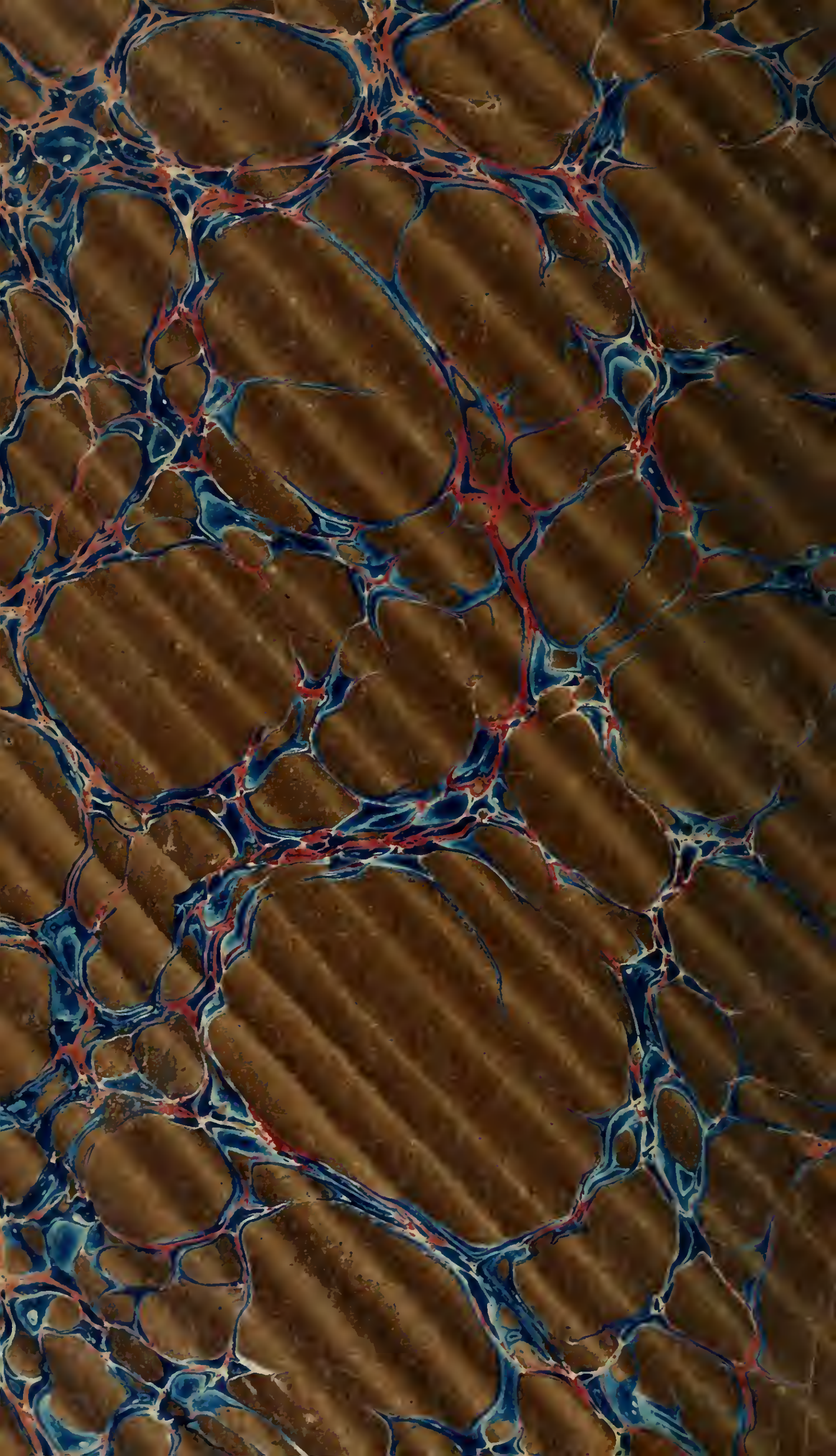
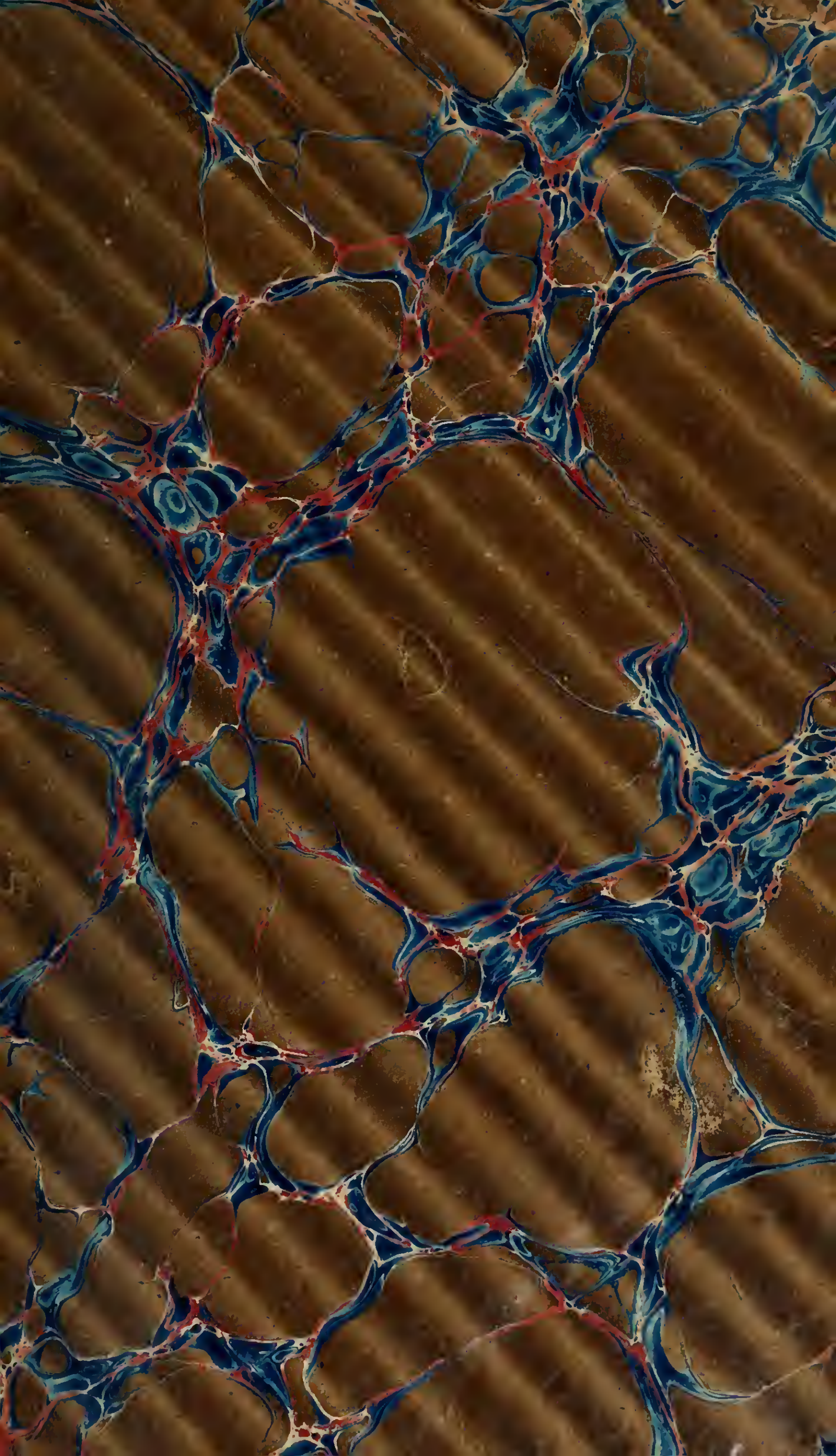









# ANNALES CATHOLIQUES

PREMIÈRE ANNÉE

I

JANVIER — JUIN

*Les* ANNALES CATHOLIQUES *paraissent régulièrement tous les samedis par livraison de* 32 *pages in*-8°.

Tous les six mois, les ANNALES CATHOLIQUES forment un fort volume in-8° de 800 pages, terminé par une table méthodique, par ordre des matières, une seconde table alphabétique, et assez détaillée pour rendre les recherches faciles, sera donnée à la fin du 2e volume de chaque année.

## PRIX DE L'ABONNEMENT :

| | SIX MOIS. | UN AN. |
|---|---|---|
| France et Algérie. . . . . . . . . . . . . . | 7 fr. | 12 fr. |
| Alsace-Lorraine, Belgique, Suisse, Italie . . . . | 9 | 16 |
| Espagne, Portugal, Angleterre, Allemagne . . . | 10 | 18 |
| Le Canada, les Indes, la Chine. . . . . . . . . | » | 20 |

Les abonnements se font pour un an ou pour six mois, et partent du 1er janvier et du 1er juillet de chaque année. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste, suivant les prix ci-dessus, au nom de M. PUTOIS-CRETTÉ, éditeur, rue de l'Abbaye, 13, à Paris.

Tout ce qui concerne l'Administration doit être envoyé *franco* à la même adresse, et ce qui concerne la Rédaction, à M. CHANTREL, rédacteur en chef.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## REVUE RELIGIEUSE HEBDOMADAIRE

## DE LA FRANCE ET DE L'ÉGLISE

PUBLIÉE AVEC L'APPROBATION ET L'ENCOURAGEMENT
DE SON EMINENCE Mgr LE CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE ROUEN,
DE S. EXC. Mgr L'ARCHEVÈQUE DE REIMS,
ET DE NN. SS. LES ÉVÊQUES D'ARRAS, DE BEAUVAIS, DE BLOIS, D'ÉVREUX,
DU MANS, DU PUY, DE MEAUX, DE MENDE, DE NANCY, DE NANTES,
D'ORLÉANS, DE PAMIERS, DE SAINT-CLAUDE, DE SAINT-DIÉ, DE TARENTAISE,
DE VANNES, ETC.

**J. CHANTREL**

RÉDACTEUR EN CHEF

---

PREMIÈRE ANNÉE — TOME I

**JANVIER — JUIN**

—

1872




PARIS

PUTOIS-CRETTÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

13, RUE DE L'ABBAYE SAINT-GERMAIN, 13

LES

# ANNALES CATHOLIQUES

## A NOS LECTEURS

Jamais, peut-être, les circonstances n'ont été aussi graves qu'au moment où nous entreprenons la publication des *Annales catholiques*, jamais il n'y en eut de plus douloureuses pour les cœurs catholiques et français. La patrie mutilée et incertaine de son avenir, le Pontife suprême prisonnier, l'Église attaquée de toutes parts dans ses dogmes, dans sa morale, dans sa discipline, dans ses ministres et dans ses institutions, les fléaux qui se multiplient sous toutes les formes, guerre, disette, épidémie, et, avec tout cela, les cris de triomphe de l'impiété, les affreuses espérances des hommes qui se précipitent en furieux à la curée des plus grossières jouissances et qui blasphèment ou renient audacieusement Dieu lui-même, qu'ils appellent le *mal*, comme Voltaire appelait l'*infâme* Notre-Seigneur et Sauveur Jésus-Christ : tel est le spectacle que nous avons sous les yeux, telle est l'effroyable situation de la société contemporaine.

Le châtiment divin, si visible dans les désastres et les fléaux, loin d'avoir corrigé les cœurs, semble n'avoir fait que les irriter. Si quelques bons sont rentrés en eux-mêmes pour reconnaître qu'ils n'avaient point accompli tout leur devoir, si quelques aveugles ont été éclairés, les méchants se sont enfoncés plus avant dans leur méchanceté, et les masses sont restées aussi perverses, aussi abruties : les coups n'ont pu les réveiller de leur stupeur, et elles ont paru plus accessibles encore aux mauvaises doctrines et aux enseignements corrupteurs.

Pour comble de malheur, les prédicateurs de la vérité et de la vertu peuvent à peine se faire entendre au milieu de ces cris de blasphème, d'impiété et de fureur. La presse honnête est impuissante, le foyer de la famille est atteint par les livres et les journaux

corrupteurs, les yeux de la jeunesse ne peuvent plus se reposer que sur des images impures, et, chose plus horrible encore, c'est dans l'enseignement même de l'enfance que les doctrines de l'impiété et de l'immoralité cherchent à avoir le champ libre, à l'exclusion de la religion et de Dieu.

Un passé plein de honte, un présent épouvantable, un avenir sans espérance, voilà tout ce qu'aperçoit aujourd'hui l'œil du chrétien et de l'honnête homme.

N'y a-t-il donc plus qu'à gémir et à attendre, les yeux fermés, les bras croisés, l'arrivée des suprêmes catastrophes et de la ruine définitive? N'y a-t-il donc plus moyen d'entrevoir, au milieu de ces ténèbres, quelques symptômes qui permettent l'espérance et qui justifient la confiance en des jours meilleurs? Et n'aurons-nous plus qu'à répéter, en nous frappant la poitrine, les lugubres paroles du dernier prophète de la cité sainte : *Malheur à Jérusalem! Malheur à nous!*

Humainement parlant, tout est perdu, oui; mais il n'y a pas que des éléments humains dans les événements, il s'y trouve aussi des éléments divins : il y a la Rédemption, il y a les mérites et les prières des saints, il y a l'Eucharistie, il y a, en un mot, ces remèdes merveilleux qui font les nations guérissables et nous disons : Si tout est perdu, tout peut être sauvé, et, pour que tout soit sauvé, il suffit que nous le voulions, c'est-à-dire que nous nous servions sérieusement des moyens de salut qui sont à notre disposition, c'est-à-dire que ceux qui ont le bonheur de posséder la vérité la confessent hautement et travaillent à la faire connaître, que ceux qui sont chrétiens agissent en chrétiens, que tous, dans la mesure de leurs forces et selon les dons qu'ils ont reçus de Dieu, contribuent à cette œuvre de salut général qui ne peut plus être différée.

Oui, nous le répétons, aux yeux de la raison humaine, tout est perdu; mais, aux yeux de la foi, l'avenir se présente moins sombre et avec des signes plus rassurants. Il ne s'agit pas ici de prêter l'oreille aux prophéties plus ou moins authentiques et respectables, qui sont d'ailleurs, dans leur ensemble et dans leurs détails, presque aussi effrayantes que consolantes; il faut étudier attentivement les voies de la justice et de la miséricorde de Dieu, et cette étude

raffermira les cœurs et raffermira le courage, qui ne peut exister sans être accompagné d'espérance.

L'espérance est une vertu chrétienne, elle est un devoir : or, si Dieu nous l'impose comme un devoir, sa justice veut qu'elle soit aussi pour nous un droit. Nous devons espérer, et nous savons que notre espérance ne peut être confondue. Sans doute, ce n'est pas ici-bas que se trouvera la récompense définitive, mais Dieu ne laisse pas d'en verser quelques gouttes sur la terre, et, si nous ne nous trompons, la miséricorde divine se prépare à une abondante effusion de consolation pour son Église et pour les chrétiens. Nous n'oserions le dire, si nous n'y étions encouragés par les voix les plus autorisées.

N'est-ce pas Mgr l'archevêque de Reims qui, le 8 octobre dernier, dans l'église de Charleville, à deux pas des ruines fumantes de Mézières et sous les yeux de l'étranger vainqueur, poussait ce grand cri d'espérance chrétienne et patriotique : « Si le souffle chrétien se répand de nouveau sur les villes et les campagnes, rien ne sera perdu ni compromis, tout renaîtra à une vie nouvelle : aux quatre coins de l'horizon, les générations qui semblent affaissées se relèveront, il s'en formera une multitude innombrable, et cette armée se tiendra debout dans une attitude qui commande le respect et au besoin la crainte au dehors, et qui démontre la sécurité à l'intérieur... Alors nous serons établis dans la paix sur ce beau sol de la patrie. Alors la gloire sera à Dieu au plus haut des cieux, parce que la nation française se reconnaîtra comme l'enfant de Dieu et la fille aînée de l'Église; et la paix, sur la terre, sera pour toutes les âmes de bonne volonté (1). »

N'est-ce pas Mgr l'évêque de Poitiers qui, quelques jours après, le 1er novembre, dans la solennité de la Toussaint, ouvrant devant son peuple les trésors de la théologie catholique, faisait entendre ces consolantes paroles : « Plus je m'applique à scruter les pensées du Seigneur sur nous, plus je m'obstine à présager une prochaine et immense effusion de miséricorde; et les sources auxquelles je puise cette confiance me donnent la hardiesse de croire qu'en par-

(1) Mgr Landriot, *Pensées chrétiennes sur les événements.*

lant de la sorte j'ai en moi l'esprit de Dieu : *Puto autem quod et ego spiritum Dei habeam* (I Cor., vii, 40). » Et l'éloquent évêque disait encore : « O mon Dieu, quoique nous attendions tout de votre miséricorde gratuite, votre justice pourtant concourra aussi à notre délivrance. Vous nous délivrerez à cause de tant de serviteurs et servantes fidèles qui ne vivent, qui ne respirent, qui ne travaillent que pour vous : *propter servos tuos*; vous nous délivrerez à cause de tant de bien qui ne cesse point de s'opérer dans les rangs de ceux qui forment votre tribu choisie et votre héritage : *propter servos tuos, tribus hæreditatis tuæ* (Is. lxiii, 17); vous nous délivrerez à cause du sang de vos serviteurs, les soldats de Rome et les soldats de la France, qui ont jonché de leurs cadavres le sol de notre double patrie spirituelle et temporelle; vous nous délivrerez à cause de vos prêtres martyrs dont l'immolation sanglante a purifié les murailles de l'immonde Babylone; vous nous délivrerez à cause de vos saints d'ici-bas, qui crient vers vous, et dont la voix se joint aujourd'hui à celle de vos saints du ciel pour vous conjurer d'ajouter à votre gloire et à votre bonheur la gloire et le bonheur de nous pardonner : *Beati misericordes* (1). »

Le Pape, dans sa prison, parle comme les évêques : à ses larmes sur les maux de l'Eglise et de la société se joignent des paroles de confiance et d'espérance dans un prochain triomphe, triomphe qu'il attend de la prière et du combat contre le mal.

C'est pourquoi nous osons espérer, c'est pourquoi nous avons pensé que le moment était venu de donner à la vérité un organe de plus, tenant une place qui n'est pas encore remplie dans la presse française.

Nous avons en France d'excellents journaux catholiques, qui défendent la vérité et l'Eglise avec un courage et un talent qu'il serait inutile de louer ici; nous avons des revues qui ne produisent pas un moins grand bien dans leur sphère, en étudiant les questions du jour avec les développements qu'elles comportent et que ne

(1) Homélie de Mgr de Poitiers pour la Toussaint. Voy. *l'Univers* du 13 novembre 1871.

peuvent leur donner les feuilles quotidiennes; nous n'avons pas encore un recueil catholique qui tienne le milieu entre la revue et le journal, qui paraisse assez souvent pour suivre de près le mouvement des faits et des idées, mais déjà pourtant à des intervalles assez éloignés pour se trouver en dehors des polémiques de chaque jour, en dehors de la mêlée, comme un spectateur impartial, mais non désintéressé, qui veut rendre compte de la situation. Les revues sont mensuelles ou bi-mensuelles; nous avons pensé qu'une petite revue hebdomadaire, telle qu'il s'en publie beaucoup en Angleterre et aux Etats-Unis, répondrait à un besoin réel et aurait une sérieuse utilité.

Les *Annales catholiques* dont nous commençons la publication pourront donc aborder toutes les questions que traitent la presse quotidienne et les grandes revues, en se renfermant, toutefois, comme leur titre l'indique, dans les sujets qui touchent de plus près à la religion; mais elles le feront, pour les faits, plutôt par vues d'ensemble que par les détails, et, pour les questions, au moyen d'articles courts et substantiels qui donnent, pour ainsi dire, l'essence des articles développés dans les grandes revues ou les livres.

Nous nous attacherons à ne rien omettre de ce qui intéresse l'Eglise, surtout en France, à ne négliger aucune des questions d'actualité qui préoccupent les hommes religieux, à suivre le mouvement des lettres, des sciences et des arts dans leurs rapports avec la religion, et à faire connaître, soit par une analyse exacte, soit par un jugement sommaire, selon leur importance, les publications dignes d'être signalées à l'attention du lecteur. Notre cadre est restreint; il dépendra de nos lecteurs qu'il s'agrandisse un peu plus tard; nous nous efforcerons, au moins, d'y faire entrer le plus possible de choses utiles, d'études sérieuses et de notions intéressantes, sans oublier que, pour pénétrer au sein de la famille et avoir accès auprès de la jeunesse, comme nous le souhaitons, nous devrons, même dans les études sérieuses, nous mettre à la portée du grand nombre et éviter l'appareil austère qui effraie et qui rebute.

Telles sont nos intentions : assurés déjà de précieux concours, soutenus par de hauts encouragements, nous aimons à espérer que

le clergé, les familles religieuses et la jeunesse chrétienne, à qui s'adressent plus particulièrement les *Annales catholiques*, aideront notre œuvre de leur bienveillante sympathie et nous fourniront ainsi le moyen d'en assurer la marche et d'en préparer les développements. Une publication périodique est une œuvre commune à laquelle coopèrent également l'éditeur, le rédacteur et le lecteur; mais c'est à Dieu qu'il appartient de la bénir et de lui faire produire des fruits, c'est à Dieu, par l'intercession toute-puissante de la sainte Vierge, que nous demandons cette bénédiction, espérant que nous pourrons dire : *Ego plantavi, Apollo rigavit, sed Deus incrementum dedit* (I Cor., iii, 6), nous avons entrepris l'œuvre, nos lecteurs l'ont soutenue, et Dieu a bien voulu lui donner l'accroissement.

J. Chantrel.

---

## L'ÉGLISE EN 1871

Avant d'écrire, semaine par semaine, les Annales de cette Eglise catholique, qui est en butte à tant d'attaques et d'outrages, et dont l'existence prédite, préparée et réalisée est la seule explication raisonnable et satisfaisante de l'histoire, il importe de jeter un coup d'œil sur sa situation actuelle, sur ses plus récentes épreuves et sur les motifs d'espérance qu'elle peut avoir dans un prochain triomphe, malgré les cris de haine qui annoncent chaque jour sa chute définitive.

Il y a, dans l'histoire de l'Eglise, peu d'années comparables aux deux années qui viennent de s'écouler : en 1870, le Pape, entouré de tous les évêques de la catholicité, dans toute la majesté de son autorité souveraine, proclamant et définissant, d'accord avec le concile œcuménique du Vatican, l'infaillibilité doctrinale du Souverain-Pontife, base solide et inébranlable de l'autorité et de la vérité sur la terre; en 1871, le Pape, prisonnier dans son propre palais, entouré d'ennemis qui ont juré la ruine de la Papauté et de l'Eglise, abandonné de toutes les puissances de la terre, et n'ayant plus, humainement parlant, de secours à attendre de personne.

Et quel immense combat engagé contre toutes les puissances de la terre! quel immense champ de bataille! En Europe, en Asie, en Afrique, en Amérique, dans l'Océanie, partout la lutte est engagée,

ici contre l'incrédulité, là contre la corruption, ici contre l'hérésie, là contre le despotisme; l'Eglise lutte à la fois contre les doctrines qui prétendent chasser Dieu du gouvernement des choses humaines, contre l'hérésie, contre le schisme, contre le paganisme, contre l'idolâtrie, contre ceux qui ne veulent plus suivre que la raison et contre ceux qui dépriment trop la raison, contre ceux qui veulent anéantir la liberté des âmes et contre ceux qui veulent la liberté jusqu'à la licence. Ici, elle est obligée de combattre pour sa propre liberté et pour son indépendance, là pour son existence elle-même; ici, les sophistes l'attaquent, là, ce sont les tyrans; on emploie contre elle toutes les armes, la calomnie, le mensonge, la raillerie, le mépris, l'indifférence et le fer. Il faut qu'elle tienne tête à tous ces ennemis, qui ont pour eux le nombre, la puissance, toutes les mauvaises passions, toutes les ressources de la fortune, de la presse et l'appui de tous les vices.

Y a-t-il un empire, quelque puissant qu'il soit, une institution humaine quelconque, qui pourrait résister à une conjuration aussi universelle, à une guerre aussi acharnée?

L'Eglise catholique résiste.

La bataille aujourd'hui engagée n'est que la continuation de la bataille engagée depuis dix-huit siècles, et, pendant cette lutte dix-huit fois séculaire, l'Eglise catholique n'a fait que grandir et s'étendre. Au bout de trois siècles de persécutions sanglantes, elle a vaincu l'empire des Césars et la croix est devenue l'étendard des Romains; après quatre siècles d'invasions qui couvrirent de ruines l'Europe, l'Asie et l'Afrique et qui firent des milliers de martyrs, elle est devenue la mère et la maîtresse des Barbares et la chrétienté s'est trouvée constituée; puis elle a lutté contre le mahométisme, et elle l'a refoulé en Asie; elle a lutté contre l'hérésie protestante, qui résume en elle toutes les hérésies, et elle en a victorieusement arrêté les progrès; elle lutte aujourd'hui contre la Révolution, qui est l'hérésie radicale et complète, puisqu'elle nie les droits de Dieu et Dieu lui-même, et l'on ne voit pas que la victoire doive rester à la Révolution. Pendant ce combat de tous les jours elle a sauvé la civilisation, sauvé les lettres, les arts et les sciences, élevé les plus magnifiques monuments, produit les œuvres les plus étonnantes, détruit l'esclavage, découvert un nouveau monde, et, tandis que ses enfants ingrats travaillent à sa ruine, sereine et intrépide, elle poursuit sa course, défendant la vérité, proscrivant l'erreur, flétrissant le vice, attirant à elle les plus belles intelligences, les cœurs les plus droits, convertissant, c'est-à-dire civilisant les sau-

vages, et comptant plus de provinces que n'en ont jamais compté les plus vastes empires.

Ils étaient douze au jour de la Pentecôte de l'an 29 de l'ère chrétienne;

Nous sommes aujourd'hui deux-cent cinquante millions de catholiques; s'il faut, parmi ces enfants de l'Eglise, en ôter un cinquième pour cause d'apostasie, nous restons deux cents millions, ayant la même foi, la même espérance, le même chef sur la terre et dans le ciel.

Est-ce là de la décrépitude?

Est-ce là le symptôme d'une fin prochaine?

Si, d'ailleurs, nous parcourons rapidement les diverses provinces de l'empire du Christ, que voyons nous?

En Afrique, les missions se fondent; les progrès sont lents, sans doute, mais ils existent, et les espérances grandissent tous les jours.

Dans l'Océanie, les missionnaires travaillent avec une ardeur que récompense le succès : des chrétientés florissantes sont fondées; les efforts de l'hérésie entravent le progrès, mais le progrès persiste.

En Asie, la Chine est évangélisée, le Japon n'est plus aussi absolument fermé, la Tartarie s'ouvre, la prédication évangélique est libre dans l'Inde, elle l'est en Cochinchine, et, parmi les anciennes Églises établies dans les premiers siècles, celles qui étaient restées fidèles se raniment, celles qui sont tombées dans le schisme et dans l'hérésie se réveillent de leur engourdissement et montrent des désirs de retour. Que disons-nous? Voici qu'il se manifeste un étonnant mouvement de conversion parmi les musulmans eux-mêmes, et c'est hier qu'on apprit le succès de la mission de Mgr Franchi, envoyé du Saint-Siége près de la Porte Ottomane, qui vient d'obtenir la liberté complète et l'indépendance de l'Église catholique en Turquie.

En Amérique, les missions du nord sont pleines de vie, le Canada offre, dans la partie française, le consolant spectacle d'un peuple profondément catholique, le catholicisme progresse aux États-Unis, il domine dans toute l'Amérique espagnole et portugaise, où il reprend un ascendant et une vigueur qu'il n'avait plus depuis de longues années.

Que dire de l'Europe? S'il y a là bien des sujets de gémir, n'y a-t-il pas aussi bien des motifs d'espérer? L'Italie et l'Espagne, qui se trouvent livrés à des gouvernants hostiles à l'Église, ont des populations profondément catholiques et un clergé que la persécution n'a fait qu'épurer et grandir : preuves d'une prochaine résurrection. Le

Saint-Père, qui vient de nommer un grand nombre d'évêques pour l'Italie, a fait des choix qui permettent les plus sérieuses espérances. Et, dans toute l'Europe, même dans les pays protestants, n'est-il pas évident que les catholiques se réveillent et qu'il n'est plus aussi facile de les tromper par de séduisants sophismes? Il y a eu, cette année, en Hollande, en Belgique, dans toute l'Allemagne, en Autriche, en Espagne, même en Portugal, et surtout en Italie, des manifestations de foi catholique et d'attachement au Saint-Siége, qui sont les indices d'une vie nouvelle et d'une foi courageuse qui doit donner à penser aux ennemis de l'Église.

Nous ne parlons pas de la France, dont nous nous occuperons dans notre prochain numéro. Pie IX est prisonnier, c'est vrai; l'impiété triomphe et c'est l'heure des ténèbres, il serait inutile de le contester; il y a en Allemagne des tentatives de schisme, c'est vrai encore; mais Pie IX, prisonnier, ne reçoit-il pas de toutes parts les plus éclatants témoignages d'amour et de vénération? mais le schisme allemand n'est-il pas à la veille de tomber dans l'impuissance et le ridicule? Dans tout le monde catholique, pas un évêque prévaricateur, pas un qui ne soit soumis aux décrets et aux définitions du concile œcuménique; à peine peut-on citer quelques prêtres, dejà mal notés pour la plupart, qui se soient révoltés contre ces décrets ou ces définitions, et, de tous ceux qui les suivent dans cette rébellion, on sait que la très-grande majorité ne se compose que de libres-penseurs et d'incrédules.

Telle est la vraie situation : autorise-t-elle donc le désespoir? défend-elle l'espérance? Au contraire, nous ne craignons pas de le dire, et sans prétendre qu'il n'y aura pas de nouvelles et peut-être de terribles épreuves à traverser, sans prétendre que de violentes tempêtes ne viendront pas bientôt assaillir le vaisseau de l'Église, nous osons dire que les épreuves ne feront que hâter le triomphe, que les tempêtes ne feront que pousser avec plus de rapidité le vaisseau dans le port.

J. CHANTREL.

---

## LES FRÈRES IGNORANTINS

Dans la lutte engagée contre les Frères, et qui au fond n'est qu'une phase de la grande lutte engagée contre l'Église, les libres-penseurs accusent les Frères d'être ignorants, stationnaires et même rétrogrades dans leur enseignement, et de n'être pas à la hauteur de l'époque qui est essentiellement une époque de progrès.

Nous pourrions demander en quoi consiste ce progrès dont on fait tant d'ostentation. Est-ce un progrès religieux? Évidemment non. Est-ce un progrès moral? M. Jules Simon s'est chargé de la réponse dans son récent discours aux cinq académies, où il fait le plus triste tableau de la société française sous le rapport moral.

Est-ce un progrès littéraire? Où sont donc les hommes du jour qui soient supérieurs, je ne dis pas à Bossuet, Fénelon, La Fontaine, Corneille, Racine... mais à Joseph de Maistre, Chateaubriand, Ravignan, Lacordaire, Lamartine...?

Voit-on que ceux qui occupent les quarante fauteuils des immortels, y compris M. Jules Janin, dominent par le talent et le génie leurs devanciers? Ne sont-ils pas eux-mêmes les premiers à reconnaître leur infériorité relative?

Est-ce un progrès artistique? Est-il bien sûr que nos devanciers étaient loin d'exceller comme nous en peinture, en sculpture, en musique, en architecture...?

Préconisateurs du progrès, précisez donc tout d'abord en quoi vous le faites consister et peut-être comprendrez-vous qu'il n'y a pas grand sujet de vous glorifier. Quelle que soit au reste la définition que vous donniez du progrès, nous croyons qu'elle ne vous autorise en rien à taxer de stationnaires et de rétrogrades les Frères des écoles chrétiennes.

Pour les juger, il faut préalablement se rappeler qu'ils sont les instituteurs du peuple, que leur mission principale est d'instruire les enfants des artisans et des pauvres, qu'il s'agit pour eux de former des hommes pour l'atelier et la culture des champs, et non des officiers d'armée, des ingénieurs, des docteurs...

Cela posé, voyons-les à l'œuvre, en les comparant à leurs adversaires placés dans les mêmes conditions.

Les Frères ont été institués par un saint prêtre de Reims, le Vénérable de la Salle, qui, comprenant le mal que cause l'ignorance dans le peuple, sacrifia son patrimoine, son canonicat, son avenir, son temps, sa santé, sa vie, pour établir cet enseignement gratuit

qui paraît être aujourd'hui, après cent quatre-vingt-dix ans, le dernier terme du progrès.

Le fondateur des Frères a sur les libres-penseurs une avance de près de deux siècles, et quel est celui d'entre eux qui, si la loi sur l'enseignement gratuit et obligatoire n'est pas votée, fera pour l'éducation du peuple les sacrifices qu'il a faits?

On attaque les Frères sous le rapport des méthodes. Mais oublie-t-on que ce sont les Frères qui ont établi, maintenu et propagé le procédé appelé méthode simultanée? Avant le Vénérable de la Salle, on ne connaissait dans les écoles du peuple que le procédé individuel, qui, à l'exception de 7 à 8 minutes de leçon, laissait l'enfant des journées entières occupé à une ennuyeuse étude ou plutôt livré à lui-même.

Cet ami zélé de l'enfance imagina de partager les enfants en sections, suivant leur force, et préposa un maître à chacune, en sorte que tous ceux d'une même classe pussent recevoir la même leçon.

Dès lors, dit M. Rendu, l'enseignement simultané fut créé. Cette institution, ajoute l'illustre conseiller d'État, nous n'hésitons pas à l'appeler une des gloires de la France au milieu de tant de gloires (1).

En 1833, M. Guizot fait établir les écoles normales primaires; mais un siècle et demi auparavant il y avait des écoles de Frères pour former les instituteurs de campagne.

Dès l'origine de la Congrégation, les Frères ont eu des écoles de dessin, des écoles d'apprentis, des pensionnats où s'enseignaient toutes les sciences utiles à la classe industrielle ou commerçante. Il faut ne pas connaître l'époque où les Frères ont commencé, ni les œuvres auxquelles ils se sont employés, pour douter qu'ils n'aient été sagement progressistes.

Depuis un siècle bientôt que la Révolution travaille à ce qu'elle appelle l'émancipation du peuple, quelle institution a-t-elle produit qui ait fait avancer autant que celle des Frères l'enseignement populaire? Où sont les hommes, et où sont leurs œuvres?

Les Frères ont vulgarisé la langue française. Leur fondateur est le premier qui ait fait commencer à lire le français avant le latin. Nul ne s'est préoccupé plus que lui de l'éducation populaire, et s'il a défendu aux Frères d'étudier le latin, c'est parce qu'il voulait qu'ils fussent toujours les instituteurs du peuple.

A l'époque de la Restauration, on a reproché aux Frères d'être les ennemis du progrès. C'est qu'alors on s'était engoué en France pour le procédé mutuel, que prônait et propageait le quaker anglais

(1) *De l'Association en général*, ch. V.

Lancastre. Les Frères n'ont voulu prendre du mode nouveau que ce qu'il avait d'évidemment bon, et ils ont modifié leur procédé, qu'ils ont dès lors appelé *simultané-mutuel :* ils se montraient sagement progressifs.

On n'était pas satisfait. On eût voulu qu'ils procédassent révolutionnairement, qu'ils fissent table rase du passé; qu'ils ne comptassent pour rien une expérience de plus d'un siècle, pour se lancer à tout hasard dans une voie nouvelle, inconnue et d'un aspect assez étrange.

A lire ce qui s'est écrit contre les Frères de 1815 à 1835, on voit qu'on leur a fait une guerre à outrance.

Qui avait raison? Quels ont donc été les fruits de cet enseignement si vanté? Combien d'écoles où il était établi se sont fermées faute d'élèves? Combien d'autres qui, après l'avoir adopté, l'ont abandonné et en sont revenus au point de départ?

Au reste, la question est jugée par un document officiel, car le programme dressé pour toutes les écoles de la Seine prescrit exclusivement la méthode simultanée.

Voilà le dernier terme d'une opposition de trente ans à un procédé que l'on jugeait suranné. On déclare que l'on n'en veut pas d'autre.

Quels progrès se sont réalisés dans l'enseignement primaire, sans que les Frères n'en aient eu l'équivalent, si même ils n'en avaient pas eu l'iniative?

Sont-ce les classes d'adultes? Mais dès 1830 ils en possédaient, et l'on sait que M. Guizot a trouvé en eux des hommes tout dévoués à cette œuvre qu'il avait tant à cœur d'établir.

Sont-ce les cours de dessin? Mais les élèves des Frères n'ont-ils pas figuré avec honneur aux expositions provoquées par la Société des Beaux-Arts appliqués à l'industrie? A part les écoles spéciales, évidemment hors de concours, combien y en a-t-il qui aient primé celles des Frères? Les rapports du jury attestent que les enfants du Vénérable de la Salle ne le cèdent en rien à leurs concurrents.

Est-ce cet enseignement plus élevé que l'enseignement primaire proprement dit, et que l'on a appelé *supérieur*, spécial, professionnel? Non-seulement les Frères ne sont pas ici en retard, mais ils en sont les créateurs. Quels établissements, en dehors de l'enseignement secondaire, font des études de français plus complètes et plus appropriées aux besoins des populations que celles qui se font dans les pensionnats des Frères et dans les classes qu'ils appellent spéciales ou cours supérieurs?

Sans parler du pensionnat de Passy, les Frères ne peuvent-ils

pas montrer à leurs amis et à leurs ennemis les établissements si populaires de Saint-Nicolas, de la rue de Vaugirard, et d'Issy fréquentés par près de deux mille élèves?

Qu'y a-t-il parmi leurs adversaires qui soit mieux ordonné, mieux tenu, plus avancé pour les études, mieux organisé au point de vue de l'enseignement professionnel?

Non, non, les Frères ne sont pas stationnaires ni rétrogrades. Il est même un certain nombre de personnes qui leur reprochent d'aller trop en avant. On a voulu plus d'une fois leur tracer des limites. Sous le ministère Rouland, il s'éleva à ce sujet un différend assez grave. Le programme du pensionnat des Frères de Dijon portait des spécialités non indiquées par la loi, et entre autres l'enseignement des langues vivantes. L'inspecteur y fit opposition, en prétextant que ce que la loi ne désignait pas était par cela même interdit. Les Frères répondirent qu'en France ce que la loi ne défend pas est permis. Et ils maintinrent leur programme.

Les Frères ont été appelés, comme tous les instituteurs, à prendre part à l'Exposition universelle de 1867. Or, n'y ont-ils pas tenu leur rang?

Le Frère Ogérien exposait des cartes géologiques, climatologiques du département du Jura, auxquelles le jury délivra une médaille d'argent.

Le Frère Victorin exposa une méthode de dessin, jusque-là unique, et pour laquelle on lui voulut décerner une médaille d'or. Il refusa, demandant qu'elle fût délivrée à la Congrégation et non pas à lui personnellement.

Soit au Champ-de-Mars, soit au Ministère de l'instruction publique, les Frères n'ont été en rien inférieurs aux laïques.

On répète sur tous les tons qu'il faut tourner vers l'agriculture les efforts de la science. Or, qui s'est dévoué à cette fin comme le Frère Ménée, fondateur de l'Institut normal de Beauvais? Quelle est l'institution agricole qui soit plus avancée quant à la science et à l'organisation que celle qu'il a établie, aux prix d'incroyables sacrifices, ou plutôt au prix de sa vie, et que le Frère Eugène, son successeur, si estimé par les hommes les plus compétents, dirige avec tant de succès?

Le courant est aujourd'hui vers les sciences expérimentales, vers les méthodes d'induction, d'observation, d'intuition. Que l'on précise bien en quoi elles consistent et ce qu'il y a de pratique dans une classe de 50, 60, 80, 100, 120 enfants, et que l'on s'en repose sur l'Institut pour qu'elles soient appliquées avec non moins de succès que dans les écoles laïques.

Au reste, le Manuel des Frères intitulé : *Conduite des Ecoles*, et imprimé il y a dix ans, recommande ces procédés. Il y est prescrit au maître de s'appliquer, autant que la spécialité le comporte, à faire « réfléchir les enfants, à leur faire observer les faits, à exercer toutes leurs facultés intellectuelles. »

Ils ont pris pour épigraphe de leurs livres cette maxime : « Les meilleures méthodes sont celles qui font le plus agir l'esprit, qui l'exercent le plus énergiquement dans la mesure de ses forces présentes. »

Reste à examiner si les élèves formés par les Frères sont inférieurs à ceux qui sont formés par les laïques.

Eh bien! qu'on se rende compte des concours à Paris, à Marseille, à Amiens, à Tours, à Lille, à Versailles, à Saint-Etienne, au Mans... ou plutôt dans toutes les contrées où les écoles congréganistes sont appelées à y prendre part et où l'on a de sérieuses garanties d'impartialité, et l'on se convaincra que les Frères soutiennent assez honorablement la lutte.

On exalte, et avec raison, les progrès qu'a faits l'enseignement primaire en Belgique, en Suisse, en Allemagne, en Amérique... Or il y a, dans chacun de ces pays, des écoles de Frères qui soutiennent avantageusement le parallèle avec celles des laïques placées dans les mêmes conditions.

Voilà des faits concluants, nombreux, et que chacun peut vérifier. De leur ensemble il résulte que les Frères ne sont point des stationnaires, qu'ils ne sont point rétrogrades, et que ceux qui les accusent d'être les ennemis du progrès ne savent pas ce qu'ils disent ou ne disent pas ce qu'ils pensent. — (*Monde.*)

---

## L'ALPHABET ET LA CROIX

La presse s'est occupée pendant deux ans d'une expédition au Pôle Nord qui devait ouvrir un passage aux navires à travers les glaces. Elle ne dit rien ordinairement des expéditions de missionnaires qui vont jusque dans les pays les plus lointains frayer une voie à la civilisation. Dans notre fière société moderne, l'intérêt du commerce prime celui des âmes. Il n'a même pas été question dans les *faits divers* du journal de la nouvelle mission du Cordofan, annoncée seulement par les feuilles religieuses. Cette sainte entreprise vaut pourtant bien l'expédition au Pôle Nord.

Un apôtre par avec quelques compagnons pour fonder une mis-

sion au cœur de l'Afrique. La petite caravane de missionnaires et de religieuses va où n'a jamais été aucun voyageur. Sans armes, presque sans ressources, à des milliers de lieues de leur pays, quelques hommes et quelques femmes viennent prendre possession au nom de Dieu, avec une simple croix, de la Nigritie centrale. Ni déserts, ni montagnes, ni fleuves ne les arrêteront. Ils partent, ils arriveront.

Nos journaux libéraux ne trouvent-ils pas que cette entreprise mérite un peu d'attention ? Voilà de vrais apôtres du progrès, d'actifs ouvriers de la civilisation ! Ceux-ci ont vraiment l'amour de leurs frères et le zèle de la science. Ils vont là pour instruire de pauvres ignorants, pour les tirer de la barbarie, pour faire d'eux des hommes raisonnables. Plus loin que les sources du Nil, par derrière les infranchissables monts de la Lune, dans la région des lions, des sables et des tribus féroces, ils découvriront de pauvres nègres innommés dans les géographies. C'est chez eux qu'ils s'établiront.

D'abord ils prêcheront l'Évangile, ils annonceront Jésus-Christ, ils régénèreront par le baptême les fils maudits de Cham ; puis ils bâtiront des écoles, ils apprendront à ces barbares enfants du désert à se vêtir, à se construire des cabanes plus solides et plus commodes, ils leur enseigneront les arts usuels. C'est le commencement de l'histoire d'une civilisation. Dix siècles plus tard, si le monde vit encore, il y aura peut-être là un peuple policé, industrieux dans les arts, habile dans les sciences ; on y admirera de grandes et belles villes, des mœurs élégantes, des institutions libérales. Un monde nouveau sera sorti du désert : la croix aura enfanté ces merveilles. Ainsi s'est faite l'Europe.

Nous voudrions poser ici une simple question à M. de la Bédollière ou à M. Guéroult. S'imaginent-ils une députation de maîtres d'école, voire de membres de l'Institut, envoyée pour civiliser la Nigritie ? De ceux surtout qu'ils voudraient préposer à l'éducation de la jeunesse, les maîtres *laïques*, sans Dieu, sans religion, sans culte, tels qu'il les faut dans les écoles de l'avenir ? Les voilà arrivés sous la protection des consuls et avec toutes les commodités du voyage, au milieu de ces tribus barbares. Ils tiennent l'alphabet en main, ils sont pourvus de modèles de calligraphie, ils ont de petites boules à compter. On n'en demande pas plus ici pour régénérer la France. Voyons, que vont-ils faire, que vont-ils dire ? N'ont-ils pas les instruments nécessaires du progrès et de la civilisation ?

Allons, M. Sauvestre, de Bonnétable, apprenez-leur donc à lire et à écrire, et vous, M. Mottu, enseignez-leur votre morale athée ;

faites qu'ils viennent à vous et vous écoutent, et que, à votre voix, ces peuplades féroces deviennent un peuple civilisé! On rit, n'est-ce pas? Et quand il s'agit de nos enfants, on prend ces gens-là au sérieux!

La seule arme de conquête pour pénétrer dans les déserts ou les forêts inabordables, c'est la croix. Le seul discours à faire entendre aux oreilles barbares, c'est le nom de Dieu. Armé de la croix, avec l'Evangile en main, le missionnaire s'avance jusqu'au milieu de la tribu et dit : « Frères, je vais vous annoncer un Dieu que vous ne « connaissez pas. Lui seul est le vrai Dieu. C'est notre Dieu à tous. » Le premier, le second, le troisième seront peut-être tués; mais à coup sûr, le dixième bâtira une église et construira une école. La civilisation sera fondée.

L'entreprise des réformateurs modernes de la société est précisément de retirer des écoles ce qui a converti et civilisé le monde : la croix et l'Evangile. Ils ne veulent plus pour élever les enfants des moyens qui ont fait l'éducation des peuples. Et ils parlent de progrès, de régénération, de salut par l'école!

Mais l'enfant lui-même est tout un petit monde à civiliser. Les nouveaux maîtres voudraient cependant commencer par le plonger tout à coup dans la plus profonde barbarie, lui créer même, en le privant de Dieu et de toute religion, une barbarie fictive plus horrible que celle des Cafres ou des Polynésiens, qui adorent au moins des idoles, qui croient à une puissance supérieure à l'homme, à une autre vie. Cela est monstrueux. Il n'y a pas d'éducation sans religion. L'enfant, pour devenir un homme raisonnable, doit être élevé dans la connaissance et l'amour de Dieu, créateur du monde, fin dernière de l'homme.

Un peuple sans religion est un peuple barbare, contenu plus ou moins par la force matérielle, mais capable de tous les excès qui déshonorent l'humanité. La Commune parisienne, issue des doctrines athées et matérialistes, nous a remis en pleine barbarie. Le monde irait bientôt là sans l'Evangile. L'Eglise, au contraire, est la mère, la tutrice et la gardienne de la civilisation. — (*Univers.*)

ARTHUR LOTH.

---

## LIBRE-PENSEUR ET FEMME CHRÉTIENNE

Un journal de province, répété par bien d'autres, vient de publier, sous ce titre alléchant : *Le Confesseur de ma femme*, une historiette où il fait, sans le vouloir, l'éloge le mieux réussi qu'on puisse imaginer de la femme chrétienne, du prêtre et surtout de la confession, tout en daubant ses amis de la plus naïve façon du monde. On pourrait avec raison changer le titre de cette nouvelle et l'appeler : *la Confession d'un mari jacobin.*

Voici la donnée de cette fantaisie :

Un libre-penseur, marié depuis quelque six mois, est au désespoir. Sa femme, bonne, douce, aimable, spirituelle, charmante, douée de tous les attraits et de toutes les vertus, est cependant l'unique cause de ce profond chagrin : elle est chrétienne, sérieusement et solidement. Or le mari entend que sa femme lui appartienne en esclave, subisse tous ses caprices, se prête à toutes ses exigences et ne reconnaisse d'autre loi que les volontés du maître fantasque qu'elle s'est donné. Et Dieu sait où il veut traîner cette innocente enfant, et quels amusements il entend lui faire partager. Mais, complaisante jusqu'à la limite du devoir, toujours affable et gracieuse, la jeune femme reste fidèle à Dieu et à sa conscience. Le mari enrage devant cette résistance qu'il sent indomptable. A tout prix, il voudrait en triompher, et l'on voit poindre chez lui une étrange et mystérieuse folie : il est jaloux de Dieu. Cet absurde sentiment est moins rare qu'on ne serait tenté de le croire, et, quand il existe, il ne reculerait devant rien pour supplanter ce rival abhorré.

Beaucoup de martyres, dans les persécutions, ont été dénoncées, livrées aux tortures et à la mort par un époux ou un fiancé atteint de cette jalousie, la plus implacable de toutes.

Piqué de la même tarentule, notre roucoulant Michelet s'est montré plus gai. Il demande que la confession, qui lui paraît une poétique invention, soit maintenue. Seulement les dames se confesseraient à leurs maris. Nous n'avons pas entendu qu'il ait fait beaucoup de prosélytes.

Le libre-penseur du journal en question est moins ingénieux; il n'est pas non plus féroce, et, s'il enrage, c'est en *a-parte*, ou, du moins, seulement en présence d'un ami, lequel devient immédiatement un complice. Tous deux préparent leurs batteries pour *ouvrir une brèche*, comme ils le disent, dans les *pratiques superstitieuses* de la jeune femme. Il s'agit de lui faire transgresser la loi de l'absti-

nence. Mais, *aidée de son confesseur*, la jeune chrétienne se tire d'affaire avec beaucoup d'adresse, sans perdre un instant son calme et délicieux sourire.

Le journal de province qui rapporte cette histoire affirme qu'elle est vraie. Nous le croyons sans peine; la femme chrétienne est bien telle qu'il la dépeint, le libre-penseur tel qu'il le présente. Nous demandons quelle est celle des deux figures qui est la plus agréable? Ce n'est certainement pas celle du personnage qui ne se confesse pas.

Il y a plus d'une leçon sérieuse à tirer de ces aveux ingénus d'un journal qui croyait jouer un bon tour à la confession.

Et d'abord, remarquons le despotisme brutal et injurieux de tous ces prôneurs de liberté. Oui, la liberté du mal, ils la veulent complète et incontestée : place à la liberté du blasphème, de l'impiété, des *plaisirs* et des scandales ; place à la liberte de la courtisane, du sophiste et du sectaire; — mais, pour la liberté de la conscience chrétienne, de la vérité, des saintes et généreuses croyances, des pieuses pratiques, arrière ! Ces *scrupules* gêneraient les libres allures de ces messieurs ; le libre-penseur ne veut pas qu'on humilie son orgueil par le spectacle d'une grandeur morale, à laquelle il ne saurait atteindre : *Gravis est nobis etiam ad videndum.* — Et, d'ailleurs, on ne peut ni tout imposer ni tout obtenir, quand la conscience s'élève comme une barrière devant ses désirs sans frein. Il ne lui faut que des esclaves, afin qu'il puisse dominer en despote.

Ce qui se fait dans le cercle domestique, se fait dans le cercle plus vaste de la société : tout ce qu'on imagine pour entraver la liberté de l'Église n'a pas d'autre but. Le premier dogme révolutionnaire est celui-ci : l'élimination de Dieu et l'asservissement de la conscience. L'homme, ne relevant que de lui seul, a le droit, quand il en a le pouvoir, d'écraser et d'anéantir tout ce qui est au-dessous de lui. C'est le vieux droit païen, mais plus explicite et plus entier qu'il ne fut jamais sous les Tibère et les Néron.

Mais c'est là une vue générale. Rentrons dans le cercle de la société domestique. Notre Seigneur a dit qu'il n'y a point d'alliance possible entre la lumière et les ténèbres. Cette parole, qui éclaire tant de questions et répond à tant d'incertitudes et à tant de timidités, n'a-t-elle pas aussi son application au foyer de la famille?

Le libre-penseur dont parle le journal de province a tous les torts et forme des plaintes ridicules. Il a pris pour compagne de sa vie une pensionnaire à peine sortie du couvent. Comment s'étonne-t-il de rencontrer une âme, quand il ne voulait qu'un jouet?

Il fallait chercher ailleurs.

L'épouse, au contraire, est excusable : son innocence, son ignorance du monde ne lui a point laissé soupçonner à quels dangers elle s'exposait, à quel martyre elle se vouait.

Mais les familles chrétiennes devraient être plus prudentes et plus sages. Aucune convenance, aucun intérêt n'excuse ces mariages trop fréquents, dans lesquels le contraste le plus absolu existe entre le mari libre-penseur et la femme pieuse. Comment vivre d'accord lorsqu'on est séparé d'une manière aussi complète, de pensées, de sentiments, de goûts et d'aspirations? C'est un tête-à-tête insupportable, un esclavage odieux que l'on s'est mutuellement préparé :

C'est un vivant qu'on lie au cadavre d'un mort.

Parents chrétiens, gardez donc vos filles pour des époux dignes d'elles, ou de qui, du moins, on puisse légitimement espérer qu'ils le deviennent.

Quand aux libres-penseurs, ils trouveront facilement à se pourvoir selon leurs convenances et leurs mérites, à Mabile, sur les boulevards ou à l'Opéra, et on ne les verra pas obligés d'employer tant de diplomatie pour manger un lièvre ou des saucisses même le Vendredi-Saint.

Ne finissons pas sans remercier le journal de province d'avoir si bien mis en pleine lumière tant de faits importants. N'avions-nous pas raison de dire qu'il est intéressant à étudier? Il prouve surtout parfaitement que la femme ne peut se séparer de Jésus-Christ, son *libérateur* dans le temps comme pour l'éternité, sans retomber immédiatement dans l'esclavage, sans cesser d'être une *personne*, pour redevenir une *chose* flétrie et méprisée. — (*Journal de Saint-Lô.*)

L. MARTIAL.

# VARIÉTÉS

## LA PIERRE PHILOSOPHALE

Sur un bateau à vapeur se trouvaient un négociant nommé Troffiac et deux religieux capucins, le P. Antoine et le frère Eudes : le premier travaillait à faire fortune, les deux autres se livraient à la prédication pour sauver les âmes.

— Voici des gens bienheureux, dit le seigneur Troffiac; ils ont la fameuse pierre philosophale au moyen de laquelle ils changent tout en or.

— S'il ne faut que cela pour vous rendre heureux, fit le P. Antoine, je vous la donne. La voulez-vous?

— Comment, si je la veux! Mais je ne désire pas autre chose. Donnez-la-moi, et tout de suite.

Et ce disant, il tendait la main vers le moine.

Les autres voyageurs, qui avaient entendu les paroles et qui voyaient le geste du marchand, se mirent à regarder avec la plus grande attention, dans l'espoir de voir la fameuse pierre.

— De quelle espèce la voulez-vous? dit le Père.

— Vous en avez donc de plusieurs sortes? demanda le marchand.

— Mais oui. Il y en a qui changent les métaux en argent, d'autres qui les changent en or.

— Oh! reprit vivement le seigneur Troffiac, il n'y a pas à hésiter. Donnez-moi celle qui change les métaux en or.

— Vous avez raison, dit le Père; il faut toujours choisir le meilleur. Mais je dois vous dire encore qu'il y en a qui changent les métaux en or pour un an, pour deux ans; il y en a qui les changent pour dix ans, pour cinquante et pour cent ans.

— Donnez-moi la meilleure, celle qui les change pour cent ans. Mais faites vite, car je meurs d'envie de l'avoir.

— Pourtant, dit tranquillement le religieux, vous ne comptez pas vivre encore cent ans.

— Non, mais qu'est-ce que cela fait? Je suis sûr au moins d'en avoir pour toute ma vie.

— Mais, reprit le capucin, si, en vous donnant une pierre qui change les métaux en or pour cent ans, je vous donnais celle qui fait vivre aussi cent ans?

— Mon bon Père, donnez-la-moi, donnez-la-moi!

— Et cependant, je vous en avertis, au bout du compte il faudra mourir.

— Je le sais bien, mais qu'y faire?

— D'après ce que je vois, poursuivit le P. Antoine, vous aimez la vie, et une vie heureuse. Vraiment, j'ai pitié de vous, et je veux vous donner

la vraie pierre philosophale, celle qui change tout en or et pour toujours, et qui vous fera vivre aussi pour toujours.

— Bon Père, quelles grâces je vous devrai!

— Attendez, et écoutez-bien. La pierre philosophale que je vous donne consiste à faire toutes vos actions *selon Dieu, en Dieu et pour Dieu*, c'est-à-dire à n'avoir en vue que Dieu, sa gloire et son amour.

Le front du seigneur Troffiac se rembrunit.

— Ah! dit-il, je vois que, depuis un moment, vous vous moquez de moi. Ce n'est pas de cet or-là que je parle, c'est d'un or plus sonnant et plus solide.

— Quel or plus solide que celui de la vie éternelle?

— C'est bien, c'est bien, répondit Troffiac; mais voici des gens qui ne se payent pas de cette monnaie.

En effet, le vapeur était arrivé, et il s'agissait de payer le prix du passage. Quand tous furent débarqués, le frère Eudes dit au P. Antoine :

— Vous avez donné une bonne pierre philosophale dont je veux tirer profit. Je m'imaginais que faire ses actions pour une bonne fin, par exemple pour expier nos fautes, pour obtenir une grâce, c'était les convertir en argent, mais que les faire pour l'amour de Dieu, c'était les convertir en or.

— Mon cher Frère, dit le P. Antoine, le motif de l'amour de Dieu n'exclut pas les autres. Faire une action pour un motif particulier, comme pour obtenir le pardon de nos fautes ou une grâce, ne veut pas dire qu'il faut se borner là; désirez ce pardon ou cette grâce pour l'amour de Dieu, et tout se changera en or.

Quatre ans plus tard, le P. Antoine, de retour en Europe, fut fort surpris, à son arrivée au premier couvent de capucins qu'il rencontra, de voir le portier courir à sa rencontre et l'embrasser.

— Ah! P. Antoine, quelle joie de vous revoir!

— Mais, dit le Père, je ne me souviens pas de vous avoir jamais vu. Qui donc êtes-vous?

— Je suis le portier du couvent.

— Je n'en sais pas davantage.

— J'ai fait autrefois un voyage avec vous, quand nous allions en Amérique.

— Seriez-vous donc le seigneur Troffiac?

— En personne. C'est votre pierre philosophale qui m'a converti. J'ai reconnu que la richesse terrestre n'est rien en comparaison de l'or céleste, et je me suis fait capucin pour avoir tous les jours de cet or.

Il n'est pas nécessaire de se faire capucin pour avoir de cet or, mais il est nécessaire de suivre le conseil du P. Antoine *au seigneur* Troffiac.

---

## BONNE FOI DE LA PRESSE VOLTAIRIENNE

En voici deux curieux exemples. Ils sont tirés du *Figaro,* qui ne passe pas pour un clérical fanatique :

« Je causais dernièrement, écrit un de ses rédacteurs, avec un de ces pauvres diables obligés, pour vivre, d'accommoder à la sauce anticléricale les voitures qui versent et les maçons qui tombent des échafaudages.

— Supposez, lui dis-je, que le feu prenne dans un pensionnat, et que douze prêtres, en se dévouant au sauvetage des élèves, trouvent la mort parmi les flammes... Comment vous y prendriez-vous pour raconter la chose et pour concilier le respect de votre mot d'ordre avec la vérité?

— Rien n'est plus facile, me répondit-il. Après une peinture dramatique et pittoresque de l'incendie, j'ajouterais : Douze prêtres qui se trouvaient là, nous ne savons ni pourquoi ni comment — ces gens se fourrent partout — ont péri sous les décombres. Cela en fait toujours douze de moins!

— Mais ce serait tout simplement odieux!...

— Vous trouvez?... affaire d'optique!... C'est la conclusion qui vous gêne? il y aurait moyen de la rendre moins cynique... On pourrait, par exemple, y substituer celle-ci : « Ils sont morts... Paix à leur cendre! Ils nous devaient bien cela! »

« Cela n'est point de la légende, c'est de l'histoire. Faut-il encore un souvenir à l'appui? Quand le Casino de Fécamp fut incendié, la gazette de l'endroit fit de ce sinistre une relation très-complète, que les journaux de Paris reproduisirent dans tous ses détails. On y mentionnait en termes fort élogieux un jeune prêtre, dont la bravoure et le zèle avaient fait l'admiration des hommes eux-mêmes. M. de Villemessant, qui déjeûnait au café Riche avec un ami, lisait, entre la poire et le fromage, cette narration émouvante.

« — Gageons, dit-il tout à coup en jetant le journal, que le *Siècle* aura coupé l'incident du prêtre.

« — Allons donc, ce serait trop...

« — Bête? Parbleu!... Tenez-vous une bouteille de champagne?

« — Je tiens.

« — Garçon, le *Siècle!*

« On apporta le *Siècle*. M. de Villemessant avait gagné son pari. *Le Siècle* avait reproduit en entier le fait divers du journal de Fécamp; il n'avait coupé que l'incident du prêtre... pour être agréable à ses abonnés. — On peut vérifier le fait dans la collection du *Siècle.* »

---

## LIVRES ET REVUES

Nous nous proposons de suivre avec la plus grande attention le mouvement intellectuel, dont les revues et les livres sont les principaux organes. Il n'est guère de livre ou de revue qu'il ne soit intéressant de connaître, même au point de vue religieux, parce que tous, directement ou indirectement, attaquent ou défendent la vérité religieuse, la religion, l'Eglise catholique. Mais nos lecteurs attendent plus particulièrement de nous que nous les tenions au courant des revues et des livres qui s'occupent surtout des questions relatives à la religion et à l'éducation. Notre cadre, si restreint, ne nous permettra pas de tout étudier; nous ferons en sorte, au moins, de tout signaler, afin que chacun soit à même de connaître les sources où il peut puiser les renseignements dont il a besoin. Nous nous appliquerons avec un soin tout particulier à faire connaître les productions étrangères, qu'on a le tort de trop négliger en France : il y a là des trésors d'érudition et de science que nos richesses intellectuelles et scientifiques ne nous donnent pas le droit de négliger.

Aussi, tout en indiquant les sujets traités dans nos bonnes revues religieuses, comme par exemple, la *Revue du monde catholique*, la *Revue des sciences ecclésiastiques*, les *Etudes religieuses,* la *Revue de l'enseignement chrétien,* etc., nous attacherons-nous à faire connaître, au moyen d'analyses substantielles et quelquefois de traductions, les meilleurs articles des meilleures revues religieuses de l'étranger, comme la *Revue catholique* de Louvain, la *Revue de Dublin,* le *Katholik* de Mayence, les *Feuilles historiques* de Munich, la *Civiltà cattolica* de Rome et de Florence, la *Scienza e Fede* de Naples, le *Catholic World* de New-York, etc. etc., et nous ferons contribuer ainsi nos frères des différents pays à la rédaction de nos *Annales :* c'est dire que nos principaux rédacteurs seront les écrivains les plus considérables de la presse catholique du monde entier.

Nous agirons de même à l'égard des livres : signalant tous ceux qui sont bons, analysant les meilleurs, soit français, soit étrangers, mais faisant à ces derniers une place plus importante qu'on ne la leur fait habituellement dans la presse française. Nos récents malheurs nous ont montré que nous ne sommes pas assez au courant de ce qui se dit, se fait et se passe hors de notre pays; nous essayerons de combler cette lacune. Disons-le encore : la presse parisienne ne s'occupe pas non plus autant qu'il conviendrait des pu-

blications et du mouvement intellectuel de la province ; nous nous efforcerons d'éviter ce défaut, et les *Annales catholiques* seront ainsi le tableau fidèle et complet, quoique restreint, et pour ainsi dire photographique, du mouvement religieux de notre pays et du monde.

Dès aujourd'hui, nous aurions bien des publications excellentes à signaler et à analyser. Nous ne citerons que trois volumes qui nous ont été remis presque en même temps : *Saint Damase et les trois prérogatives de la Papauté*, par M. l'abbé J. Callen, vicaire de la primatiale de Bordeaux (1) ; — *Histoire de saint Ambroise*, par M. l'abbé Baunard, aumônier de l'École normale (2) ; — *Devoirs des catholiques envers l'Église* par le R. P. Félix (3). Obligé de renvoyer l'examen des deux premiers au prochain numéro des *Annales*, nous ne nous occuperons d'abord que du dernier, heureux de commencer cette revue bibliographique par l'œuvre d'un nom cher à tous les catholiques, et synonyme de zèle et d'éloquence.

C'est pendant la semaine sainte de 1870, au milieu des bruyantes discussions suscitées par le concile du Vatican, que le R. P. Félix, dans une série de six conférences faites à Notre-Dame de Paris, a tracé les *Devoirs des catholiques envers l'Église*, devant ce magnifique auditoire d'hommes qui ne se lassait pas d'entendre son éloquente et apostolique parole. Pendant le concile, et à la veille de si graves événements, nul sujet ne pouvait être mieux choisi.

Nous avons, dans les circonstances actuelles, six devoirs principaux à remplir à l'égard de l'Eglise : croire à sa parole, obéir à ses commandements, l'aimer, la respecter, souffrir avec elle, nous confier à elle. Rien de plus simple et de mieux ordonné que ce plan général : avec quelle éloquence, avec quel logique il est rempli, nous n'avons pas besoin de le dire. Il faudrait suivre pas à pas le puissant orateur, et souvent citer des pages entières, nous allions dire citer tout, pour donner une idée complète de ces instructions si claires, si nettes, et en même temps si profondes.

Croire à l'Eglise qui enseigne, c'est un devoir rigoureux ; obéir à l'Eglise qui commande, c'est un devoir non moins rigoureux, et comme le R. P. Félix fait ressortir les conséquences désastreuses de la désobéissance !

Ne vous y trompez pas, messieurs, et ne cherchez pas ici à donner à vos faiblesses le prestige menteur de mœurs civilisatrices et de progrès

(1) Paris, 1871, chez V. Palmé ; in-18 de 272 pages.
(2) Paris, 1871, chez Poussielgue frères ; in-8 de XL-624 pages.
(3) Paris, 1872. chez C. Dillet ; in-8 de XII-388 pages.

social ; osons dire et entendre les choses comme elles sont : Non, ce mépris des lois de l'Église, systématique dans les incroyants, contradictoire dans les croyants, désastreux pour tous, ce n'est pas seulement, plus ou moins voilée, une révolte contre l'Église, contre le Christ, contre Dieu, c'est un attentat porté à notre civilisation chrétienne ; ce n'est pas seulement un péché individuel, le mal de l'âme, c'est un péché social ; c'est le mal de la société, parce que c'est la conspiration avec des mœurs et la complicité avec des tendances qui nous ramènent lentement, peut-être, mais sûrement à la mollesse, à l'énervement, au sensualisme de la vie païenne ; c'est la rechute plus ou moins rapide dans cette vie si effroyablement descendue et si grossièrement sensuelle, d'où nous avait retiré, par un effort tout divin, l'austère, mais généreuse législation de l'Église catholique.

Voilà où doit nous conduire, et où nous conduit chaque jour davantage l'universelle violation des lois de l'Église : violation coupable moralement, et désastreuse socialement, qui nous fait passer par la contradiction pour aboutir à la dégradation.

Moins d'un an après que ces paroles avaient été prononcées dans la chaire de Notre-Dame, que d'événements qui étaient venus les justifier !

Aimer l'Eglise, devoir aussi pressant que doux, car l'Eglise est une mère. Lisons cette page délicieuse, sortie du cœur du prêtre et du cœur d'un fils plein de respect et de tendresse pour sa mère :

Voyez la mère, la vraie mère dans la famille ; quelle royauté respectée ! quel sacerdoce vénéré ! La mère, aux yeux de l'enfant bien élevé, a quelque chose du roi et du prêtre tout ensemble ; double majesté tempérée et adoucie par son amour.

Ah ! quiconque a eu une mère selon le cœur du Christ, une mère faite à l'image de la divine Mère, comprend ce que je dis, et n'a pas besoin qu'on lui apprenne tout ce que demande de vénération cette douce majesté du foyer domestique. Aussi, ce respect de la mère semble survivre à tout. Et, dans le fond le plus reculé de nos âmes, il y a un sanctuaire religieux, où l'image de la maternité obtient toujours nos respects. Ce culte, aussi doux que sacré, survit dans le cœur des enfants à tous les autres cultes. Il y a des exceptions, peut-être ; oui, comme il y a des monstres dans la nature. Et pour moi, je l'avoue, je ne connais rien de plus vraiment monstrueux que l'enfant qui en arrive un jour à cet excès de dégradation : ne plus respecter une mère !

Comprend-on maintenant pourquoi les ennemis de la famille sont les ennemis de la chaire catholique et du prêtre catholique, de cet homme qui a renoncé aux joies de la famille, mais qui les comprend si bien et que son sacrifice sauvegarde si admirablement ? On voudrait toujours citer, et cela ne vaut-il pas mieux qu'une froide analyse ? Dans sa conférence sur le devoir de respecter l'Église, dont nous venons de citer une page, après avoir indiqué les trois motifs de ce respect, la maternité de l'Église, la divine institution de l'Église, la grandeur de son histoire, le P. Félix apporte un

quatrième motif, la hiérarchie catholique, et montant de degré en degré, jusqu'au sommet de cette magnifique pyramide, du prêtre à l'évêque, de l'évêque au Pape, il s'écrie :

Est-ce tout, messieurs? Vous ai-je dit tout ce que dans la sainte hiérarchie catholique nous avons à respecter? Oh! non, pas encore. Oh! oui, respectons dans nos évêques les princes de l'Église, les pasteurs et les pères de nos âmes; mais surtout, respect pour Celui qui apparaît au plus haut sommet de ces grandeurs sacerdotales et hiérarchiques, comme la tête divine de l'Église notre mère; respect à Celui que le Christ a fait le fondement de ce grand et vivant édifice, et qui demeure à jamais le centre d'où l'universelle harmonie doit se répandre dans tout l'edifice; respect à Celui que le concile de Florence a proclamé le *Docteur* et le *Père* de tous les chrétiens; le *Pasteur* universel, le *Vicaire* de Jésus-Christ, et que bientôt le concile du Vatican va proclamer l'infaillible oracle de la vérité; respect à Celui que le Christ a fait, dans l'humanité, la plus complète représentation de lui-même sur la terre! Et aujourd'hui, respect à Pie IX, dont la grande et douce majesté apparaît au sommet de l'Église; à Pie IX, placé au plus haut lieu qu'un homme puisse occuper sur la terre; à Pie IX, qui demeurera dans l'histoire comme la plus grande figure de ce siècle, et qui porte, sous nos yeux, la plus brillante couronne de respect qui se puisse poser sur le front d'un homme!

Il faut bien s'arrêter avec le regret de quitter sitôt ces belles pages tout enflammées de l'amour de l'Église et de la vérité, mais avec la confiance que citer davantage serait inutile, puisqu'il n'est pas un de nos lecteurs qui ne veuille lire dans leur intégrité ces belles conférences et qui ne les ait bientôt sous les yeux. Il ne nous reste plus qu'à remercier le R. P. Félix d'avoir bien voulu répondre au désir qui lui avait été exprimé, de faire revivre par l'impression la retraite de Notre-Dame de 1870. Maintenant que nous ne pouvons plus l'entendre, il nous est doux d'écouter l'écho de cette voix apostolique qui peut ainsi s'étendre encore plus loin. Certes, nous ne dirons pas : *Defunctus adhuc loquitur*, car nous espérons bien encore entendre cette voix dont les accents ont remué tant de cœurs et éclairé tant d'intelligences; nous dirons seulement : *Longinquus adhuc loquitur*, et il nous sera bien permis d'émettre le vœu que la chaire de Notre-Dame nous le montre encore plus d'une fois entouré de cet auditoire sympathique et empressé qui le suit jusqu'à l'autel, pour recevoir de sa main la nourriture divine, après avoir reçu de sa bouche la doctrine de la divine vérité.

J. Chantrel.

---

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

1. — **Pensées chrétiennes sur les événements**, par Mgr Landriot, archevêque de Reims; nouvelle édition, chez V. Palmé, 1872. In-12 de VIII-132 p. — Au milieu des grandes calamités, on sent le besoin d'entendre des paroles consolantes et de pouvoir se livrer à l'espérance de la fin des maux qu'on endure. C'est à ce besoin des âmes que répondent les trois discours prononcés par Mgr Landriot les 3ᵉ et 4ᵉ dimanche de l'Avent de 1870 et le 8 octobre 1871, et ç'a été une très-heureuse pensée de les réunir en un volume, et d'en porter ainsi les leçons et les espérances au-delà des limites du diocèse de Reims. Inutile d'ajouter que c'est un livre de tout point recommandable et dont la lecture fortifiante pourra relever plus d'une âme abattue.

2. — **Avis à messieurs les conseillers généraux et municipaux**, par Mgr Freppel, évêque d'Angers; Paris, chez V. Palmé, 1872. In-12 de IV-48 pages. — Nous nous contenterons d'annoncer cette brochure, que recommandent suffisamment le nom de son auteur et la gravité des questions qui y sont traitées sous ces deux titres: Observations sur la suppression des lettres d'obédience; Observations sur la suppression de toute subvention au clergé paroissial et aux écoles congréganistes. C'est une éloquente et vigoureuse défense de l'enseignement religieux.

3. — **L'Année de Marie**, ou exercices de piété en l'honneur de l'auguste Mère de Dieu, contenant pour tous les jours de l'année un *calendrier historial*, des *réflexions pratiques*, *aspirations*, et pour chaque mois un *entretien*, d'après le manuscrit d'un moine bénédictin de l'année 1745, et mis au jour par M. l'abbé L.-H. Beaulieu; ouvrage approuvé par Mgr l'évêque du Mans; Paris, chez Vaton, frères, 1870. 4 vol. in-18 d'environ 500 à 550 p. chacun. — Le titre très-développé qui vient d'être reproduit, le sujet de l'ouvrage et l'approbation de Mgr l'évêque du Mans en indiquent la valeur. C'est véritablement l'*Année de Marie*, une année passée avec la sainte Vierge, jour par jour, dans les pensées et les pratiques de la piété chrétienne. Chaque volume renferme les méditations appropriées à un trimestre, et l'auteur a eu soin de faire coïncider autant que possible les réflexions qu'il suggère au lecteur, l'étude qu'il fait des vertus de la sainte Vierge et de sa toute-puissante intercession auprès de Dieu, avec les mystères dont l'Eglise rappelle les souvenirs et les fêtes qu'elle célèbre. C'est ainsi, par exemple, que le second jour d'octobre montre que Marie a eu deux anges gardiens, dont l'auteur fait connaître les fonctions, que le premier jour de novembre traite du bonheur éternel dont jouissent dans le ciel les serviteurs de la sainte Vierge, etc. L'*Année de Marie* fera les délices des personnes pieuses; le clergé y trouvera d'excellentes considérations sur la sainte Vierge. M. l'abbé Beaulieu a eu une très-heureuse pensée, quand il a édité cet ouvrage, qui contribuera pour sa bonne part à augmenter envers la Vierge la dévotion et la confiance, gages de salut individuel et social.

4. — **La stigmatisée de Bois-d'Haine**, par Mgr ***; Paris, chez C. Dillet, 1871. In-18 de VIII-52 pages. — Dans un temps où l'on ne croit plus au surnaturel divin, et qui paraît être livré au surnaturel diabolique, c'est une chose fort utile de faire connaître les manifestations extraordinaires de la puissance divine, telles que celle qui fait aujourd'hui l'admiration des bons catholiques et l'étonnement des incrédules dans une petite localité de la Belgique, Bois-d'Haine, entre Mons et Charleroi. Là, une jeune fille reproduit dans son corps les stigmates de la Passion du Sauveur et vit d'une vie extatique que la science est impuissante à expliquer d'après les lois de la nature. Le simple récit que donne de ces faits merveilleux le prêtre français, auteur du livre dont on reproduit plus haut le titre, contribuera à éclairer les esprits qui se refusent à croire au surnaturel, il édifiera les autres; c'est un bon petit livre à propager.

5. — **Explication par demandes et par réponses du catéchisme à l'usage du diocèse de Beauvais**, pouvant servir pour tous les diocèses de France, par l'abbé Bontemps, aumônier à Senlis; Beauvais, chez D. Pere, 1866. In-12 de 258 pages. — Excellent petit livre, « fruit de l'expérience

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*, sans préjudice des articles plus développés qui pourront être consacrés aux ouvrages les plus importants.

et du zèle », comme le dit Mgr l'évêque de Beauvais dans son approbation, et qui ne peut qu'être très-utile aux catéchistes et aux enfants qu'ils instruisent. C'est un résumé très-simple, très-clair et très-pratique de la doctrine chrétienne, tel qu'il serait à désirer que les familles catholiques prissent l'habitude d'en lire quelques pages chaque jour, en même temps que la Vie des saints.

6. — **La Nouvelle-Calédonie** (*côte orientale*), par Jules Garnier; ouvrage enrichi de quatre gravures et d'une carte spéciale; Paris, chez H. Plon, 1871. In-12 de 364 pages. — Intéressant comme le sont ordinairement tous les livres de voyages dans des pays peu connus et dont les habitants ont des mœurs très-différentes des nôtres, celui-ci l'est encore par le mérite des récits et des descriptions et par l'importance que les événements récents vont donner à la Nouvelle-Calédonie Nous regrettons seulement que quelques passages ne permettent pas de le mettre en toutes les mains : 10 pages peut-être, et une gravure de moins, et nous n'aurions aucune réserve a faire sur cet ouvrage, qui contient des renseignements utiles sur une colonie qui n'a pas moins de deux millions d'hectares de superficie, et qui pourrait nourrir facilement deux millions d'habitants.

7. — **Souvenirs des voyages du comte de Chambord en Italie, en Allemagne et dans les Etats d'Autriche de 1839 à 1843**, par le comte de Locmaria; Paris, chez Putois-Cretté, 1872. In-12 de IV-436 pages. — Deux éditions épuisées de ce livre en disent assez l'intérêt. L'auteur, qui accompagnait l'illustre voyageur, a pu étudier avec lui les mœurs, les institutions, l'histoire et la statistique générale des pays que visitait le prince pour compléter son éducation; il a fait plus, il a étudié le prince lui-même, et ce n'est point là la partie la moins intéressante de son livre. Les hommes d'Etat, les personnages importants des divers pays visités à l'époque du voyage, revivent aussi dans ces *souvenirs*, et on aime à les revoir en même temps qu'on étudie avec l'auteur les institutions et la situation politique des peuples dans ces années déjà loin de nous, où la question d'Orient préoccupait si vivement les esprits. Les lecteurs âgés verront se raviver leurs souvenirs avec ceux de M. de Locmaria, les jeunes lecteurs trouveront dans ce livre, outre des récits très-intéressants, d'excellentes notions de géographie politique et d'histoire contemporaine.

8. — **Storia della setta Anticristiana** (Histoire de la secte antichrétienne), par J.-E. de Camille; Florence, chez l'auteur, 1871. 2 vol. in-12 de 322 et 462 pages. — Nous ne voulons pas tarder à annoncer cet ouvrage qui vient de paraître en italien, et dont nous voudrions voir une traduction française. Nous y reviendrons d'ailleurs pour en faire connaître tout le mérite, et nous comptons en donner quelques extraits qui en montreront toute l'importance. L'illustre Mgr de Ketteler, évêque de Mayence, a écrit ces lignes dans ses *considérations* sur les grands problèmes de notre époque : « Un ouvrage vraiment scientifique sur la franc-maçonnerie satisferait à une des plus hautes nécessités de notre époque; un livre qui ferait connaître l'origine, l'histoire, la nature, les pratiques, les symboles, la situation de la franc-maçonnerie et son influence sur les Etats modernes, aurait un mérite inappréciable. » Ce livre existe maintenant, c'est celui de M. de Camille, dont nous recommandons dès aujourd'hui la lecture à ceux qui connaissent la langue italienne.

9. — **L'Eglise de Paris sous la Commune**, (Persécutions et martyrs,) par A. Rastoul; chez C. Dillet, 1871. In-12 de IV-388 pages.

10. — **Paris brûlé par la Commune**, ouvrage illustré de 12 gravures, par Louis Enault; chez H. Plon, 1871. In-12 de VIII-316 pages.

Ces deux ouvrages se complètent; tous deux font l'histoire de Paris sous la Commune; mais M. Rastoul s'occupe surtout de ce qui intéresse la religion et les catholiques et trace le tableau fidèle et complet des actes dont l'Eglise de Paris a eu à souffrir; M. Enault s'attache plus particulièrement aux côtés pittoresques et dramatiques de ces jours horribles, et à la description des ruines accumulées en si peu d'heures. M. Rastoul, en rappelant des souvenirs à la fois tristes et glorieux, a voulu écrire, et il a réussi, un volume qui console et édifie; M. Enault a surtout songé à exciter l'horreur pour les exécrables forfaits qui viennent d'épouvanter le monde Le premier a écrit l'une des belles pages de l'histoire de l'Eglise catholique et spécialement de l'Eglise de Paris; M. Enault a peint l'une des plus sinistres périodes de l'histoire de notre pays et de la révolution : simple et touchant récit d'un côté, peinture indignée et quelquefois déclamatoire de l'autre, tels sont ces deux livres, qui offrent l'un et l'autre un grand intérêt.

B. PH.

---

*Le gérant* : PUTOIS-CRETTÉ.

LES

# ANNALES CATHOLIQUES

## LA FRANCE CATHOLIQUE EN 1871

L'année 1871 a été pour l'Église de France une période de souffrances et de triomphes, de douloureuses angoisses et de gloire immortelle. A-t-elle, pendant cette terrible année, gagné ou perdu du terrain dans les âmes? La situation permet-elle plus d'espérances que de craintes? A-t-elle marché vers un réveil de la foi, qui serait le plus heureux signe d'un salut prochain? A-t-elle, malgré ses efforts, ses vertus, ses combats sanglants et glorieux, reculé dans son influence sur les esprits et sur les cœurs? Ce sont là des questions dont la solution demanderait de longues études, une minutieuse enquête; mais il nous semble que quelques considérations peuvent la faire pressentir, et que des faits incontestables viennent, avec l'expérience de l'histoire, confirmer ce pressentiment.

Disons-le tout de suite : nous croyons que le gain est plus grand que la perte.

Qu'est-ce que l'Église a perdu? Nous ne voyons pas qu'aucun bon catholique se soit éloigné de la pratique de la religion, et nous voyons que les événements accomplis depuis dix-huit mois ont montré à tous ceux qui avaient conservé la foi, le doigt de Dieu si visible, que cette foi n'a pu devenir que plus vive et plus active.

Sans doute, les méchants, ceux qui étaient déjà les ennemis déclarés de l'Église, les sophistes et les corrompus, sont devenus, à ce qu'il paraît, plus méchants encore, plus acharnés, plus hostiles à la foi, plus corrompus. La séparation s'est faite avec plus d'éclat : pendant que les uns reviennent à la vie, les autres se précipitent à la mort; il s'est fait comme un jugement, image de ce jugement suprême qui séparera pour toujours les habitants des deux Cités, la cité divine et la cité diabolique.

Est-ce là une perte pour l'Église? L'impiété qui se démasque cesse d'être aussi dangereuse; l'impiété qui produit toutes ses conséquences révolte ce qui reste encore d'honnêteté dans les cœurs et

ces affreuses conséquences commencent à ébranler les principes qui les produisent.

D'un autre côté, que de nouvelles lumières répandues par les événements d'abord, et par la conduite des catholiques, des vrais catholiques. Où a-t-on trouvé de meilleurs soldats que dans ces zouaves pontificaux, dans cette brave jeunesse que sa foi avait conduite à la défense des droits du Pape, et que sa foi a rendu intrépide jusqu'à la mort devant un ennemi dix fois, vingt fois supérieur en nombre et en force? Où-a-on trouvé plus de dévouement que dans les hommes de foi, que dans ces femmes chrétiennes, que dans ces religieux, dans ces jésuites, ces dominicains, ces frères des Écoles chrétiennes, dans ces religieuses, sœurs de Charité et autres, dans ce clergé, au patriotisme duquel l'ennemi lui-même rendait le moins suspect hommage en le regardant comme l'un des plus grands obstacles à ses victoires, dans cet épiscopat, en un mot, dont la parole relevait les courages, dont la constance soutenait pour ainsi dire l'édifice croulant de la patrie, et qui savait, fidèle au devoir jusqu'à la mort, tomber sous les balles impies plutôt que de commettre un acte de faiblesse?

On peut s'effrayer des cris que pousse l'enfer, s'effrayer de la corruption qui s'étale encore avec une cynique impudence, s'effrayer surtout de cette espèce d'engourdissement mortel dans lequel les masses paraissent se complaire; mais s'il est vrai que Dieu envoie des pasteurs infidèles aux peuples qu'il abandonne, n'est-il pas vrai aussi qu'il montre sa volonté de le sauver en leur en envoyant de bons? Or, qu'avons-nous vu, et que se passe-t-il sous nos yeux?

Nous avons vu les bons catholiques et les pasteurs fidèles au devoir, intrépides dans la foi, intrépides dans les tourments. Nous avons vu nos prêtres, nos religieux, nos religieuses affronter le feu sur les champs de bataille pour sauver les blessés, pour consoler les mourants; nous avons vu le clergé de Paris rester à son poste pendant des jours dont les horreurs ont surpassé les plus mauvais jours de notre histoire; nous avons vu tomber sous des balles sacriléges et impies l'archevêque de Paris, des jésuites, des dominicains, des prêtres, tous offrant leur vie pour le salut de la patrie et le triomphe de l'Église.

Et que voyons-nous? Nos temples sont fréquentés par une foule chaque jour croissante, l'Assemblée nationale a décrété des prières publiques, notre épiscopat est admirable, nos prêtres sont dignes de nos évêques, nos religieux, nos religieuses poursuivent avec ardeur leurs œuvres de zèle et de charité, malgré les difficultés, les insultes et les outrages, et la faveur populaire leur est fidèle, mal-

gré tant de calomnies et de persécutions ; nous voyons que l'œuvre des corrupteurs n'avance pas autant qu'ils le désireraient. La religion est attaquée de toutes parts, c'est vrai ; mais ce qui est aussi vrai, c'est que de toutes parts elle est défendue, c'est que le courage des bons s'accroît et que l'on voit des signes de réveil parmi les indifférents.

Enfin, si les masses démoralisées par les mauvaises doctrines et par la débauche paraissent s'éloigner de plus en plus de la religion, si les masses indifférentes tardent à s'ébranler pour revenir au bien et à la vérité, n'est-il pas consolant de voir que les classes élevées, que les esprits éclairés qui, à la longue, entraînent le reste, commencent à voir mieux les causes de nos désastres et rendent publiquement à l'Église des témoignages qui porteront leurs fruits ?

Dernièrement, c'était M. Rousse, bâtonnier des avocats de Paris, qui prononçait, à la rentrée du barreau, un discours dans lequel, s'élevant bien au-dessus des horizons vulgaires de ces discours d'usage, montrait les tristes influences du manque de foi religieuse sur la conduite et même sur le talent des avocats qui se laissent aller aux errements d'un siècle sans principes de saine morale ; presque en même temps, c'était M. Renan, le trop fameux auteur de la *Vie de Jésus*, qui, sans vouloir encore remonter à la vraie cause, constatait au moins l'abaissement de la France, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, depuis que les principes nouveaux qui sont des principes de révolte contre toute autorité divine et humaine, dominent notre société moderne et en dirigent les actes ; et, dans la dernière séance solennelle de l'Académie française, c'était le nouvel académicien, M. X. Marmier, qui flétrissait l'impiété de *Lucrèce*, et M. Cuvillier-Fleury, chargé de répondre au récipiendaire, qui faisait entendre ces nobles paroles :

« Les nations, si elles ne sont pas à jamais condamnées, ainsi que la Rome de Tibère et de Domitien, se rachètent toujours par quelque contraste que permet la justice de Dieu. Abattues, elles se relèvent. Brisées et meurtries, la main d'un grand citoyen guérit leurs plaies sanglantes. Corrompues, il sort de leur corruption même je ne sais quelle protestation amère et indignée qui sauve l'honneur...

« Rien n'est simple dans l'histoire de l'humanité. Le crime lui-même a son revers éclatant dans la vertu intrépide de ses victimes. Galérius, le bourreau des chrétiens, sur son trône d'or, Maillard, sous son guichet sombre, l'assassin de la Roquette, les pieds dans le sang, font encore plus de prosélytes à Dieu que de martyrs. C'est par là que l'humanité se rachète...

« Écoutez ce prêtre qui va mourir. Il a vingt-cinq ans. Il passait dans la rue. Son costume religieux, aperçu par quelques fanatiques, les a

frappés d'une rage subite. Il est arrêté, jeté dans un cachot. Il est perdu... Voici la nuit; un faible rayon de lumière pénètre à peine dans sa prison. Il veille et se recueille. Aucun de ses compagnons de captivité n'a senti son courage défaillir; tous sont résignés, quelques-uns sont tristes. Le jeune prêtre triomphe... Dieu l'a jugé digne de mourir... son cœur déborde de reconnaissance... Il écrit :

« ... Vous avez vu sans doute les discours prononcés à l'Hôtel-de-
« Ville à la suite du renversement de la colonne Vendôme. Les journaux
« auront reproduit cela en province. Nos pauvres familles doivent être
« épouvantées. Ce sont elles qui sont à plaindre et non pas nous. Pour
« nous, la Commune, sans qu'elle s'en doute, nous a fait tressaillir d'es-
« pérance avec ses menaces. Serait-il donc possible qu'au commence-
« ment de notre vie Dieu nous tînt quittes du reste, et que nous fus-
« sions jugés dignes de lui rendre ce témoignage du sang, plus fécond
« que l'emploi de mille vies?... Heureux le jour où nous verrons ces
« choses, si jamais elles nous arrivent! Je n'y puis penser sans larmes
« dans les yeux...

« *Signé* : Paul SEIGNEURET. »

« Voilà, monsieur, quand un peuple n'est pas voué à la dégradation sans merci, ce qui le rachète et ce qui le sauve.

« Ce jeune séminariste qui confesse, à deux pas du chemin de ronde, l'immortalité de son âme; ce glorieux maréchal qui, blessé grièvement, se hâte de guérir pour se retrouver à la bataille de l'ordre sous le drapeau du droit; ce soldat qui meurt sur le rempart, obscur et résigné; ces fils de famille, ces paysans, ces ouvriers, ces riches et ces pauvres, tous accourus sous les couleurs nationales pour s'associer à l'effort commun et prendre leur part du malheur public, voilà, monsieur, les contre-poids de cet abaissement où les nations semblent par moments précipitées sans retour.

« C'est ainsi que se rétablira le niveau solide où notre chère France sera désormais, non l'effroi du monde, mais le précurseur attrayant et toujours suivi de la civilisation chrétienne. »

Nous nous arrêtons ici : toute l'année 1871 se trouve résumée dans ces paroles, avec ses hontes et ses gloires, avec ses crimes et ses vertus, avec ses impiétés qui conseillent le désespoir, avec ses dévouements qui commandent l'espérance.

J. CHANTREL.

---

# NOUVELLES RELIGIEUSES (1)

## ROME ET L'ITALIE

C'est vers Rome aujourd'hui que se portent tous les regards : là se trouve le guide infaillible des intelligences et des consciences, là se trouve le vicaire de Jésus-Christ, et le vicaire de Jésus-Christ est captif : cette captivité explique les angoisses universelles, car il est impossible que le monde soit tranquille, que les sociétés prospèrent, lorsque le roi des âmes est privé de sa liberté, et qu'un pareil attentat reste impuni.

Les Romains témoignent chaque jour qu'ils n'ont pas accepté la doctrine des faits accomplis : le 27 novembre, jour de l'ouverture du parlement italien, l'élite de la société romaine se rendit au Vatican pour témoigner de sa fidélité et de son dévouement ; tous les jours des députations, tantôt de la noblesse, tantôt du peuple et des diverses paroisses de Rome, tantôt des écoles, tantôt des dames romaines, viennent se présenter à Pie IX, qui fait entendre à tous des paroles de foi et de confiance, et qui donne les plus salutaires conseils pour la conduite au milieu des circonstances présentes.

Ces paroles du Saint-Père doivent être recueillies avec soin : elles éclairent et consolent, elles affermissent les courages et enflamment les cœurs.

Ainsi, le dimanche 11 décembre, Pie IX disait aux quinze cents Romaines du peuple transtéverin réunies autour de lui :

« J'éprouve une grande consolation en voyant devant moi cette foule choisie d'excellentes Romaines. Vous vous plaignez des conditions présentes, mais il faut vénérer les desseins de Dieu et se résigner à sa volonté sainte. Aujourd'hui, dans l'Évangile, l'Église nous rappelle que saint Jean-Baptiste, mis en prison par Hérode auquel il reprochait les crimes de ce roi, recevait la visite de ses disciples. C'était une prison vaste où l'on pouvoit le voir et l'entendre, une prison semblable à la mienne, mais dont je ne saurais sortir sans exposer ma dignité à de graves dommages et sans manquer aux devoirs que cette dignité m'im-

(1) C'est seulement à partir du 1er janvier 1872 que nous suivrons le plus complétement possible le mouvement religieux; les deux numéros de ce mois de décembre sont seulement, comme nous l'avons dit dans notre prospectus, une espèce d'*Introduction* aux *Annales catholiques;* ce qu'on trouvera ici sous la rubrique *Nouvelles religieuses* doit donc être considéré surtout comme un exemple de la marche que nous nous proposons de suivre dans la revue hebdomadaire des faits qui intéressent la religion.

pose. Vous êtes donc venues me trouver aussi. Certes, je suis loin de pouvoir ou de vouloir me comparer à ce grand prophète, qui prépara les voies au Seigneur; mais il m'est permis d'appliquer au temps présent ce que Dieu dit aux disciples de Jean. Ils doutaient encore que Jésus fût vraiment le Messie, comme l'affirmait le précurseur. Or, celui-ci les ayant envoyés vers le Christ même, ils lui demandèrent : « Êtes-vous le Messie ou en attendons-nous un autre? » Et le Christ ne répondant pas directement par des affirmations verbales, mais par des faits, plus éloquents que les paroles, leur dit : « Les aveugles voient, les boi-« teux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les « morts ressuscitent et l'Évangile est annoncée aux pauvres. »

« Ces miracles d'autrefois ne se produisent point aujourd'hui, dira-t-on, mais Dieu ne vous a point abandonnés pour cela, pas plus qu'il n'a abandonné notre Rome, capitale du monde catholique. Nous avons d'autres miracles aussi grands et même plus grands dans un ordre supérieur. N'est-ce point un miracle que ce zèle pour le bien qui enflamme tant de fidèles de toute classe, au milieu des triomphes de l'impiété, maîtresse absolue? N'est-ce point un miracle que cette fréquentation universelle des sacrements, qui s'est renouvelée aussi le jour de l'Immaculée-Conception de Marie? Et ces pieuses unions qui se consacrent à tant de bonnes œuvres, et ces écoles qui s'opposent à l'erreur et à l'impiété pour sauver de la contagion les âmes de vos enfants, dont vous me parliez tout à l'heure? (*Ici une émotion profonde s'empare de toutes ces femmes. Leur visage est inondé de larmes. C'est une scène qu'on ne peut décrire.*)

« Oui, cet accord généreux et unanime des bons pour résister aux efforts de l'impiété est un vrai don de Dieu, un vrai prodige que vous devez au Seigneur.

« Maintenant vous me demandez quand viendra l'heure de la délivrance?

« Il ne nous appartient pas, filles très-chères, de la fixer. Cela regarde Dieu seul. Mais nous savons que la prière hâtera cette heure, parce que la prière trouve toujours le chemin du Ciel. Priez donc, mes filles, afin d'abréger les tribulations de l'Église et les vôtres, Dieu tout-puissant y mettra un terme. En attendant, je vous bénis de tout cœur. Je bénis vos corps, que le Seigneur les maintienne en santé; je bénis vos âmes, qu'il les emplisse de sa grâce; je bénis vos affaires et vos négoces, qu'il les rende prospères; je bénis vos enfants et vos familles, qu'il les rende pour vous une source de consolation. Que cette bénédiction, enfin, vous accompagne dans la vie et vous ouvre les portes du paradis! *Benedictio Dei*, etc. »

Le dimanche suivant, c'était une foule nombreuse qui remplissait la vaste salle du Consistoire, et le marquis Antici-Mattei, l'ancien Sénateur de Rome, lisait une adresse qui exprimait avec une grande énergie l'amour des fidèles pour Pie IX et leur attachement invio-

lable à ses droits sacrés, en même temps qu'une grande confiance dans l'avénement du jour qui fera éclater la justice, la réparation et le complet triomphe. Pie IX répondit à cette adresse :

« Les sentiments que m'exprime le marquis Antici au nom de vous tous qui êtes ici sont justes, et je sais combien grande est votre affection. Laissez-moi donc vous dire quelques paroles familières, telles que me les suggère l'Évangile de ce jour. Les Pharisiens, afin de voir saint Jean-Baptiste, s'en allèrent dans le désert et ils lui dirent : *Tu quis es?* Je ne suis pas Jean-Baptiste, je ne me tiens pas dans le désert, et je ne suis pas emprisonné dans le sens ordinaire du mot, c'est-à-dire que je n'ai à mes portes ni geôliers ni gardiens; mais je suis emprisonné moralement, car il me serait impossible de sortir sans voir offenser ma personne et ma dignité. S'ils insultent déjà un simple prêtre, combien plus le feraient-ils pour moi ! Non, je ne suis pas Jean-Baptiste, mais je puis dire néanmoins ce qu'il disait de lui-même. *Ego sum vox*, je suis la voix. La voix et la plume, voilà ce qui m'est resté : la plume pour parler au monde au moyen de l'écriture, la voix pour m'adresser par ce moyen naturel aux Romains fidèles. Oui, je le puis dire encore, je suis la voix, car, bien indigne, je suis le vicaire de Jésus-Christ, et cette voix qui va à vos oreilles, c'est la voix de celui qui, sur la terre, représente Jésus-Christ.

« C'est elle aujourd'hui qui va vous donner un conseil très-pressant. Gardez bien vos enfants de la corruption du monde méchant, sauvez-les de cette peste qui pénètre trop avant, même parmi nous. Nos ennemis voudraient leur enlever le trésor de la foi. et il n'est pas de moyen dont ils ne se servent pour cela. Je sais que, même dans cette ville, ils ont ouvert des écoles et dressé des chaires d'erreur. On me dit qu'ils gagnent le petit peuple au moyen de l'argent. Et à ce sujet l'on m'a raconté un fait qui m'a grandement consolé. Dans une de ces écoles, où se devait enseigner l'erreur, quelques personnes de sens excellent résolurent d'aller entendre ce que disait le maître. Et lui, croyant qu'elles étaient venues pour suivre ses doctrines, répandit tout le venin dont le cœur de ces hommes est plein : *Sepulcrum patens est guttur eorum.* Or, voici qu'au plus beau moment et à l'instant où il espérait avoir complétement séduit ses auditeurs, ils commencèrent à soulever des objections fort sérieuses. Sur quoi portaient-elles? Je ne sais plus. Mais je sais que le pauvre maître, se voyant confondu et ne sachant que répondre, dit à ses autres auditeurs : « Messieurs, ceux-ci sont venus pour vous sé« duire et vous entraîner dans l'erreur, c'est pourquoi ne les écoutez « pas. » Et ramassant ses robes, il s'en alla. On m'a conté d'autres faits du même genre, montrant que plusieurs fois l'erreur a été de la sorte confondue par la vérité.

« Mais vous avez eu raison de dire qu'il y a des motifs de craindre, quand on voit que tout tend à corrompre les esprits et les cœurs. C'est pour cela que je vous recommande vivement de nouveau cette

chère jeunesse. Pour le reste, puisse le Seigneur exaucer vos vœux et nous accorder de voir Rome ramenée à sa liberté, afin que sur le parcours de ses rues nous revoyions encore ces actes de piété qui nous édifiaient tant, afin qu'il donne à Rome de revoir le Pape, et au Pape de la revoir, afin que cessent tant de scandales et tant d'iniquités, et que la justice, la religion et la loi de Dieu reprennent leur empire.

« Supplions dévotement Celui qui tient les balances de la justice, afin que ce jour se lève. En attendant, je vous bénis de tout mon cœur, vous tous, vos femmes, vos enfants, vos parents et vos affaires. Puisse le Seigneur vous rendre tous dignes de voir le triomphe de son Eglise. »

Le vendredi précédent, 15 décembre, c'était aux colléges étrangers, présidés par leurs recteurs, et présentés par le R. P. Semerenko, recteur du collége polonais, qui lut l'adresse au nom de ses collègues, que Pie IX adressait ces paroles :

« L'Eglise a été persécutée depuis sa naissance. Elle avait trouvé la société incrédule, ignorante, remplie de vices, et elle la ramenait sur le chemin de la justice, de la vérité et de la sainteté. Mais cela ne pouvait se faire sans résistance, et c'est pourquoi, dès lors, commencèrent les persécutions. Il y a peu de temps, en lisant l'ouvrage d'un savant, qui n'est pas italien, je me suis convaincu que la persécution présente est de beaucoup la plus terrible de celles que l'Eglise a subies par le passé. Voulez-vous en connaître la raison? *Filioli mei, levate oculos vestros in circuitu.* Levez les yeux, mes chers enfants, et regardez tout autour de vous. Regardez la société, voyez ce qu'elle est, et vous trouverez qu'elle est, non pas *aveugle*, comme la société ancienne, mais *apostate.* Et c'est pourquoi il lui est bien plus difficile de prêter l'oreille à la voix de Dieu et de l'Eglise, parce que de tous les pécheurs, l'apostat est le plus réprouvé aux yeux de Dieu. Que s'il en est ainsi, si ceux qui gouvernent la société sont dans la main de Satan, s'ils sont animés de haine contre Jésus-Christ même, voyez quelle force, quelle vigueur, quel zèle, quelle vie exemplaire et quelle solidité de doctrine il est nécessaire de montrer pour convertir ceux qui se laissent tromper aux illusions perfides que produit un tel état de la société.

« Et c'est pourquoi, mes chers enfants, je vous exhorte à vous montrer des ecclésiastiques de plus en plus fervents et chaque jour meilleurs, afin de confondre nos ennemis par la sainteté de notre vie, afin qu'ils se voient contraints de respecter cette vertu dans les prêtres, bien qu'ils en soient les ennemis. Persévérez donc dans la charité et dans le zèle, et préparez-vous à combattre les erreurs. Le bon Dieu mettra lui-même les idées dans votre esprit, les paroles sur vos lèvres, la force dans votre cœur, pour défendre les droits de Dieu et de l'Eglise si indignement outragés. C'est la méditation que je vous donne pour ce matin, et que Dieu, je l'espère, imprimera fortement dans vos âmes, afin qu'il fasse de vous de dignes prêtres de sa sainte Eglise.

« Pour vous obtenir ces grâces, que Dieu fasse descendre sur vous ces bénédictions qui illuminent l'esprit, excitent le courage et affermissent de plus en plus dans la prière, si nécessaire en toutes circonstances, mais surtout dans le temps présent.

« Que Dieu le Père vous bénisse avec sa toute-puissance, le Sauveur Jésus-Christ avec sa sagesse, et l'Esprit-Saint avec sa grâce, afin que vous puissiez remplir dignement les devoirs de votre saint ministère. »

C'est ainsi que Pie IX dit à tous les paroles les plus opportunes, et, en même temps, il pourvoit aux besoins des Églises d'Italie en leur envoyant des évêques remplis d'un véritable esprit apostolique. Il envoie ces évêques, ainsi qu'il le leur dit, comme des agneaux au milieu des loups, et ceux-ci partent intrépidement, sachant que les persécutions les attendent, préparés à tout souffrir, résolus à remplir leur devoir jusqu'au sacrifice de la vie. Au reste, les populations les accueillent avec une joie et une vénération qui montrent bien que la foi n'est pas morte en Italie, et que les masses populaires n'ont pas été aussi perverties que le feraient craindre les manœuvres et les cris de l'impiété.

## FRANCE.

En France, chaque jour qui s'écoule rappelle un funèbre anniversaire, et la religion préside aux touchantes cérémonies dont ces anniversaires sont l'occasion. Les évêques tiennent à y assister chaque fois qu'ils le peuvent, et ils font entendre des paroles qui relèvent les cœurs, raniment les espérances et glorifient justement le sacrifice de ceux qui sont tombés pour le salut de la patrie. Le 2 décembre, c'était à Champigny, où Mgr l'archevêque de Paris rappelait si à propos le souvenir des Machabées ; le 4 décembre, à Loigny, près de Patay, où Mgr l'évêque de Poitiers exaltait si éloquemment l'héroïque dévouement des zouaves pontificaux et de leurs compagnons; puis c'est à Monnaie, près de Tours, c'est à Nuits, c'est partout où de malheureux mais glorieux faits d'armes ont accumulé les ruines et les cadavres. Ce sont là des manifestations religieuses qui ont une grande importance : elles montrent que les populations comprennent d'où est venu le mal, où est le remède, et que la foi vit toujours au fond du cœur de cette nation, que les sophistes et les corrupteurs ont tant travaillé à perdre depuis un siècle.

---

## NOUVELLES DES DIOCÈSES

**Paris**. — Mgr Guibert, si longtemps attendu par l'Église veuve de Paris, a été solennellement installé au mois de novembre. Dès ses premières paroles, dès ses premiers actes, il a su gagner tous les cœurs: le clergé est heureux d'avoir à sa tête un pasteur plein de zèle, d'énergie et de dévouement; les fidèles saluent en lui avec confiance le successeur de ces glorieux évêques qui ont donné leur sang pour le salut de leur troupeau et pour l'accomplissement de leur devoir.

— Le 1er dimanche de l'Avent, le clergé de Saint-Sulpice a repris solennellement la liturgie romaine. C'était aller au-devant des désirs du prélat qui venait de dire à son clergé qu'il faut avant tout s'attacher à Rome, et que, sans Rome, c'est la mort.

— En même temps venait à Mgr Guibert une grande consolation. M. l'abbé Gratry, retenu en Suisse par la maladie, lui écrivait de Montreux, canton de Vaud, le 25 septembre :

« Monseigneur, si je n'étais fort malade et incapable d'écrire une lettre, je vous aurais déjà, depuis bien des jours, adressé mon hommage de bienvenue. Je veux du moins aujourd'hui, Monseigneur, vous dire simplement ce qui, ce me semble, n'avait même pas besoin d'être dit, savoir que j'accepte, comme tous mes frères dans le sacerdoce, les décrets du concile du Vatican. Tout ce que, sur ce sujet, avant la décision, j'ai pu écrire de contraire aux décrets, je l'efface. Veuillez, Monseigneur, m'envoyer votre bénédiction. »

Mgr Guibert a répondu, le 8 décembre :

« Mon cher abbé,

« La lettre, brève mais significative, que vous m'adressez de votre lit de souffrance, m'édifie beaucoup et me console. Je vous connaissais assez pour n'avoir jamais douté de votre entière docilité envers les décisions de l'Église. Cette soumission est la gloire et la véritable grandeur du prêtre et de l'évêque; c'est aussi la seule sécurité de conscience.

« Vous avez beaucoup écrit pour la défense de la vérité; mais vous rendez à l'Eglise un plus grand service en *effaçant* les dernières pages tracées par votre main, que lorsque de la même main vous écriviez ces livres si utiles et si éloquents qui ont affermi la foi dans un si grand nombre d'âmes

« Par ces nobles et généreux exemples, nous mettons notre conduite d'accord avec nos convictions, et nous prouvons au monde que nous sommes sincères lorsque nous soutenons que la lumière de la foi est supérieure à la lumière de notre faible et vacillante raison.

« Je fais des vœux bien ardents pour le rétablissement de votre santé, afin que vous puissiez continuer à défendre la cause de la religion avec le talent qui vous distingue et la nouvelle autorité que vous donne l'acte si honorable de soumission que vous venez d'accomplir.

« Je vous bénis de tout mon cœur, mon cher abbé, et vous renouvelle l'assurance de mes sentiments les plus affectueux.

« † J. Hipp., archevêque de Paris. »

— Le dimanche 17, en l'église des Jésuites, rue de Sèvres, a été célébré un service funèbre pour les âmes des élèves des Jésuites de Saint-Clément de Metz et de Sainte-Geneviève de Paris, morts pendant la dernière guerre. L'assistance était nombreuse. On y remarquait des élèves de l'Ecole polytechnique, de Saint-Cyr, de l'Ecole d'état-major, des aides de camp et des officiers de toutes armes, tous anciens élèves des PP. Jésuites et camarades de ceux qui ne sont plus.

Après la messe, M. Duquesnay, évêque nommé de Limoges, a pris la parole. Rappelant le texte célèbre des Machabées qui chante le bonheur de ceux qui sont morts plutôt que de survivre à l'abaissement de la patrie, M. Duquesnay a raconté, dans une émouvante allocution, le dévouement des héros dont la France doit garder le souvenir. Ayant appris à aimer Dieu, Ils savaient comment on doit mourir. Aussi n'ont-ils pas épargné leur sang. Cette race patriotique a fourni, pour deux écoles seulement, cent morts, chiffre glorieux, et deux cents blessés.

La décoration militaire a marqué

noblement cent autres des jeunes gens que les PP. Jésuites avaient si bien élevés pour l'Eglise et pour la patrie. « Ce furent, a dit admirablement M. Duquesnay, les soldats de la France contre la révolution. Ils doivent rester nos modèles, car la guerre n'est point finie. Pour cette guerre, messieurs, comme pour la prochaine revanche, nous comptons sur Dieu et sur vous. »

— Par les soins du chapitre métropolitain de Paris, sur le mur du chemin de ronde de la prison de la Roquette va être placée une plaque commémorative en l'honneur de Mgr Darboy et de M. l'abbé Deguerry.

Par ordre de l'autorité judiciaire, la cellule où se sont écoulés les derniers jours de l'archevêque martyr ne doit plus être souillée par les coupables de l'avenir; elle restera comme une sorte de chapelle expiatoire dans la prison. Dans le mur du fond — faisant face à la porte guichetée — sera scellé un bloc de marbre noir portant en inscription le nom du prélat assassiné, la date de son entrée dans la prison et l'heure du crime. Aux anniversaires de la fatale journée, une messe basse sera célébrée et le public sera admis en pieux pèlerinage.

L'autorité a également décidé que les cellules des autres otages victimes des fureurs de la Commune ne recevraient plus à l'avenir de prisonniers. Elles seront conservées telles qu'elles se trouvaient au moment où les illustres otages en sortirent pour aller à la mort.

— A l'ordination de Noël qui vient d'avoir lieu, le nombre total des ordinands était de 76, savoir : 18 prêtres, dont 7 pour Paris; 16 diacres, dont 6 pour Paris; 12 sous-diacres, dont 3 pour Paris ; 19 minorés, dont 3 pour Paris; 11 tonsurés, dont 5 pour Paris. L'ordination a été faite par Mgr l'archevêque.

Le lendemain dimanche, la grand'-messe a été chantée, dans l'église Saint-Sulpice, par M. Delfau, qui fut, on le sait, un des sept otages que le séminaire de Saint-Sulpice eut l'honneur de donner à la Commune. M. Delfau a désiré, dans ce moment solennel de la première messe, être assisté à l'autel par ses compagnons de captivité, M. Barbequot comme diacre, M. Déchellette sous-diacre. MM. Gard, Raynal et Guitton ont rempli les autres fonctions sacrées. Le septième, qui avait si généreusement prié Dieu qu'il *lui fût permis de servir l'Eglise par sa mort plutôt que de vivre inutile,* M. Paul Seigneret. était là aussi, reposant provisoirement dans les caveaux, tout près de l'autel. Ne se croirait-on pas au sortir des catacombes, aux temps où l'Eglise se parait comme de ses plus riches ornements, aux yeux du monde étonné, de ses illustres martyrs ou confesseurs qui portaient encore les traces sanglantes de leurs tortures? — Que les ennemis de l'Eglise lisent donc une fois de plus cette éternelle page de son histoire, qu'ils se rappellent que la constance des martyrs a lassé les bourreaux, que le glaive des persécuteurs s'est émoussé sur le cou des enfants et des vierges débiles, et que ces abondantes moissons de martyrs n'ont été fauchées que pour produire au centuple.

— Le *Figaro* nous apprend que Mgr Guibert vient de prier le gouvernement de faire remplacer au sommet du dôme du Panthéon la croix d'or que les pillards de la Commune ont brisée.

L'archevêque de Paris voudrait que cette croix fût rétablie pour la neuvaine de Sainte-Geneviève, patronne de Paris, qui commence le 3 janvier prochain.

**Angers.** — Mgr Freppel, évêque d'Angers, vient de recevoir du Saint-Père un bref dans lequel Pie IX « le félicite du zèle si remarquable avec lequel, dans ses derniers écrits, il a élevé sa voix de pasteur pour veiller aux intérêts de son troupeau, pour lui signaler les périls auxquels l'exposent de continuelles attaques contre la foi catholique, et pour s'opposer, avec

une constance épiscopale, aux indignes efforts que l'on tente pour entraver le libre exercice de l'enseignement chrétien. » Le Saint-Père « se plaît également à rendre justice au zèle pieux et aux sentiments de religion si louables qu'un très-grand nombre de fidèles d'Angers ont su déployer en cette circonstance, sur l'initiative et sous la direction de leur évêque.» On sait qu'il s'agit des lettres écrites par Mgr l'évêque d'Angers pour défendre les religieuses, à propos des lettres d'obédience et de l'enseignement catholique dans les écoles.

— Mgr l'évêque d'Angers vient de créer dans sa ville épiscopale une faculté de théologie, qui est un commencement d'université catholique.

**Lyon.** — La fête de l'Immaculée-Conception a été célébrée à Lyon avec la pompe traditionnelle. Notre vieux Lyon n'est pas mort! s'écrie à ce propos l'*Echo de Fourvière*. La ville des martyrs, la ville de Marie a rejeté le froid linceul qui la rendait méconnaissable, et, revêtant sa plus brillante parure, a renoué la chaîne interrompue de ses glorieuses traditions. Les drapeaux rouges ont cédé la place aux oriflammes azurées, les torches incendiaires aux feux allumés par la foi, les blasphèmes aux saints cantiques; le culte extérieur, proscrit par les arrêts d'un pouvoir oppresseur, a été rétabli par un élan du suffrage universel.

Depuis la mémorable soirée du 8 décembre 1854, seize fois la piété lyonnaise s'était affirmée par la manifestation d'un joyeux enthousiasme; le dix-septième anniversaire ne fut marqué, l'an dernier, que par le silence, les larmes et les supplications. Cette année, la fête a repris tout son éclat, mais en gardant la gravité imposée par les douloureuses épreuves de la France et de l'Eglise.

Par une frappante coïncidence, c'est les pieds dans la neige et avec un froid de dix degrés, comme le 8 décembre 1870, que les dames de Lyon, formant une file interminable, ont gravi la sainte colline en récitant le Rosaire. Elles marchaient, gardant au fond du cœur le souvenir des angoisses qui les oppressaient alors et des promesses qu'elles avaient faites à Marie en implorant la délivrance. Et la foule qui les voyait passer les saluait avec respect, disant : Voilà celles dont la foi persévérante et les bonnes œuvres ont détourné de la ville coupable les effets de la justice de Dieu, ont obtenu la continuation de la miraculeuse protection de Marie; voilà les vigilantes sentinelles des remparts sacrés; voilà les dames d'honneur de la Reine dont l'autorité puissante éloigne de nous les maladies contagieuses, les hordes ennemies et la guerre civile.

La chapelle, trop étroite pour cette pieuse invasion, a été plusieurs fois, tour à tour, évacuée et remplie. Une nombreuse procession d'hommes a fait, plus tard, la même ascension. On a prié ardemment pour Rome, pour la France et pour Lyon.

Ces pèlerinages avaient été précédés par des communions innombrables.

Dès la tombée de la nuit, la ville s'est montrée tout en feu. Dans les quartiers du centre, on aurait en vain cherché une maison entièrement obscure. Il y avait moins de devises, d'images et d'emblèmes que les années précédentes; la fête paraissait improvisée, mais la manifestation n'a jamais été plus imposante.

Un exemple remarquable entre mille : la grande rue de la Guillotière était resplendissante dans toute sa longueur.

Le clocher de Fourvière, paré de mille perles lumineuses, reposait sur la légende permanente : *Lyon à Marie!* Aux flancs de la colline on lisait distinctement ces mots : *O Maria, ora pro nobis!*

Une brume légère voilait un peu l'éclat des feux sans les éclipser, et l'image de la Vierge immaculée se montrait de temps en temps aux

regards pieux qui cherchaient à la découvrir.

Bravant un froid excessif, la foule circulait paisiblement, et l'opposition antireligieuse était complétement muette.

Chacun songeait aux sinistres lueurs de l'incendie qui naguère dévorait Paris et menaçait Lyon, et, les comparant au ravissant spectacle qu'il avait sous les yeux, mettait vraiment ainsi en parallèle l'enfer avec le ciel.

**Nancy.** — Mgr Foulon vient de consacrer solennellement tout son diocèse au Sacré-Cœur de Jésus. Cette imposante cérémonie s'est accomplie le dimanche 3 décembre, à la cathédrale et dans toutes les églises du diocèse. Mgr Foulon a voulu lire lui-même du haut de la chaire l'acte de consécration, après avoir adressé à l'assemblée (qu'on évalue à près de trois mille personnes) une émouvante et substantielle allocution sur le culte du Sacré-Cœur.

— La station de l'Avent est prêchée à Nancy par le R. P. Félix, qui a choisi pour sujet de ses conférences le *socialisme*. Question grave et actuelle, qu'il traite avec toute la prudence et la réserve que commandent les circonstances, mais aussi avec cette liberté apostolique « que Dieu m'a fait la grâce, a dit l'orateur dans sa première conférence, de porter pendant dix-huit ans dans l'une des plus grandes chaires de la catholicité. »

**Tours.** — L'anniversaire de la bataille de Monnaie, où se sont particulièrement distingués les mobiles de Maine-et-Loire, a été solennellement célébré le 20 décembre. A la cérémonie funèbre et religieuse assistaient NN. SS. les archevêque et évêque de Tours et d'Angers, les généraux Bastoul, Pisani, Cleret, un grand nombre d'officiers et de soldats des corps mobilisés, un nombreux clergé et des fonctionnaires et magistrats de Tours et des communes environnantes. Le soir, après les vêpres des morts, Mgr Fruchaud, le nouvel archevêque de Tours, prononça un éloquent discours terminé par cette pensée, que « le sacrifice des braves qui ont succombé est une espérance de résurrection pour la patrie. »

Au cimetière, sur le degré du monument funéraire, Mgr Freppel, pressé par son métropolitain de prendre la parole, fit entendre une improvisation qui porta au comble l'émotion des assistants.

« A défaut de préparation, dit-il, il me reste un cœur d'évêque et cela suffira. Ces jeunes gens qu'il s'agit d'honorer étaient mes enfants. Ils étaient de l'Anjou et de la catholique Vendée. Ils se sont souvenus de leurs pères. Mal vêtus, mal nourris, insuffisamment armés, malgré de généreux efforts, ils ont tenu tête à un ennemi trois fois supérieur par le nombre... Je ne puis oublier l'heure où je bénis leurs armes... C'était à Saumur, dans l'église de Notre-Dame des Ardilliers, ce rempart et ce palladium de l'Anjou. Ils étaient là autour de moi, calmes, résolus... je priais avec eux... je leur disais que mes prières les suivraient... et nous priions tous ensemble pendant que leurs mères, leurs sœurs priaient dans l'église du village... L'émotion nous gagna tous, et ce jour restera comme l'un des plus beaux de mon épiscopat naissant...

« Ils ont donc tenu tête, c'est tout ce qu'ils pouvaient faire ; ils ont fait plus cependant : ils ont honoré la patrie. Il est, en effet, comme le dit un auteur du seizième siècle, Montaigne, « il est des défaites triomphantes à l'égal des victoires », et les trois cents Spartiates qui périrent aux Thermopyles ont donné plus de gloire à la Grèce que les victoires de Marathon, de Salamine et de Platée... Et d'ailleurs n'ont-ils pas triomphé, ces jeunes soldats improvisés? Ils ont remporté de vrais succès : l'honneur, le devoir accompli... Leur sang sera fécond. »

**Versailles.** — A l'ouverture de la nouvelle session de l'Assemblée nationale, Mgr Mabile a convoqué à une messe du Saint-Esprit les députés, dont un grand nombre se sont rendus à son invitation.

— Mgr Mabile vient de publier une lettre pastorale relative aux circonstances, et d'ordonner des prières publiques pour les trois derniers jours de l'année.

**Saint-Pierre** (Martinique). — Le nouvel évêque de Saint-Pierre et Fort-de-France, Mgr Fava, a, en arrivant dans son lointain diocèse, adressé une lettre pastorale dans laquelle il montre son attachement au Saint-Siége et dit, entre autres choses : « Nous avons appris que Dieu bénit ceux qui, s'appuyant sur les mérites du Sauveur Jésus, ont soin de ne mettre aucune limite à l'obéissance qu'ils doivent au Saint-Siége. Maintenant, nous promettons de ne pas oublier cette vérité qu'il a plu au Saint-Esprit de nous rendre plus sacrée et encore plus chère par la doctrine de l'infaillibilité du Souverain-Pontife, docteur de l'Eglise universelle... Cette doctrine, qui nous a été euseignée dès notre jeunesse au séminaire de Cambrai, tout fidèle de l'Eglise catholique doit, selon nous, la respirer comme l'air natal. Quant à nous, nous la recevons de l'Eglise, nous l'embrassons de tout notre cœur et nous l'approuvons entièrement, dans le sens défini par le Concile. »

## BELGIQUE

La Belgique se montre au premier rang parmi les nations catholiques par la fidélité de ses populations au Saint-Siége, par les démonstrations de leur dévouement, et par les sacrifices qu'elle s'impose pour subvenir à la détresse du Saint-Père. En ce moment, les principaux journaux religieux ouvrent, sous le titre d'*Etrennes à Pie IX,* des souscriptions qui produisent tous les ans des sommes considérables, et qui augmentent ainsi les revenus fournis par le denier de Saint-Pierre. C'est d'ailleurs en Belgique, croyons-nous, que ce denier donne, proportionnellement à la population, le chiffre le plus élevé.

Le 11 décembre a eu lieu, à Gand, l'assemblée générale de l'Association du denier de Saint-Pierre pour ce beau diocèse. Mgr l'évêque de Gand présidait la réunion, ayant à ses côtés M. le comte d'Alcantara, président de l'Association, et M. le comte de Villermont, président général des sociétés pontificales de la Belgique. M. Guillaume Verspeyen, l'un des rédacteurs du *Bien public* de Gand, dont la parole éloquente sert si bien le zèle et la foi, prononça un magnifique discours sur la situation du Saint-Siége, et sur l'obligation qui s'impose à tous les catholiques de le secourir dans ses besoins, en contribuant au succès du denier de Saint-Pierre.

Les résultats de cette œuvre offrent en Belgique les chiffres les plus satisfaisants. Dans le diocèse de Gand, d'après les chiffres donnés par M. Verspeyen, on a recueilli pour le Pape 308,799 francs, 36,000 francs de plus que l'année précédente. Le Denier a produit 207,232 francs, et les autres offrandes 101,507 francs.

Après le discours de M. Verspeyen, qui a été accueilli par de vifs applaudissements, les PP. Ramière et Ollivier et le comte d'Alcantara ont successivement pris la parole, le comte pour lire une

adresse de dévouement au Pape, qui a provoqué les plus enthousiastes acclamations et les plus ardentes protestations de fidélité et d'attachement pour le Pontife, en même temps que d'énergiques protestations contre les attentats dont il est la victime.

Mgr l'évêque de Gand termina la séance par quelques paroles brèves et éloquentes, et bénit l'assemblée qui se sépara aux cris répétés de *Vive Pie IX!*

## HOLLANDE

Un vote de la chambre des députés, qui a supprimé le traitement de l'ambassadeur de Hollande auprès du Saint-Siége, malgré les efforts du gouvernement pour le maintenir, a provoqué de la part des catholiques, auxquels se sont joints des protestants conservateurs, les manifestations les plus vives à l'égard du Souverain-Pontife. Les cinq évêques catholiques ont écrit au roi une lettre collective, les catholiques ont protesté, un riche catholique a offert de fournir à lui seul la somme nécessaire à l'entretien de l'ambassade, et l'ambassadeur lui-même, comte Duchastel, a demandé à rester à son poste sans recevoir d'émoluments.

## GRANDE-BRETAGNE.

Le catholicisme continue ses progrès dans le royaume-uni d'Angleterre et d'Irlande. Moins sensibles en Ecosse, où la hiérarchie catholique n'a pu être encore rétablie, ils le sont beaucoup plus en Angleterre, où le mouvement des conversions ne se ralentit pas, et où l'illustre archevêque de Westminster, Mgr Manning, voit de jour en jour s'accroître son autorité et son influence. En Irlande, l'épiscopat lutte de toutes ses forces pour repousser le système des écoles mixtes, qui mène à l'indifférence religieuse, et il se trouve d'accord avec l'épiscopat d'Angleterre pour repousser l'enseignement sans religion, qu'un certain parti essaie d'introduire au-delà de la Manche comme en-deçà.

Pendant le mois de décembre, l'Angleterre tout entière a offert un beau spectacle à l'occasion de la maladie du prince de Galles : tous les partis, toutes les religions se sont unies dans un même sentiment de douleur, et tous ont élevé vers le ciel d'ardentes prières pour le salut du prince, aujourd'hui en pleine convalescence. La nation a ainsi montré qu'elle est restée chrétienne ; les catholiques ont prouvé une fois de plus que leur foi, loin d'exclure le patriotisme et le dévouement à la dynastie, les nourrit et les rend plus forts et plus ardents.

## ALLEMAGNE

C'est dans le nouvel empire d'Allemagne, après l'Italie, que l'Église catholique rencontre les plus vives hostilités, grâce à la faveur accordée par le gouvernement, surtout en Bavière, à ce parti des soi-disant *vieux catholiques,* qui rejettent l'autorité du concile du Vatican et l'infaillibilité pontificale. Mais l'épiscopat, le clergé et la grande masse des fidèles résistent avec une admirable constance, et la persécution n'a fait que provoquer ce réveil catholique dont la puissance commence à se faire sentir. Pour contrebalancer le mauvais effet produit par les actes de la persécution, le gouvernement allemand vient de publier une lettre de félicitation officielle écrite par Pie IX au roi Guillaume, à l'occasion de son élévation à l'empire. On sait qu'alors le nouvel empereur donnait les plus belles assurances au Pape et s'efforçait de s'attacher ses sujets catholiques; la lettre de Pie IX ne pourrait donc produire l'effet qu'on en attend, que si les circonstances n'avaient pas changé et si la persécution n'avait pas succédé aux promesses de protection : la manœuvre n'atteindra pas son but.

## SUISSE

En Suisse, le parti irréligieux s'agite avec ensemble pour proscrire la liberté de l'Église catholique au nom de la liberté, ce qui est conforme à l'usage. On travaille à la proscription des Jésuites et des ordres religieux, on veut la séparation absolue de l'Église et de l'État, l'enseignement obligatoire, gratuit et laïque, c'est-à-dire sans religion. L'épiscopat veille, les bons catholiques sont pleins de résolution, les conservateurs protestants les plus honnêtes commencent à ouvrir les yeux; si la persécution ouverte a son jour, on peut espérer que ce jour sera la veille d'un grand triomphe pour la vérité.

## ESPAGNE

On sait quelle est la triste situation de l'Église en Espagne, où triomphent les doctrines irréligieuses; mais là aussi l'Église lutte avec vigueur : l'épiscopat est aussi courageux que savant, la presse religieuse multiplie ses efforts pour contrebalancer ceux de la mauvaise presse, et, ce qui donne les meilleures espérances pour l'avenir, là, comme en Italie, se forment des associations de jeunes gens qui ont pour but de sauvegarder leur foi, de la défendre et de la propager. La société dite de la *Jeunesse catholique*, fondée il y a

deux ans, s'est propagée dans les villes les plus importantes; elle commence à s'étendre dans la vieille Amérique espagnole, et, depuis près d'un an, elle a une associée de plus dans la capitale de l'île de Cuba. Tous les jeunes catholiques de ces lointains domaines de la couronne de Castille, réunis en association, défendent la sainte cause de la Foi, et, avec elle, celle de la patrie que les révolutionnaires espagnols s'obstinent à persécuter. Cette association, composée d'un grand nombre de membres, s'est fait le centre de tout le mouvement scientifique et littéraire de l'île. Cela ne suffit pas encore à son zèle, elle veut se dilater dans une sphère plus étendue. A cet effet, elle a commencé à publier une excellente revue de quinzaine qui contient de magnifiques articles et de belles poésies. Son premier numéro s'ouvre par une fervente protestation d'amour et de soumission à la Chaire de Saint-Pierre.

## ÉTATS-UNIS

Il n'y a rien de plus éloquent que les chiffres; pour donner une idée des progrès du catholicisme aux États-Unis, nous nous contenterons de reproduire aujourd'hui ceux qui fournissent la date de la fondation des évêchés, le nombre des évêques qui les ont gouvernés jusqu'aujourd'hui, et le nombre des prêtres que chacun d'eux possède :

| Date de la fondation. | Nom. | Nombre des Évêques. | Nombre des Prêtres. |
|---|---|---|---|
| — | — | — | — |
| 1789 | Baltimore | 7 | 195 |
| 1793 | New-Orléans | 8 | 153 |
| 1808 | New-York | 5 | 229 |
| — | Boston | 4 | 143 |
| — | Louisville | 6 | 84 |
| 1809 | Philadelphie | 5 | 170 |
| 1820 | Charleston | 4 | 13 |
| 1821 | Richmond | 3 | 17 |
| 1822 | Cincinnati | 2 | 145 |
| 1824 | Mobile | 2 | 33 |
| 1826 | Saint-Louis | 2 | 180 |
| 1832 | Détroit | 2 | 93 |
| 1834 | Vincennes | 4 | 88 |
| 1837 | Dubuque | 3 | 98 |
| — | Nashville | 3 | 17 |
| — | Natchez | 3 | 25 |
| 1843 | Little-Rock | 2 | 8 |
| — | Pittsbourg | 2 | 129 |
| 1844 | Chicago | 5 | 154 |
| — | Hartford | 3 | 95 |
| — | Milwaukee | 1 | 153 |
| 1846 | Orégon-City | 1 | 14 |

| Date de la fondation. | Nom. | Nombre des Évêques. | Nombre des Prêtres. |
|---|---|---|---|
| — | — | — | — |
| 1847 | Albany | 2 | 170 |
| — | Buffalo | 2 | 102 |
| — | Cleveland | 1 | 117 |
| — | Galveston | 2 | 75 |
| 1850 | Monterey | 2 | 32 |
| — | Nesqualy | 1 | 13 |
| — | Santa-Fé | 1 | 45 |
| — | Savannah | 4 | 9 |
| — | Saint-Paul | 2 | 65 |
| — | Wheeling | 1 | 26 |
| 1851 | Leavenworth | 1 | 35 |
| — | Omaha | 1 | 18 |
| 1853 | San-Francisco | 2 | 92 |
| — | Burlington | 1 | 28 |
| — | Covington | 2 | 31 |
| — | Erié | 3 | 44 |
| — | Nathitoches | 1 | 17 |
| — | Newark | 1 | 82 |
| — | Brooklyn | 1 | 90 |
| 1855 | Portland | 1 | 45 |
| 1857 | Alton | 1 | 103 |
| — | Fort Wayne | 1 | 69 |
| — | Marquette | 2 | 13 |
| 1868 | Columbus | 1 | 46 |
| — | Grass-Valley | 1 | 25 |
| — | Green-Bay | 1 | 41 |
| — | Idaho | 1 | 14 |
| — | La Crosse | 1 | 22 |
| — | Rochester | 1 | 44 |
| — | Seranton | 1 | 32 |
| — | Saint Joseph | 1 | 19 |
| — | Wilmington | 1 | 12 |
| — | Denver | 1 | 12 |
| 1870 | Saint-Augustin | 1 | 7 |
| — | Springfield | 1 | 45 |
| — | Arizona | 1 | — |
| — | Montana | — | 8 |

## DERNIÈRES NOUVELLES DE ROME

Le 22 décembre, le Saint-Père a pourvu de pasteurs 18 églises d'Italie, quelques autres églises, et les trois suivantes de France, en nommant pour :

*L'église cathédrale de Belley*, le R. D. François-Marie-Benjamin Richard, prêtre de Nantes, et vicaire général en cette ville;

*L'église cathédrale de Limoges*, le R. D. Alfred Duquesnay, prêtre de Rouen, curé de Saint-Laurent, à Paris, où il a été doyen de Sainte-Geneviève et professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne;

*L'église cathédrale de Cornouailles* ou *Quimper*, le R. D. Anselme Nouvel, prêtre de Cornouailles, précédemment vicaire de Saint-Ger-

main, à Rennes, professeur de théologie morale au grand séminaire de cette ville, puis curé-doyen de la paroisse de Toussaint, vicaire général de l'archidiocèse et aujourd'hui profès de l'ordre de Saint-Benoît de la Congrégation du Mont-Cassin, dite de *Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire.*

Le cardinal Patrizi, présentant au Pape les compliments d'usage à l'occasion de la fête de Noël, a exprimé l'espoir que Dieu abrégera les maux de son Vicaire, et que l'année prochaine sera meilleure, malgré les menaces de l'avenir. Pie IX, en le remerciant, a dit : « Le « triomphe de l'Église est certain. Si Dieu me refuse la consolation « d'en être le témoin, mon successeur, assurément, verra ce jour « glorieux. » Il a ensuite recommandé de pratiquer la prière et la charité envers tous.

Voici une prière que le Saint-Père lui-même a fait distribuer, le 25 novembre, à tous les fidèles admis en sa présence au Vatican :

O bon Jésus! notre maître et notre législateur, délivrez-nous des persécutions de nos ennemis. Seigneur, Seigneur, roi tout-puissant! tout est soumis à votre domination et nul ne peut résister à votre volonté; si vous avez décrété de sauver Israël, vous êtes le maître de toutes choses, non, personne ne résistera à votre majesté. Et maintenant, Seigneur, prenez pitié de votre peuple, car nos ennemis veulent nous perdre et détruire votre héritage que vous avez racheté pour nous. Changez en joie notre affliction, afin que nous vivions, Seigneur, et que nous puissions louer votre nom. Dans ce triste bouleversement de toutes choses, je n'ai personne que je puisse invoquer, sinon vous, Seigneur, qui êtes seul notre roi. Souvenez-vous de votre Église qui pleure et que nul autre ne peut secourir que vous. Des novateurs et des chefs aveugles veulent faire mentir vos promesses, détruire votre héritage, fermer la bouche de ceux qui vous louent, ternir la gloire de votre temple et de vos autels. Seigneur, ne livrez pas vos serviteurs à ceux qui nous haïssent, afin qu'ils ne se rient pas de notre ruine; mais retournez contre eux leurs desseins pervers. Souvenez-vous de nous, Seigneur, et montrez-vous favorable au moment de nos tribulations, vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

---

## LES LIVRES D'ÉTRENNES

Y aura-t-il des étrennes cette année? Telle est la grande question. Les libraires ont répondu par l'affirmative, les livres pleuvent.

Nous allons donc parler des livres d'étrennes.

Ces œuvres dorées et charmantes sont d'une importance que les critiques eux-mêmes ne paraissent pas suffisamment comprendre. On écrit trop souvent ces livres... comme s'ils ne devaient pas être lus.

Tout l'effort porte sur la reliure et les images. On veut éblouir l'œil, et non pas éclairer l'âme. Mais, en particulier, les livres à l'usage des enfants sont d'une faiblesse désolante et scandaleuse. Nous ne pensons pas aux petits. Abîmés comme nous le sommes dans les profondeurs de l'économie politique et sociale, nous n'avons pas le temps de songer à ces intelligences et à ces âmes qui sont l'espoir le plus solide de notre lendemain. Je l'ai dit, je le répète : « Si nous sauvons la France, ce sera avec ces enfants qui ont aujourd'hui cinq ans. » Et encore, ils sont déjà bien *avancés*.

Quelques auteurs de bonne volonté ont vu, ont compris un côté de la question. « C'est l'instruction qui nous fait défaut, c'est l'instruction « qu'il faut développer. » Et alors ils se sont mis à écrire de petits traités scientifiques dont quelques-uns sont véritablement des chefs-d'œuvre de vulgarisation. C'est bien. Mais ce n'est pas tout.

Nous sommes les partisans très-convaincus de l'utilité de la science et, cent fois, nous avons professé très-haut cette doctrine, sans nous défendre d'une certaine vivacité contre ceux qui, là-dessus, ne partageaient pas notre sentiment. Mais, il faut bien qu'on le sache, on ne sauvera pas une société, que dis-je? on ne sauvera pas une seule âme avec la science SEULE.

Nous sommes épouvantés (le mot n'est pas assez fort) des horribles progrès que l'athéisme a faits en ces dernières années, nous sommes surtout épouvantés des progrès qu'il a faits dans les livres d'étrennes, dans les livres à l'usage des enfants. Les neuf dixièmes de ces livres sont athées, et la plupart le sont avec hypocrisie. L'éditeur et l'auteur ne veulent pas effrayer les parents qui ont encore des scrupules, et ils conviennent entre eux tacitement que le mot de « Dieu » ne sera pas prononcé, mais que, par une dernière décence, on n'attaquera pas cette croyance « consolante. » De là ces livres scientifiques où la Providence n'est même pas nommée et où la nature (par un grand N) la remplace très-désavantageusement. Je les connais, ces livres, et ils me font horreur. Il y a trente ans encore, on ne faisait pas, dans ce domaine des livres d'enfants, une seule œuvre d'histoire naturelle ou de physique, sans inviter ces petites intelligences à s'incliner devant le créateur après avoir admiré la création. Tout est effroyablement changé, et j'ai déjà dû signaler des professions de foi panthéistes en certains livres publiés par des éditeurs très-catholiques. Jugez des autres.

Un autre vice des publications enfantines, c'est le ton railleur avec lequel on y parle de certaines choses augustes. La raillerie a pénétré dans ces petits livres d'où elle devrait être impitoyablement bannie; car ce n'est pas là un sentiment qu'il faille inculquer aux enfants. Je connais un mauvais petit livre dans lequel on *blague* (laissez-moi ce mot) la condition militaire, les vertus du soldat, l'héroïsme même et le courage avec la discipline. Cela a réussi. Dans un autre, qui est l'œuvre du même loustic, on *tombe* l'autorité, on la couvre de ridicule, on la rend irrespectable. Cette épidémie a pénétré souvent jusque dans

les meilleures œuvres. Quand l'auteur n'est pas mauvais, c'est le dessinateur qui est sceptique et gouailleur. Il esquisse, de façon à faire éclater de rire, les figures des *papas* et des *mamans*; il les rend si drôles, si drôles, que les enfants ne pourront plus désormais respecter l'original de ces facétieuses copies. La vieillesse n'est pas épargnée par ces crayons du dix-neuvième siècle; les cheveux blancs provoquent le rire de l'enfant, ce beau rire si frais, qui devient cynique.

Voilà ce que je voulais signaler à mes lecteurs, à propos des livres d'étrennes pour l'année 1871-1872. J'ai voulu dire; j'ai dit.

L. GAUTIER.

---

## PIE VII ET NAPOLÉON Ier

Le gouvernement italien se proposant d'allouer à Pie IX une liste civile de trois millions de francs, il sera bon de rappeler comment Pie VII se conduisit dans des circonstances semblables. C'est une des belles pages de l'histoire de l'Église.

Dès le jour même où fut consommée par Napoléon Ier la spoliation des États du Souverain-Pontife, le 10 juin 1809, Pie VII, alors au palais du Quirinal, fit entendre cette protestation :

Enfin sont accomplis les ténébreux desseins des ennemis du Siége apostolique. Après la spoliation violente et injuste de la plus belle et de la plus considérable partie de nos domaines, nous nous voyons, sous d'indignes prétextes et avec la plus grande injustice, entièrement dépouillé de notre souveraineté temporelle, à laquelle notre indépendance est si étroitement liée... Nous repoussons avec la plus ferme énergie toute allocation que l'empereur des Français a l'intention de nous faire, à nous et aux membres du Sacré-Collége. Nous nous couvririons d'opprobre à la face de l'Église, si nous faisions dépendre notre subsistance de la main de l'usurpateur de ses biens.

Napoléon aimait à croire qu'il n'y avait là que de simples paroles, sur lesquelles le Pape serait bien forcé de revenir. C'est pourquoi, le 7 février 1810, il fit voter un Sénatus-Consulte sur les États romains et sur le Pape, dans lequel on lisait :

Art. 1er. — L'État de Rome est réuni à l'empire français et en fait partie intégrante;

Art. 16. — Deux millions de rente en biens ruraux, exempts de tout impôt, et situés dans les diverses parties de l'Empire, seront assignés au Pape;

Art. 17. — Les dépenses du Sacré-Collége et de la Propagande, seront déclarées dépenses impériales.

Mais Pie VII ne voulut jamais rien accepter. Lorsqu'il arriva à Savone, le comte Salmatoris de Cherasco, maître de cérémonie de Napoléon I[er], offrit au Saint-Père cent mille francs par mois pour ses dépenses; Pie VII les refusa :

— Nous ne les acceptons pas, dit-il vivement; nous n'avons besoin de rien; si le pain nous manque, nos fidèles enfants le sauront et ils nous fourniront le nécessaire.

Le Saint-Père défendit en outre à ses domestiques de rien accepter au-delà du strict nécessaire.

Après le comte Salmatoris vint le général Berthier, qui donnait de fréquents et somptueux dîners, auxquels il invitait Pie VII et les prélats qui l'accompagnaient, usant, pour le faire accepter, des paroles et des manières les plus séduisantes. Le Saint-Père refusa toujours ces invitations.

Pie VII ne vécut, ainsi que les cardinaux dispersés par la persécution, que des offrandes volontaires des âmes généreuses ; l'excès de la tyrannie ne put empêcher ces dons de parvenir jusqu'à lui. La correspondance du prince Borghèse, conservée dans les Archives générales du royaume de Piémont à Turin, atteste que « des offrandes considérables d'argent arrivaient au Pape à Savone (1) ; » et il se trouve dans les Archives de l'Empire, à Paris, la note suivante qui mérite d'être conservée, parce qu'elle rappelle des noms chers à tous les catholiques :

*Commission impériale de police à Gênes* (janvier 1811) (2).

Il faut noter, parmi les personnes qui envoient de l'argent au Pape, les frères Brignole, fils de la comtesse Brignole, dame du palais de S. M. l'impératrice. L'un d'eux est Rodolphe, prêtre, qui appartenait ci-devant à la prélature de Rome ; l'autre est Antoine, auditeur au conseil d'État, et maintenant secrétaire général du conseil extraordinaire de liquidation à Florence. Ces deux messieurs ont fait remettre au Pape trente pièces de 96 livres par l'entremise du chanoine Tassistro, maître de chambre du cardinal Spinola, qui se rend à Savone.

A Paris, quelques dames d'un haut rang avaient fondé une *Caisse des confesseurs de la foi*, et venaient en aide, par ce moyen, au Pape et aux cardinaux. C'est pour cela que Pie VII, dans sa première Allocution prononcée en Consistoire après son retour triomphal à Rome, célébrait les mérites « des plus illustres dames fran- « çaises dont nous avons, disait-il, reçu tant de témoignages de vé- « nération, d'extraordinaire affection et d'admirable générosité ; de

(1) Voy. Sclopis, la *Domination française en Italie*, 1800-1811. Paris, 1816.
(2) Nous traduisons sur la version italienne donnée par l'*Unità cattolica*.

« sorte que, oubliant presque notre captivité, nous rendions souvent grâces au Très-Haut de nous avoir fait le témoin et le spectateur d'une si grande vertu. »

Tel fut Pie VII, tels furent les catholiques de son temps. La foi n'est pas moins vive aujourd'hui, et tous savent quelle est la dignité et la magnanimité de Pie IX : les ennemis de la Papauté peuvent être sûrs qu'ils ne l'aviliront pas.

---

## DEVANT LA CRÈCHE (1).

O Pied béni de mon Jésus
Qui poursuivrez la brebis infidèle,
Devant le tribunal terrible où Dieu m'appelle,
Conduisez mon Sauveur, et je ne craindrai plus.

Genoux bénis de mon Jésus,
Qui vous ploierez dans sa marche au supplice,
Ah! ployez-vous encor pour fléchir la justice
Du Juge souverain, et je ne craindrai plus.

Divines Mains de mon Jésus
Qu'on percera sur la croix du Calvaire,
Daignez rendre pour moi ce tourment salutaire,
Ouvrez-vous au pécheur, et je ne craindrai plus.

Divin Côté de mon Jésus,
D'où jaillira le sang au coup de lance,
Le sang qui sauve, et l'eau qui nous rend l'innocence,
Couvrez tous mes péchés, et je ne craindrai plus.

O Cœur sacré de mon Jésus
Qu'écraseront d'horribles agonies,
Par ces affreux tourments, ces douleurs infinies,
Apaisez votre Père, et je ne craindrai plus.

Douleurs, blessures de Jésus,
Obtenez grâce auprès du divin Juge,
Intercédez pour moi, soyez mon sûr refuge,
Douleurs de mon Jésus, et je ne craindrai plus.

Doux Agneau, cher petit Jésus,
Et dans la crèche, où ma foi vous adore,
Et bientôt sur la croix, Dieu Sauveur que j'implore,
Je vous donne mon cœur, j'aime, je ne crains plus.

J***.

(1) Imitation d'une inscription poétique qui se trouve dans une humble église de village en Italie.

---

# LIVRES ET REVUES

Nous avons reçu plusieurs revues dont nous signalons dès aujourd'hui les principaux articles.

I. *Revue catholique de Louvain.* — Cette revue, rédigée par des professeurs de la savante Université catholique de Louvain, compte, dans son comité de rédaction, MM. Moulart et Reusens, professeurs à la Faculté de théologie; M. C. Périn, professeur à la Faculté de droit et connu à l'étranger par ses remarquables travaux d'économie chrétienne; M. Lefèvre, professeur à la Faculté de médecine; MM. L. Bossu, L. de Monge, Poullet, professeurs à la Faculté de philosophie et lettres; M. P. Gilbert, professeur à la Faculté des sciences; elle compte parmi ses collaborateurs Mgr Laforet, recteur de l'Université, la plupart des professeurs de Louvain et un grand nombre des anciens élèves de cette Université, qui est une des gloires de la Belgique et l'une des plus glorieuses institutions de l'Église catholique.

La livraison du 15 décembre 1871 contient la suite des études de M. l'abbé Lecomte sur le darwinisme et l'origine de l'homme. C'est une réfutation complète et, à notre jugement péremptoire de cette doctrine de Darwin qui, malgré quelques précautions de langage et les illusions de quelques-uns de ses disciples, est une doctrine purement panthéistique, dont le vrai but est de montrer qu'on peut se passer de Dieu pour expliquer le monde. C'est ce but seul qui a fait le succès du darwinisme, puisqu'il a contre lui les savants les plus autorisés, Cuvier, Agassiz, Flourens; contre lui, comme le prouve M. l'abbé Lecomte, la fixité des espèces, fixité constatée depuis les temps historiques les plus reculés, en même temps que les faits fournis par la paléontologie; et que, d'autre part, dans les lois et les idées qui lui appartiennent en propre, il aboutit à des impossibilités et à des contradictions mal dissimulées par des pétitions de principe de tout genre. C'est en Allemagne que le darwinisme compte, sans contredit, le plus d'adhérents; or, la plupart de ces adhérents sont panthéistes, et par conséquent *a priori* partisans de la théorie de descendance de tous les animaux d'un seul type, au moyen de ce que Darwin appelle la sélection naturelle.

« Le point de vue panthéiste, dans l'intuition du monde, dit Hoffmann dans ses *Untersuchungen* (Recherches), publiées en 1869, conduit, comme déduction logique, avec une inéluctable nécessité, à l'hypothèse de descendance; mais si l'on procède par induction, l'étude de la nature la contredit dans les données empiriques. » Qu'est-ce à dire *données empiriques,* sinon, en dernière analyse, les faits sur lesquels s'appuie la science positive? Ce qui revient à dire que la doctrine darwinienne n'est qu'une hypothèse contredite par les faits. Les bases du système manquant, l'édifice bâti dessus, quelque spécieux qu'il paraisse, s'écroule, et il ne reste que ce jugement sévère mais juste d'Agassiz : « Je considère cette doctrine (le darwinisme), comme contraire aux

vraies méthodes dont l'histoire naturelle doit s'inspirer, comme pernicieuse et fatale aux progrès de cette science (1). »

La même livraison contient une remarquable étude sur la *Chanson de Roland*, par M. Léon de Monge; nous aurons à nous en servir, lorsque nous apprécierons les belles études et les bons livres de notre ami M. Léon Gautier sur le même sujet.

La revue des livres nous fait connaître une publication fort intéressante de M. E. Dupont, directeur du Musée royal de Bruxelles: *L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse.* On peut dire que, dans cet ouvrage, M. Dupont cherche à écrire les premières pages de l'histoire de Belgique. Sans entrer dans les détails, nous dirons qu'il résulte de ses investigations que la première race humaine qui se serait établie en Belgique aurait de grandes affinités avec les races mongoliques, et qu'une chose paraît démontrée, savoir : la contemporanéité des premiers hommes et de certaines espèces de grands mammifères abondantes autrefois en Belgique, mais qui ne vivent plus aujourd'hui ni en Belgique ni ailleurs, comme le mammouth, le rhinocéros à narines cloisonnées, le grand ours des cavernes, etc. C'est une confirmation de l'opinion de ceux qui soutiennent que les derniers jours au moins de la création mosaïque ne peuvent être les périodes indéterminées dont quelques géologues et paléontologistes prétendent avoir besoin.

II. *Revue de Dublin* (Dublin Review). — Cette revue ne paraît que tous les trois mois. La livraison d'octobre, la dernière parue, contient plusieurs articles d'une grande importance. Le premier, d'un intérêt plus spécialement anglais, s'occupe de l'Université d'Oxford dans son présent et dans son passé; ceux qui s'intéressent chez nous aux questions d'enseignements et qui travaillent à ressusciter ces anciennes université catholiques, autrefois si florissantes, ne la liront pas sans profit. Le second article est une réfutation de la doctrine philosophique de M. Mill, qui nie que l'homme reconnaisse aucune vérité comme *nécessaire*. Le principal argument employé contre cette négation, c'est que les *vérités mathématiques* sont reconnues par l'homme comme *nécessaires*. Au fond, la doctrine de M. Mill conduit à ne reconnaître que des faits; c'est le *phénoménisme*, qui conduit logiquement à la négation d'un Dieu personnel, à l'antithéisme.

Le troisième article est une étude sur Pie VII à Savone et à Fontainebleau, à l'occasion du livre de M. d'Haussonville, intitulé : *L'Église romaine et le premier empire*. Le quatrième, une réplique vigoureuse et irréfutable du P. Botalla à M. Renouf sur la question du pape Honorius, qui a été si vivement agitée pendant le Concile. Le P. Botalla étudie à fond le monothélisme, il met à nu l'hypocrisie et les impostures des monothélistes, et il en tire la justification de l'orthodoxie du pape Honorius.

(1) L. Agassiz, *De l'espèce et de la classification en zoologie*, p. 375. Paris 1863.

Le cinquième article est consacré à la situation des catholiques en Suisse; le sixième à l'analyse de quatre discours récemment prononcés par Mgr Manning, archevêque de Westminster, *sur les quatre grands maux du jour*. Ces quatre grands maux sont : la révolte de l'intelligence contre Dieu; la révolte de la volonté contre Dieu; la révolte de la société qui se sépare de Dieu, et l'esprit de l'Antechrist. Ces quatre discours, réunis en un volume, mériteraient d'être traduits en français : dignes en tout des précédents ouvrages de l'illustre archevêque, ils jettent une lumière vive et effrayante sur les maux qui nous travaillent, et, en éclairant l'intelligence, ils fortifient la foi. Nous reviendrons sans doute sur ce sujet; dès aujourd'hui, nous voulons traduire un passage qui répond à l'une de ces objections que l'on fait le plus communément de nos jours, à propos du dogme défini par le concile du Vatican :

On dit communément, remarque Mgr Manning, que ce qu'on appelle *dogme* est une limite imposée à la liberté de la raison humaine; qu'il est dégradant pour un être raisonnable de laisser limiter son intelligence par un christianisme dogmatique; que la liberté de penser, la liberté de découvrir, le progrès de la vérité doivent s'appliquer au christianisme, s'il est vrai, aussi bien qu'aux autres sortes de vérités; et, par conséquent, qu'un homme qui laisse soumettre son intelligence à un dogme, se laisse par le fait même conduire à un esclavage intellectuel.

Voyons donc quelles peuvent être l'exactitude et la valeur de ce prétendu axiome.

La science de l'astronomie a été une science traditionnelle pour je ne sais combien de générations d'hommes. Elle a continuellement progressé, développant, vérifiant, complétant ses découvertes et démontrant la vérité de ses théories et de ses inductions. Or, chaque vérité astronomique impose une limite à l'intelligence de l'homme. Quand une fois la vérité a été démontrée, il n'y a plus à la mettre en question. L'intelligence de l'homme se trouve donc limitée en ce qui la concerne; on ne peut plus la contredire sans perdre sa dignité d'homme de science, je pourrais ajouter, de créature raisonnable.

Il suit de là que la certitude de chaque vérité scientifique impose une certaine limite à l'intelligence, et cependant les savants nous disent qu'à mesure que la science se développe par de nouvelles découvertes et de nouvelles démonstrations, le champ de la connaissance s'agrandit.

Pourquoi alors, je le demande au nom de la justice et du sens commun, pourquoi ne pourrais-je en dire autant de la révélation? Si la possession d'une vérité scientifique, avec sa certitude scientifique complète, n'est pas une limitation, et, par conséquent, n'est pas une dégradation de l'intelligence humaine, mais une élévation et une expansion de sa puissance, pourquoi les vérités définies et précises de la révélation seraient-elles un esclavage contre lequel l'intelligence de l'homme doit se révolter?

Au contraire, j'affirme que toute doctrine révélée est une limite imposée au champ de l'erreur. Les régions dans lesquelles l'homme peut s'égarer deviennent plus étroites, parce que les frontières de la vérité sont poussées plus loin, et le champ de la vérité est ainsi agrandi. La liberté de l'intelligence humaine n'en devient donc que plus grande, puisqu'elle est en possession d'un plus riche héritage de certitude.

Et pourtant, s'il est un préjugé qui mine aujourd'hui la foi plus que tout autre, c'est cette idée que la croyance à son dogme positif du christianisme est une limitation et un esclavage pour la liberté intellectuelle de l'homme.

Nous remettons au prochain numéro la suite de cette revue des revues ainsi que l'examen d'un livre dont nous n'avons pu que donner le titre il y a huit jours (1).

(1) *Saint Damase et les trois prérogatives de la Papauté*, par l'abbé Callen, vicaire de la Primatiale de Bordeaux; Paris, chez V. Palmé, 1871.

---

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

11. — **Dix années au service pontifical**, récits et souvenirs, par le comte Frank Russell-Killough, ex-capitaine au régiment de carabiniers à pied; chez V. Palmé, 1871. In-12 de xII-484 p. — Le titre seul de ce livre en indique l'intérêt; c'est un témoin qui raconte ce qu'il a vu, les événements dont il a été l'un des acteurs, et qui aime, jusqu'au sacrifice de sa vie, la cause pour laquelle il a combattu. Ce n'est cependant pas une narration suivie, ni une histoire complète de l'époque à laquelle se rattachent les faits racontés (1860-1870); mais ce sont des notes mises en ordre, des souvenirs très-vivants, des récits militaires pleins d'une ardeur toute guerrière, et des excursions pleines d'intérêt sur le terrain des mœurs, de la politique et de la religion, entremêlés d'anecdotes personnelles et de détails pittoresques qui captivent l'attention. L'écrivain aime Rome et le Pape, et il les fait aimer; on ne saurait faire un meilleur éloge de son œuvre.

12. — **Petit catéchisme de l'infaillibilité du Pape**, par le R.P. Montrouzier, S. J.; chez Adolphe Regnault; à Toulouse, 1872. — In-18 de 36 pages — Approuvé et recommandé par Mgr l'archevêque de Toulouse, ce petit catéchisme, abrégé d'un autre plus complet, et qui n'est pas moins recommandable, mérite d'être propagé comme une des meilleures lectures pour tous ceux dont l'esprit conserverait des difficultés au sujet de l'infaillibilité pontificale. Tout y est clair, net et précis; on y dit ce qu'est l'infaillibilité, ce qu'elle n'est pas; après cela, plus d'obscurité pour les intelligences droites et les cœurs de bonne foi.

13. — **I Papi e la Vergine** (les Papes et la Vierge), **Etudes**, par Mgr Louis Tripepi; premier volume, depuis saint Pierre jusqu'à saint Célestin I[er]; à Turin, chez Marietti, 1869. — In-12 de vi-332 pages. — Nous n'avons encore sous les yeux que le premier volume de cet ouvrage; nous n'hésitons pas à dire qu'il en sera le plus important, car, si l'on connaît la dévotion des papes envers la sainte Vierge pendant la période du moyen âge et dans les temps modernes, on la connaît moins pour les premiers siècles, et Mgr Tripepi montre, avec une érudition vraiment merveilleuse, que c'est à saint Pierre lui-même et à ses premiers successeurs que cette dévotion remonte. La Vierge mère de Dieu est la puissance protectrice de l'Eglise; comment pourrait-il y avoir eu une seule époque où elle ne fût pas l'espérance et la consolation des chrétiens? Les papes et la Vierge ont ainsi leur histoire indissolublement unie à travers les siècles : ensemble, on peut le dire, ils ont combattu les persécutions et les hérésies, ensemble favorisé les sciences, les lettres et les arts. Mgr Tripepi apporte à cet égard les plus frappants et les plus nombreux témoignages; il fait concourir toutes les langues, l'arménien, le russe, le grec, l'anglais, l'italien, le latin, le français, etc., à la glorification de la Vierge et des papes, et il sort de cet ensemble comme une grande voix qui crie à tous les hommes que la Vierge et la Papauté sont inséparables, et que celle-ci puise sa force invincible dans son culte pour Marie, si bien nommée la toute-puissance suppliante. On pourrait désirer un peu plus d'ordre dans la distribution des matières, et des coupures qui permettent de saisir plus facilement le plan de l'auteur; on ne saurait désirer ni plus d'érudition, ni plus de force, ni plus d'intérêt.

14. — **Le curé selon la doctrine et les exemples du serviteur de Dieu J.-M.-B. Vianney, curé d'Ars**, par l'auteur de la dernière Vie du curé d'Ars; Paris, au bureau des *Annales de la sainteté au dix-neuvième siècle*, 1870. — In-12 de 548 pages. — « Oui, messieurs, disait Mgr Devie, évêque de Belley, le curé d'Ars est un saint, un saint que nous devons admirer et prendre pour modèle. » Ces paroles, qui servent d'épigraphe au livre du *Curé*, en indiquent le caractère. C'est en étudiant le curé d'Ars que l'auteur trouve ce que doit être le curé, et il le fait avec une connaissance du modèle, avec une connaissance du ministère sacerdotal, qui montre bien que le sujet lui est familier. Son livre, qui s'adresse spécialement au clergé, on le voit sans que nous le disions, pourrait avoir pour titre : *Manuel du bon curé.*

15. — **Du découragement, réflexions sur le temps présent**, par Antonin Rondelet; Lyon, chez P. N. Josserand, mai 1871. — In-12 de 106 pages. — Livre venu fort à propos et qui n'a pas cessé d'être opportun. « Le Découragement, dit l'auteur dans la conclusion de son ouvrage, est un amoindrissement de la vie, et comme il diminue les indi-

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*, sans préjudice des articles plus développés qui pourront être consacrés aux ouvrages les plus importants.

vidus, il atteste ou il cause tour à tour la chute et l'anéantissement des nations. » Pensée parfaitement juste, et qui résume très-exactement tout ce livre dans lequel M. Rondelet montre, à la lumière de la philosophie chrétienne, tout ce qu'il y a de funeste dans le découragement, tout ce qui exige de nous le courage et la virilité. Le découragement n'est pas chrétien, puisque la religion commande l'espérance, donc pas de découragement. L'auteur s'adresse particulièrement aux esprits sérieux et réfléchis; la lecture de son livre ne pourra que leur faire du bien.

16. — **Les Missionnaires et les directeurs de stations et de retraites**, Manuel complet du missionnaire, par le R. P. H. Dominguet, mariste; Paris, chez Gaume frères et Duprey, 1869. — In-8° de XXVI-466 pages. — Nous parlions plus haut d'un *Manuel du bon curé;* voici certainement le *Manuel du bon missionnaire.* Le R. P. Dominguet l'a composé d'après la doctrine de saint François-Xavier, de saint François de Sales, de saint Vincent de Paul et de saint Liguori ; il n'aurait pu choisir de meilleurs guides, et il montre bien, d'ailleurs, qu'il a de plus pour lui l'expérience des missions et la connaissanee des âmes. Il s'agit de missions faites dans les pays catholiques, où elles sont devenues de plus en plus nécessaires, et où elles produiraient encore tant de bien. L'auteur n'a rien omis de ce qui peut être utile au missionnaire, qu'il suit dans sa préparation à sa sainte vocation, dans ses missions et après ses missions, entrant dans tous les détails, exprimant avec un rare bonheur la doctrine des saints, et faisant connaître les pieuses industries qui peuvent contribuer au succès. Excellent livre à tous les points de vue, et que le clergé ne saurait trop apprécier.

17. — **Memoriale theologiæ moralis**, par Henri Sarra, docteur en théologie, deuxième édition; Turin et Rome, chez Marietti. — In-12 de II-568 pages. — Excellent compendium de théologie morale, dans lequel se trouvent résolus avec la plus grande clarté les cas de conscience et les difficultés que peut rencontrer le confesseur. L'utilité en est augmentée par le soin qu'a pris l'auteur d'y ajouter, sous forme d'appendice, les réponses les plus récentes donnés par la sacrée Pénitencerie sur les questions qui se présentent le plus souvent, l'explication des cas réservés et les solutions des cas et questions relatifs aux principaux points de la théologie morale.

18. — **Vies des saints** pour tous les jours de l'année, suivant l'ordre de l'office romain, traduites des légendes du bréviaire et de divers suppléments approuvés; quatrième édition, augmentée de la Vie des saints nouvellement canonisés et d'une pratique pour chaque jour, par MM. Dret et Lerouge, chanoines honoraires de Troyes; Paris, chez Putois-Cretté, 1871. — In-12 de II-730 pages, 3 fr. 50. — On ne lit pas assez la vie des saints, pieuse et très-salutaire coutume de nos pères, oubliée avec tant d'autres. En effet, comme le dit Mgr Delalle, dont le diocèse de Rodez pleure la perte récente, « les belles actions des grands serviteurs de Dieu sont le meilleur commentaire de l'Evangile et une prédication éloquente en faveur de la Sainteté. » Si on lisait plus habituellement ce commentaire, au lieu de ces tristes productions qui affadissent l'âme quand elles ne l'abrutissent pas, la société ne serait-elle pas plus heureuse? Ç'a été une très-heureuse idée des auteurs de cette *Vie des saints* de donner la traduction des légendes du bréviaire romain, en y ajoutant celles de quelques suppléments diocésains approuvés par le Saint-Siége pour les jours qui sont vacants dans le calendrier général. Elégante traduction, excellentes réflexions pratiques résumant la vie du saint, bonne exécution matérielle, tout recommande ce livre dont la lecture ne peut que produire les plus heureux fruits.

19. — **Louis Lambillotte et ses frères**, avec un portrait et deux autographes, par Mathieu de Monter; Paris et Bruxelles, chez Régis Ruffet, 1871. — In-12 de VIII-232 pages. — Papier de luxe, impression de luxe, détails très-intéressants sur ces trois frères, tous trois membres de la Compagnie de Jésus, tous trois épris des charmes de la musique religieuse, et dont l'aîné a tant contribué à restaurer parmi nous le chant grégorien, voilà ce qui recommande la belle étude consacrée par M. de Monter au P. Lambillotte et à ses frères, morts plusieurs années avant lui. C'est un livre d'amateur, qui plaira à tous les amis de la bonne musique et à ces milliers d'anciens élèves de Brugelette et de Vaugirard, dont le P. Lambillotte savait si bien se faire aimer. Nous sommes heureux de pouvoir dès aujourd'hui le signaler à l'attention des amis des beaux livres, de la musique et des hommes dont la vie s'est passée à la recherche du bien et du beau. B. PH.

*Le gérant* : PUTOIS-CRETTÉ.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LE NOUVEL AN

Nos pères et nos anciens rois avaient coutume, en marquant les dates, de dire l'*an de grâce*, pour rappeler la naissance du Sauveur et les grâces dont elle a été la source pour le monde.

L'année 1872, *année de grâce*, comme toutes les autres, même comme la terrible année 1871, puisque Dieu ne cesse de montrer sa miséricorde, même lorsqu'il châtie, l'année 1872 sera-t-elle une *année de grâce* dans toute l'énergie de cette expression chrétienne? Le monde, qui a tant abusé, qui fait un tel mépris des avertissements et des leçons, et qui a rendu nécessaires des châtiments si terribles, comprendra-t-il enfin et méritera-t-il cette *grâce* que la miséricorde est impatiente d'accorder, que la justice et même la bonté contraignent de différer? Dieu seul le sait.

Lorsque s'ouvrit l'année 1870, qui eût pu prévoir les calamités qu'elle allait apporter au monde?

Lorsque s'ouvrit l'année 1871, au milieu des ravages et des souffrances de la guerre, qui eût pu prévoir qu'on verrait des choses plus effroyables encore, et qu'après ces choses les peuples ne paraîtraient pas plus éclairés, mieux disposés qu'auparavant?

Cependant, pour nous, chrétiens et catholiques fidèles, pour que l'année 1872 soit une *année de grâce*, il suffira que nous le voulions, il suffira que nous accomplissions les devoirs qui nous sont imposés par la situation présente. Que la victoire, ensuite, soit prochaine ou éloignée, peu importe : nous aurons fait notre devoir, nous aurons combattu le bon combat, Dieu n'en demande pas davantage pour répandre ses grâces, et cela, malgré les apparences contraires, est déjà une importante victoire qui prépare et qui hâte le triomphe définitif.

Nous dirons donc, avec l'un des plus courageux organes de la presse catholique, le *Bien public*, de Gand :

L'Église est en deuil, son Chef est captif, et, dans tous les pays de cette vieille Europe, civilisée par le catholicisme, la conspiration des peuples et des princes contre le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ a relevé la tête et repris ses manœuvres.

Notre devoir est donc tout tracé : plus que jamais nous avons à

nous tenir étroitement unis à la Mère immortelle des hommes et des nations, au Pontife suprême, au Christ Sauveur et Rédempteur du monde.

Portons bien haut et bien ferme l'étendard de notre foi!

Soyons catholiques, dans la vie publique comme dans la vie privée, hardiment, partout et toujours!

Fidèles à l'Église, nous sommes assurés d'être fidèles aussi à toutes les grandes et nobles causes, et, défendant ce qu'elle défend, nous avons la certitude de soutenir ce qui doit survivre et être sauvé.

Elle est, en effet, si l'on peut ainsi parler, la tête et le cœur de l'humanité, et ses grandeurs ou ses abaissements mesurent la gloire ou la décadence des nations. En définitive, tout y revient et tout s'y rattache. Les temps ont été créés pour elle, elle les domine, elle en est la raison et la fin.

Nous sommes à une époque où, plus que jamais, on a le droit d'être fier de son baptême et de sa foi, parce qu'on se sent mieux à l'abri des lâchetés contemporaines. Partout où n'est pas l'Église, nous voyons prévaloir l'erreur, l'injustice, souvent même l'infamie. Qu'est-ce que la philosophie nouvelle? C'est l'absurdité érigée en système. Qu'est-ce que le droit nouveau? C'est l'iniquité codifiée. Qu'est-ce que la civilisation nouvelle? C'est la putréfaction sociale.

*Sursum corda!* C'est la devise du chrétien, et il convient surtout de la proclamer et de la pratiquer lorsque autour de nous tout se souille, s'abaisse et s'effondre. C'est nous qui conservons le dépôt des vérités salutaires qui sont le patrimoine moral de l'humanité rachetée par Jésus-Christ, la base de toute civilisation vraie, le seul gage possible d'un meilleur avenir! Pendant que les écoles philosophiques se déchirent les unes les autres, pendant que les sectes hérétiques se résolvent dans une universelle négation, lorsque les trônes s'écroulent et que le programme politique du lendemain dément celui de la veille, prions, agissons, attendons, fidèles à notre vieux symbole : *Je crois à la sainte Église catholique*, *apostolique*, *romaine*, et à notre vieille prière : *Notre père... que* votre règne *arrive*, *que votre volonté soit faite* sur la terre *comme dans le ciel!*

Voilà donc, comme le dit si éloquemment le *Bien public*, voilà les devoirs de tous les catholiques. Ces devoirs ne s'imposent-ils pas avec plus d'énergie encore aux catholiques de France? Sans aucun doute, car si le mal est grand, c'est chez nous qu'il exerce principalement ses ravages; si l'Église est en deuil, ce sont nos fautes qui ont amené ses douleurs; si l'athéisme et la corruption

triomphent, qui de nous oserait dire que la France n'en est pas la première coupable?

A nous donc de réparer le mal, et, en le réparant, de relever les ruines de la patrie abattue, de reconstruire cette glorieuse société chrétienne dont la France est la fille aînée et la providentielle protectrice; à nous, catholiques de France, qui expions par nos malheurs tant de fautes accumulées, tant de crimes, de faire notre devoir, tout notre devoir, pour mériter les grâces dont notre pauvre pays a tant besoin.

A la profession ouverte de l'athéisme, opposons la profession ouverte de notre foi;

Aux scandales publics, opposons l'édification publique de notre culte et de nos bonnes œuvres;

A la démoralisation éhontée, opposons la dignité et la sainteté de notre vie;

Aux cris de haine et de désespoir, répondons par la charité et par l'espérance;

Aux associations de l'impiété, opposons les associations de la foi, du dévouement, du travail et de la vraie fraternité chrétienne.

Voilà le devoir et voilà la nécessité, si nous ne voulons point périr, si nous voulons ne point voir s'engloutir la dernière planche sur laquelle repose encore notre société agonisante.

Les forces de l'ennemi sont-elles donc d'ailleurs si considérables qu'elles enlèvent toute chance de l'emporter dans la lutte?

Nous connaissons les ressources du mal, le bien n'en a-t-il pas d'au moins équivalentes?

A Rome, c'est Pie IX, qui surpasse les années de Pierre, le Pontife de l'Immaculée-Conception et de l'Infaillibilité, qui, à lui seul, tient en échec toutes les forces de la révolution antichrétienne, et qui se voit entouré d'un peuple fidèle dont rien n'ébranle la constance et le courage.

Hors de Rome, c'est un réveil catholique tel qu'on n'en avait point vu depuis longtemps. De toutes les parties de l'Italie, des députations de fidèles arrivent au Pape; si les prêtres diminuent, les communions se multiplient, et l'accueil fait aux évêques nouvellement nommés, les dons de toutes sortes qui arrivent à Pie IX, montrent que le Roi des âmes, dans sa prison du Vatican, est plus puissant, plus vénéré, plus aimé que jamais dans cette Italie dont il est la gloire et l'espérance.

Dans le reste de l'Europe, en Amérique, partout où il y a des catholiques, ce sont les mêmes témoignages d'amour et de fidélité : on se réunit pour protester contre les iniquités dont le Pape est

victime, on lui envoie des adresses de dévouement, on augmente les ressources du Denier de Saint-Pierre, et en face de cette société qui semble s'obstiner à périr, il s'en révèle une autre, unie de sentiments, prête à tous les sacrifices, pleine de courage et de vigueur, à qui l'avenir appartiendra.

Un symptôme des plus consolants, c'est que la jeunesse, à son tour, s'enrôle dans les rangs sacrés de l'armée de Jésus-Christ. Il y a quarante ans, parler de la *jeune Italie*, de la *jeune France*, de la *jeune Europe*, c'était parler de la jeunesse révolutionnaire et impie, qui a conduit le monde où nous le voyons. La jeunesse d'aujourd'hui se porte d'un autre côté. L'Italie a sa *Gioventù cattolica*, qui forme déjà une association puissante; l'Espagne a sa *Juventud*, dont les branches s'étendent dans toutes les provinces; nous voyons le même fait se produire en Belgique et en Hollande; à ces associations de la jeunesse catholique répondent les *Vereine* ou *unions* de l'Allemagne et de l'Autriche, et voici qu'une *Catholic-Union* se forme également en Angleterre.

La France suivra cet exemple : elle possède encore, grâce à Dieu, une jeunesse croyante et généreuse, celle qui fournissait les volontaires pontificaux et qui s'est distinguée dans la dernière guerre; elle comprendra, elle aussi, que l'union fait la force, que devant la coalition de toutes les puissances du mal, ce n'est pas trop de l'union de tous les fidèles enfants de l'Église, et elle formera une association spéciale qui lui permettra de combattre avec plus d'avantage les ennemis du bien et de la vérité, qui sont aussi les ennemis de la patrie.

Nous ne faisons qu'indiquer ici une idée sur laquelle nous reviendrons.

Combattons donc et faisons notre devoir : le Pape et le peuple chrétien, voilà l'avenir, à nous de le faire plus heureux que le passé, moins triste que le présent. « Les puissants du jour, dit excellemment à ce sujet la *Correspondance de Genève*, les puissants du jour sèment la lâcheté, ils ne recueilleront aucun appui courageux quand leur tour sera venu. Les francs-maçons et les sectaires sèment les mauvaises passions, la corruption et la mort; ils périront dans la fange. Nous avons pour devise : *Cherchez d'abord le royaume de Dieu*, et nous aurons le règne du Christ sur cette terre. Nous luttons pour la justice, pour la liberté des âmes, pour le triomphe de la vérité; le reste nous sera donné par surcroît. Sera-ce demain, en 1872? Sera-ce plus tard? Qu'importe! Dieu seul connaît l'heure. Faisons notre devoir et travaillons pour qu'à la fin de cette

année nous puissions contempler la carrière parcourue avec la satisfaction d'une conscience tranquille. »

Si l'on nous permet d'ajouter un mot qui nous regarde particulièrement, nous dirons qu'à cette œuvre de régénération et de réparation les *Annales catholiques* concourront de toutes leurs forces, et que l'accueil qui leur est fait dans le monde religieux nous autorise déjà à penser que nos efforts seront utilement et puissamment secondés.

J. CHANTREL.

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES

---

### ROME ET L'ITALIE

Nous avons encore deux allocutions importantes du Saint-Père à faire connaître aujourd'hui; nous reproduisons avec respect et reconnaissance ces paroles qui jettent de si vives lumières sur la situation, qui proclament avec tant de force les droits de la vérité et de la justice, et qui montrent à tous que l'auguste Vieillard du Vatican n'a rien perdu de la vivacité de son intelligence et de la vigueur de sa volonté. Dieu prolonge merveilleusement ces jours et cette vigueur : ah! qu'il veuille, comme on vient de le dire devant Pie IX, les prolonger autant que pour l'Apôtre bien-aimé dont le Pontife porte le nom! C'est le vœu de tous les cœurs catholiques, qui demandent au ciel que Pie IX soit le témoin sur la terre de ce beau triomphe de l'Église dont ses vertus, ses travaux et ses souffrances préparent l'avénement prochain.

L'échange de visites et de souhaits de bonne année qui se fait en France à l'époque du 1er de l'an, se fait à Rome à la fête de Noël, car, pour l'Église, c'est alors que commence la nouvelle année. Tous les ans, à la Noël, le sénateur de Rome se rendait en grande pompe au Vatican pour offrir à Sa Sainteté le Pape les vœux et les souhaits de toute la population romaine dont il était le représentant et l'interprète. Comme la grande majorité de Rome et ce qu'on pourrait appeler la vraie population romaine, bien qu'oppressée par un joug qu'elle hait, reconnaît toujours pour son roi et souverain l'immortel Pontife du Vatican, il vint à l'esprit de quelques bons et dignes Romains l'heureuse idée de chercher les moyens de pouvoir offrir au Saint-Père les vœux et les souhaits de Rome

entière, tout comme dans les années heureuses du gouvernement paternel du Pape. Il se forma donc une commission.

Cette commission s'adressa au marquis Cavalletti, sénateur de Rome jusqu'au funeste jour du 20 septembre. Comme Rome ne reconnaît point les faits accomplis, le marquis Cavalletti est toujours considéré comme le vrai et unique représentant, le seul magistrat de Rome papale. Après s'être entendu avec le marquis et avoir tout disposé et réglé, la commission envoya à toutes les sociétés et aux cercles catholiques des circulaires au nom du Sénateur, les engageant à donner leur concours à cette belle démonstration et à faire tous leurs efforts pour recueillir le plus de signatures possible. De nombreuses listes furent donc répandues, et commencèrent à se couvrir de signatures. Elles furent accueillies avec la plus grande joie dans tous les rangs de la société romaine. Tous paraissaient heureux de pouvoir donner des preuves de leur dévouement au Saint-Père.

Une audience fut demandée au Saint-Père pour lui présenter les vœux de toute sa bonne ville de Rome et lui offrir ce peu d'offrandes, que, dans leur misère toujours croissante, les Romains fidèles avaient su donner à leur Père affligé. Tous auraient voulu assister à l'audience, mais de crainte qu'une démonstration aussi nombreuse et aussi imposante ne donnât motif à quelque fait regrettable, le Saint-Père voulut se priver du bonheur de revoir tous ses enfants. Il fut donc décidé qu'une députation seulement de toutes les sociétés catholiques assisterait à l'audience. Ces députations se composèrent de mille personnes environ, elles eussent été de cinquante mille si Pie IX l'eût permis.

Comme la noblesse romaine avait aussi son audience habituelle de la nouvelle année, elle s'est réunie aux différentes députations, et le tout ensemble a formé une démonstration splendide et mémorable.

Dès neuf heures du matin, toutes les rues qui aboutissent au Vatican étaient parcourues par des centaines de voitures. Les équipages se pressaient dans la cour du Vatican, qui ne pouvait plus suffire à les contenir. A la partie de la colonnade de Saint-Pierre qui touche au palais étaient adossées des voitures en nombre infini, tout comme aux beaux jours d'autrefois. La grande salle du Consistoire ne pouvait déjà presque plus suffire à contenir le monde, et il arrivait toujours d'autres députations.

Voici le nom des différentes sociétés ou cercles catholiques qui étaient représentés à cette belle et majestueuse solennité. D'abord la noblesse romaine tout entière : princes, ducs, comtes, marquis.

Beaucoup d'entre eux absents de Rome, et à des distances éloignées, avaient fait un long voyage pour se trouver à ce grand rendez-vous de l'honneur. C'étaient des noms bien connus dans tous les pays de l'Europe. Venaient ensuite les délégués des différentes sociétés catholiques qui, unies ensemble par les liens de la charité, ont formé un tout qu'on appelle : *Fédération de Pie IX*. Cette fédération se subdivise ainsi qu'il suit :

1° *Société principale promotrice des bonnes œuvres à Rome.*

2° La société de la pieuse Union des Dames catholiques.

3° La société des bonnes Œuvres pour les femmes.

4° Le cercle de Saint-Pierre de la jeunesse catholique romaine.

5° La société principale artistique et ouvrière de charité réciproque.

6° Le cercle de l'Immaculée-Conception pour la prière continuelle.

7° Les survivants (*reduci*) des batailles chrétiennes pour la défense de la religion et du Saint-Siége.

8° L'association de Saint-Charles pour la diffusion des bons ivres.

9° La société préservatrice de la lecture des livres et des journaux défendus.

10° L'union romaine des étudiants catholiques qui ont refusé de suivre les cours de l'Université après qu'un certain nombre de professeurs ont signé une adresse hérétique au docteur Dœllinger et ont prêté serment au gouvernement intrus.

11° Enfin la société principale des intérêts catholiques.

Le Saint-Père était souriant et plein d'affabilité. Il s'arrêtait à chaque pas auprès des personnes qu'il connaissait plus particulièrement, leur adressant à toutes des paroles affectueuses et les caressant souvent de sa main paternelle.

Le Saint-Père est alors entré dans la salle du Consistoire. Cette salle était trop petite en ce moment, et c'est à peine si la cour du Pape a pu se ranger autour de lui. Sur le premier plan étaient rangés tous les illustres noms de la noblesse romaine, les députations venaient après. Le Sénateur a ployé le genou devant le Saint-Père et puis s'est levé. A sa droite était un membre de la commission tenant un grand volume magnifiquement relié ; à sa gauche un autre membre tenant un portefeuille avec les offrandes de Rome catholique. Alors d'une voix claire et distincte, Son Excellence le marquis Cavalletti, sénateur de Rome, a lu la belle adresse suivante :

« Très-Saint Père,

« Dans la grande solennité de Noël que nous sommes à la veille de célébrer, l'Eglise nous invite à des cantiques de joie et d'allégresse, tandis que les fidèles échangent mutuellement des vœux et des souhaits de félicitations; et nous, laissant en oubli pour quelques instants la tristesse de notre temps, la désolation qui nous environne, nous avons volontiers accepté l'invitation qui nous a été faite, et nous sommes accourus aux pieds du trône de Votre Sainteté.

« Une commission, Très-Saint Père, s'était déjà formée pour recueillir les noms des vrais Romains, qui, encore cette année, ont voulu faire parvenir aux pieds de leur Souverain bien-aimé les vœux les plus fervents de leur cœur. Cette commission ayant, à l'aide des sociétés catholiques, recueilli beaucoup de milliers de noms, m'a chargé d'offrir à Votre Sainteté les signatures ci-jointes, et moi, interprétant les sentiments de mes concitoyens, je dépose humblement à vos pieds un triple souhait d'heureuses félicitations.

« Que le Seigneur veuille accorder à notre Père autant de consolations dans cette année nouvelle qu'il a souffert de peines et de douleurs dans l'année qui va finir (*bravos*); que la Divine Majesté dispose les événements humains de telle sorte que notre bien-aimé Souverain puisse glorieusement ceindre de nouveau son auguste front de la triple couronne qu'on a si barbarement tenté de lui ôter; puissent enfin les enfants égarés revenir à leur Père, à notre grand Pontife, pour qu'ainsi réunis tous dans un même bercail et unanimement d'accord, nous puissions tous en une seule voix faire éclater de notre bouche cet hymne de joie que les anges chantèrent à la naissance du divin Sauveur : *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus!*

« Voilà, Très-Saint Père, le vœu fervent, le désir ardent, le souhait sincère qui retentit comme un écho dans les cœurs de votre peuple romain, et qui, comme un seul cri, s'élève vers le ciel pour conjurer le Très-Haut de hâter l'heureux moment où ce peuple fidèle pourra de nouveau vivre tranquille et paisible sous le gouvernement paternel du grand Pie IX.

« Accueillez-le, Très-Saint Père, comme témoignage de son dévouement et de sa soumission au Maître infaillible qui lui a été donné par Dieu, comme preuve de la fidélité qu'il conserve intacte à son Roi outragé, et de l'affection et de l'union filiale qu'il a pour ce bon Père, qui lui devient d'autant plus cher qu'il le voit plus malheureux et opprimé.

« Je dépose aussi à vos pieds une faible obole, humble offrande de ceux dont les noms sont là, et j'implore de Votre Sainteté, pour eux et nous tous, l'apostolique bénédiction. »

Après la lecture de cette adresse, le Sénateur, accompagné des deux autres membres portant les offrandes, a gravi les degrés du trône, et, à genoux devant le Pontife-Roi, le Sénateur a déposé à ses pieds les noms de plus de 45,000 Romains, et le don de *plusieurs milliers* de francs.

Le Saint-Père s'est alors levé ; sss yeux regardaient tout ce peuple ému, et semblaient. comme paa la pensée, chercher ceux-là qui n'avaient pu venir, et il s'exprima à peu près en ces termes :

« Les espérances que nous conservons tous, les espérances que je sais être gravées dans vos cœurs et que m'a tout à l'heure exprimées, en votre nom, le Sénateur de Rome ici présent, doivent être sans cesse vivantes en nous, parce qu'elles sont l'indice certain d'un changement futur. Oui, espérons, aujourd'hui que nous sommes à la veille de la grande fête de Noël, et que l'espérance soit notre soutien. Que la pensée des prodiges opérés à la naissance du Sauveur affermisse notre foi et accroisse nos espérances. Alors l'empire romain, tel qu'il était constitué, c'est-à-dire la société tout entière, était parvenu au comble de tous les désordres et au plus profond des ténèbres, de façon que les âmes

(1) Il faut savoir que le gouvernement italien vient justement d'ordonner le recensement des populations de l'Italie. C'est ce rapprochement qui a provoqué les sourires significatifs de la réunion du Vatican.

droites et justes criaient : *Rorate cœli desuper et nubes pluant Justum.*

« A cette époque, on désirait un certain événement qui mît fin à tant d'impiétés. Dans cet état de choses, celui qui gouvernait alors le monde, l'empereur César-Auguste, ordonna le recensement de la population de toutes les provinces de l'empire. (Sourires prolongés dans les auditeurs.) (1) Le décret pénétra jusqu'à Nazareth, et ce fut alors que saint Joseph, prenant avec lui la très-chaste Vierge, sa sainte épouse, fut obligé d'aller à Bethléem. Et c'est le cas ici de répéter le proverbe si connu : *Parole de Dieu ne s'efface jamais.* Il était écrit que c'était à Bethléem que devait naître le Réparateur de la race humaine et le Fondateur de la religion.

« Faisant donc une comparaison qui servira à accroître nos espérances, je dirai : Nous voyons arrivés à leur comble l'iniquité et les désordres dans cette ville qui avait été jusqu'à présent la maîtresse de la vérité, et qu'on voudrait aujourd'hui rendre disciple du mensonge. On y voit des choses inouïes à dire. Cette ville de Rome, à l'envers de ce que disait d'elle mon grand prédécesseur le pape saint Léon, voit aujourd'hui s'élever des chaires infectes d'où sortent des doctrines fausses et infernales; cette ville voit et entend des maîtres du protestantisme qui cherchent à corrompre la jeunesse; cette ville est souillée de telles turpitudes qu'il n'est même pas permis de les nommer. Ceux qui commandent aujourd'hui dans cette ville ont eu l'idée de faire le recensement de la population.

« Comparant notre situation à celle de tant de siècles écoulés, nous pourrons, nous aussi, voir apparaître la lumière et la vérité. Peu de justes alors allaient priant le Seigneur : *Rorate cœli desuper et nubes pluant Justum*, mais aujourd'hui on prie bien plus. On prie partout. Vous priez, vous qui donnez au monde entier l'exemple de votre religion et de votre foi. On prie dans toute l'Italie, on prie dans tout le monde catholique. Or, ces justes souhaits, ces saints désirs de voir changer l'état présent des choses, coïncident avec le recensement de la population, *moi* j'attends bien plus de la miséricorde de Dieu le changement de la face du monde.

« Nous devons espérer dans la foi des peuples et dans l'union et la concorde des bons. Ah ! oui, espérons-la, cette concorde, et croyon bien que Dieu nous consolera. Il y a déjà plusieurs siècles, un homme plein de courage et de fermeté descendit des Asturies, et commandant un peuple animé de foi vive et opératrice, put, lui, par la constance. et le peuple par la foi, délivrer l'Espagne du joug musulman et la rendre encore pays chrétien et fervent catholique.

« Espérons donc dans la foi et la religion des peuples, espérons que de tels prodiges se renouvelleront, et, pour obtenir cela, ne cessez point de prier avec moi le Seigneur, afin qu'il se ressouvienne de ses miséricordes.

« Je lève donc mes yeux au ciel en priant Dieu, et je lui dis : C'est vous, mon Dieu, qui avez planté cette vigne qui vous appartient, parce

qu'elle est à vous et qu'elle a été arrosée du sang des Apôtres et de tant de milliers de martyrs. Vous l'avez plantée, mon Dieu, *Deus plantavit dextera sua;* vous avez cultivé cette terre avec la pureté de la doctrine et avec la sainteté des exemples de tant d'hommes choisis que vous avez envoyés pour travailler à cette vigne.

« Jetez sur nous un regard de pitié et de miséricorde, et veuillez lever votre droite puissante, et bénissez ce peuple que vous êtes venu racheter et qui espère de vous secours, bénédiction et pitié. Bénissez-le dans les corps, bénissez-le dans les âmes, bénissez-le dans les familles de chacun, et que cette bénédiction porte avec elle la paix et soit toujours avec ces hommes de bonne volonté dont parlent les anges auteur de la crèche dans la nuit de ce jour. Bénissez tous ces catholiques qui dans le monde entier travaillent pour le bien des âmes et pour nous délivrer de tous les maux dont nous sommes accablés en ce moment. Bénissez-les donc dans leur vie, et plus tard, dans leur mort, et qu'ils méritent tous d'être bénis dans le ciel pendant tous les siècles des siècles : *Benedictio Dei omnipotentis Patris*, etc. »

Quand le Saint-Père eut terminé ce magnifique discours, des cris répétés de : *Vive le Pape-Roi!* se firent entendre. Tous étaient émus, tous pleuraient. Le Saint-Père a été surtout admirable à voir quand, levant les yeux et les mains vers le ciel, il a commencé la belle prière qui finit son discours. Sa personne paraissait inspirée et son aspect était d'une majesté surhumaine (1).

Le jour de saint Jean, 27 décembre, le général Kanzler, ayant à ses côtés le général Zappi, venu exprès de Florence, et le général de Courten, venu de Suisse, présenta au Saint-Père l'hommage de ses troupes fidèles, en protestant devant lui que leur fidélité était inébranlable et que, lorsqu'il le faudrait, tous sauraient combattre avec le courage qu'ont montré les volontaires pontificaux dans la guerre gigantesque qui vient de finir. Le Saint-Père répondit :

« Je reçois avec une joie très-vive l'expression des sentiments que vient de me manifester en votre nom, à tous, le général Kanzler, ministre des armes. Ses paroles sont vraiment la digne expression des sentiments d'honneur et de fidélité qui vous animent. Et, songeant à y répondre, il me vient à l'esprit le souvenir de deux événements glorieux. Ils appartiennent à l'histoire profane, mais ils peuvent utilement s'appliquer à vous. Le premier est la fameuse retraite de dix mille Grecs, contraints d'abandonner la lutte, et qui durent à leur fidélité et à leur constance, de pouvoir, à travers de longues et pénibles souffrances, être ramenés par leur général dans la patrie où ils purent rendre de nouveaux services. L'autre fait est tiré de l'histoire romaine : C'est quand un glorieux capitaine, qui avait fermement sou-

(1) Nous avons emprunté ce récit à l'*Union*.

tenu la mauvaise fortune, obtint du sénat cette louange célèbre qu'il n'avait pas désespéré de la patrie. Le premier exemple nous donne la mesure de la fermeté de votre conscience, et dans le second vous pouvez puiser un motif de consolation.

« Vous avez refusé de vous unir à un ennemi avec lequel vous ne pouviez rien avoir de commun, car il combat ces sentiments de fidélité aux principes de l'éternelle justice, dont vous avez voulu rester et dont vous resterez toujours, je l'espère, les constants défenseurs. Ces sentiments, les ennemis du Saint-Siége et de la religion les redoutent. Ils redoutent les prêtres, ils redoutent les bons catholiques, ils redoutent la prédication de la parole de Dieu, et ils ne craignent pas les sectes qui corrompent les entrailles de la société, minent les trônes et ébranlent tout ordre social.

Afin que, dans ce grand combat du mal contre le bien, le Seigneur puisse vous garder toujours fidèles aux sentiments dont vous êtes animés, et dont vous avez donné de si nobles preuves, j'invoque sur vous de tout mon cœur la bénédiction de Dieu. Qu'elle descende sur vous, afin de vous maintenir toujours égaux à vous-mêmes, et sur vos familles, afin qu'elles soient comblées de tous biens. A elles comme à vous, je continuerai les secours que pourra me permettre ma pauvreté et j'espère qu'ils ne vous manqueront jamais. Avec toute l'effusion de mon âme, je vous donne la bénédiction apostolique, et je prie le Seigneur de la rendre efficace pour le temps et pour l'éternité.

Les braves militaires qui étaient là se jetèrent à genoux, profondément émus. On remarquait dans l'assistance vingt-cinq jeunes matelots de la marine française qui reçoivent leur instruction à bord de *l'Orénoque*. La vue de ce petit groupe de représentants de la marine d'une nation naguère si puissante parut toucher profondément le Saint-Père, qui les bénit avec une particulière tendresse.

## FRANCE

M. le ministre des cultes vient d'adresser, à la date du 18 décembre, à NN. SS. les évêques, une circulaire dont les effets auront une heureuse influence sur la restauration de la musique religieuse en France, et, par contre-coup, sur la musique en général. Cette circulaire s'est inspirée des idées exprimées dans un rapport adressé en 1806 à Napoléon Ier par M. Portalis : « Le passé, disait Portalis, m'a démontré, et le présent encore me confirme que les maîtrises seules peuvent former et conduire à sa perfection la musique vocale exécutée par des hommes. Tous les chanteurs qui ont eu quelque célébrité avaient reçu leur éducation dans les maîtrises, et si précédemment il n'y avait point d'autres institutions publiques

pour l'enseignement de la musique vocale, c'est que non-seulement les maîtrises suffisaient, mais c'est qu'en outre il était reconnu qu'elles ne pouvaient être remplacées. Cette vérité est devenue évidente depuis l'établissement du Conservatoire. Il a été et il est dirigé par des artistes de mérite ; la protection de Votre Majesté, les sommes considérables qui ont été affectées à son entretien, tout a favorisé le succès dont cette institution pouvait être susceptible, et cependant elle n'a pas produit un seul chanteur... Votre Majesté approuvera sans doute que je n'aie pas seulement considéré le rétablissement des maîtrises sous le rapport de leur service religieux, et que je me suis attaché à reconnaître les avantages dont les maîtrises peuvent être la source pour l'art. »

Voici les principaux passages de la circulaire de M. Jules Simon :

Monseigneur,

Un grand nombre de vos vénérables collègues, que j'ai eu l'honneur de voir à Paris ou à Versailles, ont applaudi à l'intention que je leur ai manifestée de donner à la musique religieuse en France tout l'appui et tous les encouragements en mon pouvoir.

Je ne puis oublier les services rendus par ces maîtrises, jadis si florissantes, estimées et patronnées par les plus saints évêques, illustrées par le génie des plus grands compositeurs et d'où sont sorties tant d'œuvres incomparables qui sont encore aujourd'hui l'objet de l'admiration universelle.

Sans prétendre à reconstituer complétement ces célèbres écoles, je voudrais au moins m'associer aux tentatives qui se sont faites depuis une vingtaine d'années en faveur de la musique religieuse, sous l'autorité tutélaire de l'épiscopat français...

Il m'a semblé utile que, partout où la musique sacrée est cultivée, école, maîtrise, cathédrale, simple école ou chapelle, le gouvernement pût connaître les sacrifices faits, les efforts tentés, les résultats obtenus, et fût admis à y coopérer le plus efficacement possible. J'ai donné, dans ce but, à M. Vervoitte, maître de chapelle de l'église Saint-Roch, à Paris, la mission de visiter les écoles de chant diocésaines, toutes les fois que vous ferez appel à ses lumières, d'en étudier les besoins, d'examiner les méthodes, de se rendre compte des études musicales et de la capacité des élèves, et de présenter à l'autorité épiscopale un rapport sur la manière dont le chant leur est enseigné et sur leurs progrès...

Je me suis attaché, monseigneur, à confier ces nouvelles fonctions à un artiste dont les travaux, exclusivement consacrés à l'art religieux, et le nom honorablement connu du clergé pussent vous donner toute garantie et inspirer toute confiance. Je ne doute pas que vous n'accueilliez avec faveur la nomination de M. Vervoitte. Il apportera, j'en suis convaincu, le plus grand zèle dans l'accomplissement de sa mission,

et en même temps la déférence la plus respectueuse dans ses rapports avec Votre Grandeur.

## NOUVELLES DES DIOCÈSES

**Paris.** Mgr l'archevêque vient d'envoyer aux curés de son diocèse une *Lettre circulaire* sur la charité envers les pauvres ; on la trouvera plus loin.

— La fête de Noël a été célébrée dans toutes les églises de Paris avec un concours de fidèles plus considérable qu'à l'ordinaire. Il y a eu de très-nombreuses communions, et le recueillement des fidèles aux messes de minuit qui ont été célébrées a été véritablement remarquable. Il y a un évident retour à la religion, que les journaux mêmes qui ne font point partie de ce qu'on appelle la presse religieuse ont constaté avec une satisfaction de bon augure. Les leçons des événements n'ont point été perdues pour tous ; on sent le besoin de prier, le besoin de Dieu, et, s'il y en a qui s'endurcissent et se plongent plus profondément dans le mal, il y en a qui reviennent tout à fait au bien, ou qui, du moins, s'en rapprochent et se sentent mal à l'aise dans l'indifférence religieuse.

— Le mercredi 27 décembre, fête de saint Jean l'Évangéliste, et jour anniversaire de la mort de M. l'abbé Gros, aumônier des mobiles de la Seine, frappé par un obus prussien sur le plateau d'Avron, une messe a été célébrée dans la petite église de Villemomble, pour le repos des âmes de l'aumônier et des officiers morts aussi le 27 décembre 1870. M. l'abbé Salard, curé de Villemomble, qui célébrait la messe, a adressé aux assistants une touchante allocution ; il a insisté sur le spectacle offert en ce moment par la France élevant vers le ciel, de tous les endroits signalés par les désastres de l'année dernière, des cris de supplication et de confiance : *D ma eis requiem*, véritables cris de foi et de patriotisme. « Ayons confiance, dit-il, Dieu a des grâces particulières pour ceux qui donnent leur sang à la patrie, la patrie qui n'oubliepas ; ses morts trouveront aussi grâce devant Dieu ; mais il faut le combat, et l'Église nous appelle à une guerre où notre devise doit être celle de l'ancienne France : *Pro Deo et patria!* » L'émotion de tous était profonde, écrit-on à *l'Univers*. Les malheurs de la France porteront leurs fruits : le sang de nos frères d'armes appelle la miséricorde et nous apporte déjà des grâces. On en a la preuve dans cette petite paroisse de banlieue de Paris, où l'on peut bien dire que la foi semblait morte. De mémoire d'homme on ne se souvenait pas avoir vu célébrer la messe de minuit à Villemomble. Cette année, le curé a déclaré qu'il la célébrerait, dût-il être seul. L'église s'est trouvée pleine, et pleine de fidèles, dont un grand nombre ont communié.

Un détail touchant. La messe funèbre du 27 décembre était servie par le garde mobile qui, l'an dernier, à pareil jour, avait servi à l'abbé Gros cette dernière messe, célébrée au milieu des obus une heure à peine avant la mort du saint aumônier et des officiers qui furent frappés avec lui.

**Arras.** — En présence des ravages de la peste bovine, Mgr Lequette vient d'adresser aux curés et desservants du diocèse, une lettre pastorale ordonnant des prières publiques pour demander à Dieu la cessation du fléau.

**Cambrai.** — On lit dans la *Semaine religieuse* de Cambrai :

« Nous sommes heureux de pouvoir appeler l'attention de nos lecteurs sur un don qui, par son importance et la délicatesse avec laquelle il a été présenté, mérite

d'être signalé. Un pli cacheté a été porté à notre porte; et sous le pli se trouvait une somme de DIX MILLE FRANCS avec ces mots : *Un anonyme pour le Denier de Saint-Pierre.* Nous ignorons complétement quel est le fils dévoué de l'Eglise qui voile sa générosité sous ces paroles; mais Dieu le connaît et il ne l'oubliera pas. Nous ferons en sorte que le Souverain-Pontife soit informé du chiffre de cette offrande, et de la manière dont elle a été accomplie; et nous lui ferons demander une bénédiction toute spéciale pour celui qui en est l'auteur et pour toute sa famille. »

— On vient de débarrasser, à Lille, l'église Sainte-Catherine des échafaudages qui l'obstruaient depuis plusieurs mois. Les connaisseurs applaudiront l'intelligence avec laquelle a été conduite la restauration de ce bel édifice de la fin du quinzième ou du commencement du seizième siècle. L'architecte est M. Maillard, de Tourcoing, qui a restauré non moins heureusement les églises de Somain, d'Hornaing, de Notre-Dame de Tourcoing, et qui vient de construire un véritable monument dans la commune de Fresnes. MM. Thibaut et Clarisse, artistes de Lille, ont exécuté des peintures murales dont on approuve également le symbolisme. L'église de Sainte-Catherine possède une magnifique toile de Rubens, représentant le martyre de la Sainte; il serait à désirer que ce chef-d'œuvre du grand maître fût placé dans un meilleur jour.

**Coutances.** — La Société des antiquaires de Normandie a reconstitué son bureau le jeudi 21 décembre, dans sa séance administrative annuelle. Elle a nommé pour son directeur Mgr Bravard, évêque de Coutances et d'Avranches. M. Eug. Chatel, secrétaire de la Société, a adressé la lettre suivante à Mgr Bravard : « Monseigneur, j'ai l'honneur de vous annoncer que la Société des antiquaires de Normandie a voulu vous exprimer sa reconnaissance pour votre belle restauration du Mont Saint-Michel en vous déférant la plus haute des dignités que son organisation comporte. Dans sa séance administrative du 21 décembre 1871, elle vous a nommé, à l'unanimité, son Directeur, pour l'année académique 1871-1872. Elle s'honore d'inscrire votre nom sur une liste où figurent ceux des plus illustres notabilités de l'épiscopat, de la littérature et de l'archéologie. Une seule obligation incombe à ce haut dignitaire, celle de venir à la fin de l'année académique présider une séance solennelle qui aura lieu le jour de la fin de juillet ou du commencement d'août qu'il vous plaira de choisir. »

**Nantes.** — Mgr Fournier vient d'adresser au maire de Nantes la lettre suivante :

« Monsieur le maire,

« Si des questions irritantes nous divisent, je crois que nous pouvons nous entendre sur le terrain de la charité.

« Comme membre du conseil général, vous avez refusé de m'allouer une somme de 5,000 fr. destinée à être distribuée aux pauvres. Je viens dissiper de regrettables préventions, en vous priant d'accepter ces 5,000 fr. pour l'œuvre des fourneaux alimentaires que la municipalité a organisée avec tant de sollicitude, et sur laquelle j'appelais naguère l'attention bienveillante des fidèles.

« Mon désir est qu'en passant par vos mains, cette somme serve au soulagement des familles malheureuses d'une ville où je suis fier d'exercer mon ministère apostolique. »

**Rouen.** — Mgr le cardinal de Bonnechose a répondu par la lettre suivante, enda te du 28 décembre, au comité catholique de Paris, qui l'avait prié d'appuyer une pétition relative à l'enseignement primaire :

« Messieurs,

« J'ai reçu la lettre par laquelle vous voulez bien m'informer qu'un comité catholique s'est formé pour

s'opposer aux tentatives faites afin d'exclure la religion de l'enseignement. Vous joignez à cette lettre un modèle de pétition à faire signer par les catholiques, et vous m'exprimez le désir que j'appuie ce mouvement dans mon diocèse. Je le ferai bien volontiers. Les efforts audacieux des hommes qui veulent éteindre la foi chrétienne dans les jeunes générations, auxquelles appartient l'avenir de la France, font un devoir à tous les catholiques de s'unir pour les combattre. La présentation du nouveau projet de loi relatif à l'enseignement primaire rend cette nécessité d'autant plus urgente. Indépendamment de ce que l'épiscopat pourra faire pour empêcher qu'un projet si tyrannique et si funeste soit adopté, il est certainement très-désirable que les pères de famille élèvent la voix et emploient le moyen des pétitions, afin de faire connaître à l'Assemblée nationale leur volonté de donner l'enseignement religieux pour base à l'éducation de leurs enfants, et afin de rejeter toutes les entraves qu'on veut y mettre. J'approuve donc votre pétition; je la ferai publier avec la présente lettre dans la *Semaine religieuse* de mon diocèse, et j'espère qu'elle se couvrira de signatures. »

**Tours.** — Au moment de l'invasion des Prussiens en Touraine, la comtesse de Puységur avait mis sa paroisse, sa maison et ses biens sous la protection de Notre-Dame du Sacré-Cœur, et avait fait le vœu d'ériger un oratoire en son honneur, si le château de Beugny et la commune de Saint-Benoît étaient épargnés par les ennemis.

Le vœu de la comtesse de Puységur fut exaucé et le monument qu'elle a fait élever pour consacrer le souvenir de ce bienfait et le témoignage de sa reconnaissance, a été bénit dimanche dernier par le R. P. Chevalier, supérieur des missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun. Cette bénédiction a été l'occasion d'une touchante cérémonie, à laquelle a voulu s'associer la population de Saint-Benoît, sur laquelle s'était étendue la protection de la souveraine du cœur de Jésus.

## ÉTATS-UNIS.

D'heureuses nouvelles viennent de l'Utah, où a si longtemps régné seule la honteuse secte des Mormons, que le gouvernement américain cherche à détruire. L'archevêque de San-Francisco vient de consacrer dans la ville du lac Salé (Lac-Salt-City), une chapelle catholique qui compte déjà 350 fidèles.

## MISSIONS.

Un petit séminaire indigène vient d'être inauguré à Bucharest (Valachie). On y compte en ce moment quinze élèves, tous jeunes gens pleins d'intelligence, parlant le roumain, l'allemand et le hongrois ; ils doivent apprendre en outre l'italien et le français. C'est l'Œuvre de la Propagation de la Foi qui soutient cet établissement.

— Les *Missions catholiques* publient, dans leur numéro du 29 décembre, une statistique religieuse fort intéressante de la Nouvelle-Calédonie ; nous en donnons le résumé :

I. *Nouméa* (côte sud-ouest). — Population de la capitale, 3,000 âmes;

2 missionnaires de la Société de Marie, 1 frère coadjuteur; hôpital desservi et école de filles dirigée par les sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Il y a dans les environs cinq ou six camps ambulants pour les transportés, avec un aumônier et trois pénitenciers, un dans l'île Nou, en face de Nouméa, l'autre à Bouraï, le troisième à Ouraï.

II. *Paita* (à 30 kilomètres N.-O. de Nouméa). — 500 Européens, 800 indigènes, 300 Malabares. La population européenne est presque tout entière catholique; elle a un curé.

III. *Saint-Louis.* — 200 habitants dans le village; 80 jeunes gens et 60 jeunes filles dans l'établissement de la mission; 2 missionnaires, 2 frères et 1 sœur pour les écoles.

IV. *La Conception* (à 10 kilom. de Nouméa). — Résidence du P. Rougeyron, provicaire apostolique, de deux frères et d'une sœur; 150 indigènes, des colons et des transportés libérés qui fréquentent l'église.

V. *Ouen.* — Ilot au sud de la grande île, où il y a une paroisse composée de quatre à cinq villages; population catholique de 350 âmes, 2 missionnaires.

VI. *Ile des Pins.* — Au sud-est de la grande île; 800 habitants catholiques; 2 missionnaires, 1 frère et 1 sœur.

VII. *Lifou* (Loyalty). — Deux établissements, dont le premier comprend deux chrétientés, avec 500 catholiques environ sur 2,000 habitants; le second, environ 450 catholiques sur une population de 4,000 habitants : les autres habitants sont protestants.

VIII. *Ouvéa* (Loyalty). — Une station à Saint-Joseph, avec 900 catholiques, 1 missionnaire et 2 catéchistes; un autre à Saint-Michel, avec 350 catholiques (sur 1,000 habitants), 1 missionnaire et 5 catéchistes.

IX. *Tyo* (côte orientale). — Environ 400 catholiques sur une population de 1,733 habitants; 1 missionnaire.

X. *Nékéty* (côte orientale). — 200 catholiques, 100 catéchismes, 500 auditeurs, sur une population de 2,300 habitants; 1 missionnaire; un pénitencier et un poste militaire sans aumônier.

XI. *Windou.* — 1,500 habitants, une centaine de catholiques, 1 missionnaire.

XXII. *Ouagap* (côte nord-ouest). — 2,400 habitants, dont environ 800 catholiques; 1 missionnaire; 5 annexes pourvues chacune d'un catéchiste et d'une petite chapelle; 50 jeunes gens élevés par la mission.

XIII. *Pouébo* (côte nord-ouest). — 1,164 païens, environ 830 catholiques; 2 missionnaires; 200 enfants sont élevés par la mission.

XIV. *Bondé* (côte nord-est). — 650 habitants, dont environ 420 ca-

tholiques; avec une annexe à Arama, où il y a une population de 550 habitants, dont une centaine de catholiques; 2 missionnaires.

XV. *Art* (îles Bélop). — Population de 301 habitants, tous catholiques; 1 missionnaire.

XVI. *Poot* (île Bélop). — 149 habitants, tous catholiques; 1 missionnaire.

En résumé, la population indigène de la Nouvelle-Calédonie est de 50,000 habitants, celle de Loyalty de 11,000, celle des Nouvelles-Hébrides de 100,000; en tout 161,000. La population européenne, transportés, marins, militaires et civils, de 5,500. Sur cet ensemble, on comptait, au commencement de 1871 : 7009 baptisés catholiques pratiquants, 1,056 catéchumènes et 308 auditeurs. Dans le courant de l'année 1870, il y a eu 251 baptêmes d'adultes, et 222 baptêmes d'enfants nés de catholiques indigènes. Les écoles de la mission sont fréquentées par 1,340 enfants.

F. DE SAINT-CHARLES.

---

## LA CHARITÉ ENVERS LES PAUVRES

On a lu dimanche dernier dans toutes les églises de Paris le magnifique appel qui est fait par Mgr Guibert à ses diocésains par le ministère des curés : ce sont les étrennes du vénérable prélat à ses enfants, et l'on est heureux de penser que cet appel a déjà provoqué de généreuses aumônes et contribué à soulager bien des misères, à sécher bien des larmes. Nous nous reprocherions de ne pas mettre sous les yeux de nos lecteurs le texte entier de la *lettre circulaire* de Mgr l'Archevêque, et de négliger ainsi l'occasion d'augmenter le bien qu'elle a produit en en augmentant la publicité.

Paris, le 22 décembre.

Monsieur le curé,

L'hiver a sévi prématurément avec une rigueur inaccoutumée, et l'on peut craindre que cette température glaciale ne se reproduise encore dans le cours de la saison. Ce sont de nouvelles souffrances ajoutées à tant d'autres que les désastres inouïs de notre patrie ont fait peser sur nous.

Le riche a le moyen de se défendre contre les privations matérielles infligées au pauvre; mais celui-ci à quelles épreuves douloureuses n'est-il pas réservé pendant les longues semaines d'un hiver rigoureux?

Nous sommes trop pénétrés, vous et moi, monsieur le curé, de nos devoirs envers tous, pour ne pas faire entendre des exhortations qui soient également utiles aux riches et aux pauvres.

Si les déshérités des biens de la terre ont un droit particulier à notre sollicitude, nous ne saurions rester indifférents envers ceux dont le salut dépend de l'usage qu'ils font de la fortune et qui peuvent s'assurer le bonheur éternel en secourant leurs frères malheureux. Le bien qui sera fait à ceux-ci sera reversible en faveur des âmes de leurs bienfaiteurs, j'ose même dire en faveur de leur prospérité temporelle, aujourd'hui menacée par l'envie et par toutes les mauvaises passions.

C'est pourquoi je viens, monsieur le curé, vous inviter à rappeler aux heureux du siècle, et même à tous ceux qui jouissent de quelque superflu, le sublime enseignement de l'Évangile. Le divin Maître nous assure que ce que nous ferons pour le plus petit de ses enfants, il le tiendra pour fait à lui-même. Apprenez donc aux riches à voir Jésus-Christ dans tous ceux qui manquent du nécessaire durant ces jours mauvais; dites-leur qu'ils doivent comme chrétiens réchauffer et fortifier les membres du Sauveur qui souffrent de la faim et du froid. Comment pourrions-nous les délaisser et ne pas nous imposer quelque privation, s'il le faut, pour soulager de si grandes misères?

Je sais que par caractère le Parisien est disposé à une grande sensibilité pour les maux d'autrui, il s'émeut facilement, et ces émotions d'un bon cœur lui sont tellement naturelles, qu'il les recherche avec avidité jusque dans la fiction. Mais s'il s'attache ainsi à des douleurs purement imaginaires, combien plus ne doit-il pas compatir à des douleurs trop réelles qui l'environnent de toute part! Qu'il monte à l'étage supérieur de la maison qu'il habite, qu'il *perce le mur* qui le sépare de la maison voisine, qu'il regarde devant lui de l'autre côté de la voie publique : il verra un spectacle bien autrement émouvant que celui qu'offrent à ses yeux les scènes du théâtre ; il y verra des misères poignantes, auxquelles il pourra donner autre chose que des larmes stériles; et dans sa bienfaisance il trouvera une satisfaction bien supérieure aux jouissances que procurent les bruyants plaisirs du monde.

Je ne doute pas que les nombreuses associations de charité, qui sont un des plus grands honneurs de la capitale, ne déploient en ces jours difficiles tout le zèle et la générosité dont elles n'ont cessé jusqu'ici de donner l'exemple; mais ni les conférences de Saint-Vincent de Paul, ni la société des Frères du même nom, ni les Sœurs de charité, ni l'archevêque, ni son clergé, ne peuvent avec la meilleure volonté apporter un secours suffisant à tous les besoins. Il faut que dans toutes les classes de la société il se manifeste comme un élan de miséricorde et de pitié pour toute créature humaine qui souffre; il faut nous souvenir que le pauvre est notre frère, et que, selon le langage des Livres saints, *nous ne devons pas mépriser notre propre chair : carnem tuam ne despexeris.* Ceux qui sont mollement et chaudement vêtus, qui au luxe de leurs habits ajoutent l'abondance et la délicatesse des aliments, dont les habitations sont soigneusement pourvues de tout ce qui flatte la sensualité, pourraient-ils ne pas laisser tomber quelques miettes de leur

table et refuser quelques secours à des familles privées de tout dans leurs misérables réduits?

Paris a la réputation de réunir dans ses murs tous les genres de jouissances terrestres, et plût à Dieu que toutes fussent irréprochables! Mais alors même qu'on les croirait innocentes, ne sont-elles pas souvent en désaccord avec la sainte austérité de l'Évangile? Il faut donc une compensation à ces joies de la terre; il faut même une expiation en ce qu'elles ont d'excessif et de trop amollissant pour les corps et pour les âmes.

Proclamez donc, monsieur le curé, avec un nouveau zèle, que *l'aumône couvre la multitude des péchés*; faites comprendre en même temps que la charité chrétiennement et largement pratiquée est le moyen le plus efficace pour détourner les malheurs nouveaux que nous pouvons redouter.

Il existe une solidarité entre les habitants d'une même ville. Unissons le riche et le pauvre par les liens de la charité; nous les associerons ainsi à la même œuvre de réparation; ensemble nous acquitterons notre dette envers la justice divine, et Dieu en retour répandra sur nous son esprit de paix et d'union. *Justitia et pax osculatæ sunt.*

Vous pourrez lire en chaire la présente lettre et y ajouter les commentaires que vous inspirera votre charité de pasteur.

Recevez, monsieur le curé, l'assurance de mon sincère et affectueux attachement.

† HIPPOLYTE, *archevêque de Paris.*

---

## UNE ÉLECTION ACADÉMIQUE.

L'Académie française, qui venait d'entendre de si nobles accents dans la séance de réception de M. X. Marmier, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, vient de procéder, dans sa séance du 30 décembre, à l'élection de quatre nouveaux membres, en remplacement de MM. de Montalembert, Villemain, Prévost-Paradol et Mérimée.

Ont été élus : MM. le duc d'Aumale, qui occupe le fauteuil de Montalembert;
Littré, qui succède à Villemain;
Camille Rousset, qui remplace Prévost-Paradol;
De Loménie, qui remplace Mérimée.

M. About, concurrent de M. Loménie, avait obtenu autant de voix que lui au premier scrutin.

Le duc d'Aumale est auteur d'une *Histoire des princes de Condé,*

mais son principal titre au conseil académique est sa qualité de duc d'Aumale et de fils de Louis-Philippe; comme académicien, il ne fera certainement pas oublier l'historien de sainte Elisabeth et des Moines d'Occident; passons.

M. Camille Rousset, né en 1821, est un professeur d'histoire, dont l'un des ouvrages a été récompensé du prix Gobert par l'Académie française pendant trois ans de suite; connu du monde académique et universitaire, il l'est moins dans d'autres régions; mais c'est un savant estimable et laborieux, et M. Prévost-Paradol n'a pas le droit de se plaindre.

M. de Loménie, né en 1818, est un littérateur qui commença à être connu vers 1845, lorsqu'il fut appelé à suppléer Ampère dans la chaire de littérature française au Collége de France; on lui doit quelques travaux estimables, mais rien qui sorte d'une heureuse médiocrité, rien, d'ailleurs, qui le rende indigne du fauteuil de Mérimée.

M. Littré, né en 1801, est surtout connu comme le chef actuel de l'école positiviste, c'est-à-dire matérialiste et athée : c'est un honnête homme et un opiniâtre piocheur, mais, comme philosophe, aucune idée juste dans l'esprit; comme écrivain, pas de style, pas même de grammaire. Il compose en ce moment un gros *dictionnaire de la langue française*, travail de patience et d'érudition dont l'Académie pourra profiter; mais fallait-il pour cela que, après avoir repoussé le matérialiste en 1863, elle l'admît scandaleusement dans son sein en 1871, après l'explosion des terribles conséquences du matérialisme? On en doute, et certainement M. Villemain, à qui il succède, et dont les dernières années ont été si chrétiennes, l'aurait repoussé comme écrivain et comme spiritualiste. S'il est vrai, comme on le dit, que M. Guizot ait contribué de toutes ses forces à cette élection déshonorante pour l'Académie, insultante pour la France chrétienne, il faudra dire que le spiritualisme chrétien de l'illustre protestant s'est bien facilement accommodé du matérialisme abject du philosophe athée.

Mgr l'évêque d'Orléans, qui avait réussi, en 1863, à faire rejeter M. Littré « pour cause d'incapacité morale et littéraire, » selon l'expression de M. Veuillot, et qui, cette fois, a échoué dans ses efforts, a pris le seul parti convenable en cette circonstance et donné le meilleur exemple à ceux de ses confrères qui croient en Dieu et en Jésus-Christ; il a décrit cette lettre à M. Legouvé :

« Paris, 30 décembre 1871.

« Monsieur le directeur,

« Je ne puis plus avoir l'honneur de faire partie de l'Académie fran-

çaise. Veuillez bien lui faire agréer ma démission, et veuillez agréer vous-même l'hommage de ma parfaite considération.

« + FÉLIX, évêque d'Orléans. »

On nous saura gré de reproduire ici une partie de la note très-développée que Mgr Dupanloup avait adressée, huit jours auparavant, à ses collègues de l'Académie française, pour empêcher le scandale qui vient d'être donné.

... Ce qui m'importe avant tout, et je crois que cela importe aussi à mon pays, ce n'est pas que la France soit républicaine ou monarchique; ce qui importe, c'est que monarchie ou république, elle ne soit ni matérialiste, ni socialiste; qu'elle ne descende pas plus bas qu'elle n'est descendue; qu'elle ne retombe plus aux mains de ceux auxquels elle a été une première fois livrée.

Mais, me dit-on, M. Littré a désavoué ses opinions.

Je n'en sais que deux désavouées par lui. — Vous connaissez la première : M. Littré avait imprimé qu'il fallait enlever à la France entière le droit du suffrage universel, et le conférer uniquement aux ouvriers de Paris qui, par leurs lumières, leur vigueur et leur dévouement, étaient seuls capables de prendre en mains le gouvernement des choses, et qu'il fallait, de la sorte, faire de Paris le grand électeur pour toute la France.

Cette opinion prodigieuse, M. Littré l'a désavouée.

Le second désaveu, c'est d'avoir écrit récemment... que la République n'était pas au-dessus de la France, mais la France au-dessus de la République...

Sauf ces deux points, M. Littré n'a rien désavoué de ses doctrines, ni en rien ralenti sa propagande athée, matérialiste et sociale.

Et les preuves de ce que j'avance, et que je vais mettre sous vos yeux, je les trouve dans les écrits qu'il publie chaque jour, à l'heure qu'il est; notamment dans son grand et principal organe, qui s'appelle la *Philosophie positive;* c'est dans cette revue que, depuis plusieurs mois, il continue à être plus que jamais le chef de la grande école du matérialisme en France, et le chef du socialisme, le chef le plus redoutable, le plus actif, le plus persévérant...

Mon esprit et mes pensées s'élèvent dans une région plus haute, j'ose le dire, que l'Académie elle-même. C'est la France que je vois; je ne puis détourner mes tristes regards de ses malheurs et de ses périls.

Quoi! vous voulez sauver la France, et c'est ainsi que vous vous y prenez! Une glorification solennelle du matérialisme et du socialisme, voilà ce que vous imaginez pour elle, en ce moment où elle penche au bord de tous ces abîmes!

On a tout enlevé à ce malheureux pays, la paix, la sécurité, les croyances; Jésus-Christ, la rédemption, la croix; et le peu qui lui

reste, Dieu, l'âme, la loi, la liberté morale, la vie future, vous le livrez !

Que voulez-vous donc? et quels coups faut-il que vous receviez!

Ah ! ce n'est pas tant mon église, c'est votre maison qu'on dévaste ! Et il faut que ce soit moi qui vienne ici la défendre! Car toutes ces choses, qui sont votre dernier bien, la raison, la philosophie, la société, la base de vos institutions, le principe de vos lois, le fond de vos doctrines, le sujet de vos livres, la protection de votre foyer, les mœurs de vos enfants! voilà ce que je défends et ce que vous livrez, en couronnant ceux qui les ruinent.

Il y a une Académie française, respectée dans le monde : et voilà ce que vous voulez en faire! Et, après, qui pourrez-vous arrêter sur le seuil de votre Académie?

Je cherche ici, et je regrette M. Cousin, et pour deux raisons : c'est d'abord parce que je prends en ce moment la défense de la philosophie spiritualiste. Il me disait à moi-même, il y a huit ans, à propos de cette même candidature : Ce sont les vérités fondamentales de l'esprit humain, les axiomes de toute société régulière qui sont en cause ; vous parlez pour nous!

Mais je regrette encore M. Cousin parce que je n'ai pas oublié l'opposition courageuse qu'il fit dans une autre académie à la candidature d'un très-honnête homme, respectable aussi comme M. Littré. « Votre ami, dit-il aux défenseurs de ce candidat, est athée, matérialiste, et il brave le sens commun : il est libre d'écrire des livres, de gagner des électeurs et de se faire un grand renom ; mais un jour viendra où le sens commun, qui n'est pas la philosophie, mais qui est le juge de la philosophie, s'assoiera sur sa tombe et le rayera de la liste des penseurs; et jusque-là il est inéligible, à moins que l'Académie ne veuille abandonner toute direction sur les travaux de la jeunesse, et enlever toute signification à l'honneur d'être admis dans son sein. »

L'Académie n'a que trop mérité ces vigoureux reproches. Il y avait, à la séance du 30 décembre, 29 votants : M. Littré a été élu par 17 voix, contre 9 données à M. Saint-René Taillandier, et 3 données à M. de Viel-Castel. Il sera curieux de connaître les noms des 17 qui ont voté pour M. Littré ; il est déjà fort triste de penser que MM. Thiers, Guizot et de Rémusat sont probablement parmi les 17.

J. Chantrel.

---

# VARIÉTÉS

Un vieil argument. — La presse antichrétienne, le *Siècle*, le *National*, l'*Opinion nationale*, et tous les petits *séculaux*, *nationaux*, *libéraux* et *progresseurs* de province, ne cessent de jeter à la face de l'Église cet argument vainqueur : « L'Église, le Pape, les évêques, les prêtres doivent tous vivre dans la pauvreté, c'est l'Évangile qui le dit ; ils ont donc tort de tenir tant au temporel, et c'est leur rendre service, c'est les ramener à la pauvreté primitive que de le leur enlever. »

Voilà des siècles que les voleurs de biens d'Église font ce raisonnement, depuis Julien l'Apostat jusqu'aux princes du seizième siècle, amis de Luther, et jusqu'aux héros de la Commune parisienne, qui agissaient en conséquence.

Ce raisonnement se fait également en Italie, où l'on ne se contente pas de raisonner.

Eh ! messieurs, permettez-nous une réponse qui est aussi vieille que l'attaque : c'est que l'Évangile recommande à tous la pauvreté, pas seulement aux prêtres, mais à tous les chrétiens, à vous, nosseigneurs, tout aussi bien qu'à nous, et c'est à ceux qui aiment la pauvreté qu'il promet le bonheur : *Beati pauperes spiritu.*

Trouveriez-vous bon que, sous prétexte de vous rendre heureux, nous mettions la main sur vos traitements, sur vos maisons, sur vos rentes, sur vos champs? Ou bien allez-vous vous faire tous capucins, renoncer au monde et donner tout votre argent aux pauvres?

Allons, un peu de courage et soyez conséquents... Mais vous ne bougez pas, vous ne dites rien. Cela suffit : nous savons à quoi nous en tenir sur vos belles phrases. Taisez-vous donc, et si vous voulez encore citer l'Évangile, n'oubliez pas que l'Évangile est pour tout le monde.

Encore un mot.

Nous lisons dans les *Actes des Apôtres* que les fidèles leur apportaient le prix de leurs biens.

Est-ce que les Apôtres cherchaient à s'enrichir? Non.

Est-ce que les fidèles faisaient mal d'enrichir les Apôtres et de s'apauvrir eux-mêmes? Non.

Est-ce que celui qui aurait pris aux Apôtres ce que les fidèles leur avaient apporté aurait bien fait? Non.

Concluez, messieurs, et voyez ce que vous avez à faire, voyez ce que vous avez à penser des voleurs de biens d'Église.

L'Évangile est pour tout le monde, il n'y a pas deux morales, et c'est le même Dieu qui a dit : Bienheureux ceux qui aiment la pauvreté, — Tu ne prendras point le bien d'autrui.

---

L'ÉPÉE DE SAINT PAUL. — Il existe, dans les provinces de l'ancien royaume de Naples, une coutume que tous nos lecteurs ne connaissent pas sans doute. Là, chez ces peuples à la foi vive et aux vives impressions, des prédicateurs zélés s'élèvent une chaire sur les places publiques et se mettent à parler de Dieu à la foule qui s'amasse autour d'eux.

Un jour, un bon prêtre arrive sur une de ces places où il se trouvait beaucoup de monde; il monte sur un simple tréteau, et se met à crier à haute voix :

— Je suis venu vous prêcher, parce que je sais que vous êtes tous des voleurs.

— Non, non, Père, ce n'est pas vrai; nous sommes tous d'honnêtes gens.

— Et cependant on m'a dit que vous êtes tous des voleurs.

— Oui... Non... Non... Oui... crie-t-on dans la foule.

Le fait est que tous ceux qui se trouvaient sur la place entouraient le prédicateur. Celui-ci, élevant encore plus la voix, s'écrie :

— Eh bien! que tous ceux qui ne sont pas des voleurs lèvent la main.

Toutes les mains se levèrent.

— O grand saint Paul, continua le prédicateur, vous dont l'épée est l'effroi des méchants et des pervers, venez ici, où il n'y a que des honnêtes gens, venez contempler ce beau spectacle. Mais, si quelqu'un de ceux qui m'écoutent cherche à me tromper, s'il y a une main de voleur qui soit levée, que votre puissante épée la tranche impitoyablement!

Toutes les mains s'étaient baissées.

Depuis ce temps, chaque fois qu'un homme suspect affirme son honnêteté, on lui demande s'il en lèverait la main devant l'épée de saint Paul. Plus d'un recule devant la redoutable épreuve.

---

## LIVRES ET REVUES

II (Suite). *Revue de Dublin.* — Les autres articles de cette excellente revue, contenus dans son numéro d'octobre 1871 sont : — 1° Une étude sur la question romaine, à propos des discussions qui ont eu lieu à ce sujet en Italie; — 2° Une étude sur l'*Internationale*, qui fait connaître à fond cette société et les dangers qu'elle fait courir à l'ordre social, en se servant pour cela des principes qu'elle proclame et des actes qui en ont déjà été la conséquence, par exemple, pendant le règne de la Commune à Paris; — 4° Des notices sur différents livres publiés en Angleterre.

III. *Revue des questions historiques.* — Cette excellente et savante revue, dont la 20e livraison (elle est trimestrielle) a paru dernièrement, poursuit avec un talênt remarquable le redressement des erreurs historiques, en même temps qu'elle fait connaître d'importants

documents inédits. La dernière livraison est digne en tout des précédentes. Nous en signalerons particulièrement quatre articles. Le premier est le commencement d'une étude approfondie sur Clément V, Philippe le Bel et les Templiers, par M. Boutaric, professeur à l'École des Chartes. Le second est une étude de M. Félix Robiou, professeur à l'École des Hautes Études, sur l'histoire de la Chaldée et de l'Assyrie, d'après les inscriptions cunéiformes. Le troisième est la suite des recherches très-remarquables et très-remarquées de M. Marius Sepet sur le drapeau de la France. L'auteur traite, cette fois, du drapeau tricolore. Le quatrième, enfin, continue les critiques et réfutations de l'histoire de France par M. Henri Martin ; ces critiques sont dues à M. H. de l'Epinois.

IV. *Analecta juris pontificii.* — Ce recueil, fondé et dirigé par un savant ecclésiastique dont une autre publication, fondée pendant le Concile et dirigée contre la définition de l'infaillibilité pontificale, avait affligé tous les amis, vient de reparaître avec sa 96ᵉ livraison. Nous sommes heureux de constater que les *Analecta* ne se ressentent pas des affligeantes déviations de l'autre publication, et que l'érudition du directeur s'y applique à des sujets peu connus en les éclairant d'une vive et saine lumière. On remarquera spécialement dans cette livraison de justes critiques sur la manière dont est conçue et exécutée à la librairie Herder, de Fribourg en Brisgau, une collection, très-recommandable d'ailleurs, des Conciles de l'époque moderne, depuis la fin du dix-septième siècle jusqu'à nos jours ; — et une dissertation historique très-curieuse sur la domination pontificale en Corse, où l'on voit que la Corse, comprise dans la donation de Pépin et de Charlemagne, était encore placée en droit, à l'époque de la cession faite à la France, sous Louis XV, sous la suzeraineté pontificale ; que le Pape protesta contre la prise de possession, et que Pie VII renouvela cette protestation en 1814, au Congrès de Vienne, protestation qu'il ratifia encore dans le Consistoire du 4 septembre 1815. Il y a là une question d'histoire et de droit public des plus intéressantes, dont le savant directeur des *Analecta* met les principaux éléments sous les yeux du public.

Nous arrivons enfin au livre de M. l'abbé Callen, *Saint Damase et les prérogatives de la Papauté.*

La question de l'infaillibilité pontificale se retrouve sous toutes les questions, et c'est pourquoi M. l'abbé Callen, attiré par la glorieuse figure du pape saint Damase, étudie principalement cette question en examinant, avec les écrits et les actes du saint Pape, les trois prérogatives de la papauté qui sont : la Primauté, la Juridiction et l'Infaillibilité. Dans le volume publié, l'auteur n'étudie directement que la Primauté, mais il en dit déjà assez pour que les deux autres prérogatives se trouvent établies, pas assez cependant pour qu'on ne désire pas qu'il donne bientôt la suite et le complément de son beau travail.

Dès les premières pages, M. l'abbé Callen se rencontre avec Mgr Manning, que nous citions il y a huit jours :

Mais dira-t-on, écrit-il dans sa préface, la sentence définitoire, en arrêtant la lutte, élève une barrière contre laquelle se briseront dorénavant tous les élans de la pensée : les catholiques n'auront plus qu'à choisir entre l'adhésion muette ou la révolte?

Il s'en faut qu'une discussion soit tarie quand l'Église a parlé. Il est vrai, cette classe d'hommes que Bossuet appelle les *esprits licencieux*, en éprouvent de la gêne, disons mieux, du dépit; mais le penseur vaillant et désireux d'apprendre s'estime heureux d'avoir conquis dans le nouveau dogme un nouveau point d'appui; la lutte, il le sait, va se poursuivre sur un terrain plus sûr, ou plutôt, le travail relativement stérile de la guerre va faire place au labeur fécond de la paix. Le jour où Colomb aperçut l'Amérique, il priva la science d'un problème intéressant et capable entre tous d'entretenir et d'exalter le génie du calcul. Voilà ce que perdit l'esprit humain; en retour, nous gagnâmes un monde. La découverte de ce monde nouveau ne ferma point, certes, l'Océan aux navigateurs : le contraire arriva. Le mot de l'énigme eut une force magique; il créait dans l'avenir des millions de vaisseaux, creusait d'innombrables ports, bâtissait des villes et ouvrait un continent à la civilisation et à l'Évangile.

Le pontificat de saint Damase, placé dans la seconde moitié du quatrième siècle (366-384), n'est pas aussi connu qu'il mérite de l'être. Il semble que l'éclat de la Papauté fût alors éclipsé par ces brillantes lumières qui éclairaient l'Église, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze, et tant d'autres; mais, outre que saint Damase tient honorablement sa place au milieu de ces grands hommes et de ces grands saints, il n'en ressort que mieux, comme le montre M. l'abbé Callen, que la primauté pontificale était alors parfaitement reconnue, puisque c'est toujours au Pape qu'on recourt en dernier ressort, malgré l'autorité dont jouissaient tant de glorieux évêques à côté de lui. N'est-ce pas saint Ambroise lui-même, qui vient de présider le concile d'Aquilée, que les empereurs consultent et qui est l'oracle de l'Eglise d'Occident, qui écrit aux empereurs : « Cette Eglise de Rome, tête du monde romain tout entier,... nous avons dû, princes, conjurer votre clémence de ne point permettre qu'elle fût troublée. » Il s'agit du schisme d'Ursin ou Ursicin, schisme qui prouvait lui-même l'importance du siége de Rome.

M. l'abbé Callen parcourt l'histoire du saint Pape, et c'est à chaque pas qu'il trouve des preuves de sa primauté universellement reconnue, ce qui renverse par la base les systèmes de ceux qui prétendent que cette primauté n'a commencé à paraître qu'au cinquième siècle et n'a été parfaitement établie que sous le pontificat de saint Grégoire le Grand. Les preuves abondent, les textes sont concluants, les objections ne tiennent pas, pas plus celles des rationalistes que celles du docteur anglican Palmer et du pasteur français protestant de Pressensé. Ajoutons avec l'auteur que le docteur W. Palmer, qui cherchait la vérité, mérita par sa bonne foi de la trouver; il vit que l'explication qu'il donnait de la manière dont les Papes avaient établi leur primauté ne pouvait tenir contre les faits, qu'il n'y avait qu'une manière de l'expliquer raisonnablement, c'est-à-dire qu'il fallait la voir passer de saint Pierre à ses successeurs, et il se fit catholique.

J. CHANTREL.

---

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

21 — **The Pope of Rome and the popes of the oriental orthodox church** (le Pape de Rome et les popes de l'Église orientale orthodoxe), Essai sur la monarchie dans l'Eglise, spécialement en ce qui concerne la Russie, avec les documents originaux russes et grecs; par le R. P. Césaire Tondini, Barnabite; Londres, chez Longmans, 1871. — In-8° de XIV-184 pages. — Le P. Tondini est bien connu pour ses travaux d'érudition sur les Eglises schismatiques d'Orient, et principalement sur l'Église russe, dont plusieurs ont été publiés en français. En publiant celui-ci en anglais, il s'est sans doute proposé pour but d'agir sur les anglicans, dont la situation est, sous beaucoup de rapports, semblable à celle des *orthodoxes* de Russie; mais les documents qu'il fait connaître sont d'un intérêt général, et nous pensons que, à défaut d'une traduction, une série d'études dont ce livre formerait la base et fournirait les matériaux, offriraient un grand intérêt en France.

22. — **Du devoir** dans les épreuves de l'Eglise; à Langres, chez Dallet, 1871. — In-18 de 128 pages. — L'auteur de cette brochure, bonne a propager, explique par le détail le devoir des chrétiens dans les circonstances actuelles; il dit pourquoi et comment doit se pratiquer la dévotion envers l'Eglise et la piété envers le Saint-Siége, et il termine son ouvrage en donnant des prières approuvées pour le parfait accomplissement qui met les œuvres en harmonie avec les convictions.

23. — **Les Martyrs de Paris** par Eugène Beluze, sixième édition' Paris, chez Ch. Douniol, 1871. — In-12 de 72 pages.

24. — **Les Martyrs d'Arcueil**, Détails authentiques sur leur vie, leur emprisonnement et leur mort, par le R. P. Laur. Lécuyer, deuxième édition; Paris, chez V. Palmé, 1871. — In-18 de 82 pages.

Deux excellents petits livres dont la lecture émeut et fortifie. Le second, plus spécialement consacré aux martyrs de l'école d'Arcueil et destiné aux parents des martyrs, aux élèves et aux amis des dominicains, est plus complet en ce qui concerne ces glorieuses victimes de l'impiété; le premier, moins développé sur les martyrs d'Arcueil, s'occupe de tous ceux qui sont tombés sous les coups des persécuteurs de 71, de l'archevêque, des jésuites et des prêtres, etc. M. Beluze a eu l'heureuse pensée de donner sur chacun des martyrs une petite notice biographique. Nous n'avons pas besoin de recommander la diffusion de ces pages si glorieuses pour l'Eglise catholique, et si propres à inspirer l'horreur de l'impiété, dont ils montrent les terribles et trop logiques conséquences.

25. — **Les Etrennes**, par H. Lasserre, Paris, chez V. Palmé, 1872. — In-18 de 22 pages. — C'est venir bien tard, après le nouvel an, parler d'une brochure qui porte ce titre: *Les Etrennes;* mais, à notre avis, il n'est jamais trop tard pour recommander un bon petit livre qui dit de très-justes, quoique sévères et dures vérités, qui donne d'excellents conseils, et qui sait ne pas ennuyer, bien au contraire, en faisant ce métier de Mentor. Voilà pourquoi nous en parlons; ceux qui le liront ne nous donneront pas tort.

26. — **Pouvoir et liberté**, par Jean Loyseau; Paris, chez C. Dillet, 1871. — In-12 de VIII-426. — Nous ne craignons pas de dire tout de suite que ce traité sur le pouvoir et la liberté est une œuvre capitale : théologie profonde, bon sens admirable, verve de style, étonnante clarté dans l'étude des plus difficiles questions et des matières les plus abstraites, tout s'y trouve, avec des aperçus, des éclairs qui ouvrent tout à coup de vastes horizons devant la pensée, qui illuminent l'intelligence et qui épurent le cœur. Jean Loyseau aime à s'appeler cordonnier; ce n'est pas à lui qu'on dira: *Ne, sutor, ultra crepidam!* car il s'élève si naturellement, si facilement et avec une telle puissance dans les plus hautes régions, qu'on ne pense plus guère à son métier de convention et qu'on reconnaît bien vite en lui un théologien de premier ordre, en même temps qu'un écrivain remarquable et un vulgarisateur merveilleux des connaissances les plus inaccessibles à la foule. Nous ne voudrions pas nous faire garant de toutes ses idées, de toutes ses opinions, mais nous affirmons sans hésiter que toutes méritent l'attention des esprits sérieux, et que l'ensemble du livre ne peut que produire un grand bien. Parlant de pouvoir et de liberté, il montre bien, par exemple, que l'obéissance à Dieu est le grand chemin de la liberté, non moins que le solide fonde-

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*, sans préjudice des articles plus développés qui pourront être consacrés aux ouvrages les plus importants.

ment du pouvoir, et il ressort clairement de tout ce qu'il dit cette conclusion qui termine sa préface : « Quant à la terreur des persécutions religieuses, que les bons se rassurent; mais que les méchants tremblent. Là où l'Eglise a été ce qu'elle doit être, c'est-à-dire souveraine et maîtresse, elle a été mère aussi. Ce n'est pas elle qui a inventé la guillotine, ni qui, à son bénéfice, ressuscitera 93. Elle ne veut ni substituer des royaumes aux républiques, ni donner des dictateurs aux empires; mais elle veut être libre, non pas pour elle, mais pour ses fils; et elle le veut, d'abord, parce que l'honneur de Dieu l'exige, et, ensuite, parce que le salut du monde est là »

27. — **De la divinité du christianisme dans ses rapports avec l'histoire**, leçons professées à la Sorbonne par Charles Lenormant, membre de l'Institut, publiées par son fils, deuxième édition; Paris, chez Ch. Douniol, 1870. — In-8° de XVI-300 pages — Les leçons contenues dans ce volume ont été professées par Charles Lenormant à la Sorbonne, dans l'hiver de 1843, au milieu des émotions excitées par la question de la liberté d'enseignement; elles traitent de l'Evangile dans ses rapports avec l'histoire et exposent les preuves historiques de la divinité du christianisme. L'extrait suivant d'une lettre adressée à propos de ce livre à M. François Lenormant par Mgr Darboy, archevêque de Paris, dira ce qu'il faut en penser et quelle en peut être l'utilité : « Le christianisme, écrit Mgr Darboy, s'est fait dans l'histoire une place à part qu'il est impossible au bon sens de méconnaître, et il y a joué un rôle considérable par le caractère de la révolution sociale qu'il a opérée. Ces points de vue se trouvent, sinon entièrement développés par l'auteur, puisque son plan ne le comportait pas, au moins indiqués avec une sûreté de coup d'œil et une honnêteté de conscience qui appellent les sympathies du lecteur Je me persuade que cet écrit, qui honore votre père, sera utile à plusieurs hommes que l'ignorance et non la conviction tient éloignés du christianisme, et auxquels il ne manque qu'un peu d'étude et de réflexion pour être vraiment catholiques. »

28. — **Les Frères des écoles chrétiennes pendant la guerre de 1870-1871**, par J. d'Arsac, édition ornée de seize belles gravures; Paris, chez F. Curot et chez V. Palmé, 1872.— Grand in 8° de XVI-556 pages. — Nous ne voulons pas différer de signaler la publication de ce beau livre, sur lequel nous reviendrons. C'eût été un beau cadeau de jour de l'an à faire, c'est toujours un bon et excellent livre à propager. L'impiété veut se débarrasser des Frères, Dieu a suscité des événements qui ont mis plus que jamais en relief les vertus et le mérite de ces modestes instituteurs de la jeunesse; on insulte, on calomnie les Frères, et voici qu'ils s'honorent par leur dévouement et par leur héroïsme et qu'ils font taire la calomnie par des témoignages qu'aucun homme de bonne foi ne peut récuser par les faits. Aussi M. d'Arsac a-t-il parfaitement raison de dire à la fin de son Introduction : « Tant qu'il y aura une âme noble et généreuse sur notre terre de France, le nom des Frères nous sera vénérable et cher. Notre société veut rester chrétienne, et elle tiendra à honneur de conserver à l'Institut si national des écoles chrétiennes le rang auquel il a droit par ses mérites et ses services rendus. » Ajoutons, à l'honneur de l'auteur, que son livre contribuera puissamment à faire rendre justice à ces *chers Frères*, comme on aime à les appeler, et qu'il sera par conséquent un véritable et grand service rendu à la cause de l'enseignement populaire, patriotique et chrétien.

29. — **Biographie de Mgr Darboy, archevêque de Paris**, par M. H. Fiquet, Paris, au bureau de la *Semaine religieuse*, 1871. — In-8° de 32 pages. — Biographie pleine de faits et de dates, qu'on lira avec intérêt, surtout dans ses dernières pages, pages si glorieuses pour le martyr du devoir. Il serait superflu de la recommander autrement, et prématuré d'entrer dans la discussion des actes du vénérable prélat.

30. — **Edith Sydney, ou une âme en peine dans le protestantisme**, par F.-M Oxenham, traduit de l'anglais par l'abbé Chirat; Lyon, chez P. N Josserand, 1869. — In-12 de XXXVI-432 pages — Tableau de la lutte entre le vrai et le faux, et qui se termine par la victoire de la vérité. L'intérêt du récit se soutient partout, la situation morale et religieuse de l'Angleterre est parfaitement peinte; il y a beaucoup à gagner à la lecture de ce livre, pour tous et surtout pour les âmes qui se trouvent dans la position de l'héroïne. M. l'abbé Chirat a bien mérité de la vérité en en publiant la traduction.

B. PH.

*Le gérant* : PUTOIS-CRETTÉ.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## REVUE DE LA SEMAINE

Les préoccupations politiques causées par les élections qui viennent d'envoyer dix-sept députés à l'Assemblée nationale, n'empêchent pas l'opinion publique de s'intéresser très-vivement aux résultats de l'élection académique dont nous avons rendu compte dans notre dernier numéro. On ne pense guère à M. le duc d'Aumale, à M. Rousset, à M. de Loménie; mais on est effrayé d'un choix qui fait entrer à l'Académie française un athée affiché, un matérialiste avoué, le chef de l'école matérialiste, le plus ardent propagateur de doctrines dont le socialisme n'est que l'application, et dont l'*Internationale* ne fait que demander la réalisation immédiate. On s'effraie encore plus à la pensée qu'un tel homme a pu avoir l'appui très-ostensible et très-ardent de M. Thiers et de M. Guizot, et que ses deux patrons aient pu lui assurer dix-sept voix au sein de l'Académie.

Où allons-nous, si les personnages les plus éminents de notre société ne voient ni le péril ni le scandale de tels honneurs accordés à un homme qui ne reconnaît dans la pensée qu'une fonction cérébrale, dans les plus nobles sentiments, dans les plus magnifiques productions du génie que le résultat d'excitations nerveuses et d'organisation matérielle?

Et il n'y a pas à prétexter ignorance ou surprise. Mgr Dupanloup, avec l'énergie d'un évêque et d'un grand citoyen, avait signalé le mal : il avait fait connaître à ses collègues les tristes, les honteuses, les dégradantes et absurdes doctrines de celui qu'ils songeaient à donner pour successeur à M. Villemain; il avait montré que couronner ces doctrines dans la personne de M. Littré, ce serait, malgré toutes les subtilités possibles de distinctions que le peuple ne comprendrait pas, couronner les doctrines elles-mêmes, ou du moins témoigner qu'elles n'ont rien de répugnant pour les esprits les plus cultivés.

Rien n'y a fait : M. Littré a été élu par dix-sept voix; l'athée, le matérialiste fait désormais partie de l'Académie française, et il a

été élu en 1871, en cette année qui a vu la Commune, application directe et logique de ses doctrines.

Si l'Académie a cru n'accomplir qu'un acte littéraire, elle doit être aujourd'hui désabusée : toute la presse libre-penseuse et révolutionnaire, qui ne lui ménageait pas ses coups, l'exalte aux nues depuis le 30 décembre; elle proclame que l'Académie française a reconquis par son vote sa popularité et qu'elle a bien mérité de ceux pour qui Dieu n'est qu'un mot... un peu lourd, peut-être, dit cet homme léger qu'on appelle Renan. Ces compliments et ces ovations doivent bien flatter les esprits vraiment distingués que l'Académie compte encore dans son sein. On leur dit très-clairement que le vote du 30 décembre est une victoire sur le spiritualisme, sur la religion, sur Dieu : libre à ceux à qui cela convient de rester en cette illustre compagnie; mais la vérité est que l'opinion des honnêtes gens est avec Mgr Dupanloup.

Nous disons les bonnêtes gens, quoique le *Journal des Débats* ait essayé de donner tort au courageux prélat : ce journal s'est attiré une réplique qui n'a mis de son côté ni les rieurs, ni ceux qui aiment leur pays, ni ceux qui ont assez de bon sens pour reconnaître que les doctrines philosophiques et les croyances religieuses ne sont pas indifférentes au sort des nations. « Vous avez, dit Mgr Dupanloup au *Journal des Débats*, vous avez, malgré votre littérature, bien souvent de ces légèretés fatales à l'intelligence et à la conscience publiques. Vous êtes de ceux qui, après le Congrès de Liége, me disaient : « Ce sont des enfants! » C'est à vous que je répondais : « Ces enfants-là, dans dix ans peut-être seront vos « maîtres! » Ils n'ont pas attendu dix ans, et hier ils siégeaient à la Commune de Paris, et vous avez pu lire quelques-uns de leurs noms au bas de ses décrets. Que l'on continue à avoir en France si peu de souci moral des hommes, de tels compromis et de telles défaillances, non-seulement à l'Académie française, mais ailleurs aussi, et de nouveaux malheurs ne se feront pas longtemps attendre. »

C'est net et c'est vrai, et il n'y a rien qui inspire à la fois plus de pitié, plus de dégoût et plus d'indignation que ces béates figures de bourgeois qui rient si lourdement lorsqu'on leur montre les conséquences fatales de leurs doctrines ou de leurs actes, et qui se jettent ensuite tout effarés dans les bras de ceux qui les avertissaient, leur criant de les sauver... pendant qu'ils se sauvent.

La démission de Mgr Dupanloup a, du reste, plus embarrassé l'Académie qu'elle n'a voulu le paraître. Le jeudi, 4 janvier, elle s'en est occupée. M. Legouvé, directeur de l'Académie, a tout d'abord

déclaré que la démission ne pouvait être acceptée, sans qu'on s'écartât profondément de la tradition. « D'ailleurs, a-t-il ajouté, Mgr Dupanloup n'a-t-il pas gravement manqué aux égards qu'il doit à l'Académie en communiquant sa lettre aux journaux avant que le directeur de l'Académie ne l'ait reçue ? » Ces délicats, qui voient une inconvenance dans un acte de courage et d'honnêteté, et qui n'en voient pas dans leur vote du 30 décembre!

Après quoi M. Guizot fait un appel à l'apaisement et à la concorde (il est bien temps!) et déclare « avec orgueil » que l'Académie, dans cette affaire, a gardé « le rôle le plus beau; » ce qui montre que M. Guizot n'a pas une idée bien nette du beau. Il espère, d'ailleurs, que Mgr Dupanloup reviendra (?), et M. de Broglie, qui devrait être plutôt à côté de Mgr Dupanloup qu'à côté de M. Guizot, se lève pour dire qu'il partage l'opinion du vieux protestant. Enfin, l'Académie passe à l'ordre du jour; elle n'accepte pas la démission, Mgr Dupanloup est condamné à rester *immortel* malgré lui. Voilà où en est l'Académie française.

Comme on se sent respirer à l'aise, lorsque, quittant ces régions inférieures où se remuent ces grands enfants, on entend la parole de Pie IX annonçant les grandes luttes qui se préparent et encourageant au combat l'épiscopat, les prêtres, tous les catholiques. Il s'agit de l'éducation de la jeunesse: Pie IX revient sans cesse à ce sujet dans ses allocutions, il signale les dangers de l'enseignement irréligieux, il avertit les pères de famille, et il l'a fait, le 28 décembre. dans un discours qu'on trouvera plus loin, avec une solennité qui a frappé tout le monde.

C'est en France surtout que la lutte sera vive, parce que c'est là que l'impiété sent qu'il faut vaincre pour vaincre partout. Aussi voit-on la lutte s'engager de toutes parts. Les pères de famille signent des pétitions, la presse religieuse démasque les sophismes et les hypocrisies, les évêques commencent à faire entendre leur voix vénérable et respectée. C'est un grand mouvement qui s'accentue chaque jour davantage : la question de l'enseignement et de l'éducation va prendre la première place dans les préoccupations publiques; les deux camps sont parfaitement dessinés; il y va du salut de la religion en France, c'est dire qu'il y va de la France elle-même.

Nos modestes *Annales* prendront part à cette grande lutte dans la mesure de leur pouvoir; la presse a fait beaucoup de mal, il faut que la presse catholique le répare ou l'atténue autant qu'elle le pourra. Sans doute, sa puissance est peu de chose; mais, comme le dit le R. P. Ramière, le directeur de l'Apostolat de la prière, qui

recommande spécialement cette presse aux prières des associés pendant ce mois de janvier 1872, « la presse catholique peut et doit opposer à l'aveuglement des uns et aux passions des autres un courageux et inflexible *non licet* (cela n'est pas permis!); ne pût-elle faire que cela, elle aurait déjà fait beaucoup. Mais elle peut faire beaucoup plus, et elle peut préparer le triomphe à venir de la verité, et rendre ce triomphe à la fois plus prochain et plus complet.... Après le ministère sacerdotal, dit encore le P. Ramière, il n'est pas aujourd'hui d'apostolat plus noble, mais il n'en est pas aussi de plus laborieux; il n'en est pas qui demande plus d'abnégation et de constance, qui expose à des injustices plus blessantes, à des haines plus acharnées, et à de plus amers déboires. »

Nous ferons tout notre possible, à nos lecteurs de nous aider de leurs prières et de leurs concours.

J. Chantrel.

---

# NOUVELLES RELIGIEUSES

## ROME ET L'ITALIE

Le Saint-Père, après avoir été légèrement indisposé pendant deux jours, a repris ses occupations habituelles; il jouissait, aux dernières nouvelles, de la meilleure santé.

Sans doute les réceptions qui se succédaient depuis la veille de Noël l'avaient un peu fatigué. Nous avons parlé de celles du 24 et du 27 décembre; celle du 28, jour des Saints-Innocents, a fourni à Pie IX l'occasion de prononcer une magnifique allocution, qui intéresse particulièrement la France. C'étaient les colléges de la prélature qui se présentaient devant le Saint-Père. Le cardinal Sacconi lui adressa un discours dont voici le résumé :

« Si le suprême et céleste Pasteur descendu sur la terre de la droite de son Père pour racheter et sauver le genre humain, a voulu se soumettre aux souffrances et aux douleurs, on peut s'étonner, quelle que soit notre affliction, de voir Votre Sainteté, digne Vicaire de Jésus-Christ, soumise au même sort par l'œuvre de ceux à qui elle a prodigué ses bienfaits et de qui elle devait attendre tout autre chose. Votre cœur de souverain et de pasteur, après avoir eu la douleur d'entendre son gouvernement paternel dénigré de la manière la plus cruelle, a subi l'action de la force et de la violence, qui l'ont dépouillé de son royaume

et de la capitale du monde catholique, et comme si cela ne suffisait pas, nous sommes réduits à voir s'accomplir incessamment sous nos yeux des actes par lesquels on foule aux pieds les principes les plus saints de la religion et les droits de l'Église et du Saint-Siége.

« Impuissants à empêcher tant d'outrages, nous nous serrons pleins de douleur autour du trône de Votre Sainteté, et notre présence est une protestation permanente contre tout ce qu'on lui fait souffrir, et une preuve d'affection filiale et d'attachement à votre personne sacrée. Ne pouvant alléger vos peines, ne pouvant les faire cesser en les prenant pour nous seuls, nous voulons, du moins, à l'occasion de cette solennité de Noël, déposer à vos pieds nos vœux pour votre conservation et pour le triomphe de la sainte Église. De même qu'autrefois, lorsque saint Pierre était en prison, la prière montait vers Dieu pour lui sans interruption de toute l'Église : « Oratio fiebat sine intermis« sione ab Ecclesia ad Deum pro eo, » de même nous tous, unis aux fidèles du monde entier, nous ne cesserons de prier ardemment pour que le divin Rédempteur abrége le temps de la tribulation et fasse succéder au deuil l'allégresse, aux jours de douleur des jours de joie et de paix.

« Mais nous ne pouvons nous éloigner de votre trône sans avoir demandé votre bénédiction apostolique, qui nous inspirera un courage toujours plus grand et nous assurera l'abondance des grâces célestes. »

Sa Sainteté répondit à peu près en ces termes :

« Ce qu'a dit M. le cardinal sur les conditions de Rome et sur les maux qui l'affligent est très-vrai. J'ajouterai quelques paroles sur le fait auquel se rapporte la fête d'aujourd'hui. Elle rappelle que le Rédempteur du monde s'échappa des mains cruelles des hommes pour sauver sa vie. Dans l'ancien Testament, quand Elie était poursuivi par un roi juif qui le voulait immoler, il éleva sa prière vers le ciel, et il en descendit des flammes qui réduisirent en cendres les satellites lancés sur ses traces. Dans le nouveau Testament, un autre roi juif envoie les soldats à la recherche de l'enfant Jésus qui s'enfuit en Égypte. Élie se défend avec le feu, Jésus se dérobe par la fuite : voilà certes un grand mystère. Mais le roi cruel fit répandre le sang des enfants innocents, *a bimatu et infra*. O quels pleurs des mères! *Rachel plorans filios suos*. Quel désespoir en leur cœur!

« Eh bien, aujourd'hui encore, à cette heure, que de mères pleurent amèrement sur leurs fils exposés à la perversion de l'erreur et de l'impiété, soumis à des maîtres qu'emplit l'esprit de l'enfer ! Combien déplorent le malheur horrible d'envoyer leurs bien-aimés à ces écoles sataniques! Or, c'est à vous qu'il appartient d'apporter vos secours, vos subsides, autant que vous le pourrez, afin de remédier à ce fléau.

« Je ne sais si l'auditeur de Rote français est parmi vous. S'il y est, je voudrais que tous les évêques de France y fussent avec lui pour leur parler. Ils ont mis le cœur et la main à deux œuvres saintes : à

secourir les orphelins de la dernière guerre et à sauver les jeunes gens du torrent de l'erreur qu'enseignent les ennemis de Dieu. Hélas! les Renan, et d'autres semblables à lui, sont de nouveau pris en considération, et ce serait le plus grand des malheurs si la jeunesse était pervertie à leurs écoles honteuses.

« Ainsi, pendant que les ondes impétueuses de la grande tourmente semblent un moment se calmer, que ces doctes, pieux, zélés et fidèles serviteurs de Dieu et de l'Église, qui sont les évêques français, secourent les malheureux orphelins, oui, mais plus encore qu'ils s'emploient de toutes leurs forces à sauver du naufrage de l'erreur les jeunes gens, en leur donnant les moyens faciles d'apprendre les vraies et saines doctrines. Qu'ils s'unissent pour l'une et l'autre de ces œuvres, afin que, *collatis consiliis*, ils puissent réaliser leur grand dessein.

« Et vous aussi qui m'entourez, étudiez-vous à consoler tant de pauvres mères, en arrachant leurs fils au péril redoutable. N'épargnez pas les subsides que votre fortune vous permet de répandre. Employez-vous vous-mêmes, par vos œuvres, selon la condition et la capacité de chacun; car vous devez être tous convaincus qu'il est de la plus grande importance de sauver la jeunesse des enseignements des hommes corrompus et corrupteurs.

« A cette intention sainte élevez vers Dieu vos prières, comme j'élève les miennes, et ne vous arrêtez point à cela seul, mais cherchez tout ce qui peut servir à réparer les maux très-graves dont le monde souffre et auxquels ce Dieu voudra, nous l'espérons, mettre bientôt un terme.

« Suppliez-le, et sa miséricorde vous bénira. Il bénira vous et vos familles, vos pensées et vos actes, comme je vous bénis au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint. *Benedictio Dei*, etc. »

Est-il nécessaire de faire ressortir la gravité de ces paroles? En les prononçant le 28 décembre, le Saint-Père ne semble-t-il pas avoir prévu la triste élection que l'Académie française allait faire : « Les Renan, et d'autres semblables à lui sont de nouveau pris en considération? » Et en s'exprimant avec tant d'énergie, au sujet de l'éducation de la jeunesse, ne voulait-il pas indiquer à la fois la grandeur et la nécessité de la lutte que les catholiques, évêques, prêtres et laïques, vont avoir à soutenir? Le Père commun des fidèles, le chef et le docteur suprême de l'Église a parlé; tous savent maintenant ce qu'ils ont à faire.

— C'est ici le lieu de faire connaître, avec la *Correspondance de Genève*, la *Société romaine pour les intérêts catholiques*, qui vient d'entrer dans la seconde année de son existence.

La *Société romaine pour les intérêts catholiques* a un caractère distinct des autres associations catholiques en ce sens qu'elle n'a pas été fondée pour une œuvre particulière, ni même pour les œuvres pieuses en général, mais en vue des *intérêts* catholiques, c'est-à-dire,

pour la défense surtout des *principes*. Sans acception de classe sociale, elle réunit dans son sein, non-seulement à Rome, mais partout où de pareilles associations se forment sur son modèle, tous ceux qui sont décidés à agir, dans toutes les questions où sont engagés les intérêts de la religion, selon les vrais principes chrétiens, et elle forme ainsi une véritable communauté catholique appelée à représenter la majorité des citoyens. Elle a pour but de fournir, par la puissance de son organisation, un ferme soutien à la religion et d'établir une distinction nette entre les croyants et ceux qui ne croient plus, de répandre de plus en plus les vraies notions sur les principes de l'Évangile et de reconquérir au royaume du Christ la place qui lui appartient dans la société.

Il est aisé de comprendre combien a coûté de peines et de labeurs l'organisation d'une telle association, mais l'entreprise a été couronnée d'un succès éclatant. Dans la liste des associés, nous trouvons inscrits une princesse royale, des cardinaux de la sainte Eglise, des princes romains, l'élite du patriciat et de la bourgeoisie de la ville, des savants et des artistes célèbres, des commerçants et des fabricants honorés de l'estime générale. Divisée en trente comités suivant la division des paroisses, nous voyons la Société, après un an d'existence seulement, compter plus de onze cents membres et répandre son activité salutaire sur tous les quartiers de la ville. Véritable troupe d'élite de l'Église militante, nous la voyons tantôt signaler, comme les grand'gardes, l'approche de l'ennemi et commencer avec lui les combats d'avant-postes, tantôt combattre en ligne la phalange ennemie et repousser, avec un sang-froid imperturbable, les attaques les plus violentes. Aucune œuvre de foi n'a été négligée par le zèle des associés; ce zèle a embrassé les besoins de l'auguste captif du Vatican, et les œuvres de la charité chrétienne, et la presse catholique, et la propagation des bons écrits, et l'expiation des attentats sacriléges par la prière publique, et la protection de la science catholique, et l'instruction de la jeunesse.

La Société s'est mise en rapport avec les associations catholiques des autres pays pour profiter de leur expérience et les animer par son exemple.

— Les catholiques italiens donnent des marques effectives de leur dévouement au Saint-Père.

Le journal l'*Unità cattolica*, du 2 janvier, a publié le compte-rendu de ses recettes pour le Denier de Saint-Pierre pendant l'année qui vient de finir. Il en résulte que cette feuille, éminemment populaire, a fait déposer aux pieds du Souverain-Pontife :

| | |
|---|---|
| Avant 1871. . . . . | 3,722,561 fr. 17 cent. |
| Pendant l'année 1871. . | 331,258 85 |
| Ce qui porte à. . . . | 4,053,820 fr. 02 |

le chiffre total des offrandes que les catholiques italiens ont faites à Pie IX, par la seule entremise de l'*Unità*, qui est loin d'être le seul journal catholique, et les journaux ne sont pas les seuls à recueillir des offrandes pour le Saint-Père. N'y a-t-il pas là une éclatante protestation contre les spoliations dont Pie IX est victime?

## FRANCE

Comme les principaux événements religieux qui intéressent la France en général ont été indiqués plus haut dans la *Revue de la semaine*, il ne nous reste ici qu'à donner les nouvelles relatives aux différents diocèses.

### NOUVELLES DES DIOCÈSES.

**Paris.** — La neuvaine de Sainte-Geneviève a été suivie avec le plus grand empressement. Toutes les paroisses de Paris et de la banlieue sont venues tour à tour, avec leurs curés, vénérer les reliques de la Sainte, à Saint-Étienne du Mont et à Sainte-Geneviève (Panthéon), sur le fronton de laquelle la croix a reparu. Nous donnons plus loin les réflexions que suggèrent ce concours et cette persistance si bien justifiée de la confiance des Parisiens dans leur sainte patronne, qui est aussi la patronne de la France.

— Nous lisons dans la *Semaine religieuse* de Paris :

Mgr Maret. doyen de la Faculté de théologie, a remis entre les mains de Mgr l'archevêque la pièce suivante :

Paris, le 27 décembre 1871.

« Les douloureux événements dont Paris était le théâtre l'an dernier n'ayant pas permis à MM. les professeurs de la Faculté de théologie de se réunir en séance générale depuis le concile, la Faculté a été convoquée le 27 décembre pour la rédaction de ses programmes et l'organisation des cours.

« Il a été décidé que le premier acte de la Faculté, avant la reprise de ses travaux, serait de consigner dans le registre de ses délibérations l'adhésion de ses membres aux décrets du concile du Vatican et particulièrement à la constitution *Pastor æternus*, relative à l'infaillibilité doctrinale du Pontife romain.

« La Faculté a prié Mgr le doyen de vouloir bien donner à Mgr l'archevêque de Paris communication de cette partie de son procès-verbal.

« Pour extrait conforme :

« Le doyen de la Faculté de théologie,

« Signé : † H. L. C., *évêque de Sura.* »

— L'assemblée générale des membres fondateurs de la Société de secours aux blessés a eu lieu à Paris le 28 décembre.

M. le vicomte de Melun a lu un rapport assez long d'où il résulte que la Société de secours aux blessés a reçu . . . . 16,000,000
qu'elle a depensé en tout 13,000,000
et qu'il lui reste en tout 3,000,000

Ils seront convertis en rentes sur l'Etat, et la Société se trouvera ainsi à la tête d'un revenu de cent cinquante mille francs.

C'est un beau résultat qui fait

honneur à la charité française.

— Le frère Philippe, supérieur général des Frères des écoles chrétiennes, a reçu du docteur Ricord, qui a eu une si grande part dans la direction de nos ambulances pendant le siége, la lettre suivante, que nous nous empressons de reproduire :

« Très-honoré Frère supérieur,

« Vous voilà désormais tranquille, après tant de fatigues et après avoir couru tant de dangers.

« Vous et les bons Frères de vos communautés, vous êtes enfin rendus à votre vie calme et toute de charité.

« Vous avez retrouvé vos enfants, les enfants du peuple, que vous instruisez si patiemment. Allez, continuez votre belle mission, vous ne ferez pas toujours des ingrats; beaucoup se souviendront que vous leur avez appris la première lettre, le premier mot correct et honnête de leur langue et la première prière qu'ils doivent adresser à Dieu !

« A vous toujours.

« Paris, 1er janvier 1872.

« RICORD. »

**Albi.** — Mgr l'archevêque a pris l'initiative d'une pétition à l'Assemblée nationale, protestant contre le projet de loi sur l'instruction gratuite, obligatoire et laïque.

Les signataires de cette pétition demandent à la Chambre de maintenir, dans la loi qui va lui être soumise, le principe posé depuis longtemps dans la législation française : que l'enseignement doit comprendre l'instruction morale et religieuse.

Ils la prient implicitement de conserver au père de famille la liberté de faire instruire ou non son enfant, et de le faire instruire par les professeurs qui lui conviendront, laïques ou congréganistes.

**Arras.** — Une grande et imposante cérémonie, commémorative de la bataille de Bapaume, livrée et gagnée le 3 janvier 1871 par le général Faidherbe, a été célébrée le 3 dans cette petite ville. M. le doyen de Bapaume l'avait organisée avec autant d'intelligence que de zèle. Dix mille étrangers au moins y assistèrent. Mgr Lequette, évêque d'Arras, avait bien voulu la présider; M. le ministre de la guerre s'y était fait représenter par deux aides-de-camp. Nous regrettons bien vivement de ne pouvoir reproduire l'éloquent discours prononcé à cette occasion par M. le doyen, et les allocutions non moins éloquentes prononcées au cimetière, près du monument commémoratif élevé sur la tombe des braves morts pour la patrie, par Mgr Lequette et par M. de Rambuteau, préfet du Pas-de-Calais. On en trouvera plus loin de simples fragments.

**Besançon.** — Le cardinal-archevêque a fait réimprimer la pétition, relative à l'enseignement primaire, du Comité catholique de Paris, afin qu'elle soit plus sûrement répandue dans son diocèse.

**Bordeaux.** — Nous apprenons avec plaisir, et sans surprise, que le livre de M. l'abbé Callen, *Saint Damase*, dont nous avons rendu compte dans notre dernier numéro, ayant fait l'objet d'une thèse soutenue devant la Faculté de théologie de Bordeaux, a valu à son auteur le titre de docteur, et que S. Em. le cardinal Donnet, si juste appréciateur du mérite, a, de concert avec l'administration universitaire, appelé M. l'abbé Callen à remplir les fonctions de professeur d'éloquence sacrée à la même Faculté. M. l'abbé Callen tiendra très-honorablement sa place dans cette Faculté, qui compte déjà des hommes si distingués, et à côté de la Faculté des lettres à laquelle M. le doyen Dabas donne une si heureuse et si chrétienne impulsion.

**Cambrai.** — Le *Jardin du*

*Nord*, à Douai, va être rendu à sa destination primitive, c'est-à-dire à l'éducation de la jeunesse. Il vient d'être acheté par une corporation religieuse.

Cet établissement se trouve sur l'emplacement de l'ancien couvent de Sainte-Agnès fondé en 1580 pour l'instruction des jeunes filles et principalement de celles des pauvres; il fut vendu par l'État le 26 mai 1796.

**Clermont.** — On vient de reprendre les travaux de restauration de la cathédrale de Clermont-Ferrand, interrompus depuis la guerre. A l'occasion des fêtes de Noël, Mgr l'évêque de Clermont fait appel aux fidèles pour contribuer, chacun dans la mesure de leurs moyens, à l'achèvement de ces travaux confiés à M. Viollet-le-Duc.

**Evreux.** — Le 4 janvier a été célébré dans la cathédrale d'Evreux un service solennel à la mémoire des morts tombés dans les combats de Château-Robert, de Moulineaux et de Bourtheroulde, il y a un an à pareille date.

Mgr Grolleau, évêque d'Evreux, officiait pontificalement. Assistaient à la cérémonie : M. le baron de Sers, préfet de l'Eure, le général Martin, l'amiral de la Roncière le Noury, les commandants, officiers et un grand nombre de soldats de la garde nationale mobile de l'Eure, ainsi que les francs-tireurs de Caen, compagnie Trémant. L'affluence était énorme. Mgr Grolleau a prononcé une patriotique oraison funèbre.

**Marseille.** — Mgr Place annonce au Comité catholique de Paris qu'on signe dans son diocèse une pétition analogue à la sienne, au sujet de l'enseignement primaire.

**Nancy.** — Le conseil municipal ayant refusé aux Frères des écoles chrétiennes, qui ont cinq écoles à Nancy et y instruisent plus de 1,000 enfants, une allocation de 3,000 francs qui ne faisait que leur venir en aide, sans couvrir, bien loin de là, les frais de leurs écoles, il s'est aussitôt ouvert une souscription en faveur des Ecoles chrétiennes, et, en quelques jours, cette souscription a atteint un chiffre de 10,000 francs. Il est bon de noter que, pour accomplir cet acte d'intolérance et d'hostilité, le conseil municipal s'était réuni le jour même de Noël, malgré les efforts du maire de Nancy pour faire choisir un autre jour. Le conseil municipal a choisi une singulière façon de préparer la revanche, au moment même où les Allemands occupent encore Nancy.

— On sait que la maison où naquit Jeanne d'Arc, à Domrémy, a été depuis 1818 affectée à l'école des filles.

Pendant l'occupation allemande, cette maison historique, au lieu d'être mise à sac, comme l'ont fait partout les Prussiens, a été, écrit-on, l'objet de la vénération et du respect des soldats de Bismarck.

Les princes, les généraux, les officiers et les soldats venaient s'incliner devant les glorieux débris qui rappellent la fameuse patriote qui sauva la France.

La directrice de l'école, sœur Amélie, gardienne de la maison de Jeanne d'Arc, écrivait dernièrement à l'inspecteur de l'Académie.

« Pendant huit mois nous avons fait un cours d'adultes d'un nouveau genre : pendant de longs jours, et, souvent, jusque bien avant dans la nuit, nous avons raconté la merveilleuse histoire de Jeanne d'Arc, à une foule avide de l'entendre, et alors que notre chère France recevait de si rudes coups; c'était pour nous une consolation dans le présent et un sujet d'espoir pour l'avenir. »

**Orléans.** — Mgr Dupanloup a envoyé, le 2 janvier, au Comité catholique de Paris une lettre de félicitation et d'encouragement dans laquelle on lit : « Il est certain que l'enseignement est le grand champ de bataille choisi de nos jours par

les ennemis intelligents de notre foi ; c'est par là qu'ils espèrent s'emparer de la jeunesse française et façonner pour l'impiété et le scepticisme les générations futures. Et il faut avouer qu'ils conduisent cette guerre avec une habileté qui n'a d'égale que sa persévérance. Vous l'avez compris, messieurs, et c'est l'importance souveraine de cette question qui vous a décidés à la lutte pacifique et ferme que vous avez entreprise. Soyez-en remerciés, car vous rendez ainsi à la cause de l'Eglise et à la société un service de premier ordre. Puisse votre exemple animer au loin et partout le zèle des catholiques et des amis de la véritable liberté. Il serait vraiment trop douloureux et désastreux de ne pas déployer pour le bien la même unanimité et la même ardeur que d'autres déploient pour le mal, et que, cette fois encore, les enfants des ténèbres fussent plus avisés et plus sages que les fils de la lumière. »

**Le Puy.** — Mgr l'évêque vient de publier une circulaire qui recommande de signer la pétition relative à l'enseignement primaire et rédigée par le Comité catholique de Paris. « Un comité catholique établi à Paris, sous la présidence du docteur Frédault, dit-il en terminant, a rédigé une formule de pétition très-sage et très-modérée, pour être présentée à MM. les députés. Vous en recevrez prochainement, M. le curé, un ou plusieurs exemplaires. Je désire vivement que vous provoquiez dans votre paroisse le plus grand nombre de signatures possible. Vous pourrez ensuite envoyer la pièce à l'évêché, qui la transmettra à Paris. Il ne s'agit point ici de politique, mais uniquement d'un grave intérêt religieux et social. Seulement, hâtez-vous, car il n'y a pas de temps à perdre. »

**Rodez.** — Le nouvel évêque de ce diocèse, Mgr Bourret, vient d'adresser à son peuple une belle lettre pastorale sur la désorganisation morale des temps présents et la nécessité de revenir aux principes chrétiens pour y porter remède. « Un pays qui ne croit à rien et qui n'a plus de mœurs, doit périr, dit Mgr Bourret, et l'histoire est là pour nous apprendre que cette cause de maux ne manque jamais son effet. » Où est le remède aux maux qui nous travaillent ? Il n'est pas dans les solutions données par les *empiriques* et les *charlatans*, il est dans les *principes chrétiens :* « Comme l'antiquité, qui trouve dans l'idée religieuse son salut et sa transformation, il faudra que les peuples modernes recourent à Dieu et à son Christ, s'ils ne veulent pas périr dans un inévitable naufrage... La France n'est pas à l'aise dans cet habit de jacobine qu'on lui a taillé ; et cette torche de bacchante qu'on lui a mise à la main lui va mal. Née d'un acte de foi sur un champ de bataille, comme on l'a si bien dit, il lui faut vivre de sa croyance et de son amour pour le Christ. C'est l'habit du croisé et du chevalier qui lui va. Son noble front est fait pour porter le signe de l'honneur et de la victoire, et non le signe ignominieux de la bête. » Il faut lire toute cette lettre pastorale, dont nous voudrions orner nos *Annales ;* ne pouvant la reproduire à cause du peu d'espace dont nous disposons, nous voulons au moins engager à la lire ; elle révèle dans Mgr l'évêque de Rodez un digne successeur de Mgr Delalle, et l'un des vigoureux athlètes de la vérité, dont notre pays a tant besoin.

**Rouen.** — Le cardinal archevêque de Rouen et les évêques ses suffragants, ainsi que l'archevêque de Rennes et Mgr de Vannes, viennent d'adresser à l'Assemblée nationale une pétition au sujet du projet de loi sur l'instruction primaire, qui doit être prochainement discuté.

**Versailles.** — M. le baron Chaurand, député de l'Ardèche, a déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale une pétition concernant l'aumônerie de l'armée, et

signée par 22,569 pères de famille.

Beaucoup d'autres signatures de la même pétition sont attendues de tous les points de la France. Les personnes qui veulent bien les recueillir sont instamment priées de les envoyer sans retard à M. Wattelier, 19, rue de Sèvres, à Paris.

— Un service funèbre demandé par les officiers d'artillerie présents à Versailles, pour tous les soldats de cette arme, tués pendant la campagne de 1870-71, a été célébré solennellement à la cathédrale. Une assistance aussi nombreuse que possible des troupes casernées à Versailles remplissait le chœur et la grande nef de Saint-Louis, tandis que les fidèles se pressaient dans les bas-côtés et le pourtour du chœur. Après l'absoute, un des vicaires de la paroisse, M. l'abbé Barbé, est monté en chaire, et a prononcé une allocution qui a fait la plus vive impression sur l'auditoire :

« Messieurs et chers amis, dit-il, avant de quitter l'autel du Dieu vivant et de vous éloigner de ce sanctuaire auguste du Seigneur des armées, laissez au prêtre de Jésus-Christ la douce joie et la satisfaction profonde de vous remercier de votre démarche d'aujourd'hui, en vous félicitant cordialement de l'acte que vous venez d'accomplir.

« Comme Judas Machabée, l'illustre guerrier des anciens jours, qui sollicitait des prières publiques pour les vaillants d'Israël morts en combattant, vous avez voulu les suffrages de la sainte Eglise pour vos frères d'armes, tombés l'an dernier en défendant le sol sacré de la patrie. Vous avez bien compris que la gloire militaire n'est pas suffisante pour nos morts; leurs âmes réclament des réalités efficaces, vous y avez pourvu en nous demandant l'offrande du saint sacrifice, et en y joignant le tribut sympathique de vos prières bien plus que de vos larmes.

« Nous ne saurions, en effet, messieurs, malgré nos humiliations et nos revers multipliés, malgré le deuil si abondant et si légitime des familles, nous abîmer dans une douleur stérile, parce que nous, prêtres du Seigneur, et vous, messieurs, investis comme nous d'une sorte de sacerdoce pour la sauvegarde du pays, nous avons la foi et les espérances immortelles, la foi dans un avenir meilleur que Dieu et notre courage nous réservent, les espérances, pour ceux qui ont été moissonnés au champ d'honneur, d'une palme de triomphe là-haut. »

M. l'abbé Barbé finit par ces paroles pleines de patriotisme et de foi :

« Tous, parce que nous sommes catholiques, et tous, parce que nous sommes catholiques et français, nous aimons la France tout entière, depuis son berceau de Tolbiac jusqu'à nos jours attristés. Nous aimons la France de Charlemagne, portant à nos vainqueurs d'aujourd'hui la foi et la civilisation chrétienne dans les plis de son drapeau, double bienfait dont ils ne devraient pas se prévaloir contre nous. Nous aimons la France des Croisés, nos preux ancêtres, établissant l'influence française en Orient sur les défaites de l'islamisme. Nous aimons la France de Jeanne d'Arc, obéissant aux voix du ciel, pour chasser l'Anglais de son territoire. Nous aimons la France de 1830 allant planter la croix sur les rives africaines. Enfin, et j'aime à le dire devant cette noble assemblée, nous aimons la France de Champigny, de Patay, de Loigny et de Coulmiers, offrant en holocauste les rejetons du vieux sang des Croisés.

« Soyons fiers d'aimer la France, il y en a hélas! beaucoup qui ne savent plus l'aimer. En vérité, ils n'aiment pas la France, tous ces prôneurs et adeptes de la Révolution, qui, par leur funeste influence, ont fait succéder à nos désastres de l'hiver dernier les horreurs et les folies sacriléges de la Commune de Paris!

« Demeurons fermes dans cet amour, messieurs. Jurons ici devant le Dieu qui nous préside et qui bé-

nira nos serments, de garder intact le dépôt de la foi et du patriotisme religieux de nos pères; après avoir été les vaincus d'hier, nous serons les vainqueurs de demain, si nous combattons fidèlement à l'ombre du drapeau immaculé de l'Eglise et de la France flottant sur le monde depuis tantôt vingt siècles. Ainsi soit-il! »

## ANGLETERRE

*La ligue de Saint-Sébastien* qui existe en Angleterre depuis le 13 février de l'année dernière, vient de fonder sous le titre : *Le Croisé*(*The Crusader*), un nouvel organe qui a paru pour la première fois à Londres et à Dublin, le jour de l'immaculée conception de Marie, 8 décembre 1871.

Cette feuille exprime et justifie son titre par le programme suivant : « Notre but est de venir en aide, par tous nos moyens, à la restauration du pouvoir temporel du Pape. Il n'est pas mort, ce pouvoir, comme le prétend l'esprit moderne, il est mis vivant dans un tombeau. Pour le faire sortir de sa prison, lui enlever son linceul et le replacer dans le monde comme l'étoile polaire de la vie bruyante, tourmentée, retrécie, de ce dix-neuvième siècle, il faut, en vérité, une croisade..... Notre œuvre provoquera le rire des uns, le dédain des autres. Mais la manière dont nous combattrons nous vengera bientôt de ces dédains. Tant qu'il a fallu du fer et des boulets pour défendre le pouvoir temporel contre ses ennemis, les braves n'ont jamais manqué, et s'il fallait encore recourir aux mêmes moyens, ces hommes vaillants accourraient de nouveau ; il ne peut en être question pour le moment... La cause du pouvoir temporel est identique à celle de l'ordre moral du monde. L'ordre moral est éternel ; le désordre moral est flottant et passager. Par cette raison, nous pouvons commencer notre œuvre en toute confiance. Préparer le terrain nous suffit. Nous croyons faire un travail méritoire en démontrant ce qu'est réellement le pouvoir temporel, ce qu'il a fait pour Rome, l'Italie et la société, et ce que l'Italianisme, si vanté par l'esprit du siècle, a fait et fait en ce moment pour Rome, l'Italie et la société. »

## BELGIQUE

La presse religieuse se développe en Belgique. Depuis quelques jours paraît dans la capitale un nouveau journal intitulé le *Courrier de Bruxelles* et franchement dévoué aux doctrines romaines. C'est là un des signes du temps : les catholiques belges, instruits par l'expérience qu'ils ont faite eux-mêmes, sont bien désillusionés des « libertés modernes, » et le célèbre discours de M. le comte de Montalembert au congrès de Malines ne trouverait plus aujourd'hui

parmi eux l'accueil enthousiaste que trop d'esprits irréfléchis lui firent à cette époque.

L'Encyclique et le *Syllabus* ont porté leurs fruits, et le libéralisme est en pleine décadence. On a eu sous les yeux la liberté libérale, et l'on a pu constater ses affinités avec la révolution et avec le désordre. Tous ceux qui savent juger et conclure comprennen cette leçon et n'attendent plus la liberté vraie que de la vérité : *Veritas liberabit vos.*

— Il y a quelques jours, quatre novices ont fait leur profession religieuse dans l'abbaye d'Affligem. La dernière profession datait de 'année 1793. On sait qu'Affligem ou Afflighem était une abbaye de bénédictins, dans le Brabant. Elle fut fondée en 1083. Elle était la mère de douze autres abbayes de la même province, lesquelles formaient ensemble, depuis le concile de Trente, la congrégation de Saint-Placide.

F. DE SAINT-CHARLES.

---

## LES FÊTES CHRÉTIENNES

Un des lecteurs du *Bien public* de Gand lui adresse ces excellentes réflexions :

Le mois de décembre et le mois de janvier nous ramènent chaque année plusieurs fêtes jadis fort en honneur dans les familles chrétiennes : la Saint-Nicolas, la Saint-Thomas, la Noël, la fête des saints Innocents, l'Epiphanie. Nos pères avaient l'habitude de célébrer au foyer domestique ces anniversaires joyeux et bénis. Ces jours-là les enfants s'endormaient plus heureux, et les parents eux-mêmes sentaient s'alléger sur leurs épaules les soucis de la paternité et le fardeau de la vie. Les grands jouissaient de l'allégresse des petits, les liens de la famille et de l'amitié se resserraient, et le souvenir de ces joies intimes, auxquelles se mêlait une pensée religieuse, était exempt d'amertume et de regrets.

Il faut bien le dire, ces bonnes traditions tendent à disparaître, même dans beaucoup de maisons catholiques. Nous professons je ne sais quel injustifiable dédain pour les usages du « bon vieux temps, » et les cordiales soirées d'autrefois ne nous paraissent plus dignes de ce que l'on appelle aujourd'hui la « société. »

Dussé-je passer, en cette matière comme en bien d'autres, pour un incorrigible rétrograde, je me permettrai de regretter la disparition de nos bonnes vieilles fêtes catholiques et je serais heureux de

contribuer pour mon humble part à la restauration de ces joies d'un autre âge. La gaîté, je le pense, n'y perdrait rien et l'esprit chrétien, l'esprit de famille y gagneraient beaucoup.

La séparation des chrétiens d'avec ceux qui ne le sont pas s'opère aujourd'hui, non-seulement sur le terrain religieux et politique, mais encore dans les relations sociales et dans le commerce habituel de la vie. C'est un fait dont il n'y a pas lieu de s'étonner et, pour ma part, je suis bien loin de le regretter. Comment en effet l'amitié, la confiance, je dirai même l'estime, pourraient-elles régner entre gens qui diffèrent radicalement d'opinion sur les règles les plus essentielles à la conduite de la vie? Et n'est-il pas désirable que les catholiques évitent de s'imprégner des idées et des mœurs de ceux qui font profession ouverte de haïr l'Eglise et Jésus-Christ ?

Il est donc désirable, et pour beaucoup de motifs, qu'il se forme une société catholique à côté de cette société neutre, nulle et ennuyeuse, où les deux camps se coudoient parfois encore, et en opposition avec cette société libre-penseuse que les familles qui tiennent à leur foi ne sauraient plus fréquenter.

Dès lors, il est naturel aussi que cette société catholique ait des habitudes, des traditions, des plaisirs qui la caractérisent et la séparent des cercles avec lesquels elle veut rompre. La physionomie d'un salon catholique sera tout autre que celle d'un salon du progrès. On y rencontrera d'autres figures, d'autres conversations, d'autres plaisirs, voire d'autres toilettes, et surtout on s'y amusera plus cordialement, parce qu'il y règnera moins de contrainte et plus d'expansive familiarité.

Et le meilleur moyen d'atteindre ce but ne serait-ce pas de restaurer ces fêtes de famille, nées pour ainsi dire de la vie sociale chrétienne et qui n'étaient que le prolongement des *alleluia* de l'Eglise et des accents joyeux de la liturgie?... On m'accusera peut-être de vouloir ressusciter les *abus d'un autre âge*. Il n'en est rien, mais je voudrais me préserver et préserver ceux que j'aime des ennuis et des périls de *notre* âge. C'est bien le moins que nous acceptions la succession de nos aïeux sous bénéfice d'inventaire, et que nous y prenions ce qui est incontestablement précieux et bon : le secret des joies pures et des divertissements dont il ne faut pas rougir.

---

## LA FÊTE DE SAINTE GENEVIÈVE

Pendant ces jours, on célèbre la fête de sainte Geneviève, patronne de Paris. Le Panthéon, le tombeau de Voltaire, la forteresse de la Commune, a repris sa livrée chrétienne. La croix domine de nouveau son fronton, et le peuple se presse comme autrefois autour de cette châsse qu'il vénère depuis quatorze siècles.

La foi est plus tenace en son cœur qu'on ne se l'imagine. On le déshabitue du chemin de l'église, on l'apprend à plaisanter les choses saintes. Il reste en lui une voix qui proteste contre ces blasphèmes de sa bouche, qui désavoue secrètement les paroles prononcées par ses lèvres, qui, à l'heure de la souffrance et du danger, parle plus fort, en arrive à parler seule et finit par le ramener au pied de ces autels où il a reçu en naissant le signe ineffaçable du chrétien. Déchristianiser la France n'est donc pas une œuvre facile. Le peuple n'est pas une série successive de générations séparées, sans rapports entre elles, de telle sorte qu'il suffise d'en mal élever une pour rompre complétement la chaîne de ses traditions. C'est une organisation vivace, qui, dans chaque âge, est rattachée par mille liens aux siècles antérieurs, sans qu'on puisse jamais ni les lui faire haïr, ni les lui faire complétement oublier. La France a été longtemps chrétienne; ses mœurs, ses idées, sa langue et jusqu'à son sol sont imprégnés de christianisme. Tout rappelle donc au peuple les vérités crues par ses pères. Il ne peut faire un pas sans se heurter à un monument de leur foi. On bannit le Christ des écoles. Le Christ parlera ailleurs; sa voix, moins entendue, ne parviendra plus à des milliers d'enfants qui, privés de cette lumière, se précipiteront, à l'âge de la jeunesse, dans tous les abîmes. Cette voix cependant continuera de retentir, d'attirer et de retenir autour d'elle un peuple docile, qui gardera la vérité, et fera tous ses efforts pour la répandre. Voilà comment la foi se conserve, et après tant de révolutions, le tombeau de la vierge de Nanterre continue d'être visité par la foule, qui renie ainsi ces scrutins qu'on donne pour l'expression de sa volonté.

Les ennemis de l'Église sont eux-mêmes les ouvriers inconscients du respect et de l'affection qu'elle inspire. En la critiquant ils la copient; leurs imitations imparfaites rappellent encore l'idéal qu'ils ont eu la prétention de remplacer, de sorte qu'ils donnent à la fois l'idée de leur propre impuissance et de la beauté divine, de l'empire de laquelle ils ne peuvent s'affranchir tout en l'outrageant.

Ils parlent de république : quand sont-ils parvenus à mettre dans leurs constitutions politiques autant de liberté et d'égalité qu'il y en

a dans la grande république qu'on appelle l'Eglise de Jésus-Christ? Où y trouvent-ils trace de monopole et de privilége? Toutes les fonctions s'y donnent à l'élection, au concours, au choix, mais toujours au plus digne. Le talent même, cette inégalité voulue de la Providence, contre laquelle toutes les lois sont impuissantes, y est équilibré par d'autres conditions, et l'on n'en tient aucun compte s'il n'est accompagné de ce mérite volontaire qui est la vertu. Dans cette société, les honneurs et le pouvoir ne sont le privilége de personne. Le premier venu peut aspirer aux dignités les plus hautes, on ne lui demandera ni qui il est, ni où il est né, ni d'où il vient, mais seulement s'il est digne. Bien plus, par une loi qui est encore en faveur de l'égalité, le pouvoir fuyant l'ambition qui le recherche courra d'ordinaire après la vertu qui se cache, et ira chercher dans les obscurités de l'humilité chrétienne le mérite, pour lui confier le commandement. Toute l'histoire de l'Eglise est faite de ces traits-là.

Enfin, en dehors des honneurs de la hiérarchie, nécessairement réservés au petit nombre, il y en a d'autres auxquels tous sont appelés : ce sont ceux de la sainteté. L'Eglise choisit une bergère comme sainte Geneviève, un mendiant comme le bienheureux Labre ; elle met leurs misérables dépouilles dans l'or et les pierreries, leurs images sur ses autels : papes et rois viennent s'agenouiller là et demander à ce pauvre méprisé de la veille d'être leur protecteur et leur modèle. Le peuple qui passe voit un malheureux qu'il a connu, qu'il a peut-être dédaigné, dont il a entendu la voix et touché les haillons, plus honoré qu'un prince, uniquement parce qu'il a voulu être humble, être chaste, être pauvre, être patient, et réaliser ces vertus qui sont accessibles à tous. Et l'on veut que le peuple cesse d'aimer l'Eglise !

Est-ce que la vie des saints ne fait point partie de l'histoire? Est-ce qu'ils n'ont pas eu tous, jusqu'au plus humble, leur rôle politique et social? Quand Attila, qui se disait, comme des rois modernes, envoyé de Dieu, vint de la Germanie fondre sur la France à la tête de cinq à six cent mille combattants, et que les prières de sainte Geneviève, étendant devant ses soldats une barrière invisible, préservèrent Paris du fléau, lequel devait tracer dans l'histoire un sillon plus fécond et plus durable, de ce farouche conquérant ou de la bergère? Attila n'a laissé derrière lui que des ruines, que l'inépuisable fécondité de la vie eut bientôt recouvertes de floraisons nouvelles. A la voix de sainte Geneviève s'élevaient des églises qui sont encore debout et toujours honorées. Elle servait d'intermédiaire entre les peuples et les rois, entre les peuples et Dieu ; la farouche humeur des souverains barbares s'adoucissait à sa voix, et sur sa

prière ils faisaient grâce, ils répandaient des aumônes, ils délivraient des prisonniers. Le Ciel, non moins clément, suspendait ses châtiments, et arrêtait le cours de ses fléaux à l'invocation de son nom ; et si l'on demande des témoins irrécusables de ces miracles, nous citerons la foi persistante des peuples.

Voilà les saints dont la Révolution veut abolir le culte. Que met-elle donc à leur place ? Elle qui a la prétention de remplacer l'Eglise, a aussi ses héros. Quels sont-ils ? qu'elle produise leurs titres, leurs talents, leurs vertus. Qu'on les discute comme elle discute les saints. Qu'on fouille leur vie publique et privée, et l'on jugera des beaux modèles qu'ils proposent au peuple, et de la société qui nous attend quand il aura réglé sa conduite d'après la leur. Le *Siècle* nous accusera demain de superstition parce que nous irons faire toucher des médailles aux reliques de sainte Geneviève ; il oublie que le fétichisme est l'adoration des brutes, et il se livre à ce culte-là tous les jours. — (*Monde*).

Armand Ravelet.

---

## ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE BAPAUME

Malgré le peu d'espace dont nous disposons, nous nous reprocherions de ne pas donner au moins ici quelques fragments des discours prononcés par M. le doyen de Bapaume, par Mgr l'évêque d'Arras et par M. le préfet du Pas-de-Calais dans la cérémonie du 3 janvier, à laquelle nous venons de consacrer quelques mots sous la rubrique : *Nouvelles des diocèses.*

« Bapaume, si célèbre autrefois dans nos fastes militaires, a dit M. le doyen, tu as donc été choisi de nouveau par le Dieu des armées, pour être l'heureux et le plus proche témoin d'un des échecs de l'étranger. Dieu soit béni de t'avoir donné ta part dans le péril, dans le dévouement et dans la charité ! Ah ! que de choses glorieuses tu as faites au sein même de tes désastres et qu'il faudrait dire pour la consolation de tes nobles et illustres sœurs de France !

« Je m'en souviens, et ce souvenir impérissable enchante tous les jours mon cœur de prêtre, de pasteur et de Français : le 4 janvier, c'est-à-dire le lendemain de cette cruelle journée pendant laquelle toute la ville a été plongée dans un bruit de mort et dans un nuage de feu, les dames de cette paroisse, ferventes émules de nos admirables religieuses, se réunissaient sous l'inspiration de la religion, en assemblée de charité, pour nous offrir le linge qui devait servir, hélas ! à nos quinze cents morts. Et nous pensions avec un religieux attendrissement aux

saintes femmes de l'Évangile préparant, le lendemain du sacrifice sanglant du Calvaire, des parfums et des bandelettes, pour le divin Sacrifié, et nous pensions dans nos anxiétés patriotiques à notre pauvre France, blessée, meurtrie, agonisante, qui bientôt peut-être aurait besoin d'un linceul. Nous étions abîmés dans ces lugubres réflexions, lorsqu'au même instant (heureuse distraction, je vous bénis!) on nous demandait de tous les points de la ville des blessés à soigner; chaque maison, pour ainsi dire, nous suppliait de lui apporter le salut, en la sanctifiant par la présence tutélaire d'un membre souffrant de notre divin Sauveur.

« Et nos soldats, avides de nouveaux périls et d'une gloire nouvelle, se disputaient le privilége de devenir, pour les besoins suprêmes d'une calamité sans exemple dans cette paroisse, les auxiliaires improvisés de notre unanime, mais insuffisante charité.

« Quels services n'ont-ils pas rendus, ces enfants de la gloire, devenus les hommes de la miséricorde dans nos ambulances! Quelle récompense inattendue et immédiate ils ont reçue de Dieu, sans préjudice de celle qui leur est réservée dans l'éternité! Ils ne pensaient qu'au périlleux honneur du dévouement près de leurs camarades mutilés et mourants, et ils gardaient, en dépit de l'étranger, la bienheureuse liberté de servir encore la France et de mourir pour elle, s'il le fallait, dans la sainte et glorieuse obscurité d'un hôpital, sur le sol français. *Pro patria mori paratos.*

« C'est alors que nous avons renouvelé l'antique alliance de la croix et de l'épée, de la valeur et de la religion, du sacerdoce et de l'armée. Le lieu, le temps, les circonstances, les hommes et les choses, tout, en un mot, n'était-il pas propice, pour la consécration nouvelle et publique de cette alliance désormais indissoluble? Prêtres, religieux, religieuses, magistrats, fonctionnaires, hommes de paix ou de guerre, nous nous trouvions réunis dans un même sentiment de compassion et de sollicitude fraternelle, près de la couche sanglante de nos illustres défenseurs. Nous leur donnions, de concert, les soins spirituels et corporels, que réclamaient pour eux la religion et la patrie reconnaissantes.

« Ai-je besoin de dire que cette charité chrétienne, se faisant toute à tous, se prodiguait sans acception de personne, avec son incomparable et si opportun trésor de sacrifices, aussi bien en faveur de l'étranger qu'en faveur de nos compatriotes. Je défie l'Allemagne d'exprimer à ce sujet la moindre plainte, le plus petit regret. Et ce peu que nous faisions tous pour ces augustes invalides, ils se hâtaient de nous en récompenser au-delà de nos espérances, en nous donnant le spectacle plein de grandeur et d'édification de leur foi, de leur patience et de leur piété! Il me semble les voir encore; plusieurs d'entre eux avaient cette heureuse physionomie que nous retrouvons vivante aujourd'hui devant nous dans ces chrétiennes figures de nos départements du Nord, hélas! voilées de deuil et noyées de larmes et pour lesquelles nous éprouvons une si fraternelle sympathie.

« Tous, ils portaient au front l'éclat d'une mâle et vigoureuse jeunesse,

tempérée par les ombres d'une aimable simplicité et d'une noble modestie. Tous ils manifestaient publiquement, sous les insignes du guerrier, ce haut caractère de chrétien et de Français, qui les rendaient si sacrés à la religion et à la patrie.

« Oui, il me semble les voir, ces chers enfants de Dieu et de la France, si intrépides dans les combats, si doux dans la souffrance, délaissant comme un jouet inutile les lauriers qu'ils venaient de cueillir, et n'aspirant qu'à obtenir, par une sainte mort, les palmes immortelles des cieux. Leurs âmes planaient plus hautes que leur temps, dans la pure et sereine région des espérances célestes. Ah! la gloire d'une pareille mort n'est pas qu'une ombre, messieurs : c'est le plus haut sommet des plus magnifiques réalités de la vie : *in ista gloria gloriosi.*

« Consolez-vous donc, parents, amis, en apprenant que vos proches, dignes de vous et de votre amour jusqu'à la fin, sont morts, non pas en incrédules, non pas en lâches, mais en héros français, mais en soldats chrétiens. »

Mgr Lequette est né à Bapaume. Après avoir rappelé que, enfant de la cité, il ne pouvait manquer de s'associer à ses douleurs et à ses joies, et que, évêque du diocèse, il était le père de tant de ces braves qui ont succombé l'année dernière, il dit :

« Nous sommes heureux de voir le signe sacré de la croix surmonter ce monument funèbre. N'en sort-il pas de sublimes enseignements pour ceux qui la contemplent? Et en effet, quel est le but de ce monument, sinon de perpétuer le souvenir du courageux dévouement avec lequel d'intrépides soldats se sont exposés à la mort, pour l'honneur et la défense de la patrie? Or, la croix est le signe du dévouement porté à sa plus haute puissance. Que rappelle la croix au chrétien qui la regarde avec foi? Un Dieu qui se sacrifie, s'immole pour l'humanité tout entière; un Dieu qui verse son sang pour la purifier, pour la réconcilier avec la justice céleste; un Dieu qui accepte la mort, et la mort la plus cruelle, pour nous arracher à cette mort éternelle à laquelle nous vouait le péché de notre premier père. Ce dévouement, ce sacrifice de soi-même que le Fils de Dieu a réalisé d'une manière si sublime sur la croix, il le recommande à ceux qu'il appelle à marcher à sa suite : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il fasse abnégation, sacrifice de lui-même; qu'il prenne sa croix et qu'il me suive. L'apôtre saint Jean, après avoir signalé cet amour incompréhensible d'un Dieu qui se dévoua, se sacrifia, conclut en disant : Et nous aussi, nous devons donner notre vie pour nos frères. Aussi, depuis que brille dans le monde cette croix portant entre ses bras un Dieu immolé pour nous, quels héroïques dévouements n'a-t-elle pas inspirés! C'est aux pieds de la croix que le généreux missionnaire puise ce courage avec lequel, bravant tous les dangers, il porte la lumière évangélique à tant de peuples plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie. C'est en portant la croix que tant de vierges renonçant aux jouissances terrestres, se consacrent au soulagement

des douleurs qui atteignent notre pauvre humanité, ne reculent ni devant les dangers de la contagion, ni devant les sanglantes horreurs des champs de bataille. C'est dans la pensée de la croix que s'anime, se retrempe cet héroïsme militaire qui a toujours fait la gloire des nations chrétiennes. La croix est donc le signe par excellence du dévouement. Aussi, quand la patrie veut récompenser un de ses enfants qui s'est dévoué pour elle, elle place sur sa poitrine comme distinction honorifique le signe auguste de la rédemption. Il était donc convenable que la croix couvrît de son ombre sacrée ce monument du courage dans le sacrifice et l'immolation.

« Mais, nos très-chers frères, cette croix n'est-elle pas aussi le fondement des espérances dont nous entourons la mémoire de ces généreux guerriers? Leurs corps inanimés reposent sans doute dans cette terre, mais leurs âmes, que sont-elles devenues? Entrées dans la demeure de l'éternité, qu'auront-elles obtenu en échange de ce sang héroïquement versé? Ah! ne pouvons-nous pas avoir la pleine confiance que le Dieu qui s'est sacrifié pleinement pour nous, aura associé à sa gloire dans le ciel ceux qui ont été en ce monde les imitateurs de son dévouement? Du moins, si ces âmes avaient encore quelque dette à payer envers la justice divine, de la croix aussi tirent leur valeur ces prières que nous adressons pour accélérer leur entrée dans le lieu éternel du rafraîchissement, de la lumière et de la paix. Le saint sacrifice de la messe que nous avons célébré, il y a quelques instants, à leur intention, est la continuation du sacrifice de la croix, l'application de ces mérites puissants qu'un Dieu mourant pour nous a acquis au prix de son sang. Ce sacrifice n'est-il pas au-dessus de celui que Judas Machabée faisait offrir dans le temple de Jérusalem en faveur de ses vaillants compagnons d'armes tombés sur le champ de bataille? Disons-le donc, la croix, c'est le trésor des mérites qui purifient devant Dieu et donnent l'entrée dans son royaume éternel. »

Nous le disons avec bonheur : après ces paroles si élevées, si éloquentes, qui transportaient les âmes dans ces régions supérieures où la vérité brille de tout son éclat, le préfet du Pas-de-Calais, M. le comte de Rambuteau, a su trouver dans son patriotisme et dans sa foi de chrétien des accents qu'on entend trop rarement retentir dans les sphères officielles, et qui trouveraient cependant de si puissants échos dans le cœur des masses populaires.

« Vous l'avez senti, a dit entre autres choses M. de Rambuteau, ce sont les prières de l'Église qui doivent honorer les morts; ce sont elles aussi qui conviennent le mieux à ces anniversaires de douleur où la gloire ne brille qu'au travers des larmes. Il faut plaindre ceux qui n'ont que des réjouissances à nous offrir pour célébrer de tels jours; il leur reste peut-être encore une patrie, il leur manque un Dieu. »

Et il termina ainsi, après avoir rendu hommage au général de

l'armée du nord, aux capitaines, aux marins, aux soldats, enfants de « ces fortes races du Nord », qui sont restées fortes, dirons-nous, parce qu'elles sont restées religieuses :

« Gardons-nous, messieurs, d'être injustes pour notre malheureuse et magnifique armée, héritière de tout un passé de gloire. Elle n'a pas failli; mais confions-lui bien vite nos enfants; elle seule peut en faire des hommes.

« Être un homme, messieurs, c'est d'abord avoir l'âme assez haute et le corps assez ferme pour endurer les fatigues et affronter la mort; être un homme, messieurs, c'est ensuite avoir l'amour de sa nation, je dis l'amour et non la vanité. Nous tous Français, nous avons été vains de notre gloire militaire.

« Tous, nous avons aimé la patrie dans son prestige; apprenons maintenant, si nous voulons la sauver, à aimer notre mère dans la douleur et l'isolement et, si nous voulons lui rendre son rang en Europe, que notre ambition soit de valoir et non d'avoir.

« Quand nous vaudrons, nous serons.

« Laissons de côté les illusions du passé comme celles de l'avenir et regardons-nous en face.

« Avons-nous compris la leçon que l'ennemi est venu nous donner et qui coûte la vie à ceux qui sont là? Sommes-nous meilleurs, avons-nous retrouvé dans le malheur ce qu'il rend d'ordinaire : la religion et la sagesse?

« Que s'il n'en était rien, si nous étions encore les hommes de la veille ou ceux du lendemain, alors, messieurs, il faudrait, je vous le dis loyalement et bien haut, pleurer ces morts sans la consolation de voir du moins comprise la leçon que leur sang nous a donnée. »

Voilà un langage français et chrétien. Honneur au magistrat qui l'a puisé dans son cœur et qui n'a pas craint de le faire publiquement entendre! honneur aux populations qui se montrent dignes d'un tel langage et qui le comprennent! En entendant ces belles paroles on se sent respirer dans une atmosphère plus pure; on oublie pour un moment les grossières et viles criailleries d'une multitude séduite et abrutie, et l'on remercie Dieu des espérances qu'il fait luire au milieu de si épaisses ténèbres.

J. Chantrel.

---

## VARIÉTÉS

L'avis d'un musulman. — Lorsque le conseil municipal d'Alger décida dernièrement le renvoi des Frères, les avis étaient partagés et la discussion fut longue. Un conseiller musulman ayant été appelé à donner son avis : « Je ne connais pas, a-t-il dit, les Frères instituteurs; je n'ai

jamais parlé à aucun d'eux; personnellement j'ignore les services qu'ils peuvent rendre. Je dois donc juger le fait d'après nos collègues du conseil; or, ceux qui défendent les Frères sont ceux qui veulent l'ordre, le droit, la justice; les adversaires des Frères sont parmi ceux dont on a tout à craindre. Je vote donc pour le maintien des Frères. »

Pas mal raisonné, pour un musulman.

---

QUE RÉPONDRE A CELA? — Le prince de Saxe reprochait à l'illustre comte de Stolberg d'avoir abandonné le luthéranisme pour rentrer dans le sein de l'Église catholique :

— Je n'aime pas, lui disait-il, que l'on change de religion.

— Prince, répondit Stolberg, je suis heureux de me trouver dans les mêmes sentiments que Votre Altesse. C'est pour réparer autant qu'il est en moi les torts de mon bisaïeul que je rentre dans la foi de mes pères.

Le prince n'avait rien à répliquer.

---

TRISTE NOMENCLATURE. — Voici la liste des généraux français tués ou morts des suites de leurs blessures pendant la guerre et sous la Commune.

*Généraux de division.*

Abel Douay, tué à Wissembourg le 4 août 1870.
Raoult, blessé à Reichshoffen le 6 août, mort le 10 août.
Claude Decaen, blessé à Borny le 14 août, mort le 2 septembre.
Legrand, tué à Rezonville le 16 août.
Guyot de Lesparre, tué à Sedan, le 1er septembre.
Marguerite, blessé à Sedan le 1er septembre, mort le 6 septembre.
Baron Renault, blessé à Villiers-sur-Marne, mort le 26 décembre.

*Généraux de brigade.*

Colson, tué à Reichshoffen le 6 août.
Maire, tué à Reichshoffen le 6 août.
Doens, blessé à Forbach le 6 août, mort le 10 août.
Comte Brayer, tué à Gravelotte le 16 août.
De Marguenat, tué à Rezonville le 16 août.
Girard, tué à Sedan le 1er septembre.
Liédot, tué à Sedan le 1er septembre.
Tilliard, tué à Sedan le 1er septembre.
Manèque, blessé sous Metz; mort le 9 septembre à Metz.
Morant, mort le 9 septembre à Metz des suites de ses blessures.
Guilhem, tué à Chevilly le 30 septembre.
Cibou, mort le 17 octobre des suites de ses blessures.
Fauconnet, tué à Dijon le 30 octobre.
Leflandre, tué à l'armée de la Loire.
Blaise, tué à la Villa-Evrad le 22 décembre.
Théremin d'Hame, blessé à l'explosion de Laon, mort le 4 octobre.
Ladret de la Charrière, blessé le 38 novembre sous Paris, mort le 2 décembre.

*Pendant la Commune.*

Lecomte et Clément Thomas, assassinés le 18 mars.
Besson et Pechot, tués au pont de Neuilly.
Le Roy de Dais, tué dans Paris le 26 mai.

---

## LIVRES ET REVUES

V. *The Catholic World* (le Monde catholique). — Cette revue mensuelle est publiée à New-York sous l'habile et savante direction du P. Hecker. La livraison de décembre 1871 que nous avons sous les yeux est la quatre-vingt-unième et termine le quatorzième volume de la publication. En la parcourant rapidement, nous donnerons une idée de la variété et de l'intérêt des articles qu'elle renferme.

Le premier article est consacré aux récents événements accomplis en France, à partir de la fin de 1869; c'est une vue d'ensemble avec des considérations politiques et religieuses. Nous citerons seulement ce passage : « La chute de la France, malgré la foi, la piété et la charité d'une si grande partie de son peuple, ne sera probablement qu'un malheur passager pour les intérêts catholiques. La France est tombée parce qu'elle a failli à sa mission de guide dans la civilisation moderne, parce qu'elle l'a dirigée dans un sens anticatholique, et qu'elle l'a ainsi rendue faible et frivole, corrompue et corruptrice. La Providence la punit sévèrement, mais, nous l'espérons, elle ne s'est pas éloignée d'elle pour toujours. »

Le deuxième article, intitulé : *La maison d'Yorke*, est une nouvelle.

*Un Anglais en Chine*, tel est le titre du troisième, qui fait connaître, dans un livre récemment publié, le voyage en Chine d'un Anglais qui cherchait surtout les moyens d'étendre les relations commerciales. Le malheureux pionnier, comme il s'appelle lui-même, n'a guère réussi; mais il se propose de recommencer, et, en attendant, il donne sur la Chine des détails qui ne manquent pas d'intérêt. Ajoutons que, dans plus d'un endroit, il rend un involontaire hommage aux missionnaires catholiques, en faisant connaître les échecs continuels des missionnaires protestants.

Le quatrième article est consacré à l'*Ile des Saints*, à cette belle et catholique Irlande, la perle de l'Océan, dont il passe rapidement en revue les antiquités et les monuments. Cet article est opportunément suivi d'un poëme d'Aubrey de Vere, qui chante la mort d'Oscar, d'après une légende d'Oisin, barde irlandais.

*La Place Vendôme et la Roquette*, titre du cinquième article, est une traduction des articles publiés dans le *Correspondant* par M. l'abbé Lamazou, qui les a réunis et complétés en un volume dont nous parlons plus loin, dans notre bulletin bibliographique.

Fidèle à l'usage suivi par les revues anglaises, les *Magazines* et les journaux religieux, le *Catholic World* donne ensuite une histoire de Noël sous ce titre : *God is our aid*, Dieu est notre aide. C'est la très-touchante histoire d'un enfant, que nous aurions voulu traduire pour les *Annales catholiques*, ce que nous ferons peut-être, si la place ne nous manque pas, comme nous le prévoyons.

Vient alors la suite d'une étude très-considérable et très-approfondie sur le *Catholicisme* et le *Panthéisme*. L'auteur de cette étude examine,

dans cette partie de son travail, le Cosmos ou monde dans le temps et dans l'espace.

Signalons enfin la suite d'une étude savante sur la liquéfaction du sang de saint Janvier; — l'examen d'un article de la *Princeton Review* sur le P. Faber ; — quelques mots sur l'opéra moderne, qui amènent à cette conclusion, que « la confusion des principes en politique et en religion est naturellement accompagnée, de notre temps, par une confusion semblable dans le monde, dans l'art et dans la littérature ; » — quelques mots sur l'étude de l'Histoire sacrée, à propos d'une Bible illustrée et d'un Abrégé de l'histoire de l'Église ; — et une Revue bibliographique de plusieurs publications anglaises récentes, parmi lesquelles nous remarquons une traduction du *Cinéas ou Rome sous Néron* de M. Villefranche, que le bibliographe ne craint pas de mettre au rang de *Fabiola* et de *Callista* : nous souscrivons volontiers à ce jugement, qui honore notre littérature et l'auteur si franchement catholique auquel il s'adresse.

J. CHANTREL.

Nous appelons maintenant l'attention de nos lecteurs sur la *Vie du vénérable François-Xavier Bianchi*, barnabite, écrite en italien par le P. Boravelli, et que vient de traduire en français M. l'abbé de Valette, chanoine de Paris (1).

Le vénérable père Bianchi est une de ces âmes dont Dieu a orné son Église à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, pour la consoler et la fortifier au milieu des épreuves et des persécutions. Toujours bon et miséricordieux, il ménage les secours en proportion des besoins et, par l'exemple des plus sublimes vertus que nous donnent ses serviteurs privilégiés, il soutient les fidèles et anime leur courage.

Le P. Bianchi naquit à Arpino, au royaume de Naples, le 2 décembre 1743, d'un fabricant de tissus de laines. Élevé par des parents chrétiens, entouré de bons exemples, le jeune François-Xavier trouva au foyer domestique tout ce qui pouvait contribuer à développer les germes de vertu que Dieu avait déposés dans son cœur. Le goût de la prière, du recueillement, de la mortification, de la charité paraissait inné en lui. Il commença ses études auprès d'un chanoine d'Arpino et les acheva chez les Barnabites de la même ville. Le jeune Bianchi sentait qu'il se devait tout entier au service de Dieu : il entra au séminaire de Nola. Ses désirs de perfection l'entraînaient plus loin ; après une épreuve pénible que lui firent subir ses parents, par un secret dessein du Ciel, il se présenta au supérieur des Barnabites d'Arpino, et le 25 novembre 1762, il quittait sa famille pour le noviciat de Zagarolo.

Le nouveau religieux se montra digne de sa vocation et, jusqu'à sa mort, à travers mille épreuves, il marcha courageusement vers la per-

(1) Paris, chez Putois-Cretté, in-12 de 265 pages avec le portrait du V. Bianchi, prix, *franco*, 2 fr.

fection, sans jamais se démentir. Pendant cinquante-trois ans il fut le modèle de ses frères. Un talent naturel, secondé par de fortes études, le poussait vers la prédication. Toute sa vie se passa dans cet apostolat, joint à celui de la direction des âmes; il excella dans l'un et dans l'autre, et Dieu donna tant d'efficace à ses efforts et à ses travaux qu'il fut appelé l'apôtre de Naples. A son entrée dans cette carrière, le P. Bianchi débuta aussi dans celle des épreuves: les jours mauvais commençaient pour l'Église ; les ordres religieux attiraient les premiers l'orage; en 1767, les Jésuites étaient supprimés, les Barnabites, sans partager encore leur sort, voyaient des mesures restrictives entraver leur liberté et amener, dans la suite des temps (1809), le décret de Murat contre ce qui restait de familles religieuses dans le royaume de Naples. Le P. Bianchi trouva dans sa vertu éprouvée la résignation sous ces coups si sensibles pour son cœur. Sans jamais rien relâcher de son zèle pour les observances régulières, il vécut hors du couvent comme il vivait à l'intérieur.

Dieu lui fit rencontrer une des âmes les plus privilégiées de cette époque, sainte Françoise des Cinq-Plaies, du tiers-ordre de la réforme franciscaine de saint Pierre d'Alcantara, que Pie IX a canonisée en 1867. Le P. Bianchi, peu porté vers les choses extraordinaires, n'entra en relations avec la sainte que par une volonté manifeste de Dieu ; mais il retira de ces communications de précieuses lumières pour son avancement spirituel. Il se guidait en quelque sorte d'après ses conseils et ne fut jamais trompé dans l'entière confiance qu'il lui avait donnée.

Le 6 octobre 1791 la mort enleva Marie-Françoise, et, jusqu'à son dernier jour, le P. Bianchi travailla, avec un zèle pieux, à préparer le procès de sa béatification.

Je n'entrerai pas dans le détail des vertus du vénérable serviteur de Dieu. L'auteur italien, selon l'usage des anciens hagiographes, les traite à part : foi, espérance, charité ; dévotion au Sauveur, à l'Eucharistie, à la sainte Vierge, esprit d'oraison, humilité, obéissance. On s'étonnerait à bon droit de ne pas trouver la mortification; mais cette vertu ne pouvait être traitée à part, tant la vie du P. Bianchi en fut empreinte. Ses souffrances physiques, legs touchant de Marie-Françoise des Cinq-Plaies, firent de son corps une véritable victime de patience. Nous renvoyons aussi à l'ouvrage lui-même pour le récit des grâces singulières que Dieu a octroyées à son fidèle serviteur, telles que le don des miracles, de prophéties, de connaissance des consciences.

Le P. Bianchi mourut le 31 janvier 1815 au couvent des Portanuova; son corps y demeura cinq ans et fut en 1820 transporté dans celui de Pontecorvo. Mais déjà depuis 1816, le cardinal Ruffo Scilla, archevêque de Naples, avait fait commencer les enquêtes légales sur les vertus et les miracles du pieux Barnabite, et, le 28 février 1857, Sa Sainteté Pie IX prononça la sentence qui établissait l'héroïcité de ses vertus.

C. SOMMERVOGEL. S. J.

---

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

31. — **Du Césarisme dans l'antiquité et dans les temps modernes**, par M. Coquille, rédacteur du *Monde;* Paris, chez Bray et Retaux, 1872. — 2 vol. in-12 de XII-414 et 433 pages. — Ces deux volumes viennent compléter très-heureusement les deux ouvrages précédents du même auteur : Les *Légistes* et la *Politique chrétienne.* Le Césarisme est le mot de la civilisation moderne, malgré le grand mot de liberté qu'on fait résonner aux oreilles, parce que cette civilisation, se séparant du christianisme, mène directement à l'anarchie, d'où elle ne se sauve que par le despotisme, quand elle ne veut pas revenir à la religion. M. Coquille, qui l'a déjà vu dans les *Légistes*, et qui en montre le remède dans la *Politique chrétienne,* le montre cette fois en lui-même: pour cela, il n'a eu guère qu'à reproduire et à mettre en ordre les articles qu'il a écrits dans l'*Univers* et dans le *Monde,* à mesure que la polémique quotidienne les amenait sous sa plume. « La doctrine du césarisme, comme il le dit dans sa Préface, couronne les efforts des légistes contre la société chrétienne; cette doctrine est encore ignorée d'un grand nombre d'hommes même instruits; » c'est un véritable service qu'il rend en la dévoilant et en en montrant l'esprit. On lira surtout avec un grand intérêt les pages consacrées à l'*Histoire de Jules César* par Napoléon III, c'est-à-dire, comme il le remarque très-justement, « par un César moderne. » Les deux volumes offrent, d'ailleurs, presque à chaque page, des aperçus saisissants; on peut quelquefois regimber contre la forme paradoxale de certaines conclusions, généralement on finit par les adopter en y réfléchissant plus attentivement. Le livre de M. Coquille sur le *Césarisme* vient parfaitement à son heure; les hommes sérieux ne pourront le lire sans en tirer profit.

32. — **Décrets et canons du concile œcuménique du Vatican**, en latin et en français, avec les documents qui s'y rattachent, par Mgr Victor Pelletier, chanoine de l'Eglise d'Orléans; Paris, chez V. Palmé, 1871. — In-8° de X-204 pages. — Ce recueil est une espèce d'histoire du Concile par les documents officiels : les encycliques de Pie IX qui s'y rapportent et le texte des deux constitutions promulguées se trouvent là réunies avec quelques autres documents. Ce n'est pas complet, sans doute, et nous savons que M. Chantrel prépare un recueil beaucoup plus complet et plus considérable par sa *Grande histoire du Concile;* mais, tel qu'il est, il sera fort utile au clergé, qui en a déjà apprécié le mérite.

33. — **Heures de loisir ou moments perdus**, fantaisies rhytmiques, par l'abbé Gounelle; Paris, chez Dupuy, 1872. — In-8° de 192 pages. — Voici un poëte qui ne s'en fait pas accroire ; il ne se donne pas comme tel, il prétend n'offrir au public, parce qu'on l'en a prié, que des rimes honnêtes, et, précisément parce qu'il a rendu simplement ce qu'il sentait, il a rencontré la poésie. Tout est chanté dans ces modestes fantaisies : la religion, la famille, l'amitié et aussi la patrie, dont les malheurs ont inspiré plus d'un morceau. Lisez le *Coin du feu, Si j'étais riche, le Frère aîné, Je ne veux plus chanter,* et cette délicieuse pièce des *Boiteux,* qui rappelle le charme de l'*Aveugle* de M. le comte de Ségur, et vous verrez que l'auteur a bien fait de céder aux prières qui l'ont forcé de tirer toutes ces belles fleurs de son herbier. Pour se faire pardonner plus sûrement, il a voulu que son livre se vendît au profit des victimes de la guerre : c'est une bonne œuvre ajoutée à ses gracieux vers, et, pourquoi ne le dirions-nous pas, puisque nous le savons, à beaucoup d'autres bonnes œuvres : ceux qui connaissent le bon abbé ne nous démentiront pas.

34. — **Le jour du Seigneur,** par Ernest Hello; Paris, chez V. Palmé, 1872. — In-12 de VIII-72 pages. — M. Hello vient montrer l'utilité et la nécessité individuelle, sociale et religieuse du repos dominical et de la sanctification du dimanche, « l'Ange gardien de la semaine, » comme il appelle le saint jour. L'état actuel de la France, les malheurs qu'elle vient de traverser, ceux qui la menacent encore, ce sentiment profond de la conscience publique, que nous devons nous convertir si nous voulons nous relever, montrent assez la justesse et l'opportunité des idées dont M. Hello se fait le défenseur. Bon petit livre à lire et à propager.

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*, sans préjudice des articles plus développés qui pourront être consacrés aux ouvrages les plus importants.

35. — **L'église patronale de Sainte-Geneviève (Panthéon)**, pendant le siége et la Commune, 1870-1871, par M l'abbé Bonnefoy, vice-doyen de Sainte-Geneviève; Paris, chez E. de Soye et fils, 1871. — In-8° de luxe, de 46 pages. — Notice très-intéressante sur l'histoire du Panthéon pendant le siége de Paris par les Prussiens et pendant le règne de la Commune. Elle se termine par un vœu de l'auteur de faire de l'église un Westminster français, en y recueillant les tombeaux des grands hommes, qui seraient placés sous la protection de la vierge de Nanterre. Nous nous contentons de signaler ce vœu, qui n'a sans doute rien que de légitime dans la pensée de l'auteur, mais qui, dans la pratique, pourrait amener plus d'un inconvénient; il ne faut pas oublier que le Panthéon a été souillé par les tombeaux de Voltaire et de Jean-Jacques Rousseau.

36. — **Examen de la prophétie de Blois** au point de vue de la situation actuelle, par le docteur F. Roux, de Cette; Paris, chez Vaton frères, et Montpellier, chez Félix Seguin, 1871. — In-12 de 80 pages. — La prophétie de Blois a fait beaucoup de bruit pendant la dernière guerre; après les événements, les uns disent qu'elle s'est accomplie, les autres qu'elle se trouve en défaut. M. le docteur Roux l'examine à son tour, et avec le plus grand soin. De ses études, il conclut qu'une partie de la prophétie s'est très-exactement accomplie, que cet accomplissement est un signe de son authenticité, et que, par conséquent, ce qui ne s'en est pas encore accompli, et qui l'a fait ainsi accuser d'erreur, s'accomplira dans l'avenir et dans un avenir très-prochain. Nous n'avons pas à nous prononcer sur le fond de la question; mais il est certain que l'étude de M. Roux, faite avec autant de calme que de réserve, est de nature à porter la conviction dans les esprits. On lira son livre avec l'intérêt qu'offre toujours la curiosité que nous avons de connaître l'avenir.

37. — **Certitude de la fin prochaine du monde**, basée sur des considérations philosophiques, sur les bulles de plusieurs souverains pontifes, sur le témoignage de saint Vincent Ferrier, sur des textes de saint Pierre et de saint Paul, et sur les signes des temps où nous vivons; réponse à une lettre d'un curé de province relative à cette question, par M. l'abbé Marquy, prêtre attaché à l'Eglise Notre-Dame-des-Victoires; Paris, chez Vaton frères, 1871. — In-12 de VI-92 pages. — En transcrivant tout le titre de ce petit volume, nous avons montré que l'auteur s'appuie sur de graves autorités, les a-t-il interprétées comme elles doivent l'être? Là est la question, que nous ne voulons pas résoudre, nous contentant de dire que M. l'abbé Marquy donne des raisons qui sont de nature à produire une grande impression sur les esprits, et qu'il mérite d'être lu avec attention. En deux mots, selon lui, la fin du monde est prochaine, et les temps de l'Antechrist sont à la veille de venir, s'ils ne sont déjà venus; cependant, il ne conteste pas qu'il ne puisse y avoir encore pour l'Eglise un magnifique triomphe sur la terre; mais ce triomphe serait de courte durée; après, ce seraient les dernières persécutions et les dernières convulsions du monde.

38. — **Le nid d'hirondelles**; suivi de *Lucien*, par Etienne Marcel; Paris, chez C. Dillet, 1870. — In-12 de 312 pages. — Deux récits intéressants, instructifs, dont le but est élevé, et qui sont dignes de la réputation de l'auteur, déjà si bien connu pour ses *nouvelles* chrétiennes. Un de ces livres qui reposent l'esprit en excitant de bons sentiments dans le cœur; c'est un compliment que ne méritent pas les livres tapageurs qu'on prône si haut et qui ravagent si malheureusement les âmes.

39. — **Pourquoi nous ne voulons pas d'Henri V**, par un légitimiste, quatrième édition; Lyon, chez P. N. Josserand. — In-18 de 88 pages. — Le titre que prend l'auteur indique l'esprit de cette brochure, dont le but est de diminuer les préjugés et d'apaiser les passions dont la monarchie chrétienne est l'objet; il nous suffira de ces mots pour montrer à qui elle convient.

40. — **La place Vendôme et la Roquette**, documents historiques sur le commencement et la fin de la Commune, par M. l'abbé Lamazou, septième édition; Paris, chez Charles Douniol, 1871. — In-12 de 280 pages. — C'est une histoire de Paris pendant la Commune, écrite par un témoin oculaire, qui a vu lui-même plus d'une fois sa vie en danger, et qui raconte avec autant d'exactitude que d'émotion. Le succès de ce livre ne peut surprendre. « Je souhaite que votre volume se répande et soit lu de tous, et surtout du peuple. Rien n'est plus instructif; c'est la leçon des événements, la plus haute et la plus forte de toutes. » Ces paroles adressées à l'auteur par Mgr Dupanloup résument parfaitement notre avis.

B. Ph.

*Le gérant* : Putois-Cretté.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## REVUE DE LA SEMAINE

L'émotion causée par la triste élection de l'Académie française ne se calme pas; on peut dire qu'elle est encore augmentée par la nouvelle question qui préoccupe tous les esprits, la question de l'enseignement, introduite d'abord devant le public par les attaques dont l'enseignement religieux et chrétien est l'objet dans la presse libre-penseuse et révolutionnaire, puis par le projet de loi que le ministre de l'instruction publique vient de présenter à l'Assemblée nationale. A la vue des dangers qui menacent la foi de l'enfance et de la jeunesse, tous les hommes religieux ont senti que l'heure de la lutte était arrivée, et tous agissent : les pères de famille sont soutenus par l'épiscopat, que vient encore d'encourager un suprême avertissement de Pie IX. Nous n'insistons pas ici; on trouvera plus loin un exposé complet de la situation.

En même temps, les funèbres anniversaires se multiplient : à Péronne, au Mans, à Paris, partout, les dates de janvier rappellent de douloureux souvenirs, et l'on songe, symptôme consolant, à prier pour les âmes des valeureux soldats morts pour la défense de la patrie. La prière pour les morts, le repentir pour les fautes, l'expiation pour les crimes. Quelles dettes morales la France n'a-t-elle pas à payer! Et comment oublierait-on ces énormes dettes, au moment où un conseil de guerre juge les assassins des otages de la Commune, et à la veille de cette date du 21 janvier, où s'est accompli le crime national de l'assassinat juridique du Roi-Martyr! Aussi vient-on d'entendre, à la tribune même de l'Assemblée nationale, des paroles qui ont pu paraître étranges à cause de la bouche qui les proférait, mais qui n'en marquent pas moins avec une vigoureuse énergie le besoin qu'éprouve la France d'apaiser la justice divine.

J. Chantrel.

# NOUVELLES RELIGIEUSES

## ROME ET L'ITALIE

Nous avons encore à publier dans les *Annales catholiques* d'admirables paroles du Saint-Père, prononcées à l'occasion des manifestations d'amour et de dévouement dont il est l'objet depuis les fêtes de Noël.

Le jeudi 4 janvier, Pie IX répondit ainsi au curé des Saints-Apôtres, qui venait de lui lire, au nom des curés de Rome, une adresse de fidélité et de dévouement inaltérables aux doctrines et à la cause de l'Église et du Saint-Siége (nous empruntons la traduction donnée par l'*Univers*) :

« J'ai entendu avec un grand plaisir les belles paroles que M. le curé des Saints-Apôtres, en son nom et au nom des curés ses collègues, vient de réciter. Comme il l'a dit, les pasteurs furent sollicités par la voix de l'ange d'aller à Bethléem et de voir ce qui y était arrivé. Ils trouvèrent l'Enfant-Jésus et sa mère et Joseph dans un grand dénuement et dans une grande pauvreté.

« Et vous aussi, mes fils, vous êtes venus me trouver en ces beaux jours. Véritablement quant à la grotte et au dénuement et à la pauvreté extérieure de l'Enfant-Dieu, je ne puis guère lui être comparé ; car, encore que je sois ici enfermé, j'y suis avec quelque commodité ; mais vous êtes venus vénérer dans ma personne l'Enfant-Jésus dont je suis le Vicaire. Voyez comme Dieu, dans sa Providence, sait bien arranger la vie de ceux qu'il aime, ainsi qu'il l'a fait pour Marie et saint Joseph. Ni toujours dans la joie, ni toujours dans la tristesse. Un jour, un moment de consolation, et puis un autre moment, un jour de tribulation.

« Et c'est pourquoi nous prenons patience dans l'adversité des jours présents, à cette époque, où comme vous le disiez, vous marchez en semant les œuvres de votre ministère dans les larmes, jusqu'à ce qu'arrive le jour qui échappe à notre connaissance, pauvres mortels, où Dieu usera de miséricorde. Ayez donc patience, mes chers fils, dans les labeurs de votre ministère. Et je sais que de la patience il vous en faut beaucoup. Insistez sur l'enseignement de la doctrine chrétienne. Les écoles que vous ouvrez sont une grande et belle chose ; et j'en suis très-content à cause du fruit qu'elles produiront, car les enfants y pourront apprendre les maximes de la religion et des bonnes mœurs.

« Et maintenant, je vous bénis de tout cœur, je vous bénis, vous et tous vos bons paroissiens, je bénis vos fatigues et votre zèle, afin que vous continuiez à faire les bonnes œuvres pour l'accomplissement de votre saint ministère. »

Le 5 janvier, c'était une nombreuse députation d'Irlandais, conduite par Mgr Kirbry, recteur du Collége irlandais, qui venait présenter au Saint-Père un magnifique volume contenant les signatures de 200,000 dames irlandaises, la marquise de Londonderry en tête. Une adresse fut lue par miss Sherlock, au nom de toutes ces bonnes catholiques; le Saint-Père répondit :

« Je n'avais pas besoin de cette nouvelle preuve de l'amour de la nation irlandaise, car dans toutes les années de mon pontificat, je n'ai cessé d'en recevoir les marques. Dans tous les temps, dans toutes les années, mais surtout dans les douloureuses circonstances où nous nous trouvons, j'en ai reçu des preuves multipliées, et l'Irlande m'a offert son or, elle m'a offert son sang. Oui, il y a peu d'années, j'ai vu dans cette ville une colonie de jeunes Irlandais qui s'étaient consacrés au service du Saint-Siége, ardents à défendre les droits de la justice, de la religion et du trône de Pierre. Je n'avais donc pas besoin de cette nouvelle preuve; mais ces nouvelles protestations ne sont pourtant pas inutiles, et elles me sont très-précieuses et agréables parce qu'elles me donnent du courage et qu'elles me fortifient, afin que je puisse combattre les ennemis de Dieu et de l'Église.

« Que cette nation irlandaise soit toujours bénie de Dieu! Qu'elle soit toujours protégée par ce grand saint Patrice, qui lui donne cet esprit d'amour dans l'unité de la foi et de l'union avec le Saint-Siége! Puissent vos vœux être couronnés par la bénédiction de Dieu! Puissiez-vous, à la fin de votre vie mortelle, recueillir les fruits de votre foi, alors qu'il ne sera plus besoin de la foi; car nous pourrons, sans les secours de la foi, voir Dieu, le louer et l'aimer pour toute l'éternité.

« C'est le souhait que je fais pour vous, pour vos nationaux, pour les deux cent mille dames qui ont signé cette adresse. Qu'elles soient deux cent mille fois bénies! Que Dieu répande encore par millions et par millions les bénédictions qui affermissent la faiblesse de la femme, et qui redoublent la vigueur de l'homme, et que ces bénédictions répandent toujours sur l'Irlande la miséricorde et toutes les grâces de Dieu! »

Le 6 janvier, six cents femmes du Transtévère se sont présentées à l'audience du Saint-Père et lui ont témoigné leur dévouement dans une adresse; Pie IX a répondu :

« J'accueille avec un vif plaisir ces marques d'affection du Transtévère envers le Saint-Siége. Je vous rappellerai un fait qui a vingt-quatre ans de date. J'étais au Quirinal, lorsque le quartier du Transtévère, composé d'excellents et fidèles Romains, vint m'offrir un grand bouquet de fleurs, que deux hommes pouvaient à peine porter. Aujourd'hui, vous n'êtes pas venues m'apporter des fleurs, mais ce qui m'est bien plus précieux, l'expression de vos cœurs. Les bons Transtévérins montèrent dans le palais; les Transtévérines restèrent sur la place, en sorte que,

pour les bénir, je m'avançai sur cette loge, **AUJOURD'HUI PROFANÉE PAR D'AUTRES FEMMES.**

« Dès lors je connus les sentiments des habitants du Transtévère envers le vicaire de Jésus-Christ, et quel lien indissoluble d'affection les unit à ce Saint-Siége. Aujourd'hui le prince qui était à la tête de ces hommes est mort, son fils et son neveu sont morts, le colonel qui les accompagnait est mort, le curé de votre église est mort aussi, et certainement beaucoup d'entre les habitants de ce temps-là ne sont plus. Et cela nous avertit combien notre cœur doit se détacher de cette terre, qu'il faut un jour ou l'autre laisser. Notre demeure permanente n'est pas ici-bas : ce n'est qu'un lieu de passage et d'épreuves...

« Vous demandez au Pape quand finiront les maux qui nous assiégent. Méditez les vérités que l'Église nous rappelle en ces jours, et votre cœur vous donnera une réponse.

« Jésus-Christ dans son humble crèche recevait les offrandes des pauvres pasteurs et des rois opulents, et en même temps la cruelle jalousie d'un souverain menaçait sa vie; mais le dessein de l'iniquité ne put triompher, parce que le sacrifice devait s'accomplir plus tard sur le Golgotha. Et voilà que l'ange du Seigneur avertit Joseph de se sauver en Égypte. Trois ans s'écoulent, et l'ange reparaît et ordonne à Joseph de retourner avec l'enfant en Palestine, parce que ceux qui en voulaient à sa vie étaient tous morts, *defuncti sunt enim qui quærebant animam pueri.* Le tyran était mort et la sainte Famille put retourner sauve dans sa patrie.

« Le monde, mes chères filles, a toujours été hostile à Jésus-Christ et à son Église et les a toujours combattus. Mais la persécution est toujours passée, et l'Église immortelle a toujours triomphé. Les barbares empereurs qui teignirent de tant de sang les arènes sont passés, et l'Église immortelle a triomphé. Les incrédules et les impies l'ont dépouillée, insultée, maltraitée en mille manières, ils sont passés aussi, *defuncti sunt*, et l'Église demeure et demeurera toujours, parce qu'il n'y a ni force ni sagesse au-dessus du Seigneur.

« Que telle soit la réponse à votre demande : « Quand cela finira-t-il? » Ce *quand*, nous ne le savons pas, mais nous savons que nous le hâterons par nos prières et par une plus scrupuleuse observation de la loi de Dieu.

« Mères, ayez soin avant tout de vos enfants. Que la sœur aînée s'occupe de la sœur plus jeune, le frère du frère, le père et la mère de tous.

« Recourez aux pieuses dames qui s'emploient avec tant de zèle au bien de la jeunesse; recourez à vos guides spirituels, à vos curés. Unissez-vous toutes aux pieds de Jésus-Christ, et avec une constante et ferme confiance en lui, attendez le moment de la divine miséricorde. La Providence vous assistera.

« Fasse le Seigneur que ce dur état de choses cesse enfin, pour que

vous puissiez me revoir dans vos rues sans que ce que l'on voit et ce que l'on entend à cette heure afflige mon cœur.

« Que la bénédiction du Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit descende en vous et demeure comme imprimée en vos cœurs ! »

Toutes ces manifestations indiquent bien quels sont les vrais sentiments des Romains. La *Perseveranza*, journal de Milan très-hostile au Saint-Siége et pas du tout clérical, fait, dans un de ses premiers numéros de janvier 1872, cet aveu qui contredit un peu les récits du prétendu enthousiasme des Romains pour le nouvel ordre de choses, mais qui ne contredit certainement pas la vérité :

« On voit à ces signes (le concours des Romains au Vatican) que le gouvernement des prêtres n'est pas resté sans produire un véritable et profond effet sur les cœurs et sur les esprits. LA MAJORITÉ DES ROMAINS EST PLUS SUREMENT CATHOLIQUE QUE NE L'EST LA MAJORITÉ DE TOUTE AUTRE VILLE D'ITALIE, *la maggioranza dei Romani è più sicuramente cattolica di quello che sia la maggioranza di qualcunque altra città d'Italia.* On voit que le doute n'est pas entré dans l'esprit de cette population, tant il a été bien gardé de tout côté. Si elle ne s'occupe pas de controverse religieuse, ce n'est point parce qu'elle n'attache pas d'importance à la religion, mais parce qu'elle croit qu'il ne peut pas y avoir lieu à controverse. La religion qui a été enseignée aux Romains dès leur âge le plus tendre est devenue la plus intime et la plus profonde habitude de leurs esprits. »

## FRANCE

Tout l'intérêt religieux se porte en ce moment sur la grande question de l'enseignement; on trouvera plus loin, après les *Nouvelles religieuses*, ce qui a rapport à cette question si importante.

### NOUVELLES DES DIOCÈSES.

**Paris.** — Une assemblée de charité, en faveur de l'*Œuvre de l'Adoption*, doit avoir lieu dans l'église Saint-Roch, le dimanche 4 février, à deux heures et demie. Mgr l'Archevêque donnera le salut du Saint-Sacrement. On sait que l'Œuvre de l'Adoption a pour but de recueillir, en France, le plus grand nombre possible d'orphelins ou d'orphelines *de père et de mère.* Elle les adopte de *cinq ans commencés à dix ans accomplis*, et, au moyen d'une subvention annuelle, les place, s'ils n'ont pas sept ans, dans des familles chrétiennes, où ils reçoivent tous les soins que le père et la mère doivent donner à leurs propres enfants. A partir de sept ou de huit ans, les enfants adoptés sont envoyés dans un orphelinat du choix de l'Œuvre, rapproché, le plus possible, du lieu où se fait l'adoption. On les forme, dans presque toutes ces maisons, aux travaux de la vie agricole, jusqu'à ce qu'ils trouvent, par les soins de l'Œuvre, — à dix-huit ans pour les garçons, à vingt-et-un ans pour les filles, — une place où ils n'aient

rien à perdre de l'éducation chrétienne qu'ils ont reçue. Le directeur de l'Œuvre est M. l'abbé Jacquet (rue des Tournelles, 43.)

— L'*Univers* vient d'ouvrir une nouvelle série de listes de la *Souscription pour le Saint-Père,* que les événements l'avaient forcé d'interrompre. Prêter à Dieu, c'est s'enrichir; venir en aide au Saint-Père, c'est prêter à Dieu, et nous voyons avec bonheur, par les premières listes publiées, que les fidèles catholiques de France, qui ont à satisfaire à tant de besoins, comprennent que le besoin suprême est la conservation de la religion, qui sauve tout le reste.

— Nous apprenons la mort de Mgr Buquet, évêque de Parium, *in partibus*, décédé dans la nuit de mardi à mercredi.

— Nous donnerons la semaine prochaine des détails sur la solennité funèbre qui a eu lieu à Notre-Dame, le mardi 16 janvier. Le même jour, les anciens élèves du collége de l'Immaculée-Conception, à Vaugirard, ont fait célébrer un service funèbre pour le R. P. Olivaint, leur ancien supérieur, martyr des assassins de la Commune.

**Alger.** — Mgr Soubiranne, directeur général de l'Œuvre des Ecoles d'Orient, provicaire apostolique en Algérie, et que Pie IX vient d'appeler à l'épiscopat, recevra la consécration épiscopale le 2 février prochain, des mains de Mgr Lavigerie. Le même jour, disent les *Annales d'Orléans*, Mgr l'archevêque d'Alger, après avoir consacré son condisciple, devenu son coopérateur, doit baptiser, avec une pompe jusqu'ici inconnue dans cette chrétienté renaissante, cent petits Arabes, ses fils adoptifs, qui se préparent à ce grand jour depuis plusieurs années.

**Amiens.** — Mgr l'évêque a envoyé au clergé le programme des Conférences ecclésiastiques pour l'année 1872. Les sujets dogmatiques proposés ont rapport à la constitution *de Fide catholica*. Pour les deux Conférences historiques, Mgr Boudinet propose la *Constitution civile du clergé* et le *Concordat.* Le Prélat dit, entre autres choses, dans la lettre où il donne les raisons du choix des divers sujets : « Une grande question s'agite en ce moment et passionne toutes les âmes. L'école sera-t-elle chrétienne ou athée? le catéchisme sera-t-il toléré ou proscrit? sera-t-on libre de former une génération croyante, ou sera-t-on condamné à faire de l'école l'apprentissage de l'incrédulité? L'enfance est menacée! j'ai cru qu'en présence de ce péril vous auriez pour agréable de vous occuper de vos obligations par rapport aux enfants, et voilà pourquoi, comme sujet de vos *Conférences morales*, j'ai assigné le catéchisme et la confession des enfants. »

**Bayeux.** — M. l'abbé Lecointe, curé de Cormelles, vient de publier une petite brochure rectificative d'une inexactitude historique publiquement énoncée. Dans une page de ce travail, l'auteur établit que l'usage de chanter l'*O salutaris Hostia* au sacrifice de la messe remonte à 1513. Le cardinal Bona avait dit avant lui que l'introduction de cette invocation avait eu lieu « au moment où des guerres avaient éclaté contre la France de tous côtés, » *ingruentibus undique bellis.* Or, dit M. l'abbé Lecointe, « la date de 1513 est la seule à laquelle puisse convenir la circonstance indiquée par Bona, puisque la France, en 1513, était attaquée *sur toutes ses frontières.* » Que fait Louis XII en voyant son royaume sur le bord de l'abîme? Il se tourne vers Dieu; il demande aux évêques d'implorer le secours du ciel, en chantant au moment de l'élévation la strophe touchante. *O salutaris : Bella premunt hostilia, da robur, fer auxilium.* « Nos ennemis nous pressent de toutes parts, Seigneur, soyez notre force, venez à notre secours. » Et les Français virent l'abîme se fermer tout-à-coup sous leurs pas. La Trémoille; contre

toute espérance, amena subitement les Suisses à conclure « un traité merveilleusement étrange, » la sainte ligue se trouva dissoute, et la France était sauvée.

**Bayonne.** — L'église Saint-Martin de Pau, commencée depuis six ans, et récemment terminée, vient d'être consacrée par Mgr Lacroix, évêque de Bayonne.

**Besançon.** — Le 9 janvier, à Villersexel (Haute-Saône), a été célébré un service anniversaire pour les soldats morts dans la bataille de l'année dernière, en présence du préfet de la Haute-Saône, du général commandant le département et d'un grand nombre d'illustrations militaires et civiles. M. l'abbé Jeanroy, curé de Villersexel, qui, pendant vingt-heures, avait suivi les péripéties de la bataille, allant, sur tous les points de la mêlée, porter les secours de son ministère à ceux qui tombaient, a pris la parole pour célébrer le courage des braves, leur dévouement à la France et au devoir et leur fin chrétienne. « Oui, s'est-il écrié, je les ai vus ces généreuses victimes, ces illustres mourants; je puis affirmer que leur sacrifice était aussi noblement consommé dans leur cœur qu'aux regards de leurs frères d'armes. Après avoir reçu les secours de la religion qu'ils réclamaient avec une sainte avidité, après avoir prononcé le nom de leur tendre mère, après avoir invoqué leur Mère du ciel, ils mouraient en héros français, ils mouraient en héros chrétiens » Au cimetière, le préfet de la Haute-Saône, comme celui du Pas-de-Calais, dont nous avons rapporté les paroles, s'est inspiré de sentiments aussi religieux que patriotiques, et l'on aimera à répéter avec lui « qu'après avoir entendu l'Eglise demandant au Seigneur d'abaisser les portes de la céleste patrie devant nos braves défenseurs, l'on ne peut que tourner ses regards vers le ciel, d'où nous viennent la force et l'espérance. »

**Blois.** — La fête de la translation de saint Solenne, patron primitif de l'église cathédrale, aujourd'hui placée sous le vocable de saint Louis, sera célébrée le 21 janvier. Saint Solenne, apôtre du Blésois et du pays chartrain, était catéchiste et conseiller intime du roi Clovis; il devint évêque de Chartres. Ses restes mortels, déposés d'abord à Maillé, en Touraine (aujourd'hui Luynes), furent transférés à Blois le 13 janvier, au onzième ou au douzième siècle, l'année est incertaine. Les calvinistes les brûlèrent au mois de février 1568; mais la fête de la translation continua d'être célébrée solennellement à Blois le 13 janvier, jusqu'en 1789; on la célèbre maintenant au premier dimanche libre qui suit cette date.

**Bordeaux.** — Mgr Gazailhan, ancien évêque de Pamiers, est mort à Bordeaux, le 9 janvier.

**Dijon.** — La *Chronique religieuse* dit tenir de bonne source que les papiers laissés par le comte de Montalembert renferment les témoignages les plus consolants de ses dispositions à se soumettre aux décisions du Concile, quelles qu'elles dussent être. Nous croyons savoir, ajoute-t-elle, que le public recevra prochainement d'intéressantes communications à ce sujet.

**Fréjus.** — Le conseil municipal de Toulon, dont la majorité est radicale, vient de supprimer les subventions que la ville payait aux Petites-Sœurs des pauvres, aux Dames de l'Espérance, à l'Œuvre de la Maternité, à l'Œuvre de la Providence, à l'Œuvre des Soupes, à l'Œuvre de Saint-Vincent de Paul, à l'Œuvre du Bon-Pasteur.

Toutes ces sociétés sans exception se consacraient au soulagement des malheureux. Les Petites-Sœurs des pauvres entretenaient un grand nombre de vieillards infirmes que les hôpitaux civils ne pouvaient recevoir, l'Œuvre de la Maternité secourait par an plus de

quatre cents mères qui vont tomber dans la plus profonde misère, l'Œuvre des Soupes distribuait tous les jours deux mille rations de soupe et de viande aux malheureux ; enfin, les autres œuvres que nous venons de citer se chargeaient d'élever des orphelins et de soigner les malades.

Voilà la fraternité des sans-Dieu !

**Gap.** — On annonce la mort de M. l'abbé Jame, chanoine-archiprêtre de la cathédrale, qui administrait la paroisse de Gap depuis le mois de juin 1845.

**Laval.** — Le 17 janvier, premier anniversaire de l'Apparition de la sainte Vierge aux enfants de Pontmain, a eu lieu à Pontmain, dans le champ dit de l'*Apparition*, l'érection solennelle d'une statue de la sainte Vierge, représentant l'Apparition au moment où elle présentait aux enfants la figure de son divin Fils expirant sur la croix.

**Le Mans.** — Le 16 janvier, un service solennel a été célébré par Mgr Fillion dans son église cathédrale, pour le repos des âmes des soldats de toutes armes qui ont succombé dans les divers combats livrés près du Mans du 8 au 12 janvier 1871.

**Montpellier.** — Le conseil municipal de Montpellier a inauguré l'année en votant le renvoi des Frères des écoles chrétiennes à la fin de l'année scolaire, et en supprimant au budget toutes les allocations qui les concernent, à partir du mois de septembre prochain. Les ouvriers catholiques, qui aiment les Frères, dont ils n'ont reçu que des bienfaits, se sont donné rendez-vous à la grand'messe, le jour des Rois, dans l'église de Saint-Roch, et ils ont répondu à cette avanie en priant Dieu, la sainte Vierge et saint Roch de délivrer la France de la peste d'irréligion qui la ravage en ce moment.

**Nevers.** — A Nevers comme à Toulon, l'école communale est dirigée par les Frères des écoles chrétiennes, dont cinq sont pourvus du diplôme d'instituteur ; plus de cinq cents enfants la fréquentent, et les pères de famille ne s'en sont jamais plaints.

C'est pour cela, sans doute, que les édiles radicaux de Nevers, obéissant au mot d'ordre donné par les grands comités de la soi-disant démocratie et par leurs organes, ont jugé à propos de refuser à l'avenir toute indemnité aux Frères. C'est sans doute aussi pour satisfaire à leurs principes qu'ils ont attendu que l'année scolaire fut au quart écoulée pour prendre cette détermination, qui a été signifiée *quatre jours* seulement avant de recevoir son effet.

**Reims.** — Mgr Landriot a prêché l'Avent dans sa cathédrale. La basilique a constamment été comble. Il a traité la grave question de l'*autorité*. « Vous n'obtenez plus le respect, a-t-il dit ; vous n'avez plus d'autorité, parce que vous avez enlevé la base sur laquelle elle reposait. Vous ne voulez plus du divin, vous avez coupé les fils électriques qui allaient de la terre au ciel ; vous ne communiquez plus avec Dieu ; tant que vous ne rétablirez pas ces fils, vous ne retrouverez ni le respect ni l'autorité. »

**Saint-Claude.** — M. l'abbé Besson, missionnaire diocésain, aumônier des mobiles du Jura pendant la guerre, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

**Versailles.** — Dimanche dernier, a été prêché, dans l'église de Versailles, un sermon de charité pour la reconstruction de l'église de Garches près Saint-Cloud.

Cette église, bâtie à la fin du treizième siècle par Robert de la Marche, chapelain de Louis IX, pendant le procès de canonisation, de l'issue duquel ne pouvait douter un prêtre qui avait vécu dans la familiarité du pieux roi, fut la première consacrée sous le vocable de

Saint-Louis, et devint ainsi le berceau de son culte dans le diocèse de Versailles et dans toute la France. Les Prussiens l'ont brûlée pendant le siége de Paris, et les décombres de l'incendie recouvrent aujourd'hui la tombe même de Robert de la Marche, dont la dernière volonté avait été d'être enseveli sous les dalles du sanctuaire.

## ALLEMAGNE

Le gouvernement bavarois vient de nommer à l'évêché de Spire l'abbé Wœrth, qui passe pour hostile à l'infaillibilité pontificale. Le *Courrier de Bavière*, organe de l'évêque d'Augsbourg, s'exprime ainsi à propos de la protestation que les catholiques de Bavière se proposent de faire contre cette nomination : « La nomination des évêques constitue en Bavière un droit conféré à S. M. le roi par le Concordat, et les évêques bavarois ne peuvent nourrir l'intention de protester contre l'exercice de ce droit, d'autant plus que le Concordat fixe également les lois de l'Eglise à ce sujet, et qu'il n'y a pas de doute que le Saint-Père saura conserver ses droits intacts, pour autant qu'on voudrait les violer ou les compromettre. Ainsi, la nomination des évêques appartient au Roi, mais l'installation, sans laquelle ils ne peuvent pas s'immiscer dans la direction ou dans l'administration des églises (art. 9 du Concordat), appartient au Pape. S'interposer entre ces deux puissances avec des protestations, c'est une chose dont l'éminent épiscopat bavarois n'a pas le droit; par conséquent, il ne le fera pas. On est assez bien informé à Rome pour distinguer ceux qui méritent d'être élevés à la dignité et à la charge de l'épiscopat. » Ce qui reste établi, c'est que le parti des *vieux-catholiques* qui a pour lui le gouvernement, essaie d'avoir avec lui des évêques; mais il faut espérer qu'il n'y réussira pas.

Il convient de dire ici que le roi de Bavière, qui se laisse volontiers mener par ses ministres, a refusé de retirer son ambassadeur d'auprès du Saint-Siége.

D'un autre côté, le ministre des cultes, M. de Lutz, qui envie la gloire des Pombal et des Kaunitz, avait, de sa propre autorité, donné la faculté à l'évêque janséniste d'Utrecht de se rendre dans la paroisse de Mehring pour administrer le sacrement de confirmation aux enfants des *vieux-catholiques*, sur le refus de l'évêque d'Augsbourg qui proteste contre cette ingérence de l'autorité laïque dans une question purement spirituelle. Nous apprenons que l'autorisation donnée par M. de Lutz a été retirée.

— Le prince de Schwarzbourg-Rudolstadt, un des rares petits souverains dont le territoire n'est pas encore absorbé par le nouvel empire germanique, vient de donner à son puissant suzerain une leçon qui l'honore autant qu'elle est de nature à lui susciter des

embarras. Non-seulement il accorde aux membres du clergé catholique le droit de prêcher et d'enseigner sans crainte d'être poursuivis devant les tribunaux, comme ils y sont exposés dans le reste de l'Allemagne, mais encore il vient de conclure avec l'évêque de Paderborn une convention qui reconnaît à ce même clergé le droit d'établir des écoles dans toute l'étendue de la principauté.

— Une correspondance allemande adressée au *Temps*, journal protestant et libéral de Paris, signale une nouvelle évolution des soi-disant *vieux-catholiques*. Elle était du reste à prévoir :

« Les chefs du mouvement vieux-catholique sentent fort bien que leur situation actuelle est une situation fausse, mal définie et qu'elle ne peut durer. Ils semblent décidés à sortir du vague. Toutefois, ce n'est pas vers le luthéranisme qu'ils tournent leurs regards, c'est vers l'Eglise orthodoxe de Russie. Si la nouvelle publiée récemment par les journaux de Saint-Pétersbourg est exacte, M. Michelis, professeur à Braunsberg, et M. Friedrich, professeur à Munich, doivent se rendre bientôt dans la capitale russe, pour y étudier sur place les doctrines, les institutions et les habitudes du rite grec. Ils y ont été invités par M. Orsinin, professeur à Saint-Pétersbourg, et partisan de la fusion qu'il s'agirait d'amener entre les deux rites. »

## AUTRICHE

On écrit du Tyrol : Le nouveau ministre des cultes et de l'instruction publique vient d'interdire la congrégation Mariana au lycée d'Innsbruck, en d'autres termes, le Gouvernement interdit aux élèves du lycée de se réunir à jour fixe pour prier devant l'image de la sainte Vierge. Ajoutant l'ironie à ce décret draconien, le ministre fonde sa prohibition sur un décret signé en 1850 par M. le comte Leo Thun, alors ministre de l'instruction publique, et qui défend aux lycéens de prendre part à des associations. La Congrégation est une association de prières, donc... Voilà où l'on en est en Autriche.

## BELGIQUE

La Faculté de théologie de l'Université catholique de Louvain vient de perdre un de ses professeurs les plus distingués dans la personne du très-révérend docteur Wouters, chanoine honoraire de la cathédrale de Liége et professeur d'histoire ecclésiastique depuis la réinstallation de l'Université jusqu'au commencement de cette année scolaire, où, sur sa demande, il avait été admis à l'éméritat. Comme prêtre, le regretté défunt édifia tout le monde par sa

tendre piété, l'austérité de sa vie, sa simplicité presque patriarcale et le zèle qui l'animait pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Non-seulement plusieurs communautés religieuses, mais encore un grand nombre de familles chrétiennes perdent en lui un directeur d'une prudence consommée. Comme professeur, il se distingua par la pureté de sa doctrine, la clarté et la solidité de son enseignement. Son attachement au Saint-Siége était inaltérable, et l'ardeur qu'il sut mettre dans la défense de ses divines prérogatives ne s'est jamais démentie. Que d'étudiants venus à Louvain de tous les pays du monde ont fortifié dans son enseignement leur amour et leur respect pour l'Eglise et ses droits! Comme savant, il s'est acquis par ses ouvrages sur l'histoire ecclésiastique une réputation universelle. Son Manuel en trois volumes, qui a eu cinq éditions, est depuis longtemps classique dans presque toute l'Europe et jusqu'en Amérique. L'éminent docteur travaillait sans relâche à la publication de son grand ouvrage de *Dissertations* sur les points les plus controversés de l'histoire ecclésiastique. Trois volumes en ont déjà paru et le quatrième était sous presse. L'ouvrage tout entier devait en compter six. Espérons que les manuscrits délaissés seront mis à profit pour son complet achèvement. Ce sera un monument d'une grande utilité pour les savants.

## ESPAGNE

La situation des prêtres en Espagne, aussi bien dans les chapitres que dans les paroisses, est si triste, que ceux qui ne reçoivent pas de secours de leurs familles sont obligés de demander du travail à des journalistes, et ceux qui n'ont pas même ce moyen se voient dans la nécessité d'implorer la charité publique des fidèles. Voilà à la fois une sublime apothéose du clergé espagnol et en général du sacerdoce catholique, et la grande honte de l'Espagne révolutionnaire des Zorilla, Sagasta et Topete.

Avec les perles que la piété avait déposées aux pieds de la Mère de Dieu, on a confectionné des colliers qui servent souvent à un luxe coupable; la lampe qui brillait comme la lumière de la foi devant le trône de Dieu, dans son obscur sanctuaire, a été fondue et convertie en vile monnaie, et les marbres de la maison de Dieu ont servi de ciment aux forteresses et aux palais opulents des révolutionnaires. Mais fallait-il que ceux qui ont reçu de Dieu le pouvoir de lier et de délier fussent attachés par la misère et peut-être par la faim à des journalistes qui ne leur donnent qu'une bien petite part de leurs gains? Fallait-il que la main qui élève l'hostie

consacrée aux yeux du peuple pour qu'il l'adore soit tendue afin de quêter une aumône pour l'amour de Dieu? On nage dans l'or et dans l'argent lorsqu'il s'agit de repas, de réceptions, de banquets d'apparat, et le clergé, cette classe ennoblie par un ministère divin, est insulté, bafoué, calomnié et meurt de faim, parce qu'il ne veut pas sacrifier sa conscience et la porter, comme tant d'autres, au grand marché des sociétés libérales et païennes. — (*Propaganda catolica.*)

## SUISSE

Le Conseil exécutif du canton de Berne vient de prendre une décision très-grave. Elle a trait à la suspension des curés de Rebeuvelier et Courgenay.

Mgr l'évêque de Bâle a demandé que le gouvernement n'exige pas de lui de trouver des successeurs à MM. Stouder et Crelier. En suite de motifs allégués par l'évêque, le gouvernement déclare que, vu l'état des choses, il lui est impossible d'entrer dans ses vues. Il est las de faire sans cesse des démarches inutiles et pour le bien des communes. Si aujourd'hui le gouvernement a abandonné le système de parlementer, c'est qu'il a mûrement pesé l'importance de l'attitude qu'il prend, et qu'il a la conviction que de cette manière les attaques sans cesse renaissantes de certains membres du clergé auront un frein. L'évêque prétend que le gouvernement ne connaît pas suffisamment les faits qui ont motivé la suspension.

Le gouvernement déclare que, notamment en ce qui concerne M. l'abbé Crelier, les motifs sont plus que suffisants. Le gouvernement conclut en ordonnant à l'évêque de mettre à exécution, dans le plus bref délai, le décret du 5 décembre. Si l'évêque mettait encore quelques retards, et s'il préférait pousser l'affaire à toute extrémité, le gouvernement déclare également vouloir la pousser, et qu'il soumettra aux autorités supérieures une proposition pour l'observation du droit de l'Etat et dans les intérêts les plus favorables au bien public.

## MISSIONS

En Norvége, les conversions se multiplient. Les luthériens assistent par centaines aux conférences des missionnaires. Il y a quelques semaines, le premier enterrement catholique s'est fait publiquement à Christiana et la foule témoignait sa sympathie respectueuse. A Copenhague, les prêtres catholiques et les Sœurs de charité sortent revêtus de leurs habits religieux sans le moindre inconvénient. Les Sœurs quêtent pour leur hôpital et sont bien accueillies même dans les maisons des protestants.

— A la suite d'une grande sécheresse, des pluies torrentielles sont tombées sur le nord-est de la Chine du 22 au 28 juillet; le fleuve Peï-ho a rompu ses digues, et les eaux, en inondant les plaines basses, ont causé des dommages immenses. A Tien-tsin, le quartier chinois a été en grande partie inondé; un grand nombre de maisons ont été emportées, et le 10 août, plus de sept mille individus n'avaient d'autre ressource que la charité publique.

Une lettre, adressée de Pékin le 15 octobre au *Journal de Saint-Pétersbourg*, donne sur ces événements d'intéressants détails. Elle contient encore les renseignements suivants :

« Dans les premiers jours de l'inondation, la populace se plut à attribuer le fléau au courroux du Ciel, provoqué par les massacres du 9 juin 1870. Maintenant, cette croyance a fait place à une autre tout à fait opposée et très-alarmante pour les étrangers. Elle est inculquée à la populace par les lettrés, cette classe essentiellement rétrograde, ennemie de toutes les innovations et haïssant les Européens; elle cherche à faire entrer dans les convictions du peuple de Tien-tsin qu'il a mérité son sort en laissant rebâtir les établissements des catholiques et en tolérant la vue du nouveau temple chrétien. Il est difficile de prévoir si ces suggestions resteront ou non sans effet. Il est certain toutefois que les étrangers doivent aujourd'hui plus que jamais tenir l'œil ouvert sur ce qui se passe autour d'eux...

« Le Saint-Siége a conféré le titre de vicaire apostolique de Pékin à Mgr de La Place, l'un des plus anciens missionnaires en Chine, et jouissant d'une réputation d'homme d'esprit et de grande énergie. Il a séjourné longtemps dans les provinces intérieures de la Chine sans avoir jamais eu de collision avec les autorités locales. »

— L'épiscopat des Missions a récemment éprouvé deux pertes bien sensibles par la mort de Mgr Demers, évêque de Vancouver, et par celle de Mgr Pompallier, archevêque d'Amasie *in partibus.*

Mgr Pompallier a terminé dans le recueillement et l'obscurité une glorieuse carrière d'apôtre dont les fruits ont été abondants et où n'ont pas manqué les rudes épreuves. C'est lui qui a le premier affronté ce repaire d'anthropophagie, qu'on appelle la Nouvelle-Zélande, et qui n'était dans ce temps-là qu'une agrégation de féroces sauvages.

Mgr Demers, que nous avons vu malade, en 1869, au moment où il se rendait au Concile, était aussi un de ces évêques fondateurs de peuples qui avaient tout à créer dans leurs missions; il a laissé une chrétienté florissante, là où il n'avait trouvé que la barbarie. Un journal catholique des États-Unis a révélé ce trait du Père du

Concile : c'est qu'il a contribué à introduire le mot *infaillibilité*, dans la définition conciliaire, au lieu du mot *inerrance*, qui avait bien le même sens, mais qui n'attaquait pas aussi nettement l'erreur qu'il s'agissait de repousser.

---

## QUESTION DE L'ENSEIGNEMENT .

Sans entrer pour le moment dans aucune discussion, nous réunissons ici les documents les plus importants relatifs à la question de l'enseignement.

Avant la présentation du projet de loi de M. Jules Simon, le Comité catholique de Paris a rédigé la pétition suivante, qui se signe en ce moment dans toute la France, et qui est recommandée par les évêques et reproduite par toutes les *Semaines religieuses :*

Messieurs les députés,

Un grand danger menace la famille, la patrie, la société. Par des vœux hautement exprimés dans la presse et dans quelques-uns des conseils appelés à représenter les départements et les communes, on demande à l'Assemblée nationale d'établir un système d'instruction obligatoire, gratuite, laïque, qui a pour but de proscrire l'enseignement de la religion et celui de la morale fondée sur la loi divine.

L'accomplissement de ces vœux serait attentatoire à la dignité de l'homme et constituerait la violation des droits sacrés des pères de famille.

Les soussignés demandent à l'Assemblée nationale de maintenir et de proclamer dans la loi qui doit lui être soumise, le principe posé depuis longtemps dans la législation française, que l'enseignement doit comprendre l'instruction morale et religieuse.

Dans les temps troublés que nous traversons, la sanction donnée à ce principe, au moment où il est audacieusement nié, rassurera les familles aujourd'hui alarmées, et qui dorénavant se sentiront protégées dans leurs plus chers intérêts. L'enseignement que nous vous demandons de consacrer par la loi est le seul qui, en élevant les âmes vers Dieu, puisse préparer à la patrie des citoyens dévoués et capables de la défendre.

Nous sommes avec respect, messieurs les députés, vos très-humbles et obéissants serviteurs.

La présentation du projet de loi a donné une vive impulsion au pétitionnement, et bientôt a paru la pétition suivante adressée à l'Assemblée nationale par le cardinal-archevêque de Rouen et ses suffragants, par l'archevêque de Rennes et par l'évêque de Vannes, pétition qui reçoit chaque jour de nouvelles adhésions épiscopales.

Toute la presse religieuse l'a reproduite; nous la prenons dans la *Semaine religieuse* de Rouen, numéro du 13 janvier :

Messieurs les députés,

Le projet de loi sur l'instruction primaire, soumis à votre examen, porte des atteintes si graves à la liberté de l'enseignement, aux droits sacrés des pères de famille, aux intérêts les plus élevés de l'ordre religieux et moral, à l'avenir même de la patrie, qu'il nous est impossible de garder le silence et de ne pas faire parvenir jusqu'à vous, qui êtes les représentants du pays, l'expression de nos trop justes alarmes.

Ce projet, s'il venait à être réalisé, serait à nos yeux un malheur public plus cruel que tous nos désastres; car un grand peuple se relève par le travail et l'énergie des ruines matérielles; il est condamné à périr si la sève du patriotisme, de la vertu, de la foi, vient à être tarie dans le cœur des nouvelles générations.

Les dispositions de ce projet de loi sont conçues avec le parti pris de rendre impossible en France l'éducation libre et religieuse. Ce but est adroitement dissimulé, et n'apparaît qu'après une étude attentive de chacun des articles.

L'État est constitué le maître absolu de la famille; plus encore, de l'âme des enfants. Par une intervention qui touche à la tyrannie et qui constitue une véritable oppression, épargnée jusqu'ici aux nations civilisées, il s'empare dès l'âge de six ans de l'enfant, qu'il prétend instruire, façonner, élever selon des réglements de police, et sous la menace, pour les parents réfractaires, de peines qui vont de l'amende jusqu'à l'interdiction des droits civiques.

Ce projet repose sur ce faux principe que l'État a l'obligation de distribuer l'enseignement. Il doit encourager, stimuler, surveiller même, si l'on veut, l'enseignement; il n'a pas à le donner, du moins exclusivement. Car l'État, ici, c'est en définitive un homme, le ministre de l'instruction publique, entre les mains duquel tous les pères seraient tenus d'abdiquer leurs droits.

Quel mandat, en effet, a reçu l'État pour élever la jeunesse? Quelles garanties offre-t-il? Quelles ont été sur ce point les leçons de l'expérience? Et au nom de quel intérêt violer le droit imprescriptible, primordial et naturel des familles?

Le premier principe écrit dans ce funeste projet est l'*instruction primaire obligatoire*.

On sait ce que cache ce mot d'ordre de la Révolution, et par quels écrivains il est répété. Certes, tout le monde est d'accord pour souhaiter une large et intelligente diffusion de l'instruction. Et en fait, par suite des progrès incessants réalisés sur ce point, il n'y a presque plus de commune en France qui ne soit dotée d'une ou de deux écoles. Encore quelques années d'efforts, et le mouvement qui va de soi aura atteint sa perfection. Pourquoi le précipiter par des moyens violents, au risque de compromettre les résultats acquis?

On comprendrait des mesures comminatoires dans un pays où tout serait à créer ; mais on choisit le moment où les progrès de l'instruction sont plus que jamais encouragés, et où nous touchons presque au but désiré, pour inquiéter les populations et les tenir sous le coup de menaces pénibles.

Les six premiers articles du projet de loi sont consacrés à assurer la mise en pratique de ce principe de l'obligation. Or, sans entrer pour le moment dans la discussion de ces articles, qui consacrent partout l'ingérence de l'État, un seul exemple suffira pour ruiner par la base ce système.

Nous supposons l'instruction rendue obligatoire comme l'entend le projet de loi. Dans une commune, l'école est tenue par un instituteur irréligieux ; la commission scolaire, désignée en majorité par les conseils municipaux, est hostile aux croyances catholiques. Que devra, que pourra faire le père de famille préoccupé du soin de l'âme de son enfant? La localité n'offre pas d'école libre, et il n'a pas lui-même les ressources nécessaires, ni le temps de lui donner l'instruction. Le forcera-t-on à sacrifier son devoir et sa conscience, pour placer son fils ou sa fille dans une école qu'il considère comme un lieu dangereux, et peut-être, le cas n'est pas inouï, comme un foyer d'immoralité? Mais ce serait monstrueux. S'il résiste (et dans ce cas la résistance serait le devoir de tout homme de cœur et de foi), on arrivera jusqu'à lui interdire, pendant trois ans, l'exercice de ses droits civiques.

Cette loi étrange cacherait-elle un piége et serait-elle une nouvelle arme de guerre contre les catholiques?

On répondra : « Créez des écoles libres. La loi vous en laisse la facilité. »

Nous voulons croire à la sincérité de ceux qui nous tiendraient ce langage. Mais qu'on lise les articles du projet de loi, qu'on compte les entraves de tout genre apportées à l'institution, à la fréquentation, à l'administration intérieure des écoles libres, et l'on verra que cette facilité, écrite dans la loi, deviendra, dans la plupart des cas, dérisoire.

D'abord, les frais des écoles municipales sont à la charge de tous indistinctement. Qu'elles aient ou non la confiance des familles, ces écoles sont entretenues par les budgets communal et départemental. Les écoles libres, qui les fondera, qui les soutiendra? Il faudra que les pères de famille qui choisiront ce mode d'instruction supportent ainsi une double dépense : première inégalité.

Le maire est chargé de remettre tous les ans, à chaque instituteur libre, la liste visée par lui des enfants inscrits pour suivre son école. On comprend aisément de quels ennuis cette inquisition sera la source pour les parents qui, contrairement aux préférences du maire, choisiront l'école libre.

Trois absences non justifiées dans le courant d'un mois entraînent une série de peines longuement expliquées. Mais qui sera juge des motifs allégués? Qui surveillera la fréquentation des écoles libres? Qui

surtout, et ceci est très-grave, délivrera à tous les enfants des certificats d'étude et examinera ceux qui auront reçu l'enseignement dans leur famille? Toujours la commission scolaire, composée par le conseil municipal, présidée par le maire. On le voit, aucune sécurité réelle pour les écoles libres. Dans ses dispositions, puériles à force d'être minutieuses, la loi ouvre la porte à toutes les vexations possibles contre les écoles, qui n'auront, en réalité, de libre que le nom. L'entrée dans l'école, la fréquentation, l'enseignement, qui devra rouler sur les matières *obligatoires* d'après le texte du projet, la sortie, les examens, tout est entre les mains et au bon plaisir de la commission scolaire municipale.

De plus, les écoles libres sont soumises à la visite et à la surveillance des inspecteurs de l'Académie, des inspecteurs de l'enseignement primaire, des membres du Comité cantonnal et des maires. Par contre, on interdit l'entrée des écoles publiques à toute autre personne, voire même aux préfets et aux évêques, dont il n'est fait nulle mention.

On établit l'obligation du brevet de capacité pour les religieuses. Tout a été dit sur cette question. On sait par qui les examens sont faits, et dans quelles conditions. Nous nous bornerons à répéter ici une parole de M. Thiers, lors de l'élaboration de la loi de 1850. M. Thiers avait une répugnance instinctive contre les brevets de capacité demandés aux religieuses. Il dit à Mgr l'évêque d'Orléans : « Je ne vous abandonnerai pas ; pour ma part, je ne consentirai jamais à ce qu'une jeune fille qui a quitté sa maison, sa famille, sa mère, pour se dévouer à instruire les orphelins et les enfants des pauvres, soit obligée à comparaître pour subir publiquement l'examen de messieurs qui lui sont étrangers. »

On introduit dans la loi une disposition insidieuse, sur laquelle il faut ouvrir les yeux.

L'article 9 donne au conseil municipal le droit d'ouvrir son avis sur le choix d'un instituteur laïque ou religieux, non-seulement lorsque l'école sera devenue vacante, mais dans les sessions qui suivront le renouvellement intégral des membres du conseil. L'on n'ignore pas que, dans la plupart des cas, c'est de cet avis que dépend le sort des écoles. Ainsi, peu ou point de stabilité pour les instituteurs religieux. Toujours sous la menace d'un changement, les communautés voudront ou pourront-elles se résigner à cet état de choses incertain ? et n'est-ce pas pour les dégoûter de toute fondation, qu'on en rend la durée si précaire ?

Si nous avions à analyser chacune des dispositions de cette loi, nous trouverions qu'elle ne donne aux pères de famille catholiques qu'une liberté illusoire, irréalisable dans la plupart des communes et qu'elle est, à la définir par son vrai nom, un monument d'oppression.

Allons de suite au fond des choses. Que veut-on en dernière analyse? Ce n'est pas l'instruction qu'on cherche à rendre obligatoire, c'est la fréquentation des écoles municipales. Or, comme nous savons, à n'en pas douter, que les mêmes hommes qui ont demandé et voulu l'instruction obligatoire, demanderont et voudront, en temps opportun, la séparation de la religion et de l'école, ils arriveront au but réel de tous leurs

efforts, au rêve monstrueux de tout leur système, savoir : à rendre en France l'indifférence religieuse, l'athéisme obligatoires!...

Sans voiles et sans ambages, voilà l'œuvre de perversion que ce projet de loi est chargé de commencer, et qu'achèveront, s'ils arrivent au pouvoir, les logiciens de la libre-pensée.

Et nous pourrions, en présence d'un tel danger qui menace également les consciences, les familles, les destinées de la patrie, demeurer insensibles! Nous exposerions à un si grave péril les intérêts sacrés que nous avons reçu mission de défendre au prix même de notre vie, sans protester énergiquement!

Nous entendons dire tous les jours que l'instruction obligatoire a fait la Prusse; mais ceux qui se croient obligés d'imiter la Prusse feraient bien de lui emprunter la première base de son système d'éducation, c'est-à-dire l'union étroite de la religion et de l'école, qui seule a pu rendre cette nation disciplinée, morale, obéissante, amie de l'ordre et de l'autorité.

En effaçant du cœur des jeunes générations toute notion religieuse, toute habitude de piété, les révolutionnaires, qui ont déjà conduit la France au bord de l'abime, achèveraient sa ruine. C'est avec un sentiment d'inexprimable douleur que nous assistons à ces entreprises téméraires qui, sous prétexte de régénération, ébranlent le peu d'institutions qui restent encore debout. Ces institutions, qui sont venues jusqu'à nous avec la majesté du temps et la sanction de l'expérience, sont nos derniers remparts contre le flot d'impiété et de désordres qui monte toujours et menace de tout submerger.

Le projet de loi que nous combattons empire, loin d'améliorer, la condition qui est faite en France à l'instruction primaire. Ce n'est pas un progrès sur la loi de 1850, si bonne à différents égards ; c'est un retour vers les plus mauvaises traditions révolutionnaires, lesquelles consacrent, même dans le domaine inviolable de la conscience, l'omnipotence de l'Etat.

En conséquence, nous, évêques de France, gardiens naturels des principes religieux et moraux, défenseurs des droits de la conscience et des familles pieuses, nous protestons solennellement contre les dispositions funestes et vexatoires de ce projet de loi ; nous supplions les députés de l'Assemblée nationale de le rejeter, ou de le modifier dans le sens des vrais intérêts de la patrie et de la civilisation chrétienne.

Veuillez agréer, messieurs, l'assurance de nos sentiments respectueux et dévoués.

*Signé :*

† HENRI, cardinal de BONNECHOSE, archevêque de Rouen.
† CHARLES-FRÉDÉRIC, évêque de Séez.
† JEAN-MARIE, évêque de Coutances et d'Avranches.
† FLAVIEN, évêque de Bayeux et Lisieux.
† FRANÇOIS, évêque d'Évreux.
† GODEFROY, archevêque de Rennes.
† JEAN-MARIE, évêque de Vannes.

On peut dire que tous NN. SS. les archevêques et évêques se roupent autour de cette pétition et de celle du Comité catholique. u jour où nous écrivons, 15 janvier, nous pouvons déjà citer uarante noms, que nous allons donner en suivant l'ordre alphaétique des diocèses, avec quelques détails quand il y aura lieu.

1. *Aire.* — Mgr l'évêque écrit au président de l'Assemblée naonale, le 9 janvier :

Le projet de loi sur l'instruction primaire, soumis à l'Assemblée naonale, a jeté de vives et justes alarmes dans toute la France cathoque. C'est évidemment l'œuvre de cette formidable ligue de l'enseiement qui proclame bien haut qu'elle veut établir chez tous les euples, par l'instruction, *la libre conscience, l'alliance religieuse univerlle.*

Dans les périls qui menacent la religion, les évêques ont droit et deoir de parler. Aussi le cardinal-archevêque de Rouen vient-il d'aresser à l'Assemblée nationale une pétition qui signale les principales teintes que ledit projet porte aux droits de la religion, de la famille, e la société chrétienne.

Toute discussion doit être écartée de cette lettre, monsieur le présient; elle a seulement pour but de vous notifier mon adhésion pleine t entière à la pétition de Son Eminence et de tous les évêques de rance qui partagent ses craintes, et aussi ses espérances dans l'esprit eligieux de notre corps législatif.

Chacun de nous, monsieur le président, va se présenter devant vous t devant l'Assemblée nationale, avec les suffrages unanimes de tous les rêtres, de tous les fidèles de nos diocèses respectifs.

La France, monsieur le président, n'avait pas besoin de cette agitaon nouvelle. Le repos lui était nécessaire pour découvrir la cause de es malheurs, pour en chercher le remède, et déjà elle avait trouvé la remière dans une éducation mauvaise qu'on veut rendre officiellement lus mauvaise encore, et le remède dans une éducation foncièrement onnée par des maîtres sincèrement religieux.

2. *Aix.* — Mgr l'archevêque écrit, le 9 janvier, à messieurs les éputés :

Un projet de loi sur l'enseignement a été déposé sur le bureau de 'Assemblée et sera incessamment soumis à votre appréciation. Peruadé, soit par l'examen de ce projet en lui-même, soit par l'observaion des circonstances au sein et sous l'influence desquelles il se proluit, que le système qu'on y soutient et qu'on voudrait acclimater dans iotre pays, serait, par le fait, souverainement fatal à la saine éducation lu peuple et conduirait à des résultats que le sentiment de patriotisme seul, à défaut d'autres principes, suffit à repousser, je crois de mon lroit de citoyen et de mon devoir d'évêque de vous faire connaître que 'adhère pleinement à la pétition que S. E. Mgr le cardinal-archevêque

de Rouen et plusieurs autres de mes vénérés collègues ont eu, tout r
cemment, l'honneur de vous adresser. Je proteste avec eux contre l
dispositions funestes et vexatoires de ce projet de loi, et je demand
l'Assemblée de le rejeter ou de le modifier dans le sens des vrais intér
de la patrie et de la civilisation chrétienne.

3. *Albi.* — Mgr l'archevêque a pris lui-même l'initiative d'u pétition. Voir notre dernier numéro, page 93.

4. *Amiens.* — Adhésion à la pétition du cardinal de Rouen.

5. *Arras.* — Mgr Lequette écrit, le 8 janvier, au cardinal Bonnechose :

Je suis heureux de donner mon adhésion la plus complète aux pri cipes si bien exposés dans cette lumineuse pétition. On ne saurait mie démasquer les perfides atteintes portées à la liberté de l'enseigneme dans ce malencontreux projet, ni réfuter avec plus de force les s phismes sur lesquels on cherche à l'étayer.

Espérons que les vœux de l'épiscopat dont Votre Eminence est, en moment, le bien digne organe, ne seront pas inutilement exprimés. choix des commissaires dans les différents bureaux de l'Assembl n'est-il pas déjà d'un heureux augure?

J'informe aujourd'hui même le président de l'Assemblée nationale mon adhésion à la pétition que vous lui avez adressée.

6. *Autun.* — Adhésion à la même pétition.

7. *Avignon.* — Adhésion à la même pétition.

8. *Bayeux.* — L'évêque est l'un des signataires de la pétition.

9. *Beauvais.* — Mgr Gignoux s'adresse ainsi aux députés :

Je vous prie de vouloir bien considérer l'évêque de Beauvais comr donnant sa pleine et entière adhésion à la pétition adressée à l'Asse blée nationale par Son Em. le cardinal-archevêque de Rouen et NN. S les évêques ses suffragants, ainsi que par Mgr l'archevêque de Renn et Mgr l'évêque de Vannes, au sujet du projet de loi sur l'instructi primaire.

Les graves et nombreuses raisons présentées par ces prélats cont le projet dont il s'agit, me paraissent péremptoires et décisives. En l adoptant, j'obéis à mes convictions les plus intimes, et en les recor mandant à votre appréciation souveraine, je suis sûr de servir l grands intérêts confiés à votre sollicitude.

L'Église, vous le savez, messieurs, n'a jamais été hostile à l'instru tion, et elle ne redoutera jamais la véritable science. Que l'on propag autant que possible, les connaissances utiles dans toutes les classes la société, elle y applaudira de tout cœur, et elle fournira même l auxiliaires les plus intelligents et les plus dévoués, pour cette œuv importante. Mais si, par des combinaisons plus ou moins habiles, cherche à confisquer les droits sacrés des pères de famille, à chass

ligion de l'école et à matérialiser l'enseignement, l'Église alors, pirant de son amour pour les âmes et de son dévouement à la pa- protestera énergiquement contre ces trames déplorables.

ssi bien, nous ne craindrons pas de le dire et de le proclamer haut, malgré l'impopularité qui peut s'attacher à la constatation tel fait, le défaut d'instruction, comme on l'entend dire générale- , n'est pas pour la France le péril le plus redoutable. Le savoir pas précisément ce qui lui manque le plus, et ce ne sont pas tou- les moins lettrés qui lui créent ses plus graves embarras et ses es les plus douloureuses. Quels sont ceux qui, l'année dernière, ont de la capitale de la France un théâtre de folie, de crime et d'hor- ? Est-ce par ignorance que les chefs et les suppôts de la Commune ont mis à deux doigts de la ruine ; que les trop nombreux adeptes sociétés secrètes rêvent et se promettent de réaliser prochaine- le bouleversement de toutes les situations et de tous les droits? ites, messieurs, faites une loi sur l'instruction ; mais que cette loi acre les principes supérieurs qui rendent les nations vraiment des, puissantes et heureuses. Députés et représentants d'une na- chrétienne, n'empruntez pas au paganisme la fausse doctrine qui vit les âmes à l'État. Respectez les nobles traditions de votre pays aisant appel à la liberté et au dévouement religieux pour l'éduca- de la jeunesse. Enfin réprouvez ou modifiez profondément le projet vous est soumis, parce que son adoption serait un malheur, et tez des dispositions larges qui donnent satisfaction aux vœux de les gens de bien et préparent le bonheur de l'avenir.

). *Besançon.* — Le cardinal-archevêque recommande la pétition Comité catholique. Voir notre dernier numéro, page 93.

1. *Bourges.* — Adhésion à la pétition de Rouen, et lettre en du 9 janvier, à M. le docteur Frédault, dans laquelle on lit :

us que jamais les destinées de la société et de l'Église dépendent en de partie de l'enseignement; c'est par l'enseignement que les en- is de la société et de l'Église veulent introduire l'athéisme pra- . C'est sur ce terrain que nous devons réagir. Une voix auguste le disait il y a peu de jours; ce que le Pape a dit, tous les évêques, les catholiques le sentent.

ussi, j'attends les plus heureux effets de votre comité, et en vous itant de l'initiative si intelligente que vous avez prise, je fais les x les plus sincères pour que le succès réponde à vos efforts et à espérances.

2. *Cambrai.* — Même adhésion.

3. *Carcassonne.* — Même adhésion.

4. *Châlons-sur-Marne.* — Même adhésion.

5. *Coutances.*—L'évêque a signé la pétition.

6. *Évreux.* — L'évêque a signé la pétition.

17. *Fréjus.* — Adhésion à la pétition.

18. *Laval.* — Même adhésion.

19. *Le Mans.* — Même adhésion.

20 *Le Puy.* — Circulaire qui recommande la pétition du Com de Paris. Voir notre dernier numéro, page 95. Mgr l'évêque a a envoyé son adhésion à la pétition de Rouen.

21. *Marseille.* — Mgr Place a fait savoir au Comité catholi qu'on signe dans son diocèse une pétition analogue à celle du mité.

22. *Meaux.* — Adhésion à la pétition de Rouen.

23. *Montauban.* — Mgr l'évèque a écrit, le 5 janvier, au doct Frédault :

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai envoyé à messieurs tous curés de mon diocèse un exemplaire de votre pétition sur l'enseig ment primaire, les invitant à la faire signer dans leurs paroisses pectives.

Vous comprenez par là quel intérêt je prends au succès de votre treprise. Dieu bénisse vos efforts, et qu'une loi convenable perm d'élever une génération qui soit meilleure que celle au milieu de quelle nous vivons.

24. *Montpellier.* — Mgr l'évêque vient de publier une lettre p torale sur l'instruction gratuite et obligatoire; les conclusions sont conformes aux actes de ses vénérables collègues.

25. *Nantes.* — Lettre de Mgr Fournier au cardinal-archevê de Rouen :

J'adhère de tout cœur à la pétition adressée à l'Assemblée nation sous votre haut patronage, de messeigneurs l'archevêque de Rennes l'évêque de Vannes, et de plusieurs de nos collègues, et je ne doute que tous, sans exception, n'appuient de leurs suffrages nos justes clamations. De toutes les questions qui s'agiteront à la Chambre, c de l'instruction primaire est la plus importante.

Personne ne la comprend mieux que l'épiscopat, et voilà pourq nous n'abandonnerons jamais cette cause sacrée.

Dans l'état actuel des esprits et des choses, l'instruction morale religieuse de l'enfance acquiert une plus grande importance enco C'est une des conditions, et la plus nécessaire peut-être, de la régéné tion des âmes, d'où dépend le salut et l'avenir de notre patrie.

Dans la pétition que Votre Eminence a rédigée et à laquelle j'adhè vous prenez en mains les intérêts et les droits inaliénables des pères famille, de la conscience et de la religion. Malheur au peuple et aux gislateurs qui ne comprendraient pas ces choses! Ils seraient bien p de la ruine, et les âmes fatalement abaissées auraient bien peu chances de se relever.

26. *Nevers.* — Mgr l'évêque a envoyé au président de l'Assemblée nationale son adhésion à la pétition de Rouen.

27. *Orléans.* — Nous avons donné dans notre dernier numéro, page 94, la lettre de Mgr Dupanloup au Comité catholique de Paris.

28. *Périgueux.* — Adhésion à la pétition de Rouen.

29. *Rennes.* — Mgr l'archevêque est l'un des signataires de la pétition de Rouen.

30. *Rouen.* — Le cardinal de Bonnechose est en tête des signataires de la pétition rédigée par ses soins.

31. *Saint-Claude.* — Adhésion à la pétition de Rouen.

32. *Saint-Dié.* — Même adhésion.

33. *Séez.* — Mgr l'évêque a signé la pétition de Rouen.

34. *Tarentaise.* — Mgr l'évêque écrit de Moutiers, le 11 janvier, au cardinal de Bonnechose :

C'est avec le plus religieux empressement que j'unis ma faible voix à la vôtre et à celles de vos vénérés collègues. Je partage entièrement les principes que vous faites valoir dans votre lumineuse pétition, et je suis convaincu que tous les vrais catholiques, et surtout les membres de l'épiscopat et du clergé, applaudiront à votre démarche. La question de l'instruction primaire intéresse au plus haut point la religion, les droits de la conscience et des pères de famille.

J'ai la confiance que vos considérations, si clairement exposées, feront impression sur l'Assemblée nationale. Les commissaires nommés dans les différents bureaux de l'Assemblée pour l'examen de la loi proposée sont favorablement accueillis et d'un bon augure (1).

J'informe par le courrier de ce jour M. le président de l'Assemblée nationale de ma complète adhésion à la pétition que vous lui avez adressée.

35. *Toulouse.* — La pétition du Comité catholique se signe dans le diocèse par les soins de Mgr l'archevêque.

36. *Tours.* — Mgr l'archevêque écrit, à la date du 10 janvier, au cardinal de Bonnechose :

Il appartenait à Votre Éminence de signaler les périls que recèle le nouveau projet de loi sur l'instruction primaire et les graves atteintes qu'il porte à la liberté de l'enseignement, aux droits sacrés des pères de famille, aux intérêts les plus élevés de l'ordre religieux et moral, à l'avenir même de la patrie. Je partage vos alarmes, et je vous remercie, Monseigneur, de l'expression éloquente que vous leur avez donnée. Mais j'espère que l'Assemblée nationale, qui a reçu la mission de réor-

(1) On sait que deux commissaires seulement sont favorables au projet de loi, et que Mgr Dupanloup a été nommé président de la commission. (*N. de la R.*)

ganiser la France sur les bases de l'ordre et de la liberté, saura éviter les abaissements et la dissolution dont ce projet de loi renfe les irrémédiables éléments, et lui assurer au contraire le prochain tour de sa grandeur et de sa prospérité par le bienfait d'une saine truction et d'une éducation fortement chrétienne distribuée largem à la jeune génération. Je me suis empressé, monseigneur, d'adress M. le président de l'Assemblée nationale une adhésion très-explicit très-convaincue à la pétition éloquente que vous avez signée avec p sieurs de nos vénérables collègues de l'épiscopat.

37. *Valence.* — Adhésion à la pétition de Rouen.

38. *Vannes.* — Mgr l'évêque, signataire de la pétition de Rou écrit au cardinal de Bonnechose : « Je puis vous affirmer que t mon clergé et l'immense majorité de mes diocésains partagent convictions, les craintes et les espérances exprimées dans cette pi (la pétition de Rouen). »

39. *Versailles.* — Le *Bulletin religieux* de Versailles parla dans son numéro du 11 janvier, de la pétition du Comité catholiq dit : « Mgr l'évêque verra avec plaisir cette pétition se couvrir d'a hésions. »

40. *Viviers.* — Mgr l'évêque écrit, en date du 6 janvier, au d teur Frédault, président du Comité catholique :

J'approuve de grand cœur votre projet d'empêcher, par des moy légaux, et surtout par le pétitionnement à l'Assemblée, l'établissem de l'instruction obligatoire et laïque, c'est-à-dire sans religion.

L'acharnement que mettent les ennemis de l'Église à exclure la re gion de l'enseignement, nous montre où est le danger de l'heure p sente et de quel côté nous devons diriger tous nos efforts. Jamais France ne s'est trouvée dans une situation plus critique.

Au milieu des désastres qui nous ont frappés comme chrétiens comme Français, un seul espoir nous reste pour l'avenir, c'est de voir génération qui s'élève, se former par un enseignement profondéme chrétien aux vertus solides qui seules peuvent inspirer le dévoueme sincère et former le vrai patriotisme.

Votre projet sera bien reçu par notre clergé, dont le zèle est acqu d'avance à une œuvre aussi excellente que la vôtre.

La pétition que vous propagez sera couverte, j'en ai la confiance, p les signatures des dignes et honnêtes pères de famille de nos contrée qui savent apprécier le bienfait de l'éducation religieuse qu'ils ont reç d'instituteurs chrétiens, et qui ne voudraient à aucun prix se trouv dans la douloureuse nécessité d'en voir privés leurs enfants.

Je seconderai de mon côté vos efforts si dignes d'être encouragés.

On peut bien dire maintenant que l'Épiscopat a parlé ; les sent ments des évêques dont nous n'avons pas encore appris d'une ma

›e certaine l'adhésion et les actes ne sont pas douteux : c'est une gnifique, et, nous l'espérons, irrésistible unanimité qui se dé-›e; il appartient aux simples fidèles de seconder l'œuvre des pre-rs pasteurs pour assurer cette œuvre de salut; le mouvement pétitions, qui croît, loin de diminuer, nous donne l'espoir d'une oire qui sera celle de la religion, de la patrie et du bon sens.

›. *S.* Au moment où nous mettons sous presse, nous pouvons uter, aux noms des quarante prélats ci-dessus désignés, ceux de . SS. l'archevêque de Paris, les évêques de Nancy, de Saint-ur et de Verdun, et de Mgr Lacarrière, ancien évêque de la se-Terre.

---

## L'ARCHEVÊQUE DE PARIS

ous avons publié la belle lettre de Mgr Guibert faisant appel à la rité pour les pauvres; Mgr Guibert n'a pas seulement pensé, dès les miers jours de son arrivée parmi nous, à ceux qui manquent de pain le vêtements, il a pensé aussi à ceux qui ont besoin d'une parole de rdon pour revenir au bien. Nous racontons, avec l'*Union*, ce trait si ichant et si digne d'un évêque catholique :

Mgr Guibert, dans les premiers jours de son installation, avait tendu dire que les archevêques de Paris, d'après un ancien ige, demandaient et obtenaient la grâce de quatre prisonniers de ır diocèse à l'occasion de la prise de possession de leur siége. t usage eût été trop conforme à l'esprit de l'Église catholique et à n propre caractère pour que Mgr Guibert pût le négliger. Il dressa à M. le président de la république et à M. le garde des eaux qui ordonnèrent des recherches dans les archives de la jus-e. On n'y trouva aucune trace d'une coutume semblable. Il fut pondu au vénérable prélat qu'on n'avait pas à rétablir un usage nt il ne subsistait aucun vestige, mais que, la pensée en étant nne et touchante, on l'établirait à l'occasion du nouvel arche-que de Paris.

Mgr Guibert désigna un condamné de chacune des quatre prisons Paris. Ces quatre prisonniers, condamnés à des peines graves, jugés dignes d'intérêt, ont été l'objet d'une mesure de miséri-rde. M. le président de la république et M. le garde des sceaux t voulu que la décision restât secrète jusqu'au moment où gr l'archevêque l'annoncerait lui-même aux prisonniers. Hier, le gne Prélat s'est rendu à la Santé, à Sainte-Pélagie, à Saint-Lazare à la Roquette. Il y a fait entendre des paroles de délivrance qui it fait couler des larmes de reconnaissance; ceux à qui il portait bonne nouvelle étaient heureux, mais ne l'étaient pas plus que i.

Mgr l'archevêque a demandé à visiter, à la Roquette, la cellule de gr Darboy, et ensuite le lieu où les otages tombèrent sous les lles des assassins : « Je veux, a-t-il dit, aller prier à la place où

« a été fusillé mon prédécesseur, pour m'accoutumer à des pensées « de ce genre. » Et le pieux archevêque a prié à genoux avec une ferveur profonde à la place qui fut arrosée du sang des victimes.

L'Église, depuis bientôt dix-neuf siècles, rencontre toujours des bourreaux sur son chemin, mais sa charité envers les hommes n'en est pas diminuée. Elle répond à la haine par l'amour. C'est pour mieux embrasser le monde qu'elle tient ses bras en croix comme la divine Victime du Calvaire. L'acte du nouvel archevêque de Paris, accueilli et secondé avec bonne grâce par le gouvernement, n'est qu'une suite des vieilles traditions du génie chrétien; les œuvres de miséricorde sont l'inspiration naturelle de l'Eglise fondée par le Dieu des miséricordes. Partout, dans l'histoire catholique, apparaissent les adoucissements des peines, la grâce des condamnés, le rachat des captifs. L'Eglise, qui a son pèlerinage ici-bas, passe en faisant le bien. L'acte par lequel Mgr Guibert a inauguré son épiscopat à Paris est à lui seul une prédication : puisse-t-il faire comprendre à toutes les âmes la divine beauté des enseignements chrétiens!

POUJOULAT.

---

## ROME PENDANT LE CONCILE (1).

Il est des livres et des auteurs qu'on ne recommande pas. Il suffit de dire voici un livre écrit sur tel sujet, par M..., et tout est dit; le lecteur sait aussitôt qu'il s'agit d'un livre déjà très-intéressant par la matière qu'il traite, et fait de main d'ouvrier. *Rome pendant le Concile*, quel sujet! et décrite par M. Louis Veuillot, quel peintre! L'*Univers* a produit, dans leur temps, tous ces tableaux si vivants, si variés, si vrais; l'auteur, à qui la polémique quotidienne ne laisse guère de loisir, semble regretter de n'avoir pu les retoucher; les artistes supérieurs ne sont jamais contents de leur œuvre, mais le public ne sera pas si difficile; disons-le, il saura même gré à l'auteur de les avoir laissés tels qu'il les a d'abord ébauchés; ils représentent ainsi avec plus de fidélité, non-seulement les événements, mais les impressions que causaient en lui les événements, et c'est un mérite de plus.

Nous ne tenterons donc pas d'analyser cet ouvrage, ce serait impossible; nous voudrions au moins en citer quelques pages, et nous ne renonçons pas à le faire; mais, hélas! nos lecteurs le voient, la place nous manque, et nous sommes obligés de nous borner à signaler l'apparition de ces volumes. Nos regrets ne sont adoucis que par l'espérance où nous sommes que bientôt ils seront dans les mains de tous ceux qui aiment ce qui est beau, ce qui est grand, ce qui est vrai en littérature comme en religion.

J. CHANTREL.

(1) Par M. Louis Veuillot; 2 vol. in-8 de CXXXII-484 et 614 pages. Paris, 1872, chez Victor Palmé.

---

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

41. — **Une chrétienne à Paris** pendant la Terreur communarde de 1871, troisième édition; Lyon, chez P. N. Josserand, 1871. — In-12 de 36 pages. — Mme C. d'O... raconte dans une lettre à un Père dominicain ce qu'elle a tenté pour sauver les Jésuites qui sont devenus les martyrs de la Commune; sa lettre, qui n'était pas destinée à la publicité, a paru si touchante et si édifiante, qu'on a jugé utile de la livrer à l'impression. On a bien fait. Il y a là une page peu connue, et qui mérite de l'être, des Actes des martyrs de Paris, ainsi que des détails qui font comprendre à quoi Vermorel a dû d'obtenir la grâce d'une mort chrétienne.

42. — **Six mois de drapeau rouge à Lyon**, avec une préface par M. de Pontmartin, quatrième édition; Lyon, chez P. N. Josserand, 1871. — In-12 de XII-144 pages. — Laissons juger ce livre par M. de Pontmartin : « S'il existe, dit-il, en ce moment un Tacite caché qui taille sa plume pour écrire l'histoire de 1870-1871, ou s'il doit exister un jour, si cette histoire vengeresse doit sortir, un flambeau à la main, du milieu de nos ruines, il sied dès à présent de lui préparer des matériaux et des documents. Je n'en connais pas de plus saisissant et de plus instructif que ce petit livre: *Six mois de drapeau rouge à Lyon*. Ce simple procès-verbal a toute l'éloquence d'un réquisitoire. Tour à tour indigné et railleur, tragique et ironique comme les épisodes qu'il raconte, il reproduit avec une vérité photographique cette série d'incidents odieux, stupides, grotesques, sinistres, niais, infâmes, sur lesquels plane, du haut de l'hôtel-de-ville lyonnais, le hideux drapeau de l'anarchie et du crime, pareil à un oiseau de proie teint en rouge par des mains de tricoteuses et d'assassins... Cet intrépide petit volume, témoin de ce qu'il met en scène, mérite tout le succès qu'il obtient. »

43. — **L'opposition et la révolte**, réflexions sur le temps présent, par Antonin Rondelet; Lyon, chez P. N. Josserand, 1871. — In-12 de 130 pages. — Sérieuse étude de philosophie politique, dans laquelle l'auteur s'efforce de tracer les limites entre l'opposition et la révolte, limites que l'opposition ne peut franchir sans dégénérer en révolte, et sans manquer par là même le but qu'elle se propose, ou du moins qu'elle doit se proposer. C'est un livre à méditer, et qui convient particulièrement à ceux qui s'occupent de questions politiques et qui prétendent arriver ou qui sont déjà arrivés à l'honneur de représenter leur pays. Nous craignons bien que les excellentes leçons de M. Rondelet ne trouvent guère de disciples dociles; mais cela n'enlève rien à leur mérite, et les professeurs savent bien qu'il faut beaucoup semer de vérités utiles pour recueillir un peu.

44. — **Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes**, publiées pour la première fois en France, d'après l'original très-rare de l'année 1793, et précédées d'une préface, par René Muffat; Paris et Lyon, chez H. Pélagaud fils et Roblot, 1872. — In-8° de 84 pages. — Dire que le royaliste savoisien dont il s'agit n'est autre que le comte Joseph de Maistre, c'est dire le mérite des deux lettres que M. Muffat, compatriote de l'illustre écrivain, si nous ne nous trompons, vient d'éditer, avec une préface qui en fait comprendre la portée en les appliquant aux circonstances actuelles. Il serait superflu d'insister : toute bonne bibliothèque possède les œuvres de J. de Maistre; les deux lettres éditées par M. Muffat ne les dépareront certainement pas.

45. — **Lucien de Seillan**, par A. Marc; Paris, chez C. Dillet, 1870. — In-12 de 330 pages. — Charmante nouvelle, toute remplie d'excellentes pensées, de portraits vivants et ressemblants et de sentiments nobles et religieux. Lucien de Seillan emploie son temps, sa fortune et son talent à faire de bonnes œuvres et à écrire un bon ouvrage : il secourt les pauvres, il instruit les ouvriers et leur montre où sont leurs vrais intérêts, il écrit un livre sur l'épargne et le luxe, où il prouve que le luxe tue l'épargne et la charité; il est dévoué, courageux contre son propre cœur, et à travers mille épreuves, il arrive à trouver une femme digne de lui. Autour de lui s'agite un monde moins généreux, moins chrétien, que l'auteur peint avec un grand bonheur : on voit les petites passions, les mesquins intérêts, les frivoles occupations de ce monde; c'est la comédie à côté du drame sérieux, et de l'ensemble sort un enseignement élevé. Lucien de Seillan réalise exactement ces paroles de Lacordaire : « A vingt-cinq ans

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*, sans préjudice des articles plus développés qui pourront être consacrés aux ouvrages les plus importants.

une âme généreuse ne cherche qu'à donner sa vie; elle ne demande au ciel et à la terre qu'une grande cause à servir par un grand dévouement. » Le livre de M. Marc distraira agréablement et utilement les lecteurs qui ont déjà assez vécu pour apprécier la justesse des portraits qu'il trace.

46. — **Les démocrates français et le pouvoir temporel du Pape,** par un démocrate clérical; Paris, chez Vaton frères, 1871. — In-18 de 22 pages — Petite brochure pleine de bon sens, et qui montre très-clairement dans quelles contradictions tombent les vrais démocrates, les vrais amis du peuple, lorsqu'ils se montrent hostiles au pouvoir temporel du Pape, contradictions qui les empêchent en même temps d'être les amis de leur pays, et qui ne peuvent s'expliquer que par la haine de la religiou et de Jésus-Christ.

47. — **Pilgrimages in the Pyrenees and Landes** (Pèlerinages dans les Pyrénées et les Landes), par Denys Shyne Lawlor, Esq.; Londres, chez Longmans, Green, and Co., 1870. — In-8° de XXIV-634 pages. — M. de Lagrèze, dans ses *Pèlerinages des Pyrénées*, dit : « On a beaucoup écrit sur les Pyrénées : le poëte les a chantées, l'écrivain en a raconté les merveilles, le savant en a exploré les curiosités, les richesses et les secrets. Nos vallées, moins heureuses que les vallées de la Suisse, n'ont pas eu encore un historien catholique qui sût faire ressortir avec autant de dévotion que de génie le charme de ses souvenirs religieux, et rendre intéressantes les annales de la chapelle consacrée à la Vierge, la vieille chronique de la vieille foi des montagnards, enfin la légende d'autrefois, naïve, mais touchante peinture d'une piété simple et profonde. » M. de Lagrèze a commencé cette histoire catholique; M. H. Lasserre, dans son livre sur *Notre-Dame de Lourdes*, en a écrit de très-belles pages, et voici qu'un Anglais catholique, M. Denys Schyne Lawlor, après avoir visité les sanctuaires des Pyrénées et des Landes et avoir lu les récits qui ont précédé le sien, écrit un livre très-beau, très-intéressant et très-pieux sur ces lieux qui voient ou qui ont vu de si grandes foules de pèlerins. Les chapitres de ce livre sont : Notre-Dame de Bétharram, Notre-Dame de Garaison, Notre-Dame de Sarrance, Notre-Dame de Piétat, Notre-Dame de Poëylahun, Notre-Dame de Héas, Notre-Dame de Bourisp, Notre-Dame de Médous, Notre-Dame de Nestes, Notre-Dame de Lourdes, saint Savin, saint Aventin d'Aquitaine, saint Bertrand de Comminges, Saint Vincent de Paul, Notre-Dame de Buglose et le Refuge; les citer, c'est indiquer le nombre des pèlerinages qu'a visités et que décrit l'auteur, et avec un charme, et avec une abondance de souvenirs qui entraînent le lecteur avec lui. Les *Pilgrimages in the Pyrenees* sont certainement l'un des beaux livres à donner en cadeau aux personnes qui lisent l'anglais.

48. — **Un Missionnaire catholique en Angleterre sous le règne d'Elisabeth,** Mémoires du R P Gérard, S. J., traduits par le R. P Forbes, de la Compagnie de Jésus; Paris, chez Vaton frères, 1872. — In-12 de 208 pages. — Ces Mémoires, cités par Lingard dans son *Histoire d'Angleterre* et par quelques autres, qui en ont publié des fragments considérables, méritaient d'être intégralement publiés. Ecrits en latin, ils furent traduits en anglais, et la revue mensuelle *the Month* publia cette traduction en 1867; les *Etudes religieuses* en donnèrent ensuite la traduction en français; c'est cette traduction que publient MM Vaton. Ils contiennent de précieux renseignements sur la situation des catholiques pendant le règne d'Elisabeth; les mœurs de l'époque y sont peints au naturel; on y rencontre à chaque pas des allusions et des détails qui peuvent jeter un grand jour sur plusieurs points historiques. Le P. Gérard resta dix-huit ans en Angleterre; il opéra de nombreuses conversions, et subit la prison et la torture; il fut obligé de quitter le pays après la conspiration des poudres. On peut dire que ses Mémoires, dans leur simplicité, offrent tout l'intérêt d'un roman. Les notes qu'y a ajoutées le R. P. Forbes éclaircissent les points obscurs et en augmentent l'utilité historique. C'est donc un livre qui est à la fois d'une lecture édifiante pour tous, et d'un véritable intérêt scientifique pour ceux qui cultivent l'histoire.

49. — **Saint Michel et les saints Anges** considérés dans leurs relations avec le monde visible, traité suivi du Manuel des pèlerins au mont Saint-Michel, par M l'abbé E. Soyer; Coutances, chez J.-J. Salettes, 1870. — In-18 de XXIV-550 pages. — Excellent manuel de la dévotion envers les saints Anges, et où l'érudition vient en aide à la piété. Approuvé par Mgr l'évêque de Coutances, il contribuera heureusement à ranimer un culte qui est trop négligé de nos jours, où il importe cependant si fort d'appeler les bons anges à notre secours contre les séductions des mauvais.

B. PH.

---

*Le gérant* : PUTOIS-CRETTÉ.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## REVUE DE LA SEMAINE

Les semaines se suivent et se ressemblent, en ce sens qu'elles nous présentent toujours la lutte entre l'Eglise et ses ennemis, entre la vérité et l'erreur, entre le bien et le mal. La crise est intense; peut-être ne l'a-t-elle jamais été à ce degré depuis que l'Eglise avait établi son bienfaisant empire sur les peuples et créé cette admirable civilisation chrétienne que l'impiété cherche à détruire pour nous ramener bien au-delà de la barbarie, c'est-à-dire aux abominations du paganisme et aux horreurs de la sauvagerie. Dans cette lutte, l'Eglise est seule à lutter, avec ses fidèles enfants, contre les passions, contre la haine et contre toutes les puissances terrestres et infernales. Si elle n'avait Dieu pour elle, il y a longtemps qu'elle aurait succombée; mais si Dieu permet la lutte, parce qu'il veut l'éprouver et qu'il respecte la liberté humaine, il ne veut pas la défaite pour l'œuvre de son Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, et, nous l'ajoutons en toute confiance, il veut la victoire : *Ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum;* Ce sont les ennemis mêmes de Jésus-Christ qui formeront l'escabeau de son trône.

La guerre est partout déclarée. En France, elle se porte sur le terrain de l'enseignement et de l'éducation, d'où l'on cherche à bannir Dieu, on ne s'en cache pas; mais l'épiscopat s'est levé comme un seul homme, les catholiques se sont réveillés, les plus honnêtes esprits reculent d'horreur devant la société qu'on voudrait nous faire : sur ce point, si la lutte est vive, on peut déjà prévoir que la religion triomphera, et avec elle la liberté et la vraie civilisation.

En Angleterre, la même bataille est engagée, principalement en Irlande, et là aussi, les évêques luttent d'accord avec les catholiques : les *meetings* se multiplient, les évêques font entendre leur voix, comme le cardinal-archevêque de Dublin, le 17 janvier, et l'on peut espérer que les pétitions catholiques obtiendront le rejet de ces écoles mixtes, où, en admettant des enfants de diverses religions, l'on pousse par le fait même à l'indifférentisme et à l'incrédulité.

Même lutte en Allemagne, et dans les malheureuses provinces arrachées à la France; là aussi, on cherche à éloigner le prêtre catholique, la religion catholique des écoles, à en bannir même toute religion, quoique Frédéric II lui-même, le *grand* Frédéric, qui ne peut être suspect de bigotisme, ait voulu que l'enseignement de la religion fût la base de l'instruction; là aussi, le clergé et les fidèles luttent avec courage, et il est permis de voir pour eux un premier succès dans la démission que vient de donner M. Mühler, le ministre des cultes de Prusse. Nous ne parlons pas des *vieux catholiques*, qui continuent leurs menées, surtout en Bavière, mais qui achèvent de se déconsidérer en se rejetant tantôt du côté des jansénistes, tantôt du côté des *orthodoxes* russes, et en se montrant les partisans de l'absolutisme prussien.

La Suisse est aussi tourmentée que l'Allemagne et que l'Autriche par le libéralisme irréligieux qui n'est que le trait d'union entre la franc-maçonnerie et l'internationale; la liberté de la conscience catholique y est menacée et méconnue, et l'on prépare des mesures qui iraient bien au-delà de l'ancien joséphisme. Heureusement les évêques veillent, et le peuple catholique sait écouter leur voix.

Ce n'est certes pas en Italie qu'il faut aller pour trouver des motifs de consolation : cependant, la constance de Pie IX, les témoignages multipliés de l'attachement des Romains au Saint-Siége, l'accueil enthousiaste fait par la population aux évêques récemment nommés, les associations catholiques qui s'y multiplient, comme celles de la jeunesse, des ouvriers, etc., les dons faits au Saint-Père malgré la misère des temps, les manifestations religieuses qui ont lieu chaque jour, tout annonce que l'Italie catholique n'est pas morte, et qu'il faudra peu de chose pour qu'elle secoue enfin le joug que lui impose une minorité de mécréants et de pillards.

Le Portugal lui-même, si engourdi depuis longtemps, se réveille, et nous apprenons que, le 27 décembre dernier, il s'est tenu à Lisbonne une réunion d'orateurs et d'écrivains catholiques, dans laquelle on a entendu des voix généreuses, comme celle du P. Juan Vieira Nievez de la Cruz, qui ont montré la nécessité de sortir de cette trop longue apathie.

Enfin, au-delà des mers, dans la république du Chili, c'est un catholique dévoué qui vient d'être nommé ministre de l'instruction publique, et, dans la république de l'Equateur, le président, nous dit-on, songe à confier le portefeuille de l'enseignement à un de ces Frères des Ecoles chrétiennes qui sont, chez nous, l'objet d'une si inepte persécution.

La lutte est donc partout, mais cela même prouve que partout

l'Eglise combat avec courage; la lutte est la vie, non la mort; si l'on peut craindre bien des catastrophes, on est aussi en droit d'espérer de magnifiques triomphes. Nous craignons, sans doute, mais, en même temps, nous espérons.

J. CHANTREL.

---

# NOUVELLES RELIGIEUSES

## ROME ET L'ITALIE

Le Saint-Père, dont la santé s'est raffermie après une indisposition de quelques jours, continue de recevoir de toutes parts les témoignages du dévouement des catholiques et les dons des fidèles; presque chaque jour de nouvelles députations viennent le trouver, et à toutes il fait entendre des paroles fortifiantes, en saisissant avec le plus merveilleux et le plus charmant à-propos les motifs que lui présentent les fêtes célébrées par l'Église, les expressions des Adresses ou la composition des députations.

— Le lundi 8 janvier, le Vicaire de Jésus-Christ donnait une nouvelle et touchante audience. Environ trois cents enfants, dont aucun ne comptait plus de dix ans et dont plusieurs en avaient à peine trois ou quatre, s'étaient rendus au Vatican accompagnés de leurs parents, et se tenaient réunis dans la salle du Consistoire. Lorsque le Pape entra, vers midi, ces chers petits se mirent à genoux, ainsi que leur famille, puis quelques-uns s'approchèrent du Saint-Père et lui débitèrent de si gracieuses poésies, qu'aucun des assistants, pas plus que le Pontife, ne put s'empêcher de manifester un vrai plaisir en les entendant.

Quand les petits poëtes eurent fini, Pie IX leur donna quelques médailles, puis, se levant, il commença ainsi un discours approprié à son auditoire :

« L'Eglise nous rappelle en ces jours que Marie et Joseph, de retour de Jérusalem, ramenèrent l'Enfant Jésus à Nazareth, où, quoique Fils de Dieu et Dieu lui-même, notre Sauveur vécut une vie humble et toute de soumission à ses parents. Peut-être même ne dédaignait-il pas de les aider dans leurs travaux journaliers. Mais ce qui doit le plus rester en votre mémoire, c'est l'obéissance absolue pratiquée envers Marie, sa mère, et Joseph, son père putatif. Apprenez donc, vous aussi, mes chers enfants, à être soumis à vos parents, parce que tel est le précepte et tel l'exemple du Seigneur. Vos parents vous diront donc ce qu'il convient de faire, et vous leur obéirez avec douceur et mo-

destie. Fuyez l'oisiveté, jeunes enfants, et soyez attentifs à vos études; pour vous, jeunes filles, occupez-vous de vos travaux. Que le Seigneur vous bénisse tous, comme je vous bénis moi-même du fond du cœur ! »

Le Saint-Père daigna ensuite faire le tour de la salle, afin que chaque enfant pût lui baiser la main. Un immense cri de : *Vive Pie IX! Vive le Saint-Père!* accompagna le Pontife à sa sortie de la salle, et retentit longtemps encore après le départ du Saint-Père.

— Le 14 janvier, qui était la fête du *Nom de Jésus*, plus de quinze cents Romaines des paroisses de Saint-Laurent in Damaso, de Saint-Charles a Catinari, de Sainte-Leude du Gonfalone, de Sainte-Catherine alla Ruota, de Sainte-Marie in Monticelli, se pressaient dans la salle du Consistoire. A une adresse lue par Mme Mencacci, Pie IX répondit en ces termes :

« Je me réjouis avec vous des sentiments que vous m'exprimez avec une affection sincère. Oui, tous nous désirons que les choses présentes cessent et que le rideau tombe sur cette *vilaine représentation*. Cependant, la fête d'aujourd'hui nous rappelle une pensée qui doit augmenter nos espérances. Nous lisons en effet dans les psaumes : *Beatus cujus Deus adjutor ejus, spes ejus in Domino Deo ipsius*. Heureux l'homme qui met son espérance dans le nom du Seigneur, ce nom auguste que l'Eglise chante aujourd'hui. Car le nom de Dieu n'est pas semblable au nom des hommes, lesquels, qu'ils veuillent ou ne veuillent pas, ne peuvent nous aider. Dieu est infiniment miséricordieux, infiniment juste, infiniment puissant. En son nom mettons donc notre espérance, parce que ce nom remplit le ciel et la terre; parce qu'il est loué par les anges et redouté par les démons; parce que rien ne lui résiste. *En vain, ici à Rome, on l'a abattu et jeté à terre pour ne plus le voir;* mais l'acte sacrilége n'a détruit en rien la puissance infinie de ce nom. Invoquons-le sans cesse afin que notre foi en ses promesses ne défaille point, et hâtons par nos prières l'heure de ses miséricordes.

« Et au moment où je vais vous donner ma bénédiction, que le Seigneur tourne sa face vers vous, qu'il descende dans vos âmes et vous apporte tous les biens dont vous avez besoin; qu'il vous accompagne, donne la paix à vos familles, vous préserve de l'infidélité, récompense vos labeurs, vous soutienne dans l'adversité, vous fortifie contre les périls croissants et vous vienne en aide dans le passage de cette vie à la vie éternelle. Qu'il me soutienne moi-même et rende ma parole efficace, quand je vous bénis, vous qui êtes présentes et celles de vos compagnes qui sont ici par le désir, et tout le cher peuple de cette ville de Rome. Qu'il fasse que nous arrivions à la fin de nos maux. Mon Dieu, aidez votre Vicaire, conduisez sa main, et par elle bénissez vous-même mon peuple. *Benedictio Dei*, etc. (1). »

(1) Traduction de l'*Univers*.

— Une véritable révolution vient d'éclater au lycée de Rome, dit la *Correspondance de Rome :*

La plupart des élèves devaient encore la rétribution scolaire de l'année passée, fixée à 30 francs. Le directeur avait soin de rafraîchir de temps en temps la mémoire de ses jeunes disciples sur ce point capital. Mais ceux-ci, continuant à faire la sourde oreille, ont trouvé affiché dans les classes un avis annonçant que la rétribution pour la nouvelle année était fixée à 70 francs à verser entre les mains des professeurs, à un jour déterminé, en même temps que les 30 francs déjà dus. C'était une sommation de 100 francs. Le jour du paiement venu, les jeunes gens se sont présentés comme d'habitude au lycée. Le mot de « grève » était écrit en gros caractères sur le tableau. Les professeurs ayant voulu commencer la quête, les jeunes gens se levèrent en protestant et sortirent en masse pour porter leurs plaintes au président. Celui-ci ne sachant que leur répondre prit son chapeau et partit. Les grévistes imberbes allèrent alors faire leurs réclamations à l'un des journaux de l'opposition.

Certes, lorsque le Collége romain était dirigé par les pères Jésuites, de tels désordres ne s'y produisaient pas. Il est vrai qu'à cette époque on ne payait rien pour y étudier les lettres et les sciences. Les élèves obéissaient à leurs professeurs et étaient remplis de zèle pour le travail, non pas en vertu d'une discipline de fer, pareille à celle que les nouveaux maîtres y ont introduite, mais parce que ces bons religieux avaient le talent d'inspirer un véritable amour aux jeunes gens confiés à leur direction.

— Le *Times* nous apporte une nouvelle qui n'est du reste pas démentie par les journaux de Rome. D'après ce journal, les *vieux-catholiques*, profitant de la liberté laissée à l'hérésie dans la capitale du monde catholique, ont l'intention d'y fonder un journal hebdomadaire qui aurait pour titre *l'Espérance de Rome ;* le directeur en serait le docteur Frédéric Néry. Le prospectus donne les noms du docteur Dœllinger, du P. Hyacinthe (M. Loyson), et des professeurs Friedrich, Reinkens et Michelis comme ceux des collaborateurs habituels de la feuille future. Voici le programme de ces vieux : « Réforme de l'Église, pas de schisme, mais union spirituelle dans une Église vraiment catholique avec tous ceux qui croient au Christ et qui tiennent le symbole des apôtres. En politique, la paix universelle. » Pauvres gens qui prétendent travailler à l'union en déchirant l'unité catholique, et à la paix en divisant les esprits et les cœurs !

## FRANCE

La question de l'enseignement est toujours la grande question religieuse du moment. Les pétitions se multiplient et se couvrent de milliers de signatures; l'opinion des gens sensés se prononce de

plus en plus en faveur de l'enseignement religieux et contre *l'obligatoire* tel qu'on voudrait l'imposer, et cette opinion vient de recevoir de nouvelles lumières d'un écrit de Mgr Dupanloup, qui étudie le système prussien, et qui montre que la religion en est la base.

Nous avons, dans notre dernier numéro, donné les noms de 45 évêques encourageant la pétition du Comité catholique ou adhérant à la pétition du cardinal-archevêque de Rouen. A ces noms, nous pouvons aujourd'hui ajouter ceux de NN. SS. les archevêques d'*Alger* et d'*Auch*, de NN. SS. les évêques d'*Agen*, de *Bayonne*, de *Blois*, de *Châlons-sur-Marne*, de *Grenoble*, de *Luçon*, de *Moulins*, de *Nice*, de *Nîmes*, de *Pamiers*, de *Perpignan*, de *Soissons* et de *Tarbes*, et des vicaires capitulaires de *Quimper*. Le chiffre total de ces adhésions est donc maintenant de 61.

## NOUVELLES DES DIOCÈSES.

**Paris.** — Le mardi 16 a eu lieu à Notre-Dame de Paris, ainsi que nous l'avons annoncé, sur l'initiative de la Société de secours aux blessés, un service solennel pour tous les soldats qui ont péri pendant la guerre. La cathédrale était magnifiquement ornée. L'Assemblée nationale était représentée par une députation officielle; le gouvernement, par quelques-uns des ministres. On remarquait en outre, dans l'assistance, l'empereur du Brésil en ce moment à Paris, le maréchal Mac-Mahon, des généraux, des officiers, un nombreux clergé, ayant à sa tête Mgr l'archevêque de Paris, qui a fait l'absoute. Mme la comtesse de Flavigny était à la tête d'un groupe d'environ trois cents dames, portant la croix de la Société, souvenir des services si dévoués qu'elles ont rendus aux blessés et de leur conduite courageuse et vraiment chrétienne pendant les cruelles épreuves que nous avons subies.

Le R. P. Félix, qu'on était heureux de revoir dans la chaire de Notre-Dame, a prononcé l'oraison funèbre. L'éloquent orateur a pris pour texte de son discours le passage suivant du Livre des rois, qui se prêtait si bien à la circonstance : « Comment les forts sont-ils tombés, et comment leurs armes ont-elles été brisées? »

« Au milieu de ces funérailles, a dit le R. P. Félix, loin de désespérer du salut de la France, nous devons y chercher des germes de résurrection, le salut par le sacrifice. Le sacrifice est la loi de l'individu, de la famille, de la société. La conscience individuelle et l'histoire sont là pour rendre témoignage à cette vérité. Toute guérison s'opère par des remèdes qui s'opposent aux effets des blessures. Or le genre humain est surtout atteint d'égoïsme; c'est la plaie universelle qu'il faut guérir par le dévouement. »

Faisant appel à l'histoire, l'illustre orateur a fait passer successivement sous nos regards le dévouement des Romulus et des Décius dans l'ancienne Rome, de Judas Macchabée dans Jérusalem. Rappelant ensuite les dévouements historiques de la France, si généreuse, si féconde en sacrifices, il a parlé des combats glorieux de Jeanne d'Arc, qui n'a pu consommer le salut et le triomphe de la patrie qu'en montant sur le bûcher, en faisant le sacrifice de sa vie. « Et pour parler des temps plus rapprochés et dont nous nous souvenons tous, a dit l'orateur, qui ne se souvient des tristes journées de juin en 1848, et de la mort de Mgr Affre, dont le sang, en coulant, a éteint le foyer révolutionnaire! Naguère en-

core, après les désastres d'une invasion, n'a-t-il pas fallu des victimes pour apaiser la colère céleste? N'a-t-il pas fallu que des prêtres tombassent sous les balles révolutionnaires pour amener la libération de la capitale de la France?

« Ainsi donc, a dit en terminant l'orateur, notre vie qui, par les souffrances que nous éprouvons, n'est qu'un sacrifice continuel, et les exemples de l'antiquité et des temps modernes nous montrent que les peuples comme les individus ne se sauvent que par le sacrifice. »

On espère que le R. P. Félix publiera cette oraison funèbre, dont nous ne pouvons donner ici qu'une idée bien incomplète et une esquisse bien décolorée.

— Les dangers courus par les belles verrières des églises de Paris pendant les deux siéges ont fait naître un projet dont l'administration municipale poursuit en ce moment la réalisation. Afin de conserver dans leur intégrité les types de vitraux adaptés, dès la construction des édifices religieux, à leur architecture particulière, on a le dessein de réunir les cartons modèles qui ont servi à l'exécution des peintures vitrifiées de chaque église.

Ces cartons, recherchés avec le plus grand soin ou dessinés sur les verrières mêmes, seront classés dans une série d'albums où se retrouveront ainsi les copies minutieuses des admirables tableaux transparents qu'ont signés les Jean Cousin, les Claude Henriet, les Philippe de Champaigne, les Leviel, les frères Pinaigrier, Hippolyte Flandrin, etc., et qui sont le plus riche trésor décoratif de monuments comme Saint-Eustache, Saint-Etienne-du-Mont et Saint-Germain-l'Auxerrois.

— On lit dans le *Journal officiel* :

« Par décret en date du 11 janvier, rendu sur le rapport du ministre des travaux publics, M. Libmann (Jacques) a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. — A contribué à préserver la chapelle expiatoire, dont la démolition avait été ordonnée par la commune insurrectionnelle de Paris. »

Non-seulement M. Libmann est parvenu, par son zèle, à préserver la chapelle expiatoire, mais encore il a su, au péril de sa vie, soustraire aux persécutions de la Commune un grand nombre de prêtres et de religieuses. Il a donc bien mérité de la ville et de l'Eglise de Paris.

— Voici l'inscription, incrustée en rouge, qu'on lit sur le marbre blanc posé le long du mur de la Roquette, contre lequel les otages ont été fusillés :

✝

*Respect à ce lieu témoin de la mort des nobles et saintes victimes du XXIV mai MDCCCLXXI*

Mgr DARBOY (GEORGES),
ARCHEVÊQUE DE PARIS.

M. BONJEAN (LOUIS),
PRÉSIDENT A LA COUR DE CASSATION.

M. DEGUERRY (GASPARD),
CURÉ DE LA MADELEINE.

Le P. DUCOUDRAY (LÉON),
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Le P. CLERC (ALEXIS),
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

M. ALLARD (MICHEL),
AUMONIER D'AMBULANCES.

— Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, la mort de Mgr Buquet, évêque de Parium, *in partibus*, et chanoine du premier ordre du chapitre de Saint-Denys, qui a rendu tant de services au diocèse sous l'épiscopat de Mgr Affre, de Mgr Sibour, de Mgr Morlot et de Mgr Darboy, comme promoteur, comme vicaire général, et comme membre du conseil archiépiscopal, En quelques mots, Mgr Guibert, dans une lettre circulaire adressée au clergé de son diocèse, à la date du 18 janvier, fait le plus bel éloge et le plus mérité de ce vénérable et modeste prélat : « Il y a long-

temps, dit-il, que j'ai pu apprécier les mérites de ce prélat et depuis que la divine Providence m'a placé sur le siége de la capitale, j'ai eu déjà l'occasion de reconnaître combien sa coopération m'était utile dans mon difficile ministère... Privé presque de la vue dans ses dernières années, mais conservant toujours à un degré remarquable la vue de l'intelligence, il représentait par sa sagesse et ses vertus les meilleures conditions de zèle et de piété du clergé de Paris... Il était pour moi un frère, un ami et un conseiller digne de toute ma confiance, et je me plaisais à le vénérer comme une relique vivante d'un passé qui ne fut pas sans honneur dans les tristes vicissitudes que le diocèse a traversées. »

— On annonce que M. l'abbé Combalot doit prêcher cette année le carême à Saint-Nicolas du Chardonnet.

**Amiens.** — Mgr l'évêque d'Amiens a reçu de M. le ministre des finances une lettre relative aux locations de places dans les églises. Comme elle intéresse tout le clergé, bien qu'elle ne soit qu'une réponse particulière, nous la reproduisons dans sa teneur :

« Versailles, 12 janvier.

« Monseigneur,

« Vous m'avez fait l'honneur de me consulter sur les conséquences que l'application des dispositions de la loi du 23 août dernier, se rapportant à l'enregistrement des baux et des locations verbales, pourra entraîner en ce qui concerne les locations de places dans les églises.

« Les locations, Monseigneur, qu'elles soient à vie ou pour un temps limité, ont toujours été considérées comme ne transférant aux preneurs qu'un droit mobilier. Elles ne peuvent, dès lors, être régies par la loi du 23 août 1871, qui ne s'applique qu'aux « mutations de jouissance de biens immeubles. »

« En conséquence, la situation des fabriques relativement aux locations des places dans les églises, n'a pas été modifiée par la loi du 23 août, et elles n'auront pas à déclarer celles qui ont été consenties verbalement avant la loi, ou qui pourront l'être ultérieurement, soit pour une ou plusieurs années, soit pour la vie des preneurs.

« A l'avenir, comme par le passé, ces locations ne seront sujettes à l'enregistrement que lorsqu'elles seront constatées par des actes passés dans la forme notariée ou administrative.

« Enfin, les fabriques n'auront pas de nouveaux droits à acquitter pour les locations constatées par des actes enregistrés avant la loi du 23 août.

« Agréez, Monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

« Le ministre des finances,

« Pouyer-Quertier. »

**Angers.** — Le dimanche 14, s'est ouvert le cercle catholique d'Angers, inauguré par un magnifique discours de Mgr Freppel, qui a fait une vive impression sur son auditoire. On a aussi entendu M. de Falloux, qui a parlé des lettres et des études, le P. Lavigne, MM. Belleuvre et Henri Jouin, qui ont lu des vers remarquables, et M. Affichard, bâtonnier des avocats d'Angers et président du cercle. Le cercle catholique d'Angers ne doit pas être seulement un centre de réunion solennelle, mais aussi un foyer d'études. Excellent exemple à suivre pour les autres villes.

**Bordeaux.** — Un concours a eu lieu à Bordeaux la semaine dernière entre les différentes écoles communales de cette ville pour l'obtention de onze bourses vacantes au lycée de Bordeaux.

Dans ce concours, *les élèves des Frères ont obtenu dix bourses.* Une seule a été accordée à un élève de l'école laïque de la rue Dupaty.

Sera-ce un argument nouveau pour le conseil municipal qui, malgré 14,000 pétitionnaires, vou-

drait supprimer ces écoles congréganistes?

**Clermont.** — Toute la presse s'occupe d'un horrible sacrilége commis par quatre élèves du lycée de Clermont-Ferrand. Le crime n'est pas sérieusement contesté par les autorités du collége. Un journal libre-penseur traite ce crime d'*accident anti-religieux* qui arrive fréquemment. Malheureuse jeunesse, livrée ainsi à l'incrédulité, et qui, par conséquent, n'a plus aucun frein à ses passions! L'épouvantable révélation qui arrive du lycée de Clermont devra ouvrir les yeux des honnêtes gens : n'est-il pas déjà bien tard?

**Coutances.** — Les prisonniers de guerre normands viennent de faire célébrer dans la cathédrale d'Avranches un service funèbre à la mémoire d'une Alsacienne dont le dévouement à la France pendant la guerre a été au-dessus de tout éloge. Mme Elise Dournay est restée en Allemagne pendant tout le temps de cette épouvantable lutte, et grâce à elle nos compatriotes prisonniers ont pu recevoir des secours de toute nature, argent, soins, etc. La sainte femme a succombé aux fatigues et au chagrin; ceux qui ont été à même d'apprécier sa noble conduite ont tenu à joindre leurs prières à celles de sa famille.

**Reims.** — La société de Genève vient d'envoyer la croix de bronze à M. l'abbé Th. Trihidez, vicaire de Château-Porcien, en récompense du dévouement dont il a fait preuve comme infirmier volontaire pendant cette malheureuse guerre.

**Soissons.** — Le 19 janvier, anniversaire de la bataille de Saint-Quentin, un service funèbre a été célébré par Mgr l'évêque de Soissons, dans la collégiale de Saint-Quentin, pour les soldats, marins et mobiles qui ont succombé dans cette bataille. Etaient présents les généraux Ladmirault et Paulze d'Ivoy, le préfet de l'Aisne, le maire de Saint-Quentin, les autorités civiles et militaires du département et des départements voisins.

Le P. Jouin, dominicain, aumônier de l'armée du Nord, monta en chaire et rappela les péripéties les plus saillantes de la campagne du Nord, félicita de leur courage et de leur abnégation les chefs, les soldats, et en particulier la ville de Saint-Quentin, puis développa avec un talent remarquable cette pensée : La force matérielle n'est rien sans la force morale qui vient de la force divine. On acquiert la force morale en pratiquant les devoirs que nous impose la religion.

« Nous l'avons, nous, cette force morale, s'écria-t-il avec énergie, parce que nous aimons la vérité, parce que nous prêchons Jésus-Christ qui est la vérité. Et cependant, il est des hommes assez malheureux pour dire que sous notre habit de prêtre il n'y a que des esprits faibles et ramollis, des ennemis de la lumière, des hommes sans cœur. Je proteste avec indignation contre de pareilles calomnies, et je suis sûr que tous ceux qui m'entendent les repoussent comme moi. Nous ne nous relèverons que par la force morale qui vient de Dieu, et j'ai l'espoir que notre chère France, qui a perdu ses armées, ses provinces, son prestige, mais pas son honneur, redeviendra grande et prospère en redevenant chrétienne. »

Ces paroles ont produit une indicible émotion sur l'auditoire.

Mgr l'évêque de Soissons a prononcé ensuite quelques paroles pour remercier les habitants de Saint-Quentin et la foule accourue pour rendre un dernier hommage aux braves qui sont morts en défendant la patrie. Il a fait l'éloge de l'armée du Nord et de ses chefs. Il a terminé en rappelant les grandes vérités de la religion, dont la pratique rendra à notre patrie son ancienne splendeur.

**Toulouse.** — Le carême sera

prêché cette année à Toulouse par le R. P. Félix.

**Versailles.** — Le 16 janvier, Mgr l'évêque de Versailles a inauguré la chapelle du camp de Rocquencourt, en y célébrant une messe à laquelle assistait le maréchal Mac-Mahon avec tout son état-major.

— Le 19 janvier a été célébré dans l'église de Saint-Cloud un service funèbre pour les soldats, gardes nationaux et francs-tireurs tombés à pareille date, en 1871, sur le champ de bataille de Montretout. Mgr de Versailles présidait la cérémonie, à laquelle assistaient un nombreux clergé, plusieurs généraux, le préfet de Seine-et-Oise, etc. Après la messe, Mgr Mabile monta en chaire et rappela en quelques paroles graves et tristes la fatale journée dont on célébrait l'anniversaire. Il appela les miséricordes divines sur tant de nobles victimes du devoir et de leur dévouement à la France. Devant les ruines de Saint-Cloud, de Garches et de Montretout, devant les ruines de la France, il fit un pressant appel à la charité de tous. C'est la charité qui nous méritera le pardon, c'est la prière et la pénitence qui apaiseront la juste colère de Dieu et nous mériteront de redevenir un peuple digne de nos gloires et de notre grandeur passées.

## ALLEMAGNE

La *Germania*, feuille catholique de Berlin, annonce qu'on va prochainement réunir dans un volume toutes les protestations en faveur de la Compagnie de Jésus que ce journal a successivement publiées depuis que la lutte avec les ennemis de l'Église a été portée l'automne dernier sur ce terrain. Voici une *déclaration* signée ces jours-ci par d'anciens élèves des RR. PP. Jésuites. Elle est ainsi conçue :

« La déclaration datée de Mayence et signée par le comte d'Arco-Zinneberg et ses amis a trouvé dans toute l'Allemagne un écho retentissant. Des hommes de toutes les classes sociales, de toutes les parties de l'empire ont salué cette déclaration avec joie et s'y sont associés en obéissant à leurs convictions. Mais personne n'y aura souscrit et n'y souscrira avec des convictions plus profondes que les soussignés, anciens élèves des Jésuites, qui déclarons en outre que nous considérons non-seulement comme une obligation imposée par la reconnaissance, mais encore comme un devoir de conscience, de prendre toujours la défense de la Compagnie de Jésus et de ses membres qui nous sont chers. »

Comte François-Xavier Schmising-Kersenbrock. — Comte Guillaume de Hœnsbrœck. — Comte Paul de Hœnsbrœck. — Baron Thierry de Brenken. — Baron Otton de Brenken. — Comte François de Nesselrode. — Comte Frédéric Schmising-Kersenbrock. — Baron Oswald de Wendt. — Comte François de Stolberg-Stolberg. — Baron Charles de Boselager. — Clément Eickholt. — Baron Frédéric de Wrede-Melschede. — Comte de Galen, docteur en théologie, chanoine de Borken. —

Docteur Joseph Niedermayer. — Comte Emich de Leiningen-Billigheim. — Docteur Stamm. — Comte Auguste de Waldburg-Wolfegg. — Comte François de Ballestrem. — Baron Auguste de Wendt. — Comte Clément de Schmising-Kersenbrock. — Comte Frédéric de Stolberg-Stolberg, — Joseph Spengler, docteur en théologie. — Baron Maximilien de Rink. — Jules Düring, étud. en philosophie. — Comte Charles de Sailern-Aspang, étud. en droit. — Baron Rodolphe d'Ensberg. — Baron Félix de Brusselle-Schanbeit. — Comte de Schaffgotsch-Warnbrunn, — Comte François-Joseph de Stolberg-Stolberg. — Docteur Ulrich. — Docteur Renninger. — Joseph Meiwes, cand. en médecine. — Henri Konig, cand. en médecine. — Leo Wœrl, libraire. — Comte Adolphe de Schmising-Kersenbrock. — Baron Jean de Dorth, chambellan de Sa Majesté imp. roy. ap. — Baron Guillaume de Dorth, étud. en droit. — Baron Albert de Bodmann, étud. en droit. — Baron Gustave de Gemmingen, étud. en droit. — Baron Otton de Gemmingen. — Baron Sigismond de Gemmingen, étud. en droit. — C. Bartelsmann, docteur en théologie. — B. Müller, docteur en théologie. — F. Franksmann, docteur en théologie et philosophie. — B. Brust, docteur en théologie. — B. Biermann, docteur en théologie. — Adolphe Wahr.

— La presse catholique de l'Allemagne vient de s'enrichir de deux nouveaux organes quotidiens, dont l'un, la *Deutsche Reichszeitung* se publie à Bonn ; l'autre, la *Coblenzer Volkszeitung* paraît à Coblence. Tous deux promettent de devenir, à en juger d'après l'énoncé de leurs principes, de vigoureux champions de la cause de l'Eglise et de la civilisation. Ils rejettent loin d'eux les accommodements de la faiblesse avec les idées dites modernes et se proposent de combattre à visière levée les erreurs enfantées par les principes révolutionnaires aujourd'hui triomphants dans tous les pays.

— De divers côtés on demande ce qu'il y a de vrai dans les bruits que font courir les journaux révolutionnaires sur la prétendue opposition que continuerait Mgr Strosmayer, évêque de Colocza, aux décrets du concile du Vatican. Un de nos correspondants de Rome, dit la *Correspondance de Genève*, nous écrit que le voyage de cet évêque à Rome et l'audience qu'il a reçue du Saint-Père peuvent être considérés à bon droit comme un indice certain qu'il suivra l'exemple de ses vénérables frères dans l'épiscopat. On aurait tout lieu d'espérer que sa soumission ne tardera pas à être rendue publique.

## ESPAGNE

Nous avons assisté hier, dit le *Pensamiento* du 8 janvier, à un de ces spectacles par lesquels la miséricorde divine console quelquefois les cœurs des désastres, des abominations et des iniquités de ce monde.

Depuis huit jours la chapelle hérétique de la rue de la Liberté demeurait fermée ; hier, l'explication de ce fait nous a été donnée dans la belle église de Saint-Isidore. Le pasteur du temple protestant et trois autres personnes attachées à son ministère y ont fait l'abjuration publique et solennelle de leurs erreurs passées, en même temps que leur profession de foi ; ils ont promis de se soumettre humblement à la doctrine de l'Eglise et aux enseignements de son chef visible. Semblable à la maison paternelle du prodigue de l'Evangile, la somptueuse église étalait ses décorations les plus magnifiques et elle avait ouvert ses portes à la foule de ceux qui venaient donner le baiser de paix à des frères retrouvés.

L'imposante cérémonie a été présidée par l'évêque de Madrid, le patriarche des Indes et l'évêque de la Havane. Les humbles et les pauvres y représentaient la démocratie chrétienne en même temps que plusieurs des hommes les plus illustres de l'Espagne catholique y étaient venus témoigner par leur présence de leur persévérance dans la foi et rendre grâces à Dieu de ses miséricordes.

Après le saint sacrifice, l'éminent évêque de Madrid, revêtu de ses ornements pontificaux, a reçu l'abjuration des nouveaux convertis et leur profession de foi. Ce succès est un grand triomphe pour l'Église. C'est aussi un triomphe pour l'Espagne, car il prouve que le protestantisme ne peut y essuyer que des défaites et que les quelques succès qu'il obtient ne sont dus qu'à des hallucinations passagères ou à des moyens de corruption peu avouables.

La maison protestante de la rue de la Liberté était fermée parce que ses ministres l'avaient abandonnée pour retourner à Dieu.

Pour nous, catholiques, nous adressons nos félicitations à ces nouveaux frères, et nous nous écrions avec le Roi-Prophète : *Lætamini in Domino et exultate, justi, et gloriamini omnes recti corde.*

## HOLLANDE

Les évêques de Hollande viennent d'envoyer l'Adresse suivante au Pape, à l'occasion de la suppression de l'ambassade néerlandaise auprès du Saint-Siége :

Très-Saint Père,

Avec les sentiments du plus tendre attachement et de la plus sincère fidélité, l'archevêque et les évêques de Néerlande se prosternent devant votre Saint-Siége apostolique. Ils ne viennent pas à vous, qui souffrez héroïquement au nom de Jésus-Christ, pour vous consoler, mais pour trouver eux-mêmes consolation auprès de vous, leur père, car la douleur du père est pour les enfants la plus grande des douleurs.

Au milieu de l'affliction profonde qui nous remplit, très-saint Père, à la vue de tant de calamités qui atteignent d'une manière si cruelle la sainte Église dans son très-digne chef, à la vue des offenses qui vous sont faites avec tant d'audace et toujours plus sanglantes, il nous était toujours d'une grande consolation que du moins notre chère patrie ne cessait pas de vous témoigner ces honneurs qui appartiennent au prince légitime, quoique spolié.

Cette consolation nous a été ravie, à notre profonde tristesse. Il résulte manifestement du rejet de la proposition équitable du gouvernement, que la majorité de nos représentants ont jugé inutile et superflu de laisser accrédité un ambassadeur néerlandais près du Saint-Siége apostolique. Nous n'avons pas négligé d'élever notre voix contre cette déplorable décision, et de déposer devant le trône royal l'expression de notre douleur.

Très-saint Père, ce qui nous remplit de douleur comme citoyens néerlandais, nous est d'une affliction plus navrante encore comme vos fils fidèles. Nous comprenons combien vous avez à souffrir et à endurer, vous qui êtes le plus grand défenseur, le plus glorieux martyr du droit, parce que le respect et la fidélité au droit disparaissent de plus en plus de la société. Nous sommes frappés avec vous d'une double douleur, ô très saint Père, et notre consolation et notre appui sont dans le seul espoir en Celui qui, un jour, rétablira pleinement dans son droit le spolié et le délaissé.

Quoi qu'il arrive, très-saint Père, les catholiques de Néerlande, les fils très-fidèles de la sainte Église romaine, se feront toujours une gloire d'être attachés par des liens toujours plus intimes au Siége Apostolique, et rien ne nous semblera être d'un devoir plus cher et plus grand que de confesser ouvertement que nous sommes attachés de toutes nos forces et inébranlablement à vous, le Pape romain, successeur de Pierre et le vrai vicaire de Jésus-Christ. Aucun décret des puissances ennemies ne pourra jamais briser ce lien.

En exprimant ces sentiments, nous conjurerions en même temps très-humblement Votre Sainteté de conserver auprès de nous votre représentant, le représentant de votre puissance souveraine et de vos droits inviolables, s'il ne nous semblait téméraire de devancer les décisions de votre sagesse.

Très-saint Père! En union avec votre peuple très-fidèle, nous ne cesserons point de supplier instamment la divine miséricorde de faire

cesser ces cruelles calamités et de vous accorder ainsi qu'à la sainte Église un triomphe glorieux et une paix salutaire!

De Votre Sainteté les obéissants et les plus fidèles fils :

A.-J. SCHAEPMAN, archevêque d'Utrecht.
J. ZWIJSEN, archev-év. de Bois-le-Duc.
G.-P. WILMER, évêque d'Harlem.
J. VAN GENK, évêque de Bréda.
J.-A PAREDIS, évêque de Ruremonde.

## SUISSE

Le conseil d'État de Genève vient de supprimer, sans discussion, l'allocation annuelle de 2,000 francs que le gouvernement faisait aux Sœurs de la charité depuis soixante ans. On ne dit pas que le même conseil d'État ait supprimé les pauvres à qui les bonnes Sœurs consacraient religieusement cette modeste somme.

— En attendant, le *Journal de Genève* reproduit par la *Semaine catholique* de la Suisse française, nous apprend que les pasteurs protestants sont en train de supprimer tous les dogmes chrétiens les uns après les autres.

Dans une des dernières séances du Consistoire, M. le pasteur Henry a annoncé qu'il supprimerait dans la confession des péchés, les mots suivants : « nés dans la corruption, enclins au mal, incapables par nous-mêmes de faire le bien » ; et, dans la prière après le sermon, le symbole des apôtres et la phrase qui le précède.

M. le pasteur Chantre a informé également le Consistoire qu'il supprimerait dans la liturgie de la sainte Cène les passages suivants :

« 1° Car quiconque en mange et boit indignement, mange et boit sa condamnation, ne discernant point le corps du Seigneur.

« 2° C'est pourquoi, au nom et en l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ et conformément aux déclarations de sa parole, nous conjurons solennellement tous ceux à qui leur conscience, interrogée devant Dieu, interdit la Cène, de ne pas s'approcher de cette sainte table, de peur d'y recevoir leur condamnation.

« 3° Jésus-Christ nous y est représenté comme le véritable agneau pascal, qui a été immolé pour nous.

« 4° Et d'où il viendra au dernier jour pour juger le monde et nous mettre en possession du grand salut qu'il nous a promis.

« 5° Dans les doxologies qui terminent les prières, les mots : *et au Saint-Esprit.* »

Nous nous demandons ce que le protestantisme garde encore de chrétien, après des déclarations du genre de celles qui précèdent.

Nous nous demandons ce que messieurs les ministres vont encore faire dans les temples et ce que leurs ouailles vont apprendre de leur bouche.

La décadence des doctrines va grand train chez nos voisins de la *réforme*, bientôt il n'y aura plus là même *le lieu d'une religion*, selon le mot de Vinet. Que faire alors, si ce n'est redevenir catholiques?

---

## L'ENSEIGNEMENT POPULAIRE ET L'ÉGLISE.

Il est de mode de tout faire dater de 1789, la liberté, la science, le progrès, et de ne voir, au-delà de cette date, que ténèbres et barbarie. Quelques esprits plus impartiaux, et qui sentent d'ailleurs qu'il serait difficile de nier les merveilleuses œuvres accomplies par l'Église catholique, qui civilisa les Barbares, sauva les monuments littéraires de l'antiquité et rendit de si éclatants services à l'histoire, se rejettent sur l'instruction populaire, et prétendent que, sous ce rapport, « l'Église n'a pas fait son devoir d'éducatrice, puisqu'en 1789, après douze siècles d'exercice de l'autorité ecclésiastique, le peuple était plus ignorant qu'il ne l'est aujourd'hui. « C'est ce que disait tout récemment M. Guéroult dans son journal l'*Opinion nationale.*

Un rédacteur de l'*Univers* s'est avisé de vérifier cette assertion pour un coin de la Normandie, et voici ce qu'il a trouvé :

Le doyenné de Fauville comptait au siècle dernier trente-quatre paroisses et vingt-quatre écoles. Les dix paroisses alors dépourvues d'écoles le sont encore aujourd'hui; leur proximité des paroisses voisines rendait chez elles l'établissement d'écoles inutile. De nos jours, ces petites paroisses n'existent plus civilement; elles portent le nom de la commune la plus importante à laquelle elles sont annexées. Voilà donc toute une contrée qui était avant 1789 si largement dotée d'écoles qu'il n'a pas été besoin depuis d'en fonder de nouvelles.

Qui avait établi ces écoles? Le clergé. C'est lui qui les bâtissait et qui les dotait le plus souvent, lui qui y enseignait. Ordinairement, l'école était tenue par le vicaire de la paroisse. Mais comme il pouvait se produire de temps à autre un intervalle de plusieurs semaines entre le départ d'un vicaire et l'arrivée de son remplaçant; comme aussi il pouvait se faire qu'un vicaire ne voulût ou ne pût pas, pour raison de santé ou pour tout autre motif, se charger de l'école, l'archevêque de Rouen, dans le synode tenu en 1715, ordonna qu'à défaut d'un vicaire, « les curés aient soin que les garçons soient instruits par des hommes de bonne renommée et les jeunes filles par des femmes de piété. » En

même temps il renouvela l'ordonnance de 1581 du concile de Rouen, dont le quatorzième canon était ainsi conçu :

« Dans chaque paroisse, on aura soin de constituer, sur les revenus « de l'église ou avec les aumônes des fidèles, et aussi à l'aide des curés, « un prêtre ou un clerc pour enseigner les enfants. »

Ce canon renouvelait lui-même les statuts de Pierre de Colmieu, archevêque de Rouen, qui en 1235 rendit l'ordonnance suivante :

« Les prêtres avertiront souvent leurs paroissiens de faire instruire « avec soin leurs enfants et de leur faire fréquenter les écoles avec « assiduité. » (Can. 48.)

Ces ordonnances suffisent à montrer la sollicitude de l'Eglise pour l'instruction de la jeunesse.

Il ne faudrait pas dire que ces lois émanées de l'autorité épiscopale n'étaient point observées, puisque dans un seul doyenné il y avait jusqu'à vingt-quatre écoles.

L'évêque, dans ses tournées pastorales, veillait à la prospérité et à la bonne tenue des écoles. Dans la paroisse d'Hautot-le-Valois, du canton de Fauville, malgré le petit nombre d'habitants et la proximité des écoles voisines, il y avait depuis longtemps une école, mais l'école était commune aux deux sexes, lorsqu'en 1713, le 18 juin, à l'époque d'une visite, M. Claude Maur d'Aubigné, archevêque de Rouen, ordonna qu'elle serait séparée.

La noblesse et le clergé s'intéressaient également aux écoles. Les registres de la fabrique de cette petite paroisse font mention de la donation suivante :

« Le 30 avril 1724, monsieur Jean Deschamps, seigneur de Gaudreville, habitant cette parroysse, a donné la somme de 640 livres au trésor de l'église pour être constituée en rente pour payer le maistre d'école. — *Item*, dans le mesme contrat est aussy renfermée le donation de maistre François Leboulanger, frère de monsieur notre curé, de cette parroysse, aussy sous seing-privé, de *trois cens vints* livres pour seconder les bonnes intentions de M. Deschamps, de concert avec M. le curé, et estre pareillement constitués en rente, et le revenu estre annuellement et à perpétuité employé à faire partie de la condition du maistre d'école posé par ledit curé et ses successeurs, avec cette clause qu'en cas que la condition de maistre d'école ne soit pas remplie, le revenu sera distribué aux pauvres de la parroysse par le trésorier en charge sur le mémoire que lui en fournira ledit sieur curé. »

En 1759, le compte du trésorier de la fabrique mentionne cet article du chapitre des mises (dépenses) :

« Pour refaire le toit à l'école du vicariat : bois, gaulettes, paille et travail des ouvriers, 45 livres 8 sols. »

Et si l'on veut connaître quels étaient les résultats comparatifs de l'instruction primaire avant et après 89, nous n'avons qu'à ouvrir au hasard les anciens registres de baptêmes, mariages et décès dans cette même paroisse et les comparer avec ceux d'aujourd'hui.

En 1689, juste cent ans avant « les immortels principes, » sur trente actes, dix-huit sont signés, la plupart de très-belle écriture, avec paraphe. Les registres de la fabrique, qui remontent à 1724, établissent aussi que les membres du conseil savaient généralement écrire. En cette année, sur quatorze noms inscrits dans les délibérations, on trouve douze signatures; en 1732, sur quinze noms, treize signatures; en 173, sur huit noms, sept signatures; en 1796, sur sept noms, sept signatures. Toutes ces années sont prises au hasard. Ouvrons, au contraire, les registres postérieurs. En 1869, sur les vingt-huit actes de décès, mariage, baptême, rédigés dans l'année, il n'y en a que neuf qui soient signés. La commune possède pourtant comme autrefois deux écoles, une de garçons, une de filles, tenues non par des « frères ignorantins, » ni par des religieuses sans brevet de capacité, mais par un instituteur et une institutrice *laïques*, d'ailleurs très-respectables et très-zélés.

On veut de la statistique, voilà des faits et des chiffres! S'agit-il d'une exception locale? M. Guéroult dira-t-il que nous avons choisi un canton, une paroisse modèle d'avant 89? S'il était tenté de nous faire cette objection, nous le renverrions au très-docte travail de M. de Beaurepaire, archiviste du département, sur l'état de l'instruction primaire depuis le moyen âge jusqu'à la Révolution. Il y verra, pièces à l'appui, que les écoles primaires étaient au moins aussi nombreuses qu'aujourd'hui, que l'instruction était plus solide, plus efficace, enfin que toute l'organisation scolaire était principalement l'œuvre du clergé. Nous prévenons M. Guéroult qu'il n'y a pas à contester de tels travaux faits par des hommes aussi compétents que M. de Beaurepaire, sur des documents originaux, les seuls dont la critique historique doive tenir compte, et qui ont seulement l'inconvénient de ne pas pouvoir être lus par M. Sauvestre de Bonnétable, l'illustre promoteur de l'*a*, *b*, *c* à un sou. »

Ce que le rédacteur de l'*Univers* a trouvé pour une campagne normande, on le trouve à peu près partout, quand on recourt aux pièces originales. Aussi le rédacteur en chef de l'*Opinion nationale* n'a-t-il rien trouvé à répondre de solide : il a épilogué, il a prétendu que les signatures portées sur les actes ne venaient que des gens d'église, que ces signatures étaient illisibles, ce qui a fait rire les gens du métier; bref, il a pataugé et n'a pu faire la preuve de ce qu'il avait d'abord avancé. Il serait bien plus battu encore, si l'on comparait la nature des enseignements avant et depuis 1789 : qu'il nous suffise de montrer les fruits de l'enseignement moderne *laïque* dans les grandes villes, dans les campagnes des environs de Paris, et dans ce Paris même, où l'on a pu si récemment juger de l'instruction de nos maîtres de deux mois.

L'un des collaborateurs de M. Guéroult, ce M. Sauvestre de Bonnétable, qui est atteint d'une rage anti-cléricale et anti-congréganiste arrivée au degré le plus aigu, a sans doute voulu tenter

une diversion dans un petit journal qu'il dirige, et qui donnerait une bien triste idée des instituteurs laïques, s'il méritait son titre, l'*Echo des instituteurs* (1). M. Sauvestre, donc, écrit ceci dans son *Echo* du 1er décembre 1871 :

S'il était besoin de répondre aux déclamations de M. Dupanloup et à celles de l'*Univers* sur les droits historiques de l'Église (à enseigner), nous n'aurions qu'à emprunter la grande voix de Luther, cette voix de bronze qui a ébranlé Rome jusqu'en ses fondements.

A la fin du quinzième siècle, qu'était donc devenu l'enseignement de l'Église?... — Écoutez Luther :

« Déplorable est partout, dit-il, la condition des paroisses. Les paysans « ne savent rien, n'apprennent rien ; ils ne prient pas, ils ne se confes- « sent pas, ils ne communient pas; toute religion semble s'être éva- « nouie..... On a laissé grandir les jeunes générations comme le bois « sauvage dans les forêts..... L'homme du peuple ne sait rien de l'ensei- « gnement chrétien..... Il ne connaît ni le *pater*, ni le symbole, ni les « dix commandements..... »

Et s'adressant aux prélats de son temps : « O évêques, leur dit-il, que « pourrez-vous un jour répondre au Christ? Lui direz-vous que vous « avez honteusement négligé les intérêts du peuple et que vous n'avez « pas songé un seul instant à remplir votre devoir?..... Ah ! honte et « malheur sur vous pour l'éternité ! »

C'est donc l'Église qui a abandonné volontairement la tâche qu'elle avait d'abord entreprise, comme c'est elle qui dans le même temps s'est faite la persécutrice de la science et des savants.

Que venez-vous nous parler de votre droit à enseigner? Il n'y a pas si longtemps que vous insultiez au savoir et que vous nous prêchiez les vertus de la sainte ignorance. Croyez-vous donc que nous avons perdu la mémoire?

Il est curieux, sans doute, de voir ce libre-penseur prendre la *voix de bronze* de Luther pour recommander d'enseigner à *prier,* à *se confesser,* à *communier,* d'enseigner la religion chrétienne, le *Pater,* le symbole et les dix commandements, et M. Sauvestre, qui se vante de n'avoir pas perdu la mémoire, devrait bien se souvenir que c'est précisément tout cet enseignement qu'il veut bannir de l'école, et que la *voix de bronze* de Luther le condamne absolument.

(1) Disons en passant que l'un des collaborateurs et souteneurs de ce journal est M. Jean Macé, l'un des patrons de cette *Ligue de l'enseignement* qui, sous prétexte de science, veut bannir la religion de l'école, et dont les livres populaires, intéressants sans doute, doivent être suspects précisément à cause des sentiments de l'auteur et du soin qu'il prend d'éliminer l'idée de Dieu de ses enseignements. Au fond, c'est la libre-pensée maçonnique qui les inspire.

Mais il sera plus curieux encore de voir avec quelle bonne foi la libre-pensée se sert de l'histoire pour la tourner contre l'Église.

Rappelons-nous que, quelques années seulement après 1789, le conventionnel Lakanal, prêtre apostat qui avait appartenu à la Doctrine chrétienne, constatait dans son rapport sur les écoles primaires que, depuis la révolution, l'enseignement était devenu nul et que tout était à recommencer, ce qui est, au reste, prouvé par tous les documents.

Le même fait se présenta du temps de Luther, et précisément à cause des bouleversements amenés par la révolte de ce moine à la *voix de bronze*, qui plaît tant à M. Sauvestre. Aussi, n'est-ce pas à la fin du quinzième siècle que Luther faisait entendre cette fameuse voix, c'était entre les années 1525 et 1530, alors que sa réforme comptait dix ans de triomphes, puisqu'elle avait couvert l'Allemagne de sang et de ruines et remis entre les mains des princes réformés les biens des couvents et des abbayes. Alors l'instruction populaire était tombée dans un tel état d'abandon, que Luther conseillait à l'électeur de Saxe d'établir l'*enseignement obligatoire.*

Pour les villes et les villages qui en ont le moyen, écrit-il à l'électeur, Votre Altesse peut les forcer à entretenir des écoles, des prêches, des cures. *S'ils ne veulent pas* se soucier de leur bien spirituel, Votre Altesse est le premier tuteur de la jeunesse et de tous ceux qui en ont besoin, et Elle *doit les contraindre à le faire*, comme on les contraint à donner et à servir pour faire les ponts, barrières, chemins, et pour les autres choses nécessaires au pays. Ceux qui ont besoin du pays et qui en jouissent doivent payer et aider pour tout ce dont le pays a besoin. Or il n'y a rien de plus nécessaire que d'élever les gens qui viendront et gouverneront après nous. Là où la fortune nécessaire manquera ou bien quand les charges seront déjà trop fortes, *il y a les biens des couvents qui sont particulièrement fondés dans ce but,* et qu'il faut encore y employer afin de ménager le commun peuple. Car Votre Altesse s'imaginera aisément qu'il finirait par avoir une vilaine clameur à laquelle on n'aurait rien à répondre, si les écoles et les cures étaient abandonnées pendant que la noblesse s'empare des biens de l'Eglise; cela se dit déjà, et cela s'est déjà fait. Or, de tels biens qui n'améliorent pas le trésor de Votre Altesse, et qui enfin sont destinés au service de Dieu, seraient avec justice employés avant tout dans ce but. Ce qu'il en restera, Votre Altesse peut le consacrer aux besoins du pays ou le donner aux pauvres (1). »

Ainsi, les princes et les nobles avaient volé les biens de l'Église, et les pauvres se multipliaient et les écoles étaient abandonnées, de

(1) Lettre de Luther, du 22 novembre 1526, à l'électeur de Saxe.

sorte que Luther, qui venait *d'affranchir* l'esprit humain, selon l'expression consacrée, croit devoir faire appel à la *contrainte* pour ranimer les études. Ecoutons encore ces paroles adressées par lui *aux conseillers de toutes les villes d'Allemagne pour la création et l'entretien des écoles chrétiennes* (An den Rathsherrn aller Stædte Deutchlands, dass sie christliche Schulen aufrichten und halten sollen) (1) :

Je ne m'étonnerais pas que Dieu ouvrît à la fin les portes et les fenêtres de l'enfer, et qu'il fît neiger et grêler des flots de diables, ou pleuvoir du ciel sur nos têtes le soufre et la flamme, et qu'il nous ensevelît dans des abîmes de feu, comme Sodome et Gomorrhe. Si Sodome et Gomorrhe avaient reçu les dons qui nous ont été accordés, si elles avaient eu nos visions et entendu nos prédications! Et nous qui les avons reçues et ouïes, nous ne cherchons qu'à nous élever contre le Seigneur. Des esprits indisciplinés compromettent la parole divine, et les nobles et les riches travaillent à lui ravir sa gloire, afin que nous ayons ce que nous méritons : la colère de l'Eternel ! Les autres détournent la main et refusent de payer leurs pasteurs et leurs prédicateurs, et même de les entretenir. Si l'Allemagne doit vivre ainsi, je rougis d'être un de ses fils, de parler sa langue ; et s'il m'était permis de faire taire la voix de ma conscience, je voudrais appeler le Pape, et l'aider, lui et ses suppôts, à nous enchaîner, à nous torturer. *Autrefois, quand nous étions au service de Satan, que nous profanions le sang du Christ*, TOUTES LES BOURSES ÉTAIENT OUVERTES, *on avait de l'or pour doter les églises, de l'or pour élever les séminaires, de l'or pour entretenir la superstition. Alors rien n'était épargné pour mettre les enfants au cloître et* LES FORCER D'ALLER A L'ÉCOLE; et *aujourd'hui* qu'il faut élever des gymnases pieux, doter l'Eglise de Jésus, la doter! non, mais aider à la conserver; aujourd'hui que nous connaissons la parole sainte et que nous avons appris à honorer le sang de notre Dieu martyr, *les bourses sont fermées avec des cadenas de fer !* Personne qui veuille rien donner! Des enfants qu'on délaisse et auxquels on ne veut pas apprendre à servir Dieu, à vénérer le sang de Jésus, et qu'on sacrifie joyeusement à Mammon !... *Plus d'écoles*... personne qui cultive l'intelligence des enfants !

Certes, c'est vif, et voilà bien le style de Luther; mais quels aveux! et que nous voilà loin des conclusions de M. Sauvestre! Ce qui avait perdu l'instruction populaire en Allemagne, c'était la soi-disant Réforme et il fallait arriver à la contrainte pour l'empêcher de périr tout à fait; ce qui l'a perdue chez nous, c'est la Révolution. Ce qui la fait languir, c'est l'éloignement de la religion et du dévouement religieux, et voici que, pour ne pas être obligé de revenir

(1) Voy. Audin, *Histoire de Martin Luther*, édit. de 1845, tome III, pag. 115 et suiv.

à la religion, de laisser la religion libre d'enseignement, on demande aussi chez nous la contrainte : que de chaînes on se forge, que d'argent on dépense, dans la crainte que la liberté ne profite à la religion! Et tout cela se fait au nom de la liberté et par les libéraux!

J. CHANTREL.

---

## M. THIERS ET L'INFAILLIBILITÉ

Dans la séance du samedi, 15 janvier, M. Thiers a prononcé ces paroles, qui s'élèvent bien au-dessus des régions de la politique :

Nous sommes dans un pays et dans un temps qui est celui de la contradiction universelle sur toutes choses. Jamais il n'y eut une époque où les esprits fussent plus divisés qu'aujourd'hui sur toutes choses. Je ne parle pas de politique; mais traitez quelque question que ce soit : il y aura des avis infinis, divers sur toutes choses.

Ce n'est pas l'anarchie politique qui nous menace, c'est l'*anarchie intellectuelle.* Cela tient à notre temps, parce que, dans notre temps, il n'y a pas une opinion, même des mieux établies, qui n'ait été attaquée, et il n'y a pas une opinion, si peu fondée qu'elle soit, qui n'ait été soutenue, tout cela par des esprits très-sincères et en général les plus sérieux.

Nous avons devant nous, sinon l'anarchie politique qui proviendrait de la rupture des partis entre eux, au moins l'*anarchie intellectuelle* qui résulte de ce penchant de chacun de nous, de tenir à son idée sans s'occuper de celle d'autrui.

Si nous ne nous corrigeons pas de ce penchant, nous arriverons à devenir une nation qui ne pourra aboutir à rien! à rien! soyez-en sûrs, qu'il s'agisse d'adm inistrion, d'armée, de marine, de finances, si sur tout, à côté de chaque idée reconnue juste autrefois, il y a une idée contraire qu'on oppose.

L'*anarchie intellectuelle*, voilà bien ce qui caractérise notre temps et notre société, et c'est précisément cette anarchie de l'intelligence qui explique toutes les autres. Quoi qu'on fasse, un principe qui n'est pas combattu produit ses conséquences, et c'est ainsi que la division des esprits produit les autres divisions, c'est ainsi que la liberté absolue de penser produit la liberté absolue d'agir, qui n'est autre que la licence ou la liberté du mal.

La foi une, c'est-à-dire l'accord sur les principes, est la source de l'union, et par conséquent de la force; la foi à la vérité, la possession de la vérité est le plus sûr moyen de prospérité, même maté-

rielle, pour les peuples, ce *surcroît* qui est donné à ceux qui cherchent le royaume de Dieu et sa justice.

Aussi l'Église, qui a les remèdes opportuns à tous les maux, a-t-elle jugé le moment venu de resserrer l'union des esprits en définissant le dogme de *l'infaillibilité*, c'est-à-dire en mettant dans toute sa lumière cette vérité qui a fait sa force à travers les siècles et contre toutes les persécutions. Notre grand mal, M. Thiers le proclame, est *l'anarchie intellectuelle;* le grand remède sera *l'infaillibilité doctrinale* du Pape.

J. Chantrel.

---

## SOUMISSION AU CONCILE

Nous avons donné, dans notre 4e numéro, page 92, la lettre par laquelle Mgr Maret, doyen de la Faculté de théologie à la Sorbonne, a fait connaître à Mgr l'archevêque de Paris l'adhésion des membres de cette Faculté aux décrets du concile du Vatican, et particulièrement à la constitution *Pastor æternus*. Les paroles suivantes, prononcées à la fin de sa première leçon par le P. Méric, professeur de théologie morale, méritent également d'être citées :

Je ne descendrai pas de cette chaire où, depuis quatre ans, j'ai l'honneur d'enseigner la théologie, sans déclarer que c'est le devoir des catholiques de se soumettre avec loyauté aux décrets du concile du Vatican.

Il y a quelques jours, un prêtre illustre adressait, de son lit de douleur, à Mgr l'archevêque de Paris, un hommage de bienvenue et l'acte chrétien de son adhésion au dogme de l'infaillibilité pontificale. De l'Allemagne, l'antique et implacable ennemie de l'Église romaine, un prêtre égaré et pleuré a réprouvé cet acte de foi qui répond si bien au cœur de la France catholique. Il a formulé deux objections très-familières à l'école rationaliste, et je ne veux pas laisser dans vos esprits les doutes et les ténèbres qu'elles ont pu soulever.

On a dit : Il ne suffit pas d'effacer d'une main légère ce que vous avez écrit; il faut vous réfuter vous-même. Une décision souveraine, ajoutent quelques rationalistes, tranche un débat en imposant le silence, elle n'éclaire pas la raison. Ce qui était pour nous une erreur il y a un mois ne peut être aujourd'hui la vérité. Votre soumission est une abdication de l'esprit, réprouvée par la conscience et arrachée par l'autorité.

Voilà la première objection.

L'esprit humain, messieurs, n'est ni parfait ni infaillible dans la recherche des vérités surnaturelles qui sont l'objet de la théologie. Après

un long travail, de savantes et profondes méditations, de persévérantes recherches éclairées et facilitées peut-être par une haute intelligence, le théologien peut acquérir une certitude relative et une connaissance incomplète et partielle de la vérité. Si pénétrant que soit son regard, il ne va ni plus loin ni plus haut, il ne franchit pas la barrière élevée par Dieu.

L'Eglise catholique enseigne qu'un concile œcuménique est assisté de l'Esprit-Saint, et que ses décrets de foi sont la parole de Dieu qui ne se trompe pas, et qui ne trompe jamais. Voilà l'état d'esprit du théologien dans les conflits qui semblent s'élever entre la raison et la foi. La raison lui donne une certitude relative et une connaissance incomplète : une certitude absolue et une connaissance extrinsèque complète accompagne la foi. Le devoir et l'honneur du théologien est de préférer une connaissance complète et une certitude absolue à une connaissance incomplète, à une certitude relative. Le théologien a fait un acte de foi par lequel il reconnaît l'infirmité de sa raison et la science infinie de Dieu. Où voyez-vous, messieurs, un acte de faiblesse, une abdication de l'esprit, une lâcheté criminelle? Nous, qui avons la foi, déclarons que la soumission catholique est un acte de bon sens chrétien.

C'est un savant mathématicien, l'immortel Cauchy, qui vous fera entendre la vraie raison de notre obéissance à l'Eglise : « Le savant doit « rejeter sans hésiter toute hypothèse qui serait en contradiction avec « des vérités révélées. Ce point est capital, je ne dirai pas dans l'intérêt « de la religion, mais dans l'intérêt des sciences, puisque jamais la vé- « rité ne saurait se contredire elle-même. »

Mais, nous dit-on, le Concile n'était pas libre. A quel signe distinguez-vous un pseudo-concile d'un Concile? Cette objection est ancienne, messieurs, et depuis le concile d'Ephèse jusqu'au concile du Vatican, elle a retenti, sur les lèvres des hérétiques, à tous les moments importants de l'histoire de l'Église.

Je m'adresse aux évêques, témoins authentiques du concile du Vatican, et je leur dis : Etiez-vous libres assez pour faire un acte moral, en définissant l'infaillibilité du successeur de Pierre? C'est à vous de répondre, Peu m'importent les insinuations d'une presse anonyme, ou telle brochure écrite dans l'entraînement de la polémique, pour obtenir une plus grande liberté ! Voilà six cents évêques qui ont signé le décret du concile du Vatican ; or, si ces évêques n'avaient pas la liberté nécessaire à un acte moral, ils ont trahi le mandat qu'ils tenaient de Dieu, menti à leur conscience, égaré les catholiques et avili leur caractère. Et qui de nous, messieurs, oserait faire peser sur des prélats si nombreux et si graves des accusations qui appelleraient les sévérités de la colère divine? Où serait l'Église enseignante? Que deviendraient les promesses de Jésus-Christ?

Non ! ils n'ont pas vendu leur conscience, avili leur caractère, entraîné les peuples dans l'erreur par une lâcheté criminelle. Ils ont obéi au devoir et témoigné par leur adhésion de la liberté du concile du Vatican.

Le présent est sombre, messieurs, et l'avenir défie les espérances des plus présomptueux. Quand les hommes de colère et de sang ont eu le pouvoir en main, ils ont choisi pour otages et pour martyrs des hommes de conciliation et de pardon : Darboy, Deguerry, Olivaint, Captier. Tout se prépare pour une lutte suprême et terrible entre le bien, dont la beauté n'a pas séduit les âmes, et le mal que la douceur et le pardon n'ont pas fait disparaître. Serrons nos rangs dans l'unité et l'intégrité de nos croyances catholiques. Heureux ceux qui sauront mourir en défendant la justice et en proclamant leur foi !

---

## VARIÉTÉS

La morale a Berlin. — Voici quelques chiffres édifiants :

Sur dix mariages à Berlin, il y a un divorce.

Il est d'usage que les mariées qui ont perdu leur droit à la couronne d'oranger se marient sans couronne ; or, il y a trois ans, sur trois mariages, une mariée se présentait au temple sans couronne.

Aujourd'hui, c'est la moitié.

Le nombre des personnes enterrées sans aucun signe de religion dépasse 2,400.

Sur 630,000 protestants de Berlin, environ 2 pour 100 paraissent au temple le dimanche.

Ces chiffres sont tirés d'un ouvrage d'un nommé Schwabe, protestant de Berlin. Le protestantisme ne peut donc plus exercer la moindre influence sur la masse. *Donc, guerre à outrance aux catholiques.*

— La *Gazette de la Croix* dit que l'indiscipline et l'immoralité ont atteint, à Berlin, des dimensions telles qu'elles prennent les proportions d'une véritable calamité publique, et que tous les partis s'écrient à l'unisson que cet état de choses ne peut plus durer longtemps. La *Gazette de la Croix* y voit l'effet de la législation trop libérale du gouvernement, et principalement du manque d'églises et de prêtres qui se fait sentir tous les jours davantage, par suite de l'accroissement rapide de la population qui devient de plus en plus étrangère aux notions de religion et aux cérémonies religieuses.

Pour remédier à cet état de choses, le journal recommande au gouvernement de doubler immédiatement le nombre des églises et des prêtres, et surtout de manier d'un bras ferme le glaive de la loi en l'honneur des bons et pour la punition des méchants. Mais on ne pourra opposer une digue insurmontable au courant empoisonné qu'au moyen de l'Évangile, qui a vaincu le monde. Sans quoi Berlin deviendra ce que le feld-maréchal V. Welden a dit de Vienne : *Un fumier de pourriture* (!).

---

ENSEIGNEMENT ET ÉDUCATION. — A l'occasion d'une récompense accordée à une modeste institutrice dans le département de la Manche, un délégué cantonal vient de prononcer les très-sages paroles qui suivent :

« Parmi les idées qui passionnent notre siècle, dont il n'est pas toujours l'inventeur, mais qu'il met en lumière par les mille voix de la publicité moderne, aucune n'est plus respectable que la nécessité de l'instruction primaire. Il n'est personne, en France, qui ne proclame que la société doit à tous ses enfants les moyens d'acquérir les premiers éléments des connaissances humaines. La lecture, l'écriture, le calcul, quelques notions de l'histoire nationale et de la géographie, sont un bagage dont il est prudent de se prémunir pour ne pas entreprendre le voyage de la vie avec trop d'infériorité et pour ne pas rester en arrière de la foule affairée et égoïste !

« Mais, messieurs, tout voyage a un but, et celui que nous faisons ici-bas n'en a pas d'autre que d'arriver et de nous réunir à Dieu. Tout ce qui, dans nos actions privées, dans nos institutions politiques, dans les recherches mêmes de la science, ne tend pas directement ou indirectement vers cette fin dernière, est ou inutile ou mauvais. Si cette vérité est incontestable pour les chrétiens qui m'entendent, et même pour les philosophes qui croient à Dieu et à l'immortalité de l'âme, ne s'applique-t-elle pas surtout à l'éducation du premier âge ? Séparer l'instruction primaire de la religion, n'avoir en vue, à l'école, que les intérêts matériels et secondaires, ce serait vouloir livrer au prêtre des intelligences rétrécies, des cœurs déjà desséchés, où il ne pourrait plus faire germer les vertus qui élèvent l'homme au-dessus de sa nature corrompue. L'instituteur et l'institutrice sont donc les auxiliaires, les collaborateurs du curé ; et le résultat, non pas le seul, mais le plus considérable de leurs efforts, c'est de mettre les enfants qui leur sont confiés en état de recevoir, dans toute leur plénitude, les enseignements de l'Église. Voilà, messieurs, ce qui se pratique en Prusse et ce qui n'a pas été une des moindres causes de la supériorité de nos cruels ennemis.

« ... L'instruction n'est rien sans l'éducation, et, pour l'une comme pour l'autre, l'église, l'école et la maison paternelle doivent se donner la main. »

---

UN ÉVÊQUE DE PIE IX. — Au mois d'octobre dernier, une lettre de Rome venait chercher un moine dans l'obscurité où il aimait à se faire oublier, entre les murs d'un cloître, à peu de distance de Florence. La lettre contenait la nomination à un évêché ! Grande terreur de la part du religieux, qui se croit indigne, commence une neuvaine à la sainte Vierge pour qu'elle éloigne de lui un honneur qu'il ne mérite point, et envoie immédiatement au Vatican une lettre d'excuses, mais finissant par un refus très-net et très-précis. Sa lettre n'obtient pas une réponse favorable : le Pape persiste. Le religieux se présente à son archevêque

et le prie de s'interposer en sa faveur: l'archevêque est dans les mêmes sentiments que le Pape et ne consent point.

Le religieux part, va à Rome, se jette aux pieds de Pie IX, et le supplie, les larmes aux yeux, de ne pas lui imposer un fardeau au-dessus de ses forces. Le Pape répond que lui seul est juge des forces du nouvel évêque, et qu'il ne consent pas à ouvrir une discussion à ce sujet. Le religieux insiste cependant, et à bout d'arguments, il fait valoir qu'il a presque perdu la mémoire. « Eh bien! répond le Pape, vous voyez bien que je ne vous nomme point à une place de professeur de mnémotechnie. C'est un désagrément, j'en conviens, mais qui ne peut nuire sérieusement à l'exercice des fonctions d'un évêque. Savez-vous ce qui vous arrivera? C'est qu'après votre mort on ne pourra pas dire de vous; un tel, évêque d'*heureuse mémoire*. Et c'est un très-petit inconvénient. »

Le digne moine n'osait pas répondre; mais il demeurait en proie au plus profond chagrin. Le Pape eut pitié de son état, et changeant de ton, il reprit: « Tenez, moi qui vous parle, j'ai craint un jour aussi de perdre la mémoire; j'ai eu recours à un remède qui ne m'a pas trompé, et c'est de dire tous les jours un *De profundis* pour les âmes du Purgatoire, dans ce but spécial de la conservation de cette faculté. Usez de cette recette et n'insistez plus pour désobéir à la volonté de celui qui vous bénit, vous et le peuple de votre diocèse. *Benedictio Dei*, etc. » — (*Univers.*)

---

Une bonne oeuvre. — Le *Figaro* ayant eu la bonne pensée d'ouvrir une souscription pour les veuves et orphelins des gendarmes, gardiens de Paris ou gardiens de la paix fusillés comme ôtages de la Commune, la souscription a rapidement atteint le chiffre de 250,000 francs. Une commission a été formée pour répartir la somme souscrite. M^me^ la maréchale Mac-Mahon en est la présidente d'honneur; M. le général Vinoy, le président. Nous remarquons, parmi les autres membres de la commission, les noms de M^me^ la comtesse de Flavigny, et de MM. le marquis de Pleuc, sous-gouverneur de la Banque de France;

Le T. R. P. Laurent Lécuyer, supérieur de l'École des dominicains d'Arcueil;

L'abbé Lamazou, du clergé de la Madeleine;

Le T. H. frère Philippe, supérieur général des frères des Ecoles chrétiennes;

Le docteur Ricord, président de l'Académie nationale de médecine;

Boissel, doyen des notaires de Paris;

Lachaud, avocat à la Cour d'appel de Paris;

Francis Wey, président honoraire de la Société des gens de lettres;

Louis Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers;*

Saint-Genest, rédacteur du *Figaro;*

De Villemessant, rédacteur en chef du *Figaro;*

Alfred d'Aunay, rapporteur de la commission;

Xavier Ayma et Gustave Lafargue, secrétaires des réunions.

---

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

50. — **Fin tragique des persécuteurs de l'Eglise**, par l'abbé Ricard, vicaire de Saint-Maurice à Besançon; Paris, chez Laroche; et Tournai chez Casterman, 1868. — In-8 de VIII-136 pages. — « Bien que plusieurs auteurs aient parlé de la mort malheureuse de ceux qui ont persécuté soit l'Eglise de Dieu, soit les Pontifes romains, on doit cependant regarder comme une chose très-utile que ces témoignages de la vengeance divine soient réunis, mis en lumière et publiés dans des livres faciles à parcourir, afin que les hommes apprennent, à la vue de ces tristes exemples, à pratiquer la justice et à respecter Dieu. » Ces paroles sont extraites d'une lettre adressée à l'auteur par le Secrétaire des lettres latines de Sa Sainteté, Mgr Mercurelli, qui ajoute : « C'est pourquoi notre très-saint Père le pape Pie IX a daigné accueillir très-favorablement le volume que vous lui avez offert. » Ces paroles recommandent suffisamment le livre de M. l'abbé Ricard, qui se trouve certainement aujourd'hui aussi opportun qu'il y a trois ans. On remarquera sans doute, comme nous l'avons fait, dans ce livre, une lacune surprenante : c'est qu'il n'y est pas parlé de la persécution faite à la Papauté par Napoléon Ier. Nous savons que l'auteur avait consacré quelques pages à ce sujet, mais l'éditeur a craint qu'elles empêchassent le livre d'être publié en France. Aujourd'hui que les mêmes raisons n'existent plus, le livre pourrait être publié dans son intégrité, et même avec un chapitre supplémentaire que les événements se sont chargés d'écrire en 1870, en attendant qu'ils en écrivent encore un autre non moins instructif.

51. — **Les Frères des Ecoles chrétiennes** pendant la guerre de 1870-71, Album; Paris, chez F. Curot, 1872. — 16 gravures et 28 pages grand in-8°. — Ça été une très-heureuse idée d'extraire, du livre dont nous avons parlé (numéro 28 de notre petit bulletin bibliographique) les gravures qu'il contient, et d'y ajouter un texte explicatif avec les appréciations faites du livre par les principaux organes de la presse : c'est un moyen de populariser davantage le grand ouvrage de M. d'Arsac et d'en augmenter l'utilité.

52. — **L'Homme et la Bête**, ouvrage illustré de 120 gravures, par Arthur Mangin; Paris, chez Firmin Didot, 1872. — Grand in-8° de II-472 pages. — Beau livre, matériellement parlant, plein de faits intéressants sur les animaux, d'anecdotes agréables et d'une science facile; mais l'homme ne nous paraît pas y être mis à sa place, et l'auteur, en affectant de ne vouloir s'occuper que de l'homme physique, témoigne pour la philosophie et même pour la théologie une indifférence, pour ne pas dire un dédain qui le rapproche beaucoup trop de l'école positiviste : Dieu est absent de ce livre, l'âme y paraît à peine; ce n'est pas de cette façon que nous comprenons la vulgarisation de la science.

53. — **Les commentaires d'un marin**, par Félix Julien; Paris, chez Henri Plon, 1870. — In-8° de II-302 pages. — Vie de marin, et d'un marin chrétien, le commandant Marceau, écrite par un de ses amis, chrétien comme lui, voilà un livre qui peint un beau caractère, qui donne d'intéressants détails sur la transformation de notre marine, et d'autres plus intéressants encore sur les missions. Plus d'un lecteur, sans doute, sera étonné de voir un jeune et savant officier, dont les talents et l'activité ont concouru aux progrès de l'arme spéciale qu'il a servie, être en même temps l'apôtre des missions lointaines et le zélé serviteur du christianisme et de la catholicité. Cela étonnera moins ceux qui connaissent le personnel de notre marine. Au reste, au point de vue philosophique et religieux, voilà le charme de cette vie, écrite par un marin qui pouvait d'autant mieux la peindre qu'il est plus capable de la comprendre. Le commandant Marceau, qui fut un des plus brillants officiers de la marine française, fut aussi un saint homme; nous n'avons pas besoin d'en dire davantage pour recommander la lecture des *Commentaires d'un marin*.

54. — **Dix ans d'enseignement historique** à la Faculté des lettres de Nancy, par Louis Lacroix, ancien membre de l'École française d'Athènes, membre de l'Académie des sciences, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Nancy; Paris, chez L. Hachette, 1865. — In-8° de XLVIII-458 pages. — Voici un

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*, sans préjudice des articles plus développés qui pourront être consacrés aux ouvrages les plus importants.

livre sérieux, livre d'un historien sérieux et honnête, chrétien et savant, et tel que la science historique n'en produit qu'à des intervalles trop éloignés, quoique, depuis quarante ans, on puisse en compter plus que dans les cent années précédentes. Ce n'est que le recueil et comme la condensation de leçons professées à la Faculté des lettres de Nancy ; mais nous n'hésitons pas à dire que ces leçons étaient dignes d'un théâtre plus éclatant, nous ne disons pas d'un auditoire plus éclairé et plus capable de les apprécier, car, si elles font honneur au professeur, elles ne font pas moins honneur à ses auditeurs; on sait que l'auditoire réagit toujours sur l'orateur, quelle que soit l'indépendance d'esprit et la fermeté de caractère de celui-ci. M. Lacroix nous donne donc un modèle du haut enseignement de l'histoire, tel qu'il convient aux Facultés, et, quand nous pensons qu'il a pour collègue M. de Margerie, pour la philosophie, nous nous disons qu'une Université catholique ne manquerait certainement pas de professeurs non-seulement instruits et capables, mais encore brillants. Quel professeur catholique de la valeur de ces deux-là ne serait heureux de contribuer à une œuvre aussi belle que celle de la fondation d'une Université catholique? Mais nous ne pouvons nous étendre dans ce petit bulletin. Contentons nous donc de dire que l'*Introduction* placée en tête du volume, et qui traite de l'*Union de la religion et de la science* ouvre très-bien la série des douze *discours* qui en forment le corps. et qui traitent de la *Loi de l'histoire,* du *Principe générateur des sociétés,* de *Moïse historien et législateur,* des *Grecs et Perses,* de *Rome, l'Empire et l'Eglise*, du *Christianisme* et de l'*Islamisme,* des révolutions dynastiques de l'histoire de France, etc. « L'histoire tout entière, dit M. Lacroix, n'est que le long et douloureux retentissement de la chute originelle qui a porté le premier trouble dans l'harmonie de l'œuvre divine. » Voilà quel est l'esprit de son cours d'histoire; cela en indique la valeur. M. Lacroix vient d'être appelé, croyons-nous, à se faire entendre comme professeur suppléant à la Sorbonne : nous nous en félicitons pour la jeunesse des écoles de Paris.

55. — **L'instruction publique aux Etats-Unis,** rapport adressé au ministre de l'instruction publique par C. Hippeau, deuxième édition; Paris, chez Didier, 1872. — In-12 de XII-468 pages. — Nous sommes très-loin de partager les idées de l'auteur, et surtout son enthousiasme pour l'enseignement aux Etats-Unis, où il ne voit les choses qu'en beau, sans avoir l'air de se douter des misères morales que recouvre la prospérité des établissements d'instruction; mais, dans les circonstances actuelles, au moment où l'on s'occupe tant des questions d'enseignement, nous pensons que le travail de M. Hippeau, très-riche au point de vue de la statistique, peut être utile à consulter; c'est là son principal mérite.

56. — **Les crimes de l'éducation française**, par M. Laurentie, Paris, chez H. Plon, 1872. — In-8° de 82 pages. — Dans cet ouvrage, l'éminent rédacteur de l'*Union*, si compétent en matière d'enseignement et d'éducation, explique les malheurs de la France par l'éducation qu'elle a reçue depuis cent ans. Il passe en revue les lois sur l'instruction publique depuis 1789, et montre que toutes ont eu pour objet et pour effet d'arracher l'éducation française à l'action de l'Eglise, et de l'assujettir uniquement à l'autorité civile. Ce tableau des lois et décrets est comme un réquisitoire énergique contre la conjuration d'athéisme poursuivie par les organisateurs de l'instruction publique jusqu'à nos jours, et il est suivi d'un autre tableau, celui des décadences morales, littéraires et politiques, conséquence forcée de cette conjuration. Les crimes hideux qui viennent de désoler la France n'ont été que l'application et la mise en pratique des doctrines sceptiques qui servent de base à l'éducation française. Telle est l'idée générale de l'écrit; il résout d'avance les questions agitées dans l'Assemblée nationale. La conclusion de ce vigoureux réquisitoire est la *liberté* des *écoles*, de toutes les *écoles,* à tous les degrés, sous une surveillance légale de l'Etat, en ce qui concerne la violation des lois morales, sans lesquelles la *liberté* serait l'*anarchie.*

57. — **Une question sérieuse,** par un ancien député; Paris, chez Amyot, 1872. — In-8° de 48 pages. — Partant de cette pensée qu'il « n'y a pires lois que celles qu'on transgresse aisément, » l'auteur plaide pour le rétablissement des jeux en France. Il nous suffit de signaler cette thèse, soutenue par des arguments qui ont de la valeur, pour qu'on sache à quels lecteurs le livre peut convenir. B. PH.

*Le Gérant :* PUTOIS-CRETTÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

# ANNALES CATHOLIQUES

## REVUE DE LA SEMAINE

Sommaire. — Députation des catholiques de tous les pays à Rome. — Adresse des catholiques et réponse du Pape. — La basilique de Saint-Vital. — Jugement des assassins des otages; le réquisitoire du commissaire du gouvernement. — L'École normale de Paris et la religion. — Question de l'enseignement. — La leçon des événements.

La semaine dernière a vu s'accomplir à Rome ce que nous ne craignons pas d'appeler un grand événement et un heureux événement. Dans l'abandon où se trouve le Pape, c'est-à-dire le plus haut représentant de l'autorité et par conséquent de l'ordre sur la terre, le docteur suprême de la vérité, source de la liberté, et le défenseur par excellence, nous dirions presque par essence, de la morale et du droit, il est consolant de voir que les peuples catholiques comprennent ce que ne paraissent plus comprendre les hommes qui les gouvernent, et qu'ils protestent hautement, énergiquement, en face même de l'iniquité, de la corruption et du mensonge triomphants, qu'il n'y a pas de droit contre le droit, pas de vérité contre la vérité. C'est le réveil magnifique et puissant de la conscience catholique, qui est la conscience même de l'humanité ; les actes suivront ce réveil, et ces actes sauveront la société.

Le 24 janvier se sont donc présentés à Rome, au Vatican, les délégués des comités catholiques de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de l'Espagne, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Hollande, de la Suisse et des États-Unis. L'Allemagne était représentée par le baron de Wambolt-Umstatt et par le baron de Nagel-Itlinger; l'Autriche, par le comte de Pergen ; la Belgique, par M. Joseph de Hemptinne; l'Espagne, par le duc de Grenade et par don Sylvestre Rongier ; la France, par le prince de Léon; la Grande-Bretagne, par le marquis de Stackpool et par le commandeur de Havilland ; la Hollande, par M. Reckers; la Suisse, par le baron de Kalbermatten; et les États-Unis, par M. Denys Oliver. Le Saint-Père reçut la députation à onze heures du matin. Sa Sainteté était accompagnée de plusieurs cardinaux et de quelques prélats de la cour pontificale. Ce fut M. Joseph de Hemptinne qui eut l'honneur de lire l'Adresse présentée au nom des catholiques du monde entier.

Cette Adresse rappelle que les catholiques n'ont pas cessé un instant de protester en faveur des droits du Saint-Siége, qui sont les droits impérissables des peuples chrétiens; elle dévoile les trames ourdies contre ces droits sacrés, l'hypocrisie de ceux qui travaillaient au renversement du trône pontifical, la faiblesse de ceux qui auraient dû arrêter les attentats et qui les laissaient commettre, et se terminent par cette énergique déclaration : « Nous croyons tous « que la loi religieuse et la loi morale s'imposent aux nations « comme aux individus; soumis aux enseignements de votre Chaire « sacrée, très-saint Père, nous détestons et nous maudissons tous « la doctrine monstrueuse qui prétend justifier tous les attentats « par le succès; nous déclarons que la présence à Rome des diplo- « mates accrédités auprès du roi de Sardaigne est une insulte aux « sentiments de tous les catholiques, et nous supplions Votre Sain- « teté de ne pas confondre ses fils fidèles et opprimés avec les gou- « vernements... »

Le Saint-Père répondit à cette Adresse avec une majesté toute royale et avec une émotion qui se communiqua à toute l'assistance. Témoignant d'abord sa joie des « tendres et fréquentes manifesta- « tions d'amour qu'il reçoit de tous les points du monde, et qui « lui donnent la force, en même temps qu'elles servent d'exemple « et constituent un grand acte que l'histoire conservera avec un « soin jaloux pour l'instruction et l'édification de la postérité, » il rappela les conseils insensés de tous ces puissants qui invitaient le Saint-Siége « à élargir ses institutions et à les conformer aux pré- « tendues aspirations populaires, » et il excita un frisson général dans son auditoire en prononçant ces paroles : « Vous savez aujour- « d'hui comment ceux qui se faisaient mes conseillers gisent par « terre, semblables à des troncs inutiles, incapables de lever un « seul bras contre la révolution. »

Après avoir montré que « la société a été enfermée comme dans « un labyrinthe d'où elle ne saurait sortir sans la main de Dieu, » que « l'Église est militante, qn'elle doit combattre et qu'elle com- « battra, » et que « Dieu saura protéger son Église, » le Saint-Père termina ainsi son allocution :

« Cependant, cela ne diminue en rien la faute de ceux qui de- « vraient protéger l'Église et qui ne le font pas. Beaucoup de révo- « lutionnaires n'ont peur aujourd'hui que du pire, parce qu'au- « dessus d'eux et derrière eux se trouvent d'autres révolutionnaires « plus perfides, qui ne connaissent aucun principe de charité ou de « justice, et qui préparent à l'humanité des jours terribles. Que fe- « rons-nous donc en ces temps si tristes?

« Parmi les souvenirs qui me viennent à la pensée, il en est un « qui remonte à bien des siècles. Je me souviens d'Esaü, quand, « pris de fureur, il marchait contre son frère Jacob. Jacob, voyant « le péril, se mit en position pour l'attendre. Il plaça en première « ligne ses serviteurs, puis ses enfants, puis l'innocente Rachel. « Nous avons un Esaü qui nous persécute durement et cruellement; « et, en première ligne, nous placerons le clergé avec ses paroles « et ses exemples; puis vous tous, prêts à le soutenir et à l'imiter. « Mais notre Rachel est au ciel, et c'est la Mère de Dieu, notre « Mère, l'aide des chrétiens, le refuge des pécheurs, qui détruit « toute hérésie, toute erreur : qu'elle soit notre protectrice!

« Et maintenant, il ne me reste qu'à vous renouveler l'expression « de ma joie pour les affectueuses paroles que vous m'avez adres- « sées. Je vous bénis tous (et à ces mots tous les assistants se pros- « ternèrent), je bénis vos intentions, vos démarches. Que Dieu « fasse de vous les instruments de sa gloire, afin qu'avec le noble « exemple de votre vie, avec les prières que vous ferez et qui se « font dans tout l'univers catholique, ce pauvre Jacob puisse « vaincre l'Ésaü plus cruel que l'ancien et le désarmer par la cha- « rité! Veuille Dieu retirer de l'impiété une partie des peuples et « corriger la faiblesse de ceux qui les gouvernent! Veuille Dieu « vous affermir vous-mêmes dans vos généreux sentiments! Je vous « bénis, vous qui êtes ici présents; je bénis vos collègues répandus « dans tout le monde, et je conjure de nouveau le Seigneur « d'éclairer les impies et les injustes, et de maintenir tous les bons « dans sa grâce. »

Il est inutile de dire l'impression produite par ces paroles dans le cœur des généreux chrétiens à qui elles s'adressaient; cette impression sera la même pour tous les bons catholiques; Ésaü sera fléchi ou vaincu, et Jacob triomphera.

Hélas! le jour même où se faisait entendre la protestation des catholiques, Rome voyait un acte de plus de la férocité d'Ésaü. La basilique de Saint-Vital, l'une des plus vénérables de la ville, était occupée par la force et enlevée au culte. Pourquoi? Parce qu'elle se trouve au pied du Quirinal, et qu'il faut qu'elle soit rasée, comme tant de monastères et de fondations pieuses, afin qu'un théâtre s'élève à la place. Cette douleur sera-t-elle épargnée aux catholiques, aux honnêtes gens, aux amis des arts? Le Saint-Père a invité aussitôt le cardinal Patrizi à protester énergiquement contre ce nouvel attentat, et l'exécution déjà commencée a été suspendue. L'antique basilique a rouvert ses portes; les fidèles s'y sont précipités et célèbrent en ce moment une neuvaine à la sainte Vierge our en obtenir la conservation.

Si nous revenons en France, nous trouvons, comme à Rome, des motifs de consolation et des sujets de douleur.

Le procès des assassins de Mgr Darboy et de ses cinq compagnons de martyre est terminé. Une condamnation à mort a été prononcée contre Genton; les autres coupables ont été condamnés aux travaux forcés ou à la prison; il y a eu plusieurs acquittements. Mais que penser de l'état des esprits, lorsqu'on entend l'honorable commissaire du gouvernement prononcer des paroles comme celles-ci : « Je ne parlerai pas des deux pères Jésuites. La maxime de la Compagnie de Jésus, *Perinde ac cadaver*, me le défend ; ils ont abandonné toute personnalité en entrant dans cet ordre, je veux respecter leur vœu; mais le P. Allard, il avait son brassard d'ambulancier; celui-là, toute l'armée le connaît. Quand il s'agissait d'aller au feu, il était toujours au-devant des Prussiens. Vous ne pouviez pas le connaître, parce que vous n'avez jamais voulu vous battre. Et M. Deguerry, le curé de la Madeleine, une des gloires de Paris, un des plus grands représentants de l'éloquence sacrée; cet homme qui, dans le milieu même où il est né, où il a vécu, a toujours eu des paroles d'indépendance et de liberté; vous ne teniez pas compte des efforts que doivent faire des gens ainsi entourés pour oser proclamer de tous temps les principes de foi et de raison. Vous ne connaissiez donc pas les efforts de M. Bonjean au sénat, en faveur de nos libertés gallicanes. C'est lui qui, seul, a eu le courage, dans cette assemblée servile, de faire l'éloge de notre plus grand génie, de Voltaire; vous l'avez traité comme un ennemi de la liberté! Et Mgr Darboy! Son attitude au Concile, ses doctrines connues dans le monde entier; cet homme qui est sorti de Rome sans être cardinal, quand cela lui eût été si facile, ce n'était rien pour vous. Quand on a cette éducation, ce passé, on ne peut être que des hommes de progrès, et c'est à ce titre-là que vous les avez exécutés! »

Voilà donc où l'on en est après avoir fait les meilleures études, avec les meilleures intentions et les intentions les plus honnêtes. M. le commandant Rustant sait lire, écrire et compter, il a de la littérature, il a de l'histoire, nous le tenons pour un militaire très-honorable et pour un parfait honnête homme, et il en est encore à ces idées sur les Jésuites, il ne voit que le *Perinde ac cadaver*, quand il s'agit du P. Olivaint, l'un des grands éducateurs de la jeunesse et des plus grands amis du peuple de nos jours, et du P. Ducoudray, le directeur d'une de nos plus savantes écoles préparatoires; il ne consent à parler du P. Allard, que parce qu'il l'a vu sur les champs de bataille, comme si ces champs n'avaient pas

vu tant d'autres Jésuites et tant d'autres prêtres; il paraît s'étonner que M. Deguerry, dont il ne dit rien de trop, ait pu être ce qu'il fut, étant si mal entouré, comme si le monde ecclésiastique n'était qu'un ramassis de gens vils et malhonnêtes; il en est encore, en présence de la Commune et de l'Internationale, et après le despotisme de l'ancien régime et des deux empires, à croire à l'influence libérale des soi-disant libertés gallicanes; il fait un honneur à M. Bonjean d'avoir défendu ces libertés, dont il a reconnu la fausseté, puisqu'il s'est converti avant de mourir et qu'il s'est confessé à un Jésuite; il croit honorer la mort si chrétienne et si noble de ce magistrat en rappelant qu'il avait défendu la mémoire de Voltaire; enfin il estime que ce qu'il y a de mieux à citer dans la vie de Mgr Darboy, c'est l'attitude au Concile du vénérable archevêque, dont l'humble soumission aux décrets du Vatican et l'inébranlable dévouement au devoir ont rendu la mémoire immortelle! Où en sommes-nous? et à quoi nous servira l'instruction, si elle ne sert qu'à la diffusion de tant de fausses idées?

Un fait dont la gravité n'échappera à personne ne nous révèle que trop clairement l'esprit de cet enseignement qui fausse à ce point les idées. Il vient d'être décidé qu'à l'École normale de Paris, celle où se forment les professeurs des lycées, aucun acte de religion quelconque ne sera ni réglementaire ni obligatoire; ceux des élèves-maîtres qui veulent avoir un culte, ont à se faire inscrire par l'aumônier de l'établissement. Il se trouve en ce moment 95 élèves-maîtres à l'École normale, 16 (nous disons *seize*) seulement se sont fait inscrire, et assistent le dimanche à la messe et aux conférences religieuses de l'aumônier.

Voilà donc quatre-vingts jeunes gens élevés dans les lycées et collèges, qui, à vingt ans, n'ont plus de religion; voilà quatre-vingts éducateurs futurs de la jeunesse française!

Ah! nos évêques n'ont pas élevé trop tôt la voix pour défendre l'enseignement religieux de l'enfance et de la jeunesse; ce n'est pas trop tôt que les pères de famille, que tous les hommes d'ordre se mettent à signer des pétitions en faveur de cet enseignement.

Disons, à ce propos, que le chiffre des signataires de ces pétitions s'élève tous les jours, et qu'au nom de NN. SS. les évêques déjà donnés dans les *Annales catholiques* doivent s'ajouter ceux de Mgr l'évêque de Poitiers, de Mgr de Nîmes et de Mgr l'évêque de Digne, ce qui porte à soixante-quatre le nombre des adhésions connues à la pétition de Rouen et à celle du Comité catholique de Paris; nous disons *connues*, car il est certain qu'il n'y a pas un évêque qui n'adhère au moins à l'esprit, sinon au texte de ces pétitions;

mais plusieurs ont écrit directement à l'Assemblée nationale ou à la Commission chargée d'examiner le projet de loi de M. Jules Simon, et tous n'ont pas jusqu'à présent jugé opportun de donner de la publicité à leur démarche.

Les douloureux anniversaires sont passés; le plus douloureux était celui de la capitulation de Paris; mais bientôt, d'autres se représenteront : il faut que tant de souffrances ne soient pas perdues, que tant de leçons nous profitent. Ce n'est pas l'ignorance des sciences humaines qui a fait notre malheur, c'est l'ignorance du devoir, l'ignorance de ce qui fait la grandeur et la prospérité des nations comme des individus. Si nous ne chassons pas cette ignorance, nous ne gagnerons rien. La science du devoir est la première de toutes; sans elle, les autres sont ou inutiles ou dangereuses et mortelles. Nous l'avons vu, ne nous exposons pas à le revoir encore.

J. Chantrel.

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### ROME ET L'ITALIE

La santé du Saint-Père continue d'être excellente; on ne peut pas en dire autant de celle des principaux chefs de la révolution italienne. La mort et la maladie les frappent les uns après les autres; ils se plaignent de la *malaria* de Rome, mais ce n'est pas seulement le mauvais air de la capitale du monde catholique qui les atteint, c'est le trouble de consciences qui ne peuvent s'étourdir sur l'injustice de leurs actes, c'est l'excomunication qui les irrite et les tourmente à la fois, et qui agit d'autant plus efficacement qu'on affecte davantage de la mépriser.

Nous n'avons pas à revenir sur la grande manifestation du 24 janvier, dont il vient d'être question dans la *Revue de la Semaine*.

— Mgr Ricci, *Commendatore* de l'hôpital *di Santo Spirito*, vient de mourir à l'âge de cinquante-huit ans. Depuis 1864, il était à la tête des hôptaux et avait conquis l'estime et la vénération universelles. Cela n'a pas empêché la canaille d'insulter lâchement son convoi funèbre et les prêtres qui lui rendaient les derniers honneurs. Les dilapidations qu'il ne pouvait plus empêcher et la douleur qu'il en ressentait n'ont pas peu contribué à abréger ses jours; il souffrait trop de voir les pauvres malades abandonnés à des soins

mercenaires et privés des secours que la charité catholique leur prodiguait sous le paternel gouvernement du Pape.

— Nous avons signalé la prochaine apparition du journal l'*Espérance de Rome*, dont le malheureux père Hyacinthe doit être le rédacteur en chef. Le premier numéro, dit-on, a paru. Pauvre moine! ce n'est pas dans la guerre à l'Église qu'il retrouvera la paix de son âme; il n'y trouvera pas davantage cette gloire humaine, pour laquelle il a déjà perdu sa réputation avec l'estime des gens de bien.

— On parle beaucoup ces jours-ci de la création de nouveaux cardinaux, qui aurait lieu dans le courant du mois de février ou au mois de mars, mais sans la solennité accoutumée en pareille circonstance. Les noms mis en avant sont ceux des nonces de Paris et de Vienne, de Mgr Vitelleschi, de Mgr Negroni, de Mgr Randi, du patriarche de Lisbonne, des archevêques de Munich, de Cologne, de Paris, de Malines et de Baltimore; mais il est clair qu'on ne sait rien de positif à cet égard.

— Mgr Cugini, archevêque de Modène, est mort le 22 janvier. Né le 21 octobre 1806 à Reggio d'Émilie, il avait été sacré évêque à Rome, le 23 mars 1852, et créé archevêque de Modène le 22 août 1855; il fut le premier archevêque de cette ville, qui n'était jusqu'alors qu'un évêché.

## FRANCE

### NOUVELLES DES DIOCÈSES.

**Paris.** — M. l'abbé Loyson, professeur à la Sorbonne, et frère du malheureux apostat qui fut le P. Hyacinthe, a prononcé un remarquable discours à l'ouverture de son cours d'éloquence sacrée. Le sujet en était : *La renaissance catholique au dix-neuvième siècle et le schisme de Munich.* On était heureux d'applaudir aux passages où l'orateur, accomplissant un douloureux devoir, condamnait et réprouvait les essais de schisme tentés à Munich. On sait que son frère, le P. Hyacinthe, prend une part active à ces coupables entreprises. Le professeur de Sorbonne n'a pas hésité à caractériser comme elles le méritent ces doctrines qui ne sont ni françaises ni catholiques. Avec un accent de tristesse pénétrante, mais avec une inébranlable conviction, il a signalé les erreurs de la nouvelle secte; il les a combattues avec les invincibles arguments que Bossuet opposait aux réformés du dix-septième siècle; il a montré les contradictions et les dangers de l'insubordination aux décrets du concile du Vatican. Les protestations de M. l'abbé Loyson sont convaincantes. Elles lui font honneur. Puissent-elles exercer une heureuse influence sur l'esprit et le cœur du P. Hyacinthe!

— Les obsèques de Mgr Buquet, évêque de Parium, *in partibus*, ont eu lieu le 20 janvier, en l'église Saint-Sulpice, sa paroisse. Mgr Guibert a chanté la messe. Assistaient, en outre, à la cérémonie, NN. SS. Alouvry, ancien évêque de Pamiers, Maret, évêque de Sura, *in partibus;* Jeancard, évêque de Cérame, *in partibus;* Freppel, évêque d'Angers, et Duquesnay, évêque de Limoges, non encore sacré.

— M. l'abbé Humez, vicaire à Asnières, aumônier du 36e bataillon de marche, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

— Dans la commune de Levallois-Perret, l'école des Frères des Ecoles chrétiennes est fréquentée par la grande majorité des enfants du pays, 250 environ. Les bâtiments de cette école, délabrés, réclamaient des réparations urgentes. Le conseil municipal, tout d'abord, refusa toute allocation à cet effet. A la suite de ce vote, sept conseillers sur vingt-sept se démirent. Le conseil municipal, débarrassé d'importuns contradicteurs, ne s'est pas arrêté en si beau chemin : l'allocation annuelle des Frères vient d'être rayée du budget de la commune. Le T. H. frère Philippe, supérieur général, ayant voulu retirer les Frères, quelques habitants l'ont prié d'attendre les résultats d'une souscription tout récemment commencée dans le pays.

**Agen.** — Mgr l'évêque, dans une lettre adressée à l'Assemblée nationale, et dans laquelle il déclare adhérer à la pétition de Rouen, au sujet de l'enseignement primaire, proteste ainsi contre les tendances du projet de loi : « Personne n'ignore que, depuis plus d'un demi-siècle, on a voulu chasser de l'école le Dieu des sciences, mais c'est la première fois qu'une organisation de l'enseignement nous impose comme obligatoire l'indifférence religieuse et par conséquent l'athéisme.

« C'est la première fois qu'on remplace d'une manière aussi radicale les droits du père de famille par l'intervention de l'Etat. Un gouvernement peut, sans doute, surveiller les écoles au point de vue de la morale et de la politique : en dehors de ce droit, il ne lui reste plus qu'un grand devoir, celui de seconder la volonté des pères de famille, choisissant librement ceux qui doivent être leurs suppléants, et rien que leurs suppléants, dans l'œuvre essentiellement paternelle de l'éducation des enfants.

« Détruire, comme on vous le demande, les principes sur lesquels reposent la société religieuse et la société domestique, n'est-ce pas porter un coup mortel à la société civile ? Il vous appartient, messieurs les députés, de conjurer ce triple danger et de proclamer hautement, dans une loi sur l'instruction primaire, les droits de Dieu et ceux des pères de famille; vous affermirez ainsi les deux colonnes qui soutiennent l'édifice social, et vous préparerez à la France une génération d'enfants qui seront sa joie, son honneur et sa gloire : *Qui honorat patrem jucundabitur in filiis.*

**Ajaccio.** — On annonce la nomination de M. l'abbé Gaffori, supérieur du grand séminaire, au siége épiscopal de l'île de Corse.

**Alger.** — Mgr Lavigerie a adressé aux membres de la commission de la loi sur l'enseignement primaire, une lettre dans laquelle il démontre la nécessité de confier, en Algérie, aux pères de famille, le choix des instituteurs. S'en rapportant, pour les objections fondamentales que soulève la loi, aux observations de ses collègues de l'épiscopat de France, Mgr Lavigerie la combat en outre, au point de vue pratique, par des arguments tirés de la constitution spéciale de l'Algérie. En cette matière il invoque l'autorité du gouverneur vice-amiral de Gueydon qui, dans une remarquable circulaire, concluait récemment en faveur de la liberté des pères de familles et contre toute ingérence de l'Etat en matière d'enseignement.

**Avignon.** — Dans une lettre écrite à M. Roselly de Lorgues, pour le remercier de sa belle *Vie de Christophe Colomb*, dont plusieurs évêques ont l'intention de demander la canonisation, Mgr l'archevêque, qui s'associe à cette intention, dit entre autre choses : « C'est le soufle chrétien qui a donné des ailes au génie de Colomb, qui l'a poussé à ses merveilleuses décou-

vertes, c'est le même souffle qui a guidé votre plume et vous a fait écrire votre livre qui est une découverte aussi. Vous êtes descendu dans cette âme ou plutôt vous vous êtes élevé jusqu'à elle, et le premier vous avez su y voir ce que les historiens vos prédécesseurs avaient ignoré : que la supériorité de Colomb, que le secret de sa grandeur, c'est sa foi. Le premier vous avez montré que c'est parce qu'il fut religieux plus encore que son temps, parce qu'il fut un chrétien enthousiaste qu'il devint navigateur sublime, qu'il fut un grand homme parce qu'il était un saint. »

**Bourges.** — Le dimanche, 21 janvier, a eu lieu, à Bourges, la réunion générale de la Société de secours mutuels de Saint-François Xavier. C'était comme une résurrection, car il n'y avait pas eu de réunion depuis la guerre. Mgr des Billiers présidait, ayant à ses côtés M. Dechanet, président de la Société, M. le comte de Maistre, des jésuites, des ecclésiastiques et plusieurs des personnes les plus distingnés de la ville. On a entendu avec le plus grand intérêt un rapport de M. de Berville et vivement applaudi un discours de Mgr des Billiers qui a fait entendre aux ouvriers chrétiens qui l'écoutaient des paroles dignes d'eux : « Votre société, a-t-il dit entre autres choses, a le grand avantage de vous grouper pour vous encourager mutuellement à demeurer honnêtes et vertueux, de vous prémunir et de vous fortifier contre toutes les tentatives qui se font plus particulièrement auprès de la classe ouvrière, pour la corrompre et l'entraîner dans les voies les plus dangereuses pour elle-même et pour la société. Une propagande active et parfaitement organisée essaie, par tous les moyens, de répandre et d'accréditer les plus funestes doctrines; et comme ces doctrines flattent les passions les plus vives du cœur humain : l'orgueil, la cupidité, l'amour de l'indépendance, il arrive qu'un trop grand nombre se laisse malheureusement abuser et séduire. Je n'ai ni l'intention ni le temps d'examiner en détail et de discuter ici toutes les rêveries qui ont cours aujourd'hui, et qui font fermenter tant d'imaginations malades ou aveugles. Vous les connaissez sûrement aussi bien que moi, soit par des journaux et des pamphlets qu'on jette avec profusion entre toutes les mains, soit par des conversations tenues devant vous, et dans lesquelles on aurait cherché peut-être, à vous endoctriner vous-mêmes, pour vous faire accepter ce qu'on appelle les idées nouvelles. Vous savez qu'il ne s'agit pas moins que de tout changer et de tout détruire : la religion, la famille, la propriété, l'hérédité, l'autorité, les lois, les institutions sociales. On veut une égalité absolue, le partage entre tous de la fortune publique, une liberté sans limites, non pour le bien, mais pour le mal. On veut, en un mot, et on le proclame hautement, faire table rase de tout ce qui existe. Mais votre bon sens, mes amis, a fait justice de toutes ces utopies. »

**Digne.** — Nous apprenons que Mgr l'évêque de Digne a été l'un des premiers à adhérer à la pétition de Son Em. le cardinal de Bonnechose.

**Limoges.** — M. l'abbé Dissandes de Bogenet, vicaire capitulaire, le siége vacant, vient d'envoyer au clergé du diocèse un mandement prescrivant des prières à l'occasion du sacre de Mgr Duquesnay, et rendant hommage à l'administration de Mgr Fruchaud, transféré sur le siége de Tours.

**Meaux.** — Les officiers-élèves de l'Ecole d'application d'artillerie et du génie ont fait célébrer dans l'église paroissiale de Fontainebleau un service funèbre en mémoire de quatre de leurs camarades tués à l'ennemi. L'église, tendue de noir, avait peine à contenir la nombreuse assistance qui avait répondu à l'appel des officiers-

élèves. On y remarquait, outre l'état-major et le personel de l'école, le maire, le conseil municipal, les autorités civiles de Fontainebleau, les corps d'officiers en garnison à Fontainebleau, et beaucoup venus du dehors. Pendant le service, la musique du 44e, récemment réorganisée, exécutait des symphonies funèbres.

**Nîmes.** — Les fidèles de Nîmes font hommage au Saint-Père d'un riche trône pontifical, qui est en ce moment exposé dans la grande salle du Conseil, à l'hôpital général.

**Poitiers.** — Mgr Pie a écrit au président du Comité catholique une lettre par laquelle il manifeste le vif intérêt et la pleine adhésion qu'il donne aux efforts du Comité.

**Saint-Denis.** (Réunion.) — On annonce qu'il vient d'être pourvu à la vacance du siége épiscopal de la Réunion. Ce serait sur l'un des deux évêques de Pondichéry que le choix du gouvernement se serait arrêté. On sait qu'il y a à Pondichéry deux évêques catholiques, l'un pour les Européens, l'autre pour les indigènes.

**Vannes.** — Mgr l'évêque écrit à la date du 21 janvier, au Comité catholique : « Avant de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, j'ai voulu que votre pétition à l'Assemblée nationale fût répandue dans mon diocèse. Elle y a trouvé le meilleur accueil. Ainsi se confirme ma déclaration à Son Em. Mgr le cardinal archevêque de Rouen. Il faut espérer, messieurs, que nos vœux seront exaucés. Quoi qu'il arrive, votre démarche collective portera ses fruits. Permettez-moi, messieurs, de joindre mon humble suffrage à toutes les félicitations que vous avez reçues, et veuillez agréer l'expression de mon respectueux dévouement.

— M. l'abbé Jégat, aumônier des mobiles du Morbihan, vient d'être promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

## BELGIQUE

La Belgique catholique vient de perdre l'un de ses prêtres les plus dévoués et de ses écrivains les plus distingués dans la personne de Mgr Laforet, recteur magnifique de l'Université de Louvain. L'université perd en lui l'une de ses gloires les plus éclatantes et les plus pures. Mais de tels hommes ne meurent pas tout entiers : Mgr Laforet laisse des disciples qui ont su profiter de ses leçons, et des œuvres qui continueront longtemps le bien que l'auteur faisait pendant sa vie. Mgr Laforet avait succédé à Mgr de Ram, premier recteur de l'Université nouvelle de Louvain ; il est mort le 26 janvier.

## GRANDE-BRETAGNE

Un grand *meeting* catholique, tenu dans la cathédrale de Galway, en Irlande, et présidé par l'évêque du diocèse, Mgr M'Evilly, le 31 décembre dernier, a voté les résolutions suivantes :

1. Toute tentative pour imposer au peuple de ce pays, malgré ses convictions intimes et presque universelles, un système d'éducation sans Dieu (*goldless*), qui aboutirait certainement à la perte totale de la foi et

au renversement des principes de la morale et de l'ordre social, serait regardée par nous comme un plan de persécution plus intolérable, eu égard aux maux irréparables et permanents qui en proviendraient, que celle à laquelle nos pères ont été en butte pour leur religion.

2. Nous, peuple catholique de Galway, en présence de l'institution faite par le gouvernement d'écoles modèles et de colléges de la reine dans notre ville, nous ne pouvons considérer ces établissements comme des séminaires de science où nos enfants puissent recueillir les fruits d'une éducation en accord avec les prescriptions indispensables de notre religion ; et, par conséquent, tant qu'ils seront constitués comme ils le sont, nous ne pourrons les considérer que comme des monuments d'impiété et d'injustice.

3. Nous invitons nos représentants actuels au Parlement à combattre tout gouvernement qui tenterait de nous imposer un système d'éducation sans Dieu, ou qui refuserait de redresser nos justes griefs en ce qui concerne l'éducation primaire, moyenne et universitaire (supérieure), et nous nous engageons nous-mêmes, pour toutes les élections à venir, à voter contre la nomination de tout député qui ne maintiendra pas le principe de l'éducation dénominationale pour notre peuple catholique.

4. Une copie de ces résolutions sera remise au premier ministre, afin qu'il puisse soumettre à ses collègues nos justes demandes sur ce sujet si important de l'éducation.

Le 10 janvier, un autre *meeting* aussi considérable s'est tenu à Wexford, dans l'église de l'Immaculée-Conception, sous la présidence de Mgr Furlong, évêque de Ferns, et a pris des résolutions analogues, en déclarant « que c'était attenter à la liberté religieuse que d'imposer au peuple irlandais un système d'éducation dangereux pour sa foi et opposé à ses convictions religieuses. »

Le 17 janvier, autre grand *meeting* tenu dans la cathédrale catholique de Dublin, sous la présidence du cardinal Cullen, et dans lequel sont votées des résolutions analogues ; nous reviendrons sur ce meeting.

## SUISSE

Une touchante cérémonie vient d'avoir lieu au cimetière de Montoie, près de Lausanne. Il s'agissait de l'inauguration d'un monument funéraire élevé à la mémoire des malheureux combattants de l'armée de l'Est. Ce monument, témoignage parlant des sympathies de la Suisse française pour des voisins trahis par le sort des armes, se compose d'une simple pyramide de granit, posée sur quatre boulets de canon, et ornée d'une croix en relief. M. le curé de Lausanne, ayant béni le monument, a prononcé une touchante allocution dont nous citons le passage suivant :

« Qu'il est triste de mourir sur la terre étrangère! Cela est vrai quand les espérances de l'homme n'ont d'autre horizon que celui des intérêts passagers. Mais le christianisme porte d'autres ascensions dans le cœur. Il sait que la souffrance, l'épreuve et le sacrifice sont souvent comme une retrempe des caractères et une élévation des âmes. Il sait que le dévouement pour la patrie est grand devant Dieu. Il sait enfin que par de là la patrie terrestre, il y a la patrie céleste et que le dévouement pour celle-ci ne sera pas sans récompense dans celle-là. Ainsi leur espérance a été pleine d'immortalité. Et voilà que la religion et la charité, qui les avaient entourés aux derniers moments, veillent encore sur leur dépouille mortelle. Elle est là, cette dépouille, sous la garde de l'hospitalité. La croix qui est sur le drapeau de la patrie, signe de dévouement, d'amour et d'honneur, cette croix est là aussi, sur le monument; elle y est comme un témoignage de la grande miséricorde qui a sauvé le monde, mais aussi comme une garantie de l'espérance qui ne doit point être déçue. Elle est là, redisant la parole de celui qui y fut suspendu, et qui a pu dire en face de la mort : « Je suis «la résurrection et la vie. » Et l'Église, par ses prières, lui donne une sorte de consécration. »

## MISSIONS

Une nouvelle église catholique va s'élever à Hong-Kong. La première pierre a été solennement posée, en présence de M. Ball, juge supérieur de la colonie, du consul portugais M. Remedios, du consul français, de beaucoup de prêtres français, italiens, espagnols, et d'un grand concours de peuple.

— Mgr Desflèches, vicaire apostolique du Su-Tchuen oriental, qui était venu en Europe pour le Concile, vient de s'embarquer à Marseille pour retourner dans sa mission.

---

## BREF DOCTRINAL SUR L'INFAILLIBILITÉ

La Suisse est l'un des pays où s'est le plus vivement propagée l'agitation contre le concile du Vatican. Dans le diocèse de Bâle, sous prétexte de défendre l'ancienne doctrine de l'Église, quelques ecclésiastiques protestèrent contre les définitions dogmatiques du Concile, et, dans le canton d'Argovie, défense fut faite aux prêtres de les enseigner. Du reste, il était clair qu'il y avait un plan arrêté de molester et d'étouffer, s'il était possible, l'Église catholique. Afin de le déjouer, les évêques de la Suisse présentèrent collectivement au gouvernement un *Mémoire sur les conditions de l'Eglise catholique et sur le droit public en Suisse*, et publièrent une instruction pastorale dans laquelle ils résolvent magistralement ces trois

questions : 1° La suprême et infaillible autorité enseignante dans l'Église a-t-elle prononcé une décision doctrinale dans le concile du Vatican? 2° Qu'est-ce que nous enseigne le concile du Vatican sur l'autorité infaillible du magistère du Souverain-Pontife? 3° Qu'est-ce qu'il n'enseigne pas, et quelles sont les calomnies et les interprétations malveillantes qu'on répand de tous côtés pour tromper les esprits? Cette instruction pastorale est certainement l'un des plus doctes commentaires qu'on puisse faire du chapitre IV de la Constitution *Pastor æternus* (1).

Les vénérables prélats ont reçu du Saint-Siége un témoignage des plus précieux à ce sujet : c'est un bref dogmatique de Pie IX, qui date déjà du mois de novembre dernier, mais qui n'a été livré que ces jours-ci à la publicité; nous le reproduisons :

*A nos vénérables frères les évêques de la Suisse.*

PIE IX PAPE.

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Alors qu'une guerre à outrance se livre à l'Église, il nous a été très-agréable, vénérables Frères, que vous ayez entrepris de combattre surtout les ruses et les attentats de ces hommes qui, usurpant le nom de vieux catholiques et prenant prétexte des définitions du Concile œcuménique du Vatican, s'efforcent, par de nouvelles scissions, de déchirer la robe sans couture du Christ, de séparer les fidèles de l'unité et d'exciter de plus en plus contre l'Église les pouvoirs civils qui lui sont hostiles. Pour éloigner le succès de cette œuvre criminelle et la perte des faibles, rien ne pouvait être plus à propos et plus digne d'éloges que cette *Instruction pastorale,* par laquelle, en faisant briller à tous les regards l'éclat de la vérité, vous vous êtes efforcés de confirmer ce qui était faible, de consolider ce qui tombait en ruines, de remettre dans le droit chemin ce qui s'en écartait.

Quiconque, en effet, réfléchira avec vous sur ce point, devra nécessairement reconnaître que l'Église, pendant dix-neuf siècles, au milieu de tant de révolutions, de tant de piéges tendus par l'hérésie, de tant d'attaques de la part de ses ennemis, au milieu de toutes les faiblesses, de toutes les divagations et de toutes les oppositions de l'esprit humain, n'aurait jamais pu conserver l'unité et l'intégrité de la foi, si son divin Auteur n'avait protégé les pasteurs unis à leur Chef, contre toute espèce de danger d'erreur dans l'enseignement. Il comprendra sans plus de peine que cette prérogative divine du corps enseignant a dû être conférée d'une manière spéciale au Chef suprême, soit au centre de l'unité surtout que la famille chrétienne s'étant étendue au loin, il devenait

(1) La presse religieuse a reproduit ce document dans les derniers mois de 1871 : on le trouvera parmi les *Documents* de la grande *Histoire du Concile* que M. Chantrel prépare en ce moment.

alors fort difficile de réunir en un même lieu, ou de consulter séparément les autres pasteurs séparés par d'énormes distances, tandis que les erreurs surgissant chaque jour exigeaient absolument un juge toujours vivant et vigilant, et un maître capable de les extirper radicalement dès leur première apparition.

Qu'il a dû en être ainsi, la raison le dit; que, de fait, il en a été ainsi, c'est ce qu'enseignent les saintes Écritures, c'est ce qu'enseigne l'histoire. Elle nous montre les successeurs de Pierre toujours en lutte contre l'erreur et la foudroyant, méprisant les flatteries et les menaces, les tourments et la mort. C'est ce qu'enseigne la doctrine perpétuelle des Pères et des conciles, qui a toujours affirmé que la foi de la Chaire romaine est pure de toute erreur; c'est ce qu'enseigne enfin la pratique constante de toutes les Églises, qui, dans les périls enfantés par les hérésies et dans les questions douteuses, ont toujours recouru au Siége de Pierre, et se sont, avec la déférence la plus spontanée, soumises à son jugement, sachant bien qu'en vertu d'une faveur toute divine, il ne pouvait être sujet à aucune erreur.

Cette connexion entre l'ordre des faits et la conviction universelle et constante prouve surabondamment à tout observateur impartial des choses, que le concile du Vatican n'a rien conféré de nouveau au Souverain-Pontife; que son infaillibilité n'est point un dogme inconnu dans l'histoire, ni étranger à cette tradition ininterrompue de l'Église qui s'étend jusqu'à nous; mais que la définition rendue sur ce point est une simple explication d'un dogme très-ancien, qui, universellement cru jusqu'à ce jour et conservé avec soin, vient enfin d'être proposé aux fidèles comme article de foi.

Ce dogme, laissant ainsi les choses dans leur état primitif et restreint dans les limites de la doctrine sur la foi et les mœurs, ne change rien aux rapports du Chef de l'Église avec le corps enseignant des pasteurs. De même, il ne change absolument rien aux rapports de l'Église avec le pouvoir politique, d'où il ressort en même temps la mauvaise foi et l'absurdité des fourbes qui cherchent à faire croire qu'un très-grave préjudice a été causé par là aux droits de l'autorité civile.

Nous vous félicitons donc, vénérables Frères, de ce que vous avez exposé ces choses à votre peuple avec tant d'à-propos, de manière à les mettre à la portée de toutes les intelligences; de ce que, devenus pour l'Église un mur d'airain et une colonne de fer, vous n'avez pas tremblé devant la face des puissants; mais vous les avez courageusement avertis que le devoir des laïques est d'apprendre et non de s'immiscer dans l'enseignement de l'Église, bien moins encore de s'imposer à la conscience des fidèles.

Nous félicitons aussi votre clergé de ce que, dans ces conjonctures difficiles, il s'est montré par sa foi et par sa fermeté à la hauteur des besoins du temps. Nous félicitons votre peuple de ce que, digne de ses pasteurs, il a non-seulement déjoué les artifices des ennemis de l'Eglise, mais les a encore rejetés avec indignation.

Cependant, comme l'attaque est acharnée et que l'ennemi s'efforce par toute sorte de machinations d'amener la ruine de notre très-sainte religion, il faut continuer la lutte avec vigueur et résister par tous les moyens légaux à la ruse et à l'audace de l'impiété.

Sur ce point, nous avons la confiance que vous trouverez des auxiliaires dans les nouveaux journaux catholiques. Nous apprenons que quelques hommes d'élite (et vous n'avez pas désavoué leur projet), se proposent de combattre la licence de la presse, et de venger les droits de l'Eglise indignement foulés aux pieds.

Nous souhaitons du fond de notre cœur à cette entreprise éminemment religieuse, non-seulement l'assistance divine, mais encore l'efficacité et des fruits abondants. Nous avons lieu de nous y attendre, puisque votre zèle et votre constance, la foi et la piété du clergé et du peuple qui vous est confié, apporteront un généreux concours aux travaux des nouveaux champions du droit et de la vérité (1).

En attendant, vénérables frères, nous vous donnons, à vous, à tout le clergé et au peuple qui vous est confié, avec une profonde affection, comme présage des dons de Dieu et comme témoignage de notre bienveillance particulière, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 27 novembre de l'année 1871, la vingt-sixième de notre pontificat.

PIE IX, Pape.

— La piété des fidèles répond, en Suisse, au zèle des évêques et aux encouragements de Pie IX. On sait que le nombre des communions faites au célèbre pèlerinage de Notre-Dame des Ermites, dans le courant de l'année 1871, s'est élevé au chiffre de 210,000. Il a même surpassé celui de l'année millénaire. Nous sommes persuadés qu'aucun pèlerin n'aura quitté le sanctuaire sans avoir prié pour Pie IX et la sainte Église.

---

## PROGRÈS DU CATHOLICISME EN ANGLETERRE.

Une correspondance adressée à l'*Univers* donne les plus intéressants détails sur les progrès du catholicisme en Angleterre pendant l'année 1871 : ces détails confirment les quelques lignes consacrées à ce sujet dans le deuxième numéro des *Annales catholiques* (page 43).

J'ai sous les yeux tout fraîchement imprimé le rapport annuel sur la statistique du clergé et des établissements catholiques dans

(1) Ne nous sera-t-il pas permis de prendre une part à ces encouragements que Pie IX donne à la presse catholique? Nous aussi, nous voulons « venger les droits de l'Église indignement foulés aux pieds, » nous voulons être « les champions du droit et de la vérité, » et nous avons la confiance, déjà justifiée par les faits, de trouver dans le clergé et dans les familles chrétiennes « le généreux concours » dont parle ici le Souverain Pontife (Note de la Rédaction).

la Grande-Bretagne, et j'y constate comme d'habitude un progrès sensible sur l'année précédente. Ainsi le nombre des ecclésiastiques pour l'Angleterre et le pays de Galles, qui l'année dernière à pareille époque était de 1551, s'élève aujourd'hui à 1599. De même pour l'Ecosse, il s'est accru de 207 à 225, donnant ainsi pour la Grande-Bretagne un accroissement total de 66 prêtres. Les églises et chapelles publiques, qui étaient au nombre de 1169, ont atteint celui de 1227, offrant une augmentation de 58. Il est à remarquer que cette augmentation ne porte que sur l'Angleterre et le pays de Galles, attendu que le chiffre pour l'Ecosse est resté le même.

Il est bien entendu que dans ce nombre ne sont pas comprises toutes les chapelles particulières.

Les progrès des maisons religieuses sont également sensibles. Les communautés d'hommes, dont le nombre s'élevait en décembre 1870 à 59, dont 55 pour l'Angleterre et le pays de Galles et 4 pour l'Ecosse, sont aujourd'hui portées à 72, dont le neuvième figure à l'avoir de l'Ecosse, doublant ainsi le chiffre des maisons que possédait l'année dernière ce pays dont les habitants sont pour le moins aussi hostiles à l'anglicanisme qu'au catholicisme.

L'accroissement des couvents de religieuses n'a pas eu lieu dans des proportions aussi considérables, et néanmoins les progrès sont sensibles. En décembre dernier, leur nombre total était de 236; il est aujourd'hui de 252. L'Angleterre, qui en possédait alors 218, les a vu s'accroître de 14, et l'Ecosse en compte aujourd'hui 20, au lieu de 18.

J'ajouterai que tous les diocèses de l'Angleterre et les districts apostoliques de l'Ecosse possèdent des couvents de religieuses, tandis que les communautés d'hommes n'ont pas encore pénétré dans les diocèses de Northampton et de Plymouth, ni dans le district du nord de l'Ecosse. Ici encore je dois signaler une amélioration. Le diocèse d'Hexham et de Newcastle, qui, l'année dernière, était au niveau de ceux que je viens de citer, compte aujourd'hui une communauté d'hommes.

Si je prends maintenant les progrès selon l'ordre des diocèses, je trouve dans l'archidiocèse de *Westminster* une augmentation de 10 ecclésiastiques, de 4 églises ou chapelles, de 3 ordres religieux et de 5 couvents de femmes. Le nombre des enfants présents dans les écoles le jour de l'inspection diocésaine était, cette année, de 15,124; mais la moyenne n'est en réalité que de 14,679. Or, l'année dernière, ces chiffres étaient respectivement de 14,839 et de 13,751. Mais, pour mieux juger des progrès réels, il faut se reporter à dix

années en arrière, c'est-à-dire en 1860-61, où les chiffres n'étaient que de 9,981 et 10,521.

Le diocèse de *Beverley* ne compte que deux ecclésiastiques en plus; mais, en revanche, il a vu s'élever huit nouvelles églises ou chapelles publiques. Ses écoles pour les pauvres se sont accrues de huit, mais celles qui sont dirigées par des religieux sont descendues de vingt-six à vingt-trois.

Le diocèse de *Birmimgham* n'a pas subi grand changement. Il ne compte qu'une église en plus. Il en est de même de celui de *Clifton*, qui, avec une chapelle additionnelle, enregistre deux ecclésiastiques en plus. Dans le diocèse *d'Hexham et Newcastle*, outre le monastère d'hommes dont j'ai parlé plus haut, il faut compter un nouveau couvent de femmes, trois églises et leurs desservants. Celui de *Liverpool* s'est accru de quatre églisès publiques, de trois chapelles particulières et de deux couvents de femmes. On y compte quarante-six écoles dirigées par des religieux, dont quatre pour garçons seulement, dix mixtes et trente-deux pour les filles.

Le diocèse de *Menevia et Newport* a fait proportionnellement les plus grands progrès : son clergé s'est augmenté de quatre membres, et il a cinq églises de plus. En même temps les religieuses de Notre-Dame-de-la-Charité et de Sainte-Anne qui occupaient une seule maison à Bartestree, près Hereford, ont fondé, dans le courant de l'année, quatre succursales à Bullingham, Swansea, Newport et Cardiff. Le diocèse de *Northampton* compte deux ecclésiastiques en plus, une église supplémentaire et un nouveau couvent, qui n'est autre qu'une succursale établie à Cossey par les sœurs de Saint-Paul. Dans les diocèses de *Nottingham* et de *Plymouth*, il n'y a aucun changement.

Dans le diocèse de *Salford*, qui comprend le collége de Stonghurst, le nombre des ecclésiastiques s'est accru de 8, et l'on compte deux nouvelles églises. Le chiffre des ecclésiastiques dans celui de *Shrewsbury* s'est accru de 16, principalement porté sur le clergé régulier. Enfin, dans le diocèse de *Southwark*, il y a eu une augmentation considérable dans les églises et chapelles. Sans parler de la consécration au siége après neuf mois de vacances de Mgr James Danell, le clergé compte 190 membres au lieu de 180. Mais les églises et chapelles publiques se sont élevées de 97 à 127, par suite des besoins toujours croissants qui ont forcé d'ouvrir au public bon nombre de chapelles déjà existantes, mais appartenant soit à des communautés, soit à des particuliers ; aussi le nombre de ces dernières est-il descendu de 62 à 43.

En Ecosse, le stationnement dans le chiffre des églises s'explique

par le fait que pour deux qui ont été ouvertes dans le Western district (district occidental), deux ont été fermées dans l'Eastern district (district oriental). Quant à l'augmentation des ecclésiastiques, elle se répartit ainsi : 5 pour le district de l'est; 10 pour celui de l'ouest, et 3 pour celui du nord. Le district de l'est, qui n'avait eu jusqu'à présent que des rédemptoristes à Perth, possède maintenant des révérends pères Jésuites et des oblats de Marie Immaculée. Celui de l'ouest a vu également la Société de Jésus s'implanter à Glascow. Enfin le district du nord a vu les sœurs de la Miséricorde se fixer sur deux points de ce pays montagneux.

Nous comptons parmi les membres du conseil privé six catholiques : le vicomte Castleross, lord Howard de Glossop, lord Robert Montagu, sir Colman, MM. O'Loghlen Bart, Richard More O'Ferrall et William Monsell.

Enfin les catholiques ont gagné un siége à la chambre des communes, ce qui porte leur nombre à 38. En remplacement de Matthew Corbully, qui ne figure plus sur les listes parlementaires, sir Dominique Corrigan, baronnet, a été élu pour Dublin, et l'honorable P. J. Smyth pour le comté de Westmeath.

Tels sont succinctement les changements qui se sont produits pendant l'année dans la position des catholiques en Angleterre. On peut en conclure que nous n'avons pas à nous plaindre, et si cette marche lente, mais sûre, continue dans une progression semblable, nous n'aurons, dans quelques années, qu'à enregistrer des succès de plus en plus nombreux.

A. LACORDAIRE.

---

## MONSEIGNEUR BUQUET (1)

Né à Paris le 21 novembre 1796, dans une des rues qui avoisinent Saint-Sulpice, Louis-Charles Buquet fut baptisé dans cette pieuse église. Il eut encore le bonheur d'y faire sa première communion et d'y recevoir le sacrement de confirmation. Lorsque l'âge et les fatigues le forcèrent à se démettre des fonctions de vicaire général qu'il avait exercées sous quatre archevêques, c'est à côté de Saint-Sulpice qu'il chercha une modeste retraite; c'est enfin dans cette église que sur sa dépouille mortelle les prières émues de l'amitié se sont mêlées aux bénédictions suprêmes de la religion. Ce fait, très-rare dans une ville cosmopolite comme Paris, méritait de ne point passer inaperçu.

(1) Nous abrégeons et reproduisons en partie la notice nécrologique consacrée au vénérable prélat par M. l'abbé Lamazou, dans la *Semaine religieuse de Paris*.

Malgré les ravages de l'incrédulité dans la société française au dix-huitième siècle, à travers les odieuses saturnales qui en furent la conséquence et le châtiment, la famille du jeune Buquet avait conservé des convictions chrétiennes; elle lui donna une excellente éducation au point de vue intellectuel et religieux.

Elevé au collége Stanislas, sous la direction de trois prêtres aussi éminents par leur science que par leur vertu, l'abbé Liautard, l'abbé Froment et l'abbé Augé; animé, malgré sa nature calme et réservée, d'un saint enthousiasme pour ces vénérés maîtres, il résolut de marcher sur leurs traces en embrassant la carrière du sacerdoce et de l'enseignement. C'est après M. Augé que M. l'abbé Buquet prit, en 1838, la direction du collége Stanislas, où il remplissait déjà avec succès les fonctions de professeur.

La direction du collége Stanislas est la partie vraiment intéressante, vraiment caractéristique de la vie de Mgr Buquet; c'est là qu'il a prodigué les trésors de son cœur et déployé une admirable aptitude pour l'éducation de la jeunesse. Il avait compris de bonne heure que la société ne pouvait être régénérée et soutenue que par l'esprit chrétien. Il se consacra donc tout entier au collége Stanislas, où l'aristocratie et la haute bourgeoisie de France trouvaient pour leurs enfants les éléments d'une bonne éducation intellectuelle et morale.

Mais le précepteur chrétien était prêtre en même temps ; affligé des vides que la Révolution avait faits dans le sanctuaire, il s'appliqua avec le plus grand zèle à favoriser les vocations à l'état ecclésiastique et à exciter l'ardeur de ceux des élèves du collége qui se préparaient à cet état sublime. Au reste, il donnait ses soins, ses veilles, ses conseils à tous indistinctement. C'était moins un maître qu'un père qui traitait ses élèves avec une tendresse mêlée de respect, et ses élèves, disséminés dans toutes les carrières sociales, lui ont conservé jusqu'à ses derniers jours une filiale affection dont le grand avantage moral était de donner à ses conseils une autorité irrésistible.

Mgr Affre, de sainte et impérissable mémoire, venait de prendre en main le gouvernement de l'Église de Paris. Un de ses premiers actes fit entrer dans l'administration diocésaine le directeur du collége Stanislas. D'abord investi des fonctions délicates de promoteur, où il sut toujours se montrer bon sans cesser d'être juste, M. l'abbé Buquet ne tarda pas à posséder la confiance du clergé. Nommé ensuite vicaire général, il conserva la même simplicité dans ses habitudes, la même bonté dans ses rapports avec les prêtres et les fidèles.

La vie de Mgr Buquet se trouve désormais associée aux événements les plus considérables et les plus dramatiques de l'histoire religieuse de Paris. Pendant près de trente années, sous quatre prélats, dont trois ont péri de mort violente, il a administré ce grand diocèse, tantôt comme vicaire général, tantôt comme vicaire capitulaire pendant la vacance du siége. Dans les jours sereins, son dévouement se traduisait plus en actes qu'en paroles ; dans les jours mauvais, il prenait un caractère plus expansif et plus militant.

Mgr Affre avait une confiance illimitée dans ses conseils; il y recourait surtout dans ses luttes mémorables en faveur de la liberté religieuse et de la liberté d'enseignement. Lorsque la révolution de 1848 ébranla la France et fit de Paris un foyer incandescent d'agitations, d'aventures, d'utopies aussi périlleuses que grotesques, Mgr Buquet encouragea Mgr Affre à prendre une part active au mouvement religieux et social, pour essayer de lui donner une direction chrétienne.

Au moment où éclata la terrible insurrection de juin, d'accord avec quelques membres influents des conférences de Saint-Vincent de Paul, malgré l'avis contraire du général Cavaignac, Mgr Buquet applaudit à l'héroïque projet de pacification de Mgr Affre, qui a jeté tant d'éclat sur l'Église de Paris et restera, dans les annales du dix-neuvième siècle, comme un des plus glorieux monuments de la charité évangélique. Après la mort de Mgr Affre, Mgr Buquet fut investi par le chapitre métropolitain, en qualité de vicaire capitulaire, du gouvernement provisoire du diocèse.

Sous l'administration de Mgr Sibour, et de Mgr Morlot, le concours de Mgr Buquet ne fut pas moins précieux et dévoué.

Lorsque Mgr Darboy, qu'il avait admis dans le diocèse de Paris et dont il avait été pendant plusieurs années le supérieur hiérarchique, fut appelé à remplacer le cardinal Morlot, Mgr Buquet lui témoigna une sympathie et une déférence qui relevaient autant l'archevêque que le vicaire général. En 1863, sa vue s'affaiblissait, ses forces physiques n'étaient plus à la hauteur de son zèle. Pour honorer une longue vie consacrée avec tant de dignité et de simplicité au service de l'Eglise, le souverain Pontife éleva Mgr Buquet à l'épiscopat avec le titre d'évêque de Parium *in partibus;* et comme il n'emportait dans sa retraite que son modeste héritage de famille, dont les pauvres se partageaient depuis longtemps la plus large part, le gouvernement le nomma chanoine du premier ordre du chapitre de Saint-Denis.

Nos effrayants désastres l'affectèrent cruellement. Personne ne souffrait plus que lui des douleurs et des meurtrissures de la France.

Pendant le siége de Paris par les Prussiens, il avait supporté avec une inaltérable sérénité toutes les privations et toutes les épreuves. Pendant le règne de la Commune, malgré les plus vives instances, il resta encore à Paris. Mgr Darboy et ses vicaires généraux étaient jetés en prison. Le diocèse avait besoin d'un chef. Les prêtres qui n'avaient pas été arrêtés avaient des conseils à demander dans ces jours sinistres; il les accueillait à chaque instant avec une paternelle tendresse, oubliait les dangers qu'il courait pour ne se préoccuper que des dangers qu'ils couraient eux-mêmes, s'appliquait à raffermir les courages et à consoler les âmes. On ne peut attribuer qu'à une protection visible de la Providence l'oubli de la Commune vis-à-vis d'un prélat si digne de ses haines, et qui était le seul point visible de ralliement pour les membres épars d'un clergé dont l'extermination était un des articles de son infernal programme.

Mais tant de ruines et de déchirements devaient tôt ou tard avoir leur funeste contre-coup. Dès qu'il se sentit atteint d'un mal grave, Mgr Buquet fit appeler M. le curé de Saint-Sulpice, auquel il avait depuis longtemps voué une affection, une vénération si bien justifiée, et se prépara avec confiance à paraître devant Dieu.

On sait qu'il expira le mercredi matin, 17 janvier, objet d'édification pour ceux qui le virent dans ses derniers moments, et de regrets pour tous ceux qui l'ont connu. Il avait soixante-treize ans.

---

## VARIÉTÉS

A QUOI SERT LA CONFESSION. — Il est plus d'une fois arrivé à l'Église de rendre des services à ceux qui la persécutaient. En voici un nouvel exemple. Récemment, à Rome, un démagogue forcené, atteint d'une maladie mortelle, eut recours au ministère d'un père *del Gesù;* dans sa confession il s'accusa d'un projet d'assassinat contre Victor-Emmanuel; il devait lui-même concourir à l'exécution de ce crime.

Le père jésuite, lié par l'inviolable secret de la confession, n'aurait pas pu faire usage de ce redoutable aveu au profit des jours du roi d'Italie; mais, en présence du grave danger qui menaçait Victor-Emmanuel tel jour et à telle heure, il obligea le malade à faire, par devant témoins, la déclaration du projet d'assassinat; le sicaire italien y consentit : c'était la condition sans laquelle il n'eût pas reçu l'absolution.

Grâce aux indications précises arrachées au repentir de cet homme, Victor-Emmanuel a échappé au poignard. C'est ainsi que l'Église se venge de ses ennemis.

Est-il étonnant que les révolutionnaires détestent les Jésuites ? Avec ces gens-là on n'est jamais sûr de rien ni de personne : les voleurs restituent et les assassins font des aveux. N'est-ce pas désespérant pour l'*Internationale?* — (*Union* )

---

Ce que vaut le théâtre contemporain. — Voici comment s'exprimé à ce sujet M. Alexandre Dumas fils, qui sent le besoin de justifier sa *Visite de noces* et sa *Princesse Georges*, en dédiant au public cette dernière pièce :

« Cher public,

« Il y a vingt ans que nous avons fait connaissance, et nous n'avons « pas encore eu à nous plaindre sérieusement l'un de l'autre. Ce n'est « pas cependant que quelques esprits jaloux de cette bonne et longue « entente n'aient essayé de semer les mauvais propos et la discorde « entre nous, tout récemment encore, au sujet *d'une Visite de noces* et « de l'ouvrage ici présent. On t'a crié plus que jamais : *N'y vas pas;* « *c'est immoral.* Heureusement, toi et moi sommes habitués à ce mot-là « depuis que nous sommes en relations, et, cette fois comme les autres, « tu es venu voir de quoi il s'agissait; tu y es même retourné, et, « comme on insistait, tu as couru, avec tes amis, avec ta femme, « avec ton fils. Tu n'y a pas mené ta fille; *tu as eu raison. Il ne faut ja-* « *mais mener sa fille au théâtre, disons-le une fois pour toutes.* Ce n'est pas « seulement *l'œuvre qui est immorale, c'est le lieu.* Partout où l'on cons- « tate l'homme, il y a une nudité qu'il ne faut pas mettre devant tous « les regards, *et le théâtre ne vit,* plus il est élevé et loyal, *que de* « *cette constatation.* Nous avons à nous dire là, entre grandes personnes, « à qui la vie réelle en a déjà appris long, *nous avons à nous dire des* « *choses que les vierges ne doivent pas entendre.* Finissons-en donc avec « l'hypocrisie de ce mot : *C'est immoral*, qui ne saurait s'adresser à « nous, et sachons bien que, le théâtre étant la peinture ou la satire « des passions et des mœurs, *il ne peut jamais être qu'immoral*, les pas- « sions et les mœurs moyennes étant toujours immorales elles-mêmes. »

Nous n'ajouterons rien à un tel jugement signé d'un tel nom ; il nous suffira de le signaler aux directeurs de conscience, aux pères et aux mères de famille, à tous ceux qui ont charge d'âmes.

Si, de l'aveu de M. Alexandre Dumas fils, *le théâtre ne peut qu'être immoral ;*

Si l'on voit et si l'on dit, en ce mauvais *lieu*, des choses *que les vierges ne doivent ni regarder ni entendre ;*

Si enfin *il ne faut jamais y mener sa fille ;*

N'est-il pas évident que ce plaisir suspect est incompatible avec une vie pieuse et avec l'austérité de la morale chrétienne?...

La démonstration est péremptoire, et M. Alexandre Dumas fils nous la donne avec une compétence et une autorité qu'il serait difficile de rencontrer chez les théologiens et les moralistes les plus consommés.

---

# LIVRES ET REVUES (1)

*Œuvres de Mgr l'évêque de Poitiers*, tome VI, in-8 de 624 pages, 1871 ; Poitiers, chez Henri Oudin, et Paris, chez Victor Palmé.

Il suffit certainement d'annoncer un volume nouveau des Œuvres de Mgr Pie, pour le recommander à l'attention du clergé et de tous les esprits sérieux qui aiment l'éloquence et la solidité des études théologiques. Le volume qui vient de paraître contient les Œuvres de l'illustre prélat depuis le 29 novembre 1866 jusqu'au 16 octobre 1870, période de quatre ans qui offre, à tous égards, un intérêt exceptionnel. Nous n'essaierons pas d'analyser ces pages admirables; il nous suffira d'indiquer les principaux documents qui s'y trouvent, documents d'une actualité palpitante.

Nous y voyons :

Plusieurs lettres pastorales relatives aux agressions contre les États pontificaux postérieures à l'accomplissement final de l'usurpation sacrilége commise par le gouvernement piémontais :

L'éloge funèbre du général Auguste de la Rochejacquelein, — et la Notice lue à la Société des Antiquaires de l'Ouest, et ayant pour titre : « M. de Barante, sous-préfet à Bressuire, et les Mémoires de M^me^ de la Rochejacquelein ; »

Les remarquables Homélies prononcées à l'occasion des 17^e^, 18^e^, 19^e^ et 20^e^ anniversaire de la consécration de l'éminent évêque;

Les mandements, lettres et homélies concernant les grandes et belles solennités qui eurent lieu à Poitiers, à l'occasion du 15^e^ anniversaire centenaire de la mort de saint Hilaire et du 5^e^ concile provincial;

Les divers entretiens du prélat avec son clergé pendant les retraites des années 1867, 1868 et 1869, et dans lesquels le digne successeur de saint Hilaire touche aux questions les plus saisissantes de l'époque en mettant à jour toute sa pensée sur ces divers et importants sujets;

Plusieurs lettres et discours à l'occasion du concile œcuménique du Vatican, notamment la magnifique homélie prononcée à Rome, dans l'église Saint-André della Valle, et l'Allocution si touchante prononcée au retour du Concile, — (dans ces documents se trouvent aussi compris trois beaux discours prononcés par Mgr Pie, dans son pays natal, quelques jours avant son départ pour le Concile, et dans lesquels il évoque d'émouvants souvenirs de son enfance et de sa jeunesse);

Les Mandements des carêmes 1867, 1868, 1869 et 1870;

(1) Nous avons reçu, dans le courant du mois de janvier, un assez grand nombre de revues : le *Catholic World*, la *Civiltà cattolica*, la *Revue de Dublin*, la *Revue du Monde catholique*, la *Revue catholique* de Louvain, les *Études religieuses*, etc.; nous sommes obligés d'en renvoyer l'examen à notre prochain numéro. C'est aussi dans le prochain numéro que nous donnerons les éphémérides du mois de janvier.

Enfin divers discours ou lettres pastorales relatifs à :

La bénédiction des orgues de Montierneuf;

La dispense du samedi;

Le 18[e] centenaire de la mort de SS. Pierre et Paul;

Une quête en faveur de la population arabe décimée par la famine;

La clôture de Triduum des fêtes de la béatification du bienheureux Charles Spinola et ses compagnons, martyrs, de la Compagnie de Jésus;

Le 50[e] anniversaire de l'ordination sacerdotale du pape Pie IX;

Le 50[e] anniversaire de l'ordination sacerdotale du cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux;

Le 13[e] anniversaire séculaire de la réception d'un fragment insigne de la croix du Sauveur dans le monastère de Sainte-Croix de Poitiers, et la consécration de la nouvelle église de ce monastère;

La guerre contre la Prusse;

La fête de sainte Radegonde, patronne de Poitiers;

La nouvelle consécration de la ville et du diocèse de Poitiers au Sacré-Cœur de Jésus, à la suite de la neuvaine solennelle, faite à la cathédrale, à ce Cœur divin, à l'intention de l'Église et de la France.

Ce n'est là qu'une bien sèche nomenclature; telle qu'elle est, elle doit donner une juste idée de l'importance des matières traitées dans ce volume. Si l'on veut maintenant savoir à quel point la connaissance des temps et des esprits éclairait l'illustre évêque sur les événements de l'avenir, qu'on lise ces pages véritablement prophétiques sur le Concile (pages 433-436) :

La grande œuvre, l'œuvre principale du prochain Concile œcuménique, c'est celle qui opposera une barrière doctrinale à l'erreur dominante, par conséquent au mal dominant de ce siècle. Cette erreur, ce mal, c'est la rupture des peuples avec le christianisme, c'est la sécularisation de tout l'ordre social, en un mot, c'est le naturalisme politique...

Remarquez-le bien, ce qui est en litige, c'est l'essence même de la religion, c'est la divinité du christianisme et de Jésus-Christ lui-même. Dire que Jésus-Christ est le Dieu des individus et des familles, et n'est pas le Dieu des peuples et des sociétés, c'est dire qu'il n'est pas Dieu. Dire que le christianisme est la loi de l'homme individuel, et n'est pas la loi de l'homme collectif, c'est dire que le christianisme n'est pas divin. Dire que l'Église est le juge de la morale privée et domestique, et qu'elle n'a rien à voir à la morale publique et politique, c'est dire que l'Église n'est pas divine. Dire qu'il y a deux ordres de doctrine, deux ordres de morale, l'une qui relève de la religion, l'autre qui relève seulement de l'État, du prince ou du peuple, c'est enseigner le dualisme manichéen. Somme toute, le naturalisme politique n'est rien moins que l'apostasie, s'il n'est même l'athéisme.

... De quel côté se produira l'effort le plus énergique pour arrêter le Concile dans son œuvre?... Les libéraux seront nos adversaires autant et plus encore que les césariens... Le césarisme, c'est l'autorité humaine se déclarant la règle absolue de l'ordre social, et soustrayant tous ses actes au contrôle doctrinal ou moral de l'autorité religieuse. Le libéralisme, c'est la liberté humaine animée exactement de la même prétention, et réclamant pour la raison et l'esprit humain ce que de l'autre côté on réclame pour le pouvoir.

Dans le cas présent la thèse du césarisme et la thèse du libéralisme n'en font qu'une : s'opposer à toute délimitation ou de l'autorité ou de la liberté par la doctrine de l'Église... Divisées sur d'autres points, les personnes s'entendent et se rapprochent pour la défense d'un intérêt commun. Les contempteurs les plus hautains de l'établissement politique actuel (l'empire) négocient avec ses agents et ses ministres, ne font pas difficulté d'aller jusqu'au souverain, et ne négligent aucun des avantages qu'ils peuvent tirer de cette coalition. De leur côté, les hommes du pouvoir oublient des antipathies et des agressions dont ils pourraient se plaindre, s'aidant volontiers de ces opposants qui se font, pour le cas actuel, ses auxiliaires très-actifs et passablement complaisants... C'est ainsi que l'affinité des erreurs aboutit, de la façon la plus inattendue et pourtant la plus remarquable, à l'affinité des esprits et au rapprochement des personnes.

... Est-ce à dire que ces difficultés empêcheront (le Concile) d'accomplir ses œuvres? Non, assurément.

Ainsi s'exprimait Mgr Pie sur la situation actuelle, dans ses entretiens avec son clergé, réuni en synode diocésain du 8 au 14 juillet 1869, et voici comment, le même jour, il traçait d'avance le résumé de l'histoire même du Concile :

Vous avez tous lu, messieurs, ce petit livre d'or qu'on nomme : « Les Canons et Décrets du très-saint et œcuménique concile de Trente. » Et, tous aussi peut-être, vous avez sinon lu, ce qui est à peine possible, du moins entendu lire une fois dans votre vie, du haut de la chaire du réfectoire pendant une de vos années de séminaire, cette effrayante et volumineuse quoique très-incomplète compilation, qui se nomme l'*Histoire du concile de Trente*, non pas l'histoire scandaleuse de Fra Paolo, mais l'histoire très-estimable et très-autorisée de Pallavicini. Or, n'avez-vous pas été frappés, comme moi, du contraste énorme qui distingue et qui sépare ces deux choses : le texte des canons et décrets du concile de Trente, et l'histoire du concile de Trente ? Les chapitres du concile, c'est quelque chose de lumineux, de tranquille, de saint, je dirai d'adorable comme la parole même de Dieu.

Au contraire, l'histoire du Concile, c'est la mise en scène de toutes les misères et les infirmités de notre nature; c'est une succession d'intrigues, de cabales, de contradictions, de résistances : toutes les passions humaines y sont en jeu, tous les ressorts politiques s'y déploient, toutes

les humeurs des caractères s'y accusent. Heureusement, tandis que la partie remuante, la partie affairée et trop souvent passionnée du personnel conciliaire s'agite, se débat, remplit le monde entier de ses confidences indiscrètes, de ses appréciations dictées par l'esprit de parti, et semble occuper le tapis à elle seule; tandis qu'elle soulève les incidents et parfois les tempêtes, qu'elle fait naître et qu'elle perpétue les querelles de détail, les questions de forme et de règlement, qu'elle ramène à satiété la discussion de deux ou trois mots;... heureusement, dis-je, tandis que ces turbulents qui rallient à eux un nombre trop considérable d'esprits impressionnables, agitent la surface et les dehors du Concile, au dedans l'Esprit-Saint conduit lentement et paisiblement son œuvre; d'humbles travailleurs, acharnés à l'étude et à la rédaction des matières, élaborent dans le silence ces magnifiques décrets, ces canons si fermes et si précis, qui sortent du creuset de tant de discussions, comme l'or se dégage des scories. Et quand approche la clôture du Concile, ceux-là mêmes qui n'avaient envisagé et qui n'avaient traité les choses qu'au point de vue des inconvénients et des difficultés, émus tout à coup à la vue des résultats qui ne peuvent être attribués qu'à l'Esprit-Saint, sentent leurs doutes se dissiper, leur cœur s'attendrir, leurs yeux se dessiller et se remplir de larmes; les objections dont ils s'étaient faits les organes opiniâtres s'en vont en fumée; le doigt de Dieu a ramené tous les esprits à un même sentiment, tous les cœurs à un même vouloir : le *Visum est Spiritui Sancto et Nobis* est prononcé par un vote unanime. L'histoire du Concile ne sera plus que l'exposé d'accidents désormais insignifiants, et qu'on peut comparer aux sueurs, aux humeurs peccantes et aux superfluités d'un corps puissamment organisé. Ce qui reste, ce qui demeure, c'est l'âme de la chose, c'est le fait de l'assemblée, en un mot, c'est le texte du Concile. Heureux ceux qui, durant toute la durée de ces solennelles assises, ont su se tenir au cœur et au centre même des questions! Heureux ceux qui ne se sont point laissés emporter et distraire au souffle des passions et des diversions qui ne portaient que l'agitation et le trouble!

Ne peut-on pas se demander, en lisant cette magnifique page, si c'est bien du concile de Trente que parle Mgr Poitiers, ou si ce ce n'est point du concile du Vatican? Qu'on lise *Rome pendant le Concile*, de M. Veuillot, et qu'on relise cette page : ne croira-t-on pas que le rédacteur de l'*Univers* n'a fait que développer cette partie de l'entretien synodal du savant évêque? Mgr Pie parlait ainsi au mois de juillet 1869; aurait-il eu un seul mot à changer au mois de juillet 1870? Pour nous, il nous semble que l'illustre successeur de saint Hilaire a dit la pensée qui doit toujours rester présente à l'esprit de l'historien d'un concile œcuménique, et qui montre si bien la grandeur et la puissance de l'action divine à côté de la faiblesse et de la misère des agitations humaines.

J. CHANTREL.

---

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

58. — **Le livre de la fin du monde**, ou la bonne nouvelle, c'est-à-dire la nouvelle de la délivrance prochaine de l'Eglise par la fin du monde, par M. l'abbé Moëlo; Quimper, chez Ar. de Kerangal, 1871. — In-8° de 64 pages. — Livre qui plaira aux amateurs de calculs sur la fin du monde. D'après M. Moëlo, le monde finira en 2004 et il aura duré en tout 6000 ans. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il y là des calculs curieux, et, dans l'auteur, d'excellentes intentions; nous nous reconnaissons incompétents pour juger du reste.

59. — **La France sans Dieu**, par F. M.; Nancy, chez Sordeillet et fils, 1871. — In-24 de 34 pages. — Bon petit livre de propagande, dont ce mot : « Le mal appelle le malheur, » est la conclusion, et qui, par conséquent, démontre que la France ne recouvrera la prospérité qu'en renonçant au mal, aux péchés qui l'ont perdue.

60. — **La Estrella de las naciones** (l'Etoile des nations), méditations philosophico-sociales, par D. José Benet y Colon; Madrid, 1872, chez les principaux libraires. — In-4° de 286 pages. — L'auteur de ce livre trace à grands traits toute l'histoire de la race humaine depuis son origine dans l'Eden jusqu'à son état présent, dans une série de tableaux qu'il appelle des méditations, et montre que c'est la vraie religion qui est l'Etoile des nations. L'érudition et l'imagination se prêtent un mutuel secours, et il se trouve là des pages qui rappellent le *Discours* de Bossuet *sur l'histoire universelle*. On peut reprocher cependant des longueurs à l'auteur, qui paraît n'avoir pas encore affronté la publicité, et l'on voudrait lui voir effacer quelques lignes écrites sur Philippe II et sur l'Inquisition.

61. — **Le Sermon de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la montagne**, ou la voie du vrai bonheur dans l'Eglise catholique, par le R. P. Ramus, S. J.; Mende, 1871, chez Privat. — Nous dirons suffisamment ce qu'est ce livre, en reproduisant les lignes suivantes adressés à l'auteur par Mgr l'évêque de Mende : « Le *Sermon sur la montagne* met en relief la plus pure substance de la doctrine morale de l'Evangile, dans ce qu'elle a de plus sublime et de plus manifestement divin. Il ne pourra que la faire admirer et goûter de plus en plus. Aussi ne puis-je qu'applaudir à votre saint projet, tout en vous remerciant de l'hommage bien peu mérité que vous voulez bien me rendre, en me dédiant un livre qui est bien le fruit du disciple de saint Privat, puisque nous avions alors le bonheur de vous posséder à Mende, mais qui est bien votre œuvre et une œuvre qui vous fait honneur. »

62. — **Scènes de la vie sociale**, par Mme Dorothée de Boden; Paris, 1870, chez C. Dillet. — In-12 de 284 pages. — Mme de Boden n'est pas un écrivain novice; elle s'applique principalement à relever les âmes que les épreuves et les chagrins accablent, et c'est ce qu'elle fait dans les trois nouvelles qui composent ce volume, nouvelles où elle conduit dans l'intimité de cette vie des pauvres et des ouvriers, vie si dramatique parfois, trop peu connue des riches et digne d'être étudiée avec soin. Toutes ces pages inspirent l'horreur du vice et l'amour de la vertu; toutes ramènent la pensée à Dieu et montrent que la religion a un baume pour toutes les douleurs. Les *Scènes de la vie sociale* conviennent aux lecteurs de la classe dont elles s'occupent particulièrement.

63. — **A travers les ruines de Paris**; Paris, 1871, chez Adolphe Josse, éditeur, et à Nantes, chez Mazeau. — In-18 de 72 pages. — On oublie vite de nos jours et les impressions les plus violentes s'effacent en bien peu de temps : c'est un malheur, parce que les leçons données par les événements se trouvent ainsi perdues. La petite brochure dont nous venons d'écrire le titre, écrite par un témoin oculaire, sera bonne à lire comme remède à ce mal; elle montre quelles ont été les ruines de la guerre et de la Commune, elle remonte aux causes de nos malheurs, elle dévoile la gravité du mal dont nous souffrons. C'est une bonne lecture à faire, un bon petit livre à propager.

64. — **Neuilly sous la Commune**, épisodes intéressants recueillis par les professeurs de Sainte-Croix, témoins oculaires; Paris, 1871, chez

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*, sans préjudice des articles plus développés qui pourront être consacrés aux ouvrages les plus importants.

Adolphe Josse. — In-12 de 184 pages. — Le mot *intéressant*, qui se trouve dans le titre de ce volume, n'est pas un mot trompeur; au contraire. Nous n'avons rien lu de plus intéressant, en effet, et de plus émouvant parfois, que ces épisodes recueillis par les dévoués professeurs de Sainte-Croix : ce sont des tableaux vivants, des récits dramatiques, et c'est la peinture d'admirables vertus, de traits magnifiques de dévouement, de courage, avec ces ombres horribles des communards aux figures ignobles, à la conduite grossière et immonde, au langage plus immonde encore; et tout cela est de l'histoire, c'est de l'histoire d'hier, cela peut devenir l'histoire de demain! Le livre se vend au profit des pauvres de Neuilly : bonne œuvre ajoutée à un travail véritablement beau dans sa simplicité; nous recommandons les deux à la fois.

65. — **Une vocation d'artiste**, imité de l'anglais par Ernest Chevereau; Paris, 1867, chez C. Dillet. — In-12 de II-244 pages. — Récit plein d'entrain, scènes d'écoliers prises sur le vif, jeunes gens peints avec leurs défauts et leurs qualités, et le tout prouvant qu'avec du courage, de la volonté, de la persévérance, et surtout avec la foi en Dieu, on arrive à triompher de bien des obstacles, à vaincre bien des difficultés : telle est cette nouvelle, dont la lecture convient et plaira principalement aux écoliers et à ceux qui viennent de quitter les études du collége.

66. — **Entretiens théologiques sur les grandes questions du jour, Concile, Infaillibilité**, traité complet, par le R. P. Marie-Antoine, missionnaire capucin; à Toulouse, 1870, chez Edouard Privat. — In-12 de 430 p. — Ce livre, quoique publié pendant le Concile et avant la définition de l'infaillibilité pontificale, n'a rien perdu de son opportunité et de son utilité. En même temps qu'il atteste, selon l'expression d'une approbation, la grande facilité de l'auteur à traiter les questions les plus ardues de la théologie avec précision et clarté, il est très-propre à atteindre le but qu'il s'est proposé, savoir, d'éclairer les fidèles et de leur apprendre ce qu'ils doivent croire au sujet des questions si importantes qui ont été agitées dans ces derniers temps, et qui s'agitent encore. Le traité est sous forme d'entretiens entre un théologien et un simple fidèle. Il se divise en deux grandes parties : le Concile, l'Infaillibilité. Dans la première, l'auteur expose l'importance du Concile et sa mission, l'action des évêques et la conduite qu'ont à tenir les fidèles; dans la seconde, après avoir combattu le gallicanisme et montré ce qu'il faut entendre par l'ultramontanisme, il étudie la question de l'Infaillibilité au point de vue du bon sens, de l'opportunité et de l'histoire, et montre, dans un fort bel entretien, les rapports entre l'Infaillibilité et l'Immaculée-Conception. Le tout se termine par un Appendice très-intéressant, dans lequel on trouve de larges citations, quelques mots sur le P. Hyacinthe, des notions claires et précises sur la hiérarchie de l'Eglise, etc. L'ensemble offre un grand intérêt; les citations, les notes, les détails sont de nature à servir grandement à l'histoire du Concile, et l'on rencontre souvent des considérations très-élevées qui sortent du domaine de la théologie ordinaire. Nous le répétons, le livre du R. P. Marie-Antoine n'a rien perdu de son opportunité et de son utilité.

67. — **Mémoires du R. P. de Bengy** de la Compagnie de Jésus, aumônier de la huitième ambulance pendant la guerre de 1870-71, l'un des otages de la Commune, mis à mort le 26 mai 1871; à Paris, 1871, chez Adolphe Josse. — In-12 de VIII-180 pages. — Le R. P. de Bengy avait été aumônier militaire en Crimée; lorsque la guerre éclata entre la France et la Prusse, il offrit de nouveau ses services, et prodigua son dévouement dans les Ardennes et pendant le siége de Paris. C'est lui-même qui raconte simplement, mais avec un entrain tout militaire et tout chrétien, l'histoire de son ambulance, en n'oubliant que ses propres belles actions. Bon, doué de cette rondeur qui plaît au soldat, ne reculant devant aucun travail, devant aucun danger, tel fut le P. de Bengy, dont toute la vie avait été employée à faire le bien, et dont la conduite avait été si patriotique pendant la guerre. N'en était-ce pas assez pour le désigner aux coups de la Commune? Qu'on lise ce livre qu'on le fasse lire, rien ne saurait mieux montrer quelle fureur infernale poussait les prétendus régénérateurs de la France et libérateurs de l'humanité.

B. PH.

---

*Le Gérant* : PUTOIS-CRETTÉ.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

# ANNALES CATHOLIQUES

## NOS SEIGNEURS LES ÉVÊQUES ET LES ANNALES CATHOLIQUES

Dévoués avant tout à l'Église et au Saint-Siége, qui sont les gardiens invincibles de la vérité et de la liberté, et résolus de suivre toujours docilement, comme c'est notre devoir, les enseignements et les directions de nos premiers pasteurs, nous nous sommes permis d'adresser à NN. SS. les évêques les premières livraisons de nos *Annales catholiques,* en appelant sur elles leur bienveillante attention et en demandant leurs paternels avis.

Nous sommes heureux de le dire. Non-seulement notre pensée, notre plan, ont été compris, mais ils ont été approuvés, et nous avons reçu, avec des conseils que nous nous empresserons de suivre, des encouragements dont nous n'avons pas besoin de relever le prix et qui nous donnent les meilleures espérances pour le succès de notre œuvre. Que les vénérables prélats en soient mille fois remerciés! Leurs conseils, leurs encouragements, leurs bénédictions sont un gage d'avenir pour nos *Annales;* nous pouvons dire qu'ils en sont les plus solides fondements.

Nous voulions commencer aujourd'hui la reproduction de ces témoignages si précieux pour nous : obligés de la différer encore jusqu'à notre prochain numéro, nous tenons au moins à faire savoir à nos lecteurs qu'ils nous sont venus de Son Eminence le cardinal-archevêque de Rouen, de Son Em. le cardinal Cullen, archevêque de Dublin (Irlande); de Son Excellence Mgr l'archevêque de Reims; et de NN. SS. les évêques de Beauvais, de Meaux, d'Arras, de Nancy, d'Orléans, de Saint-Claude, de Laval, d'Evreux, de Saint-Brieuc, de Séez, de Blois, de Mende, de Saint-Dié, du Mans, de Nantes, de Santorin (Grèce), de Mgr de Ségur et d'ecclésiastiques qui ont tenu, en s'abonnant, à nous marquer leur approbation pour le but que nous poursuivons. Nos abonnés ont droit à ces communications. Nous l'avons déjà dit, notre œuvre, œuvre de foi et de dévouement, nous est commune avec eux; les rédacteurs des *Annales catholiques* sont ici, mais ce sont nos abonnés qui en sont les propagateurs! en multipliant ainsi le bien qu'elles peuvent produire, ils nous mettront bientôt en état, nous l'espérons, de leur donner les développements qu'elles comportent et que plusieurs nous ont déjà demandés.

## REVUE DE LA SEMAINE

Sommaire. — Souscription patriotique pour la libération du territoire national; appel des évêques. — La Société des intérêts catholiques. — Hypocrisie révolutionnaire en Italie; situation des nouveaux évêques. — Attentat commis en Espagne contre la sainteté du mariage chrétien.

Un seul cri s'élève aujourd'hui dans toute la France, un seul sentiment anime tous les cœurs : Délivrons le territoire national, ne reculons devant aucun sacrifice pour payer la rançon qui permettra à nos frères des départements encore occupés de voir enfin s'éloigner les derniers soldats de l'étranger! C'est un appel à l'union des efforts et au sacrifice qui se fait entendre, il sera entendu,

Et comme tout se sauve alors que tout s'immole,

selon le beau vers du poëte de Nîmes, le salut viendra de là.

Il s'agit, nos lecteurs le savent, d'une souscription patriotique, provoquée d'abord par le *Moniteur universel*, placée sous le patronage des femmes françaises, et bientôt acceptée avec enthousiasme dans toutes les parties du pays.

Nancy a pris l'avance, et là on a déjà souscrit plus d'un million.

Nous n'avons pas à nous occuper ici des moyens de souscription ou d'emprunt qui seraient les plus convenables pour atteindre le but; l'Assemblée nationale est saisie, les résolutions définitives ne peuvent tarder à être connues, et quelles qu'elles soient, nous sommes convaincus qu'on les adoptera avec ardeur et avec ensemble.

Mais ce que nous tenons à dire, ce que nous sommes heureux de dire, comme catholiques et comme Français, c'est que, dans cette œuvre de libération, comme naguère dans l'œuvre de la lutte, notre clergé, si patriotique et si dévoué, tient encore le premier rang. Nos évêques élèvent tous la voix en faveur de la souscription nationale, et ils s'inscrivent pour des sommes considérables, eu égard aux faibles ressources dont ils disposent. Nous voudrions pouvoir enrichir nos *Annales* de toutes ces belles Lettres épiscopales qui respirent un si ardent amour de la patrie, de cette patrie qui est la France, et qui, dans ses désastres, ne cesse pas d'être la fille chérie de l'Eglise et l'espoir de la religion.

Son Eminence le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen,

qui souscrit pour 5,000 francs, exhorte les ecclésiastiques et les fidèles à prêter un concours empressé aux comités chargés de recueillir les souscriptions : « Il dépend de nous, s'écrie-t-il, d'a-
« bréger les souffrances de nos compatriotes et de les rendre à la
« vie nationale. Comment donc hésiterions-nous à leur procurer,
« par nos sacrifices, le bonheur d'une prompte délivrance ? L'Eglise
« en tous les temps n'a-t-elle pas mis au rang des premières œu-
« vres de charité la rédemption des captifs? Et qui ne verra des
« captifs dans nos frères courbés sous l'occupation germanique?
« Qui pourra dire les angoisses de leur cœur français. De l'or, beau-
« coup d'or, et nous ferons cesser pour eux cette situation si dou-
« loureuse. »

Mgr l'archevêque de Paris a la confiance que « le clergé qui, à
« toutes les époques de notre histoire, s'est montré animé des sen-
« timents les plus patriotiques et qui, dans nos derniers malheurs,
« en a donné des preuves éclatantes, ne saurait demeurer indiffé-
« rent à une si noble entreprise; » aussi ne vient-il pas « faire
« appel à sa générosité personnelle qui ne saurait faire défaut, mais
« l'inviter à user de toute son influence pour seconder et favoriser
« auprès des fidèles l'élan qui se manifeste. »

Mgr Freppel, évêque d'Angers, dit à son tour : « Parti de l'Al-
« sace, de cette terre restée française en dépit d'une conquête qui
« n'a pas réussi à nous enlever les cœurs, le mouvement s'est pro-
« pagé d'une ville à l'autre avec une rapidité qui fait honneur à
« toutes les classes de la société. L'Eglise ne saurait rester indiffé-
« rente au succès d'une œuvre qui a pour but d'abréger les humi-
« liations et les souffrances de nos frères. Les temps sont durs, il
« est vrai, et les conséquences d'une guerre désastreuse pèsent
« lourdement sur nos populations. Mais la charité chrétienne ne
« connaît pas de bornes. Sachons nous imposer quelques privations
« pour effacer le plus tôt possible les derniers vestiges de nos
« malheurs, et montrer à tous que la France, malgré ses erreurs et
« ses fautes, est restée la terre classique des hautes inspirations et
« des nobles dévouements. »

Nous voudrions citer tout, et nommer, ou citer au moins quelques paroles de chacun de nos évêques, de Mgr de Rennes, de Mgr de Beauvais, de Mgr d'Amiens, de Mgr de Nantes, etc. etc., mais le cadre de nos *Annales* ne nous en laisse pas la place; en un mot, nous pouvons dire : Tout l'épiscopat français est unanime sur cette question de libération matérielle, comme il l'est dans la question de l'enseignement, comme il l'est dans toutes les questions où sont engagés les grands intérêts de la patrie, de la religion, de la vérité.

Et c'est pourquoi nous allons sans doute voir encore se former sous son patronage une grande *Société des intérêts catholiques*, sur le modèle de celle qui existe déjà à Rome et dans l'Italie, société qui reliera en un seul faisceau toutes les associations particulières inspirées par l'amour de la religion et par la charité.

L'urgence du péril est telle, que la nécessité de l'union ne peut plus être contestée par personne. On l'a senti d'abord en Italie, où les événements démontrent de plus en plus chaque jour cette nécessité. A Rome, on s'attend aux plus terribles extrémités; dans le reste de l'Italie, le mal s'accroît chaque jour, et voici que le gouvernement révolutionnaire, après avoir fait grand bruit des *garanties* qu'il offrait au Saint-Siége et des *libertés* qu'il laissait à l'Eglise, va jusqu'à refuser aux nouveaux évêques nommés par Pie IX les revenus auxquels ils ont droit et même la jouissance des maisons épiscopales. Le prétexte est qu'on a bien supprimé l'*exequatur*, c'est-à-dire l'autorisation gouvernementale pour l'exercice de la charge épiscopale, mais qu'on a besoin de connaître *officiellement* les évêques nommés. C'est-à-dire qu'on veut forcer les évêques à faire une démarche qui serait la reconnaissance officielle d'un état de choses anathématisé par le Pape. Les évêques refusent : ils préfèrent vivre pauvres, et ne vivent en effet que des secours de Pie IX et des aumônes des fidèles; c'est ce qu'on appelle l'*Eglise libre dans l'Etat libre*. Sera-t-on encore longtemps dupe de ces hypocrisies?

En Espagne, on se pique de logique. La loi est athée, elle ne connaît qu'elle-même et ne connaît point les lois de l'Eglise; par conséquent elle ne connaît que le prétendu *mariage* dit *civil*, qui n'est, pour l'Eglise, qu'un concubinage; par conséquent tout mariage *religieux*, mais non *civil*, est nul aux yeux de la loi; par conséquent enfin, tout enfant né du seul mariage religieux est *illégitime* et doit être considéré comme un *enfant naturel*, et un *ordre royal*, daté du 11 janvier, enjoint en effet d'inscrire avec la qualification d'*enfant naturel*, tout enfant dont les parents n'ont pas fait sanctionner leur mariage par le magistrat civil.

L'Espagne catholique a vivement ressenti l'outrage fait à la famille chrétienne; le cardinal Moreno, archevêque de Valladolid, suivi aussitôt par les autres évêques d'Espagne, a fait entendre une protestation énergique et indignée et a vengé l'honneur du sacrement catholique, du mariage chrétien. La mesure athée sera-t-elle rapportée? Nous l'ignorons; mais elle montre bien avec quel mépris, et en même temps avec quelle absurde ignorance, les adeptes de l'impiété traitent les populations catholiques et se moquent de leurs sentiments les plus respectables et les plus intimes. Si ce

n'est pas là une monstrueuse oppression de la conscience, nous ne savons pas à quoi l'on pourra donner ce nom.

J. CHANTREL.

---

# NOUVELLES RELIGIEUSES

## ROME ET L'ITALIE

Le Saint-Père a reçu, le 28 janvier, une députation de quatre cents Romains, la plupart pères de famille et appartenant à la paroisse des Saints-Vincent-et-Anastase. Le curé et le duc de Sora étaient à leur tête, et un des gardes-nobles de Sa Sainteté, le comte Adolphe Pianciani, ayant lu une belle adresse, Pie IX a répondu par une allocution dont la *Voce della Verità* donne le résumé suivant, traduit par l'*Univers* :

« Les nouvelles marques de fidélité, d'amour et de soumission que je reçois chaque jour sont une preuve solennelle de la protection de Dieu sur cette ville et sur ses habitants, lesquels n'ont pas oublié la lumière qui s'est faite dans leur âme dès la plus tendre enfance.

« Dans son évangile de ce matin, Dieu a voulu nous parler selon le mode qui lui était si familier, la parabole. Le maître de la vigne envoie les ouvriers qui doivent y travailler et leur promet une récompense : *quod justum est dabo vobis*. Vous savez que le maître de la vigne est Jésus-Christ, que la vigne est l'Église, que les ouvriers sont moi, vous et tous ceux qui, avec nous, travaillent pour la cause du Seigneur. Dieu nous envoie tous afin que nous produisions en diverses manières des fruits de bénédiction. Le prêtre produit par ses paroles et son exemple, le père de famille par la bonne direction qu'il donne à ses fils, les sujets par l'obéissance, les supérieurs par la justice des commandements. Tous sont appelés au travail et tous seront appelés à la récompense. Certes, le travail n'est pas facile aujourd'hui. Il est des temps où tout nous donne de la vigueur et nous pousse à l'œuvre, et d'autres où les bras retombent et sont comme affaiblis. Et tels sont les temps actuels. Nous avons des églises profanées, des spectacles de corruption, des livres et journaux pleins d'immoralité et de turpitude, des chaires d'erreur et de blasphème contre Jésus-Christ. Mais l'ouvrier doit-il se décourager et abandonner le travail? Non, tout au contraire, il doit redoubler de zèle.

« D'ailleurs, il n'y a pas de couronne sans combat : *Non coronabitur nisi qui legitime certaverit.* Plus la couronne de l'immortalité aura été conquise chèrement, plus elle sera grande, précieuse et belle. Courage, très-chers enfants! Allons tous au travail de cette vigne de l'Église de

Dieu, plantée par lui, arrosée du sang de son fils unique et sans cesse protégée par sa main. Non, il ne sera jamais possible que l'impiété, qui triomphe aujourd'hui dans les rues de Rome, reste victorieuse. Ce rocher inébranlable sur lequel Dieu a voulu bâtir son Église sera débarrassé, lavé, mais nous avons confiance que Dieu nous donnera le triomphe. En vérité, si l'on regarde autour de soi en ce moment, on n'aperçoit aucun secours humain. Mais, que dis-je? il en est un très-précieux , c'est le réveil presque universel des hommes qui aspirent à se replacer sur le chemin du bien. Ils éprouvent le besoin de la paix, le besoin de sortir du tourbillon révolutionnaire, le besoin d'être libres de remplir leurs devoirs sacrés. Ce besoin se répand de plus en plus, et nous espérons qu'il ramènera bientôt le jour où se fera un grand calme : *Facta est tranquillitas magna.*

« J'aurais à vous dire d'autres choses si ma légère indisposition ne me donnait pas encore quelque embarras. Je finis en vous bénissant, vous et vos familles, avec toute la tendresse de mon cœur. Je prie Dieu de soutenir les bras que je lève vers lui pour vous bénir. (Ici le Saint-Père a paru en proie à une vive émotion et ses yeux se sont remplis de larmes.) Ces bras affaiblis par le grand âge ont besoin d'être soutenus comme ceux de Moïse. Puisse ma bénédiction descendre dans vos cœurs et y accroître la ferme confiance en Dieu, se reposer sur vos fils et les garder fidèles à leurs devoirs, sur vos familles et leur porter la paix! Qu'elle soit votre confort dans les épreuves de la vie et à l'heure de la mort, afin que vous tous puissiez louer et bénir le Seigneur durant l'éternité. »

Après avoir reçu la bénédiction à genoux, les excellents Romains se sont relevés pour acclamer leur Père et leur Roi, et la salle a longtemps retenti de leurs cris. Le curé a remis à Sa Sainteté, au nom des paroissiens des Saints-Vincent-et-Anastase, un écrit renfermant un riche reliquaire en argent, orné de pierres fines.

— Nous devons donner, d'après l'*Union*, quelques détails sur le séjour du grand-duc Michel de Russie à Rome et sur l'audience solennelle que le Pape lui a accordée le 23 janvier.

La conduite de l'archiduc Michel pendant son séjour à Rome a singulièrement irrité les libéraux et leurs organes. Ils n'osent toutefois montrer leur dépit; ils se contentent de se taire et de s'abstenir d'éloges. Je veux vous citer quelques faits particuliers, que je tiens de bonne source. L'archiduc Michel est allé au Quirinal en bourgeois et sans aucun insigne ni décoration. Il s'est rendu, au contraire, au Vatican en grande tenue militaire, avec toutes ses décorations. Quand il s'est rendu au Quirinal, il a répété par trois fois au laquais qui était tout étonné et paraissait ne pas comprendre : « Conduisez-moi *chez le roi de Piémont!* »

Le roi de Sardaigne lui avait fait offrir ses voitures de cour pour le conduire au Vatican, mais le grand-duc les a refusées. Ce qui a mis le comble à l'irritation de la cour des intrus, c'est que, au moment même où le prince et la princesse Humbert rendaient visite aux princes, on a apporté une magnifique corbeille de fruits et de fleurs que le Saint-Père envoyait à Leurs Altesses russes.

La peur de voir l'archiduc Michel se rendre d'abord au Vatican avant de visiter les hôtes du Quirinal a fait oublier à ces derniers les usages les plus ordinaires de l'étiquette des cours.

Ainsi le roi Victor-Emmanuel a envoyé son fils attendre les princes russes à la gare, et il est allé lui-même leur faire visite. A leur départ, toutefois, il n'a envoyé que le prince Doria, maître du palais. J'oubliais une autre particularité. Quand l'archiduc est arrivé au Vatican, il a trouvé dans l'antichambre un camérier du Pape qu'il avait vu déjà il y a vingt ans. Le camérier dit à Son Altesse : « Combien les temps sont changés depuis le jour où j'eus l'honneur « de vous présenter mes hommages pour la première fois! » Et alors le camérier commençait des plaintes sévères contre les nouveaux venus. Un des prélats présents lui ayant fait signe de se taire, Son Altesse, qui s'en aperçut, lui dit ces paroles : *Laissez-le dire, Monseigneur, car il n'a rien dit que je ne pense moi-même.*

— Enfin nous devons revenir sur une audience accordée, le 25 janvier, par le Saint-Père aux généraux des ordres monastiques. Répondant au révérendissime P. abbé Cesari, le Pape a dit :

« Comme je suis exposé au danger, vous êtes exposés vous-mêmes, et comme je suis fort, vous serez forts.

« Ils disent, eux, qu'ils sont forts; mais la vérité est qu'ils sont faibles.

« Afin de tromper le monde, ils agissent parfois avec une modération feinte et prétendent à une conciliation. Mais la conciliation est impossible, parce que la justice est une, indivisible, et ne transige jamais avec le mal. »

Pie IX s'est ensuite entretenu familièrement avec les vénérables religieux. Quand s'est présenté le R. P. abbé des méchitaristes de Vienne, il l'a tendrement béni en lui disant qu'il ne confondait pas les bons religieux de cette congrégation avec ceux dont la conduite insulte l'Église. Il entendait ainsi parler des méchitaristes de Venise et de ceux qui, à Constantinople, ont pris part à la rébellion d'une partie des Arméniens.

# FRANCE

## NOUVELLES DES DIOCÈSES.

**Paris.** — Mgr Guibert a envoyé, à la date du 31 janvier, une lettre circulaire aux curés du diocèse afin de les engager « à user de toute leur influence pour seconder et favoriser auprès des fidèles l'élan qui se manifeste dans la nation et particulièrement dans la ville de Paris », en vue de hâter la libération du territoire national.

— Le *Radical*, journal du citoyen Mottu, était poursuivi pour outrage à la religion, à raison d'un article du sieur Francis Enne dans lequel il racontait que les élèves du collége de Clermont-Ferrand, *forcés* de communier, avaient odieusement profané les saintes hosties! Et tout naturellement l'écrivain athée n'avait que des éloges pour ces petits monstres. Cette affaire a été appelée ces jours-ci devant la cour d'assises de la Seine, et après un magnifique réquisitoire de M. Merveilleux Duvigneaux, le jury a prononcé un verdict aux termes duquel le journaliste communard a été comdanné à six mois de prison et à 5,000 fr. d'amende. Le gérant qui du reste avait donné sa démission a été condamné à deux mois de la même peine et à 2,000 fr. d'amende. Ce jugement fait honneur au jury de la Seine, qui a vengé la morale publique et appris aux blasphémateurs qu'il ne leur est pas encore permis d'outrager ce que la conscience humaine a de plus sacré.

— Au dernier moment, nous lisons la déplorable lettre de M. Michaud, vicaire de la Madeleine, déclarant son apostasie, et la mort édifiante du P. Gratry, arrivée à Montreux (Suisse); nous reviendrons sur ces événements.

**Amiens.** Mgr Boudinet fait appel au patriotisme de ses diocésains pour la libération du territoire national.

**Angers.** — Le Comité catholique d'Angers vient d'adopter le règlement suivant, qui mérite de fixer l'attention des gens de bien sur tous les points de la France :

Art. 1er. — Un comité est constitué à Angers, sur l'initiative de Monseigneur, pour la défense des intérêts religieux et sociaux en Anjou.

Art. 2. — Le Comité se propose :

1° De défendre et de soutenir les écoles chrétiennes, notamment de protéger leur liberté quand on voudrait y porter atteinte, d'aider à la gratuité de leur enseignement, d'exciter l'émulation entre les diverses écoles par tous les encouragements qui pourront dépendre de lui, de créer de nouvelles écoles là où le besoin s'en ferait sentir;

2° De développer les bibliothèques populaires et d'en fonder de nouvelles;

3° De propager les publications utiles;

4° D'organiser des conférences destinées à éclairer les ouvriers sur leurs devoirs et leurs véritables intérêts.

Art. 3. — Le Comité se tiendra prêt à profiter de la liberté de l'enseignement supérieur pour aider à la fondation d'une Université de l'Ouest à Angers.

Art. 4. — Le Comité se compose de vingt membres, y compris le bureau, qui est ainsi constitué :

1° Un président, qui sera toujours l'évêque du diocèse;

2° Deux vice-présidents;

3° Deux secrétaires;

4° Un trésorier;

5° Un vice-trésorier.

Art. 5. — Tous les membres du bureau sont renouvelables chaque année à l'élection, sauf l'Evêque, président de droit.

Art. 6. — Le Comité reçoit des souscriptions. Toute souscription annuelle qui s'élèvera au chiffre de 25 fr. donnera droit au titre de fondateur.

Art. 7. Le Comité se réunira au moins deux fois par mois. Les secrétaires rédigeront le procès-verbal de chaque séance et indiqueront l'ordre du jour de la réunion suivante.

Art. 8. — Le trésorier est chargé de recevoir les souscriptions et il rendra chaque année, en séance du Comité, le compte total des recettes et dépenses.

*Nota.* — Un comité catholique semblable est organisé sous la présidence de Mgr Freppel dans chacun des trente-quatre cantons du diocèse d'Angers.

— Mgr Freppel vient, par une lettre pastorale, de faire un chaleureux appel au patriotisme pour la libération du territoire national.

**Beauvais.** — Mgr Gignoux vient de publier une Lettre pastorale pour exciter les fidèles de son diocèse à hâter, par leurs offrandes patriotiques, la liberté du territoire national.

**Chartres.** — Mgr l'évêque de Chartres a envoyé son adhésion à la pétition de Rouen relative à l'enseignement.

**Cambrai.** — Mgr l'archevêque vient de publier une Instruction pastorale *sur les mauvais journaux;* nous reviendrons sur cette importante instruction.

**Le Puy.** — M. l'abbé Frugère, du Puy, vient de publier une intéressante étude bibliographique sur l'*Apostolicité des Eglises de France.* Ce travail, lu à la *Société académique* du Puy, a été accueilli avec faveur par ses collègues, qui en ont ordonné l'insertion dans leurs annales; l'auteur a fait un tirage à part de cette savante étude qui intéressera particulièrement les ecclésiastiques de la Touraine qui s'occupent de ces graves questions. Hâtons-nous de dire toutefois que l'auteur n'a pas fait un traité *ex professo*, c'est une simple étude critique sur les nombreux ouvrages parus, pour et contre, sur cette question si débattue de nos jours et, comme naguère le disait un très-savant prélat, qu'il est très-facile *d'embrouiller.* M. l'abbé Frugère pense, avec beaucoup de critiques instruits et judicieux, que la solution de tous ces débats se dessine nettement en faveur de l'apostolicité de nos Eglises.

**Lyon.** — M. Pascal, préfet de la Loire-Inférieure, vient d'être nommé préfet du Rhône, en remplacement de M. Valentin. La première visite du nouveau préfet, dit la *Décentralisation*, a été pour Mgr l'archevêque de Lyon. M. Pascal a remis, dit-on, à Mgr Ginoulhiac, une lettre de M. Casimir Périer, l'ancien diocésain de l'évêque de Grenoble. Cette visite a produit le meilleur effet sur le clergé et la population religieuse de la ville. On a vu également avec plaisir ce haut fonctionnaire remplir avec simplicité, sans respect humain comme sans ostentation, le devoir catholique, en assistant le dimanche à la messe de la paroisse Saint-Pierre sur laquelle se trouve l'Hôtel-de-Ville.

— Une foule élégante, lisons-nous dans le même journal, se pressait un de ces derniers samedis dans les salons de l'Archevêché. C'était l'assemblée générale des dames de l'*Œuvre du travail de Marie*, dont le but est de procurer de l'ouvrage aux mères de familles pauvres, et de permettre à ces mères, *par ce travail fait à demeure*, de ne pas abandonner leur foyer.

En ouvrant la séance, Mme la présidente a, d'une voix émue, annoncé que le conseil départemental avait retiré à l'Œuvre la subvention de mille francs qui lui était ordinairement allouée. Il en a été du *Travail de Marie* comme de l'Orphelinat de Saint-Joseph, dirigé par le digne abbé Ruet. Ni l'un ni l'autre n'ont pu trouver grâce devant nos fiers républicains.

Il faut absolument que la charité privée remplace ici la charité publique, car trois cents mères de famille, a dit Mme la présidente, at-

tendent avec anxiété que l'on puisse leur donner de l'ouvrage.

Dans un langage aussi élevé que sympathique, M. l'abbé Augustin Lémann a fait voir toute l'utilité de l'Œuvre. Il a démontré que, dans la classe ouvrière comme dans les classes élevées de la société, la mère était, dans la famille, la gardienne naturelle du sentiment religieux, de l'épargne et du foyer domestique. La plaie de notre époque, a-t-il dit, est l'absence, la désertion de la femme du foyer domestique; c'est l'*absentéisme* de la mère. Partout en effet où le travail de l'atelier a remplacé, pour la femme, le travail à domicile, la femme a disparu.

Mgr Ginoulhiac, dans quelques paroles d'une touchante simplicité, a félicité les dames de l'Œuvre, de la tâche qu'elles ont entreprise. « Le travail, a dit Sa Grandeur, est « une loi de la Providence. L'au« mône, donnée sous forme de « travail, relève la dignité de la « femme au lieu de l'abaisser. « L'Œuvre du travail de Marie est « donc digne de tous les encoura« gements. »

Espérons que ces paroles seront entendues dans la grande cité et qu'elles vaudront de nombreuses adhésions à une œuvre qui a pour but de reconstituer la famille, si fortement ébranlée de nos jours, par les tristes doctrines de l'athéisme et du socialisme.

**Nîmes**. — Mgr Plantier vient d'adresser aux députés catholiques et conservateurs du Gard un mémoire au sujet du nouveau projet de loi sur l'instruction primaire. C'est une œuvre capitale que nous ferons plus amplement connaître à nos lecteurs.

**Rouen**. — Son Eminence le cardinal de Bonnechose a écrit, à la date du 28 janvier, une Lettre pastorale pour exhorter « les ecclésiastiques et les fidèles à prêter un concours empressé aux comités qui se formeraient sous l'impulsion de l'autorité civile pour hâter la fin de l'occupation étrangère. » Son Eminence s'est inscrite elle-même pour 5,000 francs.

**Rennes**. — Mgr l'archevêque fait appel au patriotisme de ses diocésains en faveur de la souscription patriotique pour la liberté du territoire.

**Toulouse**. — Nous sommes informés que, par un arrêté du 19 janvier, M. le ministre de l'instruction publique et des cultes a cassé l'arrêté de M. Duportal qui avait supprimé les Frères des écoles chrétiennes de la ville de Toulouse.

## ALLEMAGNE

La *Germania*, de Berlin, publie, dans son numéro du 25 janvier, une lettre adressée par un groupe de pasteurs protestants à l'évêque de Paderborn. Voici ce document :

« *A Monseigneur l'Evêque de Paderborn.*

« Monseigneur,

« Animés du désir de faire cesser les divisions qui règnent dans l'Eglise, les soussignés, pasteurs évangéliques, s'adressent à Votre Grandeur pour la prier de solliciter du Pape la suppression des deux principaux obstacles qui s'opposent à la réunion de l'Eglise protestante à l'Eglise catholique. Ces deux obstacles sont : l'obligation du célibat pour les ecclésiastiques, et la suppression du calice pour les laïques.

« Voici, du reste, les réformes que nous demandons :

« I. Le clergé des cloîtres vivrait dans le célibat; c'est là que l'on choisirait les missionnaires pour la conversion des infidèles.

« II. Le haut clergé séculier, c'est-à-dire les membres des chapitres, les professeurs des Facultés de théologie, les professeurs des séminaires ecclésiastiques vivraient aussi dans le célibat. Les évêques seraient choisis parmi les membres des chapitres, les professeurs de Facultés ou des séminaires. Les membres des chapitres appartiendraient au clergé régulier, et les professeurs des Facultés de théologie et des séminaires spécialement à l'ordre des Bénédictins.

« III. Il serait enjoint aux prêtres séculiers de se marier avant de recevoir les ordres. Après la consécration sacerdotale, les secondes noces seraient interdites aux prêtres.

« IV. Les prêtres veufs entreraient dans un monastère ou bien prendraient le titre de moines de Saint-Jérôme (Hiéronymites). Leurs enfants, au contraire, seraient élevés aux frais de l'Eglise et placés dans des familles sacerdotales.

« V. La fiancée du prêtre devrait être une vierge : il serait interdit aux ecclésiastiques d'épouser des veuves.

« VI. Les femmes des prêtres devraient exclusivement appartenir à des familles sacerdotales. »

Après cet exposé des réformes qu'ils sollicitent, les signataires exposent les arguments qui militent en leur faveur. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir ce qu'il y a de chimérique dans ces demandes : y souscrire serait détruire en entier l'œuvre de saint Grégoire VII. Mais la démarche des pasteurs de Paderborn n'en trahit pas moins une préoccupation sérieuse et l'insuffisance croissante du protestantisme. En regard du mouvement sécessioniste de Munich, il est assez intéressant d'opposer ces aspirations peu déguisées vers Rome.

— Mgr Namzanowski, aumônier général de la partie catholique de l'armée allemande, vient d'envoyer au curé desservant de l'église Saint-Pantaléon, à Cologne, l'ordre de cesser tout culte dans son église, dans le cas où les « vieux catholiques », usant de la permission qui leur en a été donnée par le ministre de la guerre, viendraient officier dans ce temple. L'église de Saint-Pantaléon est l'église catholique ordinaire de la garnison de Cologne et se trouve placée, comme telle, sous la juridiction épiscopale de Mgr Namzanowski.

## AUTRICHE-HONGRIE

Les journaux hongrois annoncent la mort de Mgr Ladislas Biro, évêque de Szathmar, décédé à l'âge de soixante-six ans, docteur en théologie, chevalier de la Couronne de Fer, membre de la Chambre haute, etc. Le *Magyar Allam* dit que c'était un digne prêtre et un

vrai patriote. Le défunt avait écrit un assez gros volume pour réfuter la *Vie de Jésus* de Renan. Il a reçu le viatique en présence d'une foule nombreuse, à laquelle il a fait ses derniers adieux en langue latine.

## BELGIQUE

NN.SS. les Evêques viennent de nommer Recteur magnifique de 'Université de Louvain Mgr Namèche, en remplacement de Mgr Laforet, décédé, et vice-recteur M. le chanoine Cartuyvels, en remplacement du nouveau recteur.

Cette double nomination est accueillie à l'Université de Louvain et dans la Belgique tout entière, non pas seulement avec le respect dû à tout acte épiscopal, mais comme un nouveau gage de la sollicitude éclairée que les premiers pasteurs portent à la prospérité de l'*Alma Mater*.

Tout le monde connaît les titres scientifiques qui désignaient Mgr Namèche au choix de l'épiscopat. Son cours d'*Histoire nationale* le place au rang des écrivains les plus distingués de la Belgique. Quant à ses rapports avec la jeunesse universitaire, ils ont toujours été empreints de cette bonté paternelle qui commande la confiance et fait de l'acceptation de la règle une joie plutôt qu'un devoir.

## ÉTATS-UNIS

Mgr John Mac-Gill, évêque de Richmond, est mort le dimanche 7 janvier dernier, dans la soixante-troisième année de son âge. Il était né à Philadelphie, en novembre 1809. Il avait d'abord suivi la profession d'avocat; mais, attiré vers l'état ecclésiastique, il fut ordonné prêtre, le 18 juin 1830, par Mgr David, alors évêque de Bardstown, et devint aussitôt après le collaborateur du docteur John Spalding, alors prêtre à Louisville, plus tard évêque de la même ville, et aujourd'hui archevêque de Baltimore. En 1850, Mgr Whelan, alors évêque de Richmond, et dont la juridiction s'étendait sur toute la Virginie, ayant obtenu que son diocèse fût divisé en deux, devint évêque du nouveau diocèse de Wheeling, et Mgr John Mac-Gill fut appelé au siége de Richmond. La guerre civile éprouva le zélé pasteur, mais lui fournit en même temps l'occasion de montrer sa charité. Il fut l'un des Pères du concile du Vatican : le climat de Rome et la rigueur du régime de vie suivi par les Pères, altérèrent si gravement sa santé, qu'il ne fit plus que souffrir jusqu'au jour de sa mort. Mgr Mac-Gill était un écrivain distingué : il a laissé plusieurs ouvrages dans lesquels il montre un

grand talent de vulgarisation. Il est universellement regretté de tous ceux qui l'ont connu.

## PORTUGAL

Une correspondance du *Monde* nous apporte quelques détails sur le congrès catholique dont nous avons dit un mot dans notre numéro du 27 janvier (page 142), et donne quelques autres nouvelles religieuses intéressantes sur ce pays.

Le Portugal n'a pas été gouverné depuis 1834 selon l'esprit de la religion nationale. L'Eglise y souffre du régalisme, de l'immixtion continue du pouvoir civil dans la nomination aux fonctions ecclésiastiques, de la privation absolue d'auxiliaires tels que les ordres religieux d'hommes ou de femmes; mais le peuple a vaillamment gardé sa foi. Il est peu de contrées où, relativement à la population et aux obstacles, l'Eglise catholique et Pie IX aient autant d'amis dévoués. Braga, la Rome portugaise, et Porto sont fréquemment le théâtre de manifestations religieuses, où la politique et l'esprit de parti n'entrent pour rien.

Vers la fin de décembre et dans les premiers jours de janvier, M. D. Antonio d'Almeida a su réunir à Porto un congrès de tous les écrivains et orateurs catholiques portugais. Les adhésions ont été nombreuses dans la classe civile. Le congrès a tenu cinq séances. A l'ouverture et à la fin de la première séance, l'assemblée a entendu debout l'hymne de Pie IX, dont le portrait se trouvait au fond de la salle. M. le comte de Samodaens, ancien ministre, présidait. Durant les séances, plusieurs orateurs ont montré la nécessité d'être unis et de combattre hardiment l'erreur. Il faut choisir, a dit l'un d'eux, entre l'eau bénite et le pétrole, car on ne saurait concilier la vie avec la mort. L'hérésie du siècle, a dit M. de Samodaens, est une incrédulité hypocrite qui, avec des expressions mensongères de respect, cherche la destruction du Pontificat. L'Eglise n'est pas et ne peut pas être libre dans la condition actuelle où elle se trouve, car on lui retire en même temps le temporel et le spirituel. Combattons donc par le moyen divin de la prière et par les voies humaines de la parole et des écrits.

Une messe et un *Te Deum* ont été chantés dans la chapelle San Carlos le 5 janvier, jour de la dernière séance du Congrès.

— Plusieurs missions ont été prêchées dans la province. A leur arrivée à Covilhan, ville manufacturière, les missionnaires ont été reçus avec enthousiasme par tout le clergé, les confréries et une grande foule de peuple. Les deux sociétés musicales de la ville jouaient l'hymne de Pie IX, et sur une des places, un des mission-

naires, le Dr Prospero, a montré, dans un brillant discours, combien il importe d'écouter la parole de Dieu, et de quels châtiments Dieu accable ceux qui la méprisent. A leur entrée dans chaque pays, les missionnaires déploient l'étendard de la Vierge de la Mission, n'oubliant pas que la Vierge immaculée est la patronne du Portugal.

— L'évêque de Macao. D. Joaô, a été confirmé évêque d'Angra (île Terceira). L'évêché de Macao reste donc vacant. Mgr l'évêque du Cap-Vert est parti pour son diocèse le 5 janvier, emmenant avec lui trois prêtres du collége des missions de Sernache, près Lisbonne. Deux autres doivent également partir pour Macao, où leur présence devient indispensable au séminaire.

## RUSSIE.

L'*Agence Havas* et les agences anglaises entretiennent le public de bruits répétés d'après lesquels le Saint-Siége et la Russie, resserrant leurs rapports diplomatiques, auraient conclu une sorte d'accord au moyen de concessions mutuelles, parmi lesquelles figurerait l'usage de la langue russe dans les cérémonies catholiques en Pologne et la nomination des évêques catholiques par la cour de Rome sur une liste présentée par le gouvernement de Saint-Pétersbourg. La vérité, c'est que la Russie a demandé elle-même la nomination de cinq évêques pour la Pologne. Le Pape ne s'y est point refusé, à la condition que les sujets fussent dignes. Les renseignements sur les candidats leur étant favorables, ils ont été acceptés et leur préconisation aura lieu prochainement. Quant à la nomination d'un ambassadeur russe près du Saint-Siége, et à l'emploi de la langue russe dans les églises polonaises, il n'y a rien de vrai.

---

## ÉPHÉMÉRIDES DE JANVIER 1872

1. — Réception officielle à Versailles; ni le corps diplomatique ni M. Thiers ne prononcent de discours. — Pie IX ne reçoit pas l'envoyé de Victor-Emmanuel. — Le roi de Hollande sanctionne le vote des Chambres rejetant le crédit pour l'ambassadeur auprès du Saint-Siége; quelques jours après, Adresse des évêques de Hollande au Saint-Père pour protester contre le rappel de l'ambassadeur.

2. — Anniversaire de la capitulation de Mézières.

3. — Anniversaire de la bataille de Bapaume; service solennel célébré à Bapaume par l'évêque d'Arras.

4. — L'Académie française refuse d'accepter la démission de Mgr Dupanloup à la suite de l'élection de M. Littré. — Discours de Pie IX aux curés de Rome. — Nomination de la commission pour l'examen du

projet de loi de M. Jules Simon sur l'enseignement primaire.

5. — Discours de Pie IX aux dames irlandaises. — Anniversaire du commencement du bombardement de Paris.

6. — Discours de Pie IX aux femmes du Transtévère. — Anniversaire de la capitulation de Rocroy.

7. — Elections pour l'Assemblée nationale à Paris et dans plusieurs départements. — Publication par les journaux de la pétition adressée à l'Assemblée nationale par le cardinal archevêque de Rouen et par plusieurs évêques. — Renouvellement du Grand-Conseil de Suisse. — Mort de Mgr Mac-Gill, évêque de Richmond, aux Etats-Unis.

8. — Allocution de Pie IX aux jeunes enfants romains.

9. — Service funèbre à Villersexel pour l'anniversaire de la bataille. — Mort de Mgr Gazailhan, ancien évêque de Vannes. — Le comte d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne, présente ses lettres de créance à Versailles.

10. — Meeting à Wexford (Irlande) en faveur de l'enseignement religieux.

11. — Ordre royal de don Amédée, en Espagne, prescrivant d'inscrire avec la qualité d'enfants naturels les enfants nés du seul mariage chrétien et dont les parents n'ont pas été mariés civilement; cet ordre royal soulève les protestations des évêques espagnols. — Anniversaire de la bataille du Mans.

12. — Lettre de M. Pouyer-Quertier à l'évêque d'Amiens au sujet des locations de places dans les églises. — A Nice, mort de M. de Persigny, ancien ministre de Napoléon III.

14. — Discours de Pie IX aux Romaines de plusieurs provinces, — Ouverture d'un cercle catholique à Angers. — A Florence, mort du P. Jean Antonelli, des Ecoles-Pies, savant mathématicien et astronome, à l'âge de cinquante-quatre ans.

15. — Anniversaire de la bataille de Saint-Quentin ; cérémonie funèbre présidée par l'évêque de Soissons. — Paroles prononcées à la chambre par M. Thiers sur l'anarchie intellectuelle. — A Chantilly, Mgr Dupanloup bénit le mariage du prince Ladislas Czartoriski avec la princesse Marguerite d'Orléans, fille du duc de Nemours. — A Rome, mort de Mgr Ricci (Achille-Marie), commandeur de l'hôpital du Saint-Esprit, né à Naples le 12 mai 1814, et ancien délégat apostolique d'Ancône et de Ravenne.

16. — Solennité funèbre à Notre-Dame de Paris; discours du P. Félix. — Bénédiction de la chapelle du camp de Rocquencourt par l'évêque de Versailles.

17. — Anniversaire de l'apparition de la sainte Vierge au Pontmain. — Grand meeting à Dublin en faveur de l'enseignement religieux. — Mort de Mgr Buquet, évêque de Parium *in partibus*. — Protestation du cardinal Moreno, archevêque de Valladolid, contre l'ordre royal du 11 janvier.

18. — Anniversaire de la proclamation du roi Guillaume de Prusse comme empereur d'Allemagne, à Versailles.

19. — Anniversaire de la bataille de Montretout et Buzenval ; service funèbre célébré par l'évêque de Versailles.

20. — M. Thiers donne sa démission et la retire sur les instances de l'Assemblée nationale.

21. — Soixante-dix-neuvième anniversaire de l'assassinat de Louis XVI.

22. — Mort de Mgr Cugini, premier archevêque de Modène. — Messes célébrées à la chapelle expiatoire de Paris, au milieu d'une grande affluence, pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI. — Jugement prononcé dans l'affaire des assassins de Mgr Darboy et de ses compagnons.

23. — Le Pape reçoit en grande cérémonie le grand-duc Michel de Russie et les grandes duchesses Olga et Marie.

24. — Adresse des catholiques de divers pays à Pie IX pour protester contre l'usurpation piémon-

taise et la présence des ambassadeurs près de Victor-Emmanuel; réponse de Pie IX. — Main mise sur la basilique de Saint-Vital, qui est ensuite rendue au culte.

25. — Anniversaire de la capitulation de Longwy. — Le Pape reçoit les généraux et les procureurs généraux des ordres religieux et leur adresse une allocution. — Manifeste du comte de Chambord, que l'*Union* publie dans son numéro du 29. — Dissolution des cortès d'Espagne. — Mort par le suicide, à l'âge de quarante-cinq ans, du général italien Govone, tombé en démence depuis quelque temps.

26. — Mort de Mgr Laforet, recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain.

28. — Anniversaire de la capitulation de Paris. — Lettre pastorale du cardinal archevêque de Rouen pour la libération du sol français. — Première réunion mensuelle à Rome dans l'église de la Madeleine dans le but de faire des prières pour le Pape; c'est un mouvement qui s'étend à toute l'Italie. — Allocution de Pie IX à quatre cents Romains, qui lui présentent une Adresse de dévouement et de fidélité.

29. — A cette date, le chiffre des signatures des pétitions remises à la commission parlementaire par le Comité catholique au sujet de l'enseignement s'élève à 105, 933.

31. — Lettre circulaire de l'archevêque de Paris à son clergé pour la libération du sol français; les évêques prennent tous part au mouvement qui se produit pour arriver à ce but. — Les évêques de Belgique nomment Mgr Namèche, vice-recteur de l'Université catholique de Louvain, recteur magnifique, en remplacement de Mgr Laforet, décédé.

---

## SOCIÉTÉ DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES

Mgr Isoard, auditeur de Rote pour la France, a adressé de Rome, à la date du 8 janvier, la circulaire suivante à NN. SS. les archevêques et évêques de France :

Monseigneur,

Le Saint-Père, dans une audience accordée par lui aux divers colléges de la prélature, a prononcé récemment les paroles suivantes :

« Je ne sais si l'auditeur de Rote pour la France se trouve parmi nous; s'il y est, je voudrais voir avec lui tous les évêques de France pour leur faire entendre ma parole. Leur pensée et leurs soins se portent vers deux œuvres saintes : secourir les orphelins qu'a faits la dernière guerre, et sauver la jeunesse du torrent des erreurs abominables qu'enseignent les ennemis de Dieu. On raconte que les Renan et les autres hommes semblables obtiennent de nouveau du crédit. Ce serait le plus grand des malheurs si la jeunesse venait à être pervertie par leurs écoles infâmes.

« En ce moment donc où les flots soulevés par la grande tempête semblent s'apaiser un instant, que les évêques de France, ces doctes, pieux, zélés et fidèles serviteurs de Dieu et de l'Église, secourent les pauvres orphelins; mais qu'ils s'appliquent aussi de tout leur pouvoir à sauver les jeunes gens de l'inondation des erreurs pestilentielles, en leur procurant le moyen d'apprendre les vraies et saines doctrines!

Que pour l'une et l'autre œuvre ils unissent leurs efforts, afin que, *collatis consiliis,* ils puissent plus sûrement atteindre ce grand but. »

L'allocution à laquelle ces paroles sont empruntées a été fidèlement reproduite par les journaux dévoués à la cause de l'Église. Mais les termes dont il a plu à Sa Sainteté de se servir en cette circonstance me font un devoir d'appeler de nouveau sur ces paroles l'attention de Votre Grandeur, d'indiquer toute la portée qu'elles tiennent des circonstances, et d'en montrer les applications. Témoin pour la France des actes du Saint-Siége, je dois faire connaître, autant qu'il est en mon pouvoir, quels sont sur les matières d'un intérêt général les pensées et les désirs du Souverain-Pontife.

On sait que plusieurs fois chaque semaine le Saint-Père reçoit des députations qui lui sont envoyées par les paroisses, ou par les sociétés charitables, ou par des corps qui ont une vie propre dans l'Église : université, académies, séminaires, confréries. Une adresse est ordinairement lue par le président de cette députation. Elle contient l'expression des sentiments qui animent de nos jours tous les chrétiens; elle affirme de nouveau la foi de ceux qui sont aux pieds du Saint-Père, leur douleur à la vue des persécutions qui désolent l'Église et du péril que courent les âmes, et aussi la vénération et le dévouement dont ils font profession pour la personne même du Pontife. A l'expression si naturelle de ces sentiments, les membres des députations ajoutent habituellement un exposé de situation de la société, dont ils font partie, une sorte de rapport sur ses travaux. Ils rappellent le but qu'elle se propose, les ressources sur lesquelles elle peut compter, les résultats obtenus, ce qu'il lui est permis d'espérer.

A ces adresses, le Saint-Père fait une réponse à laquelle il donne quelques développements, et c'est le caractère général de ces réponses qu'il est opportun de signaler.

Le Saint-Père reprend une à une toutes les parties du rapport qui vient de lui être adressé. Il fait connaître le degré d'importance qu'il attache à l'œuvre elle-même, le sens vers lequel doivent s'infléchir les efforts de ses membres; il montre les lacunes encore existantes et indique de nouveaux moyens d'action. Il récompense, il encourage, il excite.

Ces réceptions multipliées, ces adresses des fidèles et les allocutions du Saint-Père ont pour effet de créer un mode nouveau ajouté à ceux par lesquels s'exerçait déjà le gouvernement de l'Église universelle. Les œuvres de la charité chrétienne reçoivent ainsi du Pasteur suprême une direction plus précise. Et, par une admirable conduite de la Providence, le Pape, captif et privé des moyens ordinaires et nécessaires de son action sur toutes les Églises du monde, marque plus fortement de son esprit tout ce qui s'entreprend de considérable pour le service et la gloire de Dieu.

Les réponses du Saint-Père sont donc devenues, depuis quelques mois surtout, une sorte d'enseignement permanent. Le Vatican rappelle ce

qu'étaient dans les premiers siècles les demeures où se tenaient toujours menacés saint Marcel, saint Urbain, saint Alexandre.

Or, quelque varié que soit cet enseignement, et si divers que soient les objets auxquels il s'applique, il est deux points que le Saint-Père ramène dans chacun de ses discours avec une volonté très-accusée et une infatigable persévérance.

Le premier est la nécessité de la *prière*, de la prière en commun surtout, de la prière publique, s'il est possible : la nécessité d'une prière ardente, continuelle, vraiment extraordinaire.

Le second point est l'importance d'une *action commune*. Elle est formellement marquée dans les paroles citées au commencement de cette lettre. Mais ce que le Saint-Père a indiqué dans une circonstance particulière à une partie de l'épiscopat, il le montre, le conseille, le recommande à toutes personnes et en toutes occasions. Il donne sans doute des louanges au travail individuel, à l'effort privé ; mais il fait voir dans l'union, dans la formation de groupes même très-restreints, dans l'association sous toutes ses formes, le moyen vraiment efficace de combattre avec succès pour la cause de Notre-Seigneur et pour le triomphe de sa sainte Église.

C'est de cette pensée du Saint-Père qu'est née à Rome la *Société des intérêts catholiques*. Le nom qu'elle porte répond exactement à l'objet auquel elle s'applique, au but qu'elle veut atteindre. Elle reconnaît pour siennes, elle soutient, elle favorise, ou même elle adopte toutes les œuvres qui peuvent servir à la défense de la foi et à la liberté de l'Église, toutes celles qui assurent et dilatent le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Les hommes de bien qui en font partie se sont tout d'abord partagés en deux classes : l'une, la plus nombreuses de beaucoup, renferme ceux qui peuvent et veulent s'imposer des sacrifices d'argent, mais qui ne sauraient payer de leurs personnes ; dans l'autre se rencontrent les hommes qui peuvent mettre au service de la cause qu'ils ont embrassée leur temps, leur intelligence et un travail sérieux et continu. Ces derniers, les membres actifs, se sont constitués en comités qui étendent chacun leur action sur un quartier déterminé et comprenant plusieurs paroisses. C'est en toute liberté que, dans leur circonscription, ils mettent en usage les moyens que conseillent les dispositions des habitants, leurs ressources, les efforts tentés par les ennemis de la foi chrétienne. Un conseil central formé par l'élection maintient l'unité des vues, s'enquiert des besoins généraux des populations et distribue les allocations éventuelles.

La Société des intérêts catholiques ne compte parmi ses membres que des hommes, et presques tous sont laïques. Une pensée supérieure les a ralliés, et les maintient étroitement unis. Mais sous son impulsion ils travaillent à leur guise, selon leurs goûts, leurs aptitudes, les exigences du milieu dans lequel ils vivent. Cette Société n'est donc autre chose que l'association libre des bons chrétiens, des bons citoyens de Rome. Elle a épargné à cette ville le triste spectacle de l'isolement, de

l'inertie où vivent presque en tous pays ceux qui portent le nom d'honnêtes gens et de conservateurs. Ce n'est point une réunion d'hommes se proposant de poursuivre ensemble la réalisation d'un bien restreint et circonscrit; c'est l'organisation intelligente des hommes qui, possédant la vérité, veulent en obtenir le triomphe. C'est par ce caractère que la Société des intérêts catholiques mérite de fixer l'attention et d'être proposée en exemple.

Les femmes, on le pense bien, ne sont pas restées oisives : elles ont donné le nom d'*adhésion* au concours assidu et courageux qu'elles apportent à la Société. Elles ont formé de leur côté des cercles ou comités; elles acceptent la direction du comité central, suivent ses tendances, mais se gouvernent et travaillent comme il leur convient.

Le zèle de tous les membres de la Société des intérêts catholiques s'est tout d'abord porté vers les *écoles*. Elle en a créé un nombre assez considérable; elle leur a donné un règlement, des programmes d'études qui répondent parfaitement aux besoins et à la situation qu'ont fait naître les plus déplorables événements. La surveillance de ces écoles, le soin d'améliorer constamment la tenue et l'éducation des enfants le désir de leur donner une supériorité incontestée sur celles où l'on n'apprend pas à connaître Dieu, ç'a été jusqu'ici la grande préoccupation de tous les comités. Ils ont néanmoins profité des fonds et des loisirs que leur laissait cette œuvre, la première, la plus urgente de toutes, pour fonder des *publications quotidiennes ou périodiques*, et préparer pour un avenir prochain des *lectures honnêtes et utiles.*

Mais leurs membres les plus zélés et les plus intelligents ont une ambition plus haute encore que la fondation et l'entretien des *écoles* et des *bibliothèques* : ils veulent la *fraternité des familles.*

C'est qu'à Rome la société tend rapidement à se partager en deux classes, comme elle l'est en France depuis un si grand nombre d'années. D'un côté sont les hommes mécontents de leur sort, de l'autre ceux qui ont lieu d'être satisfaits des conditions de leur existence. La séparation une fois consommée, on sait combien elle est profonde, et combien fatale. Ceux qui accusent la société gardent vis-à-vis des hommes dont la position paraît indépendante une attitude de défiance et de haine qui ne se laisse entamer par aucun des moyens généraux qui ont été mis en œuvre jusqu'à ce moment. Le rapprochement de famille à famille paraît seul propre à triompher des préjugés, des répugnances, des antipathies du grand nombre. Il faut que les familles dont la situation est plus élevée s'inclinent vers celles qui, selon le langage ordinaire, sont placées au-dessous d'elles; il faut qu'elles deviennent pour les moins favorisées ce qu'est une sœur aînée pour une sœur beaucoup plus jeune. C'est ce que se propose de faire un nombre déjà notable de familles romaines, c'est ce que les femmes surtout ont déjà entrepris çà et là, par manière d'essai, mais avec succès. La formule est trouvée; c'est le *patronat.* L'idée est parfaitement

comprise, elle est aimée : on peut dire qu'en ce moment chaque sœur aînée cherche sa sœur cadette.

Tels sont, Monseigneur, quelques-uns des effets qu'ont produits autour du Saint-Père ses fréquentes allocutions et la constance avec laquelle il recommande l'union, l'association et la communauté des efforts. Ainsi guidés et soutenus, les Romains soutiennent la lutte contre les ennemis de notre sainte foi avec cette force tranquille et cette activité prudente et sûre d'elle-même qu'ils apportent dans toutes les affaires.

Il m'est donné d'être un des rares témoins de leur zèle et de leurs succès, et je crois utile de faire connaître à tous ce qui, dans ces temps malheureux et vraiment exceptionnels, ne peut être observé que par un si petit nombre.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

Monseigneur,

De Votre Grandeur, le très-humble et très-obéissant serviteur,

ISOARD,

*Auditeur de Rote pour la France.*

Nous sommes heureux d'ajouter que, conformément aux conseils du Saint-Père et aux désirs exprimés par Mgr Isoard, un comité est en voie d'organisation à Paris dans le but d'établir, au sein de la capitale d'abord, et dans tous les diocèses de France ensuite, l'association qui a pris naissance à Rome sous le titre de *Société des intérêts catholiques*. Les statuts de la Société romaine sont acceptés par la Société française, qui poursuivra le même objet, sous le patronage de NN. SS. les Evêques, à qui Mgr Isoard vient recommander cette œuvre, appelée à ranimer le sentiment religieux qui seul peut régénérer la France.

Nous ferons connaître l'organisation et les statuts de la Société vouée à la défense des intérêts catholiques. Dès aujourd'hui, les *Annales catholiques* sont à la disposition de cette *Société,* appelée à produire un si grand bien parmi nous. Nous disions, dans notre numéro du 6 janvier (page 59) : « Aux associations de l'impiété, « opposons les associations de la foi, du dévouement, du travail et « de la vraie fraternité chrétienne ; » nous disions encore (page 60) : « Devant la coalision de toutes les puissances du mal, ce n'est pas « trop de l'union de tous les fidèles enfants de l'Eglise, et la jeu- « nesse française formera une association spéciale qui lui permettra « de combattre avec plus d'avantage les ennemis du bien et de la « vérité, qui sont aussi les ennemis de la patrie. » Enfin, nous disions que nous ne faisions qu'indiquer là une idée sur laquelle nous reviendrions.

Depuis un mois, cette idée a fait de grands progrès. On vient de le voir, une grande *Société des intérêts catholiques,* affiliée à celle

de Rome, commence à se former parmi nous; cette Société sera le centre naturel de toutes les autres, mais elle n'enlèvera pas aux autres leur raison d'être, et, parmi ces autres, nous tenons à signaler dès aujourd'hui celle dont nous parlions le 6 janvier, la *Société de la jeunesse catholique* de France, qui répondrait à ces Sociétés de la *Jeunesse catholique* qui fleurissaient actuellement en Italie, en Espagne, aux Etats-Unis, dans les républiques espagnoles de l'Amérique, et qui ont déjà reçu les plus précieuses bénédictions du Saint-Père.

Nous savons qu'une société de ce genre est en voie de formation : aujourd'hui même, 7 février, dans une de nos villes les plus religieuses, ancien siége d'un évêché, de jeunes catholiques, encouragés par leur vénérable évêque, délibèrent à ce sujet. Déjà formés en association chrétienne et de bienfaisance, ils songent à s'agréger de proche en proche les jeunes gens des autres diocèses qui forment des associations du même genre : les *Annales catholiques* ne resteront pas étrangères à ce mouvement. La coalition de toutes les forces du bien n'est pas de trop pour résister à la coalition de toutes les forces du mal. Catholiques de tout rang, de toute condition, de tout âge, de tout sexe, la religion, la société, la patrie sont attaquées de toutes parts et par tous les moyens, par la force, par la séduction, par la corruption; catholiques, serrons nos rangs pour faire face à l'ennemi, n'oublions pas que la puissance est dans l'union, et que Dieu bénit les efforts fraternels qui ont pour but de défendre sa cause.

J. Chantrel.

---

## MONSEIGNEUR GAZAILHAN

Mgr Jean-Baptiste-Charles Gazailhan naquit à Bordeaux le 14 mai 1811, et fit ses études dans sa ville natale, puis au Passage en Espagne, sous la direction des pères jésuites.

Ordonné prêtre vers 1835, il fut successivement vicaire à Saint-Martial, à Saint-Séverin et à Notre-Dame de Bordeaux. En avril 1847, il fut nommé aumônier de la prison, et sur la fin de la même année desservant de Quinsac, dans le canton de Crécy.

Sa science théologique et sa facilité d'élocution le firent bientôt remarquer, et il fut nommé, en 1852, professeur à la Faculté de théologie de Bordeaux, puis curé de Saint-Pierre, chanoine titulaire, et il remplaça, en 1857, comme grand vicaire, Mgr de Langalerie, nommé à l'évêché de Belley.

Lorsque Mgr Dubreil, évêque de Vannes, fut promu à l'arche-

vêché d'Avignon, Mgr le cardinal Donnet présenta M. Gazailhan pour lui succéder sur le siége de saint Patern. Préconisé le 21 décembre 1863, il fut sacré dans la cathédrale de Bordeaux par S. Em. le cardinal Donnet.

Mgr Dubreil avait eu le premier l'idée de reconstruire le sanctuaire de Sainte-Anne et avait laissé une offrande de dix mille francs dans ce but. Mgr Gazailhan y ajouta une offrande égale et publia, le 8 décembre 1864, une lettre pastorale pour prescrire une quête dans toutes les églises et chapelles du diocèse, et pour inviter tous les prêtres à souscrire chacun pour la somme de 100 francs.

Il n'eut pas la consolation de poser la première pierre de l'édifice. Une maladie cruelle, le typhus, ravageait alors le port de Lorient; le pasteur courut au secours de ses enfants et prodigua aux marins, les consolations de son ministère. Mais il fut victime de son dévouement, et contracta le germe de la maladie. L'année 1865 s'ouvrit sous de sombres auspices.

A peine convalescent, Mgr Gazailhan voulut aller respirer l'air natal; peu après l'usage des eaux thermales aggrava son état, et après une douloureuse année de souffrance il dut se résigner à donner sa démission.

Mgr Gazailhan se retira à Bordeaux.

Le 29 septembre 1869 il fut nommé chanoine de Saint-Denis, et prit part peu après au Concile général du Vatican, où il vota pour l'infaillibilité du Souverain-Pontife.

Revenu à Bordeaux, il fut de nouveau visité par la maladie, et y mourut le 8 janvier 1872, âgé de 60 ans et 8 mois. Ses obsèques ont été célébrées dans l'église métropolitaine de Saint-André. Son oraison funèbre a été prononcée quelques jours plus tard, le 21 janvier, par M. l'abbé Laprie, chanoine honoraire et professeur à la Faculté de théologie de Bordeaux.

(*Semaine religieuse* de Vannes.)

Le jour même des obsèques, S. Em. le cardinal Donnet a improvisé quelques paroles touchantes. Après avoir rappelé les noms de tous les évêques qu'il a consacrés, de Mgr Dupuch, premier évêque d'Alger, de Mgr Massonais, mort évêque de Périgueux, de Mgr de Vézins, mort évêque d'Agen, de Mgr de Salinis, mort archevêque d'Auch, et de Mgr de Langalerie, qui vient d'être appelé de Belley au siége d'Auch, il retraça rapidement la vie de Mgr Gazailhan, qu'il avait aussi consacré, et ajouta : « Nous n'essaierons pas de sonder

(1) Prière de remplacer par le mot *Vannes* le mot *Pamiers,* mis par erreur, dans notre numéro du 20 janvier, page 119, sous la rubrique : *Bordeaux* (N. de la R.

tout ce que ce cœur bienveillant d'apôtre dût souffrir de se trouver dans l'inaction. Sans doute, nous lui donnâmes des âmes à diriger, des œuvres à soutenir, mais elles n'étaient pas pour lui celles de son cher diocèse de Vannes. Cette douleur le minait rapidement, mais le rapprochait de Dieu. Qui pourrait dire combien furent édifiantes les dernières années qu'il a passées au milieu de nous? Quelle fidélité à l'oraison, à l'action de grâces, aux pieuses lectures! Longtemps les paroissiens de la Primatiale se rappelleront ce vieux prélat, venant chaque soir s'agenouiller, comme le dernier des fidèles, sur les dalles du temple et passer une heure en adoration. »

---

## LIVRES ET REVUES

On sait qu'elle est l'importance de la *Civiltà cattolica* (Civilisation catholique), et de quelle autorité jouit cette Revue romaine, approuvée par le Saint-Père, élevée par lui à la hauteur d'une institution, et qui, à cause des événements, a transporté à Florence le siége de sa publication. Rédigée par des Pères de la Compagnie de Jésus, elle est tout entière dévouée à la défense des doctrines romaines, qui sont les doctrines catholiques les plus autorisées dans l'Église, et à la défense de ces éternelles doctrines sociales, qui reposent sur les vérités catholiques, le plus solide et le seul solide fondement de toute société.

Avec l'année 1872 commence la vingt-troisième année de cette excellente Revue, qui forme quatre volume par an, et qui paraît par livraisons bi-mensuelles. Les trois premières livraisons, que nous avons sous les yeux, inaugurent très-bien la nouvelle année. C'est d'abord un *Regard jeté sur l'Europe entrant en* 1872, qui expose magistralement la situation actuelle, politique et religieuse du monde et principalement de l'Europe; deux mots résument cette situation : l'*anarchie internationale*, ayant pour conséquence dans chaque pays l'*anarchie sociale*, et tout le mal provenant du libéralisme, qui, n'étant autre chose que l'apostasie de l'État, a formé cette Europe *sécularisée* que nous voyons, c'est-à-dire « une Europe pire que l'Europe païenne, parce qu'elle est athée dans ses pensées et dans ses œuvres. Le libéralisme peut chanter victoire, dit l'auteur de l'article en terminant; il a poussé les États à tourner le dos au Christ, source de l'eau vive et salutaire qui doit abreuver les nations, et il leur a fait creuser, pour étancher leur soif, des puits fangeux où l'eau ne vient pas : *Me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas dissipatas quæ continere*

*non valent aquas.* Et c'est sur cette fange, mêlée aux larmes et au sang des peuples tombés et assassinés, que la nouvelle année vient jeter la lumière. »

Le second article est consacré à l'étude de la *Question civile et religieuse en Allemagne :* il montre quels sont les ennemis du catholicisme dans le nouvel empire, quels sont les droits des catholiques, quels sont les moyens employés par leurs ennemis et comment les catholiques se défendent. Toutes les forces matérielles et morales sont du côté de l'ennemi, les catholiques n'ont pour eux ni le nombre, ni la puissance ; « mais ils défendent la cause de la justice et de la religion. La cause de Dieu est remise entre leurs mains; donc, pas de doute sur l'issue de la lutte, parce que contre Dieu ne peut prévaloir l'astuce dans les conseils, parce que contre Dieu toute force n'est que faiblesse. »

Vient ensuite un article sur le *Transformisme et la stabilité des espèces,* étude de philosophie scientifique qui renverse de fond en comble les théories de Darwin et de Lamark, en prouvant contre le premier, que les semblables ont toujours engendré les semblables, et contre Lamark, que les espèces se sont toujours maintenues invariables. C'est Lamark lui-même qui fournit la conclusion de cette belle démonstration, dans son *Histoire naturelle des animaux invertébrés :* « La première pensée, dit-il, qui se présente, lorqu'on « examine ce problème : *Quelle est l'origine immédiate de l'existence* « *des animaux?* est d'attribuer cette existence à une puissance intel- « ligente et sans bornes, qui les a faits tous également ce qu'ils « sont, chacun dans son espèce. » Nous devons ajouter à ces paroles de Lamark, dit l'auteur de l'article, que cette pensée n'est pas seulement la première, comme il le dit, mais même l'unique, puisqu'elle est la seule vraie. Voilà ce que doit admettre quiconque ne se laisse pas aller aux rêveries d'un cerveau malade, mais raisonne selon la réalité des faits que la nature nous présente. »

Dans la même livraison se trouve l'examen d'un livre qui a pour objet l'examen de la doctrine positiviste par rapport à la morale (1). Ce livre combat la philosophie positive, dont il voit une conséquence logique dans la Commune de Paris, mais il offre bien des parties faibles et montre dans l'auteur une singulière inconséquence, qui lui fait regarder comme un progrès la séparation de la philosophie d'avec la révélation et comme un bien l'indépendance absolue de la raison. Sans nous y arrêter davantage, nous citerons

(1) *La Morale nella Filosofia positiva,* étude critique, par Giacomo Barzellotti, professeur de philosophie au lycée royal de Dante, à Florence; à Florence, 1871 ; in-8° de XII-264 pages.

ce passage de l'examen qu'en fait la *Civiltà*, et qui montre en deux mots l'impuissance de la philosophie positive à établir une morale quelconque : « N'y a-t-il pas une contradiction entre ces deux idées : philosophie positive et morale? Le principe fondamental, on peut dire l'essence même de cet absurde système, consiste dans l'élimination de toutes les questions dont l'objet ne peut être soumis à l'expérience immédiate des sens? Or, comment construire jamais une science morale sur un pareil fondement? Ces actes qu'on appelle moraux ont, en effet, comme tels, une dépendance nécessaire de l'esprit, dont l'existence est au moins un problème pour la philosophie positive; ils sont essentiellement liés aux causes finales, que l'école positiviste repousse formellement plus que toute autre cause. »

La deuxième livraison de janvier examine d'abord quels peuvent être *les desseins de Dieu sur le pouvoir temporel du Pape dans le temps présent.* « Il nous semble, dit l'auteur arrivé à la fin de son examen, qu'on est raisonnablement fondé à dire, que le dessein de Dieu, en permettant la chute temporaire de la souveraineté pontificale, est de la raffermir davantage, en la faisant rétablir en vertu des titres mêmes que ses ennemis mettent en avant pour la renverser. La volonté des peuples catholiques, le peuple romain en tête, imposera le rétablissement du trône pontifical. Ainsi, aux anciens titres de légitimité et de possession s'ajoutera ce titre nouveau, si vanté par le progrès moderne, le titre de la volonté populaire, et de la sorte se trouvera fermée pour toujours la bouche de ses adversaires. » Les dernières lignes de cet article doivent être également citées : « Voici que Dieu dispose dans sa sagesse que le trône pontifical soit rétabli précisément en vertu de la volonté des peuples et au nom de la plus sacrée des libertés, celle de la conscience. La conscience n'est pas libre, quand le principe qui en constitue la règle n'est pas libre lui-même, et la règle de la conscience catholique, c'est le Pontife romain. Telle est la pensée qui domine aujourd'hui les esprits, qui excite les cœurs et qui cause ce mouvement extraordinaire de tous les peuples catholiques, qui ne seront pas tranquilles tant qu'ils ne verront pas la liberté du Pontife assurée avec la pleine indépendance de sa personne, de ses actes, de ses ministres, dans sa propre maison. En d'autres termes, les peuples catholiques ne seront pas tranquilles, tant qu'ils ne verront pas le Pontife remis en possession de son pouvoir temporel. »

Nous signalerons encore dans cette livraison, un *Essai de théologie libéralesque*, où l'on montre que le libéralisme religieux aboutit au schisme, à l'hérésie et à l'apostasie, et une étude sur quatre

traités théologiques du R. P. Franzelin, S. J., qui en fait ressortir la haute portée théologique et le caractère profondément scientifique.

La trosième livraison de 1872, première de février, continue l'examen de la *Question civile et religieuse en Allemagne*. L'article consacré à cet examen remonte à l'origine de la nouvelle secte des *vieux-catholiques*, et s'occupe des attaques livrées par cette secte à l'Église au double point de vue de la doctrine et de la pratique. La défense des catholiques contre ces attaques est décisive, et l'auteur de l'article a parfaitement raison de conclure ainsi : « C'est un principe des *vieux-catholiques* que le témoignage du peuple, du clergé et de la science théologique met le sceau de l'infaillibilité aux décisions des conciles. Nous avons précisément ici le témoignage du peuple, du clergé et de la science théologique en faveur de la juridiction et de l'infaillibilité pontificale définie. Ces messieurs devraient donc, en vertu de leur faux principe, se soumettre aux décisions du concile du Vatican. Mais non; ils sont les fils du libéralisme révolutionnaire, et, par conséquent ils en suivent la pratique; eux seuls sont le peuple, eux seuls le clergé, eux seuls la science; le témoignage de tout ce monde contre eux est nul et non avenu. »

Dans sa *Revue de la presse italienne*, la *Civiltà* signale encore, dans cette livraison, un savant ouvrage du P. Sanna Solaro, ancien professeur de physique au lycée royal de Salerne, et qui se trouve au bureau de la *Revue des Mondes*, à Paris. Le titre en est : *Recherches sur les causes et la loi des mouvements de l'atmosphère* (in-8 de VIII-464 pages). La nouvelle théorie du P. Sanna mérite d'attirer l'attention des hommes compétents; ce que nous tenons à dire ici, c'est que le savant jésuite est une preuve de plus de cette vérité mille fois démontrée par les faits, savoir, que le clergé catholique non-seulement n'est pas ennemi de la science, mais qu'il en est l'un des plus ardents promoteurs.

J. Chantrel.

(*Au prochain numéro la suite de cette revue des Revues.*)

---

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

68. — **Journal d'un aumônier militaire** pendant la campagne du Rhin et la campagne de la Loire (1870-71), par M. l'abbé H. de Bertrand de Beuvron, premier aumônier du Val-de-Grâce; Paris, 1872, chez Adolphe Josse. — In-12 de 156 pages. — Encore un petit livre à lire et à faire lire : que de traits touchants ! que de souvenirs douloureux ! Il y a dans tout cela des leçons qu'il importe de ne pas oublier, qu'il importe de répandre partout. Ces livres, qui racontent les malheurs et les souffrances de notre pays, en montrent aussi les causes et en indiquent les remèdes; ils relèvent les âmes en les éclairant; et c'est ainsi que les prêtres dévoués qui ont suivi nos armées, soigné et consolé nos blessés, enseveli nos morts, continuent par leurs écrits les services qu'ils ont rendus pendant la guerre.

69. — **Nouvelles morales des faubourgs de Paris**, par M. l'abbé Arnault, curé de Sainte-Marguerite; Paris, 1865, chez Charles Douniol. — In-18 de 560 pages. — Voici un volume dont la date nous reporte à quelques années, mais dont les pages sont toujours vraies et vivantes, et qui montre une grande connaissance de la vie ouvrière, en même temps qu'il décèle un écrivain de talent qui sait se faire tout à tous pour gagner tout le monde. La *Portière du faubourg du Temple* prouve que les bons cœurs sont aimés de Dieu; le *Bijoutier du faubourg Saint-Martin*, qu'il faut observer le dimanche et ne pas faire le lundi; la *Fille de l'ébéniste du faubourg Saint-Antoine* est une délicieuse nouvelle qui excite en l'âme les plus nobles et les plus délicats sentiments, tout en conduisant le lecteur à travers les scènes de la révolution de 1848; la *Dame de charité du faubourg Saint-Antoine et la fleuriste du faubourg Saint-Denis* prouvent qu'il n'y a pas de bonheur sans vertu ni de vertu sans combat. Charmants récits, style entraînant et populaire, tout se réunit dans ces petites nouvelles pour les recommander.

70. — **La cuisine de carême et des jours d'abstinence**, par MM. de Latreille et Henry Palmé; Paris, 1872, chez Victor Palmé. — In-12 de 236 p. — C'est bien là un livre de circonstance et qui nous arrive fort à propos comme marée en carême. Aux estomacs difficiles et qui aiment la variété, il offre plus de trois cents plats en maigre, en fait de potages, poissons, crustacés, mollusques, œufs, ragoûts, sauces, entremets, pâtisserie, confitures, liqueurs, conserves, etc.; c'est à en faire venir l'eau à la bouche et à donner envie de faire maigre; les scrupuleux trouveraient même qu'un carême fait avec cette cuisine n'est plus un temps de pénitence, mais les scrupuleux sont... scrupuleux; disons-leur qu'il y a toujours moyen d'entrer dans l'esprit de l'Eglise, qu'ils ne sont pas forcés de prendre tous ces plats, et qu'il est bon d'avoir cette variété à cause de la différence de nature des estomacs, des âges et des besoins. Ajoutons que le livre s'ouvre par une espèce de calendrier des aliments maigres classés par mois, selon que la nature les produit ou en conseille l'usage, et remercions M. Palmé, qui édite de si beaux livres et des ouvrages si considérables, de n'avoir pas dédaigné de publier cette œuvre d'un cuisinier qu'à son *homonymie* nous soupçonnons un peu d'être de la parenté.

71. — **Un essai de la méthode socratique dans l'enseignement primaire**, par Antonin Rondelet; Paris et Lyon, 1870, chez A. Leclère, chez Douniol et chez P. Josserand. — In-8° de 40 pages. — Cette brochure a pour but principal de faire connaître une nouvelle méthode d'enseignement, vieille comme Socrate, mais nouvelle parce qu'elle est trop généralement négligée, et que M l'abbé Rambaud vient de remettre en honneur dans une école de Lyon, ce qui prouve une fois de plus, disons-le en passant, que le clergé ne craint ni le progrès ni les innovations raisonnables, et que, au contraire, il se trouve toujours l'ardent propagateur des méthodes utiles. Socrate se vantait d'être l'*accoucheur des esprits;* M. l'abbé Rambaud, et, avec lui, M. Rondelet, veulent que le maître moderne suive cette méthode si féconde de Socrate, et trouvent que les méthodes actuelles, qui font beaucoup peut-être pour l'intelligence, pour l'instruction professionnelle, font trop peu pour l'éducation, pour la formation de l'*homme*. La pauvreté des résultats obtenus, les dangers mêmes de l'instruction telle qu'elle est donnée, ne vien-

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*, sans préjudice des articles plus développés qui pourront être consacrés aux ouvrages les plus importants.

nent que trop à l'appui de la thèse de M. Rondelet, dont la brochure mérite d'être méditée par tous ceux qui s'intéressent à l'éducation populaire; en la lisant, ils éprouveront le désir de lire aussi la *Méthode d'enseignement raisonnée* de M. l'abbé Camille Rambaud, et ce sera double profit.

72. — **Du service militaire**, extrait des notes d'un aumônier des prisonniers français en Allemagne; Lyon, 1872, chez P. N. Josserand. — In-18 de 16 pages. — La question du service militaire est une question de vie ou de mort pour la France : à ce titre, on ne doit rien négliger pour l'envisager sous toutes ses faces, et nous estimons que l'expérience d'un aumônier militaire lui donne droit d'avoir voix au chapitre.

73. — **Philosophie de l'Internationale**, par A. Delaporte; Paris, 1871, chez Victor Palmé. — In-12 de 108 pages. - Petit livre d'or, disons-nous sans hésiter, après avoir parcouru ces pages si claires, si convaincantes, si pleines de raison et de cœur, et qui montrent si bien à l'ouvrier où sont ses vrais amis, où est pour lui le vrai bonheur. L'auteur, qui a si profondément étudié les questions sociales, ne nie pas les griefs de l'ouvrier, il les connaît; il ne nie pas davantage les fautes de la société, elles sont graves et nombreuses; mais il montre à l'ouvrier que ce ne sont ni l'Internationale, ni les sociétés secrètes, ni des doctrines impies et matérialistes, ni des bouleversements sociaux, qui relèveront sa condition; ce sera la religion, ce sera la foi en Dieu, le courage, l'amour du travail, et cet esprit de patience dont tout le monde a besoin, et qui donnera le temps aux vrais amis du peuple, à ceux qui l'aiment parce qu'ils aiment Dieu et adorent Jésus-Christ, qui leur donnera le temps de travailler à la réforme des abus et à l'amélioration du sort des déshérités de ce monde. Livre d'or, répétons-nous, et l'un de ceux qui méritent le plus d'être répandus parmi les ouvriers raisonnables et de bonne foi, qui aiment la vérité et qui ne se payent pas de mots.

74. — **Lettres sur les prophéties modernes et concordance de toutes les prédictions jusqu'au règne d'Henri V inclusivement**, par E. C.; Poitiers, 1871, chez H. Oudin, et Paris, chez V. Palmé. — In-8° de 120 pages. — Il ne faut pas mépriser es prophéties, et nous ne les méprisons pas, nous reconnaissons même que les événements récents ont donné à certaines prophéties une autorité qu'il serait téméraire de contester; mais ce n'est pas à nous qu'il appartient de les discerner, nous ne pouvons qu'apprécier ici la plus ou moins grande gravité des études dont elles sont l'objet. Or le petit livre que nous avons sous les yeux nous paraît un des plus sérieux qui aient été écrits sur les prophéties dont on se préoccupe actuellement : il est très-intéressant, très-curieux, assez effrayant, mais, somme toute, consolant et rassurant; c'est en dire assez pour les amateurs de ces sortes de recherches, et l'on comprend qu'ils soient nombreux de nos jours.

75. — **La Vierge de Pola**, correspondance entre deux familles pendant la persécution de Dioclétien (303), traduite de l'anglais par Mme Expilly; Paris, 1869, chez C. Dillet. — In-12 de 190 p. — Traits de mœurs, détails touchants, étude historique sur la physionomie de l'époque où se place cette nouvelle, contraste entre le christianisme et le paganisme, tels sont les principaux caractères de la *Vierge de Pola*, l'une de ces nombreuses compositions qu'a fait éclore la *Fabiola* du cardinal Wiseman, et qui ne manque pas de mérite. La forme épistolaire nuit un peu à la rapidité du récit, mais permet de mieux entrer dans certains détails intimes de la vie romaine au commencement du quatrième siècle. Bon livre, d'une lecture agréable, et qu'on peut mettre entre toutes les mains, ce qui n'est pas un faible mérite.

76. **Abrégé de la vie de la servante de Dieu Elisabeth Canori-Morra, romaine du tiers-ordre des trinitaires déchaussés**; traduction de l'italien; Paris, 1869, chez Victor Sarlit. — In-12 de XXIV-228 p. — Née à Rome le 21 novembre 1774, morte le 5 février 1825, Elisabeth Canori fut une de ces épouses chrétiennes qui méritent d'être présentées comme des modèles aux autres, et qui leur montrent que les soins de la famille ne sont pas un empêchement à la pratique des vertus chrétiennes et de celles qui leur conviennent soit comme épouses, soit comme mères. La lecture de sa vie sera profitable à toutes, mais elle fortifiera et consolera principalement celles pour qui le mariage devient une terrible épreuve à cause du caractère ou de l'inconduite de leur époux.

B. PH.

---

*Le gérant* : PUTOIS-CRETTÉ.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LETTRES DE NOS SEIGNEURS LES ÉVÊQUES

Mgr l'évêque de Meaux, dont la *Semaine religieuse* a déjà publié la lettre, nous écrit à la date du 22 janvier :

Monsieur, ne pouvant lire moi-même, je me suis fait rendre compte des premières livraisons des *Annales catholiques* que vous avez bien voulu m'envoyer. Elles sont rédigées dans un excellent esprit, et je les recommande volontiers, dans l'occasion, aux ecclésiastiques et aux fidèles de mon diocèse. Il est à désirer que cette revue vraiment catholique obtienne tout le succès dont elle est digne. Ce serait un contre-poids opposé à tant de publications qui corrompent les esprits et les cœurs. Si une partie de la presse périodique semble être, aujourd'hui surtout, une conspiration contre la vérité, dans vos *Annales*, au contraire, les faits qui peuvent intéresser la religion sont présentés sous leur véritable jour et avec les développements nécessaires pour prévenir ou pour réfuter les fausses interprétations. Je fais des vœux bien sincères pour le plein succès de votre louable entreprise, comme on en fait pour l'extension d'une bonne œuvre.

Mgr l'évêque de Saint-Claude nous écrit le 21 janvier :

Monsieur le rédacteur en chef, votre œuvre des *Annales catholiques* a un but trop louable pour qu'elle ne reçoive pas le concours et les encouragements de tous les bons chrétiens. Aussi me ferai-je un devoir de la recommander au clergé et aux fidèles de mon diocèse; je leur donnerai l'exemple par ma souscription personnelle.

Mgr l'évêque de Mende nous écrit à la même date :

J'applaudis bien sincèrement à votre zèle dévoué pour les intérêts de la religion et de l'Église.

Mgr l'évêque de Saint-Dié nous écrit le 23 janvier :

J'applaudis de grand cœur à la pensée qui a donné naissance aux *Annales catholiques*. Je fais les vœux les plus sincères pour la prospérité, non pas de cette entreprise, mais de cette œuvre; et je prie Notre-Seigneur de bénir les efforts des excellents chrétiens qui s'y consacrent.

M. le secrétaire de l'évêché de Blois nous écrit à la date du 24 février :

Monseigneur me charge de vous faire savoir qu'il souscrit bien vo-

lontiers à vos *Annales catholiques*. Sa Grandeur espère que Dieu bénira votre œuvre ; Elle fait les vœux les plus ardents pour le succès de cette généreuse entreprise.

S. Em. le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, nous écrit à la date du 26 janvier :

Monsieur, j'ai reçu la lettre par laquelle vous m'annoncez votre intention de publier un recueil intitulé les *Annales catholiques*, et vous m'en exposez le but, qui est la défense de la vérité. Je ne puis qu'applaudir à votre projet, sans vous dissimuler les difficultés que son exécution pourra rencontrer. Mais vos publications antérieures, ainsi que votre caractère et vos sentiments religieux bien connus, me sont une garantie de l'esprit qui inspirera et dirigera votre œuvre. Aussi je l'encouragerai volontiers, et je vous prie de me compter au nombre de vos abonnés.

Nous terminerons nos citations d'aujourd'hui par une lettre dans laquelle Mgr l'évêque de Beauvais nous trace d'une main paternelle et amie le programme que nous devons suivre, et nous donne des conseils que nous n'oublierons pas :

Beauvais, 27 janvier 1872.

Mon cher ami,

Je ne puis qu'applaudir à l'œuvre excellente que vous venez d'entreprendre. La revue hebdomadaire que vous publiez depuis quelques semaines sous le titre d'*Annales catholiques* prendra, je l'espère, heureusement sa place au milieu des publications périodiques qui paraissent sous différents noms dans beaucoup de diocèses. De plus, sans se renfermer dans des limites aussi restreintes que ses émules, cette revue s'adressera à un plus grand nombre de lecteurs et recueillera les faits les plus importants et les plus intéressants qui se seront passés dans le monde religieux de la France et de l'Europe. Vous n'y oublierez pas Rome, la patrie commune de tous les catholiques, ni notre grand et saint pontife Pie IX, dont les malheurs et la captivité attirent les regards de tout l'univers.

Les nouvelles religieuses ne suffiront pas à vos lecteurs. Déjà vous les avez entretenus de la question de l'instruction primaire. Un projet de loi, contre lequel un grand nombre d'évêques ont protesté, a jeté l'inquiétude non-seulement dans les âmes catholiques, mais encore dans tous les esprits graves et sérieux qui observent la décadence rapide de notre pauvre société. Ils comprennent qu'élever les enfants sans Dieu, comme on se le propose, c'est les élever sans morale ; car on a beau chercher à faire prévaloir l'erreur, on ne pourra jamais faire admettre aux esprits droits et non prévenus une morale sans Dieu, une morale indépendante. Demander l'instruction obligatoire et chasser de l'école tout enseignement religieux, c'est favoriser la conspiration de l'igno-

rance, de l'aveuglement et de la haine contre les intérêts les plus élevés et les plus sacrés de la patrie, contre son existence même.

Demain on s'occupera de l'enseignement supérieur et de l'établissement de facultés libres; un peu plus tard on présentera une loi sur les associations. Avec vos lumières et votre foi vous éclairerez l'esprit de vos lecteurs, soit en exposant sur ces divers points vos propres idées, soit en empruntant à des revues ou à des journaux consciencieux les travaux d'éminents publicistes dont l'impartialité et la hauteur de vues sont acceptées par tous les hommes qui veulent se faire, dans les questions les plus importantes, une opinion sérieuse et raisonnée.

Il se présentera encore bien d'autres sujets que vous ne craindrez pas d'aborder, pour réfuter l'erreur et établir la vérité. Mais je ne veux point m'étendre davantage; les bornes d'une lettre ne me le permettent pas. Toutefois, je n'oublierai pas en terminant votre *Petit bulletin bibliographique*.

Que de mauvais livres sont répandus aujourd'hui à profusion et font leur œuvre de corruption jusqu'au fond des villages les plus ignorés, comme dans les plus obscures mansardes des grandes villes! On trouvera dans les *Annales catholiques* le titre et l'analyse plus ou moins étendue des ouvrages les meilleurs, des livres dont la lecture sera le plus utile et renseignera le mieux sur le chemin à suivre, au milieu de ce dévergondage d'idées fausses et de passions inassouvies.

Depuis longtemps je connais votre foi profonde et votre zèle pour l'Église; depuis longtemps je vous vois combattre le bon combat. Courage et persévérance! le bon Dieu bénira vos efforts et les récompensera.

Adieu, je vous renouvelle, avec l'assurance de ma haute estime, l'expression de ma vive affection en Notre-Seigneur.

JOS. ARM., *év. de Beauvais, Noyon et Senlis.*

---

## REVUE DE LA SEMAINE

SOMMAIRE. — Le Saint-Père et ses ennemis. — L'épiscopat catholique en Italie, en Allemagne, en France ; sacre de quatre évêques à Paris. — M. l'abbé Michaud et son apostasie. — Notice sur le P. Gratry. — Le Carême et les Lettres pastorales des évêques.

Le Saint-Père est complétement remis de l'indisposition qui l'avait fatigué pendant le mois de janvier, sans l'empêcher pourtant de recevoir les nombreuses députations qui se succèdent auprès de lui et de répondre aux adresses qu'on lui présente par ces allocutions si simples et en même temps si parfaitement adaptées aux circonstances et renfermant un enseignement si profond. Pendant qu'il remplit ainsi ses fonctions de Pontife de l'Église universelle et

de Roi des Romains, la mort frappe des coups redoublés parmi ses ennemis, et le Pape, prisonnier, est plus tranquille, plus serein et plus fort que les sacriléges geôliers qui sentent la colère de Dieu suspendue sur eux et qui ne trouvent plus un moment de calme et de sécurité.

Pressé autour de son chef, l'épiscopat catholique en écoute avec respect et docilité les enseignements, et se prépare avec lui à soutenir les plus terribles luttes pour l'Église, pour la foi, pour le salut de la société chrétienne. On parle d'une Encyclique que le Saint-Père adresserait prochainement aux évêques sur l'instruction publique, que l'on cherche partout à rendre laïque et obligatoire, c'est-à-dire athée et tyrannique, en contraignant la jeunesse à subir les enseignements de l'impiété; on peut être sûr que les évêques, qui luttent déjà dans tous les pays, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Autriche, aux États-Unis, etc., avec un courage intrépide et une incessante vigilance, suivront sans faiblir la direction qui leur sera donnée par le Saint-Siége, et qu'il se formera ainsi une immense croisade, devant laquelle, nous l'espérons, l'impiété se verra forcée de reculer.

Les évêques d'Italie, à qui le gouvernement refuse leurs revenus temporels parce qu'ils ne veulent pas reconnaître la légitimité de ses entreprises sacriléges, préfèrent la pauvreté à la prévarication, et les peuples, qui se pressent autour d'eux, qui les admirent et les vénèrent, n'en sont que plus dociles à leurs enseignements.

En Allemagne, le gouvernement, inspiré par les passions protestantes et schismatiques, cherche à intimider les évêques en édictant des peines contre les prédicateurs et en soutenant les prêtres révoltés contre l'Église : les évêques craignent Dieu plutôt que les hommes, et continuent d'agir comme si la persécution n'était pas suspendue sur leurs têtes.

En France, les rangs de l'épiscopat se remplissent. En quelques jours, Paris a vu le sacre de quatre nouveaux évêques, de Mgr Soubiranne, l'auxiliaire de Mgr Lavigerie; de Mgr Nouvel, évêque de Quimper; de Mgr Duquesnay, évêque de Limoges, et de Mgr Richard, évêque de Belley. C'est dans cette ville qui, l'an dernier, massacrait l'archevêque de Paris, les prêtres et les religieux, que la hiérarchie catholique réforme ses lignes; c'est de Paris que vont partir ces nouveaux apôtres pour aller évangéliser l'orient, l'occident, le midi et notre colonie africaine, et le clergé de Paris a fourni à la milice sacrée l'un de ces évêques dévoués, qui sont, nous le disons sans hésiter, les espérances de la religion et du pays. Plus de vingt-cinq évêques assistaient au sacre de Mgr Duquesnay, dans l'église

de Saint-Sulpice : n'était-ce pas l'épiscopat français tout entier qui tenait à faire honneur au clergé de Paris dans la personne de l'un de ses plus aimés et plus vénérables représentants?

Qu'est-ce, auprès de ces magnifiques témoignages d'une foi plus vivante que jamais, qu'est-ce que la défection d'un malheureux vicaire qui se croit plus sage à lui seul que tout l'épiscopat, que le Pape, que la tradition de dix-huit siècles, qu'un concile œcuménique, que tous les saints, que les plus beaux génies chrétiens de tous les temps? Certes, il y a lieu de s'affliger, non pour l'Église, que ces défections purifient, mais pour les infortunés qui croient ainsi acquérir quelque gloire et faire quelque bruit; mais l'isolement dans lequel ils se trouvent, la profonde obscurité dans laquelle ils retombent si vite, les éloges qui leur viennent de tous les ennemis de l'Église, du christianisme et de Dieu, la misère même des arguments qu'ils emploient pour essayer de justifier leur désertion, et, trop souvent, les ignominies qui viennent compléter et, trop souvent aussi, expliquer l'apostasie, ne sont-elles pas une justification si éclatante de la foi catholique, que cette justification compense de beaucoup le mal passager causé par ces misérables révoltes?

Il y avait donc à la Madeleine un vicaire, M. Michaud, qui ne se trouvait pas à sa place. Après une vie assez décousue, qui l'avait fait errer de séminaire en séminaire, qui lui avait fait endosser et rejeter le froc dominicain,— grâce à des amitiés surprises et à une ambition qui usait de tous les moyens pour se pousser, il était arrivé à obtenir un vicariat à la Madeleine, près de ce vénérable abbé Deguerry, dont la glorieuse mort a récompensé les vertus et la soumission à l'Église. Quelques volumes sortis de sa plume avaient autant inquiété que charmé ses amis; son enthousiasme pour l'ex-père Hyacinthe les avait encore plus inquiétés. Il y a quatre ans, dans la discussion d'un fameux cas de conscience posé par Mgr Darboy, il avait montré une doctrine fort répréhensible; depuis le Concile, ses intimes le voyaient suivre une route qui ne pouvait que le mener à l'abîme; il ne croyait plus, et il gardait sa position; il était affilié à la secte des *vieux-catholiques* et avait des intelligences avec le schisme russe, et il continuait ses fonctions de prêtre catholique romain, lorsqu'une révélation faite par une correspondance russe du journal l'*Univers* lui montra qu'il ne pouvait cacher plus longtemps son apostasie.

Alors, il écrit au vénérable archevêque de Paris, et c'est un journal protestant, le *Temps*, qui reçoit la primeur de sa lettre, aussi insolente pour le prélat que déshonorante pour lui-même. Que pen-

ser d'un prêtre qui commence par persiffler un supérieur dont il n'a jamais eu à se plaindre? Que penser d'un prêtre qui a continué pendant des mois d'administrer dans une paroisse catholique-romaine au moyen d'une dissimulation aussi hypocrite que lâche, et qui s'imagine qu'on le croira, lorsque, pour se justifier, il essaie de ternir la mémoire de Mgr Darboy, de l'archevêque mort martyr du devoir, en le représentant comme un homme qui ne croyait pas à l'infaillibilité du Pape, quoiqu'il professât publiquement d'y croire? Que penser d'un prêtre qui, pour justifier son apostasie, représente une grande partie de l'épiscopat comme hypocrite ou imbécile? Que penser, enfin, de ce théologien, qui veut en remontrer à toute l'Église, et qui en est encore à croire, non, à dire qu'en décrétant l'infaillibilité doctrinale du Pape, le Concile a décrété l'impeccabilité et l'omniscience du Pape? car il dit cela, en disant : « Il me répugne de croire que le Pape, vrai homme, conséquem- « ment peccable et sujet à l'ignorance, ne soit pas également fail- « lible et sujet à l'erreur. » Mais le dernier enfant du catéchisme de la Madeleine sait parfaitement que la définition de l'infaillibilité doctrinale du Souverain-Pontife parlant à toute l'Église en sa qualité de chef de l'Église, est toute différente de l'infaillibilité de l'homme et de sa science; il sait que le Pape peut pécher, que le Pape peut ignorer bien des choses, même en théologie, et M. l'abbé Michaud fait semblant d'ignorer cela!

Absence de convenance, de dignité, de science et de bonne foi, voilà ce qui caractérise la lettre de M. Michaud : c'est de la demi-Église, dit à ce propos le *Figaro*, et la demi-Église ne vaut pas mieux que le demi-monde.

On est heureux de placer, à côté de ce scandale, la mort édifiante du P. Gratry, que nous n'avons pu qu'annoncer il y a huit jours. Le P. Gratry, ancien membre du nouvel Oratoire et membre de l'Académie française, était né à Lille le 30 mars 1805. Il s'appliqua d'abord à l'étude des mathématiques, entra à l'École polytechnique et en sortit dans un bon rang, mais, quittant le monde, il se mit à étudier la théologie et reçut les ordres sacrés. De 1841 à 1846 il dirigea le collége Stanislas; en 1846, nommé aumônier de l'École normale, il eut bientôt à entrer en lutte avec M. Vacherot, directeur de cette école, dont les doctrines s'éloignaient déjà trop de la foi catholique pour que l'aumônier pût se dispenser de les combattre. Cette lutte attira l'attention sur l'abbé Gratry : M. Vacherot fut obligé de quitter l'École; M. Gratry y resta jusqu'en 1852, époque où il contribua, avec le P. Pététot, à la rénovation de l'Oratoire en France; mais, afin de donner un caractère particulier à cette restau-

ration, les deux prêtres zélés donnèrent au nouvel établissement le titre d'Oratoire de l'Immaculée-Conception. Ce fut dans cette belle période de sa vie qu'il ajouta à ses *Lettres et répliques à M. Vacherot* ses plus beaux ouvrages, son livre *De la Connaissance de Dieu*, sa *Logique*, son livre *De la Connaissance de l'âme* et sa *Philosophie du Credo*.

Sa santé, quelques contrariétés et son caractère qui lui permettait difficilement de se plier à la régularité d'une communauté, lui firent quitter l'Oratoire, avec lequel il continua d'ailleurs de rester en communication. Il poursuivit la composition de ses livres, les *Sources*, *Commentaires sur saint Mathieu*, *Jésus-Christ* (réponse à M. Renan), *les Sophistes et la Critique*, *Henri Perreyve*, *la Morale et la Loi de l'histoire, etc.*; il professa pendant quelques années à la Sorbonne et fut élu membre de l'Académie française en 1867.

Très-lié avec Mgr Dupanloup, le P. Gratry appartenait à l'école catholico-libérale, pour laquelle le concile du Vatican fut une si rude épreuve. Aussi le vit-on, dans les premiers mois de 1870, se lancer avec une ardeur aussi grande qu'irréfléchie dans une bataille de pamphlets contre l'infaillibilité, où il recueillit plus de blessures que de bonne renommée. Evidemment le polémiste n'était pas préparé à cette lutte; il y était poussé par des amis qui abusaient de sa réputation, et servi par des copistes peu fidèles et peu scrupuleux qui l'engageaient dans une controverse sans issue. En face de cette tombe qui vient de s'ouvrir, nous ne rappellerions pas ces tristes brochures qui affligeaient les vrais amis du P. Gratry et qui réjouissaient tous les ennemis de l'Église, s'il n'avait pas lui-même acquis une gloire plus pure en les reniant et en se soumettant publiquement aux décrets du concile du Vatican : glorieuse rétractation, qui eût été suivie, sans doute, de nouveaux écrits dans lesquels il aurait montré comment il avait été trompé, et comment la foi de l'Église était restée la même à travers les siècles, si Dieu lui en avait donné le temps.

Pour prendre de sa santé le soin nécessaire, il s'était retiré en Suisse à Montreux, sur les bords du lac de Genève. Là, le mal, lent dans ses attaques, fit tout à coup de rapides progrès, et tout espoir fut perdu. Le P. Gratry vit arriver la mort avec sérenité et résignation; il souffrit avec une patience qui édifia tous ceux qui se trouvaient près de lui, confessa de nouveau sa foi, reçut les sacrements de l'Église, et mourut dans tous les sentiments d'un fils soumis à la sainte Mère de tous les chrétiens. Cette mort prématurée est une grande perte pour la polémique chrétienne et pour les lettres françaises; après la noble rétractation de l'illustre écrivain, on pouvait

compter sur une belle œuvre, digne de sa plume et de sa foi; c'est une joie et une consolation à laquelle il faut renoncer.

Pendant que cette voix s'éteint pour toujours, voici que, à l'occasion du carême, s'élève celle de tous les évêques de la catholicité : enseignement magnifique et universel qui, à lui seul, montre l'unité de foi dans l'Église catholique, et le zèle vigilant avec lequel les premiers Pasteurs, répandus sur la surface de la terre, ayant à parler aux peuples les plus divers de caractères, de coutumes et de gouvernements, savent défendre toutes les vérités, combattre tous les maux et travailler à la guérison de ces nations que l'erreur et la corruption des mœurs attaquent dans les sources mêmes de la vie.

Les *Annales catholiques* ne pourront reproduire ces enseignements dans leur totalité; elles essaieront au moins d'en donner une idée générale, elles s'attacheront principalement à faire connaître les lettres pastorales des évêques français. Dès aujourd'hui, nous pouvons annoncer à nos lecteurs que nous consacrerons à ces documents si importants un supplément de 32 pages, et nous prions NN. SS. les Évêques de vouloir bien nous faire parvenir leurs instructions pastorales, afin que nous soyons le plus complet possible dans l'étude qui y sera consacrée.

J. Chantrel.

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### ROME ET L'ITALIE

Le Saint-Père vient de décréter la canonisation du bienheureux Bernardin de Filtria, en déclarant que ses vertus ont atteint le degré héroïque.

— Le dimanche 4 février, Pie IX a reçu plus de mille Romains appartenant à la paroisse de Saint-Augustin. Le Saint-Père, à son entrée dans la salle du Consistoire, a été accueilli par les cris répétés de : *Vive notre saint Père ! vive notre Pontife et Roi ! Nous sommes vôtres, très-saint Père, nous le serons toujours*. Pie IX a répondu à l'Adresse présentée par le curé de Saint-Augustin :

« J'ai entendu avec une vive satisfaction les paroles qui viennent de m'être adressées au nom de la paroisse Saint-Augustin tout entière, je dis *tout entière*, parce que, s'il y avait des exceptions, elles ne feraient point partie de la paroisse. Vous avez eu raison de dire que l'Église sou-

tient un rude combat, et que qui la renie dans les circonstances présentes, ne mérite plus d'être appelé son fils. Cependant vous désirez maintenant entendre aussi mes paroles, les paroles du Vicaire de Jésus-Christ, et je vous les adresserai. La parole de Dieu se répand pour l'utilité de tous, et pourtant tous n'en profitent pas. Comme l'enseigne la parabole de ce jour, c'est une semence qui est jetée dans toutes les classes des chrétiens, parmi les bons et parmi les méchants, parmi les médiocres et parmi les pires, et à tous le Seigneur crie par sa parole son éternel *non licet.* Non, il n'est pas permis d'enlever à autrui ce qui lui appartient. Non, il n'est pas permis d'offenser le Seigneur, son Église, ses ministres. Non, il n'est pas permis de violer la loi de Dieu.

« Cela est dit à tous. Mais trop souvent le grain tombe sur la place publique, c'est-à-dire qu'il tombe dans l'esprit de ceux qui méprisent Dieu et celui qui parle en son nom, et ceux-là sont les ennemis déclarés et décidés de la foi. Ils sont, comme Judas, possédés par le diable. Pour eux, la parole divine reste vraiment inutile, et ainsi pourrait-on dire : « *Non effundas sermonem ubi non est auditus.* Ne parlez pas à qui ne veut pas entendre. » Ce que nous pouvons seulement faire pour ces malheureux, c'est de demander au Seigneur qu'il les tire de leur sommeil mortel.

« Pour d'autres, ce divin *non licet* tombe au milieu des épines, et ce sont tous ceux qui se sont emparés des biens d'autrui, tous ceux qui ont arraché à l'Église ses possessions, tous ceux qui écrasent les peuples d'impôts intolérables pour en faire leur profit. Nous en voyons de ces hommes, et plus d'un, qui étaient naguère dans la plus profonde misère et qui aujourd'hui se font voir dans des chars splendides et vivent au milieu des richesses. A ceux-ci encore la parole de Dieu profitera bien peu, car elle est étouffée par les injustices et par les crimes. Un païen lui-même l'a dit : *Quid non mortalia pectora cogit auri sacra fames?*

« Une troisième classe, c'est celle des gens pour lesquels la semence tombe dans une terre bonne, mais peu profonde, en sorte qu'elle prend un peu de racine et pousse un peu sa tige; mais elle ne produit pas de fruit, parce qu'elle manque de nourriture. Ce sont ceux dont on a écrit : *Video meliora proboque, deteriora sequor.* Aujourd'hui, ils se donneront tout à Dieu; mais demain, leurs bonnes pensées seront remplacées par d'autres, qui les entraîneront de nouveau par en bas. Toujours ondoyants et incertains, ils n'ont pas le courage d'abandonner leur troupeau et de retourner à leur père, qui les attend. Avec ceux-ci cependant, les paroles sont utiles, et vous devez vous occuper assidûment de les ramener au bien en leur rappelant les devoirs qui les attachent à Dieu.

« Enfin, il y a une partie de la semence qui tombe en un bon terrain, et ce sont tous les gens de bien, si nombreux à Rome, qui donnent leurs soins à se sanctifier et à sanctifier les autres, surtout par ces pieuses associations qui honorent grandement notre ville. En dehors

même de Rome, et surtout dans notre Italie, il y a aussi des hommes excellents qui répudient absolument le présent ordre de choses. « Nous « sommes trop conservateurs, disent-ils, pour nous associer à un tel « gouvernement; nous sommes trop catholiques pour pouvoir mainte- « nant porter nos pas sur la voie de Rome (1). » Cela s'appelle parler clair et écraser le respect humain.

« Suivez ces nobles exemples, vous qui représentez ici le bon terrain. Conservez avec un soin jaloux ces conseils dans votre cœur, et prions tous ensemble le Seigneur d'éloigner de cette ville ces maîtres protestants venus pour la pervertir, et tant d'autres maîtres d'erreur et d'iniquités qui souillent la capitale du catholicisme.

« Et maintenant, je vous donnerai de bon cœur ma bénédiction. Qu'elle descende sur vous tous, sur vos fils, sur vos familles. Qu'elle conserve toujours vivante dans vos cœurs la parole du Seigneur, et qu'elle vous garde des offenses à sa sainte loi. Qu'elle vous soutienne durant toute votre vie, mais surtout à cette heure où vous devrez remettre vos âmes dans la main de Dieu, afin qu'alors vous puissiez répéter tranquillement : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.* Que cette bénédiction vous serve à louer et à bénir Dieu pour toujours, afin que moi, que vous, que Rome tout entière et que tous les bons chrétiens, nous puissions redire ses louanges pendant toute la bienheureuse éternité. »

Le même jour, le Pape recevait dans un des salons du Vatican une députation des cercles et des ouvriers d'Allemagne. C'était le *Gesellen Verein*, institution due au zèle d'un prêtre de Cologne, M. Adolphe Kolping. De huit à neuf cents de ces associations s'étendent sur l'Allemagne entière, l'Autriche, la Hongrie, la Hollande, et forment une sorte de compagnonnage chrétien, où l'ouvrier trouve en voyage le vivre et le couvert à bas prix, et par-dessus tout un bon et paternel accueil.

Le Souverain-Pontife a écouté la lecture de leur Adresse et leur a répondu en les engageant à persévérer dans ces sentiments de respect et de soumission avec lesquels les bons catholiques d'Allemagne détestaient les iniquités commises contre lui et contre la foi catholique. Il a dit qu'il se souvenait du bien que ces cercles faisaient en Allemagne, et que l'archevêque de Cologne les lui avait plus d'une fois fait connaître. La prière, l'observation de la loi de Dieu et le travail les préserveraient du mal et les affranchiraient du travail infernal que font les sectes pour étendre leur réseau sur toute la classe ouvrière. Il a terminé en leur donnant sa bénédiction.

(1) Ces paroles du Saint-Père sont la reproduction textuelle de celles qui avaient été prononcées, quelques jours auparavant, par le marquis Costa de Beauregard, dans l'Assemblée nationale à Versailles.

## FRANCE

### NOUVELLES DES DIOCÈSES.

**Paris.** — Le jeudi, 1er février, a eu lieu à Paris la séance solennelle de rentrée au cercle catholique. Elle a été présidée par Mgr Guibert qui a clos la séance par une paternelle et gracieuse allocution. Le vénérable Prélat a remercié les membres du cercle du bon exemple qu'ils donnaient, les exhortant au zèle et à la persévérance; il s'est félicité de se trouver au milieu de cette jeunesse vertueuse et studieuse, qui donne à l'Eglise de France l'espoir d'un avenir meilleur. Il a dit qu'il avait beaucoup hésité à accepter la direction de l'Eglise de Paris, craignant que ses forces ne lui permissent pas de suffire à tous les besoins de son vaste diocèse. « Mais j'ai trouvé, a-t-il dit, un clergé plein de zèle, de sagesse et de science, qui facilite ma tâche et grâce auquel ma vieillesse, s'il plaît à Dieu, aura peut-être quelque fécondité. J'ai trouvé aussi parmi les laïques un concours tout particulier, et véritablement spécial à la ville de Paris, en sorte que cette capitale qui de loin m'effrayait, et où les difficultés me semblaient si nombreuses et les périls si grands, est aujourd'hui pour moi pleine de séductions, à cause des consolations que j'éprouve à la vue du bien qui s'y fait; j'oublie alors volontiers le mal qui se révèle d'autre part. »

— La *Semaine religieuse* de Paris donne un extrait du procès-verbal de la séance du chapitre métropolitain du 22 janvier 1872, présidée par Mgr Guibert, et dont l'objet était l'adoption de la liturgie romaine. La question de principe ayant été résolue, il y a quinze ans, sous le pontificat de Mgr Sibour, en faveur de l'adoption, il n'y avait plus à résoudre que la question d'opportunité, le chapitre, à l'unanimité, a reconnu que le moment est venu d'adopter la liturgie romaine dans le diocèse de Paris. Une ou plusieurs commissions vont être nommées pour s'occuper de cette importante mesure.

Mgr l'archevêque, à ce propos, a fait savoir que les diocèses de Paris et d'Orléans étaient les deux seuls diocèses de France qui gardassent encore une liturgie particulière, et qu'Orléans, qui a déjà bien avancé le travail de son retour à l'unité liturgique est en instance à Rome pour l'approbation de son *propre*.

— C'est le R. P. Monsabré, de l'ordre des Dominicains, qui fera cette année la station quadragésimale à Notre-Dame.

**Alger.** — Le sacre de Mgr Soubirane, ancien vicaire général d'Alger, nommé évêque *in partibus* de Levarte, a eu lieu le dimanche à l'issue de la grand'messe, à l'église Saint-Augustin, à Paris, sous la présidence du nonce du Pape, et en présence de NN. SS. l'archevêque de Paris, l'archevêque d'Alger, prélat officiant, de Mgr Foulon, et de plusieurs autres évêques français et étrangers.

**Amiens.** — Rappelant, dans une lettre écrite au rédacteur du *Moniteur universel*, la charité de son vénérable prédécesseur, Mgr de la Motte, Mgr Boudinet déclare que « le zèle de ses prêtres ne fera pas défaut aux besoins de la patrie, et que ce qu'ils ne trouveront pas dans les trésors de leurs sacristies, ils le demanderont au patriotisme de leurs paroissiens, » afin de hâter la libération du sol national.

**Autun.** — Mgr l'évêque d'Autun vient d'adresser à son clergé un appel chaleureux en faveur de l'œuvre de la libération du territoire. Il sait que ses prêtres, dont il connaît le patriotisme, n'hésiteront pas à s'imposer tous les sacrifices pour concourir au rachat du sol de la France, mais il compte encore sur leur zèle pour exciter

riches et pauvres à donner de leur superflu et même de leur nécessaire.

**Belley.** — Mgr Richard écrit au *Moniteur universel* qu'aussitôt arrivé dans son diocèse, il s'empressera de régler sa conduite, au sujet de la souscription patriotique, sur celle de ses vénérés collègues, et particulièrement sur celle de Mgr l'archevêque de Paris.

Le sacre de Mgr Richard a eu lieu le dimanche, 11 février, dans la chapelle des religieuses du Sacré-Cœur, rue de Varennes, à Paris.

**Coutances.** — Mgr l'évêque a écrit, à la date du 22 janvier, une lettre circulaire au clergé et aux fidèles de son diocèse sur l'*Œuvre diocésaine des orphelins*, enfants victimes de la guerre et de la petite vérole. Cette œuvre, fondée l'année dernière, a déjà fait beaucoup de bien; le prélat fait appel à la charité pour qu'elle en produise encore davantage, et que disparaisse « ce spectacle de pauvres enfants abandonnés, traînant dans nos villes et nos campagnes une vie de mendiants et de vagabonds, contractant ainsi des habitudes de paresse et de vices qui les conduiraient plus tard en police correctionnelle, ou même en Cour d'assises. »

**Laval.** — Mgr l'évêque de Laval a lu lui-même, dans sa cathédrale, le dimanche 4 février, une lettre pastorale portant jugement sur l'Apparition du Pontmain, et que résume la *Semaine du Fidèle*, du Mans. Il résulte des procès-verbaux de plusieurs commissions, nommées *ad hoc*, du témoignage de trois docteurs-médecins, enfin du travail de la commission des théologiens : Que l'apparition ne peut être attribuée ni à la fraude, ni à l'imposture, ni à un état maladif des yeux chez les quatre enfants, ni à une illusion d'optique, ni à une hallucination. De ces prémisses, il résulte : Que le fait excède les forces de l'homme et celles de toute la nature corporelle et visible; donc, qu'il appartient aux faits surnaturels ou du moins préternaturels; de plus, qu'il ne peut s'expliquer par l'action diabolique. En un mot ce fait porte, soit en lui-même, soit dans l'ensemble des circonstances qui l'ont accompagné et suivi, le caractère d'un fait de l'ordre surnaturel et divin. Le Prélat déclare en conséquence : 1° Qu'il juge que l'Immaculée Vierge Marie, mère de Dieu, a véritablement apparu le 17 janvier 1871, à Eugène et Joseph BARBEDETTE, à Françoise RICHER et Jeanne LEBOSSÉ, dans le hameau du Pontmain. 2° Il autorise dans le diocèse le culte de la Bienheureuse Vierge Marie, sous le titre de *Notre-Dame d'Espérance du Pontmain*. 3° Il se réserve l'approbation des formules de prières, de tout cantique, livre de piété, ayant rapport à cette apparition, et défend d'omettre cette formalité. 4° Il exprime le désir de voir s'élever, sur le terrain même de l'Apparition, un sanctuaire en l'honneur de Marie. Enfin, Mgr de Laval s'en rapporte pour l'exécution de ce projet à la générosité si connue de ses fidèles diocésains. Cette lettre pastorale, qui n'a pas moins de huit feuilles, doit être suivie d'une autre instruction traitant plus particulièrement le côté moral de ce grand fait, si capable de faire époque dans l'histoire ecclésiastique contemporaine.

**Limoges.** — Le sacre de Mgr Duquesnay a eu lieu le 11 février, à Paris, dans l'église de Saint-Sulpice, au milieu d'un immense concours de fidèles, venus surtout de la paroisse Saint-Laurent, dont le nouvel évêque était curé. Son Em. le cardinal de Bonnechose, qui présidait la cérémonie, avait pris place dans le chœur, assis sur un trône, du côté de l'évangile, en face de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Paris, siégeant du côté de l'épître, sur un autre trône.

Dans l'assistance on remarquait, outre le prélat consécrateur, Mgr l'archevêque de Sens, NN. SS. les archevêques d'Auch et de Tours, les évêques d'Amiens, d'Arras, de

Bayeux, de Beauvais, de Nancy, de Nantes, de Nevers, d'Orléans, de Quimper, de Rodez, de Tarbes, de Troyes, de Versailles, Mgr Guillemin, évêque de Canton, Mgr le vicaire apostolique de Mantchourie, Mgr Maret, évêque *in partibus* de Sura, Mgr l'évêque *in partibus* de Sébaste, Mgr Allouvry, ancien évêque de Pamiers, Mgr Capri, auditeur de la nonciature apostolique, M. l'abbé Bayle et M. Jourdan, M. le curé de Saint-Sulpice, le clergé de la paroisse, MM les directeurs du séminaire et leurs élèves, M. Le Rebours, curé de la Madeleine, M. le curé de Saint-Eustache, M. le curé de Saint-Germain, M. l'abbé Leclerc, les vicaires généraux de Sens et de Tours, l'archiprêtre d'Aubusson, l'archiprêtre de Guéret, M. le supérieur du petit séminaire d'Ajain (Creuse); parmi les laïques : MM. Saint-René Taillandier et M. Tardif, du ministère des cultes, M. Cochin, préfet de Seine-et-Oise.

Après la cérémonie Mgr l'archevêque de Sens a résumé, dans une allocution émue, les éminentes qualités du nouvel élu, puis Mgr Duquesnay a été conduit solennellement au séminaire Saint-Sulpice. Sur la place, une foule immense attendait le passage des prélats. Lorsque parut le cortége, ayant à sa tête Son Em. le cardinal de Bonnechose, la jeunesse catholique qui était là fit retentir les cris de : *Vive Pie IX! vive le Pontife-Roi!* La foule fit écho, et c'est au milieu de ces ovations que le cortége défila, aux acclamations redoublées de : *Vive Pie IX! vive le Pontife-Roi!* — (*Univers.*)

**Marseille.** — A Marseille, une cérémonie des plus intéressantes a eu lieu, le dimanche 28 janvier, dans la chapelle de la Providence des orphelins du choléra. Vingt-quatre Arabes, élèves à l'ancien Pénitencier, dont la chapelle était devenue trop étroite pour la circonstance, ont été baptisés par Mgr l'archevêque d'Alger. Quarante-huit personnes des plus distinguées de la ville de Marseille ont bien voulu servir de parrains et marraines à ces catéchumènes. On ne pouvait voir sans une profonde impression ces jeunes Arabes, les uns encore avec le costume africain, les autres habillés à la française, entourés de plus de cent Arabes, dont les uns sont déjà baptisés depuis quelque temps et les autres aspirent à l'être, entourés enfin d'une foule nombreuse de chrétiens qui étaient venus prendre part à la cérémonie.

— Mgr Place fait un chaleureux appel à son clergé pour la souscription patriotique. « Aujourd'hui, dit-il, les richesses du clergé ont disparu, mais son patriotisme est le même. Vous le prouverez, en unissant vos efforts à ceux de tous les citoyens qui oublient nos tristes dissentions politiques, et n'ont plus qu'un cœur et qu'une âme pour hâter la fin de l'occupation étrangère. Puisse cet élan, si noble, si français, si universel, nous attirer les bénédictions de Dieu, révéler à l'Europe ce que peut un peuple dont le malheur n'a pas abattu l'énergie, amener l'apaisement et l'union des esprits, raviver dans tous les cœurs des sentiments de véritable et chrétienne fraternité!

**Nîmes.** — Le général de Cissey, ministre de la guerre, vient d'écrire aux généraux de division et aux chefs des corps, cette lettre qui fait honneur à la charité des ordres religieux :

« Les religieux capucins du couvent de Sainte-Marie de l'Abbadie, commune de Bonnevaux (Gard), viennent de mettre à ma disposition, en faveur des orphelins de père et de mère de l'armée, quinze places gratuites dans leur maison d'éducation de Bonnevaux.

« Je m'empresse de porter cette offre généreuse à votre connaissance, afin que vous fassiez rechercher ceux des enfants, dans la situation précitée, dont les familles ou tuteurs seraient disposés à profiter de cet avantage.

« Les conditions d'admission sont :

« 1° Etre orphelin de père et de

mère, le père étant décédé à l'armée ;

« 2° Avoir été baptisé ;

« 3° N'avoir aucune maladie contagieuse et avoir été vacciné.

« Les enfants sont admis depuis l'âge de trois ans jusqu'à celui de quatorze ans ; après dix ans, ils doivent être munis d'un certificat de bonne conduite. Ils sont conservés dans la maison, où ils reçoivent une éducation morale et religieuse et une instruction spéciale qui les prépare à l'industrie, au commerce ou à l'agriculture.

« Ils sont nourris et habillés aux frais de l'établissement. A quinze ans, ils sont placés en apprentissage et, autant que possible, surveillés par les religieux de la maison, qui se font un devoir de procurer des emplois à ceux qui sont en état de les remplir. »

**Orléans.** — Dans une lettre à son clergé, datée du 2 février, Mgr Dupanloup publie un Bref du Saint-Père, en date du 5 décembre 1871, qui renouvelle pour lui la faculté de conférer au clergé de son diocèse les grades théologiques canoniques pour une période de huit ans. La concession est accordée pour les grades de bachelier et de licencié. « Quant à ceux, dit le le Saint-Père, qui désireraient parvenir à l'honneur du doctorat, nous arrêtons qu'ils aient à se rendre dans notre bonne ville de Rome, afin qu'après l'épreuve des examens ils puissent, s'ils en sont jugés capables, être reçus et proclamés docteurs ès-sciences théologiques. » Mgr Dupanloup dit à son clergé que cette faveur du Souverain-Pontife « doit être un grand motif et une occasion favorable pour donner un nouvel élan aux études théologiques. » Le diocèse d'Orléans compte aujourd'hui dans ses rangs 87 bacheliers en théologie, 20 licenciés et 12 docteurs.

— Mgr Dupanloup vient d'adresser à M. l'abbé Patron une lettre de félicitations à l'occasion de ses *Recherches historiques sur l'Orléanais*, dont il fait ressortir l'importance et le mérite.

**Quimper.** — Mgr Nouvel, nommé évêque de Quimper, a été sacré à Paris le 2 février, fête de la Purification.

**Saint-Claude.** — Monseigneur, lisons-nous dans la *Semaine religieuse* de Saint Claude, se propose de faire prochainement un appel au clergé pour la souscription publique tendant à la libération du sol français encore occupé par les Prussiens et au payement de l'indemnité de guerre. Il engage MM. les curés à différer leurs souscriptions particulières jusqu'à ce moment, afin que toutes réunies, elles forment un chiffre qui fasse honneur au clergé du diocèse.

**Saint-Denis** (Réunion). — Nous devons revenir sur une nouvelle que nous avons donnée, sur la foi de plusieurs feuilles religieuses, à propos du siége épiscopal de Saint-Denis. Il est inexact qu'il y ait deux évêques à Pondichéry, l'un pour les indigènes, l'autre pour les Européens. Il y a un vicaire apostolique, qui est Mgr Laouënan, et un pro-vicaire apostolique, qui est le curé de Pondichéry. Il est inexact aussi, croyons-nous, que M. le curé de Pondichéry, comme on l'insinuait, soit appelé au siége de Saint-Denis, à cause du séjour qu'il a fait autrefois à l'île de la Réunion. L'évêque de Saint-Denis est nommé, en effet ; c'est M. l'abbé Delannoy, curé doyen de Saint-André, à Lille, et ainsi compatriote de deux de ses prédécesseurs, Mgr Monnet et Mgr Despretz.

**Séez.** — M. l'abbé Vallée vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur pour le dévouement qu'il a montré à soigner les malades dans l'ambulance de Bagnoles-de-l'Orne. M. l'abbé Vallée est vicaire à Tessé-la-Madeleine. Nous aimons à enregistrer ces faits, qui ne font pas honneur seulement aux ecclé-

siastiques dont la croix récompense le dévouement, mais à tout le clergé français et au clergé catholique en général.

**Strasbourg.** — La *Gazette de Spener* rapporte que l'évêque de Strasbourg a reçu avis du cardinal Antonelli, que le Saint-Père regarde comme aboli dans la Lorraine Alsace le concordat conclu avec le gouvernement français. Cette nouvelle a besoin de confirmation, mais elle paraît vraisemblable et fondée en raison, d'autant plus que le gouvernement allemand n'est pas un gouvernement catholique.

**Toulouse.** — Voici une intelligente et heureuse initiative que viennent de prendre d'anciens élèves des Frères, à Toulouse. On lit dans une circulaire adressée par eux à leurs condisciples :

« Nous venons de nous organiser en *Comité des anciens élèves des Frères*, afin de réunir en un puissant faisceau les forces dont nous pouvons disposer.

« Unissons-nous pour la propagation des bonnes doctrines, comme tant d'autres, hélas! se concertent pour la diffusion des principes pervers.

« Notre but est de créer, par le produit de cotisations mensuelles. des ressources qui permettront aux Frères de donner gratuitement à leurs élèves toutes les fournitures classiques, et les mettront sur un pied d'égalité avec les institutions laïques.

« Chaque membre de l'association donnera dans ce but un franc par mois. »

Parmi les membres du bureau, se trouvent un négociant, un peintre-verrier, un directeur du petit séminaire et un commis banquier.

**Verdun.** — Mgr l'évêque de Verdun termine son mandement pour le Carême par un appel très-instant à la générosité de ses diocésains, en faveur de la souscription nationale.

## ANGLETERRE

Le parti de la tempérance a tenu ces jours-ci un meeting auquel assistaient dix-huit cents personnes, adversaires de toute restriction légale dans l'usage des boissons fortes. L'évêque Temple présidait; c'est à peine si au milieu de la plus grande confusion il a pu faire entendre quelques paroles en faveur des propositions de l'alliance contre le libre commerce des spiritueux. Partisans et adversaires du prélat en sont venus aux mains. Un des assistants a eu les côtes enfoncées. La police intervenant a expulsé cinq des opposants. Profitant de ce moment de répit, M. Temple a fait un appel à l'union de tous les partisans des lois de tempérance et a déclaré que la lutte serait vive au Parlement. MM. Trevelyan et Lawson, membres du Parlement, ont en vain essayé de se faire entendre après le prélat. Leur voix a été couverte par les huées et les sifflets de la foule. Enfin, au moment où M. Temple s'efforçait de rétablir le silence, quelqu'un a vidé sur lui un sac de farine dont le contenu a couvert Sa Grâce de la tête aux pieds. La plus grande confusion a éclaté alors dans la réunion et la police a dû intervenir de nouveau pour faire évacuer la salle.

Le P. Mathew, l'apôtre de la tempérance, avait plus de succès que l'évêque anglican Temple; mais le P. Mathew était un prêtre catholique.

## HOLLANDE

Le roi de Hollande vient de refuser l'offre que lui avait faite l'honorable comte du Chastel de continuer à représenter les Pays-Bas à la cour du Vatican.

Nous lisons en effet dans les journaux hollandais que par arrêté royal du 27 janvier, M. le comte L. G. L. F. du Chastel a été déchargé honorablement des fonctions d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté près du Saint-Siége, et le roi en le remerciant pour les services qu'il a rendus au pays, l'a mis pour le moment en non-activité.

Par le même arrêté, M. le comte du Chastel a été promu commandeur de l'ordre du Lion néerlandais.

A quand la réduction de la Hollande en province prussienne?

## PRUSSE

L'épiscopat catholique de Prusse ne se laisse pas intimider par les récentes démonstrations hostiles faites à son adresse par le gouvernement et les chambres prussiennes. L'archevêque de Cologne a fait annoncer au prône, dans les églises de son diocèse, que tout catholique qui assiste à un office célébré par un prêtre anti-infaillibiliste s'exclut lui-même de l'Église romaine. Le même prélat vient d'adresser à quatre professeurs de la Faculté de théologie catholique de l'université de Bonn la sommation péremptoire de se soumettre aux décrets du Concile dans le délai d'un mois. Les savants théologiens n'attendront pas le terme de ce délai pour faire à l'archevêque une réponse non moins péremptoire. Mais force n'en restera pas moins à l'archevêque, et les professeurs devront cesser leur enseignement. Ils garderont leurs positions et leurs traitements; mais l'épiscopat, en interdisant leurs cours aux étudiants en théologie, leur retirera leurs élèves.

## MISSIONS

Norvége. — La Norvége forme une préfecture apostolique dont les stations sont actuellement au nombre de huit :

1° *Christiana*, où il se trouve une école de filles tenue par des religieuses, et une école de garçons tenue par une institution laïque, sur la paroisse de Saint-Olaf.

2° *Frédérikshald*, avec une école de filles tenue par une institutrice laïque.

3° *Kangsvinger*, station toute récente, à quelques lieues au nord de Christiana.

4° *Bergen*, avec une école tenue par une institutrice laïque; il s'y trouve une église inachevée, pour laquelle le R. P. Stub, curé de Christiania, et originaire de Bergen, cherche à recueillir des aumônes suffisantes.

5° *Dronthein*, station toute récente, où il n'y a pas encore d'école.

6° *Tromsoë*, avec une école tenue par deux institutrices laïques.

7° *Altergaard*, avec une église et un presbytère, mais sans école.

8° *Hammerfort*, station la plus septentrionale de l'Europe; sans école.

Le personnel de la mission, disent les *Missions catholiques*, est en voie de s'augmenter; pendant l'année 1871, huit nouveaux sujets sont entrés dans divers instituts, avec l'intention de se consacrer à la mission de Norvége; un jeune homme, originaire de Laponie, a été reçu à l'École apostolique d'Amiens, un Belge, à l'École apostolique d'Avignon, et un Hollandais, au collége de la Propagande à Rome; deux jeunes Norvégiens sont entrés au collége ecclésiastique de Thielt (Belgique), et trois jeunes personnes, dont deux nées en Laponie et l'une en Norvége, sont entrées dans des communautés de Belgique pour se préparer à l'enseignement. Une quarantaine de conversions ont eu lieu dans les deux stations de Christiania et de Tromsoë.

Mésopotamie. — Le R. P. Zacharie de Catignano, préfet de la mission des capucins en Syrie et supérieur spécial du couvent de Beyrouth, préconisé évêque de Maronée *in partibus*, le 24 novembre dernier, a été nommé délégué apostolique en Mésopotamie, pour remplacer Mgr Nicolas Castells, à qui son âge et ses infirmités ne permettent plus de remplir cette charge.

---

## BREF DE PIE IX AUX CATHOLIQUES BELGES.

Au mois de décembre dernier, l'assemblée générale de l'*œuvre du Denier de Saint-Pierre* dans le diocèse de Gand, avait envoyé au Souverain-Pontife une adresse de fidélité en même temps qu'une énergique protestation contre la reconnaissance diplomatique des faits accomplis à Rome. On lisait dans cette adresse :

« La complaisance inique de l'Europe a permis à ses représentants de suivre à Rome, dans votre capitale, le roi Révolution, et nous avons

eu l'inexprimable douleur de voir notre Belgique figurer dans ce triste cortége... Mais les peuples, très-saint Père, n'ont pas suivi leurs gouvernements : les peuples chrétiens étaient au Vatican, en ce jour de deuil et d'opprobre, et nous en particulier, nous catholiques flamands, nous avons répudié hautement l'acte qui fait peser sur le nom belge une part de solidarité dans ce nouvel attentat à vos droits souverains, à la majesté de votre triple couronne.

« Devant les débris de votre trône renversé par la Révolution, nous renouvelons, très-saint Père, l'hommage de notre dévouement et de notre fidélité inaltérable. Pour nous, comme pour tous les honnêtes gens, il n'y a qu'un roi à Rome, *le roi Pie IX*, et nous n'en reconnaîtrons jamais d'autre !

« En tant que la Belgique, obéissant à de prétendues nécessités de la diplomatie, s'est associée au drame sacrilége de Monte-Citorio, nous, catholiques belges, nous faisons amende honorable pour notre pays, et c'est un cri de *pardon* que nous faisons aujourd'hui monter vers le Saint-Siége !

« Daignez, très-saint Père, prier pour la Belgique, qui, elle aussi, lutte contre la révolution... Faites, comme par le passé, descendre votre bénédiction sur notre patrie, et continuez à voir dans les Belges les plus obéissants, les plus dévoués et les plus aimants d'entre vos enfants !... »

Le Saint-Père a répondu par un Bref à la date du 15 janvier 1872; ce Bref, qui est un acte officiel, montrera que Pie IX, dans ses allocutions familières, ne parle pas autrement que dans ces documents authentiques, ainsi que se plaisent à le dire des personnes qui accusent les journaux catholiques d'arranger à leur guise les discours du Pape. Voici ce Bref, adressé *à M. l'abbé de Mulder, vicaire-général à Gand, au comte d'Alcantara et aux autres catholiques signataires de l'Adresse, à Gand :*

PIUS PP. IX.

Dilecti Filii, Salutem et Apostolicam Benedictionem.

Acceptissimam habuimus, Dilecti Filii, oblationem vestram et hujus populi, utpote perspicuum indicium caritatis in communem parentem, omnibus exutum ipsaque plena muneris sui libertate privatum. Sed multo jucundius factum est nobis id munus, cum a religiosis sensibus, quibus illud per obsequentissimas litteras vestras exornastis, tum a mœrore a vobis concepto ob id quod gestum est a moderatoribus

PIE IX, PAPE.

Chers fils, salut et bénédiction apostolique,

Nous avons reçu avec la plus grande joie vos offrandes, chers fils, et celles du peuple flamand, y voyant un témoignage éclatant de votre charité pour votre Père commun, dénué de tout et même privé de la pleine liberté de son ministère. Mais ce présent nous a été bien plus agréable encore, et par les sentiments religieux qui en rehaussaient le prix, sentiments dont votre lettre contenait la très-respectueuse expression, et aussi par la profonde douleur que vous a fait concevoir ce qui a été fait par les gouvernants de votre pays contre le vœu de tous les catholiques.

patriæ vestræ contra omnium catholicorum votum. Verum Nos etsi nequiverimus ea re non affici, non idcirco tamen commoti sumus, imo quo officiosius passim blandiri videmus invasoribus jurium Ecclesiæ, et huic humana omnia auxilia subduci, eo firmius indubiam speramus Omnipotentis opem. Hac spe vos etiam, Dilecti Filii, erigi cupimus ad alacrius constantiusque propugnandam religionis causam, tum quia divinis freti oraculis de exitu dubitare nequitis, tum etiam quia compertum habetis, difficultatem ipsam et periculum certaminis auctura vobis mercedem et gloriam.

Supernam ad hoc virtutem vobis adprecamur et subsidia omnia ac munera cælestia ; eorum vero auspicem et grati animi Nostri paternæque benevolentiæ pignus Apostolicam Benedictionem vobis et huic catholico populo peramanter impertimus.

Datum Romæ apud S. Petrum, die 15 januarii, anno 1872, Pontificatus nostri anno vicesimo sexto.

PIUS PP. IX.

Quant à nous, s'il nous a été impossible de n'être pas affligé de cet acte, nous n'en avons pas néanmoins été ébranlé, car plus nous voyons de toutes parts les envahisseurs des droits de l'Eglise recevoir des avances empressées, plus nous voyons retirer à cette Eglise tout secours humain, plus aussi nous espérons avec fermeté dans le secours assuré du Tout-Puissant. Chers fils, notre désir est que ce même espoir vous anime à combattre avec plus de vigueur et plus de constance pour la cause de la religion : confiants dans les oracles divins, vous ne pouvez douter de l'issue de la lutte et vous savez aussi que votre récompense et votre gloire croîtront en raison même des périls et de la difficulté du combat.

Nous demandons pour vous dans ce but la force qui vient d'en haut, et tous les secours, tous les dons célestes. Recevez-en le présage en même temps que le témoignage de notre gratitude et de notre paternelle bienveillance, dans la bénédiction apostolique que nous vous accordons à vous et à ce peuple catholique, dans toute l'effusion de notre amour.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 janvier 1872, la vingt-sixième année de notre pontificat.

PIE IX PAPE.

---

## PAUL SEIGNERET (1).

Paul-Claude-Joseph Seigneret, né à Angers, le 23 décembre 1845, fusillé à Belleville le 26 mai 1871, à l'âge de vint-cinq ans, est l'une des plus attrayantes figures que présente l'histoire des otages de la Commune. A côté de la figure grave, austère et résigné de l'archevêque de Paris, au milieu de cette glorieuse phalange de prêtres, de religieux, de laïques, et tout près de ce bon et modeste abbé Planchat, dont toute la vie était consacrée à l'enfance, au pauvre et à l'ouvrier, le sous-diacre de Saint-Sulpice rayonne comme une apparition angélique ; on se demande comment tant de douceur et d'innocence n'ont pu fléchir les monstres qui venaient de tenir pendant deux mois sous leur joug l'orgueilleux Paris, on se demande surtout comment ce jeune homme, à la constitution frêle et délicate, qui avait à peine un souffle de vie, et qui paraissait presque un enfant, put se trouver si préparé au martyre.

(1) *Paul Seigneret*, séminariste de Saint-Sulpice, fusillé à Belleville le 26 mai 1871 ; notice rédigée d'après ses lettres par un directeur du séminaire de Saint-Sulpice ; Paris, 1872, chez Adolphe Josse ; — in-12 de VIII-304 pages.

Un de ses maîtres vient de nous révéler ce dernier mystère. En se servant de la correspondance de Paul Seigneret depuis l'âge de quinze ans jusqu'à ses derniers jours et en recueillant rapidement les souvenirs de ceux qui ont vécu avec ce charmant jeune homme, le directeur de Saint-Sulpice qui nous donne aujourd'hui sa Vie, nous apprend comment il avait mérité cette précieuse grâce du martyre, qui n'est accordée qu'aux chrétiens d'élite.

Dès son enfance, Paul Seigneret n'eut qu'une passion : l'amour de Dieu, et de cet amour jaillissaient comme d'une source abondance et inépuisable un pur et puissant amour de la famille, une charité immense pour tous, un besoin non moins immense de dévouement et de sacrifice. Paul Seigneret aimait Dieu par-dessus tout, et, à cause de Dieu, il aimait ses parents, il aimait sa patrie, pour laquelle, dès les premiers désastres, il voulait prendre les armes malgré la faiblesse de sa santé et quoiqu'il eût déjà commencé ses études ecclésiastiques, pour laquelle, ne pouvant mieux, il s'était offert en holocauste, pour laquelle il est mort, en effet, et avec une joie qui lui faisait écrire, quelques jours avant sa mort : « Pour « nous, la Commune, sans qu'elle s'en doute, nous a fait tressaillir « d'espérance avec ses menaces. Serait-il donc possible qu'au com- « mencement seulement de notre vie, Dieu nous tînt quittes du « reste, et que nous fussions jugés dignes de lui rendre ce témoi- « gnage du sang, plus fécond que l'emploi de mille vies! Heureux « le jour où nous verrons ces choses, si jamais elles nous arrivent! « Je n'y puis penser sans des larmes dans les yeux! »

Et cette pensée d'être une victime d'expiation pour la France, alors que sa faible santé lui enlevait l'espoir d'être utile à l'Église et aux âmes par les travaux du ministère sacré, cette pensée le transportait d'une telle joie, que pour lui, comme il le disait, les jours de la prison étaient « des jours de fête, » et qu'il ne pouvait s'empêcher de chanter, dans sa cellule, l'hymne du triomphe, le *Te Deum.*

Il aimait Dieu, et dès l'âge de seize ans, au lycée de Nancy, sa plus grande peine était de ne pas voir Dieu aimé autour de lui : « Partout des blasphèmes, écrivait-il, des horreurs sans nom vien- « nent frapper mes oreilles et blesser profondément mon cœur. » Il se rappelait alors une scène touchante, dont il avait été témoin l'année précédente au petit séminaire d'Angers, scène que connaissent bien tous ceux qui ont eu le bonheur d'être élevés dans une maison d'éducation religieuse. Il avait vu les élèves se réunir tous, avant de partir pour les vacances, autour de la statue de la sainte Vierge; il avait entendu leur chant d'adieu à cette maison aimée

comme une autre demeure paternelle. Le souvenir de ce pieux usage lui faisait faire avec tristesse la comparaison. « Cet adieu tou-« chant, écrivait-il plus tard, fait en chœur par tous vos bons élè-« ves, m'a laissé une impression qui durera toujours. O bienheu-« reuse maison! Qu'on doit y être bien, sous une règle si chré-« tienne, si douce, si paternelle! La morale, les bonnes qualités du « cœur s'y conservent dans toute leur pureté, et on n'y connaît « point cette espèce d'émulation au mal qui règne dans les lycées, « et qui m'en fera toujours abhorrer le séjour. »

Au sortir du lycée, Paul passa deux ans dans une famille chrétienne du Poitou, qu'il édifia par sa vertu, et où l'on se plaisait à l'appeler un petit saint Louis de Gonzague. Il avait d'abord songé à la profession des armes ; bientôt ses pensées se tournèrent vers l'état religieux, et il songea à entrer à l'abbaye de Solesmes, où il entra, en effet, après avoir fait un essai de la Trappe, qui lui prouva qu'il n'était pas assez fort pour en supporter les rigueurs. A Solesmes, au bout de deux ans, on reconnut qu'il n'était pas non plus fait pour la vie de communauté, et il entra, en 1868, au séminaire de Saint-Sulpice.

Il fut là ce qu'il avait toujours été, pieux et fervent, laborieux et dévoué. Après la guerre, il se hâta d'y revenir; c'était l'heure où Dieu se préparait à couronner cette vie pure et innocente. Il fut arrêté, confiné à Mazas pendant six semaines, puis transporté à la Roquette, d'où il ne sortit, le 26 mai, vers six heures du soir, que pour être conduit au numéro 85, rue Haxo, où il fut livré avec ses compagnons à une populace ivre de rage et animée encore par les excitations les plus sanguinaires. Il tomba après avoir été brutalement frappé, prononçant des paroles de souvenir pour sa chère famille et de pardon pour ses bourreaux.

La France coupable comptait un intercesseur de plus au ciel; le rêve de l'âme généreuse de l'angélique jeune homme avait reçu son accomplissement.

J. Chantrel.

---

## LIVRES ET REVUES

*Les Etudes religieuses :* Pie IX devant son siècle; décadence de la philosophie; les animaux d'après les positivistes; une polémique entre Jean Loyseau et le P. de Bonniot à propos du livre *Pouvoir et Liberté.* — *Revue du monde catholique.* — *Revue des sciences ecclesiastiques.* — *Revue catholique* de Louvain; articles divers; des concordats, par M. le chanoine Labis. — *The Catholic World :* de l'enseignement religieux; la règle de foi protestante.

A côté de la savante Revue romaine, dont nous avons parlé il y

a huit jours, doivent se placer les *Études religieuses, philosophiques, historiques et littéraires* que publient en France des Pères de la même Compagnie de Jésus. Ces *Études* paraissent depuis quinze ans par livraisons mensuelles ; elles viennent d'ouvrir, avec le numéro de janvier 1872, une nouvelle série, et paraissent maintenant à Lyon, au lieu de paraître à Paris, comme dans les années précédentes. Nous y lisons à la première page : « Nous transportons le siége de la rédaction à Lyon, où nous espérons trouver, avec le calme si avantageux à la maturité des études et à l'impartialité des jugements, la facilité de nous adjoindre un plus grand nombre de collaborateurs. » Et plus loin : « Que nos lecteurs s'attendent donc à nous voir attaquer les erreurs contemporaines partout où nous les rencontrerons. Nous croyons, en cela, faire acte de patriotisme et de foi. Quoique très-modérés par caractère, par position et par conviction, nous sommes persuadés que le temps est venu de parler haut et fort. Aujourd'hui, en présence des périls qui nous menacent, atténuer la vérité, la diminuer, la pallier, c'est plus ou moins la trahir : nous ne le ferons pas, nous sommes incapables de le faire. » Les lecteurs des *Annales catholiques* connaisssent trop nos principes pour qu'ils s'étonnent de nous voir applaudir de toutes nos forces à ce beau programme, qui est absolument le nôtre, et pourquoi n'ajouterions-nous pas, avec la franchise qu'on se doit entre catholiques, que ce programme annonce dans la rédaction des *Études religieuses*, nous ne dirons pas une modification, mais une amélioration qui les rendra plus utiles encore en leur imprimant plus d'unité et plus de fermeté dans l'exposition de la doctrine catholique?

La première livraison de la nouvelle série s'ouvre magnifiquement par un article du R. P. Félix, intitulée : *Pie IX devant son siècle.* Citons-en la première page :

Il est, dit le P. Félix, une figure plus grande et plus belle que toutes celles qui se montrent aux horizons de notre histoire contemporaine; une figure qui, en dehors de l'éclat surnaturel qui l'environne, serait encore plus grande que toutes les autres; une figure qui ressort plus radieuse et plus sublime du milieu de nos obscurités et de nos abaissements; une figure à laquelle le malheur lui-même a fait un piédestal qui la rehausse de plus en plus dans l'admiration des hommes et aux regards de son siècle; une figure qui, du fond de la prison où l'enferme à l'heure qu'il est un despotisme spoliateur et jaloux, tient le monde attentif, et, à travers l'ombre de son infortune, jette au loin sa douce et majestueuse clarté; une figure qui demeure gravée dans l'histoire d'un caractère désormais indélébile, et qui marquera aux regards de la postéle réti point culminant de ce dix-neuvième siècle; une figure que,

comme les grands chefs-d'œuvre de l'art, on admire d'autant plus qu'on la regarde davantage; une figure qui attire quiconque la contemple, même de loin, par je ne sais quelle indéfinissable sympathie et quel mystérieux attrait : cette figure à nulle autre comparable et vraiment sans pareille, déjà, lecteur, nous l'avons reconnue, et vous l'avez nommée dans votre âme, c'est la figure de Pie IX; la figure de Pie IX, oui, c'est elle qui, au moment où nous prenons la plume pour en reproduire quelques traits, nous attire invinciblement et nous séduit nous-même de ce charme céleste qu'on est heureux de sentir, et plus heureux encore, tout en le sentant, de ne le pouvoir définir. »

Le second article, dû à la plume du R. P. Ramière, établit la *Décadence de la philosophie*, décadence dont l'auteur de l'article se propose d'étudier les causes, afin de faire comprendre les moyens d'une restauration que désirent tous les bons esprits. Vient ensuite une étude très-intéressante et très-nourrie du P. Desjardins sur *le Protestantisme*. Un autre article, du P. de Bonniot, sur *les Animaux d'après les positivistes*, à propos des études de M. André Sanson dans sa *Revue positiviste*. « Comment, dit l'auteur de l'article, faire dériver un homme qui pense d'un animal qui ne pense pas? Entre le pouvoir de penser et sa négation, il y a un abîme que nulle sélection naturelle (système Darwin) ne peut franchir; car le générateur ne transmet jamais dans la génération que ce qu'il a. Pour résoudre la difficulté, deux moyens se présentaient : il fallait refuser la pensée à l'homme comme à l'animal, ou bien l'accorder à l'animal comme à l'homme. M. Sanson n'ayant pas osé la retirer à l'homme, prétend que l'intelligence est le domaine commun de toute l'animalité.» Le P. de Bonniot réduit en syllogisme l'argumentation de M. Sanson; il montre que le positiviste tombe à chaque pas dans la pétition de principe, et qu'il confond à chaque instant la nature des opérations animales et des opérations humaines, parce qu'il se laisse abuser par l'identité des mots employés pour les désigner. C'est un démolissement complet de l'échafaudage positiviste.

Nous sommes moins satisfaits d'une étude bibliographique consacrée par le R. P. de Bonniot au livre de Jean Loyseau, *Pouvoir et Liberté*, dont nous avons dit un mot dans notre bulletin bibliographique (numéro 26, page 83, livraison du 6 janvier). Le rédacteur des *Etudes religieuses* fait des réserves sur certaines théories de l'auteur, et à cela nous n'avons rien à dire, puisque nous avons nous-même fait des réserves; mais, sur un point, il formule une censure si nette, que nous aurions voulu en connaître le motif. Nous citons tout le passage :

Jean Loyseau dit : « La fonction éternelle du Père, c'est de manifester au Fils ce qu'il veut, et la fonction éternelle du Fils, c'est d'accomplir ce que le Père décrète. Le Père est tout-puissant pour vouloir et le Fils tout-puissant pour agir ; mais il n'agit jamais que pour plaire à son Père... Le Père commande par amour, le Fils obéit par amour, l'amour procède de l'obéissance du Fils et de l'autorité du Père : c'est là ce qui se rencontre dans le mystère de la suradorable Trinité. » Tout étant égal dans les personnes divines, il s'ensuit que l'obéissance ne constitue pas une infériorité. Telle est la sublime raison qui doit, suivant J. Loyseau, relever l'obéissance aux yeux de tout homme intelligent. « Les apôtres n'ont pas enseigné une autre doctrine, ils n'ont jamais cessé un seul instant de nous rappeler cette vérité indispensable et magnifique, savoir, que la société humaine, image de la société divine, était, comme son prototype, fondée sur la triple fonction de l'autorité et de l'obéissance dans l'amour. » On voit tout d'un coup les conséquences de cette théorie : la société n'est possible, elle ne peut atteindre sa fin qu'à la condition de reproduire dans sa vie l'image de la Trinité, l'autorité, l'obéissance et l'amour. La solution du problème social est tout entière dans cette formule. Mais, hélas ! il faut bien le dire, *la formule est en opposition radicale avec la doctrine catholique.*

Nous avouons ingénuement ne pas voir cette opposition radicale, dans une théorie que Jean Loyseau s'est efforcé d'appuyer sur l'Écriture, sur les Pères et sur la raison. C'est pourquoi nous voudrions connaître les raisons de la censure infligée à l'auteur de *Pouvoir et Liberté*. Jean Loyseau s'est déjà défendu dans le *Clocher*, dont il est le rédacteur en chef : c'est donc une polémique qui se trouve soulevée sur une question très-importante. Nous la suivrons avec l'intérêt qu'elle comporte ; elle ne peut qu'être très-utile, puisque des deux côtés on veut le triomphe de la vérité. Nous attendrons donc avec impatience la prochaine livraison des *Études religieuses.*

La *Revue du Monde catholique*, fondée il y a douze ans, a repris la régularité de ses publications depuis le mois d'octobre dernier ; mais, au lieu de paraître tous les quinze jours, comme auparavant, elle ne paraît plus que tous les mois, par livraisons de douze à treize feuilles in-octavo. La livraison de janvier nous offre, entre autres articles, une étude sur *le Clergé français pendant la guerre,* qui est une glorification fort juste et très-fortement motivée de la conduite de ce clergé au milieu des épreuves que la France vient de traverser ; — une très-intéressante étude de M. Dupaigne sur le pétrole, dont le rôle est devenu si important de nos jours, même au point de vue politique, hélas ! — le commencement d'un beau travail sur *l'Egypte et Moïse,* dans lequel M. l'abbé Laurent de

Saint-Aignan, membre de la société artistique de Paris, montre le parfait accord de la Bible avec les découvertes de la science moderne; — des considérations très-justes et très-chrétiennes de M. de Perrois *A propos des dernières apparitions et des miracles;* — enfin, un récit non moins intéressant qu'instructif de M. Marius Sepet sur *la Persécution religieuse et les frères des écoles chrétiennes en Algérie.*

La *Revue des sciences ecclésiastiques*, qui paraît à Arras par cahiers mensuels, sous la direction de M. l'abbé Hautcœur, reprend aussi sa périodicité habituelle, après l'interruption forcée amenée par les événements. Nous n'avons encore sous les yeux que la livraison de décembre 1871; nous y remarquons particulièrement une savante étude de M. l'abbé Deleau sur l'*Objet et l'extension de l'infaillibilité;* — une dissertation latine sur le culte du Sacré-Cœur de Jésus, symbole de la charité; — l'examen de cette question : *Le vœu est-il essentiel à la vertu de virginité?* — une dissertation *De virginitatis amissione,* — et le commencement d'une étude du P. Montrouzier sur l'*Origine de la juridiction épiscopale.* Ce dernier cahier de l'année 1871 continue très-heureusement la série des études précédentes, et fait espérer que la *Revue des sciences ecclésiastiques* continuera de se tenir à la même hauteur que par le passé.

La *Revue catholique* de Louvain, qui vient de perdre dans Mgr Laforet l'un de ses plus savants et plus sympathiques rédacteurs, contient, dans son numéro du 15 janvier, trois articles d'un intérêt divers mais égal. L'un, *Mgr de Pradt, archevêque de Malines et le chapitre métropolitain,* est une des pages intéressantes de l'histoire ecclésiastique au commencement de ce siècle; l'autre, *Chronique religieuse de l'Allemagne,* complète l'histoire, commencée dans les livraisons précédentes, de l'Eglise catholique et du schisme des *vieux-catholiques* en Allemagne, depuis le concile du Vatican; la troisième est une étude sur les *concordats,* qui ouvre une très-sérieuse discussion sur la valeur de ces traités passés entre le Saint-Siége et les gouvernements. M. le chanoine Labis, auteur de ce dernier article, soutient une thèse différente de celle de M. Maurice de Bonald (Deux questions sur le concordat de 1801, janvier 1871), et du savant P. Tarquini, qui approuve les conclusions de M. de Bonald et les corrobore par de très-forts arguments. M. de Bonald et le P. Tarquini ne pensent pas que les concordats soient de véritables traités synallagmatiques, et ils les regardent seulement comme des concessions révocables lorsque le bien de l'Église le demande; M. le chanoine Labis les considère comme des traités qui obligent également les deux parties contractantes, et il appuie ses conclusions sur les termes mêmes dont se servent les Souve-

rains-Pontifes soit dans le texte des concordats, soit dans les bulles de ratification et autres documents relatifs à ces actes publics. Les *Annales catholiques* donneront dans son intégrité la lettre très-fortement motivée adressée à M. de Bonald par le P. Tarquini ; nous donnerons aujourd'hui les conclusions de M. le chanoine Labis :

1° La société chrétienne étant régie par des pouvoirs publics, souverains et indépendants chacun dans sa sphère, le pouvoir religieux et le pouvoir civil, il est souvent désirable, nécessaire même pour le bon ordre, qu'il y ait entente entre les deux pouvoirs, qu'ils se prêtent un mutuel appui, et que les points de contact et les matières mixtes soient réglées d'un commun accord, afin de prévenir ou d'écarter tout conflit de juridiction : de là, utilité et même nécessité des concordats.

2° Les concordats ayant force de contrats véritables ou de traités publics entre deux pouvoirs souverains, ils ne peuvent régulièrement être interprétés, modifiés ni annulés par l'une des parties contractantes sans le concours de l'autre; car les deux parties sont liées réciproquement, comme dans tout autre pacte, et d'autant plus étroitement qu'ici les intérêts sont plus graves; du reste, cela est formellement stipulé dans plusieurs concordats.

3° Comme la fin essentielle de tout concordat est le bien religieux et civil d'une société chrétienne, si, dans une circonstance *extraordinaire,* un ou plusieurs articles des concordats tournent au détriment de la société, s'ils ne peuvent être observés sans un grave préjudice, et que la difficulté ne puisse être levée d'un commun accord, le Pape peut et doit y déroger, dans le cas qu'il s'agisse d'intérêts religieux à sauvegarder, comme le prince le pourrait aussi, s'il s'agissait d'intérêts civils; car et le Pape et le Prince n'ont pu s'obliger qu'à cette condition : ils n'ont pas abdiqué leur pouvoir; ils se sont seulement astreints à l'exercer suivant certaines règles, en vue du bien public.

4° Comme dans les concordats modernes les souverains temporels ne s'engagent généralement qu'à ce à quoi ils sont déjà obligés à d'autres titres, on ne conçoit pas que ces engagements puissent dégénérer en abus compromettants pour l'ordre public ; il ne peut donc guère se présenter de cas où le pouvoir civil soit dispensé de les remplir pour cause de dommage temporel, d'autant plus que les intérêts spirituels, à raison de leur dignité, doivent l'emporter, s'ils sont en concurrence avec ceux de l'ordre temporel.

5° Les concordats étant des traités publics et perpétuels de leur nature, ils ne cessent pas à cause des changements de personnes, de dynasties ou de gouvernements, non plus que les autres traités publics.

Telle est la thèse de M. le chanoine Labis. Nous tenons à dire que des deux côtés on cherche la vérité et que, en fait, malgré les divergences de vue, rien ne serait changé, puisqu'il est certain que le Saint-Siége n'a jamais violé les concordats signés par lui, et que même il a continué d'en observer les clauses, même onéreuses, avec une patience et une longanimité extraordinaires, longtemps après que les infractions faites par le pouvoir civil lui donnaient le droit de considérer ces concordats comme non avenus. Mais cela n'empêche pas la question d'être très-importante ; il n'est jamais superflu ni inutile d'établir les vrais principes, et c'est pourquoi nous suivrons avec attention la controverse qui s'engage.

J. Chantrel.

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

77. — **République, Empire ou Royauté**, par C. Cambier; Paris, 1871, chez Victor Palmé. — In-12 de 38 p. — Les trois mots qui forment le titre de cette brochure sont bien les trois termes entre lesquels se pose la question de l'avenir de la France : l'auteur les examine, et, procédant par élimination, conclut en faveur du dernier. C'est au lecteur qu'il appartient de juger si la conclusion est logique.

78. — **Clergé et politique**, boutades, par Elie Redon; Avignon, 1872, chez Seguin aîné et chez Roumanille. — In-8° de 56 pages. — Ces boutades sont celles d'un honnête homme, d'un bon citoyen, d'un catholique de sens, qui examine cette question : Le clergé a-t-il le droit et le devoir de se mêler de politique? Et il le résout par l'affirmative, en montrant qu'aujourd'hui, sous prétexte de politique, on attaque l'essence même de la religion, l'existence de Dieu, la divinité de Jésus-Christ, les bonnes mœurs, toutes les vérités. Si le prêtre doit défendre toutes ces choses, il doit s'occuper de politique; s'il doit défendre l'Eglise, il doit défendre ses droits. Tout cela est présenté nettement, clairement, vivement; nous ne doutons pas que la brochure de M. Redon n'éclaire plus d'un esprit et ne produise un grand bien.

79. — **Vie de Mgr Louis Rendu, évêque d'Annecy**, par l'abbé F.-M. Guillermin, son aumônier; Paris, 1871, chez Charles Douniol. — In-12 de XVI-204 pages. — « Mgr Rendu, mort en 1859, avait succédé sur le siége épiscopal d'Annecy au saint et éloquent Mgr Rey dont le nom et les travaux ne sont pas ignorés en France. Il s'est montré digne d'un si redoutable héritage. Il avait un grand esprit, un grand cœur, une grande bonté. Ses devoirs d'évêque, qu'il remplissait avec une ardente sollicitude, ne l'empêchaient pas de donner beaucoup de temps aux lettres et aux sciences. Il était savant géologue et habile écrivain. Ses trop rares travaux sur la philosophie sociale et sur l'économie politique, peu connus, parce qu'ils ont été publiés au-delà des frontières, révèlent un publiciste de premier ordre. Il n'en est point que ne puissent consulter avec beaucoup de fruit ceux qui se préoccupent d'établir l'accord entre le monde moderne et les lois éternelles de l'ordre social. Mgr Rendu ne demandait pas aux hommes de n'être pas de leur temps, mais il leur demandait d'être chrétiens pour sauver les choses de leur temps et de tous les temps. » Tel est le portrait que M. L. Veuillot traçait de Mgr Rendu, quelques jours après sa mort; la Vie du savant et zélé prélat dont Pie IX a dit : « Qu'il est bon, cet évêque d'Annecy! » le montre bien tel qu'il est dépeint dans ces lignes; elle forme en même temps l'une des belles pages de l'histoire contemporaine de l'Eglise, et l'on ne peut que féliciter M. le curé de Versoix, ancien aumônier de Mgr Rendu, « d'avoir fait revivre, comme le dit Mgr Mermillod à l'auteur, cette douce et aimable figure de l'évêque que vous et moi avons tant aimé. »

80. — **Quaresimale domestico ossia da camera** (Carême domestique ou de chambre), par le P. César Calino, S. J., revu et annoté par le P. A. Pellicani; Turin, chez Marietti, 1872. — In-8° de 500 pages. — Le P. Calino excella comme théologien, comme auteur et comme ascétique; on estime ses œuvres à cause de l'abondance et de la sûreté de la doctrine, en même temps que de la connaissance de l'Ecriture et des Pères qu'y montre l'auteur, et de l'art qu'il possède de rendre ses enseignements agréables. L'une de ces œuvres les plus estimées est le *Carême domestique*, dans lequel, prenant la forme de la conversation, le P. Calino traite les questions les plus importantes qu'on a coutume de traiter dans les stations quadragésimales; il les éclaire, répond aux objections, entre dans les détails que la chaire est obligée de laisser de côté, et satisfait complétement la légitime curiosité du pieux lecteur. Ce livre est donc très-propre à remplacer les prédications du carême pour les personnes qui ne peuvent les suivre, et l'on doit savoir gré au P. Pellicani d'en avoir préparé une nouvelle édition qu'il a enrichie de notes très-utiles; nous le signalons aux personnes qui sont familiarisées avec la langue italienne.

**Monsieur Petit**, article nécrologiques, discours prononcées sur sa tombe, éloge funèbre prononcé par le R. P. Mon-

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*, sans préjudice des articles plus développés qui pourront être consacrés aux ouvrages les plus importants.

fat, supérieur de l'institution Saint-Vincent, à Senlis; Senlis, 1872, chez E. Payen. — In-8° de 36 pages. — M. Louis-Hyacinthe Petit, né à Chantilly en 1818, mort à Senlis, le 18 octobre 1871, a été le modèle de l'honnête homme chrétien, de l'époux, de l'ami et du professeur chrétien; il ne reculait devant aucune bonne œuvre, devant aucun travail, devant aucun service à rendre, et, quoique accablé de fatigue, était toujours prêt à tout, toujours souriant, toujours alègre. A ces divers titres, il s'était acquis l'estime et l'affection de tous ceux qui le connaissaient, de tous ses élèves, de toute la ville de Senlis et particulièrement des pauvres et des ouvriers, auxquels il consacrait une bonne partie de son temps. Ç'a a été une pieuse et très-bonne pensée de réunir dans une brochure les témoignages rendus à sa mémoire; ce sera une consolation, en même temps, pour l'épouse chrétienne et si digne de lui qu'il à laissée seule sur la terre, à un âge où tous deux pouvaient espérer de passer encore tant d'années, pratiquant ensemble les mêmes vertus et montrant un égal dévouement au bien, une égale fidélité à tous les devoirs de la vie chrétienne.

82. — **Histoire du capitaine fédéré Révol**, ou arrestation, captivité et délivrance de l'abbé Crozes, aumônier de la grande Roquette, otage de la Commune; Paris, 1872, chez E. de Soye et fils. — In-12 de 140 pages. — Nous avons lu bien des brochures sur les événements de la Commune, et, ici même, nous avons rendu compte déjà d'un bon nombre; nous n'en avons pas lu dont la lecture fût plus attachante, plus extraînante que celle de ce capitaine fédéré, à qui M l'abbé Crozes a dû sa délivrance, et qui lui a dû, sans doute, cette mort chrétienne qui procure la vraie délivrance. Charmant livre, et qui respire d'un bout à l'autre la charité du prêtre catholique, en même temps qu'il révèle une finesse d'observation, une originalité, un entrain tout français. On aime le digne aumônier, et l'on aime son libérateur, et l'on se prend aussi à aimer cette religion qui fait ainsi des amis inséparables, même après la mort, de deux hommes appelés, ce semble, à être d'irréconciliables ennemis. Il faut lire, il faut répandre ce livre, et ne pas oublier cette recommandation que M. l'abbé Crozes fait lui-même, en écrivant à son éditeur : « Loin de désirer une édition de luxe, vous me feriez plaisir en faisant une édition à bon marché et à la portée de toutes les bourses. Ce même motif m'engage à renoncer à toute spéculation personnelle, et si vous étiez dans l'intention de m'offrir quelque chose, je vous serais très-obligé d'en disposer en faveur des orphelins de la guerre, sans distinction du premier ou du deuxième siége. Ce sera certainement entrer dans les vues du héros de mon histoire, qui a laissé sur terre une pauvre orpheline. »

83. — **Du principe de l'autorité et de son rétablissement en France**, par G. Grimaud de Caux, édition populaire; Paris, 1872, chez E. de Soye et fils. — In-8° de 16 pages. — Le titre seul de cet opuscule en indique l'importance; M. Grimaud de Caux appartient à la rédaction de l'*Union*, c'est dire dans quel sens il traite cette grande question de l'autorité, et comment il estime que le principe en pourra être rétabli dans notre pays.

84. — **Les origines**, commentaire sur les cinq premiers chapitres de la Genèse, par Mgr de Kernaëret, camérier secret de Sa Sainteté; Paris, 1870, chez Victor Palmé. — In-8° de II-310 p. — Les questions qui se rattachent aux premiers chapitres de la Genèse préoccupent toujours l'attention des hommes sérieux; ce sont, en effet, les questions d'origine et de fin, qui sont capitales pour l'homme. Mais les découvertes de la science moderne ont rendu les anciens commentaires absolument insuffisants. Mgr de Kernaëret s'est proposé de réunir dans une courte et élémentaire exposition des cinq premiers chapitres de la Genèse ce qu'il y a d'essentiel dans les anciens interprètes et ce qui est le plus indispensable à connaître dans les travaux de notre époque. Pour cela, il envisage le texte sacré sous tous les points de vue, théologique, philologique et scientifique, et, rejetant dans des notes les citations latines, grecques, hébraïques ou autres, il donne un texte suivi très-clair et accessible à tous. On pourrait différer avec lui sur quelques points, trouver qu'il fait aux théories modernes des concessions qui ne sont pas nécessaires, pour des questions qui ne sont pas encore suffisamment fixées, comme le feu central, les jours de Moïse, etc.; mais on doit reconnaître que son exposition est aussi savante que simple et claire, et que son livre est l'un des plus recommandables qui ait été écrit sur les origines du monde et de l'homme. Mgr de Kernaëret se proposait de continuer ses études au-delà du déluge dans un second volume; le premier volume nous fait vivement désirer qu'il exécute son projet.

B. Ph.

---

*Le Gérant* : Putois-Cretté.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LETTRES DE NOS SEIGNEURS LES ÉVÊQUES

Nous avons, dans notre dernier numéro, fait connaître les encouragements que nous avons reçus de Son Em. le cardinal de Bonnechose, et de NN. SS. les évêques de Saint-Claude, de Mende, de Saint-Dié, de Blois et de Beauvais. Nous continuons de citer les lettres dont nous avons été honorés.

Mgr l'archevêque de Reims nous fait écrire par un de ses vicaires généraux, le 27 janvier :

Les numéros des *Annales catholiques* adressés à Mgr l'archevêque de Reims lui sont exactement parvenus. Après en avoir pris connaissance, Son Excellence me charge de vous adresser, avec ses remerciements empressés, ses encouragements les plus sincères. Votre but est vraiment excellent, et les moyens que vous prenez pour l'atteindre ne sont pas moins bons. Aussi Mgr Landriot sera heureux de recommander votre œuvre et de contribuer ainsi à son succès autant qu'il dépendra de lui.

Mgr l'évêque de Nancy nous écrit le même jour :

Monsieur, je lis vos *Annales catholiques* avec intérêt et j'estime que cette publication est utile et peut faire beaucoup de bien. C'est donc de grand cœur que je l'encourage en vous priant de me compter parmi vos abonnés.

Mgr l'évêque d'Evreux nous écrit, à la date du 23 janvier :

A l'heure ou la religion est battue en brèche, plus vivement que jamais, par tant d'ennemis coalisés, c'est une grande consolation de voir se lever pour elle de courageux défenseurs, unis dans la commune pensée de la soutenir et de la venger.

En ce qui me concerne, je me fais un devoir de rendre hommage à ce dévouement, et je prie Dieu, monsieur le rédacteur en chef, qu'il daigne vous bénir, vous et vos collaborateurs, et donner à votre œuvre de prospérer et de porter des fruits pour le bien de l'Eglise et de la France.

Mgr l'évêque d'Arras nous écrit, le 2 février, en la fête de la Purification de la sainte Vierge :

Je vous remercie de l'envoi que vous m'avez fait des premiers numéros des *Annales catholiques*.

Je viens d'en faire la lecture, et je suis heureux de vous dire qu'elle a été pour moi pleine d'intérêt.

Vos *Annales catholiques*, par l'esprit qui présidera à leur rédaction, comme par les matières qui en seront l'objet, occuperont, j'aime à le croire, une place aussi distinguée qu'utile, au milieu des diverses publications vouées à la défense de l'Eglise.

Je ne puis donc qu'encourager vos efforts, et former les meilleurs vœux pour le succès de votre pieuse entreprise.

Mgr l'évêque d'Orléans nous a écrit de Versailles, à la date du 27 janvier :

Je n'ai pas lu encore les *Annales catholiques*, dont la publication n'est pas de date bien ancienne, mais l'idée de cette revue, telle que vous me l'exposez, ne peut qu'être favorablement accueillie, et si ses rédacteurs en effet, « sans aucun esprit de parti, » comme vous me le dites, et fidèles aux règles de la polémique chrétienne, telles que le Saint-Siége les a tracées aux écrivains catholiques, font vraiment de cette revue une œuvre de science et de foi, de zèle et de charité, ils pourront rendre d'utiles services aux causes saintes qu'ils veulent défendre.

Nous regrettons que Mgr l'évêque d'Orléans n'ait pu lire encore nos *Annales*, tout en comprenant fort bien que le temps lui ait manqué pour cela ; nous le regrettons, parce qu'il nous semble, et nos lecteurs peuvent nous en rendre le témoignage, que nous avons prouvé à quel point nous sommes en effet éloignés de tout esprit de parti. C'est bien, comme le dit Mgr Dupanloup, une œuvre de science et de foi, de zèle et de charité que nous avons entreprise : défendre la vérité, la défendre avec l'intention de la faire accepter par ses ennemis, et surtout de la faire connaître à ceux qui l'aiment et qui la cherchent, mais sans savoir où elle est, tel est notre but, et l'on peut être sûr que nous le poursuivrons fidèlement et résolûment.

Quant à suivre les règles de la polémique chrétienne tracée par le Saint-Siége aux écrivains catholiques, le rédacteur en chef des *Annales* est assez connu pour qu'on soit persuadé qu'il ne les violera jamais sciemment, et qu'il sera toujours prêt à reconnaître son oubli, s'il lui arrivait d'y manquer. En tout ce qui concerne la foi et les mœurs, c'est vers le Pape, organe infaillible de l'Eglise, que nous tournons les yeux, et c'est de cet organe infaillible de la doctrine que nous recevrons toujours avec la plus prompte et la plus entière soumission les directions, les conseils et les commandements.

Ainsi avons-nous la confiance, comme Mgr d'Orléans veut bien nous le dire, « de pouvoir rendre d'utiles services aux causes saintes que nous voulons défendre. »

---

## REVUE DE LA SEMAINE

**Sommaire.** — Les allocutions du Saint-Père. — Saint Pierre est-il venu à Rome? — L'ex-P. Hyacinthe et l'abbé Michaud. — Conférences de Notre-Dame de Paris; le P. Monsabré. — Faits divers. — Les nouveaux ministres : M. Victor Lefranc et M. de Goulard.

Toutes les correspondances s'accordent à dire que la santé du Saint-Père est excellente. L'auguste prisonnier du Vatican voit tomber autour de lui ses ennemis, il voit les excommuniés incapables de trouver l'oubli de leurs crimes dans la dissipation et les plaisirs, et il continue de faire entendre cette voix qui remplit l'univers, *os orbi sufficiens,* qui flétrit l'injustice, qui proclame la vérité, qui éclaire les intelligences, qui raffermit les cœurs. On trouvera encore plus loin deux de ces admirables allocutions, l'une adressée aux prédicateurs du carême, et qui flétrit avec une énergie incomparable l'enseignement matérialiste et les « leçons diaboliques » de certains sectaires soi-disant évangéliques; l'autre, adressée à douze cents Romains fidèles, et qui recommande avec les plus vives instances la prière et les bonnes œuvres, afin de faire violence à Dieu et de hâter le moment de la délivrance de l'Eglise.

Les peuples catholiques tournent, pleins de confiance, les regards vers cette Tour au haut de laquelle veille le grand Pape, et, se sentant abandonnés par les pouvoirs humains, ils songent aux moyens d'avoir toujours des communications directes avec le suprême Pasteur des âmes. Nos frères de Hollande prennent en ce moment des mesures pour être représentés auprès du Saint-Père; le gouvernement retire un ambassadeur, ils auront le leur. Les catholiques d'Espagne entrent dans la même voie. Il y a là un événement d'une importance majeure. Les États ont apostasié, les peuples veulent rester fidèles, et ce sera le salut des peuples. Ce qui doit mourir, mourra, ce qui veut vivre, gardera la vie.

En même temps, l'Église montre qu'elle n'a pas peur de la lumière. Une grande dispute, sur laquelle nous reviendrons, vient d'avoir lieu à Rome sur cette question : *Saint Pierre est-il venu à Rome?* Un ministre protestant avait promis de la traiter dans une de ces réunions que le gouvernement usurpateur favorise de tous ses efforts. Des prêtres catholiques ont relevé le gant. Les conditions de la discussion, permise par le Pape, ont été réglées, et, pendant deux jours, la question a été débattue entre trois ministres protestants et trois prêtres catholiques. Les procès-verbaux seront publiés. Disons tout suite que, de l'aveu même des ennemis de la Papauté désintéressés dans leur amour-propre, l'avantage est resté

aux catholiques ; il a été démontré une fois de plus que saint Pierre est venu à Rome, et que c'est là qu'il a établi son siége.

Aussi l'ex-père Hyacinthe a-t-il été mal inspiré de faire paraître là son journal l'*Espérance* : placé près du roc inébranlable, il ne s'y brisera que plus sûrement, et ses tristes disciples auront le même sort que lui. Faut-il encore, à ce propos, s'occuper du malheureux abbé Michaud? Nous aurons à y revenir une dernière fois, nous l'espérons, mais ce sera pour étudier à son sujet un *cas pathologique*. Un médecin, qui se nomme le docteur James, prétend avoir constaté, dès l'année 1870, que le cerveau du pauvre prêtre n'était pas dans un état sain. L'orgueil et l'ambition mènent à la folie, nous le savons, et c'est pourquoi le *cas* de l'abbé Michaud nous paraît très-probable. Il faut le plaindre et prier pour lui.

Quoi qu'il fasse, ce n'est pas vers lui que vont les foules. Il a, dit-on, parodié l'autre dimanche les cérémonies de la messe devant huit personnes; c'étaient trois mille hommes qui se pressaient, dimanche dernier, à Notre-Dame, autour de la chaire du P. Monsabré; nous n'avons jamais vu une affluence plus grande. Et l'éloquent religieux n'a pas cherché à gagner son auditoire par des concessions. Ce sont les solutions radicales du catholicisme, c'est le concile du Vatican, c'est le *Syllabus* qu'il présente comme les seules doctrines capables de sauver la société, perdue par le radicalisme de l'incrédulité et du matérialisme; c'est la vérité, toute la vérité qu'il prétend dire aux hommes qui l'écoutent, et il la dit avec une liberté tout apostolique. D'où vient la vérité? Pour le rationaliste, elle vient de la raison, exclusivement de la raison, pour le chrétien, elle vient de Dieu, et elle nous est transmise par l'Église, par le Saint-Siége, son infaillible organe. Quel rang doit occuper la vérité dans l'âme humaine? A la vérité divine le premier rang, à la vérité humaine, le second ; donc, la théologie avant la philosophie, le catéchisme avant les manuels scientifiques, les vérités révélées avant celles qu'atteint la raison. Que devons-nous à la vérité divine? L'accepter pleinement et la défendre, la défendre par la plume, par la parole, même par le pétitionnement, la défendre en repoussant les concessions et les fusions; en un mot, il faut que nous soyons chrétiens dans notre vie publique comme dans notre vie privée, le salut est à ce prix, et nous n'avons plus une heure à perdre.

On a beaucoup goûté, nous allions dire applaudi, quelques mots d'éloge à l'adresse de Mgr Darboy, l'archevêque martyr de la Commune, et à Mgr Guibert, ce vénérable prélat qui voulait l'obscurité et le repos de ses derniers jours, et qui n'a « consenti à devenir le pasteur de la première Église de France que pour être le premier

au danger; » et il y eut comme un frémissement d'enthousiasme dans l'auditoire, quand le P. Monsabré, parlant d'une élection trop fameuse, s'écria : « Mais il y a eu un homme de cœur qui n'a pas voulu siéger à côté du matérialiste et de l'athée, et qui s'est éloigné de cette assemblée qui votait contre Dieu. Les plaisantins ont ri de sa démarche, mais les hommes sages, les hommes d'honneur lui ont dit : Noble vieillard, vous avez fait votre devoir. »

Le P. Monsabré l'a dit : *Andremo al fondo*, a crié un usurpateur sacrilége; nous aussi, nous irons au fond, *andremo al fondo,* nous irons à la racine, et nous vous montrerons que vous êtes perdus, si vous ne revenez pas à l'intégrale vérité.

Son Em. le cardinal de Bonnechose, Mgr Guibert et Mgr Jeancart assistaient à cette conférence, qui inaugure magnifiquement le cours des instructions quadragésimales.

Nous aurions encore beaucoup à dire, car les événements religieux se pressent, et l'espace nous manque. Rappelons donc seulement en courant que le mouvement pour la libération du territoire national prend chaque jour des proportions plus grandes, et que la parole enflammée et patriotique de nos évêques lui donne une vive impulsion; signalons la persécution qui s'accroît en Suisse, en Allemagne, en Espagne; disons, pour y revenir plus tard, que c'est principalement sur le terrain de l'enseignement que la lutte se prononce, et que, dans tous les pays, les lettres pastorales témoignent des dangers que court la jeunesse catholique.

Nous avons reçu de Mgr Isoard, auditeur de Rote, une lettre relative à la Société des intérêts catholiques; nous la publierons dans notre prochain numéro, en revenant sur cette question.

Nous n'avons pas à nous occuper, au point de vue politique, de la démission de M. Casimir Périer, qui a amené M. Victor Lefranc au ministère de l'intérieur, et M. Goulard au ministère des travaux publics et du commerce. Mais nos lecteurs aimeront sans doute à connaître les antécédents et le caractère de ces deux hommes.

M. Victor Lefranc, né à Garlin (Basses-Pyrénées), le 2 mars 1809, est le neveu d'un conventionnel girondin. Il a été élevé dans une institution ecclésiastique, à Aire, et a conservé les principes de cette première éducation. Avocat, il fut nommé commissaire général de la république en 1848; élu à la Constituante, il soutint le général Cavaignac et fit opposition au gouvernement de Louis-Napoléon; le coup d'État du 2 décembre le fit rentrer dans la vie privée, et il prit place au barreau de Paris. Les élections de février 1871 le rendirent à la vie publique.

M. de Goulard, dont l'illustration est plus récente, quoiqu'il ait été député du département des Hautes-Pyrénées dès 1847, est un compatriote de M. Lefranc. Sous le gouvernement de Juillet, il suivait la politique de M. Guizot. En 1848, il resta au dehors de l'assemblée constituante, mais, en 1849, il fut élu à la Législative; le coup d'État du 2 décembre lui fit passer quelques jours à Mazas. Il est resté dans la vie privée pendant tout le temps de l'empire. Depuis la paix, il se fit tout à coup connaître par les négociations diplomatiques avec l'Allemagne, dont il fut chargé. Il était en titre ambassadeur auprès du roi Victor-Emmanuel, lorsqu'il fut appelé au ministère du commerce.

M. de Goulard passe pour un bon catholique. Détail intéressant, il est le petit-neveu du conventionnel Féraud, tué d'un coup de pistolet le 1er prairial (20 mai 1795) pour s'être opposé à la populace qui forçait les portes de la Convention, et dont la tête, mise au bout d'une pique, fut respectueusement saluée par l'intrépide Boissy-d'Anglas, resté inébranlable sur son siége de président.

J. Chantrel.

---

# NOUVELLES RELIGIEUSES

## ROME

Dans les derniers jours du mois de janvier, des habitants des villages voisins de Rome étant venus offrir au Pape une vaste et magnifique corbeille de fruits et de fleurs, le Saint-Père leur a adressé cette allocution pleine d'à-propos et de grâce :

« Oui, j'apprécie extrêmement votre gracieuse offrande, et comme c'est aux fruits que l'on connaît l'arbre qui les produit, ainsi à cette offrande je connais votre cœur et le cœur de ceux qui vous envoient.

« La vue de cette corbeille fait naître en mon esprit une pensée que je veux vous dire. Si la diversité de tant de fruits, venant de terres et de climats si divers, présente une telle union, une telle harmonie matérielle de couleurs et de formes, vous qui apportez ces beaux fruits, me présentez moralement la même union et la même harmonie. Votre foi, votre charité, votre attachement au Saint-Siége sont des fruits agréables au Seigneur.

« Cependant, de même qu'il faut préserver les fruits de la terre de la corruption en écartant les mauvais et en éloignant les insectes nuisibles, de même, pour préserver votre foi, votre charité, votre amour, il faut vous garder de l'haleine empestée de mauvais chrétiens, rejeter

tant de livres et de mauvais journaux que... *Ex fructibus eorum cognoscitis eos.*

« Je vais vous donner ma bénédiction à vous qui êtes venus la demander et à ceux qui vous ont envoyés. »

— Il est d'usage à Rome que les curés et les prédicateurs de la ville aillent recevoir en corps les bénédictions et les avis du Saint-Père avant la sainte Quarantaine. Voici, en substance, et d'après la traduction de l'*Univers*, les paroles que Pie IX leur a adressées :

« Personne mieux que vous ne peut connaître l'état vraiment malheureux où cette ville a été réduite depuis l'invasion du 20 septembre 1870. Ce n'est pas que moi aussi je ne sache tous les maux dont elle est affligée, car si mes yeux ne voient rien, j'entends le récit de tout ce qui se fait.

« Il n'est donc pas nécessaire de décrire ce que Rome est devenue. Et c'est assez de dire qu'elle est entièrement changée et qu'elle a perdu sa physionomie naturelle. *Mutatus est color optimus.* C'est ici que vous voyez offrir à l'avarice des sacrifices de toute sorte : des usurpations, des injustices, des oppressions, des tyrannies et profanations. C'est ici que vous voyez offrir à la débauche des sacrifices de scandales, d'abominations, d'impuretés et de hontes. En sorte que l'on peut dire encore : *Filii Sion amplexati sunt stercora.*

« Et cela ne doit pas surprendre. Car Dieu, qui destinait Rome à être le centre de la religion, a permis plus d'une fois qu'elle fût envahie avec l'Italie, parce qu'elle était plus capable de résister au mal et de conserver intact le dépôt de la foi. Les Goths sont venus et les Ostrogoths et les Huns et les Lombards et d'autres barbares; mais, au lieu de faire ici des victimes, la plupart y trouvèrent leur conversion.

« Il me souvient d'avoir lu ce fait : l'abbé saint Colomban, apprenant que les barbares s'approchaient de son monastère, appela ses religieux, leur fit porter tout autour des murs toutes les reliques qui se trouvaient dans le monastère, puis il leur recommanda de se mettre en observation. Et ils virent que les barbares, à peine eurent-ils aperçu le saint appareil, restèrent confondus et reculèrent.

« Je sais bien qu'aujourd'hui le temps n'est pas favorable pour exposer ainsi les reliques des saints; cependant il faut que nous résistions aussi à l'invasion et que, ne pouvant empêcher le mal, nous cherchions du moins à le diminuer.

« Pour cela, je m'adresserai d'abord aux curés. Vous qui approchez les jeunes gens, faites tomber goutte à goutte la vraie doctrine dans leurs jeunes âmes, confirmez-les dans la foi. Faites comme faisait le cardinal Reginald Bono. Ne pouvant autrement s'opposer au mal qui, de son temps aussi, pervertissait la ville de Rome, il réunissait dans une maison le plus de jeunes gens qu'il pouvait, et il cherchait à les éclairer en les instruisant des choses de la foi et des pratiques de la vertu.

« En parlant au peuple, criez de toutes vos forces : *Non licet ! non*

*licet!* Non, il n'est pas permis d'aller à certaines représentations où sont tournés en ridicule les prêtres et les choses les plus saintes de la religion. Non, il n'est pas permis d'envoyer ses enfants à certaines écoles dont les maîtres, s'ils ne sont pas athées ou matérialistes, sont quelque chose de pire. Non, il n'est pas permis de lire certaines feuilles qui sont remplies de poison et qui corrompent le cœur. Non, il n'est pas permis de s'arrêter à contempler certaines images qui respirent la malice, etc. Non, il n'est pas permis d'aller entendre certaines leçons évangéliques qui seraient mieux appelées des leçons diaboliques. *Non licet.* En un mot, retirez le peuple du mal, attirez-le au bien, surtout en lui recommandant les associations catholiques qui ont été établies en cette ville pour un si grand avantage des âmes.

« Pour vous, ô prédicateurs, je me bornerai à vons dire : Prêchez ce que vous avez dans le cœur. Vous avez dans le cœur Jésus-Christ, qui est la voie, la vérité et la vie. Dites aux fidèles que si Jésus-Christ est la voie, c'est Lui seul qu'ils doivent suivre; que s'Il est la vérité, c'est Lui seul qu'ils doivent écouter; que s'Il est la vie, c'est de Lui seul qu'ils doivent espérer le vrai bonheur. C'est une pensée de saint Jean Chrysostome, que quand la tribulation est plus grande, plus vif doit être le sentiment de la récompense promise. Or, voici que les tribulations et les périls nous entourent de toutes parts. Nous trouvons des périls de la part des faux frères, *in falsis fratribus*, etc. Dites donc aux fidèles qui vous écoutent et qui sont persécutés et exposés à tant de périls, dites-leur qu'ils considèrent les promesses que Jésus-Christ leur fait, et qu'ils sentiront croître avec l'espérance, le désir de le suivre dans la souffrance.

« Pour finir, je vous montrerai à tous le Divin Crucifié lui-même, et pour vous tous je ferai cette prière. »

Ici le Saint-Père s'est agenouillé devant le crucifix, et il a terminé en paraphrasant l'oraison suivante :

« *Deus qui nos in tantis periculis constitutos pro humana scis fragilitate non posse subsistere : da nobis salutem mentis et corporis, ut ea quæ pro peccatis nostris patimur, te adjuvante vincamus.* — Mon Dieu, qui savez que, placés au milieu de si grands périls, nous ne pouvons y résister à cause de la fragilité humaine, donnez-nous la santé de l'âme et du corps, afin que Nous triomphions par votre secours des adversités que nous souffrons pour nos péchés. »

— Le dimanche de la Quinquagésime, le Saint-Père a accordé audience aux habitants des paroisses des Saints-Celse-et-Julien et du Saint-Sauveur et aux élèves de l'Académie de musique dirigée par les frères des écoles chrétiennes. Les habitants des paroisses étaient au nombre de plus de douze cents. Après avoir entendu l'adresse de ces bons Romains, puis des poésies et des chants, le Saint-Père a dit :

« Les sentiments que votre curé m'a exprimés en votre nom, me sont très-chers parce que je les sais très-sincères. Je les accepte donc avec grand plaisir, et comme une consolation au milieu des amertumes que me cause la guerre toujours plus acharnée des ennemis de Dieu. Il m'aident à supporter plus courageusement l'horrible situation qui nous est faite.

« Cependant nous pouvons tirer quelque espoir de l'évangile d'aujourd'hui. Jésus-Christ au moment de monter à Jérusalem exposait à ses disciples comment il y rencontrerait la trahison, les insultes, la flagellation, la condamnation et la croix. Mais il ajoutait pour les consoler : *tertia die resurgam.* Le troisième jour je ressusciterai et je vous ouvrirai les portes du ciel, à vous tous.

« Nous aussi nous espérons dans la fin prochaine de nos douleurs. Nous avons confiance que la divine providence voudra nous délivrer.

« Cette musique que nous entendions tout à l'heure confirmait mon espoir, car après la catastrophe à laquelle il a plu à Dieu de nous soumettre, je m'étais dit : *Suspendimus organa nostra.* Le Seigneur en a voulu autrement, et qu'il nous soit permis d'y voir un présage de l'approche de sa bonté. Le Seigneur est trop miséricordieux pour prolonger longuement nos afflictions. N'a-t-il pas écrit ces douces paroles : *Dabo vobis lacrymas cum mensura?* Oui, le Seigneur nous donne les larmes, mais avec mesure, et, semblable à un bon père, il ne sait pas voir ses fils pleurer longtemps.

« Jésus-Christ nous offre un autre enseignement dans ce même évangile. Tandis qu'il était sur le chemin de Jéricho, un aveugle, entendant le bruit de la foule et sachant que le Christ se trouvait avec elle, se mit à crier : *Fili David, miserere mei!* Et plus on lui disait de se taire, plus fort il criait : *Fili David, miserere mei.* Il fut exaucé et recouvra la vue.

« Et vous aussi vous avez crié souvent : Fils de Dieu, ayez pitié de nous! Vous l'avez dit dans vos oraisons, vous l'avez répété à haute voix dans les églises, lesquelles, hélas! n'ont pas été respectées. Vous avez invoqué et vous invoquez l'aide de Dieu par les œuvres saintes que vous opposez aux œuvres d'iniquité de ses ennemis; par les bonnes écoles et par l'enseignement chrétien que vous opposez à leurs écoles qu'ils disent évangéliques; par la piété et la ferveur que vous opposez aux tentatives de l'enfer.

« Oui, les oraisons, les bonnes œuvres feront violence au Seigneur, et bien que l'heure de sa bonté nous soit cachée, espérons qu'elle est proche. Que la bénédiction que je vais vous donner puisse en être le gage!

« Ah! Seigneur, bénissez ce peuple, bénissez tous ceux que vous m'avez confiés, afin qu'aucun ne se perde. Puissé-je moi-même répéter avec le divin Maître : De tous ceux que vous m'avez confiés, Seigneur, aucun n'a péri, hors l'homme de la perdition.

« Il n'y aura que trop d'exceptions, hélas! parce que l'on voit des

hommes sourds à la voix de Dieu, sourds aux remords, sourds à la terreur des vengeances célestes, sourds à l'honnêteté vulgaire elle-même. »

(*Ici le Pape s'est arrêté un instant comme oppressé par l'émotion, puis reprenant*) :

« Je bénis de cœur les présents et les absents et cette chère ville de Rome sur laquelle j'invoque avec ferveur la grâce du Seigneur. Qu'elle vous fasse résister aux mauvais exemples et qu'elle donne à vos actions la victoire sur l'iniquité.

« Que la bénédiction de Dieu vous aide à combattre, à vaincre, à triompher, afin que tous vos vœux soient réalisés dans l'éternité. *Benedictio Dei*, etc.

---

Une dépêche télégraphique annonce que, le matin du 17 février, dans une allocution adressée à des députations de plusieurs paroisses romaines, le Pape a encouragé les Romains à prier pour le triomphe de leur cause, à prier pour l'Assemblée nationale française, afin que Dieu, dans la discussion sur les pétitions catholiques, inspire aux députés de prendre des résolutions conformes à la gloire de Dieu, et de se souvenir qu'on ne gouverne pas sans Dieu, — et à prier pour l'Allemagne, afin que Dieu la soutienne dans la fidélité apostolique.

Cette allocution a produit une sensation profonde sur les Romains et sur les étrangers.

---

## FRANCE

### NOUVELLES DES DIOCÈSES.

**Paris.** — Trois commissions viennent d'être nommées pour préparer le travail de l'introduction de la liturgie romaine dans le diocèse : les commissions du *propre de Paris* (bréviaire et missel), du cérémonial et du chant. Ces commissions sont respectivement présidées par les vicaires généraux, archidiacres de Notre-Dame, de Sainte-Geneviève et de St-Denis, MM. Langénieux, Jourdan et Bayle.

— M. l'abbé Chanal, curé de Notre-Dame des Victoires, est nommé chanoine titulaire de Notre-Dame.

— Mgr Maret, évêque de Sura *in partibus*, a commencé à Saint-Roch la série des conférences qu'il doit y donner tous les dimanches de carême, à huit heures du soir, pour les hommes et spécialement pour les ouvriers, sur les principes fondamentaux de la religion chrétienne.

— L'Œuvre du vœu national au Sacré-Cœur de Jésus pour obtenir la délivrance du Souverain-Pontife et le salut de la France, a reçu de Mgr Guibert, une lettre approbative, en date du 18 janvier, fête de la Chaire de saint Pierre à Rome, dans laquelle on lit : « Vous désirez qu'un temple, dédié au Sacré-Cœur de Jésus, s'élève dans Paris, qui n'en possède aucun sous ce titre; ce temple, dans votre pensée, doit être un monument d'expiation, et

la France entière sera appelée à contribuer à cette œuvre par les dons des fidèles.

« En même temps, ce sanctuaire du Sacré-Cœur deviendrait devant Dieu l'expression d'une supplication générale pour que les jours de nos épreuves soient abrégés et adoucis, et que du cœur si aimant de l'adorable Rédempteur des hommes sorte notre régénération spirituelle et temporelle.

« Rien n'est plus chrétien ni plus patriotique qu'un tel vœu.

« Je m'entendrai avec vous, messieurs, pour choisir l'emplacement où pourra se faire avec le plus d'utilité cette construction, lorsqu'on aura recueilli des fonds suffisants pour la commencer avec espoir de la terminer. J'espère que tous les bons chrétiens acueilleront avec faveur et soutiendront de leur générosité un projet déjà béni par le Souverain-Pontife et qui intéresse le pays tout entier.

« C'est de la France que le mal qui nous travaille s'est répandu dans toute l'Europe; c'est aussi de la France où a pris naissance la dévotion au Sacré-Cœur, que partiront les prières qui doivent nous relever et nous sauver.

« Le sanctuaire dont il s'agit sera un lieu de pieux pèlerinage, fréquenté par un nombreux concours d'adorateurs, et deviendra, dans l'enceinte de la capitale, une sorte de paratonnerre sacré qui la préservera des coups de la justice divine. En s'élevant comme un acte public de contrition et de réparation pour tant de péchés commis contre Dieu, ce temple sera encore parmi nous une protestation contre d'autres monuments et œuvres d'art érigés pour la glorification du vice et de l'impiété. »

Nous aurons occasion de revenir sur cette œuvre, qui fait aujourd'hui appel aux offrandes des fidèles pour l'érection du temple dont il s'agit, par une circulaire des membres de son comité, parmi lesquels on lit les noms de MM. Baudon, Léon Cornudet, général baron de Charette, comte de Lambel, Legentil, E. de Margerie, marquis de Vibraye, etc.

**Cambrai.** — Mgr Régnier a fait remettre, la semaine dernière, au Nonce apostolique, une somme de 187,000 fr. provenant de la quête de Noël pour le denier de Saint-Pierre, et des offrandes recueillies par la *Semaine religieuse*

— La discrétion nous avait commandé jusqu'ici, dit l'*Emancipateur* de Cambrai, de ne pas parler de la nomination de M. le vicaire général Monnier, comme évêque *in partibus*. Nous ne nous croyons plus obligé à garder le silence sur un événement qui intéresse aussi vivement tout le diocèse. Nos lecteurs apprendont en effet, avec une grande satisfaction, que Mgr Régnier a demandé un titre d'évêque *in partibus* pour M. Monnier, qui pourra, comme évêque auxiliaire, donner dans une mesure plus étendue son concours dévoué à notre vénérable archevêque. Mgr Régnier. qui se défie trop peut-être des forces que lui a laissées sa verte viellesse, trouvera dans son collaborateur un appui éclairé ; son choix est on ne peut mieux accueilli par le clergé et par les fidèles de son vaste diocèse.

**Lyon.** — Il y a dans cette ville, et sans doute dans d'autres encore, des *veilleuses républicaines* auxquelles les sociétés secrètes donnent l'horrible tâche d'éloigner le prêtre du chevet des mourants, et qui s'établissent sur différentes paroisses; mais le sentiment chrétien de notre population se réveille, en présence de ces desseins pervers. L'Œuvre des *Pauvres malades* a reçu, ces jours derniers, un don de 100 fr., d'un ouvrier qui faisait, dans la lettre d'envoi, cette recommandation : « Retenez bien « mon nom et mon adresse, mes« dames, et, si vous apprenez que « je suis en danger, venez me dé« fendre contre les ennemis de mon « âme et me préparer à bien mou« rir. » (*Echo de Fourvières*).

**Strasbourg.** — Voici, d'après l'*Indépendance belge*, la version française d'une lettre que le cardinal Antonelli avait adressée en réponse à une consultation de l'évêque de Strasbourg au sujet du serment demandé aux curés de canton par le gouvernement prussien.

« Rome, 3 janvier 1872.

« Illustrissime et révérendissime seigneur!

« En réponse à la lettre adressée par Votre Grandeur au Saint-Père, en date du 28 novembre, je m'empresse de vous faire savoir qu'il ne semble pas opportun d'insister sur les raisons mentionnées dans votre lettre pour résoudre les embarras soulevés relativement à la nomination des curés cantonaux, attendu que le concordat de 1801 n'a plus aucune valeur chez vous, depuis que l'Alsace fait partie de l'empire germanique.

« En vous assurant en même temps que le Saint-Siége ne manquera pas, quand le moment sera venu, de s'occuper d'une entente convenable avec le gouvernement prussien, j'ai le plaisir de vous renouveler les sentiments de ma considération la plus distinguée.

« De votre illustrissime et révérendissime seigneurie.

« Signé : ANTONELLI. »

Le gouvernement prussien vient d'ailleurs de trancher de son autorité particulière la question de l'existence ou de l'abrogation du concordat de 1801. On sait qu'aux termes de ce concordat, ou plutôt du n° 19 des articles organiques, les évêques français avaient le droit de nommer le clergé moyen et inférieur; mais ils ne pouvaient conférer aux élus l'institution canonique qu'après que les nominations avait été ratifiées par le premier consul. L'article 17 du concordat avaient apporté un tempérament à cette règle. Il statuait que, « dans le cas où l'un des successeurs du premier consul ne serait pas catholique, l'Etat ne jouirait plus de la prérogative de la ratification. » Cette éventualité s'est aujourd'hui réalisée, l'empereur d'Allemagne n'étant pas catholique, et il paraissait dès lors naturel que Mgr l'évêque de Strasbourg se passât désormais de l'intervention du gouvernement dans la nomination de ses prêtres. Mais M. de Bismarck ne connaît que le droit de la force. A l'occasion donc de la nomination d'un prêtre à une des cures importantes de l'Alsace, celle de Ruffach, il ne s'est pas occupé de savoir si le concordat était encore en vigueur, ou si l'article 17 de cette convention devenait applicable. Il a purement et simplement donné l'ordre de confisquer le temporel de la cure de Ruffach jusqu'à ce que le nouveau titulaire soit agréé par le gouvernement. Mgr de Strasbourg a beau protester contre ces étranges prétentions : à Berlin on fait la sourde oreille et tôt ou tard il faudra que l'évêque passe par les velléités du chancelier, s'il ne veut pas laisser plus longtemps une des importantes paroisses du diocèse sans pasteur.

---

## LES CONCORDATS.

M. Maurice de Bonald, juge au tribunal civil de Rodez, a publié sur les concordats une brochure remarquablement vigoureuse et logique, qui a soulevé de sérieuses polémiques, et dont un des savants rédacteurs de la *Revue catholique* de Louvain, M. le chanoine Labis, a cru devoir repousser plusieurs conclusions. Sans entrer dans la polémique, nous nous contenterons de reproduire ici une lettre adressée à l'auteur par le R. P. Camille Tarquini, de la Compagnie de Jésus, professeur de

droit-canon au collége Romain. Cette lettre traite magistralement la question, et la résout dans le même sens que M. de Bonald.

Monsieur,

Je vous remercie vivement de votre précieux opuscule sur le concordat de 1801, non-seulement à cause de l'honneur que vous m'avez fait de me l'envoyer, mais encore à cause du plaisir que j'ai goûté en le lisant. On ne peut qu'éprouver une véritable consolation en voyant un laïque écrire avec autant de justesse sur des matières ecclésiastiques et avoir la noble franchise de défendre la vérité, tandis que d'autres, dont ce serait surtout le devoir, se laissent intimider par des considérations mondaines.

Je n'ai jamais compris qu'il soit possible de faire profession de la foi catholique et en même temps de diminuer la primauté du Pontife romain en le dépouillant de la portion du gouvernement de l'Église placée sous le régime d'un concordat. C'est assurément se faire illusion que de regarder le chef de l'Eglise et ses successeurs comme n'ayant plus la liberté de retirer, quand ils le jugent opportun pour le bien de l'Église, les concessions qu'en matière spirituelle ou en approchant, ils avaient pour le même bien faites à un prince, et de se persuader en même temps que la doctrine catholique touchant la primauté soit sauve. Il n'est aucun catholique qui pense que la primauté soit un droit gracieux et un don accordé aux successeurs de saint Pierre en faveur et au bénéfice de leurs personnes. Tous tiennent comme article de foi que la primauté leur fut donnée comme une charge, une obligation et un précepte. Or, ce qui est donné à ce titre, on ne peut certainement s'en décharger ni en tout ni en partie; mais on en est toujours personnellement responsable vis-à-vis de celui qui l'a imposé. En effet, qu'arriverait-il si en se présentant au tribunal de Jésus-Christ un pontife romain à qui serait demandé compte de son troupeau trahi ou mal dirigé, s'excusait en disant qu'il n'a pu lui donner les soins nécessaires parce que le désordre s'était introduit dans une matière qu'il n'était plus libre de régler à cause d'un concordat fait par lui ou quelqu'un de ses prédécesseurs? Vous aviez donc vendu mes chères brebis, lui dirait Jésus-Christ? Or, en vous donnant la charge de les paître, ne vous avais-je pas dit clairement qu'elles étaient *à moi?* et non pas à vous? *Pasce agnos* MEOS. Ne vous avais-je pas dit expressément que je m'adressais à votre sollicitude personnelle pour les paître, me fiant à l'amour dont vous fîtes profession vis-à-vis de moi? *Amas me? Pasce agnos meos.* Il est évident que ni en tout ni en partie le Pape ne peut aliéner la charge qui lui est con-

fiée du troupeau de Jésus-Christ. Mais si le concordat devait être regardé comme un pacte synallagmatique, ainsi qu'on le dit, de telle sorte que le vicaire de Jésus-Christ ne pût jamais reprendre le gouvernement d'aucune des matières spirituelles ou en approchant qui seraient placées sous ce concordat, à moins que le consentement de l'autre partie n'intervînt, ne serait-il pas manifeste que la matière dont il s'agit serait devenue l'objet d'une véritable aliénation, et que par conséquent la volonté de Jésus-Christ serait brisée et que la constitution de l'Église serait ruinée ?

J'ai toujours été étonné qu'il n'ait pas suffi d'un coup d'œil pour voir aussitôt les conséquences d'un pareil système. Si on l'admet, il sera certainement nécessaire d'admettre qu'un Pape a la faculté de restreindre le pouvoir de ses successeurs ; que le pouvoir de ses successeurs n'est pas entièrement le même que celui qui fut donné par Jésus-Christ à saint Pierre ; que le successeur dans le pontificat romain ne reçoit pas immédiatement de Jésus-Christ son pouvoir, qui lui a été conféré dans la personne de saint Pierre, mais qu'il le reçoit de son prédécesseur ; qu'en comptant depuis saint Pierre jusqu'à Pie IX actuellement vivant, environ deux cent-soixante papes, si chacun d'eux eût fait un nouveau concordat, la juridiction des pontifes romains serait à jamais réduite à néant ; qu'une chose étant assurément certaine, savoir que tout ce qui peut être aliéné peut être prescrit, la conséquence serait que la primauté pourrait encore devenir l'objet d'une prescription, etc., etc. Or, de telles propositions sont expressément contraires aux règles de la foi et blessent toute oreille catholique.

Je serais curieux de connaître la décision pratique qu'adopteraient les soutiens d'un pareil système lorsque, les circonstances ayant changé, un concordat, qui pouvait être tolérable dans un âge précédent, serait devenu funeste à l'Eglise et au salut des âmes. Le Pape, d'après eux, serait obligé d'attendre le consentement de la partie avec laquelle fut fait ce concordat ; mais on sait la ténacité des princes quand il s'agit de leurs prérogatives, et chacun voit, par suite, que ce consentement ne serait pas accordé. En un tel cas, je demande comment se résoudrait la question?

J'ai entendu un catholique me dire qu'il faudrait en appeler à la conscience universelle des peuples! Je laisse de côté l'absurdité d'un pareil expédient. Mais, d'ailleurs, comment pourrait-on s'accorder, ou obtenir et encore connaître ce jugement de la conscience universelle ? Ce que je dis, moi, c'est qu'une pareille proposition *est une hérésie* dont l'effet est d'établir le peuple comme juge suprême dans l'Église de Jésus-Christ. Le richérisme, condamné si

souvent, est bien plus innocent qu'une telle proposition. Quel moyen voudrait-on donc employer? Vous ne m'en croirez pas; mais on a eu encore le courage de me dire que dans une telle circonstance il faudrait user du même moyen que dans de semblables conjectures emploient les nations indépendantes : *la guerre!* La guerre? Je laissse entièrement à ceux qui le proposent ce principe, et, me renfermant dans la pratique, je demande si, outre le sacrifice de l'Église, on veut encore son avilissement. Quelles sont les forces matérielles dont le Pape dispose pour se battre contre un puissant monarque? Vous vous moquez donc de l'Église ; vous la voulez tout à la fois écrasée et méprisée, et vous livrez tout droit à la force brutale. Allons! disaient d'autres, il existe d'autres moyens coërcitifs par lesquels le pouvoir spirituel peut être défendu. Lesquels? Je ne vois que l'excommunication. Mais si le concordat était fait avec un prince hétérodoxe? S'il était fait de plus avec un gouvernement qui serait devenu incrédule? Que vaudrait l'excommunication? Cette excommunication entraînerait-elle la privation de la prérogative concédée par le concordat ou non? Au cas de la négative, elle ne serait donc pas un remède. Au cas de l'affirmative, on m'accorderait donc que le Pape peut annuler le concordat. Mais s'il le peut en excommuniant, pourquoi ne le pourrait-il pas d'une façon plus douce et plus bénigne sans l'excommunication?

Vous faites remarquer magistralement que dans le gouvernement de l'Église le Pape est législateur, et que tous les autres sont sujets. Vous avez dit ce qu'a dit en termes exprès Jésus-Christ parlant à saint Pierre : *Pasce*, tu es le pasteur, *mes agneaux*, *mes brebis*. Tous les autres sont le troupeau. Vous avez dit ce qu'un grand roi de France (Louis VII) disait à un grand empereur de Germanie (Frédéric I[er]). *An ignorat prædictus imperator, quod Dominus noster Jesus Christus, cum esset in terris, B. Petro, et per eum universis successoribus ejus oves suas pascendas commisit? Nonne audivit in Evangelio ab eodem Dei Filio eidem principi Apostolorum esse dictum : Simon diligis me?* Pasce oves meas. *Numquid sunt hic Francorum reges vel aliqui prælati excepti?* Ce point de foi est étrangement contredit par ceux qui, dans les matières spirituelles ou touchant aux spirituelles, comme le sont les concordats, prétendent mettre au même rang et dans une parfaite indépendance l'un de l'autre, le Pape et les princes. Nous confessons et l'Église romaine confesse que *dans les matières temporelles et au point de vue temporel* les princes sont indépendants; mais dans les matières spirituelles ou qui touchent aux spirituelles, c'est un principe de foi qu'ils sont sujets. En conséquence, vous reportant aux principes de droit pu-

blic, vous en déduisez justement qu'en fait de législation il est absurde et contradictoire dans les termes de mettre au même rang le législateur et le sujet. Nier au législateur, et à un tel législateur, qui ne tient pas sa puissance du peuple, mais directement de Dieu, la faculté de changer la loi quand il le juge opportun, et prétendre qu'il doit auparavant apporter le consentement des sujets, je ne vois pas comment l'évidence d'un pareil argument ne frappe pas les yeux de qui que ce soit.

*(La fin au prochain numéro).*

---

## AUTORITÉ ET LIBERTÉ (1)

Le monde moral et le monde politique tournent sur deux pôles, opposés en apparence, mais étroitement reliés l'un à l'autre, et tous deux nécessaires : *l'autorité*, qui est la loi, et la *liberté*, qui est, pour l'être moral, la faculté d'accepter ou de repousser la loi. Sans autorité, il n'y a plus d'ordre, c'est le chaos et l'anarchie ; sans la liberté, il n'y a plus de mérite, il n'y a plus que des forces aveugles et l'être moral est anéanti.

Supprimer l'autorité, c'est supprimer Dieu, qui en est la source, qui est l'autorité même, comme l'indique l'étymologie (*auctoritas ab auctore*, *autorité* vient d'*auteur*), et c'est arrêter en même temps tout progrès, parce que le progrès suppose l'ordre ; d'où la rigoureuse exactitude de l'étymologie latine, *auctor ab augere, l'auteur* est celui qui *augmente*, qui produit, qui développe.

Supprimer la liberté, c'est supprimer le monde des intelligences ; car l'intelligence comme l'indique encore l'étymologie (*inter legere*, choisir entre), suppose le choix, et il ne peut y avoir de choix où il n'y a pas de liberté; c'est donc en même temps supprimer l'autorité, qui se transforme alors en une force irrésistible, et qui n'est plus, par conséquent, l'autorité, mais la contrainte et la fatalité.

Ainsi l'autorité et la liberté sont inséparables : l'une suppose l'autre. Pas d'autorité, si l'autorité n'a pas à s'exercer sur des êtres libres; pas de liberté, s'il n'y a pas un choix à faire dans l'ordre moral, ce qui suppose qu'il y a dans cet ordre des objets préférables à d'autres, du bien et du mal, de la vérité et de l'erreur, objets entre lesquels l'intelligence libre peut choisir.

(1) Discours prononcés par Mgr Landriot dans la cathédrale de Reims pendant l'Avent de 1871 et les mois de janvier 1872 ; Paris, chez Victor Palmé.

L'autorité et la liberté sont donc deux choses également bonnes en elles-mêmes, et c'est quand leur règne est également incontesté que l'ordre est le mieux établi dans le monde.

Aussi l'Église catholique, qui conserve la vérité dans son intégrité, a-t-elle toujours défendu l'autorité et la liberté avec une égale sollicitude; on peut même dire que c'est elle qui a donné les notions les plus exactes sur ces deux points capitaux.

Avant le christianisme, l'autorité avait dégénéré en despotisme et en tyrannie, la liberté en licence et en anarchie, et c'est pourquoi toutes deux avaient fini par être également détestées : l'autorité, à cause de ses injustes exigences; la liberté, à cause de ses conséquences funestes. Le christianisme a tout rétabli dans l'ordre, en établissant tout dans le Christ, *omnia instaurare in Christo,* et le monde eut enfin la juste notion de l'autorité et de la liberté, il eut l'ordre, il eut la paix, qui est la tranquillité de l'ordre : *pax*, *tranquillitas ordinis*, dit saint Augustin.

De nos jours, où l'on s'éloigne de plus en plus de la doctrine catholique, on a de nouveau perdu le vrai sens des mots et le vrai sens des choses, et l'on ne voit plus, encore une fois, dans l'autorité que la tyrannie, dans la liberté, qne cette indépendance absolue, qui n'appartient qu'à Dieu, et qui, dans l'homme et dans la société, n'est autre chose que l'anarchie, l'anarchie intellectuelle, morale et sociale.

Nous sommes libres, mais nous ne sommes pas indépendants.

Nous avons la liberté de choisir entre la vérité et l'erreur, entre le bien et le mal, entre l'obéissance et la révolte, mais nous ne pouvons empêcher notre choix de produire ses conséquences naturelles et logiques : le malheur, si nous choisissons le mal; le bonheur, si nous choisissons le bien. Et il en est de même pour les sociétés, qui peuvent aussi choisir le bien ou le mal, se constituer sur la vérité ou sur l'erreur, mais qui ne peuvent pas, en s'établissant sur le mal et sur le faux, éviter les funestes conséquences d'un pareil choix, c'est-à-dire l'anarchie, la misère et la mort.

Nous sommes libres, mais cela ne veut pas dire que l'usage de notre liberté soit indifférent. Dieu a placé devant nous la mort et la vie; nous pouvons choisir la mort, mais il n'en est pas moins évident que notre *devoir* est de choisir la vie ; il y a la *liberté* du mal, il n'y a pas le *droit* du mal. User de sa liberté pour choisir le mal, c'est en faire un usage coupable; c'est la dénaturer, c'est violer le *droit* et manquer au *devoir*, et par conséquent, encourir la peine qui punit à la fois et répare le désordre.

Est-il nécessaire de faire remarquer que, de nos jours, on n'entend

plus le mot *liberté* que dans ce sens : liberté de faire mal? Toute autorité qui restreint la sphère du mal et de l'erreur, qui fait obstacle à cette liberté de mal faire, à la licence, est traitée de tyrannique, tandis qu'en réalité, c'est une autorité bienfaisante, véritablement protectrice de la bonne liberté, c'est-à-dire de la liberté du bien; car il est incontestable que l'homme est d'autant plus véritablement libre qu'il trouve devant lui moins d'obtacles pour pratiquer le bien, pour connaître la vérité, et pour arriver ainsi à sa fin, qui ne peut être le mal et l'erreur, mais le bien et la vérité.

Ces considérations, qui ressortent des discours prononcés par Mgr Landriot dans sa cathédrale pendant l'Avent de 1871 et dans les premières semaines de 1872, sur l'*Autorité* et sur la *Liberté*, montrent en même temps la grande opportunité et l'extraordinaire utilité de ces discours.

L'illustre archevêque, voyant que toutes les notions sont confondues dans notre société malade et agonisante, a jugé qu'il était urgent de rétablir la vérité sur ces deux points; il l'a fait, nous n'avons pas besoin de le dire et les lecteurs le verront bien, avec une abondance d'érudition, avec une force de logique, avec une éloquence qui ont dû porter la conviction dans tous les esprits.

« Le devoir principal du sacerdoce, et surtout des évêques, dit-il dans son premier discours, est de rétablir le sens vrai des mots, de démasquer ces devantures de phrases magnifiques, derrière lesquelles on cache des erreurs funestes et des doctrines pleines de tempêtes. Notre devoir est de restituer, s'il est possible, aux réalités leur place dans l'estime des peuples, de conserver avec une scrupuleuse fidélité la signification et l'énergie propre de chaque nom; car c'est dans cette corrélation fidèle entre les noms et les choses que résident la vie et le salut : *Fides nominum,* dit Tertullien, *salus proprietatum.* »

La foule qui se pressait autour de la chaire de la cathédrale de Reims, montre avec quel charme Mgr Landriot sait traiter les questions les plus abstraites et les plus difficiles; ce concours fait honneur à l'orateur sacré, nous ne craignons pas de dire qu'il fait non moins honneur à cet auditoire, capable de s'intéresser ainsi à l'étude des plus grands problèmes qui puissent s'agiter dans l'humanité, et cela donne les meilleures espérances pour le salut de notre malheureuse patrie. Il est donc vrai que, malgré cette frivolité qu'on nous reproche si volontiers, nous savons encore entendre la vérité et nous intéresser aux choses sérieuses; il est donc vrai que ce peuple français, si longtemps perverti par les semeurs de mensonges et par les histrions, sait reconnaître la vérité et l'écoute

avec empressement, lorsqu'on la lui montre et qu'on ouvre devant lui les sources des saines doctrines.

Nous n'avons pas ici à caractériser l'éloquence de Mgr Landriot; mais nous croyons devoir remarquer, à propos de ces discours sur l'Autorité et sur la Liberté, avec quelle facilité merveilleuse l'illustre archevêque, nourri dans l'étude de l'Ecriture et des Pères, tire des trésors de son érudition les plus opportunes et les plus frappantes citations de l'antiquité profane et de la littérature contemporaine. On serait presque tenté de lui en faire un reproche et de se demander si la gravité de la chaire chrétienne est assez respectée; mais on revient bientôt de cette première impression en voyant avec quel bonheur l'éloquent prélat fait servir ainsi la raison humaine à la démonstration des enseignements divins et traîne pour ainsi dire ces indifférents, ces ennemis quelquefois, à la suite du char triomphal qui porte la vérité chrétienne.

Mgr Landriot a ajouté, en forme d'appendice au volume qui renferme ses Discours sur l'Autorité et la Liberté, quelques pages dans lesquelles il met en relief, d'une manière saisissante, une distinction bien propre à porter la lumière dans les esprits de bonne foi. On accuse toujours l'Eglise et principalement les Papes, d'être les ennemis de la liberté, et de n'avoir pour elle que des anathèmes. C'est le contraire de la vérité : beaucoup le savent, mais plusieurs se trompent à cet égard, et cette erreur vient de ce qu'ils ne font pas la distinction que nous indiquons plus haut, la distinction entre la *liberté* et le *droit*. L'Eglise ne conteste ni n'anathématise la liberté; elle conteste et anathématise le *droit* d'en user pour le mal et pour l'erreur. La liberté est un fait; l'Eglise ne peut même songer à le contester; mais, à côté du fait, il y a le *droit*, et jamais l'Eglise n'abandonnera la cause du droit. L'Eglise, gardienne de la vérité et du droit, ne cessera jamais de remplir sa mission. A ceux qui veulent commettre le mal, elle dit : *Non licet*, cela n'est pas permis; à ceux qui veulent la faire prévariquer elle-même, elle dit : *Non possumus*, je ne puis; avec ces deux mots, elle a établi la civilisation chrétienne, avec ces deux mots elle la sauvera. Lui fera-t-on un crime de ce courage salutaire? Lui peut-on reprocher de maintenir la vérité, quelle est obligée de garder? Qu'on lise toutes les Encycliques des Papes, qu'on relise le *Syllabus* de 1864, si profondément vrai, et si calomnié parce qu'il n'est pas connu : on n'y verra pas la condamnation de la liberté, qui est un fait, mais la condamnation de l'abus de la liberté, c'est-à-dire la condamnation du droit de mal faire et d'embrasser ou de garder l'erreur.

Nous nous arrêtons ici, en invitant nos lecteurs à lire les *Discours*

de Mgr Landriot, et certains qu'ils sauront gré, comme nous, à l'éditeur de les avoir réunis en un volume : consacrés à rétablir la vérité sur deux points dont la solution est une question de vie ou de mort pour la société, ces *Discours* trouveront ainsi un auditoire plus nombreux et produiront des fruits plus abondants.

J. Chantrel.

---

## VARIÉTÉS

---

Le dimanche. — Les commerçants de Lyon signent en ce moment une adresse à l'Assemblée nationale pour réclamer des mesures efficaces en faveur de l'observation du dimanche. Les signataires disent, en substance, que nos députés, qui ont pris une si noble initiative en réclamant des prières publiques, ne s'honoreront pas moins et travailleront efficacement à la reconstitution sociale, en imposant le respect du saint jour. Au moment où l'on propose l'instruction obligatoire, n'est-il pas opportun de procurer au peuple le seul moyen qu'il ait généralement d'apprendre ses devoirs et de former sa conscience? La prétendue liberté qui règne actuellement est une véritable oppression exercée sur les ouvriers, les employés, etc., que l'on force de choisir entre leur place et l'observation de la loi divine. Le commerçant non plus n'est pas libre, puisqu'il suffit d'une concurrence déloyale pour l'obliger à vendre malgré lui. Les pétitionnaires s'élèvent surtout, avec une grande énergie, contre les administrations qui, au mépris des promesses faites par le gouvernement, continuent à profaner le dimanche.

---

Encore l'élection académique. — Voici qui prouve irrécusablement que Mgr Dupanloup ne s'était pas trompé en attribuant à l'élection académique de M. Littré, la signification d'un encouragement officiel donné à l'athéisme et au socialisme. La *Liberté,* journal communard, rédigé à Bruxelles, a apprécié ce vote scandaleux de la manière suivante :

« Nous ne parlerions pas de l'élection de M. Littré à l'Académie française si l'opposition violente des catholiques, représentés par M. l'archevêque (*sic*) Dupanloup, n'avait fait un véritable événement de l'entrée au milieu des immortels palmés, d'un homme donné *avec raison* comme *athée*, *socialiste* et *même communard.* M. Dupanloup avait fait parvenir à tous les membres du corps académique un mémoire d'une centaine de pages contenant les principaux passages des livres de M. Littré, où le disciple d'Auguste Comte et l'ami de Proudhon attaque d'une main vigoureuse « les bases » de l'ordre moral, politique et social. La Commune

de Paris, ajoutait M. l'archevêque (*sic*), n'a été que la mise en pratique, même assez modérée, des principes professés par Littré; *ce qui était rigoureusement exact.* Et malgré cette catilinaire, malgré la reproduction, considérablement augmentée, de ces accusations terribles qui eurent tant de succès il y a quelques années à la première présentation de M. Littré, l'Académie française a accueilli, par une majorité importante de voix, l'athée, le socialiste et le communard.

« Quand on voit des corps aussi vieux et aussi desséchés que cette Académie subir à ce point l'ascendant des idées positivistes et socialistes, *c'est que la séduction en doit être irrésistible, et le triomphe prochain.*

« C'est ainsi que lorsque, au siècle dernier, l'Académie ouvrait ses rangs à Voltaire et à d'Alembert, on pouvait affirmer que *la Révolution était faite dans les esprits.* Et M. Littré aujourd'hui est une personnalité aussi importante que l'était d'Alembert, non-seulement par ce qu'il est lui-même, mais par la série d'hommes considérables dont il a recueilli l'héritage et dont l'ombre siégera avec lui au sein de la vieille Académie.

« Auguste Comte est mort dans la misère et dans l'abandon ; Proudhon au retour de l'exil est allé s'éteindre pauvre dans un Paris qui lui était devenu étranger, au milieu d'une France hostile. Et si peu d'années après leur mort, voici leur science et leurs principes *devenus presque officiels* par l'adoption qu'en fait l'antique sénat des sciences et des lettres françaises. »

---

Un dessous de cartes. — Plusieurs députés, entre autres M. Lefèvre-Pontalis, sont allés trouver M. Guizot et lui ont exposé combien ils avaient été étonnés de le voir patronner la candidature de M. Littré, dont il avait assuré le succès, puisqu'il dispose à l'Institut de la moitié au moins des votes. M. Guizot a reçu assez sèchement ces messieurs. Il n'a voulu donner d'autre explication que celle-ci : « J'ai voulu respecter par ce choix une des choses que j'ai toujours le plus honorées : la liberté de conscience. » Il n'a pas démenti le bruit qui s'est accrédité, à savoir qu'il avait défendu M. Littré pour faire passer M. Rousset, le précepteur de son fils. — (*Liberté*).

---

L'histoire de France et M. Guizot. — M. Guizot s'est naguère mis en tête de raconter l'histoire de France à ses petits-enfants. Il raconte longuement, mais à l'âge qu'il vient d'atteindre on n'a plus le temps d'être court. Quoi qu'il en soit, de ces racontages réunis, on a fait un gros volume qui coûte cher et se vend bien. L'autre jour j'ai ouvert le livre à l'endroit du règne de saint Louis. Ce monarque, dit l'auteur, — l'auteur est M. Guizot, et le monarque saint Louis. — « Ce monarque eut deux torts graves! comme chrétien, il méconnut la liberté de conscience; comme politique, il entreprit les croisades. » Voilà le sens, sinon les mots. Petits-enfants, petits-enfants, n'écoutez pas le grand-papa!

C'est au nom de la liberté de conscience que M. Guizot condamne saint Louis et patronne Littré. — A. de Boissieu. — (*Gazette de France.*)

---

L'homme-singe. — Dans une des dernières séances de l'Académie des sciences morales, M. Bouchat a pris à partie les doctrines de Darwin sur l'origine de l'homme. D'après le savant anglais, les vers se sont faits anguilles, les anguilles brochets, les brochets requins, les requins crocodiles, les crocodiles hippopotames, les hippopotames éléphants, les éléphants bœufs, les bœufs chevreaux, les chevreaux singes, et les singes hommes. Tout cela était contenu dans l'œuf archétype qu'on nomme cellule organique. M. Bouchat, ne voulant point admettre sans preuve cette peu scientifique généalogie, demande à Darwin : 1° de produire un échantillon de cet œuf archétype dont la création ne serait que l'ommelette; 2° de produire un seul exemple de transformation radicale des espèces; 3° de produire une des espèces intermédiaires entre le singe et l'homme, dont les différences anatomiques et physiologiques sont si grandes qu'il y a place, dans le système des sélections, pour plusieurs espèces de transitions.

---

Jadis un laid magot fut l'auteur de ton être :
Que tu t'en montres fier, Littré, je le conçoi,
Mais si ton vieux papa pouvait te reconnaître,
Je voudrais bien savoir s'il serait fier de toi.

. G.

---

Un nouveau pèlerinage a Paris. — Bon nombre de pèlerins se rendent chaque jour à la maison des PP. Jésuites, rue de Sèvres, pour vénérer le tombeau des martyrs immolés par la sanguinaire Commune. Au-dessus de la chapelle, dans une chambre particulière, on a réuni tout ce qu'il a été possible de se procurer des objets témoins ou instruments de l'immolation. Là sont disposés les lits de camp, chaises, tables, bidons, gobelets, qui ont servi aux glorieux confesseurs de la foi. Une vitrine laisse apercevoir le soulier d'un des Pères percé d'une balle, le bréviaire du P. Ollivaint, à moitié consumé par le feu où le jetèrent les assassins, le mouchoir du P. de Bengy trempé dans son sang, les instruments de pénitence dont ces saints religieux affligeaient leurs corps pour les mieux soumettre à l'esprit. L'impression que l'on ressent en ce lieu est profonde, et nul ne se retire, sans emporter une vive admiration pour les serviteurs de Dieu, aujourd'hui couronnés dans la gloire, et un sentiment d'horreur pour les monstres capables de commettre de tels forfaits au nom de la liberté.

---

# REVUE DES REVUES

Le *Catholic World.* — Question de l'éducation. — La règle de foi chez les protestants. — L'Église épiscopalienne aux États-Unis. — Des bibliothèques catholiques. — Questions diverses.

Nous avons sous les yeux le *Catholic World*, livraisons de janvier et de février 1872.

Le *Catholic World* du mois de janvier nous prouve que les préoccupations sont les mêmes en Amérique qu'en Europe sur la grande question de l'enseignement. *Qui doit élever nos enfants?* Tel est le titre du premier article de la nouvelle livraison. Le *Reviewer*, après avoir inutilement cherché de quelle source pourrait provenir le droit de l'État sur l'éducation, et avoir montré les vices et les funestes résultats du système actuel d'enseignement aux États-Unis, pose, contre ce système, les cinq propositions suivantes: 1° Toute éducation doit avoir pour base les vrais principes religieux; 2° l'État n'a pas le droit d'enseigner la religion dans ses écoles; 3° les écoles de l'État ou écoles publiques sans religion sont des écoles athées; 4° comme telles, elles sont incapables de former le caractère de nos enfants ou de leur enseigner la morale conformément aux principes du christianisme; 5° en prétendant écarter ce qu'on appelle le sectarianisme (l'enseignement propre à chaque confession religieuse), on manque même le but d'une éducation purement séculière. Que faut-il donc faire? Établir, répond le *Reviewer*, des écoles dénominationales pour les catholiques, partout où cela est praticable, sous la surveillance des autorités ecclésiastiques, et agir de même pour les sectes qui repoussent les écoles mixtes. Il termine par ces paroles : « Un gouvernement qui enlève au père ses droits et ses enfants n'est ni libre ni démocratique; il n'est que l'auxiliaire et le fauteur de ce système de libre-amour qui a pris, dit-on, son origine dans la païenne Sparte et qui a atteint chez nous son point culminant à Oneida. Qu'il soit donc bien compris que, comme catholiques et comme citoyens libres, nous proclamons nos droits, très-résolus à le défendre, ne demandant pour nous rien autre chose que ce que ce que nous voulons garantir aux autres, mais ne nous contentant de rien de moins. » Les catholiques de France ne peuvent-ils pas dire la même chose?

Dans un autre article, le *Catholic World* s'occupe de la *règle de foi protestante*, à propos d'un livre, *Systematic Theology*, que vient de publier à New-York le docteur Hodge, un presbytérien de la

vieille école, l'un des théologiens les plus distingués de l'Église presbytérienne, et aujourd'hui professeur au séminaire théologique de Princeton. Pour le docteur Hodge, la règle de foi est celle-ci : « Tous les protestants s'accordent à reconnaître que la parole de Dieu, telle qu'elle est contenue dans les livres de l'ancien et du nouveau Testament est la seule infaillible règle de foi et de conduite. » Mais, s'apercevant que le jugement privé, qui interprète ces livres, arrive à des conclusions contradictoires entre elles, il cherche à fortifier sa règle en disant : « Les protestants admettent qu'il y a eu un courant d'enseignement se répandant à travers l'Église chrétienne depuis le jour de la Pentecôte jusqu'à présent; cette tradition est une règle de foi en tant que rien de contraire à elle ne peut être vrai; les chrétiens ne peuvent rester isolés, en ayant chacun leur croyance particulière; ils constituent un corps qui a une foi, et les protestants admettent qu'il y a une foi commune de l'Église que *personne n'est libre de rejeter*, *ou ne peut rejeter s'il veut rester chrétien.* » Il y aurait donc deux règles de foi, l'Écriture et la tradition. En s'en tenant à la première, on est purement protestant; en y ajoutant la seconde, on se rapproche bien du catholicisme, et l'histoire comme la logique, prouve en effet que, sans la tradition, le jugement privé arrive à la négation de tout christianisme. Mais à quoi reconnaît-on la tradition? n'est-ce pas l'Église catholique qui la possédait jusqu'au seizième siècle? N'est-ce pas elle qui l'a maintenue à travers les siècles? N'est-ce pas son autorité qui l'a préservée contre les hérésies? La tradition suppose donc une autorité qui la protége, la maintient et la proclame, et nous voici revenus au catholicisme. Aussi l'auteur de l'article conclut-il très-justement : « Il est démontré que les protestants n'ont pas une règle de foi indépendante, nous entendons indépendante de l'Église catholique. En tant qu'ils gardent la vérité chrétienne ou la foi positive, ils la gardent d'après l'autorité de la règle catholique qu'ils rejettent, et lorsqu'ils n'ont plus cette règle qu'ils nous ont volée et à laquelle ils n'ont aucun droit, ils n'ont plus rien qui les préserve de tomber dans le pur rationalisme d'un côté, ou de l'autre, dans le mysticisme ou le transcendentalisme. Le germe de ces deux maux se trouvait dès l'origine dans le mouvement protestant, et l'on peut facilement le découvrir même dans le livre du professeur de Princeton. Il tombera dans l'un ou dans l'autre de ces précipices où pousse le protestantisme, si la grâce de Dieu ne le ramène pas dans le sein de l'Église catholique, où seulement il pourra trouver la vraie liberté et la vérité dans son unité et son intégrité. »

La même livraison contient un article sur *la dernière convention générale de l'Église épiscopale protestante* des États-Unis au mois d'octobre 1871. Cinquante évêques appartiennent à cette Église. La réunion a duré trois semaines; de l'aveu même des journaux protestants, il ne s'y est absolument rien fait : on a eu un *concile fédéral*, et c'est tout. Cependant la convention épiscopale a fait revivre le *diaconat scriptural* des femmes (*sic*); une faible majorité, mais une majorité a repoussé les cérémonies nouvelles introduites par les ritualistes, qui imitent de plus en plus les rites catholiques, et quarante-huit évêques sur cinquante ont déclaré que « dans leur opinion, le mot *régénéré*, employé dans l'administration du baptême des enfants, n'est pas employé pour déterminer qu'un changement moral dans le sujet du baptême soit opéré dans le sacrement. » Ainsi les évêques protestants des États-Unis ne croient pas que le baptême opère un *changement moral;* comment alors pouvons-nous devenir d'enfants de malédiction enfants de grâce? C'est la négation même du baptême, comme, au sujet de l'Eucharistie, les mêmes évêques ont rejeté la présence réelle. Incapables de fonder quelque chose, et ne pouvant que démolir, ils ont également condamné la *confession privée.* Après avoir passé en revue ces travaux négatifs de la convention épiscopalienne, le *Catholic World* est bien en droit de conclure :

« Quelques remarques suffiront pour montrer la position dans laquelle cette convention place l'Eglise épiscopalienne protestante. Si l'on considère dans son ensemble le corps entier de cette Eglise, on y trouve, comme en Angleterre, la haute et la basse Eglise, la large Eglise et ce qui ne constitue aucune Eglise. Pour rester ensemble, il faut se faire des concessions mutuelles, et ces concessions finissent par ne plus laisser debout un seul article de foi. Si cette Eglise prétend ne venir ni de Luther, ni de Calvin, ni de Zwingle, elle n'a ni père ni mère. Si elle ne veut pas être une Eglise *protestante*, elle désavoue son origine et n'a plus aucun droit au titre d'Eglise. Par l'organe le plus solennel de son autorité suprême, elle a nié la présence réelle du Christ dans la sainte Eucharistie, la régénération des enfants dans le baptême, l'intercession des saints et la pratique de la confession. Quant aux Ritualistes, on les a traités sans pitié, et l'on a condamné sommairement tout leur système de foi et de culte... Nous ne croyons pas d'ailleurs que cette condamnation change rien à la situation. »

Nous signalons enfin dans cette livraison si bien remplie un article sur la liquéfaction du sang de saint Janvier, qui se termine par ces mots significatifs : *Digitus Dei est hic*, et un autre qui nous

fait connaître un livre très-intéressant de M. Richard H. Clarke, intitulé : *Vies des évêques défunts* (*Lives of deceased Bishops*) *de l'Eglise catholique aux Etats-Unis, avec un appendice et un index analytique;* ce titre seul fait comprendre l'intérêt du livre, que le *Catholic World* recommande chaudement.

La livraison de février n'est pas moins riche en bons articles que celle de janvier; on peut en juger par ces titres :

1. Devoirs des riches dans la société chrétienne.
2. Objections populaires contre l'infaillibilité pontificale.
3. Réfutation de quelques calomnies contre l'Eglise catholique.
4. L'Association internationale.
5. Des bibliothèques catholiques à établir.

Le premier de ces articles montre quels sont les devoirs des riches relativement au communisme, dont les développements proviennent de ce que les riches ont oublié leurs devoirs vis-à-vis des pauvres et des classes ouvrières; nous nous proposons de reproduire le second, au moins en substance, dans les *Annales catholiques;* le troisième est particulièrement consacré à réfuter les calomnies dont l'Église catholique est l'objet aux Etats-Unis; le quatrième, à une étude sur cette association internationale qui menace aujourd'hui la société tout entière et tous les Etats chrétiens; le cinquième s'attache à démontrer l'importance de l'établissement des bibliothèques catholiques, afin de fournir de bonnes lectures au peuple et de contrebalancer ainsi le mal causé par les mauvais livres. L'auteur de ce dernier article indique un certain nombre d'ouvrages, écrits en Angleterre, qui doivent avoir place dans les bibliothèques qu'il recommande ; nous voyons avec plaisir qu'il recommande en même temps plusieurs ouvrages écrits d'abord en français, et qui ont été traduits en anglais, entre autres : l'*Eglise catholique en Amérique*, par M. de Courcy; l'*Histoire de l'Eglise*, par M. l'abbé Darras; *les Moines d'Occident*, par M. de Montalembert, etc. Ce sont encore les travaux des écrivains catholiques français qui alimentent le plus abondamment les bibliothèques catholiques des pays étrangers : c'est une gloire et une espérance pour notre pays; le bien qu'il fait ainsi au dehors lui vaudra, espérons-le, des grâces de salut et de nouvelles bénédictions du ciel.

J. CHANTREL.

---

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

85. — **Sainte Philomène, vierge et martyre**, sa vie, ses miracles, son culte, avec une notice sur les pèlerinages d'Ars et de Sempigny et une neuvaine en son honneur, par M. Louis d'Appilly; Paris, 1866, chez L. Clauet. — In-12 de 102 pages. — Le culte de sainte Philomène est récent, on sait que les reliques de la vierge martyre ont été découvertes en 1802 dans les catacombes dites de Sainte-Priscille; le vénérable curé d'Ars, M. Viannay, contribua à propager son culte, et de nombreux miracles attestèrent bientôt combien il était agréable à Dieu. Dans une brochure où l'on entend l'accent de la foi et de la piété, M. d'Appilly raconte l'histoire de la découverte des reliques, ce que l'on sait de la vie de la sainte, qui a souffert sous Dioclétien; il raconte les principaux miracles obtenus par son intercession en Italie et en France, et donne des détails intéressants sur les deux pèlerinages d'Ars et de Sempigny, particulièrement sur ce dernier, qui se trouve près de Noyon, sur le bord de l'Oise, et qui n'est pas éloigné de la patrie de l'auteur. C'est une brochure qui édifie les âmes pieuses, et qui montre principalement que le miracle existe et qu'il est dans l'ordre de la Providence.

86. — **Le disciple de Jésus souffrant**, lectures pour tous les jours du carême sur la passion de Notre-Seigneur, par M. l'abbé Rambouillet; Langres, 1872, chez Jules Dallet. — In-12 de VI-286 pages. — « Nous offrons ce livre, dit l'auteur, à tous les chrétiens qui partagent les douleurs de l'Eglise, et qui se sentent blessés par tous les coups que lui portent ses ennemis; ils y trouveront lumière et force pour ne point défaillir sous le poids de l'épreuve. » Et M. l'abbé Rambouillet offre, en effet, aux fidèles disciples de Jésus-Christ, une suite de lectures quotidiennes sur la passion du Sauveur, depuis le mercredi des Cendres jusqu'au mardi saint inclusivement; on peut se contenter de les parcourir attentivement, comme on peut faire de chacune d'elles un sujet de méditations parfaitement appropriées au temps de carême et au temps d'épreuves que nous traversons en ce moment. Le fruit de ces lectures et de ces méditations sera de redevenir chrétien dans le sens complet du mot, dévoué à Dieu et à ses frères jusqu'au sacrifice de toutes choses et de la vie même. « C'est, dit encore l'auteur, c'est par le sacrifice de lui-même que Jésus-Christ nous a relevés de nos ruines: c'est en faisant revivre en notre pays l'esprit de Jésus-Christ que nous le relèverons de l'état déplorable où il est tombé pour avoir abandonné et renié son unique Sauveur. » Le livre de M. l'abbé Rambouillet est recommandable à tous les points de vue.

87. — **Homélies pour le saint temps de Carême**, par Mgr le Courtier, évêque de Montpellier; Montpelllier, 1872, chez Joseph Calas. — In-12 de 266 p., avec le portrait de Mgr le Courtier. — les *Homélies* forment la série des mandements pour le carême adressés à ses diocésains par Mgr l'évêque de Montpellier depuis l'année 1864. En prenant pour sujet de chacune de ces lettres pastorales l'évangile de chacun des dimanches de la sainte Quarantaine, Mgr le Courtier a ainsi composé une suite d'instructions qui s'enchaînent, et qui forment, en effet, une excellente lecture à faire pendant ce temps de pénitence et de préparation à la communion pascale. Il y a en tout huit homélies: la première traite de la parole sainte en général en expliquant la parabole de la semence; la dernière, pour le dimanche des Rameaux, traite des Pâques; toutes sont écrites avec une grande simplicité et un grand charme, et l'on y reconnaît bien l'ancien prédicateur de Notre-Dame de Paris, habitué à traiter avec une familiarité qui n'exclut pas la dignité, les sujets de la vie spirituelle. Le livre est bien imprimé et attrayant à la vue: ce n'est pas seulement un mérite de plus, c'est un moyen de plus d'attirer les lecteurs et de leur faire du bien.

88. — **Mois de mars 1872**, saint Joseph, protecteur de l'Eglise et modèle des chrétiens, par Mme de Gentelles; 1872, à Paris, chez Régis-Ruffet, et à Caen, chez Chenel. — In-18 de 234 pages. — Voici un charmant petit livre écrit par une femme chrétienne et qui s'adresse aux femmes chrétiennes. Mme de Gentelles poursuit, dans ce mois de saint Joseph, la mission à laquelle elle s'est vouée, la régénération chrétienne de la société par la femme chrétienne, magnifique mission qu'elle a commencé à remplir en faisant un appel contre le luxe, appel béni et

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*, sans préjudice des articles plus développés qui pourront être consacrés aux ouvrages les plus importants.

encouragé par le Souverain-Pontife. Le *Mois de mars* 1872, avec une Vie du saint Patriarche, contient trente-un sujets de méditation pour chaque jour du mois; les lectrices trouveront, nous en sommes persuadés, un grand charme et un plus grand fruit dans ces pieuses méditations. « Mon but, nous écrit l'auteur, est de « montrer aux femmes chrétiennes quelles « admirables leçons elles peuvent puiser « dans les exemples que nous donne « saint Joseph, le modèle accompli des « vertus de la famille. Je voudrais ne « perdre aucune occasion d'essayer de les « convaincre que notre salut ne peut « être que dans le retour à la piété et à « la pratique des solides vertus chré- « tiennes. » Nous pouvons ajouter que le but de Mme de Gentelles est parfaitement atteint. Le volume se vend (1 fr. 75 c.) au profit d'une bonne œuvre; c'est une recommandation de plus en sa faveur.

89. — **Lars Vonved ou le Pirate de la Baltique.** traduit de l'anglais par Mme Léontine Rousseau; Paris, 1869, chez C. Dillet. — In-12 de 352 p. — Récit semi-romanesque, semi-historique, précédé d'une introduction sur l'histoire du Danemark, et qui a le mérite d'initier aux mœurs et aux habitudes de ce pays dans les premières années du dix-neuvième siècle, sous le règne de Frédéric VI. Il y a dans ce récit des scènes touchantes et l'expression de sentiments nobles et élevés. La traduction de l'ouvrage anglais est facile et coulante. Nous demanderons, par exemple, au traducteur, si le nom propre d'Elsinore, qui se rencontre en plus d'un endroit, n'est pas le nom écrit à l'anglaise de ce que nous écrivons Elseneur.

90. — **Les temps modernes selon l'Ecriture** interprétée par L. Létocart, ancien élève de l'Ecole polytechnique; à Grenoble, 1872, chez Auguste Côte, et à Paris, chez Vaton frères. — In-8° de 64 pages. — M. Létocart cherche l'explication des événements contemporains dans l'étude de l'Ecriture, et il y arrive au moyen de rapprochements intéressants, quelquefois très-frappants. « Après la consommation de sa révolte, dit-il, la société chrétienne a dû subir les épreuves successives qu'elle avait méritées. » Aujourd'hui, l'expérience est complète; il faut espérer que l'excès de la douleur « arrachera à tous le cri de vérité que Dieu attend pour faire grâce : *Ergo erravimus!* Ce ne sera pas le cri du désespoir comme celui du damné, mais le cri de résurrection et de vie. Puisse ce jour être proche! » Ces citations montrent dans quel esprit la brochure est conçue.

91. — **Pourquoi l'on ne croit pas,** ou des principales causes de l'incrédulité en matière de religion, par N. de Laforet, recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain; troisième édition, 1867, à Louvain, chez Peeters; à Tournai, chez Casterman; à Paris, chez Laroche. — In-12 de II-220 pages. — Au moment où la mort vient de glacer la main qui a écrit ce beau livre, nous regardons comme un devoir de le faire connaître à ceux qui n'en auraient pas encore entendu parler. Nous n'en connaissons guère de meilleur à mettre entre les mains des incrédules de bonne foi, et surtout des jeunes gens dont la foi commence à s'ébranler sous le double choc d'un enseignement antichrétien et des passions. Le vénérable baron de Gerlache, mort il y a trois ans, écrivait à l'auteur, en 1864 : « Je me suis empressé de lire, tout en le recevant, votre beau travail sur les principales causes de l'incrédulité. Je le relirai et le méditerai. Je ne connais point d'ouvrage qui vienne plus à propos dans les temps troublés où nous vivons. Vous avez admirablement résumé dans ce petit livre, dans un style noble, précis et d'une parfaite limpidité, les grandes et redoutables questions qui obsèdent le philosophe et le chrétien qui recherchent la vérité de bonne foi. Votre ouvrage est admirable de science, de simplicité et de logique. Il sera précieux pour les esprits qui cherchent à se prémunir contre les sophismes de l'incrédulité qui, aujourd'hui, se multiplient sous tant de formes. » Le baron de Gerlache n'a rien dit de trop : le livre de Mgr Laforêt mérite tous ces éloges.

B. Ph.

---

*Le Gérant :* Putois-Cretté.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LETTRES DE NOS SEIGNEURS LES ÉVÊQUES

Nous continuons la publication des précieux encouragements que nous avons reçus de l'épiscopat. Mgr l'évêque de Verdun nous écrit, à la date du 12 février :

J'applaudis à la création des *Annales catholiques*, et je fais des vœux sincères pour son persévérant succès.

Mgr l'évêque du Puy, à la date du 7 février :

Monsieur, je viens plus tard que je ne l'eusse désiré, mais aussitôt que la chose m'a été possible, vous remercier de l'envoi que vous avez bien voulu me faire des premiers numéros des *Annales catholiques.*

Avant de vous répondre et de vous envoyer pour la nouvelle publication cette bénédiction épiscopale qu'ambitionne, non sans motif, votre foi éclairée, je tenais à vous lire, bien que tout votre passé m'offrît assurément de suffisantes garanties. Mes espérances n'ont point été trompées, et j'ai reconnu dans l'œuvre nouvelle le pieux et savant ouvrier qui, sous d'autres formes et en mille circonstances diverses, a depuis longues années fait ses preuves dans la défense des bons principes et *combattu le bon combat.*

Courage donc, monsieur, et continuez avec le même zèle à remplir la noble tâche que la fureur croissante des ennemis de tout bien agrandit tous les jours. Vos efforts, s'il plaît à Dieu, ne seront pas sans succès. L'Église et la France ont plus que jamais besoin de combattants tels que vous.

Mgr l'évêque de Nantes, à la date du 5 février :

Personne n'apprécie plus qu'un évêque la valeur et l'utilité des publications inspirées, comme la vôtre, par le meilleur esprit chrétien.

En vous approuvant, en applaudissant à votre zèle, je cède à un intérêt, non pas personnel, mais général. Les esprits ont besoin de la vérité, les cœurs des sentiments éclairés ; la religion, si souvent méconnue et attaquée, a besoin de défenseurs.

Merci donc de votre puissante et fidèle coopération.

Il ne dépendra pas de moi que votre œuvre ne réusisse et ne s'étende dans mon diocèse.

Mgr l'évêque du Mans nous écrit, à la même date :

Monsieur, c'est de grand cœur que j'applaudis à la création des *Annales catholiques* et que je leur souhaite tout le succès qu'elles mé-

ritent. L'erreur et le mal ont tant d'organes à leur service, qu'on ne saurait trop multiplier ceux qui défendent la vérité et s'efforcent de la répandre. Vos doctrines sont connues, monsieur, et votre nom sera une garantie pour tous les catholiques.

Vous prenez dans la presse une place restée vacante, entre les journaux quotidiens et les revues mensuelles. Vous ferez participer vos lecteurs aux avantages de ces deux genres de publication.

---

## LA SEMAINE

Sommaire. — Discours du Pape. — Préconisation d'évêques. — La persécution religieuse et l'enseignement. — Faits divers; nécrologie.

Le Saint-Père reçoit toujours de nouvelles députations de Romains et de catholiques fidèles. Nous n'avons pu qu'annoncer, il y a huit jours, la magnifique allocution qu'il adressa, le 17 février, aux députations de plusieurs paroisses romaines, Saint-Marcel, Sainte-Marie *in via lata* et Sainte-Marie *in via*. Il y avait, réunies dans la grande salle ducale du Vatican, plus de quinze cents personnes de toute condition, de tout âge et de tout sexe; la foule, que ne pouvait contenir cette salle, s'étendait jusque dans la chapelle Sixtine. Un grand nombre de cardinaux, de prélats et de chambellans se trouvaient dans les antichambres. Lorsque Pie IX parut, ce furent des cris enthousiastes de : *Vive le Pape-Roi! vive le Pontife infaillible!* Immense acclamation de la fidélité et de la foi, qui se renouvelle chaque jour au Vatican.

Pie IX eut peine à se frayer un passage à travers cette foule qui se pressait autour de lui et qui lui rappelait les plus beaux jours de son pontificat. L'adresse des trois paroisses lui fut lue par le prince de Compagnano-Chigi, neveu de Mgr le nonce de Paris. C'était une énergique protestation contre les faits accomplis, et une demande de bénédiction pour tout le peuple fidèle qui ne veut pas abandonner son Pontife et son Roi.

Après le prince, un jeune garçon et une petite fille récitèrent des poésies de circonstances, que Pie IX accueillit avec la plus gracieuse bienveillance; puis, s'adressant à la foule avec la majesté d'un roi et la familiarité d'un père, le Pape prononça l'allocution qu'on trouvera ci-après, et qui produisit la plus vive impression, surtout lorsqu'il demanda des prières pour l'assemblée nationale de France et pour les catholiques d'Allemagne. Il n'y a certainement qu'un seul homme sur la terre qui, sans armes, dépourvu de toute puissance humaine et prisonnier, puisse parler avec cette autorité

et avec cette fermeté. On reconnaît bien, à ces miracles de liberté apostolique, que la parole de Dieu ne peut être enchaînée, *verbum Dei non est alligatum;* mais malheur aux insensés qui essaient de l'enchaîner, et aux pusillanimes qui craignent de revendiquer hautement pour elle la plus complète indépendance!

Le discours terminé, ce fut une nouvelle acclamation immense, unanime qui suivit le Saint-Père dans ses ap artements.

Le 24 février, ont eu lieu 29 préconisations épiscopales. Le Pape a pourvu à 21 nouveaux siéges en Italie et à 5 siéges en Russie et en Pologne. Trois évêchés, dont deux d'érection nouvelle, ont été pourvus en Amérique. Mgr Monnier a été également préconisé; on sait que Mgr l'archevêque de Cambrai avait prié Pie IX de le lui donner comme auxiliaire. Nous reviendrons sur toutes ces nominations.

Pie IX pourvoit ainsi aux besoins de l'Église qui deviennent de plus en plus grands, en face de la conspiration universelle des puissances de l'enfer contre la religion de Jésus-Christ. C'est sur l'enseignement que cette conspiration concentre aujourd'hui toutes ses attaques. En France, toute la presse hostile à l'Église demande la sécularisation absolue de l'enseignement, c'est-à-dire non-seulement l'exclusion des prêtres et des religieux de l'école, mais encore l'exclusion de tout exercice, de toute instruction qui touche à la religion. En Angleterre, les sectes poussent à la diffusion des écoles dites *nationales* où les enfants de tous les cultes sont indistinctement admis, ce qui ne peut amener, comme l'expérience le prouve tous les jours, que l'indifférence en matière de religion. En Allemagne, le gouvernement cherche à enlever au clergé catholique l'inspection des écoles catholiques. Les mêmes faits se produisent en Belgique, en Autriche, en Suisse et aux États-Unis. Les catholiques ne sauraient trop se hâter de s'unir dans une grande ligue de défense; le temps presse, et il est déjà bien tard.

Obligé de renvoyer à huit jours les développements qu'exigen l'exposition de ces faits et d'autres non moins intéressants pour la religion, nous ne pouvons que signaler en outre, aujourd'hui, la mort de Mgr Morris, évêque de Troie *in partibus,* l'un des plus zélés et des plus vénérables prélats de l'Angleterre catholique, et celle du R. P. Joueu, missionnaire de la Compagnie de Jésus, préfet apostolique de Madagascar, qui avait, il y a quelques années, contribué avec tant de zèle et de succès à la conclusion de traités avantageux pour la France conclus par le roi Radama II, traités malheureusement déchirés peu après par le gouvernement Hova à la suite de la révolution du 12 mai 1863.

Au dernier moment, nous apprenons encore la mort de Mgr Spalding, archevêque de Baltimore et primat des États-Unis. Mgr Spalding avait brillé au concile du Vatican par la fermeté de son attitude. Il était l'un des prélats les plus distingués de l'Amérique, et il meurt à un âge où l'on pouvait encore attendre de lui de longs services pour l'Eglise, mais, depuis longtemps, sa santé était altérée, et l'on peut croire que les travaux du Concile et les fatigues d'un long voyage et d'une vie dure et austère ont contribué à abréger les jours de l'illustre archevêque. J. Chantrel.

---

## ALLOCUTION DU SAINT-PÈRE

### AUX ROMAINS REÇUS EN AUDIENCE LE DIMANCHE 18 FÉVRIER (1).

« Le peuple romain ne dément point la noblesse de son caractère, qui a été fondé sur la foi catholique, sur le respect de l'autorité, sur l'amour envers le Siége apostolique. Je me réjouis encore une fois avec vous des preuves que vous venez de me donner de son courage et de son énergie, et je prie Dieu de tout mon cœur qu'il daigne confirmer son ouvrage, *confirmet hoc Deus quod operatus est in nobis*. Je le prie qu'il confirme tout le peuple romain dans ces sentiments de foi et d'amour, afin qu'il continue à les professer jusqu'à la fin sans aucun respect humain. Je vous dirai maintenant quelques paroles sur l'Évangile de ce jour, et j'essaierai d'en tirer des réflexions qui soient adaptées aux circonstances et aux temps.

« Notre-Seigneur Jésus-Christ, après s'être incarné et avoir pris l'humaine nature, voulut encore se soumettre à des humiliations plus grandes, et lui, qui ne pouvait en aucune manière jamais faiblir, permit que le commun tentateur osât le tenter lui-même. Le démon, s'étant présenté à Notre-Seigneur Jésus-Christ, le tenta de trois manières avec une effronterie indigne... » (Ici, le Saint-Père a fait une pause hésitant à exprimer trop fortement sa pensée.) « En premier lieu, le démon se présenta à Notre-Seigneur et lui dit : Toi qui peux tout et qui as déjà fait tant de miracles, dis que cette pierre devienne du pain.

« Oh! combien sont nombreux ceux qui, de nos jours, des pierres veulent faire du pain, et pour cela commettent des milliers d'injustices! Je ne veux point parler seulement des voleurs, je ne veux point parler seulement de ce qui arrive sur les places et dans les maisons, je veux parler encore d'hommes qualifiés qui, ayant un titre dans le gouvernement et dans la société, s'enfuient emportant le bien des autres. Tous ceux-là veulent des pierres faire du pain, mais injustement. Jésus-Christ répond au démon : Il est assuré-

(1) Traduction de l'*Union*.

ment nécessaire que les hommes aient du pain; mais sache que les hommes ne doivent pas vivre seulement de pain : *Non de solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.* Le pain ne doit pas être notre seule nourriture, ce doit être encore la parole de Dieu. Les voleurs, les fourbes, ceux qui volent les biens du prochain et s'enfuient n'écoutent point la parole de Dieu. Que cet enseignement nous soit profitable. Nous aussi nous avons besoin de pain pour nous nourrir, mais n'oublions point le pain de la divine parole qui doit nous soutenir au milieu des nombreux périls qui nous environnent.

« La seconde tentation fut celle de la présomption, et le démon, ayant transporté Notre-Seigneur sur le pinacle du temple, l'invita à se jeter en bas parce que les anges l'auraient soutenu. Jésus-Christ lui répondit qu'on ne doit pas tenter Dieu, ce que font, hélas! tant et tant de gens qui vivent dans l'oubli de Dieu et, accumulant péchés sur péchés, tentent sa divine miséricorde et invoquent sans y penser les rigueurs de sa justice. Et ici, notez que le démon, en citant le texte des saintes Écritures, falsifia les paroles, ce que font maintenant ces soi-disant évangéliques, ces schismatiques qui falsifient les passages des Livres Saints et font croire aux ignorants ce qui n'est pas. Jésus-Christ, qui ne pouvait se tromper ni être trompé, s'aperçut aussitôt de la falsification et prévint même la fausseté, la fausse interprétation, les corruptions du saint texte. Ces évangéliques et ces schismatiques sont tous les jours réduits à la confusion, mais ils persévèrent toujours dans leur opinion parce qu'ils sont abandonnés de Dieu.

« La troisième tentation par laquelle Notre-Seigneur permit au démon de l'insulter est quelque chose de vraiment extraordinaire et qui fait frissonner. Le démon le transporta sur une haute montagne et, lui indiquant du regard tout le pays environnant, il lui dit : Tu vois ces provinces, ces royaumes, ces empires, je te les donnerai si, te prosternant devant moi, tu m'adores humblement. Mais la réponse fut prompte et énergique : *Vade retro, Satana, scriptum est enim : Non tentabis Dominum Deum tuum;* et alors vinrent les anges, et ils servirent Notre-Seigneur.

« Mes enfants, ce sont là des choses qui arrivent encore de nos jours. Le démon s'est présenté devant la Révolution et lui a dit : *Si tu te prosternes à mes pieds, je te donnerai ces royaumes, ces empires, ces provinces.*

« Ce n'est pas seulement à l'Italie que le démon s'est présenté, mais à d'autres pays, à d'autres empires, pays et empires qui sont parfaitement connus. Le démon est venu, le pacte sacrilége a été

conclu; hélas! ils l'ont trop conclu. Le pacte était de devenir les maîtres de cette Péninsule à la condition de persécuter l'Église, de la défigurer, à la condition de persécuter ses ministres, de répandre les blasphèmes en tous lieux, à condition de propager par tous les moyens l'immoralité. Ils ont adoré le démon, mais que cette adoration produira, hélas! de funestes et fatales conséquences! Il est vrai que ce sera la conséquence de cette brèche funeste. » (Ici la voix du Souverain-Pontife a paru plus émue et son visage exprimait une tristesse pleine d'indignation.)

« Oh! si j'avais eu alors la mission de Léon le Grand, de ce grand Pontife qui alla au-devant des barbares, oui, si alors j'avais eu cette mission, je me serais présenté au-devant de la Révolution et j'aurais dit aux révolutionnaires : Attendez, avant de mettre le pied dans les murs de la Cité sainte, considérez avec moi les conséquences terribles de cette sacrilége occupation, et puis vous monterez sur le Capitole et vous pénétrerez dans d'autres lieux de cette ville. Dieu le permettant, vous y monterez, vous y entrerez, mais aurez-vous pour cela gagné quelque chose? Vous y entrerez et vous pourrez avoir le pouvoir de détruire, mais non point de bâtir ; vous y entrerez pour répandre dans ces murs saints toute sorte d'iniquités ; vous y entrerez pour préparer la voie aux plus funestes fléaux qui vous frapperont vous-mêmes et vous puniront ainsi de votre ambition. » (Ici le Saint-Père a fait une légère pause, comme pour calmer la douleur de son âme indignée.)

« Mon Dieu, je ne parle point par esprit de rancune ou de haine, je désire même que, vous tous mes fidèles, vous priiez avec moi pour la conversion de ces gens, car j'ai toujours devant mes yeux le divin précepte : *Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos*. Donc prions ensemble pour leur conversion, prions pour ceux dont le cœur plein d'iniquités est devenu dur comme une enclume. Prions encore pour ceux qui avaient rêvé de vivre dans la lumière, et confessent en grand nombre qu'ils vont errant au milieu des ténèbres. Prions pour que le Seigneur suspende la rigueur de ses châtiments et épargne à ce peuple la conséquence des vengeances divines que lui ont méritées ses péchés.

« Maintenant, je vous invite à prier avec une grande ferveur et le plus tôt possible pour quatre objets que je vais vous dire : En premier lieu, prions pour la conversion des pécheurs et pour que Dieu nous conserve dans nos sentiments de foi et de dévotion et avec nous tous les Romains.

« En second lieu, priez pour un autre objet et au plus tôt.

« Ces jours-ci, l'Assemblée nationale d'une grande nation doit

s'occuper de nous et de nos affaires; et dans cette Assemblée quelqu'un se lèvera pour prendre notre parti. Donc, prions pour cette Assemblée, afin que les décisions qu'elle prendra soient pour la gloire de Dieu, pour la gloire de cette nation, pour le plus grand bien du Saint-Siége; et prions encore pour que les mesures et les déterminations qui seront prises dans cette Assemblée tournent à l'avantage de la nation elle-même, et *que celle-ci se rappelle que sans Dieu il est impossible de gouverner.*

« En troisième lieu, priez pour les catholiques de l'Allemagne, qui se maintiennent si fidèles et si constants dans l'accomplissement de leurs devoirs, malgré la terrible opposition qu'ils ont à souffrir.

« Enfin, priez pour la dilatation de l'Église sur toute la terre, et afin que Dieu daigne hâter le jour et l'heure du triomphe.

« Avant de vous quitter, mes enfants, je vous donne mon apostolique bénédiction, et je dis au Seigneur » (le Saint-Père a alors étendu les bras vers le ciel, ses yeux semblaient contempler Dieu lui-même; des larmes coulaient des yeux de tous, de quelque condition, de quelque âge qu'ils fussent, et les paroles de Sa Sainteté étaient parfois interrompues par les sanglots de la foule) :

« Seigneur, vous voyez du haut du ciel cette ville et ce peuple; vous savez que je désire leur sanctification. Je vous remercie, mon Dieu, de l'esprit de foi et de dévotion que vous aves donné au peuple romain; je vous remercie de toutes les faveurs dont vous nous comblez tous les jours. O mon Dieu, que votre bénédiction donne la force aux faibles et les prépare à soutenir vos batailles. Que votre bénédiction porte dans toutes les familles la paix, la concorde, afin que tous travaillent à la sanctification de leur âme et se montrent fidèles défenseurs de la vérité et de la justice.

« Que cette bénédiction les accompagne pendant tout le cours de leur vie; qu'elle soit avec eux à l'heure de la mort et leur donne aide et soutien dans ce moment extrême! Qu'ils soient dignes alors de remettre leurs âmes en vos mains, afin qu'ils puissent vous bénir et vous louer pendant toute l'éternité! *Benedictio Dei omnipotentis*, etc. »

---

# NOUVELLES RELIGIEUSES

## DIOCÈSES DE FRANCE.

**Paris.** — Mgr l'archevêque vient de publier une lettre pastorale, datée du 15 février, pour recommander l'œuvre des orphelins qu'il a adoptés. Ce sont les orphelins des deux siéges, en faveur des-

quels le charitable prélat fait appel à la générosité de ses diocésains : *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem,* leur dit-il. Nous avons la confiance, nos très-chers fils, que vous ne nous laisserez pas aux prises avec les besoins de nos chers orphelins, mais que vous voudrez nous soutenir dans cette œuvre si digne de votre intérêt. Il est nécessaire que l'on soit généreux et que l'on s'impose des sacrifices pour sauver le présent et l'avenir.

— Un service funèbre a été célébré, le 29 février, dans l'église de la Sorbonne, pour le repos de l'âme du P. Gratry. Nous reproduisons, à cette occasion, la lettre suivante adressée par le P. Gratry au docteur Dœllinger, qui ne lui avait pas écrit depuis sa rétractation. C'est la *Gazette* (protestante) *d'Augsbourg* qui a fait connaître le texte de cette lettre, et avec une mauvaise humeur peu dissimulée :

Montreux (Suisse), ce 9 janvier.

« Cher, digne et honorable ami,

« *Je sais profondément ce que je fais et j'adore la vérité seule.*

« Je vous demande d'être absolument convaincu de cela. Je le démontrerais d'une manière éclatante, si je pouvais travailler. Mais ce billet épuise à peu près ma force d'une journée. Dites cela au P. Hyacinthe. Je le répète fièrement : *Serviteur et adorateur de la vérité seule,* voilà ce que je suis depuis mon enfance jusqu'aujourd'hui.

« Je vous salue bien cordialement.

« A. Gratry. »

— On lit dans la *Semaine religieuse* de la Lorraine :

Mgr Darboy s'était chargé de faire restaurer à ses frais, à l'église de Notre-Dame, la chapelle Saint-Georges où se trouve le tombeau du cardinal Morlot et où il avait choisi la place du sien. Les travaux déjà très-avancés seront continués par Mlle Darboy, qui ne reculera devant aucun sacrifice pour que son frère ait un monument digne de lui. C'est au ciseau de M. Bonnassieux, membre de l'Institut, qu'est confié le soin de représenter, en marbre, l'archevêque bénissant ses bourreaux. M. Bonnassieux est un artiste chrétien d'un mérite incontestable. Il est l'auteur du buste si connu du P. Lacordaire et c'est à lui qu'on doit la statue monumentale de Notre-Dame de France érigée au Puy. Mlle Darboy ne pouvait faire un choix plus heureux. M. Bonnassieux termine, en ce moment, la statue qui doit orner le tombeau du cardinal Gousset à Reims. Cette œuvre magistrale excite l'admiration des personnes admises à visiter l'atelier de l'artiste et fait pressentir ce que sera le monument consacré à l'illustre martyr de la Commune.

**Arras.** — Mgr Lequette, par une lettre en date du 21 février, adresse à son clergé une lettre où il engage tous les prêtres à seconder de leurs efforts le mouvement pour la libération du territoire, et autorise les curés à faire une quête dans les églises à cet effet, si le Comité dont ils feront partie le juge convenable.

**Bordeaux.** — Le frère Alphonse, qui dirige les écoles de Bordeaux depuis plus de cinquante ans, et qui a été nommé chevalier de la Légion d'honneur pour les services rendus à l'enseignement primaire, a adressé la lettre suivante au journal la *Gironde;* quoique cette lettre remonte au mois de janvier, elle a toujours son à-propos :

« Monsieur le rédacteur,

« Dans votre numéro du 20 décembre vous publiez, sous la signature A. B., un article qui renferme les lignes suivantes, concernant le projet de loi présenté par M. Jules Simon sur l'instruction primaire obligatoire : « Nous ne pouvons qu'approuver les dispositions relatives à la suppression des lettres d'obédience pour les Frères des écoles chrétiennes à partir du 1er janvier 1876. »

« Permettez-moi, monsieur le rédacteur, de vous faire observer

que là se trouve une singulière erreur : les Frères des écoles chrétiennes ne sont point privilégiés; ils n'exercent pas en vertu de la lettre d'obédience ; ils sont institués par l'autorité supérieure, sur la présentation du brevet de capacité qu'ils ont obtenu concurremment avec les maîtres laïques, devant la même commission d'examen.

« Ce n'est point depuis hier, d'ailleurs, qu'il en est ainsi : la législation en vigueur, comme les précédentes de 1850 et de 1833, ne reconnaissent qu'une seule catégorie d'instituteurs, desquels il est exigé les mêmes garanties. La nouvelle loi ne saurait donc nous enlever un privilége qui n'existe pas.

« Français, nous nous ferons toujours un devoir d'observer les lois de notre pays; chrétiens, nous puiserons dans les inspirations de notre foi l'esprit de dévouement et de sacrifice qui nous met à la hauteur de toutes les difficultés.

« Vous dites encore dans la *Gironde* d'aujourd'hui, monsieur, que les Frères des écoles chrétiennes sont les ennemis du progrès et que, quoi qu'ils fassent, leur rôle les met en opposition directe avec les principes de la société moderne. Je ne sais, monsieur, si ceux des nôtres qui sont tombés sous les balles prussiennes, et ceux, plus nombreux encore, qui ont trouvé la mort sur le théâtre plus modeste des hôpitaux, avaient jamais parcouru des articles où se trouvaient avancées de pareilles affirmations ; mais, à coup sûr, ils eussent été bien étonnés de se voir accuser d'indifférence, de haine même pour la France de nos jours, pour cette patrie bien-aimée à laquelle ils ont donné généreusement le plus pur de leur sang. Le gouvernement français, en plaçant la croix de la Légion d'honneur sur la poitrine du frère Philippe, notre supérieur général, a honoré le patriotisme de la corporation tout entière, et en nous confiant l'éducation des orphelins de la guerre 1870-71, il a dit assez haut ce qu'il attend de nos principes.

« Si je considère maintenant la question au point de vue scientifique, les succès éclatants et incontestés, obtenus par nos élèves dans les concours publics de Paris et autres grands centres de population, demontrent surabondamment que, loin d'être les ennemis du progrès, nous en sommes au contraire les ouvriers et les amis.

« J'arrête ici ces lignes déjà trop longues, convaincu d'ailleurs que le bon sens bordelais ne se laissera pas égarer sur notre compte : le passé lui répond de l'avenir.

« Agréez, monsieur le rédacteur, etc.

« Signé : Frère ALPHONSE. »

**Lyon.** — Voici le texte d'une pétition que les Lyonnais signent en faveur de l'observation du dimanche; elle est datée du 10 février :

« Les soussignés,

« Pénétrés des bienfaits inappréciables du repos du dimanche, en particulier dans l'industrie, et de la difficulté de faire prévaloir ce principe par voie de répression légale, persuadés d'autre part qu'en France chacun s'imposerait volontiers quelque sacrifice pour restituer au grand nombre des employés des administrations publiques cette inestimable liberté, surtout si l'exemple en venait de haut, s'adressent avec confiance au gouvernement pour qu'il veuille bien :

« 1° Prendre cette initiative en réduisant à ce qui sera devenu indispensable tout service du dimanche dans les administrations dépendant de l'Etat, telles que les postes, les télégraphes, etc. ;

« 2° Ajouter aux règlements des chemins de fer un article déclarant que les jours fériés ne compteront plus dans les délais accordés aux transports à petite vitesse pour toutes les compagnies qui restreindront ce service aux jours ouvrables, afin de leur permettre d'étendre à un plus grand nombre de leurs employés le bienfait du repos du dimanche.

« Cette déclaration qui n'entrave-

rait en rien la liberté des administrations, ne tarderait cependant pas, on peut l'espérer, à les déterminer à suspendre le dimanche le chargement, le déchargement et, peut-être aussi la circulation des marchandises à petite vitesse.

« Elles sont trop éclairées pour que l'avenir de leur personnel, qui est leur avenir à elles-mêmes, tout autant que le vrai bien du pays, auquel elles ont déjà contribué en tant de manières, ne les décide pas à modifier un état de choses que plus d'un observateur impartial et attentif dénonce comme une des causes du malaise social qui se traduit par les attentats auxquels nous avons assisté.

« Il appartient au gouvernement de rendre, par l'influence puissante de son exemple, à l'innombrable classe des employés des grandes administrations, cette liberté précieuse sans laquelle il n'y a ni religion, ni famille, ni rien de ce qui fait les sociétés stables et prospères.

« En sollicitant votre attention bienveillante, ils vous prient, messieurs, d'agréer l'expression de leur respectueuse considération.

« Lyon, le 10 février 1872. »

**Montpellier.** — Mgr Le Courtier fait un appel chaleureux au clergé et aux fidèles de son diocèse en faveur de la souscription patriotique, et indique les dons qu'il se propose de faire lui-même et que ses prêtres pourraient faire.

**Orléans.** — Nous voudrions pouvoir reproduire intégralement la lettre adressée par Mgr Dupanloup à son clergé pour la souscription nationale : obligés d'y renoncer, à notre grand regret, nous citerons au moins ce passage :

« Parlez aux femmes, surtout aux femmes, s'écrie le prélat, demandez-leur de sacrifier leurs bijoux et leurs parures. Dites-leur que le temps n'est plus à tous ces vains ornements des jours heureux; qu'un seul anneau à leur doigt suffit, que ces pierreries, ces stériles bijoux, cette argenterie superflue immobilisent les richesses qui pourraient être la rançon de la France : et les plus vaines, les plus frivoles elles-mêmes sentiront qu'elles peuvent faire là, dans une religieuse inspiration, quelque chose de grand. Ah ! si le feu des beaux sacrifices venait à s'allumer tout à coup dans ces vives et vaillantes natures des femmes françaises, que d'héroïques renoncements se pourraient faire pour la patrie! et qui sait ce que de tels exemples de dépouillements spontanés, de privations volontaires, donnés à l'envi par toutes les femmes, par toutes les épouses, toutes les mères, toutes les jeunes filles, pourraient avoir d'influence aussi sur les mœurs publiques, qu'il importe tant de relever pour refaire la France? Combien de fois, dans l'histoire, les femmes n'ont-elles pas montré cet héroïsme, si c'en est un! Les femmes prussiennes, en 1813, ont changé leurs anneaux d'or en anneaux de fer, portant la date des malheurs de la patrie : on les garde encore avec fierté dans les familles. En 1863, les femmes polonaises ont imité ce grand exemple, et l'on a vu toute une nation en deuil. En 1865, les femmes américaines ont recueilli des millions, et subvenu presque seules à l'immense service des blessés pendant la guerre. Je demande si les femmes françaises n'ont pas, ne se sentent pas autant de cœur. »

**Perpignan.** — Mgr l'évêque a adressé, à la date du 6 février, une lettre circulaire à ses diocésains pour la libération du sol français : « L'occupation prussienne, dit-il, pèse sur la France comme un lourd fardeau qui l'écrase. Elle est à la fois un danger, une menace, une humiliation et une ruine. Elle insulte à notre indépendance, elle outrage l'honneur national, elle appauvrit le Trésor... L'histoire sera sévère pour nos défaillances. Hâtons-nous de les réparer; montrons qu'elles ne furent que des surprises; prouvons par la générosité

de nos offrandes que, bientôt rendue à elle-même, la France s'est empressée de déchirer la triste page qui les raconte... Prenons tous, malgré notre pauvreté, une large part à cette œuvre sainte. Un faux patriotisme insulte à la religion; prouvons-lui que les meilleurs amis de la France sont dans les rangs catholiques... Et maintement, nous devons vous le dire... la France a d'autres ennemis que les Prussiens; elle a grand besoin d'un rachat qui ne s'accomplira pas par des souscriptions. Un joug plus dur que le joug de l'étranger l'écrase et la déshonore, c'est le joug de l'impiété. Brisons-le par de ferventes prières, par la pratique des vertus évangéliques et par un zèle intrépide contre la diffusion des doctrines antichrétiennes. »

**Quimper.**—Mgr dom Anselme Nouvel a fait son entrée dans sa ville épiscopale le 15 février, et à pris solennellement possession de son siége. Nous reproduisons quelques passages de son allocution au clergé et aux fidèles qui se pressaient dans la cathédrale :

« Il y a environ vingt-deux ans, nos très-chers frères, un saint prêtre, dont le nom n'est peut-être pas encore venu jusqu'à vous, le P. Muard, fonda, au milieu des bois du Morvand, un monastère de Bénédictins qu'il mit sous la protection du Cœur Sacré de Jésus et du Cœur Immaculé de Marie. Sur un de ces vieux dolmens qui servaient aux Druides pour immoler des victimes humaines, il éleva une statue de la mère de Dieu, dont la douce image regarde et protége le pieux asile de la prière, de la pénitence et de l'étude, qui a reçu le nom de Sainte-Marie de la Pierre-qui-Vire.

« C'est dans cette solitude bénie du ciel, où l'excellent esprit qui anime les enfants du P. Muard rend facile et aimable la pratique de l'obéissance et de la charité fraternelle, que s'était retiré celui que le Souverain-Pontife vient d'instituer le *pasteur et l'évêque de vos âmes*...

« Nous ne vous dirons pas, en arrivant au milieu de vous, ce que notre cœur a souffert lorsque nous avons vu l'obligation de nous séparer de nos pères et de nos frères, que nous aimerons toujours à appeler, avec saint Anselme, *les âmes bien-aimées de notre âme.* Nous devons renoncer au bonheur de notre vie, puisque les intérêts de la gloire de Dieu le demandent. Nous nous sentons même le courage, malgré notre profonde tristesse, de remercier l'homme d'Etat éminent qui préside au gouvernement de la France, d'avoir, par le choix qu'il a fait de notre humble personne, *affermi et consacré le principe de la liberté des instituts monastiques.* Les préjugés de l'opinion ne l'ont pas arrêté, et guidé par son intelligence élevée, et surtout éclairé par ces lumières supérieures que l'Esprit de Dieu répand sur ceux qui ont l'autorité, il a vu que, comme le disait Pie IX au commencement de son glorieux pontificat, *les ordres religieux sont des troupes auxiliaires d'élite de l'armée de Jésus-Christ, toujours utiles à l'ornement et à la défense de la société civile et à la république chrétienne.* Le fait public d'un évêque portant l'habit monastique proclamera le droit que possèdent ces saintes institutions, trop longtemps calomniées et proscrites, d'apporter à nos sociétés modernes le puissant secours de leur dévouement et de leurs vertus. »

**Vannes.** — Mgr Bécel écrit à son clergé pour l'inviter à donner une nouvelle marque de son patriotisme et de son dévouement à l'occasion de la souscription pour la libération du territoire national. « Pendant, dit-il, que d'autres prononceront de vains discours sur l'amour de la patrie, dans lesquels ils ne se feront pas faute d'insinuer que le fanatisme clérical a pour objectif Rome au détriment de Paris, usons de notre crédit pour réaliser des sommes importantes, prix de notre rançon et le meilleur gage de notre prochaine délivrance. »

---

## CONVERSIONS CHEZ LES MUSULMANS

On a appris récemment, avec autant de joie que d'étonnement, qu'un magnifique mouvement de conversion commençait à se produire parmi les musulmans de Damas et de la Syrie; le sang des martyrs des massacres de Syrie va-t-il produire ses fruits de salut? on peut l'espérer. Une lettre du patriarche latin de Jérusalem, Mgr Valerga, écrite, à la date du 30 novembre, aux *Missions catholiques*, donne sur ce mouvement les renseignements les plus authentiques; nous en extrayons les passages suivants :

« Quoiqu'il soit question d'un sujet extrêmement délicat, autour duquel il faut faire le moins de bruit possible, je ne puis m'abstenir de vous dire quelques mots du mouvement extraordinaire vers le christianisme qui se développe parmi les mahométans de la ville et de la province de Damas.

« L'origine de ce mouvement, qui date de 1867, a été à la vérité tant soit peu suspecte. Un cheik arabe, du pays de Saint-Jean-d'Acre, entreprit de se faire, dans un but assez difficile à préciser, chef d'une secte politico-religieuse. Il enseignait que Jésus-Christ est véritablement le Fils de Dieu, et que la religion musulmane n'est pas la vraie religion. Ses prédications, bien que clandestines, eurent un grand succès, et, s'il faut s'en rapporter aux bruits qui circulent, en peu de temps il compta plusieurs milliers de prosélytes. Le gouvernement ayant eu quelque soupçon, le cheik fut recherché; celui-ci, averti du danger, parvint à s'y soustraire en se cachant on ne sait où. La secte tomba en dissolution.

« Quelques-uns cependant, ébranlés dans leur première croyance par les prédications du cheik, se mirent en rapport avec le curé latin de Damas, lequel, vu la gravité de la chose, se borna à leur fournir de bons livres et à leur recommander la prière... Une quarantaine d'entre eux, qui s'appliquaient avec plus d'ardeur à étudier la religion dans le catéchisme romain, y ayant lu que le baptême est valide, quoique administré par un infidèle, et voyant que le curé les traînait en longueur, se baptisèrent les uns les autres, puis en donnèrent avis au curé. Celui-ci examina comment les choses s'étaient passées, et conclut que leur baptême était parfaitement valide.

« Le gouvernement ne tarda pas à en avoir connaissance. Il fit arrêter douze des principaux néophytes, et les envoya en exil dans la Tunisie, sous prétexte de conspiration politique. Les prisonniers se déclarèrent hautement chrétiens. Ils n'ont cessé jusqu'à présent de persévérer dans les mêmes dispositions. Leurs familles, aussi baptisées, sont restées à Damas. Depuis lors, le mouvement, au lieu de s'arrêter, prit une extension de jour en jour plus considérable; quelques-uns des nouveaux chrétiens quittèrent la ville de Damas et se répandirent dans les vil-

lages où leurs secrètes prédications leur firent bon nombre d'adhérents.

« D'après les récits de beaucoup de ces néophytes, les premières conversions auraient été accompagnées d'une série de faits prodigieux, dont quelques-uns ont été, avec plus de zèle que de prudence, publiés dans des journaux italiens. S'ils étaient avérés, ils rappelleraient d'une manière bien frappante les miracles si fréquents dans les premiers siècles de l'Eglise. Plusieurs des néophytes, dans les longues et ardentes prières auxquelles ils s'appliquaient pour obtenir de Dieu la lumière de la vérité, auraient été favorisés de visions miraculeuses qui les déterminaient sur l'heure à faire hautement ou même publiquement profession de la foi en Jésus-Christ. On parle d'un soldat à qui la sainte Vierge se serait montrée et aurait dit qu'il devait sortir de la milice. Après la vision, ce soldat aurait prêché, en plein corps de garde, la divinité de Jésus-Christ. Mis aux fers par ses chefs, ses fers se seraient, en présence même des soldats, brisés à diverses reprises. Enfin, conduit à Constantinople, il aurait été renvoyé libre à Damas et congédié de la milice. Cet homme est bien connu à Damas, où il ne cesse de se montrer fervent et zélé chrétien...

« Comme le mouvement s'opère secrètement, tant à cause du fanatisme des vieux musulmans que de la surveillance ombrageuse de la police locale, il est fort difficile d'avoir les éléments d'une statistique même approximative des catéchumènes et des néophytes. Le curé latin de Damas, dans sa correspondance, parle de quatre mille, même de dix mille. Il y a lieu de croire que ces chiffres sont énormément exagérés. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'ils sont au nombre de trois à quatre cents à Damas et dans les environs. On assure qu'il y en a beaucoup dans la Cœlésyrie: mais ou cela n'est pas, ou il faut dire que ces néophytes tiennent parfaitement caché le secret de leur existence; car elle a échappé jusqu'à présent à toutes mes recherches et aux recherches des missionnaires jésuites qui ont deux résidences dans cette plaine. Cependant, on a pu constater dans ce pays, comme dans presque toute la Syrie, parmi les populations musulmanes, une certaine inquiétude au sujet de la religion, ce qui est sans exemple dans le passé. Le doute paraît avoir pénétré dans beaucoup d'esprits; l'on s'accoutume à envisager, non-seulement sans frayeur, mais avec des dispositions favorables, l'hypothèse d'un changement de religion et en particulier du passage au christianisme, chose dont la pensée même n'aurait pu se présenter qu'à quelques esprits d'élite élevés dans nos colléges.

« L'existence de ce mouvement religieux se révèle par des indices bien plus sûrs dans les montagnes de Tyr. Ceux qui croient à la vérité du christianisme, et particulièrement à la divinité de Jésus-Christ, y sont en assez grand nombre. Ils se connaissent entre eux. Ils ont composé des chants qui renferment des allusions aux mystères du christianisme, allusions comprises par les seuls initiés, et qui leur servent comme de mot d'ordre pour se reconnaître. C'est ainsi qu'on entend parfois un passant chanter une strophe où il est dit : « Est-ce que tu

« manges de ma chair et bois de mon sang? » A cette allusion, celui qui est dans le secret reconnaît un confrère, et se fait sans crainte connaître de lui. Ces nouveaux chrétiens continuent d'être appelés Chathliély, du nom du cheik premier auteur du mouvement. »

D'un autre côté, le R. P. Ratisbonne écrit au *Vaterland* de Vienne, en date de Jérusalem, le 18 décembre 1871 :

« Pendant que l'Europe est enveloppée de ténèbres, l'Orient donne de jour en jour des signes plus manifestes de son réveil. Les Musulmans commencent leur mouvement vers l'Eglise. Ce n'est pas encore la conversion, mais c'est un rapprochement, une période de transition qui s'inaugure, et qui est accompagnée de signes rappelant les miracles des premiers temps de l'Église. Parmi les Turcs de Damas, il s'est formé une secte qui gagne tous les jours plus d'adhérents dans toutes les classes de la population musulmane. Elle fait des efforts pour concilier le Coran avec l'Évangile, mais déjà l'Évangile lui paraît supérieur. La secte admet tous les dogmes, toutes les vérités de l'Église catholique. Elle a même adopté le catéchisme romain et elle récite toutes nos prières. »

Tels sont les faits authentiques, dépourvus de toute exagération : il est certain qu'ils promettent les plus belles espérances.

---

## SOCIÉTÉ DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES

Mgr Isoard nous adresse la lettre suivante :

Monsieur,

Je vous remercie d'avoir bien voulu me faire passer le numéro 8 de vos *Annales*. Vous vous donnerez assurément une mission très-utile, si vous recueillez toutes les tentatives qui se feront pour imiter en France ce qui réussit si heureusement à Rome. Mettre en relation entre eux tous les hommes de bonne volonté serait rendre à la cause de l'Église, à la nouvelle prédication de l'esprit chrétien, un service signalé. Combien cherchent, attendent, et que la moindre indication peut mettre sur la voie du bien qu'ils peuvent faire, de l'œuvre à laquelle ils sont propres!

Je vous envoie le rapport de la *Société des intérêts catholiques* sur ses premiers travaux.

Veuillez agréer, etc.

Isoard. Aud. de Rote.

Le rapport dont Mgr Isoard a bien voulu nous transmettre un exemplaire, donne le compte-rendu de tout ce qu'a fait la *Société*

*primaire romaine des intérêts catholiques* pendant l'année 1871, la première de son existence. Le compte-rendu est précédé d'un très-intéressant discours du P. Alexandre Gallerani, S. J., adressé aux membres de la Société réunis en assemblée générale le 20 décembre dernier.

Après avoir montré que l'existence seule d'une telle Société à Rome, après les attentats du 20 septembre 1870, est un bien considérable et un gage de salut et de bénédiction ; après avoir fait une revue rapide de ses œuvres dans l'ordre rellgieux, dans l'ordre charitable, dans l'ordre de l'éducation de l'enfance, et avoir remarqué que tout cela avait été obtenu en dix mois seulement d'existence, le P. Gallerani fit une très-heureuse application à la Société naissante de ces paroles de l'Écriture : *Crescite et multiplicamini*.

Croissez en force et en nombre, dit-il, et que ce nombre qui, dès maintenant, est considérable, devienne de plus en plus grand et imposant. Je sais bien que les méchants emploient tous les moyens pour empêcher votre Société de se propager, et même pour la détruire. Je sais qu'on ne vous épargne ni les insinuations perfides, ni les calomnies, ni les menaces; mais vous avez su jusqu'ici résister avec courage, et vous vous faites gloire de toutes ces épreuves. Continuez ainsi.

Si votre Société doit périr sous les coups de la violence, qu'on ne puisse pas vous reprocher de vous être dispersés de vous-mêmes. Mais il n'en sera pas ainsi. Le nombre croissant des associés, leur activité ardente et prudente à la fois permettent de compter sur une vie longue et prospère.

*Multiplicamini et replete terram.* Que la lumière de votre exemple se répande dans tout le monde et y porte la chaleur et la vie; que votre Société soit comme une étincelle qui porte partout l'incendie, ou mieux, comme un bel arbre dont les racines s'enfoncent au pied du Vatican, et qui, portant la semence évangélique, multiplie ses rejetons et couvre la terre entière de ses vastes rameaux. Déjà de la Vénétie, de la Sicile, de la Sardaigne et même de la France, on voit sortir de ces rejetons qui étendent leurs bras vers l'arbre du Vatican, pour s'y appuyer, en recevoir leur nourriture; de sorte que la divine parole commence à s'accomplir pour vous : *Crescite et multiplicamini, et replete terram.*

Le rapport du président général de la Société, le prince de Campignano, se divise en trois parties.

Dans la première, le rapporteur s'attache à bien faire connaître la nature et le caractère propre de la Société. Les pieuses unions de laïques, ayant un but catholique, ne sont pas nouvelles : les confréries, les congrégations, les universités remontent à plusieurs siècles; de nos jours, c'est dans un but semblable qu'ont été établis des casinos, des cercles, etc. Après l'invasion de Rome en sep-

tembre 1870, on sentit qu'il fallait une association nouvelle pour parer à des dangers nouveaux, une association dont le but fût la défense des *intérêts catholiques*. « Ainsi, dit le rapporteur, en elle-même et dans sa fin, la *Société romaine pour les intérêts catholiques* présente ce caractère spécial par quoi elle se distingue essentiellement de la généralité des associations catholiques. Elle n'a pas été instituée pour certaines œuvres, ni seulement pour des œuvres en général, mais pour servir les *Intérêts catholiques,* lesquels regardent les principes plus que les œuvres. Elle n'a pas non plus été instituée comme une union quelconque, limitée quant au nombre et quant aux qualités de ceux qui en font partie; mais, accessible à tous, elle a été fondée pour constituer à Rome, et ensuite partout où elle servirait de modèle, comme une communauté catholique qui, régulièrement ordonnée, pût représenter en toute occasion la majorité des citoyens, en tout ce qui concerne la religion. Soutenant ainsi efficacement la religion avec la force que lui donne son organisation, la *Société pour les Intérêts catholiques* se propose de séparer nettement les fidèles des athées et des indifférents, de distinguer avec certitude les disciples des ennemis de l'Évangile, et de conserver visible le règne de Jésus-Christ dans la société civile. »

Cette définition de la *Société des intérêts catholiques* en montre la grandeur et l'importance. L'idée, d'ailleurs, est venue d'un seul laïque; un seul laïque en a donné les premiers plans dans les publications du 29 novembre et du 7 décembre 1870. On répondit vite à son appel, et, le 15 janvier 1871, le cardinal-vicaire approuvait la nouvelle association en la déclarant une pieuse union.

A partir de ce moment, le mouvement se propagea rapidement. L'*Unità cattolica* félicitait les Romains, dans son numéro du 3 février 1871, de la création de cette Association laïque, qui se plaçait sous l'invocation et le patronage de la Vierge immaculée, et qui entendait rester toujours soumise à l'Église et au Souverain-Pontife. La presse même irréligieuse commença à se préoccuper de l'existence de la nouvelle Société. Pie IX, qui vit tout de suite le bien qu'elle pouvait produire, l'enrichit d'indulgences spirituelles par un Bref en date du 17 janvier 1871, et, le 1er mars suivant, l'éleva au rang de Société *primaire,* avec faculté de s'agréger les autres Sociétés semblables qui pourraient se constituer ailleurs.

(*La suite au prochain numéro.*)

---

# LES CONCORDATS

(Suite et fin.)

Nous sommes sur un terrain bien plus élevé que n'importe quel
uvoir législatif que ce soit, que n'importe quel monarque, même
plus absolu, puisque l'Église est le règne de Jésus-Christ et que
pouvoir du Pape n'est pas un pouvoir qui lui appartienne, mais
ie c'est le pouvoir de Jésus-Christ dont il est le vicaire : néan-
oins je serais content si chacun voulait remonter dans l'histoire
son propre pays. Que trouverait-il? Il trouverait des fiefs qui
aient une juridiction et une législation propres, et qui furent ac-
iis non-seulement à titre gratuit (comme sont les concordats),
ais encore à titre onéreux (ce qui est bien plus que des concor-
its); il trouverait des provinces entières ayant des lois propres
nt le maintien fut promis (comme dans les concordats); il trou-
rait des provinces indépendantes depuis longtemps qui d'elles-
êmes se réunirent au corps d'une nation sous la condition ex-
esse, *sine qua non,* acceptée et jurée par le représentant de cette
ition, que leurs lois et priviléges seraient conservés (ce qui est
en plus que dans les concordats). Or, actuellement, de tout cela
ie reste-t-il? Avec un trait de plume, avec un décret tout cela a été
oli, et tous ont été placés sous des lois et règlements commununs,
d'un tel fait, personne ne se lève pour en révoquer en doute la
istice ou en demander la révision. Mais quelle est donc cette con-
adiction? Ce qu'on s'arroge à soi-même, on le refuse au créateur
u ciel et la terre, au propre créateur de tous les hommes, à Jésus-
hrist? Car ainsi qu'il le disait naguère, le Pape, au nom de Jésus-
hrist, et en qualité de son vicaire, exerce son pouvoir, et son pou-
oir n'est autre certainement que le pouvoir de Jésus-Christ.

Je voudrais toucher un autre point : savoir, que si les choses
pirituelles ne peuvent se vendre, j'aimerais à connaître comment
lles peuvent devenir la matière d'un véritable contrat et encore
ans qu'il y ait aucune somme d'argent stipulée. Si le magicien
imon, en offrant de l'argent, avait voulu par le moyen d'une pure
bligation acquérir de saint Pierre le pouvoir de dispenser le Saint-
Esprit, croyons-nous que saint Pierre lui aurait répondu avec plus
le douceur? Qu'on ne me dise pas que dans les concordats on n'a-
iène pas les choses même spirituelles, mais qu'il se fait une délé-
gation à ce sujet ou quoi que ce soit de semblable. Car je réponds
que cela peut bien être admis, alors que le droit du Pape de révo-
quer cette délégation ou autre chose semblable reste sauf; mais

lorsque le droit lui-même est prétendu cédé, alors l'aliénation porte précisément sur une chose spirituelle, parce que le droit sur des choses spirituelles est spirituel proprement et rigoureusement.

L'argument avec lequel on croit triompher provient de quelques expressions employées par les Papes eux-mêmes, qui semblent donner aux concordats le caractère d'un pacte synallagmatique. Mais en vérité, en usant d'un pareil argument, on oublie les principes de la science. On ne sait pas, on ne veut pas savoir discerner parmi les arguments quels sont ceux qui ont la force et la dignité d'une preuve, et quels sont ceux qu'il faut mettre au nombre des *pures objections*. La preuve ne peut venir que des principes certains, immuables, admis communément. Une autorité qui choque ces principes et qui est avec eux en contradiction ouverte, est une objection qu'il faut expliquer en ramenant les termes à leur signification propre, ainsi que le veulent les règles d'interprétation, chaque fois que c'est nécessaire. Or, qu'ont voulu dire les Pontifes romains lorsqu'ils ont donné le caractère de pacte synallagmatique à leurs concordats? Ils ont voulu exprimer leur volonté arrêtée, *autant que cela est en leur pouvoir*, de les maintenir de la même façon que des pactes synallagmatiques. Et cette loyauté, ils l'ont fidèlement gardée jusque dans les cas les plus extrêmes ; ce qui devrait faire voir l'inconséquence de ceux qui sur ce point jalousent le pouvoir du Pape. Mais lorsqu'en vérité il n'est plus en leur pouvoir de les maintenir, lorsque le bien de l'Église et le salut des âmes en réclament l'abolition, lorsque, par conséquent, le devoir de la conscience et l'ordre de Jésus-Christ d'avoir soin de son troupeau l'exige, comment s'imaginer que le Pape se soit enlevé la faculté de les abroger? Et, en un mot, comment peut-on s'imaginer qu'il ait eu l'intention de faire un acte qui de sa nature serait illicite et nul? Peut-être dira-t-on qu'il doit soumettre au jugement des princes la reconnaissance d'une telle nécessité? Ce serait la même chose de dire que le Pape, en un tel cas, devrait changer la constitution divine de l'Église ; et tandis que Jésus-Christ lui en a confié le gouvernement (*Amas me?*), tandis que Jésus-Christ a écarté les laïques de ce même gouvernement, il devrait le leur soumettre? Ce serait encore ruiner les principes de droit public que de prétendre qu'un législateur, et un tel législateur, qui tient son autorité non des sujets, mais directement de Jésus-Christ, doit dépendre de l'assentiment des sujets en ce qui concerne le changement d'une loi! Ce serait renverser toutes les règles du raisonnement d'exiger que dans l'administration des choses spirituelles, dont l'intelligence a été donnée aux Pontifes romains et non point aux princes, et que

lans le gouvernement de cet immense corps de l'Église assujetti à ıne unité si étroite, dont le nœud entre chaque membre et l'ensemble de tous les détails sont connus du seul vicaire de Jésus-Christ et demeurent ignorés des princes, le pouvoir de juger appar-ınt aux princes et se trouvât lié dans le Pape!

L'inaliénabilité de la primauté et la relation que vous avez établie ı juste titre dans les matières spirituelles ou se rapportant aux spi-ituelles, entre le Pape et les princes comme entre le législateur et es sujets, seront toujours les deux écueils où se brisera quiconque voudra soutenir l'existence du caractère du pacte synallagmatique lans les concordats. En rappelant cette controverse, vous en avez énétré les entrailles, puisque le concordat ne peut se définir *u'une législation particulière émanée du Pape pour une partie dé-erminée de l'Eglise, à la demande du prince de cette partie, et sanc-ıonnée de la part de celui-ci par une obligation spéciale de s'y tenir idèlement.* Par où il apparaît que la situation des Papes dans les concordats est celle du législateur, que celles des princes ne dépas-sent pas et ne peuvent pas naturellement dépasser la situation du sujet, avec cela de plus qu'outre le devoir naturel de s'en tenir à cette loi, ils y ont ajouté une obligation de l'observer.

Je m'aperçois que j'ai dépassé les limites d'une lettre, mais je ne suis laissé entraîner, non point pour porter de l'eau à la fontaine, mais pour prouver la sincérité du plaisir que m'a procuré votre opuscule, et tout ensemble pour vous faire connaître que mes sen-iments sont parfaitement d'accord avec les vôtres.

Je suis avec une pleine estime,

CAMILLO TARQUINI,

*de la Compagnie de Jésus, professeur de droit-canon au Collége romain.*

Rome, 30 novembre 1871.

---

## SUR LA SOCIÉTÉ HUMAINE

Le R. P. de Bonniot, n'ayant pas l'intention de poursuivre dans les *Etudes religieuses* la discussion avec M. Jean Loyseau, à propos du livre de celui-ci : *Pouvoir et liberté,* nous adresse la lettre suivante, qui répond aux observations faites dans notre numéro du 17 février (pages 247 et 248). Nous regrettons que le savant jésuite refuse de pousser à fond cette discussion, et, disons-le franchement, nous lui donnons un peu raison en voyant la vivacité de la réplique dans le *Clocher;* mais il y a là une question très-sérieuse, sur laquelle la lettre du P. de Bonniot jette déjà quelque lumière, sans

le faire avec assez d'abondance, comme il pouvait le faire. Disons enfin que les explications qui nous sont fournies avaient besoin d'être données, à cause de la façon par trop sommaire dont la condamnation avait été prononcée dans les *Etudes religieuses.*

Voici la lettre du R. P. de Bonniot :

« Fourvière, 21 février 1872.

« Monsieur,

« Vous m'avez fait l'honneur de vous occuper de moi dans le numéro 9 de vos *Annales :* je vous en remercie. Ma critique de l'ouvrage de M. Jean Loyseau intitulé : *Pouvoir et liberté*, vous surprend, et vous manifestez le désir « d'en connaître les raisons » ; je me fais un devoir de répondre à ce désir.

« Permettez-moi d'abord, monsieur, de vous dire que je n'ai pas cru devoir être plus explicite, parce que les erreurs que j'ai signalées me semblent évidentes pour tout chrétien médiocrement instruit de sa foi. Mais, en me relisant, je remarque dans mes expressions une certaine ambiguïté qui a pu donner le change.

« Je n'ai jamais voulu dire que l'on ne pût faire reposer la société sur l'autorité, l'obéissance et l'amour sans se mettre en opposition radicale avec la doctrine catholique. Bien loin de là, je suis convaincu que ces trois mots contiennent l'idéal de la société parfaite (1). C'est même pour cela que je n'ai pas manqué d'approuver hautement les applications pratiques de cette formule, lesquelles constituent la partie vraiment sérieuse et solide de l'ouvrage de Jean Loyseau. Mais si le principe pratique est incontestable, le fondement sur lequel l'auteur tente de l'appuyer ne l'est pas. C'est de ce fondement que je n'ai pas craint d'affirmer qu'il est en opposition radicale avec la doctrine catholique. Toute société régulière, dit Jean Loyseau en termes équivalents, doit être modelée sur le type de la Trinité. Or la Trinité est constituée par la triple fonction de l'autorité et de l'obéissance dans l'amour. Donc, etc. Il n'est pas nécessaire d'être docteur en théologie pour constater que cette mineure contient autant d'erreurs que de mots. Dans la Trinité, suivant la doctrine catholique, il n'y a pas des *fonctions,* il y a des *opérations,* appelées *ad extra;* elles ne sont pas au nombre de *trois*, mais seulement *de deux*, la *génération* et la *spiration active;* l'*autorité* du Père et l'*obéissance* du Fils, même dans l'*amour,* sont purement et simplement inconciliables soit avec la nature des personnes divines, soit avec la notion légitime de la double procession du Fils et du Saint-Esprit. Il n'est guère possible,

(1) Nous reproduisons ici le passage de l'article du P. de Bonniot qui faisait toute la difficulté pour nous, et qui n'en aurait pas fait, si le R. P. se fût tout d'abord exprimé comme ici : « La société n'est possible (selon M. Loiseau), elle ne peut atteindre sa fin qu'à la condition de reproduire dans sa vie l'image de la Trinité, l'autorité, l'obéissance et l'amour. La solution du problème social est tout entière dans cette formule. Mais hélas! il faut bien le dire : *La formule est en opposition radicale avec la doctrine catholique.* » (N. de la Rédac.)

monsieur, qu'une telle doctrine, soit appuyée « sur l'Écriture, sur les Pères et sur la raison. »

« Mais ce n'est peut-être pas là le côté le plus original de la théorie de Jean Loyseau. Affligé des écarts de la liberté, il entreprend généreusement d'y opposer une barrière et pour cela il a le courage de réformer la notion de cette faculté de l'âme. Il ne se contente pas d'affirmer qu'au fond de la liberté se trouve la *tendance au bien,* ce que nulle philosophe ou théologien sérieux ne saurait contredire; mais il fait des efforts inouïs pour prouver que la liberté exclut *le pouvoir de choisir*. Cette prétention, monsieur, n'est peut-être pas tout à fait nouvelle hors de l'Eglise, mais à coup sûr dans l'Eglise elle est une nouveauté et une nouveauté dangereuse. Si Jean Loyseau cite les Pères et les autres docteurs catholiques, ce n'est pas précisément pour autoriser sa singulière opinion, mais bien pour éluder les difficultés qu'il rencontre dans la tradition des écoles. Il n'y a qu'un Père sur lequel il se flatte de pouvoir s'appuyer, c'est saint Anselme. Mais il est infiniment probable qu'il ne l'a pas compris, comme les interprétations de Petau et de d'Aguirre me donnent le droit de le penser. Du reste, j'ai invité M. J. Loyseau à consulter certains chapitres de ces deux auteurs, où l'on voit toute la tradition catholique romaine unanime à affirmer que la liberté est, comme le dit saint Thomas, la *puissance élective, vis electiva.*

« Il est pénible, monsieur, d'avoir à relever publiquement les erreurs d'un frère. Mais nous ne devons pas oublier qu'appeler l'erreur au secours de la vérité, c'est nuire à la vérité que l'on essaye de défendre.

« Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

« J. DE BONNIOT, S. J. »

---

## UN GRAND MIRACLE (1).

Pour comprendre la grandeur du miracle que nous allons considérer, il suffit que l'œil de l'intelligence soit sain, et qu'il s'ouvre pour voir. L'Eglise catholique existe, et son existence est le plus étonnant des miracles. C'est un miracle tranquille, permanent, universel. L'Eglise catholique existe, lorsque, d'après toutes les règles de la nature, elle devrait ne pas exister : c'est dire que son origine est surnaturelle et véritablement miraculeuse.

Donnez-moi une période de mille ans, et dans cette période je vous montrerai comment les dynasties disparaissent, comment les coutumes se modifient, comment les lois changent, comment les institutions se renouvellent.

(1) Traduit du *Semanario catolico vasco-navarro* pour les *Annales catholiques.*

Portons nos regards sur la société qui occupait le théâtre du monde, il y a dix siècles. Que reste-t-il parmi nous de ce qui florissait à cette époque reculée? Qu'est-ce qui est arrivé jusqu'à nous sur les ailes du temps, que l'ouragan révolutionnaire des siècles n'ait dispersé comme une paille légère dans les régions inconnues d'espaces inconnus? Et cela arrive en vertu d'une loi historique qui est la loi de la nature appliquée au monde moral. Pourtant, cette loi cesse de s'appliquer là où il semble qu'elle devrait naturellement s'appliquer, et elle respecte l'existence de l'Eglise catholique.

Examinons attentivement les conditions de cet événement extraordinaire, afin d'en mieux apprécier le caractère miraculeux. Faisons pour un moment abstraction de la foi, ne nous servons que de la lumière de la raison, de la seule raison, de la raison la plus froide et la moins passionnée, pour étudier ce phénomène historique de l'existence actuelle de l'Eglise.

Cette Eglise qui existe aujourd'hui, existe depuis plus de mille huit cents ans. Cette société a été fondée par Jésus, dont les coopérateurs étaient douze pauvres pêcheurs, et quelques autres humbles disciples qui avaient accepté sa doctrine. Ils n'ont ni argent, ni force armée, ils n'ont ni la faveur des grands, ni la sympathie des sages. Livrés à eux-mêmes, ce n'est rien moins qu'une révolution universelle qu'ils prétendent faire.

Or, pour attirer à eux les masses populaires, ils prêchent la nécessité de la mortification, ils célèbrent l'excellence de la pauvreté, ils ordonnent de respecter la propriété des riches, ils commandent l'obéissance et la fidélité aux pouvoirs publics. Pour gagner la faveur des puissants et des heureux du siècle, ils enseignent le détachement des choses de la terre, une vigilance continuelle sur les sentiments du cœur, une guerre implacable aux passions les plus chères. Ils ne veulent pas d'accommodements, ils ne cèdent pas une ligne de l'étroit terrain de leur austère morale, et répétant la formule de leur Maître, ils sanctionnent leur programme en disant : « Celui qui ne croira pas sera condamné. Celui qui ne croit pas est déjà jugé. » Ces hommes, pour se rendre encore plus antipathiques et plus odieux, se proclament intolérants.

Parlons, non en chrétiens, mais en philosophes : n'est-il pas clair qu'on ne peut concevoir une institution plus faible, plus éphémère que l'Eglise catholique?

D'ailleurs, les ennemis contre lesquels elle a à lutter sont redoutables.

Pendant trois siècles, toutes les forces du puissant empire de Rome sont employées et dirigées contre l'Eglise. Le sang des chré-

tiens coule à torrents, mais ce sang ne peut l'étouffer; elle surnage toujours, et à la fin elle sort belle, triomphante, glorieuse de l'obscurité des catacombes.

Mais ce ne sont pas seulement les ennemis déclarés de Jésus qui combattent contre elle. Des princes et des prélats, objets de la prédilection de l'Eglise, déclarent à leur mère une guerre impitoyable, et troublent la foi du peuple chrétien par des doctrines contraires aux doctrines catholiques. N'importe, l'enclume qui reçoit les coups ne s'amollit pas. Les pontifes et les prélats meurent martyrs des nouvelles persécutions, et, peu de siècles après, l'on regarde : les hérésiarques ont disparu, leurs doctrines dorment dans la poussière des bibliothèques, leurs noms restent seulement inscrits sur le lugubre registre où se trouve celui du traître Judas. L'Eglise, sûre de la victoire, même au plus fort du combat, ne continuait pas moins de prêcher ses intolérables doctrines : « Celui qui ne croit pas est déjà jugé. » Elle n'abandonne pas un point de son enseignement, c'est un terrain sur lequel elle ne transige jamais.

Alors arrive le seizième siècle où toutes les hérésies se condensent dans une protestation radicale contre le magistère infaillible de l'Église catholique. Les princes et les peuples se révoltent contre son autorité souveraine, et un roi puissant menace de lui refuser obéissance, si elle ne consent à légitimer son union adultère. L'Église s'élève au-dessus de toutes les considérations humaines : *Non possumus*, s'écrie-t-elle, et elle continue d'enseigner toujours la même doctrine, coûte que coûte, condamnant les erreurs, condamnant ceux qui les enseignent.

On pouvait croire que l'Église, abandonnée à sa décrépitude, allait nécessairement mourir. Mais le concile de Trente se réunit, et le monde admire son incomparable sagesse. Elle étend ses conquêtes dans le nouveau monde, et l'on contemple avec admiration son exubérante fécondité, cette vie toujours jeune d'une institution qui ne vieillit jamais. Après cette crise, bien d'autres sont survenues. Les philosophes se sont escrimés avec l'arme du ridicule pour frapper l'Église au cœur. Les bouffonneries de Voltaire ont fait rire bien des gens, mais il n'y a plus personne aujourd'hui d'honorable qui s'aventure à répéter les grossières plaisanteries de ce paillasse de Satan. Et un siècle passa, et deux siècles passèrent, et l'Église est toujours là, avec son dogme, avec son sacrifice, avec son culte, avec ses traditions.

Cependant la propagande du philosophisme fait des prosélytes; le cynisme de l'impie ouvre la voie à la férocité du démagogue. Le

dix-huitième siècle se charge de célébrer les funérailles du culte catholique. Il ne lui restait plus que quelques années pour terminer sa triste carrière, lorsque, ramassant toutes ses forces, il se proposa de livrer la grande bataille contre le Christ et contre son Église. Et voilà que la France très-chrétienne renie officiellement sa foi, supprime le nom même de Dieu, décrète l'extermination des croyants fidèles, profane tout ce qui est saint, ridiculise tout ce qui est grand, détrône le Dieu de l'Eucharistie, et met à sa place, sur l'autel de Notre-Dame de Paris, une infâme prostituée... qu'elle adore!... Pie VI meurt abandonné de tout le monde... Pie VII gémit en exil... Napoléon se proclame empereur de Rome.

Tout est fini. La barque de Pierre est submergée; elle s'est brisée contre de gigantesques écueils, et elle s'est enfoncée pour jamais dans les profondeurs de l'abîme.

Ainsi finit l'Église catholique!

Mais quoi? Le cadavre a encore quelques mouvements, il respire, il donne des signes de vie... Et voici qu'il se lève avec un éclat radieux. Il saisit le césarisme et l'écrase, il saisit la démagogie et la dompte... Napoléon pleure son infortune et ses désastres sur le rocher de Sainte-Hélène, pendant que Pie VII rentre dans la sainte cité des Papes aux acclamations triomphales d'un peuple transporté.

Grand Dieu! J'ai commencé cette étude en philosophe, et je la termine en chrétien. Ah! oui, je crois en Dieu, je crois que l'Église catholique est votre Eglise, et que c'est votre main qui la soutient. Oui, les triomphes de l'Église catholique, ces triomphes humainement inexplicables, sont l'accomplissement d'une grande parole, de cette grande parole que vous avez prononcée avec l'énergie toute-puissante d'un Dieu : « Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. »

Elles ne prévaudront pas plus dans l'avenir que dans le passé; le passé nous répond de l'avenir. Ce que nous avons vu il y a quelques années, nous l'avons vu hier avec Napoléon III; ce que nous avons vu hier, nous le verrons demain, et les catholiques pourront chanter en chœur cette toute-puissante parole de Dieu : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

VINCENT DE MONTEROLA.

---

## VARIÉTÉS

UN BON INSTITUTEUR. — La *Semaine religieuse* du diocèse de Grenoble consacre une notice très-intéressante à un bon instituteur qui vient de

mourir, M. Rossignol, maître d'école à Hières (Isère), né à Domâne, près de Grenoble, le 25 avril 1831, mort le 11 décembre 1871. « Sa vie laborieuse, dit M. l'abbé Pérouze, sa charité et sa piété exemplaire en faisaient vraiment un homme de Dieu. Comme instituteur, il se sacrifiait pour élever la jeunesse, n'épargnant ni travaux, ni veilles, et ajoutant des heures de classes à celles déjà réglées par l'administration. Sans négliger les diverses branches de l'enseignement, il s'appliquait surtout à apprendre le catéchisme aux enfants, bien persuadé qu'il en ferait ainsi de bons pères de famille et d'excellents chrétiens. Il serait trop long d'énumérer tous les actes de charité de cet homme de bien : des enfants de la première communion qu'il habillait chaque année; des mois d'école qu'il savait fournir adroitement aux parents pour les recevoir ensuite et cacher ainsi la fausse honte de quelques-uns; des personnes infirmes ou malades dont il payait les voyages à Lyon et le séjour dans les hôpitaux; des visites des médecins qu'il procurait et des médicaments qu'il achetait lui-même, sont choses trop connues au milieu de nous pour nous y arrêter davantage. Jusqu'à la fin, sa conduite a été la même, car, ces jours passés, alors qu'il était encore sur son lit de souffrance, il nous cachait des aumônes abondantes qu'il faisait porter dans de pauvres familles et entre autres de nombreux bons de pain chez le boulanger. Dieu seul connaît tout le bien qu'il a fait, puisque chez lui sa main droite ignorait ce que faisait sa main gauche. Dieu seul aussi le récompensera dignement! »

Si tous les instituteurs laïques ressemblaient à celui-là, même de loin, les prôneurs actuels de l'instruction laïque n'en voudraient plus : cela montre bien ce qu'ils veulent.

---

ENCORE UN IGNORANTIN. — Le frère Juminien, directeur des écoles communales *congréganistes* de Brest, a reçu, du ministre de l'instruction publique, la lettre suivante, qui est une réponse péremptoire aux préjugés et aux calomnies propagés contre la Société à laquelle appartient cet instituteur dévoué :

« Paris, le 10 janvier 1872.

« Monsieur,

« Je m'empresse de vous informer que, par arrêté de ce jour, je vous ai nommé OFFICIER *de l'instruction publique.*

« En vous conférant cette distinction universitaire, dont vous recevrez très-incessamment les insignes, j'ai voulu reconnaître les services que vous avez rendus à l'instruction publique.

« Agréez, monsieur, avec tous mes compliments, l'assurance de ma considération très-distinguée.

« *Le ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts,*

« J. SIMON. »

---

Statistique éloquente. — On lit dans le *Correspondant*, livraison du 10 janvier, à propos des Frères des écoles chrétiennes :

« Les maîtres congréganistes ont vulgarisé la langue française dans le pays. Ils ont créé la méthode d'enseignement simultané, aujourd'hui reconnue la meilleure, créé les cours d'adultes, organisé les cours d'enseignement supérieur et professionnel. Ils ont donné la meilleure méthode connue pour l'enseignement du dessin, et mérité les plus grands éloges dans toutes les branches d'études.

« Les *certificats* institués par M. Duruy ont produit les résultats suivants : à Paris, en 1869, les élèves des Frères ont obtenu 274 certificats; les élèves des instituteurs laïques 175 seulement. En 1870, ces derniers en ont reçu 231 contre 461 délivrés aux enfants instruits dans les écoles congréganistes. Mêmes résultats en province, notamment à Bordeaux, où sur 49 prix, 47 ont été remportés par les élèves des Frères, qui ont obtenu en tout 165 nominations sur 181. »

---

Une opinion de M. Thiers — Nous citons textuellement :

« Parmi les maîtres d'écoles, il y en a de bons, c'est possible; mais ceux-là sont un miracle, car vous avez tout fait pour les rendre détestables. Quand vous avez été prendre dans un village un petit paysan, quand vous l'avez amené à quinze ou seize ans dans une grande ville, quand vous lui avez donné un habit noir, quand vous l'avez logé dans une belle école normale, et quand là, pendant deux ans, vous lui avez donné plus d'esprit qu'il n'en pourra jamais porter; quand vous lui avez appris la physique, la géométrie, l'algèbre, la trigonométrie, l'histoire et le reste; et puis après cela, quand vous le renvoyez à dix-huit ans au fond d'un village, pour y mourir d'ennui avec de grossiers petits enfants qui ne savent ni lire ni écrire, et souvent ne veulent apprendre ni l'un ni l'autre, vous en faites nécessairement un *mécontent*, un *ennemi*.

« Vous avez beau faire, pour être maître d'école, il faut une humilité, une abnégation dont un laïque est rarement capable. Il y faut le prêtre, le religieux : l'esprit, le dévouement laïque n'y suffit pas. J'ai souvent habité la campagne, et, selon ma coutume, je tâchais de m'y instruire et de faire une enquête sur toutes les choses qui pouvaient m'intéresser. Je tâchais de voir et d'entretenir tour à tour le curé, le maire, le maître d'école, les fermiers, les ouvriers. Eh bien! je trouvais là un curé : sa position est à peu près la même que celle du maître d'école, guère plus riche, position, c'est le moins qu'on puisse dire, très-modeste et très-abandonnée. Eh bien! malgré tout cela, je le trouvais résigné, paisible, il me recevait sans tristesse et causait gaîment avec moi. Quant au maître d'école, toujours je l'ai trouvé mécontent : son visage, ses paroles, tout était triste et presque irrité. Et la raison de tout cela, c'est que le prêtre se résigne, le laïque ne se résigne pas; le prêtre se résigne : il a son ministère, sa messe, ses livres, quelques amis; le maître d'école n'a rien!... »

---

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

92. — **Deux questions sur le oncordat**, par M. Maurice de Bonald, ge au tribunal civil de Rodez; Genève, 371. — In-8° de 22 pages. — Nous avons pas à insister sur le mérite de tte brochure, qui a été l'objet d'un ref du Saint-Père, et à laquelle nous rons consacré dans les *Annales* une ace importante, en reproduisant dans numéro précédent et dans celui-ci la ttre écrite à l'auteur par le P. Tarquini.

93. — **Petit mois de saint oseph, patron de l'Eglise;** à oulouse, chez M. Crayol et au bureau la *Semaine catholique*. — In-32 de pages. — Petit mois, en effet, et qui coûte que quelques centimes, mais ui n'en est que plus accessible à ceux ui disposent de peu d'argent et de peu temps, et qui permet à la propaande de le répandre dans les familles auvres. — Il y a pour chaque jour une etite méditation et un exemple, avec ndication d'une résolution à prendre : est complet dans sa brièveté.

94. — **Prières pour la converion des pécheurs**, ou Visites au aint-Sacrement et à la sainte Vierge, à usage des associés de l'archiconfrérie du ès-saint et immaculé Cœur de Marie, ar M. l'abbé Arnault, curé de Sainte-arguerite; troisième édition; Paris, chez ocher. — In 24 de XVI-308 pages. — xcellent petit livre de piété, dont gr Morlot a dit fort justement : « Si, omme nous l'espérons, ce livre est aussi onnu et aussi répandu qu'il le mérite, il ontribuera puissamment à exciter et à ntretenir la piété, à préparer et à obteir pour les pécheurs le retour à Dieu la sincère conversion. Nous ne pouvons ue féliciter le pieux et estimable auteur sa sainte entreprise et du succès avec quel il l'a réalisée. » Qu'ajouterionsous à cette appréciation et à ces félicitaons venues de si haut? M l'abbé Arault sait parler le langage de la piété et l'amour de Dieu avec le même charme ue ce langage populaire dont nous ons admiré le mérite dans ses *Nouelles morales des faubourgs* (n° 69 de otre Bulletin bibliographique). Il sait faire tout à tous pour attirer tout le onde au bien ; nous avons voulu au oins l'aider dans son œuvre en faisant nnaître les livres sortis de sa plume.

95. — **San Pio I** (saint Pie I^er^), **Etudes**, par Mgr Louis Tripepi; 1869, à Turin, chez Marietti, et à Rome, à la librairie polyglotte de la Propagande. — In-12 de 310 pages. — Nous avons déjà signalé (n° 13 de ce Bulletin, livraison du 30 décembre) un autre ouvrage du même auteur. Celui-ci a les mêmes qualités et montre la même érudition large et solide de l'écrivain. C'est une étude complète sur le pontificat de saint Pie I^er^, qui gouverna l'Eglise sous l'empire d'Antonin le Pieux, et le plus considérable, croyons-nous, qui existe jusqu'à présent Mgr Tripepi fait très-bien connaître ce pontificat terminé par le martyre; son livre est un de ceux qu'il convient le mieux d'étudier pour l'histoire des premiers siècles de l'Eglise; il montre très-bien quelle était l'importance du siége de Rome dès l'origine, et que les siècles suivants n'ont fait que suivre la tradition remontant à saint Pierre et à Jésus-Christ lui-même.

**Les confessions involontaires**, par Louis d'Appilly; Paris, 1866, 1867 et 1868, chez L. Clauet. — Cinq petits volumes in-18, dont voici les titres :

I. *L'Idiot*, VIII-194 pages.
II. *La Tache originelle*, 212 pages.
III. *Les Catacombes de Naples*, 216 p.
IV. *L'Ecole des affligés*, 216 pages.
V. *La Maison sans Dieu*, 216 pages.

« Toute bouche qui parle, dit très-bien l'auteur de ces nouvelles, est astreinte à la confession, et, si la parole était retirée à l'homme, il se confesserait par signes et par gestes. Enfouir ses fautes dans l'ombre muette d'un confessionnal, en les confiant à un prêtre qui n'a le droit de les entendre que pour les effacer et les oublier, ou les exposer à haute voix devant une foule qui les écoute pour s'en souvenir et ne les point pardonner : telle est l'alternative inévitable entre laquelle est placé l'homme; qu'il choisisse! » Et c'est pour prouver ce dilemme que M. d'Appilly a recueilli quelques-unes de ces confessions involontaires qui humilient sans sauver. — *L'Idiot* est l'histoire d'une femme que l'inconduite mène à l'assassinat de son mari, et dont les événements dévoilent toute la honte; cette histoire est traversée par la figure d'un idiot qui attire la sympathie du lecteur, et dont les révélations incomplètes servent à guider la justice : il y a à des scènes de village représentées au

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été posés aux bureaux des *Annales catholiques*, sans préjudice des articles plus déloppés qui pourront être consacrés aux ouvrages les plus importants.

naturel, et l'on sent que l'auteur n'a eu qu'à broder sur un fond vrai. — La *Tache originelle* est le récit dramatisé et développé d'un trait qui se trouve dans la vie de saint Jean l'Aumônier; elle aboutit à cette conclusion que s'enrichir par le vol, c'est courir à la ruine, et trouve son dénoûment dans la confession publique, sur son lit de mort, d'un homme qui s'était ainsi enrichi et qui avait mené une vie malheureuse, malgré sa prospérité apparente, jusqu'au jour où la ruine était venue venger la morale outragée par lui. — Les *Catacombes de Naples* peignent la mort atroce d'une femme, victime de la vengeance d'une autre femme, dont toute la vie n'est qu'une suite de crimes et de débauches, et qui finit par trouver dès ici-bas la punition de ses fautes et par être forcée à une confession qui fait partie de cette punition; c'est une histoire dont les conclusions sont très-morales, mais dont la lecture ne conviendrait pas à la jeunesse. — Nous aimons mieux l'*Ecole des affligés*, où l'on apprend à supporter courageusement l'adversité et à ne pas désespérer de la Providence, et nous avons lu avec beaucoup d'intérêt le petit drame des *deux mariées*, qui termine le volume, et qui montre en quelques mots le danger des mariages conclus sans l'intervention de l'Eglise, et la supériorité du catholicisme sur le protestantisme. — La *Maison sans Dieu* montre où mène la morale indépendante, c'est-à-dire au crime et au déshonneur; mais nous regrettons que ce soit en faisant assister à des scènes que nous n'aimons pas à voir placer sous les yeux de la jeunesse. — Somme toute, ces cinq volumes sont intéressants, les conclusions en sont excellentes; nous regrettons que l'auteur, qui a un véritable talent de narrateur et qui ne veut servir que la cause du bien et du vrai, ne relève pas plus souvent ses tableaux par la peinture de la vertu : il faut détourner du mal non-seulement en le peignant dans sa laideur, mais encore en montrant les charmes et les attraits du bien.

97. — **Soirées de Constantinople**, par Ch. Mismer; Paris, 1870, à la librairie Internationale. — In-8° carré de 380 pages. — Livre impie, et dont l'outrecuidance ignorante va jusqu'au ridicule; mélange de Renan dans sa *Vie de Jésus* et de Montesquieu dans ses *Lettres persanes;* glorification de l'islamisme comme étant une religion *scientifique* et bien supérieure au christianisme; dénigrement voltairien du christianisme et de la Bible. Deux citations : « C'est un effet naturel de la science de développer le sentiment de la justice et de produire l'adoucissement des mœurs, bien mieux que ne le saurait faire un code religieux et pénal (page 41). » Et : « L'idée d'une religion révélée est contemporaine de l'idée gouvernementale; on commença par la force pour retenir les hommes en obéissance (page 66). » Maintenant, un précieux renseignement historique : d'après M. Mismer, c'est Bossuet, mort avant Louis XIV, qui aurait « fait entendre le sublime exorde, *Dieu seul est grand! mes frères* (page 124); » qu'on s'accordait généralement jusqu'ici à attribuer à Massillon, prononçant l'oraison funèbre du grand roi. Les *Soirées de Constantinople* ne feront pas oublier les *Soirées de Saint-Pétersbourg :* contraires à la religion, aux faits, à l'histoire, au bon sens, elles resteront dans l'obscurité qui leur convient.

98. — **Harmonies de la nature**, par Paulin Teulières; Paris, 1869, chez Paul Dupont. — In-12 de VIII-340 p. — « Miracle permanent de l'infinie sagesse et de la puissance infinie, la nature nous offre à contempler un merveilleux spectacle : spectacle harmonique, où tout se concilie jusque dans les contrastes; spectacle solennel, où toutes les perspectives aboutissent à Dieu, principe et fin de toute harmonie, comme de toute vérité, comme de toute vertu. » C'est l'auteur qui commence ainsi son livre, et l'esprit qui anime tout l'ouvrage, esprit religieux et chrétien, répond parfaitement à ces premières lignes. Il décrit successivement les harmonies de l'eau, de l'air, des saisons, de la mer, des montagnes, de la feuille, de la fleur, du fruit. Petit volume bien imprimé, agréable à l'œil, bien écrit, bien pensé, et l'un des meilleurs livres de lecture à mettre entre les mains des jeunes lecteurs.

99. — **Catecismo sobre la unitad religiosa** (Catéchisme sur l'unité religieuse) pour les familles d'Espagne, par Mgr l'évêque de Calahorra; Logrogno, 1864. — In-24 de 78 pages. — Etablir l'unité religieuse par l'autorité des saintes Ecritures, l'appuyer par le sentiment des Pères de l'Eglise, la confirmer par la raison et l'expérience, faire toucher du doigt les inconvénients de la liberté des cultes et montrer les avantages de l'unité religieuse pour un pays, tel est le but de ce petit catéchisme, dont plus d'une leçon ne serait pas moins utile à la France qu'à l'Espagne. B. PH.

---

*Le Gérant :* PUTOIS-CRETTÉ.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LA SEMAINE

Sommaire. — I. Rome : préconisation de trente-six évêques; discours du Pape aux évêques italiens; discours aux Romains de trois paroisses; autre allocution. — II. Angleterre : actions de grâces pour le rétablissement du prince de Galles; Mgr Morris. — Mgr Spalding, archevêque de Baltimore. — III. Faits divers : France; question de l'ambassadeur en Italie; les prédications du carême; — Allemagne, la loi des écoles, le complot contre le prince de Bismarck.

### I

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, que le Saint-Père venait de pourvoir à la vacance d'un grand nombre de siéges épiscopaux en Italie, en Russie, en Pologne et dans quelques autres pays. C'était la quatrième fois, depuis quelques mois, que Pie IX nommait, en vertu de son autorité suprême, non à la faveur de l'hypocrite loi dite des *garanties*, les Pasteurs chargés de gouverner les peuples catholiques de l'Italie. La première fois, c'était le 27 octobre 1871 ; la seconde fois, le 25 novembre ; la troisième fois, le 22 décembre ; la quatrième fois, ce fut le 23 février 1872 ; avec les vingt-huit dernières préconisations, les siéges épiscopaux de l'Italie se trouvent à peu près tous pourvus. Près de cent siéges étaient vacants au mois d'octobre dernier ; c'était à cette déplorable condition que se trouvait réduite l'*Église libre dans l'État libre*.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'importance de ces actes de Pie IX, qui rétablissent ainsi l'Église d'Italie dans la plénitude de son épiscopat. Aussitôt qu'il l'a pu faire, le Souverain-Pontife a voulu combler les déplorables vides qui s'étaient faits dans l'épiscopat, et il l'a fait, comme il l'a dit dans son allocution du 27 octobre 1871, *Ordinem vestrum*, parce qu'il était urgent d'envoyer des évêques combattre les entreprises de la Révolution contre l'Église, s'opposer aux efforts des impies qui cherchent à éteindre la foi dans le cœur des catholiques italiens, et guider les fidèles au milieu des troubles et des catastrophes qui menacent la société civile elle-même, *inspectis maximarum perturbationum periculis quæ civili ipsi societati impendent*.

Quatorze des évêques préconisés pour l'Italie, sur les vingt-huit,

étaient présents à Rome. Introduits au Vatican, dans la salle du Trône, ils eurent le bonheur d'entendre de la bouche du Saint-Père quelques paroles qui seront pour eux un puissant encouragement au milieu des difficultés et des périls qui les attendent.

« J'espère, leur a dit Pie IX, que j'apprendrai de vous ce que les nouveaux évêques me font savoir de toutes les autres parties de l'Italie; c'est-à-dire que tous sont heureux d'être arrivés dans leurs diocèses, parce que tous y ont été accueillis par leurs peuples avec les plus vives démonstrations d'amour, de vénération et d'allégresse.

« Les bénédictions des peuples sont un juste sujet de joie. Cependant je vous dirai : *In hoc nolite gaudere*. Réjouissez-vous plutôt de ce que vos noms sont écrits dans le ciel : *Gaudete autem, quod nomina vestra scripta sunt in cœlis.*

« Mais les bénédictions des peuples et leur bonne volonté sont une consolation et un secours pour vous dans l'œuvre à laquelle vous consacrez votre vie. Les difficultés ne manqueront pas. Elles se trouveront dans la pauvreté, dans les contradictions des méchants, dans le scandale des pécheurs. Mais c'est tout cela qui fera votre sanctification et qui sera l'épreuve de votre vertu. Et ainsi, à l'imitation de tant d'autres saints Pasteurs, devenez la forme de votre troupeau, *forma gregis*, par l'exemple de vos vertus, par la patience, par la charité, afin de les diriger tous vers le bien et vers la sanctification éternelle.

« Il y a partout de bons catholiques, qui vous aideront, comme nous savons qu'ils le font déjà, de leur concours et du zèle qu'ils ont pour la maison du Seigneur. J'ai offert ce matin pour vous le saint sacrifice de la messe, et j'ai prié le Seigneur de vous orner de tous ses dons, en implorant pour chacun de vous sa bénédiction. Que Dieu donc vous bénisse! Qu'il vous bénisse, vous, vos familles, et ces diocèses pour lesquels vous allez répandre vos sueurs! »

Il ne faudrait pas que le gouvernement italien se fît honneur de ces nombreuses nominations d'évêques et qu'on crût qu'il laisse une entière liberté au Pape de les nommer, à eux d'exercer leur ministère. Ce qui est positif, c'est que ce gouvernement ne reconnaît pas les nouveaux évêques, sous prétexte qu'on ne lui communique pas les bulles de leur préconisation; c'est qu'il refuse de les mettre en possession du temporel de leurs évêchés avant d'avoir donné l'*exequatur* à ces bulles, contrairement aux promesses de la loi des garanties; c'est qu'il ne reconnaît pas à ces nouveaux évêques le droit de nommer les curés, toujours par la raison qu'il ne les connaît pas. Toute la charge retombe sur le Souverain-Pontife et sur

les populations. Le gouvernement encaisse les revenus des évêchés et des cures; le Pape et les fidèles se trouvent obligés de pourvoir à l'entretien des prélats et à toutes les charges de l'administration diocésaine. L'Italie est devenue un pays de mission.

Aussi le Saint-Père recommande-t-il plus fortement que jamais la prière, comme il l'a fait d'une façon très-solennelle le 25 février, dans l'allocution, qu'on trouvera plus loin, adressée aux curés et aux fidèles de trois paroisses romaines, et comme il l'avait fait précédemment à l'occasion des persécutions auxquelles les catholiques sont en butte en Allemagne, et de la discussion qui devait avoir lieu à l'Assemblée nationale de Versailles relativement à l'ambassadeur de France près de Victor-Emmanuel. *Priez*, dit Pie IX, et le peuple romain, qui n'a jamais été plus admirable que dans les épreuves actuelles, le peuple romain se précipite dans les églises, demandant des triduum aux intentions du Saint-Père. Rome catholique est tout entière en prière, et toute la catholicité s'unit à elle. L'incrédulité peut en rire, mais c'est qu'elle oublie les leçons de l'histoire : en ce moment, l'Église, le Saint-Siége, les Romains, la France, l'Allemage sont prosternés au pied des autels; nous ignorons ce qui arrivera demain, mais nous sommes certains que, tôt ou tard, ces prières seront exaucées, et que l'Église triomphera de ses ennemis.

Les dernières nouvelles de Rome nous apprennent que, le 3 mars, le Pape a encore reçu plusieurs centaines de Romains appartenant à deux provinces. La salle ducale était comble; cinq cardinaux étaient présents : « Il est douloureux, a dit Pie IX, de voir l'É-« glise opprimée par les enfants qu'elle a comblés de ses bienfaits. « La plupart des gouvernements sont occupés à combattre ces deux « forces : l'Église et la Révolution. Ils ont tort de combattre l'É-« glise, qui serait leur soutien contre la Révolution. Ils ne dompteront pas les révolutions par les baïonnettes, mais en enseignant aux peuples à respecter la religion et le principe de la « justice. J'ai le droit et le devoir de donner ces avertissements aux « gouvernements pour le bien de la société menacée par les doc-« trines perverses. Je prie Dieu d'éclairer les gouvernements, de « bénir ceux qui me consolent et de convertir ceux qui me persé-« cutent. »

Cette allocution a été accueillie par des acclamations; aussitôt qu'elle a été connue au dehors, elle a fait une vive impression sur les esprits. Que de lumière vient ainsi du Vatican à la société! Quand voudra-t-on ouvrir les yeux pour voir et pour être sauvé?

II

L'Angleterre protestante, qui a conservé tant de traditions catholiques, et qui n'a pas encore, au moins, abjuré le christianisme comme nation, vient de donner un beau spectacle au monde. Le 27 février ont eu lieu des prières publiques pour remercier Dieu de l'heureux rétablissement du prince de Galles. Les catholiques, nous n'avons pas besoin de le dire, se sont joints au reste de la nation dans ces actions de grâces, en priant dans leurs églises, pendant que les protestants remplissaient les temples autrefois bâtis par leurs ancêtres catholiques. Mgr Manning, archevêque de Westminster, avait, par une lettre pastorale, invité tous les fidèles de son diocèse à ces actions de grâces, et une double Adresse, présentée à la reine et au prince, par tous les évêques catholiques d'Angleterre et du pays de Galles, témoignait en même temps des sentiments de fidélité de l'épiscopat et du clergé. Ainsi l'on peut dire qu'un même sentiment de reconnaissance envers Dieu animait tout un grand peuple; tous ceux qui croient en Jésus-Christ se rappelaient que le divin Rédempteur, après avoir guéri le malade, lui enjoignait de se présenter devant le prêtre.

Nous savons tout ce qu'il peut y avoir d'imparfait dans ces démonstrations nationales, mais ce n'en est pas moins un grand exemple de foi donné en face de l'athéisme officiel de tant d'autres États. Les Anglais savent encore prier comme un peuple chrétien. Dans les guerres, dans les insurrections, dans les famines, dans les maladies, ils lèvent les yeux au ciel et invoquent le secours d'en haut, et, après avoir été exaucés, ils témoignent à Dieu leur reconnaissance. Nous dirons avec l'*Unità cattolica* : Une nation qui prie ne peut manquer de revenir au catholicisme, et tôt ou tard l'Angleterre, *Anglorum terra,* redeviendra la terre des anges, *Angelorum terra*.

Nous avons annoncé la mort de Mgr Morris, évêque de Troie *in partibus;* c'est ici le lieu de dire quelques mots sur ce vénérable prélat. Mgr Guillaume-Placide Morris, mort le 18 février 1872, était né à Londres le 28 septembre 1794. Il fit ses premières études dans un collége de Bénédictins, et, à l'âge de seize ans, il entrait comme novice dans l'ordre de Saint-Benoît. En 1818, il commença sa carrière apostolique dans la chapelle de l'ambassade portugaise de South street. Après avoir été quelque temps attaché comme secrétaire au docteur Milner, alors vicaire apostolique du district central de l'Angleterre, il reçut l'onction épiscopale, et fut envoyé à l'île

Maurice, d'où sa juridiction s'étendait jusqu'aux terres australes, connues depuis sous le nom de Nouvelle-Zélande et d'Australie. Au bout de dix ans, il fut remplacé par Mgr Collier, et il revint à Londres, où il reprit ses premiers travaux apostoliques, se mettant au service de toutes les bonnes œuvres, aidant les évêques dans leur administration, et étant véritablement, comme l'a dit un petit journal populaire, « le patron, l'ami et le père de tous. » Il venait de prêcher au sacre de Mgr Scarisbrick, bénédictin comme lui, et son troisième successeur à Port-Louis, dans l'île Maurice, lorsqu'il se sentit atteint du mal qui allait l'emporter en quelques jours. Il revint à Rochampton, reçut les derniers sacrements et mourut. Ses funérailles ont été faites avec une grande solennité; l'archevêque de Westminster, cinq autres évêques et environ quatre cents prêtres et religieux y assistaient; ce fut Mgr Ullathorne qui prononça son oraison funèbre. Ses restes ont été transportés au prieuré de Downside, près de Bristol, où il avait fait ses premiers pas dans la vie religieuse.

La mort de Mgr Spalding, archevêque de Baltimore et primat des États-Unis, arrivée dans les premiers jours du même mois, est une perte très-douloureuse pour l'Église américaine.

Mgr Martin-Jean Spalding naquit à Lebanon, comté de Marion, dans le Kentucky, le 23 mai 1810. Après avoir fait ses études classiques au séminaire de Sainte-Marie et au séminaire de Saint-Joseph, dans son pays natal, il vint à Rome, à l'âge de vingt ans, et entra au collége de la Propagande. Quatre ans après, il soutenait en latin avec tant de talent deux cent cinquante-six thèses théologiques, dans un examen de sept heures, qu'il fut nommé par acclamation docteur en théologie. Ordonné prêtre, il remplit différentes fonctions ecclésiastiques aux États-Unis, et fut ensuite donné comme coadjuteur à l'évêque de Louisville, avec le titre d'évêque de Leugone, *in partibus*. Il succéda à Mgr Flaget sur le siége épiscopal de Louisville; mais, en 1863, à la mort de Mgr Kenrick, il fut appelé au siége archiépiscopal et primatial de Baltimore. Le bref pontifical qui le nommait archevêque de cette métropole est du 12 mai 1864; il prit possession le 31 juillet de la même année. Ses funérailles, faites avec une pompe solennelle, ont montré combien il était aimé et respecté, même des protestants. Il laisse plusieurs ouvrages de théologie, et, comme témoignage de son zèle et de sa charité, un grand nombre d'églises, d'écoles, d'hôpitaux et d'établissements de bienfaisance, dont il est le fondateur.

III

Si nous revenons en Europe, nous trouvons la situation religieuse de la France sans changement. Un ambassadeur a été nommé auprès de Victor-Emmanuel; c'est M. Fournier qui était ambassadeur de France en Suède; il passe pour un libre-penseur très-favorable à tout ce qui s'est fait en Italie. A l'Assemblée nationale, on a ajourné la discussion qui devait avoir lieu à propos des pétitions des évêques et des catholiques relatives à cette question d'ambassadeur en Italie. A l'Académie française, M. Duvergier de Hauranne a prononcé son discours de réception, et M. Cuvillier-Fleury y a répondu : rien de remarquable, et c'est le cas de laisser les morts enterrer les morts.

Pendant qu'on s'occupe à polir des phrases dans ce vieux sénat qui a maintenant l'honneur de posséder M. Littré, les prêtres catholiques font retentir les chaires des plus sublimes et des plus utiles enseignements. A Paris, l'auditoire du P. Monsabré devient de plus en plus nombreux; l'abbé Combalot, dans une autre chaire, attire un auditoire non moins sympathique; on se presse à Toulouse pour entendre le P. Félix; partout il y a un immense concours autour des apôtres de la vérité : puisse ce concours être le présage d'une rénovation des cœurs et des intelligences!

En Allemagne, la loi sur les écoles préoccupe le gouvernement prussien, qui n'est pas sûr de vaincre l'opposition de la chambre des seigneurs. Afin d'y aider, on a imaginé un complot qui aurait menacé la vie du prince de Bismarck, et dans lequel se seraient trouvés impliqués des catholiques polonais. Or, il paraît que le principal coupable n'est pas même polonais, ni catholique; personne ne croit plus au complot.

J. Chantrel.

---

## ALLOCUTION DU SAINT-PÈRE

### AUX ROMAINS REÇUS EN AUDIENCE LE 25 FÉVRIER (1).

Le 25 février, dans la salle ducale, le Saint-Père donnait audience à une nouvelle et nombreuse députation (2,500 personnes) des paroisses romaines de Saint-Eustache, Sainte-Marie-Madeleine et Santa-Maria sopra-Minerva. Les curés de ces paroisses étaient à la tête de cette députation, ainsi que le marquis François Patrizzi. Après que les accla-

(1) Reproduction de l'*Univers*.

mations qui avaient accueilli le Saint-Père eurent pris fin, le marquis Patrizzi fit lecture au nom de tous d'une très-belle adresse exprimant l'amour et le dévouement sans borne de l'assistance et du peuple de Rome tout entier.

Le Saint-Père a répondu :

« Parmi les trois paroisses qui me font aujourd'hui une si belle couronne, il en est une dont j'ai été moi-même paroissien en un temps où j'habitais, près du curé, un modeste logement dans un couvent. La chose est ancienne et remonte au-delà d'un demi-siècle, car je me rappelle qu'il y a bien cinquante-six ans de cela. Mais je m'en souviens avec plaisir, et c'est une heureuse coïncidence que cette paroisse soit venue, avec les deux autres qui l'accompagnent, en un jour que l'Église consacre aux pensées de la joie et du bonheur, puisqu'elle le consacre à la méditation du paradis. En effet, l'Évangile nous rappelant aujourd'hui la transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ, les auteurs sacrés en ont pris généralement l'occasion de parler du paradis. Aujourd'hui, c'est un thème difficile, car nous sommes plus disposés à parler des maux et des douleurs que des joies et des allégresses.

« Le docteur des gentils, qui fut un seul instant avec son corps ou sans son corps et avec son âme seule dans cette région magnifique, disait, lorsqu'il en fut revenu, qu'il avait vu des choses que la langue humaine ne pouvait exprimer, et que l'œil mondain, avec toute l'audace de son imagination, n'aurait pu concevoir. Ne suffit-il pas de savoir que le paradis, c'est le lieu où il n'y aura plus ni plainte, ni douleur, ni incertitude, et où nous vivrons éternellement dans une paix admirable, occupés de louer Dieu pendant toute l'éternité. Mais, pour acquérir cette gloire, il est hors de doute qu'il faut la mériter dans ce monde, car nous ne pourrons poser sur notre front la couronne de l'immortalité bienheureuse, si nous n'avons pas combattu sur cette terre avec une grande générosité. *Non coronabitur nisi qui legitime certaverit.*

« Et, grâces à Dieu, nous pouvons dire qu'aujourd'hui les motifs de combattre sont tellement multipliés qu'il semble que Dieu ait voulu rendre plus court le chemin qui conduit au paradis. Il n'est pas un jour, pas une heure, je dirais presque pas un moment, où il ne soit nécessaire de combattre pour soutenir les droits de la justice et de la vérité. Il n'est pas un moment où les principaux ennemis de la famille humaine ne soient en face de nous, ardents à soutenir leurs faux droits et en poursuivant le triomphe par la violence, par la fraude et par la ruse. Ces ennemis principaux, vous le

savez, ce sont le démon, le monde et la chair. La chair, qui putréfie tant de lieux en ce monde, par ses vices et ses concupiscences, se déverse comme un égout empoisonné, de telle sorte que nous devons redouter d'entendre de nouveau ces paroles de Dieu : *Mon esprit ne demeurera plus avec l'homme* (1), ou du moins, diraije, *en beaucoup d'hommes*, *parce qu'ils sont la proie de la chair.*

« A la chair s'ajoute le monde, qui n'est pas encore satisfait de tout ce que nos yeux peuvent voir, ni de tout ce que font ceux qui ont le pouvoir de faire des œuvres diaboliques, et qui leur crie d'aller plus avant. Oui, tout ce qui a été fait ne lui suffit pas. Il faut marcher encore dans la voie de l'impiété. Il faut attaquer les principes les plus saints : attaquer la foi, attaquer les anciens principes de la religion et de la piété, et se servir pour cela de tous les moyens, soit en jetant le ridicule sur les choses saintes, soit en ouvrant des écoles d'instruction dans le dessein de corrompre la jeunesse. En un mot, ils s'excitent à s'enfoncer plus encore dans l'iniquité, comme si, à cette heure, ils n'en avaient déjà trop fait!

« Enfin, il semble qu'aujourd'hui le démon excite encore plus et la chair et le monde. Il me semble voir se renouveler de nos jours ce qui advint, il y a tant de siècles, au solitaire de Hus, le patient homme Job. C'est un des points les plus ardus de la sainte Écriture et qui montrent le mieux à notre esprit la nécessité de se prosterner humblement par terre, que le dialogue que tint alors le bon Dieu avec le démon. A ce moment le démon tournait et passait librement sur toute la surface de la terre. Interrogé par Dieu sur ce qu'il avait fait et d'où il venait, il répondit : *Circuivi terram et perambulavi eam.* Et Dieu (quel dialogue incompréhensible!), et Dieu ajoute : « As-tu vu Job, l'homme juste, et combien il est attaché à ses devoirs, combien rempli de respect pour Dieu, combien soucieux d'élever saintement sa famille? » Et le démon, avec son infernale effronterie, de répondre : « Apparemment, l'amour de Job pour son Dieu est désintéressé! Ne l'as-tu pas comblé des biens de la terre? Ne l'as-tu pas comblé dans ses troupeaux et sa famille? Ote-lui tout cela, et tu verras ce que deviendra l'amour de son Dieu. »

« Et Dieu donna cette liberté à l'ennemi du genre humain, à son ennemi, de pouvoir s'appesantir sur cette âme bénie et de lui enlever tous les biens qu'il avait. Et voici qu'un tourbillon jette à bas sa maison, laquelle dans sa chute écrase ses fils. Et voici que les voleurs se jettent sur ses troupeaux, si bien que Job fut entière-

(1) *Non permanebit spiritus meus in homine* (Gen. 6, 3).

ment ruiné et qu'il devint pauvre et misérable, de riche et puissant qu'il était.

« Le dialogue recommence. Comme Job, devenu misérable, était toujours fidèle, le démon s'étant présenté une autre fois, Dieu lui dit : Ce que tu as voulu, tu l'as fait. Et pourtant Job est toujours le juste. Il continue de me servir! « Peau pour peau », répond le diable. Et Dieu lui donne encore cette permission. La fin de l'histoire, vous la savez; vous savez comment, assis par terre, sur un fumier, Job continuait de louer Dieu. Ou je me trompe, mes chers petits enfants, ou le démon a aujourd'hui cette même liberté de courir le monde et d'attaquer toutes les âmes. (A ces paroles, l'assistance manifeste sa vive émotion.) Il est possible que Dieu ait dit au démon : D'où viens-tu? Et où vas-tu? — Et le démon répond : *Perambulavi terram et circuivi eam.* Il est possible que Dieu lui ait déjà dit : Mais tu as vu tant de bons cercles catholiques, tu as vu tant de bons Romains, tu as vu tant d'âmes choisies qui aiment la vertu, la justice, la foi et la religion, et cela par toute la terre, en Italie, en Europe et ailleurs? Et si tu les as vus, tu sais qu'opprimés comme ils le sont, avilis, écrasés, ces catholiques fervents continuent de me craindre et de m'aimer, qu'ils continuent de fréquenter les églises et de me supplier devant les autels, afin que je lève la main et que je vienne à leur secours, afin de pouvoir finalement respirer l'air pur de la tranquillité et de la paix.

« Eh bien! puisqu'après tant de misères, Dieu se ressouvint de Job et qu'il lui rendit tout ce qu'il avait perdu et plus encore; puisque Job rentra dans ses anciennes possessions, et devint ensuite le chef d'une plus grande et belle famille, puisqu'il mourut tranquille et content, chargé de bénédictions, oh! fasse le Seigneur qu'en nous tous se vérifie également cette fin de nos maux, et que la justice divine apaisée tourne toutes choses à la paix et à la tranquillité, de sorte que dans les rues de la capitale du catholicisme, le prêtre, l'homme de Dieu et l'homme de l'ordre, puisse passer sans crainte d'insulte et sans menace de mort. Tel est mon désir.

« Quoi qu'il en soit, nous savons que le Seigneur, qui a voulu s'éprouver lui-même par une vie si extraordinaire, a dit qu'il tient en main le van qui sépare la paille du grain, et ainsi l'on verra le jour où les impies qui se glorifient de leur impiété seront mêlés avec la paille, non pour être consumés par le feu, mais pour brûler durant toute l'éternité. Oui, le jour viendra où Dieu alors appellera les âmes élues, parmi lesquelles je souhaite que vous soyez tous, afin de les mettre dans ses greniers, c'est-à-dire pour nous placer dans le ciel et le bénir dans toute l'éternité.

« Je désire le premier triomphe, mais je désire encore plus le second, parce qu'il est plus certain, plus beau, plus éternel, et parce qu'il donnera le droit de louer Dieu pour toujours.

« Oui, mon Dieu! telle est la prière que vous fait votre indigne vicaire. Tournez vos regards vers ce pauvre peuple. C'est vous qui avez planté cette vigne, et vous l'avez arrosée de votre précieux sang. Vous avez envoyé à Rome votre premier vicaire, saint Pierre, et c'est ici, à Rome, que saint Pierre a consommé son martyre pour affirmer la foi qu'il avait prêchée. Mon Dieu! visitez donc votre vigne; regardez-la, regardez ses misères, et levez le bras pour la bénir.

« Bénissez les jeunes gens afin qu'ils soient préservés de la corruption. Bénissez les pères afin qu'ils s'occupent avec zèle de donner une sainte éducation à leurs enfants. Bénissez les mères et consolez-les dans leurs afflictions. Bénissez ce peuple tout entier, les présents et les absents, et rendez-les tous dignes de pouvoir chanter un jour vos bénédictions pendant tous les siècles dans le bienheureux royaume du paradis. »

Toute l'assistance se jeta à genoux pour recevoir la bénédiction, puis elle se releva en poussant des vivats et des cris d'enthousiasme, qui accompagnèrent longtemps le Saint-Père rentrant dans ses appartements.

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES

Le 24 février, notre saint-père le pape Pie IX, continuant de subvenir aux besoins de l'Église, a daigné y pourvoir comme suit :

*Église métropolitaine de Mohilew*, pour Mgr Antoine Fijalkowski, transféré du siége de Kameniec.

*Église métropolitaine de Syracuse*, pour le R. D. Joseph Guarino, prêtre diocésain de Caltanisetta, et chanoine de la collégiale de la Très-Sainte Trinité, à Palerme.

*Église archiépiscopale de Lanciano* avec administration perpétuelle d'Ortona, pour le R. D. François Petrarca, prêtre diocésain d'Aversa, chanoine théologal de cette cathédrale et examinateur pro-synodal.

*Église cathédrale d'Assise*, pour le R. D. Paul des comtes Fabiani, prêtre de Gubbio, recteur de ce séminaire, prévôt de ladite cathédrale, pro-vicaire général dudit diocèse; examinateur synodal et docteur en théologie et *in utroque*.

*Église cathédrale de Sarsina*, pour le R. D. Tobie Masacci, prêtre de Césène, chanoine théologal du chapitre de Sarsina, recteur et professeur de dogmatique dans ce séminaire, vicaire général dudit diocèse, docteur en théologie et *in utroque*.

*Église cathédrale de Sessa*, pour Mgr Raphaël Gagliardi, prêtre archidiocésain de Cosenza, chanoine de cette métropole, protonotaire apostolique de Sa Sainteté, professeur de dogme, de morale, des sacrés canons et d'histoire ecclésiastique au Mont-Cassin, ancien vicaire général de plusieurs diocèses et docteur en théologie.

*Église cathédrale d'Andria*, pour le R. D. Frédéric-Marie Galdi, prêtre archidiocésain de Salerne, où il était recteur du séminaire et professeur de dogme, chanoine théologal à la métropole, examinateur pro-synodal, docteur en théologie.

*Église cathédrale de Lucera*, pour le R. D. Joseph-Marie Cotellessa, prêtre de Lanciano, chanoine pénitencier de la métropole, examinateur pro-synodal du même diocèse.

*Églises unies d'Isernia et de Vénafre*, pour le R. D. Antoine Izzo, prêtre diocésain de Calvi, directeur du séminaire, professeur de dogme et de morale, chanoine pénitencier desdites cathédrales unies, examinateur synodal diocésain et docteur en théologie.

*Église cathédrale d'Acerra*, pour le R. D. Hyacinthe Magliulo, prêtre diocésain d'Aversa, curé de Frignano Maggiore et chanoine de la cathédrale d'Aversa.

*Église cathédrale de Policastro*, pour le R. D. Joseph-Marie Cione, prêtre de Nusco, chanoine de la collégiale de Bagnoli, vicaire forain, examinateur pro-synodal du diocèse de Nusco et vicaire général d'Oppido.

*Église cathédrale de Conversano*, pour le R. D. Sauveur Silvestris, prêtre de Bisceglia, profès, ancien maître de philosophie, de théologie dogmatique et morale, recteur et consulteur de la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur.

*Église cathédrale de Foggia*, pour le R. P. Fr. Jérémie Cosenza da Rocca Scalegna, prêtre diocésain de Lamiano, profès de l'ordre des Mineurs observantins de Saint-François, ancien définiteur, maître de dogmatique et de morale dans son ordre et au séminaire de Squillace, où il était recteur en même temps qu'examinateur pro-synodal du diocèse, ministre provincial dans la Lucanie et dans les Abruzzes, visiteur général de la province de la Basse-Calabre, actuellement recteur du sanctuaire des Grâces *in Cerchio* et docteur émérite en théologie.

*Eglise cathédrale de Girgenti*, pour le R. D. Dominique Turano, prêtre de Palerme, où il était chanoine de la métropole, docteur en théologie et en droit canon.

*Église cathédrale de Piazza*, pour le R. D. Xavier Gerbino, prêtre de Caltagirone, professeur de belles-lettres au séminaire, archidiacre de la collégiale et église paroissiale de Saint-Jacques-le-Majeur, docteur *in utroque*.

*Église cathédrale de Caltagirone*, pour le R. D. Antonin Morana, prêtre diocésain de Noto, où il a été recteur du séminaire et professeur de théologie morale, examinateur du clergé, catéchiste et préfet des missions.

*Église cathédrale de Noto*, pour le R. D. Fr. Benoît La Vecchia Guarneri da Cannicatti, prêtre diocésain de Girgenti, profès de l'ordre des Mineurs observantins de Saint-François, ancien maître de théologie à l'Aracœli, définiteur général de l'ordre, ministre, actuellement commissaire de la province, maître de morale au séminaire de Palerme, où il est préfet des études, examinateur pro-synodal de l'archidiocèse, lecteur émérite en théologie.

*Église cathédrale de Suse*, pour le R. D. François-Frédéric de Saint-Joseph, dans le siècle Charles Mascaretti, prêtre diocésain de Plaisance, profès de l'ordre des Carmes déchaussés, ancien lecteur de philosophie, de dogme et de morale, plusieurs fois prieur et provincial dans son ordre, vicaire actuel de la province lombarde, examinateur pro-synodal du diocèse de Plaisance, membre du collége philosophique de l'université d'Urbin.

*Église cathédrale de Borgo S. Sepolcro*, pour Mgr Louis Biscioni Amadori, prêtre archidiocésain de Pise, prélat domestique de Sa Sainteté, chanoine honoraire et ancien chanoine pénitencier dans ladite métropole, avocat des pauvres, veuves et orphelins, examinateur pro-synodal de cet archidiocèse, professeur des sacrés canons et de morale au séminaire, docteur *in utroque*.

*Église cathédrale de Cortone*, pour le R. D. Jean-Baptiste Laparelli Pitti, prêtre de Cortone, prévôt dans cette cathédrale, vicaire capitulaire du même diocèse, examinateur pro-synodal et docteur en théologie.

*Église cathédrale de Montalcino*, pour le R. D. Raphaël Pucci-Sisti, d'Urbin, prêtre diocésain de Montepulciano, professeur de théologie à Sienne, directeur spirituel au séminaire, examinateur pro-synodal de la métropole, où il est chanoine, docteur en théologie.

*Église cathédrale de Parme*, pour Mgr Dominique Villa, prêtre de Vicence, archiprêtre, vicaire forain de Bassano et abbé mitré.

*Église cathédrale de Seyne et Augustow*, pour le R. D. Pierre Wierzbowski, prêtre diocésain de Seyne, curé de Suwalck et doyen forain, chanoine de la cathédrale de Seyne.

*Église cathédrale de Tiraspol*, pour le R. D. François-Xavier-Louis-Zottmann, Bavarois, prêtre diocésain de Tiraspol, professeur de grec, de latin et d'allemand, approuvé par l'université de Moscou, chanoine de la cathédrale de Tiraspol et recteur professeur au séminaire de Saratow.

*Église épiscopale d'Amata in partibus infidelium*, pour le R. D. Louis-Barthélemy Brynk, prêtre de Vilna, prévôt du chapitre de Luceoria et Zytomeritz, official de ce consistoire, administrateur de Luceoria et Zytomeritz, maître de théologie, envoyé comme suffragant de Luceoria et Zytomeritz et administrateur provisoire de ces siéges unis et de celui de Kameniec.

*Église épiscopale d'Hélinopolis in partibus*, pour le R. D. Alexandre-

Casimir Gintowt, prêtre diocésain de Samogitie, chanoine honoraire de Seyne et de Vilna, envoyé comme suffragant de Plock.

*Église épiscopale de Satala in partibus*, pour le R. D. Thomas-Théophile Kulinski, prêtre de Kielce-Cracovie, chanoine théologal de la collégiale de Kielce, professeur de dogme et d'éloquence sacrée au séminaire, administrateur et vicaire apostolique de Kielce (Cracovie), pour la partie soumise à la Russie, et candidat en théologie.

*Église épiscopale de Lydda in partibus*, par le R. D. Henri Monnier, prêtre de l'archevêché de Cambrai, professeur et supérieur au petit séminaire, vicaire général de ladite ville et de l'archidiocèse.

Ont été ensuite pourvues par bref les Eglises suivantes :

*Église cathédrale de Cléveland*, dans les États-Unis d'Amérique, pour le R. D. Richard Gilmour, prêtre diocésain de Cincinnati.

*Église cathédrale de Fort-Wayne*, dans les États-Unis d'Amérique, pour le R. D. Joseph Dwenger, prêtre de la Congrégation du Très-Précieux Sang.

*Église cathédrale de Odensburg*, dans les États-Unis d Amérique, récemment érigée par Sa Sainteté, pour le R. D. Edgard Wadhams.

*Église cathédrale de Providence*, dans les États-Unis d'Amérique, récemment érigée par Sa Sainteté, pour le R. D. Thomas Hendrecken, prêtre de Hartford.

*Église épiscopale de Tricomie in partibus*, pour le R. D. Patrice Ryan, vicaire général de l'archidiocèse de Saint-Louis, envoyé comme coadjuteur avec future succession de Mgr Pierre-Richard Kenrick, archevêque de Saint-Louis du Missouri.

*Église épiscopale de Resina in partibus*, pour le R. D. François Mac-Keirny, prêtre de New-York, envoyé comme coadjuteur avec future succession de Mgr Jean Conroy, évêque d'Albany, dans la Nouvelle-York.

*Église épiscopale d'Olba in partibus*, pour le R. D. Patrice Moran, prêtre archidiacre de Dublin, envoyé comme coadjuteur avec future succession de Mgr Edouard Walsh, évêque d'Ossory, en Irlande.

*Église épiscopale de Samosate in partibus*, pour le R. D. Isidore Colombert, prêtre du séminaire des Missions-Etrangères de Paris, envoyé comme coadjuteur avec future succession de Mgr Jean-Claude Miche, évêque de Dansara *in partibus*, vicaire apostolique de la Cochinchine occidentale.

S. Em. le cardinal Quaglia, ayant atteint le terme de l'exercice de sa charge de camerlingue du Sacré-Collége, a présenté la bourse d'usage à Sa Sainteté, qui a daigné la passer à S. Em. le cardinal Panebianco, lequel remplira cette année ledit office.

Instance du S. Pallium a été faite pour les Eglises de Mohilew, de Syracuse et de Lanciano.

---

Voici le texte de l'Adresse adoptée dans le *meeting* catholique de

Dublin, du 17 janvier, pour être présentée au lord premier, M. Gladstone; l'abondance des matières nous a empêché de le reproduire jusqu'ici; mais il est toujours opportun de le mettre sous les yeux de nos lecteurs, au moment où la question d'enseignement s'agite chez nous :

Monsieur, — nous, le peuple catholique romain de ce diocèse de Dublin, assemblé en réunion publique, ayant considéré les incapacités et les désavantages dont nous souffrons en matière d'éducation, estimons qu'il est de notre devoir d'appeler votre attention sur ces griefs et de vous demander d'adopter des mesures susceptibles d'en procurer promptement le redressement.

C'est notre consciencieuse conviction que, pour produire du bien, l'éducation doit être fondée sur la religion, et que c'est un devoir pour tout parent catholique de donner à ses enfants une éducation en accord avec les principes de sa religion.

Par conséquent, lorsque l'Etat s'interpose auprès des parents catholiques pour l'accomplissement de ce solennel devoir, en accordant à certains systèmes d'éducation des priviléges auxquels les catholiques ne peuvent, en conscience, participer, il viole leurs droits constitutionnels, il inflige des incapacités pour cause d'opinions religieuses, et il refuse de placer les catholiques sur un pied d'égalité avec leurs concitoyens protestants.

Nous déclarons, en outre, que la distribution des secours publics pour l'instruction séculière doit, pour être juste, être exempte de toute apparence odieuse d'exclusion fondée sur la profession religieuse, et dépendre seulement de la capacité des institutions d'éducation à produire des résultats satisfaisants pour la société. Les catholiques d'Irlande ne veulent pas être jugés d'après une autre règle. C'est pourquoi nous regardons comme sophistique et menteuse la clameur qui s'est récemment élevée contre l'allocation des secours de l'État pour des résultats séculiers, dans le cas où ces résultats se trouvent associés à des méthodes religieuses d'enseignement, et nous croyons que cette clameur n'a pas eu d'autre objet que de masquer l'hostilité qu'on porte à toutes les influences religieuses.

Pendant que le collége de la Trinité a reçu 200,000 acres de terres, en même temps que des avantages moraux et d'autres émoluments, et pendant que les colléges et l'Université de la reine jouissent d'un revenu annuel payé par l'Etat d'environ 29,000 livres sterling (725,000 francs), les catholiques d'Irlande, dont la conscience se refuse, pour des motifs religieux, à profiter de ces établissements, ne reçoivent rien de l'État en matière d'enseignement supérieur, et, par conséquent, ne sont pas traités sur un pied d'égalité avec leurs concitoyens protestants. Ce grief est aggravé par ce fait que, vu les confiscations et les lois pénales des temps passés, les catholiques sont, de toutes les fractions de la po-

pulation, les moins capables de soutenir, par leurs propres ressources, des établissements d'éducation.

De plus, nous considérons comme un sérieux grief que les écoles modèles et les établissements existants du *National Board*, aussi bien que les colléges de la reine, continuent d'être entretenus aux frais du public, non-seulement parce qu'ils appliquent ces principes d'éducation mixte que notre religion condamne, mais aussi parce qu'ils n'atteignent pas l'objet pour lequel ils ont été fondés et amènent ainsi un déplorable gaspillage des deniers publics.

Il y a un grand nombre d'écoles *nationales*, établies sur une grande étendue de l'Irlande, qui ne sont fréquentées, ou à peu près, que par des catholiques, et qui, cependant, par une fiction du *National Board*, sont traitées comme des écoles mixtes. Dans d'autres écoles *nationales*, placées sous la direction d'instituteurs protestants, les écoliers catholiques sont exposés au danger de recevoir des impressions et d'accepter des doctrines contraires à leur foi. Nous demandons dans les règlements du *National Board* les modifications nécessaires pour qu'on puisse pratiquer les exercices de piété et d'enseignement catholique dans celles de ces écoles qui sont, en fait, catholiques ; nous demandons que, dans les circonstances particulières où l'on ne pourrait renoncer aux écoles mixtes, des mesures soient adoptées pour protéger les enfants catholiques contre le danger du prosélytisme.

Nous demandons encore que les fonds provenant originairement des deniers publics, et qui sont aujourd'hui consacrés à promouvoir l'éducation protestante dans les écoles royales et autres de l'Irlande, soient employés en faveur de l'instruction moyenne (secondaire) de toute la nation, au moyen de l'admission des étudiants dans les écoles et les colléges catholiques sur ces dotations au *prorata* de leur nombre.

Nous vous prions de vous souvenir que les catholiques sont maintenant virtuellement privés des avantages de l'enseignement supérieur ; c'est pourquoi nous invitons le gouvernement à prendre une bonne fois en sérieuse considération les vœux des laïques catholiques de l'Irlande, tels qu'ils sont exprimés dans une déclaration qui vous a été adressée et qui a été mise sous les yeux de la Chambre des communes le 30 mars 1870, et d'établir dans ce pays un système d'université dont les catholiques puissent en conscience profiter pour eux-mêmes.

Nous vous prions également de vous souvenir que nous ne contestons pas le droit des protestants à réclamer tout système d'éducation qu'ils trouveront désirable pour eux. Mais, en même temps, nous protestons contre les efforts qu'ils font pour imposer aux catholiques d'Irlande un système que nous repoussons par devoir de conscience. Et, en outre, nous insistons de toutes nos forces sur ce point, qu'en fait d'éducation de la jeunesse catholique, c'est à nos convictions qu'on doit faire attention, et non aux vues et aux opinions d'hommes qui diffèrent si profondément de nous dans toutes les matières relatives à la religion et à l'éducation, et qui ne peuvent comprendre ni apprécier nos sentiments et nos convictions.

En cette matière d'éducation, nous tenons à vous assurer solennellement de notre union avec les évêques de notre Église, et à répudier avec indignation cette allégation si légèrement faite par une presse hostile, que la catholicité laïque de l'Irlande n'a pas les mêmes sentiments que le clergé.

Enfin, nous voulons exprimer l'espoir que la sagesse éclairée, qui vous a déjà guidé dans le redressement des deux griefs capitaux et invétérés de notre pays, vous guidera encore pour vous faire écarter les incapacités et les inégalités dont nous nous plaignons en matière d'éducation. Et nous sommes encouragés dans cette espérance par le souvenir qu'en plus d'une occasion vous avez éloquemment parlé de ces griefs, et déclaré que vous et vos collègues du gouvernement vous vous engagiez à les faire disparaître.

---

Les catholiques jurassiens (canton de Berne) signent en masse la pétition suivante, adressée à M. le président et à MM. les membres du gouvernement de Berne; cette pétition montre à la fois leur fidélité à l'Église et le sans-gêne stupide avec lequel procède le protestantisme bernois :

Monsieur le président et messieurs,

Les soussignés, habitants et paroissiens de..... ont appris avec une extrême surprise et une profonde tristesse que le conseil exécutif de la république de Berne, faisant usage d'un droit qui n'appartient qu'à l'évêque de Bâle, a suspendu de toutes fonctions ecclésiastiques MM. les curés de Courgenay et de Rebeuvelier et a demandé leur révocation à la Cour d'appel.

Jamais, et dans aucun cas, au milieu des conflits les plus graves, l'autorité cantonale n'avait encore songé à user de pareils moyens. Jusqu'alors, lorsque le conseil exécutif croyait avoir à se plaindre de quelque ecclésiastique, il envoyait sa plainte motivée à l'évêque de Bâle, supérieur direct et légitime du prêtre incriminé, en demandant, s'il y avait lieu, sa suspense et sa révocation. En attendant, le gouvernement se contentait de suspendre le traitement de l'ecclésiastique accusé, s'en rapportant pour la répression, s'il y avait motif, à la justice et à l'information juste faite par l'autorité ecclésiastique, seule compétente.

Aujourd'hui et dans le cas particulier, le gouvernement de Berne, sans prendre l'avis et sans l'agrément de l'évêque de Bâle, suspend de son chef deux curés de leurs fonctions spirituelles. Permettez-nous, messieurs, de protester, en vertu du droit et des traités, contre un abus de pouvoir que nous devons à notre conscience de vous signaler.

Un curé, vous le savez, ne peut être nommé que par l'évêque de Bâle. L'*Acte de réunion*, qui a donné le Jura au canton de Berne le dit formellement : « Art. 6. Les curés seront nommés par l'évêque et présentés au gouvernement qui *les mettra en possession de leur bénéfice temporel.* » Aussi, lorsque le gouvernement charge ses officiers publics de

recevoir le serment à la constitution d'un nouveau curé et de l'installer dans son bénéfice, il signifie au préfet de lui transmettre sa nomination faite par l'évêque de Bâle et de le mettre en possession *de son bénéfice temporel et de tous les droits y annexés*. L'évêque est et demeure seul le chef spirituel du clergé catholique confié à ses soins. C'est lui qui nomme, institue et approuve les curés ; c'est lui qui leur donne la juridiction et les pouvoirs spirituels sur leur paroisse. L'État ne fait que reconnaître l'exercice de ces pouvoirs de l'évêque et assurer au nouveau curé le traitement légal.

Cela étant, comprenez, messieurs, ce qu'il y a de contraire aux droits et aux traités dans la mesure que vous venez de prendre contre MM. Crelier et Stouder. Nommés et institués par l'évêque, ils ne peuvent être suspendus et révoqués de leur charge que par l'évêque de Bâle. C'est à lui à faire sur les plaintes formulées par nous contre les prêtres incriminés, une enquête sérieuse, à lui à les suspendre ou à les révoquer, s'il trouve qu'ils ont mérité cette peine, à lui à les absoudre, s'ils sont indignement et injustement accusés.

Nous réclamons donc, comme catholiques et comme citoyens suisses, contre un acte attentatoire aux droits que nous assurent l'*Acte de réunion de* 1815, aussi bien que la constitution de l'Eglise catholique.

En conséquence, nous demandons aux membres du gouvernement de Berne de revenir sur la décision prise contre MM. Crelier et Stouder, et de remettre au jugement et à l'examen de l'évêque de Bâle une affaire qui est tout entière de son ressort.

Et ce sera justice.

---

### ERRATUM.

Dans le numéro précédent, page 300, ligne 35, au lieu de : opérations appelées *ad extra*, lire : opérations appelées *ad intra*.

---

## SOCIÉTÉ DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES

(*Suite.*)

La deuxième partie du rapport du prince de Campagnano traite des *œuvres* de la Société des intérêts catholiques. Ces œuvres peuvent se diviser en trois catégories : œuvres de dévotion, œuvres de religion, œuvres de charité.

Les œuvres de dévotion se rapportent d'abord à Dieu, ensuite à son Vicaire.

A peine la Société s'était-elle constituée, le 26 janvier 1871, qu'elle voulut célébrer un triduum solennel dans l'église du Gesù. Ce triduum se termina le jour de la Purification par une communion

générale et par un *Te Deum.* Les PP. Curci et Gallerani firent entendre leur parole éloquente aux associés.

A l'égard de Pie IX, la Société a multiplié les témoignages de dévouement et de fidélité. Le 18 février, le président et les conseillers lurent une adresse de remerciement au Souverain-Pontife. Le 16 juin, deux cents associés formèrent une députation pour aller féliciter Pie IX d'avoir atteint les années du pontificat de saint Pierre. Du 16 au 21 juin, des prières publiques, avec exposition du Saint-Sacrement, furent faites par les soins de la Société dans plusieurs églises paroissiales pour la conservation du Pape. Le 21 juin, vingt-cinquième anniversaire du couronnement de Pie IX, un *Te Deum* solennel fut chanté dans la basilique du Vatican, et l'on vit le vénérable chapitre s'avancer processionnellement vers l'autel, précédé de trois cents laïques en habit noir et avec des flambeaux allumés, tous membres de la Société des intérêts catholiques. Le 23 août, jour où le Saint-Père accomplissait non-seulement les années, mais encore les jours de Pierre, nouvelle manifestation de la part de la Société. Elle remit à Pie IX deux volumes contenant plus de vingt-sept mille signatures d'hommes majeurs, nés ou domiciliés à Rome, et qui entendaient ainsi témoigner au Pontife leur fidélité et leur amour; et, le même jour, elle fit chanter un *Te Deum* solennel dans la basilique de Latran. Pour faire comprendre à quel point ces démonstrations servaient à ranimer le courage des Romains, il suffit de se rappeler la fureur des journaux de la révolution qui, dès les premiers jours, accablèrent la Société d'outrages et d'injures.

Les œuvres de religion furent pratiquées avec le même zèle. Parmi celles qui se rapportent au *culte* il faut compter la célébration des fêtes, accompagnée de communions générales, et le grand anniversaire funéraire pour les âmes des membres défunts, qui a été célébré le 6 novembre. Les associés ne manquent pas d'ailleurs d'accompagner en nombre le Saint-Sacrement, soit lorsqu'il est porté processionnellement dans les églises, soit lorsqu'il est porté en viatique aux malades; la présence des laïques et leur piété dans ces circonstances produisent la meilleure impression et sont d'un excellent exemple pour le peuple. Dans deux circonstances, les membres de la Société firent une *réparation* publique pour des outrages publics faits à la religion : la première fois, ce fut pour réparer le scandale donné par les libres-penseurs dans leur banquet du vendredi-saint; la seconde fois pour offrir à la Vierge, au nom de la Société, le calice d'argent et les six cierges que la municipalité romaine ou soi-disant telle avait omis d'offrir, selon l'usage, à

Notre-Dame des Neiges. Sur le pied du calice, en mémoire de ce fait, a été gravée cette inscription : *Societas romana rei catholicæ provehendæ calicem, quem municipium romanum contra jus et morem denegavit Ædi Majori Mariæ, Matris Dei, in Esquiliis, sumptu suo largita est*, 18 *kalendas septembris MDCCCLXXI* (1).

La Société s'est aussi efforcée d'apporter *remède*, autant que possible, à deux scandales qui deviennent de plus en plus communs à Rome : l'un est le *blasphème*, contre lequel il s'est formé une *pieuse union* spéciale, à laquelle la Société donne son appui; l'autre est la *profanation des dimanches et des fêtes*, contre laquelle la Société a elle-même institué une œuvre pie spéciale, qui se compose de membres promoteurs (personnes qui font exécuter des travaux ou qui achètent des marchandises), et de membres adhérents (ouvriers et marchands). Les premiers, en donnant leurs noms, s'engagent à favoriser les seconds en leur procurant des travaux ou des acheteurs; ceux-ci promettent de ne pas travailler et de ne pas vendre les dimanches et les fêtes, et d'empêcher ceux qui dépendent d'eux de se livrer à ces œuvres défendues.

La charité des membres de la Société s'est montrée envers leurs frères du monde catholique en général, et, en particulier, à Rome, envers le peuple et envers la jeunesse. Ainsi des prières publiques ont été dites pour la France; des aumônes ont été recueillies pour les malheureuses victimes de la guerre franco-prussienne, et une noble et fraternelle hospitalité a été offerte aux pèlerins venus à Rome à l'occasion des fêtes de juin. Une section, dite *du secours*, a pu distribuer 86,000 francs aux anciens employés militaires du Saint-Siége; somme fournie en partie par le Pape, en partie par les associés eux-mêmes.

Quant au *peuple romain*, la Société fait tout ce qu'elle peut pour le maintenir dans un bon esprit, d'abord par *l'exemple* que donnent ses membres, ensuite par les *prédications* qu'elle procure, enfin par les *bonnes lectures* qu'elle met à la portée de tous, et, entre autres choses, par la fondation d'un journal spécial, *la Festa*, qui paraît toutes les semaines. Mais elle s'occupe surtout de la *jeunesse*, qui court tant de périls de nos jours : elle fait instruire de la religion les jeunes gens qui ont été négligés dans leur enfance; elle aide les curés dans l'enseignement de la doctrine chrétienne; elle soutient les écoles élémentaires; elle patronne les enfants pauvres et pro-

(1) « La Société romaine des intérêts catholiques a offert à ses frais ce calice, que le municipe romain, contre le droit et l'usage, a refusé d'offrir au temple de Sainte-Marie-Majeure (basilique Libérienne), mère de Dieu ; 18 des calendes de septembre (14 août) 1871.

cure ainsi, autant que possible, aux jeunes gens chrétiens, des places, des emplois, des métiers où leur foi ne court pas de dangers.

Telles sont les œuvres accomplies dans l'espace de dix mois, et il ne s'agit que de celles qui ont été accomplies spécialement et en cette qualité par la Société des intérêts catholiques; mais, comme le fait remarquer le président dans son rapport, les associés n'ont pas manqué pour cela de concourir à bien d'autres œuvres accomplies par d'autres sociétés ou unions qui n'étaient pas encore affiliées à la Société primaire; et leur zèle a tant contrarié les ennemis de l'Église, qu'au mois de septembre, pour les intimider, les mauvais journaux, et entre autres la *Libertà*, dans son numéro 245, publièrent leurs noms, « afin, disait hypocritement la *Libertà*, de donner lieu aux réclamations de ceux qui, certainement *à tort et contre leur volonté, avaient été inscrits sur la liste de la Société.* » Il n'y eut pas une seule réclamation, et la presse révolutionnaire dut renoncer à intimider ces intrépides et zélés catholiques.

Il nous reste à dire, toujours en nous servant du rapport du prince de Campagnano, quelle est la situation actuelle de la Société des intérêts catholiques. Nous le ferons dans notre prochain numéro.

---

## MONSEIGNEUR DUQUESNAY, ÉVÊQUE DE LIMOGES

Nous avons dit, dans notre numéro du 17 février (p. 236), qu'après la cérémonie du sacre de Mgr Duquesnay, Mgr l'archevêque de Sens avait résumé, dans une allocution émue, les éminentes qualités du nouvel évêque. Nous reproduisons en grande partie cette allocution qui contient de grands enseignements en même que l'histoire abrégée du ministère évangélique de Mgr l'évêque de Limoges.

« Nous venons d'accomplir un des actes les plus imposants du culte catholique. Par notre ministère, un prêtre aux éminentes qualités a reçu la plénitude du sacerdoce; il est devenu notre collègue, notre frère dans l'Épiscopat. Cette solennité, si riche par elle-même de grands et saints enseignements, emprunte aux circonstances présentes une signification exceptionnelle.

« Naguère les jours les plus néfastes de notre histoire étaient revenus, l'abomination avait pénétré dans le lieu saint, les prêtres du Seigneur, chassés de leurs églises et violemment arrachés à leur troupeau, étaient jetés dans des cachots occupés la veille par des scélérats de la pire espèce, et de là on les conduisait à une mort affreuse au milieu des outrages et des blasphèmes. A la tête de ces nouveaux martyrs, car la haine de Dieu, de son Christ et de son

Église fut le principal mobile de leur massacre, marchait l'illustre Archevêque qui présidait avec tant d'éclat aux destinées religieuses du diocèse de Paris. Nous avions eu l'honneur de le connaître et de le voir quelquefois dans l'intimité; qu'il nous soit permis de rendre un juste et sincère hommage à sa mémoire si digne de vénération et cependant si odieusement calomniée il y a quelques jours à peine!.... L'histoire impartiale redira les nobles vertus qui ornèrent la vie de l'éminent prélat, et la mort sereine et courageuse qui l'a couronnée.

« Ces crimes qui épouvantent le monde, ces commotions profondes qui menacent de ruine la société n'arrêtent point la marche de l'Église, ne peuvent ni comprimer sa force d'expansion, ni tarir sa fécondité; l'œil fixé sur un avenir qui lui appartient, elle traverse les révolutions, et jamais sa couronne n'est plus belle que lorsqu'elle est empourprée de son sang.

« Les pontifes les plus illustres disparaissent, usés par les travaux plus encore que par les années, ou bien ils tombent sous des balles parricides, et d'autres non moins illustres leur succèdent avec les mêmes devoirs à remplir, les mêmes droits à exercer, prêts, comme ceux qui les ont précédés, à donner leur vie pour leurs brebis. Ainsi se renouvellent et se renouvelleront jusqu'à la fin des temps le sacerdoce et l'épiscopat catholiques. Ainsi, en dépit des passions humaines qui s'exaltent parfois jusqu'au paroxysme de la fureur, l'Église continue d'éclairer le monde et de travailler à sa moralisation.

« En vain l'on multipliera ses entraves, ses pieds seront toujours assez agiles pour courir à la recherche de toutes les misères afin de les soulager; en vain on lui forgera des fers; ils ne seront jamais assez lourds ni assez serrés pour empêcher ses mains de se lever sur ses persécuteurs eux-mêmes, afin de les bénir.

« Cette triple mission d'enseignement, de sainteté et de dévouement, l'Église la remplit par ses Évêques.

« C'est au chef suprême de l'Église, au Vicaire de Jésus-Christ, père et docteur de tous les chrétiens, qu'il appartient surtout de garder intactes les doctrines révélées; à lui, dont la parole est infaillible, de confirmer ses frères dans la foi, de paître les brebis et les agneaux.

« Mais aussi à l'Évêque successeur des Apôtres, juge de la foi, d'instruire le peuple confié à ses soins. Sa vie entière doit être consacrée à l'enseignement de l'éternelle vérité. *Oportet Episcopum docere.*

« En éclairant les esprits, il doit répandre la sainteté dans les

cœurs. En lui, en effet, réside de la manière la plus éminente le droit d'administrer les sacrements qui purifient l'âme ou l'élèvent à un plus haut degré de sainteté. A l'Évêque seul il appartient d'appeler sur les fidèles l'esprit sanctificateur qui les guide, les conseille, les affermit dans la foi de leur baptême, leur donne la force de surmonter les obstacles dont les sentiers de la vie chrétienne sont parsemés, de triompher des séductions de la chair et du monde, de confesser la foi au péril de leur vie.

« A l'Évêque il appartient encore de s'immoler pour son peuple. Ce n'est pas là de ses obligations la plus difficile à remplir, mais c'est la plus glorieuse. Il reçoit chaque jour à l'autel cette grande leçon d'immolation en offrant la Victime sainte qui s'est donnée pour le rachat de l'humanité. Si l'Église place sur sa poitrine une croix d'or, c'est pour lui rappeler la croix du Calvaire, pour lui apprendre que la charité, dont ce métal précieux est le symbole, doit le tenir toujours prêt à souffrir sur la croix de bois pour sauver son peuple.

« Cher et vénéré Mgr de Limoges, l'accomplissement de ces grands devoirs vous sera facile : votre vie entière vous y a préparé. Depuis le jour où vos débuts dans la chaire de cette église, nous aimons à rappeler ce souvenir, firent présager la renommée qui devait s'attacher plus tard à votre nom, votre parole éloquente a retenti dans toutes les grandes églises de France, et partout elle a été bénie de Dieu et utile aux âmes. Nommé successivement aumônier du lycée Henri IV, où vous eûtes l'heureuse fortune d'avoir pour collègue celui qui fut plus tard votre archevêque, Mgr Darboy, puis aumônier de l'École normale supérieure, professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne, doyen de Sainte-Geneviève, vous avez rempli avec une rare distinction ces positions élevées, dont plusieurs offrent au ministère du prêtre des difficultés dont la connaissance n'échappe à personne.

« Mais c'est surtout dans votre chère paroisse de Saint-Laurent que vous avez déployé votre zèle apostolique et les autres dons si précieux que la Providence vous a départis avec tant de largesse. Vous avez renouvelé cette paroisse, vous l'avez enrichie de pieuses et charitables fondations, vous avez embelli son église, mis en honneur son sanctuaire, et donné à toutes ses cérémonies religieuses une pompe et un éclat qui ont puissamment contribué à attirer dans le lieu saint vos nombreux et fidèles paroissiens. Ces grandes et belles œuvres font votre éloge, mes paroles ne pourraient y rien ajouter.

« Saint-Laurent se souviendra longtemps de son habile et zélé pasteur, et se consolera difficilement de l'avoir perdu...

« L'honneur de votre élévation à l'épiscopat rejaillit sur tout le clergé de Paris auquel vous appartenez. C'est un hommage rendu à ce clergé, dont la science et la piété ne sont égalées que par le dévouement, et dans lequel nous sommes heureux de compter des maîtres, d'anciens condisciples et de nombreux amis....

« Nous prenons notre part de l'honneur qui revient aujourd'hui à l'Église de Paris, si étroitement unie pendant de longs siècles à l'Église de Sens. Le souvenir de cette glorieuse union, nous le gardons religieusement dans notre cœur, comme il demeure gravé en caractères d'or sur le blason de notre antique et célèbre métropole (1). »

---

## ÉPHÉMÉRIDES DE FÉVRIER 1872

2. — Les professeurs de l'Université de Rome voulant donner leur leçon malgré la fête, sont sifflés par leurs élèves. — Lettre pastorale et mandement de Mgr Wicart, évêque de Laval, portant jugement sur l'apparition de Pontmain, arrivé le 17 janvier 1871. — Trois évêques bulgares, excommuniés par le patriarche *œcuménique* de Constantinople, sont envoyés en exil par le gouvernement turc, et rappelés quelques jours après. — L'Assemblée nationale de France repousse la proposition du retour à Paris. — — Démission de M. Casimir Périer, ministre de l'intérieur.

4. — Allocution de Pie IX à mille Romains reçus en audience; il applique la parabole de la semence aux circonstance présentes. — Réception par Pie IX de députations du *Gesellen-Verein* d'Allemagne. — Magnifique aurore boréale qui s'est vue dans presque toute l'Europe, à Paris, à Rome, à Constantinople.

5. — L'abbé Michaud, l'un des vicaires de la Madeleine, à Paris, écrit à son archevêque qu'il se sépare de l'Église à cause du dogme de l'infaillibilité. — Mort du P. Gratry, de l'Académie française.

6. — Ouverture du parlement d'Angleterre. — Le comte du Chastel, ambassadeur de Hollande près du Saint-Siége, est mis en disponibilité.

7. — Discours de Pie IX aux prédicateurs du carême. — M. Victor Lefranc est nommé ministre de l'intérieur en France, et M. de Goulard, ministre du commerce.

8. — Commencement du procès des assassins des Dominicains d'Arcueil. — Lord Mayo, gouverneur de l'Inde anglaise, est assassiné. — Anniversaire des élections dans toute la France pour l'Assemblée constituante. — Mort de Mgr Spalding, archevêque de Baltimore et primat des Etats-Unis.

9. — Discussion solennelle entre prêtres catholiques et ministres protestants sur la venue de saint Pierre à Rome.

10. — Lettre du cardinal Anto-

(1) L'Évêché de Paris est resté suffragant de Sens jusqu'à son érection en archevêché en 1622.

Le blason de l'Église primatiale de Sens porte huit crossettes en or en souvenir des sept évêchés suffragants, et a pour exergue le mot *campont*, dont chaque lettre est l'initiale de chacun des sept évêchés : *Chartres, Auxerre, Meaux, Paris, Orléans, Nevers, Troyes*.

nelli à l'évêque de Strasbourg sur la nomination des curés. — Pétition à Lyon pour l'observation du dimanche. — Vote, dans la deuxième chambre de Berlin, de la loi relative à l'inspection des écoles primaires. — Sacre de Mgr Duquesnay, évêque de Limoges, dans l'église de Saint-Sulpice, en présence de plus de vingt évêques; cris de vive Pie IX sur la place. — Quelques jours avant et après, sacre de plusieurs autres évêques à Paris.

11. — M. l'abbé Delaunoy, curé de Saint-André, à Lille, est nommé à l'évêché de Saint-Denis (île de la Réunion). — Allocution du Saint-Père à douze cents Romains. — Election de M. Rouher comme député de la Corse à l'Assemblée nationale.

12. — Anniversaire de la réunion préparatoire de l'Assemblée nationale à Bordeaux.

14. — Signature d'une convention postale entre la France et l'Allemagne.

17. — Anniversaire de l'élection de M. Thiers comme chef du pouvoir exécutif. — Fin du procès des assassins d'Arcueil : cinq condamnés à mort, Serizier, Boin, Lucipia, Boudaille, Pascal; quatre à la déportation dans une enceinte fortifiée; trois à la déportation simple.

18. — Allocution du Pape à quinze cents Romains; il demande des prières pour les catholiques d'Allemagne et pour l'Assemblée nationale de France. — Mort de Mgr Morris, évêque de Troie *in partibus*.

20. — Audience donnée par le Pape au prince Frédéric-Charles de Prusse.

21. — Un nouveau ministère est formé en Espagne sous la présidence de M. Sagasta.

23. — Le Saint-Père préconise et nomme trente-six évêques pour l'Italie, la Pologne, la Russie, etc.

25. — Allocution du Pape à deux mille cinq cents Romains reçus en audience.

27. — En Angleterre, prières et réjouissances nationales pour le rétablissement du prince de Galles. — Le comte de Chambord arrive à Dordrecht (Hollande), venant d'Anvers, où sa présence a donné prétexte à des troubles; il se rend ensuite à Breda.

29. — A l'Académie française, réception de M. Duvergier de Hauranne par M. Cuvillier-Fleury.

---

## DERNIÈRES NOUVELLES

Par décret du Président de la République, M. l'abbé Gaffori, supérieur du petit séminaire d'Ajaccio, est nommé évêque d'Ajaccio.

M. l'abbé Robert, vicaire général de Viviers, est nommé à l'évêché de Constantine, vacant par la démission de Mgr de Las-Cases.

Mgr de Las-Cases, évêque démissionnaire de Constantine, est nommé chanoine du premier ordre au chapitre de Saint-Denis, en remplacement de Mgr Robiou de la Tréhonnais, décédé.

---

# LETTRES PASTORALES

## POUR LE CARÊME DE 1872

Sommaire. — I. L'enseignement catholique. — II. Pénitence et prière. — III. Pourquoi la haine du prêtre; les mauvais journaux. — IV. Enseignement religieux et éducation. — V. Remèdes aux maux présents; devoirs des chrétiens; respect du pouvoir. — VI. Le Concile, le Sacré-Cœur, la Présence réelle; le Temps; mission providentielle de la France.

### I

Au moment où nous écrivons, de toutes les chaires catholiques descendent des enseignements qui sauveraient le monde, si le monde voulait être sauvé; partout, ces enseignements sont les mêmes, proclamant la nécessité de la pénitence, la nécessité de la foi, de la soumission à Dieu et à l'Église, signalant les dangers que court la société, indiquant les remèdes au mal, et réalisant ce prodige auquel on ne fait plus assez attention parce qu'il est habituel, le prodige de cent mille, de cent cinquante mille voix humaines qui, dans tous les pays, sous les régimes les plus divers, chez des peuples différents de caractère et de tempérament, sont parfaitement d'accord sur tous les points de la même doctrine et enseignent absolument les mêmes devoirs de morale. C'est que ces voix sont catholiques, c'est qu'elles sont les échos des mille voix de l'épiscopat, qui, à son tour, résume et proclame les enseignements descendus de la chaire infaillible de saint Pierre. Quelle immense et bienfaisante diffusion de vérités! Et, quand on voit quelle place, malgré cette diffusion, les passions, les préjugés et la haine du bien et du vrai se font encore dans le monde, n'est-on pas épouvanté de ce qui arriverait, si tout à coup ces voix s'éteignaient, si le clergé devenait muet, si l'épiscopat se taisait, si la Papauté ne pouvait plus se faire entendre, si, en un mot, l'Eglise de Jésus-Christ cessait d'éclairer le monde, de proclamer la vérité et de défendre la morale?

Certainement, si un pareil malheur pouvait arriver, il se ferait un chaos moral mille fois plus horrible que le plus horrible chaos matériel, ou plutôt, c'en serait fait de l'humanité : ce serait la fin du monde.

On comprend, sans que nous ayons besoin de le dire, combien, cette année plus que jamais, les enseignements de l'épiscopat doivent être graves et solennels. Ces voix qui s'élèvent sur toute la surface de la terre donnent comme un suprême avertissement à la société chrétienne. S'il n'est pas écouté, il faut s'attendre à toutes

les catastrophes. L'Église soutient un combat plus terrible que jamais; dans notre malheureuse France surtout, ce n'est pas seulement la religion catholique, ce sont tous les principes sur lesquels reposent la société qui sont attaqués avec une violence véritablement satanique. Il est temps, enfin, d'écouter ces Pasteurs des peuples qui signalent l'ennemi; il n'y a plus un moment à perdre.

Nous ne pourrons pas, sans doute, dans cette rapide revue des Lettres pastorales de nos évêques et de quelques-uns de ceux des pays qui nous entourent, donner une idée complète de ces enseignements si salutaires; nous en donnerons au moins une idée, et nos citations montreront surabondamment que c'est là où est la saine et vraie doctrine, que se trouvent aussi les pensées élevées, le patriotisme dévoué et le style ferme et nerveux des plus belles époques de notre littérature.

## II

Et d'abord, écoutons une voix qui vient de Rome, celle du cardinal vicaire, Mgr Constantin Patrizi, qui s'adresse ainsi au troupeau particulier du Pasteur des Pasteurs :

La juste peine du déicide pesait sur l'infidèle Jérusalem, lorsque Pierre, tout rempli de l'Esprit-Saint, sortit du Cénacle, entouré des Apôtres, et vint, dans un discours solennel, reprocher aux Juifs leur incrédulité et leur injustice à l'égard de Jésus de Nazareth. La foule, profondément émue de ses paroles, se mit à crier : *Que devons-nous donc faire?* Et Pierre répondit aussitôt : « Faites pénitence... et sauvez-vous de cette génération perverse. *Pœnitentiam agite..., salvamini a generatione ista prava.* (Act. apost. II, 38, 40.) »

Nous non plus, ô fidèles, nous ne pouvons, nous ne voulons pas vous dissimuler le nombre, l'énormité et la perfidie des péchés d'un siècle qui est l'esclave de l'incrédulité; nous ne pouvons rester indifférents à cette condamnation sociale du Fils de Dieu que les pécheurs crucifient de nouveau, *rursum crucifigentes in semetiptis Filium Dei* (Heb. VI, 6). Et nous, au nom de Pierre et avec Pierre, c'est-à-dire avec son légitime Successeur, nous vous annonçons que tant de crimes ne peuvent demeurer impunis dans les justices temporelles et éternelles du Seigneur qu'on méprise et qu'on renie, et nous disons à ceux qui croient encore en lui et qui le craignent, de faire en sorte, par pitié pour eux et pour les autres, d'échapper à ces punitions imminentes ou différées, mais toujours certaines et inévitables.

Mais, demanderez-vous, où nous sauver de cette génération perverse et des châtiments du ciel? Ah! chrétiens, la réponse sera toujours la même, et c'est celle que Pierre faisait aux fils déicides d'Abraham : *Pœnitentiam agite..., salvamini a generatione ista prava.* La pénitence,

qui expie nos propres péchés et ceux des autres, la pénitence est le premier moyen pour nous sauver nous-mêmes et pour sauver les autres; en séparant les vrais croyants des hypocrites et des méchants démasqués, elle les met à couvert, sous l'aile de la divine miséricorde, à l'heure des fléaux que provoquent les péchés.

Pénitence donc, ô fidèles, si vous voulez être sauvés et ne pas avoir part aux châtiments des prévaricateurs. Et c'est à la pénitence que vous appelle en particulier le Carême de cette année; c'est le second que les Romains passent dans de si tristes circonstances; il fournit une occasion de mériter davantage à ceux qui savent comprendre leurs devoirs religieux et observer sans respect humain, chez eux et publiquement, les prescriptions apostoliques et si adoucies de ce temps de mortification.

C'est aussi à la pénitence que Mgr l'archevêque de Paris appelle ses diocésains, à « cette grande loi de la pénitence, que menace depuis longtemps la décadence des mœurs chrétiennes, et qu'on voit pour ainsi dire reculer d'année en année, devant le progrès croissant des habitudes sensuelles et de la recherche ardente du bien-être, devenue la seule morale d'un grand nombre de nos contemporains. »

Après avoir montré la nécessité pour la France de revenir à Dieu par une conversion sincère, qui est la pénitence du cœur, le prélat prouve que cette vertu atteint l'homme tout entier, son corps aussi bien que son âme, et exige de lui des œuvres de satisfaction dont la nature, ainsi que le mot l'exprime, est d'être pénibles et afflictives; puis il continue ainsi :

Le naturalisme, enseigné par la philosophie séparée de la foi et propagé avec un zèle si ardent, n'a pas été seulement la négation spéculative des vérités révélées et de nos divins mystères; il a été tout autant, dans la sphère de la vie pratique, la glorification impudente et l'imprudente réhabilitation des instincts de la chair, que le christianisme avait si résolûment combattus. Ces prétendus sages, qui rejetaient nos dogmes, ont repoussé les prescriptions de la mortification chrétienne. Ils ont traité la foi comme un attentat contre les droits de la raison et la pénitence comme un attentat contre les droits de la nature, et ils ont déclaré la guerre, avec un égal acharnement, à la doctrine qui prêche un Dieu crucifié et aux pratiques qui crucifient l'homme pécheur. Il n'en faut point être surpris : l'erreur a sa logique comme la vérité, et la révolte de l'orgueil contre les mystères qui dépassent la raison devait entraîner la révolte de la chair contre les lois qui mortifient les passions. Essentiellement liée d'ailleurs aux notions surnaturelles de la chute et de la réparation, la loi de la pénitence ne saurait être pleinement comprise qu'à la lumière du dogme chrétien, comme elle ne saurait être pratiquée qu'avec l'assistance de la grâce.

En dehors de la première, elle est méconnue; sans le secours de la seconde, elle est abandonnée.

Ainsi se sont généralisées, avec les progrès lamentables de l'incrédulité, des habitudes de vie molle et sensuelle, la recherche exclusive du bien-être, l'horreur de tout ce qui gêne et le besoin de jouir; et, il faut en convenir, même parmi les chrétiens restés fidèles aux devoirs généraux de la religion, beaucoup se sont laissé dominer par les influences de ce naturalisme si contraire au véritable esprit de l'Évangile.

Quels ont été cependant les effets de cette révolution opérée dans les mœurs, et dont jusqu'à présent aucun effort n'a pu arrêter la marche fatale?

Faut-il vous apprendre, nos très-chers frères, que l'âme qui ne sait ni se contraindre, ni se priver, ni se mortifier, est sans défense contre les instincts corrompus que l'Apôtre nous dit *être en permanente conspiration contre l'esprit? Caro concupiscit adversus spiritum.* Faut-il vous rappeler que la vie chrétienne est par essence une vie laborieuse où la souffrance doit avoir sa place; que le chemin de la vie éternelle est cette voie étroite de la pénitence où tous les saints ont marché à la suite du Sauveur Jésus, et que les habitudes de mollesse et de sensualité constituent le plus certain des dangers pour le salut éternel? Aurions-nous tellement perdu le sens chrétien que nous ne regarderions plus que comme un vain symbole la croix de Jésus-Christ, et que nous ne saurions plus comprendre les leçons de la pénitence qu'elle est destinée à nous rappeler?

L'apôtre saint Paul *châtiait son corps et le réduisait en servitude, de peur d'être réprouvé, après avoir annoncé à ses frères la doctrine du salut.* (I Cor. IX, 27.) Penserions-nous que la vie éternelle est pour nous à d'autres conditions? Pourrions-nous croire qu'en flattant sans cesse toutes les convoitises de la chair, devenus ses esclaves par la recherche exagérée des jouissances, nous obtiendrons, sans qu'il nous en coûte rien, *le royaume des cieux, que les violents seuls peuvent conquérir?* (Matth., XI, 12.)

Voilà, nos très-chers frères, les principes qu'il était nécessaire de vous rappeler. Encore une fois, nous devons à vos âmes, dont nous répondons devant Dieu, toute la vérité. Que si le progrès des mauvaises doctrines a déraciné d'un grand nombre d'âmes ces notions essentielles, si ce Jésus crucifié que nous avons mission de prêcher est devenu pour un trop grand nombre d'entre vous *un Dieu inconnu*, nous ne pouvons éprouver dans notre cœur qu'un désir plus ardent de vous rappeler ce qu'il est, et de vous rappeler ses droits en vous rappelant vos devoirs Nous ne rougirons jamais de l'Évangile, et c'est pour cela que nou avons voulu commencer notre prédication pastorale au milieu de vous en vous disant comme le saint précurseur et comme Jésus-Christ: *Faites pénitence.*

Mais, sans rien retrancher à l'autorité surnaturelle de la loi de la pénitence, qu'il nous soit permis de vous faire remarquer combien, même dans l'ordre naturel, le mépris de ces saintes règles nous a été

fatal. Qu'est-il advenu, en effet, lorsque le relâchement des mœurs toujours croissant a réduit à l'état de lettre morte les saines et salutaires prescriptions de la pénitence? Sommes-nous devenus plus forts, plus vaillants, plus courageux? Les cœurs ont-ils gagné en vigueur et en énergie? Nous ne savons plus jeûner comme nos pères; savons-nous du moins vouloir, agir, souffrir comme eux? En un mot, avons-nous gagné à ce changement, et l'oubli presque universel des règles de l'Église a-t-il donné à notre société des âmes plus viriles et des caractères plus solides? Hélas! vous le savez aussi bien que nous, et sur ce point on peut dire que les opinions sont unanimes: oui, tous, chrétiens et incrédules, théologiens et philosophes, tous se plaignent de l'amollissement des âmes; tous disent que nous sommes une société énervée, d'où l'antique vigueur a disparu; tous gémissent de ce que les hommes de ce temps ne sont pas trempés comme ceux d'autrefois.

Or, d'où vient ce triste résultat? Pourquoi le ressort de la vie morale s'est-il ainsi détendu chez tout un peuple? La réponse ne saurait être douteuse Il ne faut pas chercher la cause d'une déchéance si funeste ailleurs que dans l'affaiblissement de l'esprit du christianisme, et en particulier dans l'oubli des lois de la pénitence chrétienne.

Il ne sera pas difficile de vous faire saisir la corrélation étroite de ces faits. Que sont en elles-mêmes ces pratiques périodiquement imposées par l'Église au peuple chrétien, sinon la manifestation extérieure de la grande loi du sacrifice, qui est un des principes fondamentaux de l'ordre surnaturel et révélé? N'est-il pas visible que cette loi doit avoir, dans l'ordre surnaturel, des conséquences morales et sociales de la plus haute importance?

En effet, pour s'imposer des sacrifices, il faut faire effort sur soi-même; il faut discipliner sous une règle sévère les instincts inférieurs dela nature; il faut, en un mot, arracher l'âme à l'esclavage des sens et lui assurer à la fois sur elle-même et sur le monde extérieur une domination plus complète. Or qui ne voit aussitôt comment, avec un te-régime, les âmes grandissent chaque jour en force et en courage? Qui ne comprend comment cette pratique du renoncement et cette habitude de commander au corps aident au développement de la vigueur morale? La sagesse païenne elle-même avait placé dans la maxime *se priver et souffrir* le secret de cette vertu de l'âme qui la rend capable des résolutions les plus généreuses et des plus héroïques dévouements. Qu'une telle discipline soit en vigueur au sein de tout un peuple, que ne sera-t-on pas en droit d'attendre de lui? Quand on fait bon marché des aises de la vie et qu'on ne craint pas la souffrance, il n'y a plus de devoir qui coûte, plus de sacrifice qui arrête. Nous ne craignons pas de le dire: une nation fidèle aux devoirs du christianisme et qui observerait exactement les lois de la pénitence chrétienne, serait par là même une nation forte, courageuse, incapable de ces défaillances qui ne perdent pas moins les sociétés que les individus.

Supposez, au contraire, et cette supposition n'est-elle pas une triste

réalité? supposez un peuple chez lequel les notions surnaturelles de mortification et de sacrifice volontaire sont presque entièrement effacées, un peuple où personne ne sait plus s'imposer de privations, où règnent sans partage la recherche des jouissances matérielles et le culte du plaisir; un tel peuple, croyez-le bien, ne sera ni préparé à soutenir le choc des grandes épreuves, ni capable de produire les longs et pénibles efforts. Viennent ces crises suprêmes dans lesquelles le salut n'est qu'au prix de la lutte, de la peine, de la souffrance; à part quelques exceptions d'autant plus glorieuses qu'elles seront plus rares, on verra les volontés défaillir et les courages se troubler; et ainsi sera compromise, par la faiblesse de chacun, la cause de tous.

On n'avait plus voulu pratiquer la pénitence chrétienne, et l'on s'imaginait que ce mépris des lois de la religion ne tirait point à conséquence pour les devoirs de la vie civile et sociale, et il s'est trouvé, en fin de compte, que ces défections vis-à-vis de la foi et des devoirs qu'elle impose sont devenues une véritable trahison envers la patrie. Chrétiens et pénitents, nous l'aurions sauvée au jour des grands périls; amollis par le luxe et les plaisirs, nous n'avons pu qu'être vaincus avec elle; et nous serons longtemps encore les témoins impuissants de ses désastres, si, après ces terribles leçons, nous reculons devant les sacrifices qui pourraient seuls la tirer de l'abîme et lui rendre du même coup son antique force et son antique grandeur.

Ne soyez pas surpris, nos très-chers frères, de ce langage empreint d'une religieuse et patriotique tristesse, c'est le seul qui convienne aux temps malheureux que nous traversons et aux épreuves inouïes dont la France est accablée. Pour nous, en vous rappelant les devoirs essentiels de la vie chrétienne dont l'oubli nous a été si funeste, nous avons la conviction que nous ne travaillons pas seulement pour le bien particulier de vos âmes, mais encore pour la régénération et le salut de la France.

Cette France, que Dieu a tant aimée, nous croyons fermement qu'il ne l'éprouve et ne la châtie que pour la ramener à lui et se servir encore d'elle dans l'accomplissement des plans de sa providence. Puisse-t-elle, instruite par une si douloureuse expérience, enfin convaincue qu'il n'est pas bon d'abandonner le Dieu vivant, puisse-t-elle tomber à ses pieds, vraiment repentante de ses égarements et retrempée par les œuvres de la pénitence dans l'énergie et la vigueur qui font seules les grandes nations!

Se tenant dans le même ordre d'idées, le cardinal archevêque de Rouen annonce le *salut par la croix.*

Si nous voulons guérir, dit-il, si nous voulons retrouver la paix et la sérénité pour nos âmes, ainsi que le calme et la prospérité pour le monde extérieur, ayons le courage de regarder le mal en face et de le signaler.

Ce mal radical qui produit tous les autres est la corruption des

âmes. Corruption des cœurs et des esprits, corruption des mœurs, et par suite affaissement des caractères, énervement des forces, relâchement de tous les liens sociaux, déchaînement de l'égoïsme, de l'orgueil et de toutes les cupidités, tel est le triste spectacle que nous donnons au monde.

Est-ce à dire que cette lèpre s'étende à toutes les individualités? Certes nous sommes loin de le penser. Nous connaissons trop de familles honorables, gardiennes de l'antique honneur et demeurées fidèles aux traditions religieuses. Ce sont des exceptions bénies du ciel, qui suspendent les châtiments de la justice céleste, qui laissent un certain cours à la miséricorde, et qui retiennent encore dans le corps socia la vie prête à s'échapper. Mais les exceptions sont des exceptions et n'altèrent point la vérité du tableau.

La nation, selon le langage de l'Écriture, a corrompu ses voies : elle a délaissé le vrai Dieu pour prodiguer son encens et son adoration à des dieux étrangers. L'or, le plaisir, la sensualité sous toutes ses formes, la vaine et fausse gloire : voilà les idoles que se sont fabriquées nos concupiscences, et devant lesquelles se prosterne, hélas! un peuple qui fut chrétien.

L'intempérance et l'abus des liqueurs fortes, facilités par la multiplicité des cafés et des cabarets, consument et dévorent les habitants des villes et des campagnes en les abrutissant. Un libertinage précoce épuise nos jeunes générations. La sainteté de l'union conjugale méconnue rend les mariages stériles, diminue notre population dans une proportion effrayante, et tarit la source du recrutement nécessaire à l'agriculture et à la défense nationale.

Des productions impures, répandues non-seulement dans nos villes et nos bourgades, mais jusque dans nos vallées et nos montagnes, souillent les imaginations, ébranlent le respect pour les lois religieuses, jettent dans les cœurs des semences de scepticisme, en même temps que d'envie et de haine contre toute supériorité, arrachent au pauvre l'espérance du ciel, allument en lui une soif ardente des richesses, et le disposent à devenir entre les mains de quelques ambitieux un instrument de guerre civile, de pillage et de meurtre.

Dans la classe moyenne, qu'on appelle éclairée, le poison s'infiltre par l'éducation. Le corps de nos Lettrés par excellence décerne un fauteuil d'honneur à l'athéisme ; et dans nos écoles de science et de médecine, on a vu le plus grossier matérialisme exposer impunément aux yeux de la jeunesse ses doctrines monstrueuses. Favorisant toutes les passions, rien n'en saurait arrêter les ravages.

Que dirons-nous de ces esprits flottant entre le doute et la croyance, entre la lumière et les ténèbres, entre le bien et le mal, entre la négation de toutes les vérités et quelques affirmations qui n'engagent à rien, qui n'obligent à rien, et qui n'ont aucune influence sur la pratique de la vie et sur la conduite? Incertains dans leur volonté comme dans leur doctrine, ils fléchissent à tout vent et ne vous offriront jamais de base

assurée pour aucune résolution énergique, pour aucune sérieuse réforme.

Dans ce chaos de pensées nébuleuses, d'opinions confuses et d'affections déréglées, vous ne trouverez jamais les éléments du désintéressement, de l'austère probité, du patriotisme, de l'esprit de sacrifice, sans lesquels jamais ni la famille ni la société ne pourront subsister. Et comment sommes-nous arrivés à cette défaillance, N. T. C. F.? Comment? Par l'abandon du Dieu de nos pères. C'était lui qui leur avait donné ces vertus, lorsqu'il les fit chrétiens; et elles ont péri parmi nous quand la foi a péri. Si vous vouliez suivre exactement la génération de nos maux, vous reconnaîtriez qu'ils naissent de nos vices; que nos vices viennent de la violation des lois divines, et que ces violations ont pour principe l'oubli de Dieu.

Depuis quarante ans, nos législateurs ont effacé son nom de nos codes et de nos constitutions. Ils se sont figuré qu'il suffisait que les individus eussent la liberté de pratiquer leur croyance, mais que la nation, comme nation, en était dispensée. Et l'on n'a pas reculé devant ce péril effrayant de voir Dieu, exilé par les hommes de leur constitution politique, retirer à ce peuple sa protection et l'abandonner au développement naturel des causes qui doivent amener sa dissolution.

C'est pourtant ce qu'on voit maintenant. La foudre a éclaté sur nos têtes; et ses éclats nous montrent les abîmes entr'ouverts sous nos pas. Au lieu de nous y précipiter, arrêtons-nous et retournons à Dieu.

Retourner à Dieu! Mais à quel Dieu? Il est parmi nous des philosophes qui croient à l'existence de Dieu; mais leur Dieu, après avoir fait ce monde, ne s'en occupe plus. Retiré dans sa majesté suprême au plus haut des cieux, il laisse l'homme livré à son libre arbitre et à ses passions, qu'il est impuissant à maîtriser.

Ce n'est pas un tel Dieu qui peut mettre un terme à nos maux et nous guérir. Il nous faut à nous un Dieu qui intervienne dans les choses humaines, un Dieu qui aime, un Dieu qui agisse, un Dieu qui prête l'oreille à nos supplications, qui donne lumière pour éclairer la voie et force pour y marcher.

Ce Dieu est le Dieu des chrétiens, et la croix est son sublime symbole.

Ainsi parlent encore Mgr l'évêque de Clermont, en montrant que c'est la voie étroite qui seule conduit au ciel; le cardinal archevêque de Besançon, qui exhorte ses diocésains à connaître et à fuir la colère de Dieu; Mgr l'évêque de Meaux, qui nous montre la nécessité de rentrer en nous-mêmes.

Avec la pénitence la prière, et Mgr l'archevêque de Reims nous exhorte et nous enseigne à prier, en continuant ses beaux commentaires sur le *Pater*. Mgr l'évêque d'Orléans consacre spécialement sa Lettre pastorale à montrer la nécessité de la prière.

Qui ne tournerait enfin ses regards, dit-il, vers les deux grandes puissances, qui, seules au ciel et sur la terre peuvent infailliblement nous sauver :

Au ciel, la puissance de Dieu;

Sur la terre, la puissance de la prière.

Oui, mes très-chers frères, quelle que soit la faiblesse de l'homme, il y a ici-bas, dans son faible cœur, une puissance cachée, redoutable au ciel même, parce qu'elle est suppliante : *Omnipotentia supplex.* C'est LA PRIÈRE.

Grand mystère! la Trinité m'étonne moins; la présence réelle m'étonne moins, que cet inconcevable mystère de la faiblesse et de la puissance humaine.

Sans la prière l'homme ne peut rien. Tous les besoins de sa fragile nature, toutes les nécessités de sa triste existence, le réduisent à rien, s'il ne prie pas ou s'il prie mal; mais quand il prie bien, sa faiblesse même devient une force. Plus même il se sent faible, plus il est fort. *Cum infirmor, tunc potens sum*, disait saint Paul. La prière, quand elle est humble, égale la puissance du Dieu, et quelquefois la surpasse. Oui, quelquefois elle triomphe de la colère, de la justice de Dieu même...

Aujourd'hui encore, en jetant les yeux d'un bout de l'Europe à l'autre, qui pourrait calculer jusqu'où le Seigneur porterait son courroux contre les empires dégénérés, sans la prière des justes?

Il faut donc prier! oui il faut prier!

Il faut prier et gémir devant Dieu, entre le vestibule et l'autel. Il faut faire violence à Dieu : il le veut! il faut détourner les derniers coups de sa colère!

Il faut prier pour ceux qui ne prient pas; il faut gémir pour ceux qui ne gémissent pas!

Dieu, dit l'Écriture, exaucera les prières *et fera la volonté de ceux qui le prient et le craignent.* Donc : il faut enfin craindre Dieu, redouter sa justice éternelle, et aussi, puisqu'il est bon, puisqu'il nous laisse vivre et respirer encore, il faut n'être point ingrat pour ses bontés.

Il faut prier pour tous :

Il faut prier pour ceux qui semblent tenir entre leurs mains les destinées des peuples; car ils sont eux-mêmes entre les mains de Dieu!

Il faut prier pour ces pauvres peuples, afin que Dieu les éclaire, les amène et les sauve.

Il faut prier pour ceux qui sont chrétiens et pour ceux qui n'ont pas encore le bonheur de l'être, afin qu'ils le deviennent.

Il faut prier pour toute l'Eglise, pour la sainte Eglise romaine, mère et maîtresse de toutes les Églises, et si cruellement éprouvée.

Il faut prier pour notre pauvre Patrie, toujours si chère au cœur de Dieu!

Quelle sagesse est nécessaire à la France pour se reconstituer, sans allumer de nouveau, au milieu de tant de passions contraires et de funestes aveuglements, les feux de la guerre civile; pour trouver enfin,

après tant de commotions et de ruines, la paix, la paix dans l'honneur et la sécurité, non pas seulement une rade, mais un port, où elle puisse se reposer de tant d'orages; et, toutes ses plaies pansées, toutes les divisions oubliées, tous les cœurs unis, reprendre le cours de ses glorieuses et immortelles destinées!

Voilà, mes très-chers frères, voilà pourquoi il faut prier, et, comme le disait Notre-Seigneur, prier sans cesse. *Oportet semper orare, et non deficere.*

Mais vous le savez, mes très-chers frères, le plus grand acte de la religion, la prière par excellence, celle dont Dieu veut que chaque dimanche au moins nous lui offrions l'hommage, c'est le saint sacrifice de la messe; et chaque année au moins, c'est la participation au sacrement adorable de la sainte Eucharistie...

Oui, élevons tous nos âmes plus haut que cette triste terre : *Sursum corda!* Prions celui qui tient dans sa main les destinées des hommes et les destinées des empires. Celui qui mène au bord des abîmes et qui en retire, prions-le qu'il mette une prompte et heureuse fin à tant de maux qui nous désolent, et qu'il nous aide du moins à en tirer les leçons que sa profonde sagesse y a cachées. Soupirons après le règne de Dieu sur la terre, cet heureux règne où il n'y aura plus de guerre que contre les passions, où l'on ne versera plus de larmes que sur le péché, où tous les hommes n'auront qu'un cœur et qu'une âme, où du moins l'on ne verra plus les nations chrétiennes s'entre-déchirer. Et déjà établissons ce règne de Dieu en nous par une obéissance plus religieuse à toutes les lois de la religion, par une pénitence plus sincère, par une prière plus filiale et plus constante.

Mgr l'évêque de Marseille insiste sur la nécessité où nous sommes de nous renouveler dans la vie chrétienne: le meilleur moyen est d'entrer sérieusement dans l'esprit de la pénitence, dont Mgr Place signale ainsi les principaux actes :

Le premier de tous, c'est une fidélité généreuse à la loi générale de la mortification qui, pendant le temps du Carême surtout, se traduit par le jeûne et l'abstinence. Ne nous autorisons donc pas de l'indulgence même de l'Église, pour nous dispenser légèrement de ce qui reste en vigueur de ces graves obligations, pratiquons-les au contraire, puisqu'elles sont devenus plus faciles, avec une fidélité scrupuleuse.

Estimons-les, non-seulement à cause de la religieuse obéissance que nous devons aux prescriptions de l'Église, mais encore en vue des avantages qu'elles nous assurent. C'est le jeûne qui nous arrêtera sur la pente fatale qui entraîne toute chair à la révolte.

C'est le jeûne qui nous procurera les ressources nécessaires pour soulager plus efficacement nos frères souffrants. « Que Jésus-Christ, endu-
« rant la faim en la personne du pauvre, dit saint Augustin, se nour-
« risse de ce que le chrétien qui jeûne retranche sur sa nourriture; et

« que la pénitence volontaire du riche fasse le soulagement du « pauvre. (Serm. ccx, in Quadrag.). »

Un second et important devoir de l'esprit de pénitence, c'est de rétablir ou de conserver l'ordre dans notre conscience. Ce témoin fidèle de la loi divine a peut-être trahi la vérité; ce juge clairvoyant s'est peut-être laissé corrompre par les passions qui ont obscurci, à ses yeux, la notion du bien et du mal, du juste et de l'injuste. Il faut donc que le sang de Jésus-Christ purifie cette conscience; qu'un humble aveu de ses fautes, avec la grâce du sacrement de la réconciliation, la replace dans la justice et dans la vérité.

L'esprit de pénitence exige encore de nous la pratique des œuvres satisfactoires : l'aumône, la prière, la mortification. Par cette dernière œuvre, l'Église n'entend pas dire que chaque fidèle doive en appeler à ces saintes rigueurs, dont l'histoire de tant de grandes âmes nous transmet le souvenir. Non, un pareil héroïsme ne nous est pas imposé, et le martyre du sang ne saurait être une vertu de tous les jours; mais il y a pour tous, le long martyre de la patience! Nous offrirons donc à Dieu' les accablements d'un travail pénible, les cruelles douleurs de la maladie, les rudes épreuves de la pauvreté, les déchirantes séparations de la mort, les chagrins domestiques et ce sentiment de tristesse qui fait le fond de toute vie humaine. Grâce aux enseignements de la foi, nous savons que ces tribulations peuvent, par une acceptation volontaire, augmenter le trésor de nos mérites, et nous assurer la victoire dans la lutte contre le mal.

Mgr l'évêque de Rodez montre la *nécessité de la mortification chrétienne pour réprimer les appétits matériels et refaire la vie morale des sociétés.* « Pourquoi la pénitence? L'homme n'est point fait pour souffrir ni pour se flageller; l'humanité est un acte d'amour et non un succès de colère. » Voilà l'objection, et Mgr Bourret répond : « Si l'on vous conseille les pratiques de la répression et de l'abstinence, c'est que, sous l'apparence d'un mal, se cache un bien réel, et que les retranchements de la chair sont la condition nécessaire des agrandissements de l'esprit. » Et cette thèse est admirablement développée. Mgr Bourret montre par l'histoire et par la raison que, sous peine de périr, il faut que nous réagissions contre l'épanouissement inférieur de la chair, et que la dignité de la raison, la force du caractère, le sentiment de l'honneur et des convenances sont des forces insuffisantes pour soutenir la lutte. Ne l'a-t-on pas vu dans l'antiquité? Chacun de nous ne l'éprouve-t-il pas tous les jours? « Pour vaincre la chair, dit Mgr de Rodez, pour dominer ses intincts corrompus, il faut des mesures plus énergiques; il faut celles que le christianisme met en usage, la pénitence, le sacrifice, le crucifiement, la mort. C'est le plaisir qui nous tue, mort au plaisir! anathème au plaisir! C'est l'attrait de la jouissance qui nous

égare, anathème à la jouissance! mort à la jouissance!... Ainsi que le déclare le christianisme, la loi de la mortification de la chair est la loi de la vie de l'esprit... Frappez, frappez donc, ô vous qui avez souci de votre progrès moral et des ascensions de votre âme. » Et l'éloquent évêque trace ce magnifique tableau de l'humanité régénérée, agrandie par la mortification :

A peine la croix eut-elle touché la terre, qu'il surgit autour d'elle une génération d'âmes vigoureuses qui voulurent aussi la porter, qui voulurent aussi y monter, qui voulurent aussi y crucifier leur chair et ses concupiscences. Cette génération se multipliant par la générosité de ce sang divin, on vit alors un phénomène inconnu des temps passés; une race d'hommes épris de la douleur, une race d'hommes se déclarant à eux-mêmes une guerre implacable, se torturant, se flagellant avec plus d'ardeur qu'ils n'en mettaient la veille à rechercher les satisfactions de leurs sens, des fanatiques de la souffrance, aussi avides de se mortifier que les autres l'avaient été de complaire à leurs passions et à leurs vices. La charité de leur cœur et l'amour du Crucifié les attirant l'un vers l'autre et les unissant entre eux dans une sainte fraternité de retranchement et de sacrifice, ils formèrent comme une coalition de l'austérité contre la mollesse, et un véritable combat fut livré par ces hommes de l'esprit contre l'homme de la matière. Chacune des concupiscences de la chair fut attaquée par une légion particulière de ces nouveaux venus, et chacune fut vaincue, chacune fut terrassée. Pour abattre l'orgueil, il se trouva une phalange d'humiliés qui, s'enfonçant dans les solitudes ou s'ensevelissant dans le silence des cloîtres, se prosternèrent aussi bas que les hommes de la superbe avaient voulu s'exalter. Pour vaincre la volupté, il apparut une armée de vierges au front candide, qui refusèrent à leur cœur les affections mêmes que la nature pouvait légitimement se permettre; et les efforts de la cupidité, pour s'enrichir et pour amasser, n'atteignirent pas les efforts que firent pour se dépouiller une foule de désespérés amateurs de la pauvreté.

Ce qui devait advenir, advint. Selon la loi de réaction que nous avons expliquée, la mortification de la chair engendra en eux la vie de l'esprit et les œuvres de l'esprit. La transfiguration fut complète : les humiliés s'élevèrent, les continents devinrent véritablement féconds, les pauvres s'enrichirent de dons précieux, ceux qui avaient faim furent rassasiés, et ceux qui pleuraient furent consolés. Les âmes, débarrassées des obstacles inférieurs qui les retenaient vers la terre, s'ouvrirent d'elles-mêmes à la vérité, et, suivant leur essor naturel, s'élevèrent à des hauteurs où les yeux humains ne pouvaient plus les suivre. Pareilles à la colombe qui vient d'échapper au vautour qui la retenait dans ses serres cruelles, elles s'élancèrent dans les cieux en chantant leur victoire, et se précipitèrent toutes triomphantes dans le sein de celui qui les avait délivrées. Les ténèbres se dissipèrent, la pusillanimité disparut, les tâtonnements cessèrent. Désormais l'on sut où l'on allait; d'immenses

espérances firent naître d'immenses courages; l'humanité se sentit enfin forte et robuste; elle avait retrouvé son énergie et sa beauté dans l'adoration du Crucifié et dans son propre crucifiement. Les corps eux-mêmes se ressentirent de cette transfiguration des esprits. Ainsi qu'on l'a remarqué, le signe du Crucifié détruisant en eux le signe de la bête, ils devinrent plus grands, plus nobles, plus idéalisés, et une physionomie nouvelle se révéla dans l'humanité. Ce mélange d'amour, de douleur, de crainte et d'espérance qui était passé dans les âmes, se reflétant sur le visage de l'homme nouveau, on vit apparaître ce type à la fois austère et doux, ces traits mâles et énergiques, ces fronts aux saillies larges et majestueuses, ces lignes profondément découpées qui font ressortir avec les traces de la lutte les signes de la victoire, cette teinte où se lit à la fois la langueur et le courage, la hardiesse et la modestie, l'élan, la timidité, la mélancolie, le transport, ce regard plein de suave abandon, de feu, de tendresse et de pureté, ces attitudes recueillies, fermes, résignées, suppliantes, cette carnation transparente et empreinte de ce quelque chose d'éthéré et de séraphique que vos remanciers n'ont jamais su décrire, ces figures chrétiennes enfin, qui sont restées sur les vitraux de nos vieilles cathédrales et sur les toiles de nos maîtres-croyants, pour accuser nos faces vulgaires : types admirables d'expression et de caractère, que l'art antique ne connaissait pas, et que le pinceau moderne ne peut plus reproduire, depuis que le cœur et le talent de nos artistes contemporains se sont pervertis dans un réalisme hideux et les honteuses opérations de la chair.

Ce que firent de pareils hommes, qui pourrait le raconter? Regardez plutôt autour de vous, car les pierres elles-mêmes attestent leurs actes. Ces villes fondées, ces marais desséchés, ces déserts rendus habitables, quel nom portent-ils? Le nom d'un retraité du monde, d'un pénitent, d'un crucifié. Ces peuples barbares, qui les a civilisés? Ces nations esclaves, qui les a faites ou corrigées? Ces malheureux, qui les a aimés, qui les a soulagés? Quelque pauvre, quelque jeûneur, quelque continent, qui pour eux avait tout quitté ; quelque prêtre, quelque évêque, quelque déserteur du plaisir qui avait greffé leur amour sur la mort de son propre cœur et l'abandon de son propre bien-être. Et ces livres qui ont éclairé le monde, qui les a écrits? Ces sillons de lumière, de science, de justice, sous lesquels ont germé les semences de la beauté morale, du vrai, de l'idéal, qui les a tracés? Grands penseurs, grands philosophes, grands illuminateurs de l'humanité, qui étiez-vous? Ah ! ce qu'ils étaient, des hommes de prières, de veilles, de labeurs, des hommes transfigurés par les saintes tribulations de la pénitence, des héros d'un nouveau genre qui savaient lutter, s'immoler et traîner au besoin leur corps rebelle sur les glaces et sur les épines, pour éteindre en eux les feux de la concupiscence terrestre, et allumer à leur place les divines flammes de la charité.

Mgr l'évêque de Mende exhorte aussi à la pénitence : « Après l'année vraiment lamentable, dit-il, que nous venons de traverser,

qui ne sent le besoin de l'expiation, et pour ses propres fautes, et pour les crimes qui ont attiré sur nos têtes de si épouvantables malheurs ? » Ensuite Mgr Foulquier explique à son peuple « comment la religion nous apprend à envisager les souffrances et les épreuves que Dieu nous envoie, dans sa miséricordieuse justice, bien moins encore pour nous punir que pour nous avertir, pour nous corriger et pour nous sauver. »

Comme Mgr d'Orléans, Mgr Maret, évêque de Sura *in partibus*, vicaire général capitulaire du chapitre de Saint-Denis, recommande particulièrement la prière : « Par la prière, dit-il, et dans la prière, nous offrons à Dieu les hommages d'adoration profonde, de reconnaissance filiale, d'amour, que lui doivent les créatures raisonnables. La prière rend Dieu présent à l'âme, et met l'âme en rapport avec Dieu. » En même temps Mgr Maret rend un hommage justement mérité à la glorieuse mémoire de Mgr Darboy, et profite de ce souvenir pour flétrir « ces doctrines qui soulevaient des bas-fonds de notre nature les plus vils instincts. » Comment était-on arrivé à ces abaissements ? Par les sophismes d'une fausse science, par l'audace des négations, par les scandales de toute sorte, par la négation même du « Dieu créateur, le Dieu parfait, le Dieu personnel, le Dieu providence. » Et c'est contre ces sophismes, contre ces négations que Mgr Maret recommande la vigilance et la prière.

## III

Mgr l'évêque de Tarentaise, gémissant à la vue de l'impiété qui grandit avec nos malheurs et qui devient chaque jour plus audacieuse, présente à ses diocésains quelques considérations utiles dans les circonstances où se trouve la France, leur indique les précautions à prendre pour se soustraire aux funestes doctrines de l'impiété, et les moyens auxquels ils doivent recourir pour rendre plus ferme leur attachement à la religion. La religion comprend ce que nous devons croire et ce que nous devons faire pour arriver à la fin pour laquelle Dieu nous a créés ; elle comprend encore ce que nous devons recevoir et ce que nous devons demander, c'est-à-dire les sacrements et la prière. Mgr Gros recommande de se tenir en garde contre ses passions, si l'on veut garder sa foi à l'abri des tentations ; il montre que c'est aussi du cœur que sort cette parole : Il n'y a pas de devoirs ; il exhorte à la fréquentation des sacrements, les canaux de la grâce dont nous avons besoin pour croire et pour pratiquer, et il recommande fortement la prière, la prière privée et la prière publique. « Nous le disons, écrit-il, avec une conviction profonde : nous n'avons que deux moyens pour mettre un terme à

nos maux et à nos épreuves, pour faire succéder l'infinie miséricorde de Dieu à sa justice qui nous frappe, c'est de prier et de nous repentir. » Après avoir ensuite recommandé le respect pour ces prêtres que l'impiété cherche maintenant à ridiculiser et à faire mépriser, et qui sont cependant les meilleurs des hommes, sortis du peuple, sortis de nos familles, et pour un grand nombre, des vieillards vénérables dont les cheveux ont blanchi, dont la vie s'est usée dans les plus pénibles fonctions du zèle et de la charité, Mgr Gros donne quelques avis sur les précautions à prendre et sur les moyens à employer pour ne pas subir l'influence de ce qu'on entend dire ou de ce qu'on est exposé à lire contre la religion et contre ses ministres : Ne pas fréquenter la société des méchants et des impies; éviter les mauvaises lectures et les mauvais journaux ; lire de bons livres; faire la prière en commun dans les familles; être exact aux exercices religieux des dimanches et des fêtes ; tels sont les principaux avis donnés par le vénérable prélat.

Mgr de Tarentaise parle du mépris que l'impiété cherche à inspirer pour le prêtre; Mgr l'évêque de Poitiers, s'arrêtant particulièrement à ce fait lamentable, voit l'*opposition à Dieu manifestée par l'opposition au prêtre.* En sommes-nous donc arrivés à cette situation désespérée dont parle le prophète Osée, lorsqu'il dit : « Ne « cherche point à faire maintenant entendre ni le langage de la jus- « tice ni la voix du raisonnement; car ton peuple ressemble à une « multitude insurgée contre le prêtre, et tu vas crouler tout à « l'heure. » Mgr Pie ne veut pas le penser, mais il montre tout ce qu'a de grave et d'effrayant la situation d'un pays où le prêtre ne trouve plus que résistance et contradiction. Il est trop certain que, de nos jours, « le sacerdoce est devenu l'objet d'une défiance plus générale et d'une défaveur plus obstinée qu'à aucune époque du passé. » La qualification de *clérical* devient un obstacle à l'avancement, on veut en finir avec le sacerdoce. Et pourtant que fait le prêtre catholique? Il est pauvre, il n'a plus de puissance temporelle, il ne songe même pas à regagner la position qu'il a perdue et ne demande qu'à exercer tranquillement et librement son ministère de charité. Pourquoi donc le déteste-t-on? Pourquoi veut-on s'en débarrasser? « C'est ici, dit Mgr de Poitiers, que se révèle contre nous, ou plutôt contre Dieu, ce fiel d'amertume et ce parti pris d'iniquité que Pierre, le prince des apôtres, reprochait au premier et au plus célèbre des envieux qui ont conspiré contre les prérogatives de l'apostolat chrétien : *In felle enim amaritudinis et obligatione iniquitatis video te esse.* (Act. VIII, 23.) » Il poursuit :

« N'allez pas vous y méprendre, me crie-t-on de diverses parts : c'est

précisément votre autorité morale d'évêques comme évêques, de prêtres comme prêtres, que notre siècle n'accepte pas. Quel motif aurions-nous de repousser vos personnes, que nous connaissons et que généralement nous estimons? Vous êtes sortis la plupart des mêmes classes populaires, vous avez vécu dans le même milieu que nous. En plus d'une occasion, nos familles ont eu en vous des consolateurs dévoués. Dépouillés de tous les avantages de ce monde, vous avez su garder la dignité dans votre dénuement. Ni les misères privées, ni les misères publiques ne vous trouveront jamais insensibles; et là où les autres donnent un peu de leur superflu, vous donnez relativement beaucoup sur votre nécessaire. Plus d'une fois nous avons gémi et nous avons rougi de la condition peu sortable qui vous est faite, et qui place l'un des clergés les plus exemplaires du monde dans un état d'exiguïté dont l'honneur d'aucune nation civilisée ne s'accommoda jamais pour son sacerdoce. Par beaucoup de côtés, nous ne demandons qu'à vous être sympathiques. Mais la barrière insurmontable entre vous et nous, c'est la hauteur de votre mission telle que vous vous obstinez à la comprendre. Que vous preniez soin de nos âmes, que vous nous prêchiez le devoir privé, nous y sommes consentants. Mais que, dans la sphère des choses publiques, vous opposiez vos dogmes à nos principes, que vous affirmiez des droits de Dieu en contradiction avec nos droits de l'homme; que vous parliez au nom du ciel à propos des intérêts de la terre; que vous fassiez du christianisme la règle des institutions et des lois humaines; enfin qu'il vous appartienne de dire le dernier mot de l'orthodoxie sur les attributions de la science, de la liberté, de l'autorité : voilà ce que l'esprit moderne, esprit essentiellement laïque, ne vous concèdera jamais. Là est le mur de séparation entre vous et nous. »

A ce langage qui n'est qu'un écho affaibli de celui qui a souvent retenti à vos oreilles, nos très-chers frères, que répondrons-nous d'abord, si ce n'est : Merci? Par la grâce d'en haut, il est donc vrai que, nonobstant les imperfections de la misère humaine dont aucun des fils d'Adam n'est exempt, l'opposition faite à notre sacerdoce ne s'adresse pas à nous-mêmes, mais à notre qualité d'ambassadeurs de Dieu, de représentants de son Christ, d'interprètes de sa doctrine et de sa loi.

Mais qu'est-ce donc que gagnent les peuples qui repoussent le sacerdoce, si ce n'est la licence et la tyrannie? L'autorité du prêtre ne se fonde sur rien de terrestre, ses fonctions ne se rapportent pas à la terre, et « le partage des attributions a été ainsi fait que la puissance la plus élevée est aussi la plus faible, et que l'appui matériel dont elle a besoin dépend du consentement de la puissance inférieure, » de sorte que, dans la constitution chrétienne de la société tout est parfaitement équilibré pour maintenir l'ordre, l'autorité et la liberté. L'histoire des quatre-vingts dernières années est là pour montrer ce que nous avons gagné en rompant avec les principes sociaux enseignés par l'Église.

Car, dit Mgr Pie, que l'homme le veuille ou ne le veuille pas, il reste et il restera sujet de Dieu. Quelque indépendance que puisse affecter l'orgueil individuel ou l'orgueil national, Dieu n'abdique point son haut domaine sur les sociétés. « Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous, » a dit l'Apôtre : *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* (Rom. VIII, 31.) Mais pareillement, si Dieu est contre nous, si sa main s'appesantit sur nos têtes, nul ne pourra nous délivrer. Le monde a été créé pour sa gloire. La superbe de l'homme n'y fera point obstacle : « Le Seigneur régnera, « malgré le frémissement des peuples : » *Dominus regnavit : irascantur populi.* (Ps. XCVIII.) S'il lui est interdit de régner par son amour et ses bienfaits, il régnera par sa justice et ses châtiments.

C'est pourquoi, plus une nation est lancée dans le mouvement du progrès, engagée dans les régions de l'inconnu, plus il lui est salutaire, que dis-je, plus il lui est nécessaire de demeurer attentive à la voix de la religion, et de se laisser avertir, de se laisser modérer par la sagesse d'en haut, de crainte que, par ignorance plus encore peut-être que par perversité, elle ne dévie du sentier de la vérité et de la justice, et ne se mette en opposition avec les droits ou les volontés du souverain maître de toutes choses. Nous ne nions point que plus d'une aspiration vraie et généreuse ne se soit rencontrée dans l'effort tenté par nos pères durant la dernière phase du siècle écoulé. Ce qui a manqué, ce n'est pas nous, ce sont les bouches les moins suspectes qui le disent. Au fond de toutes les questions politiques et sociales des temps modernes, il y avait la part à faire de la question théologique et religieuse. Nous n'avons le vrai mot de rien, parce que sur rien nous n'avons le mot d'en haut, et que nous tenons à distance ceux qui auraient lumière et grâce d'état pour nous le dire : répulsion funeste, et d'autant plus déplorable que nous sommes en présence du clergé le plus désintéressé de nos luttes et le moins fait pour nous offusquer. — Aveux étranges, mais précieux, des plus violents apôtres modernes de la révolution.

Mgr l'évêque de Poitiers termine sa Lettre pastorale en exhortant les prêtres à hâter, par l'ardeur de leurs prières et par la persévérance de leur charité, l'heure de l'entente et du rapprochement entre le sacerdoce et la société aux abois, et les peuples à reconnaître enfin que les prêtres sont leurs vrais amis et qu'ils doivent écouter leurs enseignements s'ils veulent être sauvés.

On rejette le prêtre parce qu'on ne veut plus de Dieu; c'est pourquoi le cardinal archevêque de Chambéry juge opportun de présenter les principales preuves de l'existence de Dieu. On en est arrivé là, dans une société chrétienne, qu'il faut insister sur l'enseignement de cette vérité fondamentale. Ne voit-on pas, en effet, l'athéisme trôner dans nos académies? Les hommes de la Commune ne disaient-ils pas tout haut qu'ils voulaient supprimer Dieu :

« Nous avons biffé Dieu. » Et ces jours-ci, après de si terribles épreuves, ne venons-nous pas de lire, dans un journal qui se publie à Paris, et qui prétend s'adresser au peuple et à tous les amis de la république (1), ces épouvantables paroles : « Qui a créé Dieu? — « L'homme. — C'est une banalité maintenant. Tous les publicistes « acceptent ce fait : on a étudié la création de Dieu par le cerveau « humain, comme toute autre question anthropologique. » Cela est idiot, mais cela est maintenant accepté par des multitudes à qui l'on parle au nom de la science, et dont on déchaîne toutes les passions, tous les instincts féroces, qu'on mène à l'abrutissement, à l'esclavage, aux égorgements, sous prétexte de les affranchir (on l'a bien vu l'année dernière). Ce n'est donc pas sans raison que Mgr Billiet remet sous les yeux de ses diocésains ces preuves de l'existence de Dieu, si simples et en même temps si convaincantes, qui ont fait de la croyance en Dieu la croyance universelle du genre humain. Le vénérable cardinal termine sa Lettre pastorale en rappelant la triste situation dans laquelle se trouve le Saint-Père, en protestant contre les attaques auxquelles sont en butte les religieux et les religieuses qui tiennent des écoles dans son diocèse, et en exhortant son peuple à fuir comme deux des plus redoutables fléaux les cabarets et les mauvais journaux. « Dans chaque cabaret, dit-il, on se procure un ou plusieurs journaux, toujours choisis parmi les plus dangereux. Les journaux sérieux n'ont pas d'attrait pour eux. On choisit de préférence ceux qui se montrent ennemis de la religion, ennemis de l'Église, ennemis du Pape, ennemis du clergé catholique. Ils font la chronique des scandales; ils exagèrent, ils altèrent la vérité; ils dénaturent les faits; ils louent ce qui est mal; ils censurent et blâment tout ce qui est bien; ils pervertissent ainsi peu à peu les populations, en semant chaque jour et à pleines mains les erreurs et les mauvais principes. En ce diocèse, le *Patriote savoisien* et l'*Indépendance de la Savoie* sont ceux que l'on voit le plus souvent sur les tables sales et humides des cabarets; nous en défendons la lecture à tous les fidèles, sous peine de désobéissance. »

C'est de cette plaie des *mauvais journaux* que Mgr l'archevêque de Cambrai s'occupe spécialement dans son instruction pastorale pour le Carême. « Le moyen le plus actif et le plus puissant de perversion populaire, dit-il, qu'on ait employé pour amener la désorganisation sociale dont nous sommes les tristes témoins, c'est sans contredit la presse antichrétienne; ce sont les mauvais journaux...

(1) Le *Radical*.

Vous ne savez que trop à quel point ils sont répandus et combien sont déplorables les ravages qu'ils causent... Répandue partout et fonctionnant avec une effroyable activité, la mauvaise presse ne recule devant aucun moyen lorsqu'il s'agit de tromper et de corrompre. Pour pervertir l'esprit elle déprave le cœur. Elle attire par les feuilletons licencieux et les romans immondes l'imprudente jeunesse qu'elle veut séduire. Si elle offre aux esprits cultivés les élégances littéraires, elle sait au besoin affecter la grossièreté du langage pour se faire écouter des classes infimes de la société. »

Tous les mauvais journaux, poursuit Mgr Régnier, ne poussent pas au même degré les doctrines antisociales et les passions révolutionnaires : nous le savons et nous tenons compte de ces différences.

Mais, ce qu'ils ont de commun, c'est la haine qu'ils portent à la religion et à tout ce qui lui appartient.

Haine ignorante et aveugle. — Nos dogmes, notre histoire, nos institutions, nos moyens d'action sur les âmes, l'esprit qui nous anime, tout cela leur est profondément inconnu. En ce qui concerne ces grandes et saintes choses, il n'y a rien de si absurde, de si monstrueux qu'ils ne supposent et ne fassent accepter aux lecteurs dont ils dirigent la crédulité et savent exploiter les emportements.

Les païens du vieux monde imputaient à nos pères dans la foi de ces crimes infâmes et atroces qui révoltent la nature, et ils croyaient à ces accusations : dans ces derniers temps, les modernes païens qu'a formés la presse antichrétienne, ont profané des tombeaux séculaires et troublé la cendre des morts pour constater, pensaient-ils, les mystérieuses abominations que devait recéler l'ombre de nos cloîtres.

Haine aveugle, sans doute, mais aussi haine déloyale et méchante. — L'hostilité et le dénigrement contre tout ce qui tient à l'Église sont passés chez les mauvais journaux à l'état de manie. Le sacerdoce et ses œuvres, le Souverain-Pontife surtout, nos ordres religieux, ceux-mêmes dont le but est plus évidemment *humanitaire*, nos associations charitables sont chaque jour l'objet de leurs dérisions, de leurs calomnies, de leurs diatribes passionnées.

Le bien incontestable et immense que font sans cesse et par toute la terre les institutions catholiques, ne leur obtiendra jamais des mauvais journaux un mot, nous ne dirons pas de respect, de reconnaissance et de sympathie, mais de simple et froide justice. Au lieu de signaler au moins quelques-uns des faits innombrables qui honorent la religion, quelques-uns de ces actes héroïques de dévouement qu'elle inspire, ils ne manquent jamais de les supprimer, autant qu'il est en eux, par l'odieuse conspiration de leur silence. Ils ramassent au contraire à grand bruit, d'une extrémité de la France — ce n'est point assez dire — d'une extrémité du monde à l'autre, ces quelques scandales isolés, accidentels, qui, vu l'humaine fragilité, ne peuvent manquer d'affliger

quelquefois l'Église, malgré la vigilance et la sainte sévérité qu'elle met à les prévenir et à les réprimer.

Tout ce qui s'invente et se débite de plus odieux contre les prêtres, les moines, les religieuses, ils le saisissent au passage, le mettent en relief dans leurs colonnes, et, sans examen comme sans preuves, le livrent à la malveillante crédulité de leurs lecteurs.

La fausseté de leurs imputations fût-elle d'ailleurs démontrée jusqu'à l'évidence, jamais il n'y aura de leur part un désaveu spontané. Ils n'accorderont d'autres rectifications que celles qui leur seront arrachées par la menace de poursuites judiciaires ou par l'intervention effective des tribunaux.

Haine persistante et sans trêve. — Ils croiraient leur journée perdue s'ils n'avaient lancé quelque trait empoisonné contre les personnes et les choses de l'Église; s'ils n'avaient, de manière ou d'autre, provoqué l'aversion et le mépris contre ce qu'ils appellent le parti clérical.

Haine violente et qui n'attend que l'occasion pour devenir cruelle. — Sans doute, les journaux irréligieux ne disent pas crûment qu'il faut tuer les religieux, les prêtres, les évêques, mais ils soufflent les colères qui amènent ces assassinats. Et d'ailleurs ils les justifient d'avance. N'ôtent-ils pas en effet à tous les crimes tout caractère moral, en niant que l'homme ait la responsabilité de ses actes, et en professant ou en tolérant un matérialisme d'après lequel les assassins et les empoisonneurs ne sont pas plus coupables que le poignard qu'ils placent dans le sein de leurs victimes, ou la plante dont ils extraient les sucs vénéneux?

Quelles ont été les conséquences de cette haine et de ces enseignements pervers? On le sait trop. Mgr Régnier montre alors ce que deviendrait une société pervertie par une presse antichrétienne; il indique les châtiments que subissent les individus, et il poursuit ainsi :

Quand donc vous verrez passer leurs enterrements solidaires, vous reconnaîtrez avec terreur l'arrêt de la justice divine dont ils se font les exécuteurs. Ils ont abjuré leur baptême : ils s'infligent à eux-mêmes le châtiment de cette apostasie. Heureux sommes-nous qu'ils n'aient plus la prétention de forcer les portes de nos églises et d'en profaner la sainteté par des parades sacriléges!

Puisqu'ils le veulent obstinément, laissez-les méconnaître l'honneur auquel les avait élevés l'Auteur de leur être, et s'assimiler aux brutes. *Homo cum in honore esset non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus et similis factus est illis.*

Mais ils auront beau, suivant l'expression du Psalmiste, s'affermir jusqu'à la fin dans leur langage pervers; ils auront beau affirmer, au bord d'une fosse béante, qu'ils y renferment tout entier l'homme dont ils enfouissent le cadavre, ils ne pourront retenir dans la corruption du tombeau cette âme dont ils auront pu éloigner la divine miséricorde et le prêtre qui en était le ministre. Elle passera, malgré eux comme

malgré elle, dans son éternité, pour recevoir le jugement qu'auront mérité ses œuvres.

L'impie peut se dépraver et s'avilir sans mesure : il ne peut s'anéantir.

Et quels sont ces mauvais journaux contre lesquels notre ministère pastoral nous fait un devoir de vous prémunir? Nous n'en ferons pas ici la nomenclature : elle serait bien longue et bien triste. Nous ne vous signalerons nommément aucune de ces feuilles antichrétiennes que nous envoient chaque jour la capitale et quelques pays étrangers, aucune de celles qui se publient dans notre propre diocèse.

Vous les reconnaîtrez à des caractères qui leurs sont communs et que nous vous indiquions tout à l'heure : guerre sans trêve à l'Église et à ses plus saintes œuvres; négation impudente des droits les plus incontestables du Pape et ardentes sympathies pour ses oppresseurs, dénigrement systématique du clergé régulier et provocations incessantes au mépris et à la haine de tous les ordres religieux.

Ces feuilles vendues à l'iniquité, qui n'ont que des blasphèmes et des outrages pour tout ce que votre foi révère, vous éviterez de les lire, de les acheter et surtout de vous y abonner. » Séparez-vous de leur so-« ciété, vous dit le prophète, et ne vous souillez pas par le contact de « ce qui est immonde. »

Il n'est permis à personne de compter sur ses lumières et sur la fermeté de ses principes, pour se rassurer contre les pernicieuses lectures. Les plus fortes constitutions elles-mêmes s'altèrent par la respiration habituelle d'un air vicié.

La répulsion pour le mensonge et l'erreur diminue par l'habitude qu'on prend de les entendre; et telle est l'infirmité de notre nature, que la calomnie, quelle qu'en soit l'impudence, laisse toujours dans les esprits quelques traces fâcheuses. Le chef le plus fameux de l'incrédulité moderne le savait bien, et sa cynique recommandation n'a pas été oubliée de ceux qui continuent son œuvre. « Que celui donc qui se croit « ferme ne s'expose pas imprudemment à tomber. »

C'est, nos très-chers frères, avec tristesse et serrement de cœur que nous vous adressons ces observations et ces avertissements. En les terminant, nous sentons le besoin d'emprunter à l'Église cette prière qui fait partie de sa liturgie sacrée : « Rendez, Seigneur, la paix à nos jours « troublés, car nul ne peut combattre pour nous, si ce n'est vous, qui « êtes notre Dieu. »

Du reste, de l'excès même du mal il est peut-être déjà résulté quelque bien. On commence, semble-t-il, à le comprendre : il ne s'agit plus aujourd'hui seulement de discuter les formes gouvernementales entre lesquelles peuvent se partager les hommes intelligents et honnêtes, il s'agit de savoir si la société vivra. Il faut choisir entre l'ordre et l'anarchie, le retour aux traditions chrétiennes et la domination de l'Internationale. La vie et la mort se trouvent ainsi placées devant vous, suivant l'expression de l'Écriture : à nous d'étendre la main vers l'une ou vers l'autre, selon qu'il nous plaira.

IV

Nos seigneurs les évêques de Carcassonne, d'Angers, d'Evreux, de Lyon, de Nançy, de Saint-Claude et de Moulins s'occupent particulièrement de l'instruction religieuse et de l'éducation, cette question vitale de notre temps. La presse s'adresse aux hommes faits, l'enseignement agit sur les enfants : combien n'est-il pas plus important encore qu'il soit religieux et moral !

Mgr de la Bouillerie, évêque de Carcassonne, montrant, dès les premiers mots, que ce sont « les hommes qui veulent le renversement de tous les principes sociaux qui font la guerre à Dieu, » et qu'ils ne demandent la diffusion de l'instruction sans religion, que parce qu'ils « sentent que la religion est leur plus redoutable adversaire et qu'elle ne pactisera pas avec ses convoitises coupables et leurs utopies insensées, » s'attache à prouver que, précisément, l'instruction la plus nécessaire est celle qui « révèle à notre âme ses véritables destinées ; celle qui développe en nous nos facultés les plus nobles ; celle qui nous forme plus sûrement à la pratique des vertus sociales qui font l'homme et le salut d'un pays : l'*instruction religieuse.* » Hélas ! cette instruction n'est que trop négligée parmi nous, même parmi ceux qui veulent être et qui sont encore chrétiens, et cette ignorance de la religion explique la haine et l'indifférence dont elle est l'objet, et « toutes ces ignorances ensemble, dit le Prélat : celle de l'homme ennemi qui attaque la religion, celle de l'indifférent qui ne pratique pas, celle du chrétien qui croit mais qui n'étudie pas, toutes ces ignorances réunies étendent sur notre pays et notre siècle des ténèbres abominables. D'abord on ne se sauve pas ; puis les nobles facultés humaines s'amoindrissent et s'étiolent, et le monde social, sans convictions et sans principes, devient le jouet du premier venu ! »

Mgr Ginoulhiac, archevêque de Lyon, s'attache particulièrement à réfuter deux préjugés qui n'ont pas le moindre fondement, sans doute, mais qui n'en sont pas moins répandus, savoir : que l'éducation chrétienne arrête l'essor naturel de l'esprit humain, et qu'elle comprime la vigueur de l'âme. Pour répondre au premier préjugé, le Prélat n'a qu'à ouvrir l'histoire, et qu'à reproduire ce qu'a dit le dernier concile œcuménique sur l'accord de la foi et de la raison, et sur le mutuel secours qu'elles se prêtent. « Bien loin, dit le saint « Concile dans la *Constitution sur la foi*, que l'Église soit opposée « à l'étude des arts et des sciences humaines, elle favorise cette « étude et la propage en mille manières. Car ni elle n'ignore ni elle

« ne dédaigne les avantages qui en résultent pour la vie humaine. « Bien plus, elle reconnaît que comme les sciences viennent origi- « nairement de Dieu, *le Maître des sciences*, quand elles sont bien « traitées et à l'aide de la grâce, elles conduisent à Dieu. Et certes, « elle ne s'oppose pas à ce que ces sciences, chacune dans sa sphère, « se gouvernent par des principes, et se servent des méthodes qui « leur sont propres; mais, en reconnaissant cette légitime liberté, « elle veille avec soin à ce que, par opposition à la doctrine divine, « elles ne s'engagent dans des erreurs, ou qu'en sortant de leurs « propres limites, elles n'envahissent et ne troublent ce qui est du « domaine de la foi. » Et comment l'éducation chrétienne énerve-rait-elle la vigueur de l'âme et abaisserait-elle les caractères? N'est-il pas évident, au contraire, que la doctrine chrétienne trempe plus vigoureusement les âmes que toute autre, en commandant la lutte contre les passions, en mettant le devoir avant tout? Et l'expérience n'est-elle pas là pour montrer que s'il s'est rencontré parmi nous des affaiblissements auxquels nous n'étions pas accoutumés, ce n'est ni à la vertu du christianisme, ni à l'impuissance de l'éducation chrétienne qu'il faut s'en prendre, mais à nous-mêmes? Les caractères se sont affaissés, le patriotisme lui-même a défailli, parce que nous n'avons plus l'amour de Dieu, et, sans l'éducation chrétienne, où puisera-t-on cet amour?

L'*éducation*, voilà le sujet de la lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Evreux. Tout périt, on est presque tenté de désespérer. Où est donc l'espoir? Dans l'enfant, dit Mgr Grolleau. L'enfant, c'est l'avenir; et c'est pourquoi tous se tournent vers lui; mais dit le Prélat, « l'unanimité n'est qu'au point de départ. » Que doit être l'enfant pour être le salut de l'avenir? comment faut-il l'élever? doit-il être sans Dieu? La religion doit-elle être la base de son éducation? C'est demander s'il ne faut s'adresser qu'à l'esprit et s'il faut négliger le cœur, c'est-à-dire la volonté, c'est-à-dire ce qui fait l'*homme*. Mgr Grolleau fait bonne et prompte justice de ces raisonnements qui prétendent rélever la France en apprenant seulement à lire et à écrire à tous les enfants, et qui ne songent qu'à l'instruction scientifique sans songer à l'éducation. Puis il prouve que l'éducation ne peut être séparée de l'enseignement religieux, et il énumère les dispositions qu'il faut demander à l'instituteur de l'enfant au point de vue religieux, c'est-à-dire, avant tout, la foi et la bonne conduite. S'adressant alors aux pères et mères de famille, Mgr d'Evreux conclut avec une irréfutable logique :

Si vous restez persuadés que la religion est fausse, inutile, mauvaise, si vous êtes d'avis qu'elle abaisse l'homme dans son intelligence, dans

son cœur, dans ses actes, agissez en conséquence, vous êtes libres. Faites élever vos enfants dans des écoles sans religion, par des maîtres indifférents ou impies, et alors soyez sans inquiétude, vos enfants, je les en plains, hélas! j'en plains la société et j'en plains vos vieux jours, vos enfants seront semblables à vous, ils vivront et mourront sans foi, sans vertu, sans Dieu.

Mais si au contraire vous pensez, et avec raison, que la religion est l'appui de toutes les choses humaines, qu'elle est la condition essentielle du véritable développement des facultés de l'homme, qu'elle le constitue dans la force, dans la beauté, dans la plénitude de sa nature; si vous êtes convaincus que cette même religion est la base de la société, le principe de l'ordre, la sauvegarde de vos plus chers intérêts, la sécurité de la famille, la puissante gardienne des vertus et des joies du foyer domestique; si vous croyez que l'éducation, quelle qu'elle soit, est incomplète, tronquée, si elle n'est pas religieuse, et ne fera jamais de l'enfant un *homme* dans toute l'étendue de ce mot, parce qu'il y manquera le chrétien; si vous avez compris qu'il est impossible d'admettre des divisions dans le développement intellectuel, religieux et moral de l'enfant, et que ces séparations de la religion et de l'enseignement sont des utopies fatales; si vous pensez enfin qu'il est plus impossible encore de demander à un maître qui n'est pas chrétien d'éclairer l'intelligence de l'enfant des lumières de la foi, de pénétrer sa jeune intelligence de la sève religieuse; si, dis-je, vous voyez, dans une pleine clarté, ces évidentes vérités, votre règle de conduite est simple et toute tracée : vous confierez vos enfants à des maîtres chrétiens, vous ne les donnerez jamais à ceux qui ne le sont pas.

Mgr Freppel, évêque d'Angers, traite le même sujet; il montre, comme Mgr d'Evreux, aux parents quels sont leurs devoirs relativement à l'éducation de leurs enfants, il dit ce que doivent être les maîtres chargés de l'enseignement, et il prouve à l'évidence que c'est de l'éducation des enfants que dépendent la prospérité ou la décadence d'un pays.

Que l'avenir d'un pays, dit-il, sa prospérité ou sa décadence, dépende en majeure partie de l'éducation de ses enfants, c'est là une vérité d'expérience et de sens commun. Toujours et partout, le niveau social s'élève et s'abaisse, suivant que la jeunesse est bien ou mal élevée. La sève vitale d'une nation tend-elle à s'épuiser ou à décroître, on peut être sûr qu'il y a quelque vice radical dans la culture première des âmes, comme d'ailleurs la marche ascendante d'un peuple, son progrès matériel et moral, est l'indice non équivoque du soin avec lequel il sait se préparer des générations saines et fortes. Car l'homme reste plus ou moins, sa vie durant, ce qu'on l'a fait ou ce qu'il s'est fait lui-même dans les jours de son enfance. Ses habitudes comme ses principes le suivent tout le long de sa carrière, pour inspirer sa conduite et déterminer ses actes. Tel on l'aura vu au sein de la famille et sur les bancs

de l'école, tel il se montrera dans la vie publique, esclave du devoir ou impatient de la règle, soumis à la loi ou rebelle à l'autorité. Enfant vicieux, ses vices grandiront avec lui, pour s'attacher à ses flancs jusque dans la poussière du tombeau : *et cum eo in pulvere dormient.* Heureux, au contraire, heureux à jamais, s'il a su porter dès l'adolescence le joug de la vertu : *bonum est viro, cum portaverit jugum ab adolescentia sua.* Car les impressions du jeune âge sont de celles que le temps ne parvient pas à détruire; et l'âme de l'enfant est une cire molle où la main du maître écrit pour toujours : *adolescens juxta viam suam; etiam cum senuerit, non recedet ab ea.* « Le jeune homme suivra sa voie, et il ne s'en écartera pas, même dans les jours de sa vieillesse. »

Mais si l'éducation de la jeunesse est pour toute société une question vitale et un intérêt de premier ordre, il est tout aussi vrai de dire que la religion constitue la base essentielle de l'éducation. Car le sentiment religieux est ce qu'il y a de plus fondamental dans le cœur de l'homme, de même que l'idée divine occupe le sommet de son intelligence. Edifier quoi que ce soit en dehors de cette assise première, c'est bâtir sur le sable. Rien ne se soutient, tout chancelle dans l'âme humaine, si l'éternelle vérité n'y est présente comme le fondement inébranlable de la connaissance, et la justice infinie comme la règle souveraine de nos actes. Quel moyen d'élever l'intelligence de l'enfant, si on la tient constamment rabaissée aux choses d'ici-bas, et comment former son cœur, à moins d'y graver le texte d'une loi indiscutable, parce qu'elle émane d'une autorité supérieure à toute convention humaine? Ou l'éducation manque son but, ou elle a pour objet d'ouvrir les yeux de l'esprit et d'assurer aux bons instincts de notre nature le triomphe sur les mauvais. Or, en l'absence de l'idée de Dieu, foyer de toute lumière, il fait nuit dans l'âme, et l'on peut y prendre au hasard le faux pour le vrai, le crime pour la vertu. Et par quelle force remplacer auprès des passions qui s'éveillent avec l'âge, la pensée du législateur suprême et invincible, pour qui le cœur n'a pas de secrets, qui pénètre du regard là où l'œil de l'homme n'atteint pas, et dont l'autorité nous suit partout comme une protection ou un frein? Vainement essayerez-vous de plier la volonté de l'enfant à un devoir quelconque, si vous laissez dans l'ombre le premier de tous, celui qui explique et soutient les autres. Quelque appui qu'ils cherchent ailleurs, les préceptes de l'homme ne tiennent pas longtemps contre les résistances de l'orgueil et de la passion, quand ils ne savent pas emprunter à la loi de Dieu une force qu'ils ne tirent pas d'eux-mêmes. L'Écriture sainte l'a dit : *initium sapientiæ timor Domini,* « la crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse; » pour obéir, il faut savoir craindre quelque chose, et c'est une frêle barrière que la crainte de l'homme seul, pour qui ne voit rien derrière l'homme ni au-dessus. Voilà pourquoi il n'y a pas d'éducation possible sans la religion; car c'est la religion qui en fournit les moyens et qui en assure les résultats : par la majesté dont elle couvre tout ce qui a droit de se faire écouter et suivre, elle consacre l'autorité, enno-

blit la soumission, maintient le respect, protége la discipline, sanctifie le devoir et prépare à la société des hommes aussi capables d'obéir aux autres que de se commander à eux-mêmes.

V

Nous sentons que la place va nous manquer, et nous aurions pourtant encore à reproduire ici tant de bons et d'utiles enseignements. Contentons-nous donc de signaler cette instruction pastorale de Mgr de Strasbourg, qui crie à ses diocésains, en face des tentatives d'un gouvernement hérétique et ennemi de l'Église : *Veillez à votre foi, veillez à la foi de vos enfants ;* et celle de Mgr l'évêque de Metz, dont le texte seul rappelle tant de douleurs patriotiques : *Nous n'avons pas ici-bas de cité permanente*, *mais nous cherchons la cité que nous habiterons un jour*, et celle de Mgr l'évêque de Verdun, qui annonce, comme un grand cri d'espoir, la *Résurrection de la France par le christianisme.*

D'autres prélats, craignant le découragement des âmes, s'attachent à indiquer quels sont les *remèdes aux malheurs du notre époque*. Nos Seigneurs de Beauvais, de Dijon, de Saint-Flour et de Toulouse insistent spécialement sur ce point; Mgr l'archevêque d'Auch indique les principaux devoirs à remplir dans les circonstances présentes ; Mgr l'évêque de Fréjus écrit *sur les moyens que la foi nous donne pour supporter les maux présents.*

Pasteur de vos âmes, dévoué à tous vos intérêts, dit Mgr Jordany en terminant, nous remplissons un devoir rigoureux de justice et de charité, en vous signalant les doctrines antichrétiennes et immorales qui vous arrivent de toutes parts pour vous séduire et vous faire servir d'instrument aux desseins les plus désastreux. Repoussez loin de vous et de vos familles les écrits pestilentiels qui contiennent ces doctrines. Fermez l'oreille aux promesses trompeuses qu'on vous fait. Il suffit d'une lueur de bon sens pour en voir la folie... Qu'on laisse faire dans la société table rase de toute vérité religieuse, de toute morale évangélique, de toutes les institutions qui font naître, qui entretiennent et qui développent la vie chrétienne, et l'on verra le vide épouvantable qui se fera partout; l'on verra ce qu'ont vu déjà les nations frappées des mêmes vertiges, des luttes acharnées, la dissolution, puis un je ne sais quoi qui n'est plus un peuple, sous une verge de fer : *Reges eos in virga ferrea.* C'est la conséquence dernière, irrésistible, de l'anarchie intellectuelle et sociale.

Mgr l'évêque d'Arras rappelle les *principaux devoirs qui constituent la vie chrétienne* et il examine comment nous les remplissons. Quels sont ces devoirs? La pratique de la prière, la sanctifi-

cation du dimanche, la participation au sacrement de l'Eucharistie, le dévouement à l'Église et au Saint-Siége.

Eh bien! s'écrie Mgr Lequette, nous vous le demandons aussi, quel est notre dévouement pour l'Église? Au milieu dss préoccupations politiques suscitées par les événements, dont la France subit encore le douloureux contre-coup, pensons-nous assez à la situation faite au Saint-Siége, et aux graves conséquences qui en découlent pour la religion? Sans doute, il nous est bien doux de le reconnaître, ils sont nombreux dans notre diocèse, les chrétiens attachés au Saint-Siége, jaloux de ses droits et de ses prérogatives, manifestant en toute circonstances les sentiments dont ils sont pénétrés. D'éclatants témoignages de piété filiale ont souvent consolé, réjoui notre cœur d'évêque. L'œuvre du Denier de Saint-Pierre poursuit toujours sa marche, malgré la dureté des temps, recueillant avec l'obole de la pauvreté, les dons généreux de la richesse. Mais hélas! ils sont nombreux aussi ces chrétiens indifférents, que touchent bien peu les afflictions de l'Église et qui n'ont presque pas souci des intérêts sacrés dont elle est dépositaire.

Livrés à la lecture de ces feuilles périodiques dont la triste mission est d'attaquer cette Église, ou du moins sous une apparence de respect hypocrite, de dénaturer le caractère divin de sa constitution, ils ont les idées les plus fausses sur les droits du Saint-Siége, les prérogatives de son autorité, la nature du pouvoir temporel, et sa nécessité pour assurer au pasteur suprême la pleine indépendance que requiert son ministère sacré. De là cette funeste insouciance pour toute mesure qui tiendrait à rendre à ce Siége apostolique la légitime possession de ses droits.

Et cependant la plupart de ces hommes n'ont pas abjuré les devoirs que leur impose leur titre d'enfants de l'Église; ils reconnaissent la nécessité des principes religieux pour sauvegarder la propriété, la famille, la société. Mais, qu'ils ne l'oublient pas, ces principes n'auront leur influence salutaire que si l'Église, divinement constituée leur gardienne, a dans l'exercice de sa mission sa pleine et entière liberté, cette indépendance qu'elle tient de son céleste Fondateur.

Nos Seigneurs de Digne et du Puy recherchent et indiquent le moyen de restaurer la société. Ce moyen, c'est le retour à Dieu, à la religion et à ses enseignements. N'écoutez pas ceux qui vous ont trompés tant de fois, dit Mgr Le Breton, évêque du Puy, et il poursuit :

Vous n'êtes pas des savants dans le sens aujourd'hui à la mode : ce n'est pas là un grand malheur; mais vous n'avez pas entièrement oublié votre catéchisme. Revenez à ses enseignements qui renferment tout ce qu'il vous importe le plus de connaître et de pratiquer. Les renégats de sa doctrine et de sa morale, dans leur superbe mépris, ont cru naguère vous humilier sinon vous flétrir, en traitant de *ruraux* les

hommes de bien, d'honneur et de principes qu'une fois, au moins, vous avez su choisir en dehors des funestes passions. Vos mandataires ont accepté avec une fierté plus que justifiée la maladroite injure. Aujourd'hui, et avec une persistance qui porte, plus visible que jamais, le cachet de Satan, ces hommes de désordre cherchent à vous détourner de la religion, de ses pratiques les plus essentielles, de la sanctification du dimanche, des sacrements, de l'audition de la parole sainte, en semant contre vos prêtres les diatribes les plus violentes, les calomnies les plus éhontées. Ces prêtres vous trompent, disent-ils; ils abrutissent vos femmes; ils entretiennent vos enfants dans une ignorance que rendent désormais impossible et les besoins et les progrès du siècle. Menteurs impudents! Ils savent bien le contraire, et vous-mêmes, pieux fidèles, vous le savez bien mieux encore. Et qui donc, tous les jours, vous répète sur tous les tons l'obligation de faire instruire ces chers enfants? Qui maintient vos épouses et vos filles dans la modestie, la fidélité et la sagesse, si ce n'est vos prêtres et la fréquentation des sacrements? Que vous fassiez instruire vos enfants, oui, certes, nous le voulons et nous vous le prêchons tous les jours; et votre obligation à cet égard, nous ne vous avons jamais dissimulé qu'elle répond à vos plus chers intérêts, qu'elle est pour vous de droit naturel et divin, sous peine de damnation, peine un peu plus à craindre que celle du blâme officiel d'un magistrat ou d'une amende. Mais ce que nous ne pouvons, ce que vous-mêmes, parents chrétiens, ne pourrez jamais vouloir, ce serait de livrer à des maîtres sans religion et sans moralité l'éducation de ces enfants, dépôts sacrés, dont Dieu et la société nous demanderont compte un jour. Voilà, nos très-chers frères, ce que tous les honnêtes pères de famille, ce que la France entière vient encore de signifier dans un langage respectueux mais ferme, à l'assemblée de ses représentants.

Retour sincère, retour général, retour sérieux et pratique à la religion, à la foi de nos aïeux, voilà le besoin indiscutable de l'époque, le seul remède aux maux de la patrie, le grand devoir que vient nous rappeler d'une manière plus opportune et plus saisissante que jamais la grande voix du carême catholique 1872!

L'un des moyens de salut pour la société, c'est le *respect du pouvoir*. Mgr Paulinier, évêque de Grenoble, effrayé des désastres amenés par l'esprit de révolte contre l'autorité de la religion, de la morale, de la loi, du gouvernement, montre qu'il est urgent de remettre en honneur les théories chrétiennes, seules vraiment conservatrices, sur la majesté et la sainteté du pouvoir, et prouve en même temps que ces théories ne sont pas moins favorables au principe de la liberté des peuples qu'au maintien de l'autorité de ceux qui commandent. Il conclut ainsi :

Nous ne sommes pas de ceux qui veulent que notre histoire com-

mence à la fin du siècle dernier, et nous sommes fiers de recueillir l'héritage d'un passé magnifique. Pendant quatorze cents ans, la France, missionnaire de Dieu, chargée de réaliser *ses gestes*, maîtresse de la civilisation européenne, a rempli le monde de sa gloire et de ses bienfaits. Elle n'a pas accompli ce rôle sans traverser des périodes de désastres inouïs et de prospérités enivrantes. Interrogez vos souvenirs historiques et dites-nous à quelles époques Dieu s'est plu spécialement à répandre ses bénédictions sur ce peuple privilégié ? N'est-ce pas quand la modération présidait à ses désirs, quand la justice inspirait ses actes, et que le respect élevait les sentiments de tous les citovens ?

On a travaillé depuis près d'un siècle à détruire ce respect. Tous les moyens ont semblé légitimes pour arriver à ce but : dans les écoles et les assemblées, par les enseignements dénaturés de l'histoire et sous les fictions du roman, au théâtre et par la voie de la presse quotidienne, nous avons vu se produire partout les plus étranges doctrines. Aujourd'hui la ruine est complète, tous les pouvoirs sont méconnus et les majestés les plus hautes renversées de leur piédestal ont été traînées aux gémonies. Eh bien ! nos très-chers frères, notre prospérité nationale est-elle en voie de progrès? Votre tristesse me répond. Les mécontentements grandissent avec les ambitions trompées ; des passions jamais assouvies et toujours renaissantes éveillent dans des âmes lavées pourtant du sang de Jésus-Christ, des instincts de bêtes fauves ; chaque cité voit s'allumer dans son sein des foyers de désordre ; à des périodes marquées l'émeute gronde dans la rue, le sang le plus pur ruisselle ; une paix durable que nous désirons tous, semble devenue chimérique, et nos dernières calamités nationales n'ont-elles pas proclamé bien haut qu'on ne viole pas impunément la loi divine du respect, et que, quand les flots de l'océan sont déchaînés, la main de l'homme est impuissante à refermer les abîmes ?

Quel est le moyen de remédier à ce désordre ? Nous n'en connaissons pas de plus efficace que la résurrection du sentiment du respect. Nous le disions en commençant : les doctrines chrétiennes conservatrices de l'ordre social. Revenons courageusement à la pratique de ces doctrines. Voici des jours de salut qui commencent ; rentrons par des méditations sérieuses dans le secret de notre cœur ; détruisons en nous l'orgueil qui engendre l'esprit de révolte ; reconnaissons les droits de tous ; voyons dans les lois justes qui nous régissent, une irradiation de la raison éternelle, et dans les pouvoirs une image de Dieu. A mesure que ces pouvoirs retrouveront leur auréole et que le respect revivra, chacun sera plus content de son sort, les ambitions seront étouffées, les désirs se modéreront, l'abnégation deviendra facile, le dévouement renaîtra, et la paix, la *tranquillité* de l'ordre, comme l'appelle saint Augustin, revenant enfin au milieu de nous, nous pourrons cicatriser des plaies encore saignantes et préparer à la France un avenir digne de son passé.

Mgr Rousselet, évêque de Séez, s'occupe des *dangers actuels qui*

*menacent l'Église et la société.* Ces dangers, qui ne les voit, et pourtant l'on agit comme si l'on ne les voyait pas : l'impiété, l'immoralité, la mauvaise presse, « tout, jusqu'à l'almanach, est mis en œuvre, tout sert à verser dans les intelligences et dans les cœurs le poison de l'erreur et de la corruption. » On jette le mépris sur le prêtre, on cherche à corrompre la jeunesse et l'enfance. Mgr de Séez termine ainsi sa lettre pastorale :

Il y a dans la vie des nations, comme dans celle des individus, des époques critiques. A la vue de symptômes alarmants, on se demande avec inquiétude comment finira la crise.

Qui oserait dire que nous ne sommes pas à une de ces heures solennelles?

Les cruelles épreuves par lesquelles nous venons de passer n'ont pu s'échapper de votre mémoire, et votre cœur, comme le nôtre, se serre au souvenir de nos armées détruites, de nos campagnes ravagées, de notre territoire amoindri, et de cette affreuse guerre civile qui est venue mettre un comble à la honte et aux douleurs de la patrie.

Cependant, vous devez le comprendre maintenant : si, ce qu'à Dieu ne plaise ! les ennemis de l'Église et de la société atteignaient le but qu'ils se proposent, de plus grands malheurs viendraient fondre sur nous, et nul ne peut dire les épouvantables catastrophes auxquelles il faudrait s'attendre. Nous poussons le cri d'alarme. C'est une question de vie ou de mort : il faut que la société redevienne chrétienne ou qu'elle périsse.

Ne laissez donc pas entamer votre foi ; que vos prêtres soient toujours pour vous les *ministres de Jésus-Christ* et les *dispensateurs des mystères de Dieu.* Vos parents vous ont élevés dans la crainte du Seigneur ; apprenez à vos enfants à le servir et à l'aimer. Pères, ne leur inculquez que des principes chrétiens, et confirmez vos paroles par l'autorité de vos exemples ; vous serez les premiers à en recueillir les fruits. Et vous, mères chrétiennes, souvenez-vous que Dieu vous a confié comme un dépôt les âmes de vos enfants, que leur innocence est votre joie ici-bas comme elle sera votre couronne dans le ciel. Rappelez-vous Blanche de Castille prenant son fils sur ses genoux : « Cher fils, disait-elle, quoique je vous aime beaucoup, j'aimerais mieux vous voir mort que coupable d'un péché mortel. » Comme elle, apprenez à vos enfants que la *crainte de Dieu est le commencement de la sagesse*, et le péché la source de tous les maux.

Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, s'effraie, comme ses vénérables collègues, de voir la guerre contre la religion se poursuivre avec un redoublement d'hostité et de violence. La science se sépare de l'enseignement chrétien, le matérialisme déborde, on nie Dieu lui-même, et la foi s'affaiblit chez ceux-mêmes qui restent chrétiens. Mgr Hugonin répond aux calomnies dont le clergé est l'objet,

il montre qu'il faut une impudence extraordinaire pour soutenir que le christianisme est hostile à l'instruction du peuple, et il conclut ainsi :

Résumons les leçons qui découlent de cette incomplète et rapide exposition des erreurs modernes, et des incriminations à l'aide desquelles on s'efforce d'ébranler dans les âmes les convictions chrétiennes.

La première est que l'irréligion, sous toutes ses formes, conduit inévitablement une nation à l'athéisme, et que l'athéisme ébranle inévitablement les principes fondamentaux des sociétés modernes, qui ont été formées et qui ont grandi sous l'influence et la protection de la religion ; et que travailler à leur ravir l'élément religieux, c'est travailler fatalement à leur dissolution.

La deuxième est que, dans l'état actuel de la France, la lutte est de fait entre le christianisme et l'athéisme ; que tout ce qui affaiblit le christianisme fortifie l'athéisme.

La troisième est qu'un grand nombre d'hommes éclairés s'effraient trop facilement de l'opposition qu'ils croient apercevoir entre l'enseignement de l'Église et les formes politiques des sociétés modernes.

Nous sommes convaincus que l'étude plus approfondie des sciences politiques dissipera les difficultés qui troublent tant de consciences honnêtes. La liberté sociale ne consiste pas dans la diminution de l'autorité, ou, ce qui revient au même, dans la diminution des droits, mais dans la répartition équitable et dans le respect des droits de la famille, des droits de l'État et des droits de la société religieuse ; dans l'harmonieux accord de ces trois sociétés, la famille, la société civile et la société religieuse, dont l'existence est également nécessaire pour la conservation et le progrès de l'humanité.

Donc, attachons-nous de toutes nos forces au christianisme, parce qu'il a été la gloire et la puissance de la France, parce que seul il peut la régénérer après ses désastres. Mais surtout pratiquons-le, parce qu'il est irraisonnable et impossible de maintenir en nous une contradiction contre nature entre nos croyances et notre conduite.

Nous ne pouvons qu'indiquer les sujets de quelques autres Lettres pastorales, de celle de Mgr d'Agen, qui montre les moyens donnés au chrétien pour lui assurer la possession certaine de la vérité ; — de celle de Mgr de Luçon, qui nous enseigne à ne pas nous laisser vaincre par le mal, mais à triompher du mal par le bien ; — de celle de Mgr de Nantes, qui s'occupe de la famille ; — de celle de Mgr de Périgueux, qui étudie la conduite de la Providence envers l'humanité : — de celle de Mgr l'archevêque de Sens, qui étudie les destinées de l'Église ; — et de celle de Mgr de Viviers, qui insiste sur l'importance de l'accomplissement du devoir pascal, sujet que traite également Mgr Le Courtier, évêque de Montpellier.

VI

Nos Seigneurs les évêques de Cahors et du Mans s'occupent du Concile, ce grand événement dont l'importance grandit tous les jours, et ils font ressortir l'utilité des enseignements donnés dans les deux constitutions qui ont été promulguées. Dieu et l'Eglise, l'Église dans son chef et dans ses sublimes prérogatives, tels ont été les deux points capitaux traités et définis dans la première période du Concile du Vatican. Mgr de Cahors s'applique particulièrement à montrer ce qu'il faut entendre par l'infaillibité du Pape, et qu'il n'y a point là une révolution nouvelle, une nouveauté, comme on affecte de le dire : « Il n'y a de nouveau que la proclamation, la déclaration de l'Église circonscrivant le champ de la discussion, mettant à l'abri de toute attaque, inscrivant au catalogue des vérités immuables de la foi une doctrine enseignée déjà comme révélée, que le Saint-Siége n'avait cessé de professer depuis les temps apostoliques, bien qu'il eût laissé à son égard une certaine liberté. »

Mgr l'évêque de la Rochelle place en face l'une de l'autre l'armée du mal et l'armée du bien, et il excite celle-ci à montrer autant d'activité que celle-là. C'est grâce au christianisme que l'on conserve la noble indépendance de la conscience; qu'on n'abandonne donc pas le christianisme, si l'on veut garder l'indépendance et la liberté et ne pas voir revenir le temps de l'esclavage et du despotisme païen.

Mgr l'évêque de Coutances s'élève contre le *relâchement dans le service de Dieu*, l'une des causes de nos malheurs. Mgr l'archevêque d'Avignon, s'occupant aussi de nos malheurs, montre qu'ils sont à la fois un châtiment, une leçon et une expiation, et qu'ils deviendront pour nous féconds en grâces et en grandeur, si nous avons soin de conserver cette foi morale que constituent l'intégrité de la famille, le respect de notre sainte religion, le service de Dieu.

Ainsi toutes les Lettres pastorales pour le Carême se préoccupent de la situation de la France et de l'Église, même celles qui paraîtraient, par le sujet qu'elles traitent, étrangères à cette préoccupation. Et c'est ainsi que Mgr l'évêque de Versailles, continuant ses magnifiques études sur les *saints*, montre que ces héros du christianisme sont les vrais fondateurs de la grandeur des nations, et que les peuples tombent lorsque la sainteté s'éloigne d'eux.

Les écrivains politiques, dit-il, ont fait beaucoup de livres sur les causes qui élèvent les nations et sur les causes qui les abaissent. Se plaçant toujours au point de vue de la raison seule, et ne voulant jamais

admettre l'influence dont le principe appartient à l'ordre supérieur, ils ont débité une multitude de paradoxes retentissants, et formé des théories qui n'expliquent rien d'une manière sûre et complète. Cependant le problème est très-simple, et il est aisé de le résoudre. Le peuple qui arrive à la gloire et à la grandeur, et qui, pendant des siècles se soutient et reste vigoureux, a eu, n'en doutez pas, de fortes croyances; et ces croyances qui ont présidé à sa constitution et qui ont fait sa vie et gouverné ses mouvements, renferment la cause première, ou si voulez, sont la cause première qui a donné l'impulsion aux causes secondes, par lesquelles il s'est élevé et a brillé au milieu des autres peuples.

Mgr Fruchaud, archevêque de Tours, pense aussi aux malheurs et aux besoins de la France, quand il dit à ses nouveaux diocésains, à qui il adresse son premier mandement pour le Carême :

Notre intention était de vous rappeler le salutaire précepte de la pénitence chrétienne, selon l'immense besoin de nos jours malheureux autant que selon l'esprit et les lois de l'Eglise notre mère. Mais il nous a paru plus opportun et plus utile de vous conduire directement à la source divine qui donne à la pénitence sa vertu expiatoire et sa fécondité sanctifiante, en communiquant à nos faibles repentirs et à nos satisfactions insuffisantes une grâce et un mérite supérieurs à toutes nos prévarications. En face des grands dangers il est naturel de recourir à la protection la plus puissante : quand le vent s'élève et que la mer grossit, le pilote change de route et s'enfuit à l'horizon vers l'abri le plus sûr. Nous l'avouons simplement, nos très-chers frères, c'est un mouvement analogue qui nous pousse aujourd'hui, et qui nous entraîne comme d'instinct vers notre dernier refuge, le *Cœur sacré de Jésus*. Oh ! que nous voudrions pouvoir entraîner après nous dans cet asile de salut et de paix toutes les âmes dont Dieu nous a constitué le guide et le père !

En parlant de la *présence réelle*, c'est le même but que veut atteindre Mgr l'évêque de Vannes, qui appelle aussi son peuple à *Celui qui a fait guérissables toutes les nations ;* en donnant les preuves du grand mystère chrétien, Mgr Bécel ranime la foi, rend la confiance plus vive et prépare de plus abondants fruits de repentir et de grâce. La Lettre de Mgr de Vannes est une démonstration saisissante de la présence réelle de Jésus-Christ au Saint-Sacrement; elle se termine par des paroles justement indignées et affligées au sujet de l'horrible sacrilége commis au lycée de Clermont, avec une ardente prière à Dieu d'épargner à la France les châtiments que provoquent tant de crimes.

Mgr l'évêque de Pamiers, à la veille de catastrophes que tout le monde redoute, parle *sur le bon emploi du temps*. Qu'est-ce que le temps? Quelle qu'en soit la nature, quoique indivisiblement uni à

ce qui est caduc et fragile, sa valeur est inestimable, car un Dieu l'a payé pour nous de ses sueurs, de ses pleurs et de sa vie. Comment l'employons-nous? Quel crime et quelle folie de le consumer « en futilités, en puériles bagatelles, quand ce n'est pas en périlleux amusements et en odieux désordres! » Le temps est précieux, il importe de ne pas le perdre; il est court, il n'en faut perdre aucun moment; il est irréparable, et il faudrait se désespérer d'en avoir perdu une seule parcelle, si la miséricorde de Dieu ne nous donnait encore, tant qu'il dure pour nous, le moyen de le racheter, *redimentes tempus,* et, dit Mgr Bélaval, « racheter le temps, c'est déplorer les fautes commises, les effacer par la pénitence; se rattacher au vrai, en renonçant à la vanité et au mensonge; contrarier les penchants dépravés; dompter la passion dominante; faire pour le devoir ce qu'on a fait pour le monde; souffrir pour Dieu, comme l'on souffrait pour le monde : car le monde torture impitoyablement ses partisans et ses amis, quoiqu'ils n'obéissent à ses caprices et ne plient sous son esclavage qu'afin de savourer le plaisir. »

Nous terminerons cette revue, bien incomplète encore, des enseignements de notre vénérable épiscopat, par l'instruction pastorale de Mgr l'évêque d'Aire *sur la mission providentielle de la France*, mission qu'atteste l'histoire, et dont l'existence est un motif de consolation et d'espoir au milieu des calamités présentes et des calamités plus terribles encore qu'on est si malheureusement en droit d'appréhender. Si le présent est triste, le passé a été glorieux, l'avenir peut le redevenir; au fond, il dépend de nous, préparons-le donc en nous rendant dignes de la sublime mission qui nous est confiée.

Mgr Épivent prend l'histoire en ses mains, et, suivant le cours des siècles, il étudie ce que la France a été dans les premiers temps de son existence, ce qu'elle a été au moyen âge, ce qu'elle est à l'époque moderne.

A l'exception de Rome, il n'y a pas sur la terre de peuple qui porte sur son front, plus visiblement que la France, le sceau de sa mission divine, et cette mission glorieuse est de tenir constamment sa vaillante épée au service de Jésus-Christ et de son vice-gérant sur la terre. Déjà la préparation se faisait du temps des Gaulois, elle fut complète avec Clovis et ses Francs, à côté de qui brille la sainte et ravissante figure de Clotilde. Et, depuis sa naissance, la France chrétienne voit son exaltation inséparable de celle du Saint-Siége. Lisons cet acte du baptême de Clovis, tel que saint Remi l'a transcrit sur un registre impérissable, avec les promesses et les

menaces que le ciel fit dès lors au roi baptisé et à tous ses successeurs :

« Si jamais, en France, cette race royale, que le Seigneur a tant de fois bénie par ma main, venait à se poser en adversaire des Églises de Dieu ; si le souverain, en France, envahissait ce qui appartient à ces Églises, que les évêques lui donnent un premier avertissement. Que ce monitoire lui soit même renouvelé sept fois. Si, après cela, il ne veut pas encore se soumettre à Dieu, qu'il soit permis à tous de lui adresser cet anathème du Psalmiste : *Il a aimé la malédiction, et la malédiction viendra sur lui; il n'a pas voulu de la bénédiction, et la bénédiction le délaissera* (Ps. CVIII, 18). Si, au contraire, le roi persévère à bien gouverner son royaume, à maintenir l'ordre dans la sainte Église, que la bénédiction repose sur lui ; que l'Esprit-Saint y ajoute les siennes. Que des rois naissent de sa race ; que ces rois, présents et futurs, sachent que la volonté de Dieu sur eux, c'est qu'ils étendent les conquêtes de l'Église. En s'appuyant sur la justice, ils augmenteront eux-mêmes leur puissance, et ils mériteront ainsi de régner éternellement avec le Seigneur dans la céleste Jérusalem. » Tel est le pacte juré entre le ciel et nos rois. Les évêques assistent au baptême y apposant cette signature uniforme : Ce que mon père Remi a maudit, je l'ai maudit ; ce qu'il a béni, je l'ai béni et j'ai signé. Nous verrons, et c'est l'historien de l'Église qui parle, nous verrons cette prophétie s'accomplir d'âge en âge, dans toutes les dynasties, et chez tous les individus qui monteront sur le trône de France (1).

Ce qui s'est fait à l'origine de la première race, se fait encore à l'origine de la seconde, qui prend naissance, comme la première, dans les services rendus à l'Église et au Saint-Siége ; il suffit de rappeler les noms de Pépin et de Charlemagne pour le prouver. Ainsi en fut-il aussi avec la troisième race, et Boniface VIII, résumant en deux mots les rapports entre le Saint-Siége et la France, disait encore à Philippe le Bel : « Si je vous abandonne, qui vous soutiendra ? » Pourquoi faut-il que tant de glorieux souvenirs soient oubliés de nos jours, qu'une si glorieuse tradition soit abandonnée? Les grandes infidélités ont commencé sous ce Philippe le Bel ; mais, malgré des défaillances trop fréquentes, la France se glorifiait toujours d'être la fille aînée de l'Église et ses rois aimaient toujours à s'appeler *très-chrétiens*. Qu'est-ce que la France de nos jours a fait ou laissé faire du Saint-Père? Et dans quel état lamentable ne se trouve t-elle pas elle-même? « Nous voyons, dit Mgr Epivent, que chaque attentat commis par la France contre Rome a été puni avec une impitoyable exactitude. Nous nous relevons à peine de notre dernier sacrilége et du châtiment qui l'a suivi ; que les politiques,

(1) Baronius, anno 514.

qui se passent de Dieu, qui l'excluent même de nos affaires, ne reconnaissent pas la vraie cause de nos malheurs, nous n'y pouvons rien. Pour ne pas voir le soleil, il suffit d'abaisser la paupière. Mais la France catholique voit que, depuis son divorce avec Rome, après quatorze siècles d'union intime, elle n'a jamais été heureuse et stable. A présent qu'elle est occupée à réparer ses désastres, que va-t-elle faire? Se souviendra-t-elle de ce qu'elle doit à Rome et de ce que Jésus-Christ lui a promis si elle garde bien son épouse. Pour que Dieu fasse l'œuvre de la France, il faut donc que la France fasse l'œuvre de Dieu. La France n'est pas libre de changer sa destinée providentielle. Le doigt de Dieu lui a tracé son orbite, et chaque fois qu'elle s'en est écartée, la main de Dieu l'y a ramenée par de terribles châtiments... Si la France veut, nous ne dirons pas recouvrer sa gloire, mais garder seulement son existence nationale, il faut que la France reprenne sa vieille foi dans le Christ et dans son Vicaire. »

Nous voudrions tout citer, mais il faut nous arrêter. Quelque courtes que soient nos citations, quelque incomplètes que soient nos analyses, au moins montreront-elles avec quelle vigilance et avec quelle clairvoyance nos premiers pasteurs signalent les maux et les remèdes, et avec quelle éloquence à la fois évangélique et patriotique ils exhortent les peuples à revenir aux seules et vraies sources de la vie et de la prospérité. Puissent-ils être entendus et suivis ! Ce serait la résurrection pour notre patrie, le retour de l'ordre et de la paix dans le monde entier, et du Carême de 1872 daterait l'ère de l'universelle régénération.

J. Chantrel.

---

*Le Gérant:* Putois-Cretté.

PARIS — IMPRIMERIE F. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LETTRES DE NOS SEIGNEURS LES ÉVÊQUES

Mgr l'évêque de Tarentaise nous adresse la lettre suivante :

Moutiers, 23 février 1872.

Monsieur le rédacteur,

Quoique je vienne un peu plus tard vous dire quelques mots de vos *Annales catholiques*, je n'hésite pourtant pas à vous transmettre brièvement mon appréciation.

Tout ce que j'en ai lu jusqu'ici m'a paru excellent et imprégné d'un esprit vraiment catholique. Je suis porté à croire que vos *Annales* occuperont un rang distingué parmi les publications qui combattent vigoureusement les erreurs et les mensonges que la mauvaise presse répand à profusion dans la société.

Je me joins donc avec empressement à mes vénérés collègues dans l'épiscopat pour applaudir à votre entreprise et pour appeler sur votre œuvre les bénédictions du ciel.

Recevez mes sincères félicitations et croyez aux sentiments religieusement dévoués avec lesquels, etc.

† FRANÇOIS, *évêque de Tarentaise.*

Mgr l'évêque de Pamiers nous écrit :

Pamiers, le 29 février 1872.

Monsieur le rédacteur en chef,

J'ai reçu quelques numéros de vos *Annales catholiques*, dont la lecture m'a vivement intéressé. L'œuvre mérite encouragement et succès : elle est digne de votre passé.

C'est bien volontiers que je joins mon suffrage aux adhésions, autrement autorisées, qui vous sont déjà parvenues.

Veuillez me comprendre au nombre de vos abonnés, et agréer, etc.

† AUGUSTE, *évêque de Pamiers.*

Mgr l'évêque de Vannes nous écrit :

Vannes, le 2 mars 1872.

Monsieur,

Je recommanderai aux prêtres et aux fidèles de mon diocèse la lecture

des *Annales catholiques*. Vous avez bien voulu m'adresser les derniers numéros de cette Revue ; je vous en remercie. Si mon humble suffrage peut vous être utile et agréable, il vous demeure acquis. Dieu bénisse vos religieuses intentions, votre zèle et votre talent !

Je vous prie, Monsieur, d'agréer, etc.

JEAN-MARIE, *évêque de Vannes.*

---

## LA SEMAINE

SOMMAIRE. — I. Rome : attitude du Pape; ses allocutions aux Romains. — II. France : la France chrétienne; M. Jean Brunet; souscription patriotique, évêques, clergé, religieux; le Frère Philippe; les comités catholiques; congrès des catholiques de France. — III. Faits divers : loi de l'inspection des écoles en Prusse; catholiques d'Autriche; appel des Romains pour la fête de saint Joseph.

### I

Nous publions ci-après *in extenso* le discours du Saint-Père, dont nous n'avons pu donner qu'un fragment dans notre dernier numéro. Les Romains ne se lassent pas d'écouter cette parole lumineuse, et Pie IX saisit toutes les occasions de faire entendre au monde les vérités qui pourront seules le sauver. Il parle en père, en docteur, en pontife et en roi; il est l'homme de la vérité, le gardien intrépide et fidèle de la vérité, et il la professe devant l'univers dans toute sa force et dans toute son intégrité. Jamais plus beau spectacle ne fut donné au monde. Le pontife dépouillé, prisonnier, parle avec une liberté qui brave tous les périls, tandis que ses ennemis troublés ne procèdent que par manœuvres souterraines et ne peuvent se promettre un lendemain pour leurs iniques triomphes. D'un côté est la force victorieuse et insolente, de l'autre le droit vaincu et humilié; mais le droit proteste contre la force, et la force sent que sa victoire n'est pas définitive. Le droit proteste, le droit parle aussi haut que s'il était victorieux, il s'adresse aux individus, aux peuples, aux gouvernements, encourageant ceux qui font leur devoir, reprochant aux autres leurs défaillances, leurs trahisons, leurs apostasies. Et la bouche qui fait ainsi entendre les protestations du droit est la bouche d'un vieillard, qui est, en apparence, le plus faible des hommes. Mais ce vieillard est le *Pape*, c'est-à-dire le vicaire de Jésus-Christ, le docteur universel, à qui Dieu a donné les nations en héritage, et le Pape parle, sa parole trouble les coupables, affermit les opprimés, encourage les bons.

Il faut plaindre ceux qui ne voient pas tout ce qu'il y a de grand

et de divin dans un tel spectacle. Pour nous, catholiques, nous ne pouvons envisager la situation qu'avec une confiance pleine d'espérance : lorsque Dieu donne à son Église et envoie aux nations des héros, des saints comme Pie IX, c'est qu'il a sur le monde des vues de miséricorde et de grâce. A nous de correspondre à ces vues, de comprendre les leçons qui se multiplient, et de hâter l'heure du salut religieux et social !

Dimanche dernier, le 10 mars, les Romains se pressaient encore plus nombreux autour de Pie IX ; on en a compté environ cinq mille. Le Pape, selon son usage, a commenté devant eux l'évangile du jour, où se trouve racontée la miraculeuse multiplication des pains. Il a fait la comparaison entre la foule qui suivit le Christ au désert et et les foules actuelles qui s'empressent autour du vicaire de Jésus-Christ captif, bien différentes de ces foules qui l'acclamaient au commencement de son pontificat et dont le mouvement vers lui était guidé par le démon. Puis, faisant allusion à un trait du même évangile, lorsque la foule nourrie au désert par la multiplication des pains veut proclamer Jésus roi, Pie IX a raconté qu'un jour une commission vint lui offrir fallacieusement la présidence d'une république italienne, mais qu'il refusa en disant : « Le Pape veut conserver ses droits, non léser ceux d'autrui. » Enfin, reprenant le récit évangélique, le Saint-Père a terminé par le *salva nos, Domine, perimus*, en disant qu'aujourd'hui ce cri doit être celui du Pape et de tous les catholiques. Nous donnerons, dans notre prochain numéro, le texte complet de ce discours qui ne nous est pas encore parvenu.

## II

*Salva nos*, *Domine*, *perimus*, c'est le cri que la France surtout doit pousser vers le ciel, dans un temps où les mauvaises doctrines, l'irréligion et la corruption l'ont réduite à un tel état de misère. Et c'était ce cri que poussait, dans l'une des dernières séances de l'Assemblée nationale, un député de l'extrême gauche, M. Jean Brunet, soutenant que la France ne se sauvera qu'en revenant à Dieu et à son Christ, qu'en redevenant une nation chrétienne. On sait que M. Jean Brunet demandait qu'un temple fût élevé au *Christ universel*, sur les hauteurs du Trocadéro, à Paris. La commission nommée pour examiner cette proposition, en a proposé le rejet, tout en rendant hommage au sentiment religieux qui l'inspirait. Les catholiques regretteront qu'on n'ait pas pris la proposition en considération, pour la modifier, s'il y avait lieu, et la mettre à l'abri de toute critique ; tous les hommes sérieux, tous ceux qui savent lire l'histoire, recon-

naîtront la vérité de cette esquisse du passé de la France tracée à grands traits par l'orateur républicain :

Il est des personnes, il est des opinions politiques qui tiennent à faire dater la France de la révolution de 89; non, messieurs, la France a été grande, elle a été la première nation du monde dans toute la série des siècles passés. Oseriez-vous dire qu'elle a grandi depuis?

Oui, la France était grande surtout quand elle voyait sa domination s'étendre sur toutes les parties du monde, jusqu'aux extrémités les plus reculées, et s'étendre, non pas seulement par la domination des armes et de la politique, mais rayonner surtout par la fécondité et l'ordre, comme le flambeau de la civilisation et de la justice à travers tous les peuples.

Ces époques sont surtout celles où le monde entier appelait la France la nation chrétienne par excellence, appelait la France l'épée de Dieu pour répandre les lumières et les bienfaits du christianisme sur toutes les nations de la terre.

Ce sont les époques où vous avez vu Charlemagne fonder l'Europe, où vous avez vu les Francs créer les royaumes de Constantinople, de Jérusalem, d'Antioche et de Chypre, ébranler la barbarie de l'Afrique au milieu de laquelle saint Louis venait mourir!

Je ne vous parle pas de recommencer cette série de conquêtes et de hauts faits; mais je vous dis : à ces grandes époques, la France chrétienne, qui mettait son honneur à se dire le soldat du Christ, rayonnait sur le monde entier, les Musulmans confondaient tous les chrétiens sous le nom de Francs, et tous les peuples reconnaissaient la France comme la première nation de la terre.

Voilà de belles et nobles paroles, et c'est la voix même de l'histoire.

Qu'on est loin de ces grandes époques, quand on assiste à des procès comme celui de M. Janvier de la Motte, un ancien préfet de l'empire, dont le jugement vient d'entraîner la démission de M. Pouyer-Quertier, ministre des finances! Mais, hâtons-nous de dire qu'on s'en rapproche, lorsqu'on assiste au magnifique mouvement de patriotisme et de dévouement provoqué par la souscription pour la libération du territoire. Le gouvernement a déclaré qu'il voulait rester en dehors de ce mouvement, l'Assemblée nationale a refusé d'en prendre la direction : est-ce un mal ? Nous ne le croyons pas. Il faut pourtant que nous nous accoutumions, en France, à avoir un peu d'initiative; il faut que nous sachions marcher sans lisières, et l'on est heureux de voir qu'après le premier moment de surprise passé, la souscription nationale marche avec le même entrain. Répétons-le à l'honneur de notre religion : De même que pendant la guerre, nos évêques, nos prêtres, nos religieux, tous les

bons catholiques se montrent aux premiers rangs dans cette bataille livrée à l'égoïsme pour la libération du territoire national. Nous ne pouvons plus compter les chaleureux appels faits par nos premiers pasteurs, ni enregistrer les larges souscriptions des évêques et des prêtres, qui donnent tous dans une mesure très-certainement disproportionnée avec leurs ressources. Aussi, dans une nouvelle circulaire, lue le 3 mars dans toutes les églises de Paris, Mgr Guibert dit-il avec raison : « De toutes parts on se tourne vers le clergé « pour demander son intervention; car, malgré les indignes ca- « lomnies que la haine et l'ignorance répandent sans cesse contre « nous, le sentiment public, qu'on ne trompe pas, comprend que « le véritable amour de la patrie, celui qui ne consiste pas en vains « et emphatiques discours, s'est réfugié, en ces temps de défail- « lance, dans les âmes religieuses. » Ce que dit, ce que fait Mgr l'archevêque de Paris, Mgr l'évêque de Nantes, Mgr l'évêque de Pamiers, Mgr l'évêque de Coutances, Mgr l'évêque de Rodez, Mgr l'évêque de Carcassonne, Mgr l'évêque de Troyes, Mgr l'évêque de Grenoble, les évêques que nous avons nommés dans nos précédents numéros, tous, tous le disent et le font, tous font appel au patriotisme catholique, tous donnent les plus généreux exemples. Et le clergé marche sur leurs traces, et les religieux montrent qu'en renonçant au monde, ils ne renoncent pas pour cela à l'amour de la patrie.

Ainsi les journaux de Grenoble nous annoncent que les Chartreux viennent de souscrire pour 50,000 francs comptant, et que si la souscription totale atteint le demi-milliard, ils verseront 50,000 autres francs. Et le vénérable frère Philippe, le supérieur général des Frères des Écoles chrétiennes, vient d'adresser le plus touchant appel à ses collaborateurs : « Vous n'ignorez pas, leur dit-il, que « les ennemis de notre sainte religion ont osé avancer, contraire- « ment à tous les enseignements de l'histoire, qu'elle énerve les « caractères et qu'elle affaiblit le patriotisme. Ah! déjà vous avez « réfuté éloquemment cette accusation, en sacrifiant pour la patrie « et au service des soldats malades et blessés, votre temps, vos « forces, votre santé, et plusieurs de vous en sacrifiant leur vie « elle-même. Vous la réfuterez une seconde fois en faisant dans « votre sphère d'action ce qui vous est possible pour abréger les « jours d'humiliation de notre patrie. Hélas! que ne nous est-il « donné de pouvoir, en décuplant de pareils sacrifices, rendre à la « France l'intégrité de son territoire, à notre armée ses places « fortes, à tous les Français leurs anciens compatriotes! » Voilà ce que sont nos religieux ; nous ne craignons pas de dire que leurs ennemis sont les ennemis de la patrie.

A côté de la grande œuvre de la libération matérielle, se place celle de la libération, c'est-à-dire de la régénération morale de notre pays. Celle-ci aussi se poursuit avec zèle. Des comités catholiques se forment de tous côtés, des cercles catholiques s'ouvrent pour les ouvriers, pour les employés du commerce, les pétitions se multiplient en faveur de l'enseignement religieux (le chiffre des signatures dépasse aujourd'hui 350,000), d'autres pétitions s'organisent pour obtenir l'observation du dimanche, et ce sont les femmes, les mères chrétiennes, les anges de la famille qui se mettent à la tête de ce mouvement, comme elles se sont mises à la tête du mouvement de souscription patriotique. Enfin, nous avons une bonne nouvelle à annoncer. De nombreuses demandes ayant été adressées au Comité central catholique de Paris, pour l'inviter à prendre l'initiative d'un congrès des catholiques de France, comprenant l'importance qu'il y a « à réunir une assemblée où, par l'autorité de ses « principaux membres et par le nombre des adhérents, les intérêts « religieux et moraux des catholiques puissent être hautement et « fermement affirmés, » le Comité central s'est empressé de se conformer au désir qui lui était exprimé. En conséquence, il convoque à une réunion pour le 4 avril prochain tous les Comités catholiques de France. Le but de cette première réunion est : 1° de s'entendre sur la réunion d'une grande assemblée qui constituerait réellement le *Congrès des catholiques de France*, et 2° d'étudier les moyens de donner aux comités catholiques des diverses villes le plus de développement et d'action possible; ce qui n'empêchera pas d'examiner toutes les questions actuelles, et particulièrement la liberté de l'enseignement à tous les degrés. Toute question purement politique est écartée; ce sont les intérêts religieux qu'il s'agit avant tout de sauvegarder.

### III

Obligés de renvoyer au prochain numéro la suite de cette revue, nous ne pouvons que signaler la nouvelle victoire remportée contre le clergé catholique par le prince de Bismarck, qui a vu passer, à la chambre des Seigneurs, par 125 voix contre 76, sa loi sur l'inspection scolaire; — une réunion de la société de Saint-Michel à Vienne, où l'on a entendu les plus énergiques protestations en faveur des droits du Saint-Siége,— et une circulaire de M. Stremayer, ministre de l'empereur François-Joseph, qui reconnaît les droits des catholiques contre les soi-disant *vieux*.

Nous sommes à la veille d'une grande fête, celle de saint Joseph, qu'un récent décret de Pie IX a déclaré patron de l'Église univer-

selle. Il nous vient de Rome un appel pressant pour la célébration de cette fête. Les Romains, affligés de ne pouvoir la célébrer avec la solennité qu'ils voudraient y donner, appellent « leurs frères du « monde entier à donner, en cette occasion, une nouvelle preuve « d'attachement à l'Église et à son Chef suprême, prisonnier et dans « l'affliction au Vatican. Nous prions donc, disent-ils, tous les ca- « tholiques de s'approcher ce jour-là de la sainte table pour prier « le Seigneur de hâter le triomphe du Souverain-Pontife; nous les « prions aussi de recueillir de nombreuses signatures et de secourir « par l'aumône chrétienne notre Père commun, qui gémit dans la « pauvreté et dans la douleur. Ces signatures et l'aumône seront « présentés au saint Pontife et attireront de nouvelles bénédictions « sur les âmes des donateurs. » Nous savons d'ailleurs que le désir du Saint-Père est que la fête de saint Joseph soit pour tous une occasion de redoubler leurs prières auprès de Dieu pour le triomphe de l'Église, en s'adressant à la puissante intercession du grand Saint qui a été chargé de la garde du Sauveur.

J. CHANTREL.

L'abondance des matières nous force de renvoyer au prochain numéro l'insertion d'une lettre que nous avons reçue de M. Jean Loyseau, à propos de sa discussion avec les *Études religieuses*.

Nous nous voyons aussi forcés de renvoyer au prochain numéro les nouvelles des diocèses, que nous avons déjà dû omettre dans notre dernière livraison, malgré le supplément de trente-deux pages que nous avons donné.

---

## ALLOCUTION DU SAINT-PÈRE

### AUX ROMAINS REÇUS EN AUDIENCE LE 3 MARS (1).

Le troisième dimanche de carême, c'étaient les fidèles des deux paroisses Saint-André *delle Fratte* et de Saint-Bernard *alle Termini* qui étaient reçus par le Saint-Père. A l'apparition du Pape, accompagné des cardinaux Asquini, Barnabò, Bizzarri, Borromeo, Ferrieri et Guidi, les applaudissements éclatèrent : *Vive notre Souverain! Vive le vicaire du Christ-Roi! vive Pie IX!* criaient ces bons Romains. Après une Adresse lue par le curé de Saint-André et un fort beau sonnet récité avec une grâce charmante par une jeune fille, Pie IX fit entendre ces paroles :

« Vous aussi, vous êtes venus augmenter les consolations de

(1) Traduction de l'*Univers*.

votre souverain et du vicaire de Jésus-Christ. Vous aussi, vous avez entendu la voix plaintive de l'Église, qui, voyant les maux se multiplier, et cela par l'œuvre de certains de ses fils dénaturés, s'écrie (et vous vous unissez à l'exclamation de cette mère accablée de douleur) : *Filios enutrivi et exaltavi, ipsi autem spreverunt me.* Ces hommes qui se disent catholiques, et qui, en effet, ont reçu dans le baptême le noble caractère de chrétiens, en d'autres termes de membres du peuple de Jésus-Christ; ces hommes, qui portent aussi gravé dans leur âme, par la confirmation, le caractère de soldats de l'Église, maintenant parjures et rebelles, tournent contre l'Église les armes qu'elle leur a données.

« Certes, il est douloureux de voir un si grand nombre d'âmes qui ont reçu tant de biens de Dieu, de l'Église et d'un autre aussi, *Da qualcun altro ancora* (Sensation profonde dans l'assistance), répondre de la sorte aux bienfaits de Dieu et de l'Église.

« Mais je remarque que tel fut toujours le moyen employé par le démon, et que Dieu a permis, dans un dessein plein de justice, devant lequel nous devons humblement courber la tête.

« Vous avez entendu l'explication de l'évangile de ce jour; vous y avez vu quels miracles opérait Jésus-Christ, et comment il rendait la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds. Eh bien! après de tels prodiges et de tels miracles, le peuple criait : Celui-ci est vraiment le Fils de David, le régénérateur et l'ami de l'humanité. Mais ceux qui avaient charge de diriger le peuple, criaient au contraire : C'est par le démon qu'il fait des prodiges; il est ligué avec Belzébut!

« Mes chers enfants! n'est-ce pas là ce qui arrive aujourd'hui? Ce contraste, cette contradiction n'est-elle pas constamment sous nos yeux? Vous venez honorer le vicaire de Jésus-Christ, d'autres se font une gloire de le déshonorer, de le mépriser, de l'avilir. Vous fréquentez les églises, et prosternés devant les autels, vous élevez les mains et plus que les mains, les cœurs, demandant à Dieu pitié, miséricorde, pardon; vous demandez que tant de maux aient enfin un terme, et le beau retour de la miséricorde de Dieu par l'intercession de la plus admirable de toutes les créatures, Marie très-sainte. D'autres, au contraire, se jettent dans toutes sortes d'impiétés.

« Cette opposition est partout. Dans la presse catholique on lit le récit des *triduum*, des neuvaines et des discours édifiants; dans la presse non catholique, on parle de théâtres, de danses, de fêtes mondaines. Il en est aujourd'hui, comme aux temps de l'Église naissante, aux temps mêmes où le divin Fondateur l'établissait

pour le salut de l'humanité, et l'on pourrait dire avec le poëte païen :

..... corpore in uno
Frigida pugnabant calidis, humentia siccis,
Mollia cum duris, sine pondere habentia pondus.

« Le contraste se trouve partout et toujours, mais il fait mieux resplendir votre foi et votre attachement à la piété et à la religion.

« Oh! conservez-vous dans ces sentiments et ne craignez pas, non, ne craignez pas les assauts des ennemis; la main de Dieu ne cessera pas de vous protéger. Oui! Dieu nous regarde; Dieu nous voit; il voit que les hommes, une partie des hommes du moins, ont perdu le sens.

« Que veut-on présentement? Je le dirai, oui, je le dirai pour l'instruction de tous les gouvernements modernes, comme on les qualifie de nos jours. Les chefs (*reggitori*) des gouvernements actuels se sont placés entre deux forces contraires pour les combattre l'une et l'autre. D'un côté, ils veulent combattre l'Église parce qu'ils craignent sa prépondérance; de l'autre, ils veulent aussi combattre les ultra-révolutionnaires, qu'ils craignent également. Leurs armes contre l'Église sont le mépris et l'indifférence, contre les ultra-révolutionnaires la force et les baïonnettes. Mais sans Dieu, on ne peut vaincre, et il n'y a pas de gouvernement qui puisse se maintenir par la force brutale, si les peuples ne sont pas élevés selon les principes de la religion, de la piété, de la justice.

« Et si tels sont les sentiments que doivent avoir les peuples, les mêmes devoirs sont imposés à leurs chefs; qu'ils se rappellent cette parole de Dieu : *Per me principes imperant,* et celles de l'évangile de ce jour : *Qui non est mecum contra me est.* Jésus-Christ l'a dit clairement : qui n'est pas avec lui est contre lui. Il n'y a donc pas d'autre voie, et ces *justes milieux* où l'on voudrait se tenir penchant tantôt d'un côté tantôt de l'autre (*tentennando*), ne sont qu'œuvre vaine : *Qui non est mecum contra me est.*

« Je désire que tous les gouvernements sachent ce que je viens de dire. Je désire qu'ils sachent que je parle pour leur bien.

« J'ai le droit de le faire, et beaucoup plus que ne l'avaient Nathan parlant à David, Ambroise parlant à Théodose; et si ce droit m'est donné, c'est pour leur bien et pour le bien de la société; pour leur bien, afin qu'ils ne soient pas écrasés par un ennemi qui les menace chaque jour; pour le bien de la société, afin qu'elle ne succombe pas sous le poids de tant de fausses doctrines, d'injustices, de malheurs devenus intolérables.

« Ah! Seigneur Jésus, je vous en supplie, étendez la main pour

bénir ce peuple, pour bénir ceux qui sont ici présents et ceux qui sont absents; et puisque nous méditons aujourd'hui la guérison des aveugles, la guérison des muets, daignez, mon Dieu, guérir certains aveugles qui sont dans le monde, et faites-leur connaître le péril où ils se trouvent pour qu'ils retournent à vous. Que jamais ils n'aient à attendre qu'un nouveau Moïse les ensevelisse sous les flots de la mer Rouge; qu'ils aient recours à la miséricorde de Dieu, qu'ils se repentent, qu'ils fassent pénitence et qu'ils vivent!

« Mon Dieu, confirmez les paroles de votre indigne vicaire, soutenez sa main affaiblie par l'âge (vive sensation), donnez-lui la force de l'esprit, la constance jusqu'à la fin dans l'exercice de son saint ministère et de ses devoirs redoutables, soutenez cette main et bénissez ce cher peuple qui m'a écouté; bénissez aussi celui qui se trouve hors de cette enceinte du Vatican. Bénissez tous ceux qui me soutiennent et éclairez tous ceux qui me sont contraires.

Impossible, dit le *Divin Salvatore*, de décrire la scène qui suivit ce discours. Les paroles du Saint-Père avaient déjà été interrompues par des sanglots et des exclamations; mais lorsque tous se relevèrent après avoir reçu la bénédiction, ce fut une immense acclamation, et des cris d'amour et de dévouement se firent entendre de toutes parts. « Oui, poursuit l'excellente revue hebdomadaire de Rome, Pie IX a aimé et aime les Romains, mais les Romains le paient de retour et aiment d'un égal amour leur Père et leur Souverain. »

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### PORTUGAL

(Correspondance particulière des *Annales catholiques*).

On nous écrit de Lisbonne :

La situation religieuse du royaume du Portugal, si catholique autrefois, tristement entamé aujourd'hui par la révolution, mérite assurément d'être étudiée.

La franc maçonnerie ronge ce beau pays. Non qu'elle y affecte les grossières allures de l'impiété comme en Italie, ou le scepticisme plus poli et non moins athée de ses adeptes en France; beaucoup de Portugais même s'estiment encore excellents chrétiens en occupant des grades dans la loge, malgré les excommunications lancées par le Saint-Siége; mais l'esprit vital, fondamental, de ces associations ténébreuses est toujours hostile à l'Évangile et à ses œuvres. Pour lui, de quelque manteau qu'il se couvre, le dernier mot est bien celui-ci : l'homme au

sommet, Dieu dans les nuages de l'hypothèse, n'ayant à intervenir en rien dans la direction des affaires d'ici-bas.

La franc-maçonnerie portugaise est antérieure à la révolution de 1833, qui détrôna le roi légitime dom Miguel ; on assure même qu'elle fut l'instrument le plus actif de ce bouleversement aussi insensé que coupable. En tout cas, elle s'est notablement développée depuis, et tient en servage, nous n'hésitons point à le dire, l'ensemble du monde officiel, dans l'administration comme à la cour, dans la magistrature comme dans l'enseignement ou la science académique. La voix publique l'accuse d'avoir enrégimenté, à son heure, des prêtres, des vicaires généraux, jusqu'à des évêques, et nous avons nos raisons pour croire que malheureusement cela est vrai.

On sait avec quel acharnement, unies elles-mêmes par des engagements et des promesses redoutables, les sociétés secrètes poursuivent les familles religieuses et calomnient les vœux monastiques qui forment. protégent, maintiennent la vie cénobitique. On se rappelle qu'en 1857 ou 58, au scandale de l'Europe, nos Sœurs de la Charité furent insultées et honnies dans les rues de Lisbonne : ce fut tout simplement une démonstration maçonnique, non contre ces Sœurs elles-mêmes en tant que filles de Saint-Vincent de Paul, mais à l'encontre de tous les ordres religieux en général, et dans le but de décourager d'avance toute pensée de rétablissement, même partiel, de ces saintes maisons. Ainsi le veut la *liberté* révolutionnaire ! Nos admirables Sœurs firent tête à l'orage, ne voulurent point abandonner l'hôpital français qu'on leur avait confié, et aujourd'hui elles traversent paisiblement les rues de la capitale, pendant que nos lazaristes, seuls prêtres portant publiquement la soutane, desservent l'église nationale de Saint-Louis des Français et y exercent tous les droits curiaux. Cette église est même devenue, grâce au zèle de M. l'abbé Miel, lazariste, qui l'administre depuis quinze ans, un centre important de bonnes œuvres. Les prédications régulières qui s'y font, les catéchismes institués pour les pauvres, les belles et pieuses cérémonies, y attirent l'aristocratie de Lisbonne, très-familiarisée avec notre langue. On y a même établi une association pieuse qui, sous le titre d'*Union de prières*, compte présentement au-delà de vingt-cinq mille membres, répandus dans tout le royaume.

C'est en 1834, à la suite de la révolution, que les ordres religieux furent supprimés. Il va sans dire que MM. les libéraux en voulaient surtout aux biens des communautés, et firent main basse absolument sur tout. Bélem, fondé en reconnaissance des découvertes de Vasco de Gama, ne fut pas même épargné, non plus que Mafra (l'Escurial Portugais), Batalha, Arrabida, Alcobaça, la merveille des couvents, dont on a dit que « les cloîtres y sont des villes, la sacristie une église, et celle-ci une basilique. » Le sol est couvert de ces monuments profanés, dont les administrations se sont emparées. La famille royale en occupe un, la Chambre des députés un autre, les casernes ou les hôpitaux le reste. Les communautés de femmes ont été tolérées, jusqu'à l'extinction des

dernières religieuses, avec défense de recevoir une seule novice. Grand émoi à la fin de février dernier! une dame du monde s'étant retirée dans une de ces maisons pour penser à son salut, aussitôt la presse *libérale* de jeter un cri d'indignation et d'alarme; les Cortès s'agitent, une interpellation solennelle a lieu, et l'on entend un député déclarer à la tribune, que sa raison se refuse à comprendre comment, au dix-neuvième siècle, dans le siècle de la *liberté*, le gouvernement peut tolérer qu'une femme songe à s'abriter dans un couvent!

Le peuple des campagnes, au milieu de tout cela, est resté excellent. Il est universellement miguéliste; ce qui, pour lui, ne représente autre chose qu'une protestation de la conscience contre l'impiété révolutionnaire. La pénurie du clergé, malheureusement, ne permet pas de tirer de ces dispositions tout le fruit possible et facile. Il faudrait des missionnaires diocésains, et il n'y en a plus; des séminaires libres et bien tenus, et ils font défaut; une direction épiscopale ferme, et les circonstances ont créé beaucoup de mal de ce côté. Quant aux colonies portugaises, privées des religieux qui les évangélisaient, elles languissent dans un abandon spirituel qui consterne la foi et prépare un avenir déplorable. Angola et le Mozambique demandent des prêtres pour les indigènes, qui manifestent les meilleures dispositions à se faire chrétiens, et on ne peut leur en envoyer. La politique seule ferait un devoir aux francs-maçons qui gouvernent de posséder quelques maisons au moins, propres à occuper ces missions lointaines. On commence à le dire, quelques administrateurs le comprennent, et, si le zèle prenait les devants, peut-être le respecterait-on dans cette œuvre. L'initiative est chose trop inconnue dans le clergé portugais : là sans doute est la grande plaie du moment, et on n'y remédiera que par des séminaires renouvelés, en utilisant jusqu'à la dernière syllabe le peu de liberté que laissent les institutions présentes. Ces institutions tendent, d'ailleurs, à se pénétrer d'un meilleur esprit depuis quelques années; l'horizon s'éclaircit un peu.

V.

---

## VICAIRES CAPITULAIRES.

Lorsqu'un évêque vient à mourir, le chapitre doit-il nommer *un ou plusieurs* vicaires capitulaires? N'a-t-il le droit d'en nommer qu'un? Peut-il en nommer plusieurs? Le droit commun ecclésiastique, fixé par le concile de Trente, répond qu'un seul vicaire capitulaire doit être nommé; l'usage, en France, est contraire à ce droit commun. Est-ce un usage abusif? est-ce un usage toléré? Les documents suivants donneront la réponse à ces questions; l'on remarquera que, dans tous les cas, on peut se borner à nommer un seul vicaire capitulaire, et que, dans le cas où l'on en nomme plusieurs, c'est un vertu d'une simple tolérance.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

Versailles, 16 janvier 1872.

Monseigneur,

Au mois de septembre dernier, quelques journaux ont répandu le bruit que la cour de Rome voulait appliquer aux Églises de France les dispositions du concile de Trente, qui prescrit de nommer *un* vicaire capitulaire pour administrer les diocèses pendant la vacance du siége.

J'ai cru devoir rappeler à M. le ministre des affaires étrangères que, depuis un temps immémorial, les chapitres de France étaient en possession d'élire *deux* ou *trois* vicaires capitulaires, et que cette coutume traditionnelle avait tous les caractères requis par le droit canonique pour déroger à une disposition écrite.

Le Saint-Siége a bien voulu accueillir favorablement ces observations, qui lui ont été transmises par notre ambassadeur à Rome. J'ai l'honneur de vous adresser copie, monseigneur, de la dépêche que je viens de recevoir à ce sujet de M. le ministre des affaires étrangères, ainsi que d'une note verbale de Son Em. le cardinal secrétaire d'État, qui reconnaît de nouveau la légitimité de l'élection de *deux* ou plusieurs vicaires capitulaires dans les diocèses de la France.

Je me félicite de pouvoir porter à la connaissance de Votre Grandeur cette déclaration du cardinal Antonelli ; elle préviendra le retour des difficultés qui, récemment, ont agité quelques diocèses et préoccupé l'épiscopat.

Agréez, monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

*Le ministre de l'instruction publique et des cultes.*

Jules SIMON.

I

LETTRE DE M. DE RÉMUSAT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, A M. JULES SIMON, MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

Versailles, 16 janvier 1872.

Monsieur et cher collègue,

Conformément au désir que vous m'aviez exprimé le 16 novembre dernier, j'avais invité notre ambassadeur à Rome à appeler l'attention du Saint-Siége sur les principes exposés dans une lettre relative au nombre des vicaires capitulaires à élire lors de la vacance d'un siége épiscopal. Il résulte des explications données par Son Em. le cardinal Antonelli à M. le comte d'Harcourt, que la cour de Rome n'a point l'intention de modifier les usages généralement adoptés en cette matière et que le document signalé par votre département n'avait d'autre objet que de se reporter, dans un cas particulier, aux dispositions de droit commun. Le secrétaire d'État de Sa Sainteté a consigné, au surplus, sa réponse dans une note verbale, dont j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joints le texte et la traduction.

Agréez, monsieur et cher collègue, etc.

*Signé :* DE RÉMUSAT.

II

NOTA VERBALE PER IL SIGNORE AMBASCIATORE DI FRANCIA

La S. Sede, dopo la risposta data nel 1863 al questo proposto dal capitolo di Cahors sulla nomina di più vicarii capitolari, ha proseguito sempre a tollerare l'elezione di due o più vicarii capitolari nelle diocesi in Francia, ove quest'uso è di vigore. La S. Sede, per altro, con questa tolleranza ha lasciato ai capitoli cattedrali di Francia la libertà di nominare nella vacanza delle respettive sedi vescovili un solo vicario capitolare, qualora lo credano sufficiente alla regolare amministrazione diocesana.

Non si è poi esclusa siffatta tolleranza nella lettera che l'Emin. Prefetto della S. Congregazione del concilio diresse il 4 di settembre pp. a Mons. Arcivescovo di Albi; ma, in esso rispondendosi ad una questione riguardante un caso particolare, si è riportato semplicementa ciò che intorno alla medesima è disposto dal diritto commune.

NOTE VERBALE POUR M. L'AMBASSADEUR DE FRANCE.

Le Saint-Siége, après la réponse donnée en 1863 à la question posée par le chapitre de cahors sur la nomination de plusieurs vicaires capitulaires, a toujours continué à tolérer l'élection de deux ou plusieurs vicaires capitulaires dans les diocèses de France où cet usage est en vigueur. D'autre part, le Saint-Siége, avec cette tolérance, a laissé aux chapitres cathédraux de France la liberté de nommer, pendant la vacance des siéges épiscopaux respectifs, un seul vicaire capitulaire, quand ils le croyaient suffisant pour l'administration du diocèse.

On n'a point entendu revenir sur cette tolérance dans la lettre adressée, le 4 septembre, à Mgr l'archevêque d'Albi par l'éminentissime préfet de la congrégation du Concile; mais, dans cette lettre, répondant à une question qui avait trait à un cas particulier, on s'est simplement reporté aux dispositions du droit commun sur la matière.

Pour copie conforme :

*Le chef de la 1re division de l'administration des cultes,*

Ad. TARDIF.

---

## REVUE DES REVUES

*Revue de Dublin.* — Libéralisme religieux et ecclésiastique. — La nature et les poëtes. — Le Pape et l'Europe en 1872. — Deux ouvrages de Mgr Manning. — Essais critiques et historiques du docteur Newman.

Le numéro de janvier de la *Revue de Dublin* (on sait que cette Revue ne paraît que tous les trois mois) renferme une série d'articles tous très-remarquables.

Le premier, intitulé : *Libéralisme religieux et ecclésiastique*, recherche les causes qui retiennent dans le libéralisme des catholiques qui n'en sont pas moins soumis de cœur à toutes les définitions de foi de l'Église, mais qui, à cause de leurs idées libérales, tendent à restreindre le plus possible la sphère d'infaillibilité de

l'Église et du Pape. Il est certain que le catholicisme libéral reculerait d'horreur devant les conséquences du libéralisme, qui sont le matérialisme, le panthéisme et l'athéisme, s'il croyait que ces conséquences en sortent logiquement et nécessairement. Comment se fait-il que des catholiques, relativement en très-petit nombre, il faut le dire, et en nombre de plus en plus restreint depuis les derniers événements et après les enseignements solennels de l'Église, puissent encore se laisser séduire par le libéralisme, en le confondant avec l'amour de la liberté, au lieu de le regarder comme l'abus de la liberté, ce qu'il est en effet?

L'auteur de l'article voit la cause du mal dans le rejet ou l'oubli de ce principe fondamental de la doctrine catholique, que « Dieu nous a créées pour le connaître, le servir, l'aimer dans ce monde, et être éternellement heureux avec lui dans l'autre; » en un mot, que le but principal de la vie actuelle est le salut de notre âme. Or l'oubli de ce principe mène directement à trois habitudes de pensée tout à fait antichrétiennes, c'est-à-dire l'idolâtrie de l'intelligence, l'idolâtrie de la grandeur temporelle et l'indifférentisme. L'ensemble de ces habitudes constitue ce qu'on peut appeler le *libéralisme religieux*. A son tour, le libéralisme religieux mène forcément à cet autre libéralisme qu'on peut appeler *ecclésiastique*, parce qu'il est la négation de l'enseignement de l'Église et de son autorité gubernative dans cette partie de la science profane et de la politique qui affecte directement ou indirectement l'intérêt religieux soit des individus soit de la société.

L'auteur de l'article passe en revue l'idolâtrie de la grandeur temporelle, qu'il appelle le *temporalisme*, l'idolâtrie de l'intelligence ou *intellectualisme*, et l'*indifférentisme*. Il montre que le temporalisme est un mal qui infecte une grande partie de l'Europe non catholique, où l'on attribue la grandeur et la prospérité de l'État aux doctrines anticatholiques qui y sont professées, comme si la prospérité et la grandeur de l'État s'accordaient toujours avec le bonheur des sujets, témoin l'Angleterre, où le bonheur et la fortune d'un petit nombre sont si largement compensés par la misère et les souffrances du plus grand nombre. Cependant des catholiques se laissent séduire : oubliant qu'il faut avant tout chercher le royaume de Dieu et sa justice, ils croient que, par patriotisme, il faut adopter les principes et les doctrines qui leur paraissent faire la grandeur de certains États, et ils se trouvent ainsi amenés à blâmer l'Église de condamner ces doctrines et ces principes. L'intellectualisme n'est pas moins dangereux, en ce qu'il donne le pas à la science sur la foi. La science est certainement une bonne chose, et il est à désirer que les catholiques tiennent la première place dans

toutes les branches des connaissances humaines; mais, pour arriver là, faut-il exposer la foi de la jeunesse? faut-il lui faire suivre des cours où les enseignements de la religion ne sont pas respectés? L'intellectualiste passe par-dessus le danger; on sait quels maux résultent de cette présomption. L'indifférentisme mène à des maux aussi graves, en n'attachant d'importance qu'aux actes extérieurs de la morale, sans s'inquiéter des intentions de celui qui les accomplit, et en estimant que les hommes ne souffrent guère de dommage lorsque, sans qu'il y ait de leur faute, ils ignorent la doctrine catholique. De là les vertus humaines mises à la place des vertus chrétiennes, l'*honnête* homme mis sur le même rang que l'homme *pieux* et *saint,* le zèle apostolique blâmé comme troublant les esprits et la société sans motif suffisant. Pour l'indifférentiste, l'hérésie n'est plus le plus grand des malheurs, la possession de la vérité religieuse n'est plus le bien le plus précieux; pour un bon catholique, la foi est tout, pour l'indifférentiste, elle n'est rien. Qu'on y fasse attention, et l'on verra que le catholicisme libéral mène à ces conclusions dans la pratique, conclusions plus ou moins formellement adoptées, mais assez adoptées implicitement pour que le catholique libéral gémisse, s'il ne se révolte, chaque fois que l'Église fait un acte solennel pour rétablir la vérité dans ses imprescriptibles droits. Et c'est ainsi qu'on arrive au *libéralisme ecclésiastique*, qui reproche à l'Église de passer les bornes de son autorité, de compromettre la paix des âmes par son intolérance, et qui prétend, dans presque toutes les circonstances, que l'obéissance n'est pas due à tel ou tel acte parce qu'il n'est pas véritablement *ex cathedra.*

On voit, par cette très-rapide analyse, quels sont les dangers de ce libéralisme religieux et ecclésiastique que signale la *Revue de Dublin*, et combien il était utile d'en faire connaître la nature.

Nous ne nous arrêterons pas au deuxième article, qui est tout littéraire : *La nature et les poëtes*, mais qui n'en renferme pas moins des vues très-élevées sur l'association de l'étude de la nature et de la religion et particulièrement sur les rapports du christianisme avec la nature et sur la mission du poëte. Le christianisme nous a fait véritablement connaître la nature en nous apprenant qu'elle est comme le miroir dans lequel nous pouvons voir quelques reflets de la divinité, et qu'elle est unie avec nous dans une communauté de punition, d'espérance et de restauration future. Quant au poëte, qui est comme l'interprète de la nature, sa mission est d'élever les âmes à Dieu, non d'aligner des rimes plus ou moins riches ou de remuer des passions plus ou moins grossières.

Le troisième article a pour but la réfutation de la doctrine de

M. Mill sur le fondement de la morale ; le quatrième s'occupe de quelques ouvrages qui prétendent peindre le monde et la société tels qu'ils seront dans un siècle, genre de fictions qui ne manquent pas d'intérêt, mais qui mènent rarement à un but pratique ; le cinquième est une étude, d'après les documents récemment publiés, sur la diplomatie française, impériale et républicaine, de 1866 à 1870. Nous nous proposons de donner au moins de larges extraits du sixième article, intitulé : *Le monde devenu athée; comment cela est-il arrivé?* Ce titre montre assez l'importance de l'article. *Le Pape et l'Europe en* 1872, tel est le titre de l'article suivant, qui trace un tableau complet de la situation actuelle de l'Europe; il se termine par ces paroles, qui expriment l'espérance de tous les catholiques : « Nous aimons à faire reposer notre confiance sur la foi invincible du vicaire de Jésus-Christ, et à recevoir de son courage tranquille et dévoué l'augure, l'assurance d'un dernier triomphe, d'un triomphe prochain du Saint-Siége. »

La livraison de janvier se termine, comme toutes les autres, par une revue des principales publications du trimestre précédent. Deux ouvrages de Mgr Manning y sont d'abord signalés : l'un se compose de *Sermons sur des matières ecclésiastiques;* l'autre traite de *la Quadruple souveraineté de Dieu*, et se compose de quatre sermons qui complètent ceux que l'illustre archevêque avait prononcés auparavant sur *les quatre grands maux du jour* (voir le numéro 2 des *Annales catholiques*, page 54). Citons ce passage, qui est de la philosophie de l'histoire : « J'ai déjà parlé de ce qu'on appelle les principes de 1789. Je n'ai pas autre chose à en dire ici, si ce n'est qu'ils sont l'application légitime aux États des principes de la Réforme. Ils sont le luthéranisme en politique, et ils ont fait dans l'ordre civil ce que la Réforme a fait dans l'ordre ecclésiastique. La Réforme a brisé l'unité religieuse, et les principes de 89 ont brisé l'unité politique de l'Europe chrétienne. Depuis ce temps, ç'a été une dissolution permanente, une pulvérisation, une décadence continuelle qui a comme miné les fondations sociales dans tous les pays où ces principes ont pris racine. » Signalons encore les *Essais critiques et historiques* du docteur Newman, qui viennent d'être réunis en volume; ce sont les fameux *Essais* qui ont tant contribué au mouvement de conversion d'un grand nombre d'anglicans au catholicisme, et qui, par conséquent, avaient paru avant la conversion même de l'illustre Newman : c'est dire l'intérêt qu'ils présentent.

J. Chantrel.

---

# LETTRES PASTORALES

## POUR LE CARÊME DE 1872

(Suite et fin ) (1)

### VII

SOMMAIRE. — La mort. — La pénitence. — Enseignement et éducation. — Mauvaise presse. — Dangers et besoins du temps. — Observation du dimanche. — Sujets divers.

A l'étranger, l'épiscopat n'est pas moins attentif aux maux et aux besoins de la société ; ces maux et ces besoins sont les mêmes partout, et partout le mal triomphe et le bien est opprimé; c'est pourquoi le tableau rapide que nous allons tracer montrera que les préoccupations de l'épiscopat catholique sont les mêmes dans les pays qui nous entourent et jusqu'au delà de l'Océan.

En Belgique, Mgr Dechamps, archevêque de Malines et primat de Belgique, rappelle à ses diocésains la *pensée de la mort,* cette pensée « qui fait voir à l'ambition que la grandeur est vaine ; à la cupidité, que l'opulence est vide; à l'envie, qu'elle se consume pour des chimères; à la volupté, que le plaisir est traître ; à la légèreté, qu'elle folâtre sur le bord d'un précipice... Ne craignons donc pas, dit l'éminent prélat, de la regarder en face et de rechercher ce qu'elle est en elle-même, et ce qu'elle devient pour nous en Jésus-Christ, si nous le voulons. » La mort est une œuvre de justice, l'exécution d'une sentence de condamnation contre l'homme; mais l'homme peut en faire un sacrifice méritoire, en s'unissant à Jésus-Christ, et ce sacrifice peut être offert pendant la vie au moyen de la mortification.

Rien ne nous manque, dit Mgr Dechamps, pour trouver dès à présent le commencement de cette expiation, de cette liberté, de cette vie, car nous rencontrons souvent en ce monde des châtiments ou des épreuves qui expient, des dépouillements qui délivrent, des séparations qui vivifient. Qui de vous n'a connu ou ne connaît ces châtiments ou ces épreuves, ces dépouillements, ces séparations, toutes ces miséricordes, toutes ces grâces que vous avez peut-être traitées de disgrâces? Rentrez donc en vous-mêmes, et à la lueur du dernier flambleau, à la lumière de la pensée de la mort, vous reconnaîtrez que vos peines sont des croix qui expient, qui détachent et qui sauvent, des occasions de faire pénitence et de mériter le ciel.

Mais comme les actes de la vertu de pénitence par lesquels on

(1) Voir le numéro précédent et le supplément, pages 333 à 368.

accepte la peine, sont plus difficiles que ceux par lesquels on la prend, en d'autres termes comme les actes de résignation sont plus difficiles que les actes de mortification, c'est en commençant par nous mortifier nous-mêmes que nous obtenons plus sûrement la grâce de nous résigner, quand Dieu nous éprouve. De là, la sollicitude maternelle avec laquelle l'Eglise nous offre plusieurs fois par année, et principalement pendant le carême, les occasions de nous mortifier par l'observance des lois du jeûne et de l'abstinence. Le jeûne et l'abstinence sont des expiations. Ce sont aussi des privations qui nous élèvent à la liberté des enfants de Dieu, car nous sommes de vrais esclaves quand les sens qui doivent obéir assujettissent l'âme qui doit régner. Vous comprenez par là, que les actes de pénitence qui nous sont prescrits par l'Église sont des actes de dignité et de liberté.

Ils sont aussi des actes d'union avec Dieu, car c'est une vérité, et une vérité d'expérience, qu'exprimait une sainte âme quand elle disait : *Un acte de mortification est toujours un acte d'union*, Oui, quand l'œil se refuse la vue de quelque vanité, la lumière intérieure grandit; quand l'oreille se ferme aux bruits de la terre, elle entend mieux la parole de vie; quand la langue sacrifie une parole d'amour-propre, elle apprend à mieux parler à Dieu dans la prière; quand les sens se privent des superfluités qui les amollissent, Dieu se fait mieux sentir à l'âme. C'est là le jeûne qui convient à tous les âges et à tous les tempéraments, même aux plus faibles, et qui doit les consoler de ne pouvoir observer rigoureusement, comme le doivent les autres, les lois de l'Église sur la pénitence.

Personne n'est donc dispensé de la mortification ou de la pénitence extérieure, et quiconque y est fidèle, obtiendra plus promptement, et avec plus d'abondance, la grâce de la pénitence intérieure, la grâce de la contrition, la grâce de la confession sincère de ses péchés, la grâce de la résignation, la grâce d'embrasser généreusement les croix de la vie, de mourir uni à Jésus-Christ sur la croix de la mort, et de descendre dans la tombe avec espérance : *Et caro mea requiescet in spe.*

Mgr de Montpellier, évêque de Liége, traite l'importante question du repos dominical. Il fait voir comment la prescription du Décalogue se justifie non-seulement en elle-même et au point de vue religieux, mais par l'expérience et les usages de tous les peuples, même en dehors du christianisme. Il énumère ensuite les exceptions qui résultent de la nature même des choses, comme les pratiques du culte, les œuvres de charité, les travaux de nécessité urgente. Enfin il commente la seconde partie du précepte, qui ne se borne pas à interdire le travail servile, mais qui prescrit formellement les œuvres de piété pour la sanctification du dimanche. Une exhortation pressante aux administrations publiques, aux chefs d'atelier, aux pères de famille, de songer à la terrible responsabilité

qu'ils encourent en violant continuellement une loi qu'on doit regarder comme la loi sociale par excellence, termine cette instruction pastorale, plus opportune encore en France qu'en Belgique.

Mgr l'évêque de Tournai, après avoir défini la société religieuse fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ et fait ressortir les marques de sa divinité, esquisse à grands traits l'histoire du catholicisme depuis dix-huit siècles. C'est une magnifique démonstration des bienfaits apportés par l'Église à la société civile elle-même, et, par contre-coup, la condamnation de l'ingratitude des nations modernes, en même temps que la preuve de la nécessité où elles se trouvent de revenir au catholicisme pour trouver le remède aux maux qui les affligent et les tuent.

Mgr Faict, évêque de Bruges, tournant ses regards vers la France, « ce grand et noble pays, naguère si puissant et la patrie de toutes les gloires, et aujourd'hui couvert de deuil et de désastres et s'abîmant tous les jours davantage dans le malheur », cherche à tirer une leçon de ces épouvantables catastrophes. Pourquoi la France est-elle tombée? C'est qu'on a ruiné chez elle la religion et les mœurs; or « un peuple sans Dieu et sans mœurs est un peuple sans solidité et sans force; une société dont la religion ne relie plus les membres, est menacée de dissolution, et il y a tout lieu de craindre pour un peuple devenu l'esclave de la frivolité, de la jouissance et du vice. » La Belgique n'est-elle pas exposée aux mêmes dangers, maintenant que les mêmes maux la travaillent, l'impiété, la mauvaise presse, la violation du repos dominical, l'immoralité, etc.? « Profitons des terribles leçons que le Seigneur nous donne, dans son infinie miséricorde, afin que nous ne soyons pas consumés par les flammes du péché. » Au reste, il est doux pour des Français de voir la sympathie dont leur malheureuse patrie est l'objet, malgré ses fautes et ses malheurs, et c'est pourquoi nous citerons encore ces paroles de Mgr de Bruges : « A côté de la reconnaissance envers Dieu, sachons placer un autre sentiment, celui d'une généreuse sympathie envers une nation qui a tant fait pour l'Église, tant fait pour nous-mêmes et à laquelle cent liens nous rattachent. »

Mgr Bracq, évêque de Gand, recommande la fréquentation et le respect du temple saint, où se trouvent les fonts baptismaux, le confessionnal, l'autel surtout, résidence de Jésus-Christ. Mgr Gravez, évêque de Namur, insiste particulièrement, comme Mgr l'évêque de Grenoble, sur le respect dû à l'autorité, autorité religieuse, autorité paternelle, autorité civile. La religion, en enseignant le respect de l'autorité, rend le plus grand service à la société, car « le respect et la soumission envers l'autorité est le premier élément de l'ordre

et de la paix. Malheureusement, ce sont les dépositaires mêmes de l'autorité qui attirent souvent sur elle le mépris : le père de famille néglige de donner une bonne éducation à ses enfants; l'autorité civile, qui repose sur les enseignements de la religion, oublie que ce qui affaiblit l'autorité religieuse l'affaiblit elle-même, et, au lieu de la faire respecter, elle est la première à la combattre.

Depuis longtemps, dit Mgr Gravez, mais surtout depuis environ un siècle, les gouvernements ont brisé cette concorde, si juste et si nécessaire, qui doit exister entre le sacerdoce et l'empire. Ils ne refusèrent pas d'abord à l'Église leur appui, mais ce fut à condition qu'elle se plicrait à leurs caprices, qu'elle subirait leur tutelle, et elle n'obtint leur protection qu'au prix de sa liberté. Mais bientôt cela ne leur suffit plus; ils lui déclarèrent la guerre et cherchèrent à la dépouiller de ses droits. De là la prétention de lui enlever la libre administration de ses biens, de disposer de ses cimetières sous prétexte de police, de réglementer les mariages d'une manière absolue, d'exclure le clergé de toute autorité dans les écoles; de là encore le *placet*, les appels comme d'abus, les lois restrictives de la liberté des vocations, les difficultés suscitées au recrutement du sacerdoce, et tant d'autres mesures propres à affaiblir l'autorité de l'Église, et par là même à ruiner dans le cœur des fidèles le respect dont ils doivent être pénétrés pour elle.

Le libéralisme gouvernemental de nos jours ne s'en est pas tenu là. Il a prétendu constituer l'État en dehors de toute doctrine religieuse, et rejetant le caractère divin de l'Église catholique, il l'a placée sur le même rang que les sectes enfantées par l'imposture. Il affecte donc d'ignorer l'Église, et prétend gouverner la société sans tenir aucun compte de son existence. N'est-ce pas là pousser le mépris jusqu'à ses dernières limites? Vouloir l'ignorer et agir comme si elle n'existait pas, c'est bien le comble du mépris et le dédain suprême...

Cette guerre incessante, ce mépris public, ce déni des droits les plus essentiels a porté ses fruits : l'Eglise a souffert dans l'esprit et le cœur de ses enfants : son autorité a baissé aux yeux du monde; mais le pouvoir public en a ressenti le contre-coup, et il a vu diminuer sa force dans la même proportion. Les hommes, une fois enhardis à fouler aux pieds l'autorité la plus sacrée, n'ont pas manqué de se demander quels étaient les titres de l'autorité civile à leur respect, et la conscience demeurant muette, ils se sont attribué le droit de contrôler tous ses actes et de n'obéir qu'autant que leur raison le trouvait bon. De là la déconsidération et l'affaiblissement de l'autorité, que tous les bons esprits déplorent si amèrement, et qu'ils regardent comme l'avant-coureur d'une dissolution sociale.

Quel est le remède au mal! C'est de rendre à la religion l'empire qu'elle a sur les cœurs, *solutio totius difficultatis Christus;* Jésus-Christ seul peut résoudre cette difficulté comme toutes les autres; sa loi renferme toute vérité et toute justice.

A Genève, Mgr Mermillod s'occupe principalement de la douloureuse situation du Souverain-Pontife ; il montre que la souveraineté pontificale est la pierre angulaire de l'ordre européen, et que la cause de la papauté réclame toutes les sollicitudes, maintenant que la coalition de toutes les forces ennemies est un fait accompli, et que « la tribune, la presse, la législation, l'école, tout sert d'instrument pour meurtrir les droits ou étouffer les plus légitimes libertés » des catholiques. Mgr Mermillod s'occupe aussi de la question des communautés religieuses, qui a une si triste actualité dans le canton de Genève. « Il est étrange, dit-il, qu'un siècle qui se vante d'avoir mis en activité le principe de l'association, se contredise et se condamne, en refusant à l'Église ce droit qu'elle a elle-même inauguré dans le monde. Et quels sont donc, ajoute-t-il, les empiétements du clergé? Il veut bâtir des églises pour les multitudes qui n'en ont pas, il tient à ouvrir des hospices pour les déshérités du travail et de la fortune, il a à cœur de multiplier les sources d'instruction pour les fils du peuple, et il entreprend toutes ces œuvres à la sueur de son front, mendiant, pour les achever, l'obole de tous, il travaille dans l'honneur de la pauvreté et sous les insultes presque quotidiennes de la presse. Oh! voilà les redoutables empiétements du clergé : parler de Dieu aux âmes, panser les plaies et consoler les douleurs! »

En Allemagne et en Autriche, les périls de la religion ne sont pas moins grands que dans le reste de l'Europe, et c'est dans ces deux pays, qu'à la faveur de gouvernements protestants et libéraux, la révolte contre l'Église et contre les définitions du Concile ont pris les plus grandes proportions. Aussi les évêques s'efforcent-ils de ranimer le courage des bons catholiques au milieu de la persécution, comme le fait par exemple Mgr Krementz, évêque d'Ermeland, ou s'attachent-ils à montrer que les définitions du Vatican n'ont créé aucun nouveau dogme et n'offrent pas du tout les dangers qu'on affecte d'y voir pour la société civile, comme le fait Mgr Rudigier, évêque de Linz, qui consacre la plus grande partie de sa Lettre pastorale pour le carême à la question de l'infaillibilité pontificale. Rien de plus clair et de plus décisif que cette instruction, dans laquelle Mgr Rudigier répond à toutes les objections en montrant ce qu'est l'infaillibilité pontificale, telle qu'elle a été définie, et ce qu'elle n'est pas, malgré tout ce qu'en disent les prétendus *vieux-catholiques* et les quelques orgueilleux ou ignorants qui voient, comme l'abbé Michaud, par exemple, dans cette infaillibilité une multitude de monstruosités qui ne se trouvent que dans leur cerveau. « Ceux qui prétendent, dit Mgr de Linz, qu'une nouvelle

religion ait pris naissance le 18 juillet 1870, montrent tout simplement qu'ils ne savent pas les premières pages du catéchisme; la vérité de l'infaillibilité pontificale est aussi ancienne que l'Église, il n'y a de nouveau que l'obligation imposée par l'Église d'y croire qui est nouvelle, comme cela l'a été pour toutes les vérités définies par les Conciles. »

En Espagne, nous trouvons les mêmes préoccupations et nous entendons les mêmes enseignements, avec le même regret de ne pouvoir que les signaler. Ainsi, le Patriarche des Indes, vicaire général des armées, a soin de rappeler que « les erreurs en matière de foi et de mœurs, sont la mort de l'âme; » et rappelle les peines portées contre ceux qui usurpent ou empêchent l'exercice de la juridiction ecclésiastique, met en garde le clergé et les fidèles contre les tentatives du schisme, et trace aux prêtres la conduite qu'ils ont à tenir au milieu des perturbations politiques qui affligent l'Espagne. Mgr Monescillo, évêque de Jaen, prenant pour texte ces paroles de saint Paul aux Corinthiens : *Non enim possumus aliquid adversus veritatem sed pro veritate*, établit magnifiquement la grandeur et les bienfaits de la vérité, montre les décadences qui en suivent nécessairement l'abandon, prouve qu'elle se trouve dans la doctrine catholique, et, par conséquent, que c'est un devoir et une gloire de défendre cette doctrine qui, en donnant la vérité, donne le droit et la liberté, en même temps qu'elle fait respecter l'autorité. « La vérité, dit l'éminent évêque, est une même chose avec la justice et la droiture; elle est l'alliée de toutes les glorieuses entreprises; elle sert de réparation au monde désolé par la domination du mensonge et par l'insolence de l'arbitraire; elle enlève leur force aux tyrannies et tue les injustes violences; elle est la protection de l'innocence et de la faiblesse; elle guérit et purifie les maux de la société. Et c'est bien pour cela qu'on nie les droits de la vérité; car lorsqu'elle règne, la violence est impossible, impossibles les révoltes, les divisions et la guerre; l'ordre et la paix deviennent la forme extérieure de la vie dans la charité et l'esprit de pardon que la vérité inspire jusqu'au sacrifice. »

S'il est un pays en butte à tous les coups de l'impiété révolutionnaire, c'est bien l'Italie. Aussi les enseignements de l'épiscopat acquièrent-ils là une autorité toute spéciale et un extraordinaire intérêt. Nous avons entendu le cardinal Patrizi exhortant les Romains à la pénitence; le cardinal-archevêque de Naples, Mgr Sisto, montre que le salut est l'affaire capitale de cette vie; le cardinal-archevêque de Bologne, Mgr Morichini, s'élève contre la funeste théorie de la séparation de l'Église et de l'État; le cardinal-arche-

vêque de Ferrare, Mgr Vannicelli-Casoni, remarquant que l'Église est toujours en butte aux persécutions, montre que, dans notre siècle, la persécution vient des mensonges de la presse, des corruptions du théâtre, des mauvaises conversations, des indécentes exigences de la mode, et qu'il importe, par conséquent, de résister avec force au respect humain.

Mgr l'archevêque de Florence, comme chez nous Mgr l'archevêque de Cambrai, prend spécialement à partie la mauvaise presse, les mauvais journaux, dont il montre d'une façon saisissante tous les dangers. Et par mauvais journaux, il n'entend pas seulement ceux dont l'impiété est déclarée, dont les enseignements sont évidemment corrupteurs et immoraux; ceux qui ont une apparence plus honnête n'en sont que plus dangereux, parce qu'ils cachent mieux leur perversité et trompent ainsi les lecteurs imprudents. Ces journaux d'apparence honnête « sont comme les marchands malhonnêtes qui parent une marchandise avariée afin de tromper l'acheteur. Ecoutez ces journaux : ils ont la foi en grande estime, mais ils voudraient la voir purgée des préjugés, des superstitions, du fanatisme qui la déshonorent, et ils la débarrassent de tant de choses qu'il n'en reste plus rien. Ils n'ont pas assez de louanges pour l'Évangile et pour la pureté de sa morale; mais ils le traitent comme un livre humain et dénaturent ce qu'il renferme de supérieur à la raison et à la nature; ils rejettent les mystères et les miracles, comme de pures imaginations, ils rejettent l'obligation de faire pénitence, la nécessité de la prière, l'usage des sacrements, l'éternité des peines, les conseils évangéliques, etc. Ils louent le catholicisme, mais ils l'arrangent à leur façon. Ils veulent bien même s'incliner avec respect devant l'Église, mais c'est pour en donner une idée fausse et pour en détruire la constitution. » Nous voudrions pouvoir reproduire tout entière cette belle instruction pastorale, dont une traduction serait certainement très-utile en France.

La révélation et l'Église forment l'objet de la lettre pastorale de l'archevêque de Milan, Mgr Nazari di Calabiana, qui arrive à cette irréfutable conclusion : « Si le magistère de l'Église catholique est infaillible, comme étant l'œuvre de Dieu; si les sectes sont trompeuses, comme étant le produit des passions humaines, n'est-ce pas être aveugle que de rejeter les enseignements de l'Église et de ne pas les accepter tous? »

Mgr Gastaldi, archevêque de Turin, s'occupe de l'éducation chrétienne, qu'il importe de donner avec d'autant plus de soin qu'on donne plus largement l'instruction, laquelle ne peut être que funeste, lorsqu'elle n'est pas religieuse. C'est dans le même ordre

d'idées que se tient Mgr Ferré, évêque de Casale, qui insiste principalement sur la connaissance du catéchisme, c'est-à-dire sur la connaissance de la religion, « qui est la plus nécessaire de toutes les sciences, puisqu'elle regarde le bien spirituel et éternel de l'homme, qu'elle donne la solution des problèmes les plus intéressants pour l'humanité, et qu'elle est comme le sel qui empêche les autres sciences de se corrompre et de se perdre dans les plus dangereuses absurdités. »

Signalons encore presque au hasard, ne pouvant les signaler toutes, les lettres pastorales de Mgr Degaudenzi, évêque de Vigevano, qui rappelle que c'est là où est Pierre que se trouve l'Église, *ubi Petrus, ibi Ecclesia;* — de Mgr Galletti, évêque d'Alba, sur l'esprit de pénitence et sur les besoins du temps ; — de Mgr Carsana, évêque de Como, sur le précepte du jeûne ; — de Mgr Verzieri, évêque de Brescia, contre la séparation de l'Église et de l'État ; — de Mgr Seri-Molini, évêque d'Osimo et Cingoli, sur l'excellence et la sublimité du magistère du sacerdoce catholique ; — de Mgr Frescobaldi, évêque de Fiesole, sur la nécessité de se tenir fortement uni à l'Église et à la foi ; — de Mgr Luzi, évêque de Narni, sur la piété ; — de Mgr Gelmini, évêque de Lodi, sur les mauvais journaux, sur ceux qui les propagent et ceux qui les lisent ; — enfin, de Mgr Felicissimo, archevêque de Camerino, sur la société moderne, cette société qui regarde la jouissance comme un droit, et dont il trace un effrayant et trop véritable tableau.

Plusieurs des évêques d'Angleterre, Mgr Manning, archevêque de Westminster, le premier, s'occupent de la grande question de l'enseignement, comme le font aussi, aux États-Unis, Mgr l'évêque de Vincennes et Mgr Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans, qui s'efforcent surtout de montrer aux parents l'obligation où ils sont de ne pas envoyer leurs enfants aux écoles d'où l'enseignement religieux est exclu. Mgr Manning, après avoir constaté que l'éducation supérieure de l'Angleterre a cessé d'être chrétienne, s'élève contre l'école qui prétend établir ces trois axiomes : 1° que l'Église doit être séparée de l'État ; 2° que l'école doit être séparée de l'Église ; 3° que l'éducation du peuple appartient à la juridiction du pouvoir civil. Il établit à l'encontre des deux dernières propositions, que, 1° les écoles d'un peuple chrétien ne peuvent pas être séparées, sans péché, de l'Église chrétienne ; 2° l'éducation d'un peuple chrétien n'appartient pas et ne peut pas appartenir à la juridiction du pouvoir civil.

Comme enfants de Dieu, dit-il, les enfants baptisés ont droit, d'un *droit divin,* à la connaissance de leur foi, à l'éducation de leur conscience

par la connaissance des commandements de Dieu, aux sacrements de la grâce, et à une éducation morale fondée sur les préceptes et l'exemple de Notre-Seigneur. Or cette éducation ne peut s'accomplir en dehors de l'école, qui, dès lors, est strictement une cour du temple, un portique en dehors du sanctuaire. Elle ne peut être séparée de l'Eglise. Quant à l'Etat, il est incompétent à faire l'éducation des enfants, en droit et en fait. C'est aux parents qu'appartient, de par la nature, le droit sacré et inviolable de veiller sur leur enfant, sur sa liberté de conscience et sur sa volonté. L'Etat ne peut réclamer que le droit de se protéger contre les dangers qui viennent d'une population sans éducation, mais cela même ne retire pas au père le droit de choisir le genre d'éducation qu'il croit bon. Au-dessus du père chrétien est l'autorité de l'Eglise, comme la gardienne des droits et le guide de la liberté du père et de l'enfant. L'éducation des enfants chrétiens appartient directement et en premier lieu à l'autorité qui, dans la foi et la morale, est le dernier juge et le suprême guide. Il n'est pas nécessaire, continue l'illustre archevêque, de vous dire que le pouvoir civil n'a reçu aucun droit, ni de la loi naturelle, ni du christianisme, de s'arroger à lui-même la formation ou l'éducation du peuple. On ne peut imaginer une plus mauvaise tyrannie. Une nation élevée par un gouvernement sans foi — et quel gouvernement prétend avoir une foi ? — un peuple formé à l'image et à la ressemblance d'une commune athée ou d'un pouvoir civil et voltairien, ne peut grandir que pour se châtier par des divisions intestines et se suicider comme nation. Les chefs politiques en France sont les descendants des soixante-dix années dernières d'éducation sans religion, et particulièrement de la période de 1830 à 1848, durant laquelle la liberté et les droits des parents chrétiens et de l'Eglise catholique ont été violés par la loi publique. Les hommes d'aujourd'hui ont été formés sans foi et les misères sociales de la France sont leur ouvrage et leur châtiment.

Telles sont donc les enseignements de l'épiscopat catholique; nous sommes certains qu'on ne nous reprochera pas de leur avoir consacré une trop grande place dans les *Annales catholiques ;* on nous reprocherait plutôt de ne l'avoir pas faite plus grande. Au moins, aurons-nous montré l'importance, la gravité et la sagesse de ces enseignements, et, si ce résumé est incomplet, devra-t-on nous rendre le témoignage qu'il se trouve ici plus complet que partout ailleurs.

J. Chantrel.

---

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

100. — **Il Pater noster exprimente le verità cattoliche** (Le *Pater noster* exprimant les vérités catholiques), par Antoine Mangoni ; Naples, 1854, chez Gaetano Nobile. — 2 in-8° de XXXII-652 et 736 pages. — Le *Pater noster*, qui est la prière par excellence, est aussi un symbole de foi et de morale. En le méditant, on y trouve toujours de nouvelles vérités, on y trouve toute la religion. C'est ce qu'a parfaitement montré l'auteur de ces deux volumes, qui sont un véritable traité de la religion catholique exposée et méditée en suivant l'ordre du *Pater*. « Dans cet ouvrage, dit-il, j'ai voulu faire des principales vérités de la religion catholique un sujet d'instruction, de méditation et de prière, et comme le *Pater*, expliqué et commenté, nous fournit en même temps cette instruction, cette méditation et cette prière, c'est d'après cette *Parole divine* que j'ai ordonné tout mon livre. » C'est un travail de théologie et d'érudition vraiment remarquable, et les nombreuses citations des saintes Ecritures, des Conciles, des docteurs et des Pères de l'Eglise, des écrivains modernes et d'auteurs même profanes que M. Mangoni apporte à l'appui de ses preuves et de ses explications, sont d'un intérêt extraordinaire et d'une non moins grande utilité. Le simple fidèle y trouve une ample matière à s'instruire, le prédicateur y trouverait une riche moisson de documents, de textes et de réflexions pour les divers sujets qu'il a à traiter dans la chaire. Nous ne craignons pas de dire que tous ceux qui sont familiers avec la langue italienne trouveront dans ces deux volumes une mine inépuisable de réflexions et de prières.

101. — **Trattato dei beni nell' ordine morale et fisico** (Traité des biens dans l'ordre moral et physique), par Antoine Mangoni; Naples, 1854, chez Gaetano Nobile. — In-8° de 512 pages. — Ce traité est le complément de l'ouvrage précédent, et le développement du *Panem nostrum quotidianum;* c'est l'économie politique et sociale étudiée à la lumière de la foi et de la raison. L'auteur s'y occupe particulièrement de la vraie civilisation et du vrai progrès; de la fausse philosophie et de la fausse morale qui existent en dehors de la religion catholique ; de quelques faux principes du rationalisme moderne en matière de religion ; de l'éducation et de l'enseignement chrétien ; de l'autorité sociale ; de l'amélioration matérielle des classes ouvrières et des moyens d'accroître la richesse publique et de la répandre dans ces classes. On voit, par cette simple énumération, à combien de points importants touche M. Mangoni ; il le fait avec une sûreté de coup-d'œil et avec une abondance d'érudition non moins remarquables que dans l'ouvrage précédent : nous considérons son livre comme l'un des plus utiles à étudier dans les circonstances actuelles; on y trouvera la solution chrétienne et vraie des problèmes qui préoccupent le plus les esprits.

102. — **Saint Joseph, patron de l'Eglise universelle;** Paris, 1872, chez Wattelier; — in-12 de 46 pages. — Sous ce titre, il vient de paraître, à la librairie de Wattelier, une brochure qui traite la question du patronage de saint Joseph au point de vue social. Les titres des chapitres indiquent nettement la pensée de l'auteur; il nous suffira de les reproduire : 1° Profonde sagesse de l'Eglise dans les développements des dogmes et du culte; 2° Excellence de saint Joseph appuyée sur l'Ecriture sainte et la Tradition ; 3° L'honneur insigne du titre de patron de l'Eglise universelle prédit par de pieux auteurs des siècles précédents; quatre conséquences sociales de ce patronage de saint Joseph : réhabilitation du principe de l'autorité; — de l'estime du travail; — de l'amour de la médiocrité et de la pauvreté; — de la vie de famille. L'auteur termine par la traduction des actes du *Saint-Siége* qui proclament saint Joseph patron de l'Eglise universelle. Cet opuscule imprimé à Versailles a reçu l'approbation suivante : « J'ai lu par ordre de Mgr l'évêque de Versailles un manuscrit intitulé : *Saint Joseph, patron de l'Eglise universelle*, et je l'ai trouvé éminemment pratique. L'auteur y démontre que l'acte pontifical qui déclare cet illustre patriarche protecteur de tous les chrétiens répond aux besoins de notre époque et apporte un remède efficace aux maux qui désolent la société moderne. — Versailles, 1er mars, 1872. — Bertrand, chanoine. » Cette approbation est la meilleure des recommandations.

103. — **Expositio methodica juris canonici** (Exposition métho-

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*, sans préjudice des articles plus développés qui pourront être consacrés aux ouvrages les plus importants.

dique de droit canonique), à l'usage du clergé, par L. Huguenin, professeur du droit canonique; Paris, 1867, chez Gaume frères et Duprey. — 2 vol. in-12 de xxx-418 et 372 pages. — Cet ouvrage, destiné à l'enseignement dans les grands séminaires, mérite en effet de devenir classique, tant pour la clarté et l'ordre qui y règnent que par la pureté et la solidité de la doctrine. C'est l'œuvre d'un professeur du grand séminaire de Saint-Dié, versé dans la science du droit canon et pénétré du plus profond attachement au Saint-Siége et aux principes catholiques. Au reste, pour montrer le mérite de cette œuvre, il suffira de traduire ici ce passage de la lettre adressée par Mgr Pacifici, secrétaire des lettres latines, au nom du Saint-Père, le 14 octobre 1867, à Mgr Caverot, évêque de Saint-Dié, qui avait soumis à l'examen des théologiens romains l'*Exposition* de M. l'abbé Huguenin : « Notre Saint-Père, écrit Mgr Pacifici, louant votre dessein et y accédant, a confié l'examen de l'ouvrage à deux hommes versés dans la science du droit canonique. Ceux-ci, s'acquittant de la mission qui leur était confiée, ont attesté, d'un commun accord, qu'il ne se trouve rien dans cet ouvrage qui soit contraire aux principes de la foi catholique et à la doctrine des mœurs; ils ont affirmé que, dans ce même ouvrage, on a suivi un ordre très-clair dans le développement des matières, que l'exposition en est très-nette; ils ont surtout loué le zèle de l'auteur à affirmer et à défendre les droits du Siége apostolique, et ont été d'avis que l'ouvrage sera très-utile et très-bien approprié aux études canoniques des clercs. » L'autorité et la compétence de ce jugement rendent toute autre recommandation inutile.

104. — **Le Libéralisme, la Franc-maçonnerie et l'Eglise catholique,** par le chanoine Labis, professeur de théologie; à Bruxelles, chez Victor Devaux, 1869. — In-8° de 348 p. — Cet ouvrage de M. le chanoine Labis, professeur de théologie au séminaire de Tournai, se recommande à l'attention et à l'étude de tous les esprits droits et amis de la vérité; écrit et publié avant les événements de 1870 et de 1871, il en a reçu une telle confirmation, qu'il en acquiert une plus grande autorité, en montrant la justesse des vues de l'auteur et la rigoureuse logique qui fait sortir les conséquences des principes. M. l'abbé Labis s'adresse plus spécialement à ces libéraux honnêtes, et par conséquent *dupes*, qui ne s'aperçoivent pas qu'ils sont les instruments d'un *pouvoir occulte* travaillant à la ruine de la religion et de la société. — Le savant professeur de théologie dévoile l'organisation de ce *pouvoir occulte* et lui arrache son masque. Il montre que la franc-maçonnerie, qui fait sentir partout son action et son influence, est « la tête du libéralisme en Europe »; il ne se contente pas d'affirmer, il prouve et de la façon la plus concluante, en rappelant, par exemple, les aveux des organes les plus autorisés de la secte maçonnique, du F.·. Ragon, appelé *l'auteur sacré;* du F.·. Grisar, qui disait, en 1845 : « Le libéralisme sera nous, nous serons sa pensée, son âme, sa vie, nous serons lui, enfin! »; du F.·. Verhaegen, qui s'écriait en 1848: « Nous avons atteint notre but; je dis notre but, car si l'opinion libérale a triomphé en Belgique, c'est à la maçonnerie qu'elle doit ce triomphe. » N'est-il pas clair, d'après cela, que le libéralime n'est autre chose que le maçonnisme, dont il reçoit l'impulsion? — Après avoir établi ce premier point, l'auteur s'attache à éclairer ceux des libéraux qui se laissent mener sans le savoir. Pour cela, il expose les doctrines impies et immorales professées par la franc-maçonnerie. Il montre cette secte puissante, se servant de tous les moyens pour inoculer ses principes délétères, à l'enfance, à l'adolescence, à l'homme, à la femme, à la classe ouvrière et à la classe bourgeoise. La conclusion est facile à tirer de ces enseignements. C'est, dit l'auteur, le devoir de tout honnête homme, à plus forte raison de tout chrétien, non-seulement de ne pas prêter concours et appui à cette ennemie formidable, même sous la dénomination de libéralisme, mais de la démasquer et de la combattre de toutes ses forces. » En regard de cette immense conjuration, l'auteur expose les droits imprescriptibles de l'Eglise catholique. Il montre ces droits chaque jour niés, attaqués et violés par le pouvoir civil et le parti soi-disant libéral. Puis il ajoute : « Vous devez convenir une seconde fois que vous ne pouvez pas vous faire les suppôts ou les complices de ce parti, sans renier votre christianisme; vous devez reconnaître que si l'Eglise ne fait que remplir une *mission divine*, c'est notre devoir, c'est le devoir de tout homme de l'écouter et de lui obéir. — Le peu que nous avons dit du livre de M. le chanoine Labis en indique l'importance; si l'on pouvait encore y voir quelque exagération en 1869, est-il possible que les événements accomplis depuis n'aient pas ouvert les yeux? Ce livre, lu à la lumière des faits, doit porter la conviction dans les esprits; notre désir est qu'il soit lu, parce que nous ne pensons pas qu'on puisse le lire sans en tirer les plus grands fruits. B. Ph.

*Le Gérant*: Putois-Cretté.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

ANNALES CATHOLIQUES

## LA SEMAINE

Sommaire : Le roi Pie IX. — Aveux des révolutionnaires italiens. — Nouvelle allocution du Saint-Père. — Mort de Mazzini. -- Les ennemis de l'Église. — Espérances des chrétiens.

Un journal de Paris, qui n'appartient pas à la presse religieuse, disait, le 12 mars : « Le Pape a prononcé au Vatican un vrai discours de roi. » C'est un roi, en effet, qui parle au Vatican, et, comme le disait aussi M. Louis Veuillot à propos du même discours : « C'est un roi qui veut et sait faire son métier. Ce n'est pas un de ceux qui ont la puissance, qui sont entourés de soldats, de gens de police et de pages obéissants. Il est vaincu, trahi, abandonné, captif. Il n'a plus ni alliés ni trésors. De son peuple, trahi et captif comme lui, il ne lui reste que le cœur. Sa grande âme est destituée de toute espérance humaine; et il est chargé d'années; et il a porté vingt-six ans le poids de la couronne et l'horreur des trahisons. C'est lui pourtant le roi, le seul roi, et l'on pourrait dire le seul homme qui soit en ce moment sur la terre. Il est l'homme visible qui fait encore honneur à l'humanité. L'humanité passée en a vu d'aussi grands; l'humanité présente, si lâche devant les victorieux, n'a rien qu'elle puisse, ni rien qu'elle ose, ni même qu'elle veuille égaler à ce vaincu. »

Et l'*Unità cattolica* de Turin dit à son tour : « On lui a enlevé son royaume, mais on n'a pu lui enlever son cœur royal. Pie IX souffre, et il souffre en roi. Il parle en roi : la vérité intégrale sort de ses lèvres vénérables; il ne tait rien de ce qu'il doit dire, il ne dit rien de ce qu'il convient de taire. Pie IX est roi dans la largeur de ses dons; il est roi dans les hommages qu'il reçoit. Quel roi a jamais vu ses peuples ainsi prosternés à ses pieds, alors que le sceptre est brisé dans ses mains? Il est roi même dans les insultes qu'il reçoit, car ces insultes montrent sa puissance et la peur qu'il inspire à ceux qui ont méconnu ses droits. Il a la patience d'un roi, le courage d'un roi, et, nouveau Léon, il arrête ses ennemis sur le seuil du Vatican. O princes, ô souverains, allez donc à Rome. Là, non-seulement vous trouverez les restes antiques des monuments des Césars, et les solennels souvenirs des victoires de la Papauté; mais en-

core vous apprendrez comment on doit vivre, agir, parler, résister en roi. »

Nos lecteurs ont vu les magnifiques discours qui inspirent ces justes réflexions, et qui sont comme les suprêmes avertissements donnés à la société chrétienne par le Vicaire de Jésus-Christ. Le Pape ne les prépare point, dit une correspondance du *Monde;* il parle d'inspiration. Avant les réceptions, il va se prosterner devant un crucifix et conjure le Dieu bon et tout-puissant de l'assister, de vouloir bien mettre sur ses lèvres les paroles de conseil, de miséricorde et de salut qu'il doit faire entendre à son peuple. Puis, plein de confiance en l'assistance divine, il se rend à la salle du Trône et laisse déborder de son âme ce que le cœur lui inspire. Dans les Romains et par les Romains, Pie IX parle au monde entier.

On trouvera plus loin l'Allocution prononcée par le Saint-Père le quatrième dimanche de Carême, allocution dont nous n'avons pu dire qu'un mot dans notre dernier numéro. Le dimanche de la Passion, devant des milliers de Romains, Pie IX a encore fait entendre sa parole. Il a dit, comme le rapporte une dépêche télégraphique qui résume son Allocution, que la multiplicité des marques d'affection qu'il reçoit prouve l'attachement du peuple romain pour le Saint-Siége. Il a démenti l'assertion de ceux qui prétendent que le plébiscite de 1870 a démontré que la majorité du peuple désirerait changer de gouvernement. La réception enthousiaste faite aux nouveaux évêques montre, d'autre part, que toute l'Italie est dans les mêmes sentiments qu'auparavant. « Les ennemis de l'Église, a « continué le Pape, disent solennellement qu'ils veulent gagner « Rome, non par la force, mais par l'affection. Vaine parole! l'affec- « tion n'est pas pour eux. Ils prétendent que le changement amène « la liberté, c'est une fausseté, il amène l'esclavage. La société ac- « tuelle est l'esclave du péché. La religion pourrait la sauver, mais « le gouvernement refuse les secours qu'elle lui présente. Ainsi « l'ange du Seigneur frappera quand viendra le jour de la justice. « A l'exemple de Jésus sur le Golgotha, ayons des sentiments de « charité pour nos ennemis, mais prions afin que Dieu les humilie « pour les convertir. »

Au reste, les ennemis du Pape en Italie commencent à reconnaître que les Romains sont restés fidèles au Saint-Siége. Ils ne disent plus qu'il fallait délivrer les Romains et les débarrasser d'un gouvernement abhorré d'eux, mais que, *malgré les Romains,* le progrès moderne s'accomplira. Cet aveu, fait ces jours-ci, en présence des manifestations de fidélité et de dévouement qui s'accentuent de plus en plus, par l'un des journaux révolutionnaires de

Rome, est la confession involontaire, mais vraie, de l'hypocrisie révolutionnaire qui ne parlait que de liberté et d'affranchissement, et qui n'a jamais voulu autre chose que la ruine de l'Église.

Le dimanche même où le Pape prononçait l'allocution qu'on trouvera ci-après, le 10 mars, mourait à Pise l'un des plus acharnés adversaires de la Papauté, le trop fameux Joseph Mazzini, né à Gênes le 22 juin 1805 (en 1807 ou 1808 selon d'autres), et qui avait été le maître de Rome en 1848 et 1849, jusqu'à la délivrance de cette ville par les troupes françaises. Le père de Mazzini était professeur de médecine à l'Université de Gênes; c'était un homme de grande vertu; sa mère, qui avait une grande piété, aimait à le conduire, enfant, avec ses trois petites sœurs, aux sanctuaires les plus vénérés de la sainte Vierge. Il avait fait sa première communion avec une admirable ferveur. L'une de ses sœurs est morte religieuse, après une vie véritablement sainte. Joseph Mazzini se perdit pendant le cours de ses études universitaires, en s'affiliant à la société secrète des *Carbonari*. La révolution de 1830 le lança tout à fait dans le mouvement de la politique. Arrêté et détenu pendant six mois, il se retira à Marseille après sa mise en liberté, et fonda la même année, en 1831, la société connue sous le nom de *Jeune Italie*. Dès lors il ne cessa de conspirer et d'agiter, tantôt en Piémont, tantôt en Suisse, à Paris, à Londres. *Dieu et le peuple*, c'était sa devise, mais, au nom de Dieu, il prétendait détruire l'Église; au nom du peuple, il ne cherchait qu'à fonder un nouvel ordre de choses où le peuple serait l'esclave de tous les exploiteurs.

Mazzini trouva des complices dans toutes les classes, les uns dont il faisait ses instruments, les autres qui se servaient de lui sans qu'il s'en doutât. Cavour était de ces derniers. En 1849, l'agitateur fut obligé de quitter Rome, et se réfugia en Suisse. En 1851, il passa à Londres, où il contracta l'*emprunt mazzinien*, destiné à provoquer une insurrection italienne. En 1857, il fut impliqué dans la conspiration d'Orsini, et condamné par contumace à la déportation perpétuelle. En 1864, il fut impliqué de nouveau dans le complot Greco. Partout où il y avait quelque révolution à faire, un assassinat politique à exécuter, on retrouvait Mazzini, qui ne se compromettait jamais personnellement, qui prenait toujours prudemment la fuite dans le danger, et qui parvenait toujours à s'échapper, grâce aux intelligences que les sociétés secrètes ont dans la police de tous les pays. Il se servait de Garibaldi, qu'il traitait cependant de *ganache héroïque;* mais, dans ces derniers temps, les deux amis s'étaient brouillés. La mort de Mazzini a sans doute seule prévenu une rupture ouverte.

Depuis plusieurs mois, Mazzini était à Pise, caché sous le nom de docteur Brown; le gouvernement italien le savait, mais il le laissait tranquille. On apprit tout à coup la mort du conspirateur et le lieu où il séjournait. Nous n'avons pas besoin de dire que toute la presse révolutionnaire porte le deuil et exalte les vertus de cet homme qui a fait verser des torrents de sang et qui ne s'est jamais exposé lui-même. Le parlement qui a aussi versé des larmes et des louanges sur le cadavre du *grand italien*, qui avait régné à Rome vingt-deux ans avant Victor-Emmanuel : c'est une lugubre comédie qui se joue, des compères ennemis qui cherchent à se tromper mutuellement, mais dont aucun n'a la pudeur de rougir en exaltant les vertus d'un assassin reconnu.

Nous terminerons cette courte notice par deux mots de l'*Osservatore cattolico* de Milan ; c'est la leçon qu'il faut tirer de la vie de Mazzini : « Joseph Mazzini, dit cet excellent journal, était doué d'un esprit vif, d'un cœur chaud, et capable de sentiments élevés et généreux. La foi en aurait pu faire l'un des beaux génies du christianisme, une gloire de la patrie. L'incrédulité en a fait un misérable sectaire. La foi et l'histoire, debout sur sa tombe, doivent avertir la jeunesse de s'en éloigner comme d'un lieu d'anathème. »

Les ennemis de Pie IX disparaissent donc les uns après les autres, et Pie IX est toujours là, avertissant le monde, bénissant les fidèles enfants de l'Eglise, rappelant aux impies les menaces divines, priant pour eux, priant pour tous. Où sout les Cavour, les Farini et tant d'autres? Où sont ces puissants qui espéraient réduire l'Église par la ruse et par la force? Où sont ceux qui attendaient la mort de Pie IX pour accomplir leurs perfides desseins? Ils étaient tous plus jeunes que Pie IX, et ils ne sont plus. N'avons-nous pas cent fois raison de répéter avec une invincible confiance : *Non prævalabunt*?

J. Chantrel.

---

## ALLOCUTION DU SAINT-PÈRE

AUX ROMAINS REÇUS EN AUDIENCE LE 10 MARS.

Le 10 mars, comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, trois nouvelles paroisses de Rome, celles de Saint-Jacques *in Augusta*, de Sainte-Marie-du-Peuple et de Saint-Roch, ont été reçues par le Pape avec leurs curés et un nombre de fidèles montant à environ cinq mille personnes. Quand le Saint-Père parut, ce furent les mêmes acclamations que dans les audiences précédentes. Le curé de Sainte-Marie-du-Peuple lut une très-touchante adresse de fidélité et de dévouement

au Pontife-Roi ; elle se terminait par ces paroles : « Saint-Père, nos « cœurs sont à vous ; dans la santé ou dans la maladie, protégés ou « persécutés, en prison ou en liberté, dans la patrie ou en exil, à la « vie, à la mort, nous serons toujours les enfants de Pie IX et pour « Pie IX. » A ces mots l'assemblée se mit à crier : *Oui! oui! toujours! toujours !* Quand le silence se fut rétabli, le Saint-Père parla ainsi :

« Voici une nouvelle consolation que Dieu envoie à son Vicaire, afin qu'il puisse mieux supporter les épreuves que Dieu même permet ; elle donne une nouvelle vigueur, une nouvelle force à son bras, une nouvelle énergie à son cœur contre l'opposition des impies et les assauts de l'enfer.

« C'est bien. Vous rappelez, dans votre adresse, ce que l'Église offre aujourd'hui à nos méditations : le miracle de la multiplication des pains faite par les mains de Jésus-Christ pour rassassier cinq mille personnes. Les pains et les poissons se multiplièrent entre les mains de Jésus-Christ au point de remplir douze corbeilles, que les douze apôtres eurent à distribuer. Et Dieu voulut qu'elles se multipliassent de nouveau dans les mains des apôtres pour en rassassier les foules affamées qui suivaient le Sauveur.

« Cette circonstance particulière me rappelle les premiers jours de mon Pontificat. Les foules venaient honorer le Pape, l'acclamer, lui offrir le tribut de leur affection avec une expansion vraiment cordiale. Hélas! ce n'étaient point des foules comme celles du désert, nourries par Jésus-Christ et que n'approchait aucune main infernale pour les corrompre. Ceux qui venaient alors, j'en suis bien persuadé, venaient de bonne foi ; mais dès lors, des plus profonds abîmes de l'enfer, dès lors on cherchait le moyen de bouleverser le monde. Et tandis que ces processions allaient se multipliant beaucoup trop, tandis que je conseillais et que j'ordonnais à chacun de retourner aux occupations domestiques, le mot d'ordre de l'enfer était celui-ci : *Agitez, agitez toujours;* parce qu'au moyen des agitations l'on peut pêcher en eau trouble et introduire la corruption.

« Ces agitations ont donc été le principe de tous les maux ; les coupables et fallacieuses promesses que les agitateurs faisaient en secret, étaient bien différentes des actes qu'ils préparaient et des paroles qu'on me fait entendre aujourd'hui.

« C'était en 1848 (*Mouvement*) ; dans ce même palais, où j'étais venu pour célébrer les fêtes de la grande Semaine, un soir se présentèrent à moi quelques hommes, formant certaine commission ; ils dirent être envoyés par tel et tel, qu'il ne convient pas de nommer ici. Ces hommes offrirent au Pape la présidence de je ne sais quelle forme de gouvernement italien ; mais naturellement le Pape répondit aussitôt que son droit était de conserver ce que Dieu lui avait donné, mais non de léser les droits d'autrui et de violer les principes de la justice. Le Pontife n'autorise ni le vol ni l'usurpation. Après une telle réponse, ils partirent tous, persuadés qu'il était inutile de répéter leur demande.

« Revenons aux apôtres. (*Mouvement.*)

« Après qu'ils eurent distribué les pains et vu quels témoignages d'amour ces foules donnaient à leur divin Maître, Jésus-Christ leur donna l'ordre de congédier la foule. Il renvoya donc ainsi chacun dans sa ville, dans son château, dans sa maison, et sans doute il fut obéi ; il n'en a pas été ainsi de son Vicaire.

« Les apôtres se rendirent donc au bord de la mer. La nuit commençait; ils montèrent dans leurs petites barques et s'avancèrent sur les eaux. Peu après il s'éleva un vent si furieux, qu'ils avaient beaucoup de peine à conduire leurs petits navires. Et pendant qu'épuisés de fatigue, ils tremblaient sous les coups du vent, ils virent de loin Jésus-Christ marchant sur les eaux et ils craignirent que ce ne fût un fantôme.

« Mais saint Pierre, toujours plein d'affection et d'amour pour Jésus-Christ, s'écria : « Oh! si tu es le divin Maître, commande-moi de venir à toi sur les eaux, et je descendrai de la barque. » Et Jésus-Christ lui dit : « Descends. » Et saint Pierre, avec cet élan qui le distinguait dans tous ses actes, descendit sur les eaux ; mais peu à peu il les sentait manquer sous ses pieds, et se retournant vers Jésus, plein de confiance et de frayeur : « O maître, sauve-moi, car je me perds. » Et Jésus-Christ, le prenant par la main : « *Modicæ fidei quare dubitasti?* Ne crains pas, qu'aucun doute n'ébranle ta foi, tu seras sauvé. »

« Ah! mes chers enfants, nous tous aussi nous marchons sur une mer perfide, et aujourd'hui nos pieds enfoncent, parce que ce ne sont pas les aquilons, mais les vents de l'enfer qui soufflent, cherchant à submerger le Vicaire de Jésus-Christ et avec lui tant de millions de bons catholiques répandus sur la surface de la terre ; ils voudraient les ensevelir au plus profond de la mer. Nous devons donc plus que jamais nous tenir fermes et constants, et comme vous le faites, nous tourner vers Jésus-Christ, criant : *Domine, salva nos, perimus. Seigneur, sauvez-nous!* Que vos voix retentissent sous la voûte des temples, qu'on les entende dans vos maisons, et souvent, souvent appelez Jésus-Christ et dites : *Salva nos.* Oui, la tempête nous enveloppe de toutes parts: ici on travaille à corrompre la jeunesse par la fausse instruction ; là on profane les saintes images, on outrage les ministres de Dieu ; on cherche, comme je vous l'ai dit, on cherche à détruire l'Église si c'était possible. Tournons-nous donc vers Dieu et disons-lui : *Salva nos, perimus.*

« Et en présence d'une guerre si furieuse, qui dure depuis dix-huit mois (*Mouvement*), on a le courage de dire, je l'ai lu il y a peu de temps, que tout est tranquille; que l'on voit à Rome les deux puissances marcher d'accord sans la moindre difficulté ; qu'elles peuvent marcher unies. Non ! Cela est faux, cela est faux de tout point. C'est joindre à l'outrage une indigne moquerie.

« Je vous laisse, ne voulant pas être trop long, parce que vous devez être un peu fatigués. (Un grand nombre de voix : *Non! non!*) ; mais je ne puis pas vous quitter sans vous avoir donné la bénédiction apostolique.

« En ces jours de la passion de Notre-Seigneur, je me tourne vers Jésus-Christ et je le trouve sur la voie du Calvaire portant la croix, et je le prie de nous regarder avec miséricorde.

« Ah ! mon Jésus ! je vous supplie, dans chacune de ces âmes, comme autrefois sur le voile de Véronique, gravez votre visage ! non pas matériellement, nous ne le méritons pas, mais gravez-le dans nos cœurs, afin que votre souvenir nous étant toujours présent, nous puissions puiser à la source de la force l'énergie de combattre les combats que nous livre l'enfer.

« Je vous recommande aussi ceux qui injustement nous gouvernent (*che ingiustamente ci reggono*). — (*Frémissement et mouvement d'approbation.*) Je dis de ces hommes : Ils veulent nous gouverner, ils veulent être gouvernement et ils ne savent pas tenir dans leurs mains les balances de la justice ; ils veulent gouverner, et ils ne punissent pas le vice. Loin de là, ils l'exaltent, tandis qu'ils oppriment la vertu et la foi.

« Oh ! mon Jésus ! comme vous bénissiez ces femmes qui vous accompagnaient au Calvaire, bénissez cette foule qui m'entoure, qui vous loue, qui vous aime, qui désire ardemment votre sainte bénédiction. Bénissez-la dans les biens pour qu'ils puissent suffire à la vie. Bénissez-la surtout dans les âmes, afin qu'elles conservent votre grâce, leur plus précieux trésor. Bénissez leurs familles, et que cette bénédiction s'étende sur toute la cité capitale du monde catholique, réduite aujourd'hui à un état si digne de pitié. Bénissez tous les millions de catholiques de la terre, qui partout s'unissent pour vous adresser leurs prières, pour chanter vos louanges, pour vous supplier de faire cesser le fléau, de nous rendre la paix, la félicité, la concorde. »

---

# NOUVELLES RELIGIEUSES

## ROME ET L'ITALIE

Le 8 mars a eu lieu, à Rome, l'inauguration de l'hôpital de *l'Enfant-Jésus* (*Ospedale del* Bambino-Gesù), fondé par la duchesse Salviati, que n'ont pu décourager les tristes événements de ces dernières années. Il faut nommer aussi comme les coopérateurs de cette belle œuvre le comte Emmanuel de Bianchi, mort depuis quelque temps, le comte Bracceschi et le marquis Maurice Cavaletti. Le nouvel hôpital est situé dans la rue des Zoccolette et contigu à l'orphelinat des Saints-Crescence-et-Crescentin. Il contient trente-deux lits pour les enfants malades, qui sont l'objet des soins de quatre sœurs de la Charité, et tout y est parfaitement disposé pour le bien-être des chers petits malades. Rien ne décourage la

charité catholique, qui multiplie ses œuvres au milieu des plus terribles bouleversements et de continuelles alarmes.

— Mgr Chigi, nonce apostolique en France, est arrivé à Rome le 6 mars, pour voir une dernière fois D. Giovanni, des princes Chigi, son frère, qui est mort quelques jours après, le 11 mars. Le prince don Giovanni (Jean) Chigi était un excellent gentilhomme, voué aux bonnes œuvres. Les Romains ont perdu en lui un de leurs modèles, les pauvres un de leurs bienfaiteurs.

— Mgr Luigi Ferrari, censeur émérite des académies de théologie et de liturgie, et consulteur des SS. congrégations de l'Inquisition, des Évêques et Réguliers, de la Propagande, des Rites, des Indulgences et des Saintes Reliques, est mort le 8 mars à Rome, où il était né en 1797. Le pape Grégoire XVI l'avait nommé sous-secrétaire de la S. Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, et, en cette qualité, sous le pontificat de Pie IX, il prit une grande part à la négociation des concordats conclus par le Saint-Siége, principalement à celui d'Autriche, à l'occasion duquel il se rendit deux fois à Vienne. C'était un prêtre exemplaire, un théologien distingué, et un esprit très-apte à traiter les affaires les plus difficiles.

Un triduum solennel de prières vient d'être célébré à Saint-Pierre de Rome, en réparation des blasphèmes, des mensonges et des impiétés vomis contre saint Pierre et saint Paul par quelques rénégats ou plutôt par les agents de cette révolution universelle dont le but est la ruine de l'Eglise catholique. Le dernier jour, dimanche, 10 mars, 20,000 fidèles remplissaient l'immense basilique, montrant ainsi que Rome est toujours la ville des Papes et non la capitale du soi-disant royaume d'Italie.

— M. le syndic (maire) de Naples, vient de remporter une glorieuse victoire contre Dieu. Jusqu'à l'époque du choléra de 1865, il était d'usage qu'une clochette avertît du passage du saint Viatique porté aux mourants; à cette époque, à cause de la grande mortalité et pour ne pas effrayer la population, l'usage de la clochette fut interdit, et il n'avait pas été repris jusqu'au mois de février dernier. Repris alors, à la grande satisfaction de la population, qui est restée profondément religieuse, M. le syndic a vu là un danger public, et, par un arrêté en date du 7 mars, il a de nouveau proscrit la clochette sous peine de confiscation. Il faut dire que ce syndic a plus agi par peur que par impiété; la presse libérale, en entendant de nouveau la clochette, s'était mise à crier à l'intolérance et à la superstition : le courageux M. Nolli, c'est le nom du syndic, a cédé; n'est-il pas entendu que la minorité impie

doit toujours l'emporter sur la majorité religieuse? La presse démocratique triomphe, et les honnêtes gens s'affligent : qu'est-ce que cela fait?

— Le ministre de l'instruction publique Correnti, dans une circulaire du 17 février, faisait entendre que la persécution contre l'enseignement chrétien allait commencer. L'effet ne s'en est pas fait attendre à Bologne. La *Casa di Provvidenza* (Maison de Providence), sous la direction des sœurs de charité, a reçu l'ordre de fermer sur-le-champ une école de pauvres petites filles et de dissoudre la Congrégation Marianne *delle figlie di Maria* (des filles de Marie). Un décret du préfet Bardessono ferme aussi l'école française des Tierçaires dominicaines où était élevée la fleur de la jeunesse bolonaise. Les filles du Sacré-Cœur, qui ont un excellent pensionnat de jeunes personnes, une école de 80 jeunes filles de bonnes familles et une autre de 150 pauvres petites filles qui reçoivent d'elles l'instruction gratuite, ont été prévenues vendredi soir qu'elles auraient à licencier toutes leurs élèves et à renvoyer dans l'espace de dix jours toutes les pensionnaires chez leurs parents. La cruauté extraordinaire de cette mesure a sa raison dans le fait que l'inspecteur des études, lors de sa dernière visite à l'institut, a trouvé parmi les compositions d'une jeune enfant un travail intitulé : *Les gloires de Pie IX*, et où la pauvre fille exhalait de son cœur opprimé les sentiments de douleur que lui inspiraient les souffrances du Saint-Père, sans pourtant rien dire qu'un tribunal pût juger répréhensible au point de vue des lois existantes.

Plusieurs autres écoles dirigées par des religieuses ont eu le même sort, et jusqu'à présent on n'a pas fait droit aux réclamations des parents demandant à conserver la liberté d'élever chrétiennement leurs enfants.

Cet inspecteur des études (*provvedittore degli studj*) est un nommé Salvoni, prêtre apostat envoyé à Bologne par le ministère et protégé par le préfet. Sa mission spéciale est d'extirper radicalement l'enseignement religieux.

Cette odieuse persécution n'est pas, cependant, sans bon résultat; elle réveille les catholiques et leur fait voir la nécessité de l'action. En ce moment des jeunes gens de la noblesse, pourvus de grades universitaires, se préparent à demander un brevet d'enseignement pour prendre la place des maîtres catholiques, qui, n'ayant pu en obtenir, ont dû abandonner leurs élèves.

Les deux cercles bolonais de la Société de la jeunesse catholique ont aussi formé une commission pour venir en aide à l'enseignement.

— Deux des évêques italiens récemment nommés par Pie IX viennent de mourir : l'archevêque de Syracuse et l'archevêque de Salerne. On pense que le Saint-Père pourvoira encore à un certain nombre des siéges épiscopaux peu de jours après les fêtes de Pâques.

## FRANCE

### NOUVELLES DES DIOCÈSES.

**Paris.** — Mgr Guibert a publié, le 10 mars, une lettre pastorale sur la violation des droits de l'Eglise et du Saint-Siége ; nous donnerons dans notre prochain numéro cette lettre écrite à l'occasion de la quête pour le Denier de Saint-Pierre qui a lieu le dimanche des Rameaux.

— Dans toutes les paroisses s'ouvrent des retraites préparatoires à la communion pascale : il y a, dans le Paris chrétien, un mouvement universel de sanctification qui donne les meilleures espérances pour l'avenir.

— Le 7 mars, Mgr l'archevêque a voulu célébrer lui-même, à Notre-Dame, la messe pour le succès de l'œuvre patriotique entreprise par les femmes françaises. La vaste enceinte de Notre-Dame était trop étroite pour toutes les dames dévouées à l'œuvre, qui avaient voulu assister à cette messe, après laquelle M. l'abbé Langénieux, vicaire général et archidiacre de Notre-Dame, a fait entendre les plus éloquents et les plus patriotiques accents.

**Alger.** — Mgr Lavigerie fait connaître ainsi, dans une circulaire adressée à son clergé, les progrès accomplis dans son diocèse par les œuvres catholiques : « Dans ces quatre dernières années, dit-il, le clergé du diocèse a vu presque doubler le nombre de ses prêtres. De plus, trois congrégations nouvelles d'hommes se sont établies auprès de nous : les Prémontrés, les Basiliens, les Pères espagnols de l'Immaculée-Conception. Deux autres, chose vraiment merveilleuse, ont pris naissance sur notre sol même, les Pères de la Mission d'Afrique et les Frères de la Mission du vénérable Géronimo. Cinq nouvelles congrégations de femmes sont aussi venues nous apporter leur précieux concours, pour l'éducation de l'enfance et la direction des œuvres de charité : les Sœurs de Saint-Charles de Nancy, les Sœurs de Saint-Joseph des Vans, les Petites-Sœurs des Pauvres, les Sœurs de l'Assomption de Notre-Dame, les Vierges de Jésus et de Marie. Une autre congrégation a été fondée à Alger même, celle des Sœurs de la Mission. Le petit séminaire, dépouillé de toute subvention, privé des deux tiers de ses élèves, s'est pour ainsi dire multiplié par l'épreuve. Au lieu de l'établissement unique de Saint-Eugène, nous en avons quatre aujourd'hui : un petit séminaire proprement dit, à côté du grand séminaire, à Kouba ; deux colléges ecclésiastiques, l'un à Blidah, l'autre à Alger, et enfin, par une bénédiction de Dieu, à laquelle nul d'entre nous n'aurait osé s'attendre, à Saint-Eugène même, un petit séminaire qui compte cinquante enfants indigènes, Arabes et Kabyles, se préparent au sacerdoce catholique. Je ne parle pas du séminaire de la Mission, de l'asile de nos vieillards ; je ne parle pas même de nos orphelinats. Ils nous ont déjà donné cependant une précieuse moisson, puisqu'ils ont envoyé au ciel plus de huit cents enfants, et que huit cents autres, la plupart chrétiens aujourd'hui, y grandissent et s'y forment au travail et à la vertu. »

**Avignon** — Le 22 février, Mgr l'archevêque a envoyé une lettre circulaire à son clergé, en faveur de la souscription nationale. On y

lit : « Depuis qu'une femme chrétienne a commencé à Tolbiac, par un acte de foi et par un miracle, les destinées de la nation, c'est des femmes chrétiennes que Dieu s'est plu souvent à se servir, pour les relever quand elles étaient chancelantes et sur le point de succomber. Geneviève, la reine Blanche, Hachette, Jeanne d'Arc, qui nous apparaissent dans les plus sombres jours de notre histoire, comme l'arc-en-ciel au milieu des orages, sont là pour attester tout ce que la femme qui, sous l'œil de Dieu, sauve tous les jours la famille, peut à l'heure suprême pour sauver le pays. Duguesclin, qui était la personnification de notre force militaire, ne l'ignorait pas. Il était prisonnier pour la seconde fois, il lui fallait une rançon proportionnée à sa valeur, une rançon exorbitante, il n'en était point ému. Il n'y a en France, disait-il noblement au roi d'Angleterre, femme sachant filer, qui ne file jour et nuit pour me délivrer. Nos provinces, encore captives comme l'héroïque chevalier breton, ont conçu la même confiance et elle n'a pas été trompée. Vous seconderez ce beau mouvement; vous le seconderez par votre zèle, que votre charité sait rendre si ingénieux, et que votre patriotisme n'inspirera pas moins bien. L'heure du malheur est sonnée; c'est le moment de se souvenir; c'est l'heure de la reconnaissance, c'est l'heure des grands sacrifices, des grands dévouements, c'est aussi celle où ils ont plus de prix. Quoiqu'il soit toujours beau d'aimer sa patrie, il est facile de remplir ce devoir quand tout lui prospère, alors qu'elle nous couvre de ses lauriers; c'est quand elle est en butte à l'adversité, qu'il y a du mérite à lui témoigner son amour. Nous profiterons de cette circonstance pour lui témoigner le nôtre, pour lui prouver qu'il n'a fait que grandir avec ses infortunes, pour lui venir en aide dans toute l'étendue de ses besoins, dans la mesure de ses douleurs. » Mgr d'Avignon a souscrit pour 5,000 fr. et a donné de plus une crosse en vermeil, un calice en vermeil et un couvert d'argent.

**Belley.** — Mgr Richard a fait son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. La ville entière était debout et dans l'allégresse. Tout le clergé, les communautés, les sociétés ouvrières l'attendaient à la cathédrale, ainsi que les autorités. Le prélat est monté en chaire et a paraphrasé avec une virile éloquence la devise de ses armes : *Faites sur toutes choses que Dieu soit le plus aimé*, devise empruntée à la sainte duchesse Anne de Bretagne. Il a été émouvant jusqu'aux larmes lorsqu'il a confié cette devise aux mères chrétiennes, les chargeant d'en diriger l'application dans la famille. Un des hommes les plus éminents de Belley disait après la cérémonie : « Je suis entièrement conquis. » — « Ce qu'il exprimait, ajoute un témoin de cette fête, était le sentiment de tous. » (*Semaine religieuse* de Saint Claude.)

**Bordeaux.** — On vient de commencer, à Bordeaux, une action judiciaire contre M. Peycher, gérant du journal la *Tribune;* M. Mouls, prêtre, chanoine titulaire de la cathédrale, et M. Junqua, prêtre attaché à titre d'auxiliaire à la même église, pour avoir, en publiant dans le journal la *Tribune*, au cours de l'année 1872, une série de feuilletons ayant pour titre : *les Mystères d'un évêché, scènes de la vie jésuitique*, par l'abbé***, commis des outrages caractérisés à la morale publique et religieuse. On aimait à penser que les deux ecclésiastiques incriminés pourraient se justifier ; mais on annonce que l'abbé Junqua vient de se déclarer en révolte ouverte contre l'Eglise et de se proclamer *vieux catholique*. Le crible agit : le mauvais grain se sépare du bon ; l'Eglise se purifie.

**Carcassonne.** — La *Semaine religieuse* de Carcassonne publie, dans son numéro du 3 mars, une deuxième lettre-circulaire de Mgr

de la Bouillerie, pour l'œuvre de la délivrance du territoire. Le prélat félicite son clergé de ce qu'il a déjà obtenu; il suggère divers moyens d'assurer le succès de la souscription, et manifeste l'espoir que les villes surtout, qui ont plus de ressources, viendront largement en aide à l'œuvre de la délivrance. « Dans les villes, dit-il, je suppose que notre œuvre ne manquera pas de prélever son tribut sur un luxe de toilettes, malheureusement aujourd'hui trop commun, et qui souvent devient une gêne pour les ménages en même temps qu'un péril pour les âmes. Les exigences de la religion et celles du foyer domestique seront ici parfaitement d'accord avec celles de la patrie. Le sacrifice qui lui sera fait favorisera cette simplicité que Dieu aime, et qui, dans les tristes temps où nous sommes, convient si parfaitement à la mise et aux habitudes d'une femme chrétienne. » Mgr de Carcassonne a souscrit pour 5,000 fr.

**Coutances.** — Mgr l'évêque a adressé le 16 février, à son clergé une lettre circulaire touchant la souscription nationale; nous en extrayons les passages suivants :

« Vous ne l'ignorez pas : un mouvement immense agite, en ce moment la France; c'est le patriotisme qui enfin se réveille, qui cherche à s'affirmer d'une manière éclatante cette fois et efficace.

« Dieu en soit loué! peut-être veut-il encore nous sauver...

« Nous ne pouvons pas, messieurs, rester étrangers à ce qui se produit. Il s'agit de désintéressement, d'honneur et de patriotisme. Ceci n'est-il pas notre rôle, notre devoir et notre joie?

« Cherchez : vous ne trouverez pas une seule époque, où l'Eglise n'ait pas rempli sa céleste mission à l'égard de tout ce qui souffre, de tout ce qui a besoin, de tout ce qui peut faire la gloire ou le bonheur des peuples, sur tous les points du globe.

« Fouillez en particulier nos annales françaises : je défie qu'on y trouve un seul instant de mauvais vouloir, d'hésitation même dans le clergé, quand il a fallu ou manifester sa foi, ou montrer son dévouement à la patrie.

« S'il fallait rappeler tout ce qui a eu lieu, ce serait à n'en pas finir; il faudrait dérouler toute notre histoire; car, depuis que la croix de Jésus-Christ a été plantée sur cette partie du monde, depuis saint Martin de Tours, depuis Clovis, le clergé de France a été incorporé à la nation, il en a fait partie intégrante et nécessaire, il a été mêlé à tout, il a pris sa part de tout, il n'est resté étranger ni aux triomphes, ni aux revers, ni aux joies et aux prospérités, ni aux malheurs et aux désespoirs du pays.

« Dans les derniers événements, quelle n'a pas été sa conduite? Je voudrais bien que ceux qui le poursuivent de leur haine et de leurs calomnies, daignassent nous dire ce que les prêtres auraient pu faire et qu'ils n'ont pas fait. Dites-moi, messieurs, connaissez-vous quelqu'un de vos confrères qui ait reculé, tergiversé, au milieu de toutes ces calamités? Pour ma part, je n'en connais aucun. J'ai suivi avec un déchirant intérêt tout ce qui se publiait alors, j'ai pu converser avec des hommes venus de tous les points de l'horizon; et je dois l'avouer : sur tous les champs de bataille, dans toutes les ambulances, dans les marches forcées, au milieu de toutes les misères, j'ai toujours vu la robe du prêtre, celle du religieux, celle de la religieuse affrontant tout, supportant tout, encourageant, consolant, payant leur dette, avec leur bourse, avec leur repos, avec des privations sans nombre, au milieu de difficultés souvent inextricables, et ne se laissant vaincre par rien, pas même par les défiances, par les jalousies, par les dangers, par la mort elle-même. »

Mgr l'évêque de Coutances a souscrit pour 3,000 francs.

**Grenoble.** — Mgr l'évêque a adressé à son clergé une lettre cir-

culaire en faveur de la souscription nationale. « Nous ne devons pas oublier, dit-il, qu'à toutes les époques de nos calamités nationales, le clergé a opéré des prodiges, et qu'un jour, tandis que la politique des Richelieu et des Mazarin se trouvait impuissante, un simple prêtre, Vincent de Paul, sans autres ressources que celles de son zèle, entouré seulement de quelques femmes chrétiennes qu'il avait animées de son esprit, sut nourrir des milliers de ses frères et sauver deux provinces prédestinées à tous les genres de souffrances, et épuisées par la guerre, la famine et la contagion. » En conséquence, Mgr de Grenoble ouvre dans la *Semaine religieuse* une souscription, en tête de laquelle il s'inscrit pour 3,000 francs.

**Limoges.** — Mgr Duquesnay a fait son entrée solennelle dans sa ville épiscopale le 5 mars, et la population lui a fait un accueil qui rappelle les plus beaux temps de la foi parmi nous. La *Semaine religieuse* de Limoges du 7 mars nous donne là-dessus les plus intéressants et les plus touchants détails. Dans son discours prononcé à la cathédrale, en présence d'une foule immense, Mgr Duquesnay a dit ce qu'il voulait être, *évêque*, *rien qu'évêque*, *évêque tout entier*. « Je serai évêque, c'est-à-dire que je serai l'homme de la doctrine, de la vérité et de l'enseignement. Je conserverai dans son intégrité la foi de nos prédécesseurs; je continuerai à vous prêcher la saine doctrine que vous a portée saint Martial. Je suis, du fond de mes entrailles, attaché à la chaire de Pierre. Pie IX est l'autorité devant laquelle je m'incline; j'adhère, de toutes les puissances de mon âme, à tout ce qu'il enseigne : je me soumets avec bonheur au dogme défini dans le concile du Vatican. Sur un mot de son autorité j'abandonnerais le bâton qu'il vient de me donner pour accepter le poste le plus secondaire. Que Pie IX parle! aussitôt je m'incline, et je dis dans toute la joie de mon âme : « Pie IX a parlé, tout est fini. »

**Lyon.** — L'une des dernières semaines, un chef d'escadron de gendarmerie descendait de la colline de Fourvière, heureux d'avoir accompli un vœu qu'il avait fait dans les circonstances les plus critiques. Appelé de la Guadeloupe, où il se trouvait au moment de la guerre pour être incorporé dans le corps d'armée du maréchal de Mac-Mahon, il avait été fait prisonnier, s'était évadé et avait repris immédiatement sa place devant l'ennemi.

Enveloppé de nouveau par les Prussiens, il avait été reconnu et condamné à mort. Conduit pour être fusillé, et voyant déjà le peloton charger les armes, il avait demandé sa délivrance à Notre-Dame de Fourvière ; aussitôt, par un mouvement d'une énergie extraordinaire, il s'était dérobé à ses gardiens, s'était jeté dans une rivière voisine, et malgré le feu de peloton dirigé contre lui, avait réussi à gagner à la nage la rive opposée et à échapper à la mort. Ce brave soldat racontait avec chaleur cette protection merveilleuse, et disait que la joie de sa délivrance n'était pas à comparer à celle que lui avait procurée la réception des divins sacrements dans la chapelle où il venait de témoigner sa reconnaissance à Marie. (*Echo de Fourvière.*)

— La société des Ecoles catholiques vient de livrer à la publicité un état de la situation des écoles primaires gratuites de notre ville, au 1er janvier 1872, dressé d'après des recherches et des vérifications aussi exactes que possible.

Les quatre-vingt-une écoles catholiques dirigées par des Frères pour les garçons, et par des Sœurs pour les filles, comptent 8,693 élèves, dont 4,273 garçons et 4,420 filles.

Les cinq écoles, deux de garçons et trois de filles, soutenues encore par la Société d'instruction primaire, et qui suivent le programme religieux, comptent 1,500 élèves.

Les soixante cinq écoles communales avec le programme anti-religieux, comptent 5,082 élèves, dont 2,822 garçons et 2,260 filles.

Devant la désertion d'un grand nombre de ces écoles, nos conseillers municipaux ont adopté le parti de confier les plus délaissés à des instituteurs et institutrices de la Société d'instruction, qui font à l'enseignement religieux la part qui lui est due.

Ces écoles comptent 2,990 élèves, garçons ou filles.

Il existe, en outre, une Société pour l'instruction libre et laïque, fondée, il y a deux ans, sous le patronage de M. Andrieux, maintenant procureur de la République à Lyon. Les écoles fondées par cette Société ne se contentent pas de bannir la religion de l'enseignement comme les écoles municipales; elles affichent nettement le programme de la morale indépendante et de la haine de toute religion. Ces écoles sont au nombre de 7 pour garçons et filles, et comptent 500 élèves.

Nous avons annoncé que le Conseil municipal avait inscrit, dans son budget de 1872 : 800,000 fr. pour les écoles; 30,000 fr. pour l'entretien des locaux; 60,000 fr. pour des bibliothèques scolaires; soit un total de 890,000 fr. pour 8,072 élèves. Il vient, en outre, de voter sur son emprunt une somme de 500,000 fr. pour la reconstruction des écoles communales.

Le chiffre total des élèves dans toutes les écoles est de 18,765; il était, avant le 4 septembre 1870, de 28,000, pour lesquelles les dépenses inscrites au budget de 1870 étaient de 432,000 fr.

Voici donc le système communal de Lyon :

1° Des écoles ayant 10,193 élèves ne reçoivent rien.

2° Des écoles n'ayant que 8,072 élèves reçoivent les locaux communaux et 830,000 fr., sans parler des subventions spéciales qui grossissent encore ce budget.

3° Malgré les efforts des intéressés, le programme communal n'a réuni que 5,082 sur 18,755 élèves, tandis que le programme religieux en a conservé 13,183.

4° Il y a 10,000 élèves de moins dans les écoles gratuites et 397,300 francs de dépenses de plus pour la ville (*Echo de Fourvière*).

**Mende.** — Mgr l'évêque a écrit à son clergé, le 29 février, qu'il « n'était pas permis au clergé de rester étranger au mouvement » de la souscription pour la libération du territoire. « Que chacun de nous, dit-il, s'inspirant de l'esprit de saint Vincent de Paul, mette généreusement la main à l'œuvre. On l'a dit, et il est vrai : « Toutes les fois qu'il « est question de dévouement à la « cause sacrée de la patrie, notre « place est là et nous savons la « prendre. » Cette parole, qui nous honore, nous la vérifierons une fois de plus. »

**Montpellier.** — Le 3 janvier, le conseil municipal de Montpellier, « considérant que le domaine civil doit rester séparé du domaine religieux; qu'il est du devoir de la municipalité de mettre l'instruction primaire à la portée de toutes les familles sans distinction de cultes ni de doctrines et que l'instruction laïque est la seule compatible avec la liberté de conscience, » avait délibéré que : « 1° à la fin de la présente année scolaire, l'enseignement primaire sera confié à des instituteurs laïques, dans toutes les écoles communales de Montpellier; 2° l'allocation accordée jusqu'à présent aux Frères de la doctrine chrétienne sera réduite pour l'année 1872, proportionnellement au temps pour lequel ils resteront en exercice. » M. Limbourg, préfet de l'Hérault, considérant à son tour que le conseil municipal de Montpellier avait outrepassé ses droits et violé la loi, et que l'état de choses qu'il voulait changer « répond le mieux aux vœux d'une grande partie de la population et au principe de la liberté de conscience, » a, par un arrêté du 1er mars 1872,

annulé les délibérations dudit conseil municipal.

**Nancy.** — La supérieure du couvent des Sœurs de l'Espérance à Nancy, Mme Dubar, en religion sœur Sainte-Victoire, vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur, en récompense du dévouement dont elle a fait preuve en soignant les blessés de l'armée de Metz.

**Nantes.** — Dans une lettre circulaire à son clergé pour la souscription patriotique, et datée du 29 février, Mgr Fournier rappelle qu'il s'est déjà occupé de cette œuvre dans son mandement de carême; il y revient « pour presser le clergé de donner à ce mouvement patriotique son généreux concours. » Il montre ensuite que les bons chrétiens sont les citoyens les plus dévoués à la patrie, qu'il y a pour les catholiques français un motif de plus d'aimer la France, et il ajoute : « L'heure est venue de donner d'autres preuves de notre amour qu'une douleur stérile. La situation faite à la France est sans précédents, il faut s'en rendre compte et lui venir en aide... La patrie nous convoque et fait appel à notre dévouement : après l'impôt du sang, payé par un grand nombre, elle demande, à qui le peut, l'impôt de l'or. Qui pourrait le refuser, dans de tels besoins, et qui préférerait à un si noble sacrifice ses satisfactions personelles ou ses jouissances... Donnons donc, donnons à la patrie ce que nous eussions réservé au plaisir; plus généreux encore, retranchons sur nos légitimes dépenses, et payons notre dette au prix d'un véritable sacrifice. » Mgr de Nantes souscrit pour 2,000 fr., en regrettant de ne pouvoir faire davantage. Nos lecteurs n'auront pas oublié que, tout récemment, il a remis 5,000 fr. au bureau de bienfaisance de sa ville épiscopale.

**Nevers.** — Un petit journal communeux à un sou, *le Peuple*, qui est répandu à profusion dans les départements du centre, vient d'être déféré à la justice par Mgr l'évêque de Nevers, pour cause de diffamation.

—Les Sœurs de la Charité de Nevers viennent d'assigner devant le tribunal civil de Cosne la commission municipale de Prémery, qui, au mépris du traité signé avec elles, et alors que les écoles étaient florissantes et possédaient la confiance des familles, a congédié les Sœurs, leur donnant quinze jours pour faire leurs paquets. Le maire a fait afficher partout l'expulsion des Sœurs et mettre des cadenas à leur maison de Prémery. En attendant, le tribunal a fait rouvrir les écoles ; les familles ont continué d'y envoyer leurs enfants, et les classes sont pleines, pendant que les institutrices communales rassemblent à grand'peine quelques élèves sur leurs bancs déserts.

**Orléans.** — La station du carême est prêchée à la cathédrale d'Orléans par les abbés Lémann, deux frères jumeaux nés dans le judaïsme. Les frères Lémann liés d'une amitié dont il y a peu d'exemples dans l'histoire, ont vécu de la même vie dans une intime union de cœur et d'esprit que rien n'a jamais altérée. Un jour cependant, arrivés à l'adolescence, ils eurent en même temps et de la même manière un secret qu'ils n'osèrent se révéler l'un à l'autre. Appelés de Dieu, ils sentirent l'inanité des pratiques judaïques et entrevirent quelque chose des sublimes et consolantes vérités de l'Evangile. La Providence conduisit les deux frères, dominés par la même passion, et sous le même charme, mais agissant cette fois à l'insu l'un de l'autre, vers le même prêtre. Frappé de ce prodige de la grâce, le prêtre les instruisit séparément et dans le plus grand mystère. Au jour de leur conversion, les frères Lémann, se rendant en secret au rendez-vous du prêtre, se surprirent enfin l'un et l'autre dans la même chapelle, au pied du même

autel, heureux du même bonheur. Nés le même jour, convertis et baptisés au même moment, ensemble ils furent ordonnés prêtres, toujours ensemble ils prèchent aujourd'hui des retraites et des stations : leur parole, tout apostolique, faisait dernièrement encore une heureuse sensation à Rome.

**Pamiers.** — Mgr Bélaval a écrit, le 26 février, une lettre pastorale invitant le clergé et les fidèles de son diocèse à souscrire pour la libération du territoire. « L'amour de la patrie, dit-il, n'est pas seulement un instinct général, un sentiment inné et indélébile du cœur, il est aussi un devoir de bon citoyen, et même, nous pouvons ajouter, une vertu évangélique. » Dans les circonstances actuelles, cette vertu se montrera, ce devoir s'accomplira par une large participation à la souscription nationale. « Nous montrerons de cette façon, ajoute Mgr Bélaval, aux jaloux et implacables ennemis de notre glorieux passé, aux criminels fauteurs, quels qu'ils soient, de notre décadence et de notre ruine, que, si nos vaillantes armées ont dû céder au nombre; si la prospérité nationale a souffert quelque éclipse, nous savons nous relever nous-mêmes, et, sans autre auxiliaire que notre patriotisme. demeurer, malgré nos malheurs, le premier peuple du monde. Oui, nous le serons incontestablement et toujours, si nous ne cessons pas d'être le plus chrétien. »

**Périgueux.** — Une décision ministérielle, en date du 2 février, approuve le devis, montant à 124,376 fr., dressé par M. l'architecte Abadie, pour la reconstruction de l'abside byzantine de la cathédrale, placée sous le vocable de Saint-Front.

**Rodez.** — Mgr Bourret a écrit, le 1er mars, une lettre pastorale en faveur de la souscription patriotique. Le prélat rappelle d'abord les malheurs de la France, il en indique la cause supérieure, sans laquelle rien ne s'expliquerait, il combat le désespoir, demande qu'on se mette à l'œuvre de la régénération morale, d'abord, par la prière, par la pénitence, par tous les moyens de satisfaction et de fléchissement de la colère céleste, et il ajoute : « Mais cela ne doit point suffire. Après avoir payé Dieu, nous songerons aussi à venir en aide au gouvernement du pays, pour solder à l'ennemi la rançon incroyable qu'il nous a imposée. Nous nous résignerons à tous les sacrifices, pour délivrer le doux sol de nos aïeux de la douloureuse présence de ceux qui le foulent, et nous montrerons encore que ce sont les chrétiens qui sont les plus généreux dans l'apport du tribut, comme ils sont les plus intrépides au feu et les plus prodigues de leur sang au jour des combats. » Mgr l'évêque de Rodez a souscrit pour 3,000 fr.

**Saint-Brieuc.**—La lettre pastorale de Mgr David, qui nous est arrivée trop tard pour que nous pussions nous en occuper dans notre revue général des mandements de carême, s'élève contre les préjugés répandus contre la religion, qui n'a pourtant jamais fait que du bien aux hommes, et dont les lois morales se résument en ces deux mots : *justice* et *charité.*

**Saint - Claude.** — A Dole (Jura), Mme la marquise de Scey de Brun, sollicite l'intervention des évêques de France pour la propagation d'un appel qu'elle adresse à toutes les dames françaises. Elle veut obtenir le salut de la France par l'intercession de la Vierge immaculée, et demande à toutes les vraies Françaises d'ajouter à leur souscription patriotique, cette prière, répétée trois fois chaque jour jusqu'au 8 décembre prochain ; *ô Marie conçue sans péché, priez pour nous et sauvez la France.* Mgr l'évêque de Saint-Claude accorde quarante jours d'indulgence aux trois récitations de cette prière.

**Valence.** — Le clergé de ce diocèse vient de faire une grande perte par la mort de M. l'abbé Jouve (Esprit-Gustave), chanoine de Valence, qui était à la fois un musicien, un archéologue et un orateur distingué. Né le 1er juin 1805, au Buis-les-Baronniers (Drôme), M. Jouve acheva ses études théologiques au séminaire de Saint-Sulpice à Paris. Il débuta comme écrivain et archéologue, en 1838, par une notice sur la cathédrale de Valence. Pour satisfaire son amour de la science, il parcourut depuis la France, l'Italie, l'Autriche, l'Angleterre, la Belgique, le nord de l'Allemagne ; il voulait voir par lui-même et se rendre compte de tout. La *Revue de l'art chrétien*, les *Annales archéologiques* et plusieurs autres publications périodiques ont reçu de lui de nombreuses et précieuses communications. Comme musicien, on a de lui trois messes et un *Lauda Sion*. Lors du premier congrès catholique de Malines, en 1863, il occupa une place distinguée dans la section de l'art religieux, et contribua avec M. le chevalier Van Elewyck, l'un des musicologues les plus estimés de la Belgique, à faire adopter d'excellentes résolutions sur la musique religieuse. — La *Semainé religieuse* de Grenoble a consacré à ce savant ecclésiastique une notice très-intéressante dans son numéro du 7 mars.

**Verdun.** — Mgr l'évêque a, par une circulaire spéciale, recommandé la souscription patriotique à son clergé, et ouvert à l'évêché une liste de souscription dont le produit doit être versé au Trésor sous le titre d'*Offrande du clergé de la Meuse*. Il a souscrit lui-même pour 2,500 fr. en argent, et a fait don d'un anneau pastoral qui lui avait été offert au moment de son sacre, et estimé 4,000 fr. La moyenne des souscriptions du clergé de la Meuse étant jusqu'à présent de 100 fr. par personne, on estime que le chiffre total s'élèvera à 80,000 francs.

**Vannes.** — Mgr Bécel a béni solennellement, le 7 mars, à Sainte-Anne d'Auray, la Santa-Scala, qui rappelle celle de Rome, et à laquelle le Souverain-Pontife attache les indulgences de la Santa-Scala de la Ville éternelle. Le prélat a, le premier, monté à genoux les degrés du saint escalier.

**Versailles.** — Le préfet de Seine-et-Oise, M. Cochin, vient de mourir, le 15 mars. « Il a supporté jusqu'à la fin. dit M. L. Veuillot dans *l'Univers*, avec un grand courage, les douleurs de sa longue maladie, et il a rendu son âme dans toute la paix et dans tous les sentiments de soumission, d'abandon et d'amour que l'on pouvait attendre de sa foi. » M. Cochin a été assisté à ses derniers moments par Mgr Dupanloup. C'était un catholique fervent, plein de zèle pour les bonnes œuvres et d'amour pour les pauvres. Il appartenait à l'école catholique libérale, mais son intelligence et sa foi l'empêchaient d'en accepter les conséquences extrêmes, et, sans doute, l'auraient ramené à la pleine vérité des principes. « En dépit de cette opinion libérale, dit encore M. Veuillot, il a vécu et il est mort en chrétien. Ses derniers jours et ses dernières paroles ont révélé une âme dont la sincérité n'a jamais voulu quitter la voie des destinées éternelles. » On raconte les plus touchants et les plus édifiants détails sur ses derniers jours. Le lendemain de sa mort, Mgr l'évêque d'Orléans a dit la messe dans la chambre mortuaire, d'une voix très-émue et entrecoupée par les sanglots. M. Benoît-d'Azy, son beau-père, l'un des membres éminents de l'Assemblée nationale, et qui devait, deux jours plus tard, célébrer la cinquantaine de son propre mariage, servait la messe. Toute la famille, qui avait passé la nuit auprès du corps, a communié des mains de l'évêque ; ç'a été là leur fête de cinquantaine.

## ALLEMAGNE ET PRUSSE

On écrit de Dresde, 8 mars, au *Journal officiel :* « La seconde Chambre de Saxe a décidé, par 53 voix contre 17, que l'enseignement religieux, dans les écoles primaires, serait limité à trois heures par semaine. Ensuite elle a voté l'interdiction au clergé et aux congrégations religieuses de créer des établissements d'éducation et d'instruction.

— M. Falk, ministre de l'instruction publique et des cultes en Prusse, a adressé le rescrit suivant à la régence de Wiesbaden, en date de Berlin, 2 février 1872 :

« D'après la plainte renouvelée de M. le conseiller de la Cour d'appel Petri et consorts, du 30 janvier, il existe entre les réclamants et l'administration une différence d'opinion sur l'application du rescrit du 14 décembre 1871, par lequel Monsieur mon prédécesseur a exempté ceux des membres de la paroisse catholique qui ont été excommuniés pour avoir refusé de se soumettre aux décisions du concile du Vatican sur l'infaillibilité du Pape de la saisie-exécution administrative pour le payement de la cotisation paroissiale (*Kirchensteur*).

« Le motif de ce rescrit se trouve dans ce fait que les prémisses, pour justifier toute saisie-exécution administrative, définissent clairement et nettement la situation légale des parties intéressées, qui a été embrouillée par le conflit intérieur élevé à l'occasion du Concile. Il est vrai que le fait qui a servi de base au décret du 14 décembre se trouve dans une décision de la justice de paix de Cologne, par rapport à une *excommunicatio major*. Mais la question n'est pas douteuse, non plus que lorsque l'excommunication nominative en chaire n'a pas eu lieu. Car la Constitution du 18 juillet 1870 ajoute la sentence suivante à la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale : *Si quis autem huic nostræ definitioni contradicere, quod Deus avertat, præsumpserit, anathema sit.*

« Or, il résulte de la réclamation que les organes de l'Église catholique considèrent, même à défaut d'excommunication nominative, cet anathème comme suffisant pour refuser à ceux qui s'en trouvent frappés la participation aux sacrements et à la sépulture ecclésiastique, c'est-à-dire pour leur faire perdre tous les droits qu'ils tenaient de leur qualité de membres de l'Église catholique. Il appartient exclusivement aux tribunaux de décider si ces faits suffisent pour supprimer l'obligation des opposants à contribuer aux besoins de la paroisse catholique.

« Par contre, la situation douteuse qui en résulte pour les rapports

des opposants avec la paroisse catholique, suffit pour décider l'administration à refuser son concours pour la perception de l'imposition paroissiale, parce que l'assistance administrative pour la saisie-exécution doit se fonder sur une situation légale qui exclut tout doute.

« En conséquence, je me vois obligé de compléter le rescrit du 14 décembre 1871 en ce sens que tous ceux qui, par leur opposition aux décisions du concile du Vatican, prennent sur eux l'anathème prononcé par elles, ne doivent pas être contraints par voie administrative, à payer l'impôt paroissial. La régence royale est chargée de décider dans ce sens et de communiquer cette réponse aux réclamants.

« *Le ministre des affaires ecclésiastiques, d'instruction et médicinales.*

« FALK. »

D'après cette pièce, il est clair que, pour le ministre prussien, les opposants au Concile ne font plus partie de l'Eglise catholique et forment une secte à part. La situation est fort nette. S'il y a persécution ce sera pour l'Église catholique officiellement reconnue. On peut d'ailleurs, sans jugement téméraire, supposer que M. Falk a choisi habilement son terrain pour augmenter en apparence le nombre des *vieux-catholiques,* car c'est parmi ceux-ci qu'on pourra compter les mauvais catholiques qui refuseront de payer l'impôt paroissial.

---

## AUTRICHE-HONGRIE

M. Stremayer, ministre des cultes, d'accord avec les ministres de l'intérieur et de la justice, a écrit, à la date du 2 février 1872, la circulaire suivante, peu agréable pour les *vieux-catholiques*, mais parfaitement fondée en raison :

« Le mouvement désigné sous le nom de *vieux-catholiques*, qui s'est produit au sein de l'Église catholique n'a provoqué de la part du Gouvernement aucune ingérence, tant que ce mouvement est resté dans les limites du domaine religieux et ne s'est attaqué qu'aux dogmes existants.

« Toutefois, dernièrement ce mouvement a dépassé les limites du domaine ecclésiastique et est entré sur le terrain du droit civil, où ce ne sont plus les lois de l'Église, mais celle de l'État qui font autorité.

« Afin de pourvoir à une série d'intérêts civils des plus importants, le Gouvernement se voit dans la nécessité d'exposer claire-

ment le point de vue où il se place dans cette affaire, et d'indiquer aux autorités impériales et royales la conduite qui leur est prescrite par la loi à cet égard.

« Le Gouvernement doit considérer les soi-disant *vieux-catholiques* comme appartenant à l'Église catholique et comme étant sur le terrain de l'organisation ecclésiastique tel qu'il s'est formé dans le cours des temps, et cela tant que ceux-ci n'ont pas, conformément à l'article 6 de la loi du 25 mai 1868, fait une déclaration formelle et écrite annonçant qu'ils sont sortis de cette Église.

« Si les *vieux-catholiques* avaient fait une semblable démarche dans les formes légales, alors ils pourraient jouir des droits accordés par l'article 16 de la loi fondamentale du 21 décembre 1867, tandis que la loi du 9 avril 1870 s'appliquerait à leurs mariages, publications de mariage, bref, à tous les actes de l'état civil.

« Mais tant qu'ils n'ont pas fait une semblable démarche, le Gouvernement ne peut regarder comme légalement autorisés à exercer les fonctions civiles confiées aux pasteurs spirituels des confessions religieuses reconnues par l'État, que les prêtres qui, d'après les lois existantes et les lois ecclésiastiques, apparaissent comme les pasteurs réguliers de ces confessions.

« Par conséquent, les registres civils (actes de naissance, de mariage, d'enterrement), tenus par les ecclésiastiques soi-disant *vieux-catholiques*, manquent du caractère public et ne peuvent faire foi, et l'acte de tenir de semblables registres quasi-officiels et de donner des certificats sur des actes ainsi enregistrés doit être interdit à ces ecclésiastiques sous les peines légales. (Ordonnance impériale du 20 avril 1854.)

« On doit aussi s'attendre à ce que, d'après la loi, les mariages conclus par ces ecclésiastiques soient déclarés illégaux par les tribunaux ; car, en l'absence notoire d'une organisation légalement reconnue des *vieux-catholiques*, ni l'assemblée de ces fidèles ne peut être regardée comme une paroisse régulière, ni leur pasteur régulier dans le sens de la loi.

« Il faut donc prévenir les fiancés, ainsi que les pasteurs, en leur signalant les peines édictées par la loi contre la célébration de mariages illégaux, ainsi que les conséquences fâcheuses, au point de vue du droit civil, de ces mariages invalides, et les fonctionnaires doivent appliquer les lois en conséquence.

---

## POUVOIR ET LIBERTÉ

M. Jean Loyseau, comme nos lecteurs le savent, a soulevé une polémique sérieuse avec son remarquable livre : *Pouvoir et Liberté*, dont nous avons rendu compte des premiers dans le numéro 3 des *Annales catholiques* (p. 83). Le jugement favorable qu'en avaient porté les *Annales*, tout en faisant quelques réserves, nous mettait dans l'obligation de faire connaître un jugement très-sévère porté sur un point capital du livre par l'un des rédacteurs des *Etudes religieuses*, le R. P. de Bonniot. Nous avons en même temps témoigné notre étonnement de cette critique, qui pouvait être juste, mais qui ne nous paraissait pas suffisamment motivée (numéro 9 des *Annales* du 17 février, p. 247 et 248). Cela nous a valu l'honneur d'une lettre du R. P. de Bonniot, indiquant le point précis sur lequel il avait fait porter cette condamnation : *La formule est en opposition radicale avec la doctrine catholique*, et donnant raison à notre pensée, qui est aussi, croyons-nous, celle de M. Jean Loyseau, savoir : Que les trois mots autorité, obéissance et amour « contiennent l'idéal de la société parfaite », et qu'on peut faire reposer dessus la société « sans se mettre en opposition radicale avec la doctrine catholique. »

Pour nous, cela suffisait : c'était sur ce point que nous avait paru plus que sévère le jugement du R. P. de Bonniot, qui nous avait inquiété. Le Révérend Père nous disant que telle n'était point sa pensée, la question était finie pour nous ; mais nous comprenons qu'elle ne pouvait l'être pour M. Jean Loyseau, dont la théorie sur la Trinité est vivement attaquée par le respectable rédacteur des *Annales religieuses*, qui attaque en même temps sa définition de la liberté, excluant le *pouvoir de choisir*.

M. Jean Loyseau nous a donc écrit à son tour une lettre que l'abondance des matières nous a empêché d'insérer dans notre dernier numéro. Il s'agit de deux graves questions ; les *Annales catholiques* ne peuvent se refuser à ce qu'elles soient débattues dans leurs pages, qui sont ouvertes à tout ce qui peut être utile à la défense et à la propagation de la vérité. Mais nous voulons saisir cette occasion de dire une bonne fois comment nous comprenons la polémique entre chrétiens et catholiques : c'est la vérité qui doit en être le seul et unique but, non le désir d'écraser un adversaire ou de le désarçonner ; car, des deux côtés, c'est la vérité que l'on cherche et, dès qu'elle est trouvée, celui qui ne l'avait pas d'abord vue et à qui on l'a montrée doit être aussi heureux, aussi triomphant que le frère qui l'avait vue plus tôt. Il n'y a pas d'adversaires

entre frères; il y a des hommes désireux de s'instruire, qui cherchent à s'éclairer mutuellement, et qui ne triomphent pas l'un de l'autre, mais qui se réjouissent des lumières qu'apporte une discussion loyale et sérieuse.

C'est ce caractère que les *Annales catholiques* s'efforceront de donner et de conserver à la polémique, c'est la règle qu'elles suivent dans la critique des actes, des idées, des livres.

Dans la question actuelle, nous croyons que la discussion doit se borner aux deux points que nous avons indiqués plus haut. Il s'est élévé une autre querelle entre le R. P. de Bonniot et M. Jean Loyseau à propos de l'intelligence des bêtes; nous n'avons pas à y intervenir. M. Jean Loyseau n'est pas seulement un logicien, mais aussi un homme d'esprit qui a fait ses preuves contre les ennemis déclarés de l'Église; nous regrettons qu'il ne l'oublie pas assez quand il n'a plus en face de lui que des frères, c'est pourquoi nous retranchons de la lettre qu'il nous a fait l'honneur de nous adresser ce qui ne va pas aux deux sujets dont les *Annales catholiques* se sont occupées et les expressions qui ne vont pas au but même de la discussion.

Voici la lettre de M. Jean Loyseau.

Avignon, 4 mars 1872.

Mon cher confrère,

... Je suis bien aise que vous ayez constaté vous-même que « ma condamnation avait été prononcée » par le P. de Bonniot dans les *Études religieuses*, et je vous rappellerai que c'était sur trois points : 1° ma formule de la société, qu'il déclarait en opposition radicale avec la doctrine catholique; 2°...; 3° le pouvoir de *choisir entre le bien et le mal,* que Donoso Cortès et moi déclarions n'entrer pour rien dans la notion du libre arbitre, exclusion que le R. P. de Bonniot semblait prétendre favoriser l'erreur des jansénistes.

Or, j'ai la consolation de vous apprendre que dans une lettre que j'ai eu l'honneur de recevoir du R. P. de Bonniot, sous la date du 7 février de cette année, voici comment il s'exprime au sujet du troisième grief : « Vous supposez, monsieur, que pour moi la liberté est le pouvoir de choisir entre le bien et le mal, et, conformément à cette supposition, vous ajoutez que mon opinion vous semble en opposition formelle avec l'enseignement de tous les théologiens du monde. Ne dites pas que cette opinion vous semble, affirmez carrément qu'elle est en opposition formelle, etc., et vous aurez raison; mais je ne pourrai m'en offenser, car cette opinion n'est pas la mienne. »

Jugez qu'elle n'a pas été ma joie en voyant que je m'étais trompé sur la pensée du R. P. de Bonniot, et qu'il admettait, comme moi, que la liberté ne consistait point du tout à choisir entre le bien et le mal, ce

qui est le but unique que je me propose d'établir dans mon livre de *Pouvoir et Liberté!*

Voici maintenant que la lettre que vous avez obtenue nous apprend que ma formule de la société non-seulement n'est pas « en opposition radicale avec la doctrine catholique », mais que « ces trois mots, autorité, obéissance et amour, contiennent l'idée de la société parfaite », et que le R. P. de Bonniot en est lui-même « convaincu. »

... Mais il reste encore des points sur lesquels la lettre que vous envoie le P. de Bonniot semble montrer que nous sommes loin d'être d'accord. Le premier, c'est l'idée que je me fais de la sainte Trinité, type, selon moi, de l'idéale perfection de la société humaine, et c'est là ce qui lui semble absolument hétérodoxe. Le second, c'est toujours ma malencontreuse notion du libre arbitre, au sujet de laquelle il s'exprime comme il suit : « Jean Loyseau ne se contente pas d'affirmer qu'au fond de la liberté se trouve *la tendance au bien*, CE QUE NUL PHILOSOPHE OU THÉOLOGIEN SÉRIEUX NE SAURAIT CONTREDIRE (c'est moi qui souligne), mais il fait des efforts inouïs pour prouver que la liberté exclut *le pouvoir de choisir.* » (C'est le P. de Bonniot qui souligne cette fois.)

Ces deux affirmations, la sienne et la mienne, sont tellement contradictoires, que vos lecteurs et les miens doivent penser qu'il est absolument impossible de nous mettre d'accord. Eh bien! rassurez-vous; ce n'est pas si gros que cela semble, et j'espère le faire voir, ici même, aux yeux les moins clairvoyants...

Selon le R. P. de Bonniot, je prétends que « la liberté exclut le pouvoir de choisir. » Ce serait, en effet, une affirmation étrange; mais j'ai pensé et écrit précisément tout le contraire, et comme ici c'est une question de fait, voici mon texte original, que le P. de Bonniot, comme chacun de mes lecteurs, pourra trouver à la page 41 de *Pouvoir et Liberté* : « Le pouvoir de choisir, *inhérent à la qualité de créature raisonnable*, est peut-être une marque de supériorité relative vis-à-vis des êtres qui lui sont inférieurs; mais c'est une imperfection réelle du libre arbitre, imperfection qui appartient comme une défaillance à celui de l'homme constitué dans l'épreuve... » Si donc j'ai dit que le pouvoir de choisir était une qualité *inhérente au libre arbitre de l'homme constitué dans l'épreuve*, il n'est pas parfaitement exact de me faire dire (ce que j'affirme n'avoir dit nulle part) que la liberté excluait le pouvoir de choisir.

Reste la grosse affaire de la Trinité, où je prétends trouver le type parfait de la société humaine, et où le P. de Bonniot ne le voit pas, affirmant qu'en Dieu l'autorité, l'obéissance et l'amour, sont purement et simplement inconciliables avec la nature des personnes divines. Mais j'aime mieux citer textuellement la lettre du Révérend Père : « Dans la Trinité, suivant la doctrine catholique, il n'y a pas des *fonctions*, il y a des opérations, appelées *ad extra* (1); elles ne sont pas au nombre de

(1) Nous devons rappeler ici que l'expression *ad extra* pour *ad intra*, a été corrigée dans le numéro suivant des *Annales catholiques*. (N. de la Réd.)

*trois*, mais seulement de *deux*, la *génération* et la *spiration active;* l'*autorité du Père* et l'*obéissance du Fils*, même dans l'*amour*, sont purement et simplement inconciliables soit avec la nature des personnes divines, soit avec la notion légitime de la double procession du Fils et du Saint-Esprit. Il n'est guère possible, ajoute le P. de Bonniot, qu'une telle doctrine soit appuyée sur l'Écriture, sur les Pères et sur la raison. »

... D'abord le R. P. de Bonniot me permettra de lui dire que s'il trouve en Dieu la *génération* et la *spiration*, il me semble les y avoir trouvées aussi; mais je crois que d'assez bons théologiens y ont encore trouvé autre chose qui ne contredit en rien ces deux actes divins. Pour ne citer que saint Thomas, je rappellerai qu'il admet en Dieu, notamment, cinq *notions*, au nombre desquelles la *génération* et la *spiration* se trouvent; de plus, quatre *relations* et quatre *propriétés* divines, trois *notions* personnelles, deux *processions*, et les *missions* divines; toutes choses qui ne sont pas sans importance dans le cas dont il s'agit.

Le R. P. de Bonniot me permettra de lui faire observer, au sujet de ses deux *opérations* divines, que, selon saint Thomas, en réalité il n'y en a qu'une seule, qui est sa propre essence, et que le mot *opération* employé dans le cas où il l'emploie est peut-être mal choisi.

Dans tous les cas, j'oserais dire encore que traiter la *génération* et la *spiration* d'*opérations ad extra*, est un terme au moins nouveau dans la théologie. Si, comme je le pense, cette expression est un *lapsus* pour *opérations ad intra*, il s'ensuit qu'il pourrait bien y avoir dans la Trinité des opérations *ad extra*, et que ce pourrait bien être de celles-là dont j'ai entendu parler. Et je serais d'autant plus autorisé à le faire, que des Pères fort respectables l'ont fait avant moi, comme en particulier saint Hilaire.

Que le P. de Bonniot, qui prétend que je ne comprends rien à saint Thomas, veuille donc bien m'expliquer les textes que voici : « Quoique les créatures visibles soient l'œuvre de toute la Trinité, elles ont cependant été faites pour montrer spécialement telle ou telle personne divine. De même, en effet, que le Père, le Fils et l'Esprit-Saint *sont signifiés par des noms divers*, de même aussi ils ont pu être signifiés par des choses diverses, quoiqu'il n'y ait entre eux ni séparation ni diversité. »

Or, parmi ces noms divers qui sont attribués aux personnes divines par les docteurs les plus autorisés pour indiquer telles ou telles opérations plus particulières à chacune d'elles, le même saint Thomas s'exprime ainsi : « Quand on considère Dieu sous l'aspect de *causalité*, on attribue au Père la *puissance*, au Fils la *sagesse*, au Saint-Esprit la *bonté;* si on considère Dieu dans ses rapports avec ses effets, le Père a pour attribution d'être la personne *de laquelle*, le Fils la personne *par laquelle*, et le Saint-Esprit la personne *dans laquelle* ces mêmes effets sont produits. »

Selon cette doctrine, on peut donc considérer la sainte Trinité sous un autre aspect que sous celui des *notions* divines de *génération* et de

*spiration*, et c'est ce que j'ai fait. J'ai cru comprendre que le Père étant le principe de *Puissance duquel*, le Fils celui de *Sagesse par laquelle*, et le Saint-Esprit celui de *Bonté* ou d'*Amour dans lequel* sont accomplies les œuvres divines, ces noms divins ainsi attribués par les docteurs me donnaient, pour la société humaine, le type parfait des principes sur lesquels elle devait être fondée, conformément à la parole du Maître : *Qu'ils soient un comme nous;* cette unité sociale étant établie dans le triple principe d'*autorité*, qui reflète la *puissance* du Père; d'*obéissance*, qui représente la *sagesse* du Fils, faisant ce que dicte la puissance paternelle. et dans le principe de l'*amour*, qui est le Saint-Esprit lui-même, et qui égalise pour ainsi dire en Dieu le *vouloir* du Père et le *faire la volonté* du Père, qui appartient au Fils; et, dans la société humaine, qui égalise l'*obéissance* et l'*autorité* dans l'*amour*. Qu'a cela de contradictoire avec la *génération* et la *spiration?*

Si cette théorie est condamnée par l'Église, je l'abandonne d'avance; mais j'avoue que je ne vois en aucune façon que cela contredise le fait incontestable, mais tout différent, de la *génération*, ni celui de la *spiration*...

Si le R. P. de Bonniot m'eût demandé, dès l'abord, si j'entendais parler des actes divins *ad intra*, *génération* et *spiration*, je lui eusse répondu, mon livre à la main, qu'il s'agissait de tout autre chose, et en s'épargnant la peine de blesser injustement un frère, il eût économisé à ce frère le déplaisir de se sentir injustement blessé.

Agréez, etc.

JEAN LOYSEAU,
rédacteur en chef du *Clocher*.

La question nous paraît épuisée, quant aux deux points dans lesquels les *Annales catholiques* veulent la renfermer. Nous sommes heureux, après cela, de pouvoir reproduire ici une haute approbation que M. Jean Loyseau a reçue, et que nous trouvons dans le numéro du 16 mars du *Clocher*.

Rome, 14 février 1872.

« Monsieur,

« En combattant les erreurs que répand avec tant d'abondance une presse impie et en montrant quel est le vrai *pouvoir* et la vraie *liberté*, vous avez rendu un éminent service à l'Église, et à la société humaine, tristement imbue de faux principes et d'odieuses préventions.

« Les questions que vous avez entrepris de traiter et de résoudre dans votre écrit exigent, à cause de leur délicatesse et de leur multiplicité, une étude approfondie que je me promets de faire dès que mes occupations m'en laisseront le loisir.

« Mais, dès à présent, je dois cependant vous rendre témoignage que les doctrines que vous avez professées (et spécialement en ce qui concerne les droits de l'Eglise et le mariage civil) sont conformes aux saints Canons; tandis que je vois les méchants se déchaîner contre cette thèse et s'efforcer, mais en vain, de réfuter les arguments que vous avez produits pour la défendre.

« Ces attaques sont déjà, par elles-mêmes, une compensation très-digne d'être ambitionnée, et un honneur qui, plus que tout autre, doit tenir au cœur d'un écrivain catholique.

« Je vous remercie particulièrement de la gracieuseté que vous avez eue de m'envoyer votre livre, et je profite de cette occasion pour vous assurer de nouveau des sentiments de haute estime avec lesquels je suis,

« Votre dévoué serviteur,

« J. CARDINAL ANTONELLI. »

M. Jean Loyseau dit avec raison que « cette lettre n'est ni ne doit être prise pour une approbation de tout ce que son volume contient, » mais il n'en est pas moins vrai qu'elle montre l'estime qu'en fait un prince de l'Église. Le livre *Pouvoir et Liberté* est, comme nous l'avons dit dès le premier jour, « une œuvre capitale, » et nous en restons au premier jugement que les *Annales* en ont porté le 6 janvier : « Nous ne voudrions pas nous faire garant de toutes ses idées, de toutes ses opinions, mais nous affirmons sans hésiter que toutes méritent l'attention des esprits sérieux, et que l'ensemble du livre ne peut que produire un grand bien. »

J. CHANTREL.

---

## VARIÉTÉS

UN MOT D'ALEXANDRE DUMAS. — Alexandre Dumas dînait un jour chez un opulent banquier, en compagnie du général X...

Entre la poire et le fromage, on discutait l'existence de Dieu.

— Ah çà ! messieurs, dit le général, comment à notre époque s'occupe-t-on encore de pareilles vétilles? Quant à moi, je ne me figure pas du tout cet être mystérieux qu'on appelle le bon Dieu.

— Général, répliqua Alexandre Dumas, j'ai chez moi deux chiens de chasse, deux singes et un perroquet, qui sont absolument du même avis que vous.

---

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

105. — **Revue amusante ou nouveau choix d'histoires amusantes**, etc., recueilli par M***.; 1853, chez M. l'abbé Vixége, curé de Lapeyrague (Cantal). — In-8° de 484 pages. — L'auteur prend pour épigraphe cette parole de l'Ecclésiaste : *Après avoir considéré toutes les occupations des hommes, et ce qui fait l'objet de leurs recherches et de leur empressement, j'ai connu qu'il n'était rien de mieux que de se réjouir en pratiquant le bien.* Son but est de récréer honnêtement et de fournir pour l'occasion une provision de bons mots, de faits curieux, saisissants, intéressants, sans que jamais la religion et la pudeur se trouvent blessées, comme cela n'arrive que trop souvent dans les recueils de ce genre. Il a réussi, et ce n'est pas un faible mérite, ce n'est même pas, oserons-nous ajouter, un médiocre service rendu, malgré la légèreté apparente de la matière.

106. — **Légendes des litanies de la sainte Vierge**, par L. d'Appilly ; Paris, 1862 - 1866, chez L. Clauet. — 5 vol. in-12 de XVIII-36, 248, 248, 252 et 248 pages. — « La légende est la poésie de la foi, » dit l'auteur, et il le montre dans cette série de petites nouvelles, toutes empruntées pour le fond à des sources anciennes et respectables. Chacune d'elles est comme la réalisation de l'une des invocations des litanies de la sainte Vierge, et motive le titre qu'il leur donne. On trouve un grand charme à la lecture de ces petits drames, dans lesquels chaque siècle vient se refléter avec sa foi, son esprit et ses mœurs. La plume de l'écrivain y est toujours dirigée par une piété douce et convaincue; elle a fait revivre avec bonheur plusieurs légendes déjà connues, mais qui sont rajeunies et racontées de façon à plaire aux lecteurs de nos jours.

107. — **La Providence et les châtiments de la France.** Etudes de philosophie religieuse sur le temps présent, par le R. P. Toulemont, de la Compagnie de Jésus; Paris, 1872, chez Joseph Albanel. — In-12 de XII-310 pages. — « Ce volume justifie pleinement l'énoncé de son titre. La doctrine de la Providence générale de Dieu et de son action spéciale dans les sociétés; le tableau des châtiments de la France en regard de ses fautes; les raisons d'espérer fondées sur l'étroite solidarité des intérêts actuels de l'Eglise et de ceux de notre patrie; les conditions auxquelles nous pouvons, chacun pour notre part, coopérer efficacement au relèvement des choses : les pages qui font passer ces divers aperçus sous les yeux du lecteurs sont destinées à éclairer bon nombre d'esprits et à préparer leur retour à la vérité. » C'est Mgr Pie, évêque de Poitiers, qui porte ce jugement sur le livre du R. P. Toulemont. Que pourrions-nous ajouter? Nous tenons à dire, cependant, que le livre nous paraît être un de ceux qu'il est le plus à propos de lire en ce temps-ci. Il éclaire sur le passé, il fait comprendre le présent, et s'il effraie pour l'avenir, il rassure aussi, en montrant combien l'espérance des chrétiens est fondée. L'auteur traite d'ailleurs des questions qui, pour beaucoup, auront tout l'intérêt de la nouveauté, par exemple : le prétendu scandale de la décadence des races latines; pourquoi les nations catholiques sont devenues plus révolutionnaires que les peuples protestants et schismatiques; desseins de la Providence dans la répartition des prospérités et des adversités entre les nations; les épreuves de l'Eglise et leurs raisons d'être, etc. Livre actuel, livre aussi profondément philosophique que profondément chrétien, et qui traite de questions dont l'actualité

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*, sans préjudice des articles plus développés qui pourront être consacrés aux ouvrages les plus importants.

ne passe pas; nous appelons sur lui l'attention avec toute l'autorité que nous pouvons avoir, et invitons à le lire tous ceux qui tiennent à se rendre compte des événements et qui aiment la lumière.

108. — **Histoire de l'Eglise à l'usage des séminaires**, par M. L. Richou, prêtre de Saint-Sulpice, professeur d'histoire ecclésiastique au grand séminaire de Rodez; Paris, 1871-1872, chez P. Lethielleux. — 3 vol. in-12 de x-436, 418 et 460 pages. — Feu Mgr Delalle, évêque de Rodez, a dit à propos de cet ouvrage : « Nous en recommandons l'étude, non-seulement aux élèves du sanctuaire, mais encore aux gens du monde qui désirent se faire une idée exacte des faits surnaturels de la religion dans leur parallélisme avec ceux de l'histoire naturelle des nations, d'où résulte une démonstration sensible de l'action souveraine de la Providence divine qui prépare, établit et continue le règne du Christ sur la terre, jusqu'à ce que l'Eglise du temps soit absorbée dans les splendeurs immortelles de l'éternité. » C'est bien là l'effet que produit le beau travail de M. l'abbé Richou : particulièrement destinée aux élèves des grands séminaires, cette *Histoire de l'Eglise* n'en offre pas moins un grand intérêt aux gens du monde qui aiment les études sérieuses. — Pour condenser tant d'événements, s'occuper de si hautes doctrines et étudier tant d'erreurs diverses en trois volumes in-douze ordinaire, il fallait un plan bien coordonné. L'auteur avait à choisir entre la méthode chronologique, qui convient surtout aux histoires plus développées, et la méthode dite *logique*, qui groupe ensemble les faites de même ordre, comme aiment à le faire les historiens allemands, mais souvent dans un esprit de système qui n'est pas toujours d'accord avec la vérité historique. Tout en s'attachant à cette dernière méthode, plus convenable à un abrégé, M. l'abbé Richou s'est efforcé de ne « s'éloigner que rarement de l'ordre chronologique », et de « raconter ainsi les principaux événements, de les classer, de les comparer et de les juger. » Nous dirons que, généralement, il nous paraît avoir réussi, surtout dans les deux premiers volumes; mais nous sommes moins satisfaits de l'ordre, nous ne disons pas du fond, qui est excellent, du troisième volume, consacré à l'histoire moderne, où l'on arrive, par exemple, jusqu'à Louis XIV et aux affaires de la Régale, avant qu'il ait été question du protestantisme et du jansénisme, et où, après avoir assisté à la révolution française, on revient en arrière jusqu'au pontificat d'Alexandre VI, pour retourner, à travers les règnes de Louis XIV, de Louis XV, etc., à Napoléon et à l'histoire contemporaine. Il y a dans cette disposition quelque chose qui trouble l'esprit, et qui empêche certainement de bien suivre l'enchaînement des faits. — Une heureuse idée de l'auteur, c'est d'avoir mis, à la fin de chaque volume, la succession des Papes avec une courte notice sur chacun d'eux. Nous ferons remarquer aussi qu'il indique avec soin les principales sources où l'on peut puiser pour les développements, tout en regrettant encore que, dans certaines citations d'auteurs contemporains très-orthodoxes d'intention mais parfois inexacts, il se contente de dire qu'il y aurait à signaler des inexactitudes, sans marquer en quoi elles consistent et sur quoi elles portent. — Somme toute, excellent travail, très-consciencieuse et savante étude de l'histoire de l'Eglise, et bien digne des éloges et de la recommandation de Mgr Delalle.

B. Ph.

---

*Le Gérant* : Putois-Cretté.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHEON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LA SEMAINE

SOMMAIRE. — La semaine de la Passion. — Dates douloureuses et tristes anniversaires. — Les pétitions catholiques et le *Radical*. — Les douleurs de l'Église. — Les motifs d'espérance. — La chapelle de Louis XIV et Notre-Dame à Paris.

Semaine de la Passion, semaine douloureuse, et qui vient de se remplir d'événements douloureux, en même temps qu'elle a ramené les tristes anniversaires de 1871. Suivons simplement les dates, elles ont une effroyable éloquence.

Le 14, quelques jours avant l'ouverture de cette semaine, l'Assemblée nationale a voté la loi contre l'Internationale, loi qui sera inutile, peut-être, mais qui constate à quel point la société est malade, puisqu'elle est obligée de prendre des mesures spéciales contre toute « association internationale qui a pour but de provoquer à la suspension du travail, à l'abolition du droit de propriété, de la famille, de la patrie, de la religion ou du libre exercice des cultes ; » c'est-à-dire qu'il y a en ce moment des milliers, des millions d'hommes associés pour détruire toute religion, la patrie, la famille, la propriété, et faire du genre humain une agglomération de bêtes féroces où ne règne d'autre droit que la force.

Ce même jour est l'anniversaire de la naissance de Victor-Emmanuel, qui a cinquante-deux ans, et de son héritier présomptif, le prince Humbert, qui en a vingt-huit ; ces deux noms disent tout.

Le 16, anniversaire de la naissance du fils de Napoléon III. Nous n'avons rien à dire contre un enfant innocent du mal qui se faisait et se tramait autour de lui ; mais ne devons-nous pas nous souvenir que cet enfant est né à l'époque de ce congrès de Paris, en 1856, où les premiers coups furent officiellement portés à la souveraineté pontificale, et qu'il a été élevé dans les principes d'une politique essentiellement révolutionnaire et hostile à l'Église catholique? Il est le filleul de Pie IX ; on sait ce que son père devait à Pie IX, même avant qu'il ne reparût en France : on sait comment son père a montré à Pie IX sa reconnaissance.

Les jours suivants, ce sont les honneurs rendus dans toute l'Italie et par toute la presse révolutionnaire au cadavre et à la mémoire de Mazzini, le régicide ; c'est la pompe solennelle avec laquelle le

buste de ce scélérat prudent est porté au Capitole, à Rome, le 17 mars, aux cris de *Vive la république!* pendant que Victor-Emmanuel reste officiellement le roi d'Italie et le maître de Rome.

Le 18, anniversaire de l'insurrection communarde!

Le 19, une grande fête vient jeter quelque joie et des espérances au milieu de tant de sujets de tristesse; saint Joseph est le patron de l'Église, son culte ne cesse de grandir; le gardien temporel du Fils de Dieu continue son œuvre à l'égard de l'Église et du Vicaire de Jésus-Christ; ouvrier, quoique appartenant à une race royale, ne doit-il pas être le grand réconciliateur entre ceux qui travaillent et cette autorité nécessaire à la société, contre laquelle on excite les classes laborieuses?

Le 21, l'affaire de la rue Haxo, l'une des plus lugubres du règne de la Commune, qui a fait quarante-sept victimes, et pour laquelle on n'a que vingt-sept accusés, se termine par la condamnation de vingt-trois de ces accusés, dont sept sont condamnés à mort : François, Benot, Aubry, Trouvé, Racine, Dalivous et Saint-Omer.

Le 22, anniversaire de la naissance de l'empereur et roi Guillaume, et cette fête se célèbre dans six départements français encore occupés par l'ennemi, et dans l'Alsace et la Lorraine, arrachés à la mère-patrie!

Le même jour, l'Assemblée nationale, après quelques mots de M. Thiers et quelques autres de Mgr Dupanloup, qui fait une réserve en faveur des « imprescriptibles droits du Saint-Siége, » ajourne indéfiniment le rapport sur les pétitions de cent mille catholiques et des évêques qui demandaient une protestation pacifique en faveur de ces droits. L'impiété et la révolution se réjouissent, ce n'est pas dire assez, elles triomphent, et avec une insolence dont leurs journaux n'auraient peut-être pas atteint les limites sous la Commune. En voici un exemple, tiré du *Radical*, le journal de M. Mottu, aujourd'hui fort tourmenté par la justice à cause de certaines opérations peu conformes aux commandements de Dieu et aux prescriptions du Code : « Et quand on songe, dit ce « journal, que ce prélat (Mgr Dupanloup), a parlé sérieusement de « l'*auguste infortune* de son pape, il faut avouer qu'il donne là ma- « tière à la risée publique. Le voyez-vous d'ici, ce pauvre *diable* « (pardon, auguste Pie, de vous appeler *diable*, je ne le ferai plus), « le voyez-vous d'ici, sous son enveloppe de dentelles empesées, « mendiant et chantant dans les cours, n'ayant pour ressource que « de mettre sa mitre à terre, afin que les habitants du cinquième « puissent y jeter un gros sou enveloppé dans du papier? » Assez! n'est-ce pas, chers lecteurs; oui, assez; mais voilà les gens qui de-

mandent l'instruction obligatoire et laïque, voilà nos maîtres d'hier, peut-être de demain; songeons-y, et reconnaissons donc enfin que la cause du Pape est la cause de la société, de la civilisation.

Le 23, M. Fournier, envoyé du gouvernement français auprès de Victor-Emmanuel, arrive à Rome!

Avions-nous tort de dire que les dates ont une effroyable éloquence?

Mentionnons encore, pour montrer tous les sujets de douleur des catholiques et des honnêtes gens, la persécution qui sévit au Japon; les mesures tyranniques que prend le gouvernement allemand contre le clergé de l'Alsace-Lorraine, contre le clergé catholique en général, contre les œuvres catholiques, contre les évêques, et la protection qu'il accorde aux soi-disant *vieux-catholiques;* la la triste situation de l'Église en Espagne, la situation plus triste encore en Italie; les scandales que donnent quelques ecclésiastiques français, heureusement peu nombreux, les Michaud à Paris, les Junqua à Bordeaux, et le dévergondage du théâtre, et les corruptions de la littérature, et les triomphes officiels du matérialisme et de l'athéisme, et ce banquet qui se prépare encore pour le Vendredi-Saint, comme une insulte directe à Notre-Seigneur Jésus-Christ, au lendemain de si grands désastres, après tant de leçons, après cet effondrement de la France qui privera même les singes *saucissonniers* de l'un de leurs plus illustres convives, Jérôme Bonaparte.

N'y a-t-il pas de quoi désespérer d'une telle situation?

Et cependant nous ne désespérons pas.

Car nous voyons, au Vatican, Pie IX toujours intrépide; nous voyons se presser autour de lui les Romains fidèles, nous voyons la très-grande majorité des Italiens accueillir avec des transports de joie les pasteurs que Pie IX leur envoie; nous voyons partout les peuples catholiques se réveiller, l'épiscopat fidèle et dévoué, les défections dans le clergé excessivement peu nombreuses, et, dans notre malheureuse France, à Paris même, nous voyons les églises se remplir, les confessions et les bonnes œuvres se multiplier, nous assistons au triomphe de l'éloquence chrétienne qui ne ménage ni les vérités, ni les avertissements, ni les menaces; nous avons vu, dimanche dernier, 24 mars, à Versailles, dans la chapelle de Louis XIV, un grand nombre des représentants de la France affirmer leur foi et leur courage par la réception de l'Eucharistie, et nous verrons, dimanche prochain, 31 mars, la cathédrale de Paris remplie de toute une armée d'hommes de toutes classes, de toutes conditinos, riches et pauvres, ouvriers, savants, littérateurs,

artistes, unis dans la même foi, dans le même amour, dans les mêmes espérances, s'agenouillent devant la Table où se distribue le Pain de vie, proclamant, à la face du monde, que Paris est encore chrétien, que la France est chrétienne, et que son histoire future, comme son histoire passée, pourra s'intituler : *Gesta Dei per Francos.*

Voilà pourquoi nous espérons.

J. Chantrel.

---

## ALLOCUTIONS DU SAINT-PÈRE

### AUX ROMAINS ET A DE JEUNES ÉTUDIANTS

Le dimanche de la Passion, 17 mars, le Saint-Père a reçu dans la salle ducale les paroissiens de Saint-Jean-des-Florentins, qui la remplissaient tout entière. Il entra dans la salle vers midi, accompagné de plusieurs cardinaux, prélats et princes romains, et fut vigoureusement acclamé aux cris de *Vive Pie IX! Vive notre Pontife et Roi!* Quand le silence fut rétabli, le curé de Saint-Jean donna lecture d'une Adresse remplie des plus nobles sentiments et de l'expression du plus entier dévouement à Sa Sainteté. « Quoique nous ayons tardé, dit-il entre autres choses, à nous présenter au pied de votre auguste trône, nous ne serons pas les derniers dans la fidélité et l'amour envers Votre Sainteté, fidélité et amour qui nous ont toujours maintenus constants dans nos devoirs de fils dévoués vis-à-vis de leur Père, de brebis vis-à-vis de leur Pasteur, de disciples vis-à-vis de leur Maître, de sujets vis-à-vis de leur Souverain. »

Pie IX a répondu :

« La multiplicité de ces démonstrations extérieures de votre amour filial prouve de mille manières et en toute évidence combien est unanime à Rome le sentiment de respect et d'amour pour le Saint-Siége. J'en ai des témoignages abondants, et par votre concours ici et par votre empressement dans les églises, où le peuple réuni a levé ses cris vers le ciel et fait retentir les échos sacrés des temples de prières et de supplications faites à Dieu, en une si grande désolation. Oui, tout cela est une preuve de l'unanimité de vos vœux et une condamnation solennelle de ce plébiscite qui n'a rien à faire avec vous, car il faut une simplicité plus qu'enfantine pour croire que ce plébiscite a été loyal, fait de bonne foi et avec une entière sincérité. De même les applaudissements qui, sur tous les points de l'Italie, accueillent les évêques nouvellement nommés et prenant possession de leurs siéges, pour se consacrer à la sanctificac

tion de leur troupeau; ces applaudissements sont une autre preuve éclatante que ces peuples poussent du fond de leur cœur un cri que nous n'avons pas besoin de répéter, mais qui marque toujours plus l'unité du sentiment italien en ce qui regarde la conservation des droits de ce Saint-Siége.

« Oh! que n'est-il ici présent et vivant cet Italien, qui en d'autres temps manifestait des sentiments très-louables, je veux dire au temps où la Révolution prenait possession des parties méridionales de l'Italie!

« Alors et au bout de peu de temps, les Italiens s'aperçurent que le changement qui était survenu était un changement funeste et intolérable pour eux. Les lamentations devinrent générales, et on les entendait sortir de la bouche de la majeure partie des pòpulations italiennes, si bien que cet Italien dont je parlais, — il est bien connu en Italie, et bien connu hors d'Italie, pour la part qu'il eut dans les premiers mouvements révolutionnaires au moyen de ses actes, de ses écrits et de ses paroles, bien connu aussi parce qu'il était ministre du royaume de Piémont avec son ami Cavour (aujourd'hui tous les deux sont dans la voie de l'éternité), — si bien, dis-je, que cet Italien était forcé de dire publiquement : « Nous ne « sommes pas venus pour prendre possession de vous par la vio- « lence; nous voulons les cœurs et nous voulons que tous nous « servent par amour. Si donc on ne veut pas de nous, que cette « partie méridionale se tienne dans l'état qu'elle préfère, car nous « ne la voulons pas posséder par force. » Ces paroles furent dites en une circonstance solennelle; malheureusement elles restèrent lettre morte, et elles seraient de même lettre morte aujourd'hui si l'on répétait ces déclarations. Et cependant ne voulant pas abandonner ce qu'ils ont ravi, ils osent se glorifier en disant que parmi les grands avantages amenés par ce mouvement social, l'un des plus grands est qu'ils ont donné à tous la liberté. (*Mouvement.*) Mais c'est un mensonge, car ce n'est pas la liberté qu'ils nous ont donnée; ce qu'ils ont apporté ici, c'est pour eux et pour nous une véritable servitude.

« Jésus-Christ en parlant aux princes des prêtres, aux pharisiens et aux scribes, leur disait : « Si vous voulez être libres, écoutez « les vérités que je vous annonce. Mettez-les en pratique, et vous « serez libres, sinon vous serez esclaves. » Et ceux qui entendaient cela se révoltèrent contre Jésus-Christ, et, avec l'arrogance qui est le propre de cette race, ils répondirent : « Nous sommes les fils « d'Abraham, et jamais nous n'avons été au service de qui que ce « soit. — Non, répliqua Jésus-Christ, vous êtes esclaves du péché

« vous êtes au service du péché ; vous êtes enchaînés par le péché.»

« Ainsi pouvons-nous répondre de nos jours. Que sont certains gouvernements? Ils représentent une pyramide, et celui qui habite au sommet dépend d'un conseil qui le domine, et le conseil ne relève pas de soi, mais il dépend à son tour d'une assemblée qui le menace, et l'assemblée elle-même n'est pas maîtresse de soi, car il lui faut répondre de sa conduite à mille démons qui l'ont choisie, qui l'enfoncent dans l'iniquité, et, en définitive, tous ceux qui sont là, ou tout au moins la très-grande majorité, sont les serviteurs, les esclaves et les fils du péché.

« L'ange de Dieu, *Angelus Domini persequens*, poursuit et menace de son épée dégaînée tous ceux qui affectent de se croire sûrs de leur fait. Mais un jour viendra où l'ange exterminateur fera éclater la justice de Dieu, et dans les effets qui suivront, sa sainte miséricorde.

« Il est bien vrai qu'afin de pouvoir en revenir à ce point, il serait nécessaire que la religion, que ses ministres, que la foi prissent possession de la société. Mais ceux-ci disent (et je le lisais encore ces jours-ci) que les deux puissances doivent être séparées et qu'il n'est point désirable que ces deux pouvoirs soient unis ; ils veulent obstinément rester dans leur situation perfide en laissant s'éloigner d'eux les secours que leur donnerait l'Église. Ainsi se vérifie cette parole de Notre-Seigneur dans l'évangile de ce matin : *Ex Deo non estis, propterea me non auditis.* Vous n'êtes pas de Dieu, et c'est pour cela que mes discours et mes doctrines vous ne les écoutez pas.

« Ah ! mes chers enfants! ouvrons les oreilles aux doctrines de Jésus-Christ, si nous voulons avoir la paix ; élevons vers Jésus-Christ nos pensées, nos désirs, notre voix, les battements de nos cœurs, afin de pouvoir entendre le Dieu de la vérité, le Dieu de l'amour. Qu'il nous parle, et nous serons tous contents. Prions-le pour nous ; prions-le pour nos ennemis comme il priait lui-même suspendu à la croix sur le haut du Golgotha, avant de rendre son âme divine entre les mains de son Père éternel : *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt.* Donc, nous aussi, prions pour nos ennemis, mais disons en même temps : *Ut inimicos sanctæ Ecclesiæ humiliare digneris, te rogamus, audi nos* (*mouvement et approbation*). Ils sont ennemis ceux qui attendent pour se convertir d'être dans l'humiliation. Prions donc le Seigneur qu'il leur envoie l'humiliation et qu'il écoute notre prière. *Audi nos ! ut inimicos sanctæ Ecclesiæ humiliare digneris.* » (Toute l'assistance, dans un état d'émotion indescriptible, s'écrie après le Pape, *Te rogamus, audi nos* !)

« Après cela, partez maintenant avec ces sentiments de charité pour nos ennemis, oui, de charité, mais en même temps avec la résolution ferme de ne jamais seconder leurs desseins pervers, avec e ferme propos de les recommander à Dieu, afin qu'il les humilie et qu'ils sortent ensuite de l'abîme où ils sont jetés. S'il ne veulent pas. a justice éternelle les attend. Et cependant, âmes très-chères, recommandons-nous nous-mêmes, recommandons le clergé, recommandons le peuple, afin que tous se rendent dignes des bénédictions célestes par une vie exemplaire, par la sainteté de leurs mœurs, par leur constance inébranlable dans l'exercice pratique de la foi.

« Bénissez, ô mon Dieu, ce peuple qui m'entoure comme une couronne ; confirmez les sentiments de votre indigne Vicaire, afin que le peuple ici présent et celui qui est loin, le peuple de Rome et le peuple d'Italie, puisse se conformer exactement aux saints conseils qu'on lui donne, se sanctifier lui-même, sanctifier les autres, vivre dans votre crainte, et, enfin, voir la conversion de nos ennemis. Dans ces sentiments, je vous quitte et je vous bénis. »

Le 19 mars, Pie IX a reçu une députation de jeunes étudiants, et a répondu comme il suit à l'Adresse dans laquelle ils lui marquaient leur volonté de ne chercher la vérité que dans l'Église.

« Je vous bénis et je suis content des sentiments que vous avez manifestés. Nous sommes à la fête de saint Joseph, et c'est un sujet favorable de méditations. Nous aussi nous voyageons au milieu des larmes dans le désert de la vie ; mais si nous voyageons en compagnie de saint Joseph et de la très-sainte Vierge Marie et du divin Enfant, qui fuyaient en Egypte, le bon Dieu nous fera la grâce de voir qu'il tombe une idole, un mensonge, une fausse doctrine à chaque pas, et, comme on dit aujourd'hui, à chaque lieue.

« Marchez donc tranquillement en cette compagnie, et vous ferez tomber les erreurs avec les doctrines que vous enseignent vos professeurs. Et puisque vous marchez dans ce désert, espérons que l'Ange viendra bientôt, pendant la nuit, et vous avertira de rentrer chez vous, parce que tous les méchants sont morts : *Mortui enim sunt qui quærebant animas vestras.* En attendant, ayez confiance et étudiez sans relâche, afin que vous puissiez vous assurer dans le monde la possession de l'état et de l'estime que vous poursuivez en travaillant ici. Voyagez et étudiez, mais pour faire tomber les erreurs sous le coup des vraies doctrines, et travaillez saintement et prudemment à atteindre le but de vos études.

« Que ma bénédiction vous soit le gage de cet accomplissement de vos désirs. Que Dieu veille sur vous, afin que, sortis de l'obscu-

rité morale, vous puissiez tenir votre âme tranquille dans l'exercice de vos devoirs. Je vous bénis donc, vous, vos familles et vos études. Que cette bénédiction vous maintienne unis et fermes dans les sentiments de piété que vous manifestez. *Benedictio*, etc. »

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### ROME ET L'ITALIE

Le 17 mars, le buste de Mazzini a été solennellement porté au Capitole. Vers neuf heures et demie du matin, les manifestants, au nombre de cinq à six mille, se sont réunis sur la place du Peuple, où, derrière l'obélisque, se voyait un char funèbre portant le buste de Mazzini. A gauche de ce buste et sur le même char s'élevait une statue de l'Italie couronnée de créneaux, étendant la main droite pour déposer une couronne sur la tête de Mazzini. Toute la cérémonie consistait dans le transport solennel de ce buste de Mazzini au Capitole. On a d'ailleurs remarqué que les groupes composés d'éléments plus spécialement romains, comme les sociétés ouvrières, étaient de beaucoup les moins nombreux, ce qui prouve que la secte, malgré tout le mouvement qu'elle se donne pour se créer des adeptes, a eu jusqu'ici peu de prise dans la capitale du monde catholique. Le cortége n'avait rien de brillant. A part quelques cercles ou associations d'un caractère plus aristocratique, dont les membres présents pouvaient s'élever à un millier, le reste n'était guère qu'un ramassis de gens à figure sinistre et rébarbative.

Lorsque le char est arrivé sur la place du Capitole, le député Cairoli, un des *héros* de la campagne garibaldienne de 1867, a prononcé un discours où l'on a remarqué entre autres le passage suivant : « La réunion de tous les partis à cette cérémonie prouve qu'à l'heure du danger ces mêmes partis sauraient se presser autour du drapeau national et défendre la patrie contre toute attaque de l'étranger ! »

Le buste a été reçu au Capitole par deux assesseurs municipaux et placé dans la grande salle dite des conservateurs, où l'on admire les statues colossales de trois papes. Etrange rapprochement ! Triste et fidèle image de la corruption de la société moderne qui n'établit aucune distinction entre le vice et la vertu, qui souvent même humilie la vertu pour exalter le vice, comme le disait si éloquemment Notre Saint-Père le Pape, dans un de ses derniers discours.

Le *Divin Salvatore* note de curieuses coïncidences au sujet de la

mort de Mazzini : il a été frappé, dit-il, le premier jour de la neuvaine de saint Joseph dont il portait indignement le nom, le troizième jour du *Triduo* solennel à saint Pierre dont il avait combattu les droits sacrés pendant toute sa vie; au moment où il allait se rendre à Rome pour y accomplir son œuvre de malédiction et jouir de sa victoire infernale, et enfin, à l'heure même où Pie IX, prisonnier de ses sectaires, rappelait, comme inspiré, en présence d'une élite de fidèles romains, ce fatal cri de guerre : « Agitez, agitez encore, » avec lequel, après avoir parcouru l'Italie et le monde pendant un quart de siècle, il s'est présenté au terrible jugement de de Dieu.

— Le 20 mars, le Pape a donné de sa main la communion à une députation d'ouvriers de Turin, qui étaient venus lui offrir un magnifique calice en or. Il a aussi reçu des étudiants et leur a adressé une allocution qui a été reproduite plus haut.

— Le 21, le roi et la reine de Danemack ont été reçus par le Pape. L'audience accordée à Leurs Majestés a duré trois quarts d'heure. Le roi et la reine ont rendu ensuite visite à Son Em. le cardinal Antonelli.

Le 23 est arrivé à Rome M. Fournier, envoyé de France auprès de Victor-Emmanuel!

## FRANCE

Le budjet des cultes pour 1872 a été voté par l'Assemblée nationale dans la séance du 21 mars; en voici les chapitres :

Chap. 1er — Personnel du bureau des cultes, 243,400 fr.

Chap. 2. — Matériel, 40,000 fr.

Chap. 3. — Cardinaux, archevêques, évêques, 1,630,000 fr.

Chap. 4. — Vicaires généraux, chapitres, clergé paroissial 39,290,395 fr.

Chap. 5. — Chapitre de Saint-Denis et chapelains de Sainte-Geneviève, 246,500 fr.

Chap. 6. — Bourses des séminaires, 1,172,000 fr.

Chap. 7. — Secours à divers établissements, 10,000 fr.

Chap. 8. — Pensions ecclésiastiques et secours, 887,000 fr.

Chap. 9. — Service intérieur des édifices diocésains, 91,000 fr.

Chap. 10. — Construction et grosses réparations des édifices diocésains, 2,400,000 fr.

Chap. 11. — Entretien des édifices diocésains (Algérie), 1,101,000 fr.

Chap. 12. — Crédits pour diverses cathédrales, 1,101,000 fr.

Chap. 13. — Secours pour travaux concernant les églises et presbytères, 3,400,000 fr.

Le chapitre 14, travaux aux édifices diocésains et paroissiaux des départements annexés, est supprimé d'accord entre le gouvernement et la commission, le ministre disant que l'allocation de 200,000 fr. sera mise sur un autre chapitre.

Sont aussi adoptés les chapitres : 15, personnel des cultes protestants, 1,355,508 fr.; 16, frais d'administration de l'Église de la Confession d'Augsbourg, 10,000 fr,; 17, personnel du culte israélite, 168,500 fr.; 18, secours pour les édifices des cultes protestant et israélite, 100,000 fr.; 19, dépenses diverses et accidentelles, frais de passage, 33,000 fr.

Le scrutin est ouvert sur l'ensemble du projet de loi : Instruction publique, beaux arts et culte formant un total de 94,295,068 fr.

L'ensemble du projet est adopté.

## NOUVELLES DES DIOCÈSES.

**Cambrai.** — Mgr Régnier vient de publier une lettre pastorale à l'occasion de la préconisation de son auxiliaire, Mgr l'évêque de Lydda *in partibus*. Dans une partie de cette lettre, Sa Grandeur fait connaître les consolations et les joies de son épiscopat; dans une autre, les épreuves et les peines qui l'ont traversé. Parmi ces peines, il en signale deux plus douloureuses que les autres : l'abus des cabarets et la profanation du dimanche. Mgr Régnier dit, à propos de cette profanation : « Nous n'avons rien négligé pour vous faire connaître, sur ce point en particulier, la sainte et adorable volonté de Dieu. Nous avons rappelé, *à temps et à contretemps*, tout ce que le travail du dimanche, tel surtout qu'ont à le subir certaines classes de domestiques et d'ouvriers, renferme d'irréligion et d'immoralité, d'oppression des consciences, de tyrannie sur les faibles et sur les pauvres, de dangers pour notre avenir social. Ces avertissements ont été compris par un grand nombre de nos agriculteurs et de nos industriels : qu'ils en reçoivent nos félicitations et que Dieu les en récompense! A ceux qui ont obstinément refusé de les entendre, et qui sont demeurés sourds à la voix des derniers événements comme à la nôtre, que pourrions-nous dire désormais? S'ils tiennent si peu compte de leurs devoirs, qu'ils aient au moins l'intelligence de leurs intérêts; qu'ils se souviennent, ces incorrigibles contempteurs de la loi de Dieu, qu'il y a malédiction sur ceux qui la transgressent. Qu'ils se souviennent que la cupidité est la source de tous les maux; qu'elle conduit à l'extinction de la foi, et que ceux qui se font ses esclaves s'engagent dans une infinité d'afflictions et de peines. Qu'ils sachent que la population ouvrière qu'ils auront soustraite à la direction de l'Eglise, en la privant de toute instruction chrétienne et de toute pratique religieuse, subira la domination de l'*Internationale*, et les punira tôt ou tard de l'avoir pervertie. »

**Strasbourg.** — Un prêtre écrit de cette ville : « Nos vainqueurs usent largement de la maxime: *La force prime le droit.* Ils tendent à détruire deux choses dans ce pays : le catholicisme et le souvenir de la France. Ils marchent

vers ce but avec une astuce et un ensemble sataniques; chaque jour ils font un pas. Les journaux ne vous mettent pas au courant de leurs mille vexations et du malaise du pays. Au commencement de la guerre, une moitié des protestants étaient pour eux; aujourd'hui beaucoup de ces protestants sont revenus et souffrent comme les autres. Ah! si, en France, on était Français comme on l'est ici! Hier, deux de mes confrères ont vu Monseigneur: il est bien triste et bien inquiet. Lui et son clergé ont humblement demandé de pouvoir faire paraître une petite feuille catholique; la pétition n'a pas même obtenu de réponse. La presse est prussienne-protestante. Colmar, Mulhouse, Wissembourg, et quelques autres petites villes, ont perdu leurs curés dans le courant de l'année. Monseigneur ne peut les remplacer; le gouvernement entend faire ces nominations. On croyait que tout s'arrangerait à l'amiable; on a perdu cette espérance. Monseigneur est allé à Berlin : il a vainement sollicité une entrevue avec Bismark pendant trois jours; il n'a pas été reçu. Nous sommes une nouvelle Pologne... »

---

## ALLEMAGNE ET PRUSSE

La persécution contre les droits des catholiques continue en Allemagne; les faits suivants vont en fournir la preuve :

Les casinos catholiques sont menacés dans leur existence. Ces casinos sont des cercles où les catholiques rencontrent leurs coreligionnaires, trouvent des journaux favorables à la cause de l'Eglise, une bibliothèque, etc. Généralement, un jour de la semaine est plus particulièrement désigné pour ces réunions qui n'ont aucun caractère politique. Le casino catholique d'Oppeln vient d'être fermé par ordre du gouvernement. Ce casino a eu tout juste trois semaines d'existence et trois réunions hebdomadaires. Dans la première, il y avait un concert; dans la seconde, une simple réunion du soir; dans la troisième, un membre avait fait un discours sur le matérialisme.

— Le 17 mars, une conférence de *vieux-catholiques*, composée d'environ cent délégués de diverses villes a été tenue à Berlin. On y a résolu, entre autres choses, la réunion d'un grand congrès de vieux-catholiques à Cologne, en septembre prochain, et l'envoi de pétitions au Reichstag contre les Jésuites.

— Le 19 mars, on annonce d'Oppeln en Silésie, que l'autorité a ordonné la fermeture provisoire de la salle de l'Association populaire catholique pour le district de Grottkau Falkenberg, de celle de l'association pour Schurgast et les environs, ainsi que du Casino de Falkenberg.

— Ces derniers jours, le ministre d'Etat s'est réuni pour examiner si la grande excommunication est compatible avec les lois prussiennes. Cette réunion était motivée par l'excommunication

lancée par l'évêque d'Ermeland contre les docteurs Michelis et Wollmann. Or, le conseil a conclu que cette sorte de châtiment ecclésiastique constitue un empiétement sur le domaine des droits civils et contient un outrage, une proscription civile qui est en contradiction avec la législation du pays. Le gouvernement a, par conséquent, invité Mgr Krementz à retirer l'excommunication, sous menace de lui appliquer la loi dans toute sa rigueur. Jusqu'à ce jour, l'évêque d'Ermeland n'a pas encore fait connaître sa décision.

— On mande de Bonn, le 16 mars, que les professeurs Hilgers, Knvodt, Langen et Reusch ont été avisés, la veille, par une lettre de l'archevêque de Cologne, qu'ayant refusé de reconnaître le dogme de l'infaillibilité pontificale, ils sont sous le coup de l'excommunication majeure, pour cause d'hérésie notoire et manifeste.

— Jusqu'ici, l'évêque d'Ermeland n'a pas encore donné de réponse à la note ministérielle motivée par l'excommunication prononcée contre le curé Grünert, d'Insterbourg. Quant à l'archevêque de Cologne, auquel une note identique a été adressée à la suite de l'excommunication des professeurs de Bonn, il a répondu que l'excommunication n'a pas été annoncée publiquement, mais simplement notifiée aux intéressés, sans qu'aucune invitation ait été adressée aux catholiques bons croyants de rompre leurs relations avec les excommuniés. On est curieux de savoir de quelle manière cette réponse sera accueillie par le gouvernement.

Ce dernier est résolu d'écarter tous les inspecteurs des écoles qui ont adhéré au dogme de l'infaillibilité. Cette mesure sera prochainement appliquée. En attendant, les gouvernements provinciaux ont reçu l'ordre de veiller sur tous les inspecteurs des écoles et de dresser un rapport sur leur conduite.

— Mgr de Ketteler, évêque de Mayence, vient de déposer son mandat de député au Reichstag allemand. Dans une brochure intitulée : *La fraction du centre dans la première chambre du Reichstag*, et qui produit une grande sensation en Allemagne, il expose les motifs qui l'ont décidé à cette démarche. Il y qualifie le prince de Bismarck d'apôtre du libéralisme révolutionnaire; il voit les idées de 1789 envahir de plus en plus l'Allemagne, et, profondément découragé, il abandonne le navire de l'État, condamné désormais à un naufrage inévitable.

— La ville d'Erfurth vient de voir disparaître un de ses monuments. A cinq heures de l'après-midi, le tocsin répandait l'alarme dans toute la ville. Tout le monde se précipitait vers le lieu du sinistre, et en route la triste vérité commençait à se répandre; la grande salle de l'Asile évangélique des orphelins, la cellule de

Luther étaient la proie des flammes. L'incendie s'était propagé avec une telle rapidité et avec une telle violence que tout espoir de sauver le monument fut abandonné dès le principe. La cellule où Luther avait lutté contre-lui-même lorsqu'il était moine, cette cellule que les protestants considéraient comme le berceau de la Réforme était dévorée par l'élément dévastateur. On a de nombreuses pertes bibliographiques à déplorer. La Bible annotée par Luther lui-même, plusieurs manuscrits émanant des hommes les plus distingués de la Réforme, le livre des étrangers, sur lequel Schiller, Gœthe, Alexandre de Humboldt, la reine Louise et Frédéric-Guillaume III s'étaient inscrits, tout a été réduit en cendres.

---

## LES DROITS DE L'ÉGLISE ET DU SAINT-SIÉGE

Mgr Guibert a écrit, à l'occasion de la quête qui se fait tous les ans, le dimanche des Rameaux, pour le Denier de Saint-Pierre, une lettre pastorale, datée du 10 mars 1872, *sur la violation des droits de l'Église et de N. S. P. le Pape*. Cette lettre a été lue, le dimanche de la Passion, dans toutes les églises du diocèse de Paris. Après avoir rappelé les spoliations dont le Pape a été victime, l'état de dénuement dans lequel il se trouve, et l'admirable spectacle qu'il donne au monde par sa constance et sa sérénité, Mgr Guibert poursuit ainsi :

Autrefois le Pape était, même humainement, au sommet de la civilisation. De ce point le plus élevé qui soit au monde, il faisait entendre en toute liberté *les paroles de la vie éternelle* et déployait une autorité qui venait du ciel, pour faire régner parmi les hommes la vérité, la paix et la justice. Les proscrits de la politique venaient chercher auprès de lui un refuge, et les opprimés de la force y trouvaient une généreuse protection. Il y avait toujours là un abri contre la tyrannie. Les peuples ont vu bien des fois se briser la verge de fer qui s'était levée sur eux, et tomber en défaillance la main cruelle qui s'obstinait à les frapper. Du haut de ce pouvoir garanti par les conditions temporelles de son existence, l'obéissance et les principes d'ordre étaient enseignés aux peuples, et aux souverains la sagesse et la modération, par une voix qui empruntait au ciel sa puissance. Tous les droits et tous les devoirs recevaient de cette paternelle autorité une sanction à la fois efficace et honorable.

Des hommes sont venus qui n'ont plus voulu porter *le joug doux et léger du Seigneur*. Ne pouvant enlever au successeur de Pierre

les clefs mystérieuses qu'il a reçues du divin Maître, ils ont entrepris de lui arracher le sceptre dont le droit public de l'Europe lui assurait depuis tant de siècles la légitime possession. Ils se sont emparés des provinces qui appartiennent à l'Eglise ; puis, entrés en conquérants et par la force des armes dans la ville sainte, ils ont dit au Pontife Roi : *Descends, descends du trône, et retire-toi au fond de ton sanctuaire ; nous régnerons à ta place au nom du droit moderne, qui ne veut pas que le Christ règne sur nous.* Cet acte sacrilége d'intrusion a désolé les peuples catholiques, mais n'a pas ému les gouvernements. Ils sont demeurés spectateurs immobiles, quand ils n'ont pas été complices.

Cependant il est bien évident que ce prétendu droit dont se prévalent les ennemis de l'Eglise, ne tend à rien moins qu'à faire un monde nouveau ; sortant du chaos révolutionnaire, cette étrange création y retomberait aussitôt, car elle ne se substituerait au monde ancien que par le renversement des principes sur lesquels reposent toute autorité et tout gouvernement réguliers. Que les gardiens des peuples se souviennent qu'en laissant libre carrière à la révolution, ils lui livrent le pouvoir et lui permettent de détruire le régime de tous les Etats et de bouleverser toute la société humaine. Non moins aveugles et plus coupables seraient les hommes qui, séduits par des espérances trompeuses, mettraient leur puissance au service de l'iniquité, dans le but de recueillir des dépouilles qui périraient bientôt dans leurs mains, ou de réaliser des utopies condamnées par la raison et par la justice.

Ce qui est arrivé à Rome devrait servir de leçon à tous. Qui ne voit que la violation, dans cette capitale du monde chrétien, de tout ordre, de tout droit, de toute justice, est une menace qui plane sur les autres puissances ? L'esprit du mal en veut à toutes les souverainetés, et, se dirigeant par une intuition qui ne le trompe pas, il s'attaque d'abord à l'Eglise, objet principal de sa haine. Il sait que l'Eglise est la puissance conservatrice par excellence, et que toute victoire remportée sur elle est un immense progrès vers le terme où tendent ses efforts. C'est une brèche au rempart qui couvre la civilisation tout entière.

La civilisation est chrétienne, le monde civilisé est justement appelé la chrétienté. Si on enlève le christianisme à la société, on lui enlève son élément constitutif, et la civilisation disparaît pour faire place à la barbarie, ou, ce qui est pire, aux désordres de l'anarchie. En affaiblissant l'autorité du chef de l'Eglise, on affaiblit l'action de l'Eglise elle-même, et partant l'influence des doctrines chrétiennes. Car, comme l'a très-bien fait remarquer un illustre

publiciste, les diverses communions séparées ne se maintiennent et ne conservent quelques dogmes de la révélation chrétienne que par l'immutabilité des traditions catholiques.

Ces considérations ne sauraient être négligées par une politique vraiment intelligente et conservatrice, si elle veut épargner aux nations des malheurs que tous les esprits sérieux prévoient, malheurs tels que ceux dont nous sommes les témoins et les victimes n'en seraient que le prélude. Si l'on veut que la société ne soit pas condamnée à une ruine effroyable, il faut venir au secours de ce trône pontifical qui, en affranchissant le pouvoir spirituel, soutient tout l'ordre moral, et devient, beaucoup plus qu'on ne pense, l'appui de toute légitime autorité.

Comment ne pas comprendre que les ennemis de cette autorité, en attaquant la souveraineté temporelle du Pape, font preuve d'une profonde sagacité dans leur impie tactique? Qui ne serait frappé de les voir unanimes sur ce point, quel que soit le degré de leur passion politique? Les chefs occultes ou déclarés du mouvement révolutionnaire, les plus exaltés et les plus froids en apparence, n'ont cessé d'indiquer Rome comme la citadelle de l'ordre qu'ils veulent renverser. Ce qu'ils ont dit et résolu depuis longtemps dans le secret, ils l'ont publié depuis sur les toits avant de l'exécuter. L'homme chargé par eux de conduire les hordes de l'insurrection et de porter le drapeau de la secte, en attendant qu'il le remît aux mains d'une puissance publique, n'a-t-il pas sans cesse annoncé dans un langage révoltant que c'était là, au cœur du christianisme, qu'il fallait frapper les coups décisifs jusqu'à l'entière extermination? Ils ne s'arrêteront pas après un premier triomphe. L'appât qu'ils ont présenté à une ambition coupable, n'avait pour objet que de la tromper pour en faire leur complice. Ils n'ont voulu l'unité nationale au delà des Alpes, unité fatale à l'Italie aussi bien qu'à la France, que pour arriver, personne ne peut s'y tromper, à l'universalité du désordre et de la ruine sociale. Ils poursuivront leur œuvre avec d'autant plus d'audace, qu'ils se sont rendus maîtres du centre de la catholicité, et que déjà ils retiennent captive la plus grande force morale qui leur fasse obstacle. Qu'on les laisse faire, et un jour viendra où, du haut du Capitole, ils étendront leur affreuse tyrannie sur tous les autres pays. Leur armée est partout, et cette armée obéit aveuglément aux chefs invisibles qui la commandent. Encore un peu de temps, et si la main de Dieu, se servant de la main des hommes ou agissant toute seule, n'oppose au mal une barrière insurmontable, on verra ce qu'il en coûte aux rois et aux peuples d'avoir abandonné le Christ et son Vicaire. Alors le

châtiment viendra de lui-même, sans qu'il soit nécessaire qu'il descende directement d'en haut; le flot vengeur monte, monte sans cesse : pour submerger la terre, il lui suffit d'avoir rompu la digue puissante qui le contenait et que personne en ce moment ne cherche à relever.

Croyez bien que ce langage n'est pas empreint d'exagération, et qu'il exprime fidèlement la situation faite au temps présent. Tant que le Souverain-Pontife ne sera pas rétabli dans son pouvoir temporel, la révolution suivra son cours dévastateur. En supposant même que des événements quelconques diminuent la rapidité de ce torrent et paraissent un moment en arrêter l'effort, la source n'en sera pas tarie. Un fait, un fait immense subsistera dans le monde pour attester la victoire permanente de l'impiété; c'est la faiblesse d'une politique imprévoyante et l'impuissance des catholiques isolés pour rendre à l'Eglise la place qui lui appartient. Le trône du Pape, en disparaissant, a laissé dans la chrétienté un vide semblable à un vaste abîme, où, si l'on ne se hâte de le fermer, la société entière finira par s'engloutir.

Par contraire, le jour où le chef de l'Eglise remonterait sur ce trône pacifique, on toucherait au moment du rétablissement de l'ordre social, si profondément troublé pendant la crise que nous traversons. C'est à Rome que doit s'élever le signe qui annoncera la fin de la tempête et dissipera toutes nos craintes.

Il est indubitable que nos ennemis, en arrachant au Souverain-Pontife la couronne, veulent réduire l'Eglise à la condition d'une société privée. Le Pape, devenu le sujet d'un roi ou d'un gouvernement républicain, ne serait, dans l'ordre politique, qu'un simple particulier, soumis à toutes les exigences de législations hostiles, ou tout au moins incompatibles avec les devoirs et la dignité de son ministère. Nous répugnons à entrer dans le détail de tout ce qui pourrait lui être imposé; mais il est facile de s'imaginer quelle serait, dans un pareil état de choses, la condition de l'Eglise sous le joug d'un pouvoir toujours jaloux, souvent ennemi. Elle ne serait pas seulement condamnée à vivre dans une obscurité voisine de celle des catacombes, mais elle subirait aux yeux des peuples un abaissement et des humiliations qui lui feraient regretter les persécutions des premiers siècles.

Mais que disons-nous? Ces persécutions ne se feraient pas attendre. L'Église userait, comme c'est son droit et son devoir, de la sainte liberté des enfants de Dieu; elle se souviendrait *qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes*, et comme les apôtres, sous la verge de l'ennemi, elle se refuserait aux prescriptions réprouvées

par la conscience. C'est alors que le bras des persécuteurs s'armerait contre elle de toutes les rigueurs qu'inspirent la jalousie et la haine. Aujourd'hui son chef, traitant de souverain à souverain, peut encore la défendre; mais alors elle resterait sans protection aucune, au sein d'une génération plus ou moins égarée par l'esprit irréligieux dont l'intolérance se montrerait impitoyable.

Ce que nous vous présentons comme une hypothèse, qui n'est pas cependant sans analogie avec ce qui se passe dans certaines contrées, deviendrait plus ou moins prochainement une triste et douloureuse réalité, dont la spoliation du Pape est déjà un commencement d'exécution. L'Église catholique, atteinte dans son chef, le serait bientôt dans ses membres, si l'attentat commis à Rome était irrévocablement consommé, ou seulement s'il persévérait pendant longtemps. La prudence des gouvernements pourrait retarder cette conséquence fatale, mais à la longue elle se produirait avec des effets plus ou moins désastreux, selon le caractère des peuples et l'état des esprits.

On ne peut plus dire que le caractère des mœurs de notre temps est une garantie contre des mesures persécutrices. Hélas! des exemples récents nous ont appris s'il faut compter beaucoup sur la douceur des mœurs de notre époque. L'instruction, cette instruction sur laquelle on fait un si grand fond, n'est bien souvent, en l'absence des principes religieux, qu'un moyen de plus pour placer l'arme homicide aux mains des méchants. Nous vous laissons à penser ce que serait le monde arrosé du sang de l'Église persécutée, ou témoin de ses souffrances. Quel spectacle! et ce spectacle serait donné, comme il fut donné autrefois dans tous les pays qui furent catholiques. Il a fallu des siècles pour que l'esprit de persécution s'amortît et laissât quelque paix à ceux qui étaient restés fidèles.

Nous serions trop long, si nous voulions décrire ici tout le mal qui peut résulter pour l'Église et pour la société de ce qui se fait contre le Pape. Nous ne pouvons cependant nous dispenser, avant de finir, d'arrêter un moment votre regard sur cette ville de Rome profanée par la révolution. On dirait qu'elle est encore une fois tombée entre les mains des barbares. Elle était le sanctuaire des lettres, des arts et de la religion. Elle renferme les plus beaux monuments qui honorent le génie de l'homme; elle possède les œuvres les plus admirables que le pinceau ait tracées sur la toile et le ciseau sur le marbre. Ces œuvres, à l'exception de celles que l'antiquité lui a léguées, sont chrétiennes et sont devenues l'objet du culte et de l'admiration des peuples. Que deviendront ces richesses conservées sous la garde de la religion?

Ah! quand on n'aurait d'autre religion que celle qui s'attache aux arts et aux grands souvenirs, Rome, la Rome des papes, doit être chère aux esprits élevés. Peut-on, après ce qui vient d'arriver à Paris, écarter la crainte qu'elle ne subisse le sort qu'un décret de la révolution voulait infliger à notre capitale et auquel elle n'a pas entièrement échappé? On a beaucoup parlé du fanatisme religieux; il y a quelque chose qui est bien plus ardent et plus redoutable, c'est le fanatisme de l'irréligion et de l'impiété. Si, par suite des progrès de la révolution, cet immense malheur arrivait, si ces temples magnifiques étaient détruits, si les tombeaux de Pierre, de Paul et des saints illustres qui furent par leur génie et leurs vertus la gloire de l'humanité, étaient arrachés à la terre qui les porte, et que les cendres qu'ils renferment fussent jetées aux quatre vents, le monde civilisé n'aurait pas assez de larmes pour pleurer un tel désastre, et l'on pourrait lire sur les pierres dispersées le signe des dernières désolations. Oui, au milieu des débris de ces grandes choses, on ne se défendrait pas du sentiment de terreur qui agitera les hommes au jour de la catastrophe finale du monde.

Ces réflexions, nous les avons adressées autrefois aux hommes du pouvoir et à ceux qui forment et dirigent l'opinion, alors que le mal était moins profond et pouvait être plus facilement arrêté. La voix des ministres de la religion n'était point entendue; elle se perdait au milieu du bruit des plaisirs et de l'éclat d'une fausse et trompeuse prospérité. Bientôt les maux que nous annoncions sont venus fondre sur nous et n'ont que trop justifié nos tristes prévisions. Serons-nous mieux écouté aujourd'hui, après les dures leçons que les événements nous ont apportées? Nous aimons à l'espérer de la bonté de Dieu, à qui nous demandons, de toute l'ardeur de notre âme, de faire éclater la puissance de son bras en faveur de l'Église et de la société arrivée sur le bord de l'abîme. Qu'il daigne avant tout éclairer de sa lumière divine la raison publique si déplorablement affaiblie parmi les peuples, et donner aux pouvoirs établis l'esprit de sagesse et le courage nécessaires pour rétablir l'ordre social sur la base solide des principes chrétiens. Alors seulement nous pourrons attendre avec une entière confiance le retour de la paix, de la justice et de nos anciennes prospérités.

---

## UNE LETTRE INÉDITE DU P. GRATRY.

Certains disciples des *vieux-catholiques* d'Allemagne affectent de douter de la sincérité des derniers sentiments du P. Gratry. Ils ont l'audace de dire que l'illustre Oratorien est mort en communion avec eux. Quel-

ques catholiques, troublés par des fragments de lettre habilement présentés, et par les vaines déclamations de l'école de Dœllinger, croient que la rétractation du P. Gratry lui a été arrachée par Mgr l'archevêque de Paris. Nous devons à une bienveillante communication un document qui vengera la mémoire du P. Gratry et qui consolera les vrais catholiques qui l'aimaient.

Le 18 novembre 1871, un mois avant la publication de la rétractation adressée à Mgr Guibert, le P. Gratry écrivait à son collègue de la Sorbonne et confrère de l'Oratoire, le P. Méric, la lettre que nous allons reproduire, et qui doit, selon nous, faire taire les soupçons injurieux dont la mémoire du P. Gratry est poursuivie. Nous ne nous arrêterons pas à relever le jugement que portait l'illustre mort sur une *Ecole* dans laquelle on avait la douleur de le combattre, et qu'on lui avait certainement fait aussi mal connaître que cette question de l'infaillibilité pontificale traitée par lui avec un si déplorable retentissement; nous aimons mieux dire avec lui qu'il convient de « discuter entre catholiques avec une immense charité et un respect profond », comme avec tous les adversaires de bonne foi, et nous lui laissons la parole.

« Montreux, 18 novembre 1871.

« Mon bien cher enfant,

« Ce que vous me dites de X*** m'étonne. Je dis et j'écris assez mes dispositions et soumissions à l'égard du concile du Vatican. Oui « je « suis soumis à ce concile et j'admets l'infaillibilité dans le sens voulu « par le concile. »

« C'est ce que j'ai dit ici à tous les membres du clergé que j'ai vus. C'est ce que j'ai écrit à l'évêque de Fribourg dans le diocèse duquel je me trouve.

« Jamais la moindre pensée ne m'est venue d'être en opposition avec l'Église, pas plus qu'avec Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Je n'ai jamais entendu faire d'opposition qu'à une Ecole dont l'existence me paraît un très-grand malheur.

« Et quant à cette Ecole elle-même, comme je l'écrivais aussi à l'évêque de Fribourg, l'expérience de la vie m'apprend de plus en plus avec quelle immense charité et quel respect profond il faut discuter entre catholiques.

« Si jamais je faisais encore de la polémique, je voudrais absolument ne plus m'écarter de l'idéal que j'en ai eu souvent, et dont j'ai parlé dans le volume de Henri Perreyve, qu'à cette occasion je relis, et que je vous demande de relire.

« Dites bien tout cela à X***, aux prières duquel, ainsi que de vous tous, je me recommande toujours.

« A. GRATRY. »

## LE 18 MARS

Arrivés à l'anniversaire de la hideuse insurrection du 18 mars, nous ne saurions mieux faire que de reproduire les pages suivantes, extraites du rapport de M. Delpit sur cette insurrection, et d'en indiquer les causes morales :

La principale cause du mal doit être cherchée dans les vices de l'enseignement national, et nous n'entendons pas parler seulement de l'enseignement de l'école, mais aussi de la presse périodique, des livres, des théâtres, des réunions publiques, de l'Internationale, de la franc-maçonnerie et de toutes les sociétés secrètes. Il y a eu comme un concours malheureux d'efforts pour affaiblir chez nous les croyances religieuses, et cet affaiblissement est l'une des grandes causes de nos défaillances morales, de notre faiblesse devant l'ennemi, comme de notre apathie devant l'insurrection. On le reconnaît aujourd'hui, l'esprit de la nation a été vicié à sa source et l'abaissement du niveau intellectuel et moral frappe tous les yeux.

Les publicistes constatent que les nations démocratiques sont naturellement poussées vers la recherche du bien-être. L'un des plus illustres et des plus sagaces, de Tocqueville, dit : « Le matéria-« lisme est chez toutes les nations une maladie dangereuse de l'es-« prit humain ; mais il faut particulièrement le redouter chez un « peuple démocratique, parce qu'il se combine merveilleusement « avec le vice du cœur le plus familier à ces peuples. » Au lieu de réagir contre cette tendance fatale de notre état social, nous avons tout fait pour la développer. Vingt ans de despotisme ont produit un affaiblissement général des esprits et des cœurs. La France, comme une machine fortement lancée, continuait à marcher, mais elle allait à la dérive, et il n'a fallu rien moins que l'invasion étrangère pour nous en faire apercevoir. Partout, dans toutes les carrières, comme dans toutes les branches des connaissances humaines, les hommes font défaut. Qu'avons-nous, par exemple, à mettre en regard de la pléiade des hommes formés sous la Restauration ? Ne nous appuyons-nous pas sur quelques survivants d'un autre âge, dont la supériorité incontestée fait encore mieux ressortir le vide que nous signalons ?

La science elle-même a fait fausse route, ou du moins a contribué à l'abaissement général. Tandis que les vrais savants, se retranchant dans l'esprit scientifique, se bornent à observer et à recueillir des faits pour en déduire plus tard des théories qu'ils se déclarent prêts à abandonner, si des faits nouveaux ou mieux observés vien-

nent démentir ces théories, les faux savants, plus bruyants que nombreux, ont affirmé le matérialisme avec une audace qui en a imposé au vulgaire. Jamais cette triste doctrine n'a été plus ouvertement professée, dans les livres, dans la presse, dans les réunions publiques, parfois même dans les chaires destinées à l'enseignement de la jeunesse. Les faits invoqués sont plus que contestables, mais on affirme, et cela donne un air de raison et de solidité aux doctrines de néant. Les jeunes gens, les hommes du monde croient avoir la science pour eux et invoquent hardiment la nature. On les trompe; la vraie science n'est pas si affirmative. Les faits qu'elle connaît sont si peu de chose à côté de ceux qu'elle ignore, l'hypothèse qu'elle admet aujourd'hui peut si bien être modifiée ou abandonnée demain, que le vrai savant se garde de résoudre, au nom de la science, les grands problèmes de l'humanité.

Sans condamner au silence ceux qui ont mal vu ou mal interprété la nature et qui se hâtent trop de prononcer sur ce qu'ils ignorent, il nous est permis de leur dire : vous faites un mal immense à votre pays, vous détruisez toute vie morale, toute valeur intellectuelle au profit de théories pour lesquelles vous n'avez aucune certitude.

L'influence funeste que nous signalons, les doctrines déplorables que tout père de famille repousse pour ses enfants, n'ont pas seulement régné dans l'enseignement secondaire et jusque dans l'enseignement primaire. Il faut le dire parce que cela est : dans un siècle chrétien on a oublié la maxime antique, *maxima debetur puero reverentia*. Les hommes que l'empire préposait à la direction de l'instruction publique ont trop manqué à cette recommandation de Tocqueville : « Que s'il se rencontre parmi les opinions d'un peuple « démocratique quelques-unes de ces théories malfaisantes, qui « tendent à faire croire que tout périt avec le corps, considérez « les hommes qui les professent comme les ennemis naturels de ce « peuple. »

L'enseignement est le principe vital de la civilisation comme de la morale publique; il ne peut fléchir sans que tout fléchisse à la fois, et ce ne sont pas seulement les études qui ont fléchi chez nous, mais la foi des générations. On a voulu, quelques-uns voudraient encore une éducation sans christianisme; c'est préparer une nation sans liberté. Tout ce qu'on enlève au culte de l'idéal, tout ce qu'on rend au culte de la matière, profite nécessairement au despotisme. L'instruction ne suffit pas à moraliser un peuple. Vous aurez beau développer l'enseignement; s'il est purement scientifique ou littéraire, laïque, comme on dit en abusant des mots, il ne donnera nécessairement ni la vertu, ni le courage. Les hommes

de la Commune en sont la triste preuve. N'étaient-ils pas instruits, lettrés, relativement du moins? et nous les avons vus à l'œuvre. Le courage s'inspire des croyances élevées, et l'attente du néant ne produira jamais de héros. Laissez à vos soldats la foi de leurs pères, et vous les trouverez dignes de leurs pères sur les champs de bataille. « Il leur faut le sentiment des grands devoirs et du sacrifice. « C'est alors que, dans leur liberté, ils marchent fermement et « dignement à la mort; et parmi eux, ceux-là seulement ont la « sérénité qui croient à une autre vie (1). » C'est une vérité de bon sens, que M. Thiers reconnaissait à son tour, lorsqu'il disait : « Une « nation croyante est mieux inspirée quand il s'agit des œuvres de « l'esprit, plus héroïque même quand il s'agit de défendre sa gran- « deur. » Et il ajoutait dans son simple et facile langage : « Si j'a- « vais dans mes mains le bienfait de la foi, je les ouvrirais pour « mon pays. »

Pas plus que l'habile historien vous n'avez dans vos mains, Messieurs, ce précieux trésor; mais vous devez, du moins, tout faire pour qu'il ne soit pas arraché à ceux qui ont le bonheur de le conserver, à ceux qui le recueilleront dans l'héritage paternel, si des mains coupables ne viennent pas y mettre obstacle. L'éducation est, pour les masses, aussi utile, aussi nécessaire que l'instruction. On l'a trop oublié. Déchristianiser l'école ce serait abaisser le niveau moral de la nation, ce serait, de gaîté de cœur, faire reculer l'esprit humain; et ici nous en appelons aux philosophes eux-mêmes, ils savent bien que la philosophie pure n'a de prise que sur les hommes de loisir, sur les intelligences raffinées, et que l'étroit jardin de l'Académie suffirait encore aux disciples de Platon. Le grand Frédéric le savait bien aussi; ce n'est pas à la philosophie, mais au christianisme qu'il a demandé les bases de l'éducation qu'il voulait donner à ses sujets; et, lorsqu'il écrivait le beau règlement de 1763 sur l'instruction primaire, le roi philosophe avait soin de rejeter la plume dont il se servait pour correspondre avec Voltaire. Les règlements de Frédéric sont encore en vigueur; partout il a placé l'éducation sous la surveillance, la direction et l'influence de l'Eglise, demandant à des maîtres chrétiens, et non aux convives de ses tristes soupers, les règles de morale et de respect qu'il veut inculquer à son peuple.

Si nous voulons faire des hommes, des citoyens capables d'aimer et de défendre leur pays, il faut que l'enseignement public soit une force sociale et conservatrice, et non un danger toujours croissant, une cause de démoralisation et de ruine. Voilà pourquoi, à l'appui

(1) *L'armée*, par le général Trochu, 1867.

de la raison enseignée, l'autorité de la religion révélée est nécessaire. Nous ne craindrons pas ici d'invoquer l'exemple de nos ennemis. C'est après la guerre de Sept-Ans que Frédéric II édicte la charte de l'enseignement primaire. Après Iéna, la Prusse est presque rayée de la carte de l'Europe, des ministres clairvoyants comprennent qu'on ne peut relever la nation qu'en fortifiant les croyances. « Nous sommes partis, disait Stein, de l'idée qu'il fallait imposer « à la nation entière un esprit de moralité, de religion et de patrio- « tisme. »

Ne nous faisons pas illusion, Messieurs, il n'y a rien de plus antichrétien que les chimères socialistes, et vous tous, qui voulez défendre la société, vous feriez fausse route en combattant les croyances religieuses. « Si le communisme et le socialisme préva- « laient, a dit M. Guizot, la foi chrétienne périrait; si la foi chré- « tienne était plus puissante, le communisme et le socialisme ne « seraient bientôt plus que d'obscures folies. » Il faut donc que la société française reste sérieusement chrétienne pour que les relations des classes riches avec les classes pauvres redeviennent normales et affectueuses. Les associations, les fondations utiles, les œuvres de charité, doivent lutter partout contre les souffrances morales et matérielles, qui sont le lot de l'humanité et qu'il est malheureusement plus facile d'accroître en les déplaçant que de supprimer en les niant. En cherchant dans un travail régulier et assidu l'amélioration de leur sort, il faut que les pauvres trouvent dans l'avenir promis à l'homme une consolation et une espérance; ou bien, car on ne saurait assez le répéter aux politiques de la révolution, s'il n'y a rien après cette vie, vous n'avez aucun moyen de calmer le désespoir des déshérités et les empêcher de réclamer *per fas et nefas* la part dont ils se croient frustrés.

Martial DELPIT, *député de la Dordogne.*

---

## LE THÉATRE A PARIS

Il faut lire les lignes suivantes, traduites du journal protestant anglais le *Times* (numéro du 5 février), pour se faire une idée du mépris qu'attire sur la France la démoralisation du théâtre et l'engouement de la foule pour les représentations les plus immondes et les plus grossières.

« Après les terribles coups qu'elle avait reçus, la nation française a paru un moment comprendre qu'elle avait besoin d'une complète transformation pour recouvrer sa puissance. On vit plus de gravité dans ses mœurs, dans ses journaux, dans ses plaisirs. Plus de toilettes scandaleuses dans les rues, et la presse cessa de raconter les

faits et gestes des femmes du *demi-monde*. On sentait que, pour arriver à la revanche, il fallait d'abord réparer les forces morales du pays.

Il est vrai qu'à cette époque les écrivains, les artistes et les compositeurs qui avaient la vogue dans les dernières années de l'empire, n'avaient pas encore repris leurs plumes ou leurs pinceaux. Les théâtres n'avaient produit aucune nouveauté, les journaux bonapartistes n'avaient pas reparu, de nouveaux romans n'avaient pas été publiés. Le peuple, ou plutôt la nation, était encore abandonnée à ses propres instincts, et elle cherchait à se relever en résistant au courant qui l'avait conduite à la ruine.

Mais les grands professeurs qui avaient dirigé son éducation sous l'empire revinrent bientôt et mirent fin à ces tentatives de régénération. D'abord, comme il est plus facile de corrompre une nation que de la moraliser, comme il n'est pas nécessaire d'être savant pour pervertir le peuple, les journalistes trouvèrent plus à propos de tourner en ridicule les *régénérateurs* que de les aider dans leurs efforts, et comme en France on craint le ridicule par-dessus tout, les régénérateurs n'osèrent plus se montrer.

Alors les journaux, petits et grands, reprirent leur œuvre interrompue. Quelques-uns essayèrent même de réhabiliter les haines des derniers combats; les journaux bonapartistes et les journaux communeux entreprirent une campagne desespérée pour transformer Napoléon III en victime et Raoul Rigault en martyr. Les petits journaux se mirent à répéter les bons mots du *demi-monde*, à consacrer des colonnes entières au récit de fêtes scandaleuses, et les programmes des théâtres rappelèrent les plus mauvais jours de la corruption impériale.

Toutes les pièces représentées dans ces derniers temps prouvent que le combat de la nation contre ces professeurs n'a pas été de longue durée. Aujourd'hui, comme il y a quelques années, un mari doit s'abstenir de conduire sa femme au théâtre et empêcher sa fille d'ouvrir un journal. M. Alexandre Dumas fils a écrit la *Visite de noces* et la *Princesse Georges*, deux pièces dans lesquelles le plus honteux adultère est élevé à la hauteur d'une doctrine. Le Théâtre Français donne *Christiane*, pièce qui attaque la morale et la société. L'*Article 47*, qui a le Code pour base, vise à réformer le Code au profit de l'immoralité et du règne de la licence, et la *Baronne*, qui est jouée à l'Odéon, est connue en Angleterre pour avoir été interdite sur la scène anglaise.

C'est dans un ordre encore plus bas qu'il faut placer le récit dramatique de l'année 1871, qui a pour titre : *Qui veut voir la lune?*

Au théâtre du Palais-Royal, on joue une farce qui est très-popu-

laire : *Tricoche et Cacolet*, et au théâtre de la Gaîté, il y a une grande féérie, le *Roi Carotte*, qui attire les Parisiens en si grand nombre qu'on est obligé d'y retenir ses places huit jours d'avance. Tricoche et Cacolet sont deux *agents* qui ont pour mission de surveiller les femmes suspectes; le sujet de cette pièce est tel, que je ne saurais comment le faire connaître dans un journal anglais, et cependant, chaque soir, des jeunes femmes appartenant à la meilleure classe de la bourgeoisie, et même des jeunes filles, écoutent quatre heures durant la conversation et les aventures de ces *industriels*. Ce sont même les passages les plus scabreux qui sont les plus applaudis, et ces jeunes spectatrices rient de si bon cœur qu'elles empêchent d'entendre la fin des tirades qui exciteut leur gaieté désordonnée.

Pour le *Roi Carotte*, c'est l'œuvre de deux hommes qui, sous l'empire, étaient les plus puissants auxiliaires du régime pour amollir la nation et détourner son attention de la politique. Les paroles sont de Victorien Sardou, le même homme qui, en écrivant la *Famille Benoîton*, a été comme l'avant-coureur de ce luxe de toilette féminine qui ne pouvait être payée que par des bourses de millionnaires. L'auteur de la musique du *Roi Carotte* est M. Offenbach, dont la musique produit le contraire de celle d'Orphée, qui avait la propriété de changer les bêtes en hommes. Mais les vrais auteurs du *Roi Carotte*, quoique leurs noms ne paraissent pas sur le programme, sont le machiniste, le décorateur, et, avant tous les autres, le maître de ballet.

Le sujet de cette pièce, qui est le grand succès du jour, est un de ces contes de fées qui ont fait bâiller plusieurs générations. Le héros est un prince stupide, détrôné par un être plus stupide encore; l'un s'efforce de remonter sur son trône, l'autre de l'en empêcher. Tous deux sont protégés par un bon génie; les deux génies luttent l'un contre l'autre, et rappellent des types qui étaient déjà surannés du temps de Nostradamus. Ils montrent, dans cette pièce, l'exercice militaire qu'on appelle en France *l'exercice de la crosse en l'air*, cet exercice renouvelé à toutes les révolutions depuis quatre-vingts ans. L'un des tableaux qui m'a le plus frappé est celui de Pompéi; mais les auteurs n'auraient-ils pas dû comprendre que c'est une cruelle ironie de rire de cette ville ensevelie sous les cendres du Vésuve, au moment où le sort de la France ressemble tant à cette ruine? Un tableau de singes m'a aussi paru remarquable.

Déjà, dans la pièce *Qui veut voir la lune?* deux voyageurs français sont appelés *singes du monde*. Ici, c'est tout un monde de singes, et l'illusion est telle, qu'on doute que ce soit une simple représentation. Cette pièce, en dépit de ses décors et de ses femmes

déshabillées suspendues en l'air, ne mérite certainement pas qu'on en parle sérieusement; mais c'est un triste *signe du temps*, et on ne sait qui est plus digne de pitié, des auteurs qui cherchent le succès par de pareils moyens ou du peuple qui les applaudit.

---

## VEXILLA REGIS

Il brille, l'étendard de grâce et de victoire,
Ce mystère profond où triomphe la gloire
Du Dieu saint, du Dieu fort :
La Croix où l'Homme-Dieu pour nous se sacrifie,
La Croix, sanglant trophée, où l'auteur de la vie
Voulut souffrir la mort.

Là, jouet des méchants et d'un peuple perfide,
Une barbare main qu'arme un fer déicide
Ose entr'ouvrir son flanc.
Son sang est répandu pour le salut du monde;
L'eau s'épanche à grands flots, source en grâces féconde,
Et se mêle à son sang.

David voit aujourd'hui s'accomplir les oracles,
Où du Christ, fils de l'Homme, il chantait les miracles,
Et les divins exploits :
En vain au Roi des rois les méchants font la guerre;
Son sceptre pacifique a subjugué la terre,
Et son trône est la Croix.

Arbre heureux! bois auguste où la pourpre royale,
Riche du sang d'un Dieu, pour nous sauver, étale
Sa céleste splendeur!
Holocauste où l'amour consume la victime!
Autel où l'innocence est la rançon du crime,
Le juste du pécheur!

Arbre heureux! tes rameaux portent le fruit de vie,
Un Dieu souffre en tes bras : il s'immole; il expie
Notre infidélité.
Il meurt : soudain le ciel a tressailli de joie;
L'enfer, en frémissant, laisse échapper sa proie,
Et l'homme est racheté.

O Croix! gage adoré! notre unique espérance!
Rends-nous utile à tous, en ces jours de clémence,
La mort d'un Dieu sauveur.
Console le coupable en guérissant son âme,
Et que par toi du juste une plus vive flamme
Embrase la ferveur.

Trinité sainte, amour des hommes et des anges,
Grand Dieu! que tout esprit, en chantant tes louanges,
Se soumette à tes lois!
Jésus, apprenez-nous à marcher sur vos traces,
Et daignez, nous ouvrant le trésor de vos grâces,
Nous sauver par la Croix.

Comte de MARCELLUS.

---

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

109. — **Devoirs des chrétiens devant l'infaillibité doctrinale du pontife romain,** par F.-L.-M. Maupied, théologien au Concile, docteur ès-sciences, ancien professeur à la Sorbonne, etc.; 1870, 1871, à Guingamp, chez l'auteur, et à Paris, chez Poussielgue frères. — 2 vol. in-8° de 16-IV-545 et 588 pages. — Le savant évêque de Calvi et Teano, Mgr Barthélemy d'Avanzo, écrit à l'auteur : « Je vous dis que le plan de votre ouvrage m'a beaucoup plu : la base en est large, les fondements solides; l'architecture en est méthodique et en même temps bien ajustée... La doctrine catholique et l'érudition sacrée y sont si abondantes qu'il peut être considéré, pour le dire avec saint Épiphane, comme un *magasin contre les hérésies* anciennes et modernes, soit à l'égard de la primauté en général, soit particulièrement à l'égard de sa propriété essentielle, qui est le magistère infaillible ; à ce but concourent très-heureusement les deux derniers chapitres contre les calomnies des soi-disant libéraux et vieux-catholiques, comme si l'infaillibilité était pernicieuse à la sécurité des États et à la liberté des citoyens ! » L'approbation de Mgr d'Avanzo est aussi suffisante qu'elle est compétente. Nous nous contenterons d'ajouter que M. Maupied montre dans son ouvrage autant de vigoureuse logique que d'abondante érudition ; le deuxième volume est tout entier composé des citations des Pères, des docteurs, des Conciles et des Papes, relativement à l'autorité pontificale et à l'infaillibilité; il y a certainement là, comme le dit Mgr d'Avanzo, un inépuisable magasin, où les défenseurs de l'infaillibilité pontificale trouveront d'immenses ressources. M. l'abbé Maupied mérite les félicitations de tous ceux qui s'intéressent à la défense de la vérité et de cette légitime autorité qui est la meilleure sauvegarde de la liberté des peuples et des individus.

110. — **Voix prophétiques** ou scènes, apparitions et prédictions modernes touchant les grands événements de la chrétienté au dix-neuvième siècle et vers l'approche de la fin des temps, par l'abbé J.-M. Curicque, prêtre du diocèse de Metz; quatrième édition, 1872, à Paris, chez Victor Palmé. — 2 vol. in-12 de XL-472 et 508 pages. — Ceux qui aiment à lire les prophéties et qui cherchent à pressentir ainsi l'avenir prochain, surtout dans les circonstances actuelles, trouveront les renseignements les plus complets dans ces deux volumes, qui leur inspireront en même temps les meilleurs sentiments de crainte, de pénitence et d'espérance. L'œuvre de M. l'abbé Curicque est une œuvre aussi sérieuse qu'intéressante. Mgr l'évêque de Strasbourg lui faisait écrire le 31 octobre 1870 : « Monseigneur a fortement applaudi à la pensée que vous avez eue de recueillir les différentes prophéties bien avérées, faites au sujet des grands événements de l'Eglise et de la chrétienté au dix-neuvième siècle. Notre siècle a besoin de savoir que Dieu dirige tous les événements de ce monde par sa divine Providence. » Mgr l'évêque de Poitiers lui a écrit le 29 octobre 1871 : « La première épître aux Thessaloniciens a posé la règle en cette matière : *Ne méprisez pas les prophéties; éprouvez tout, retenez ce qui est bon.* Ces paroles serviront de flambeau à vos lecteurs; et là où le discernement ne leur semblera pas possible, ils attendront la lumière qui jaillira des événements. » Mgr Marinelli, évêque de Solie, (Archipel grec), écrit le 11 no-

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*, sans préjudice des articles plus développés qui pourront être consacrés aux ouvrages les plus importants.

vembre 1871 : « Votre Révérence a rendu un service signalé à l'Eglise et à la société par cette collection très-opportune et très-actuelle faite avec autant d'études que de soins. » Ces témoignages montrent que l'œuvre de M. l'abbé Curicque n'est pas une œuvre destinée seulement à satisfaire la curiosité. Quant au fond des prophéties si nombreuses, si respectables et si concordantes, souvent, qu'il rapporte, on comprendra que nous réservions notre jugement, en nous en tenant à cette déclaration qu'il fait lui-même en tête du premier volume : « Conformément aux décrets du Saint-Siége apostolique, nous déclarons, en ce qui concerne les personnages vénérables et les signes. apparitions et prédictions dont il est question dans ces *Voix prophétiques* et sur lesquels l'Eglise ne s'est pas encore prononcée, que nous n'entendons donner à toutes et à chacune de nos appréciations qu'une valeur purement humaine et privée, laissant au lecteur pleine liberté de jugement et, par-dessus tout, nous soumettant en tout ce que de droit aux décisions de notre mère la sainte Eglise. »

112. — **Histoire du concile du Vatican**, par Mgr Manning, archevêque de Westminster, nouvelle édition augmentée d'une introduction et de tous les documents, par J. Chantrel ; 1872, Paris, chez Victor Palmé. — In-12 de CVIII-434 pages. — Une première édition de cet ouvrage, qui n'était que la traduction du beau travail de Mgr Manning sur le concile du Vatican, ayant été épuisée rapidement, M. Chantrel en a préparé une seconde, qu'il a complétée en y ajoutant un assez grand nombre de documents relatifs au Concile, et en faisant précéder la traduction de Mgr Manning d'une longue introduction sur l'histoire même du Concile. On a ainsi, dans un volume qui n'est pas trop considérable, l'histoire du Concile, l'étude des plus importantes questions qui y ont été traitées, et les documents qu'il importe le plus de posséder. Ajoutons que cette édition fera vivement désirer la *Grande histoire* que M. Chantrel prépare en ce moment.

113. — **Petit rituel ou guide pratique des paroissiens** dans la réception des sacrements et les principales circonstances de la vie chrétienne, par M. l'abbé Réaume, chanoine de l'église de Meaux ; deuxième édition, 1865, à Paris, chez Douniol, et à Meaux, chez le Blondel. — In-18 de XII-258 p. — Excellent petit manuel, très-digne des nombreuses approbations épiscopales qu'il a reçues, et qui contient une multitude de renseignements sur lesquels on n'est pas toujours suffisamment édifié, même dans les familles les plus chrétiennes. L'auteur, après avoir consacré quelques pages aux sacrements en général, s'occupe successivement du baptême (ondoiement, baptême solennel, parrains, marraines, etc.), de la confirmation, des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, de la première communion, de la messe (assistance, chant, honoraires, pain bénit, places dans l'église, etc.), du saint viatique, de l'extrême-onction (préparation de la chambre du malade, indulgence plénière, etc.), de l'enterrement (déclaration de décès, pompes funèbres, cimetières, épitaphes, etc.), du sacrement de l'ordre, du mariage (dispositions requises, pièces à produire, bans, dispenses, noces, etc.). C'est complet, très-clair, très-sage, et très-utile.

B. PH.

---

*Le Gérant* : PUTOIS-CRETTÉ.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## A NOTRE-DAME DE PARIS

S'il y a sur la terre des joies qui peuvent donner un avant-goût des joies du ciel, c'est bien celles que fait goûter chaque année la communion pascale des hommes à Notre-Dame de Paris. Cet admirable spectacle, qui se renouvelle depuis tant d'années, produit toujours les mêmes émotions, émotions plus vives et plus touchantes mêmes que la vue des sublimes cérémonies de la Semaine-Sainte à Rome. Voir ces cérémonies, voir la communion pascale de Paris, c'est voir ce que la religion peut offrir de plus attendrissant et de plus consolant. Cette année, après les douleurs de l'année dernière, c'était en même temps un triomphe, triomphe de la foi catholique, triomphe de Jésus-Christ sur tant de malheureux blasphémateurs qui ne savent ce qu'ils font, ou qui sont plus pervers même que les démons.

Ah! qu'ils se réunissent tant qu'ils le voudront dans ces banquets impies où ils viennent faire parade de leur joie insensée devant quelques plats de viande, au jour même où le Dieu rédempteur, où le divin Ami des hommes a tant souffert pour le salut de l'humanité, qu'ils se glorifient de ces ingurgitations dégoûtantes et de ces parades bestiales; nous avons, nous, le banquet eucharistique, le banquet qui inspire l'amour des frères, la pureté des cœurs, qui élève les pensées vers le ciel et qui fait de faibles hommes, de femmes timides des lions intrépides et doux; nous avons le divin banquet qui inspire la vraie fraternité, qui affermit la vraie liberté, qui affirme la vraie égalité; nous avons Jésus avec nous, et avec Jésus nous avons tout, la joie et la victoire.

Ils en sont à leurs oignons d'Egypte, nous avons la manne.

Ils veulent rester dans la terre des Pharaons, du despotisme et de l'esclavage, nous sommes entrés dans la terre promise, la terre de la paternité et de la liberté. Et c'est pourquoi, après avoir chanté le vieux *Credo* de nos pères, ce *Credo* qui a retenti pendant des siècles sous les voûtes de l'antique cathédrale, et qui retentira jusqu'à la fin du monde, nous avons chanté, dans toute l'allégresse de notre cœur et les yeux mouillés des larmes les plus douces, le psaume de la délivrance, *In exitu Israel de Ægypto.*

Il y avait là, peut-être, quelques-uns des banqueteurs du Ven-

dredi-Saint : ils ont pu voir si les chrétiens de Notre-Dame étaient heureux; ils ont pu faire la comparaison; ils ont pu comprendre où est la dignité, où est la grandeur, où est le bonheur, où est l'avenir.

Oui, l'avenir, l'avenir de la France et l'avenir du monde. Car on ne pourra point dire qu'il y a de la contrainte, qu'il y a de la routine, qu'il y a de l'ignorance :

La contrainte, elle s'exerce maintenant à l'égard de ceux qui servent Dieu et Jésus-Christ;

La routine, elle est du côté de ceux qui suivent le courant des passions et de l'impiété ;

L'ignorance, dira-t-on qu'elle est du côté de ces savants illustres, de ces représentants de la France, de ces professeurs distingués, de ces élèves de nos écoles, de l'Ecole polytechnique, de l'Ecole de droit, de l'Ecole de Saint-Cyr, de l'Ecole de médecine, et de ces littérateurs, de ces écrivains que l'Europe admire et envie?

Or, voilà l'acte de foi de ce que la France compte de plus éclairé, de plus respectable, de plus respecté, de plus vertueux; cet acte de foi est un levier d'une force immense qui soulèvera encore la France, et qui, par la France, soulèvera le monde. C'est l'acte de foi de milliers d'hommes placés au milieu de toutes les négations, de toutes les corruptions, et c'est l'acte de foi de milliers d'autres hommes qui, le même jour, à la même heure, dans les autres églises de la capitale, dans toutes les villes de la France, chantaient de concert avec eux le *Credo* et l'*Alleluia*.

Nous le redisons donc avec une conviction plus forte que jamais, avec une espérance invincible : l'avenir est à nous, l'avenir est au catholicisme, et ce cri d'espérance est en même temps un cri de patriotisme, parce que nous croyons que la France aura une grande part au triomphe de l'Eglise ; elle n'a eu qu'une trop grande part à ses humiliations ; le châtiment a commencé l'expiation, après l'expiation viendra la réparation.

Qu'on le remarque : tous les ennemis de l'Eglise se montrent défiants à l'égard de la France, tant c'est le pressentiment universel que la Fille aînée de l'Eglise reprendra ses vieilles traditions, et, par conséquent, son ancienne puissance; qu'on le remarque encore, tous les catholiques du monde tournent leurs regards vers la France, malgré sa faiblesse actuelle et ses défaillances douloureuses; enfin, c'est la raison seule, qui, même en l'absence de la foi, montre que les intérêts de la France et les intérêts du catholicisme sont intimement mêlés et confondus.

Un catholique français ne peut être qu'un patriote dévoué : on

l'a vu pendant la guerre, on le voit encore aujourd'hui, on le verra toujours, et le P. Montsabré ne fit que répondre au sentiment intime de ces chrétiens qui venaient de s'agenouiller à la table sainte, quand il leur dit, à la fin de son allocution :

« Messieurs, pendant que vous tenez encore Jésus-Christ, faites comme Jacob, demandez-lui sa bénédiction, non-seulement pour vous et pour vos familles, mais pour notre malheureuse patrie, pour notre France tant aimée. Que cette Pâque que vous faites soit le signe de notre passage à tous, du passage de la patrie tout entière, de l'humiliation à la gloire, de la misère à la prospérité, de l'incrédulité à la foi, de la malédiction à la bénédiction de Dieu! Le Christ, notre Pâque, a été immolé pour nous, *Pascha nostrum immolatus est Christus*, et il dit à chacun de nous : Passe! passe! Vous avez passé du péché à la grâce, de la mort à la vie; maintenant, faites passer le peuple tout entier, faites passer notre chère France de la justice à la miséricorde. La miséricorde divine n'attend que vos prières. Comment ne seriez-vous pas exaucés à cette heure où le maître de la vie s'est livré sans défense aux embrassements de votre amour repentant, à cette heure où le Fils de Dieu lui-même prie par votre bouche?

« Ne vous étonnez pas, messieurs, si je vous fais entendre encore une fois ces cris patriotiques. Après Dieu, ce que j'aime le plus au monde, c'est ma chère patrie, ma malheureuse France. Rien ne me fait mal au cœur comme de la voir ainsi déchirée, meurtrie et prête à s'éteindre. J'appelle de tous mes vœux le jour où on pourra dire d'elle comme du Christ : Elle est vraiment ressuscitée! *Surrexit Christus vere — Surrexit Gallia vere!*

« Messieurs, demandez aujourd'hui à Dieu cette résurrection de la France, je vous en prie, je vous en conjure; Dieu ne pourra pas résister à vos prières : il est si bon! la France est si malheureuse! »

Mon Père, vous pouvez être sûr que vos paroles sont tombées dans des cœurs bien disposés : pas un de ces Français qui n'ait prié pour la patrie agonisante, avec autant de ferveur que pour l'Église persécutée; pas un qui n'ait puisé dans sa foi au Christ ressuscité l'espérance de la résurrection pour cette France qui a tant combattu pour le Christ, et qui, même en ces jours mauvais, enrôle sous ses drapeaux tant de prêtres zélés, de missionnaires dévoués, de religieux intrépides, tant d'hommes et tant de femmes que son amour inspire. Ils ont prié pour elle le Christ, qui reposait sur leur cœur; ils l'ont prié, dans l'un des plus beaux temples élevés sous le nom de sa Mère, qui est la Reine de la France : ils seront exaucés, et

bientôt ils pourront chanter avec plus de joie encore qu'en ces jours le triomphant *Alleluia!*

J. Chantrel.

---

## BREF DU SAINT-PÈRE

### AUX SOCIÉTÉS CATHOLIQUES DE ROME.

Le 25 mars, lecture publique a été faite, dans l'église Saint-André *della Valle,* en présence de dix mille personnes au moins, appartenant aux *Sociétés catholiques* de Rome, du Bref apostolique suivant, daté du 23 février et adressé à la *Fédération piana* (du nom de Pie IX) de ces Sociétés dont les *Annales* se sont occupées déjà plusieurs fois, et dont elles s'occupent dans le présent numéro, à propos de la *Société romaine primaire des intérêts catholiques;* nous empruntons la traduction de l'*Univers :*

PIE IX, PAPE

*Ad futuram memoriam*

Nous ne cessons de rendre les plus grandes actions de grâces à Dieu, Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, Père de la miséricorde et Dieu de toute consolation, qui daigne, au milieu de tant d'amertumes et des graves tribulations dont Nous sommes accablé, alléger notre douleur en réveillant dans les cœurs de ses enfants l'esprit de piété et de prière, l'esprit de charité et de force, dont ils s'inspirent afin d'appliquer les remèdes nécessaires aux maux que nous apporte cette guerre acharnée que font les puissances des ténèbres à la religion catholique. Oui, c'est à Dieu seul que Nous rapportons ce dessein admirable qui soulève l'ardeur de tous les fidèles dans le monde entier, et qui les excite à donner, d'une volonté unanime, les preuves les plus éclatantes de leur foi et de leur piété, en même temps que par tous les moyens qui sont en eux ils s'opposent comme des digues irrésistibles au torrent de l'iniquité. En outre, ils ne laissent passer aucune occasion de veiller à maintenir l'intégrité de la foi et à ce que le peuple fidèle croisse dans la science de Dieu et fasse des fruits de toutes sortes de bonnes œuvres, afin que, soutenu de plus en plus par le puissant secours de la grâce céleste, il s'affermisse de plus en plus dans l'horreur des doctrines perverses que répandent les ennemis de l'Eglise. C'est à Dieu encore que Nous rapportons la fondation de ces sociétés très-utiles qui se sont fondées, les unes dans un but, les autres dans un autre, et qui, pareilles à des troupes rangées en bataille, en cette grande nécessité de l'Eglise, combattent les combats du Seigneur,

s'appliquent de toutes leurs forces à repousser et à ruiner les efforts du mal en mettant au jour les desseins ténébreux de l'impiété, et combattent ainsi la personne même du diable, auquel obéissent tous ces malheureux.

Déjà, par Nos lettres, Nous avons plusieurs fois hautement recommandé toutes ces œuvres en signalant combien elles étaient louables par elles-mêmes et très-appropriées à ces temps calamiteux. Plusieurs fois aussi, Nous avons enrichi ces sociétés de grâces spirituelles et d'indulgences, afin qu'au milieu de ce lamentable renversement de toutes choses et de cette nuit d'erreur, elles excitassent de plus en plus leur zèle en vue du catholicisme et du salut éternel des âmes. Aujourd'hui Nous renouvelons spécialement ces recommandations et ces faveurs pour les sociétés établies dans cette ville, et qui sont le témoignage le plus admirable de la piété du peuple romain, de sa foi et de son respect constant pour ce Siége apostolique. Déjà, avant que la grande ville de Rome, siége du bienheureux Pierre et capitale de tout l'univers catholique, eût été réduite, par la force d'armées sacriléges et par des manœuvres scélérates, à la condition malheureuse et lamentable où nous sommes, des sociétés avaient été instituées et fondées contre les embûches et les machinations des hommes impies, et dans le nombre, la *pieuse Société préservatrice de la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux,* et la *Société romaine de la jeunesse catholique,* dite *Cercle de Saint-Pierre.* Après la prise de Rome, quand Nous avons été réduit sous la domination d'une puissance ennemie et qu'on vit déborder le cloaque impur de l'impiété et de la perversité, alors la piété des habitants de Rome commença de resplendir plus largement. Aussi, non-seulement les sociétés susdites prirent un nouvel essor, mais il s'en fonda de nouvelles, beaucoup plus étendues, soit pour propager les *intérêts catholiques*, soit *pour propager la pratique des bonnes œuvres.* Ainsi encore furent fondées ces sociétés très-louables : la *Pieuse union des dames catholiques*, la société des *Vétérans des batailles livrées pour la défense du Saint-Siége*, l'*Association pour la paix continuelle,* la *Société artistique et ouvrière de charité réciproque*, l'*Association de Saint-Charles pour la diffusion de la bonne presse,* et la *Pieuse union des dames protectrice des pauvres servantes.* Toutes ces sociétés, avec une grande ardeur et une sainte émulation, travaillent pour le bien du catholicisme et ont déjà produit des fruits abondants.

Nous ne pouvons Nous empêcher aussi de Nous féliciter très-vivement avec toutes ces pieuses sociétés de ce que, acceptant de bon cœur la proposition de la *Société protectrice des bonnes œuvres,*

elles ont contracté entre elles une étroite alliance, de façon que, unies dans un même esprit par le lien de la paix et de la charité, et chacune considérant néanmoins son propre but, elles concourent toutes d'un commun accord et avec toutes leurs forces réunies à maintenir les droits de l'Eglise et à défendre ses libertés. Enchaînées plus étroitement par ce nœud, et pareilles aux premiers chrétiens qui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, elles sont plus vaillantes pour combattre, terribles comme une armée rangée en bataille, les efforts désespérés de l'ennemi. Aussi, à raison de la grande utilité que l'on peut se promettre, pour les fidèles et pour toute l'Eglise, de cette union des forces au milieu d'un si grand bouleversement des choses, Nous espérons dans le Seigneur que toutes les autres sociétés instituées partout en ces temps malheureux, et surtout en Italie, à dessein de prévenir et de renverser, selon leurs moyens, l'iniquité de ce siècle pervers, soit au moyen de prières assidues et d'une bonne et chrétienne éducation de la jeunesse, soit par les écrits ou par toute autre manière et toutes autres bonnes œuvres, Nous espérons que toutes ces sociétés marcheront ensemble dans la concorde des esprits et dans l'union des forces, et qu'elles se réuniront dans une même alliance avec les sociétés romaines pour combattre le bon combat du Seigneur.

Enfin, par cette lettre, Nous exhortons et Nous prions instamment toutes ces pieuses sociétés, celles qui sont déjà entrées dans l'alliance comme celles qui s'y adjoindront, et, en un mot, tous les fidèles, Nous les exhortons et Nous les prions d'avoir toujours les yeux fixés sur cette pierre du Saint-Siége, unique phare du salut, d'être soumis à son infaillible magistère et d'accorder leur soumission et leur respect aux évêques qui sont dans la grâce et dans la communion de ce même Siége apostolique. Qu'ils ne cherchent pas leurs avantages propres, mais ceux de Jésus-Christ, car ils ne doivent s'attacher qu'à une chose : c'est, avec un zèle ardent et une volonté énergique, de prendre les meilleurs moyens, afin que notre foi, qui a vaincu le monde, se conserve entière et inviolable, afin que les ténèbres de l'erreur soient dissipées, que l'audace des méchants qui combattent contre la religion et Jésus-Christ soit abattue, et enfin que l'Eglise catholique jouisse de son plein triomphe.

Tenons pour assuré que ces sociétés, fermement unies de la sorte par les liens de la charité et de la piété, accompliront pleinement cette tâche. Espérons non moins fermement que le Seigneur Dieu se laissera toucher par les vœux, les larmes, les jeûnes, les aumônes et les prières de ses fils, et qu'il changera sa colère en miséricorde, en sorte que les impies soient forcés de confesser que les

fidèles ont Dieu pour protecteur, et que par conséquent ils sont inviolables.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 23 février de l'année 1872, et de Notre pontificat la vingt-septième.

N. CARD. PARACCIANI CLARELLI.

---

# NOUVELLES RELIGIEUSES

## ROME ET L'ITALIE

Le 22 mars, le comte d'Arnim, actuellement ambassadeur de Prusse à Versailles, a présenté au Pape ses lettres de rappel.

Le même jour, un peu après midi, le Saint-Père a quitté ses appartements, dit une correspondance de l'*Union*, et a trouvé dans une des antichambres un pauvre père Capucin, qui lui a montré la première station d'un nouveau chemin de croix. Le Saint-Père, se tournant vers les personnes de sa suite, leur a dit : « Combien de « personnes aujourd'hui se lavent les mains de tout ce qui arrive, « et croient, en se lavant ainsi les mains, avoir sauvé les intérêts « de leur conscience! » Arrivée dans la salle du Consistoire, Sa Sainteté a trouvée rangées tout autour environ quatre-vingt personnes. C'étaient en majorité des familles américaines et anglaises, dont la plupart étaient protestantes. Le Saint-Père a fait le tour de la salle, s'est arrêté devant chaque groupe et a adressé quelques paroles gracieuses à chacun des assistants. On remarquait entre autres un officier de marine anglais, avec sa dame. Il était en grand costume. C'est un capitaine de vaisseau protestant qui va faire aujourd'hui son abjuration. Le Saint-Père, après l'avoir félicité de sa conversion, l'a prié de l'attendre jusqu'à son retour de la promenade et lui a fait cadeau d'un magnifique chapelet.

Quand le tour de la salle a été fini, Sa Sainteté s'est placée au milieu et a adressé quelques paroles en français à toute l'assistance :

« Mes enfants, je vous bénis, et je prie Dieu que cette bénédiction soit fertile. Je sais qu'il y a parmi vous beaucoup de protestants. Je tiens à vous donner une nouvelle qui m'a beaucoup réjoui. Je lisais ce matin dans une lettre de la Suisse la bonne nouvelle de la conversion d'un des personnages les plus considérables de ce pays, d'un des plus riches habitants de Berne. Malgré les ennuis, les peines et même les persécutions qu'il a dû endurer pour cela, il

s'est fait catholique avec sa femme, et cette nouvelle m'a comblé de joie. Si je vous en fais part, c'est pour vous faire comprendre combien je serais heureux de vous voir tous catholiques. Je vous bénis donc, et je désire que cette bénédiction vous aide à devenir catho-tholiques. Je sais bien que, pour voir la vérité, il faut que le cœur soit touché, et Dieu seul touche les cœurs; c'est pour cela que je vous donne ma bénédiction, afin que par elle vos cœurs obtiennent d'être touchés et que vous deveniez tous catholiques, ce que je désire de tout mon cœur, parce que la religion catholique est la seule vraie, la seule sainte. Que ma bénédiction vous accompagne ici-bas, qu'elle vous accompagne dans le ciel! *Benedictio Dei*, etc. »

Tous ont ployé le genou, et il était impossible de distinguer les catholiques des protestants; la vénération et l'émotion étaient égales sur tous les visages. Rien de plus touchant qne de voir l'officier de marine agenouillé et recevant la bénédiction du Saint-Père, la tête penchée et appuyée sur ses mains, qui reposaient elles-mêmes sur le pommeau de son épée. Sa Sainteté s'est ensuite dirigée vers la bibliothèque, pour y faire sa promenade accoutumée.

— Dans une audience donnée à la pieuse Association des dames de Sainte-Rose de Viterbe, destinée, sous la présidence de la marquise Serlupi et de Mme Caetani, à procurer aux femmes du peuple tous les secours matériels et moraux dont elles ont besoin, le Saint-Père a répondu à l'adresse lue par Mme Caetani par l'allocution suivante, que l'*Univers* traduit de la *Voce della Verità :*

« Vous avez raison de dire que Rome est maintenant bien différente de ce qu'elle était avant. Mais s'il est vrai que nous y avons vu beaucoup de changements, cependant la plus grande partie de la population reste bonne et fidèle, et c'est à juste titre que Rome a été appelée la Ville sainte. Jérusalem aussi était sainte, et pourtant c'est dans ses murs que s'est passé tout ce que l'Eglise nous rappelle en ces jours consacrés au souvenir de la Passion de Jésus-Christ. Mais tandis que ces actes cruels et sacriléges furent bien l'œuvre des habitants de Jérusalem, on ne peut pas dire la même chose des habitants de Rome. Car ils sont venus du dehors et ils ne sont pas Romains, ces pharisiens et ces autres ennemis de l'Église et de Dieu, qui veulent faire de cette ville une sentine d'immoralité et d'impiété. Au contraire, la partie la plus nombreuse et la meilleure de la ville romaine pleure sur le mal qui s'y commet, et veut y rester, de fait, absolument étrangère. C'est pourquoi j'espère qu'à Rome seront épargnés les châtiments qui accablèrent la ville déïcide.

« A Jérusalem aussi il y avait de saintes femmes, qui accompa-

gnèrent le Seigneur au Calvaire, prenant part à ses douleurs comme vous prenez part aux miennes. (A ces mots l'assistance éclate en pleurs et en sanglots.) Et l'une de ces saintes femmes est venue, par un dessein de Dieu, terminer sa vie non loin de Rome. C'est la bienheureuse Marie Salomé, dont le corps repose à Veroli. Que ce souvenir vous soit un encouragement à imiter toujours les saintes femmes de Jérusalem, leur amour pour Dieu, leur piété, leur fidélité et leur courage. Soyez toujours fidèles, diligentes, dévouées; et vous, surtout, jeunes servantes, soyez obéissantes, réservées et modestes. Fermez les yeux pour ne point voir les scandales qui se multiplient de toutes parts; fermez les oreilles à ces propos horribles qui retentissent à présent dans les rues de Rome, et gardez-vous d'écouter ces maîtres modernes d'impiété et de séduction, afin que vos cœurs ne soient pas souillés. Elevez souvent votre prière vers Dieu, afin qu'il abrége la durée de l'épreuve et qu'il mette un terme à cette inique usurpation.

« Chaque jour qui passe est une nouvelle insulte au Vicaire de Jésus-Christ, dont on prolonge le martyre, et le fait ressembler au martyr saint Cassien, mon patron, évêque d'Imola, dont les souffrances furent d'autant plus dures qu'elles furent plus longues. Ainsi, je le répète, mes souffrances se prolongent et se multiplient chaque jour... (Le Saint-Père, dit la *Voce*, faisait probablement allusion à l'inique expropriation de deux asiles d'orphelins et de la Trinité-des-Pèlerins qui a eu lieu ces jours derniers.) Que Dieu vous bénisse toutes, vous, vos compagnes, vos familles et toutes vos œuvres. Qu'il vous bénisse pour le temps et pour l'éternité. Je me réjouis de nouveau avec vous des sentiments qui vous animent et qui vous ont amenées, et de nouveau j'implore du Seigneur toutes sortes de biens et je vous bénis de tout mon cœur. *Benedictio Dei*, etc. »

— Le 25, le Saint-Père a donné la communion pascale à plus de cent membres de la famille laïque du palais. A leur tête se trouvait S. Exc. M. le général Kanzler, ministre des armes. A l'issue de la messe, Pie IX a dit quelques paroles pleines d'affabilité : « Vous « avez rempli les devoirs de l'âme, mes chers enfants, et la paix « est avec vous, la paix que les ennemis de Dieu ne peuvent trou- « bler et qu'ils ne connaissent pas. Espérez de meilleurs jours, et « méritez-les par votre zèle pour la cause de Dieu et de son « Église. »

— Le *Journal officiel* du royaume d'Italie vient d'insérer un décret de Victor-Emmanuel en date du 24 février, portant que les 3,225,000 francs accordés au Pape par la loi des garanties seraient inscrits à part sur le Grand-Livre de la dette publique et courent à

partir du 1er janvier 1871. Victor-Emmanuel et son ministre Sella savent très-bien que le Vicaire de Jésus-Christ n'acceptera jamais l'obole de l'iniquité. Et Victor-Emmanuel se dit certainement *in petto* qu'il touchera, lui, cette somme.

— Le 27, le prince et la princesse de Galles ont eu une longue et cordiale audience de Sa Sainteté. Le Pape a félicité le prince de sa guérison; il a remercié la reine Victoria de ses constants témoignages de sympathie pour lui et des égards qu'elle témoigne aux catholiques. Le Pape a fait l'éloge de l'esprit religieux du peuple anglais.

— Nous avons annoncé la mort de Mgr Salomone, archevêque de Salerne et primat de Lucanie (1). Cette mort est arrivée le 7 mars. Mgr Salomone était né le 15 avril 1803, à Avellino, où il fit ses études et devint professeur de rhétorique, puis curé de la paroisse de la SS. Trinità, puis théologal de l'évêque, qui était alors Mgr Palma. En 1845, il fut nommé évêque de Mazzara, en Sicile, d'où il fut transféré à l'archevêché de Salerne, en 1858. Les temps qui suivirent furent, on le sait, des temps bien difficiles; Mgr Salomone les traversa en accomplissant exactement les devoirs de sa charge et en se faisant aimer de son troupeau. L'affection des fidèles se montra surtout pendant sa dernière maladie et à ses funérailles. Il s'était rendu au concile du Vatican, mais le mauvais état de sa santé le força de quitter le Concile avant la dernière session publique.

— On annonce la mort de Mgr François-Joseph Novella, des Mineurs réformés, évêque de Patara *in partibus* et ancien vicaire apostolique en Chine, où il avait été envoyé en 1847. Cette mort est arrivée le 26 février. Mgr Novella, né près de Gênes, passa les dernières années de sa vie à Naples et au couvent de Cimella, où il est mort. Il a laissé vingt-huit cartes géographiques destinées à faciliter à nos missionnaires la connaissance du vaste empire chinois.

## FRANCE.

### NOUVELLES DES DIOCÈSES.

**Paris.** — Les fêtes de Pâques ont été admirablement célébrées à Paris. Dans les trois derniers jours de la Semaine-Sainte, les églises ne désemplissaient pas; à Notre-Dame, le jeudi et le vendredi, un immense concours de fidèles se pressaient pour la vénération des saintes reliques de la Passion et pour l'adoration de la Croix; le vendredi, il fallait attendre deux heures pour voir arriver son tour. Le soir c'étaient les retraites prêchées par les prédicateurs du carême; le P. Montsabré vit autant d'hommes se presser autour de sa chaire que pour ses conférences du dimanche, quoique le sujet prêtât moins à la curio-

(1) C'est par erreur que nous avons annoncé en même temps, d'après les journaux, la mort de l'archevêque de Syracuse.

sité des indifférents et des sceptiques, puisqu'il s'agissait de sujets essentiellement pratiques et que l'éloquent orateur s'attachait particulièrement à paraphaser le *Miserere.* Nous n'avons pas à parler ici, cela a été fait plus haut, de la communion des hommes à Notre-Dame, et des nombreuses communions qui avaient lieu en même temps dans toutes les églises et dans toutes les chapelles. Quant à la foule qui remplissait les églises pendant les offices de la grande solennité pascale, tout le monde s'accorde à dire qu'elle était plus nombreuse que jamais. Le mouvement religieux est évident, il est magnifique; on comprend de mieux en mieux que dans la religion seule se trouvera le salut.

— Des personnes pieuses ont pensé qu'il convenait d'élever un monument religieux à la mémoire de tous les otages, à l'endroit où le plus grand nombre d'entre eux ont péri, et de fonder à côté de ce monument des établissements de bienfaisance qui perpétueront la mémoire des victimes et la feront bénir. L'emplacement choisi est celui de la rue Haxo, où furent massacrés, le 26 mai dernier, soixante-cinq otages, parmi lesquels cinq révérends pères, neuf ecclésiastiques et quarante-huit militaires. Les dons nécessaires pour la réalisation de cette œuvre à la fois patriotique et religieuse, dont le siége est rue Godot de Mauroy, 18, consisteront en une souscription publique, ou en versements annuels que les donateurs s'engageront à faire.

L'œuvre est placée sous la direction d'un conseil d'administration, dont les fonctions sont gratuites, et dont le président d'honneur est le marquis d'Audiffret. Le président est M. de Montgaillard, ancien recteur d'académie. Citons, parmi les membres, le curé de la paroisse de Belleville, et M. le docteur de Beauvais, médecin en chef de la prison de Mazas.

Dans une lettre adressée au président du conseil d'administration, Mgr l'archevêque de Paris a écrit: «Consacrez-vous à cette œuvre avec le saint zèle qui vous anime; la charité catholique en comprendra l'importance et secondera vos efforts. »

— Le *Français* donne d'intéressants détails sur une Eglise dissidente qui existe dans Paris, avenue de Ségur. On l'appelle l'*Eglise apostolique.* En fait, son origine remonte à 1830, mais la chapelle ne date que de 1860. L'exercice du culte n'a été autorisé, — car il est autorisé, — que par un arrêté du préfet de police, du 22 août 1860, à la condition de ne se trahir au dehors par aucun signe apparent. Les réunions ont lieu cinq fois par semaine: les dimanche, lundi, mercredi, jeudi et vendredi. Le dimanche à dix heures a lieu l'*Eucharistie*, ce qui correspond à la messe, chez les catholiques. On y communie sous les deux espèces, et les prières se disent en français. Le chef, M. Petitpierre, s'appelle *ange* ou *évêque;* puis viennent trois prêtres qui se subdivisent en *anciens*, en *prophètes*, en *évangélistes.* L'*ange* et les *prêtres* sont mariés. La confession n'existe pas, on se borne à réciter le *Confiteor.*

Cette triste parodie de la religion catholique ne compte guère qu'une soixantaine d'adhérents, y compris la famille du chef.

— A propos de cela, disons donc que les *vieux catholiques* de Paris, disons mieux, que le *vieux catholique* M. Michaud, car nous croyons bien qu'il est seul, vient de faire adresser une pétition au conseil municipal pour qu'on mette une chapelle à sa disposition : il reconnaît que la messe dite en chambre n'attire personne. Il s'est trouvé un brave conseiller municipal, M. Chevalier, pour faire le dépôt de la pétition, et il se trouve un journal, le *National*, rédigé par M. de la Bédollière, ancien rédacteur du *Siècle* et auteur de petits livres de piété, pour écrire que, en droit, ce sont les *vieux catholiques* qui devraient occuper toutes les églises, et que « les infaillibilistes n'ont pas d'existence

légale et ne se livrent librement à leurs pratiques religieuses qu'en vertu d'une tolérance administrative. » Cela est dit sérieusement.

**Belley.** — Dernièrement, un jeune homme se présenta comme postulant à la Trappe des Dombes. On l'admit et, pendant quelque temps, on ne remarqua rien de suspect dans sa conduite, lorsqu'un jour il vint trouver le père Abbé, se jeta à ses pieds et lui avoua qu'il n'avait nullement l'intention de se faire religieux, qu'il était agent de l'Internationale et qu'il avait été envoyé à la Trappe muni de tous les engins les plus perfectionnés pour brûler le couvent; mais que, touché par la charité avec laquelle il avait été reçu, il n'avait pas eu le courage de remplir sa détestable mission, qui ne devait être que le prélude d'un drame sinistre, accompli de divers côtés à la fois. Aiguebelles et un autre monastère, pour ne parler que de ceux-là, étaient destinés, comme la Trappe des Dombes, à être détruits par le pétrole.

**Besançon.** — Les lecteurs des *Annales de la Propagation de la Foi* savent que Mgr Guillemin, évêque de Canton, a eu la joie de pouvoir élever, dans l'île de Saucian, qui vit mourir saint François-Xavier, deux chapelles, dont l'une sur l'emplacement même où expira le grand apôtre. Le vénérable prélat, qui se trouve présentement en Franche-Comté, dans sa famille, envoyait ces jours derniers, à un ecclésiastique de Lyon, une lithographie représentant l'île que consacreà jamais un si grand souvenir et la cérémonie de bénédiction des nouveaux sanctuaires. A cet envoi se trouvait jointe une lettre qui fait connaître une curieuse particularité : c'est que le passage des Espagnols en Franche-Comté s'accuse encore par cet usage de vénérer spécialement, pendant quelques jours du mois de mars, l'apôtre des Indes. (*Semaine catholique* de Lyon.)

**Carcassonne.** — Un grand scandale vient d'affliger la ville de Carcassonne et tout le diocèse, et la presse révolutionnaire de France, la presse impie de toute l'Europe l'exploite avec une joie infernale. Il s'agit de religieuses, des dames de Sainte-Thérèse, qui auraient livré une jeune fille au déshonneur, et de prêtres, d'un surtout, qui se seraient rendus coupables du crime. Sur la simple dénonciation de la jeune fille, la justice a déployé un appareil formidable; on a cerné le couvent, on a interrogé les religieuses, on a arrêté des prêtres qui étaient l'objet de l'estime générale, et l'on a ameuté l'opinion publique, sans avoir aucun des égards qu'on a ordinairement pour les plus grands coupables, pour les hommes les plus méprisables, et, disons le mot, qu'on aurait pour des prostituées. Cela s'est passé au couvent de Sainte-Gracieuse, le 11 mars. Et qu'y avait-il au fond de tout cela? Rien, absolument rien que la dénonciation de la jeune fille. Il est prouvé maintenant que, sur quatre des religieuses indiquées par elle, trois ne se trouvaient pas même au couvent; qu'une cellule qu'elle avait désignée, n'existait pas; qu'un caveau, également désigné, n'existait pas davantage; que les prêtres accusés par elle ne la connaissaient pas, ne l'avaient jamais vue; que le jeune prêtre, principalement accusé, n'était pas même à Carcassonne à l'époque du crime supposé, et n'était alors qu'un simple étudiant de dix-sept à dix-huit ans, occupé de ses études, et n'ayant pas encore porté l'habit ecclésiastique, etc., etc; c'est-à-dire que tout est reconnu faux, évidemment faux dans l'accusation; de sorte qu'on est obligé de voir dans l'accusatrice ou une hallucinée, ou l'instrument d'une infâme machination. Dans une note en date du 22 mars, M. l'abbé Graulle, vicaire général, a montré toute la fausseté de l'accusation et tout l'odieux de la manière dont la justice a procédé. Il compte

que « les magistrats voudront réparer le tort qu'ils ont très-réellement causé, » et fait entendre que, si cette réparation n'est pas spontanément accordée, Mgr de Carcassonne aura sans doute des résolutions ultérieures à prendre. Il s'agit de l'honneur des vierges chrétiennes, de l'honneur du clergé catholique; il est impossible que la France, malgré sa dégradation, soit tombée assez bas pour que de telles calomnies y restent impunies, et qu'après un tel éclat, qui n'aurait pas dû avoir lieu, il suffise de dire qu'il n'y a pas à poursuivre. La justice a ses droits; elle n'a pas le droit de commencer par infliger le supplice du déshonneur à ceux que tout concourt à faire présumer innocents.

**Fréjus.** — Les PP. Maristes du collége de la Seyne, près de Toulon, viennent d'être l'objet d'une tentative d'empoisonnement de la part d'un domestique qu'ils avaient accueilli par charité. Plusieurs Pères ont été sérieusement malades. La justice informe, et l'on soupçonne des manœuvres révolutionnaires.

**Nevers.** — Le journal *le Peuple,* qui se public à Moulins et que Mgr l'évêque de Nevers poursuivait pour diffamation, vient d'être jugé dans la personne de son gérant, M. Stange, condamné par défaut à un mois de prison, 1,000 fr. d'amende et 2,000 fr. de dommages-intérêts.

**Séez.** — Mgr l'évêque de Séez adresse, à la date du 24 mars, au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre circulaire dans laquelle il leur annonce qu'à l'occasion de la visite pastorale qu'il va commencer le 3 avril, le Saint-Père, sur sa demande, accorde une indulgence plénière, applicable aux défunts, à tous ceux de ses diocésains qui, à partir du jour où commencera la visite pastorale jusqu'au jour où elle finira, accompliront les œuvres prescrites et visiteront soit l'église cathédrale, soit leur église paroissiale. Les œuvres prescrites sont la confession, la communion et la prière pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies et l'exaltation de notre mère la sainte Eglise.

**Toulouse.** — L'Académie des Jeux-Floraux a consacré de nombreuses séances à l'examen des ouvrages soumis à son jugement dans le concours pour 1872. La clôture des jeux a été prononcée à la dernière réunion le 24 mars.

Les auteurs avaient fait parvenir cette année au secrétariat de l'Académie six cent dix-sept compositions, dont voici le relevé : 121 odes; 66 poëmes; 32 épîtres; 4 discours en vers; 4 églogues; 32 idylles; 79 élégies; 17 ballades; 53 fables ou apologues; 19 hymnes et 39 sonnets en l'honneur de la Vierge; 142 pièces diverses; plus neuf discours en prose.

Huit fleurs d'argent ont été distribuées aux poésies jugées dignes d'une récompense. Voici la liste des œuvres couronnées : L'ode, les *Zouaves pontificaux à Patay,* par M. Henri Baju, avocat à Limoges, a obtenu un souci réservé; — L'ode à Hippolyte Flandrin, et dont l'auteur est Mlle Marthe Lachèze, à Angers, œillet; — Le poëme le *Mirage,* par M. Cyrille Fiston, contrôleur des postes, au Puy, violette prix du genre ; — Un autre poëme, adressé *à Celui qu'on outrage!* par Mlle Nathalie Blanchet, de Saint-Gengoux-le-Royal (Saône-et-Loire), œillet; — L'épître, *le Virtuose,* par M. Adrien Lala, de Nice, souci réservé; — L'églogue *Dans les Champs*, par M. Angelier, professeur au lycée Descartes, à Paris, souci, prix du genre et de l'année; — L'élégie *Mélodie nocturne,* par M. Cyrille Fiston, souci réservé; — La pièce ayant pour titre : *Sur la mer,* et pour auteur M. l'abbé Maximilien Nicol, professeur au séminaire de Sainte-Anne d'Auray, œillet d'argent.

Ont été réservés, l'amarante, prix de l'année pour l'ode, aussi bien que le lis et la primevère, fleurs affectées à l'hymne à la Vierge et à la Fable.

Le prix du discours en prose, l'*Eloge d'Alphonse de Lamartine*, a été vivement disputé. Neuf prétendants à l'églantine d'or ont pris part à la lutte.

L'Académie a couronné deux œuvres oratoires, dues à la plume de MM. Louis Foël, de Toulouse, et Jules David, de Fontainebleau. Un souci a été décerné à la première; une violette à la seconde.

**Versailles.** — Nous avons dit dans notre dernier numéro qu'un grand nombre de représentants ont fait leurs pâques le dimanche des Rameaux, 24 mars, dans la chapelle du palais de Versailles. Mgr Mabile a adressé à ces nobles représentants de la France un discours dans lequel il a insisté particulièrement sur l'importance et la nécessité de la foi.

« Avez-vous jamais pensé sérieusement, leur a-t-il dit, au malheur de ceux qui ont perdu la foi? Avez-vous bien compris, bien senti l'immense avantage qu'il y a pour vous d'avoir conservé votre foi dans toute son intégrité, dans toute sa pureté, dans toute sa vigueur? La foi, c'est le don suprême. La foi, c'est la source de tous les liens réels et durables dont se compose le bonheur. Une seule étincelle de foi vaut mieux que tous les trésors de l'univers. Avec la foi, l'homme peut se passer de tout, se consoler dans toutes les épreuves, dans tous les revers et dominer tous les événements.

« Sans la foi, l'homme quel qu'il soit, fût-il le plus grand génie du monde, n'est plus qu'un soleil éteint, n'est plus qu'un astre tombé qui roule, de chute en chute, jusqu'au fond de l'abîme. Ah! si les hommes qui président aux destinées temporelles des peuples envisageaient les choses aux vives clartés de la foi, s'ils avaient la foi, s'ils n'avaient pas rompu avec les traditions chrétiennes, s'ils admettaient encore dans leurs convictions la souveraineté et les droits de Celui devant qui toutes les grandeurs humaines sont comme si elles n'étaient pas, *quasi non essent*, nous pourrions espérer de voir bientôt la fin de ces jours d'orages et de bouleversements. Ils sauraient d'où vient le mal et où est le remède; ils sauraient qu'avec Dieu on peut tout et que sans Dieu on ne peut rien. *Omnia possibilia sunt credenti.*

« Mais je reviens à l'idée que je voudrais graver dans vos cœurs en caractères ineffaçables, savoir, que vous devez d'autant plus tenir à la foi que vous la voyez périr chez un grand nombre, et que l'absence de la foi chez un grand nombre doit vous être un motif de plus de l'aimer et de remercier Dieu de vous l'avoir conservée. Non, votre reconnaissance et vos actions de grâces pour cela ne seront jamais assez grandes, ne seront jamais à la hauteur d'un tel bienfait. Bénissez mille et mille fois ceux dont l'Eglise s'est servie pour vous élever dans la foi et pour vous y attacher par le fond de vos entrailles. Cultivez votre foi. Craignez que des négligences coupables, que des relâchements trop fréquents ne forcent Dieu à répéter à votre égard ces terribles paroles de l'Ecriture : *Movebo candelabrum.* Je vous ôterai le flambeau que vous n'êtes plus dignes de porter. Ce flambeau, c'est la foi. Affermissez-vous de plus en plus dans la foi. Affermissez la foi dans vos familles et vous y affermirez par cela même tous les vrais biens. Travaillez à réveiller la foi autour de vous par l'apostolat de la prière et des bonnes œuvres. Sachez-le encore, c'est par la foi que votre conscience vous rendra un bon témoignage et que vous vous consolerez de ne pouvoir accomplir tout ce que vous désirez et tout ce qu'il faudrait pour notre réorganisation sociale. Oui, que Dieu confonde et abaisse l'orgueil de ces hommes qui s'admirent, qui se croient sa-

ges, forts, prudents par eux-mêmes, et qui ne voient rien au-dessus de leurs mesquines et étroites conceptions. Oui, que Dieu ait pitié de nous, que Dieu nous envoie des hommes de foi, assez d'hommes de foi, et ces hommes seront les vrais sauveurs.

« Ainsi soit-il ! »

---

## ALLEMAGNE ET PRUSSE

Il n'est plus question du complot contre la vie du prince de Bismark. L'auteur de la tentative prétendue d'assassinat, M. Westerwelle, a été remis en liberté, et l'on a reconnu que le chanoine Kozmian, de Posen, n'avait jamais songé à faire assassiner le grand chancelier. Mais on n'en a pas moins atteint le but qu'on se proposait : on a fait passer dans la chambre des Seigneurs la loi sur l'inspection des écoles, on a fait fermer au chanoine Kozmian une maison d'éducation qui était suspecte, parce que la jeunesse polonaise y était élevée catholiquement et pieusement ; on a fait des perquisitions, on a tâché de compromettre sans y réussir, toutefois, l'un des membres les plus catholiques, les plus courageux du Reichstag, M. Windhorst, et l'on a pu faire croire aux badauds de Prusse et d'Allemagne que Mgr Ledochowski, le vénérable archevêque de Posen, avait reçu du Pape le titre de Primat de Pologne, dans le but de détacher Posen de la Prusse et de rétablir le royaume de Pologne. Ce dernier trait a comblé la mesure pour les honnêtes gens qui n'acceptent pas encore les mensonges bismarkiens comme paroles d'Évangile. En effet, la prétendue découverte faite du primatiat de Mgr Ledochowski montre seulement que le gouvernement prussien cherche contre les catholiques les prétextes du loup contre l'agneau : au concile du Vatican, Mgr Ledochowski siégeait publiquement parmi les primats comme primat de Pologne, et ce titre lui était alors publiquement donné : fallait-il donc fouiller dans les papiers du chanoine Kozmian pour le découvrir?

---

## AUTRICHE-HONGRIE

Une assemblée générale des Associations catholiques du Tyrol a eu lieu le 6 mars. On s'y est principalement occupé de la situation du Saint-Siége. Les résolutions suivantes ont été adoptées :

1° Dans toutes les églises paroissiales du Tyrol il sera organisé, le 14 avril (dimanche du Bon-Pasteur), un service solennel avec grand'messe et sermon pour le Saint-Père.

2° Du 1er juillet au 15 août des pèlerinages seront organisés pour prier aux intentions du Saint-Père.

3° Les Comités sont invités à provoquer plusieurs fois dans le courant de l'année des neuvaines, des communions générales et autres œuvres de piété pour le Saint-Père, et d'avoir soin que dans toute église paroissiale on dise une fois par semaine une messe pour le Pape captif.

4° D'activer les quêtes du Denier de Saint-Pierre.

5° De faire des quêtes pour contribuer à l'érection d'un monument à Rome en souvenir du jubilé de Pie IX.

Plusieurs décisions pratiques ont été prises, en outre, pour soutenir la presse catholique dans le pays.

---

## ÉTATS-UNIS

Une *Union catholique,* sur le modèle de celle qui existe déjà à New-York, vient d'être fondée à la Nouvelle-Orléans, sous le titre de *Catholic militant Union of the Cross* (Union catholique militante de la Croix). Le plan, qui en avait été esquissé il y a six mois sous les auspices de Mgr Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans, et envoyé à Rome, a reçu les encouragements et la bénédiction du Saint-Père.

Nous lisons dans l'article 1er du règlement, que l'*Union* a pour but la défense de l'Eglise, du Saint-Siége et de la société en général, et qu'elle doit, par conséquent, se considérer comme l'adversaire de toutes les associations, soit publiques, soit secrètes, qui tendent au renversement de ces trois choses.

L'article 2 porte qu'il ne faut reculer devant aucun labeur ni épargner aucun moyen propre à la réalisation du but. Ces moyens sont la prière, des instructions, la réunion de toutes les forces éparpillées et tous les actes autorisés par le Pape.

Suivant l'article 9, l'*Union* recevra dans son sein tous les catholiques du diocèse. Les hommes, à partir de dix-huit ans, formeront *la section of the catholic militant Union of the Cross,* section de l'Union catholique militante de la Croix. Les femmes constituent *la section of the ladies auxiliary of the C. M. U. of the Cross*, section des Dames auxiliaires. Les enfants, à partir de leur première communion jusqu'à l'âge de dix-huit ans, sont *membres aspirants de la C. M. U. of the Cross.* Les enfants qui n'ont point encore fait leur première communion sont inscrits comme *cooperating members of the C. M. U. of the Cross*, membres coopérants.

---

## SUISSE

Le schisme officiel du Tessin semble marcher à une solution. Il dure depuis 1858, époque à laquelle le Conseil d'État de ce canton et les Chambres fédérales décrétèrent qu'il serait interdit à l'archevêque de Milan et à l'évêque de Côme d'exercer leur juridiction sur la partie de leurs diocèses qui se trouve sur le territoire suisse.

Il y a bientôt quinze ans que le Tessin se trouve dans cette position difficile, au grand détriment de la religion et du recrutement du sacerdoce. Le peuple et le clergé tessinois ont toujours demandé la création d'un évêché pour ce canton; ce vœu fut transmis au Saint-Père en 1815; mais la politique de l'Autriche empêcha la cour de Rome de l'accueillir. Depuis 1858, les gouvernements poussaient à l'incorporation du Tessin à l'un des diocèses suisses existants, tantôt à l'évêché de Coire, et tantôt à celui de Saint-Gall. Mais le peuple tessinois et le Saint-Siége n'ont cessé de demander l'érection d'un évêché dont le siége serait à Lugano. A la suite de négociations récentes, le Conseil d'État et la nonciature de Lucerne viennent de tomber d'accord pour négocier sur cette base l'arrangement de la question diocésaine. Espérons que ces négociations aboutiront à la fin désirée. (*Monde.*)

---

## SOCIÉTÉ DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES

(*Suite et fin.*)

L'abondance des matières nous a empêché de terminer jusqu'ici l'analyse que nous avons commencée du rapport du prince de Campagnano (V. les numéros 11 et 12, pages 294 et 325); il nous reste à dire quelle est la situation actuelle de la *Société des intérêts catholiques*, ou plutôt quelle elle était au mois de décembre dernier, car, depuis cette époque, elle a déjà pris de nouveaux et importants développements.

La situation actuelle peut être considérée sous le triple point de vue de l'organisation intérieure, de la diffusion et des rapports avec les autres associations du même genre.

L'organisation de la Société a été longue et laborieuse, dit le Rapport, mais elle est aujourd'hui un fait accompli, et la Société a acquis une grande importance, parce que le nombre de ses membres est considérable, et que ces membres eux-mêmes occupent dans le monde une position qui augmente leur influence. On compte parmi

eux une princesse de sang royal, des cardinaux, des archevêques, des évêques, des princes, des prélats, et les membres les plus respectables et les plus distingués du patriciat et de la bourgeoisie.

Les associés *actifs*, au nombre de plus de onze cents, forment trente comités paroissiaux, qui étendent leur action à toute la ville de Rome. Leur œuvre est indirectement soutenue par plusieurs milliers de membres *adhérents*. Les ecclésiastiques sont admis dans la Société en vertu du droit qu'ils ont d'en faire partie comme citoyens, et sans que leur présence et leur coopération altère le caractère laïque de l'institution.

Les *sections*, destinées ou à réunir une certaine classe de personnes pour un but déterminé, ou à s'adonner à une œuvre spéciale, sont intimement reliées à la Société générale. On en compte actuellement quatre :

La *section des secours*, qui compte six cents membres, et qui se charge particulièrement de venir en aide aux militaires pauvres signalés par leur fidélité et leur attachement au gouvernement pontifical ;

La *section des écoles, lycées et gymnases*, dont les membres s'occupent de l'enseignement et de l'éducation ;

La *section des artisans et négociants*, qui compte quatre cents membres, tous patrons d'ouvriers ou chefs de maisons de commerce, et qui a pour but de propager la Société parmi les classes populaires, les artisans et les ouvriers, en formant avec eux une subdivision de la section ;

La *section des jeunes gens*, qui a été inaugurée le 8 décembre, sous l'impulsion et la direction immédiate de l'éminentissime cardinal Borromée, et qui a pour but spécial de pourvoir aux besoins de la jeunesse et aux divertissements honnêtes propres à cet âge. Elle doit se diviser en deux classes distinctes : la première recevra les jeunes gens de dix-huit à trente ans; la seconde, ceux de douze à dix-sept ans. La première classe s'occupera principalement des œuvres de patronage et fournira les éléments de recrutement pour la Société générale et pour la section des artisans et négociants.

On se propose de former bientôt une section spéciale de *dames*, qui pourraient ainsi s'occuper des œuvres qu'elles peuvent plus efficacement entreprendre que les hommes.

Conformément à ses statuts, la Société a fondé un *Cercle* et un *Journal;* elle donne un appui tout spécial à la *Voce della Verità*, qui a, en peu de temps, obtenu l'un des premiers rangs dans la presse catholique d'Italie.

Ce qui a, plus que tout le reste, contribué à la diffusion de la

*Société romaine des intérêts catholiques*, ce sont les railleries et les calomnies des journaux libéraux; à force d'en parler, ils ont donné l'envie de la connaître et en ont augmenté l'importance. Aussi est-elle aujourd'hui connue en Angleterre, en France, en Portugal, en Allemagne et dans toute l'Italie. Trois grandes Sociétés s'y sont rattachées, en Sardaigne, en Sicile et en France; Lyon et Paris sont en communication avec elle; plusieurs Sociétés, non contentes de ces communications, s'y sont affiliées, principalement en Italie.

Les rapports avec les associations du même genre ont commencé à s'établir à Rome même à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'exaltation de Pie IX au souverain pontificat. Le président de la *Société romaine* ayant convoqué une réunion générale des députations catholiques pour le 18 juin, on vit à cette réunion les représentants des députations catholiques de Bavière, de Hongrie, d'Espagne, de Portugal, de Belgique, de la Vénétie, de Suisse, de Gênes, d'Angleterre, de France, de Hollande, de Pologne, d'Irlande, de Naples, de Saxe, du Tyrol, du Wurtemberg, de Bologne, de Cologne, de Dresde, de Milan, etc., qui mirent la *Société romaine* en rapport avec les principales associations catholiques de l'Europe. Une commission spéciale, composée d'associés étrangers de diverses nations qui résident habituellement à Rome, est chargée de la correspondance, et c'est ainsi un même esprit qui anime les diverses associations.

« Voilà, dit le prince de Campagnano en terminant son rapport, voilà ce qu'a fait la *Société primaire romaine des intérêts catholiques* en 1871, dans la première année de son existence. Quoique les faits exposés ne soient pas en eux-mêmes d'une bien grande importance, on trouvera pourtant qu'ils ne sont pas à dédaigner, si l'on considère le peu de temps qu'a vécu la Société, les difficultés de l'organisation, la nouveauté de cette institution à Rome, les habitudes pacifiques et réservées des habitants, les préjugés, les défiances et les craintes qu'il a fallu surmonter, les luttes, les persécutions même qui ont entravé la naissance et le développement de l'œuvre. Le succès obtenu, malgré tant de traverses, confirmera le courage des associés et leur montrera que leur pieux institut, qui a reçu la bénédiction du Pontife, est aussi béni de Dieu. Joyeux de cette conviction, ils redoubleront de zèle, de ferveur et de concorde, et ils se souviendront toujours que la *Société des intérêts catholiques* ne doit jamais se proposer de but terrestre et bas, mais que, instituée uniquement comme l'une des armées du Christ, son but suprême, son seul but se résume dans ces paroles de saint Paul : *Domino Christo servire*, le service de Jésus-Christ Notre-Seigneur. »

*Domino Christo servire*, voilà ce que doivent être la devise et le cri de ralliement de tous les vrais chrétiens, de tous les bons catholiques. Nous sommes à une époque de lutte et de combats; jamais il n'a été plus juste de dire que l'Église de la terre est l'Église militante : combattons donc sous les ordres du Christ; suivons la voix du Pape son Vicaire, et comme c'est l'union qui fait la force, unissons-nous pour nous fortifier, pour nous encourager, pour centupler la puissance de nos œuvres, de nos prières, de nos combats.

J. Chantrel.

---

## UNE GRÈVE A ENCOURAGER

On nous assure, lisons-nous dans le *Franc de Bruges*, que dans plusieurs localités de notre Flandre, un nombre considérable d'ouvriers sont en négociation entre eux pour se mettre résolûment en grève.

Que l'on ne s'effraie point cependant. Cette grève nous parait excellente et nous l'appelons de tous nos vœux, comme nous sommes disposés à la soutenir de tous nos efforts.

Voici le fait. On voit presque partout la grande industrie méconnaître d'une manière scandaleuse le précepte divin et ecclésiastique de la sanctification des dimanches. Les pauvres ouvriers, qui n'ont qu'un seul jour par semaine pour jouir d'un peu de repos et penser un peu à leur âme, sont les tristes victimes de ces calculs impitoyables et de l'insatiable convoitise des patrons.

On invoque contre les travailleurs je ne sais quelle loi de nécessité, sous laquelle doivent plier indignement les âmes comme les corps; sous ce joug de fer sont écrasées toutes les consciences qui voudraient résister à la violente oppression de la tyrannie industrielle.

Or, c'est contre cette iniquité, contre cette persécution de la nouvelle barbarie, que des associations ouvrières se mettent en mesure de protester, en refusant carrément de travailler les jours de dimanche, sauf les cas de nécessité, avouables devant la conscience chrétienne.

Et ces ouvriers ont raison, et cette grève est souverainement légitime.

Toutes les coalitions effrayantes dont nous avons été témoins, et qui n'ont point encore dit leur dernier mot, tiennent finalement à une cause radicale et unique. Cette cause, c'est le mépris abrutis-

sant pour l'âme de l'ouvrier, dont presque partout des maîtres irréligieux se sont rendus coupables. Le travailleur industriel a été ravalé à l'égal de l'outillage des usines.

Mais il s'est trouvé qu'en de certains jours et de certains endroits, ces bêtes se sont mises à rugir et ces machines puissantes ont eu leur volonté. On sait ce qui est arrivé.

Mais on ne sait point assez ce qui arrivera encore, ce qui menace notre société matérialisée, quand l'œuvre de ruine sera plus vigoureusement conduite, et quand ces formidables engins, obéissant à la force d'impulsion de leurs moteurs sataniques, seront lancés contre un ordre de choses, dont on leur a prêché qu'ils ne peuvent plus vouloir.

Eh bien! c'est contre ces grèves du désordre et de la rébellion que de braves ouvriers chrétiens songent à organiser la grève de l'ordre, de la moralité, de la religion. Plus de travail du dimanche! tel est leur cri de ralliement, et ils le poussent au nom de leurs droits les plus sacrés, au nom des intérêts supérieurs de leur âme et de leur conscience, au nom de leur famille dont on les sépare sans trêve ni merci, et pour laquelle, avec laquelle ils veulent vivre et jouir pendant ce septième jour que Dieu a fait sien, afin de le faire pour l'homme lui-même un jour de joie et de salut.

Oui! nous applaudissons à cette grève, et nous engageons vivement tous ceux qui peuvent contribuer à la produire, à mettre leur influence au service de cette sainte cause. On a beaucoup parlé à l'ouvrier de ses droits. C'est au nom du droit révolutionnaire et socialiste qu'on embrigade des masses fanatisées pour l'anarchie. Pour nous, nous invoquons en faveur de la grève chrétienne que nous prêchons un droit supérieur à tout autre, le droit de faire son salut en observant la loi de Dieu et de l'Église. Quand les ouvriers connaîtront bien ce droit et le feront rigoureusement respecter, une grande et sainte œuvre aura été accomplie et ce sera la société tout entière qui en recueillera le bénéfice.

Ce que dit le *Franc de Burges* est parfaitement juste : *le dimanche ou les grèves*, voilà ce qui résume la situation industrielle ; on a voulu l'excès du travail, on a l'excès du chômage; on a pu, par cupidité, violer la loi de Dieu, on ne peut se soustraire aux conséquences de cette violation, et ces conséquences seront terribles, si l'on ne se hâte de reconnaître la souveraineté divine.

---

# VARIÉTÉS

Dossier des écoles chrétiennes. — Au moment où va se discuter la grande question sur l'enseignement, il nous paraît opportun d'examiner ce que l'on peut appeler le dossier des Écoles chrétiennes. Voici, à ce sujet, quelques chiffres intéressants, empruntés à la *Revue de l'enseignement chrétien :*

A *Toulouse*, les Frères coûtent à la ville 30,000 fr. par an, aujourd'hui les laïques lui coûtent 80,000 fr. par an.

A *Lyon*, les 68 écoles des Frères comptaient 18,500 élèves; aujourd'hui, ces 68 écoles, transformées à la Mottu ont à peine 4,000 élèves.

A *Montpellier*, 26 Frères comptent 1,717 élèves et coûtent 18,900 fr.; 2 écoles laïques comptent 430 élèves et coûtent 8,000 fr.

A *Béziers*, 3 écoles chrétiennes élèvent 825 enfants et reçoivent 9,000 fr.; 2 écoles laïques réunissent ensemble 290 enfants et coûtent 6,800 fr.

*Lodève* possède des Frères qui élèvent 309 enfants avec une rétribution de 3,250 fr.; elle a aussi un instituteur qui a 60 enfants et reçoit 2,800 fr. de traitement.

A *Montagnac*, les Frères ont 160 enfants et 1,830 fr. de traitement; l'école laïque a 150 enfants et le maître touche 2,600 fr.

Donc, nous trouvons l'enseignement donné par les Frères à 3,011 enfants avec une rétribution de 32,930 fr,; tandis que le laïcisme élève 960 enfants et perçoit 20,000 fr.

Ces chiffres me paraissent assez éloquents; en voici maintenant d'autres non moins précieux :

Concours annuels dans les écoles primaires de la ville de Paris pour l'obtention des bourses aux écoles supérieures Turgot, Chaptal et Colbert. Année 1871, c'est-à-dire année privilégiée pour les écoles Mottu et Bonvalet, année toute remplie de tracasseries pour les Frères; cependant, sur 856 bourses, les écoles chrétiennes en ont obtenu 714; les écoles laïques 145, et encore presque toutes dans les rangs inférieurs.

Où est l'ignorantin? — (*Messager de Toulouse*).

---

Un aveu remarquable. — Dans un livre qui vient de faire paraître, M. le duc de Grammont, ministre des affaires étrangères de Napoléon III, fait cet aveu remarquable, qui confirme ce qu'ont toujours dit les publicistes catholiques : « Les événements de 1866 sont et restent « la cause première de tous nos maux, de même que ceux de 1859 ont « été le préambule de la grandeur prussienne. Il y a, entre ces trois « dates de 1859, 1866 et 1870, une corrélation manifeste qui n'échappe « pas aux esprits sérieux. »

---

# REVUE DES REVUES

Sommaire. — *Revue des questions historiques.* — Le pape Clément V. — Charles de Blois, duc de Bretagne. — Les noms francs et leur orthographe. — L'Asie occidentale dans l'antiquité : arts et sciences; science astronomique des Chaldéens. — Massillon. — Le cardinal Rodrigue Borgia (Alexandre VI). — L'*Histoire de France* de MM. Bordier et Charton.

La livraison de janvier de la *Revue des questions historiques*, n'a paru qu'à la fin du mois de février. Elle renferme, comme la précédente, de très-savants et de très-remarquables articles.

C'est d'abord la fin d'un grand travail de M. Boutaric sur *Clément V, Philippe-le-Bel et les Templiers.* Il ressort de cette étude que le pape Clément V n'a pas du tout été l'instrument de la politique de Philippe-le-Bel. Clément V, malgré toutes les intrigues et les menaces du roi de France, déclara solennellement que le pape Boniface VIII était exempt de toute tache; il jugea sévèrement plusieurs des actes de Philippe-le-Bel, et, dans l'affaire des Templiers, il vint à bout, tout en condamnant des religieux coupables, d'enlever au roi le fruit de cette condamnation, que le roi n'avait si vivement poussée que pour en profiter. « On voit par ce résultat, dit M. Boutaric en concluant, que Clément ne sacrifia ni ses devoirs ni son honneur aux demandes du roi de France. Il fut patient, conciliant, habile, mais ferme; et Philippe-le-Bel, s'il crut un instant avoir en ce pape un instrument dévoué, dut s'apercevoir de son erreur. Les biens du Temple lui échappèrent : en vain éleva-t-il chicane sur chicane, tout ce qu'il put obtenir, ce fut de percevoir des sommes considérables pour avoir gardé les Templiers en prison; leurs immenses propriétés territoriales passèrent sans exception aux Hospitaliers, qui les ont gardées jusqu'à leur suppression. » Cette conclusion est appuyée sur des documents authentiques et irrécusables; c'est le jugement définitif de l'histoire.

L'une des nobles prérogatives de l'historien est, comme l'a dit énergiquement Montalembert, de « venger la mémoire trahie des honnêtes gens vaincus. » Charles de Blois, duc de Bretagne, au milieu du quatorzième siècle, honoré comme saint en Bretagne et canonisé, est une de ces belles figures du moyen âge que la haine de l'Église a fait déshonorer, et qu'il était temps de réhabiliter. « Charles de Blois, dit M. Henri Martin dans cette *Histoire de France* que l'Académie a couronnée, quoi qu'elle manque de style, de vraie érudition et même de bonne foi; Charles de Blois, *bigot sanguinaire*, a été pro-

clamé saint par l'Église *à cause de ses macérations extravagantes.* » Et, recueillant tout ce que les ennemis de Charles de Blois avaient pu dire contre lui, sans se préoccuper de savoir s'ils le calomniaient ou non, l'historien *couronné* accable ce prince breton qui soutenait les intérêts de la France, avec qui combattaient les Duguesclin et les Beaumanoir, et que les peuples vénéraient pour ses vertus et sa sainteté. Cinq griefs sont particulièrement articulés contre Charles de Blois : on conteste la moralité de sa vie privée, on conteste ses droits à la couronne de Bretagne à l'encontre de Jean de Montfort, on lui reproche des actes sanguinaires, on l'accuse d'avoir sciemment et de propos délibéré altéré les monnaies, enfin, d'avoir manqué à la parole jurée. Ces accusations sont-elles fondées? L'histoire en main, armé des documents contemporains les plus authentiques, dom François Plaine, bénédictin de l'abbaye de Ligugé, les détruit les unes après les autres, rétablit la vérité historique, justifie complétement Charles de Blois et du même coup l'Église, et donne un exemple de plus du mauvais esprit et de la faible érudition des historiens hostiles au catholicisme. Après une si belle étude, dom Plaine nous doit une histoire de Charles de Blois; il la fait espérer, nous désirons qu'il ne la fasse pas trop longtemps attendre.

Un troisième article qui est de M. d'Arbois de Jubainville, s'occupe d'Augustin Thierry et des noms propres francs. On sait qu'Augustin Thierry a mis à la mode une manière d'écrire les noms francs de la première race qui déroute complétement le lecteur. Après lui, ceux qui voulaient passer pour savants, sans avoir ni la science de Thierry, ni son style, ni sa bonne foi, ont eu bien soin de conserver cette orthographe barbare. Si, en effet, l'orthographe nouvelle nous donnait la vraie manière d'écrire ces noms propres au temps de ceux qui les portaient, il n'y aurait trop rien à dire; mais il n'en est pas ainsi, et M. de Jubainville le prouve très-bien, en montrant en même temps que l'orthographe et la prononciation généralement adoptées, par exemple pour Clovis, pour Clotaire, pour Charles, pour Landry, etc., se rapprochent plus de la vérité, eu égard aux transformations apportées par le génie de notre langue, que celles des historiens qui affectent une érudition d'emprunt. Il y a longtemps que nous le pensions et que nous l'avons dit; nous sommes heureux de le voir démontrer par un des savants élèves de l'École des Chartes.

Vient ensuite la première partie d'une étude très-remarquable de M. Félix Robiou sur l'*Asie occidentale dans l'antiquité.* M. Robiou étudie d'abord les arts et les sciences; il recherche ce qu'était l'architecture à Babylone et en Assyrie, ce qu'était la sculpture assy-

rienne, puis l'art phénicien et les monuments de l'Asie-Mineure ; il recherche qu'elle a été l'influence de l'Asie sur l'art primitif de l'Europe, surtout en Grèce et en Etrurie, et, enfin, il porte un examen attentif sur la science des Chaldéens. Cette simple indication montre l'intérêt de l'étude de M. Robiou; disons que, sur le dernier point, le savant critique rabaisse beaucoup, et avec preuves à l'appui, la trop haute opinion qu'on s'était faite de la science astronomique des Chaldéens, ce qui réduit d'autant les prétentions de ces peuples à une antiquité exagérée.

L'article suivant, consacré à Massillon, nous paraît justifier complétement le grand orateur et l'évêque des accusations qui ont été quelquefois portées contre ses mœurs, et de l'accusation de jansénisme; les premières ne s'appuient que sur des on-dit ou sur des témoignages sans valeur, dont l'auteur de l'article, M. Tamizey de Larroque, fait bonne et complète justice; mais nous devons ajouter qu'en ne voyant aucun défaut dans cette belle figure de Massillon, que nous nous plaisons aussi à admirer, on passerait les bornes d'une juste appréciation. Il ne faut pas oublier que la doctrine de l'évêque de Clermont allait sur certains points jusqu'à un rigorisme désespérant, et que l'auteur du *Petit Carême*, dont le style séduisant fait déjà pressentir la décadence littéraire par l'amollissement n'a pas assez pris soin de parler devant le jeune Louis XV et sa cour autrement que ne l'aurait pu faire un bon prédicateur protestant. Nous tenons d'autant plus à indiquer cette réserve, que nous n'hésitons pas, du reste, à dire de Massillon, comme le fait M. de Larroque, qu'il « a honoré à la fois la France, les Lettres et l'Église. »

Le cardinal Rodrigue Borgia est l'objet du sixième article de la *Revue des questions historiques*. Il s'agit du cardinal qui devint le pape Alexandre VI. Le R. P. Matagne, des Bollandistes, soutient une polémique intéressante, mais qui ne nous paraît pas aussi concluante qu'à lui, contre le P. Ollivier, des Frères prêcheurs, qui vient de publier une histoire d'Alexandre VI très-favorable à ce pape. La polémique porte sur la conduite du cardinal, non sur celle du pape, et sur le point spécial d'un mariage de Rodrigue Borgia avant qu'il entrât dans les ordres sacrés. Le P. Ollivier tient que le mariage a existé, le P. de Matagne ne le croit pas. Grande question d'érudition qui ne peut se trancher qu'à l'aide de documents et de citations; nous sommes avec le P. Ollivier dans ses conclusions, l'impartialité nous oblige de dire que le P. Matagne combat avec une grande force plusieurs des arguments mis en avant par le

P. Ollivier; à tous deux nous devons des remerciements pour les efforts qu'ils font dans l'intérêt de la vérité historique.

Il nous reste à signaler, dans cette livraison si riche du mois de janvier, des notices sur la *Gallia christiana*, dont une nouvelle édition se publie en ce moment; sur les *Cartulaires ecclésiastiques de Saintonge;* sur les *Historiens de l'armée de la Loire* et sur les publications relatives au *siége de Strasbourg*. Enfin, nous ne pouvons laisser passer sans une protestation quelques lignes du *Courrier anglais* (p. 264), qui contiennent un éloge malheureux de l'*Histoire de France populaire* publiée, il y a quelques années, par MM. Bordier et Charton, dans le format du *Magasin pittoresque*. Nous rendons justice, comme l'auteur du *Courrier*, à « la sobre clarté du récit, au choix avec lequel les gravures sur bois sont distribuées à travers les deux volumes, » et nous voulons bien croire que « le travail des historiens français est infiniment supérieur » à un autre du même genre fait par un Anglais sur l'histoire d'Angleterre; mais nous trouvons que la direction de la Revue, en se contentant d'écrire cette note : « Ce n'est pas un éloge sans restriction que la *Revue* entend donner à l'œuvre citée ici, » n'a pas été assez sévère. L'ouvrage de MM. Bordier et Charton, très-hostile au catholicisme, est conçu dans un esprit absolument protestant et révolutionnaire; il fausse, nous n'hésitons pas à le dire, le caractère de notre histoire et est de nature à produire le plus grand mal dans les classes populaires auxquelles il s'adresse; nous regretterions donc que la *Revue des questions historiques* traitât avec cette indulgence des compositions historiques si dangereuses, et nous attendons d'elle une critique sévère et juste de cette *Histoire de France*, qui est un dénigrement systématique de l'Eglise et souvent de la royauté. Quand donc nos éditeurs catholiques comprendront-ils qu'ils négligent une des plus riches sources de succès, et d'un succès aussi légitime que bienfaisant, en laissant prendre les devants, pour les publications populaires, aux éditeurs qui ne savent s'adresser qu'à des écrivains ennemis de l'Église et peu soucieux des intérêts de la vérité?

J. Chantrel.

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

114. — **Les enseignements de l'épiscopat catholique pour le temps présent,** lettres pastorales des évêques, étude, analyse et citations, par J. Chantrel; 1872, chez Putois-Cretté, prix : 50 cent. — In-8° de 48 pages. — Nous n'avons pas besoin de recommander cette étude qui a paru dans les *Annales catholiques;* mais nous rappelons à nos lecteurs qu'elle a été publiée à part, et nous croyons devoir la recommander comme une bonne œuvre de propagande à faire.

105. — **Association des Sacrés-Cœurs** ou Tiers-Ordre de la Congrégation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie, et de l'Adoration perpétuelle du très-saint Sacrement de l'autel, par le R. P. Benoît Perdereau, prêtre de la congrégation; à Saint-Germain, 1872. — In-12 de 36 pages. — C'est un manuel dans lequel on trouve les renseignements désirables sur l'origine de l'*Association des Sacrés-Cœurs*, sur le but de cette *Association*, les devoirs des associés, le mode d'admission, l'organisation des confréries, les avantages et les conditions de l'Association, avec la formule des réceptions solennelles dans l'Association extérieure.

116. — **Lectures variées sur les scienses usuelles,** les grands phénomènes de la nature, les productions naturelles appliquées à l'industrie, l'hygiène populaire; livre de lecture à l'usage de toutes les écoles, avec figures dans le texte, par M. Maigne; nouvelle édition, 1870, à Paris, chez Eugène Belin. — In-12 de II-354 pages. — L'auteur de ce livre, comme il le dit lui-même, n'a pas prétendu faire un livre de science; il a glané à droite et à gauche, sur les sujets les plus divers, les choses utiles et pratiques, qu'on n'apprend pas ordinairement dans les écoles, ou qu'on n'y apprend qu'imparfaitement, et il combat les erreurs et les préjugés qui règnent, sur bien des points, dans les campagnes et dans la plupart des villes. Ce qu'il fallait dans un tel ouvrage destiné à servir de livre de lecture dans les écoles, c'était beaucoup de clarté et une très-grande exactitude : les *Lectures variées* présentent ces deux qualités, et elles forment ainsi une petite encyclopédie scientifique très-intéressante et très-utile. Que l'auteur nous permette cependant une réflexion : il ne bannit certes pas la pensée de Dieu, puisque deux fois il nomme la Providence et une fois le Créateur; mais le mot *Dieu* lui-même ne se trouve pas une seule fois dans son livre, et, en plus d'une occasion, il nous semble qu'il était très-facile et très-naturel d'élever la pensée de l'enfant vers le divin Auteur de la nature. Il s'agit d'un livre qui doit servir de lecture dans les écoles, non d'un traité purement scientifique; nous ne croyons pas qu'il soit bon de séparer l'idée religieuse de l'instruction; c'est pourquoi nous regrettons de voir dans ce livre, très-bien fait du reste, une lacune qu'il sera d'ailleurs facile de combler dans une prochaine édition. Le livre doit faire, quand l'occasion s'en présente naturellement, ce que doit faire aussi le maître religieux, et maintenant, plus que jamais, les vrais amis de l'enfance et de la jeunesse doivent s'attacher à inculquer dans les jeunes esprits les grands principes qui sont le fondement de tous les autres.

117. — **Nouvelles du dimanche,** par M. le marquis de Roys; 1869, à Paris, chez C. Dillet. — In-12 de 312 pages. — Edifiantes et

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*, sans préjudice des articles plus développés qui pourront être consacrés aux ouvrages les plus importants.

intéressantes *nouvelles*, toutes dignes d'être lues en famille, dans les soirées du dimanche Elles excitent dans l'âme les plus purs et les plus religieux sentiments, elles poussent à la vertu, elles émeuvent doucement. Quelques-unes sont très-dramatiques, comme *Lucile* et la *Mort d'un solidaire;* toutes font honneur au cœur chrétien et au zèle du pieux narrateur.

118. — **Mois de Marie de Notre-Dame de Lourdes,** par Henri Lasserre; 1872, à Paris, chez Victor Palmé. — In 12 de IV-352 p. — Ce nouveau *Mois de Marie* est un abrégé du beau livre de *Notre-Dame de Lourdes,* par M. Lasserre, qui l'a divisé en trente-et-une lectures, avec une prière spéciale à la fin de chaque lecture : c'est dire l'intérêt qu'il présente et le succès qui l'attend. Laissons parler un juge compétent : « Après les hautes et nombreuses approbations que ce livre (*Notre-Dame de Lourdes*) a reçues et son immense succès, dit Mgr l'évêque de Tarbes, nous arrivons trop tard pour en faire l'éloge et le recommander. Mais nous avons lu, l'un des premiers, et avec édification et bonheur, les délicieuses prières qui terminent chaque journée du *Mois de Marie.* Il était impossible de rendre de meilleurs sentiments, des pensées plus ingénieuses et plus chrétiennes, en un plus beau langage. Ces prières sont de suaves et de profondes méditations où l'esprit et le cœur trouvent leur compte. Elles nourrissent l'âme de vérité et d'amour, et il n'en est pas une qui ne fournisse un sujet de réflexions élevées où la piété s'éclaire et s'échauffe. Le feu sacré dont elles sont pleines se communique : on se sent devenir, en les lisant, plus dévoué à la sainte Vierge et meilleur. » Nous ne saurions rien ajouter à une telle recommandation.

119. — **Ève et ses filles,** par M. l'abbé Petitalot; 1870, à Paris, chez Paul Grou. — In-12 de 348 p. — Ce livre, plein d'excellents enseignements et d'une érudition de bon aloi, est le commentaire des trois premiers chapitres de la Genèse en ce qui concerne la femme. Heure de l'innocence, heure de la tentation, heure de la chute, heure du châtiment, heure du repentir, heure du salut, voilà tout ce que nous connaissons de la longue existence d'Eve, mais n'est-ce pas tout ce qu'il importe de connaître? M. l'abbé Petitalot s'adresse plus spécialement aux femmes, aux *filles d'Eve;* celles-ci liront son livre avec le plus grand profit, et se sentiront portées à devenir les *enfants de Marie*, de la seconde Eve, qui a réparé la faute de la première, et relevé la femme de son abjection. Nous leur recommanderons tout spécialement les pages consacrées au travail, et le chapitre consacré au vêtement, qui donne à l'auteur l'occasion de s'occuper du luxe et de ses funestes conséquences.

120. — **Appel aux jeunes femmes chrétiennes**, par Mme de Gentelles; quinzième édition, 1870, à Paris, chez Ch. Blériot. — In-12 de 54 pages. — Le nom de l'auteur, le sujet de cette brochure, qui est un appel aux jeunes femmes chrétiennes contre le luxe, le succès qu'elle a obtenu, suffisent à recommander ce petit livre; il est connu, nous désirons que les *Annales catholiques* le rappellent à celles qui le connaissent, le fassent connaître à celles qui n'en auraient pas encore entendu parler.

B. PH.

---

*Le Gérant*: PUTOIS-CRETTÉ.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LA SEMAINE



I

Maintenant que les nouvelles ont pu arriver de toutes les parties de la France et de plusieurs pays étrangers, on sait que les fêtes de Pâques ont été célébrées par les chrétiens avec un redoublement de ferveur. Toutes les *Semaines religieuses* nous apportent à cet égard les plus consolants détails ; les journaux religieux d'Angleterre, d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie en font autant. Il y a donc un véritable réveil religieux, et l'on sent que les récentes et terribles leçons des récents événements n'ont pas été perdues pour tout le monde.

A côté des édifiants récits, il en vient d'autres qui sont affligeants, mais qui ne doivent pas troubler les âmes. L'affaire des religieuses de Carcassonne, par exemple, tourne à la confusion de ceux qui avaient monté le coup, si tant est qu'elle ne soit pas le résultat d'une hallucination ou de la folie ; le bruit qu'en a fait la presse irréligieuse montre assez ce qu'elle en espérait ; la fermeté de l'autorité ecclésiastique a forcé la méchanceté de reculer, et, si la justice a encore à s'occuper de cette affaire, tout tournera sans aucun doute à la honte de ces écrivains qui ne craignent pas de jeter la boue et l'outrage sur les personnes les plus respectables et les plus saintes. Forcée de reconnaître l'innocence des religieuses et des prêtres calomniés, la mauvaise presse continue d'ailleurs de montrer sa déloyauté et sa bassesse. Ce n'est pas les calomniateurs qu'elle accuse, ce ne sont pas les magistrats qui ont eu le tort de faire tant de bruit là où il n'y avait rien, qu'elle blâme, c'est le vicaire général de Carsassonne, c'est l'évêque, à qui elle reproche de s'insurger

contre la magistrature et de demander justice de procédés dignes de pays sauvages. Pour elle, c'est toujours le clergé qui a tort; le clergé n'a droit à rien qu'à la persécution; il est répréhensible quand il invoque les lois du pays pour venger son honneur et celui des vierges chrétiennes.

Aussi, est-ce encore le cardinal archevêque de Bordeaux qui est en faute, lorsqu'il interdit à l'apostat Junqua de porter l'habit ecclésiastique, et qu'il se fait soutenir par l'autorité séculière, obligée par la loi, en pareil cas, de lui prêter mainforte. N'est-il pas singulier qu'un évêque se mêle d'interdire le port d'un costume à un prêtre qui n'est pas d'accord avec lui? N'est-ce pas retourner au moyen âge que de voir l'État prêter son appui à l'évêque pour faire respecter sa défense? Et les gens qui crient si fort sont ceux qu'offusque le plus l'habit ecclésiastique; mais il paraît que cet habit leur plaît lorsqu'il est sur le dos d'un prêtre indigne. Ils trouvent tout naturel et très-juste qu'on ne puisse pas, sans droit, porter un costume qui suppose qu'on appartient soit à l'armée, soit à la magistrature; mais cela n'est plus ni naturel ni juste, lorsqu'il s'agit d'un prêtre apostat contre lequel il importe pourtant de prémunir les fidèles. Ah! ce sont de grands raisonneurs et des gens bien impartiaux ! Demandez au *Journal des Débats*, cette feuille qui se respectait autrefois et qu'on respectait, mais qui tient aujourd'hui à rester au niveau du *Siècle*, du *National* et même du *Radical*.

A l'étranger, nous avons à signaler, en fait d'événements regrettables, non-seulement la continuation de la persécution en Allemagne, mais encore la célébration, qui a eu lieu le 1er avril, d'une soi-disant fête nationale en Hollande, en l'honneur de la prise de la petite ville de Brille, en 1572, par les *Gueux de mer*, fait d'armes qui inaugura l'indépendance de la Hollande par des massacres et des horreurs sacriléges. On avait voulu faire passer cette commémoration centenaire pour une fête nationale, afin d'embarrasser les catholiques, qui ne pouvaient y voir que le souvenir de coups douloureux portés à leur foi; mais il était clair qu'il y avait là une manifestation protestante et maçonnique. Une fois la fête passée, non sans quelques troubles fâcheux, les aveux sont venus, et c'est l'*Indépendance belge* elle-même, l'un des organes de la franc-maçonnerie, qui vient de dire des prétendus *libérateurs* de la Hollande : « Les gueux de « mer, qui firent le coup de la Brille, étaient, pour la plupart, « d'affreux pirates, vivant de pillages et de rapines, ne connaissant « ni amis ni ennemis, mais acharnés particulièrement contre les « couvents et les églises. » Elle dit encore : « Soyons de bon compte, « des gens qui avaient écrit sur leurs bannières : *Plutôt turcs que*

« *papistes*, ne sont pas de ceux que les catholiques puissent porter « dans leur cœur. »

Et, pourtant, nous avons chez nous des journaux qui reprochent aux catholiques hollandais de manquer de patriotisme parce qu'ils ont célébré froidement l'anniversaire du 1er avril. Dans quelques années, ils feront sans doute le même reproche aux catholiques français qui ne se réjouiront pas à l'anniversaire du 18 mars.

II

Nous nous sommes occupés, dans les numéros 11, 12 et 16 (p. 294, 325 et 469) de la *Société primaire romaine des intérêts catholiques*, et nous avons reproduit, dans notre dernier numéro (p. 456), le Bref pontifical adressé à la *Fédération piana* des différentes Sociétés catholiques établies à Rome, d'où elles se propagent dans le reste de l'Italie et même au dehors. Le Bref, nous l'avons dit, a été lu publiquement dans l'église Saint-André della Valle, le 25 mars, où se trouvaient réunies ces associations catholiques, quelques jours après que Rome avait vu toutes les sociétés de l'athéisme, du libertinage et de la révolte groupées autour du buste de Mazzini, dont on faisait l'apothéose. Les Sociétés catholiques romaines sont aujourd'hui au nombre de dix; les lecteurs des *Annales catholiques* nous sauront gré de leur en donner ici la nomenclature :

1. *Société primaire catholique promotrice des bonnes œuvres à Rome.* Elle est la première en date; c'est elle qui, par une circulaire du 3 juin 1871, invita les autres associations catholiques à former une Fédération; les neuf suivantes font partie de cette Fédération et y ont adhéré aux dates données ci-dessous.

2. *Société de ceux qui sont revenus des batailles livrées pour la défense de la Papauté;* adhésion du 7 juin 1871.

3. *Pieuse union primaire des dames catholiques de Rome;* adhésion du 10 juin 1871.

4. *Société de la jeunesse catholique italienne du cercle de Saint-Pierre;* adhésion du 10 juin 1871.

5. *Cercle de l'Immaculée de la jeunesse studieuse de Rome pour l'association à la prière perpétuelle;* adhésion du 27 juin 1871.

6. *Pieuse société préservatrice de la lecture des mauvais livres et des mauvais journaux;* admission du 21 août 1871.

7. *Association primaire catholique artistique* (des artisans) *et ouvrière de charité mutuelle;* instituée par la Promotrice et admise dans la Fédération le 3 septembre 1871.

8. *Association de Saint-Charles pour la diffusion de la bonne presse et la préservation contre la mauvaise;* admission du 6 décembre 1871.

9. *Pieuse Union primaire des dames protectrices des servantes pauvres;* admission du 31 janvier 1872.

10. *Société primaire romaine des intérêts catholiques;* admission du 31 janvier 1872.

Cette simple énumération montre la fécondité des œuvres catholiques à Rome, et nous pouvons ajouter dans toute l'Italie; elle montre où se trouvent la vraie Rome et la vraie Italie, c'est-à-dire Rome catholique et l'Italie catholique. Dans ce beau pays, la Révolution et l'impiété ne sont qu'à la surface. Dans les villes, comme dans les campagnes, mieux préservées jusqu'à présent, le nombre des bons catholiques est considérable, et ce nombre s'accroît à mesure que les illusions se dissipent. On vient de le voir encore dans les fêtes de Pâques, qui ont attiré dans les églises et à la Table sainte des foules extraordinaires, à Turin, à Milan, à Bologne, à Florence, et plus particulièrement à Naples, à Palerme et à Rome. Les journaux d'Italie en font la remarque, et la presse catholique insiste à juste titre sur ces consolantes manifestations. Il est bon, dit un journal, de regarder de temps en temps autour de nous, de nous compter, afin que les timides voient qu'ils ne sont pas seuls, qu'ils ne sont pas en minorité, comme ils le croient. « La majorité, la grande majorité des Italiens est pour le Pape et avec le Pape; c'est celle qui va à l'église et qui prie. Nos ennemis le voient, et ils disent à voix basse, comme autrefois les Pharisiens : *Videtis quia nihil proficimus; ecce mundus totus post eum abiit.* Ce progrès du bien, au milieu des perversions du mal, ce progrès lent, sans doute, mais constant des catholiques est par lui-même un triomphe, et le plus agréable que nous puissions signaler. »

Et nous, Français, pouvons-nous en dire autant? Nous ne craignons pas de répondre oui, après ce que nous avons vu pendant le carême, pendant la Semaine-Sainte et le jour de Pâques, et après ce qui vient de se passer à Paris même.

Jusqu'ici nous en étions à envier les catholiques de Belgique et d'Allemagne, qui ont leurs congrès, ces solennelles assises du catholicisme laïque, où la foi se retrempe, où les bonnes œuvres se font connaître, où les intérêts religieux se font entendre, où, enfin, l'on apprend à se compter, à compter les uns sur les autres et à compter sur Dieu. Grâce au ciel, nous venons d'avoir une réunion qui met fin à l'isolement des catholiques français, et qui nous permet d'espérer pour les prochaines Pâques un concours aussi nombreux, aussi fécond en bons résultats que ces congrès inaugurés en Allemagne, et qui ont donné tant de force aux catholiques de ce pays.

Nos lecteurs savent déjà que, vers la fin du siége de Paris, quelques hommes courageux s'étaient réunis dans le dessein de faire acte public de foi en vue des élections prochaines; un *comité catholique* se trouva ainsi formé; son existence signala le réveil public des catholiques, et pour la première fois depuis bien longtemps, l'on vit sur les murs de Paris des affiches où les intérêts de la religion étaient défendus comme les plus vitaux intérêts du pays. Ce fut un premier succès, quoique incomplet, de voir 84,000 voix se porter sur un évêque, Mgr Freppel; c'en fut un bien plus grand encore d'assister à la formation de comités semblables dans un grand nombre de villes. Cette année même, le *comité catholique* de Paris, secondé par ceux de la province, a vigoureusement poussé les pétitions en faveur de l'enseignement religieux; plus de 400,000 signatures recueillies jusqu'à présent montrent que ces efforts n'ont pas été sans résultat.

Il fallait faire davantage et puiser dans une union plus intime une force plus grande. Le comité de Paris, comme nous l'avons déjà dit (numéro 13, p. 374), résolut de convoquer dans une réunion générale tous les membres des comités de province. L'appel a été entendu, et de tous les points de la France, comme de la Belgique et de la Suisse, sont venus en grand nombre les catholiques désireux d'entrer dans la nouvelle ligue pour la défense de leurs droits et de leurs intérêts. Le jeudi, le vendredi et le samedi de la semaine de Pâques, les 4, 5 et 6 avril, ont eu lieu les réunions, et le dimanche, 7 avril, une messe où tous les catholiques présents ont communié, a clos les travaux de ce congrès préparatoire, dont les travaux seront d'autant plus féconds qu'ils ont été moins bruyants.

Nous reviendrons, dans notre prochain numéro, sur ces séances dont le procès-verbal sera publié. Dès aujourd'hui, nous voulons donner l'Adresse au Saint-Père, votée d'acclamation le jeudi soir, et aussitôt transmise par le télégraphe :

Très-Saint Père,

Humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté, fermement attachés à la Chaire infaillible de Pierre, source de toute justice et de toute vérité, appelant de nos vœux les plus ardents le rétablissement de Votre Sainteté dans l'intégrité de ses droits temporels, droits que nous considérons comme imprescriptibles et comme impérissables, pénétrés de douleur à la vue de l'abandon total où se trouve placé actuellement le Vicaire de Jésus-Christ, nous, membres de l'Assemblée des comités catholiques de France, nous protestons de notre dévouement inaltérable à la cause du Saint-Siége, et nous prions Votre Sainteté de nous accorder sa bénédiction apostolique.

Le lendemain, l'Assemblée recevait une dépêche télégraph
adressée par le cardinal Antonelli à M. le docteur Frédault,
président; elle était ainsi conçue : « Le Saint-Père, en remer
« l'assemblée de son télégramme, accorde avec paternelle affe
« la bénédiction demandée. »

Ainsi s'est inaugurée l'Assemblée des catholiques de France ;
le disons avec une joie intime et avec une conviction profond
y a là un fait immense, plein de consolation et d'espérance;
n'abandonne pas la France catholique, puisqu'il a suscité
œuvre de salut; ayons confiance dans l'avenir.

## III

Sans doute, et on le répète de toutes parts, l'avenir apparaît
sombre et bien menaçant; il court des prophéties qui sont peu
surantes, quoique toutes se terminent par l'annonce d'un g
triomphe pour l'Eglise. Nous ne méprisons pas les prophé
l'Esprit-Saint nous le défend, mais, tant que l'Eglise ne s'es
prononcée, nous n'avons pas à leur accorder une foi entière.

Il en est une qui est authentique, c'est que Dieu donnera la
toire à celui qui croit, *hæc est victoria quæ vincit mumdum,*
*nostra;* il est une autre chose certaine, c'est qu'il n'arrivera q
qu'il plaira à Dieu, et ce qui arrivera sera pour l'avantage des
de Dieu, *omnia propter electos;* enfin, il est certain que notre d
n'est pas de rechercher ce qui pourra arriver, mais de faire ce
nous devons faire, au jour le jour, et sans nous préoccuper du
demain.

Catholiques, dirons-nous avec notre excellent confrère de G
le *Bien public*, catholiques, prenons donc garde de confond
prévoyance raisonnable avec une indiscrète curiosité. La prévoy
raisonnable a un but : elle tâche de saisir les occasions favora
et les moyens les plus aptes pour y arriver, ou du moins pour
rapprocher toujours.

Telle n'est pas la curiosité indiscrète qui, ne pouvant influe
rien sur les événements, s'en préoccupe outre mesure et ne so
sans aucun dessein pratique et bien déterminé, qu'à les devin
les prévoir, à les devancer. Cette curiosité-là, par un temps co
le nôtre, est ou faiblesse d'esprit ou pusillanimité de cœur et,
tous les cas, elle n'aboutit à rien de bon. C'est tout l'opposé
vraie sagesse et de la confiance en Dieu.

Sans doute l'avenir est menaçant et périlleux. L'Église, o
mée dans son chef visible, est partout en butte à une guerre in

cable et la société, mal remise des dernières commotions, oscille encore sur ses fondements. Nous sommes dans une crise et cette crise remonte plus haut que beaucoup ne le pensent. Peut-être doit-elle durer longtemps; peut-être, au contraire, de terribles péripéties brusqueront-elles le dénouement.

Encore une fois, c'est le secret de Dieu. Mais ce secret qui le révèlera si ce n'est lui? Les esprits les plus éminents, perdus dans leurs calculs, sont obligés d'avouer qu'ils ont trouvé le bout de la perspicacité humaine. Au milieu de cet universel désarroi, des chrétiens, d'ailleurs pieux, s'attachent à des prédictions plus ou moins authentiques. Nous croyons au surnaturel comme eux et nous ne voulons pas ébranler leur foi; mais, même en admettant la réalité des prophéties qu'ils invoquent, nous croirions abuser d'un don et d'une lumière de Dieu en nous appuyant sur ces révélations pour nous confiner dans une oisiveté découragée ou dans une sorte de fatalisme béat. C'est bien assez que la foule vive au jour le jour, lasse des fatigues de la veille et s'endormant sur les chances terribles du lendemain.

Non, pour nous catholiques surtout, le moment du repos et de la sécurité n'est pas encore venu! Mais de vaines conjectures, de vagues terreurs tromperaient notre vigilance et paralyseraient notre action. L'illusion et la peur sont mauvaises conseillères. Il n'y a que deux choses pour inspirer les fortes résolutions et réaliser les grandes entreprises : c'est une foi ferme et le sentiment énergique du devoir. Affirmer hautement nos croyances et remplir courageusement la mission que Dieu nous a confiée, voilà plus que jamais, en cette époque agitée, le principe, la règle de conduite, la ligne invariable et invincible. Et puis, en nous y conformant, sachons aussi *qu'à chaque jour suffit sa peine,* et qu'il y a toujours une espérance que peut avouer la raison; c'est celle qui s'appuie sur les promesses de la foi.

## IV

On a dit avec raison que le temps est le plus grand ennemi de l'erreur et du mal; il l'est, parce qu'il éclaire les esprits sur les tristes conséquences de ce qui est faux et de ce qui est mauvais; il l'est aussi, parce que souvent il dévoile les causes des erreurs et des mauvaises actions de certains hommes. Sous ce double rapport, notre temps est fécond en utiles enseignements; nous serions bientôt sauvés, si on les écoutait.

On n'a pas oublié le rôle odieux et impie joué par M. Mottu,

ex-mégissier, ex-peaussier, banquier et fondateur du *Radical*, feuille dont le titre seul indique l'esprit, et, par-dessus, membre du conseil municipal de Paris. Eh bien! voilà que ce persécuteur des frères des Ecoles chrétiennes pendant le siége de Paris, que ce décrocheur de crucifix, que cet ennemi de tout ce qui tient au christianisme et à la religion, vient d'éprouver une mésaventure qui ne montre que trop pourquoi il était révolutionnaire, socialiste et ennemi du Christ. M. Jean-Alexandre Mottu, âgé de quarante-huit ans, a paru, le 4 et le 5 avril, devant le tribunal correctionnel de Paris (7ᵉ chambre), et il a été condamné à deux ans de prison et 50 fr. d'amende, le maximum, en emportant les notes d'escroc et de banqueroutier. Son journal veut faire entendre que le grand Mottu est la victime d'une persécution politique; mais comme le lui a dit le substitut du procureur de la république, « cette attitude ne peut tromper personne; les banqueroutiers ne font point un parti dans l'État, et l'abus de confiance n'est point une conviction politique, ni le Code pénal un drapeau. » Aussi le substitut, s'adressant aux juges, leur disait-il encore : « Vous ferez abstraction de la personnalité politique du prévenu, et vous le jugerez comme vous jugeriez le premier petit banquier véreux qui serait traduit à votre barre pour répondre de faits d'improbité semblables. »

Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

Ce héros, pourfendeur de Frères et grand prôneur de l'instruction obligatoire ayant prétendu prétexter de son ignorance de la loi, s'est encore attiré ces coups de fouets sanglants du même magistrat : « Cette ignorance, a dit le substitut, est assurément assez piquante, et on peut s'étonner que M. Mottu, qui passe pour un champion zélé de l'instruction universelle, ait négligé, en ce qui le concerne personnellement, une étude aussi laïque et aussi obligatoire pour les commerçants que celle du Code de commerce. Cette ignorance, ses collègues du conseil municipal ne la partageaient point, s'il est vrai, ainsi qu'on le raconte, qu'en se présentant un jour dans la salle des séances, M. Mottu trouva collée sur la porte d'entrée une petite affiche manuscrite sur laquelle étaient tracés ces mots : *On est prié de déposer son bilan* avant d'entrer. »

Voilà donc ce que sont ces prétendus amis du peuple qui s'élèvent contre les lois divines et qui veulent bouleverser les institutions sociales; ils détestent la religion, et l'on voit qu'ils ont bien quelque raison pour cela, mais ne doit-on pas voir aussi qu'ils

contribuent à la glorification de cette religion, qui trouve ses plus cruels ennemis parmi les ennemis de la société et les aventuriers que gênent les commandements de Dieu? Puisse le peuple comprendre enfin que ces hommes ne cherchent qu'à le tromper et à l'exploiter! Puisse M. Mottu lui-même profiter des deux ans de retraite qui lui sont infligés, après une confession publique plus pénible certes que celles de ces confessionnaux dont il avait horreur, et reconnaître que l'observation des commandements de Dieu entraîne moins de soucis, de déboires et de souffrances que leur violation!

Un autre procès vient encore de se terminer, celui que le général Trochu intentait au *Figaro* et à M. Vitu, pour diffamation. Ce procès avait un caractère politique sur lequel nous ne voulons pas insister. Les jurés ont repoussé le délit de diffamation et admis le délit d'outrages, et le *Figaro* a été condamné en conséquence. Il ressort de cette affaire que le général Trochu n'a pas manqué à l'honneur; à l'histoire de prononcer plus tard, lorsque les passions seront apaisées, lorsque tous les faits seront connus, sur sa capacité comme gouverneur de Paris; mais nous voulons remarquer ici qu'un mot qui lui était attribué : « Je suis Breton, catholique et soldat, » et qui ne paraît pas authentique, a pris dans les débats une importance qui fait honneur au catholicisme. On ne s'étonnait pas que des hommes qui ne se sont jamais dits hautement catholiques eussent subitement abandonné l'Impératrice qui fuyait et l'empire qui s'effondrait; on s'étonnait qu'un soldat catholique eût pu le faire. Qu'est-ce que cela signifie, sinon que la profession ouverte du catholicisme est un moyen d'inspirer la confiance? et d'où vient cette confiance, si ce n'est de l'expérience que l'on a de la fidélité d'un vrai catholique à garder son serment et à accomplir son devoir?

## V

L'émotion causée parmi les catholiques par la séance du 22 mars, où l'Assemblée nationale s'est occupée des pétitions en faveur du Saint-Siége est loin de s'apaiser. Une lettre écrite, à la date du 27 mars, à un député, par Mgr l'évêque de Versailles, est devenue le sujet d'une très-vive polémique. Mgr Mabile déplore énergiquement l'acte qui a renvoyé à une époque indéterminée l'examen de ces pétitions, il croit qu'il y avait mieux à faire, il ne parvient pas à s'expliquer le mystère d'une telle décision; mais, dans sa douleur, il ne veut pas qu'on désespère. « Toutefois, dit-il, que les catholiques ne « se découragent pas; qu'ils continuent d'user de leur droit et de

« faire entendre bien haut leurs justes plaintes. Dieu, qui veille « d'une manière si spéciale à la conservation de notre vénéré Père, « se laissera toucher à la fin, et nous enverra de meilleurs jours. »

La lettre de Mgr l'évêque de Versailles, approuvée par les uns, critiquée par les autres (disons que la plupart de ces autres sont des ennemis de l'Eglise ou des catholiques entachés de libéralisme), a été l'objet d'une protestation de la part de quatorze députés, qui se défendent d'avoir abandonné la cause du Saint-Siége, qui insistent sur la proclamation des *droits imprescriptibles* faite par Mgr Dupanloup, et qui terminent leur lettre adressée à Mgr Mabile par ces paroles : « Forts du témoignage de notre conscience, seuls « juges de notre honneur et de la manière dont nous devons exercer « notre mandat, nous continuerons à unir dans notre inviolable « dévouement la France et l'Eglise. »

Ce que nous aimons à remarquer ici, c'est que, des deux côtés, l'on entend réserver les *droits imprescriptibles* du Saint-Siége, et que ceux qui ont consenti à un ajournement indéterminé sont, au fond, d'accord avec les pétitionnaires. Il appartient à une plus haute autorité que la nôtre de prononcer entre les prudents et les résolus; mais à tout catholique il appartient d'exprimer ses sentiments à l'égard du Saint-Père, à tout citoyen français d'user de son droit de pétition en faveur des intérêts de sa religion et de sa foi ; c'est pourquoi nous estimons qu'il convient de continuer à signer la pétition pour les droits imprescriptibles du Saint-Siége, et nous disons à Pie IX avec *l'Univers :* « Très-Saint Père, vos douleurs « sont votre gloire. Nous les vénérons. Vos droits sont les nôtres, « nous ne les abandonnerons pas. Nous savons que tout l'ordre « social repose sur la *Pierre* où Dieu vous a assis pour qu'elle « reçoive de vous sa solidité... Jadis, un de nos généraux, arrivant « sur nos champs de bataille, vit nos troupes ébranlées. Il dit : *La « bataille est perdue, mais il nous reste le temps d'en gagner une « autre.* Il recommença le combat et il eut la victoire. Bénissez vos « enfants de France, Très-Saint Père; ils recommenceront la « bataille, et ils la gagneront. »

J. Chantrel.

---

## LES PAROLES DE PIE IX

Pie IX, prisonnier, continue de parler à son peuple, et par lui à tout le monde catholique, qui l'écoute avec respect et qui puise dans ses paroles la lumière et le courage. Le jour des Rameaux, un grand nombre d'enfants et de jeunes gens, conduits par leurs maîtres, furent

reçus en audience; il leur adressa cette allocution en réponse à l'expression de leurs sentiments d'amour, de vénération et de fidélité.

J'accepte avec reconnaissance et avec amour les belles choses que vous venez de me dire, et je prie Dieu de répandre sur vous tous, particulièrement sur ces enfants, ses célestes bénédictions, afin qu'ils soient toujours constants dans leurs bons sentiments et dans leur bonne conduite, et qu'ils soient fidèles à mettre en pratique les bons enseignements qu'ils reçoivent. Je les bénis aujourd'hui surtout, qu'il convient de crier : *Hosannah Filio David!* Espérons toutefois que de nouveaux *Crucifige* ne succéderont point à ces *Hosannah.*

Je vous bénis encore une fois, mes chers fils; je bénis tous ceux qui sont ici présents; je bénis vos familles, vos parents; je bénis tous ceux qui vous assistent dans ce monde et qui vous fournissent les armes et les forces pour combattre. A vous, il ne reste plus pour combattre que la prière et le bon exemple; attaquez avec le bon exemple, défendez-vous avec la prière.

Mais surtout bouchez vos oreilles pour ne pas entendre les mauvais conseils qu'on voudrait vous donner. C'est la fable elle-même qui nous donne ici une leçon. D'après elle, Ulysse devant passer par certains endroits dangereux, où ses compagnons et lui pourraient être attirées par des voix caressantes et funestes, se mit du coton dans les oreilles et en mit dans celles de ses compagnons, afin que ces voies ne pussent être entendues. Faites ainsi vous-mêmes; bouchez vos oreilles pour ne pas entendre tant de méchancetés, tant de blasphèmes et d'impuretés, par lesquels on cherche aujourd'hui à Rome à souiller principalement les cœurs tendres et jeunes.

Maintenant, recevez ma bénédiction, et, de retour chez vous, dites à vos parents que le Saint-Père les bénit également.

Le Samedi-Saint, Pie IX reçut un certain nombre de notabilités catholiques appartenant à plusieurs nations de l'Europe et de l'Amérique. Après avoir adressé à chaque groupe quelques paroles bienveillantes, il remonta sur son trône et prononça, en français, l'allocution suivante :

Avant de vous bénir, je veux vous adresser quelques paroles. Je le ferai en français, parce que, si je parlais italien, beaucoup d'entre vous ne pourraient m'entendre.

Aujourd'hui, l'Eglise célèbre le plus grand événement qui soit compté dans l'histoire du monde, la Passion et la Résurrection de Jésus-Christ. Vous savez qu'au moment de la Passion, les ténèbres

couvrirent toute la terre. A son tour, quand arriva la Résurrection, la lumière se répandit partout et les ténèbres disparurent. Les mêmes ténèbres menacent de recommencer de nouveau : elles ont déjà largement envahi l'horizon et semblent vouloir encore obscurcir le monde. Nous devons par conséquent conjurer le Seigneur de les dissiper et d'éclairer les intelligences qui, en vérité, vont toujours en s'obscurcissant.

Ainsi, par exemple, il en est beaucoup qui viennent me dire : « Pourquoi le Pape ne sort-il pas ? » La raison est bien évidente : c'est pour ne pas rencontrer dans les rues de Rome tant de motifs de douleur et de scandale, et, entre autres choses, pour ne pas rencontrer la procession en l'honneur de Mazzini. Cette procession est, il est vrai, terminée, mais ceux qui en faisaient partie sont restés. Or, ces hommes sont mes ennemis, ou plutôt les ennemis de Dieu. Je ne puis donc, ni je ne dois m'exposer à leurs scélératesses.

Puis on ajoute : « Pourquoi le Pape n'officie-t-il pas à Saint-Pierre? » Et quelles cérémonies voulez-vous célébrer dans une ville où un très-grand nombre d'églises ont été profanées, et où la religion et ses ministres sont tous les jours insultés?

L'Évangéliste rapporte, en outre, que beaucoup de morts ressuscitèrent au moment où Notre-Seigneur rendit l'esprit sur le Golgotha. En rouvrant les yeux à la vie, ils virent le Fils de Dieu attaché sur un gibet, et ils comprirent l'immensité du sacrifice offert pour nous. Nous devons, nous aussi, élever les regards vers la croix du Sauveur, d'où est venu le salut du monde; nous devons non-seulement nous ressusciter nous aussi, mais travailler pour les pécheurs, afin qu'ils puissent rentrer dans la voie de la vérité, de la religion et de la justice. C'est là la meilleure manière de célébrer la Résurrection du Christ, qui est le fondement de notre sainte religion.

C'est pénétré de ces sentiments que j'appelle sur vous la bénédiction du Seigneur. C'est lui qui soutient les bras de son Vicaire pendant qu'il les étend sur vous, le conjurant de vous donner la force de combattre et de vaincre, afin que, l'heure suprême étant venue, vous puissiez tranquillement remettre vos âmes entre ses mains et monter au ciel en chantant ses louanges pendant toute l'éternité ! *Benedictio Dei!* etc.

Le jour de Pâques, après la messe dite à la chapelle Sixtine, où un grand nombre de fidèles communièrent de sa main, le Pape rentra dans ses appartements. En étant sorti vers midi, il trouva réunis dans la salle du trône un grand nombre de prélats et de camériers, qui s'étaient

empressés de venir lui rendre hommage à l'occasion de la fête de Pâques. On y voyait aussi beaucoup de membres de l'aristocratie romaine et plusieurs autres personnages distingués. Jamais, dit la correspondance de l'*Univers* à laquelle nous empruntons ces détails, jamais le Saint-Père n'avait paru plus gracieux, plus affable, mieux portant. Il a eu des paroles aimables pour chacun, et le bonheur d'entendre ces paroles était redoublé par la finesse d'esprit qui les assaisonnait et le sourire enchanteur qui les accompagnait.

Dans une des grandes salles de l'antichambre, Sa Sainteté a trouvé une trentaine d'enfants de l'aristocratie romaine qui avaient fait une retraite spirituelle dans le couvent de Saint-André, sous la direction d'un père jésuite. Le Saint-Père, qui les connaissait bien tous, les a regardés en souriant et a dit : « Ah! voilà ces sages enfants qui ont fait leur retraite. Très-bien, très-bien, mes enfants. » Comme ces enfants, dont le plus âgé pouvait avoir quatorze ans, demeuraient à genoux, le Saint-Père leur a fait signe de se lever en disant : « Mais je « crois que vous avez quelque petit discours à me réciter. N'est-ce pas? » Alors le jeune fils du marquis Serlupi s'est avancé, a ployé les genoux, et a lu une remarquable adresse, fort appropriée à la circonstance, avec beaucoup d'entrain et d'aplomb; un autre de ses compagnons, debout à ses côtés, présentait au Saint-Père un magnifique reliquaire en argent, contenant un morceau du voile dans lequel fut enveloppé le corps de saint Stanislas Kostka. L'adresse finie, le Saint-Père a dit : « Bravissimo, mes enfants. » L'enfant qui portait le reliquaire a récité un sonnet et l'a remis entre les mains de Sa Sainteté.

Le Saint-Père alors prit la parole et prononça les paroles suivantes :

Mes enfants, on célèbre aujourd'hui, comme vous savez, la grande fête de Pâques. En ce jour, nous dit le saint Evangile, les saintes femmes allèrent de grand matin au tombeau de Notre-Seigneur portant avec elles des parfums et des aromates. Vous aussi, mes chers enfants, vous devez accourir aux pieds de notre Sauveur Jésus, et lui apporter des parfums; non des parfums vulgaires, mais les parfums de vos vertus, de vos bonnes actions, de vos prières. Vous devez lui apporter les parfums de la diligence dans l'étude, de l'obéissance à vos chers parents, de la fidélité à vos prières, de la dévotion à la sainte Eglise et de l'accomplissement de tous vos devoirs. Vous devez vous appliquer à apporter à Notre-Seigneur ces parfums de vertus qui s'échappaient de ce grand saint, patron de votre âge, dont vous avez bien voulu me donner une relique précieuse. Je prie Dieu, mes chers enfants, qu'il vous rende à tous des bouquets parfumés de la douce odeur de toutes les vertus et qu'il vous conserve toujours dans ces heureuses dispositions. Je vous bénis, mes enfants, et je vous remercie de votre amour. *Benedictio*, etc.

Le Saint-Père s'est ensuite dirigé vers la salle de la comtesse Mathilde, où se trouvaient réunies plusieurs familles du patriciat romain. Sa Sainteté s'est longuement entretenue avec chacun des membres de ces familles, les appelant par leur nom, les questionnant et s'intéressant comme un bon père à tout ce qui les concernait. Le Saint-Père, après leur avoir accordé son apostolique bénédiction, s'est dirigé vers le musée et la bibliothèque pour y faire sa promenade accoutumée.

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### ROME ET L'ITALIE

Le gouvernement russe ayant décoré Mgr Marini, sous-secrétaire d'Etat du Saint-Siége, pour la part prise au réglement de l'affaire de la nomination des évêques en Russie et en Pologne, le Pape a nommé le comte de Rapnitz, chargé d'affaires officieux de la Russie près du Vatican, commandeur de l'ordre de Pie IX. On aime à considérer cet échange de bons procédés comme le présage d'un rapprochement entre le Pape et le Czar.

— L'archevêque de Palerme a lancé l'interdit sur l'église Saint-Dominique de Palerme, où l'on avait célébré un service en l'honneur de Mazzini.

— Le gouvernement piémontais vient de s'emparer, à Rome, de l'orphelinat de Sainte-Marie *in Aquiro* et du grand hôpital de la Trinité-des-Pèlerins. Cette œuvre, essentiellement internationale, a été fondée par saint Philippe de Néri, et était dotée et soutenue des deniers de toute la catholicité. C'était l'hospice et l'hôtellerie des pauvres du monde entier, lorsqu'ils se rendaient à Rome pour accomplir un vœu ou faire leur dévotion. En 1665, lors du jubilé, 572,760 pèlerins furent reçus, nourris, logés durant plusieurs jours dans ce pieux établissement. En 1725, le chiffre s'en éleva à 382,140, et, en 1825, à 263,592. Voilà qui est éloquent. Qui recevra désormais ces pauvres catholiques venant de tous les points du monde? qui les accueillera, qui les guidera, les nourrira, les patronnera désormais? C'est donc interdire la cité des Apôtres à tout ce qu'il y a de malheureux, à tous les déshérités d'ici-bas!

— *L'Espérance de Rome,* organe de M. Loyson (P. Hyacinthe), publie une lettre de M. Renan, où ce savant de l'Institut de France se prononce en faveur de la venue de saint Pierre à Rome, mais où il prétend que Simon le Magicien n'était autre que saint Paul!!!

— Le gouvernement piémontais, par un décret du 20 mars, a

ordonné la fermeture immédiate du collége épiscopal de Saint-Alexandre, à Bergame, en motivant son décret sur ces trois raisons : 1° Que ledit collége, malgré des invitations réitérées, ne satisfait pas aux prescriptions de la loi et garde des professeurs qui n'ont pas les titres exigées; 2° Que le Recteur du collége a toujours refusé de reconnaître l'autorité du gouvernement; 3° Que la direction donnée à l'instruction et à l'éducation dans ce collége est contraire aux institutions et aux lois de l'Etat. Le Recteur a protesté contre ce décret et démontré que le vrai motif est la haine portée à l'enseignement religieux indépendant; il en appelle.

---

## FRANCE

Le total des signatures sur les pétitions catholiques relatives à l'enseignement s'élevait, le 25 mars, à 365,579.

— Un décret du 23 mars 1872 accorde aux vicaires rétribués sur les fonds de l'État une augmentation de 50 fr., à partir du 1er janvier dernier. L'indemnité allouée à ces ecclésiastiques se trouve ainsi portée à 450 francs.

— Voici le texte de la loi relative à l'Internationale :

L'Assemblée nationale a adopté,

Le président de la République française promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1er. — Toute association internationale qui, sous quelque dénomination que ce soit, et notamment sous celle d'Association internationale des travailleurs, aura pour but de provoquer à la suspension du travail, à l'abolition du droit de propriété, de la famille, de la patrie, de la religion ou du libre exercice des cultes, constituera, par le seul fait de son existence et de ses ramifications sur le territoire français, un attentat contre la paix publique.

Art. 2. — Tout Français qui, après la promulgation de la présente loi, s'affiliera ou fera acte d'affilié à l'Association internationale des travailleurs ou à toute autre association professant les mêmes doctrines et ayant le même but, sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de cinquante à mille francs. Il pourra, en outre, être privé de tous ses droits civiques, civils et de famille énumérés en l'article 42 du Code pénal, pendant cinq ans au moins et dix ans au plus.

L'étranger qui s'affiliera en France ou fera acte d'affilié sera puni des peines édictés par la présente loi.

Art. 3. — La peine de l'emprisonnement pourra être élevée à cinq ans, et celle de l'amende à 2,000 fr., à l'égard de tous, Français ou étrangers, qui auront accepté une fonction dans une de ces associations, ou qui auront sciemment concouru à son développement, soit en re-

cevant ou en provoquant à son profit des souscriptions, soit en lui procurant des adhésions collectives ou individuelles, soit enfin en propageant ses doctrines, ses statuts ou ses circulaires.

Ils pourront, en outre, être renvoyés par les tribunaux correctionnels, à partir de l'expiration de la peine, sous la surveillance de la haute police, pour cinq ans au moins et dix ans au plus.

Tout Français auquel aura été fait application du paragraphe précédent restera, pendant le même temps, soumis aux mesures de police applicables aux étrangers, conformément aux art. 7 et 8 de la loi du 3 décembre 1849.

Art. 4. — Seront punis d'un à six mois de prison et d'une amende de 50 à 500 fr., ceux qui auront prêté ou loué sciemment un local pour une ou plusieurs réunions d'une partie ou section quelconque des associations susmentionnées, le tout sans préjudice des peines plus graves applicables, en conformité du Code pénal, aux crimes et délits de toute nature dont auront dû se rendre coupables, soit comme auteurs principaux, soit comme complices, les prévenus dont il est fait mention dans la présente loi.

Art. 5. — L'art. 463 du Code pénal, pourra être appliqué, quant aux peines de la prison et de l'amende prononcée par les articles qui précèdent.

Art. 6. — Les dispositions du Code pénal, celles des lois antérieures auxquelles il n'a pas été dérogé par la présente loi continueront de recevoir leur exécution.

Art. 7. — La présente loi sera publiée et affichée dans toutes les communes.

— Voici le procès-verbal et compte-rendu d'après le *Journal officiel* de la partie de la séance de l'Assemblée nationale, du 22 mars, relative à la pétition des catholiques en faveur des droits du Saint-Siége :

M. le Président. — La parole est à Mgr l'évêque d'Orléans.

M. Thiers se lève vivement et se dirige vers la tribune en même temps que Mgr Dupanloup. Celui-ci lui cède le pas.

M. Thiers. — Messieurs, si je me permets de prendre en ce moment la parole devant vous, je vous prie de croire que j'ai préalablement rempli la formalité légale qui m'oblige à prévenir M. le président. (Hilarité.)

M. le président fait un geste d'acquiescement.

M. Thiers. — Je dois remercier Mgr l'évêque d'Orléans d'avoir bien voulu me céder la parole. Il m'a été facile de deviner son intention. En montant à cette tribune, j'ai voulu répondre à cette intention, qui comprend l'intérêt de l'Église qui lui est cher, et un autre intérêt qui n'est pas moins cher à son patriotisme, celui de l'État. (Très-bien!) .

Le gouvernement a pris l'engagement d'accepter une discussion sur la question romaine, il est prêt à le remplir.

Mais le gouvernement croit utile de vous faire connnaître en ce moment sa pensée sur l'opportunité de cette discussion.

Eh bien ! nous y pensions, depuis quelques semaines; et, dans l'intérêt de l'État comme dans celui de la cause que vous voulez servir, nous vous l'avouerons, nous redoutons cette discussion. (Légère agitation.)

Nous n'avons rien à cacher : vous connaissez notre opinion. Nous persistons dans la résolution que nous avons manifesté l'année dernière. D'un côté, l'indépendance du chef auguste du catholicisme nous est chère; de l'autre côté, il y a une chose qui nous est bien chère aussi : c'est l'intérêt de l'État.

Je vous le déclare en toute sincérité, messieurs, dans les circonstances actuelles, les discussions auxquelles il s'agirait de se livrer auraient pour la politique de la France des inconvénients réels... (C'est vrai !) et j'affirme que pour la cause de l'indépendance du Saint-Siége elles n'auraient aucun avantage. (C'est vrai ! — Très-bien ! très-bien !)

Fiez-vous en à nos opinions connues, fiez-vous en à mon passé, et peut-être aurez-vous plus à vous féliciter de la confiance que vous voudrez bien nous accorder que vous n'auriez à vous réjouir de discussions intéressantes sans doute, mais dans les circonstances actuelles tout-à-fait inopportunes. (Très-bien ! très-bien ! — Applaudissements.)

Mgr Dupanloup. — Messieurs, je montais à cette tribune, lorsque M. le président de la république a désiré prendre la parole; j'y montais pour vous demander de vouloir bien mettre dans votre ordre du jour, demain même, la lecture et l'examen des rapports sur les pétitions relatives au Saint-Père. Et il y avait de graves et sérieuses raisons pour le faire.

Il y aura demain cinq semaines que nul rapport de pétitions ne vous a été fait, bien que votre réglement demande que l'on donne aux pétitions un jour chaque semaine; et il faut ajouter que parmi les pétitions qui attendent, il y en a, comme celles dont il est ici question, d'un ordre et d'un intérêt plus élevé, qui ne permettent pas l'indifférence. (Très-bien ! très-bien ! sur quelques bancs à droite.)

Je n'ai pas à demander à M. le président de la république plus de précision dans les déclarations qu'il a cru devoir nous faire; je sais dans la situation douloureuse où nous sommes, quels ménagements sont dus aux embarras secrets, et plus ou moins pénibles d'un gouvernement. Je sais surtout quel respect méritent les malheurs de la France (Mouvement. Très-bien !) Il ne peut me venir en pensée, et je me reprocherais d'aggraver ses tristesses en lui faisant trop sentir son impuissance... (Sensation. — Très-bien ! très-bien !)

Devant les déclarations de M. le président de la république, et devant les dispositions que semble avoir montrées l'Assemblée, je n'insiste donc pas pour repousser un ajournement que je regrette plus profondément que personne, mais qui, j'en ai la confiance, laisse intacts les droits des pétitionnaires et les sentiments de ceux qui, ne pouvant

porter secours à d'augustes infortunes, veulent au moins réclamer le droit de témoigner qu'ils y compatissent, et aussi intacts les intérêts et les droits imprescriptibles du Saint-Siége. (Applaudissements à droite.)

Je n'ai d'ailleurs aucune peine à mettre ici d'accord mes sentiments d'évêque et de Français, car depuis longtemps, messieurs, — il y a plus de douze années, — j'ai cette conviction, et je l'ai dit assez haut pour le pouvoir redire, et les déclarations, quoique voilées, de M. le président de la république, n'ont fait que la rendre plus profonde, j'ai cette conviction que la politique qui a été si fatale au Pape a été en même temps fatale à la France. (Applaudissements à droite. — Rumeurs à gauche.)

Puisse Dieu nous donner de meilleurs jours, et, dans la fermeté, la sagesse et l'honnêteté d'une politique meilleure, nous permettre de défendre efficacement et de relever comme il convient à la France des intérêts si chers et si sacrés! (Très-bien! très-bien! — Nouveaux applaudissements à droite.)

M. le général du Temple monte à la tribune.

Aux centres et à droite. — La clôture! la clôture!

A gauche. — Parlez! parlez!

M. le président. — L'orateur a la parole contre la clôture.

M. le général du Temple. — Je vous prie de respecter en moi le droit qu'a tout représentant de dire ce qu'il croit nécessaire au salut du pays. (Aux voix! la clôture!)

Permettez-moi de dire ma façon de penser. (La clôture! la clôture!)

M. le président. — Je dois mettre aux voix la clôture.

La clôture est prononcée par la presque unanimité de l'Assemblée.

---

## NOUVELLES DES DIOCÈSES

**Paris.** — Par décret en date du 18 mars, ont été nommés chanceliers de la Légion d'honneur : M. l'abbé Labat, curé de Pantin, ex-aumônier du 6e bataillon de la garde nationale mobile de la Somme; M. l'abbé Favier, ex-aumônier au 87e régiment de la garde nationale mobile (Lozère).

— Le balancier de la Monnaie s'apprête à frapper très prochainement les nouvelles pièces de cinq francs dont le type, après avoir été présenté à M. Thiers, vient d'être définitivement adopté.

La face représente la tête de la République couronnée de lauriers; sur l'exergue la légende : *République francaise*, 1872, entourant le chiffre et le mot : 5 FRANCS. On ne lira plus sur le cordon de la pièce : « Dieu protége la France. »

Espérons que ces quatre mots n'auront pas disparu pour toujours de notre monnaie et de notre foi patriotique. Jusqu'au milieu du seizième siècle, les pièces de monnaie françaises ne portaient qu'une croix. Ce n'est qu'en 1518, au mois d'août, que Henri II ordonna que cette croix serait remplacée à l'avenir par l'effigie du roi.

Cette mesure avait pour but de rendre plus difficile la contrefaçon des monnaies qui s'exerçait sur une vaste échelle dans tout le royaume. On avait beau pendre les faux monnayeurs, quand on ne les brûlait pas, la France était infestée de pièces falsifiées.

— L'abbé Périn, ancien missionnaire et vicaire à l'église Saint Eloi de Paris, a été condamné, le 5 avril, par le 3e conseil de guerre de Ver-

sailles pour participation à la Commune, arrestations et dénonciations de prêtres ses collègues, à deux années d'emprisonnement. L'état mental de cet ecclésiastique lui a valu des circonstances atténuantes. On a dû croire en effet que ce malheureux ecclésiastique n'avait pas entièrement conscience de ses actes et de ses paroles, quand on l'a entendu raconter sérieusement au conseil de guerre que, « trois semaines avant son arrestation, il lui avait été fait, par une comtesse et un marquis qu'on lui disait être de la filière jésuitique, la proposition de le faire nommer évêque, s'il voulait embrasser le parti de la légitimité et se dévouer à sa cause. » Il va sans dire qu'il avait refusé ces prétendues propositions. Ajoutons qu'il avait été révoqué de ses fonctions par l'archevêque de Paris. et qu'il avait néanmoins continué d'officier à Saint-Eloi.

**Bayonne.** — Le préfet des Basses-Pyrénées, en remettant les insignes d'officier d'Académie au frère Irlide, directeur des écoles municipales, lui a adressé quelques paroles parmi lesquelles celles-ci : « M le ministre de l'instruction publique a voulu... aussi et surtout protester, par cette distinction décernée à un Frère, contre les actes injurieux et les paroles outrageantes dirigées en d'autres lieux contre l'Institut que vous honorez par vos talents, et qui s'est honoré lui-même par son dévouement sur les champs de bataille. »

**Bordeaux.** — Son Em. le cardinal Donnet, vient de faire signifier à MM. Mouls et Junqua défense de porter l'habit ecclésiastique, par suite de la lettre adressée le 1er mars à Son Eminence par l'abbé Junqua et de l'adhésion qu'y a donnée l'abbé Mouls, lettre publiée dans tous les journaux de la ville de Bordeaux et signifiant que ces messieurs se mettent en révolte ouverte contre l'autorité de l'Eglise. Notification de cette défense est faite aux intéressés par le commissaire de police, en vertu de l'article 259 du Code pénal, le 27 mars.

Le chapitre et le clergé de Bordeaux protestent contre la conduite de MM. Mouls et Junqua ; de nombreuses adresses arrivent au cardinal ; on lit dans celle du chapitre :

« Tous nous avions à cœur, Monseigneur, de protester contre d'infâmes écrits et d'offrir nos hommages de profonde vénération à notre digne cardinal archevêque, qui, depuis trente-six ans, fait resplendir sur l'illustre siége de Bordeaux les vertus et les grandes œuvres des plus féconds épiscopats...

« Certes, Monseigneur, nous aimons à le proclamer, et Votre Eminence en a les preuves en mains, toujours votre chapitre a été uni d'esprit et de cœur à la sainte Eglise catholique, à notre très-saint père le Pape, le saint et admirable Pie IX, et à son vénérable cardinal archevêque : toujours votre chapitre a salué avec un religieux respect le concile œcuménique du Vatican, dont il a accepté, avec tous les élans de sa foi, le décret concernant l'infaillibilité du Pontife romain, Vicaire de Jésus-Christ. »

— La *Revue religieuse* de l'Aveyron donne les détails qui suivent sur M. Mouls :

M. Mouls fit ses premières études dans notre diocèse (Rodez). Devenu élève du grand séminaire, MM. les directeurs, sans l'exclure expressément, le prièrent de se faire admettre dans un autre diocèse. Il se rendit à Bordeaux, devint curé d'Arcachon, où il ramassa une fortune considérable en entrant dans des exploitations avec le juif Péreire, pour lequel il se fit, dans plusieurs circonstances, courtier électoral. En récompense de ce dévouement, Napoléon III le nomma chevalier de la Légion d'honneur. Après le 4 septembre, il se crut appelé à devenir représentant du peuple dans l'Aveyron ; il pria Mgr Delalle de recommander sa candidature ; mais le vénérable

prélat lui fit clairement comprendre qu'il ne paraissait pas appelé à sauver le pays.

M. Mouls ne renonça pas pour cela à son projet, et afin de se faire connaître dans son diocèse, il nous écrivit dans le mois de décembre une lettre qu'il avait certainement l'intention de voir publiée dans la *Revue religieuse*. Pour ne pas nous faire l'instrument de sa sotte ambition nous jetâmes son écrit au panier. Si nous l'avions publié on aurait vu que sa croyance était alors celle de l'Eglise. Il nous parlait, en effet, des bienfaits du Concile et du bien qui devait résulter de la définition du dogme de l'infaillibilité. Il faisait, en outre, un grand éloge de Mgr Delalle dont les courageux combats et l'attitude dans la vénérable assemblée étaient pour l'apostat comme pour nous tous l'objet d'une grande admiration et d'un légitime orgueil. Quoique éconduit une première fois, l'ambitieux chanoine se présenta aux élections du 8 février et il obtint de huit à neuf cents suffrages, croyons-nous. Tel est l'homme qui, déçu dans sa sotte ambition, aspire à devenir chef de secte. (L'abbé Alazard.)

— Le jour de Pâques, une magnifique manifestation a eu lieu à la sacristie de la cathédrale de Bordeaux. Les membres de la *Grande famille du Très-Saint Sacrement*, profondément attristés des misérables scandales Mouls-Junqua, ont voulu témoigner de leur foi catholique devant Son Em. le cardinal Donnet, et lui ont fait demander à quelle heure et en quel lieu il lui conviendrait de les recevoir. Son Eminence indiqua la sacristie de la cathédrale à l'issue de la grand'-messe.

A l'heure dite, plus de trois cents hommes, appartenant à tous les âges et à toutes les classes de la société, envahissaient la sacristie et se groupaient autour de monseigneur, vivement émotionné. L'un d'entre eux, M. Joseph Chaumet, visiblement ému lui aussi, s'avança et prononça le discours suivant d'une voix ferme et accentuée :

« Eminence,

« Les douleurs d'un père sont celles des enfants. Les peines du premier pasteur deviennent celles de ses ouailles.

« En proie à une profonde tristesse, les membres de la Grande famille du Très-Saint Sacrement n'ont pu rester plus longtemps silencieux à votre égard.

« Aujourd'hui, jour de bénédiction, nous nous sentons heureux de pouvoir nous grouper autour de vous, pour consoler votre cœur affligé.

« A la haine, nous opposerons notre amour, à la trahison notre fidélité, à l'ingratitude, notre reconnaissance, à la calomnie notre *Hosanna*, au scandale notre soumission.

« Puisse la protestation de notre Société encore dans l'enfance adoucir vos peines !

« Puissent tous ses membres, sans en excepter un seul, par un redoublement de foi et de ferveur, faire surabonder de joie votre cœur d'archevêque et de prince de l'Eglise !

« C'est dans ces sentiments, Eminence, que nous vous prions de vouloir bien nous donner votre sainte bénédiction. » (*Guienne*.)

**Lyon**. — Il vient de se former dans cette ville une Association catholique des patrons. Voici les deux premiers articles de son réglement, dans lesquels se trouve déterminé le but de l'Association :

Article 1er. But général. Cette Association est établie dans le but de mettre les patrons à même de se connaître les uns les autres, de se compter, de se soutenir, et d'appuyer, dans la ville, les braves gens et les bonnes choses.

Art. 2. Le but particulier est : 1° de protéger, au double point de vue moral et matériel, les apprentis, ouvriers, commis et employés; 2° de former, autant que possible, des maisons composées d'ouvriers et d'employés de bonne conduite;

3° de procurer, par tous les moyens qu'autorise la prudence, l'observation du dimanche.

**Montpellier.** — La ville de Montpellier vient de perdre une vénérable religieuse, la sœur Marie Chagny, supérieure de l'hôpital Saint-Eloi, décédée à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Elle etait supérieure de cet hôpital depuis le 12 novembre 1826. La douleur causée par cette perte est le plus bel éloge d'une si longue vie consacrée aux œuvres de la charité.

**Moulins.** — Avant l'établissement d'une école communale laïque à Vichy, l'éducation des jeunes garçons confiée aux Frères des écoles chrétiennes coûtait à la ville, déduction faite de la rétribution scolaire, 3,400 fr. Ils avaient 300 élèves; soit donc 11 fr. 33 c. par élève. Aujourd'hui, l'école laïque dépense à la ville, pour le traitement des professeurs, 7,800 fr. Il y a 195 élèves. Chacun d'eux coûte donc 40 fr. Il est vrai qu'il convient d'ajouter qu'une somme énorme a été dépensée en frais d'installation pour ladite école laïque. (*Union.*)

**Nancy.** — La croix de chevalier de la Légion d'honneur vient d'être accordée au frère Nicolas Hippert, supérieur des Frères de Saint-Jean-de-Dieu, à Nancy.

**Poitiers.** — Mgr Pie vient de porter une ordonnance, datée du 25 mars, pour la recherche des écrits du serviteur de Dieu, *André-Hubert Fournet*, fondateur de la congrégation des Filles de la Croix, dites Sœurs de Saint-André. Le P. Fournet, mort en odeur de sainteté en 1834, a été successivement curé de Maillé et vicaire général de l'évêque de Poitiers. Une information canonique sur sa vie, ses vertus et ses miracles a été faite; il reste à informer sur ses écrits, afin que la cause de béatification, commencée à Rome, puisse être complétement instruite.

**Rodez.** — La sacrée congrégation des Rites a rendu, le 2 mars, un décret ratifié le 7, introduisant la cause de béatification et de canonisation de la vénérable servante de Dieu Marie-Guillemette-Emilie de Rodat, institutrice des Sœurs dites de la Sainte-Famille. La Mère Emilie, née le 6 septembre 1787, au château de Druelle, près de Rodez (Aveyron), commença le 3 mai 1816 la fondation de son institut, qui embrasse aujourd'hui la direction des orphelinats, des salles d'asile et des refuges, le service des bureaux de bienfaisance, la visite et le soin des malades et des prisonniers. Elle avait établi trente-six maisons de sa congrégation, lorsqu'elle mourut en odeur de sainteté, le 19 septembre 1852. Au mois de février dernier, l'Institut comptait cent deux couvents. On a de M. Aubineau une excellente vie de la vénérable Mère.

**Tours.** — Trois jours de fêtes, les 7, 8 et 9 avril, ont eu lieu à Tours, en l'honneur de la bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé. Etaient présents, outre Mgr l'archevêque de Tours, les archevêques de Paris et de Bourges, et les évêques de Laval, du Mans, d'Angers, de Poitiers et de Basilite *in partibus*. Mgr de Tours, dans une belle circulaire écrite à cette occasion à son clergé, dit : « Le décret qui a décerné les honneurs suprêmes à la bienheureuse Marguerite-Marie, a consacré le culte du Sacré-Cœur de Jésus, dont elle avait été la propagatrice inspirée, culte si approprié à la guérison des âmes, aujourd'hui glacées par l'indifférence, endurcies par l'égoïsme, ensevelies honteusement dans la sensualité. »

Tout fut admirable dans l'existence de Jeanne-Marie de Maillé, fille de Hardouin VI de Maillé et de Jeanne de Montbaron, née le 29 mars 1332 au château de Roches-Saint-Quentin, dans le diocèse de Tours. Elle fut un prodige de dévouement, de charité, de compassion pour tous. Après la mort de

son époux, établie à Tours dans une humble demeure, à côté de la basilique de Saint-Martin, elle y passa cinquante-deux ans, servant à genoux les pauvres qu'elle appelait ses seigneurs, logeant dans sa chambre de pauvres femmes, prenant soin des petits enfants dans la misère, visitant les lépreux, parfois manquant de tout, réduite à demander l'aumône et passant les nuits dans des ruines. Elle prit l'habit du tiers-ordre de Saint-François, et c'est sous cette robe de tertiaire franciscaine, avec le scapulaire et le cordon, qu'elle est représentée dans ses portraits.

Elle mourut le 28 mars 1414, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. On l'enterra dans l'église des Frères mineurs de Tours, et la fin de sa vie fut le commencement du culte rendu à sa mémoire. Dès le 11 avril 1414, les informations s'ouvrirent pour arriver à sa canonisation, mais ne purent aboutir au milieu des troubles du grand schisme d'Occident.

Mgr Guibert, alors archevêque de Tours, frappé du réveil de la piété populaire envers Jeanne-Marie de Maillé, fit commencer une procédure selon les formalités prescrites, reprenant ainsi le procès d'information de 1414. L'enquête poursuivie par le tribunal ecclésiastique de Tours fut adressée à Rome et soumise à l'examen de la sacrée congrégation des Rites. Dix-neuf archevêques et évêques s'unirent à la supplique du digne successeur de saint Martin. Un décret de la Congrégation confirma le culte rendu de temps immémorial à la bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé, et le Pape le sanctionna le 27 avril 1871.

**Versailles.** — Le général du Temple, député d'Ille-et-Vilaine, à propos de la pétition des catholiques et de l'envoi d'un ambassadeur auprès de Victor-Emmanuel, a, dans une lettre du 21 mars adressée au *Figaro*, rappelé des dates historiques et des coïncidences qui méritent d'être méditées.

« Le jour, écrit-il, pas la veille, pas le lendemain, le jour où nos troupes sortaient de Rome, nous éprouvions notre première défaite à Wissembourg, et nous perdions dans cette bataille le même nombre d'hommes que celui des hommes sortant de la ville éternelle.

« Le jour où le dernier soldat quittait l'Italie, à Civita-Vecchia, nous perdions notre dernière réelle bataille à Reischoffen.

« Le 4 septembre 1870, jour où croula la dynastie napoléonienne, était le dixième anniversaire du 4 septembre 1860, jour où Napoléon III, craignant plus les bombes d'un nouvel Orsini que Dieu, complotait dans une rencontre avec Cavour l'unité italienne et la chute de la papauté.

« Le jour où les Italiens paraissaient devant Rome, les Prussiens paraissaient devant Paris, et l'investissement complet des deux villes avait lieu le même jour.

« Par contre, le jour où le *Journal Officiel* apprenait à la France que l'Assemblée nationale demandait des prières publiques, une dépêche télégraphique annonçait à la France qu'un inconnu (Ducatel), — son nom ne fut réellement connu que le lendemain, — avait paru sur les murs de Paris et avait dit : Entrez !

« Et huit jours après, pendant que les prières officielles avaient lieu à Versailles, à l'église Saint-Louis, devant l'Assemblée nationale et le chef du pouvoir exécutif, une dépêche du général de Mac-Mahon annonçait que l'insurrection était définitivement vaincue, et les derniers coups de feu se tiraient au Père-Lachaise, pendant que les dernières prières s'élevaient au ciel. Jamais l'armée, pendant ces huit jours, ne s'était plus vaillamment comportée. Pas une faute commise, pas un échec subi dans cette guerre si difficile des rues !

« L'ambassadeur est maintenant à Rome.

« Puissions-nous ne pas avoir à nous repentir d'avoir plus cru à l'habileté humaine qu'à la puissance de Dieu ! »

---

## BELGIQUE

La question romaine a été agitée dans le parlement belge à propos du traitement de l'ambassadeur auprès du Saint-Siége. A une grande majorité dans la chambre des représentants, à la presque unanimité dans le sénat, le traitement, et par conséquent l'ambassadeur a été maintenu. Mais, en même temps, le gouvernement conserve un envoyé auprès de Victor-Emmanuel, et, par crainte des libéraux, il reconnaît le fait accompli, déclarant que l'ambassadeur maintenu auprès du Saint-Siége l'est surtout à cause des grands intérêts spirituels que le Pape représente. Trois sénateurs particulièrement, MM. Casier de Hemptime, baron della Faille et Solvyns, ont protesté avec une grande énergie et une grande éloquence, dans la séance du 22 mars, contre cette théorie de faiblesse et d'indifférence.

« Je proteste, a dit M. Casier de Hemptime, comme catholique, comme Belge et comme membre du sénat contre la présence de notre ambassadeur à Rome près du roi d'Italie : comme catholique, parce que l'envoi de notre représentant est un outrage à ce que les catholiques ont de plus cher au monde, leur foi, leur Eglise, leur Dieu; comme Belge, parce que c'est consentir indirectement à la destruction des petits Etats et fournir des armes à ceux qui voudraient un jour appliquer à la Belgique la politique suivie contre les Etats du Saint-Siége; comme sénateur, enfin, parce que le sénat, étant un corps conservateur, doit avant tout maintenir les principes qui forment la base de l'ordre social et assurer le respect des lois divines et humaines, qui sont violées à Rome depuis bientôt deux ans. »

M. Solvyns a fait ainsi ressortir « l'étrange anomalie qui résulte de la présence simultanée des deux envoyés belges à Rome. » — « Cette double représentation, dit-il, crée à la Belgique une position remplie d'inconséquences et d'embarras. La mission qu'ils ont à remplir est contradictoire : ils ne s'inspirent pas des mêmes mobiles, et cependant c'est au nom d'un seul et même gouvernement qu'ils agissent. Il est évident qu'il ne saurait y avoir au même titre deux souverains légitimes des Etats pontificaux. Si Pie IX est encore le véritable souverain de Rome, souverain temporairement et injustement dépossédé en fait, que vient faire à Rome notre envoyé de Florence? Si le Pape est le vrai souverain de Rome, nul autre ne peut y venir prendre sa place. S'il est possesseur légitime, tout survenant est un usurpateur. S'il a le droit et s'il en est dépouillé, celui qui le dépouille n'a d'autres titres que la force... Ce n'est pas

seulement à l'auguste vieillard du Vatican, ce n'est pas seulement au chef de notre culte que l'ambassadeur belge est envoyé; il l'a été, il l'est, il doit l'être à Pie IX, pontife et roi, au souverain de droit, au souverain seul légitime de Rome et des Etats de l'Église. Tous les sophismes du monde, toutes les audaces de la force, tous les enivrements du succès ne sauraient déposséder la papauté de son droit à cette royauté nécessaire, dans les temps où nous vivons, à l'exercice libre de sa mission providentielle pour le salut des âmes et pour celui de la société. »

---

## ESPAGNE

Mgr Monescillo, évêque de Jaen, vient de convoyer pour le 15 mai le clergé de son diocèse à un synode diocésain. Cette décision, dit le *Pensamiento*, est de la plus haute importance et sera féconde en heureux résultats pour l'Église. Aujourd'hui que les droits sacrés du peuple catholique sont méconnus et violés, rien n'est plus capable d'arrêter les envahissements et les violences de la Révolution, que la force unie du clergé avec les évêques et du peuple avec le clergé, et la communauté de volontés et d'efforts dirigés vers une même fin, sous la même direction et la même autorité. Il est temps que l'Église et le peuple unissent toutes leurs forces et combinent leurs moyens, puisque tous les pouvoirs leurs sont hostiles aujourd'hui.

— Il y avait eu jusqu'à sept chapelles protestantes à Madrid ; il n'y en a plus une seule aujourd'hui ; la dernière vient d'être fermée, faute de fidèles. L'Espagne est toujours un pays essentiellement catholique; il peut s'y trouver des incrédules, l'hérésie n'y recueille pas d'adhérents.

— Il existait dans la juridiction de l'autorité spirituelle sur l'armée un schisme fomenté par le gouvernement et par quelques prêtres rebelles au patriarche des Indes, grand aumônier. Le patriarche, afin d'y mettre un terme, vient de déléguer ses pouvoirs à D. Pedro Reales, dont le gouvernement a reconnu la juridiction. Le droit du patriarche est ainsi sauvegardé; et les mécontents n'ont plus de prétexte. L'acte du patriarche, déléguant ses pouvoirs à D. Pedro Reales, est du 25 mars.

---

# ÉPHÉMÉRIDES DU MOIS DE MARS 1872

2. — Décret de la Congrégation des Rites introduisant la cause de béatification de la vénérable Mère Marie-Emilie de Rodat, fondatrice de la Congrégation de la *Sainte-Famille*.

3. — Allocution du Pape aux paroissiens de Saint-André *delle Fratte* et de Saint-Bernard *alle Termini*. — A Washington, réception officielle d'une grande ambassade japonaise qui doit venir aussi en Europe.

4. — Le quatrième demi-milliard est payé à l'Allemagne. — Dénonciation erronée portée contre le clergé d'Alsace, dans l'Assemblée nationale, par M. Scheurer-Kestner; elle provoque de vives protestations de la part du clergé d'Alsace.

5. — Le prince Jérôme-Napoléon Bonaparte arrive à Rome. — M. de Goulard, ministre de l'agriculture et du commerce, est chargé par intérim du ministère des finances, en remplacement de M. Pouyer-Quertier, démissionnaire.

6. — Mgr Chigi, nonce apostolique en France, vient à Rome pour assister aux derniers moments de son frère, le prince D. Giovanni Chigi. — Assemblée générale des Associations catholiques du Tyrol.

7. — Mort de Mgr Salomone, archevêque de Viterbe. — Messe dite à Notre-Dame de Paris par Mgr Guibert, pour le succès de la souscription patriotique ayant pour objet la libération du territoire national.

8. — Commencement d'un Triduum solennel à Saint-Pierre de Rome pour la réparation des sacriléges et des outrages faits aux princes des apôtres saint Pierre et saint Paul. — Mort de Mgr Luigi Ferrari. — A Versailles, rejet, par l'Assemblée nationale, de la proposition de M. Jean Brunet d'ériger à Paris un temple *au Christ universel*.

9. — Interpellation à l'Assemblée nationale relativement à la démission de M. Pouyer-Quertier.

10. — Fin du Triduum solennel; magnifique manifestation religieuse. — Allocution du Pape aux paroissiens de Sainte-Marie du Peuple, de Saint-Roch et de Saint Jacques *in Augusta*. — Mort de Mazzini. — Mgr Guibert, archevêque de Paris, publie une Lettre pastorale sur la violation des droits de l'Eglise et du Pape.

11. — Perquisition faite au couvent de Sainte-Gracieuse à Carcassonne, par suite d'une dénonciation calomnieuse. — Le comte de Chambord part de Bréda pour Frohsdorff. — Perquisitions opérées, en vertu d'une commission rogatoire, au domicile du génie de la *Tribune* de Bordeaux, du chanoine Mouls et du prêtre Junqua.

12. — Commencement du procès des assassins de la rue Haxo. — L'Assemblée des Seigneurs de Berlin accepte la loi sur l'inspection des écoles primaires, qui est contraire à l'influence religieuse et surtout au clergé catholique.

14. — L'Assemblée nationale vote la loi contre l'Internationale. — Anniversaire de la naissance de Victor-Emmanuel.

15. — Mort de M. Cochin, préfet de Seine-et-Oise. — L'Assemblée nationale ajourne le rapport sur les pétitions des catholiques en faveur des droits du Saint-Siége.

16. — Anniversaire de la naissance, en 1856, du prince impérial, fils de Napoléon III. — L'Assemblée nationale, déclare, sur un discours de Mgr Dupanloup, que les pétitions

des catholiques ne sont pas indéfiniment ajournées.

17. — Allocution du Pape aux paroissiens de Saint-Jean des Florentins. — Apothéose de Joseph Mazzini à Rome. — M. Fournier, envoyé auprès de Victor-Emmanuel, part pour Rome.

18. — Audience accordée par le Pape au grand duc et à la grande duchesse de Bade. — Anniversaire de l'insurrection communarde, et de l'assassinat des généraux Clément Thomas et Lecomte. — Dénonciation du traité de commerce avec l'Angleterre. — Tentative d'empoisonnement sur les Pères Maristes de la Seyne (Var).

19. — Fête de saint Joseph, célébrée partout avec un pieux empressement. — Allocution de Pie IX aux jeunes étudiants.

20. — Audience accordée par le Pape au roi et à la reine de Danemark. — Le Pape reçoit une députation d'ouvriers de Turin, qui lui offrent un calice en or. — L'Assemblée nationale vote un subside de 1,600,000 francs, en faveur des théâtres nationaux et du Conservatoire.

21. — Le comte d'Arnim présente au Saint-Père ses lettres de rappel. — Condamnation des assassins de la rue Haxo. — L'Assemblée de Versailles vote le budget des cultes. — Fin du procès des assassins de la rue Haxo ; sept condamnations à mort.

22. -- Anniversaire du massacre sur la place Vendôme. — Anniversaire de la naissance de l'empereur-roi Guillaume. — Toast porté à Milan par l'ancien consul général de Prusse. — L'Assemblée nationale de Versailles ajourne indéfiniment les pétitions des catholiques en faveur des droits du Saint-Siége. — Le Sénat belge, après la chambre des représentants, vote le maintien d'un ambassadeur auprès du Pape.

23. — Allocution du Pape aux dames de la pieuse union de sainte Rose de Viterbe. — M. Fournier, envoyé du gouvernement français auprès de Victor-Emmanuel, arrive à Rome.

24. — Dimanche des Rameaux. — Allocution du Pape aux jeunes gens et aux enfants amenés devant lui. — Communion pascale d'un grand nombre de députés à la chapelle du château de Versailles.

25. — Lundi-Saint. — Lecture, dans l'église Saint-André *della Valle*, d'un Bref du Pape (du 23 février), adressé à la Fédération *piana* des Sociétés catholiques de Rome. — Le total des signatures sur les pétitions catholiques relatives à l'enseignement s'élève à 365,572.

27. — Mercredi-Saint. — Audience accordée par le Pape au prince et à la princesse de Galles. — Commencement du procès intenté par le général Trochu au *Figaro* et à M. Vitu. — Adoption du budget de 1872 par l'Assemblée nationale.

28. — Jeudi-Saint. — Dénonciation du traité de commerce de la France avec la Belgique.

29. — Vendredi-Saint. — Discours de M. Thiers à l'Assemblée nationale sur la situation intérieure et extérieure.

30. — Samedi-Saint. — L'Assemblée nationale se sépare pour ne se réunir que le 22 avril suivant. — Allocution faite par le Pape en français, aux Romains et aux étrangers réunis dans la grande salle du Consistoire.

31. — Dimanche de Pâques. — Communion pascale des hommes à Notre-Dame de Paris. — Le Pape dit la messe sans solennité à la chapelle Sixtine.

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

121. — **La sainte Bible avec commentaires théologiques, moraux, philologiques, historiques**, etc., etc. Introduction critique spéciale pour chaque livre, par M. l'abbé Drach, du clergé de Paris, docteur en théologie; texte latin de la Vulgate, traduction française en regard, par M. l'abbé A. Bayle, docteur en théologie et professeur d'éloquence sacrée à la Faculté de théologie d'Aix; — *Epitres de saint Paul;* — Paris, 1872, chez P. Lethielleux; t. VIII (le premier publié), grand in-octavo de LXXXX + 806 pages. — Voici le premier volume enfin paru d'un ouvrage considérable et dont le succès ne serait douteux que si le clergé français perdait les habitudes d'étude qui l'ont toujours distingué et qui sont plus nécessaires que jamais en face des attaques de la prétendue science contemporaine. Le principal auteur, M. l'abbé Drach, fils de l'illustre rabbin converti, a reçu du Saint-Père, dès le commencement de son entreprise, un encouragement précieux: « Nous reconnaissons que l'œuvre que vous avez commencée, dit le Saint-Père dans un bref du 6 avril 1870, est digne non moins de votre piété que de votre science et de vos talents, et nous avons la ferme confiance qu'elle sera grandement utile, non-seulement à ceux qui étudient, mais même à ceux qui enseignent la science théologique. Nous en reconnaissons de plus l'opportunité très-grande... Il convient que ce travail soit entrepris par quelqu'un qui aime et recherche la vérité catholique, et qui soit en même temps muni du secours des sciences dont se glorifie votre âge. Et comme nous savons qu'incontestablement vous possédez ce double mérite, nous désirons ardemment qu'avec le secours et l'assistance de Dieu, vous meniez à bonne fin l'œuvre commencée. » A cet auguste suffrage se sont joints ceux de cardinaux, d'archevêques, d'évêques et de théologiens éminents, ainsi que ceux de la presse catholique de France et de l'étranger. L'étude des saints Livres est pour ainsi dire une tradition de famille pour M. l'abbé Drach, docteur en théologie, nourri à Rome des pures doctrines de la sainte Eglise; familiarisé de longue date avec les langues hébraïque, grecque, latine et allemande, il a pu puiser largement dans tous les trésors antiques et contemporains de l'exégèse biblique. Le volume paru prouve que le nouveau commentaire sera digne des encouragements qu'il a reçus. L'auteur commence par donner une introduction générale aux Epîtres de saint Paul, puis une introduction particulière à chaque Epître. Viennent ensuite l'Epître avec le texte latin, la traduction française en regard, et le commentaire, qui occupe environ les deux tiers de chaque page. En tête de chaque chapitre se trouve un sommaire qui le résume très-clairement et qui permet de suivre l'enchaînement des pensées de l'écrivain sacré. Le commentaire suit pas à pas le texte, et c'est ici que M. l'abbé Drach fait preuve d'une grande érudition exégétique : les passages de l'Ecriture qui se rapportent au texte étudié, les Pères, les commentateurs anciens et modernes, même ceux qui ont paru parmi les protestants, viennent les uns après les autres, ces derniers avec toute la discrétion et la réserve nécessaires, apporter leurs explications; M. l'abbé Drach compare, discute, indique son propre sentiment quand les sentiments diffèrent, et le lecteur se trouve complétement édifié sur le passage qu'il étudie. Les commentateurs juifs ne

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*.

sont pas oubliés, et c'est avec une véritable profusion qu'il ouvre, sans que l'ordre et la clarté en souffrent, les trésors de l'érudition hébraïque, grecque, latine et germanique. En un mot, nous ne craignons pas de dire que le nouveau commentaire est recommentable à tous les points de vue; si les circonstances en ont ralenti la publication, espérons que ce ralentissement ne fera que contribuer à la rendre plus parfaite et plus utile.

122. — **Code manuel des lois civiles et ecclésiastiques**, par M. Armand Ravelet, avocat à la Cour de Paris, docteur en droit; Paris, 1872, chez Victor Palmé. — In-12 de IV-334 pages. — Il serait oiseux d'insister sur l'utilité de ce manuel; mais nous tenons à faire remarquer qu'il est conçu dans un esprit qui en double l'utilité. En publiant, avec de courts commentaires, le texte des lois et décrets que l'Etat en France applique à l'Eglise, l'auteur n'entend nullement les approuver ni les reconnaître; il n'ignore pas, et il le dit, « que la plupart d'entre ces lois méconnaissent les droits essentiels de l'Eglise considérée comme société, les droits des chrétiens considérés comme individus; » mais elles existent; tous les jours les tribunaux et l'administration les appliquent; il est donc utile de les connaître, et nous espérons, comme M. Ravelet, qu'en voyant plus clairement, grâce à lui, ce que sont les entraves dont l'Eglise est surchargée chez nous, on sera plus disposé à en alléger le poids et à étendre un peu l'usage de la liberté qu'elles lui laissent. Nous recommandons vivement cet excellent manuel.

123. — **L'orpheline du quarante-et-unième**, par Auguste Coupey; Paris, 1870, chez C. Dillet. — In-12 de 462 pages — Roman intéressant, et qui montre bien (c'est là, croyons-nous, le but de l'auteur), la supériosité de la civilation chrétienne sur la civilisation musulmane, spécialement en ce qui concerne le sort de la femme; mais il y a des pages que nous voudrions voir retranchées de ce livre. Tel qu'il est, il est honnête, religieux au fond, écrit avec talent; des personnes d'un âge mûr pourront y trouver une lecture agréable et une honnête distraction; nous regrettons de ne pouvoir le trouver convenable pour des jeunes lecteurs et de vives imaginations.

124. — **Los liberales sin mascara** (les libéraux démasqués), par D. Valentin Gomez, deuxième édition; Madrid, 1872, chez Lopez Vizcaino. — In-18 de 238 pages.— Excellent livre, a dit de cet ouvrage un des hommes les plus considérables de l'Espagne, M. Aparisi, et qui met bien en relief les dangers du libéralisme et les vices des soi-disant libéraux. Le but que s'est proposé l'auteur est de montrer une fois de plus la vérité de cette parole divine: *Vous reconnaîtrez l'arbre à ses fruits*, et ce but est parfaitement atteint. Une traduction française de ce petit livre ferait du bien en France; en attendant qu'elle vienne, nous ne renonçons pas à en mettre quelques pages sous les yeux des lecteurs des *Annales catholiques*.

B. PH.

---

*Le Gérant*: PUTOIS-CRETTÉ.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LA SEMAINE

Les admirables et importantes paroles qui nous sont arrivées de Rome nous forcent, au dernier moment, de supprimer notre revue de la semaine, afin de les publier immédiatement. Nous avions pourtant de nombreux sujets à traiter dans cette revue : les pétitions catholiques, les discours de Mgr Mermillod à Sainte-Clotilde, du P. Montsabré et de Mgr Guibert à Notre-Dame, une nouvelle lettre pastorale de Mgr Guibert, qui traite de l'infaillibilité et qui contient la lettre de soumission de Mgr Darboy aux décrets du Concile, la mort de Mgr l'archevêque de Lima, le doyen de l'épiscopat catholique, le massacre des gendarmes pontificaux, l'analyse des travaux de l'assemblée des comités catholiques, les fêtes de Tours en l'honneur de la bienheureuse Jeanne de Maillé, etc., etc. Les événements religieux se pressent avec une telle rapidité et en si grand nombre, les questions qui se soulèvent sont toutes si graves et si importantes que nous sentons de plus en plus vivement l'insuffisance de l'espace dont nous pouvons disposer.

Quant à la revue de la semaine, ou plutôt à l'exposé de la situation actuelle de l'Église, c'est le Saint-Père lui-même qui vient de le faire dans la magnifique allocution adressée aux quatre cents étrangers qui se pressaient autour de lui le 12 avril. Jamais cette voix de Pie IX, que le monde entier écoute avec respect et avec admiration depuis bientôt vingt-six ans, n'a été plus grave, plus majestueuse et plus attendrissante. Planant au-dessus des passions humaines, parlant avec l'autorité du Dieu qu'il représente, sans crainte et sans colère, Pie IX nous apparaît comme l'un de ces patriarches des premiers âges du monde, Abraham, Isaac ou Jacob, bénissant ses enfants, qui sont les peuples de la terre, distribuant à chacun selon leur mérite l'éloge et le blâme, leur donnant les conseils les plus salutaires et indiquant à la société catholique tout entière où est la vérité, où est la vie.

L'allocution du 13 avril est un événement considérable : les peuples et les gouvernements ne sauraient être trop attentifs à ces paroles dont la mansuétude et la tendresse n'empêchent ni l'énergie ni la sévérité, paroles d'un père, paroles d'un roi, paroles d'un pape, nous allions dire paroles d'un Dieu, et qui ne sent, en effet,

l'inspiration divine dans cette parole attendrie, calme, sereine, royale et apostolique qui s'adresse à tous et qui dit tout ce qu'il faut dire. Catholiques, chrétiens, écoutons-la, car elle est comme un avertissement suprême donné à la société qui s'écroule, elle est comme le testament d'un père devant qui s'ouvrent les secrets de l'av nir, qui signale les dangers et qui montre le port.

J. Chantrel.

---

## LES BÉNÉDICTIONS DE PIE IX (1)

Le 13 avril, dans la salle du Consistoire, environ quatre cents étrangers ont été admis à présenter leurs hommages au Saint-Père. Il y en avait de France, d'Autriche, d'Allemagne, d'Angleterre, de Belgique, d'Irlande, de Pologne, de Portugal, de Hollande, d'Espagne, de Turquie et d'Amérique. Arrivé vers midi, le Saint-Père s'assit sur son trône, et alors le comte Spiegel de Diesemberg, s'approchant de Sa Sainteté, lut au nom de tous les étrangers présents, en français, une adresse très-énergique, exprimant l'inviolable dévouement des catholiques du monde entier à la cause de Pie IX.

Pie IX a répondu :

« Successeur du prince des apôtres, saint Pierre, Vicaire, quoique indigne, de Jésus-Christ, je voudrais que Dieu fît pour moi aujourd'hui le miracle qu'il fit pour saint Pierre lui-même, qui, sans parler plus d'une langue, se faisait comprendre de tant de peuples et de tant de nations divers ; mais si tous ne comprennent pas sur-le-champ la parole qui sort de mes lèvres, tous la pourront lire après que cette parole sera sortie de ma bouche. Et puisque vous êtes ici comme les représentants de l'univers catholique, je puis vous dire, afin qu'une confiance réciproque amène une communication réciproque, que j'ai choisi le jour du dimanche pour offrir ce jour-là, chaque mois, et tout le long de l'année, aussi longtemps que Dieu m'accordera de rester sur la terre, le saint sacrifice de l'autel, à l'intention de toutes les âmes catholiques qui sont répandues sur la surface de toute la terre.

« Puis donc que vous me demandez une bénédiction pour tous ces catholiques répandus par toute la terre, je vous la donnerai, et, de la meilleure manière qu'il me sera possible, je

(1) Traduction de l'*Univers*.

ferai l'énumération des divers groupes auxquels ira ma bénédiction.

« Et d'abord j'invoquerai cette bénédiction sur le pays le plus éloigné de nous en Europe, le Portugal, et je dirai que j'appelle ardemment sur ce pays les bénédictions de Dieu, parce que ce peuple est bon, parce que ce peuple aspire à recevoir le pain de la vérité. Si ce pain lui est donné chaque jour, ce n'est ni le lieu ni le moment de le dire. Ce que je puis dire, c'est que ce royaume gémit sous la tyrannie du plus féroce maçonnisme, et c'est pourquoi nous devons prier particulièrement pour ce royaume.

« Je passe à l'Espagne, et je bénis cette nation éminemment catholique, cette nation dont la terre a produit tant de saints pour l'Église, tant de saints desquels un grand nombre furent des types de mortification extraordinaire. Nous vivons en un temps, mes très-chers fils, où on ignore cette mortification, où cette mortification n'est pas désirée du grand nombre; je bénis donc cette terre d'Espagne, bénie tant de fois par Dieu et sanctifiée, comme je le disais, par l'exemple de tant de saints.

« Mais, hélas! cette Espagne, depuis plus de soixante ans, elle est en proie aux révolutions humaines, et grâce à ces révolutions, il entre de toutes parts de faux principes, lesquels, je l'espère, ne triompheront jamais, non jamais, car ils trouveront toujours dans ce peuple un cœur catholique pour s'opposer à toutes les scélératesses des impies.

« Je viens à la France. Je bénis ce pays habité par tant d'âmes généreuses, ce pays qui a su de mille manières subvenir aux besoins de la société humaine par tant d'œuvres saintes tendant toutes au bien des corps et des âmes. Ah! cette France qui a si bien interprété les sentiments de Vincent de Paul, et qui, de mille manières est venue au secours des ignorants pour les instruire dans les principes de la religion et de la vraie foi afin de combattre l'impiété; cette France, tantôt au lit des malades pour soulager leurs douleurs, tantôt s'appliquant à combattre les œuvres d'immoralité afin de pouvoir, à l'ombre de saint François Régis, réunir saintement ceux que le mal avait associés; cette France féconde en tant et tant de bonnes et saintes œuvres qu'il serait trop long d'énumérer, je

la bénis et je prie que cette nation marche dans l'unité de la concorde; je prie que certains partis, exagérés de part et d'autre, disparaissent pour jamais.

« Il y a un parti qui redoute trop l'influence du Pape ; ce parti, pourtant, devrait reconnaître que sans humilité aucun parti ne gouverne selon la justice. » (*Marques d'approbation.*) « Il y a un autre parti, opposé à celui-ci, lequel oublie totalement les lois de la charité, et sans la charité on ne peut pas être vraiment catholique. A celui-là donc je conseille l'humilité et à celui-ci la charité. A tous je recommande l'union, la concorde, la paix, afin que réunis en phalanges serrées et vaillantes, ils puissent continuer de combattre en France l'incrédulité, l'impiété, l'amour du gain injuste qui voudraient faire de nouveaux ravages au détriment de la justice et de la vérité (1).

« Je bénis l'Italie. Pauvre Italie! je la bénis cette terre dont on a dit justement, il y a de longues années, que toujours elle était...

Triomphante ou vaincue, à servir destinée,

et c'est vrai. Car à présent même qu'elle se proclame une nation propre à faire partie du grand concert du monde, est-ce que l'Italie est libre? Et ne sont-ce pas des chaînes les tyrannies qui s'y font? Ne sont-ce pas des chaînes que cette nécessité où l'on met la jeunesse consacrée au temple et à l'Église de s'arracher à l'Église et au temple? Et n'avons-nous pas vu de nos yeux ce jeune homme appelé au service militaire, et prenant au lieu de la chasuble, le fusil, au lieu du manipule, l'épée, et pour tout, le reste une dureté, une tyrannie qui montre bien qu'aujourd'hui encore l'Italie n'est ni victorieuse ni vaincue, mais toujours esclave des passions d'autrui ?

(1) Voici le texte italien de la *Voce della Verità :*

Questa Francia io la benedico e prego, che questa nazione vada unita e concorde ; prego che certi partiti esagerati dall' uno e dall' altro canto svaniscano una volta.

C'è un partito che teme troppo l'influenza del Papa; e questo partito deve pur riconoscere che senza umiltà non regge partito giusto (*segni di approvazione*) ; vi è un partito opposto a questo, il quale dimentica totalmente le leggi della carità ; e senza carità non si può essere veramente cattolico. Dunque a quello consiglio l'umiltà ; a questo consiglio la carità ; a tutti l'unione, la concordia, la pace, affinchè quasi falange stretti e potenti possano combattere anche in Francia l' incredulità, che tenterebbe far strage, l'empietà, il desiderio di guadagno ingiusto a danno della giustizia et della verità.

« J'arrive à l'Allemagne et je prie Dieu que ce pays, séduit par le mirage de l'esprit anticatholique et d'un esprit d'ambition, se tienne ferme, plein de constance, en un mot tel que nous l'avons admiré particulièrement dans le clergé et dans une partie du peuple. C'est un devoir en tous pays et dans tous les royaumes d'obéir à celui qui commande, mais en même temps il faut avec respect et avec force proclamer la vérité. C'est quand les mensonges se publient ouvertement qu'il faut avoir la force de les réfuter, et de les réfuter constamment, même en face des plus horribles contradictions.

« Prions donc que Dieu continue de donner à l'épiscopat allemand la force nécessaire pour défendre les droits de Dieu, de l'Église et de la société. Prions pour la conversion des insensés (*stolti*) qui se nomment *Vieux*, parce qu'ils introduisent dans l'Église de vieilles erreurs mille et mille fois réfutées.

« En résumé, prions pour tous les autres royaumes d'Europe. Prions pour l'empire d'Autriche qui a tant, tant besoin de nos prières. Prions pour la Belgique et pour la Bavière. C'est un petit royaume, la Belgique, mais bien affectionné à ce Saint-Siége ; je le bénis particulièrement et je souhaite qu'il ne change pas ce qu'il possède aujourd'hui.

« Je bénis la Bavière, et j'espère que la décrépitude (l'italien porte *vecchiezza*, qui est un jeu de mots se rapportant à la secte des *Vieux*) de certaines gens aura pour effet de donner une nouvelle jeunesse aux vrais principes de la vérité et de la religion.

« En même temps, je veux recommander à Dieu et bénir les catholiques de l'Irlande, de la Pologne, de la Hollande et de l'Europe entière ; je bénis aussi les catholiques d'Amérique ; je bénis les catholiques d'Orient ; je les bénis spécialement afin que Dieu me délivre de l'amertume que me donne maintenant Constantinople par un schisme fatal. Dieu leur accorde à eux aussi la concorde et la paix.

« Puis je crie vers Dieu : *Quare fremuerunt gentes et populi meditati sunt inania ?* Oh ! la réponse qui viendra du ciel sera celle-ci : il est certain que les peuples sont dans le frémissement et qu'ils vont aux mensonges parce qu'ils ont abandonné la foi et la religion.

« Donc, que tous se mettent d'accord. Que tous les cercles de charité s'unissent; qu'ils s'unissent les cercles qui s'occupent de l'instruction catholique, ceux qui s'occupent de la sanctification des fêtes, ceux qui s'occupent de proscrire les mauvais livres; qu'ils marchent tous d'accord et que tous ensemble ils combattent les combats du Seigneur, non pas avec l'épée, ou avec le canon, ou avec le fusil, mais avec la foi, avec le bras de la justice et avec la parole de la vérité.

« Que Dieu vous bénisse et que Dieu vous accorde de garder soigneusement ces sentiments dans vos cœurs, je lève la main et je bénis en vous l'univers tout entier. Mais je vous bénis plus particulièrement, vous qui êtes en présence de l'indigne Vicaire de Jésus-Christ; je bénis vos familles, vos affaires, vos intérêts, afin qu'ils prospèrent et soient bénis de Dieu; je bénis vos patries, je vous bénis encore et je prie le Seigneur qu'il vous bénisse tous au moment de la mort, *in hora mortis nostræ adjuva nos Domine.* Au dernier moment de la mort, que Dieu vous bénisse, afin que vous puissiez alors remettre vraiment vos âmes entre les mains de Dieu, et que vous soyez dignes de le louer, de le bénir et de vous consacrer à lui dans les siècles éternels. »

---

## LES PAROLES DE PIE IX

Le 9 avril, dans la salle du Consistoire, le Saint-Père a reçu vers midi plusieurs personnages italiens et étrangers. On remarquait aussi les dames qui appartiennent à l'*Œuvre de la sanctification des fêtes*, branche de la *Société des intérêts catholiques.*

A une très-belle adresse lue par le prince de Campagnano (Chigi), le Saint-Père a répondu (1) :

« J'adresse de nouveau mes félicitations à cette Société, qui ne perd pas de vue une seule chose de celles qui peuvent être utiles aux chrétiens et tourner à la gloire de Dieu. En vérité, elle ne perd pas de vue une seule de ces œuvres, se dévouant à les fonder, à les faire vivre, et par elles à produire tous les effets désirables. J'espère que le Seigneur bénira spécialement votre œuvre.

« Je me rappelle en ce moment qu'en France, il y a quelques années, le bruit se répandit qu'une croix était apparue, laquelle, rapprochée d'autres apparitions qui avaient lieu dans le même

(1) Traduction de l'*Univers :*

temps, semblait signifier le déplaisir que cause à Dieu la profanation des jours de fête, et inviter les bons Français à les observer, parce qu'autrement Dieu enverrait sur la France les plus graves châtiments. Je n'accorde pas beaucoup de crédit aux prophéties, parce que celles-là surtout qui ont été produites récemment, pour dire la vérité, ne méritent pas tant d'honneur (hilarité); mais enfin il semble que cette prophétie a eu son effet, car la pauvre France, vous le voyez, a été bien malmenée (*malmenata*) et opprimée. Donc si vous faites le possible afin que les fêtes soient sanctifiées, nous espérons que ces châtiments, dont nos péchés pourraient nous rendre dignes, tomberont au contraire sur ceux qui nous oppriment, qui nous insultent et qui présentement se disent les maîtres de la maison.

« Hier soir encore, et ceci est à l'éloge du sexe féminin, parce qu'il fait honneur aux femmes de bien, hier soir, j'ai reçu une lettre de Madrid, dans laquelle on disait que trois cents personnes de cette ville étaient tout entières occupées à des bonnes œuvres. Elles avaient, elles aussi, formé une sorte de cercle pour la sanctification des fêtes, et les pieuses dames se consacrent à cette œuvre sainte et à arracher des écoles protestantes les petits garçons et les petites filles que leurs parents y mettent par lucre et par amour du gain, en sorte que, sans l'œuvre de ces bonnes dames, ils laisseraient ces pauvres créatures recevoir l'enseignement des principes les plus faux. Comme ces dames sont toutes occupées là-bas à faire le bien, ainsi faites-vous ici, et je m'en réjouis avec elles et avec vous.

« Que Dieu vous bénisse, qu'il vous bénisse toujours! Que le Seigneur soit constamment avec vous; efforcez-vous de conduire à terme cette œuvre excellente, en l'étendant aussi loin que possible, parce qu'il y aura toujours des méchants, toujours des obstinés, toujours des malheureux qui ne craignent ni Dieu ni les hommes. Mais pourtant un certain juge, qui ne craignait ni Dieu ni les hommes et qui était sollicité par une veuve demandant justice, à la fin, s'écria : C'est vrai que je ne crains ni Dieu ni les hommes, mais enfin puisqu'elle insiste tant, je ferai à sa volonté. Ainsi devons-nous faire : faisons tout ce que nous pouvons, et à la fin, beaucoup même de ceux qui sont obstinés seront contraints de faire leur devoir.

« Que Dieu bénisse vos intentions, qu'il bénisse vos familles, qu'il bénisse vos souhaits. Que ses bénédictions se répandent sur vos familles, sur vos œuvres, et qu'ainsi nous puissions vivre tous en paix pour faire ce qui importe à la gloire de Dieu, à la sanctification du prochain et à notre propre sanctification. »

---

Le 12 avril, anniversaire de la rentrée de Pie IX à Rome après l'exil de Gaëte, a été fêté par les Romains fidèles avec une grande solennité. Ce jour-là toutes les familles princières de Rome se sont présentées au Vatican pour offrir au Saint-Père le témoignage d'un dévouement qui ne faiblit pas (1). Il était midi, et la salle du Consistoire était comble. Le Pape étant entré avec plusieurs des cardinaux, s'est assis sur son trône au milieu des acclamations générales. A ce moment, le marquis Matteo Antici Mattei, avant-dernier sénateur de Rome, a lu, par délégation du sénateur actuel, marquis Cavalletti, empêché par un deuil de famille, une magnifique adresse exprimant la douleur de tous au spectacle de la situation faite au Saint-Père, leur dévouement inaltérable et le ferme espoir d'un meilleur avenir.

Le Saint-Père a répondu par une allocution que nous reproduisons aussi exactement que possible, d'après la *Voce della Verità* :

« Chaque jour aggrave l'affliction que nous ont apportée les événements du 20 septembre 1870; et chaque jour les conséquences funestes de cet attentat apparaissent plus cruelles. Mais c'est pour moi une grande consolation et un grand encouragement d'observer toutes ces preuves d'affection que me donnent tous mes bons Romains. Oui, cette fidélité et cet attachement que me montre la plus nombreuse et la meilleure partie de Rome, cette ardeur avec laquelle ils travaillent à empêcher les plus grands outrages et à tenir vivant au milieu des ténèbres le flambeau de la foi et de la charité; tout cela, je le répète, accroît mes forces et console mon cœur. Ainsi, plus les mauvais s'industrient à corrompre et à détruire, plus les bons se dévouent à sauver et à réédifier.

« Cette belle attitude que vous avez prise a éveillé non-seulement à Rome, dans cette ville illustre, siége et centre de la foi chrétienne et du gouvernement de toute l'Église, mais elle a éveillé dans toute l'Italie, et je puis bien le dire, dans toute l'Europe et dans le monde entier, une noble rivalité dans le dessein de s'opposer au débordement du mal avec toutes les forces dont peut disposer la charité chrétienne. Oui, cette Italie même, bien qu'en partie corrompue par l'argent des spoliations et par les artifices du mensonge, cependant elle se maintient, avec la majorité de ses fils, tou-

(1) On remarquait surtout dans l'assistance les familles Arsoli, Massimo, S. Faustino, Aldobrandini, Lancellotti, Campagnano, les veuves Orsini, Torlonia, Antici, Bandini, Chigi, Viano, Colonna ; les ducs Caffarelli, Grazioli, Salviati, Sora, Gallese; les marquis Antici Mattei, Capranica, Vitelleschi, Del Monte, Loranzana, Rangoni, De Gregorio, Patrizi, Sacripante, Raggi, Teodoli, Guglielmi, Ricci, Serlupi, Campanari, Di Paganico, Sacchetti, Ossoli, Costaguti Clarelli, les comtes Cardelli, Negroni, Marsciano, Moroni, Carpegna-Lepri, Macchi, Della Porta, Brazzà, Bracceschi, Bezzi, De Witten, Antonelli, Dandini, Scotti, Alborghetti, Simonetti, Antamoro.

jours fidèle à ce Saint-Siége et aux devoirs que lui impose la défense de Dieu et de la sainte Eglise.

« C'est mon désir ardent que tous les bons s'unissent ensemble, parce que la concorde des bons est nécessaire si on veut empêcher les funestes effets de l'accord des mauvais. L'union est ce qui est le plus cher au cœur de Jésus-Christ. Nous observons que quand Madeleine se présente seule, après la résurrection, pour arroser encore une fois de ses larmes les pieds du Sauveur, Jésus la repousse presque, et l'éloigne par un refus. Mais quand les femmes s'unirent et se présentèrent au Seigneur ressuscité, elles méritèrent d'entendre les premières ce doux salut : *Avete.* Ames bénies, qui avez pris tant de part à ma passion et à mes douleurs, approchez-vous de mes pieds et rassasiez votre piété. Et les saintes femmes s'arrêtèrent à satisfaire leur piété et baisèrent ces pieds divins, qui toujours marchèrent à la recherche des rebelles et des pécheurs; elles baisèrent ces pieds qui parcoururent la Galilée et la Judée, en jetant les semences de la rédemption du genre humain; elles baisèrent ces pieds qui furent transpercés sur le Golgotha et qui laissèrent échapper ces torrents de grâces et d'amour qui furent le salut du monde.

« Et maintenant, fils et filles très-chers, je lève mes pauvres mains sur vous, en suppliant le Seigneur de vous donner à tous les biens les plus désirables. Mais par-dessus tout j'invoque sur vous l'esprit de force, qui vous fasse proclamer avec courage les droits de l'Eglise et soutenir la cause de la justice. Ne craignez pas les impies, car ce sont eux qui, bien plus que vous, doivent trembler, étant incertains de leur fin, tandis que vous, vous êtes assurés de la protection de Dieu et de ses saints.

« Que cette bénédiction de Dieu descende sur vos âmes, sur vos familles, sur tout ce que vous avez de plus cher. Qu'elle vous garde fidèles à Dieu, qu'elle vous rende heureux dans le temps et qu'elle soit la grâce au moyen de laquelle vous arriverez à louer Dieu durant toute l'éternité.

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### ROME ET L'ITALIE

Des journaux français, dit la *Voce della Verità,* obéissant aux mauvaises intentions de la presse italienne, persistent à déclarer :

1° Que Mgr Chigi, nonce apostolique de France, en venant à

Rome, a conseillé au Saint-Père de se réfugier à Malte, dans le cas où il devrait abandonner la capitale du monde chrétien.

Nous sommes autorisés à déclarer que cette nouvelle est absolument fausse. On comprend l'intérêt que le gouvernement italien et la presse de tous pays qui est à sa solde ont à la propager.

Mgr Chigi n'est venu à Rome que pour voir son frère mourant.

2° Que la publication du décret qui inscrit sur le Grand-Livre de la dette publique italienne une rente annuelle de 3,225,000 lires en faveur du Pape est la conséquence de son acceptation de ce revenu, et que le Pape l'a réellement accepté.

Nous prévoyons déjà qu'en publiant ce document on tenterait d'induire en erreur les crédules et les simples. Puisque nous voyons qu'en Italie et à l'étranger ces éternels calomniateurs s'obstinent à vouloir surprendre la bonne foi des peuples, nous déclarons que Sa Sainteté préfère vivre pauvrement, mais honorablement, avec les offrandes des fidèles, et qu'elle n'a rien accepté et n'acceptera rien du gouvernement qui s'est emparé de sa capitale en la bombardant et s'est impatronisé dans sa maison en en crochetant les portes.

— M. Loyson (l'ex-père Hyacinthe) continue à faire argent de sa parole. Il parle, à Rome, au théâtre Argentina, et le prix des places est à peu le même que du temps des comédiens auxquels il succède et qu'il continue. Le 5 avril, il a parlé de la confession; il a reconnu qu'elle était d'institution divine, mais il s'est fort élevé contre les abus et en a profité pour formuler de triviales obscénités contre les confesseurs.

Il était vêtu en séculier et avait l'air d'un banquier; il avait pour acolytes deux anciens frères, qui sont les premiers disciples de l'église nouvelle. L'auditoire se composait d'environ trois cents personnes : Américains, Anglais et Français; aucun Romain, sinon le vieux duc aveugle de Sermoneta.

Le prix des billets est de 2 lires. Les conférences rapportent à sa caisse environ 600 lires par séance; à deux séances par semaine, cela ne laisse pas d'être lucratif. — (*Unità Cattolica*).

— On a reçu de Rome une grave nouvelle qui montre bien ce que vaut pour la sécurité du Saint-Père la fameuse loi des garanties. Le 7 avril, six gendarmes pontificaux sans armes, qui se promenaient hors de la porte Cavallegeri, ont été traîtreusement attaqués par des gardes nationaux en uniforme, qui, sans aucune provocation, après les avoir couverts d'insultes, se sont jetés sur eux et les ont lardés de coups de baïonnettes. Un des six gendarmes est mort sur-le-champ. Les cinq autres ont reçu des blessures tellement graves qu'on désespère de leur vie.

Comme le fait observer la *Voce della Verità*, les têtes couronnées, présentes à Rome, pourront ainsi avoir la preuve directe des bons effets de l'occupation italienne, et personne ne sera plus admis à contester que l'ordre existe pleinement depuis l'arrivée des brigands.

On asssure que le cardinal Antonelli a rédigé sur-le-champ et envoyé aux puissances une protestation.

---

## FRANCE

### NOUVELLES DES DIOCÈSES

**Paris.** — On sait que le trésor de Notre-Dame, consigné par les communeux et transporté au garde-meuble, a été retrouvé presque intact. Il n'a été perdu — ou soustrait — que quelques objets de minime valeur.

Ce musée si curieux vient de s'enrichir d'une véritable relique, offerte à l'église métropolitaine par l'archevêque de Paris; c'est la soutane que portait Mgr Darboy le jour où il fut immolé avec les autres otages, dans la prison de la Roquette.

C'est une soutane violette, fanée, usée, maculée de boue et de sang, trouée par les balles. On l'a laissée telle qu'elle était. Elle n'a été ni brossée, ni nettoyée. Avec cette boue et ce sang, et ces trous formés par les balles, elle raconte, muet témoin, le drame du 26 mai.

Il y a maintenant au trésor de Notre-Dame, la soutane de Mgr Affre, tué sur la barricade de la rue Saint-Antoine; la soutane de Mgr Sibour, tué dans l'église Saint-Etienne-du-Mont, et enfin la soutane de Mgr Darboy, tué à la Roquette.

**Arras.** — La *Semaine religieuse* d'Arras a reçu de Rome une nouvelle intéressante pour ce diocèse et pour toute la France. Suivant toute apparence, la congrégation des Rites tiendra le 23 de ce mois, au palais du Vatican, sa seconde réunion dans la cause du Bienheureux Joseph Labre. Ce sera ce que l'on appelle la congrégation « préparatoire » ; si elle est favorable, il n'y aura plus, avant la canonisation du saint, que la congrégation « générale » qui se tiendra sous la présidence du Pape, et se prononcera définitivement et souverainement sur l'authenticité et la valeur des miracles proposés.

**Bordeaux.** — Le samedi, veille de la Passion, par extraordinaire, une ordination s'est faite au petit séminaire de Bordeaux. J'ai voulu en savoir la cause, écrit-on à l'*Univers*, et voici ce qui me fut raconté :

Durant l'automne de 1859, Son Em. le cardinal, poursuivant avec zèle le cours de ses visites, devait arriver à la paroisse de Pellegrue, la veille de la confirmation. Le brigadier de la gendarmerie envoya tous ses hommes à la rencontre du vénéré pontife et se dirigea seul vers un village voisin pour les besoins de son service. Sur sa route, il surprend un braconnier en flagrant délit de chasse prohibée et le déclare en état d'arrestation. Menacé, le scélérat décharge son arme et tue à bout portant le pauvre brigadier. Monseigneur arrivait à Pellegrue au moment où l'on y apportait le cadavre de la victime. Son Eminence, pour honorer Carteau, le martyr du devoir, présida le lendemain la cérémonie des funérailles. Mais cette mort laissait sans ressources et sans pain une veuve et trois petits garçons, dont l'aîné avait dix ans. Le bon cardinal les adopte au même instant et se charge de leur éducation, et le soir même, il les prend avec lui dans sa

voiture et les emmène à Bordeaux. Or, l'aîné des orphelins, placé, comme son frère, au petit séminaire, en est devenu, par son intelligence et sa piété, l'élève le plus distingué et l'un des meilleurs maîtres. Et c'est lui-même, le fils de cette charitable adoption, qui recevait samedi dernier la prêtrise des mains de l'éminent prélat que sa pieuse reconnaissance lui permet d'appeler son père.

En présence de ces œuvres, familières à nos princes de l'Eglise, on peut juger où sont les vrais amis du peuple.

— L'abbé Junqua, ayant continué de porter assidûment le costume ecclésiastique, est traduit pour ce fait devant les tribunaux.

**Carcassonne.** — On écrit de Narbonne, 9 avril, au *Français* :

« L'affaire du couvent de Carcassonne vient d'avoir un dénouement bien inattendu. Il y a huit jours, la justice rendait une ordonnance de non-lieu Cette nuit, M. M., le père de la malheureuse hallucinée qui n'a pas craint de porter les plus odieuses accusations contre tant de membres du clergé de l'Aude. s'est empoisonné. Une descente de justice, effectuée dans la journée, a fait trouver un écrit signé de M. M... lui-même, ainsi conçu :

« Je mets volontairement fin à ma vie.

« Narbonne, lundi 8 avril, 9 h. du soir.

« L'authenticité de cet écrit a été reconnue de toute la famille, qui l'a certifiée de sa signature. Ainsi tombent tous les bruits malveillants qu'on faisait déjà courir sur l'issue déplorable de cette malheureuse affaire. Ce suicide n'est-il pas une sorte d'aveu des manœuvres qui avaient présidé aux accusations mensongères portées contre les membres les plus universellement respectés du clergé?

« L'opinion devient absolument unanime dans ce sens. »

— Nous trouvons dans la *Semaine religieuse* de Carcassonne la pétition suivante, approuvée et recommandée par Mgr de la Bouillerie :

« Messieurs les Représentants,

« Nos évêques vous ont adressé sur les affaires de Rome des pétitions auxquelles vous avez répondu par un vote de confiance en la prudence et dans le patriotisme de M. le chef du pouvoir exécutif.

« Pas plus que nos évêques, nous ne demandons, dans l'état présent de nos affaires, la guerre avec l'Italie; mais nous ne voulons pas non plus que cette paix nécessaire du moment serve à la consommation des attentats de l'Italie sur Rome.

« Nous nous rappelons que le gouvernement de Victor-Emmanuel n'a pu s'établir à Rome qu'en violant à la fois trois traités conclus avec la France, le droit des gens dont toutes les nations sont solidaires, les titres imprescriptibles de la chrétienté sur la ville éternelle; et ni nos malheurs ni nos besoins de paix ne peuvent nous faire oublier l'injure faite à la France, le tort causé au monde catholique.

« Fussions-nous plus faibles encore, plus abîmés par le malheur, plus abandonnés de l'Europe, il nous resterait toujours cette suprême ressource de protester comme catholiques et comme Français. C'est, messieurs, cette protestation que nous vous prions d'opposer aux faits accomplis, non pas seulement en paroles, mais par un acte formel qui sauve à la fois le droit du Saint-Siége et l'honneur de la France, et qui sauvegarde l'avenir.

« Conformant d'ailleurs notre vœu aux termes de votre vote, nous vous demandons un simple acte de prudence et de patriotisme.

« Obtenez seulement de M. le chef du pouvoir exécutif qu'il déclare en votre nom que la France, ne pouvant approuver d'aucune manière ce qui s'est fait à Rome, n'aura jamais de représentant auprès de Victor-Emmanuel, dans la ville que les Papes tiennent anciennement d'un titre incontestable et dont nos traités récents avec l'Italie leur

assuraient au moins la constante possession.

« Nous attendrons ensuite avec moins de douleur que la France régénérée serve d'une autre manière les desseins de la Providence pour la restauration du pouvoir temporel des Papes. »

**Lyon.** — La Société nationale d'éducation de Lyon destine, pour 1872, un prix de 300 francs au meilleur Mémoire inédit, en français ou en langue étrangère, sur ce sujet : *Quels sont les meilleurs moyens de préserver la jeunesse du matérialisme et de l'irréligion?*

Les Mémoires devront être adressés *franco*, avant le 1er octobre prochain, à M. Palud, libraire, rue Mercière 15. Ils porteront en tête une épigraphe qui sera répétée sous un pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur. Les manuscrits ne seront pas rendus; la Société se réserve le droit d'imprimer dans ses *Annales* celui ou ceux qu'elle aura couronnés, sans néanmoins ôter aux auteurs leur droit de propriété.

Elle décernera, dans sa première séance publique, le prix de ce concours.

— Le jour de Pâques, une messe militaire a été célébrée dans l'église de la Charité, à Lyon. Le général Bourbaki l'avait lui-même demandée à l'autorité diocésaine et mise à l'ordre du jour de la garnison. Les généraux de division, de brigade, et leurs aides de camp, tous les officiers généraux, intendants et sous-intendants, y assistaient.

Un piquet d'honneur faisait le service. Pendant la messe, la musique d'un régiment a exécuté, avec un admirable ensemble, le *Kyrie, eleison*, le *Gloria in excelsis*, l'*O salutaris*. En dehors du chœur et des bas-côtés, l'église était littéralement remplie de sous officiers et de soldats de la garnison.

Dans les circonstances où se trouve la France, cette assemblée, plus encore par le recueillement que par le nombre, avait une éloquence bien propre à réconforter et à donner l'espérance.

**Metz.** — On écrit de Metz au *Monde :*

Nous venons d'avoir à Saint-Martin une mission qui a duré quinze jours. Elle était prêchée par trois Pères Rédemptoristes, le P. Stoufflet, le P. Ars, le P. Leclère.

Cette mission a attiré une grande foule, les uns par curiosité, comme toujours, les autres par piété, par le besoin de se rapprocher de Celui qui console et soulage. On y a parlé souvent de la France, de nos malheurs, du voile de deuil qui couvre une ville jadis si florissante, si heureuse, et bien des pleurs coulaient.

On a béni du haut de la chaire nos héroïques soldats, morts sous nos murs, et appelé la consolation de ceux qui restent pour pleurer. Notre évêque a promis solennellement de ne point quitter la population en deuil. Il restera, dit-il, tant qu'il y aura une âme à consoler.

Comme il ne veut pas prêter serment à Guillaume, c'est à ses frais qu'il restera. Ceci est encore une grave question pour notre clergé.

**Nîmes.** — Dans la dernière retraite pastorale, à l'issue de l'une des conférences, Mgr Plantier avait pris la parole pour recommander aux curés de distinguer, parmi les enfants de leurs paroisses, ceux que leur piété et leurs précoces dispositions sembleraient prédisposer au sacerdoce. « Vous ferez par là même, dit-il, beaucoup de bien ; vous rendrez à l'Eglise et aux âmes de grands services. Si Dieu n'avait pas inspiré au bon curé de ma paroisse le zèle de favoriser mes premières études, le fils du jardinier de Saint Cyr ne serait pas aujourd'hui votre évêque. » En disant ces mots, le prélat se mit à pleurer. D'enthousiastes applaudissements lui montrèrent que tout son clergé s'associait à ce noble témoignage de reconnaissance. — Le père de Mgr Plantier est mort

le samedi 23 mars entre les bras de ce fils qui faisait sa gloire. M. Plantier avait été de bonne heure entraîné par son goût vers la culture des fleurs. La science lui doit la découverte de plus de deux cents variétés de roses très-estimées des amateurs. Ce modeste horticulteur était un homme de tournure très-digne et de manières fort aimables. Il avait depuis quelque temps l'habitude de passer l'hiver à Nîmes, sous le même toit que ce fils dont la renommée et les vertus lui étaient une source de joie sans cesse renouvelée. On lui a fait des funérailles magnifiques. L'un des draps d'honneur était porté par le premier président, le général, le maire et le procureur général. Les notabilités de la ville et une foule nombreuse où toutes les conditions se coudoyaient suivaient le deuil conduit par Monseigneur et sa maison. Sur le parcours, toute la population était groupée, recueillie et sympathique.

**Rodez.** — La Congrégation des religieuses du Saint-Cœur de Marie de Cruéjouls a perdu, le 3 avril, sa supérieure générale et fondatrice, Mme Julie Chauchard. Née le 1er juillet 1794, elle était encore bien jeune, dit la *Semaine religieuse* de Rodez, lorsqu'elle résolut de consacrer son existence à instruire les jeunes filles et à soigner les malades; elle s'adjoignit deux autres jeunes personnes, vertueuses comme elles, et elle fonda une école à Cruéjouls. Bientôt elle édifia cette paroisse par sa grande piété et par son ardente charité, et son école obtint un grand succès. Là, pendant de longues années, ces saintes filles donnèrent une instruction religieuse et solide aux jeunes personnes, et des soins assidus et désintéressés aux malades de Cruéjouls et des environs.

Elle désirait depuis longtemps doter ce village d'une maison religieuse; ce fut en 1844 que ses ressources lui permirent de le faire, et elle y fonda la maison des *Sœurs du Saint-Cœur de Marie* qui ont pour fins principales l'instruction gratuite des filles pauvres, et les soins à donner à domicile aux malades de toute condition. Cet établissement si utile a bientôt pris les plus grands développements; sous l'habile direction de cette sainte dame, de nombreuses succursales ont été fondées, et la congrégation dont elle était la supérieure générale se compose aujourd'hui de vingt-neuf maisons, dont vingt-deux dans le département de l'Aveyron, trois dans celui de la Charente-Inférieure, deux dans celui de la Lozère et deux dans celui de la Gironde.

**Rouen.** — Il a été posé ces jours derniers, dans l'église Saint-Jacques, à Dieppe, par les soins de M. l'abbé Cochet, inspecteur des monuments historiques de la Seine-Inférieure, et grâce à la bienveillance de M. le préfet et à l'autorisation de Mgr l'archevêque, une plaque en cuivre qui porte l'inscription suivante :

A la mémoire
de
ROBERT REID
Evêque d'Orkney (Orcades)
Président du Parlement écossais
Commissaire député de l'Ecosse
Au mariage de Marie Stuart
Décédé à Dieppe, en septembre 1558
Inhumé dans la chapelle St-André
Dite des Ecossais.
REQUIESCAT IN PACE.

Cette plaque est destinée à perpétuer le souvenir d'un fait historique, généralement ignoré à Dieppe avant que M. l'abbé Cochet l'eût mis en lumière dans une notice qui a paru dans la *Vigie de Dieppe* en juin 1870.

De cet article il résulte que plusieurs grands personnages d'Ecosse, parmi lesquels on remarquait Robert Reid, évêque d'Orkney et président du Parlement; Georges Lesley, comte de Rothes; Gilbert Kennedy, comte de Cassilis, lord grand trésorier, et James lord Fléming, grand chancelier, ont passé par Dieppe pour se rendre d'Ecosse à Paris, afin d'assister au mariage de

Marie Stuart, reine d'Ecosse, avec François II, roi de France.

A leur retour à Dieppe, ils y moururent successivement du 15 septembre au 15 novembre 1550.

Ces personnages ont été inhumés dans l'église saint-Jacques de Dieppe, dans la chapelle de Saint-André, dite des Ecossais.

**Saint-Brieuc.** — A propos de la profession qui eut lieu, le 3 avril, de dix-huit religieuses, dites filles du Saint-Esprit, sous la présidence de Mgr David, la *Semaine religieuse* de Saint-Brieuc donne les renseignements qui suivent sur cette congrégation :

La congrégation des Filles du Saint-Esprit, dont la maison principale est à Saint-Brieuc, se voue au soin des malades et à l'instruction de la jeunesse, avec un succès qu'expliquent le zèle et la capacité des maîtresses. Un grand nombre d'entre elles pourraient être placées sans désavantage à la tête des plus brillants pensionnats. Elles préfèrent cacher leur vie dans les humbles maisons d'école de nos paroisses rurales. Là, elles instruisent solidement, elles forment des jeunes âmes à une piété vraie, à des habitudes d'ordre, de bonne tenue, de propreté, trop rares encore dans nos campagnes. Dès 1868, une école normale préparatoire, où toutes les sœurs destinées à l'enseignement doivent passer l'année qui suit la profession, a été fondée par Mgr David, à leur usage exclusif.

Les Filles du Saint-Esprit, dont le nombre dépasse mille, ont deux cent dix-huit maisons en Bretagne. Elles dispensent le bienfait d'une éducation chrétienne à près de trente mille enfants.

**Strasbourg.** — Rien ne caractérise mieux l'intention du chancelier de protestantiser l'Alsace-Lorraine que l'institution de l'Université allemande à Strasbourg. Il n'y a pas de Faculté de théologie catholique comme aux universités mixtes de Bonn et de Breslau, mais il y a une Faculté protestante. Aux universités nommées, les statuts exigent des professeurs catholiques (à côté des maîtres protestants pour les mêmes branches) pour la philosophie, l'histoire et le droit canon. A Strasbourg, rien de semblable. Parmi une soixantaine de professeurs nommés jusqu'ici, on a de la peine à découvrir trois ou quatre catholiques; ce sera donc une université essentiellement protestante pour un pays qui compte 1,400,000 catholiques et 200,000 protestants. Non, je me trompe, cette institution n'est pas pour l'Alsace-Lorraine, qui lui fournira probablement encore moins d'étudiants qu'elle n'a fourni d'élèves aux écoles supérieures érigées par le pouvoir actuel. En dehors des fils de fonctionnaires et d'autres immigrés allemands, elle n'a guère d'autres étudiants à attendre que ceux qui viennent de l'Allemagne. Par le caractère de ses professeurs, qui appartiennent en majorité à la secte nationale-libérale, l'université de Strasbourg aura une position encore plus hostile contre sa province que l'université de Bonn au milieu d'une ville et d'un pays essentiellement catholiques.

La *Reichszeitung* de Bonn vient d'être interdite en Alsace-Lorraine; c'est le troisième journal catholique à qui cela arrive. La dictature fait des siennes. La majorité du pays est condamnée au silence, bâillonnée; elle n'a pas même la faculté de lire les journaux allemands qui défendent sa cause. — (*Monde.*)

**Tours.** — Les fêtes qui ont eu lieu à l'occasion de l'établissement solennel du culte de la bienheureuse Jeanne de Maillé ont été magnifiques. NN. SS. les évêques de Poitiers, de Nantes et d'Angers ont prêché à chacun des jours du Triduum en présence d'un concours immense de fidèles. Ces belles fêtes ont rappelé de tous points celles qui eurent lieu à l'occasion de la découverte du tombeau de saint Martin, il y a quelques années, et elles ont été présidées comme

elles par Mgr Guibert, alors archevêque de Tours, aujourd'hui archevêque de Paris.

**Vannes.** — Nous trouvons dans la *Semaine religieuse* de Vannes la lettre suivante adressée par Mgr Bécel à Mgr le Nonce apostolique :

« Excellence,

« J'ai espéré, contre toute espérance, que l'Assemblée nationale ferait meilleur accueil à nos pétitions en faveur des droits imprescriptibles du Saint-Siége. Dieu me garde de vaines récriminations! D'autre part, il ne m'appartient point de prendre l'initiative d'un nouvel acte public, dont notre patriotisme ne doit pas plus se désintéresser que notre religion. J'ose vous demander, Monseigneur, de me servir d'interprète, dans cette douloureuse circonstance, auprès du Souverain-Pontife.

« Daignez, Monseigneur, agréer l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

« De Votre Excellence,

« Le très-humble serviteur.

« JEAN-MARIE, *év. de Vannes.* »

---

## ALLEMAGNE ET PRUSSE

Mgr Melchers, archevêque de Cologne, a frappé d'excommunication, le 12 mars, quatre professeurs de l'université de Bonn, MM. Hilger, Reusch, Langen et Knodt, qui ne veulent pas reconnaître l'infaillibilité pontificale. Ces messieurs ont répliqué à l'archevêque par une lettre dans laquelle on lit le passage suivant :

« Votre Grandeur nous a annoncé, par une lettre du 12 mars, que par suite de notre refus d'accepter les décrets du concile du Vatican, nous avons encouru de plein droit l'excommunication majeure pour hérésie notoire. Nous vous adressons en conséquence la déclaration suivante :

« Le péché d'hérésie consistant à être sciemment en contradiction avec la doctrine de l'Église, nous ne nous en sommes nullement rendus coupables par notre refus d'accepter comme un dogme le contenu des décrets du Pape du 18 juillet 1870. Nous confessons encore aujourd'hui la doctrine de l'Église catholique, telle qu'elle nous a été enseignée pendant de longues années en notre qualité de prêtres et de professeurs, sous la surveillance de nos supérieurs ecclésiastiques, et nous déclarons de rechef qu'avec l'aide de Dieu nous entendons vivre et mourir dans cette foi.

« Notre refus de reconnaître les décrets en question comme valables et obligatoires est fondé uniquement sur notre conviction que leur contenu ne fait pas partie de la doctrine du Christ que les apôtres ont transmise à l'Église...

« Dieu seul sait si nous verrons la fin des troubles religieux actuels; mais nous préférons mourir chargés d'injustes censures que de nous rendre complices de ceux qui ont provoqué ces dissensions ou qui, dans leur zèle irréfléchi pour le maintien de l'unité exté-

rieure de l'Église catholique, adhèrent à des doctrines dans lesquelles, en les examinant avec loyauté, ils ne peuvent voir, comme nous, qu'une altération essentielle de la foi traditionnelle de l'Église catholique. »

Il faut reconnaître que les quatre professeurs ne se montrent pas plus forts en raisonnement qu'en orthodoxie. Ils prétendent que « le contenu des décrets du Vatican ne fait pas partie de la doctrine du Christ que les apôtres ont transmise à l'Église. » Comment le savent-ils? Quelle est l'autorité chargée de faire connaître la doctrine du Christ? N'est-ce pas l'Église? Et, avant le Concile, n'admettaient-ils pas que l'Église est infaillible? Or, comment l'Église peut-elle parler plus solennellement et plus infailliblement que par la voix du Pape unie à celle de tous les évêques et par la voix d'un concile œcuménique dont tous les évêques ont reçu la doctrine? Pour nier l'infaillibilité pontificale, telle qu'elle a été définie par le concile du Vatican, il faut donc nier l'infaillibilité de l'Église, et, par conséquent, en venir au jugement privé qui est le caractère essentiel du protestantisme; les soi-disant *vieux catholiques* ne sont donc que des protestants, ils sont des hérétiques et des apostats. Impossible pour eux d'échapper à cette conclusion.

— On mande d'Insterbourg, le 26 mars : « Le commandant militaire de Kœnigsberg a pris un arrêté portant que le curé Grunert, qui avait été suspendu de ses fonctions, demeure aumônier militaire. D'autre part, le directeur du pénitencier de Troppau a reçu l'ordre officiel de considérer le curé Grunert comme étant toujours investi des fonctions d'aumônier catholique de cet établissement.

---

## ANGLETERRE

La question de l'éducation préoccupe toujours les catholiques. Un grand *meeting* a été tenu à ce sujet à Glasgow (Ecosse), sous la présidence de Mgr Eyre, archevêque, accompagné des évêques Strain, d'Edimbourg, et Macdonald, d'Aberdeen. On distinguait parmi les assistants un grand nombre de personnages considérables. Mgr Eyre s'éleva d'abord contre le bill d'éducation qui tend à enlever aux écoles leur caractère *dénominational* ou confessionnel, au grand détriment de la foi des enfants, et fit appel, non-seulement aux catholiques, mais à tous les protestants sincères qui veulent que l'enseignement continue d'être religieux. Mgr Strain parla ensuite dans le même sens, et repoussa l'assertion émise dans le parlement anglais, que les catholiques d'Ecosse n'éprouvent aucune

répugnance à envoyer leurs enfants dans les écoles protestantes; il termina en proposant cette résolution : « Le *meeting* considère « que toute école dénominationale, élémentaire ou industrielle, « maintenant existante ou qui serait ouverte dans la suite, et qui « sera reconnue par les inspecteurs de Sa Majesté comme suffisante « pour promouvoir l'éducation dans la localité, doit avoir droit à « l'appui du gouvernement, et que ces écoles élémentaires dénomi- « nationales doivent obtenir des secours du Parlement et des loca- « lités de la même manière que les écoles publiques. » Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

M. Monteith, de Castairs, fit adopter la résolution suivante, après un discours très-vif et très-applaudi contre le nouveau système qui prétend que l'éducation peut et doit être donnée sans religion : « Ce *meeting*, considérant que toute clause du bill d'éducation qui « obligerait les écoles dénominationales à s'ouvrir pour les enfants « de toute religion leur enlèverait par le fait leur caractère déno- « minational, s'engage à faire tous ses efforts pour empêcher une « pareille clause de passer dans le bill proposé pour l'Ecosse, et « réclame pour les écoles dénominationales le droit de régler le « temps et le mode de l'instruction religieuse. »

Trois autres résolutions ont été également adoptées par le *meeting*. La première s'élève, au nom de la liberté de conscience, contre toute mesure qui obligerait les parents à envoyer leurs enfants dans une école repoussée par leurs convictions religieuses; la seconde a pour objet de protéger les intérêts des minorités dans la composition des commissions scolaires; la troisième a pour objet d'envoyer au Parlement une pétition soutenant les résolutions prises par le *meeting*.

— Quelques jours après, le 20 mars, un autre *meeting* de catholiques se réunissait à Liverpool (Angleterre), et adoptait à l'unanimité la résolution suivante : « Le *meeting* désire rappeler solennellement sa détermination de résister à toute modification de la loi de l'enseignement qui aurait pour but de priver les parents du droit de choisir une école pour leurs enfants, conformément à leur conscience et à leurs convictions religieuses; de ne jamais permettre que leurs enfants soient forcés de fréquenter des écoles d'où leur religion est ouvertement bannie, et d'encourager les efforts de créer une éducation catholique pour les enfants catholiques par tous les moyens en leur pouvoir. »

— On vient de découvrir dans les combles de la bibliothèque de l'évêque de Londres un exemplaire sur vélin de la précieuse Bible dite de Mazarin, parce que le premier des vingt-six exemplaires

jusqu'ici connus a été découvert par de Bure dans la bibliothèque de ce cardinal. Cette Bible est sortie des presses de Gutenberg et de Faust, entre 1450 et 1455 ; c'est le premier livre imprimé en caractères mobiles.

— L'Angleterre, dit le *Journal de Bruxelles*, semble vouloir rentrer de plus en plus dans les voies de l'équité vis-à-vis des catholiques. Il y a quelques années, le parlement anglais adoptait un bill en vertu duquel bon nombre de lois hostiles aux catholiques furent rapportées. Avant cette époque, aucun Anglais appartenant à l'Église catholique ne pouvait aspirer à remplir un poste de confiance dans le royaume. Il lui était interdit de briguer le grade de général dans l'armée, d'occuper la place de juge au tribunal, et beaucoup moins encore lui était-il permis de songer à siéger dans les conseils de la Couronne. Aujourd'hui, paraît-il, cet ostracisme va cesser. Un nouveau bill a été présenté en février à la Chambre des communes, et déjà même il a subi l'épreuve d'une première lecture.

Sir Coleman O'Loghlen, dans la séance du 13 février, a proposé d'abolir les lois qui frappent d'*incapacité* une classe nombreuse de fidèles sujets de Sa Majesté, à raison de leurs croyances religieuses. Le bill présenté par sir Coleman O'Loghlen porte, entre autres clauses, que, désormais, tout catholique, aussi bien que quelque autre sujet de la Couronne, pourra être appelé à remplir le poste de lord chancelier d'Angleterre, ainsi que celui de lord lieutenant (vice-roi) d'Irlande, sans qu'il faille tenir compte de la religion qu'il professe. Les droits de présentation aux bénéfices qui relèvent de la dignité de lord chancelier d'Angleterre seront exercés par celui que Sa Majesté la Reine aura nommé, ou l'archevêque de Cantorbéry, *chaque fois que le lord chancelier ne sera point membre de l'Eglise anglicane*. Tout acte de juridiction ecclésiastique touchant l'administration de l'Église anglicane, et qui est de la compétence du lord chancelier d'Angleterre, pourra être exercé, *quand le lord chancelier n'appartiendra pas à l'Eglise établie*, par un des membres de la cour de chancellerie ou l'un des juges de la cour ordinaire de justice, appartenant à l'Église anglicane et nommé par lettres patentes émanées de la Reine.

Le bill proposé par sir Coleman porte, en outre, que les dispositions pénales contre les ordres monastiques, qui se trouvent dans l'acte d'émancipation des catholiques (*Emancipation act*) seront révoqués, et que les fondations et les fidéicommis qui se feraient en faveur des œuvres pies devront être respectés et ne seront plus traités à l'avenir comme des pratiques de superstition.

Nos informations particulières nous permettent d'affirmer que

ce bill a la plus grande chance de passer à l'état de loi, et que le chef du cabinet anglais, entre autres personnages politiques influents, lui est on ne peut plus favorable.

— Dans une assemblée générale tenue le 11 mars, la *Catholic Union* d'Angleterre, en vue d'augmenter le nombre de ses membres et de défendre plus efficacement les intérêts catholiques, a résolu de former des sociétés catholiques d'enregistrement, *Catholic Registration Societies*, c'est-à-dire des comités chargés de faire le recensement de la population catholique et de former des listes sur lesquelles seraient inscrits tous ceux qui sont électeurs et qui paient quelque cotisation indiquant qu'ils ont une certaine position de fortune. Ce sera ainsi un moyen d'apprécier la force dont ils peuvent disposer dans la défense de leurs intérêts, et lorsque l'*Union catholique* aurait à agir, elle pourrait faire valoir le nombre et l'influence sociale de ceux dont elle défendrait les droits. Les catholiques anglais, disons-le à cette occasion, estiment qu'ils ont en ce moment deux grands objets à prendre en considération : l'autorité de l'Église, attaquée dans son centre, et, à l'intérieur, la foi des catholiques souvent menacée par les manœuvres des hérétiques.

---

## AUTRICHE-HONGRIE

Nous trouvons dans la *Germania* du 9 avril la lettre suivante adressée par l'évêque de Diakovar (Sirmium), Mgr Strossmayer, à Mgr Fessler, évêque de Saint-Hippolyte et secrétaire du Concile, au sujet des paroles que certains journaux libéraux prétendent qu'il a prononcées dans le Concile :

Vous savez, ainsi que tous ceux qui ont assisté au Concile, que je n'ai jamais prononcé de paroles semblables à celles que l'on me prête. Mes principes diffèrent profondément de ceux qui sont exposés dans ce discours. J'ai la conscience de n'avoir jamais rien dit qui fût de nature à affaiblir réellement l'autorité du Saint-Siége, ou à léser en quoi que ce soit l'unité de l'Église. Je vous autorise, révérendissime Seigneur, à faire l'usage qu'il vous plaira de la présente déclaration.

STROSSMAYER, *évêque.*

La date de cette lettre n'est pas donnée; Mgr l'évêque de Saint-Hippolyte en accompagne la publication de ces lignes :

Pour rendre un témoignage public à la vérité contre le mensonge et la fausseté, j'ai cru devoir livrer à la publicité cette déclaration extraite d'une lettre qui m'a été adressée par l'évêque Strossmayer, dont le

nom est injurieusement et abusivement employé par les ennemis de l'Église. La lettre autographe de l'évêque Strossmayer reste entre mes mains et est à la disposition de quiconque en veut prendre connaissance.

Saint-Hippolyte, 25 mars 1872

JOSEPH FESSLER, *évêque.*

---

## MISSIONS

PROPAGATION DE LA FOI. — Il y aura cinquante ans, le 3 mai prochain, que la Société de la Propagation de la Foi a tenu sa première réunion. A l'occasion de ce jubilé demi-séculaire, les directeurs de l'œuvre ont demandé au Saint-Père de vouloir bien enrichir cet anniversaire de faveurs spirituelles. En conséquence, par un rescrit pontifical en date du 20 février 1872, Pie IX, « dans le désir de voir « l'œuvre s'étendre et se dilater de plus en plus, a accordé que tous « et chacun des fidèles de Jésus-Christ agrégés à la charitable Asso- « ciation, qui, au jour dudit anniversaire, après s'être confessés et « munis de la sainte communion, visiteront l'église de l'Associa- « tion, ou, à son défaut, toute autre désignée par l'ordinaire ou « par le curé, et y adresseront à Dieu de ferventes prières pour la « propagation de la foi et suivant l'intention de Sa Sainteté, puissent « gagner une indulgence plénière de tous leurs péchés, laquelle « pourra aussi être appliquée, par forme de suffrage, aux âmes « détenues dans le purgatoire. »

TERRE-SAINTE. — L'église patriarcale en construction depuis dix ans, vient enfin d'être livrée au culte et a été consacrée le dimanche 11 février courant. Cette longue et imposante cérémonie, inouïe depuis des siècles en Orient, avait attiré plus des trois quarts des habitants de la Ville Sainte. Tous les rites, toutes les sectes s'y pressaient, confondus dans l'enceinte du nouveau sanctuaire, mais les sentiments de joie et de bonheur qui remplissaient les cœurs des catholiques et se réflétaient sur leurs visages les faisaient reconnaître sans peine. Mgr Valerga était rayonnant : pour lui c'était un jour de triomphe, le prix de vingt-cinq années d'épiscopat pendant lesquelles il a dû tout créer autour de lui, malgré les difficultés sous lesquelles son grand courage n'a jamais faibli !

Dix missions ouvertes et fondées solidement dans autant de bourgades de la Palestine, un hôpital, deux maisons de religieuses, un séminaire épiscopal, telles sont à grands traits les œuvres principales du patriarcat.

Dédiée au saint nom de Jésus, en réparation des blasphèmes de

Renan, la basilique bénite le 11 février n'est pas précisément la cathédrale de S. Em. le Patriarche, qui ne saurait abdiquer les droits de ses prédécesseurs sur l'église vénérable du Saint-Sépulcre, usurpée en grande partie et qui n'est plus, on le sait, à la libre disposition des catholiques. Il importait donc d'ériger un temple où les magnificences du culte, qui font tant d'effet sur les Orientaux, pussent se déployer avec la majesté désirable. Le Saint-Siége, qui n'a cessé d'encourager le Patriarche dans cette grande entreprise, a daigné accorder à l'église du Saint-Nom de Jésus une indulgence plénière *quotidienne* à perpétuité.

Une inscription lapidaire apprend aux générations futures que la construction de l'édifice est presque exclusivement due aux chevaliers du Saint-Sépulcre, et les noms des plus insignes bienfaiteurs, dont plusieurs appartiennent à la Belgique, attestent la reconnaissance du Patriarche et les droits qu'ils ont acquis à un certain nombre de messes fondées à perpétuité à leur intention.

---

## UNE AUTRE LETTRE DU P. GRATRY.

Nous avons, dans un de nos derniers numéros (page 442), fait connaître une lettre du P. Gratry indiquant les dispositions de l'illustre oratorien vis-à-vis du concile du Vatican, même avant la lettre de soumission écrite à Mgr l'archevêque de Paris. Le R. P. Adolphe Perraud, dans une brochure intitulée : *le P. Gratry, ses derniers jours, son testament spirituel,* en a publié une autre, postérieure à la lettre adressée à Mgr Guibert, et qu'il nous paraît important de reproduire ici. Elle est adressée à un des confrères du P. Gratry à l'Académie française, au sujet de quelques paroles regrettables prononcées à cette occasion dans un discours public. La voici :

« Mon bien cher et très-honoré confrère,

« L'estime et l'approbation de mes confrères dans ma vie publique d'écrivain est et sera toujours pour moi du plus haut prix.

« Lorsque l'ère de la polémique était ouverte dans l'Église, j'ai combattu selon ma conscience et mon droit; vous m'avez approuvé et j'en étais heureux. Maintenant que la décision est intervenue, vous m'approuvez de m'y soumettre, j'en suis certain.

« Que feraient aujourd'hui saint François de Sales, saint Vincent de Paul, Fénelon et Bossuet? Vous le savez, nous le savons tous; aucun d'eux n'aurait un instant la pensée de se séparer de l'Église.

« Cette pensée, vous êtes bien assuré que je ne l'ai pas; et si je l'avais, vous m'arrêteriez dans son exécution, vous et tous mes confrères sans exception; voilà ce dont je suis heureux.

« Sans vous entraîner sur le terrain théologique, permettez-moi de vous livrer incidemment et comme sujet de conversation, une remarque: c'est que j'ai combattu l'infaillibilité *inspirée;* le décret du concile

repousse l'infaillibilité inspirée. J'ai combattu l'infaillibilité *personnelle*; le décret pose l'infaillibilité *officielle*. Des écrivains de l'école que je crois excessive, ne voulaient plus de l'infaillibilité *ex cathedra*, comme étant une limite trop étroite; le décret pose l'infaillibilité *ex cathedra*. Je craignais presque l'infaillibilité *scientifique*, l'infaillibilité *politique* et *gouvernementale*, et le décret ne pose que l'infaillibilité *doctrinale*, en matière de foi et de mœurs.

« Tout cela ne veut pas dire que je n'ai pas commis d'erreurs dans ma polémique. J'en ai commis sans doute sur ce sujet et sur d'autres; mais, dès que je connais une erreur, je l'efface, et ne m'en sens pas humilié. »

Quelques remarques sur cette lettre sont nécessaires.

« J'ai combattu selon ma conscience et mon droit, » écrit le P. Gratry. Selon sa conscience, il ne nous appartient pas de pénétrer dans ce sanctuaire, et la généreuse soumission du prêtre doit faire penser qu'il agissait selon sa conscience; — selon son droit, nous croyons qu'il l'a outre-passé dans la manière dont il a combattu, et, en cela, nous sommes d'accord avec lui, car, s'il ne l'avait pas outre-passé, il n'aurait rien à regretter; or il a regretté les formes et les vivacités de sa polémique, et l'on sait qu'avant de mourir il avait pris l'engagement, si Dieu lui rendait la santé, de montrer que sa soumission lui était dictée par l'amour de la vérité, par sa raison comme par sa foi; en un mot, il reconnaissait qu'il avait à réparer le mal causé par ses brochures.

Ce que dit ensuite le P. Gratry sur les différentes *infaillibilités* ne montre que trop combien superficiellement il avait étudié la question en elle-même et la doctrine des adversaires qu'il combattait avec tant d'emportement.

Il combattait, dit-il, l'infaillibilité *inspirée;* jamais l'école dite ultramontaine n'a parlé, à cette occasion, d'*inspiration* proprement dite, mais d'*assistance divine*.

Il combattait l'infaillibilité *personnelle;* les ultramontains n'attachaient pas l'infaillibilité à la *personne* du Pape en tant qu'homme, mais en tant que Pape, chef de l'Église universelle et s'adressant à l'Église universelle en sa qualité de Pontife suprême dans une question de foi et de morale. La *personne* du Pape, selon eux, n'était pas infaillible, mais le chef de l'église, définissant comme chef de l'Église, l'était. En un mot, comme l'explique si bien Mgr Manning dans son *Histoire du Concile* (1) », le privilége de l'infaillibilité est *personnel*, en tant qu'il est attaché au Pontife romain, successeur de Pierre, comme *personne publique*, distincte de l'Église, mais inséparablement unie à l'Église; il n'est pas *personnel*, en tant qu'il est attaché, non à la personne privée, mais à la primauté, que le

(1) Voir notre traduction, 1re édition in-octavo, et 2e édition in-12, chez Palmé.

Pontife seul possède, ce que le P. Gratry appelle l'infaillibilité *officielle.*

Le P. Gratry croyait que des écrivains de « l'école excessive » ne voulaient plus de l'infaillibilité *ex cathedra*, comme étant une limite trop étroite; c'est une profonde erreur de sa part, et il eût été bien empêché de citer un écrivain ultramontain de quelque autorité soutenant comme vérité certaine une infaillibilité autre que l'infaillibilité *ex cathedra;* cela est de notoriété publique et commune.

Il craignait *l'infaillibilité scientifique;* crainte bien peu fondée, puisqu'on n'avait jamais parlé que d'infaillibilité en matière de foi et de morale.

Il craignait l'infaillibilité *politique* et *gouvernementale;* crainte aussi peu fondée, puisque jamais on ne l'avait soutenu.

Le P. Gratry combattait donc des fantômes et craignait des ombres sans réalité : n'est-il pas évident par là qu'il n'avait pas suffisamment étudié la question, qu'il s'était laissé entraîner sans préparation dans la lutte, qu'on abusait de son nom et de sa bonne foi, et n'est-il pas naturel qu'il ait commis tant d'erreurs dans sa polémique? Mais il a effacé ces erreurs, ce sera sa gloire; à ceux qui l'ont suivi et poussé de montrer la même loyauté et la même humilité.

J. CHANTREL.

---

## BUT DU PROGRÈS MODERNE.

Le pontife romain peut et doit se réconcilier et se mettre d'accord avec le progrès, avec le libéralisme et avec la civilisation moderne : *Romanus Pontifex potest ac debet cum progressu, cum liberalismo et cum recenti civilitate sese reconciliare et componere.* — Proposition LXXX du *Syllabus*, condamnée par Pie IX.

Dans l'allocution *Jamdudum cernimus* du 18 mars 1861 (notons cette date, 18 mars), Pie IX avait ainsi expliqué cette condamnation :

A ceux qui pour le bien de la religion nous invitent à tendre la main à la civilisation actuelle, nous demanderons si les faits sont tels que le Vicaire de Jésus-Christ, établi divinement par lui pour maintenir la pureté de sa céleste doctrine, et pour paître et confirmer les agneaux et les brebis dans cette même doctrine, puisse, sans un très-grave danger de conscience et un très-grand scandale pour tous, s'associer avec la civilisation contemporaine, par le moyen de laquelle se produisent tant de maux qu'on ne saurait jamais assez déplorer, et se proclament tant de funestes opinions, tant d'erreurs et de principes qui sont extrêmement opposés à la religion catholique et à sa doctrine...

Tandis que cette civilisation moderne favorise tous les cultes non catholiques, tandis qu'elle ouvre l'accès des charges publiques aux in-

fidèles eux-mêmes, et les écoles catholiques à leurs enfants, elle s'irrite contre les congrégations religieuses, contre les instituts fondés pour diriger les écoles catholiques, contre un grand nombre de personnes ecclésiastiques de tout rang, même revêtues des plus hautes dignités, et dont plusieurs traînent misérablement leur vie dans l'exil ou dans les prisons, et même contre des laïques distingués qui, dévoués à nous et à ce Saint-Siége, ont défendu courageusement la cause de la religion et de la justice.

Pendant qu'elle accorde des subsides aux institutions et aux personnes non catholiques, cette civilisation dépouille l'Eglise catholique de ses possessions les plus légitimes, et emploie tous ses efforts à amoindrir l'autorité salutaire de cette Eglise. Enfin, tandis qu'elle donne liberté entière à tous les discours et à tous les écrits qui attaquênt l'Église et tous ceux qui lui sont dévoués de cœur, tandis qu'elle excite, nourrit et favorise la licence, en même temps elle se montre réservée et peu empressée à réprimer les attaques violentes parfois, dont on use envers ceux qui publient d'excellents ouvrages, lorsqu'ils paraissent dépasser le moins du monde les bornes de la modération.

Le Souverain-Pontife pourrait-il donc tendre une main amie à une pareille civilisation, et faire sincèrement pacte et alliance avec elle? Qu'on rende aux choses leur véritable nom, et le Saint-Siége paraîtra toujours constant avec lui-même. En effet, il fut constamment le protecteur et l'initiateur de la vraie civilisation : les monuments de l'histoire l'attestent éloquemment; dans tous les siècles, c'est le Saint-Siége qui a fait pénétrer dans les contrées les plus lointaines et les plus barbares de l'univers la vraie humanité, la vraie discipline, la vraie sagesse. Mais si, sous le nom de civilisation, il faut entendre un système inventé précisément pour affaiblir et peut-être même pour renverser l'Eglise, non, jamais le Saint-Siége et le Pontife romain ne pourront se mettre d'accord avec une telle civilisation.

Relus à dix ans de distance, comme ces enseignements du Saint-Siége paraissent lumineux! Pendant les dix ans qui ont suivi l'allocution du 18 mars 1861, les faits ne se sont-ils pas chargés de montrer qu'il est impossible au Souverain-Pontife d'admettre cette civilisation moderne, ce *progrès*, ce libéralisme, qui sont les plus grands ennemis de l'Eglise et de la vraie civilisation?

Le progrès, où a-t-il abouti, si ce n'est à cette insurrection du 18 mars 1871, juste au bout de dix ans, jour pour jour, insurrection qui résumait tous les progrès modernes et qui en était le logique, l'inévitable aboutissement?

On a dit plus d'une fois, et avec une grande raison, que, depuis la publication du *Syllabus*, les événements venaient les uns après les autres en faire le commentaire le plus éloquent, la justification la plus complète; la guerre de 1870, la Commune de 1871 ont bien avancé cette démonstration; voilà que, le 22 mars 1872, un Prussien s'est chargé de lever tous les voiles et de faire resplendir la vérité dans tout son éclat.

Le 22 mars 1872, à Milan, des Allemands et des Italiens s'étaient réunis en grand nombre pour célébrer l'anniversaire de la naissance de l'empereur et roi Guillaume. Là, un M. Schramm, ancien consul général de Prusse, porta un toast dans lequel il indiqua ainsi la

pensée et le programme de l'alliance italo-prussienne : « La nature, « dit-il, a fait les Allemands et les Italiens de tempérament et de « caractères différents, et même, sous certains rapports, opposés; « mais l'esprit de l'histoire moderne les a unis. Ils resteront unis, « ils se donneront la main pendant toute la durée de la nouvelle « époque dans laquelle entre l'histoire du monde, époque qui, com- « mencée par la chute du pouvoir temporel du Pape, nous conduira « à la chute deson pouvoir spirituel et ecclésiastique (1). »

Est-ce clair?

Les applaudissements bruyants qui accueillirent ces paroles devinrent plus bruyants encore, lorsque le même consul général but à la santé du peuple italien, « uni d'esprit avec la Prusse, et avec « elle uni dans la même voie du progrès, *concorde di spirito colla « Prussia ed a questa unito nella me desima via di progresso.* »

Il n'y a pas à s'y méprendre : la voie du progrès, c'est la chute du pouvoir spirituel du Pape, c'est la ruine de l'Eglise. Le *progrès*, pour la révolution, dont la Prusse et l'Italie sont aujourd'hui les champions, n'est autre chose que l'apostasie religieuse; et c'est ce *progrès* qu'on reprochait à Pie IX de condamner, c'est cette *civilisation,* fruit du *libéralisme*, qu'on voulait imposer à l'Eglise! Si ce progrès se réalise complétement, ce sera de plus l'esclavage national et la soumission à l'étranger, juste punition de la révolte de l'Italie contre l'institution qui l'a sauvée des barbares à l'époque des invasions, qui a formé une barrière insurmontable aux entreprises des empereurs allemands et qui a été sa plus grande gloire.

L'histoire nous montre, dans le passé, l'Italie misérable, déchirée, opprimée par l'étranger, chaque fois que la Papauté souffre et est attaquée; c'est le même spectacle qu'elle nous montrera dans l'avenir, qu'elle nous montre déjà. On comprend l'enthousiasme du Prusssien qui voit commencer une nouvelle époque de l'histoire du monde; on ne comprend pas l'enthousiasme des Italiens qui l'applaudissent. Pour le comprendre, il faut se souvenir que le libéralisme révolutionnaire n'a pas de patrie, et que tout cède pour lui à la haine du Pape et de l'Eglise. *Plutôt turcs que papistes*, criaient les anciens sectaires; le cri des sectaires contemporains est le même. »

J. CHANTREL.

(1) Voici le texte italien : « La natura ha creato i tedeschi e gli italiani d'indole e di caratteri differenti ed in certi rispetti quasi oppositi; ma lo spirito della storia moderna li ha uniti. Rimarranno uniti, si daranno la mano per tutta la durata della nuova epoca nella storia del mondo, in cui siamo entrati, epoca la quale, iniziata dalla caduta del potere temporale del Papa, ci condurrà alla caduta del suo potere spirituale ed ecclesiastico. »

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

125. — **Mois de Marie**, vertus, titres, dévotions, prières, suivi d'un choix de textes tirés des saints Pères et des docteurs, pouvant servir de nouveaux sujets de méditation pour tous les jours du mois de mai, par le R. P. Lefebvre, de la Compagnie de Jésus; Paris, 1871, chez Putois-Cretté. — In-18 de VI-408 pages. — Ce livre, principalement destiné aux familles chrétiennes, se divise en trois parties. La première et la plus considérable, avec une lecture pour la veille ou l'ouverture du mois de Marie, contient trente-et-un sujets de méditations pieuses pour chaque jour, distribuées en quatre semaines, dites des *Vertus*, des *Titres*, des *Dévotions* et des *Prières*. La seconde partie, qui pourrait former un second mois de Marie, offre un choix des plus beaux textes, tirés des saints Pères, sur les gloires et sur les vertus de la Vierge Immaculée. Dans la troisième partie, l'auteur a fait un recueil des plus belles prières, et spécialement des litanies en l'honneur de la sainte Vierge, de saint Joseph et de sainte Anne, plus un cantique qui est une paraphrase poétique du *Memorare* ou *Souvenez-vous*. Avons-nous besoin de recommander ce *Mois de Marie*, où l'on retrouve, avec l'élégance du style, l'onction pieuse, l'émotion religieuse et la douce et chaleureuse éloquence de l'illustre Père de la Compagnie de Jésus? Nous pensons qu'il suffit de le faire connaître et de dire qu'il est du P. Lefebvre.

126. — **Les Rosaires de la Bienheureuse Vierge Marie**, par un religieux augustin du quinzième siècle; Lectures pour tous les jours du mois de mai, traduites du latin, mises en ordre et enrichies de traits d'histoire, par M. l'abbé Rambouillet; Langres, 1872, chez Jules Dallet. — In-18 de XIV-284 p. — Le petit livre dont M. l'abbé Rambouillet offre la traduction aux serviteurs de Marie, a été composé au quinzième siècle par un chanoine régulier de Saint-Augustin : c'est le seul renseignement qu'on ait sur ce pieux auteur. Ecrit en latin et perdu, pour ainsi dire, dans un gros volume in-4° imprimé en caractères gothiques, cet ouvrage était depuis longtemps oublié. C'est un véritable trésor sur lequel M. l'abbé Rambouillet a mis la main. La traduction est simple, correcte et élégante, comme il convenait de la faire; les traits d'histoire que l'estimable traducteur y a ajoutés sont intéressants et résument très-bien les pages qui les précèdent. La littérature mystique et marianique se trouve, grâce à lui, enrichi d'un joyau de plus; les âmes pieuses lui en sauront gré, et il en sera récompensé par les bons fruits que produira ce livre. Ajoutons que le volume est bien imprimé et d'une forme agréable; c'est un compliment que mérite l'intelligent éditeur.

127. — **Le mois de Marie de l'Ange**, Méditations pour chaque jour du mois de mai d'après les paroles de l'*Ave Maria*, avec traits et exemples, par M. l'abbé Roulin, chanoine honoraire de Beauvais; Paris, 1870, chez C. Dillet. — In-18 de 308 pages. — Un vénérable prêtre, M. l'abbé Heu, mort vicaire général de Beauvais, en 1870, écrivait, le 11 décembre 1869, à l'auteur de ce *Mois de Marie*, qu'il venait de lire en manuscrit : « Je me plais à certifier que j'y ai trouvé une doctrine saine, des instructions pratiques, une piété éclairée et un style agréable, attrayant. Il me paraît un des meilleurs livres que je connaisse sur cette matière. Je ne doute pas qu'il ne soit favorablement accueilli par le public, et je fais des vœux pour qu'il obtienne bientôt toute la publicité qu'il mérite. Je forme ce vœu plus encore pour les lecteurs que pour vous. »

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*.

Le jugement de ce vénérable prêtre est le nôtre. Nous ajouterons que le développement donné par M. l'abbé Roulin aux traits d'histoire qu'il raconte fait de son *Mois de Marie* un livre très-approprié aux lecteurs des classes populaires.

128. — **Les trois couronnes de la Vierge ou Petit mois de Marie** à l'usage des jeunes personnes, par l'abbé A Jaubert, chanoine honoraire de Périgueux; deuxième édition, Paris, 1871, chez C. Dillet. — In-32 de IV-314 p. — Ce *Petit mois de Marie* est partagé en trois dizaines de jours qui forment chacune comme une couronne à la reine du ciel. Dans la première, Marie est considérée dans les emblèmes qui l'annonçaient; dans la seconde, sous les figures qui la prophétisaient; dans la troisième, sous les titres que l'Église lui a décernés. La lecture de chaque jour se compose d'une méditation, d'une histoire et d'une prière. L'auteur adresse son livre spécialement aux jeunes personnes, à qui il sera très-profitable.

129. — **Six mois de captivité à Kœnigsberg** (Prusse orientale), par l'abbé Camille Rambaud, aumônier des prisonniers français en Allemagne; Lyon, 1872, chez P.-N. Josserand. — In-12 de VIII-324 pages. — Le départ de Metz, le voyage, le séjour à Kœnigsberg et le retour sont racontés dans ce livre en seize chapitres qu'on lit avec le plus grand intérêt. L'auteur mêle de temps en temps à son récit des réflexions sérieuses sur les causes de nos malheurs, des appréciations pleines d'actualité sur les hommes et sur les institutions de la Prusse; il aime sa patrie, mais il ne craint pas de lui dévoiler ses travers et ses fautes; il aime par-dessus tout Jésus-Christ, et son plus grand désir est de lui gagner des âmes pour les sauver. Bon livre à mettre dans les bibliothèques populaires et paroissiales; bon livre à consulter par tous ceux qui voudront faire le récit complet des derniers événements.

130. — **L'ancien Dieu**, par Conrad de Bolanden; Paris, 1872, chez C. Dillet. — In-12 de 72 p. — En deux mots, cette petite brochure, sous la forme d'un récit plein d'intérêt, fait la démonstration de cette vérité que Dieu, l'*ancien Dieu*, toujours vivant, malgré les désirs de l'impiété, ne laisse jamais impunies les attaques contre son Eglise et contre la Papauté. On l'a vu avec Napoléon Ier, avec Napoléon III; l'auteur, quoique Allemand, ne craint pas de montrer que la persécution aujourd'hui soulevée contre l'Eglise catholique par le prince de Bismark et par son roi-empereur n'aura pas d'autre issue que les précédentes : l'empire allemand ne subsistera pas. Brochure à répandre le plus possible parmi les classes populaires, parce qu'elle donne, sous une forme saisissante, le résumé et le caractère de toutes les luttes de l'Eglise.

131. — **L'honnête femme**, par Louis Veuillot, quatrième édition; Paris, 1872, chez V. Palmé. — In-12 de VIII-440 pages. — Ce roman, écrit vers 1840, peu de temps après la conversion de l'auteur, contient une vive peinture du monde officiel du temps de Louis-Philippe et de la société de ce temps. Quelques critiques, à qui M. Veuillot n'a pas le bonheur de plaire, et pour cause, se sont acharnés sur ce livre, qu'ils ont été jusqu'à accuser d'immoralité. « Sans doute, dit lui-même l'auteur, il n'a pas été écrit pour toute sorte de lecteurs, mais il y a moins de doute encore qu'il ne saurait être pernicieux pour aucune sorte de lecteurs de romans; il ne fait aimer aucun vice, haïr aucune vertu. » Ce sera l'avis de tout lecteur impartial; quant aux amis des lettres, ils dégusteront ces pages, où le talent de M. Veuillot, non encore mûr, sans doute, mais déjà si remarquable, donnait des marques d'une puissance et d'une fécondité que les années ont si merveilleusement développées. B. PH.

---

*Le Gérant*: PUTOIS-CRETTÉ.

PARIS. — IMPRIMERIE F. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHEON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LA SEMAINE

SOMMAIRE. — I. Rome : l'Allocution du 13 avril et les journaux catholiques; les quatre-vingts ans de Pie IX. — II. France : Mandement de Mgr l'archevêque de Paris; vœu national au Sacré-Cœur; les cercles catholiques d'ouvriers; Mgr Mermillod.

I

L'allocution du 13 avril a excité une grande et légitime émotion dans le monde catholique. Ce roi détrôné, ce vieillard abandonné de toutes les puissances de la terre, ce Pontife prisonnier, jetant, en présence de quatre cents représentants des peuples catholiques, un regard souverain sur le monde, distribuant l'éloge et le blâme, signalant la cause des maux dont souffre la société et en indiquant le remède, a toujours le privilége d'ébranler les cœurs et d'éclairer les intelligences; il est toujours le Pape, le Vicaire de Jésus-Christ, l'oracle infaillible de la vérité, le gardien de la morale, le défenseur du droit, et par conséquent de la vraie liberté; ses ennemis mêmes le sentent, les chrétiens fidèles le comprennent, et voilà pourquoi toutes ses paroles ont tant d'importance, pourquoi elles excitent une telle émotion. Pie IX est le Pontife désigné par cette devise prophétique : *Crux de cruce*, et le voici maintenant plus que jamais sur la croix entouré des larrons qui ont pris ses Etats, qui ont détruit son pouvoir temporel et qui voudraient détruire son autorité spirituelle; mais, sur cette croix du Vatican, devenu un autre Calvaire, Pie IX est plus élevé que jamais, et sa parole, qui attire même l'attention des ennemis de l'Eglise, enflamme les cœurs, fortifie les volontés et soumet les intelligences : *Cum exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum.*

Il est un passage de l'allocution du Saint-Père qui a surtout fortement ému les esprits : c'est celui où Pie IX recommande l'humilité à ceux des catholiques qui redoutent trop l'influence du Pape, et la charité aux autres. Nous nous contenterons d'indiquer ici, au moyen de quelques citations, l'effet produit par ce passage :

M. Louis Veuillot a aussitôt écrit dans l'*Univers :* « La parole « du Saint-Père inflige un blâme inattendu à l'opinion que nous « représentons, et nous ne pouvons nous dissimuler que ce blâme

« sera considéré comme tombant exclusivement sur nous. La « même parole blâme aussi nos adversaires, mais ce n'est pas « ce qui doit nous occuper en ce moment. Nos adversaires feront « ce qu'ils jugeront à propos. Notre affaire, à nous, est d'obéir, et « de chercher par quel moyen nous pourrons, pour notre part, pro- « curer l'accord qui nous est également recommandé. Nous ferons « notre possible.... Nous sommes des enfants d'obéissance; notre « principale et unique affaire est d'obéir. Si donc le *Juge* estime « que notre œuvre ne peut plus recevoir de nous le caractère que « réclame l'intérêt de l'Église, elle sera terminée et nous dispa- « raîtrons. »

Le *Français,* qui représente l'école opposée à l'*Univers,* a écrit, de son côté : « Il y a des catholiques qui, tout en demeurant « rigoureusement soumis au Saint-Siége, ont senti s'affaiblir dans « leur âme attristée le sentiment de tendre et absolue confiance « qu'ils avaient il y a peu d'années. Ils portaient *hier encore* avec une « certaine fatigue le poids du dévouement qui les attache au Saint- « Siége. L'une des causes de ce mal dont se plaint le Souverain « Pontife est peut-être l'exagération maladroite des hommes qui, « prétendant à tort représenter exclusivement la cause de l'Église, « imposaient avec intolérance comme l'autorité du Saint-Siége leur « autorité propre. Ils rendaient ainsi singulièrement lourde la plus « légère et la plus paternelle des autorités. Que ceux-ci observent la « charité, la soumission sera facile à ceux-là. Nous ferons, quant à « nous, tous nos efforts pour que le vœu de Pie IX soit exaucé. »

L'*Union :* « Le Pape n'invoque pas ses droits, comme un maître, « mais, comme un père, il nous trace nos devoirs. Charitable vis-à- « vis de ses fils qui supportent impatiemment le joug de son auto- « rité infaillible, il leur dit d'être humbles, et à ses autres enfants « qu'emportent trop loin leur amour et leur zèle, il leur prêche la « charité. Ce sublime langage nous a émus, et, bien que nous nous « soyons constamment appliqués à rester humbles et charitables, « selon le vœu de Pie IX, nous avons éloigné toute pensée de vaine « gloire, car qui, dans l'orgueil de son cœur, oserait proclamer « qu'il est juste? Et pourtant nous voyons des chrétiens que les « luttes quotidiennes ont séparés d'une partie de leurs frères, prêts « à se décerner les honneurs du triomphe, au lieu de s'humilier « dans la pénitence. Plaignons-les, mais félicitons leurs adversaires « de donner un noble exemple de soumission... Ce n'est pas l'heure « des apologies, l'*Univers* l'a compris; que, comme lui, chacun « scrute sa conscience sans s'inquiéter de celle du prochain. C'est la

« seule façon d'être humble et le seul moyen de pratiquer la cha-
« rité. »

Le *Courrier de Bruxelles* nous paraît indiquer parfaitement la situation : « Pie IX, qui, dans tous ses discours et dans toutes ses « allocutions insiste avec une si remarquable ténacité sur la néces- « sité de la concorde et de l'union, est resté cette fois encore consé- « quent avec lui-même. Signalant les deux partis entre lesquels se « partagent les catholiques français, il blâme dans l'un le fond, « c'est-à-dire l'orgueil qui résiste à l'autorité et esquive l'obéis- « sance; chez l'autre la forme, c'est-à-dire le procédé de la polé- « mique, à ses yeux trop ardente, trop vive, trop personnelle peut- « être. Plus nous relisons les paroles tombées des lèvres de l'auguste « prisonnier du Vatican, plus nous nous persuadons que leur but « unique est d'opérer entre les catholiques de France une fusion « basée sur des sacrifices mutuels. Les sacrifices chez les uns doi- « vent porter sur la part faite dans leurs opinions au *moi* libéral, « chez les autres sur la forme de leurs polémiques avec leurs core- « ligionnaires. Nous croyons qu'aller hors de là, c'est forcer la « pensée du Saint-Père et donner à son langage une portée qu'il n'a « certainement pas... Nous espérons que la grâce de Dieu renver- « sera les barrières qui séparent tant d'esprits généreux et paralysent « leurs efforts, au grand détriment de l'Église et de la société, au « grand avantage des adversaires de toute autorité et de tout ordre. « La force du libéralisme n'a rien d'intrinsèque; elle n'a d'assises « que la faiblesse et l'impuissance des catholiques divisés. Le jour « où tous, s'humiliant devant la haute et suprême parole du Vicaire « de Jésus-Christ, s'uniront dans la charité, le miracle de la restau- « ration chrétienne aura commencé et ramènera dans le monde la « paix et la justice, et l'on verra s'accomplir ces paroles du Pro- « phète : *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax* « *osculatæ sunt.* »

Tels sont nos sentiments, telle a été jusqu'ici, telle sera la ligne de conduite suivie par les *Annales catholiques.*

Comment, d'ailleurs, tous les catholiques ne s'empresseraient-ils pas de suivre les conseils et les exhortations d'un Pontife si véritablement protégé de Dieu, si merveilleusement soutenu dans la chaire de saint Pierre par la main divine qui a fondé l'Eglise? En voyant Pie IX dépasser même la durée du pontificat de saint Pierre à Rome, en le voyant atteindre un âge que bien peu de Pontifes ont atteint, que bien peu d'hommes atteignent de nos jours, ne doit-on

pas reconnaître qu'il n'est pas un pape ordinaire, et que, suscité d'une façon tout admirable, il est providentiellement maintenu dans sa Chaire pour l'exemple et pour l'enseignement du monde? Le 13 mai prochain, Pie IX aura quatre-vingts ans. C'est l'âge qu'avait Moïse lorsqu'il reçut sa mission, et que Dieu lui dit : « *Ecce constitui te Deum Pharaonis*, voici que je t'ai constitué le Dieu de Pharaon (1). » Pharaon, c'est le tyran qui retient captif le peuple de Dieu, qui l'accable de travaux; que de Pharaons de nos jours! quelle tyrannie intellectuelle et morale que celle de cette erreur moderne qui, sous le nom de progrès, de civilisation et de liberté, sépare les peuples de l'Église, les ramène à la civilisation païenne et prépare l'avénement d'une servitude mille fois plus dure et plus abrutissante que celle des Césars romains! Et Pie IX, comme Moïse, a reçu la mission de nous sauver, de nous ramener dans la Terre sainte de la vérité, de la vraie liberté et du vrai progrès. Par ses enseignements, par la définition de l'Immaculée-Conception, par le concile du Vatican, il nous apparaît comme la nuée lumineuse qui nous éclaire au milieu de cette nuit de l'erreur et des plus perverses doctrines, comme la nuée rafraîchissante qui nous préserve des feux des passions, de ces feux de la concupiscence, de l'orgueil et de la cupidité, aliments de l'esprit de révolte, de sédition et de discorde. Suivons donc ce nouveau Moïse, et méritons, par notre fidélité, par notre obéissance, après avoir traversé la mer Rouge, de n'avoir pas à errer quarante ans encore dans le désert avant d'arriver à cette Terre promise qu'annonçent des bruits prophétiques et que pressentent les cœurs chrétiens. Pour Lui, qu'il vive encore de longues et de nombreuses années, et qu'il ait la joie, après tant d'épreuves, d'introduire dans cette heureuse Terre ce peuple chrétien qu'il bénit tous les jours, qu'il aime tant et qu'il dirige avec tant de fermeté et de paternelle douceur!

## II

En France, la presse irréligieuse vient de trouver une nouvelle occasion de montrer sa mauvaise foi et sa haine contre l'Eglise. Tous nos évêques, à bien peu d'exception près, s'il y en a, ont, depuis un an, promulgué dans leurs diocèses les décrets du concile du Vatican. Mgr Darboy, à cause des circonstances, n'avait pu le faire; Mgr Guibert, dans un magnifique mandement dont on trou-

(1) Exode, chap. VII.

vera plus loin un long fragment, a jugé le moment venu de faire cette promulgation solennelle, qui n'ajoute, comme il le dit, aucune autorité aux décrets du Concile, mais qui ne permet plus d'en contester l'authenticité. Quoi de plus naturel et de plus conforme à la fois aux devoirs d'un évêque catholique et à la liberté de conscience et des cultes?

Mais on n'en juge pas ainsi dans un certain monde qui n'a pas la moindre idée de ce qu'est la religion, et, dans celui qui la déteste, on trouve qu'il ne faut pas laisser passer une si belle occasion d'attaquer l'Église et l'épiscopat. Toute la presse révolutionnaire, depuis la plus radicale jusqu'à celle qui affecte le plus de tenue, comme le *Journal des Débats*, s'écrie que le vénérable archevêque de Paris donne l'exemple de la violation des lois, qu'il a violé les articles organiques, qu'il y a abus et qu'il faut en appeler au conseil d'État, enfin, qu'il faut la séparation de l'Église et de l'État, et, pour commencer, qu'il est expédient de supprimer le traitement du clergé.

Quelle est donc la loi violée par Mgr l'archevêque de Paris et par ses vénérables collègues, et quelle est la valeur des articles organiques ajoutés au Concordat? L'article premier du Concordat porte que « la religion catholique, apostolique, romaine sera *librement* exercée en France. » L'article premier des articles organiques porte que « aucune bulle, bref, décret, mandat, provision, signature servant de provision, ni autres expéditions de la cour de Rome, même ne concernant que les particuliers, ne peuvent être reçus, publiés, imprimés, ni autrement mis à exécution sans l'autorisation du gouvernement. » Il est évident que ces deux articles se contredisent, et cependant le Concordat est loi de l'État aussi bien que les organiques. Or, le Concordat est une convention conclue entre deux parties; les organiques sont le fait d'une seule des deux parties contractantes. Les organiques sont donc une violation du Concordat; ils n'ont pas pu annuler les dispositions formelles du Concordat, ils n'ont, en droit, aucune valeur en ce qui est contraire au Concordat. Les évêques qui usent de la liberté stipulée par le Concordat ne violent donc pas la loi. De plus, la constitution française qui a proclamé la liberté des cultes a virtuellement aboli par le fait les articles organiques dans celles de leurs dispositions qui sont contraires à cette liberté. Enfin, dans les circonstances actuelles, comme il s'agit de dogmes, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus intime dans la religion et de plus inaccesible à la loi civile, qui ne peut atteindre que les actes extérieurs et non la conscience, non la pensée, l'article premier des organiques est non-seulement contraire au Concordat, mais contraire à la nature des choses.

Il suffit d'un peu de bonne foi pour reconnaître cela, et ceux qui se donnent pour les amis de la liberté devraient sentir qu'ils se contredisent et qu'ils se rendent suspects quand ils accusent nos évêques de violer la loi. Nos évêques ne violent pas la loi, ils la suivent, ils donnent l'exemple du respect pour elle en passant pardessus des prescriptions qui la violent. Nous ne parlons pas ici de cette loi supérieure qui commande d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, quand la volonté de l'homme est en contradiction avec celle de Dieu ; nous restons sur le terrain du Concordat.

Il n'y a donc pas abus, il n'y a pas lieu d'en appeler au conseil d'État, pas lieu de supprimer le traitement du clergé ni de séparer l'Eglise et l'État, sur la raison que l'épiscopat viole les lois de l'État. Cette grande question de *séparation* ne saurait être traitée incidemment ; nous nous contenterons de dire ici que l'on confond trop souvent la *séparation* avec la *distinction*, que la distinction des deux pouvoirs est chose utile et que c'est le christianisme qui l'a opérée; que la *séparation* serait mortelle à l'État, puisqu'il est impossible de faire que l'homme ne soit plus un être religieux. Au reste, par séparation de l'Eglise et de l'Etat, les grands publicistes de la presse révolutionnaire n'entendent guère autre chose que la suppression du traitement du clergé; ils oublient que le traitement n'est qu'une indemnité, et qu'en le supprimant il faudrait restituer le capital, ou accomplir un acte de spoliation. La spoliation, sans doute, n'effraie pas les ennemis de l'Eglise, mais elle doit effrayer tous les amis de la société. Aucune société ne peut reposer sur le vol, et ç'a été l'un des grands bienfaits du Concordat que la donation faite par l'Église de tous les biens qu'on lui avait enlevés, à la condition que « le gouvernement assurerait un traitement convenable » au clergé (art. 13 et 14 du Concordat).

Nous doutons donc que le gouvernement entre dans la voie où l'on voudrait l'engager, et, laissant crier cette presse qui veut renverser la religion afin de venir définitivement à bout de la société, nous aimons à contempler les heureux symptômes du retour de la France au Dieu de nos pères. Ces symptômes se multiplient. Nous avons signalé le concours des fidèles aux solennités pascales ; nous venons de voir la pensée de M. Jean Brunet poursuivie, comme il convient, par le vœu national d'un monument d'expiation et de piété au Sacré-Cœur de Jésus à ériger à Paris pour obtenir la triple délivrance du Souverain-Pontife, de l'Eglise et de la France, avec cette inscription gravée sur le frontispice : *Christo Jesu et ejus sacratissimo Cordi Gallia pœnitens et devota;* nous voyons l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers se poursuivre avec le plus grand succès, et, comme l'a dit Mgr Mermillod dans son magnifique discours

à Sainte-Clotilde, s'être déjà implantée dans les deux quartiers les plus livrés à la révolution, à Montmartre, non loin de la rue des Rosiers, à Belleville, près de la rue Haxo, « réparations providentielles, expiation dans la souffrance, dans la fraternité et dans la charité. » Saluons, en passant, cet apôtre, cet évêque de Suisse, si français par le cœur et par l'éloquence, comme l'était son prédécesseur saint François de Sales, et remercions-le du concours qu'il vient apporter à nos œuvres, de l'amour qu'il témoigne à notre pays, des motifs de consolation et d'espoir qu'il nous présente, et des leçons qu'il nous donne avec tant de charité et d'énergie. Nous espérons bien revenir sur le discours prononcé le 14 avril à Sainte-Clotilde, mais, dès aujourd'hui, nous voulons en reproduire ce passage : « Quand la France souffre, a dit Mgr Mermillod, l'Europe « souffre tout entière; quand la France agonise, l'Eglise est dans « la douleur. Il y a une solidarite entre la France et l'Eglise que « rien ne peut briser. Cette vieille solidarité existe toujours, et il y « a peu de temps encore, étant près du cœur de Pie IX, j'entendais « ces confidences que je veux traduire devant vous; me regardant « avec tendresse, il me disait que c'était sur la Fille aînée de l'E- « glise que le vieux Père de l'Église sentait qu'il pouvait s'appuyer « toujours. »

Merci de cette confidence, Monseigneur; Saint-Père, comptez sur la France : elle restera catholique, elle restera dévouée au Saint-Siége; éprouvée en même temps que vous, elle se relèvera avec vous et par vous; c'est notre espoir, c'est notre ferme conviction.

J. Chantrel.

---

## L'ALLOCUTION DU 13 AVRIL.

L'importance de cette Allocution nous fait un devoir de recueillir les détails qui s'y rapportent. Et d'abord, nous devons faire connaître deux variantes assez importantes au texte donné par la *Voce della Verità.*

En ce qui concerne la France, d'après l'*Osservatore romano*, le Saint-Père aurait dit :

« Je prie ardemment pour que la France marche dans l'unité et « la concorde, et que certains partis exagérés disparaissent. Il y a « un parti qui redoute trop l'influence du Pape; mais je dis à celui- « là que sans humilité il n'y a pas de gouvernement juste. Il y a un « autre parti trop intolérant, et je lui rappelle que sans la charité « on n'est pas catholique. A ceux-là donc, je recommande l'humi- « lité, à ceux-ci la charité, et à tous l'union et la concorde, afin « que, serrés comme des phalanges valeureuses, ils puissent com- « battre l'erreur, qui fait tant de ravages dans les âmes. »

En ce qui concerne la Belgique, le sens exact des paroles du Saint-Père serait celui-ci :

« Prions pour la Belgique et la Bavière. Ah ! la Belgique, ce petit « royaume si bien affectionné à ce Saint-Siége, je la bénis particu-« lièrement et je lui souhaite de garder ce dévouement qu'elle pos-« sède. »

Nous empruntons maintenant à l'*Union* les détails de l'audience du 13 avril.

Quel spectacle! Quel mémorable jour! Plus de quatre cents personnages de tous les pays se trouvaient réunis dans la vaste salle. Ils étaient venus là pour exprimer à Pie IX les hommages, le dévouement des catholiques de toute la terre. On pourrait dire que l'aristocratie du monde entier était là, représentée non-seulement par l'aristocratie de naissance, mais par celle du talent, celle du dévouement, celle du cœur. On remarquait des chambellans de rois et d'empereurs, des dames d'honneur, des députés français, anglais, belges et autrichiens.

Les Français étaient en assez grand nombre, et parmi tous ces beaux noms je me contenterai de citer le comte Werner de Mérode, la duchesse Tascher de la Pagerie, le comte et la comtesse de Clermont-Tonnerre, le duc et la duchesse de Vallombreuse, M. de Corcelles et d'autres encore. Un peu après midi, le Saint-Père a paru dans la salle suivi d'un nombreux cortége de prélats et de personnages de sa cour. A son entrée, tous ont ployé le genou, et Sa Sainteté, avec cette grâce et ce sourire qui lui sont naturels, a fait signe à tout le monde de se lever.

Le Saint-Père s'étant assis sur son trône, on a vu s'avancer à ses pieds un noble vieillard. C'était le comte Spiegel de Disenberg, chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche. Ayant ployé le genou, il a lu d'une voix claire, distincte et fortement accentuée, l'adresse suivante :

« Très-Saint Père,

« Catholiques dévoués aux principes sacrés du droit et de l'ordre, nous sommes venus de différents pays pour vous exprimer nos sentiments d'admiration, de vénération et d'amour. Et aujourd'hui nous voici réunis autour du trône de Votre Sainteté à l'occasion de l'anniversaire mémorable de deux événements dans lesquels la protection divine s'est manifestée à votre égard d'une manière merveilleuse. Cependant, depuis ces faits, Dieu, dont les voies sont toujours admirables et au-dessus des prévisions humaines, a voulu éprouver Votre Sainteté et le monde catholique tout entier par de nouvelles et excessives afflictions. Mais le passé de toute l'Église ne doit-il pas nous rassurer contre les douleurs du présent, et nous donner les plus vives espérances pour l'avenir?

« Oui! Votre Sainteté semble prédestinée à être l'objet spécial des desseins de Dieu à l'égard de son Eglise. Nous en acquérons la conviction lorsque nous songeons aux priviléges qu'au milieu d'immenses désolations la Providence a accordés à Votre auguste personne. En effet, nous voyons déjà les années de votre glorieux pontificat dépasser celles que Dieu réserva au pontificat du premier dépositaire des promesses de

Notre-Seigneur. Et pendant votre règne que d'événements remarquables où le doigt de Dieu s'est montré! En ce moment même nous voyons Votre Sainteté conserver toute sa sérénité et toute sa force au milieu des profanations et des persécutions odieuses qui l'entourent. Nous nous rappelons aussi que Votre Sainteté a eu l'insigne honneur d'ajouter aux noms de la Reine des Cieux celui de Reine conçue sans tache. Ce sera elle qui écrasera encore la tête de l'ancien serpent.

« Nous avons donc le ferme espoir que Dieu sauvegardera les jours précieux de Votre Sainteté, lui fera voir ses ennemis confondus, et lui permettra de présider au triomphe de la sainte cause de l'Eglise catholique, apostolique et romaine ; et cette cause est non-seulement celle de la Religion, mais encore celle de la justice méconnue dans le monde entier. Telles sont, Très-Saint Père, nos convictions profondes, et tels sont nos vœux les plus ardents.

« C'est avec ces sentiments que nous garderons toujours le souvenir de ces moments précieux pendant lesquels Votre Sainteté a daigné se trouver au milieu de nous. En votre présence, nous nous sentons consolés et raffermis en voyant tant de foi, de confiance, de douceur et de courage se refléter tout à la fois sur votre auguste front, malgré les angoisses des jours présents. Oui, la vue de vos vertus nous servira constamment d'exemple et d'encouragement. Mais que Votre Sainteté veuille bien nous confirmer dans ces sentiments en nous accordant pour nous, pour nos familles et pour nos différentes patries ses paternelles bénédictions, que nous lui demandons avec toute la ferveur de nos âmes. »

Ces paroles, en passant par la bouche du noble vieillard, ont acquis une expression extraordinaire, une force et une énergie comme il convenait à des vœux et à des protestations exprimés au nom du monde catholique tout entier. On voyait le Saint-Père et les nobles personnages de sa cour incliner souvent la tête, en signe d'approbation. L'adresse terminée, le comte Spiegel a monté les degrés du trône et a baisé la main du Souverain-Pontife, qui a exprimé par quelques paroles toute sa satisfaction, tandis que dans toute la salle on entendait chuchoter : *Bien! très-bien! Bravo!* Le Saint-Père s'est levé alors. Il a promené un long regard sur toute l'assemblée et a prononcé le beau discours qu'on va lire, le plus beau qui soit sorti de sa bouche, qui en a prononcé tant et de si beaux. Mais qui pourra jamais rendre et son aspect majestueux, et la beauté de son regard, et la noblesse et l'énergie de sa voix, et ce je ne sais quoi de divin et de surnaturel qui s'échappait de toute sa personne?

Ici le discours du Pape donné au n° 18. *L'Union* ajoute :

Tous avaient ployé le genou et incliné la tête pour recevoir la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ. Sa voix était profondément émue, mais quand il a prononcé ces paroles : *Benedictio Dei,* sa voix a repris comme une nouvelle force, et c'est avec une énergie, une clarté et une sonorité vraiment extraordinaires que Sa Sainteté nous a fait entendre ces paroles de bénédiction. Comment vous exprimer l'émotion qui s'était emparé de tout ce noble auditoire? On voyait les larmes couler de tous les yeux ; on ne rougissait point de ses larmes, on en était fier. Qu'il était beau de voir couler ces pleurs sur beaucoup de ces mâles figures, de les voir rouler sur

leurs joues et tomber sur leurs poitrines chamarrées de décorations! Quel magnifique spectacle! Quel beau et mémorable jour! Ne sachant comment rendre cet ensemble de joie, de bonheur, d'émotion, de tendresse, je ne puis que plaindre ceux qui n'ont pas eu, comme moi, le bonheur de voir et d'entendre en ce jour le grand Pie IX, le nouveau Moïse.

Chaque phrase, chaque mot de son mémorable discours demanderait une explication, un commentaire, pour en rendre et le ton et la majesté, et le geste. Oh! comme sa voix était émue et paternelle quand il a énuméré les bonnes œuvres que la France a produites! Combien elle était ferme quand il a recommandé l'humilité et la charité aux deux partis dont il a parlé! J'ai pu remarquer des signes nombreux d'approbation quand il a dit qu'un certain parti, qui craint trop l'influence du Pape, a besoin d'humilité. Mais combien la voix du Saint-Pontife était ferme, énergique, vibrante quand, parlant de l'Allemagne, il a dit qu'il fallait obéir à qui commande, mais dire la vérité et réfuter les mensonges au péril même des plus horribles contrariétés!

Ses yeux lançaient comme des éclairs, sa tête était énergiquement posée en arrière et sa main frappait sa poitrine. Et qui plus que Pie IX pouvait parler de courage? Qui mieux que l'immortel Pontife-Roi pouvait parler ainsi? On pouvait lire à travers ses paroles qu'il était prêt lui-même à donner sa vie, à tout souffrir, à tout faire plutôt que de sacrifier jamais les droits de la justice et de la religion, plutôt que de s'incliner un instant devant les puissants de la terre devenus les oppresseurs du monde catholique et les siens. Quand Sa Sainteté a parlé de l'Italie, sa voix a baissé un instant, et des larmes voulaient s'échapper de ses yeux.

Comme on sentait qu'il l'aimait, cette Italie! Combien il était facile de voir de quel amour, de quelle tendresse il poursuivait cette patrie dont il est le fils par la naissance et le père par l'amour et les bienfaits! Je ne puis encore penser à cette émotion du Souverain-Pontife sans sentir les larmes monter de mon cœur à mes yeux. Je ne puis plus que dire une chose, qu'il est impossible de voir et d'entendre le saint prisonnier du Vatican sans l'aimer, sans être ému, sans se sentir plein de piété envers Dieu, l'Eglise et son chef, sans se sentir disposé à tout sacrifier, à tout donner, à tout faire pour le Pontife-Roi, sans être prêt à obéir aux ordres de sa parole infaillible.

Le Saint-Père, étant descendu du trône, a parcouru toute la salle et a donné sa main à baiser à tous, adressant à chacun les paroles les plus aimables. Une dame anglaise semblait se plaindre qu'il n'eût rien dit de l'Angleterre, et Sa Sainteté a répondu en souriant: « J'ai béni le monde catholique tout entier. Si donc j'ai fait quelque « oubli dans l'énumération des parties, qu'on se rassure, j'ai tout « compris dans le monde catholique. »

---

## LE DIMANCHE DU BON PASTEUR

Le 14 avril, dimanche du Bon Pasteur, près de trois mille Romains des paroisses suburbaines de Saint-Jean-de-Latran, de Saint-Laurent-hors-les-Murs, de Sainte-Agnès-hors-les-Murs, de Saint-Sébastien-hors-les-Murs, des Saints-Pierre-et-Marcellin à la tour Pignattara et de Sainte-Marie-du-Carmel hors la porte Portèse, se trouvèrent réunis avec leurs curés dans les grandes salles ducale et royale au Vatican. C'étaient pour la plupart, dit une correspondance de l'*Univers*, des paysans, des bergers, des vignerons, des charretiers, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, tous aussi chers au cœur du Vicaire de Jésus-Christ que les nobles étrangers dont il avait reçu la veille les louanges et les opulentes offrandes.

Les paysans et les bergers apportaient, eux aussi, une bourse pleine et richement brodée, et ils avaient vêtu de blanc et couronné de roses douze jeunes filles qui tenaient dans leurs bras de blancs petits agneaux enrubannés : touchante allusion au *Pastor bonus* dont l'Eglise célébrait la fête.

Le curé de Saint-Jean-de-Latran lut une adresse, où il dit entre autres choses :

« Comme les brebis de son troupeau suivaient le Pasteur nazaréen vers les pâturages de l'éternelle vie, et, comme il les reconnaissait à la voix, ainsi nous, nous venons vers vous, Pasteur des pasteurs, afin que vous nous confortiez de votre auguste présence, afin que vous nous animiez de vos paroles suaves et consolantes.

« Nous n'avons ni la richesse des vêtements, ni la grâce de l'éducation qui conviennent à votre dignité suprême ; mais qu'est-ce que cela fait? Vous avez dit souvent que vous aimez mieux converser avec les humbles et les sincères de cœur, à l'exemple de Celui qui mettait en eux toutes ses délices, toute sa joie...

« Notre désir de vous revoir était ardent; ce désir s'enflamme davantage, au milieu des vicissitudes présentes, sur les tombes des martyrs, d'où sort, au dire de saint Jean Damascène, un parfum céleste, vivifiant et opérateur de prodiges et de triomphes. En effet, Saint-Père, il nous est si doux de songer que nos habitations et nos troupeaux posent sur les terres baignées par le sang de ces martyrs, que nos fruits et nos grains reçoivent leur saveur et leur richesse des cendres mêmes de ces vastes nécropoles.

« En descendant sous ces hypogées, nous avons tous vu cet autre bon Pasteur au milieu des brebis, et tous nous y avons admiré

votre figure... Ne dédaignez pas, Saint-Père, que nous voyions renouvelée en vous la symbolique représentation et que nous présentions, avec notre obole, ces agneaux. Ils disent la docilité de nos cœurs, leur mansuétude, en tolérant avec vous et pour vous les persécutions cruelles contre la pure épouse du Nazaréen, l'Église, dans l'agneau mystique du Christ et d'Agnès. Accueillez comme une vive protestation contre les usurpateurs sacriléges de vos domaines, l'obole de la veuve, de l'orphelin, du serviteur, de l'artisan et de l'humble colon... Bénissez-nous, et que votre bénédiction nous fortifie dans la lutte ouverte contre tout principe d'équité et de justice; qu'elle nous réunisse tous dans le grand et unique troupeau du Christ, afin que vous puissiez remplir près de cette humble partie des vôtres la mission sublime que vous avez reçue de l'Eternel Pasteur, et nous présentant à Lui, dire : *Pater, quos dedisti mihi non perdidi ex eis quemquam.* »

Après la lecture de cette adresse, le vénérable curé vint baiser le pied du Pape et lui offrit l'obole des paroisses suburbaines. Puis les jeunes filles s'avancèrent et déposèrent sur les marches du trône les douze agneaux. A chacun des agneaux était fixée une lettre d'or, et les douze lettres réunies formaient les mots : *A Pio il Grande,* à Pie IX le Grand.

Pie IX répondit à l'adresse :

« Je ne vous dirai que quelques mots avant de vous donner ma bénédiction, parce qu'aujourd'hui il me semble que pour notre commodité à tous il fait un peu trop chaud. Ainsi je vous adresserai quelques paroles seulement pour vous disposer à recevoir avec recueillement et dévotion la bénédiction apostolique. Voici donc que toutes les paroisses suburbaines ont voulu se présenter au Vicaire de Jésus-Christ en un jour qui est réellement un jour consolant, car c'est le dimanche du Bon Pasteur, le dimanche où l'on doit méditer sur les qualités immensément divines et paternelles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, lequel seul pouvait dire de lui-même qu'il était le *Bon Pasteur*. Et il l'a dit, parce que, disait-il, je ne suis pas un pasteur mercenaire qui s'enfuit à l'approche du loup, mais un pasteur qui donne sa vie généreusement pour garder les brebis qui lui sont confiées. Je dis mal, il ne dit pas qui lui sont confiées, mais il dit, et avec une grande raison, les brebis qui sont siennes, *oves meæ;* siennes par la création, siennes par la rédemption, siennes par la conservation.

« Nous donc, nous avons la consolation de pouvoir dire, que nous tous catholiques, nous sommes vraiment les brebis et les agneaux de Jésus-Christ. Jamais il ne nous a abandonnés, même à l'approche du loup. Pour moi, de même, désirant dans ma misère imiter le Divin Pasteur, je ne vous ai pas abandonnés, mais je suis demeuré continuellement avec vous, bien qu'il y eût plus d'un péril à rester ici. Et encore que le Pasteur universel se trouve partout dans l'univers catholique au milieu de ses brebis, cependant je suis toujours resté avec vous. Il est vrai, je ne suis pas sorti de chez moi, je ne suis pas allé à Monte-Mario interroger les jeunes filles, ni à Saint-Laurent réciter un *De profundis*, ni à Sainte-Agnès renouveler nos actions de grâces pour les bienfaits reçus; mais je suis toujours resté ici, et de cœur je suis, pour toutes choses, au milieu de vous. Je ne suis pas sorti pour ne point heurter un gendarme pontifical assassiné ; je ne suis pas sorti pour ne point voir un prêtre assailli à coups de pierres, pour n'en point rencontrer un autre assailli à coups de bâton. C'est pour cela que je me suis vu contraint de demeurer ici. Mais d'ici j'ai prié pour vous et pour tous.

« Finissons ces quelques paroles, afin qu'elles puissent être d'un meilleur fruit pour vous. Donc c'est aujourd'hui le dimanche du Bon-Pasteur et Jésus-Christ dit de lui-même : *Ego sum via, veritas et vita.* Jésus-Christ est la voie et nous devons marcher par elle. Or, Jésus-Christ a voyagé à travers les douleurs et les contradictions ; il est mort sur la croix, et nous, comme de bons combattants, nous devons le suivre même au milieu des tristesses et des tribulations. Jésus-Christ est la vérité : donc, mes chers petits enfants, ouvrez les oreilles aux vérités de la foi, gardez avec un soin jaloux ce trésor précieux de la foi. Enfin, Jésus-Christ est la vie, et nous espérons qu'après avoir accompli docilement les devoirs de votre état, vous pourrez, en quittant cette terre, marcher à la possession de la véritable vie dans le ciel, pour louer et bénir dans tous les siècles l'auteur même de la vie.

« C'est mon désir, c'est le sentiment avec lequel je vous accompagne dans vos vignes, dans vos campagnes en vous recommandant de vous rappeler toujours qu'il faut suivre Jésus-

Christ parce qu'il est la vie et qu'il faut le suivre non au milieu des divertissements et des allégresses, mais au milieu des tristesses et des douleurs, et tenir les oreilles ouvertes non pas aux loups qui entrent nuitamment dans la bergerie pour dévorer les brebis, mais aux vérités de la foi, au catéchisme, à la doctrine, aux obligations de votre état, aux bons exemples, aux enseignements que vous avez le devoir de donner à vos enfants. Voilà en substance ce que vous devez retenir et à quoi vous devez ouvrir les oreilles. Que si vous faites ainsi, ne doutez pas que vous aurez enfin la consolation de voir Jésus-Christ la Vie Éternelle, et de le louer, comme je vous le disais, dans tous les siècles éternels.

« Qu'il vous bénisse du haut du ciel, qu'il soutienne le bras de son indigne Vicaire pour vous bénir encore, qu'il vous bénisse dans vos corps afin qu'ils soient sains, dans vos âmes afin qu'elles soient toujours telles qu'il désire qu'elles soient. Qu'il vous bénisse dans vos familles, dans vos petits intérêts, dans vos affaires, qu'il vous bénisse dans la vie et dans la mort, afin que vous soyez dignes de le louer et de le bénir dans toute l'éternité. »

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### FRANCE

*Observation du Dimanche.* — Le ministre des travaux publics, M. de Larcy, vient d'adresser à M. le préfet de la Seine une lettre qui l'invite à faire observer, d'une façon rigoureuse, le repos dominical sur les chantiers de la ville, notamment sur ceux des églises en construction. On sait que la clause de l'interdiction du travail les dimanches et jours de fête, toujours imposée aux entrepreneurs dans les cahiers des charges, n'est presque jamais observée.

Le ministre considère ces infractions « comme éminemment regrettables » lorsqu'elles ne sont motivées par aucun intérêt d'urgence.

Les ordres les plus formels viennent d'être transmis aux ingénieurs et architectes de la ville, pour qu'à l'avenir le règlement soit respecté.

*Contraste consolant.* — La *Correspondance de Genève* établit ainsi ce contraste :

### Les vieux-catholiques en Allemagne.

Nous lisons dans la *Gazette universelle d'Augsbourg* (supplément du 16 avril) : « Le Prévôt Dœllinger, « qui célèbre aujourd'hui sa cinquantième année de prêtrise, a « reçu des mains de M. de Lutz, « ministre d'Etat, la décoration de « l'Ordre de Louis en même temps « qu'une lettre très-gracieuse de « Sa Majesté. — Le roi rappelle à « M. Dœllinger le *jubilé* qu'il célèbre et le félicite *de ce qu'après* « *une carrière si longue et si pleine* « *de bénédictions il peut regarder en* « *arrière avec une conscience tran-* « *quille.* — Sa Majesté termine en « exprimant le désir que Dieu lui « conserve *la vigueur d'esprit et de* « *corps dont il jouit actuellement.* »

« Le Sénat de l'université a en- « voyé de son côté un télégramme « au Prévôt. »

### Les vieux-catholiques en France.

*La Guienne*, de Bordeaux, donne le compte-rendu de la séance du tribunal de police correctionnelle où M. Junqua, « anti-infaillibiliste » était cité pour port illégal du « costume ecclésiastique. »

Le prévenu a déclaré qu'il était « citoyen, prêtre français et anti- « infaillibiliste » ; il a fait un réquisitoire en forme contre *Monsieur Donnet* (Son Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux). — Le président l'a prié « de ne point se « lancer dans l'exposé des actes « d'un homme qui n'a rien à voir « dans les débats, il a même dis- « pensé le prévenu de parler du « Syllabus. »

Le tribunal, après une première délibération, s'est déclaré compétent dans le débat : « alors Junqua « s'est levé, a déclaré faire défaut « et a quitté l'audience. »

Dans son réquisitoire, M. de la Rouverade « a retracé les points « les plus saillants de la vie du re- « négat.... il a requis l'application « de l'article du Code pénal relatif « au port illégal du costume ecclé- « siastique. »

« *Le tribunal a donné défaut contre* « *Junqua et l'a condamné à six mois* « *de prison et aux frais.* »

Grâces à Dieu, la France se montre moins malade que l'Allemagne ; son clergé n'a fourni que *trois* vieux-catholiques, un exalté et deux écrivains placés sous le coup de la justice pour publications immorales, et l'on ne voit pas que le gouvernement les favorise ; le clergé allemand, fidèle dans sa très-grande majorité, a pourtant à déplorer un plus grand nombre de défections, et les gouvernements se montrent en général favorables aux apostats. L'avenir se trouve dans ce contraste, et nous osons dire qu'il n'a rien que de consolant pour la France.

---

## NOUVELLES DES DIOCÈSES

**Paris.** — La première pierre de la nouvelle chapelle de Lorette, au séminaire d'Issy, a été posée le mercredi 17 avril, par Mgr l'archevêque de Paris. On sait que cet établissement, si plein de souvenirs, a souffert les plus graves dommages durant nos dernières luttes. La chapelle de Lorette en particulier, où tant de générations

sacerdotales sont venues successivement s'agenouiller depuis deux siècles, a été incendiée par les obus de la Commune, et complétement détruite. Elle se relève aujourd'hui, grâce à l'empressement des anciens élèves de Saint-Sulpice, qui se sont réservés l'honneur de rebâtir les murs à l'ombre desquels s'est abritée leur jeunesse cléricale.

Les contributions déjà venues de toutes les parties de la France, permettent dès maintenant de commencer les travaux, qui seront poussés désormais avec une grande activité.

**Besançon.** — Les journaux ont annoncé le voyage de M. le général de Cissey à Besançon. Le ministre de la guerre a assisté, à quelques kilomètres de cette ville, le 11 avril, à Cussey-sur-l'Ognon, à l'inauguration d'un monument élevé à la mémoire des soldats tombés sur le champ de bataille de Cussey-sur-l'Ognon, le 23 octobre 1870.

Après la bénédiction du monument, M. le général de Cissey a prononcé sur le bord de la tombe l'allocution suivante :

« Messieurs,

« Je ne m'attendais pas, en venant visiter votre ville de Besançon, qui est aussi la mienne, à assister à cette religieuse et touchante cérémonie ; mais je ne puis passer ici sans honorer le courage des braves soldats des Vosges et des Hautes-Alpes qui reposent dans ce cimetière, après avoir si vaillamment défendu le pays et sauvé la cité. Je m'associe à votre patriotique démonstration, avec ce clergé, ces riches, ces pauvres, ces propriétaires, ces paysans, tous ces Français qui entourent une tombe si glorieuse et si digne de mémoire. Enfants, souvenez-vous que c'est en devenant chrétiens que vous deviendrez à votre tour de bons citoyens et, au besoin, de braves défenseurs de la patrie. Monsieur le curé, je vous remercie, au nom de l'Assemblée que je représente, au nom du Gouvernement, au nom de l'armée, de la piété et du zèle que vous avez apportés à l'érection d'un monument qui consacre la bravoure et la mort de nos jeunes soldats. »

**Bordeaux.** — L'abbé Junqua, traduit devant la justice pour port illégal du costume ecclésiastique, a tâché de prévenir le coup en recourant au pouvoir civil, selon l'usage des prêtres indépendants. Voici la lettre qu'il a adressée à M. Jules Simon, le 12 avril :

« Monsieur le ministre, Mgr le cardinal Donnet, par ordonnance qui m'a été signifiée le 27 mars dernier, m'enjoint d'avoir *à quitter l'habit ecclésiastique* par suite du scandale qu'il prétend que j'ai donné en niant le dogme de l'*infaillibilité*, décrété au Vatican en 1870.

« J'ai refusé d'obtempérer à cette injonction, et j'ai l'honneur de m'adresser à vous, monsieur le ministre, pour en *appeler comme d'abus* au conseil d'État, en invoquant l'article des lois organiques.

« La décision contre laquelle je proteste constitue, en effet, un abus de pouvoir, une entreprise ou au moins un procédé qui trouble la conscience dans l'exercice du culte, puisqu'il me le rend impossible, et dégénère ainsi en oppression.

« J'estime, monsieur le ministre, que ma démarche auprès de vous intéresse la liberté de conscience, dont vous avez été un si éloquent apôtre, et l'autorité de la loi civile, dont votre haut ministère vous constitue le fidèle gardien.

« J'ai l'honneur d'être, avec une entière confiance, monsieur le ministre, votre tout dévoué et fidèle serviteur,

« L'abbé JUNQUA,
« Prêtre, docteur en théologie de l'Université romaine de la *Sapience.* »

**Cambrai.** — L'*Indicateur* de

Tourcoing dit qu'à partir du 1er octobre, le collége de Tourcoing, actuellement dirigé par M. l'abbé Leblanc, cessera de dépendre de l'Université.

En annonçant cette décision de Mgr l'archevêque de Cambrai, il ajoute que l'initiative de cette rupture aurait été prise par M. le recteur.

**La Rochelle.** — Nous lisons dans une lettre particulière, écrite le 19 avril à Saint-Martin-de-Ré :

« Que de réflexions on fait malgré soi, lorsque l'on considère les événements à soixante-quinze ans de distance ! Il y a ce temps : douze cents prêtres étaient entassés dans les casemates et les greniers de la même citadelle (où sont en ce moment les insurgés condamnés par les conseils de guerre), pour être déportés à Cayenne. C'étaient les victimes des mêmes doctrines, et je dirai presque des mêmes hommes qui les ont remplacés. Leur sort était bien différent cependant : les déportés pour la Nouvelle-Calédonie les impies, les vrais coupables ont de vastes appartements, des lits, du pain excellent, de bonne viande fraîche, du café, du vin... Et les dignes et saints prêtres couchaient sur la paille, dans des lieux humides, et ils n'avaient qu'une nourriture malsaine et insuffisante. Dieu veuille que ces mauvais jours ne reviennent pas ! »

**Lyon.** — Le 8 avril a eu lieu la bénédiction de l'emplacement de la nouvelle église qui doit s'élever en l'honneur de Notre-Dame de Fourvière. Un grand nombre de fidèles assistaient à cette pieuse cérémonie, qui s'est terminée par une allocution de Mgr l'archevêque de Lyon.

**Nancy.** — Les Sœurs de Saint-Charles viennent de perdre leur vénérable supérieure générale, sœur Marie-Mechtilde de Rozières, morte le lundi, 1er avril, à l'âge de soixante-et-un ans, après quarante ans de profession religieuse. Appelée cinq fois à la charge de supérieure générale, dit M. Jambois, vicaire général de Nancy, elle s'est acquittée de ses fonctions délicates et difficiles avec une intelligence peu commune et avec un dévouement sans mesure. Donée d'une activité infatigable, elle entreprenait les voyages les plus longs et les plus pénibles, à Rome, en Allemagne, partout où se trouvaient des établissements de Saint-Charles, afin de porter à ses chères filles ses conseils, ses encouragements et son enthousiasme divin Elle ne reculait devant aucune fatigue, devant aucune difficulté, quand il s'agissait de l'honneur de sa congrégation, de la perfection de ses filles et du soulagement des malheureux, montrant à tous la charité, la sollicitude d'une mère pour ses enfants.

**Toulouse.** — Mgr Desprez vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre circulaire dans laquelle il les exhorte à ne pas laisser passer inaperçu le jubilé cinquantenaire de la fondation de l'œuvre de la Propagation de la Foi, « date si glorieuse pour la France, dit-il, et si consolante pour la religion. » Il dit encore : « Elle nous rappelle la patrie, trop longtemps égarée, retrouvant enfin ses voies perdues et ses traditions effacées; et Dieu, fidèle en ses miséricordes, nous associant aux grands desseins qu'il a sur des peuples qui ne connaissent pas encore son nom, ou qui l'ont malheureusement oublié. Il y eut ce jour-là comme une effusion nouvelle de l'esprit catholique parmi nous... Non, il n'est pas possible que Dieu laisse périr une nation chez laquelle a pris naissance une œuvre qui semble nécessaire à sa gloire. Aimons donc à le répéter, c'est chez nous qu'elle est née, c'est chez nous qu'elle prospère, grâce à vos aumônes et au dévouement de nos missionnaires; car, il faut bien le reconnaître, nulle nation n'a donné comme la France, à la Propagation de la Foi, de son or et de son sang... Honorez d'un culte

religieux ce solennel anniversaire. Le Souverain-Pontife vous y engage en ouvrant en votre faveur les trésors de l'Eglise, voulant ainsi vous rendre en secours spirituels les secours temporels que vous prodiguez avec tant de magnificence, malgré la rigueur des temps, à une œuvre qui est pour la France un titre de gloire, une assurance de salut, et pour l'Eglise une source de consolations et des plus douces espérances.

**Tours.** — Toute la ville est encore sous l'impression des belles fêtes qui ont eu lieu en l'honneur de la bienheureuse Jeanne de Maillé. La presse irréligieuse, dont les leçons sont fidèlement répétées par les libres-penseurs, ainsi appelés parce qu'ils ne pensent pas ou ne pensent que d'après les autres, trouvent bien et crient fort haut que c'est beaucoup de bruit pour une femme morte il y a plusieurs siècles et que ces pompes religieuses sont très-déplacées au dix-neuvième siècle; mais les pieux fidèles s'édifient, et les hommes raisonnables, même non croyants, voient sans déplaisir l'influence que la religion a conservée et le soin qu'elle prend à exalter les vertus qui font les peuples forts et prospères. Ne vaut-il donc pas mieux déployer ces pompes en l'honneur d'une grande dame qui s'est tout entière consacrée au service des pauvres et des souffrants, que de prodiguer des ovations aux ennemis de la société et de dépenser des sommes folles pour la glorification du vice et de la débauche?

**Vannes.** — Le conseil municipal de Lorient avait exprimé le vœu que l'enseignement primaire fût *purement laïque*. Le conseil départemental de l'instruction publique du Morbihan vient de demander que ce vœu ne soit pas pris en considération par le préfet.

Voici les considérants de cette délibération :

ÉCOLES DE LORIENT.

« Vu la délibération du conseil municipal en date du 9 décembre 1871;

« Considérant que, dans cette délibération, le conseil a exprimé le vœu qu'à l'avenir, dans la commune de Lorient, l'enseignement primaire soit *purement laïque;*

« Considérant que le conseil, en formulant ce vœu, n'avait pas en vue de pourvoir à un besoin déterminé, tel que le remplacement d'un instituteur ou la réforme d'un abus quelconque, mais n'avait pour objectif que de faire la *critique générale des lois qui régissent l'enseignement primaire et d'exposer ses théories sur la matière;*

« Considérant que l'enseignement primaire n'est pas exclusivement donné à Lorient par les Frères de la doctrine chrétienne; qu'à côté de leurs écoles, dont le mérite et la bonne tenue ont été reconnues par le conseil municipal lui-même, existent des écoles communales dirigées par des maîtres laïques, et que les pères de famille peuvent ainsi choisir entre ces deux sortes d'instituteurs;

« Que cet état de choses est celui qui répond le mieux aux vœux de la population, vœux qui s'affirment par la présence de mille quatre cent cinquante-cinq enfants dans les écoles congréganistes, et au principe de liberté, dont le conseil municipal se prétend *le plus ferme défenseur;*

« Qu'en conséquence ce vœu n'est pas justifié :

« Par ces motifs, le conseil départemental est d'avis qu'il ne soit pas pris en considération par M. le préfet.

« Le registre est dûment signé.

« Pour extrait conforme :

« *Le préfet du Morhiban,*

« Signé : CH. DELPON. »

**Versailles.** — Le *Bulletin religieux* de ce diocèse, après avoir cité les principaux documents relatifs à la lettre de Mgr Mabile sur la séance du 22 mars, et particulièrement la lettre des quatorze députés qui avaient cru devoir protester contre cette lettre en déclarant que,

d'ailleurs, ils étaient « forts de leur conscience et juges de la manière dont ils avaient à remplir leur mandat de députés », ajoute les observations qui suivent, et qui ont un caractère trop officiel pour que les *Annales catholiques* puissent les omettre; c'est à ce titre de document que nous les reproduisons:

« Nous devons, dit le *Bulletin religieux*, faire suivre ce résumé de quelques observations :

« 1° Si la lettre de monseigneur notre évêque était « *si étrange* », selon l'expression (si étrange) de l'*Impartial du Loiret*, le vénérable prélat aurait-il reçu des divers points de la France de nombreuses félicitations et adhésions signées par des évêques et des personnages éminents et universellement respectés?

« 2° Si l'ajournement indéfini des pétitions et le vote de l'Assemblée ont été une défense « *nette, précise, formelle* » de la cause du Saint-Siége par Mgr Dupanloup, comment expliquer la satisfaction unanime et sans réserve de tous les journaux révolutionnaires, impies, radicaux, protestants, etc., de France et de l'étranger? A qui fera-t-on croire que toutes ces feuilles ont commis simultanément une bévue en lisant: *abandon*, là où il fallait lire: *défense?*

« 3° Les catholiques *avant tout* savent bien qu'à côté des *droits imprescriptibles* du Saint-Siége il y a pour eux des *devoirs* non moins *imprescriptibles* et supérieurs aux habiletés de la prudence politique. L'*inopportunisme* au Concile et à la Chambre n'a pas conquis « l'assentiment général. »

« 4° Mgr de Versailles avait le droit incontestable de juger et de dire que la croyance et les désirs exprimés dans les pétitions catholiques n'avaient point été *représentés* et soutenus dans l'Assemblée.

« 5° L'accusation « d'intrigue bonapartiste » imaginée par l'*Impartial du Loiret* est une injure gratuite.

« 6° On a parlé d'instructions venues de Rome avant la séance du 22 mars, d'accord préalablement établi avec S. Exc. Mgr le nonce du Saint-Siége, etc. Jusqu'à présent, rien de tout cela ne possède aucune autorité ni même aucune authenticité. Rome n'a pas coutume d'accorder des indults politiques ni pour être défendue ni pour être abandonnée.

« 7° Les journaux catholiques d'Italie, de Belgique, etc., plusieurs Semaines religieuses, et notamment celles de Cambrai et de Nice, ont adhéré à la lettre de Mgr de Versailles, « qui vient de se montrer à la fois le disciple et le témoin de la vérité. »

Cette dernière constate que « Mgr de Versailles n'a pas failli au « devoir de convenance que les « circonstances lui ont en quelque « sorte tracé. Il a écrit une page « qui demeurera comme une preuve « de son dévouement au Saint-« Siége, et qui constitue en même « temps un enseignement précieux « pour les députés catholiques... »

En somme, il est vrai de dire que seuls les fauteurs et adhérents du libéralisme pseudocatholique se sont rencontrés, cette fois encore, avec les italianissimes de tous les pays pour se déclarer satisfaits de la séance du 22 mars. Pendant qu'ils s'évertuaient à cette besogne plus que difficile, un publiciste catholique écrivait ces lignes : « Les « catholiques n'aiment pas que l'on « fasse passer la patrie avant l'E-« glise, mais ils ont horreur de « l'homme qui méprise sa patrie au « point de s'incliner devant l'en-« nemi, tant il est vrai que le véri-« table amour de la patrie est réglé « par le véritable amour de l'E-« glise! »

---

## ESPAGNE

Une *cédule royale*, en date du 23 mars, exige que toutes les demandes adressées à Rome passent par le ministère de l'intérieur,

et que tout ce qui arrive de Rome, bulletins, rescrits, brefs, etc., soit soumis au *placet* royal. L'épiscopat espagnol s'élève vivement contre cette nouvelle prétention du gouvernement de don Amédée; les cardinaux-archevêques de Valladolid et de Saint-Jacques de Compostelle et l'évêque de Jaen, entre autres, ont adressé au gouvernement de vigoureuses protestations.

Lorsque, dit à ce sujet la *Propaganda cattolica* de Palencia, lorsque, en Espagne, la publication et la diffusion de toute espèce d'erreurs et d'absurdités est garantie par la Constitution; lorsque les sociétés secrètes, dont les centres supérieurs se trouvent à l'étranger communiquent librement leurs ordres; lorsqu'on permet de blasphémer Dieu, de calomnier et d'outrager le Pape, d'injurier et d'avilir le clergé; lorsque le dévergondage de la raison démagogique a le droit d'exister en Espagne, n'est-il pas très juste, très conséquent, très logique, et surtout parfaitement libéral et progressiste de déclarer que des lois tombées en désuétude et contraires à la Constitution sont toujours en vigueur, et que c'est un délit sévèrement puni par le code, que d'imprimer et de publier les constitutions dogmatiques et disciplinaires du Saint-Siége, et même les Brefs qui accordent des indulgences et les indults relatifs à la bénédiction des rosaires? La *Propaganda* a raison; la cédule royale est absolument conforme à la liberté moderne, au progrès moderne, à la civilisation moderne.

— Un violent incendie vient de détruire l'une des plus belles et des plus vastes églises de Madrid. Par ce temps de pétrole, l'opinion publique a aussitôt soupçonné l'Internationale, et certains indices fortifieraient ces soupçons ; mais on aime à penser qu'ils ne seront pas confirmés. Cette église dédiée à Dieu sous le titre de Saint-Thomas-d'Aquin, appartenait autrefois à un couvent de Dominicains, fondé au seizième siècle; la première pierre en avait été posée en 1635 ; le culte ne put pas y être célébré avant 1656 ; elle ne fut terminée dans sa forme définitive qu'en 1735.

---

## LES DÉCRETS DU VATICAN.

Dans un mandement du 11 avril 1872, portant publication des décrets du concile du Vatican, Mgr Guibert, archevêque de Paris, après avoir montré que les définitions dogmatiques ne créent pas de nouveaux dogmes et ne changent pas les anciens, mais constituent un progrès qui consiste dans une plus ample connaissance de la vérité, et après avoir dit que les circonstances seules avaient empêché son vénérable

prédécesseur de promulguer les actes du dernier concile, rappelle les divines prérogatives de l'Eglise, fait remarquer que ce n'est plus le temps de la discussion mais de la soumission, établit la nécessité d'un pouvoir doctrinal dans l'Eglise, et poursuit ainsi :

« Ce pouvoir ne peut avoir aucune efficacité pour calmer les dissidences, s'il n'est reconnu infaillible. Tous les catholiques sont d'accord sur ce point. Tous admettent dans l'Église une autorité suprême qui décide souverainement en matière de foi ; en sorte que ceux qui lui résistent et s'insurgent contre ses décrets, cessent d'appartenir au bercail de Jésus-Christ et s'excommunient eux-mêmes de la grande famille catholique. Ajoutons que ce tribunal, pour remplir sa mission, doit être permanent, visible à tous les yeux, afin que, à tous les instants de la durée, les membres de l'Eglise puissent soumettre à son jugement leurs doutes et leurs incertitudes.

Mais cette autorité, où siége-t-elle? Est-ce seulement dans le concile général, c'est-à-dire dans ces grandes assemblées qu'on appelle œcuméniques, parce que les différentes parties du monde chrétien y sont représentées? Non, sans doute; et les esprits graves et réfléchis n'ont jamais pu penser qu'une semblable organisation suffirait aux besoins de l'Eglise. Le concile, en effet, est un pouvoir essentiellement intermittent; il se passe quelquefois des siècles sans qu'il s'assemble, et des causes nombreuses s'opposent bien souvent à ces grandes réunions. Si Jésus-Christ leur avait conféré exclusivement la plénitude de la puissance apostolique nécessaire pour régler nos croyances, il n'aurait point assez armé son Eglise contre les envahissements de l'erreur et du mensonge. Aussi, dans tous les temps, a-t-on admis unanimement qu'une hérésie pouvait être définitivement condamnée sans qu'on eût besoin pour cela d'un concile général ; et, de fait, sans ce moyen un grand nombre d'erreurs ont été jugées, une foule d'hommes, qui s'obstinaient à les défendre, ont été rejetés hors du sein de l'Eglise.

A mesure que l'esprit de mensonge essayait de travestir un dogme ou de combattre une vérité révélée, la vigilance des pasteurs signalait immédiatement l'écart et dénonçait publiquement le péril. C'étaient d'ordinaire les évêques de la province où se produisait le venin, qui, soit isolément, soit dans les conciles particuliers, commençaient à proscrire l'erreur. Tantôt les prélats eux-mêmes, tantôt les auteurs de l'hérésie condamnée, déféraient la sentence à un tribunal supérieur. La cause se trouvait ainsi tôt ou tard portée à Rome, et les successeurs de Pierre étaient mis en demeure de se prononcer à leur tour. On les vit sans doute bien des

fois convoquer leurs frères d'Occident et d'Orient à se réunir en concile, pour déterminer avec eux le véritable sens de la doctrine catholique; mais plus souvent encore, sans recourir à cette grande voix des assemblées plénières, on les entendit rendre eux-mêmes une sentence sur laquelle il n'était plus permis de revenir. Ce jugement une fois connu faisait loi dans la chrétienté; les évêques dispersés dans le monde entier avaient à cœur de prouver leur orthodoxie en se montrant intimement unis avec la chaire de Pierre; il leur suffisait, pour repousser l'erreur, de savoir qu'elle avait été proscrite par le chef suprême de l'Eglise.

C'est ainsi qu'un grand nombre de doctrines hétérodoxes ont été condamnées, sans qu'on ait jamais rassemblé contre elles de concile général. Alors même que les prélats des diverses contrées avaient été convoqués, comme à Ephèse et à Constantinople, c'étaient encore bien souvent les lettres dogmatiques du Père commun qui leur indiquaient d'avance la marche à suivre, et eux-mêmes se plaisaient à proclamer que dans la voix des Pontifes romains ils entendaient toujours la voix de Pierre.

Notre-Seigneur, en effet, *a prié pour que la foi de son apôtre* et de ses successeurs *ne vienne jamais à défaillir;* à lui, et à ceux qui devaient hériter de son sublime magistère, il a donné la charge *de confirmer leurs frères* dans les saines croyances. Tous les siècles nous font voir cette prière du Sauveur exaucée dans la personne des Pontifes romains; ils nous montrent leur foi devenant la règle universelle et le fondement qui soutient toutes les autres Églises. N'être plus d'accord avec eux, c'est se séparer soi-même de la famille chrétienne; n'être plus dans leur communion, c'est s'exclure de la grande, de la nécessaire unité, parce que, comme dit saint Ambroise, *là où est Pierre, là est l'Eglise;* parce que, comme ajoute saint Jérôme, *quiconque mange l'agneau hors de cette maison est un profane;* parce que, comme fait remarquer Optat de Milève, *cette chaire du bienheureux Pierre est la seule dans laquelle l'unité est gardée par tous.*

Tel est, nos très-chers frères, le fait le plus sensible, le plus persévérant, le plus important de toute l'histoire ecclésiastique. Il a bien pu se faire que l'expression de cette croyance à l'autorité infaillible des papes ait été formulée diversement; il a même pu arriver qu'elle fût contestée dans une certaine mesure; mais, là même où, par suite de préoccupations d'école ou de circonstances locales, le principe était spéculativement révoqué en doute, dans la pratique les conséquences en étaient toujours acceptées; et c'est, on peut le dire, dans les pays où avait surgi l'opposition théorique que l'on

montrait le plus de soumission à la puissance doctrinale accordée par Jésus-Christ à son Vicaire ici-bas. Qui ne sait que, dans les grandes querelles suscitées en France par le jansénisme, les décisions dogmatiques des papes Alexandre VII, Innocent X, Clément XI, suffisaient aux orthodoxes pour savoir où était l'erreur et pour placer les dissidents en dehors du sein de l'Eglise?

Ainsi, nos très-chers frères, en fait, le privilége que le concile du Vatican a proclamé d'une manière solennelle, a toujours été admis d'une manière formelle ou équivalente, et il a toujours réglé les rapports du pasteur suprême avec les fidèles confiés à sa sollicitude. Ceux-là donc vous tromperaient ou se tromperaient eux-mêmes, qui viendraient vous dire que par cette décision tout est changé, qui vous la représenteraient comme une innovation dangereuse, qui voudraient y voir une menace pour votre liberté et une atteinte portée à la condition des peuples catholiques.

Nous pouvons affirmer en toute vérité que rien n'est changé dans le sein de l'Eglise : ce que l'on croyait généralement comme une opinion certaine, ce que l'on admettait partout dans la pratique comme une règle invariable, a reçu une suprême confirmation et a passé dans le domaine de la foi. En dehors, rien n'est changé non plus : l'économie extérieure de la sainte Eglise n'a subi aucune altération, et ses relations avec les gouvernements humains n'ont en aucune sorte été modifiées par une décision qui demeure dans la sphère purement dogmatique. Qu'on nous laisse régler nos croyances sur les enseignements de l'Evangile et d'après les traditions qui remontent jusqu'aux apôtres; plus nous serons sincèrement chrétiens, et plus nous serons des citoyens dévoués et utiles à la patrie. Loin d'avoir à craindre notre orthodoxie, les hommes politiques doivent bien plutôt s'en féliciter, car la soumission même dont nous faisons profession envers la loi ecclésiastique est une garantie de celle que nous saurons pratiquer vis-à-vis des lois civiles.

Nous sommes bien convaincu que l'émotion extraordinaire produite par les décisions du concile du Vatican tient en grande partie, parmi les laïques surtout, à l'absence de connaissances théologiques. Autrefois la science de la théologie était cultivée dans le monde par les hommes instruits; il n'en est plus de même aujourd'hui. De là vient que des esprits, fort distingués d'ailleurs, se sont formé une idée très-exagérée de l'infaillibilité pontificale. Prenant cette expression dans sa signification large et absolue, ils se sont imaginé que le concile avait transporté au Pape le privilége essentiel de la divinité, qui ne peut jamais ni se tromper ni être trompée; tandis qu'il ne s'agit ici que de l'inerrence dans le sens théologique, s'exer-

çant, en vertu de la promesse divine, en des cas déterminés et dans le cercle restreint des principes de la foi et de la morale chrétienne. Si quelqu'un avait la témérité de soutenir dogmatiquement qu'en dehors de ces limites l'infaillibilité du Pontife romain, ou même de l'Eglise, peut s'étendre à toute sorte de matières étrangères à la religion, le Pape serait le premier à condamner ces excès inouïs jusqu'ici et les frapperait de ses anathèmes.

Du reste, nos très-chers frères, loin de concevoir le moindre doute sur la soumission de vos intelligences à l'autorité qui vous parle, nous n'avons qu'à vous féliciter et à nous féliciter nous-même de l'adhésion unanime que ces décisions ont reçues parmi vous. Certes, c'est un spectacle consolant, et rien ne prouve mieux la puissante vitalité du sentiment catholique, qu'on représente quelquefois comme presque éteint au fond de vos âmes : tant que la question a été pendante et que le dernier mot du concile n'était point prononcé, on vous a vus divisés d'opinion, prenant parti, quelquefois peut-être avec trop d'ardeur, pour telle ou telle solution, pour tel ou tel langage que vous auriez volontiers dicté à vos pasteurs ; mais à peine l'oracle souverain était-il rendu, qu'à tout ce bruit a succédé un profond silence d'assentiment, non pas seulement parce que la voix d'événements sinistres était alors seule à se faire entendre, mais parce que déjà la paix était faite dans les esprits, ou que, s'il y restait encore quelque trouble, ce trouble n'allait pas jusqu'à faire hésiter la foi, ni à retarder l'obéissance nécessaire. Le concert a donc été entier, il a été universel ; et si quelque part on a pu remarquer une note discordante, ce n'est point en France qu'elle s'est fait entendre. Car il ne convient pas de tenir compte de la défection de deux ou trois prêtres sans autorité, esprits malades plus que convaincus, plus connus parmi vous par un certain éclat d'imagination que par la profondeur et la solidité de la doctrine; leur égarement ne saurait faire des prosélytes. Les hommes de ce parti, comme s'ils avaient le pressentiment de leur prochaine caducité, se sont donné le titre de *vieux catholiques*. Dans la langue de l'Eglise, le mot *vieux*, comme le mot *jeune*, est synonyme d'erreur et d'hérésie. Ce qui est *jeune* manque de la plénitude de la vie ; ce qui est *vieux* est bien près de mourir. Qu'aurait pensé saint Augustin de ces singulières et étranges appellations, lui qui, en contemplant l'immuable vérité, poussait vers elle ce cri d'admiration et d'amour : *O beauté toujours ancienne! ô beauté toujours nouvelle!* Voilà le vrai caractère de la doctrine catholique : son origine éternelle la préserve des faiblesses de ce qui commence ; la loi de son progrès la défend contre les infirmités de ce qui finit.

A la suite du mandement se trouve la lettre suivante de Mgr Darboy, avec la réponse du Saint-Père :

Paris, 2 mars 1871.

Très-saint Père,

Séparé du monde depuis cinq mois par l'investissement de Paris et ne pouvant correspondre avec le dehors par lettres fermées que depuis quelques jours seulement, je m'empresse d'user de ma liberté retrouvée pour vous dire toute la peine que me cause la situation faite à Votre Sainteté par les événements survenus à Rome cet hiver. Toute âme catholique doit être profondément affligée d'un état de choses qui est un attentat sacrilége en même temps qu'un désordre social. Nous avons besoin de croire que la Providence ne voudra pas permettre qu'il se prolonge ; nos prières aideront à le faire finir. J'interprète le sentiment de tout mon clergé, en vous offrant l'hommage de nos condoléances pleines de respect et nos vœux pour le rétablissement du Saint-Père dans tous ses droits.

Je m'en voudrais, si je ne prenais occasion de la présente lettre, très-saint Père, pour vous déclarer que j'adhère purement et simplement au décret du 18 juillet. Peut-être que cette déclaration paraîtra superflue après la note que j'ai eu l'honneur de remettre à Votre Sainteté le 16 juillet, de concert avec plusieurs de mes collègues ; mais il suffit que la chose vous soit agréable, comme on me l'écrit, pour que je la fasse avec plaisir, surtout dans les circonstances que vous traversez...

Je me mets avec le clergé et les fidèles du diocèse aux pieds de Votre Sainteté, en implorant votre bénédiction apostolique.

De votre Sainteté, le très-humble et très-obéissant serviteur.

*Signé :* + G. *Archev. de Paris.*

---

Vénérable frère,

*Salut et bénédiction apostolique.*

Nous étions déjà péniblement affecté des désastres de votre patrie, dont nous n'oublierons jamais le généreux dévouement, lorsque votre lettre, vénérable frère, est venue encore ajouter à notre douleur par le récit des calamités inouïes qui ont particulièrement frappé cette grande capitale. Mais Dieu, comme vous le remarquez les ayant fait servir pour réveiller dans le peuple la foi et la piété assoupies, pour exciter dans le clergé un redoublement de charité et de zèle, nous pouvons reconnaître dans ces coups rigoureux de

la justice divine un père qui rappelle au devoir des enfants indociles plutôt qu'un juge qui châtie des coupables. Cette pensée apporte quelque adoucissement à notre douleur, car elle nous fait concevoir l'espoir de plus grandes miséricordes.

Ce qui nous apporte aussi une bien douce consolation, c'est votre adhésion pure et simple aux définitions dogmatiques du concile œcuménique du Vatican. Nous sommes bien persuadé que vous vous ferez un devoir de proposer sans délai à la croyance de votre peuple ce que vous faites profession de croire vous-même.

Du reste, plus sont grands les malheurs qui ont accablé votre troupeau, plus nous sommes assuré que vous serez attentif à veiller sur ses intérêts. C'est dans ce but que nous appellons sur vous les plus puissants et les plus abondants secours du Ciel; et nous souhaitons que vous en trouviez l'heureux augure dans la bénédiction apostolique que de grand cœur nous vous accordons, à vous, vénérable frère, et à tout votre diocèse, comme témoignage de notre particulière bienveillance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 20 mars de l'an 1871.

*Signé :* PIE IX, PAPE.

---

## DERNIÈRES NOUVELLES.

Dimanche dernier, le Saint-Père a prononcé une nouvelle allocution dans laquelle il a pris pour texte l'évangile du jour, où se trouvent ces paroles du Sauveur : *Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus.* Il s'est énergiquement élevé contre ceux qui entrent par les portes qui ne leur sont point ouvertes, et qui envahissent la propriété d'autrui. Nous donnerons dans huit jours le texte de cette allocution.

— Il se tient en ce moment à Rome un congrès d'ouvriers où l'on entend proclamer les doctrines les plus antisociales; la licence des pensées engendrera celle des actes.

— On dit que l'ex-père Hyacinthe, découragé par le peu de succès qu'il obtient à Rome, se dispose à aller prêcher en Amérique; nous félicitons les Romains, nous plaignons les Américains, et encore plus le pauvre moine défroqué.

— On dit que l'appel comme d'abus de Junqua contre Mgr Donnet est arrivé au ministre des cultes, qui a accusé réception de l'appel.

— M. de Goulard vient d'être définitivement nommé ministre des finances; M. Teisserenc de Bort, député du département de l'Hérauld, est nommé ministre de l'agriculture et du commerce.

---

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

132. — **Histoire du Concile œcuménique et général du Vatican**, suivie des textes des constitutions *Dei filius*, *Pastor æternus* de l'Encyclique *Quanta cura* et du *Syllabus*, par le R. P. Sambin, de la Compagnie de Jésus; Lyon, 1872, chez Briday. — In 8° de IV-280 pages. — Les publications sur le Concile se multiplient, et c'est une preuve à la fois de l'intérêt qui s'attache aux grandes questions religieuses, et de l'importance des décisions prises dans la première partie de l'auguste assemblée du Vatican. Le nouvel ouvrage ne prétend pas donner une Histoire complète; c'est l'exposé des principaux faits relatifs au Concile, avec une réponse claire et péremptoire aux attaques et aux objections, et les principaux documents qui s'y rapportent. Le R. P. Sambin nous paraît avoir eu particulièrement en vue les lecteurs pour qui il suffit de connaître les événements de cette grande histoire et les points capitaux sur lesquels ont porté les discussions : il contribuera certainement, comme il en manifeste le désir dans sa Préface, à faire mieux connaître l'admirable unité de l'Eglise de Jésus-Christ et cette vérité catholique qui s'achève dans la charité.

133. — **Les Frères des écoles chrétiennes pendant la guerre de 1870-1871**, par J. d'Arsac, 2e édition ornée de 32 gravures; Paris, 1872, chez F. Curot et chez V. Palmé. — In-8° de XVI-572 p. — Cette seconde édition d'un excellent livre qu'on ne saurait trop propager, aura le succès que nous prédisions à la première (numéro du 6 janvier, 28 du Bulletin bibliographique). D'un prix plus accessible, 5 francs, il pourra être plus largement répandu; plus il le sera, plus il fera de bien. Il s'y trouve 32 gravures au lieu de 16, ce sera un mérite de plus pour les lecteurs populaires; les événements de la Commune y occupent une assez large place, c'est un complément très heureux; enfin, il se termine par une table analytique et alphabétique qui en augmente l'utilité en facilitant les recherches.

134. — **Doveri dei Cristiani dinanzi al magistero infallibile del Romano pontefice** (Devoirs des chrétiens devant l'infaillibilité doctrinale du pontife romain), par l'abbé Maupied; traduction italienne par l'abbé Silvio Villoresi; Prato, 1872, chez Ranieri Guasti; 2 vol. in-8°. — Nous avons parlé (numéro du 30 mars, 109 du Bulletin bibliographiq.) de l'excellent ouvrage de M. l'abbé Maupied; il nous suffira d'ajouter ici que le juste éloge que nous en avons fait reçoit une nouvelle confirmation de la traduction italienne qui s'en prépare : cette traduction montre, en effet, de quelle estime il jouit en Italie. Nous savons que cette traduction se fait sous les auspices et à la recommandation des évêques de Calvi et d'Aquila; nous sommes heureux, pour notre part de pouvoir l'annoncer ici, parce qu'il y a là un hommage rendu à la science et à la doctrine du clergé français.

135. — **L'Eglise et l'Usine**, suivie de *Jacques Bonhomme*, ou petit secret pour faire de grandes choses, par J. Chantrel; Paris, 1870, chez F. Curot et chez V. Palmé. — In-18 de IV-192 pages. — L'auteur de l'*Eglise et l'Usine* met en présence l'ouvrier qui fréquente l'Eglise et celui qui s'en éloigne, et, dans une série de tableaux aussi intéressants que naturels, il conclut en faveur de l'Eglise, sans conclure d'ailleurs contre l'usine, qui a tout à gagner à respecter la religion et ses préceptes. *Jacques Bonhomme* est le récit vif et populaire de la

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*.

fondation de l'œuvre de la propagation de la foi. Il nous siérait peu de louer ici une œuvre de M. Chantrel; cela ne doit pourtant pas nous empêcher de dire que l'*Eglise et l'Usine* est une des plus intéressantes et des plus touchantes nouvelles sorties de sa plume, et des plus dignes de figurer dans les bibliothèques populaires.

136. — **Les amis du peuple**, par L. d'Appilly: Paris, 1864-67, chez L. Clauet. — 4 vol. in-12 de VIII-348, 360, 356 et 356 pages. — Ce roman, car c'en est un, a pour but de montrer ce que sont les prétendus *amis du peuple* qui l'entraînent au vice et aux révolutions. Il se subdivise en quatre parties, reliées par la suite des aventures du même héros : le Rire des spectres, la Légende de 1848, les Héros de l'émeute, le Livre de la Justice. Ecrits avant les derniers événements, ces volumes en reçoivent une lumière nouvelle, qui confirme les vérités énoncées par l'auteur. Au fond, c'est le tableau de la guerre que la Révolution livre à l'Eglise, à la propriété, à la famille, à tous les principes sur lesquels repose la société; on y voit par quelle tactique, par quels mensonges les faux apôtres du progrès pervertissent les masses et quel est le progrès qu'ils rêvent. Telles sont les questions exposées dans ce vaste drame, où plus de cinquante types bien tranchés sont aux prises, mais où l'on suit surtout avec un grand intérêt le héros principal de l'histoire, le bon et dévoué curé, son oncle, un vieux révolutionnaire de 1793, deux maîtres d'usine très-différents de caractère, etc. Quelques traits sont peut-être un peu crus; l'auteur sacrifie parfois un peu trop au réalisme, ou ne voile pas assez certaines choses qu'il convient de tenir dans l'ombre; mais l'ensemble est sain, et, surtout, la démonstration est complète en ce qui concerne ces faux amis du peuple, qui en sont les plus redoutables et les plus détestables ennemis.

137. — **A quoi sert un chapelet**, suivi de *Par-dessus les remparts et le Saint-Sacrement sauvé par un Frère des écoles chrétiennes*, souvenirs de la Commune de Paris en 1871; Tours, 1872, chez Alfred Mame et fils. — In-12 de 144 pages, avec une gravure. — Trois récits des plus intéressants et des plus touchants : dans l'un, c'est un Frère qui doit son salut à son chapelet; dans l'autre, un autre Frère est miraculeusement sauvé de la mort et des communards en se précipitant du haut des fortifications; dans le troisième, un Frère sauve le Saint-Sacrement au péril de sa vie; tous trois font aimer et admirer ces chers Frères, qu'on ne peut véritablement poursuivre qu'en haine de la religion et de la vertu, et n'est-ce point là leur plus bel éloge? Lisons ces simples récits, faisons-les lire autour de nous, et soyons sûrs que cette lecture produira de bons fruits.

138. — **Le Litanie della santissima Vergine spiegate e proposte in forma di considerationi** (les litanies de la très-sainte Vierge expliquées et exposées en forme de considérations), par le P. Pasquale Grassi, de la Compagnie de Jésus; Naples, 1859, chez Gaetano Nobile. — In-8° de XII-308 pages. — Nous savons vraiment gré à l'éditeur italien de nous avoir adressé cet excellent ouvrage consacré à la sainte Vierge, et qui est très-propre à augmenter la confiance en cette Mère de miséricorde et de grâce. L'auteur parcourt les titres de Marie en suivant les litanies; il les médite et il en tire les plus pieuses considérations, les motifs les plus puisssants de dévotion et de confiance. Ce livre mériterait d'être traduit en français; il formerait un nouveau mois de Marie très-substantiel et qui ne manquerait certainement pas d'être goûté par les serviteurs de la sainte Vierge. B. Ph.

*Le Gérant :* Putois-Cretté.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LA SEMAINE

SOMMAIRE. — I. L'allocution pontificale du 13 avril. — II. Mandement de l'archevêque de Paris pour la promulgation des décrets du Concile; attaques dont il est l'objet; inconséquence et mauvaise foi des libres-penseurs; intolérance de l'erreur; le concordat. — III. Persécution en Allemagne : les desseins de Bismark; résistance des catholiques; conférences des évêques à Fulda; manifestations religieuses en Autriche et en Belgique; aveux d'un journal protestant.

### I

Nous aurons encore à revenir sur l'allocution du 13 avril, et, suivant la parole si lumineuse du Saint-Père, à étudier la situation religieuse des divers pays sur lesquels Pie IX a porté ses regards dans cette mémorable audience accordée aux représentants de toute l'Europe, de l'Autriche, de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Irlande, de la Pologne, du Portugal, de la Hollande, de l'Espagne et de la Turquie.

Comme Pie IX connaît bien la situation de cette Europe si privilégiée et si ingrate! Et comme d'un trait il peint la situation particulière de chaque pays!

Où en est le Portugal? C'est « un royaume qui gémit sous la tyrannie du plus féroce maçonnisme. » Nous montrerons que le Saint-Père n'a point dit un mot de trop.

Où en est l'Espagne? « Nation éminemment catholique, dit Pie IX, en proie aux révolutions humaines depuis plus de soixante ans, et par lesquelles entrent de toutes parts de faux principes. » Mais Pie IX espère « que ces principes ne triompheront jamais, et qu'ils trouveront toujours dans ce peuple un cœur catholique pour s'opposer à toutes les scélératesses des impies. » Ne semble-t-il pas que les événements qui viennent d'éclater en Espagne sont la confirmation des paroles de Pie IX?

Où en est la France? Pays, répond Pie IX, où règnent « l'incrédulité, l'impiété, l'amour du gain injuste qui voudraient faire de nouveaux ravages au détriment de la justice et de la vérité, » ce qui rend d'autant plus urgente l'union des catholiques, pour sauver

ce pays fécond d'ailleurs « en tant et tant de bonnes et saintes œuvres. »

Où en est l'Italie? « Pauvre pays, qui se proclame une nation propre à faire partie du grand concert du monde, et qui est toujours esclave des passions d'autrui! » Qu'on trouve un trait plus juste pour peindre l'Italie arrivée à être l'une des grandes puissances de l'Europe, et qui ne s'est soustraite à la prédominance de la France que pour tomber sous le vasselage de la Prusse.

Où en est l'Allemagne? « Séduite par le mirage d'un esprit anticatholique et d'un esprit d'ambition, aveuglée par de *vieilles* erreurs mille et mille fois réfutées. » Elle a bien besoin de la fermeté et de la constance que montrent son clergé et son peuple.

C'est avec la même sûreté de coup-d'œil que Pie IX passe en revue chacun des pays de l'Europe, avec la même sûreté de main qu'il en trace la situation. Ainsi nous révèle-t-il le secret des luttes et des combats qui l'agitent, des inquiétudes qui la travaillent, et la cause de toutes ces révolutions qui s'attaquent à l'ordre, à la famille, à la liberté de conscience, à la propriété, au bien-être public, à l'autorité, à la religion. Il importe donc de lire et de relire ce discours, et de le méditer pour en tirer toutes les leçons qu'il renferme.

II

Le mandement de Mgr l'archevêque de Paris pour la promulgation des décrets du concile du Vatican, a eu le privilége de soulever toute la presse libre-penseuse et protestante dans tous les pays du monde. Chaque jour nous retrouvons dans les journaux d'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne, de Suisse et d'Italie l'écho de ce qu'ont dit les nôtres aussitôt après l'apparition du terrible mandement. Les lois sont violées, la société est en péril, il est urgent d'aviser, ou c'en est fait de la civilisation du dix-neuvième siècle.

Tout cela est aussi comique que triste, tout cela témoigne d'autant d'ignorance que de mauvaise foi; nous disons d'ignorance, car nous entendons depuis quinze jours les sottises les plus singulières qu'il soit possible d'imaginer; nous disons de mauvaise foi, car c'est au nom de la liberté, liberté de conscience, liberté des cultes, liberté de penser, que tous ces gens-là prétendent que l'État doit interdire aux évêques le droit de publier les décisions et les enseignements de l'Église catholique, et aux catholiques le droit de croire et de penser ce qu'ils veulent en matière de religion.

Il y a longtemps qu'on a dit que la liberté de penser n'avait d'autre signification et d'autre but que la liberté de penser autre-

ment que l'Église catholique à laquelle seule on refuse cette liberté. C'était déjà comme cela du temps de Néron, libre-penseur et libre-faiseur de son temps; Néron a changé de nom et s'est appelé tantôt Julien l'Apostat, tantôt Mahomet, tantôt Frédéric II, etc., et, plus récemment, la Terreur et la Commune, mais c'est toujours Néron, ou si l'on aime mieux, César, c'est-à-dire l'homme qui prétend se mettre au-dessus de Dieu, et qui pousse l'Etat à opprimer l'Église. Jésus-Christ dit : C'est la vérité qui vous rendra libres, *veritas liberabit vos ;* mais le diable, qui veut la servitude de l'homme, le pousse à opprimer la vérité; il sait bien qu'il ne peut établir son règne que par le mensonge, comme il l'a fait aux premiers jours du monde.

Les bruits les plus divers courent sur les intentions du gouvernement français sur cette question. La presse libérale et les libéraux n'ont pas manqué de lui demander des mesures de répression. Les uns disent que le gouvernement a fait la sourde oreille, les autres, que M. Jules Simon aurait écrit à Mgr Guibert une lettre dont le sens se résumerait dans cette formule banale : Passe pour cette fois, mais ne recommencez plus. Nous répugnons toujours à croire que, moins d'un an après les exploits du pétrole, dans un pays ravagé par les doctrines les plus subversives et mourant d'impiété, d'incrédulité et d'insubordination, les hommes d'État puissent regarder comme un péril l'enseignement si essentiellement conservateur et social de l'Église catholique, et se détermine à traiter les évêques comme des ennemis des lois et des perturbateurs de l'ordre.

Quelque large part qu'on puisse faire chez nous au protestantisme, au pur déisme, à l'incrédulité et à la libre-pensée, il n'en reste pas moins que le catholicisme est la doctrine qui compte en France le plus de sectateurs convaincus et dévoués, que les traditions de la France sont catholiques, que ses habitudes et ses lois sont encore imprégnées de catholicisme, et que l'Église catholique y occupe une place considérable; il faut avoir aussi peu de patriotisme qu'en ont les ennemis de notre foi, être aussi aveugle qu'on le devient quand on n'est plus inspiré que par le fanatisme irréligieux, pour demander à l'État de se mettre en lutte, et sur une question de liberté, en même temps que sur une question de dogme, avec cette fraction si considérable du peuple français, à laquelle on n'a à reprocher ni résistance à la loi, ni désordre, ni rébellion, et avec ce clergé auquel on doit la prédication de la plus pure morale, l'exemple le plus salutaire de la charité, du dévouement et de toutes les vertus, l'influence la plus puissante et la moins incontestable du nom français à l'étranger et dans les plus lointaine régions du globe.

Vraiment, comme le remarque l'*Ordre*, d'après un article de l'*Univers*, « il est curieux d'entendre les journaux libres-penseurs, qui affectent habituellement d'ériger en principe la liberté absolue, illimitée de discussion, dénoncer à la répression, comme dangereuse, une doctrine que nul ne songe à leur imposer, puisqu'ils se font gloire de ne pas être catholiques, mais pour laquelle ils doivent au moins, s'ils étaient conséquents, réclamer le bénéfice de cette liberté générale qu'ils revendiquent si bruyamment. Serait-il dans la condition de l'erreur de ne pouvoir, pratiquement, demeurer tolérante, et de maintenir toujours contre la vérité une exception sous-entendue? » L'*Ordre* a dit le mot : l'erreur ne peut être tolérante, elle est essentiellement intolérante; il n'y a que la vérité qui puisse être tolérante, parce qu'elle fait la part de l'humanité, et que, tout en combattant l'erreur sans pitié, elle sait compatir à la faiblesse, à l'ignorance et même aux passions de l'homme.

Un journal qui se publie à Paris, mais qui reproduit les jugements portés par la presse des États-Unis, l'*American Register*, croit avoir trouvé un merveilleux argument en disant : « Le dogme récent de l'infaillibilité pontificale n'est pas reconnu par le Concordat. Il n'a pas été reconnu jusqu'ici par le gouvernement de France, et jusqu'à cette reconnaissance officielle, l'État serait en droit de demander que la loi existante sur ce sujet soit respectée par la hiérarchie catholique. » (Numéro du 27 avril.) Encore un journal libéral qui ne voit pas ce qu'il y a de ridicule à demander qu'un dogme ne puisse être accepté dans un pays avant qu'il ait reçu la reconnaissance officielle de l'État; ce qui veut dire que l'État est le maître du dogme et de la croyance : monstruosité que les libéraux absorbent avec une facilité qui montre bien où se trouve la vraie doctrine de la vraie liberté. Mais nous avons une autre remarque à faire sur la citation.

D'après l'*American Register*, le Concordat « ne reconnaît pas l'infaillibilité pontificale. » Sans doute, il ne pouvait reconnaître une définition qui ne devait être donnée que soixante-neuf ans plus tard; sans doute encore, il ne pouvait être question de dogme dans une convention qui avait pour but de régler la situation de l'Église catholique en France; mais, comme on l'a dit avec juste raison, le fait même du Concordat, reconnaissant au Pape le pouvoir de créer des diocèses nouveaux et d'exiger la démission des titulaires des diocèses anciens, était la reconnaissance la plus solennelle de la plénitude d'autorité du Pape dans l'Église, c'était la condamnation même du gallicanisme et du fébronianisme, que les articles organiques allaient essayer de ressusciter, et c'était la reconnaissance indirecte de l'infaillibilité elle-même, qui est la conséquence naturelle,

nécessaire de la plénitude d'autorité spirituelle et de la juridiction universelle du Souverain-Pontife. Il est certain que le Concordat a porté un coup mortel au gallicanisme ; il a été l'acte le plus ultramontain, le plus romain possible. C'est là un fait que les documents historiques établissent de la façon la plus incontestable, et que confirme la situation actuelle de l'Église catholique en France.

Espérons donc que le bruit fait autour du mandement de Mgr l'archevêque de Paris n'aura qu'un heureux résultat : celui de montrer que le Concordat est rétabli dans toute sa vigueur et dans toute sa vérité, et qu'il cesse d'être altéré et éludé par les articles organiques qu'y avait ajoutés un pouvoir dont on a le droit de s'étonner de voir les actes despotiques si unanimement défendus par les soi-disant amis de la liberté de penser.

III

Les libres-penseurs, même en France, ce qui est triste à dire, se trouvent encore au service de l'homme qui commence à résumer en lui tous les anciens persécuteurs et à personnifier le césarisme antichrétien. Cet homme est ennemi de la France, mais il lui est beaucoup pardonné parce qu'il est aussi l'ennemi de l'Église; exécuteur de l'œuvre par excellence de la franc-maçonnerie, il est juste que la franc-maçonnerie universelle, de quelque nom qu'elle s'appelle, libéralisme, libre-pensée, révolution, lui vienne en aide et l'approuve.

M. de Bismarck sent d'ailleurs que la guerre contre l'Église est une entreprise très-difficile; mais, comme tous les persécuteurs, il s'imagine qu'il sera plus habile que les autres et qu'il en sortira vainqueur. Il favorise et pousse les *vieux catholiques*, il retire le droit d'inspection des écoles aux ministres du culte, il prononce l'expulsion contre les jésuites qui ne sont pas sujets prussiens, en attendant qu'il prononce l'expulsion des autres, il maintient dans leurs places les prêtres excommuniés par les évêques et prétend même retirer aux évêques le droit d'excommunication, sous prétexte que l'excommunication porte atteinte à l'honneur civil de ceux qui en sont atteints, enfin, il entend que l'Église soit en tout soumise à l'État, si elle ne veut être écrasée par l'État.

L'entreprise ne manque certainement pas de hardiesse, dans un siècle qui a vu la force de Napoléon Ier, et l'astuce de Napoléon III impuissantes à la mener à bonne fin. Le prince de Bismark se dit, sans doute, qu'en unissant la ruse à la force, il sera plus heureux. Aussi répondait-il dernièrement à un libéral de bonne foi qui crai-

gnait qu'il n'allât trop vite et trop loin : « Vous vous trompez, si « vous croyez que j'agis sans réflexion. J'ai mûrement réfléchi, et « je sais que la guerre contre l'Église catholique sera de beaucoup « plus périlleuse que la guerre contre la France. Mais il est néces- « saire de la faire, et j'ai tout préparé pour la mener à bon terme. » Catholiques de France, réjouissons-nous : l'ennemi de la France ne croit pouvoir consolider son œuvre qu'en abattant l'Église; Dieu l'aveugle, il se brisera contre le roc, et nous verrons de meilleurs jours.

Au reste, il faut le dire à leur honneur et à l'honneur de la religion : les catholiques d'Allemagne ne s'abandonnent pas. Partout ils soutiennent la lutte avec intrépidité. Aux attaques contre l'Église, ils répondent par des pétitions, par des réfutations, par des manifestations publiques de leur foi, et se servent de tous les moyens légaux en leur pouvoir. Les associations catholiques fortifient leur action ; les réunions publiques se multiplient, et le réveil, commencé dans la persécution il y a une trentaine d'années, prend une force de jour en jour plus grande. L'épiscopat est à la tête de ce magnifique mouvement. Les évêques ont tenu des conférences à Fulda pendant trois jours; les délibérations ont été secrètes, mais une lettre pastorale collective, datée du 11 avril, a nettement indiqué la pensée des évêques sur la loi du 11 mars relative à l'inspection scolaire et tracé au clergé la marche qu'il doit suivre à l'égard de cette loi.

En Autriche, de belles manisfestations religieuses se préparent. Le bureau de l'archiconfrérie Saint-Michel, de Vienne, propose à tous les comités catholiques de l'empire de faire des processions à la fois de prière et de pénitence, pour solliciter de la miséricorde divine la fin des épreuves de l'Église et du Saint-Siége, et la paix et l'unité dans l'empire. Ces processions doivent avoir lieu entre le 2 juillet, jour de la Visitation, et le 15 août, jour de l'Assomption. Les évêques se montrent très-favorables à ce mouvement; plusieurs d'entre eux ont déjà fait savoir qu'ils se mettront eux-mêmes à la tête des processions qui se feront aux sanctuaires les plus célèbres et les plus révérés de l'Autriche.

En Belgique, ces solennels pèlerinages ont commencé. Le dimanche, 21 avril, les habitants de Roulers et de plusieurs localités environnantes se sont rendus en pèlerinage, sous la présidence de Mgr Faict, évêque de Bruges, au village de Dadizeele, où l'on vénère une statue miraculeuse de la sainte Vierge. On comptait environ dix mille pèlerins. Dans une chaleureuse allocution adressée à tous ces pieux chrétiens, Mgr Faict a dit, entre autres choses :

« Parlons maintenant de notre Père le Pape, l'immortel Pie IX.

« Hélas! vous le savez, sa situation, loin de s'améliorer, ne fait que s'empirer de jour en jour. Il est toujours à Rome, mais dans quelles tristes conditions! Il voit ses États livrés à toutes les fureurs du plus affreux brigandage. Vous avez compris qu'il faut prier pour Sa Sainteté, afin que Dieu écarte de ses lèvres ce calice d'amertume que ses persécuteurs veulent lui faire boire jusqu'à la lie. Persévérez dans vos supplications et demandez à Dieu, non-seulement qu'il lui accorde bientôt le triomphe, mais aussi qu'il nous conserve longtemps encore ce grand Pape, qui, à quatre-vingts ans, est le plus beau et le plus vigoureux vieillard de ce siècle, comme il en est aussi le plus grand homme.

« C'est grâce aux prières que la Belgique n'a cessé de verser pour Pie IX, qu'elle a été préservée, pour ainsi dire miraculeusement, au milieu des bouleversements qui agitent le monde.

« Parcourez l'Europe, et voyez s'il est un pays plus heureux que le nôtre.

« Il en est parmi vous un grand nombre qui habitent les confins de la France, ils ont été plus particulièrement témoins des malheurs qui sont venus fondre sur cette coupable nation.

« Sa grande faute, sa grande erreur, c'est l'irréligion, car sur ces quarante millions d'habitants y en aurait-il dix millions qui pratiquent fidèlement les préceptes divins? Pour moi, je crois que le Pape ne sera restauré dans tous ses droits que lorsque le peuple français, revenu à Dieu, aura repris sa mission séculaire qui est de défendre l'Église et la Papauté. Prions donc aussi pour la France. »

Ainsi la France est dans la pensée de tous, et tout ce qui est catholique prie pour la France : n'est-ce point là marquer où sont les véritables intérêts de notre pays?

D'autres pèlerinages se préparent en Belgique, et c'est dans tout l'univers catholique que les prières et les supplications vont s'élever vers le ciel. L'incrédulité rira de ces manifestations; mais nous sommes accoutumés à ces rires ineptes et aux interventions divines qui nous donnent raison. Déjà même les signes de cette intervention deviennent assez manifestes, pour que les organes les plus fanatiques du protestantisme les reconnaissent et s'en effrayent. Voici ce que publie la *Kreuzzeitung*, (Gazette de la Croix), organe des protestants orthodoxes de la Prusse :

« Un catholique éminent, qui fait partie du parlement, disait naguère que la perspective n'avait jamais été plus favorable à l'Église romaine en Allemagne qu'elle ne l'est aujourd'hui. Il paraît que ce jugement n'est pas sans fondement. Les défections produites

par les *vieux catholiques* sont sans signification; nous avons à constater un fait d'une tout autre importance. Autrefois la plupart des évêques allemands et la plus grande partie du bas clergé et presque tous les laïques étaient les adversaires du nouveau dogme; mais à présent que le Concile a parlé, il ne s'est trouvé que trente-deux prêtres apostats : cela seul est une victoire inappréciable remportée par l'Eglise romaine. Elle est représentée dans la capitale du nouvel empire par un journal qui a pris un ton de confiance et qui a de nombreux abonnés (la *Germania*), et partout surgissent de petites feuilles locales qui arrivent de toutes manières entre les mains des petits bourgeois et des petit campagnards...

« Dans le Reichstag et la Chambre des représentants il existe une fraction qui, dans les derniers débats, est devenue le centre de toute la discussion, et qui a pour chefs des orateurs habiles et zélés. Ajoutez que les associations catholiques se rajeunissent partout. Nulle part on n'aperçoit la moindre expression de pusillanimité. Or, tandis que l'Eglise romaine apparaît ainsi chaque jour de plus en plus sur le premier plan, l'Eglise évangélique se voit repoussée de propos délibéré vers l'arrière-plan, ou, ce qui est pis encore, le gouvernement ne semble pas même savoir qu'elle existe. On a pu le remarquer lors de la discussion sur le paragraphe du clergé au Reichstag, et ces jours derniers encore à l'occasion de la loi sur l'inspection des écoles. Dans les débats, du moins, pour ce qui concerne les manifestations du gouvernement, il n'a été, somme toute, question que de l'Eglise catholique. Il n'a pas ou très-peu été fait mention de l'Eglise évangélique. L'impression produite sur tout observateur impartial doit être celle-ci : « L'Eglise romaine est une « puissance, un facteur avec lequel on doit compter; l'Eglise évan- « gélique ne l'est pas. Ce mépris est pour cette dernière le coup le « plus sensible qui pût l'atteindre, et qui doit contribuer à fortifier « la cause de Rome d'une manière qui pourrait devenir de la plus « haute signification pour l'avenir. » Après tout cela, il n'est pas étrange de voir les adhérents de la cause romaine concevoir de grandes espérances. »

Voilà la déposition d'un témoin qui ne peut être suspect; sans nous arrêter à l'assertion inexacte de la *Kreuzzeitung* relativement à la croyance à l'infaillibilité, nous avons bien le droit, en l'entendant, de redoubler d'espérance et de confiance dans un triomphe prochain de la religion et de la justice.

J. Chantrel.

---

## ALLOCUTION DE PIE IX

Le 21 avril, troisième dimanche après Pâques, fête du patronage de saint Joseph, le Pape a donné audience aux Romains des paroisses de Saint-Laurent *in Lucina* et de Sainte-Marie *in Aquiro;* il y avait environ trois-mille personnes dans la salle ducale. Le Pape était accompagné de plusieurs cardinaux, de prélats et d'un grand nombre de personnages de distinction. Après la lecture d'une adresse présentée au nom de tous par le marquis Serlupi, il prit la parole et s'exprima à peu près en ces termes (1) :

« Avant de donner à ce peuple dévoué, comme j'ai coutume, la bénédiction apostolique, je vous dirai quelques paroles qui vous servent de soutien et d'instruction en même temps que de soulagement pour moi dans l'exercice du ministère apotolique. Et d'abord je dirai, pour votre consolation et la consolation de Rome tout entière, qu'il y a peu de jours je m'entretenais avec des personnes venues de l'étranger et même de fort loin, et elles me racontaient, à mon grand soulagement, comment l'attitude du peuple romain dans les circonstances présentes formait le sujet des éloges et de l'admiration du grand nombre des hommes par toute la terre. Recevez donc ces éloges, mais par-dessus tout donnons des louanges à Dieu, qui est l'auteur de tout bien.

« Du reste, voulant encore vous consoler par quelque autre parole, adaptée au jour où nous sommes, je vous dirai ce que l'Eglise offre à nos méditations, je veux dire cette parole de Jésus-Christ, qui s'écriait en s'adressant aux apôtres : *Modicum et non videbitis me, et iterum modicum et videbitis me.*

« Ces paroles semblèrent obscures aux apôtres. La marche des siècles et l'explication qu'en a donnée le divin Sauveur lui-même nous ont dévoilé le sens de ces paroles : *Modicum et non videbitis me.* Pour un peu de temps vous ne me verrez plus, mais ensuite, vous me verrez une autre fois (*mouvement*). Ce *modicum* c'est la vie présente, car ici-bas nous ne pouvons plus voir Notre-Seigneur avec les yeux du corps. La vie est courte, et c'est pourquoi Notre-Seigneur l'appelle *modicum tempus.* Mais ensuite, quand nous aurons fait tout ce qui est

(1) Nous empruntons la traduction de l'*Univers.*

nécessaire pour nous maintenir dans l'exercice des devoirs chrétiens, alors viendra le temps où s'ouvriront les portes éternelles et où nous pourrons être tous admis à la béatitude éternelle du paradis.

« Or, pour arriver à cette béatitude, mes très-chers enfants, Jésus-Christ nous a enseigné ce qu'il faut faire, quand il a dit : *Ego sum ostium.* Je suis la porte. Pour arriver à la béatitude éternelle, il faut entrer par la porte; et la porte, c'est Jésus-Christ, c'est la foi opérative, c'est-à-dire qu'accompagnent les œuvres; et quiconque n'entre point par ces portes (écoutez ces paroles, qui ne sont pas de moi, mais de Jésus-Christ), celui-là est un voleur, un assassin et un perfide (*Mouvement*). *Qui non intrat per ostium fur est et latro.* Or, pour bien entrer par cette porte, Jésus-Christ n'a pas craint de se comparer à un homme qui fait un long voyage et qui, avant de l'entreprendre, appelle autour de soi tous ses serviteurs et remet à chacun quelque talent, afin qu'ils le fassent profiter en son absence. A l'un il en donne cinq, à l'autre deux, à l'autre un seul, mais tous sont obligés de les faire fructifier.

« Fils très-chers, nous sommes en cette vie mortelle, et Jésus-Christ nous a donné à tous un talent à faire fructifier. Il me l'a donné à moi, afin que j'accomplisse mes devoirs vis-à-vis de toute la nation catholique répandue sur la surface du monde, afin que je fasse fructifier ce talent dans l'exercice du saint ministère. Il l'a donné aux pères de famille, afin qu'ils gardent leur famille avec un soin jaloux, qu'ils veillent à l'éducation de leurs enfants et qu'ils exercent sur toute leur famille une surveillance chrétienne. Tous ont reçu ce talent, et quand Jésus-Christ viendra nous demander compte des talents reçus, tous devront répondre : « Voilà ce que j'ai fait jusqu'à présent, » et ne pas dire comme ce serviteur qui, par peur de son maître, cachait le talent, et qui obtint cette réponse : *Serve nequam,* tu es un serviteur perfide et méchant. Que si, à celui-là qui n'avait pas fait fructifier son talent, Jésus-Christ appliquait ces paroles *serve nequam,* serviteur impie et méchant, que dire de ceux qui, ayant reçu des talents, bien loin de les faire fructifier pour le bien, les ont fait fructifier pour le mal? que dire de ceux qui sont venus empester Rome si injustement? (*Mouve-*

*ment et approbation.*) Que dire de ceux qui emploient leurs talents à opprimer à scandaliser, à tenter de corrompre la pureté de la foi de Jésus-Christ ?

« Je tremble de dire les paroles qui suivent, mais, de même que Dieu a dit : *Serve nequam*, au serviteur négligent et indolent, de même il dira aux autres : *Discedite a me, maledicti, in ignem æternum.*

« Mon Dieu ! que cette parole se vérifie, mais qu'elle n'ait pas son accomplissement sur ceux dont nous parlons. Ah ! plutôt, que par un nouveau coup de votre infinie miséricorde, nous voyions revenir à vous les impies, et les pécheurs se convertir !

« Cependant, très-chers fils, marchons dans cette voie, voie de douleurs et de misères. Mais rappelez-vous que dans l'évangile de ce matin, Jésus-Christ dit encore, en prenant une comparaison fort commune, que la femme, lorsqu'elle est près d'enfanter, éprouve de grandes douleurs, et après l'enfantement, elle se réjouit et devient joyeuse parce qu'un homme est venu au monde. Ainsi en est-il de nous au milieu des tribulations. Mais un jour viendra peut-être en cette vie, incontestablement dans l'autre, où les douleurs étant passées, nous pourrons, nous aussi, sentir nos cœurs tressaillir d'allégresse en voyant toutes choses remises en leur place et le calme succéder à l'horrible tempête qui mugit autour de nous. Oh ! que Dieu le fasse ! Oui, que Dieu le fasse !

« Ce que je désire pour vous, c'est que tous et chacun de vous, lorsque vous vous présenterez au tribunal de Dieu, vous puissiez dire : Voilà le talent que vous m'aviez confié; je l'ai fait fructifier du mieux qu'il m'a été possible; je l'ai fait servir à me sanctifier moi-même; je l'ai fait fructifier par de bons exemples, me rendant ainsi utile à la sanctification des autres; je l'ai fait fructifier en enseignant, en instruisant, enfin, en pratiquant toutes les vertus chrétiennes.

« Quelle magnifique consolation, en ce moment, de s'entendre dire : *Euge, serve bone et fidelis, quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam ; intra in gaudium Domini tui.*

« Concluons, âmes très-chères. Nous marchons dans les tri-

bulations, mais nous verrons des jours plus heureux et plus tranquilles. Nous marchons dans les tribulations, mais ces tribulations, souffertes avec résignation, nous procureront la couronne de l'éternité dans le paradis, où nous serons salués de nouveau par ces paroles si douces : *Euge, serve bone et fidelis.*

« En attendant, je prie saint Joseph, dont nous célébrons aujourd'hui le patronage, que quand nous serons sur le point de rendre compte à Dieu du talent qu'il nous a confié, ce saint patriarche, à qui a été confiée la protection de l'Église, se tienne au lit de vos douleurs, qu'il vous assiste, qu'il vous fortifie et qu'il vous donne la grâce, dont nous avons tous besoin pour passer du temps à l'éternité, pour faire ce voyage irrévocable, dont ne peut revenir celui qui y a mis une fois les pieds.

« Je vous souhaite cette bienheureuse mort, entre Jésus, Joseph et Marie, et afin de vous la souhaiter avec une plus ferme espérance, je prie Dieu qu'il vous bénisse du haut du ciel ; je prie Dieu de soutenir ma main levée, afin que je puisse, moi, son indigne vicaire, vous donner à tous cette bénédiction qui vous fortifie, qui vous donne le courage de combattre, et la grâce de se conformer à ses volontés, inconnues de nous, enfin, qui vous prépare les consolations de la terre, mais par-dessus tout les consolations éternelles du ciel. »

---

## LE MOUVEMENT CATHOLIQUE AUX ÉTATS-UNIS.

Mgr Martin, évêque de Natchitoches et suffragant de la Nouvelle-Orléans, a écrit à la *Catholic Militant Union of the Cross*, dont nous avons parlé dans un de nos derniers numéros, une lettre d'approbation, dont nous extrayons les passages suivants (1) :

« A aucune époque, l'union des efforts individuels et l'unité d'action du corps entier des catholiques n'ont été plus impérieusement nécessaires, plus sérieusement désirées par les âmes véritablement chrétiennes, et plus énergiquement réclamées que dans la situation actuelle des intérêts communs du royaume de Dieu sur la terre et du salut de la sainte Eglise et de la société...

« Le temps des divisions est des schismes sérieux est passé, et les

(1) Traduction spéciale des *Annales catholiques*

derniers efforts du gallicanisme expirant et du libéralisme catholique, qui menaçaient notre sainte unité, se sont trouvés impuissants et ont échoué contre l'invincible phalange du corps épiscopal rangé autour de notre grand pontife Pie IX au concile du Vatican, cette manifestation la plus solennelle qu'on ait jamais vue de l'unité de l'Eglise de Jésus-Christ.

« Nos ennemis ne se bornent pas à essayer d'affaiblir, d'asservir ou de diviser l'Eglise; ils ont juré de l'exterminer entièrement. Il y a deux ans passés, en décembre 1869, à la seconde séance de l'*anti-concile maçonnique* tenu à Naples par près de sept cents délégués des loges de l'Europe et d'Amérique, un manifeste, portant la signature de Ricciardi, le président, a été lu et a reçu une approbation générale. Ce manifeste a été publié dans le principal journal maçonnique de Naples; on y lit : « Comme l'idée de Dieu est la « source et le soutien de tout despotisme et de toute iniquité; « comme la religion catholique est la plus complète et la plus me- « naçante personnification de cette idée; comme ses dogmes, dans « leur ensemble, sont la négation même de la société, les libres- « penseurs s'obligent à travailler de toutes leurs forces à la prompte « et radicale destruction du catholicisme, à sa complète annihila- « tion, par tous les moyens compatibles avec la justice, même par « la force révolutionnaire qui, pour la société, constitue le droit de « légitime défense. » Par une autre résolution, la secte demande pour tous les enfants, « l'éducation gratuite, obligatoire et maté- « rialiste. »

« Le mot d'ordre donné il y a deux ans s'est répandu et a été exécuté dans tout le monde. Pour nous, catholiques, le doute n'est plus possible, et il est temps d'écouter la voix qui nous avertit de toutes les parties du globe et qui nous crie : *Unissez-vous!* Des efforts individuels et isolés, même de communautés ou de contrées particulières, ne suffiraient pas. Les attaques dès longtemps concentrées de nos ennemis puisent leur force et leur danger dans leur unité; c'est seulement par l'unité d'action que nous pourrons nous défendre et gagner du terrain. Aussi est-ce avec joie que j'accueille la pensée et la formation d'une *Union catholique militante* de tous les fidèles sous l'étendard *de la Croix*, en laquelle se trouvent « le « salut, la vie et la protection contre nos ennemis. »

« Mais comme il ne pourrait y avoir d'unité de foi ou de gouvernement dans l'Eglise de Dieu sans un centre divinement établi, centre qui est divinement protégé et perpétué dans la Chaire de saint Pierre, l'*Union* projetée ne pourrait produire que peu de bien si elle ne faisait pas dériver sa vie et sa force de ce centre, de l'au-

torité suprême et de la haute direction de notre *Saint-Père;* si elle n'agissait pas d'après cette direction, elle ne vivrait pas longtemps et pourrait faire beaucoup de mal.

« C'est pourquoi les promoteurs de l'Œuvre ont sagement établi que l'Association tirerait, conformément à l'ordre hiérarchique, toute autorité de direction de l'autorité même du Saint-Père. Veuille donc Dieu faire prospérer cette bonne œuvre et bénir les généreux chrétiens qui en ont eu la première pensée! »

— D'éclatantes conversions viennent de réjouir les catholiques des Etats-Unis.

Le 8 janvier, le général Atlas J. Dargan, sénateur du comté d'Anson (Caroline du Nord), a été reçu avec deux autres convertis dans l'Eglise catholique. M. Dargan est un des hommes les plus marquants d'Anson et représente depuis trente ans son pays dans la législature. Son père était prédicant des baptistes; un de ses frères l'est encore aujourd'hui. L'endroit qu'habite le général est une colonie de baptistes; il n'y a pas un seul catholique à plusieurs lieues à la ronde. L'Eglise, dans la Caroline du Nord, quoique à peine naissante, fait de grands progrès : le juge, M. Manly, frère du gouverneur, est un converti; de même, les juges MM. Heath et Moore de Newborn, le docteur Stanly Norcum de Wilmington, le célèbre auteur Mademoiselle Fisher et le docteur Ives, qui a été longtemps évêque protestant.

Le 24 janvier a eu lieu à New-York une abjuration plus éclatante encore.

Le Rév. Dr Joshua Bradley, âgé de trente-et-un ans, et gradué de l'Université d'Oxford (Angleterre), où il a obtenu le doctorat, remplissait la charge de l'Eglise épiscopalienne du Saint-Sacrement, 43e rue Ouest, à New-York. Depuis quelque temps, il laissait percer le désir d'embrasser la foi catholique. La rectitude de son jugement, ses études et ses recherches l'avaient amené à conclure que là seulement se trouve la vérité. Enfin, le 21 janvier, il prononça dans son église son sermon d'adieu, en prenant pour texte ces paroles : *Tu es Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise*, etc. Le Dr Bradley était aimé et estimé de toute sa Congrégation, et ce n'est pas sans une pénible surprise qu'on l'entendit raconter comment ses yeux s'étaient ouverts à la lumière, et l'on ressentait une vive douleur de le perdre. On répétait la parole d'un ministre anglican, lors de la conversion de Newman : *Il était trop bon pour rester parmi nous.*

Le Dr Bradley ne déguise pas combien il lui était dur de laisser l'Eglise anglicane, à laquelle il était si attaché. Mais il ne lui était

pas possible, sans résister à sa raison et à sa conscience, de rester plus longtemps dans son sein. En étudiant l'histoire, il a reconnu que l'Eglise épiscopalienne n'a pas conservé la foi des premiers siècles; qu'en se séparant du Siége de Rome elle est tombée dans le schisme, et que maintenant elle affiche les plus monstrueuses erreurs. Les évêques anglicans réunis à Baltimore n'ont-ils pas sapé cette Eglise par sa base en niant le changement moral qui s'opérait par le baptême, et en profanant le sacrement de la Cène (1)? S'ils croient Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie, pourquoi lui refusent-ils leurs adorations? Les évêques anglicans ne se font pas scrupule de communier avec les presbytériens et les autres sectes. Il n'y a donc plus de critérium de vérité pour eux. Le jeune Dr Bradley est heureux de sortir de cette Babel protestante et de se convertir franchement à la doctrine de la suprématie papale. Il justifie son texte par des citations de saint Chrysostome, de saint Augustin, et reconnaît dans l'Evêque de Rome le successeur de Pierre. Il n'éprouve aucune peine à admettre l'infaillibilité du Pape. « Notre-Seigneur, dit-il, est sans doute le Chef de l'Eglise; mais il a un Vicaire sur la terre. Une Eglise infaillible doit avoir un Chef infaillible. Le Pape, agissant comme Chef de l'Eglise, ne peut errer. »

Le lendemain il se rendit au monastère des Passionistes, à Hoboker, pour faire une retraire préparatoire, et le mercredi 24, fête de saint Timothée, il fit solennellement son abjuration dans l'église de Saint-Stephens, et reçut le baptême catholique des mains du Rév. Dr Mac Glynn. Cette vaste et belle église était remplie par les catholiques et les non-catholiques, parmi lesquels un grand nombre de ministres de diverses confessions. Avant cette imposante cérémonie, le Dr Mac Glynn développa à l'auditoire la divine mission de l'Eglise, fondée par Jésus-Christ sur le rocher de pierre, et expliqua la doctrine qui seule mène au salut; puis il donna le sens des cérémonies auxquelles il allait procéder. L'émotion fut grande dans l'auditoire quand le Dr Bradley, d'une voix haute et ferme, renonça à ses erreurs et jura de croire à toutes les vérités enseignées par l'Eglise catholique. Après cette cérémonie, un grand nombre de gentlemen et de ladies se présentèrent à la sacristie pour complimenter le nouveau converti, et ce dernier les reçut avec une simplicité et une modestie qui firent l'admiration de tous, et prouvèrent manifestement l'opération de la grâce.

— Ces conversions donnent un intérêt de plus à une statistique

(1) Voy. *Annales catholiques*, numéro 10, page 277.

religieuse des Etats-Unis faite il y a quelques semaines par un correspondant de l'*Univers :*

Si, dit ce correspondant, le nombre des Etats qui composent l'Union est monté, en 95 ans, de 13 à 37, on constate que l'Eglise n'avait, il y a 81 ans, qu'un évêque aux Etats-Unis, et qu'elle en a aujourd'hui 54.

En 1790, il n'y avait dans les jeunes Etats du Nouveau-Monde que 21 prêtres. Il y en a actuellement environ 4,800.

La seule ville de New-York possède aujourd'hui 40 églises, qui peuvent contenir 58,050 fidèles. Les *épiscopaliens,* secte protestante la plus nombreuse de la même ville, ne peuvent recevoir dans leurs temples que 53,542 personnes.

Enfin, si la population des Etats-Unis s'est élevée de 3 millions à près de 39 millions, ce qui est une augmentation de 1300 pour 100, la population catholique a monté de 25,000 à 5,500,000, ce qui indique un accroissement de 22,000 pour 100.

---

## UNION DES FEMMES CHRÉTIENNES

Fondée il y a deux ans pour répondre au vœu de Sa Sainteté Pie IX, l'*Union des Femmes chrétiennes* fut, dès cette époque, une sorte de protestation contre les déplorables abus du luxe, l'une des causes premières de nos désastres.

Malgré tant de malheureuses circonstances qui ont rendu toute propagande impossible pendant de longs mois, le nombre des associées s'accroît tous les jours et s'élève déjà, en France, à plusieurs milliers ; beaucoup d'adhésions viennent aussi d'Italie, d'Espagne, de Belgique, d'Angleterre et d'Écosse; l'œuvre est également connue en Amérique, où NN. SS. de Baltimore et d'Érié en favorisent l'extension.

La voix de notre bien-aimé Pontife, dit M[me] de Gentelles, n'était-elle pas prophétique lorsque, nous engageant à nous unir dans une même pensée, Sa Sainteté nous parlait des funestes effets du luxe, « qui empoisonne de sa contagion la société tout entière et mine à « la fois les mœurs et la famille (1). » Dieu lui-même a fait entendre sa voix ; et, rappelées brusquement au sérieux de la vie, nous avons compris, à la lueur des incendies qui consumaient palais et

(1) Extrait du bref adressé par Sa Sainteté Pie IX à M[me] de Gentelles, à l'occasion de l'*Appel aux jeunes Femmes chrétiennes,* publié chez Blériot, éditeur, quai des Grands-Augustins, 55, Paris.

châteaux, au bruit des canons décimant nos frères, que les jours de folles prodigalités sont passés.

Dans un nouveau bref que Sa Sainteté a daigné adresser aux associées, Celui dont les paroles sont pleines de force et de lumière, nous montre comme très-utile « dans la guerre présentement en-« gagée contre les puissances des ténèbres, l'œuvre excellente de « l'*Union des Femmes chrétiennes.* »

Ce qu'il faut, dans ces tristes jours, c'est une phalange de vraies chrétiennes, osant avouer ouvertement qu'elles le sont, et méprisant les maximes du monde.

Les obligations imposées aux membres de l'*Union* sont simples et peu nombreuses :

Consacrer chaque jour quelques instants à la prière;

Purifier son intention en parant et en ornant raisonnablement son corps;

Fixer d'avance la somme que l'on doit employer chaque année à sa toilette;

Pratiquer les règles de la modestie ;

Faire la part du pauvre;

Payer comptant, et enfin propager l'*Union.*

Tels sont les points principaux du règlement.

Unis dans une même pensée : « combattre le luxe, ce fléau de la famille aussi bien que de l'économie publique et privée, » les membres de l'Association s'attacheront aux grands devoirs de la vie chrétienne. Notre société ne peut être sauvée que par le retour sincère aux pratiques de la religion et aux vertus de la famille. Appliquons-nous aussi à faire cesser les désordres qui ont attiré la colère de Dieu sur nos têtes : la violation du dimanche, le blasphème, l'immoralité. Formons entre nous une pieuse ligue pour la défense du bien; soyons des âmes de dévouement. L'égoïsme nous a perdus; l'esprit de sacrifice, qui est l'esprit chrétien, peut seul nous sauver.

Serrons donc nos rangs, car l'union fait la force; et, animées par la foi, marchons courageusement à la suite de cette bannière de la croix que nous avons arborée il y a deux ans déjà : elle est notre espérance comme le signe de notre rédemption.

L'*Union des Femmes chrétiennes* vient d'être agrégée à la Société romaine des intérêts catholiques.

*Il n'y a aucune cotisation à payer.*

Nota. — Pour les adhésions et les demandes de règlement, s'adresser à M^me^ de Gentelles, à Caen (Calvados).

---

## LES LETTRES D'OBÉDIENCE.

Son Em. le cardinal-archevêque de Rouen vient d'adresser la lettre suivante à M. Fayet, ancien inspecteur d'Académie :

Monsieur, vous avez eu raison de traiter sérieusement la question des lettres d'obédience et de montrer combien fausses et injustes sont les accusations élevées contre ces lettres par l'esprit de parti. Qu'est-ce, à vrai dire, qu'une lettre d'obédience? C'est un titre par lequel une religieuse, après avoir passé par les longues épreuves du postulat et du noviciat, est déclarée apte à remplir les fonctions d'institutrice primaire dans un poste déterminé. Ces lettres d'obédience sont délivrées par des congrégations religieuses que l'État a formellement reconnues et autorisées pour l'éducation populaire, dont il a examiné les statuts et approuvé l'organisation.

De plus, ces lettres ne sont accordées que sous le contrôle de l'autorité supérieure ecclésiastique, et attestent ainsi une conduite morale exemplaire, une préparation sérieuse à la grave et délicate mission de former la jeunesse.

Les garanties que présente un pareil titre égalent-elles celles qu'offre le brevet de capacité, c'est-à-dire un diplôme délivré au premier venu, après un examen superficiel de quelques heures? Pour tout homme qui ne se paie pas de mots, la réponse n'est pas douteuse.

Si le diplôme constate l'instruction suffisante du candidat, il ne saurait lui conférer les qualités requises pour former à la science et à la vertu les jeunes âmes confiées à ses soins.

La lettre d'obédience est, dit-on, un privilége. Mais le brevet de capacité n'est-il pas, lui aussi, un privilége?

Qu'on ne l'oublie pas, c'est en 1793, à l'époque la plus lamentable de notre histoire révolutionnaire, que le gouvernement de la Terreur conçut le dessein de restreindre le droit naturel, primordial, supérieur à toute loi écrite, que chacun apporte en naissant, d'enseigner à son semblable ce qu'il croit lui être utile. L'État confisquant à son profit, dès cette sinistre époque, tous les droits, éleva cette singulière et exorbitante prétention de se faire l'unique maître d'école, et de ne reconnaître pour instituteurs que ceux qui porteraient sa marque et son attache. C'est dans ce sens que le brevet de capacité a été établi, et qu'il constitue un véritable privilége.

Nous admettons sans doute que l'État exerce une surveillance intelligente sur l'enseignement, qu'il stimule et encourage tous les

efforts tentés en vue d'assurer une large diffusion de l'instruction ; mais que l'État se considère comme seul capable d'instruire l'enfance et la jeunesse, voilà, ne craignons pas de le répéter, qui est excessif et insensé.

Il y a mille erreurs répandues en matière d'enseignement qu'il importe de relever. Vous avez parfaitement démontré, Monsieur, que celle qui assimile la lettre d'obédience « à un privilége d'ignorance » ne soutient pas un instant l'examen d'un esprit honnête. Je vous en félicite et vous en remercie.

Votre brochure, ayant pour objet la vérité pratique sur la lettre d'obédience et sur le brevet de capacité, est un service rendu à la cause sacrée de l'enseignement, et il est à souhaiter qu'elle soit lue par ceux qui désirent sincèrement s'éclairer sur cette importante question.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée et de mes sentiments affectueux.

† HENRI, CARDINAL DE BONNECHOSE,
*Archevêque de Rouen.*

---

## REVUE DES REVUES

*Le Journal des Savants.* — I. Ce qu'est ce journal. — II. Massacre de la Saint-Barthélemy. — III. Histoire des Perses. — Histoire d'Hérodote. — IV. Histoire naturelle de l'homme. — L'Archipel malais.

Le *Journal des Savants* n'est pas précisément une revue religieuse; la composition du bureau de ce journal-revue suffirait à le prouver. Le président en est M. Jules Simon, ministre de l'instruction publique; les assistants sont : MM. Lebrun, de l'Académie française, secrétaire ; Naudet, de l'Académie des sciences morales et politiques; Giraud, de la même Académie ; Claude Bernard, de l'Académie des sciences ; Patin, de l'Académie française, dont il est le secrétaire perpétuel. Les auteurs qui contribuent habituellement à la rédaction du journal sont : MM. Chevreul, de l'Académie des sciences ; Mignet, de l'Académie française ; Vitet, de la même Académie et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; Barthélemy Saint-Hilaire, de l'Académie des sciences morales et politiques; Littré, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; Franck, de l'Académie des sciences morales et politiques ; Beulé, de l'Académie des sciences et belles-lettres et secrétaire perpétuel

de l'Académie des beaux-arts ; J. Bertrand, de l'Académie des sciences; Alfred Maury, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; Saint-Marc Girardin, de l'Académie française ; de Quatrefages de Bréau, de l'Académie des sciences, et M. E. Egger, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Tout ce monde, qui est de l'Institut, est un peu mélangé : MM. Chevreul, Vitet, Saint-Marc Girardin, de Quatrefages, sont, par exemple, bien éloignés des opinions religieuses de MM. Littré, Franck et Alfred Maury, pour ne parler que de ceux qui sont plus connus. Mais, nous le reconnaissons, il y a là des spécialités remarquables; ces messieurs ne sont pas les premiers venus ; à l'étranger, ils représentent la France savante, chez nous, ils jouissent d'une autorité très méritée pour plusieurs, très-contestable pour d'autres, mais autorité de fait. Presque tous professent l'amour exclusif de la science ; habitant ces *sapientum templa serena* dont parle Lucrèce, ils prétendent planer au-dessus de toutes les passions humaines, au-dessus même de toutes les religions, n'adorant que la vérité, ne voulant servir que la vérité, et travaillant à la répandre à pleines mains sur le monde.

C'est une belle occupation.

Nous ne disons pas que tous s'y emploient avec le même succès et avec le même amour de la vérité, il s'en faut de beaucoup, et nous regrettons que la plupart ne connaissent pas cette vérité suprême qui relève toutes les autres, et qui en ferait d'incontestables savants; mais cela même rend moins suspect leur témoignage, lorsqu'ils déposent en faveur de la société religieuse, et c'est pourquoi, tout en nous proposant de consacrer plus particulierement cette Revue aux revues et recueils catholiques, nous n'avons pas renoncé à porter de temps en temps un coup-d'œil sur les autres, ce que nous faisons aujourd'hui pour le *Journal des Savants*.

## II

Nous avons sous les yeux les livraisons qui ont paru depuis le mois de mars 1871 jusqu'au mois de février 1872. Nous aurions à signaler des choses intéressantes dans tous les articles, nous nous bornerons à ceux qui ont le plus de rapport avec les questions religieuses.

L'un des premiers que nous rencontrons s'occupe du massacre de la Saint-Barthélemy ; il est de M. Alfred Maury, qui ne saurait être suspect aux ennemis de l'Église catholique ; il n'est pas seul, il y en a quatre. C'est à propos d'un ouvrage anglais écrit sur le massacre par un historien anglais, M. Henry White, *The massacre*

*of Saint-Bartholomew, preceded by a history of the religions wars in the Reign of Charles IX* (1), que M. Maury se livre à cette étude. Dès le début, il en marque le résultat, qui est aussi, sauf quelques nuances, la conclusion de l'historien anglais :

On peut dire, écrit-il, de l'histoire des guerres religieuses au seizième siècle qu'elle est l'écueil de l'impartialité; car les croyances et les opinions théologiques de l'écrivain exercent sur la manière dont il juge les hommes et les choses de cette époque une influence capitale, et les couleurs mêmes sous lesquelles il nous dépeint les événements, réfléchissent, à son insu, les doctrines ou la foi dont il est pénétré. Toutefois l'historien peut, dans son récit, mettre plus ou moins de passion, céder plus ou moins aux entraînements du parti pris. L'habitude de la critique et l'apaisement des inimitiés religieuses donnent à espérer un progrès dans ce sens. Il faut bien l'avouer, catholiques et protestants ne se sont guère, par le passé, montrés plus modérés les uns que les autres; et c'est seulement depuis peu que, dans les deux camps, quelques bons esprits ont cherché à démêler la vérité sans préoccupation de justifier tous les actes de leurs coreligionnaires ou du moins d'en atténuer les excès. *La Saint-Barthélemy a été le principal chef d'accusation des protestants contre leurs adversaires orthodoxes. Ils ont le plus ordinairement représenté cette néfaste journée comme le produit d'une infernale préméditation et la preuve manifeste des trames scélérates de la Papauté et des Valois. Des auteurs français et allemands, dont l'indépendance en matière religieuse ne saurait être suspectée, ont, depuis quelques années, révisé cette sentence dictée par l'esprit de secte et tenu compte de l'exagération.* L'Angleterre, toutefois, demeurait attachée aux vieux préjugés de la Réforme sur ce point comme sur bien d'autres. Le livre de M. Henry White est un heureux symptôme que des dispositions plus impartiales se manifestent en cette matière chez nos voisins d'Outre-Manche. Dans un livre consacré tout entier à l'histoire de la Saint-Barthélemy, cet écrivain essaye d'assigner à la catastrophe son véritable caractère; il en recherche le point de départ; il en suit ce qu'on pourrait appeler la Genèse; il en marque les conséquences immédiates. Son travail est une œuvre sérieuse.

... M. Henry White tient à nous faire comprendre quel enchaînement de circonstances amena Catherine de Médicis et son fils à recourir à un si épouvantable moyen. (Livraison de mars 1871.)

M. Maury suit l'auteur anglais dans son récit, s'accordant généralement avec lui, rectifiant des faits ou des jugements erronés, et ne craignant pas de montrer que si l'on peut reprocher des excès aux catholiques, les provocations venaient souvent des calvinistes, qui avaient les premiers torts et les plus grands torts.

(1) *Le massacre de la Saint-Barthélemy,* précédé d'une histoire des guerres religieuses pendant le règne de Charles IX; Londres, 1868.

Je reproduis ici, dit-il, à propos de ce qu'on a appelé le massacre de Vassy, les paroles de l'écrivain anglais : « Les Huguenots étaient presque aussi turbulents que les adhérents de l'Église romaine. En une « foule de lieux, ils étaient devenus assez forts pour défier les peines « édictées contre eux; ils s'emparaient des églises, chassaient les « moines de leurs couvents, faisaient des feux de joie avec les crosses, « les images et les reliques, et demandaient hautement l'extension de « leurs priviléges. Le 5 juin 1861, lors de la procession de la Fête-Dieu « à Lyon, un huguenot s'efforça d'arracher l'hostie des mains du prêtre; « cela provoqua une émeute; le peuple criait : A bas les hérétiques! « Au Rhône les hérétiques! Plusieurs furent noyés, et l'on traîna dans « les rues le corps du principal du collége de la Trinité. » L'écrivain anglais aurait pu produire bien d'autres exemples de ces regrettables violences des calvinistes à l'égard de l'ancien culte; elles étaient surtout fréquentes dans le Midi, où les passions religieuses et politiques ont toujours été plus ardentes que dans la France du Nord. (Livraison de juillet 1871.)

Arrivé au massacre même de la Saint-Barthélemy, M. Maury entre dans plus de détails et conclut ainsi :

L'exposé présenté par M. White est des plus satisfaisants; *il achèvera de convaincre ceux qui conservent encore quelques doutes que le massacre des protestants n'avait point été résolu à l'avance, que le 24 août ni un jour quelconque n'avait été fixé pour une si épouvantable mesure.* On ne doit voir là qu'une catastrophe, parce que la détermination de frapper tous les huguenots fut prise à l'improviste pour parer au danger que créait l'assassinat de Coligny. L'ordre fut arraché à Charles IX, qui résistait d'abord, auquel on exagéra l'imminence du péril, dont on blessa ensuite la susceptibilité en affectant de croire que c'était par couardise qu'il ne se rendait pas aux raisons pressantes qui lui étaient apportées... La répression dépassa en étendue et en violence celle à laquelle Catherine avait songé. Une fois les passions déchaînées il était malaisé de les arrêter. Il faut le dire aussi, bien des catholiques frappaient avec d'autant plus de rage qu'ils se croyaient eux-mêmes menacés par les protestants... Une fois les scènes d'horreur accomplies dans Paris, il fallait aller jusqu'au bout, sinon les protestants se levaient dans tout le royaume, comme ils l'avaient fait après l'affaire de Vassy. Mais les instructions inhumaines envoyées par Charles IX à ses lieutenants ne sont pas, je le répète, la preuve d'une préméditation antérieure au 24 août. (Livraison de septembre 1871.)

En résumé, d'après M. Maury et M. White, la Saint-Barthélemy ne fut pas préméditée, elle fut surtout l'œuvre de Catherine de Médicis, qui entraîna son fils; elle fut un crime, provoqué, il faut l'avouer, par d'autres crimes; elle fut en même temps une grande faute (et, pour nous, les crimes sont toujours des fautes), faute qui

n'affermit pas la royauté, qui n'abattit point le protestantisme, et qui compromit l'Église. Au reste, il ne fait pas difficulté de reconnaître que le Pape, « qui prenait au sérieux, d'après les rapports que lui faisait la cour des Valois, la prétendue conspiration huguenote, » n'envoya complimenter Charles IX que parce qu'il le croyait « échappé par miracle aux ennemis de la foi, dont il avait prévenu les desseins. » Nous croyons que là se trouve la vérité, et, dans tous les cas, nous savons gré à M. Maury d'avoir analysé et critiqué avec cette impartialité l'ouvrage de l'historien anglais.

III

Deux articles, dans les livraisons que nous avons sous les yeux, sont consacrés par M. Franck à l'*Histoire des Perses* que M. le comte de Gobineau a écrite ou prétendu écrire d'après les auteurs orientaux, grecs et latins, et particulièrement d'après les manuscrits orientaux inédits, les monuments figurés, les médailles, les pierres gravées, etc. (1). D'après M. Franck, il y a des choses neuves et fort intéressantes dans cet ouvrage, mais l'auteur accorde souvent trop d'importance aux simples légendes, et, surtout, il admire tellement les Perses, chez qui il veut trouver l'idéal du gouvernement et de la philosophie, qu'il rabaisse fort injustement les autres peuples, comme les Chaldéens, les Mèdes, les Grecs et même les Juifs, surtout depuis leur retour de la captivité. Chez les Grecs, il ne voit que des artistes, et rien de plus, et si on lui objecte qu'Alexandre le Grand a pourtant vaincu les Perses, il répond qu'Alexandre était un Macédonien, non un Grec. Quant aux Juifs qui ont vécu après la captivité, M. de Gobineau va jusqu'à écrire : « Si la « seconde Jérusalem n'avait pas existé, il n'y aurait eu rien de moins « dans le monde, sinon une de ces excroissances maladives dont il pa- « raît pourtant que la nullité pratique a son genre d'utilité, par cela « seul qu'elle est. » Ce mépris révolte à juste titre le patriotisme de M. Franck, qui rappelle les grandeurs de l'ère du second temple, la littérature de cette époque, les Macchabées, et « la révolution religieuse qui, passant de l'Orient à l'Occident, poursuit encore aujourd'hui sa carrière dans le monde entier. » M. Franck a raison ; un effort de plus, et il reconnaîtrait que ce qui fait réellement la grandeur de la seconde Jérusalem, c'est l'avénement prochain du Messie, cet avénement lui-même et l'établissement de l'Église, dont la Synagogue n'était que la figure et la préparation.

(1) Deux forts volumes in-8°, Paris, 1869, chez Henri Plon.

M. Frank entre ensuite dans l'examen détaillé des opinions et des systèmes de M. de Gobineau ; nous n'avons pas à le suivre davantage; il nous suffit d'avoir signalé cette étude et le livre qui l'a provoquée, avec ce jugement définitif porté par le savant de l'Institut : « Le paradoxe, c'est le livre, c'est son caractère, son empreinte originelle, car c'est l'esprit même de l'auteur. Mais on manquerait de justice, si l'on ne reconnaissait dans l'un et dans l'autre des qualités brillantes, une vive imagination qui n'exclut point l'érudition la plus variée, des aperçus de détail dont l'originalité se concilie avec la finesse et l'exactitude, une fécondité de ressources qui semble inépuisable et au-dessus de la fatigue. »

Ce n'est pas quitter l'histoire des Perses que d'arriver à l'*Histoire d'Hérodote*, dont une traduction récente faite en anglais par M. Georges Rawlinson fournit à M. Alfred Maury l'occasion d'examiner l'œuvre, en se servant pour cela des travaux de M. Rawlinson, de M. Jules Oppert et de M. François Lenormant (1). L'intelligence des textes hiéroglyphiques et le déchiffrement des écritures cunéiformes ont, depuis quelques années, enrichi la science historique des documents les plus précieux, et les âges anciens de l'Egypte, de l'Assyrie, de la Perse, de l'Arménie, sortent graduellement de l'obscurité qui les enveloppa si longtemps. On sait combien ces découvertes ont apporté de nouvelles lumières sur l'histoire sacrée elle-même, dont elles ont admirablement confirmé les récits. Sous ce rapport, Hérodote a aussi beaucoup gagné, et, comme le dit M. Maury, chaque nouvelle découverte, chaque pas fait en avant dans la reconstitution des annales de l'Egypte ou de l'Asie, vient confirmer son témoignage, sinon dans tous les détails, car il s'est parfois trompé, du moins dans l'ensemble des faits et les appréciations générales. » L'œuvre de M. Rawlinson contribuera à grandir l'autorité d'Hérodote, en même temps qu'elle rectifie l'historien grec dans ce qu'il renferme d'inexact; mais, en dix ans, la science a fait de tels progrès, que déjà M. Rawlinson aura des modifications à apporter à son travail, que viennent heureusement compléter ceux de M. Jules Oppert et de M. Lenormant. M. Maury s'attache principalement à la question chronologique dans son premier article, le seul que nous connaissions jusqu'à présent ; ce que nous y constatons, c'est que la chronologie savante ne présente pas de désaccord avec la chronologie biblique; il faudrait faire une

(1) G. Rawlinson, *the history of Herodotus, a new english version with copious notes and appendices;* Londres, 1858-1860 ; — Jules Oppert, *Histoire des empires de Chaldée et d'Assyrie d'après les monuments;* Versailles, 1865. — François Lenormant, *Lettres assyriologiques*, Paris, 1871 (autographié).

étude spéciale de la question pour relever les points sur lesquels M. Maury nous paraît traiter avec trop de légèreté le texte biblique; il convient d'ailleurs pour cela d'attendre le reste de son travail et les conclusions qu'il formulera.

## IV

Deux articles de M. de Quatrefages, l'un sur l'Histoire naturelle de l'homme, à propos d'un *Précis de paléontologie humaine* par le docteur Hamy (1), et sur les races humaines dans l'Archipel malais, à propos d'un ouvrage de M. Russell Wallace sur cet archipel (2), méritent d'être encore signalés. M. Hamy fait successivement l'histoire de l'homme tertiaire et de l'homme quaternaire; M. de Quatrefages le suit pas à pas, relevant les faits nouveaux indiqués, marquant les inexactitudes et donnant ses propres appréciations qui sont, on le sait, celles d'un savant parfaitement au courant de la question. Pour nous, il ressort de ces études dont nous ne pouvons ici indiquer les détails, que l'homme remonte à ce qu'on désigne sous le nom d'époque tertiaire, ce qui nous confirme dans une opinion que nous avons émise il y a déjà bien des années, que ces deux époques ne tiennent et ne comportent pas la durée plusieurs fois et des milliers de fois séculaire qu'on prétendait leur attribuer. L'étude de M. de Quatrefages se trouve dans la livraison de juin 1871.

C'est dans la livraison de février 1872 que se trouve son étude sur les races humaines de l'Archipel malais. Sans entrer dans l'examen des différentes races qui peuplent cet archipel et l'Océanie tout entière, nous nous arrêterons à deux citations relatives à la question des origines, qui intéresse davantage la religion. M. de Quatrefages, d'accord avec la Bible, ne croit pas aux races autochthones, dont la science, d'ailleurs, n'a pas démontré l'existence et que ses progrès tendent au contraire à faire disparaître des systèmes relatifs aux origines de l'homme.

Il est très-vrai, dit M. de Quatrefages, que la découverte de l'homme fossile remontant à l'époque tertiaire, introduit dans les questions d'origine et de filiation des races un élément tout nouveau. Il est très-vrai que notre espèce a assisté à des mouvements de l'écorce terrestre et vu changer le relief du sol. Toutefois il ne faut pas, ce me semble, abuser en anthropologie pas plus qu'ailleurs des explications géolo-

(1) Paris, 1870.

(2) *The Malay Archipelago*, récit de voyages avec des etudes de l'homme et de la nature.

giques. A quoi bon invoquer des changements à vue purement hypothétiques pour expliquer la présence de certains êtres vivants, et de l'homme en particulier, sur divers points du globe, lorsque des données d'une autre nature, très-simples et en harmonie avec la nature humaine, résolvent le problème de la manière la plus nette. Le peuplement de la Polynésie est dans ce cas. Elle s'est peuplée par des migrations venues originairement de l'archipel indien. Toutes ces migrations ont eu lieu depuis les temps historiques, et il en est de tout à fait récentes.

M. de Quatrefages dit encore :

Un anthropologiste qui croit à l'autochthonie des groupes humains, ou qui rattache tout mouvement d'expansion un peu considérable aux découvertes de Vasco de Gama et de Colomb, doit, en effet, être bien souvent dérouté lorsqu'il étudie une collection de crânes. Pour lui, toute *population* est plus ou moins une *race;* et, lorsque au lieu de l'uniformité de caractères que suppose ce dernier mot, il rencontre la diversité, il est facilement conduit à voir dans les différences anatomiques, non pas l'indice d'éléments ethnologiques et anthropologiques à rechercher, à déterminer, mais bien de simples particularités d'organisation individuelles. Cette interprétation est la conséquence logique de doctrines que j'ai toujours combattues et que les faits condamnent de plus en plus. Chaque jour, en effet, quelque découverte nous montre que l'homme est bien plus vieux et a été de tout temps bien plus voyageur qu'on ne le croyait naguère. Sur une foule de points du globe, dans l'archipel malais comme en Europe, les peuples actuels sont le produit de mélanges multipliés. Remonter aux souches premières et faire à chacune la part qui lui revient est une des tâches les plus difficiles, mais aussi les plus importantes qu'ait à remplir la science actuelle.

A l'exception du point relatif à l'antiquité de l'homme, sur lequel M. de Quatrefages ne se prononce du reste pas nettement, puisqu'il en reste dans le terme vague plus *vieux*, nous sommes parfaitement d'accord avec lui, et nous pensons que le progrès de la science anthropologique ne fera que confirmer de plus en plus la thèse qu'il soutient depuis longtemps avec autant de succès que de science véritable et de talent.

J. Chantrel.

---

# PETIT BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

139. — **Francinet,** principes généraux de la morale, de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, par G. Bruno, 3e édition; Paris, 1870, chez Eugène Belin. — In-12 de 368 pages. — Nous voudrions louer ce livre d'éducation sans avoir à faire aucune réserve; il est bien écrit, il est intéressant, il renferme une multitude de connaissances utiles, d'idées saines, de sages leçons, et il témoigne en ce qui concerne l'auteur des meilleures intentions et d'une véritable vocation pour l'enseignement de l'enfance et de la jeunesse. Ce que nous aimons encore dans ce livre, c'est que Dieu n'en est pas absent, c'est que le nom de Jésus y est aussi, c'est que la religion y est montrée comme la science la plus élevée de toutes. Aussi est-ce avec un véritable regret que nous nous voyons obligé de remarquer que les principes généraux de la morale y sont exposés sans qu'on dise qu'il n'y a pas de morale sans religion, ce qui tend à établir le morale dite indépendante; qu'à propos d'une jeune fille vouée au blanc, l'auteur a laissé passer la plus belle occasion de nommer la sainte Vierge (p. 40); qu'il y a des maximes qui peuvent donner des idées fausses, comme celle-ci : l'industrie rapproche les hommes et prépare le règne de la paix, ce qui est donner à l'industrie le rôle que la religion seule peut remplir (p. 78); qu'il s'y trouve un éloge du franc-maçon Lincoln qui n'est pas mérité de tous points (p. 124 et suiv.); que c'est se faire illusion de penser que la percée des isthmes et des montagnes doive amener la paix universelle (p. 168); que la question des anciennes corporations est traitée avec un optimisme pour le présent peu en rapport avec les faits (p. 195 et suiv.); que la société d'autrefois est peinte sous des couleurs trop chargées (p. 209 et suiv.); que nous supprimerions volontiers les chapitres qui ont rapport à la politique (p. 241 et suivi.); enfin, que nous regrettons de voir l'auteur ne pas prendre parti en religion, en montrant nettement le christianisme, et, dans le christianisme, le catholicisme, comme la seule religion vraie, la plus belle et la plus capable de rendre les hommes heureux. Peut-être, avec cela, le livre n'aurait-il pas entrée dans autant d'écoles; mais il ne s'agit pas de cela, il s'agit d'instruire et d'élever la jeunesse; or, sans la religion, pas d'éducation. En cela nous sommes d'accord avec l'auteur; mais nous ajoutons : sans une religion définie, dogmatique, pas d'éducation, et, pour la meilleure éducation, il faut la religion véritable. Encore une fois, nous regrettons d'avoir à montrer cette sévérité pour un livre si bien fait et dans de si bonnes intentions; mais, dans la crise sociale où nous vivons, il ne faut plus se contenter de moyens termes, de religion vague et d'une morale humaine; il faut la vérité, toute la vérité, rien que la vérité.

140. — **Apparitions prophétiques** d'une âme du purgatoire à une religieuse d'un monastère de Belgique en 1870, par l'auteur des *Voix prophétiques*, 2e édition; Paris, 1872, chez Victor Palmé. — In-12 de 56 pages. — Récit très-édifiant des apparitions de l'âme d'un père à sa fille religieuse; il contient des prophéties sur la France, et, surtout, il est très-propre à donner une idée presque effrayante de la grandeur des souffrances qu'endurent dans le purgatoire les âmes qui n'ont pas entièrement satisfait à la justice de Dieu sur la terre. L'autorité ecclésiastique a permis l'impression de cette petite brochure en constatant « qu'elle ne contient rien de contraire aux enseignements de la foi. » En ajoutant qu'elle a pour auteur M. l'abbé Curicque, nous aurons dit qu'elle

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*.

mérite le crédit accordé à un prêtre qui se préoccupe lui-même de n'avancer rien que d'exact et de certain.

141. — **Touchons-nous à la fin du monde?** par M. l'abbé Martial Soullier, curé de Troche (Corrèze); Paris, 1872, chez V. Palmé. — In-12 de XII-168 pages. — L'auteur de ce livre répond négativement à la question qu'il pose, et refute par là même le livre publié par un prêtre de Paris : *Certitude de la fin prochaine du monde,* dont nous avons rendu compte dans notre livraison du 13 janvier, numéro 37 du *Bulletin bibliographique.* Qui a raison des deux auteurs? Nous ne nous sentons pas l'autorité nécessaire pour trancher la question ; mais nous aimons à dire que M. l'abbé Soullier s'appuie sur de puissantes raisons, quoique toutes ne soient pas sans réplique, et que, somme toute, son livre est moins décourageant que beaucoup d'autres : c'est un mérite, et qui n'est pas indifférent dans les circonstances où nous nous trouvons.

142. — **Essai d'interprétation de l'Apocalypse,** par J.-B. Rozier Coze, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Strasbourg; Paris, 1872, chez V. Palmé. — In-12 de XXXIV-256 pages. — Encore un livre provoqué par le besoin qui nous tourmente de connaître l'avenir, livre sérieux, du reste, et qui mérite bien cette appréciation de Mgr l'évêque de Strasbourg : « Non-seulement l'auteur n'avance rien qui soit contraire à la foi et aux bonnes mœurs; mais il cherche partout à réveiller la piété dans les âmes, et, dans plus d'un passage, il fait voir à la société contemporaine qu'elle ne peut trouver son salut qu'en rentrant dans la cité de Dieu. » Une telle appréciation, par un juge si compétent, en dit plus que nous ne saurions le faire. Il nous suffira d'ajouter que l'idée dominante du travail de M. Coze est que l'Apocalypse est le tableau des procédés employés par Dieu pour amener toutes les générations au salut éternel, qu'il contient l'histoire générale de l'humanité, et qu'il faut se garder d'en appliquer les passages à tels ou tels faits particuliers, parce que cette divine prophétie embrasse tous les temps, tous les pays, toutes les tentatives des ennemis de l'Eglise, sous toutes les formes. L'auteur procède en donnant d'abord le texte latin et la traduction française du livre sacré, puis l'interprétation ; c'est, en un mot, un commentaire suivi, savant et très-remarquable de l'Apocalypse.

143. — **L'ouvrier en face de la Révolution,** par Ed. Terwecoren, S. J.; Bruxelles, 1870, chez J. Vandereydt, et Paris chez Repos. — Grand in-8° de 92 pages. — Cette étude, extraite d'une excellente petite revue belge, *les Précis historiques*, mérite d'être répandue le plus possible parmi les ouvriers. Terminée le 16 juillet 1870, avant les dernières catastrophes, elle montre que les hommes religieux ne se faisaient pas d'illusions sur le triste état de la société et qu'ils savaient où se trouve le remède au mal. Le P. Terwecoren place donc l'ouvrier en face de la Révolution, et, parcourant successivement les questions qui sont toujours, comme on dit, à l'ordre du jour, l'instruction, la religion, le dimanche, le cabaret, l'association, il prouve que l'ouvrier a tout à perdre aux solutions révolutionnaires et athées, tout à gagner aux solutions religieuses et chrétiennes. Nous voudrions voir cette brochure reproduite dans un format moins grand et mise, par son prix, à la portée du grand nombre. Un petit chapitre ajouté sur les derniers événements en augmenterait encore l'actualité et l'utilité. Ce sont là de ces bons livres, de ces excellents enseignements qu'on ne saurait trop propager. B. PH.

*Le Gérant :* PUTOIS-CRETTÉ.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LA SEMAINE

Sommaire. — I. La propagation de la foi : le jubilé cinquantenaire; fondation de l'œuvre; ses progrès, ses services. — II. Nécrologie : Mgr de Goyenèche, archevêque de Lima ; Mgr Fessler, évêque de Saint-Hippolyte ; Mgr Mellon-Joly, ancien archevêque de Sens.

### I

L'œuvre de la Propagation de la Foi vient d'avoir son jubilé cinquantenaire : le monde ne s'en est pas occupé; la presse, qui raconte les moindres scandales et qui consacre des colonnes aux exploits des moindres acteurs et actrices, n'a même rien su de cette fête, et pourtant des milliers de catholiques l'ont célébrée et c'est le monde entier qui est intéressé à l'œuvre dont l'existence compte aujourd'hui cinquante ans.

Les missions remontent à l'origine même du christianisme; elles sont nées de ces paroles du Christ : *Docete omnes gentes; prædicate evangelium omni creaturæ.* Jésus-Christ fut le premier missionnaire; les apôtres suivirent sous la direction de saint Pierre, le premier Pape, et les limites mêmes du monde romain furent franchies par les propagateurs de la foi chrétienne. Lorsque l'empire romain eut succombé sous les coups des Barbares, les missions reprirent une nouvelle ardeur; les anglo-Saxons furent convertis par le moine Augustin, l'Irlandais Colomban propagea la foi en Suisse; saint Boniface fonda l'Eglise d'Allemagne; saint Cyrille et saint Méthodius portèrent la foi aux Slaves; au dixième siècle, l'Europe se trouva presque tout entière chrétienne. Alors vinrent les Croisades, qui poussèrent de nouveaux missionnaires jusqu'au fond de l'Asie. Avec la découverte d'une nouvelle route vers les Indes et d'un monde nouveau à l'Occident, commencèrent les grandes missions qui se sont continuées jusqu'à nos jours; une sublime émulation s'établit entre les ordres religieux, et l'on vit lutter de zèle les Jésuites, les Dominicains, les Franciscains, etc., pour l'œuvre de la conversion des infidèles; les Indes, le Japon, la Chine, en Asie, le Mexique, le Brésil, le Canada, le Paraguay, en Amérique, virent arriver des armées d'apôtres. Le mouvement était tel, que le pape Grégoire XIII songea à régulariser l'œuvre des missions en instituant, en 1580, une congrégation de cardinaux, *de Propaganda Fide*

(la Propagande), comme suprême conseil directif; les règles de cette congrégation furent complétées par Grégoire XV, en 1622. En 1627, Urbain VIII y adjoignit un collége étranger et une typographie polyglotte où l'on imprimait des livres en cinquante langues différentes. Aujourd'hui, la Congrégation de la Propagande se compose d'un cardinal préfet général, qui est en même temps à la tête de l'imprimerie polyglotte, d'un cardinal préfet administrateur et de vingt-six autres cardinaux, d'un prélat secrétaire, d'un protonotaire apostolique, de vingt-six consulteurs, et d'un grand nombre de rédacteurs, copistes, archivistes, etc.

L'impulsion part ainsi du centre pour se communiquer jusqu'aux extrémités de l'univers. Mais il faut dire, à l'honneur de la France et pour notre consolation, que c'est notre pays qui a le bonheur de fournir le plus grand nombre d'ouvriers évangéliques. Outre les religieux appartenant aux autres ordres qui se recrutent aussi à l'étranger, elle en a qui lui appartiennent plus spécialement, comme les Lazaristes, fondés en 1632 par saint Vincent de Paul, les prêtres de la congrégation de Saint-Sulpice, fondée en 1644, et les prêtres du séminaire des Missions-Étrangères, fondé en 1663 ; n'oublions pas le séminaire des Colonies, fondé à Paris en 1703, fermé par la Révolution et rouvert en 1819, ni l'institut des Missions de France, fondé en 1815.

La révolution de 1789, faite par les ennemis de l'Eglise, servit malgré eux à la dilatation de la foi catholique. Nos prêtres, exilés en Angleterre et en Allemagne, au milieu des protestants, montrèrent des vertus et déployèrent un zèle dont les fruits se développent aujourd'hui; d'autres allèrent porter aux infidèles une lumière que leur malheureuse patrie ne voulait plus recevoir. Quand revinrent de meilleurs temps, l'œuvre de propagande ne se ralentit pas; mais les ressources matérielles manquaient, et ce fut alors que Dieu inspira la création d'une association qui aurait pour but spécial de fournir aux missionnaires les ressources nécessaires à leur œuvre. Une pieuse femme de Lyon (1) imagina de venir en aide aux missions en formant une petite association dont chaque membre donnerait un sou par semaine et réciterait chaque jour un *Pater* et un *Ave*. C'était bien peu ; mais le nombre des associés s'accrut rapidement, le Souverain-Pontife bénit la pensée de la pieuse femme, et, le 3 mai 1822, une assemblée composée de douze personnes jeta les bases de cette association de la Propagation de la Foi qui compte au-

(1) Mlle Pauline Jaricot, morte à Lyon le 9 janvier 1862; elle est aussi la fondatrice de l'Association du Rosaire vivant, approuvé par une Bulle de Grégoire XVI en date du 27 janvier 1832.

jourd'hui des millions d'adhérents dans toutes les parties du monde. Au bout d'un an, on avait récolté 15,000 francs; les recettes annuelles ont fini par s'élever à plusieurs millions; en 1870, la somme totale de toutes les recettes faites depuis quarante-huit ans s'élevait à plus de 137 millions.

On sait qu'il n'y a rien de plus simple que l'organisation de l'œuvre. Pour faire partie de l'Association et participer aux grâces spirituelles dont les Souverains-Pontifes l'ont enrichie, il y a à donner un sou, cinq centimes par semaine, et à réciter chaque jour un *Pater* et un *Ave*, avec cette invocation : *Saint François-Xavier, priez pour nous.* Les associés se groupent par dix, l'un des dix recueille les aumônes et les transmet à un autre chef de dix dizaines, qui les fait parvenir à l'un des deux conseils centraux, dont l'un est établi à Lyon, l'autre à Paris. Tous les deux mois, un recueil, les *Annales de la propagation de la Foi*, est envoyé à chaque chef de dizaine qui les communique aux autres associés, et fait ainsi connaître les principaux évènements relatifs aux missions, en reproduisant les lettres les plus intéressantes des missionnaires. Les *Annales* se tirent aujourd'hui à plus de 230,000 exemplaires, dont 150,000 en français, 20,000 en anglais, 22,000 en allemand, 23,000 en italien, etc. Tous les ans, les conseils centraux publient un compte-rendu, que reproduisent les *Annales*, et qui fait connaître l'état des recettes et des dépenses, avec l'indication des localités, des évêques ou des chefs de mission qui ont reçu les diverses sommes dépensées.

Et c'est ainsi que l'aumône d'un sou par semaine entretient les plus lointaines missions et contribue à porter la lumière de l'Évangile à une multitude innombrable d'hérétiques et d'infidèles. L'Œuvre de la Propagation de la Foi embrasse l'univers entier : elle soutient les œuvres catholiques en Angleterre, en Écosse, en Suède, en Danemark, en Russie, en Turquie, dans l'Inde, en Chine, en Afrique, en Amérique et dans toute l'Océanie; c'est à elle que les missionnaires s'adressent de toutes parts, c'est à elle que des millions d'âmes doivent d'avoir connu la vérité, à elle que des pays entiers doivent leur civilisation actuelle. Cinquante années seulement se sont écoulées, près de cent cinquante millions ont été distribués sur toute la terre, nous ne craignons pas de dire que le nombre d'âmes auxquelles elle a contribuée à ouvrir le ciel ne doit pas être inférieur à ce nombre. Quel bien immense produit! Quelle puissante compensation au mal que fait, hélas! notre pauvre France par ses mauvais livres, par ses journaux impies et par ses scandales! Puisse cette compensation être suffisante pour faire pencher la balance en notre faveur et pour désarmer la colère céleste!

L'erreur a aussi sa propagande et ses œuvres de propagation. Pendant que l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*, avec les quelques autres œuvres qui ont le même but en divers pays, ne récolte certainement pas dix millions de francs par an, le protestantisme anglais à lui seul récolte plus de vingt millions par an. A la différence des fruits, l'on peut juger des arbres qui les portent : la propagande protestante est à peu près stérile, la propagande catholique obtient d'immenses résultats. Le missionnaire protestant, en effet, n'est le plus souvent qu'un commis-voyageur, le missionnaire catholique est un apôtre; le premier songe à ses aises et aux intérêts de sa famille, le second ne songe qu'à Jésus-Christ et au salut des âmes; le premier distribue et donne des Bibles plus ou moins falsifiées et que ne comprennent d'ailleurs pas ceux auxquels il les distribue, le second donne son sang et sa vie; on peut trouver dans le premier un honnête homme, un philanthrope digne d'estime, on trouve dans le second un martyr, un saint digne de vénération.

## II

De douloureux vides se sont produits, depuis quelque temps, dans les rangs de l'épiscopat catholique.

Mgr Joseph-Sébastien de Goyenèche y Barreda, archevêque de Lima (Pérou), est mort le 19 février, à l'âge de 88 ans; il était le doyen de l'épiscopat. Né dans la ville d'Arequipa, le 19 janvier 1784, il fit d'excellentes études, d'abord dans sa ville natale, puis à l'université de Lima, où il prit ses grades, jusqu'à ceux de docteur en théologie et de docteur *in utroque jure*. Il reçut les ordres sacrés en 1807, et s'acquit bientôt une grande réputation comme prédicateur et comme directeur des âmes. Pie VII, ayant eu connaissance de son mérite, le nomma protonotaire apostolique en 1808; en 1811, il fut nommé chanoine du chapitre d'Arequipa, par une cédule royale de Ferdinand VII, datée du 16 février, à Cadix. Il ne se passait pas d'année où il ne fut honoré de quelque nouvelle charge, tant on avait de confiance dans son mérite et dans son zèle. En 1817, on ne trouva personne de plus digne que lui de succéder à l'évêque d'Arequipa, et c'est alors qu'il prit en main ce bâton pastoral qu'il ne devait déposer qu'après 55 ans de travaux. La présentation du roi Ferdinand VII fut acceptée par Pie VII, qui préconisa Mgr de Goyenèche dans le consistoire du 23 avril; le nouvel évêque fut sacré à Lima, le 2 août 1818. Les révolutions survinrent; les colonies espagnoles se soulevèrent et se formèrent en républiques. Au milieu de tous ces bouleversements, l'évêque d'Arequipa se conduisit en évêque,

en citoyen plein de patriotisme. La religion ne pouvait que souffrir de tant de perturbations; les Eglises de Cuzco, d'Ayacucho, de Trujillo, de Guayaquil, de Lima, de Santa-Cruz, du Tucuman et de Santiago du Chili devinrent veuves, et, un moment, Mgr de Goyenèche resta seul pour continuer dans ces vastes régions la propagation du sacerdoce chrétien, de sorte qu'on put l'appeler justement le père spirituel de l'Amérique latine. Le 20 septembre 1859, il fut préconisé archevêque de Lima par le pape Pie IX. Devenu ainsi le chef de l'épiscopat du Pérou, dont il était déjà le doyen, il continua ses œuvres de zèle et de charité. On le vit toujours l'un des plus intrépides défenseurs des droits de l'Église et du Saint-Siége, et, dans ces dernières années, il se montra aux premiers rangs parmi les évêques qui défendaient l'infaillibilité pontificale. Sa mort est une grande perte pour l'Église du Pérou, dont il était comme le patriarche; le gouvernement péruvien s'est associé à la douleur des fidèles, et de magnifiques funérailles ont été faites au vénérable pasteur qui avait vu se renouveler tout le clergé de ces régions.

Mgr Fessler, évêque de Saint-Hippolyte (S. Pœlten) en Autriche, et secrétaire du Concile, dont nous avons rapporté, dans notre numéro du 20 avril (page 528), une lettre relative à Mgr Strossmayer, est mort subitement d'un coup de sang, le 25 avril. Né le 2 décembre 1813, à Lochau, dans le Vorarlberg, Mgr Fessler reçut la prêtrise le 30 juillet 1837. En 1842, il fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique au séminaire de Brixen, où il publia sa *Patrologie;* en 1852, il fut appelé en la même qualité à Vienne, et publia alors divers ouvrages dont les principaux sont : *Etudes sur le Concordat; — la Défense ecclésiastique des livres; — la Liberté de l'Eglise et l'étude du droit canon; —* une *Histoire de l'Eglise pour les gymnases; — le Procès canonique d'après ses principes positifs et son développement historique; — la Révision des Concordats; — la Question des protestants.* Consacré évêque de Nyssa *in partibus* le 18 mai 1862, il fut appelé au siége épiscopal de Saint-Hippolyte le 23 septembre 1864, et installé le 30 avril 1865, après avoir été préconisé à Rome le 27 mars de la même année. En 1869, Pie IX le nomma secrétaire du Concile, et l'on sait que cette charge n'était pas moins laborieuse qu'honorable. Mgr Fessler était l'un des membres les plus distingués de l'épiscopat; les ennemis de la religion le trouvaient toujours sur la brèche lorsqu'il s'agissait de défendre les droits de l'Église, et plus d'un gardera longtemps le souvenir des coups victorieux qu'il portait à ses adversaires. On a remarqué, à propos de sa mort, que, depuis la confiscation faite par Joseph II du grand couvent des Augustins à Saint-Hippolyte pour en doter

l'évêché, aucun des évêques de ce siége ne l'a rempli au-delà de dix ans. Ce serait, dit-on, l'accomplissement d'une prophétie faite par le dernier prévôt du couvent.

Mgr Mellon-Jolly, ancien archevêque de Sens est mort à Fontainebleau le 22 avril. Il avait été ordonné prêtre à Meaux, le 18 décembre 1819. D'abord vicaire à la cathédrale de Meaux, puis successivement précepteur des enfants du duc de Blacas, chapelain de la duchesse de Berry, attaché au clergé de la Madeleine, grand vicaire de Meaux et curé de la cathédrale, il fut appelé au siége épiscopal de Séez par une ordonnance royale du 25 mai 1836 et sacré le 21 août suivant. Sept ans après, en 1843, il fut nommé archevêque de Sens, pour succéder à Mgr de Cosnac, qui lui avait autrefois conféré l'ordination à Meaux. Dans ces dernières années, il avait renoncé à son siége archiépiscopal afin de n'avoir plus qu'à se préparer à la mort. Cette mort est venue à lui en cachant pour ainsi dire ses coups, tellement qu'après avoir reçu l'extrême-onction et avoir béni le clergé qui l'entourait, il put encore, à deux heures de l'après-midi, réciter une partie de son bréviaire, et, deux heures après, sans agonie, sans secousse, sans souffrance, il rendait son âme à Dieu.

J. CHANTREL.

---

## ALLOCUTION DE PIE IX

Le quatrième dimanche après Pâques, le Saint-Père a donné audience aux fidèles des paroisses des Saints-Apôtres et des Saints-Vincent-et-Anastase. Il était accompagné de cinq cardinaux, de plusieurs prélats et de personnages illustres, parmi lesquels on remarquait la princesse de Hohenzollern. Accueilli par les acclamations les plus vives des trois mille personnes présentes, le Pape a répondu comme il suit à l'adresse lue par le curé des Saints-Apôtres :

« Comme vient de le dire le curé des Saints-Apôtres, Notre-Seigneur Jésus-Christ, avant de quitter ce monde d'où ses apôtres désiraient qu'il ne partît jamais, leur déclara, pour les consoler, que, s'il n'était pas parti, le Saint-Esprit ne serait pas venu pour leur donner le courage et la force ; mais en même temps il leur déclarait que cet Esprit divin viendrait pour reprendre les impies de leur péché, c'est-à-dire, comme Jésus-Christ l'a dit expressément, enseigné et déclaré lui-

même, du péché d'incrédulité. Or ce péché, dans les temps où nous sommes et en ce moment inonde les plus hautes sphères de la famille humaine dans toutes les parties du monde. Cette incrédulité fait la maîtresse et se promène orgueilleusement par tous les chemins de la terre, s'imaginant sans doute demeurer triomphante. Mais elle se trompe, car il y a un Dieu ! Oui, et ce Dieu, entouré de nuits intenses et d'un brouillard épais, a un trône soutenu par la justice et par la toute-puissance.

« Ce Dieu, enveloppé dans le manteau des ténèbres et du brouillard, qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie les mystères qui émanent de lui et que nous sommes obligés de croire, en soumettant notre intelligence en hommage à la foi de Jésus-Christ. Les impies, au contraire, prétendent établir le principe le plus faux, le plus infernal, celui de ne rien croire en dehors de ce que la raison peut comprendre.

« Insensés ! Mais ce pain même qu'ils mettent dans leur bouche pour alimenter leur vie, d'où vient-il? Est-ce qu'il ne vient pas de la farine, laquelle est enfermée dans l'épi soutenu lui-même par une tige, qui pousse et qui tire son suc du petit grain qui a pris ses racines en terre? Et tout cela, comment arrive-t-il ? Ils ne le savent pas et ils disent : C'est un mystère de la nature. Et de ces mystères de la nature, il y en a beaucoup. Et pourtant ils y croient, pendant qu'ils refusent de croire les mystères les plus hauts de la religion de Jésus-Christ, pendant qu'ils veulent mourir comme des esprits forts, comme des esprits inspirés par le démon. Et nous avons vu l'un d'eux dernièrement qui est mort de la sorte, mort abandonné, *derelictus in tabernaculo suo*, mort sans l'assistance de Dieu et de la sainte Vierge Marie, mort sans l'assistance des anges gardiens et des saints, et sans que le ministre de Dieu ait pu avoir accès près de son lit de douleur, pour l'assister en ce moment suprême. Et il est mort, remettant son âme entre les mains de Satan, pour maudire Dieu éternellement, aux plus profonds abîmes de l'enfer. Et après, ils prétendent que l'Église doit encore lui donner ses suffrages, ses honneurs, en un mot tout ce qui appartient exclusivement à tous ceux qui meurent dans le sein de cette Église !

« Ah ! ceux-là mêmes qui prétendent ces choses, que sont-

ils ? Ils sont encore eux-mêmes sous la colère de Dieu. *Qui in sordibus est sordescat adhuc*; *qui nocet noceat adhuc.* C'est là le plus grand châtiment que Dieu puisse infliger à une âme, de la laisser s'endormir sous le poids de ses propres vices, de sorte qu'à la fin elle meure elle-même à la grâce et se sépare du corps comme les premiers incrédules qui sont sur la terre.

« Mais pendant que tout cela se passe, qu'adviendra-t-il de nous, et quelles seront les dispositions de Dieu ? Saint Jean va au-devant de cette question et met dans la bouche de Dieu lui-même ces paroles : *Ecce venio cito et reddam unicuique secundum opera ejus.* Je viendrai promptement pour donner à chacun ce qu'il mérite.

« Confions-nous donc en cette divine miséricorde qui châtie les impies, et puisque le Seigneur a dit : *Ecce venio cito*, espérons que cette parole, nous pourrons l'entendre pour notre soutien, et promptement.

« Malheur à ceux-là qui s'associent avec les impies et qui jouent avec la Révolution en prétendant la dominer. Tôt ou tard la Révolution les entraînera dans ses gouffres.

« Les désastres récents de la ville voisine de Naples peuvent encore nous servir d'exemple. Sans rien prévoir et au mépris de toute prudence, beaucoup de curieux sont accourus et se sont approchés du feu dévorant qui s'élançait impétueusement par les horribles bouches du Vésuve, et beaucoup d'entre eux sont restés victimes de leur curiosité malentendue. Ainsi font ceux qui pactisent avec la Révolution et les révolutionnaires, espérant dominer celle-là et réprimer ceux-ci. Insensés ! Et les uns et les autres seront la proie des flammes dévorantes qui les entourent de toutes parts.

« O mon Dieu ! je vous recommande ce peuple qui vous est si dévoué et qui se montre si plein de respect pour votre indigne vicaire. Je vous le recommande, afin que les flammes de la révolution ne puissent jamais ni l'approcher, ni l'effrayer, ni le réduire en cendre. Hélas ! mon Dieu ! vous qui avez dans les mains le sort des hommes, punissez les impies, conservez les bons, encouragez ceux qui les guident, afin que, fermes et pleins de constance, ils restent toujours séparés d'un gouvernement qui ne mérite aucune confiance. (*Mouvement de vive approba-*

*tion et applaudissements.*) Et c'est pourquoi ils espèrent vainement que je pourrai jamais m'entendre avec lui. Puisse ce peuple, au milieu de la tempête qui le flagelle, atteindre le port par votre grâce et chanter l'hosannah de la délivrance et vous rendre grâces, ô Dieu d'infinie bonté! Je vous invoque donc de nouveau, ô mon Dieu! Soutenez le bras de votre vicaire qui bénit ce peuple ici présent, le peuple de Rome et tous les catholiques répandus sur la surface de la terre. Vous qui disiez qu'il fallait quitter cette terre pour envoyer votre Saint-Esprit, faites que cet Esprit vienne, qu'il nous donne la Force, le Conseil, la Sagesse et toutes les vertus qui sont nécessaires pour combattre les combats du Seigneur et triompher de nos obstinés et cruels ennemis. »

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### ROME ET L'ITALIE

*L'enseignement théologique.* — La révolution antichrétienne est partagée au sujet de l'enseignement théologique; des deux côtés on veut la guerre à l'Église, mais on se divise sur le meilleur moyen de la faire. Cette différence de vues s'est montrée dans les séances du 25 et du 26 du parlement italien à Rome. M. Correnti, ministre de l'instruction publique, demande la suppression des facultés de théologie dans les universités du royaume. La commission chargée d'examiner le projet de loi ministériel qui les supprime, s'en référant à deux ordres du jour du 12 mars 1863, dont l'un exprimait le désir qu'il ne fût point pourvu aux places vacantes jusqu'à nouvel ordre, et l'autre, que l'enseignement fût complétement transformé, ajourne la solution et la réserve pour l'époque prochaine de la discussion d'une loi sur la réorganisation générale de l'enseignement universitaire. Cet ajournement déplaît à M. Correnti, qui fait valoir les intérêts du trésor, grevé de 35,000 francs pour le traitement de vingt-six professeurs qui n'ont pas plus de quatre élèves. D'ailleurs, l'enseignement de la théologie, dit-il, est purement ecclésiastique; l'État n'a point à s'en occuper. On parle pour et contre. M. Buoncompagni, qui a soutenu l'ajournement et qui a parlé contre la suppression, craint qu'on ne se méprenne sur le fond de sa pensée. « Ce qui me fait parler contre la suppression, dit-il, ce n'est pas que j'aime la théologie, c'est que je crois de l'in

térêt de l'État d'opposer à la théologie des séminaires une théologie universitaire! » Et voilà bien les deux fractions du même parti : les ardents veulent la suppression de l'enseignement théologique, parce qu'ils détestent la théologie en général; les modérés veulent conserver l'enseignement théologique universitaire, parce que c'est un moyen de combattre celui des séminaires et de produire des Dœllinger et des *vieux catholiques*. Des deux côtés, c'est à l'Église qu'on s'attaque, c'est l'Église qu'on veut détruire. — Le ministre l'a emporté dans la séance du 30 avril; l'enseignement théologique est supprimé dans les universités d'Italie.

*Eruption du Vésuve*. — La terrible explosion du Vésuve qui a eu lieu dans les derniers jours d'avril et qui a fait un si grand nombre de victimes, principalement le 25, le 26 et le 27, a fourni à la foi napolitaine l'occasion de se montrer dans toute sa vivacité. Des processions publiques de pénitence ont parcouru les rues de la ville de Naples, des supplications se sont élevées à Dieu dans toutes les églises, et ce peuple éperdu a invoqué son patron, saint Janvier, avec un redoublement de ferveur bien justifié par la protection miraculeuse dont il a déjà donné tant de preuves aux Napolitains. Cela contrariait bien les libres-penseurs, mais ils eussent été mal venus à s'opposer trop ouvertement aux manifestations de la piété publique. Le clergé, de son côté, s'est montré plein de dévouement. Le cardinal-archevêque de Naples, dont le diocèse est si douloureusement éprouvé, s'est rendu lui-même sur le lieu du désastre et a pris, avec les curés des localités les plus malheureuses, les mesures nécessaires pour adoucir le mal.

---

## FRANCE

Par décret en date du 1er mai, M. le comte de Bourgoing, ministre de France près Sa Majesté le roi des Pays-Bas, est nommé ambassadeur de France près le Saint-Siége, en remplacement de M. le comte d'Harcourt, appelé à d'autres fonctions. — M. le comte d'Harcourt, ambassadeur de France près le Saint-Siége, est nommé en la même qualité près Sa Majesté la reine du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, en remplacement de M. le duc de Broglie, admis sur sa demande à la disponibilité de son grade. (*Journal officiel*).

## NOUVELLES DES DIOCÈSES

**Paris.** — Les exercices du mois de Marie sont suivis par un grand nombre de fidèles dans toutes les églises. On sait que ces exercices consistent, le soir, dans la prière, suivie du chant des cantiques, d'un sermon ou d'une instruction et de la bénédiction du Saint-Sacrement. C'est comme une nouvelle station, qui achève de consolider le bien produit par les stations de l'Avent et du Carême, et pour laquelle MM. les curés appellent très-souvent des prédicateurs renommés, et des religieux des divers ordres. — D'autres cérémonies religieuses non moins touchantes, la première communion et la confirmation, réjouissent tour à tour les différentes paroisses, et l'on aime à concevoir les plus douces espérances pour l'avenir en voyant ces troupes d'enfants vêtus de blanc qui se répandent dans la cité, après avoir participé aux plus sublimes mystères de la religion.

— Une Lettre pastorale de Mgr Guibert, en date du 25 avril, a rappelé aux fidèles le cinquantième anniversaire de la fondation de l'œuvre de la *Propagation de la Foi*. On lit dans cette lettre : « Nous avons vu au concile du Vatican les apôtres de l'Océanie, de la Chine, du Japon, de tout l'Orient, et des contrées les plus reculées et les plus sauvages de l'Amérique; ils étaient presque tous les premiers ou les seconds évêques de leurs Eglises récemment fondées. S'ils ne portaient pas, comme plusieurs des Pères du concile de Nicée, les stigmates de la persécution, on voyait sur leurs personnes vénérables les traces glorieuses de leurs longs et difficiles travaux. La présence de ces conquérants des âmes au milieu de l'auguste assemblée en rehaussait l'honneur et l'autorité, et attestait en même temps la conversion des peuples nombreux qu'ils avaient donnés à Jésus-Christ. Il y avait là pour nous une éclatante manifestation de l'efficacité de ces oboles hebdomadaires que la charité verse dans le sein de l'Eglise par l'entremise de l'œuvre de la *Propagation de la Foi*. Voilà, nous disions-nous, de précieux trésors amassés pour l'éternité, *que la rouille ni les vers ne détruiront point*. La joie que nous apportait la perspective des générations chrétiennes qui se succéderont dans ces pays lointains, était encore augmentée par la pensée que parmi leurs apôtres nous comptions un grand nombre de Français, et que le nom de notre patrie serait à jamais béni et glorifié sur ces plages régénérées. »

**Amiens.** — Le 20 avril est décédé à Saint-Acheul le R. P. Alexandre Pourcelet, de la Compagnie de Jésus. C'était un saint religieux et un habile bibliographe; il a non-seulement classé et catalogué un certain nombre de bibliothèques dépendant des établissements de son ordre, entre autres celles de la rue des Postes (maintenant de Lhomond), à Paris, et celle de Saint-Acheul; mais il est aussi l'auteur d'une classification spéciale pour les bibliothèques de moyenne importance, classification qui a reçu l'approbation des hommes les plus compétents en matière bibliographique. Cette méthode a été publiée, et fait partie de la collection de l'excellente revue des livres qui paraît mensuellement sous le titre de *Bibliographie catholique* et qui forme aujourd'hui 45 volumes in-octavo.

**Beauvais.** — Par un bref du 20 février 1872, Notre Saint-Père le Pape délègue Mgr l'évêque de Beauvais pour couronner la statue représentant le bienheureux patriarche Joseph et l'enfant Jésus, qui se trouve dans l'église ou sanctuaire de l'archiconfrérie instituée canoniquement à Beauvais, sous le patronage du saint patriarche.

**Cambrai.** — La cérémonie du sacre de Mgr Monnier, évêque de Lydda *in partibus*, auxiliaire de Mgr

Régnier, archevêque de Cambrai, a eu lieu, le 1er mai, dans la cathédrale de cette ville où elle avait attiré plus de cinq cents ecclésiastiques et toutes les grandes autorités du département. Mgr Régnier a consacré lui-même son auxiliaire; les prélats assistants étaient Mgr Fruchaud, archevêque de Tours, ancien vicaire général de Cambrai, et Mgr Lequette, évêque d'Arras.

**Carcassonne.** — La *Semaine religieuse* de ce diocèse annonce, dans son numéro du 28 avril, la fin du scandale qui affligeait depuis un an le clergé et les fidèles de Carcassonne, par suite de l'insubordination des dames dites de Saint-Dominique. L'évêque avait été obligé de frapper d'interdit, en tant que communauté religieuse, la maison que ces dames possèdent dans la ville. Celles-ci recoururent au Saint-Siége, qui leur donna tort. Un décret du 15 avril, signé du cardinal Asquini, a définitivement terminé l'affaire. L'interdit est levé, les dames peuvent tenir un pensionnat de jeunes filles, mais elles sont dépouillées de tout caractère religieux, et il n'y a plus entre elles et l'autorité ecclésiastique d'autres rapports que ceux qui relient les simples fidèles au premier pasteur du diocèse. La *Semaine religieuse* donne les détails officiels de cette pénible affaire qui, il faut l'espérer, n'aura pas d'autres suites.

— Le lundi 15 avril, à huit heures du soir, une troupe nombreuse composée de plus de cent cinquante hommes, s'est présentée au presbytère de la commune d'Ouveillan avec des armes et des bâtons. Elle venait signifier au curé, avec des cris et des menaces, d'avoir à déguerpir avant huit jours sous peine de s'y voir contraint par la violence. Le curé d'Ouveillan est un digne prêtre, aussi distingué par sa prudence que par sa modération et ses formes polies; il ne peut donc avoir donné lieu à cette démonstration bruyante. C'est parce qu'il est prêtre qu'il est en butte aux fureurs de tous ces organisateurs d'enterrements civils. Nous devions signaler ces faits de brutalité aux dépositaires de l'autorité publique, pour qu'ils tinssent l'œil ouvert sur les fauteurs du désordre, les mêmes probablement qui partirent d'Ouveillan, il y a un an, pour venir renforcer les bandes de la commune de Narbonne. — (*Courrier de l'Aude.*)

— La *Gazette de Nîmes* annonce que la supérieure du couvent de Sainte-Gracieuse, à Carcassonne, auquel la calomnie vient de faire subir de si rudes et de si injustes épreuves, est au plus mal. Cette digne femme n'a pu voir sans une douleur mortelle les odieuses accusations dont l'établissement qu'elle dirige était l'objet. Elle est maintenant à Nîmes, sa ville natale, où elle se meurt.

**Grenoble.** — Le conseil municipal de Grenoble, dit la *Semaine religieuse* de cette ville, allouait chaque année de modestes subventions aux institutions charitables qui contribuent si largement à l'adoucissement de la misère dans notre ville. Ces institutions sont toutes dirigées par des congrégations religieuses. Or, c'est *un principe* dont nous ne pouvons nous départir, disent les honorables municipaux actuels, que *la bienfaisance comme l'instruction doit être laïque.* En conséquence, les subventions pour l'année 1872 ont été retirées, à l'exception d'une seule, concernant un orphelinat. — Très-intelligents, très-libéraux et grands philosophes, les conseillers municipaux de Grenoble!

**Lyon.** — Le 19 avril, le chapitre et le clergé de la Primatiale sont montés processionnellement à Fourvière, suivant la coutume annuelle, en mémoire du rétablissement du culte catholique dans la vénérable chapelle et de la bénédiction solennelle donnée du haut de la terrasse Caille, par le Pape Pie VII, le 19 avril 1805. La grand'messe capi-

tulaire a été célébrée à dix heures, et la procession est redescendue, ne rencontrant sur son passage que des marques de respect.

— L'érection d'une nouvelle paroisse, à Lyon, sous le vocable de Saint-Joseph, vient d'être décidée. Elle sera établie dans la partie orientale du territoire de Saint-Pothin et de la Rédemption, aux Brotteaux, et comprendra une population de neuf à dix mille âmes. Des commissaires, nommés par l'archevêché et par la ville, s'occupent, en ce moment, de fixer la délimitation exacte. Une commission, choisie par le nouveau curé, parmi les notables de ce quartier, avise aux moyens d'assurer l'exercice du culte. Une église provisoire, construite avec la plus stricte économie, dans des conditions de bon goût et de largeur convenables, est déjà en construction, à l'angle de la rue Ney et de la rue de Sèze, près le cours Vitton. Elle couvrira 420 mètres carrés. Les travaux ont commencé le lendemain de la fête du patronage de saint Joseph. On espère que l'inauguration pourra avoir lieu au mois d'août prochain. Cette érection portera au nombre de neuf les paroisses des quartiers de la rive gauche du Rhône, où l'église de Saint-Louis était seule, il y a quarante ans.

**Metz.** — Mgr l'évêque de Metz, à la fin d'une mission donnée dans la paroisse de Saint-Martin, a solennellement promis de ne point quitter la population en deuil. Il restera, a-t-il dit, tant qu'il y aura une âme à consoler Comme il ne veut pas prêter serment au roi Guillaume, c'est à ses frais qu'il restera. Il y a encore là une grave question pour le clergé de ce diocèse.

**Saint-Claude.** — Mgr l'évêque de Saint-Claude vient d'installer seize religieux Trappistes à l'antique abbaye d'Acey, qui va sortir ainsi de ses ruines et recommencer le bien qu'elle faisait autrefois dans la contrée.

**Toulouse.** — Le conseil d'Etat, dans sa séance du 23 mars dernier, a prononcé entre l'Institut des frères des Ecoles chrétiennes et le conseil municipal de Toulouse. L'arrêté rendu le 19 janvier 1872 par M. le ministre de l'instruction publique est maintenu, et les frères demeurent à la tête de leurs écoles communales. Cette décision a été approuvée, le 11 avril, par le président de la République.

— Le 22 avril ont eu lieu à Toulouse les examens des aspirantes au brevet de capacité, au nombre de quatre-vingt-dix-sept. Dans les quinze premières, ont été admises, avec une bonne mention, *six* religieuses de l'Immaculée-Conception, sur *six* qui s'étaient présentées.

**Versailles.** — Mgr Mabile a reçu du Pape le bref suivant, en réponse à une lettre relative aux pétitions catholiques :

« Vénérable frère, salut et bénédiction apostolique,

« Nous avons reçu la lettre que votre fraternité, dans un sentiment d'affection et de respect, nous a adressée le 6 du présent mois. Vous ne pouvez douter, vénérable frère, que nous tenions pour éclatants et entièrement éprouvés votre fidélité parfaite et votre dévouement envers ce Siége apostolique. Nous n'avons pas moins compris la sincérité des sentiments qui animent votre âme et qui montrent combien vous avez à cœur la cause de la vérité et de la religion, dans ce combat que la vérité soutient contre l'erreur et la religion contre les maximes du siècle.

« Plus nous souhaitons et nous aimons le véritable bien de votre patrie, plus vous devez vous assurer que nous sommes vivement poussé à invoquer la miséricordieuse clémence de Dieu, afin qu'il opère l'union de tous dans le même esprit de sainte religion et dans le sentiment de la piété, que, par sa bienveillance, il vous accorde de vous guérir des maux passés et qu'il vous épargne entièrement de nouvelles calamités.

« Enfin, vénérable frère, en vous confirmant par cette lettre notre estime et notre amour, et en implorant pour vous la plénitude de tout secours céleste, nous donnons dans le Seigneur, du fond du cœur, la bénédiction apostolique, à vous, vénérable frère, et à tout le troupeau qui vous est confié.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre le 24 avril de l'année 1872, de notre pontificat la vingt-sixième.

« PIE IX PAPE. »

---

## SUISSE

La *Germania*, journal catholique de Berlin, donne sur la situation des catholiques à Bâle des renseignements aussi consolants qu'intéressants.

« Tandis, lisons-nous dans ce journal, que presque toutes les villes de la Suisse suscitent des persécutions contre les catholiques, une seule ville, Bâle, laisse les douze mille catholiques qu'elle renferme dans son sein jouir d'une liberté tout américaine.

« Les persécutions n'ont pas manqué à cette petite colonie.

« En 1529, l'exercice du culte catholique fut interdit à Bâle, et le peuple forcé d'assister aux offices de la religion prétendue réformée. Cette interdiction se maintint pendant presque deux siècles. En 1768 seulement, quand le ministre autrichien Joseph de Nagel fixa sa résidence à Bâle, le conseil de la ville et le bailli permirent à ce diplomate d'avoir une chapelle privée dans sa maison, d'y faire dire la messe et d'en ouvrir l'entrée aux quatre cents catholiques qui résidaient à Bâle. En 1784, l'administration du baptême et les cérémonies du mariage furent tolérées; mais ce fut seulement en 1798 que les prêtres catholiques eurent la permission d'inhumer leurs coreligionnaires.

« Vers 1836, la paroisse ayant pris de l'extension, acheta au prix de de 52,000 fr. le domaine de Hallstatt et y fit bâtir une chapelle, une école et un presbytère; plus tard, en 1850, une maison d'école pour les filles fut construite, et l'ancienne église Sainte-Claire agrandie de moitié. Le nouveau monument appartient au style ogival; il y manque encore la tour et les cloches. En 1864, l'école des garçons étant devenue trop étroite, la paroisse en fit bâtir une nouvelle, qui revint à 149,156 fr. Pour couvrir ces frais, on hypothéqua les autres propriétés, qui se trouvaient alors presque entièrement dégrevées. Aujourd'hui, un nombre considérable d'enfants reçoivent l'instruction dans ces deux maisons : des cours d'enseignement professionnel viennent d'y être créés.

Les écoles sont desservies par des Frères et des Sœurs qui vivent en communauté dans leurs maisons respectives et se contentent d'un modeste traitement. Avec le logement et la nourriture, chaque instituteur touche 700 fr., et chaque institutrice 400. La rétribution que paient les enfants serait insuffisante pour entretenir les instituteurs, la caisse commune de la paroisse comble le déficit. Les établissements scolaires de Bâle sont si bien tenus que les inspecteurs protestants n'ont pu s'em-

pêcher, à diverses reprises, de rendre un public hommage à la science des maîtres et à la docilité des élèves.

« Le curé actuel, M. Jart, a donné une vive impulsion à la paroisse; tous les ans il fonde un nouvel établissement. Sous sa direction, on a successivement construit un hôpital pour les femmes et un orphelinat pour les jeunes filles. Tout récemment, une confrérie vient de s'établir parmi les hommes, et à la tête se trouve un des principaux fabricants de Bâle; d'autres membres sont professeurs, médecins, négociants. La *Germania* insiste d'autant plus « sur ce fait, que, dit-elle, les personnes « notables en Allemagne hésitent à se trouver en contact avec les ou- « vriers. »

---

## D'UN JOURNAL PROTESTANT

Nous avons eu la curiosité... et le courage de lire tout un numéro d'un journal protestant qui s'intitule : *l'Eglise libre, archives du christianisme évangélique. L'Eglise libre* paraît à Nice; elle a pour rédacteur en chef M. Léon Pilatte, et parmi ses collaborateurs, outre un certain nombre de pasteurs et autres, M. Rosseeuw Saint-Hilaire. Le numéro qui nous est tombé sous les yeux est celui du 26 avril 1872. Ledit journal est hebdomadaire. Voici ce que nous y avons vu :

1° Un premier-Nice de M. Léon Pilatte signalant ainsi à l'attention publique les plus redoutables ennemis de la société : «... D'au- « tres *termites* sont à l'œuvre parmi nous. Ce n'est pas à telle ou « telle forme de gouvernement qu'ils s'attaquent; ce n'est pas de « telle ou telle institution particulière qu'ils conspirent la ruine; « c'est à toutes les formes de gouvernement, c'est à toutes les bases « mêmes de la société moderne qu'ils en veulent, et leur travail in- « cessant, s'il n'y est mis obstacle, menace la société en général et « la France en particulier, des plus grands dangers. » Quels sont donc ces termites? Le parti du socialisme? Non, dit M. Pilatte. Le parti de l'Internationale? Non, dit M. Pilatte. Le parti des athées? Non, non, non, dit M. Pilatte. Alors je ne devine pas. C'EST LE PARTI CLÉRICAL, plus puissant et plus dangereux que tous les autres réunis.

Que fait donc ce terrible parti clérical? Est-il athée? Non, il croit en Dieu, et M. Pilatte ne trouve pas l'athéisme trop dangereux.

S'attaque-t-il à la propriété, l'une des bases de la société, sans doute? Non, il proscrit le vol, et nous supposons que le vol n'est pas considéré par M. Pilatte comme l'une des bases de la société moderne.

S'attaque-t-il à la famille? Non, il la respecte, il l'élève aussi haut

que possible en la sanctifiant par un sacrement, ce que ne font pas les partisans de l'Internationale, et nous ne supposons pas que M. Pilatte rejette la famille comme l'une des bases de la société moderne.

S'attaque-t-il à la vie de l'homme? recommande-t-il le meurtre? prêche-t-il la révolte comme un devoir? Non, et nous ne pouvons supposer que M. Pilatte veuille donner pour bases à la société moderne l'assassinat et la révolte.

Mais si, pour M. Pilatte, lès commandements de Dieu sont les bases de la société moderne aussi bien que de toute société, et si le parti clérical enseigne et observe les commandements de Dieu, comment ce parti peut-il s'attaquer à *toutes les bases* de la société moderne? Et si, respectant et pratiquant les commandements de Dieu, il s'attaque à *toutes les bases* de cette société, qu'est-ce donc que cette société moderne, sinon une société fondée sur l'athéisme, sur la promiscuité, sur l'assassinat, sur le vol et sur la révolte contre toute autorité? M. Pilatte tient-il décidément pour une pareille société? Est-ce là la foi de son *Eglise libre?*

Mais voici le mal : le parti clérical accepte l'Encyclique et le Syllabus de 1864, et l'INFAILLIBILITÉ du Pape! Or, « on l'a peut-être oublié : les oracles du Vatican condamnent *de la manière la plus* « *absolue* TOUS les droits, TOUS les progrès, *TOUTES* les libertés « de la société moderne. » Entendez-vous cela? Ici, nous renouvelons nos questions : quels sont les droits, quels sont les progrès, quelles sont les libertés condamnés par « les oracles du Vatican? » M. Pilatte, qui prétend être *chrétien évangélique* a-t-il trouvé dans l'Évangile que l'erreur a les mêmes droits que la vérité, que le progrès consiste à laisser toute liberté au mal, à la corruption, à l'erreur, qu'on doit avoir la liberté de tout écrire, de tout dire, de tout penser, d'adorer Bouddha aussi bien que Jésus-Christ? L'Encyclique de 1864, le Syllabus, les décrets du dernier concile sont-ils contraires à un seul droit légitime, politique ou civil; à un seul progrès véritable, politique, civil ou scientifique; à une seule vraie liberté, politique, civile ou même religieuse? Voilà ce qu'il faudrait montrer, au lieu de déclamer et au lieu de donner au Syllabus, par exemple, un sens qu'il n'a pas. « La patrie pour eux (les cléricaux) « n'est rien, dit encore M. Pilatte, l'Église est tout, et ils sont prêts « à sacrifier au triomphe de l'Église les destinées de la patrie. » Pour oser dire de telles choses, il faudrait attendre que les pétroleurs, mois dangereux aux yeux de M. Pilatte que les cléricaux, eussent brûlé tous les livres d'histoire, et surtout que le temps eût effacé de la mémoire des hommes tous les traits de dévouement et

de courage fournis par le clergé, par les religieux et par les catholiques français dans la dernière guerre; pour oser dire de telles choses, monsieur Pilatte, il faudait attendre qu'on eût oublié la singulière attitude d'un certain nombre de pasteurs protestants en Alsace, et démontrer, si c'était possible, qu'aujourd'hui même toutes les faveurs allemandes ne sont pas pour les protestants et les pasteurs d'Alsace, toutes les rigueurs pour les prêtres et les catholiques de cette malheureuse province.

Quel est donc le but de l'article de M. Pilatte? Voici la conclusion : « Tout le danger vient de la Rome papale; toutes les forces libérales doivent se liguer contre ce danger; la France est en danger de périr des suites du catholicisme par lequel elle a été dominée pendant des siècles; » donc « à ce poison qu'on voudrait encore lui donner pour remède il faut un antidote, et cet antidote c'est l'Évangile de Jésus-Christ, » c'est-à-dire l'Évangile de l'*Eglise libre*. Si la France « ne se hâte de recourir à cet antidote, ni les efforts du libéralisme « indifférent à toute religion, ni les excès de l'athéisme ennemi de « toute religion ne la sauveront de la domination cléricale, » et l'on pourra dire : LA FRANCE EST FINIE. Deux mots résument donc la conclusion de M. Pilatte : *Prenez mon ours*.

2° M. Rosseeuw Saint-Hilaire donne le second article. C'est la plume la plus savante de l'endroit; M. Saint-Hilaire étudie cette question : l'*Evangile et les races latines*. M. Saint-Hilaire fait assez bonne justice des théories de races et de climats, non sans écrire par-ci par-là quelques monstruosités, comme celle-ci : « l'Irlande, « située sous la latitude de la puritaine Écosse, nous montre le catho- « licisme *le plus fétichiste*, le plus dégradé peut-être qui existe sur « la surface de la terre; » mais il faut bien passer quelque chose aux évangélistes. Ce qui est non moins curieux, c'est ce qu'il dit de nos missionnaires : « Certes, écrit-il, nous ne contestons ni le « zèle des missionnaires catholiques (c'est fort heureux), ni leur « dévouement mis souvent à de si cruelles épreuves, ni la sainte « audace de leurs missions, aînées de plusieurs siècles de nos mis- « sions protestantes (ah !). Mais ce qui leur manque, et ce que tout « leur dévouement ne peut pas remplacer, c'est l'Évangile qu'il leur « faut à la fois annoncer et proscrire, prendre pour base de leur pré- « dication et défendre de le lire; l'Évangile, dont ils ont gardé le « nom et *abdiqué la vertu*, en se dépouillant ainsi pour le combat « de leur arme la plus puissante! » Ne croirait-on pas, en lisant cela, que les missions protestantes fleurissent, tandis que les missions catholiques dépérissent, et que, chez les catholiques, il est interdit

de lire l'Evangile? Voilà pourtant à quel point on ignore chez nos frères séparés, ou à quel point on trompe la multitude.

Mais M. Rosseeuw Saint-Hilaire a aussi sa conclusion. Pour lui, les races latines ne sont pas moins privilégiées que les autres, nous sommes d'accord avec lui; elles n'ont pas dit leur dernier mot, et sont appelées à un brillant avenir, toujours d'accord ; mais c'est à une condition : « Si les races latines savaient rompre avec « le catholicisme, et entrer à leur tour dans la carrière, quel noble « usage ne pourraient-elles pas faire de ces dons si riches, dont jus- « qu'ici elles n'ont pas su se servir? » Et voilà pourtant ce qu'un historien peut dire! Pour lui, les races latines n'ont joué qu'un rôle très secondaire dans la civilisation du monde; la civilisation date du protestantisme, et il n'y a de salut pour les races latines que dans l'adoption de l'évangélisme de M. Rosseeuw Saint-Hilaire. Même conclusion que celle de M. Pilatte : *Prenez mon ours.*

Au fond, ces messieurs n'ont pas d'autre raisonnement que celui-ci :

Les Prussiens nous ont battus,

Or, les Prussiens sont protestants,

Donc, pour les battre, il faut nous faire protestants.

Qu'on nous permette cet autre syllogisme :

Autrefois, les Français ont battu les Prussiens,

Or, les Français étaient catholiques,

Donc, pour les battre, les Prussiens auraient dû se faire catholiques.

Ce serait aussi fort, et aussi concluant. M. Rosseeuw Saint-Hilaire, comme tant d'autres qui raisonnent de la même façon, pas seulement en France, établissent leurs conclusions sur de fausses prémisses. Ils voient la décadence actuelle des peuples qu'on appelle *latins* parce que leurs langues sont plus directement dirivées du latin que les autres; ils voient en même temps que ces peuples sont encore catholiques de nom, tandis que les peuples qui grandissent, comme ceux de Prusse et de Russie, ne sont pas catholiques, et ils disent : C'est le catholicisme qui est la cause de la décadence. Avec un peu plus d'attention, ils verraient que ces peuples sont en décadence précisément depuis que, tout en restant catholiques, ils ont essayé d'établir leurs institutions sur des principes anticatholiques, et ils diraient : C'est le catholicisme qui les sauvera, s'ils y reviennent franchement, et s'ils le rétablissent à la base de leurs institutions, et dans leurs lois et leurs habitudes nationales.

3° Viennent ensuite, dans l'*Eglise libre*, plusieurs articles consacrés à un prochain synode qui doit se tenir à Paris. Ce que nous y

remarquons, c'est que la concorde ne règne pas précisément parmi es protestants, et que le besoin d'une certaine unité y fait battre en brèche assez fortement la doctrine fondamentale du protestantisme, qui est le libre examen. Ceux qui croient encore à la divinité de Jésus-Christ et au Symbole des apôtres sentent que le libre examen emporte tout, et ils voudraient s'arrêter à mi-chemin; mais cela est impossible, et, plus l'on va, plus l'on reconnaît qu'il n'y a pas de milieu *logique* entre le catholicisme, c'est-à-dire la vérité religieuse intégrale, et l'athéisme, qui est la négation de toute vérité religieuse.

4° Aux nouvelles et faits divers, nous trouvons encore à noter quelques traits :

I. « Dans l'une des villes les plus papistes du Calvados, un pasteur donne des conférences très-bien suivies sur les Épîtres de saint Pierre, apôtre, dont il compare les doctrines avec celles de Pie IX, pape, et du catholicisme contemporain. » Si ce pasteur montre qu'il y a des contradictions entre ces doctrines, l'*Eglise libre* a tort de ne pas les faire connaître; elle perd là une bien belle occasion de combattre le catholicisme.

II. « A la réunion de la Société protestante de l'instruction primaire, M. Guizot s'est prononcé en faveur de l'instruction obligatoire et laïque, mais contre la gratuité ! » Il est fâcheux que cela soit le contraire de la vérité : M. Guizot ne veut que de l'obligation *morale*, et il s'est vivement prononcé en faveur de l'instruction religieuse. Nous espérons donner une citation du discours de M. Guizot,ce sera la réfutation péremptoire de l'assertion inexacte de l'*Eglise libre*.

III. « Le mouvement en faveur de l'instruction obligatoire est considérable. Un seul journal, le *Temps*, a recueilli plus de 75,000 signatures. » — Pour être complète, l'*Eglise libre* devrait dire que ces signatures se recueillent principalement dans les cabarets, que le *Temps* donne le chiffre total des signatures recueillies par les autres journaux aussi bien que par lui, et que, enfin, les pétitions catholiques contre l'enseignement laïque, c'est-à-dire non religieux, et contre l'enseignement obligatoire tel que le veulent les partisans du laïcisme, comptent actuellement près de 450,000 signatures.

En voilà assez. Nos lecteurs auront désormais une idée suffisante de ce qu'est l'*Eglise libre*, *archives du christianisme évangélique*.

J. CHANTREL.

---

## UN SOUVENIR HISTORIQUE

Les journaux italianissimes se réjouissent beaucoup du séjour que le prince de Galles, futur souverain de la Grande-Bretagne, vient de faire à Rome. Ils devraient, ces journaux, se souvenir que c'est un prédécesseur du prince de Galles, qui, en 1814, fit restituer à Pie VII, non-seulement Rome, mais encore les Légations usurpées par Napoléon Ier.

Ce point d'histoire mérite d'être rappelé en ce moment.

En juin 1814, l'éminent cardinal Consalvi, secrétaire d'État de Sa Sainteté, se rendait à Londres. Le prince régent d'Angleterre (depuis Georges IV) désirait vivement conférer avec lui sur les plus graves intérêts de la société.

Au milieu de ces anglicans habitués à applaudir tous les ans l'*auto-da-fé* des images papales, apparut le cardinal revêtu de la pourpre.

Le prince le voit, l'entend et le proclame son ami.

Les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne reçoivent l'ordre de soutenir et favoriser toutes les demandes que fera le cardinal Consalvi au congrès de Vienne, attendu que toutes ses demandes seront « conformes à la justice. »

Consalvi explique à Georges IV les grandes difficultés que le Pape devra vaincre, afin d'obtenir la restitution des trois Légations, et de Bénévent et Ponte-Corvo.

Sur ce, le prince régent assure Consalvi que toutes les difficultés seront aplanies; il manifeste même le désir de travailler à la rédaction de la note que le cardinal prépare en cette occurrence.

Cette note, qui remporta victoire complète et contenait une exposition claire et nette des droits imprescriptibles du Pape sur Rome, Bologne, Ferrare, Ravenne, fut écrite en *français* par un cardinal secrétaire d'État du Pape, *avec la collaboration d'un roi d'Angleterre*. Elle est datée de Londres, 22 juin 1814. Le cardinal Antonelli pourrait en montrer l'original au Pape.

La politique de la Grande-Bretagne, de 1797 à 1847, reconnut toujours la nécessité d'un *Pape-Roi* pour le repos du monde. William Pitt voulait mettre Pie VI à la tête d'une grande croisade européenne, et lord Palmerston, le 11 septembre 1847, écrivait officiellement à lord Ponsonby, à Vienne : « L'intégrité des États-Romains doit être considérée comme l'élément essentiel de l'indépendance de la Péninsule. » (*Propagateur* de Lille.)

## LE VRAI PEINTRE

M. Louis Veuillot vient d'écrire dans l'*Univers*, à propos de l'exposition des œuvres de Henri Regnault, une magnifique page sur ce que doit être le vrai peintre, le véritable artiste, qui aspire à reproduire la véritable beauté, et non à satisfaire les instincts d'une nature corrompue. L'illustre écrivain rend justice au courage et au patriotisme de ce jeune peintre de vingt-huit ans, mort glorieusement sur le champ de bataille de Buzenval; mais il ne veut pas qu'un « entraînement si juste envers l'homme risque d'égarer le jugement auquel l'artiste est soumis, » et il montre que Henri Regnault n'a que trop sacrifié, comme tant d'autres artistes contemporains, à cet *orgueil de la vie*, qui asservit l'âme sous le poids du corps, et dont Regnault a été le peintre. Nous citons de préférence les considérations générales qui s'adressent à tous les artistes et qui nous disent magistralement le but de l'*art*; elles viendront fort à propos au moment où s'ouvre au Palais de l'Industrie l'exposition des œuvres des peintres et des sculpteurs vivants.

Dans toutes les branches du savoir, l'école matérialiste, qui se nomme l'école du *progrès*, n'obtient qu'un développement purement matériel. Privée de l'arrosement divin, la plante humaine tire uniquement sa sève de la terre. Elle enfle, elle meurt. Ses fruits corruptibles n'ayant rien reçu de l'esprit ne donnent rien à l'esprit, ne laissent rien à la vraie postérité. L'art pour l'art n'est point l'art. Le peintre qui ne voit qu'avec l'œil et ne peint qu'avec la main n'est pas peintre; il faut un troisième outil. On est peintre comme on est poëte, orateur et musicien, par l'élévation du sens moral, par le cœur, par le don de voir *beau* et de dire *beau*. Il peut venir un chimiste qui parvienne à photographier instantanément les couleurs. Quand même il les saisirait dans leur perfection naturelle, pour cela ce chimiste ne sera pas peintre. La nature lui aura livré un secret, elle ne lui aura pas donné l'art, par la raison qu'elle ne l'a point. La nature ne sait ni dessiner ni peindre. Dieu l'a faite pour laisser quelque chose à deviner, qu'elle cache à la presque totalité des hommes, qu'elle n'enseigne à aucun, et qu'aucun ne lui arrache entièrement. Mais le plus grand de ses mystères est celui de la beauté, et celui-là n'est perceptible qu'au sens intérieur de certains mortels choisis. La nature qui le recèle, ne le connaît pas. Le rossignol n'est pas un musicien, ni le castor un architecte, ni l'avocat un orateur; et les fleurs ne sont que des vases d'encens qui n'ont pas fait leur encens et ne l'ont pas allumé ; et les étoiles, quoique brillantes, ne donnent qu'une lumière fausse, froide et inféconde; et enfin le miroir qui rend ce que tous les yeux voient comme tous les yeux le voient, n'est qu'un miroir qui lui-même ne voit pas.

Le peintre est un sens supplémentaire donné de Dieu au genre humain pour saisir dans les choses de la création et pour externer au moins une ombre du mystère infini de la beauté, laquelle est l'âme parlante de la matière inanimée et muette, le cachet de l'ouvrier divin. C'est par la beauté que Dieu nous avertit qu'il a fait aussi cette chose et que là encore il est « Celui qui est. » Or, cette beauté, qui réside partout, est partout plus ou moins cachée. Le photographe ne la voit pas. Dieu en a réservé la révélation à l'œil

supplémentaire, l'œil de l'artiste, pénétrant comme l'œil de l'amour et qui perce le voile dont s'enveloppe la beauté. Il la saisit sous son écorce devenue transparente, il la dégage des éléments grossiers qui l'oppriment, il la ressuscite d'une sorte de mort et la révèle à notre œil imparfait. Raphaël trouvait peu de modèles et aucun n'était pur : il y devinait la beauté, il ajoutait « quelque chose qui était en lui-même », et la beauté se délivrant de l'infirmité charnelle apparaissait au regard charmé. Ainsi le grand artiste nous a restitué le premier honneur de notre nature ouvrée des mains de Dieu.

Dans l'atelier, il entre une *traviata* presque totalement avilie. C'est à peine un reste informe de femme, une guenon sous des guenilles. Le peintre regarde cela. S'il a l'œil qui voit *beau*, la parcelle de beauté se rallume et domine tout le reste; la créature primitive renaît florissante ou de jeunesse et d'innocence ou de douleur et de majesté; ses haillons accrochés sur une chair flétrie deviennent des vêtements d'honneur. Voilà le peintre.

Henri Regnault, sous les réserves qu'il faut faire en faveur d'un homme qui n'a pas eu le temps de penser, ni probablement l'occasion de pleurer, n'était pas de cet ordre quasi sacré, lequel d'ailleurs, surtout aujourd'hui, ne comporte que fort peu d'élus... Hélas! l'artiste était de son temps; et il avait le mal du temps, caractérisé et meurtrier dans l'art comme partout. Ce mal est le matérialisme. Il tue la pensée, il tue l'essor, il tue la vie intellectuelle. La civilisation y succombe parce que le développement de la matière paralyse et supprime l'action nécessaire de l'esprit. Le matérialisme nous a fait cette époque impudente, tapageuse et stérile; « l'agitation forcenée des passions et des rêves, les morts violentes, le sang répandu, les combats, l'épée, les oppressions, les famines de l'intelligence et du cœur, les mortalités et tous les autres fléaux de Dieu »; et le plus terrible de tous, les stérilités; et le plus inconcevable de tous, l'inepte orgueil de ces misères sans nom. Embrassant la matière d'une ardeur bestiale, nous n'arrachons de ses entrailles violées que des avortements et des monstres. C'est M. Guizot, sous Louis-Philippe, qui parlait de la fécondité des avortements, il y a de cela trente ans : se savait-il prophète autant qu'il l'était? Et encore il ne prévoyait pas les monstres! Véritablement toutes les montagnes ont enfanté des rats, mais les rats ont rongé les montagnes et creusé des abîmes où ils se dévorent entre eux.

L'art, brisant avec l'idéal légitime, qui est la recherche de la suprême beauté, mais contraint pourtant d'obéir à la loi divine et imprescriptible qui l'oblige de révéler et de créer, a poursuivi ce que l'on pourrait appeler le contre-idéal. Il s'est efforcé, au physique et au moral, de saisir le type de la laideur, prétendant cyniquement y retrouver ce vrai qui « seul est beau », et qu'il ne sait plus ni ne veut plus voir. Au lieu de transfigurer, il a défiguré; et parce qu'il défigurait, il s'est dit créateur. C'est la théorie funeste de M. Hugo, acceptée d'une époque déjà suffisamment dépravée pour qu'elle s'y pût produire. Regnault est l'élève de ce maître puissant, mais aussi brutal, c'est-à-dire aussi faux qu'il est puissant. *Art* et *brutalité,* deux mots que l'on se vante de faire synonymes et qui sont la négation l'un de l'autre... LOUIS VEUILLOT.

---

# REVUE DES REVUES

I. — *Revue des sciences ecclésiastiques :* Origine de la juridiction épiscopale ; la philosophie socratique et la philosophie scolastique; de trois commentaires de la Bible ; les jansénistes. — II. *Revue de l'Art chrétien :* les flottes de Salomon et d'Hiram. — III. *La Femme chrétienne.*

I. *Revue des sciences ecclésiastiques.* — Nous sommes heureux de voir cette excellente revue, si habilement dirigée par M. l'abbé Hautcœur, reprendre le cours régulier de sa publication. Nous avons sous les yeux les trois premières livraisons de 1872 (janvier, février et mars). Les articles qu'elle renferme se distinguent par un véritable intérêt; nous ne pouvons signaler que les plus importants.

D'abord une très-savante étude du R. P. Montrouzier, S. J., sur les *origines de la juridiction épiscopale.* Cette juridiction découle-t-elle directement de Dieu, ou médiatement de Dieu par le Souverain-Pontife? On sait que les gallicans tenaient pour l'origine immédiatement divine; et quelques-uns cependant ne soutenaient cette doctrine qu'avec des atténuations inconnues à l'école de Fébronius. Le P. Montrouzier examine les arguments pour et contre, il étudie la tradition catholique, particulièrement celle de l'Église de France, il réfute les objections et conclut que la juridiction épiscopale vient de Jésus-Christ, comme source, mais par la médiation du Souverain-Pontife, doctrine qui concilie très-heureusement l'autorité universelle du Pape avec l'autorité de chaque évêque dans son propre diocèse, et qui met une différence essentielle entre l'évêque proprement dit et le vicaire apostolique.

Il n'entre pas dans le plan divin, dit en effet le P. Montrouzier (livraison de mars, p. 273), que les évêques, appelés à partager la sollicitude du Pontife romain, se comportent comme de simples mandataires, se conformant de point en point aux instructions qui leur sont données, et n'ayant en définitive d'autre responsabilité que d'exécuter la commission. D'après la constitution de l'Église, les évêques ne sont point les *instruments* du Pape; ils sont ses frères, ses collègues; ils sont des juges, des législateurs, des princes. En eux s'allie une complète puissance d'initiative avec une entière subordination à la volonté du chef suprême. Une fois investis de leur juridiction, ils n'ont pas besoin que Pierre leur fasse signe d'en user; comme aussi ils ne sauraient aller au delà des limites prescrites, ni continuer d'agir lorsque Pierre ordonne le repos. Voilà ce qui fait le caractère de l'évêque *pasteur ordinaire* d'un diocèse; il parle, il agit et gouverne *en son propre nom.* C'est un juge qui prononce de son chef les sentences judiciaires; c'est un gouverneur général qui, de son autorité propre, arrête les dispositions nécessaires au bien de ses administrés.

M. l'abbé J. Didiot a traité deux sujets différents. L'un a rapport à un essai de restauration de la philosophie socratique fait par un philosophe chrétien, M. Charraux, déjà connu par plusieurs travaux

fort estimables. Sans conclure encore, M. l'abbé Didiot profite de l'occasion pour dire leur fait aux philosophes trop épris de Descartes et pour montrer tout ce qu'il y a de grandeur et de solidité dans la scolastique. Descartes ne doit pas détrôner saint Thomas d'Aquin; sans doute, il ne faudrait pas se renfermer dans l'étude des scolastiques du moyen âge, mais la méthode de ces puissants raisonneurs est toujours bonne; ce qui convient, c'est d'adapter cette méthode aux besoins et aux connaissances actuelles, c'est de faire ce que ferait saint Thomas lui-même s'il avait à écrire une *Somme* du dix-neuvième siècle. — M. l'abbé Didiot, dans l'autre article, s'occupe de *trois commentaires bibliques*, dont chacun prend la Bible par l'un des trois côtés dont l'ensemble en complète l'étude : les uns, en effet, ont pour but de fixer d'une manière nette le sens littéral de l'Ecriture sainte, soit dans les récits historiques, soit dans les préceptes dogmatiques, moraux et liturgiques, soit enfin dans les prophéties ; les autres déterminent le caractère figuratif ou symbolique des personnes ou des choses qui ont porté en elles-mêmes l'image de Jésus-Christ, de l'Église, de l'âme sanctifiée par la grâce, de la Jérusalem céleste ; les derniers en font sortir des enseignements précieux pour la foi, les mœurs et la piété chrétiennes. Le même livre peut renfermer ces trois espèces de considérations, mais il est clair qu'on doit avoir toujours soin de distinguer le sens littéral, le sens figuré et le sens spirituel. Trois ouvrages récents représentent précisément ces trois sortes d'études. Le premier est le *Commentaire sur les cinq premiers chapitres de la Genèse*, par Mgr de Kernaëret, dont les *Annales catholiques* ont rendu compte (9e livraison, numéro 84 du Bull. bibliog.), et dont nous sommes heureux de voir M. l'abbé Didiot faire le même cas que nous. Le deuxième est *le Christ avant Bethléem*, par M. l'abbé Morisot (1), qui montre l'édifice prophétique de l'ancienne alliance dans toute son intégrité et dans toute sa splendeur, en parcourant et expliquant les figures et les prophéties de l'Ancien Testament. Le troisième est *le Livre de Ruth, essai d'interprétation morale offerte aux méditations des âmes pieuses*, par un prêtre du tiers-ordre de Saint-François (2), « excellent travail, dit M. Didiot, d'appropriation, d'adaptation de la sainte Écriture aux besoins des cœurs chrétiens, » et qui rappelle ce que saint Grégoire a fait pour le livre de Job et saint Bernard pour le livre des Cantiques.

Signalons enfin de très-remarquables articles du R. P. Desjardins,

(1) Verdun, 1870, in-8 de de VI-636 pages.

(2) Bruxelles, 1871, in-12 XVII-172 pages. M, Didiot nous révèle que l'anonyme est M. l'abbé Tardif de Moidrey.

S. J., sur l'ordre naturel, à propos de la théologie de Ripalda ; un Essai sur la prédication, par M. l'abbé Gilly ; le commencement d'une étude sur la venue de saint Pierre à Rome, par M. Contestin, et le commencement d'une autre étude sur les Jansénistes, par M. l'abbé Fuzet, étude dont la conclusion, donnée d'avance, est déjà, dans un premier article, très-fortement appuyée sur les faits.

Nous avons voulu, dit l'auteur de l'article, contempler les Jansénistes, non pas dans les nuages de l'apothéose que les académiciens leur décernent, mais dans les livres où ils se sont peints eux-mêmes, et dans ceux où leurs contemporains ont consigné les traits de leur physionomie. Nous les avons vus apparaître au lever radieux du dix-septième siècle, et quand, à leur suite, nous sommes arrivés au soir de cette grande époque, un lamentable spectacle nous attendait : l'éclat religieux de la France pâlissait et s'éteignait peu à peu. La licence et l'impiété, longtemps contenues, grandissaient, montaient et envahissaient bientôt toutes les classes de la société ; le dix-huitième siècle commençait ; et, avant qu'il eût achevé sa carrière, une révolution sanglante, sortie de ses entrailles corrompues, épouvantait le monde. Nous avons alors demandé quelle cause avait produit cette étrange succession qui donnait, dans la destinée de notre pays, l'empire de la religion au libertinage, à l'incrédulité, à la Terreur ? Des amis mêmes de Port-Royal ont été obligés de nous répondre que Port-Royal est pour beaucoup dans les causes qui amenèrent le dix-huitième siècle ; que telle page de Nicole amena telle page de Diderot ; que ce qu'un des descendants les plus directs de Pascal, Paul-Louis Courier, a dit du *Confessionnal*, l'auteur des *Provinciales* l'a préparé... Qu'on dise tant qu'on voudra à l'Académie française que le Jansénisme travailla « à sauver, par la foi, la société en péril à la veille de ce dix-huitième siècle, dont il apercevait de loin la sombre armée de l'Encyclopédie, les torches plus que les flambeaux (1). » L'histoire dit, au contraire, qu'il perdit la société du dix-septième siècle ; qu'il en ouvrit les portes à la sombre armée ; qu'il alluma les flambeaux et les torches du dix-huitième siècle et que ses disciples les portèrent. En effet, par sa morale outrée, il favorisa la licence des mœurs ; par ses dogmes inhumains, il enfanta l'incrédulité ; par sa révolte contre l'autorité du Siége apostolique, il enseigna la révolte contre l'autorité du trône. En l'étudiant dans ses représentants les plus remarquables, on le voit, de Saint-Cyran à l'abbé Grégoire, travailler à cette œuvre de destruction universelle.

Cette citation montre l'intérêt que présenteront les études de M. l'abbé Fuzet.

II. — Nous ne voulons que mentionner aujourd'hui l'existence de la *Revue de l'Art chrétien*, que M. l'abbé Corblet, d'Amiens, a fondée il y a quatorze ans, et qui forme aujourd'hui quatorze volumes in-octavo avec de nombreuses gravures. La dernière livraison qui a paru est celle de novembre-décembre 1870-1871 ; nous espérons bien que cette intéressante revue va reprendre sa régularité accoutumée, et qu'elle continuera ainsi de renseigner les amis de

(1) Paroles de M. Doucet, répondant au discours de récipiendiaire de M. Jules Janin.

l'art chrétien, surtout dans ses anciennes manifestations, que son savant directeur s'attache plus particulièrement à faire connaître. Nous remarquons, dans la dernière livraison, deux articles d'un intérêt plus général : la première est un beau travail sur l'histoire de la charité au treizième siècle, par notre excellent ami M. Léon Gautier; le second, une analyse donnée par M. Soyer, de plusieurs feuilletons publiés, il y a quelques années, dans l'*Univers*, par M. le vicomte Onffroy de Thoron, sur les voyages des flottes de Salomon et d'Hiram. M. Onffroy de Thoron croit que ces flottes ont pénétré jusque dans l'Amérique méridionale et que c'est probablement du Pérou qu'elles rapportaient l'or dont il est parlé dans la Bible. Cette conjecture s'appuie sur des étymologies très-remarquables; il est à désirer que l'auteur fasse suivre son premier essai d'un travail plus étendu sur cette question qui intéresse la religion aussi bien que l'histoire.

III. Nous avons reçu le dernier numéro d'une modeste et pieuse revue, *la Femme chrétienne*, dont les circonstances avaient interrompu la publication. Cette revue, placée sous la direction de M. l'abbé Richaudeau, et rédigée par M. Maxime de Montrond, a complété par cette dernière livraison son quatrième volume. Le titre indique à qui elle s'adresse plus particulièrement. « On parle beaucoup aujourd'hui, dit M. de Montrond, de la *régénération morale de la société.* On a raison; jamais le besoin ne s'en est fait plus sentir, surtout dans le sein de notre chère France. Or, s'il est ici-bas un être puissant pour opérer de nos jours cette *régénération*, sans laquelle nous sommes menacés de périr, n'est-ce pas surtout celui à qui Dieu a donné la grande et sainte mission de former la famille? N'est-ce pas la *femme chrétienne?* » Ces mots indiquent l'esprit et le but de la revue. Le rédacteur fait appel à toutes les femmes chrétiennes; nous désirons qu'elles y répondent en grand nombre, et que la fidélité des anciennes abonnées lui permettent de continuer une œuvre qui a déjà fait beaucoup de bien et qui peut en faire encore davantage (1).

J. Chantrel.

(1) L'abonnement est de 4 fr. par an; les abonnements partent du 1er mai. S'adresser directement à M. de Montrond, rue de Vaugirard, 371, à Paris.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

144. — **L'événement de Pontmain**, par l'abbé A.-M. Richard, 15e édition; Paris, 1872, chez Victor Palmé. — In-18 de 62 p. — Il suffit de rappeler l'existence de cette petite brochure, qui a fait l'édification et la consolation de tant de lecteurs; c'est le récit le plus détaillé de la célèbre apparition, dont Mgr l'évêque de Laval vient de reconnaître l'authenticité.

145. — **La femme chrétienne et la société moderne**, par C.-A. Ozanam, chapelain d'honneur de Sa Sainteté; Paris, 1870, chez V. Palmé. — In-12 de XVIII-380 pages. — Les ennemis de l'Eglise, qui ne négligent aucun moyen de la combattre, s'attachent de nos jours à pervertir la femme, persuadés qu'ils introduiront ainsi l'incrédulité dans la famille et la corruption générale des mœurs dans la société. Il n'ont déjà que trop réussi, et c'est pourquoi il importe plus que jamais de s'occuper de la femme chrétienne, de la jeune fille, de l'épouse, de la veuve, de la vierge. M. l'abbé Ozanam l'a compris. Sous forme de conférences, il s'adresse à la femme chrétienne, quelle que soit la situation où il a plu à la Providence de la placer : jeune fille, épouse, mère de famille, maîtresse de maison, dame de charité, veuve consacrée à Dieu par la virginité, dans le siècle ou dans la vie religieuse, et il lui montre la haute mission et les graves devoirs que Dieu lui impose au sein de la société domestique, surtout au milieu de cette prétendue civilisation moderne; il lui montre l'humble mais salutaire apostolat qu'elle y peut et doit exercer, et le bien incalculable qu'elle y opérera, si elle est fidèle à sa sublime vocation. Bon livre à tous égards, et qui viendra en aide à l'œuvre si généreusement entreprise par Mme de Gentelles, avec les encouragements et les bénédictions de Pie IX.

146. — **La paternité chrétienne**, conférences prêchées à la réunion des pères de famille du Jésus de Paris, par le R. P. A. Matignon, de la Compagnie de Jésus (années 1868 - 1869); 3e édition, Paris, 1870, chez V. Palmé. — In-12 de II-424 pages. — En 1867, plusieurs pères de famille s'entendirent pour demander qu'on les réunît périodiquement et qu'on les entretînt d'une manière spéciale des graves devoirs qui concernent la conduite de leur maison et l'éducation de leurs enfants. Cette idée fut bientôt accueillie avec empressement par un grand nombre d'autres. Il fut convenu que la réunion se tiendrait le deuxième dimanche de chaque mois (sauf les mois d'été), dans la chapelle intérieure du Jésus, à la rue de Sèvres. A neuf heures, une messe basse est dite, et elle est suivie d'une allocution et de la bénédiction du Saint-Sacrement. Ce sont les allocutions, ou plutôt les instructions données pendant l'hiver de 1868-69 par le P. Matignon, qui forment le volume dont nous venons de transcrire le titre. Les sujets traités sont : les droits de Dieu sur la famille, droit dont le père est le défenseur-né; l'unité des idées dans la famille (importance de cette unité, moyens d'y arriver, obstacles); l'unité des affections dans la famille (centre constitué par le foyer domestique, lien qui unit les parties au centre, nécessité de la religion pour le fortifier); l'unité de vie dans la famille (obstacles à cette unité et moyens de les vaincre). En tout, douze conférences qui témoignent d'une connaissance approfondie de la société contemporaine, et qui renferment les leçons, les conseils les plus propres à régénérer la famille chrétienne, en relevant l'autorité paternelle et en établissant à la fois les droits et les devoirs de la paternité chrétienne.

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*.

147. — **Louise Lateau**, de Bois-d'Haine, sa vie, ses extases, ses stigmates; étude médicale par le docteur F. Lefèbvre, de l'université catholique de Louvain, membre de l'Académie royale de médecine de Belgique; Louvain, 1870, chez Ch. Peeters. — In-12 de VIII-360 p. — Nous avons déjà signalé une petite brochure sur le même sujet (1re livraison, numéro 4 du *Bulletin bibliographique*); il s'agit ici d'une œuvre plus considérable et très-sérieuse. Ce n'est plus la piété seule, c'est la science qui examine la stigmatisée de Bois-d'Haine, et qui l'examine avec le soin le plus scrupuleux. Dans une première partie, l'auteur donne une courte biographie de la stigmatisée; dans une seconde, il expose les faits avec tous les détails possibles; dans une troisième, il discute l'hypothèse de la supercherie; dans une quatrième, il se livre à l'interprétation des faits au point de vue scientifique. L'étude est des plus complètes; nous pensons que les conclusions du docteur Lefebvre sont inattaquables. Or ces conclusions sont que Louise Lateau présente des phénomènes inexplicables par la science seule. Le savant professeur de l'université de Louvain n'a rien omis de ce qui pouvait éclaircir ce grave sujet : les autorités ecclésiastiques appelées à se prononcer sur des faits de même nature trouveront de précieux renseignements dans le livre de M. Lefebvre, et les médecins eux-mêmes pourront s'instruire en lisant le travail de leur docte confrère.

148. — **Semaines liturgiques** d'après Guillaume Durand, par l'abbé A. David, du clergé de Paris; Paris, 1871, chez Victor Palmé. — In-18 carré de x-446 pages. — Ce livre, qui fait partie de la jolie collection intitulée : *Bibliothèque de piété des gens du monde*, s'est inspiré avec raison de l'auteur du *Rational des divins offices*, Guillaume Durand, évêque de Mende au treizième siècle. Il donne par ordre la raison des fêtes chrétiennes, leur esprit et les particularités liturgiques qui les concernent. C'est court et substantiel. Les fidèles qui ont peu de temps à consacrer aux lectures pieuses y trouveront le moyen de s'instruire en quelques minutes sur une multitude de choses qu'on ignore trop généralement; ils pourraient y puiser la matière d'une lecture ou d'une méditation quotidienne qui tiendrait leur pensée en harmonie avec chaque temps de l'année et avec les fêtes religieuses de chaque semaine. On doit savoir gré à M. l'abbé David de ce travail fait avec autant d'intelligence que de soin.

149. — **Un Rural à la recherche du meilleur gouvernement**; deux liards de bon sens, ou la manière de raisonner du bonhomme Jacques; Paris, 1871, chez V. Palmé, et Le Mans, chez Leguicheux-Gallienne. — In-18 de 154 pages. — Le bonhomme Jacques a du bon sens, et il en a pour plus de deux liards, je vous prie de le croire; mais il montre très-bien qu'avec seulement deux liards de bon sens on n'aurait pas fait toutes les sottises qu'on a faites et qu'on éviterait bien d'autres qui menacent de se faire. Ecoutez le bonhomme Jacques, lecteurs qui voulez savoir à quoi vous en tenir sur ce que débitent les journaux et les bavards de toute couleur, écoutez-le, lisez-le et faites-le lire; vous vous ferez du bien et vous en ferez aux autres.

B. PH.

---

*Le Gérant :* PUTOIS-CRETTÉ.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LA SEMAINE

Sommaire. — I. Les anniversaires : le 3 mai ; le 5 mai ; le 13 mai et les quatre-vingts ans de Pie IX. — II. Situation générale du monde catholique : le mal et le bien ; paroles de Pie IX sur l'Espagne ; le catholicisme en Portugal, en France, en Angleterre, en Belgique, en Russie, en Italie, en Allemagne, en Amérique, aux États-Unis ; les missions.

### I

La première quinzaine de mai a vu d'intéressants anniversaires.

Le 3 mai, c'était le cinquantième anniversaire de la fondation de l'œuvre de la Propagation de la Foi. Il a été célébré dans tout le monde catholique, avec un empressement, et, en beaucoup d'endroits, avec une solennité qui témoignent qu'on apprécie bien les bienfaits de cette œuvre admirable, et qui font espérer pour elle de prochains et considérables développements.

Le même jour, Pie IX recevait au Vatican les députations de la *Société pour les intérêts catholiques* envoyées par Terracine et par plusieurs autres villes des États pontificaux, et il répondait à l'Adresse lue par le comte Augustin Antonelli, président de la Société de Terracine, par une exhortation à continuer vaillamment l'œuvre entreprise, sans craindre les efforts de la Révolution. « La Révolution, dit Pie IX entre autres choses, ressemble, comme le rappelait saint Césaire, protecteur de Terracine, à ce petit enfant qu'on « engraissait par toutes sortes de moyens pour l'immoler ensuite, « les yeux bandés et les mains enchaînées, aux divinités menteuses « du paganisme. La Révolution, qui enveloppe aujourd'hui le monde « entier, ne finira pas autrement. Elle sera immolée par ses propres « fils et par le fait même de ses erreurs, et, tôt ou tard, la vérité « triomphera. Que cette pensée vous réconforte, avec la bénédiction « du Vicaire de Jésus-Christ. »

Le 5 mai, c'était la célébration du trois-centième anniversaire de la mort de Pie V, de ce grand Pape du seizième siècle dont Pie IX porte si glorieusement le nom. La fête de saint Pie V a été célébrée dans toutes les églises de Rome et dans tout le monde catholique. Ce jour-là, Pie IX a reçu les hommages d'un grand nombre de personnes. Accompagné de plusieurs cardinaux, de prélats et de sa

cour, le Pape s'arrêta dans la salle dite des Arazzi, où il donna audience aux employés du ministère qui n'ont pas voulu servir le gouvernement du 20 septembre. Mgr Negroni, ministre de l'intérieur, eut l'honneur de les présenter au Saint-Père. A l'Adresse lue par le commandeur Marc-Antoine Pacelli, Pie IX répondit en ces termes : « Je me félicite de vos sentiments de fidélité et de dévoue-« ment; j'accepte avec plaisir le témoignage que vous m'en renou-« velez, et j'espère que le Seigneur vous donnera la force de per-« sévérer dans ces sentiments. Certainement le Seigneur est avec « nous. C'est lui-même qui l'a dit : *Ecce Ego vobiscum sum* « *usque ad consummationem sæculi.* Il est avec nous de siècle en « siècle et pour tous les siècles. Il est avec nous en nous donnant la « force nécessaire pour sortir sains et saufs des dangers qui nous « entourent; il est avec nous pour nous assister et pour nous rendre « victorieux de nos ennemis; il est avec nous pour nous bénir con-« tinuellement. Nous sommes par conséquent certains que ni son « secours ni ses bénédictions ne nous manqueront jamais. Qu'il « vous bénisse donc en ce moment, comme je vous bénis moi-« même, maintenant et pour toute votre vie, et pour l'heure où « vous entrerez dans l'éternité. »

Le 13 mai, Pie IX a accompli ses quatre-vingts ans. Nous avons déjà dit que cet âge rappelait celui de Moïse, lorsqu'il reçut de Dieu la mission de vaincre Pharaon et de sauver son peuple. Comme Moïse, Pie IX est né au moment où la Révolution faisait couler le le sang des fidèles enfants de Dieu; comme Moïse, il assistera, nous l'espérons, à la délivrance de son peuple, et sera le témoin et l'instrument de prodiges non moins grands que ceux qui ont frappé les Egyptiens et les Israélites.

Lorsque Dieu appela Moïse, il lui dit : *Posui te ut ostendam in te fortitudinem meam,* je t'ai placé pour montrer en toi ma force. Cette force, ne l'a-t-il pas aussi montrée en Pie IX, qui plaçait avec tant de raison ces paroles, résumant son histoire, sous un buste qui le représentait : *Dabo tibi frontem duriorem frontibus eorum*, je te donnerai un front plus dur que leurs fronts? Les vingt-six ans de son pontificat n'ont-ils pas été, en effet, une lutte continuelle contre les caresses, les séductions, les menaces et les violences. Fort, inébranlable sur les principes, doux dans les moyens qu'il prend, Pie IX a présenté le spectacle d'une fermeté que n'ont jamais pu émouvoir les coups multipliés des Pharaons qui l'ont persécuté et qui le persécutent encore. Spectacle magnifique, s'écrie l'*Osservatore cattolico* de Milan, dans un siècle et pour une génération qui périssent de consomption morale!

Voilà le Saint-Père, le Père du monde chrétien, le successeur de ce Pierre qui a été placé comme le roc immobile sur lequel s'élève l'indestructible édifice de l'Église de Jésus-Christ. Aussi grand que Moïse, nous espérons qu'il sera plus heureux que le conducteur du peuple de Dieu, parce que sa foi n'a jamais hésité. Moïse, à cause d'un moment de faiblesse, ne put entrer dans la Terre promise; Pie IX n'a jamais connu ces hésitations et ces doutes, et c'est pourquoi nous espérons que Dieu lui donnera dès cette vie le bonheur de voir le peuple chrétien rentrer dans la terre de la vraie liberté. Donc, répétons-le avec tout le monde catholique : *Ad multos annos! ad multos annos! Vive Pie IX, le grand Pontife et le grand Roi, le Pape de l'Immaculée-Conception et du Concile du Vatican! Vive le Pape infaillible!*

II

Lorsque ce glorieux Pontife jette ses regards sur le monde; il voit bien des sujets de tristesse et de douleur, mais il nous semble qu'il doit voir aussi bien des motifs d'espérance et de consolation. Nous sommes au milieu de la tourmente, mais les signes d'un prochain apaisement semblent poindre à l'horizon; les ténèbres règnent encore, mais il semble qu'on aperçoit çà et là des éclaircies qui annoncent le prochain retour de la lumière; la tempête souffle avec violence, mais on sent qu'elle n'aura fait que disperser plus loin et dans le monde entier la semence d'où sortira bientôt une abondante et magnifique moisson.

Ainsi, le 13 mai, recevant une députation espagnole qui venait lui offrir une somme considérable, avec un album rempli de signatures, Pie IX, répondant en langue espagnole, a exprimé l'espoir que l'épreuve actuelle subie par l'Espagne, tournera au profit de la religion : « La nation espagnole, a-t-il dit, se raffermira; l'union « du clergé avec le peuple ramènera la paix du royaume et fortifiera « les croyances. Que la bénédiction apostolique, a-t-il dit en terminant, rende l'Espagne jalouse de garder sa foi et son attachement « au Saint-Siége. »

En Portugal, les signes du réveil catholique se multiplient; en France, toutes les œuvres religieuses reprennent une nouvelle vigueur, les évêques et le clergé travaillent avec un zèle infatigable, les catholiques apprennent à lutter, et il se révèle des forces avec lesquelles les ennemis de la religion se trouvent obligés de compter. L'Irlande lutte pour obtenir une plus grande liberté religieuse, l'Angleterre assiste à des conversions qui l'étonnent, mais qui la disposent de plus en plus à être équitable envers cette Église ro-

maine à laquelle elle doit son christianisme et ce qu'il y a de meilleur dans ses institutions.

La Belgique, toujours fidèle, montre sa foi dans ses œuvres de charité, dans ses associations catholiques, dans son admirable université de Louvain, et, ces jours-ci, dans des pèlerinages qui prennent un caractère national, et qui rétablissent chez elle la prière publique des anciens temps. Les catholiques de Hollande n'ont pas moins de ferveur; le schisme janséniste expire dans leur pays, et les manifestations protestantes et anticatholiques qu'on avait envoyées à propos du trois-centième anniversaire de la prise de Brielle par les Gueux de mer, le 1er avril 1572, ont misérablement échoué.

La Suisse, qui vient d'être appelée, le 12 mai, à voter une constitution nouvelle qui menaçait la liberté des institutions catholiques, vient de rejeter cette constitution par 13 cantons sur 9 et par 257,196 *non* contre 252,925 *oui*.

La Russie se montre moins défavorablement disposée, et Pie IX a pu ainsi pourvoir au veuvage d'un certain nombre d'Eglises qui n'avaient plus de pasteurs depuis plusieurs années. Le 6 mai, il a achevé de pourvoir aux siéges épiscopaux de l'Italie, et si l'on doit reconnaître que, dans ce pays, la Révolution irréligieuse est toujours dominante, on sait du moins que l'armée catholique est prête à soutenir la lutte, et qu'elle a à sa tête des chefs aussi intrépides que le demandent les circonstances.

En Allemagne, la persécution subit un temps de ralentissement. Est-ce lassitude? Est-ce ruse? Nous croyons plutôt à la ruse; mais les catholiques sont sur leurs gardes. M. de Bismark, qui veut, par exemple, l'expulsion de tous les jésuites, est bien obligé de reconnaître que, pour dix pétitions qui secondent ses vues, il y en a cent qui protestent en faveur des jésuites, et la manière dont le Pape lui a fait savoir qu'il n'accepterait pas le cardinal de Hohenlohe pour ambassadeur de l'Allemagne auprès du Saint-Siége, lui a montré qu'on ne peut pas plus tromper Pie IX que l'intimider.

En Amérique, dans les républiques espagnoles, la religion est respectée; aux Etats-Unis, elle fait de merveilleux progrès, et, dans toutes les parties du monde, en Suède, en Chine, au Japon, dans l'Océanie, en Afrique, chez les sauvages de l'Amérique, les missionnaires poursuivent avec autant de persévérance que d'ardeur leurs apostoliques travaux. A cette vue l'on peut bien dire : « Si le présent est au prince des ténèbres, l'avenir est à Dieu! »

J. CHANTREL.

---

## ACTES DU SAINT-SIÉGE

Dans la matinée du 6 mai, le Saint-Père, ayant réuni en Consistoire secret les cardinaux présents à Rome, leur a fait distribuer le décret suivant, accordant à saint Joseph, Patron universel de l'Eglise, l'honneur d'une Chapelle pontificale, qui doit être tenue chaque année le jour de sa fête.

*Sanctissimi Domini nostri Pii PP. IX. Decretum consistoriale quo Capellæ pontificiæ celebratio die sacro S. Joseph B. Mariæ Virginis Sponso Ecclesiæ catholicæ Patrono decernitur.*

In Consistorio secreto habito die 6 Maii an. 1872.

*Venerabiles Fratres,*

Novum cœleste præsidium contra teterrima hujus sæculi mala et calamitates Nobis et Ecclesiæ parare cupientes, ac vestris postulationibus, aliorumque plurimorum Venerabilium Fratrum Nostrorum Episcoporum et totius catholici orbis adducti, quæ creba ad Nos præsertim in Vaticani Concilii celebratione pervenerunt, Nos, ut scitis, sanctissimum Immaculatæ Virginis virum inclytum Patriarcham JOSEPHUM Catholicæ Ecclesiæ Patronum declarandum decrevimus, idque, Deo adjuvante, præstitimus die octava Decembris anno millesimo octingentesimo septuagesimo, decreto edito per Congregationem Nostram sacris Ritibus præpositam, quod deinde Apostolicis Litteris datis die septima Julii anno superiori confirmavimus. Ubi hoc egimus, Nostri quoque muneris esse putavimus providere, ut recens adsciti Ecclesiæ Patroni honores etiam debito externi cultus splendore augeantur, atque dies ejus memoriæ sacer, qui nunc sanctior et solemnior in tota Ecclesia habetur, præcipuarum aliarum solemnitatum more ab hac Apostolica Sede celebretur. Nos itaque, annuo festo recurrente Sancti JOSEPHI universæ Ecclesiæ Patroni cœlestis, Cappellam Pontificiam in Palatio Nostro Apostolico in honorem Ejus haberi

*Décret consistorial de N. T. S. P. le Pape Pie IX accordant la célébration de la Chapelle pontificale pour le saint jour de saint Joseph, Epoux de la Bienheureuse Vierge Marie, Patron de l'Eglise catholique.*

En Consistoire secret du 6 Mai 1872.

*Vénérables Frères,*

Désirant préparer un nouveau et céleste secours pour Nous et pour l'Eglise contre les maux horribles et les calamités de ce siècle et accédant à vos demandes ainsi qu'à celles d'un très-grand nombre de Nos Vénérables Frères les Evêques et aux vœux de tout l'univers catholique, qui Nous ont souvent été réitérés, surtout pendant la célébration du Concile du Vatican, Nous avons décrété, comme vous le savez, que le très-saint Epoux de l'Immaculée Vierge, l'illustre Patriarche JOSEPH, serait déclaré Patron de l'Eglise catholique et Nous l'avons établi, avec l'aide de Dieu, le huit Décembre mil-huit-cent-soixante-dix par un décret émané de Notre Congrégation préposée aux SS. Rites, décret, que Nous avons ensuite confirmé par Lettre Apostolique, en date du sept Juillet de l'année suivante. Après avoir accompli cela, Nous avons pensé qu'il était aussi de notre devoir de pourvoir à ce que les honneurs qui conviennent au Patron récemment donné à l'Eglise s'accrussent de la splendeur extérieure du culte, et que le jour consacré à sa mémoire, qui est maintenant regardé comme plus saint et plus solennel dans toute l'Eglise, fût célébré par le Siége apostolique de la même manière que les autres so-

volumus; quod quidem singulis quibusque annis fieri mandamus ac præcipimus, ita ut hæc Cappella Pontificia in honorem sancti JOSEPHI quotannis celebranda, ceteris adnumeretur, quo nimirum ipse sanctissimus Deiparæ Sponsus suo patrocinio in tanta hostium oppugnatione non minus catholicam Religionem, quam hanc Apostolicam Sedem tegere velit ac tueri, ac benigne respondere precibus, quæ ad Eum ab universo populo fideli effunduntur, pariterque spei et fiduciæ quam in ipsius merito collocavimus. Hoc Vobis significandum esse censuimus.

lennités principales. Nous voulons donc qu'à l'occasion de la fête annuelle de saint JOSEPH, Patron céleste de toute l'Eglise, il y ait Chapelle pontificale en son honneur, dans Notre Palais apostolique; Nous mandons et ordonnons qu'elle ait lieu cette année, de telle sorte que cette Chapelle pontificale célébrée annuellement en l'honneur de saint JOSEPH soit mise au nombre des autres, afin que le très-saint Epoux de la Mère de Dieu veuille lui-même, par son patronage, protéger et sauvegarder la Religion catholique aussi bien que ce Siége apostolique au milieu des assauts multipliés des ennemis, et écouter favorablement les prières qui lui sont adressées par tout le peuple fidèle et aussi répondre à l'espérance et à la confiance que nous avons mise en Lui à si juste titre. C'est ce que Nous avons cru devoir vous signifier.

Le Saint-Père a ensuite pourvu aux Eglises suivantes :

*L'église métropolitaine de Salerne,* avec l'administration perpétuelle de celle d'Acerno, pour Mgr Dominique Guadalupi, prêtre de Brindisi, adjoint aux congrégations des affaires *ecclésiastiques extraordinaires* et de la *révision des conciles provinciaux,* prélat de la maison de Sa Sainteté, protonotaire apostolique *ad instar,* référendaire de l'une et de l'autre signature;

*L'église métropolitaine de Modène,* pour le R. comte Joseph-Marie Guidelli-Guidi, prêtre de Modène, assesseur de la congrégation consultative du clergé de ce diocèse, examinateur pro-synodal, vicaire capitulaire et docteur *in utroque;*

*L'église métropolitaine de Sainte-Sévérine,* pour le R. P. Alexandre de Risio, prêtre de l'archidiocèse de Chieti, consulteur général de la congrégation du Très-Saint-Rédempteur, recteur majeur pour la province des Calabres et de la Sicile, adjoint à l'église de Saint-Antoine *in Tarsia;*

*L'église métropolitaine de Reggio,* pour le R. P. Fr. François Converti de l'Amendolara, prêtre diocésain de Anglona de Tursi, profès de l'ordre des mineurs de l'observance, définiteur général de l'ordre, commissaire visiteur général de la custodie de Malte, maître en théologie;

*L'église cathédrale de Lecce,* pour Mgr Valère Laspro, transféré du siége de Gallipoli, dont il retient néanmoins l'administration temporaire;

*L'église cathédrale de Jesi,* pour Mgr Raimbaud Magagnini, prêtre de Jesi, dignité unique de prieur en cette cathédrale, provicaire général de la ville et du diocèse, camérier secret de Sa Sainteté, lauréat *ad honorem* en théologie *in utroque* de l'université de Rome;

*L'église cathédrale de Gerace*, pour le R. D. François-Xavier Mangeruva prêtre du diocèse de Mileto, première dignité d'archidiacre dans la collégiale de Sinopoli, sa patrie, vicaire forain et licencié en théologie;

*Les églises cathédrales unies de Gravina et Monte-Peloso*, pour le R. D. Vincent Salvatore, prêtre diocésain de Lacedonia, première dignité d'abbé, curé et recteur de la collégiale de Carifi sa patrie;

*L'église cathédrale de Massa di Carrara*, pour le R. D. Jean-Baptiste-Alexis Tommasi, prêtre archidiocésain de Lucques, chanoine pénitencier de cette métropole, juge et examinateur prosynodal;

*L'église cathédrale de Concordia*, pour le R. D. Pierre Cappellari, prêtre de l'archidiocèse d'Udine, archiprêtre et vicaire forain de Gemona, chanoine honoraire à la métropole d'Udine;

*L'église cathédrale de Rosnaw*, pour le R. D. Georges Schopper, prêtre de l'archidiocèse de Strigonie (Gran), professeur de théologie à l'Université royale de Pesth, doyen de la Faculté de cette ville et aussi recteur du collége Pazmann à Vienne, abbé, chanoine de la métropole de Strigonie, examinateur synodal, censeur archidiocésain, docteur en philosophie et en théologie;

*L'église cathédrale d'Ajaccio*, pour le R. D. François-Xavier-André de Gaffori, prêtre du diocèse d'Ajaccio, ancien vicaire général, recteur du petit séminaire, chanoine de la cathédrale;

*L'église cathédrale de Constantine*, pour le R. D. Jean-Louis Robert, prêtre du diocèse de Viviers et vicaire général de ce même diocèse;

*L'église cathédrale de Saint-Denis* (*Réunion*), pour le R. D. Victor-Jean-Baptiste-Paulin Delannoy, prêtre de l'archidiocèse de Cambrai, curé de Saint-André de Lille, au même archidiocèse;

*L'église épiscopale d'Antedona, in partibus*, pour le R. D. Georges Iwaskiewicz, prêtre du diocèse de Samogitie, prélat custode dans la métropole de Mohilew, ancien vicaire capitulaire de cet archidiocèse, docteur en théologie et député suffragant de Mohilew;

*L'église épiscopale de Comane, in partibus*, pour le R. D. Casimir Forlani, prêtre du diocèse de Sebenico, prévôt de la cathédrale de Macarska, où il est vicaire général, docteur en théologie et député auxiliaire de Mgr l'évêque de Macarska;

*L'église épiscopale d'Olympie, in partibus*, pour le R. D. Jean Pauer, prêtre du diocèse d'Albe-Royale, professeur de théologie, secrétaire et vicaire épiscopal, examinateur prosynodal, auditeur général des causes, abbé, chanoine de la cathédrale, chapelain d'honneur de Sa Sainteté, député auxiliaire de Mgr l'évêque d'Albe-Royale.

Instance du sacré Pallium a été faite pour les églises métropolitaines de Salerne, Modène, Sainte-Sévérine et Reggio.

---

# NOUVELLES RELIGIEUSES

## ROME ET L'ITALIE

Le Saint-Père a envoyé au cardinal archevêque de Naples 5,000 fr. pour ceux qui ont souffert de la dernière éruption du Vésuve.

— Le prince de Campagnano, président de la Société des intérêts catholiques, a reçu le grand cordon de saint Grégoire-le-Grand.

— Le comte Adolphe Pianciani, président de l'œuvre contre la profanation du dimanche, a été nommé commandeur du même ordre.

## FRANCE

### NOUVELLES DES DIOCÈSES

**Paris.** — On répare en ce moment la tour nord de l'église Notre-Dame, et l'accès en est interdit au public. Les escaliers sont dans un véritable état de délabrement, et l'on va les refaire à neuf, du moins une partie. Depuis 1250, époque présumée de l'achèvement des tours, des générations de fidèles ou de curieux en ont monté et descendu les escaliers, si bien que la pierre meulière dont les marches sont formées a été usée, et usée à ce point que ces escaliers sont aujourd'hui impraticables.

— Un concours pour deux places de chapelains de Sainte-Geneviève s'ouvrira le lundi 1er juillet, dans la maison des hautes études ecclésiastiques, rue de Vaugirard n° 70.

Les épreuves, conformément à l'ordonnance de Mgr l'archevêque, comprendront :

1° Un sermon écrit sur un sujet assigné par les juges du concours;

2° Un sermon improvisé, après une préparation de deux heures;

3° Une argumentation théologique entre les concurrents, sur un point de doctrine.

Les candidats devront se faire inscrire, d'ici au 10 juin, au secrétariat de l'archevêché.

Ceux qui sont étrangers au diocèse de Paris auront à déposer, en même temps, l'autorisation de leur évêque. Pour de plus amples informations, s'adresser à M. l'abbé Bonnefoy, doyen de Sainte-Geneviève.

**Amiens.** — Un comité vient de se former à Amiens pour la défense de la cause catholique et sur l'initiative de celui qui existe à Paris et qui a déjà rendu de si bons services à cette cause.

Voici le premier mot de cette entreprise :

« Les membres du comité catho-
« lique regardent comme leur pre-
« mier devoir d'affirmer leur com-
« plète et filiale soumission à tous
« les enseignements de l'Eglise. Ils
« se donnent pour tâche le service
« des intérêts catholiques tel que
« l'Eglise l'entend et le réclame. »

Suit l'explication des moyens et du but de l'œuvre, explication empruntée au comité de Paris, avec lequel celui d'Amiens veut correspondre et concorder. Sont rappelées les paroles du Pape adressées à la fédération des Sociétés catholiques de Rome : « Elles nous indi-
« quent aussi nos devoirs, ajoute
« aussi l'association d'Amiens, et
« nous tracent la voie que nous
« voulons suivre. Nous faisons ap-
« pel pour cela, non à ceux qui se
« bornent à ne pas vouloir de la

« révolution, mais à tous ceux qui « veulent du catholicisme dans « toutes ses applications privées et « publiques. »

**Autun.** — On désigne sous le nom de *petite Eglise* la secte peu nombreuse qui, au commencement de ce siècle, refusa d'accepter le concordat conclu par Napoléon avec le Saint-Siége. Cette secte, qui a presque entièrement disparu, compte encore, paraît-il, un certain nombre d'adhérents aux environs de Charolles, dans le diocèse d'Autun : on les appelle dans le pays du nom de catholiques *blancs*, sans doute à cause de leurs sentiments politiques qu'ils ne séparent point de leurs convictions religieuses. Or, la *Semaine de Lyon* rapporte que, récemment, toute une famille de *blancs* rentrait dans le giron de l'Eglise à la grande joie des populations, témoins d'un fait assez rare pour mériter d'être signalé.

**Bayeux.** — Nous lisons dans une lettre, datée du 25 avril, que Mgr Hugonin adresse à son clergé à son retour de Rome : « Deux motifs principaux nous ont fait entreprendre le voyage de Rome que nous venons d'accomplir. En déposant nous-même aux pieds du Saint-Père les offrandes de nos diocésains, nous voulions faire un acte que nous savions devoir leur être agréable, et leur donner ainsi un témoignage de notre vive reconnaissance pour leurs inépuisables libéralités. Nous désirions aussi renouveler, en notre nom et au nom des catholiques de notre diocèse, l'expression des sentiments que la province de Normandie s'était empressée d'exprimer, par l'organe de son métropolitain, dès que la cessation de la guerre lui avait permis d'élever la voix en faveur des droits méconnus et violés du Saint-Siége.

**Bordeaux.** — Nous donnons, à cause de leur intérêt général, les termes des jugements intervenus dans l'affaire de l'abbé Junqua. (Voir notre numéro du 27 avril.)

Sur l'exception d'incompétence :

Attendu que le prévenu a prétendu, sans en fournir du reste aucune justification, que le titre de docteur de la Sapience dont il est pourvu le place au-dessus de l'autorité de l'archevêque, qui, suivant lui, n'aurait aucune espèce d'action à exercer contre lui;

Mais qu'une pareille doctrine est tellement exorbitante, qu'il est impossible de croire qu'elle ait jamais été admise;

Attendu, d'ailleurs, que la loi française ne pouvait reconnaître et n'a jamais reconnu les prétendus droits et prérogatives qui, à Rome, peuvent être attachés à la qualité de docteur de la Sapience, et qu'aux yeux du tribunal ce titre ne peut avoir rien que de purement honorifique; tandis qu'au contraire notre loi a reconnu et maintenu la hiérarchie ecclésiastique, telle qu'elle était anciennement organisée, et que l'article 14 des articles organiques consacre, au profit des archevêques, un pouvoir disciplinaire sur tous les membres de leur clergé et sur les ecclésiastiques des évêchés dépendant de leur métropole;

Que la décision disciplinaire que le cardinal archevêque de Bordeaux a rendue contre l'abbé Junqua, et par laquelle il lui a interdit le port de l'habit ecclésiastique, repose sur un texte de loi formel, et qu'elle a ainsi force obligatoire;

Que, sans doute, s'il s'agissait de rechercher, de discuter et d'apprécier les motifs qui ont déterminé l'archevêque de Bordeaux à prendre contre l'abbé Junqua la mesure dont celui-ci a été frappé, le tribunal serait incompétent;

Que de pareilles difficultés doivent être portées devant le conseil d'Etat, par appel comme d'abus; mais que telle n'est pas la question devant le tribunal;

Que le tribunal n'a qu'à examiner si le fait qualifié par la citation donnée au prévenu constitue ou non un délit de droit commun réprimé par la loi pénale;

... Sur la demande de sursis :

Attendu que Junqua prétend qu'il s'est pourvu en appel comme d'abus, mais qu'il n'en apporte pas la preuve, etc.;

Par ces motifs,

Le tribunal dit qu'il a été régulièrement et à bon droit saisi;

Ordonne qu'il sera passé outre aux débats;

Au fond,

Attendu qu'après avoir proposé les exceptions que le tribunal a repoussées, l'abbé Junqua a déclaré vouloir faire défaut sur le fond, et a quitté l'audience; qu'il y a lieu de juger par défaut;

Attendu que, par décision en date du 27 mars 1872 dénoncée le même jour à l'abbé Junqua qui en a eu ainsi personnellement connaissance, il lui a été enjoint de quitter l'habit ecclésiastique; que cependant il continue de le porter en ville, et qu'il en était même revêtu aujourd'hui quand il a comparu devant le tribunal;

Attendu que cette infraction à une décision légalement prise et qui doit être obéie constitue le délit prévu et puni par l'article 259 du Code pénal;

Que cet article est en effet général et atteint toute personne qui, lorsqu'elle en a été régulièrement privée, porte un costume reconnu par la loi ou les règlements et spécialement attribué soit aux fonctionnaires publics, soit à des citoyens chargés d'un ministère ou d'un service public, comme les membres du clergé;

Attendu que le costume de ville actuel du clergé catholique est celui qui a toujours été porté et dont l'usage remonte aux premiers siècles du catholicisme;

Que si l'article 43 des articles organiques du Concordat en avait fixé un autre, il n'est plus contesté que cette disposition n'a eu qu'un caractère transitoire, qu'elle n'a, pour ainsi dire, jamais reçu d'exécution;

Que d'ailleurs plusieurs documents législatifs postérieurs au Concordat ont reconnu et consacré le costume que porte aujourd'hui le clergé; qu'il suffit de mentionner l'arrêté des consuls du 19 nivôse an XII, une décision ministérielle du 14 septembre 1806, un décret du 9 avril 1809 et une ordonnance du 16 juin 1828;

Qu'ainsi, le costume du clergé et qui se compose de la soutane, du rabat, de la ceinture et du chapeau romain, est bien celui que reconnaît notre législation comme le seul conforme aux canons, aux règlements et aux usages de l'Eglise;

Que dès lors aucun doute ne peut s'élever sur l'existence du délit dont l'abbé Junqua est et demeure convaincu;

Vu l'article 259 du Code pénal,

Et attendu que l'inculpé ne se présente pas,

Donne défaut et condamne l'abbé Junqua à six mois d'emprisonnement.

— Nous dirons, à ce propos, que l'abbé Junqua, accompagné de M. Mouls et d'un autre apostat, l'ex-dom des Pilliers, a donné, le dimanche, 28 avril, une prétendue conférence religieuse à Bruxelles. Le fond de son discours, dit la *Semaine catholique* de Belgique, était la répétition du cri de *Liberté, égalité, fraternité*. Il n'ajoutait pas *ou la mort;* et nous le remercions de la grâce qu'il a bien voulu nous faire de la vie. Comme assaisonnement (il en fallait un pour les auditeurs qui formaient cortége), le Pape a servi d'épices : Pie IX n'est pour M. Junqua qu'un vieux radoteur, un vieillard imbécile dont on veut faire une idole. Ce n'était pas assez; il fallait une plus forte atteinte à la vérité, il fallait le genre sacrilége. Il y est venu, le malheureux!

Marie, mère de Jésus, conçue sans péché originel, ayant vécu sans tache, a été l'objet de ses sarcasmes, et de quels sarcasmes!

Le célibat des prêtres a été signalé aussi par M. Junqua; c'est une plaie! et comme il voulait louer un de ses acolytes, il n'avait pas en même temps d'éloge plus grand à en faire que de célébrer sa chasteté.

La contradiction ne coûte rien au mensonge.

Le tout s'est dit en mauvais style sur un ton ridicule, faux, déclamatoire, populacier ; avec des cris que l'orateur voulait faire passer pour de l'éloquence.

On dit que cet ancien abbé est l'auteur du *Maudit*, sale ouvrage qui s'est introduit bassement et avec hypocrisie dans la publicité. M. Junqua a laissé supposer qu'il en était l'auteur. Nous le croyons, mais dans ce cas, qu'on ne dise plus que la justice de Dieu est lente : elle est aussi rapide que terrible. M. Junqua eût-il rêvé qu'il pourrait se trouver un jour à Bruxelles sur des tréteaux avec deux défroqués et qu'il serait l'artisan de sa propre honte, et d'une honte suprême?

En se rendant en Belgique, l'abbé Junqua évite la prison à laquelle il a été condamné, mais il n'évite pas la honte et le mépris. Inutile de dire que les trois apostats n'ont eu aucun succès : les bons catholiques les prennent en pitié ; les autres s'en moquent. Si cela, au moins, pouvait les faire rentrer en eux-mêmes!

**Le Mans.** — M. l'abbé Martin-Bruneau, vicaire général et supérieur du grand-séminaire du Mans, est mort le dimanche 21 avril. Né à Ruillé-Froid-Fond (Mayenne), le 27 octobre 1811, il fut ordonné prêtre en 1834, fut professeur au petit-séminaire de Précigné, puis au grand-séminaire. Il était supérieur de ce dernier établissement depuis 1845, et vicaire général titulaire depuis 1867.

**Lyon.** — Nous empruntons au compte-rendu publié par les *Annales de la Propagation de la Foi* le compte général résumé des recettes en 1871 :

L'Europe figure pour un chiffre de 4,748,613 fr. 62 c., ainsi divisés quant à leur provenance :

France, 3,498,735 fr. 34 c.; Allemagne, 240,494 fr. 77 c.; Belgique, 322,997 fr. 77 c.; Espagne, 14,274 fr. 74 c.; îles Britanniques, 164,934 fr. 95 c.; Italie, 308,281 fr. 24 c.; Levant, 13,815 fr.; Pays-Bas, 84,306 fr. 18 c.; Portugal, 42,212 fr. 59 c.; Pologne, 1,121 fr. 57 c.; Suisse, 27,289 fr. 47 c.; diverses contrées du Nord, 150 fr.

L'Asie a donné 14.369 fr. 70 c.; l'Afrique, 21,449 fr. 31 c.; l'Amérique du Nord, 153,573 fr. 28 c.; l'Amérique du Sud, 76,616 fr. 54 c.; et l'Océanie, 6,275 fr. 40 c.

En France, nous devons nommer les diocèses suivants, où les aumônes ont été les plus considérables : Lyon, 374,271 fr. 27 c.; Cambrai, 154,752 fr. 43 c.; Paris, 153,765 fr. 37 c.; Saint-Brieuc, 106,083 fr. 27 c.; Quimper, 96,307 fr. 83 c.; Nantes, 91,235 fr.; Toulouse, 81,120 fr.; Strasbourg, 74,575 fr. 15 c.; Montpellier, 72,209 fr. 20 c.; Metz, 69,331 fr. 56 c.; Laval, 58,553 fr. 75 c.; Bordeaux, 67, 804 c.; Rodez, 65,104 fr. 17 c.

On remarquera la belle place occupée dans ce tableau par les diocèses, si cruellement éprouvés, de Strasbourg et de Metz.

La somme totale pour 1871 est de 5,020,897 fr. 65 c.

On n'avait recueilli en 1870 que 4,178 867 fr. 48 c.

La différence en faveur de 1871 est donc de 822,030 fr. 17 c.

**Orléans.** — La fête de Jeanne d'Arc ou plutôt de l'anniversaire de la délivrance d'Orléans, a été célébrée le 8 mai, avec la pompe accoutumée. Le panégyrique de l'héroïne a été prononcé dans la basilique d'Orléans, par le R. P. Perraud, docteur en théologie, chanoine de la cathédrale, en termes simples et émus. Le rapprochement de l'occupation d'Orléans par les Prussiens et de la levée du siége de la ville par les Anglais, grâce au secours de Jeanne d'Arc, fournissait à l'éloquent prédicateur un thème dont il a su faire ressortir tout le providentiel enseignement. Mgr Dupanloup a présidé à toutes les longues et fatigantes cérémonies de la journée.

**Poitiers.** — La Cour d'assises de la Vendée vient de condamner un forgeron, le sieur Boillon, à trois mois de prison et cinquante francs d'amende, pour avoir été communier en état d'ivresse, et avoir, par cela même, commis le délit d'outrage à la religion catholique.

**Sens.** — Mgr Bernadou a célébré solennellement, le 4 mai, dans sa cathédrale, les obsèques de Mgr Mellon-Jolly, son vénérable prédécesseur. A cette occasion, nous ajoutons quelques dates à la notice que nous avons donnée dans notre dernier numéro. Mgr Mellon-Jolly était né à Sezanne (Marne), le 20 mai 1795. Ce fut en 1867 qu'il résigna son siége archiépiscopal; il fut alors nommé chanoine de premier ordre du chapitre de Saint-Denis.

---

## APPEL AUX CATHOLIQUES DU MONDE

Le Comité de la Jeunesse d'Italie, nous adresse de Bologne l'appel suivant pour une souscription qui portera le titre d'*Obole de l'amour filial au Saint-Père Pie IX.* Les offrandes sont reçues dans les évêchés respectifs, par les personnes que NN. SS. les évêques en auront chargées, ou aussi par MM. les curés, et dans les bureaux des journaux catholiques qui prêteront leur concours à cette œuvre. Nous n'avons pas besoin de dire que les *Annales catholiques* s'associent de tout cœur à cet appel, qui a reçu la plus vive approbation du cardinal-archevêque de Bologne et d'un grand nombre d'évêques d'Italie. Voici le texte français de l'Appel :

« Nous, jeunes fils de cette belle mais infortunée Italie, nous nous adressons encore une fois aux catholiques du monde entier, pour la cause de l'Église et du Saint-Siége romain, contre lesquels conspirent la ligue inique de l'hérésie et de l'incrédulité, les vieilles erreurs qui désolent depuis plusieurs siècles l'humanité, et les nouvelles utopies qui en désirent ardemment la ruine.

La voix de la jeunesse catholique italienne, bien que faible, a été accueillie jusqu'à présent avec une généreuse sympathie par les catholiques de tout pays et de toutes nations. Peut-être a-t-on reconnu dans nos cris l'expression sincère et loyale des sentiments religieux de notre chère patrie, dont les traditions les plus pures, la liberté la plus sacrée, celle de la foi, la gloire la plus sainte, celle du respect illimité à la Chaire de Saint-Pierre, sont en vain foulés aux pieds depuis douze ans. Peut-être a-t-on rendu justice à ce pays trop calomnié par la Révolution. Mais ce qui est certain, c'est que Dieu a fécondé nos vœux, et rendu efficaces nos pauvres paroles. Le Jubilé pontifical de Pie IX fut solennellement célébré dans le monde entier; l'emprisonnement du Vicaire de Jésus-Christ ayant accrû la ferveur des fidèles, nous fûmes émus de voir notre Italie parcourue par de nombreuses caravanes de pèlerins, descendus des Alpes ou débarqués de plages lointaines, pour rendre hommage, au nom de tous, à l'angélique vieillard du Vatican, pendant

que toute la longue chaîne des Apennins se couronnait de millions de paisibles feux de joie, symbole de la fidélité toujours vive dans le cœur des Italiens envers le saint, le grand, le magnanime Pie IX, vicaire infaillible du Christ.

Aujourd'hui nous adressons un nouvel appel à tous les catholiques du monde, qui se glorifient de la vraie foi ; et c'est un désir exprimé par notre saint-père Pie IX lui-même, qui nous anime et nous excite à cette pressante invitation.

De nos jours il est impossible de méconnaître le devoir sacré qu'ont les catholiques de persévérer sans relâche dans la lutte, à laquelle nous ont appelés tant de fois les paroles de l'Église, par l'organe du Pape et des Évêques : la lutte contre les efforts opiniâtres et sataniques, qui tendent à déraciner du cœur des peuples la foi sainte et glorieuse de Rome, pour y substituer les orgueilleuses et dégradantes utopies de l'athéisme et du matérialisme, plus ou moins voilés d'hypocrisie. Mais le principal motif qui arrache des larmes de douleur au Pasteur suprême de l'Église et à tous les fidèles, c'est la pressante nécessité de paralyser la terrible et triste propagande d'un enseignement irreligieux, d'une instruction devenue le monopole de gouvernements qui font profession ouverte d'athéisme et d'incrédulité.

Pie IX, le Père universel des fidèles, qui prisonnier dans Rome est obligé de vivre d'aumônes, dit que sa plus grande douleur est de se voir dépourvu de tous moyens pour suppléer à un besoin si urgent et empêcher, que dans la grande famille catholique s'accroisse de jour en jour une génération, qui apportera de nouveaux deuils et de nouvelles adversités à l'Église et à la société. Funeste mais trop juste présage, clairement exprimé dans les lettres pastorales d'un grand nombre d'évêques, dans les conclusions de tant de Congrès, dans tant de livres et tant de journaux.

C'est donc un devoir absolu et sacré pour les fidèles, de fournir au Pasteur universel par leur charité les moyens matériels, dont la Révolution l'a indignement dépouillé.

Voilà ce qui nous a inspiré la pensée d'ouvrir une souscription universelle d'offrandes pour le Denier de Saint-Pierre sous le titre d'*Obole de l'Amour Filial du Monde Catholique à Pie IX.* Une telle œuvre trouve sa plus vive recommandation dans l'histoire de ce grand Pontife, et dans les maux mêmes de la société d'aujourd'hui. Cet appel traduit en différentes langues sera transmis dans tous les pays, même les plus lointains, partout où il y a des catholiques ; il part accompagné de vœux de l'Église, et il reviendra, nous l'espérons, apportant dans les augustes mains de Sa Sainteté les riches tributs du monde entier.

Le 23 août, premier anniversaire du jour mémorable et glorieux, où Pie XI outrepassa les années de Saint-Pierre sur le Siége de Rome, nous avons l'intention de déposer à ses pieds sacrés les premières sommes, qui sans aucun doute nous seront parvenues.

Pour la solennité de l'Épiphanie 1873 nous espérons pouvoir présenter le complément de cette souscription universelle, qui aura une heureuse ressemblance avec l'offrande faite par les Rois Mages à la Crèche du divin Enfant.

Catholiques de l'univers, nos frères en Jésus-Christ, nous n'avons pas besoin d'ajouter d'autres paroles, pour exciter votre généreuse piété en faveur d'une œuvre si importante, afin qu'il soit donné au souverain Pasteur de nos âmes de satisfaire son ardent désir, qui est de sauver la présente génération de l'invasion des erreurs et des fléaux qui inondent la terre.

Oh ! bénis soient ceux qui tendront la main à cette œuvre du saint amour, de la charité filiale et fraternelle !

Bologne, le 22 février 1872, fête de la Chaire de Saint-Pierre.

**Jean Acquaderni.**
*Président du conseil supérieur*
*de la Société de la Jeunesse Catholique.*

**Alphonse Rubbiani**, *Secrétaire.*

---

## OPINIONS RELIGIEUSES DE M. THIERS

Dans une lettre adressée à un collaborateur du journal la *Réforme française*, qui prétendait (numéro du 24 mars), que « notre siècle n'est plus trop jeune pour lire Voltaire, » que « M. Thiers est un voltairien, » et que les « cléricaux » n'ont rien à attendre de lui en faveur du pouvoir temporel du Pape, M. Chrestien, professeur agrégé de la Faculté de médecine à Montpellier, examine quelles sont les opinions de M. Thiers sur la religion et, en particulier, sur le catholicisme et sur la Papauté. Pour cela, il se contente de relire l'*Histoire du consulat et de l'empire* et d'en citer quelques passages. Nous allons faire comme lui, en détachant les pages de sa lettre-brochure qui vont le plus directement au but.

Après avoir constaté que la Révolution française du siècle dernier avait dépassé les bornes justes et raisonnables à l'égard de la religion, M. Thiers dit avec une profonde sagesse : « Il y a des « hommes que cet aspect moral d'une société déchirée par mille « sectes touche peu; ils veulent que le gouvernement dédaigne, « comme lui étant étrangères, ou respecte comme sacrées pour lui « ces divergences religieuses. Cependant il y a quelque chose qui « ne permet pas cette superbe indifférence, c'est le trouble profond

« de la société, surtout quand ce trouble est toujours prêt à se « changer en désordre matériel. » (Tome III, p. 202.)

Que d'événements sont venus justifier ces lignes imprimées en 1845, ainsi que les suivantes : « Quand les sectes religieuses n'ont « d'autre conséquence que de pulluler sur un vaste sol comme celui » de l'Amérique, que de se succéder à l'infini, en ne laissant après « elles que le souvenir passager d'inventions ridicules ou de prati- « ques indécentes, on conçoit jusqu'à un certain point que l'État « demeure indifférent et inactif. La société présente un triste as- « pect moral, mais l'ordre public n'y est pas sérieusement troublé. « Il n'en était pas ainsi de la vieille société française en 1801. On « ne pouvait pas, sans un immense péril, livrer aux factions enne- « mies le gouvernement des âmes; on ne pouvait pas laisser dans « leurs mains les torches de la guerre civile, avec faculté de les « secouer quand elles voudraient sur la Vendée, sur la Bretagne, « sur les Cévennes (page 204). »

L'historien, parlant ensuite de la manière de penser propre au vainqueur de Rivoli et de Marengo, dit un peu plus loin : « Il faut une « croyance religieuse, il faut un culte à toute association humaine. « L'homme, jeté au milieu de cet univers, sans savoir d'où il vient, où « il va, pourquoi il souffre, pourquoi même il existe, quelle récom- « pense ou quelle peine recevront les longues agitations de sa vie, « assiégé de contradictions de ses semblables, qui lui disent, les uns, « qu'il y a un Dieu, auteur profond et conséquent de toutes choses; « les autres, qu'il n'y en a pas ; ceux-ci, qu'il y a un bien et un mal « qui doivent servir de règle à sa conduite; ceux-là, qu'il n'y a ni « bien ni mal et que ce sont là des inventions intéressées des grands « de la terre : l'homme, au milieu de ces contradictions, éprouve « le besoin impérieux, irrésistible, de se faire sur tous ces objets « une croyance arrêtée. Vraie ou fausse, sublime ou ridicule, il lui « en faut une. Partout et en tout temps, dans l'antiquité comme « chez les modernes, dans les pays civilisés comme chez les sau- « vages, on le trouve au pied des autels, les uns vénérables, les « autres ignobles ou même sanguinaires. Quand une croyance éta- « blie ne règne pas, mille sectes acharnées à la dispute, comme en « Amérique, mille superstitions honteuses, comme en Chine, agi- « tent ou dégradent l'esprit humain. Ou bien, si, comme dans la « France de 93, une commotion passagère a emporté l'antique re- « ligion du pays, l'homme à l'instant même où il avait fait vœu de « ne plus rien croire, se dément après quelques jours, et le culte « insensé de la déesse Raison, inauguré à côté de l'échafaud, vient « prouver que ce vœu était aussi vain qu'impie (p. 205). »

Non content d'avoir démontré, par ce qu'on vient de lire, que l'homme a nécessairement besoin d'une croyance religieuse quelconque, M. Thiers indique encore quelle doit être cette croyance religieuse, et voici comment il pose d'abord cette question de très-haute portée : « Que peut-on souhaiter de mieux à une nation civi-« lisée qu'une religion *nationale*, fondée sur les vrais sentiments « du cœur humain, conforme aux règles d'une morale pure, con-« sacrée par le temps, et qui, sans tolérance ni persécution, réu-« nisse, sinon l'universalité, au moins la grande majorité des ci-« toyens, au pied d'un autel antique et respecté? » (P. 206.) M. Thiers répond même à cette question ce qui suit : « Une telle « croyance, on ne saurait l'inventer quand elle n'existe pas depuis « des siècles. Les philosophes peuvent agiter par leur science le « siècle qu'ils honorent ; ils font penser, mais ils ne font pas croire. « Un guerrier couvert de gloire peut fonder un empire ; il ne sau-« rait fonder une religion. Que dans les temps anciens des sages, « des héros, s'attribuant des relations avec le ciel, aient pu sou-« mettre l'esprit des peuples et leur imposer une croyance, cela « s'est vu. Mais dans les temps modernes, le créateur d'une reli-« gion serait tenu pour un imposteur ; et, entouré de terreur comme « Robespierre, ou de gloire comme le général Bonaparte, il abou-« tirait uniquement au ridicule... Cette croyance pure, morale, an-« tique, existant en 1800, c'était la vieille religion du Christ, ou-« vrage de Dieu suivant les uns, ouvrage des hommes suivant les « autres, mais, suivant tous, œuvre profonde d'un réformateur su-« blime, commenté pendant dix-huit siècles par des conciles, vastes « assemblées des esprits éminents de chaque époque, occupés à « discuter sous le titre d'*hérésies* tous les systèmes de philosophie, « adoptant successivement sur chacun des grands problèmes de la « destinée de l'homme les opinions les plus plausibles, les plus « sociales, les adaptant pour ainsi dire à la majorité du genre hu-« main, arrivant enfin à produire ce corps de doctrine invariable, « souvent attaqué, toujours triomphant, qu'on appelle UNITÉ CA-« THOLIQUE et aux pieds duquel sont venus se soumettre les plus « beaux génies ! »

M. Thiers ajoute : « Elle existait cette religion qui avait rangé « sous son empire tous les peuples civilisés, formé leurs mœurs, « inspiré leurs chants, fourni le sujet de leurs poésies, de leurs « tableaux, de leurs statues, empreint sa trace dans tous leurs sou-« venirs nationaux, marqué de son signe leurs drapeaux ! Elle avait « disparu un moment, dans une grande tempête de l'esprit humain ; « mais, la tempête passée, le besoin de croire revenu, elle s'était

« retrouvée au fond des âmes comme la croyance naturelle et indis- « pensable de la France et de l'Europe!

« Quoi de mieux indiqué, de plus nécessaire en 1800, » conclut enfin M. Thiers, « que de relever cet autel de saint Louis, de Char- « lemagne et de Clovis, un instant renversé? Le général Bonaparte, « qui eût été ridicule s'il avait voulu se faire prophète ou révéla- « teur, était dans le vrai rôle que lui assignait la Providence, en « relevant de ses mains victorieuses cet autel vénérable, en y rame- « nant par son exemple les populations quelque temps égarées. Et « il ne fallait pas moins que sa gloire pour une telle œuvre! »

M. Thiers appuie et justifie cette nouvelle exclamation par les considérations suivantes: « De grands génies, dit-il (p. 208), non « pas seulement parmi les philosophes, mais parmi les rois, Vol- « taire et Frédéric, avaient déversé le mépris sur la religion catho- « lique et donné le signal des railleries pendant cinquante années. « Le général Bonaparte, qui avait autant d'esprit que Voltaire et « plus de gloire que Frédéric, pouvait seul, par son exemple et son « respect, faire tomber les railleries du dernier siècle. »

On assiégeait le premier consul de conseils de toute espèce, dit M. Thiers (p. 211). Les uns lui disaient de ne pas se mêler des affaires religieuses, de se borner à ne plus persécuter les prêtres et de laisser les *assermentés* et les *insermentés* s'entendre comme ils pourraient. Les autres, reconnaissant le danger de l'indifférence et de l'inaction, l'engageaient à saisir l'occasion au vol, à se faire sur-le-champ le chef d'une église *française* et à ne plus laisser ainsi dans les mains d'une autorité étrangère l'immense pouvoir d'une religion. Quelques-uns enfin lui proposaient de pousser la France vers le *protestantisme*, et lui disaient que s'il donnait l'exemple en se faisant *protestant*, elle suivrait cet exemple avec empressement.

M. Thiers résume comme il suit les réponses du général Bonaparte :

1° Au système qui consistait à ne pas se mêler des affaires religieuses, il répondait qu'il était impossible à un gouvernement sage de rester neutre en matière de religion dans un pays qui, avec la prétention d'être indifférent sur ces matières, l'était si peu.

2° Quant à l'idée de créer une Église nationale comme en Russie et en Angleterre, où, au lieu d'un chef spirituel placé à Rome, ce chef spirituel n'est autre que le chef de l'État, Napoléon la trouvait aussi vaine que digne de mépris. Lui, homme de guerre, portant l'épée et les éperons, livrant des batailles, se faire chef d'Église, espèce de Pape, réglant la discipline et le dogme! Mais c'était vouloir, dit M. Thiers, le rendre aussi odieux que Robespierre, l'inven-

teur du culte de l'Être suprême. « Qui donc me suivrait? Qui donc « me composerait un troupeau de *fidèles?* Ce ne seraient pas des « orthodoxes, formant le grand nombre de catholiques et ne vou- « lant pas suivre même de saints prêtres qui n'ont eu d'autre tort « que celui d'avoir prêté serment à la constitution. Ce seraient « quelques mauvais ecclésiastiques, quelques moines échappés de « leurs couvents, habitués des clubs, ayant vécu de scandale ou « voulant en vivre encore, et attendant du chef de la nouvelle « Église qu'il permît le mariage des prêtres! Je n'aurais pas même « pour moi l'abbé Grégoire, qui, tout en demandant le retour à la « primitive Église, où le mariage des Prêtres était permis dans une « certaine mesure, tenait cependant à rester en communion avec « le successeur de saint Pierre! Je n'aurais pas même pour moi « Laréveillère-Lepeaux, qui voulait réduire le culte à quelques « chants religieux, à quelques fleurs déposées sur un autel! Et c'est « là l'Église dont on prétendrait me faire le chef! C'est là le rôle « auquel on voudrait réduire le vainqueur de Marengo et de Ri- « voli! »

C'est ainsi que l'historien du Consulat et de l'Empire fait parler Napoléon. En rappelant que Napoléon voulait un Pape qui *rapprochât* au lieu de *diviser*, qui réconciliât les esprits, les réunît et les donnât au gouvernement sorti de la Révolution, pour prix de la protection qu'il en aurait obtenue (p. 216), il rapporte cette parole du conquérant : « Pour cela, il me faut le vrai Pape, catholique, apostolique et romain, celui « qui règne au Vatican. »

M. Thiers rapporte encore ces autres paroles de Napoléon : « On « reproche à ce chef d'être un souverain étranger; mais il faut en « remercier le ciel, car son autorité ne saurait résider dans un « même pays, à côté du gouvernement de l'État. Elle y produirait « une rivalité fâcheuse; le Pape est hors de Paris; mais il n'est ni « à Madrid ni à Vienne, et c'est pourquoi nous supportons son « autorité spirituelle. A Vienne et à Madrid, on est fondé à en dire « autant. Si, en effet, il était à Paris, les Espagnols et les Viennois « ne consentiraient problablement pas à accepter ses décisions. »

Les différentes nations sont donc fort heureuses, d'après Napoléon 1er (1), que le Pape ne réside chez aucune d'entre elles, mais bien dans cette vieille Rome, loin de la main des empereurs d'Alle-

(1) Et d'après M. Thiers, qui s'assimile et approuve visiblement les pensées de Napoléon. Aujourd'hui, le Pape est encore à Rome, sans doute, mais il n'est plus chez lui, et l'on a prétendu détruire « ce que les siècles ont bien fait ». Après toutes les citations de M. Chrestien, l'on peut juger la pensée intime de l'historien sur ces événements. (*N. de la Réd.*)

magne, loin de celles des rois de France et d'Espagne, répétait Napoléon 1er (p. 220), tenant la balance entre les souverains catholiques. « Ce sont les siècles qui ont fait cela, ajoutait-il, et ils ont bien fait. *Je ne soutiens pas ces choses comme par entêtement de dévôt,* mais par raison. »

---

## LES CONCORDATS

La question des concordats, dont nous nous sommes occupé (p. 249, 264 et 297), continue de s'agiter parmi les théologiens, qui restent divisés entre l'opinion de M. le chanoine Labis et celle de M. de Bonald. La part, quoique très-faible, que nous avons prise à la controverse, nous fait un devoir de reproduire les documents nouveaux relatifs à cette question. C'est M. le chanoine Labis qui en apporte un dans la discussion, en priant le *Bien public* de Gand de la reproduire ; nous le publions à notre tour, avec l'article du journal belge, dont nous partageons le sentiment, et en rappelant ce que nous avons dit la première fois que nous nous sommes occupé du travail de M. le chanoine Labis, publié par la *Revue catholique* de Louvain (page 250 des *Annales*) : « Nous tenons « à dire que, des deux côtés, on cherche la vérité, et que, en fait, mal« gré les divergences de vue, rien ne serait changé, puisqu'il est cer« tain que le Saint-Siége n'a jamais violé les concordats signés par lui, « et que même il a continué d'en observer les clauses, même onéreuses, « avec une patience et une longanimité extraordinaires, longtemps « après que les infractions par le pouvoir civil lui donnaient le droit de « considérer ces concordats comme non avenus. »

J. CHANTREL.

Nous citons maintenant le *Bien public :*

M. le chanoine Labis nous demande l'insertion des lignes suivantes, extraites d'une lettre de M. Ph. de Angelis, professeur à la Sapience et au collége romain. Elles se rapportent à un travail sur les concordats, récemment publié par notre respectable correspondant dans la *Revue catholique* de Louvain.

Nous déférons volontiers à ce désir. Voici la pièce qui nous est communiquée par M. le chanoine Labis :

J'ai lu avec la plus grande satisfaction l'article *Des Concordats* inséré dans la *Revue catholique*, savant recueil périodique de Louvain. J'adresse mes sincères félicitations à l'auteur, M. l'abbé Labis, pour la profonde science et la vaste érudition avec laquelle il a démontré sa thèse, comme aussi pour la modération vraiment chrétienne dont il a usé en traitant cette question.

Bien que les concordats stipulés par le Saint-Siége, dans les temps modernes, avec les divers gouvernements, soient, eu égard à la matière,

des concessions ou priviléges, il n'en est pas moins vrai qu'à raison de la forme dans laquelle ils sont conçus et des obligations qu'ils imposent aux deux parties contractantes, on doit les considérer comme de véritables contrats bilatéraux.

Cette proposition est vraie, et M. Labis l'a démontré par des arguments qui ne souffrent pas de réplique. Comment, en effet, pourrait-on nier cela, alors que les Souverains-Pontifes l'ont admis explicitement par des articles formels de ces conventions? Ajoutez qu'en professant que les concordats sont, de la part du Pape, des concessions révocables *ad nutum*, les docteurs catholiques, quoique animés de la meilleure intention du monde, ne favorisent cependant pas les intérêts de la Papauté et du catholicisme. Le Pape ne veut pas l'abolition des concordats, et il ne les a jamais révoqués; que dis-je? il les a toujours scrupuleusement observés. Ce sont les gouvernements qui bien souvent en ont déchiré certains articles ou les ont complétement supprimés. C'est leur affaire, et peut-être cette infidélité de leur part procurera-t-elle à l'Eglise l'avantage de recouvrer sa pleine liberté d'action. Mais l'Eglise n'a jamais cru pouvoir leur fournir une arme pour les abolir impunément, en déclarant qu'elle ne se croit pas obligée à maintenir les conditions stipulées.

Telle est la doctrine la plus accréditée à Rome; et bien qu'il s'y rencontre des docteurs qui embrassent l'opinion de M. Maurice de Bonald, la vérité cependant fait un devoir de reconnaître que les personnages les plus importants sous le rapport de la science et de la pratique des affaires professent le sentiment si bien exposé par M. Labis. Plusieurs m'ont même exprimé leur mécontentement de voir des écrivains catholiques s'associer, quoique de bonne foi, aux ennemis du Saint-Siége pour renverser les concordats déjà existants, ou tout au moins leur fournir une raison de s'en passer impunément.

S'il m'était permis, je prierais volontiers M. Labis de faire imprimer séparément son travail, afin qu'il puisse profiter à ceux-là même qui ne lisent pas la *Revue catholique*. »

(Signé) PHILIPPE DE ANGELIS, professeur de droit canon à la Sapience et au Séminaire Romain.

On nous permettra quelques observations.

Que résulte-t-il de la lettre de M. Ph. de Angelis?... C'est qu'il existe dans l'école une controverse sur la nature des concordats et que l'honorable professeur romain se range, dans cette controverse, de l'avis de M. le chanoine Labis, contrairement à celui de M. de Bonald, du R. P. Piccirillo, du R. P. Tarquini et des éminentes autorités ecclésiastiques dont le publiciste français a reçu l'approbation.

C'est un point que nous concédons volontiers à notre estimable correspondant, et nous nous bornerions à enregistrer purement et

simplement la lettre de M. de Angelis si, à côté de l'adhésion accordée à M. le chanoine Labis, elle ne contenait un blâme à l'adresse de M. Maurice de Bonald et des écrivains laïques qui ont embrassé sa doctrine. Il nous semble qu'à cet égard le témoignage de plusieurs évêques et les éloges si explicites donnés par le Saint-Père à l'auteur des *Questions sur le Concordat* compensent amplement la censure du canoniste romain. Certes si M. de Bonald et les écrivains catholiques qui l'ont suivi « s'étaient associés, quoique de bonne foi, aux ennemis du Saint-Siége, » ils n'eussent pas reçu du Pape des félicitations, mais au contraire un discret et charitable avertissement.

Quant au fond même de la question, la controverse, nous paraît-il, a fait un pas, et c'est déjà un motif de se réjouir de ce qu'elle ait été soulevée.

M. de Angelis affirme, comme M. de Bonald, que « les concor-
« dats stipulés par le Saint-Siége dans les temps modernes avec les
« divers gouvernements, sont, eu égard à la matière, des conces-
« sions ou des priviléges. »

M. le chanoine Labis, de son côté, reconnaît que, « dans une cir-
« constance *extraordinaire*, si un ou plusieurs articles du concordat
« tournent au détriment de la société, s'ils ne peuvent être observés
« sans un grave préjudice et que la difficulté ne puisse être levée
« d'un commun accord, le Pape peut et doit y déroger, dans le cas
« qu'il s'agisse d'intérêts religieux à sauvegarder. »

Il nous paraît, sauf meilleur avis, que la brochure de M. de Bonald et la lettre si remarquable adressée à l'auteur par le R. P. Tarquini n'ont d'autre objet que la démonstration de cette double thèse. Personne en effet n'a pu supposer qu'en maintenant, dans la question des concordats, les droits supérieurs du Souverain-Pontife, ces deux écrivains aient entendu attribuer au Pape la faculté d'abolir les concordats par un simple caprice et sans motifs plausibles.

Mais l'avantage du système qu'ils soutiennent est à nos yeux d'être logique, conforme aux principes généraux du droit et, quoi qu'en pense M. de Angelis, favorable à la liberté de l'Église. Remarquons, en effet, que si les concordats étaient véritablement des contrats bilatéraux, il ne suffirait pas d'un dommage grave, d'une circonstance extraordinaire pour que l'une des parties pût en provoquer la rescision. De telles conventions ne se rescindent que pour cause d'erreur, de dol ou de violence et chacun des contractants doit les observer de bonne foi, même lorsque cette fidélité est préjudiciable à ses intérêts. Ainsi en est-il lorsque l'Église stipule avec l'État sur

une matière d'ordre purement temporel; mais la situation change, comme aussi la nature de l'acte, lorsque l'Église accorde à l'État des priviléges de l'ordre spirituel. La raison en est fort simple : c'est que les pouvoirs spirituels de l'Église ne sont pas aliénables et ne peuvent ainsi faire l'objet d'un contrat commutatif. Sur ce terrain, le Souverain-Pontife conserve donc toujours l'intégrité de ses droits et il demeure juge de l'opportunité d'élargir, de restreindre et même de révoquer les priviléges octroyés par lui-même ou par ses prédécesseurs. Et encore une fois il en est ainsi parce que le concordat sur une telle matière n'est et ne saurait être une convention bilatérale.

L'inconvénient pratique du système auquel nous répondons est d'assimiler complétement l'Église et l'État dans les conventions concordataires. Il en résulte ou que les prérogatives de l'Église sont amoindries ou que les droits de l'État sont exagérés, ce qui est toujours funeste.

Nous maintenons donc, malgré la lettre de M. de Angelis, nos préférences pour la thèse si solidement défendue par M. de Bonald et par le R. P. Tarquini. D'après ces canonistes, le concordat se définit : « une législation particulière, émanée du Pape pour une « partie déterminée de l'Église, à la demande du prince de cette « partie et sanctionnée de la part de celui-ci par une obligation « spéciale de s'y tenir fidèlement. »

C'est au sujet de l'écrit où il justifiait et où il appliquait cette définition que M. de Bonald a reçu du Saint-Père une approbation conçue en ces termes :

« Nous avons reçu avec joie, cher et noble fils, votre *sérieux* tra- « vail intitulé : *Deux questions sur le concordat de* 1801, qui témoigne « de votre piété et de votre *savoir*, en faisant ressortir aux yeux *le* « *caractère naturel et spécial* de ces sortes de pactes ou indults, ce « qui facilite la solution des questions proposées. C'est pourquoi « nous vous félicitons, plein d'espérance que votre écrit fera enfin « comprendre aux gens qui blasphèment ce qu'ils ignorent, que « l'Église, dans ces conventions qui traitent *de choses la regardant*, « loin d'empiéter sur les droits d'autrui, fait au contraire *largesse* « des siens. »

Il nous semble que nous pouvons avec sécurité persister dans une opinion abritée sous un tel témoignage.

---

## ACTES DU CONCILE DE NICÉE.

Une découverte de la plus haute importance pour l'histoire ecclésiastique a été communiquée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres dans sa séance du 9 février.

En explorant aux mois de septembre et d'octobre de l'année dernière les manuscrits orientaux du célèbre musée de Turin, un jeune savant, M. Eugène Révillout, a découvert, au milieu des papyrus, une version copte des actes du premier concile œcuménique de Nicée, ayant pour titre : *Actes du saint concile.* D'après les caractères paléographiques, cet antique et vénérable manuscrit appartiendrait au quatrième siècle. M. Révillout, qui a sans doute comparé le texte copte avec les divers monuments du concile de Nicée, peut-être même avec les manuscrits syriaques de Londres, récemment édités, ne doute pas de l'authenticité de l'original. Nous n'avons non plus aucune raison d'en douter, jusqu'à plus ample information.

Les manuscrits connus qui ont servi à composer les grandes collections des conciles ne contiennent qu'un abrégé des actes du concile de Nicée, tel qu'il nous a été transmis par l'historien Gélase de Cyzique. Cet abrégé est très-court et ne peut donner aucune idée des actes originaux. La récente publication du troisième livre de l'histoire de Gélase, par M. Ceriani, de Milan, avait complété ce court extrait; mais ce n'était encore qu'une petite addition. Au contraire, les fragments des actes trouvés par M. Révillout sont volumineux et très-importants.

Aussi l'Académie, frappée de l'importance d'une pareille découverte, a-t-elle écouté avec un vif intérêt la communication du jeune et sympathique savant et lui a-t-elle donné les encouragements les plus flatteurs.

Voici du reste comment le *Journal officiel* du 16 février a rendu compte de la séance dans laquelle M. Révillout a lu la note relative à sa découverte :

M. Eugène Révillout lit une note sur les recherches couronnées de succès qu'il a faites en septembre et octobre de l'an dernier, dans les papyrus coptes du musée de Turin. Il y a découvert deux fragments importants ayant pour titre : *Actes du saint Concile.* C'est du concile de Nicée qu'il s'agit; on sait que presque tous ces actes sont perdus, les manuscrits qui les renfermaient ayant été détruits avec une fureur persistante par les hérétiques ariens, intéressés à effacer les traces de leur condamnation et les preuves de leur défaite.

De ces actes nombreux, dont la collection, au dire d'un historien du cinquième siècle, ressemblait à une vaste mer, il ne nous est parvenu que le Symbole, résumé de la partie dogmatique, et une vingtaine de documents provenant de l'arabe, mais beaucoup d'érudits les tiennent pour apocryphes.

Les fragments extraits par M. Révillout des papyrus de Turin appartiennent à la partie morale des actes du fameux concile; de cette partie, pas plus qne des registres des délibérations nous n'avions absolument rien. Cette découverte ne manquera pas de causer une grande émotion dans le monde savant. Les caractères paléographiques et philologiques des papyrus autorisent à les faire remonter à la seconde moitié du quatrième siècle; ils seraient donc contemporains du concile de Nicée.

Gélase de Cyzique, qui a fait l'histoire du concile, raconte qu'il eut entre les mains, dans sa jeunesse, un exemplaire complet de ses actes; qu'il les avait étudiés longtemps; il renonça, dit-il, à les apprendre par cœur ou même à les copier en entier à cause de leur immensité, il dut se contenter de prendre des notes.

Plus tard il essaya en vain de se procurer cette collection; il n'en obtint que des fragments; ainsi, dès le cinquième siècle, les actes du concile, autant à cause de l'hostilité des ariens qu'à cause de leur grande étendue, étaient déjà perdus ou peu s'en faut.

M. Révillout a parlé avec admiration des fragments qu'il a découverts et qu'il va publier; ils intéressent l'histoire profane aussi bien que l'histoire ecclésiastique; ils doivent éclaircir plusieurs points importants et douteux; le style en est élevé, la pensée éloquente et forte. Il a promis d'en communiquer prochainement à l'Académie des passages.

Nous devons à l'obligeance d'un ami la traduction de deux passages de la version copte du concile de Nicée.

Voici comment s'ouvre le premier chapitre des actes :

Bon est Dieu le Père, bon le Christ, Seigneur, Dieu; bon le Saint-Esprit.

Dieu qui n'a ni commencement ni terme, nous embrasse dans sa divinité, car il est le principe et la fin de l'univers.

Il n'y a pas de créateur dans la Trinité; mais lui le Seigneur a créé l'univers; il n'y a pas d'autre Seigneur que lui pour aucune de ses œuvres.

Il a donné le libre arbitre à ceux qui sont dans le monde pour que les volontés se révèlent. La volonté de quelques-uns les a fait asseoir près du Christ, et les a élevés au-dessus des anges; pour les autres elle les a portés dans les enfers.

Dieu n'a rien créé de mauvais : les démons mêmes ne sont pas mauvais par leur nature, mais par leur volonté.

La nature de Dieu n'a besoin de rien des choses qui ont été créées; mais l'univers, lui, a besoin de Dieu. Rien n'a été créé pour subsister de soi-même; mais tout subsiste par la force de sa volonté.

Après cette magnifique introduction sur la nature de Dieu et ses rapports avec les créatures, les Pères du saint concile parlent de l'homme et de ses devoirs.

Ces pages sont pleines de préceptes et de conseils qui en feront pour la théologie et pour l'histoire une source de documents du plus grand intérêt.

Voici, par exemple, au milieu des conseils donnés aux femmes sur la modestie et la pureté, une page de la plus haute et de la plus belle doctrine :

Une vierge sainte ressemble à Marie. On peut dire la grâce de la mère de Notre-Seigneur que Dieu a aimée à cause de ses œuvres! C'est

pour cela qu'il a fait habiter chez elle son Fils bien-aimé. *On l'appelle le Père éternel, le Père du Christ, et on appelle aussi Marie la Mère du Seigneur; et en vérité c'est elle qui a engendré celui qui l'avait créée.* Et il n'a pas été amoindri parce que Marie l'avait engendré, et elle n'a pas perdu sa virginité. Elle a enfanté le Sauveur; mais lui il se l'est réservée comme un trésor précieux.

Ici une regrettable lacune; puis le texte reprend :

Le Seigneur regarda dans sa création entière, et il ne vit rien qui ressemblât à Marie; c'est pour cela qu'il la choisit pour être sa mère. Si donc une femme désire qu'on l'appelle vierge, qu'elle ressemble à Marie, Marie qu'on a appelée en vérité la Mère du Seigneur.

Celui qui reçoit avec pureté le corps du Christ reçoit une nourriture sublime et il a la puissance de ressusciter les morts. Admirable est le soleil au sommet des cieux; mais son éclat n'est rien devant la gloire de Dieu. Comme est une étincelle par rapport au feu, ainsi est la gloire du soleil devant la gloire de Dieu. S'il n'est au pouvoir d'aucun homme de contempler la face du soleil si pâle qu'il est, de même il n'est au pouvoir de personne de contempler la grandeur infinie de Dieu, car nul homme vivant ne voit sa face. Il a placé, dit-il, son tabernacle dans le soleil : son tabernacle, c'est la lumière en vérité.

S'il n'est au pouvoir de personne de voir l'être même du soleil, c'est à cause du tabernacle de Dieu, quoiqu'il soit bien pâle en la présence de la gloire de Dieu... (lacune).

Le soleil a donné sa chaleur; aucun fruit ne peut prospérer sans lui, car Dieu l'a établi pour être la puissance du jour.

Si la créature est si admirable, de combien celui qui l'a créée ne la surpasse-t-il pas?

Les peuples ne sont qu'un verre d'eau de la mer vis-à-vis de la gloire de Dieu. Il est élevé, il est admirable au-dessus de toute création, car Dieu est infini. Il remplit l'univers; il repose sur les chérubins, laissant l'univers tremblant; il est le désir du monde.

C'est pourquoi il dit : Qui donc repoussera l'amour, qui donc ne désirera pas cette merveille cachée dans son corps et dans son sang, le saint mystère?

Si quelqu'un ose y participer sans être pur, il restera coupable du corps et du sang de Notre-Seigneur.

Il est la sainte oblation à laquelle tous les hommes doivent participer avec amour... Telle est la loi.

Après la reproduction de ces extraits, qui permettent de juger du caractère des actes originaux du concile et d'apprécier le mérite de la découverte de M. Révillout, il ne nous reste qu'à féliciter le jeune savant, auquel ses travaux assurent déjà un rang distingué parmi les hommes qui ont bien mérité de la science et de la religion. — (*Univers.*)

---

Nous compléterons ces renseignements par quelques autres empruntés au *Journal officiel* :

Le fameux concile (de Nicée), qui eut à combattre la plus puissante des hérésies, l'arianisme, eut lieu en 325. Soit que les matières qu'il traita aient rempli des volumes trop considérables, par suite difficiles à copier et à transmettre, soit que la fureur des ariens condamnés se soit exercée contre ces vénérables documents

dont les hérétiques poursuivaient la destruction, les actes du concile ne nous sont pas parvenus. Nous n'avons, pour nous consoler de leur perte, que le Symbole, résumé succinct de la partie dogmatique, et une vingtaine de canons concernant la discipline ecclésiastique. Le reste de ce qu'on a publié sous le nom du concile de Nicée n'inspire qu'une très-médiocre confiance et passe en général pour apocryphe.

Les témoignages des contemporains sur la beauté, l'éloquence, l'élévation des actes du concile de Nicée sont faits pour augmenter les regrets de cette lacune dans l'histoire du christianisme. Cette lacune vient d'être diminuée par la découverte de feuillets existant dans la collection des papyrus du musée de Turin. Quelques-uns de ces feuillets, couverts d'une écriture copte très-ancienne, ont été reconnus par M. Eugène Révillout pour des fragments de la collection conciliaire dont Gélase de Cyzique, l'historien du concile, nous parle avec tant d'admiration et qu'il avait lue dans sa jeunesse. Ces fragments ont trait à la morale et constituent une suite de préceptes propres à guider le fidèle dans la pratique de la vie. Les caractères de l'écriture permettent de faire remonter les papyrus jusqu'au quatrième siècle, à une époque voisine du concile. Une note curieuse, placée en tête des feuillets, indique qu'ils ont été donnés par une pieuse veuve à un couvent de la Thébaïde, dont nous connaissons l'histoire et qui n'existait plus à une époque très-ancienne. On est donc doublement certain d'avoir mis la main sur une version copte (vraisemblablement contemporaine du concile) des actes de cette fameuse assemblée.

Sur la question du libre arbitre, de la coexistence prétendue des deux principes le Bien et le Mal, les fragments s'expriment en ces termes : « Dieu a donné le libre arbitre à ceux qui sont dans le monde, afin que les volontés apparaissent. La volonté de quelques-uns les a fait asseoir près du Christ...; pour les autres, elle les a portés dans l'enfer. Dieu n'a rien créé de mauvais. Les démons mêmes ne sont pas mauvais par leur nature, mais par leur volonté. »

Le rôle de créateur démiurge du Verbe est nettement indiqué : « Dieu n'a rien créé que par son Fils. »

L'usure est flétrie :

« Celui qui porte son calcul vers l'usure, que veut-il pour lui dans l'Église? Il vaut mieux que lui, celui qui dort dans sa maison. »

Les Pères ont trouvé bon de consacrer à blâmer le soin excessif de la toilette chez les femmes un passage considérable, dont nous détachons ce qui suit : « ...Celle qui porte des pierreries sur la tête montre son peu de cervelle, et celle dont les cheveux sont dénoués, c'est-à-dire flottants, appelle à elle les insensés... Orne-toi pour ton mari par les œuvres de tes mains et par la sagesse de ta bouche. N'aime pas à te parer, ô femme, mais souviens-toi de toutes les belles qui sont dans le sépulcre... Mon fils, éloigne-toi d'une femme qui aime la parure, car c'est afficher l'adultère que se couvrir d'anneaux et de clochettes. Tu reconnaîtras une femme qui hait le péché à la pureté de son visage ; quand à celle qui met du noir à ses

yeux, elle montre par là sa futilité : le soin du cops n'a pas besoin de ces choses. C'est vanité que de les porter. A quoi sert le noir des yeux ? On gâte une belle image par la fumée des lampes. »

Voilà pour la vie ordinaire, et, en quelque sorte, profane ; mais quand il s'agit du costume que l'on doit porter à l'église, les prescriptions sont plus sévères : « Quiconque s'embellit, à l'église, en dehors de sa nature, fait outrage au créateur. » Il est recommandé aux femmes de ne se présenter dans les lieux saints et en public que le visage voilé.

On sait qu'il existait au quatrième siècle deux états de virginité chez les femmes : il y avait les vierges qui menaient la vie monastique ou cénobitique dans les couvents ; il y avait les vierges appelées aussi *sœurs spirituelles*, qui restaient dans le monde et recherchaient la société des prêtres. Saint Jérôme se prononça avec vigueur contre l'institution des sœurs spirituelles, alors fort en vogue, et à laquelle il trouvait de grands dangers ; quelques-uns croient que ce fut la princidale cause qui l'empêcha d'arriver au souverain pontificat.

Dans d'autres fragments, la charité est enseignée comme le fondement de la religion du Christ et en termes d'une grande élévation. L'assistance aux réunions religieuses, le respect et la décence qui doivent y présider sont l'objet de prescriptions réitérées.

Nous ne pouvons relever toutes les indications historiques ou dogmatiques qui résultent du texte de ces fragments ; on voit par les citations précédentes qu'ils confirment ou éclairent des faits déjà connus ; ils en révèlent d'autres tout à faits ignorés ; ils jettent sur les mœurs du temps une vive lumière. Le passage relatif à la disposition dans laquelle on doit aborder le sacrement eucharistique, dit entre autres choses : « Celui qui va vers le corps du Christ comme à un festin irrite Dieu, et celui qui y participe en s'enivrant perd sa propre âme.

M. Eugène Révillout est chargé par le ministère de l'instruction publique de continuer, en Italie, les recherches qu'il a si heureusement commencées.

---

## ÉPHÉMÉRIDES DU MOIS D'AVRIL 1872

1. — Mort de la sœur Marie-Mechtilde de Rozières, supérieure générale des sœurs de Saint Charles de Nancy. — Fête soi-disant nationale en Hollande à l'occasion du 3e centenaire de la prise de Brielle par les Gueux.

2. — Fin du procès intenté par le général Trochu au *Figaro;* le jury rejette la diffamation, admet l'outrage ; MM. Villemessant et Vitu sont condamnés à un mois de prison, 3.000 francs d'amende chacun et aux dépens.

3. — Mort de la supérieure générale et fondatrice des religieuses du Saint-Cœur de Marie de Cruéjouls, Mme Julie Chauchard (diocèse de Rodez).

4. — Assemblée générale des Comités catholiques de France à Paris. L'Assemblée se termine le dimanche, 7, par une communion

générale dans l'église de Saint-Sulpice.

5. — Condamnation de M. Mottu, l'un des persécuteurs des Frères à Paris, pour faits d'escroquerie et de banqueroute.

6. — Fêtes à Tours en l'honneur de la Bienheureuse Jeanne-Marie de Maillé; ces fêtes se terminent le 9. — Attaque, à Rome, contre six gendarmes pontificaux, dont un est tué.

8. — Suicide, à Narbonne, du père de l'accusatrice des religieuses du couvent de Sainte-Gracieuse de Carcassonne. — Ouverture du Reichstag allemand.

9. — Allocution de Pie IX sur la sanctification des fêtes et des dimanches.

11. — Mandement de l'archevêque de Paris portant promulgation des décrets du concile du Vatican dans son diocèse. — Lettre collective des évêques d'Allemagne, réunis à Fulda, sur la loi relative à l'inspection scolaire.

12. Allocution de Pie IX à l'occasion de l'anniversaire de son retour à Rome en 1850 et de sa préservation providentielle dans l'accident de l'église de Sainte-Agnès.

13. — Adresse des catholiques de tous les pays à Pie IX et réponse du Saint-Père, qui bénit tous les peuples catholiques, et recommande l'humilité, la charité et la concorde.

14. — Le P. Monsabré prêche à Notre-Dame de Paris sur le vœu national au Sacré-Cœur. — Mgr Mermillod prêche à Sainte-Clotilde de Paris pour l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers. — Allocution de Pie IX à trois mille Romains sur le Bon Pasteur. — Lecture dans l'église de Sainte-Marie *sopra Minerva*, du Bref de Pie IX, en date du 22 mars 1872, contre la profanation des jours de fêtes.

20. — Commencement du procès des assassins de Mgr Surat et de ses compagnons. — Don Carlos d'Espagne (Charles VII) fait savoir à ses partisans qu'il ne voit plus d'autre moyen de sauver l'Espagne que de recourir aux armes.

21. — Allocution de Pie IX aux Romains sur l'évangile du jour, *Ego sum ostium* et sur le patronage de saint Joseph. — Commencement du soulèvement carliste en Espagne.

22. — L'Assemblée nationale de France reprend ses travaux. — Mort de Mgr Mellon-Jolly, ancien archevêque de Sens.

23. — Nomination, à Versailles, de M. de Goulard, comme ministre des finances, et de M. Teisserenc de Bort, comme ministre de l'agriculture et du commerce. — La congrégation des SS. Rites discute plusieurs miracles obtenus par l'intercession du Bienheureux Labre.

24. — Bref de Pie IX à l'évêque de Versailles, à l'occasion du vote de l'Assemblée sur les pétitions catholiques. — Jugement des assassins de Mgr Surat; la femme Guyard est condamnée à mort. — Ouverture des cortès espagnols par le roi Amédée.

25. — Mort de Mgr Fessler, évêque de Saint-Hippolyte (Autriche), et secrétaire du Concile. — Grande éruption du Vésuve, qui dure plusieurs jours.

28. — Aux États-Unis, consécration de Mgr Hendricken, premier évêque de Providence (Rhode-Island). — Allocution de Pie IX à trois mille Romains sur les dangers de la Révolution.

30. — La chambre des députés italiens vote, à une grande majorité, la suppression de la faculté de théologie dans les universités d'Italie. — Fêtes allemandes à Strasbourg pour la fondation d'une université. — A cette date, les pétitions pour l'enseignement religieux en France comptent quatre cent dix-sept mille sept cent soixante-quinze signatures.

*Le Gérant :* Putois-Cretté.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHEON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LES ANNIVERSAIRES

Avec la semaine qui finit sont revenus les plus tristes anniversaires pour notre malheureux pays : le massacre des otages, le massacre de l'archevêque de Paris et la destruction par le feu des Tuileries, de l'Hôtel-de-Ville, des plus beaux monuments, de splendides magasins, de maisons particulières. C'était la Commune expirante qui causait ces désastres, comme si elle eût voulu démontrer irréfutablement que les hommes sans Dieu sont des hommes sans mœurs, sans cœur et sans patriotisme, des hommes pour qui la destruction est la plus douce occupation, pour qui les ruines et le sang sont le plus agréable spectacle.

La leçon a été éclatante, horrible, épouvantable :

L'a-t-on comprise?

En voyant les obscénités qui s'étalent dans les rues, les nudités du salon qui vient de s'ouvrir, les immoralités et les immondes exhibitions de nos théâtres, en entendant les dégoûtantes chansons qui retentissent dans les cafés et dans les Champs-Élysées, en lisant ces journaux qui portent la corruption et l'erreur jusqu'aux extrémités du pays, certes, on pourrait en douter.

Il faut, pour ne pas désespérer de l'avenir, visiter nos églises, voir la foule qui s'y porte, suivre dans les hôpitaux les saintes religieuses qui se dévouent aux malades, assister à la fondation de ces cercles catholiques qui s'ouvrent pour les ouvriers; il faut contempler le redoublement de zèle et de dévouement de nos évêques, de nos prêtres, de nos missionnaires, constater les élans de la charité, parcourir, en un mot, tous ces glorieux champs de bataille sur lesquels l'Église combat la misère, l'ignorance et le vice, et se souvenir des vénérables martyrs qui sont morts en priant pour la France.

Alors, on ose espérer, et, en voyant chaque soir les autels de la Vierge, patronne et reine de la France, entourés de nombreux fidèles, de jeunes filles et d'enfants innocents, on ose dire à cette Vierge qu'elle doit sauver la France, sauver la fille aînée de l'Église, pour que celle-ci redevienne le bras droit du Saint-Siége et reprenne sa noble mission de civilisatrice et de missionnaire des peuples.

J. Chantrel.

---

*Correspondances particulières des* ANNALES CATHOLIQUES.

Rome, 20 mai 1872.

Je m'empresse de répondre à l'aimable invitation que vous m'avez faite de devenir le correspondant des *Annales catholiques.* Placé au centre de la catholicité, dans cette ville dont les habitants se montrent si dignes de posséder le Pape au milieu d'eux, je m'efforcerai de vous tenir au courant des faits les plus importants, et surtout de vous faire connaître l'impression qu'ils produisent. Vous me recommandez d'être court, à cause du peu d'espace que vous pouvez m'accorder; je tâcherai de l'être, quoique cela doive m'être parfois assez difficile. Je m'attacherai donc particulièrement aux faits les plus importants. Les journaux vous tiendront suffisamment au courant des autres. Et je commence sans autre préambule.

Vous me reprocheriez de ne pas vous donner tout d'abord des nouvelles du Saint-Père. Je suis heureux de n'en avoir que d'excellentes à vous transmettre. Pie IX porte admirablement ses quatre-vingts ans. Il semble que sa jeunesse se renouvelle comme celle de l'aigle, et que les ans ne fassent que lui apporter plus de force. Ah! que Dieu le conserve longtemps à son Église, et qu'il lui conserve cette santé merveilleuse dont il a tant besoin au milieu des épreuves qu'il traverse : *Dominus conservet eum et vivificet eum!* C'est ce que demandent tous les vrais Romains, dont l'amour et le dévouement pour le Pontife s'accroissent chaque jour.

Les grandes préoccupations de ces jours-ci ont été les questions d'ambassadeurs. M. d'Harcourt, qui s'est si honorablement conduit ici en présence de la Révolution triomphante, a présenté ses lettres de rappel, le 13, au Saint-Père, qui l'aime beaucoup, et qui lui a exprimé combien il apprécie son dévouement. Le lendemain, 14, le nouvel ambassadeur a présenté ses lettres de créance. Vous savez que M. le comte François de Bourgoing n'est pas un inconnu à Rome. Né, je crois, en 1814, il fut attaché pendant quelque temps au cabinet de M. Guizot, alors que celui-ci était ministre des affaires étrangères sous Louis-Philippe. Un peu plus tard, attaché comme secrétaire à la légation française de Turin, près du roi Charles-Albert, il resta pendant quelque temps, à cause de l'absence du titulaire, M. Cordier, seul chargé de représenter la France auprès du roi de Piémont. M. Rossi l'appela peu après à Rome, où il était ambassadeur de France auprès du Saint-Siége, et ce fut alors qu'il eut l'occasion de voir de près Pie IX, qui le reçut avec la plus grande bienveillance. Les événements de 1848 firent rentrer M. de Bour-

going dans la vie privée; mais, à Rome, on avait eu le temps de l'apprécier et l'on avait conservé de lui le meilleur souvenir. Le Saint-Père l'a vu avec plaisir succéder à M. d'Harcourt, et il a su gré au gouvernement français de n'avoir pas laisser vaquer l'ambassade auprès du Saint-Siége.

La position de M. de Bourgoing est difficile; il faut espérer qu'il saura se tirer des difficultés et représenter comme il convient la France catholique.

Presque aussitôt après M. de Bourgoing est arrivé ici M. de Kubeck, l'ambassadeur d'Autriche qui remplace M. Trautmansdorff. M. de Kubeck représentait l'Autriche auprès du roi Victor-Emmanuel, à Florence. Il n'a pas voulu suivre ce roi à Rome. On pense que sa nomination auprès du Saint-Père n'a pas déplu au gouvernement italien, qui espère le voir forcé d'entretenir à Rome des relations de courtoisie avec les personnages officiels qu'il a vus à Florence; mais je crois que le nouvel ambassadeur saura déjouer les roueries italiennes. Il a un caractère ferme et loyal, et a montré que les agissements des hommes du 20 septembre ne lui conviennent guère. J'aime à voir en lui, et je ne suis pas seul de mon avis, un homme d'État vraiment catholique, dont la nomination fait honneur à l'empereur d'Autriche.

On parle aussi beaucoup d'un autre ambassadeur que le Saint-Siége n'a pas agréé; je n'ai pas besoin de vous dire qu'il s'agit du cardinal de Hohenlohe. C'est là un fait grave, et sur lequel il convient d'insister (1)...

Je vous signalerai, en terminant, deux ou trois autres faits d'une moindre importance, mais qui n'en ont pas moins une certaine gravité.

D'abord, la démission de M. Correnti, ministre de l'instruction publique et des cultes. Ce ministre, pour faire plaisir à la libre-pensée, avait déjà obtenu de la Chambre des députés l'abolition des chaires de théologie dans les universités. Penchant toujours du même côté, il avait présenté une loi d'enseignement qui supprime les directeurs spirituels ou aumôniers dans les colléges et autres établissements d'instruction. La fraction modérée ou hypocrite, c'est tout un, du ministère a trouvé qu'il allait trop vite et trop loin. Il ne faut pas se démasquer trop vite devant la diplomatie qui regarde. Aussi a-t-on maintenant l'intention de faire échouer devant le Sénat l'abolition des chaires de théologie, et demandait-

(1) Nous supprimons cette partie de notre correspondance de Rome, parce que nous en avons reçu une autre de Berlin qui est exclusivement consacrée à cette affaire, et qui la traite complètement. (*N. de la Réd.*)

on à M. Correnti de conserver les aumôniers. M. Correnti n'a pas voulu céder, il se retire. C'est un procédé loyal de sa part; les hommes de son parti montrent rarement cette facilité à déposer leur portefeuille. Qui le remplacera? Je l'ignore.

En tout cas, la suppression imminente des chaires de théologie a déjà produit un bon résultat. Au nom de la liberté de l'Église et de l'enseignement, les catholiques se préparent à fonder de nouvelles facultés de théologie. Ces jours derniers, les évêques du Piémont se sont réunis à Turin pour aviser à la fondation d'une université catholique. Cela effraie les partisans de la libre-pensée et c'est probablement pour cela que le ministère désire obtenir du Sénat un vote favorable au maintien des facultés théologiques. Ces braves gens sont bien embarrassés.

Les libres-penseurs ne s'attaquent pas seulement aux vivants, ils en veulent aussi aux morts et même aux monuments inanimés qui sont la condamnation de leurs doctrines et de leurs actes. En ce moment, les catacombes, avec leurs tombeaux, leurs chapelles, leurs inscriptions et leurs fresques, les gênent horriblement, parce qu'il y a là autant de témoignages contre les erreurs contemporaines. L'archéologie étant favorable à l'Église, il faut supprimer l'archéologie. M. Rosa, sénateur, on ne sait pourquoi ou on le sait trop, et inspecteur des antiquités parce qu'il n'entend rien aux antiquités, travaille donc, d'accord avec le gouvernement, à obtenir la direction des catacombes. Si cet ignorant ennemi de la religion réussit, ce sera une véritable calamité pour l'art et pour l'histoire.

Espérons que les archéologues romains détourneront ce malheur. Ils viennent de donner un exemple qui mérite d'être connu. Vous savez qu'il existe à Rome une académie pontificale d'archéologie, qui jouit, à juste titre, d'une grande considération parmi les plus savants archéologues de l'Europe; on n'en est pas étonné, quand on voit le commandeur Visconti et le chevalier de Rossi parmi les membres les plus actifs de cette académie. Eh bien! le gouvernement du 20 septembre a demandé à cette académie de changer son titre de *pontificale* pour celui de *royale*. Les savants archéologues ont refusé. Pour les punir, on leur a fermé les portes de la Sapience, où ils tiennent leurs séances. Leurs travaux se trouvent ainsi interrompus; mais qu'est-ce que cela fait aux hommes de progrès qui sont les maîtres de Rome?

G.

---

Berlin, 18 mai 1872.

Il m'est pénible de commencer les correspondances que je me propose de vous envoyer d'ici et des autres villes d'Allemagne que je dois visiter cet été, par le récit de faits de persécution contre l'Église ; mais je n'ai pas à choisir mes sujets, je n'ai qu'à exposer ce qui est. Permettez-moi, dans cette lettre, de laisser de côté les autres faits, pour ne m'occuper que du plus considérable, non en lui-même, mais dans les intentions qu'il dévoile de la part du gouvernement impérial, intentions que ce gouvernement ne cherche d'ailleurs pas à cacher.

C'est le 25 avril que le Saint-Siége a été officiellement informé du choix fait par l'empereur Guillaume du cardinal de Hohenhole comme ambassadeur auprès du Pape. Le Saint-Père avait déjà été informé de ce choix par une lettre du cardinal, qui s'efforçait de prouver que sa nomination était une preuve des dispositions conciliantes de l'empereur. Le Pape, on le sait maintenant, lui avait répondu qu'il ne pensait pas comme lui, et lui avait fait entendre que sa place n'en était pas moins à Rome, quoique ce ne fût pas en qualité d'ambassadeur. Le 2 mai, le cardinal Antonelli répondit officiellement, à la notification officielle, que le Pape ne pouvait accepter l'ambassadeur proposé, à cause des circonstances actuelles.

Là-dessus, grande colère, feinte ou vraie, de M. de Bismarck, qui voyait le Saint-Siége éviter le piége qu'il croyait avoir habilement tendu. Car, évidemment, c'était un piége. Si le Pape acceptait, le chancelier impérial se retournait vers les catholiques et leur disait : « Vous voyez bien que le gouvernement est en bons termes avec le chef de l'Église. » Le Pape refusant, il s'est aussitôt écrié qu'il n'y avait pas moyen de s'entendre avec Rome, que les Jésuites sont tout-puissants au Vatican, qu'un gouvernement qui veut être obéi ne peut tolérer une influence contraire à tous les droits de l'Etat.

M. de Bismarck veut se débarrasser des Jésuites pour se débarrasser des catholiques ; il sait qu'en agissant contre eux il met de son côté toute la presse juive, libérale et libre-penseuse de l'Europe, qui est trop contente de lui pour s'occuper de son despotisme et de son ambition. Le cardinal de Hohenlohe, il faut le dire, passe pour hostile aux Jésuites ; son éloignement de Rome, après le 20 septembre, paraît suspecte à plus d'un catholique, et les louanges que lui accorde toute la presse libre-penseuse, qui affecte de répéter qu'il était au mieux avec le cardinal d'Andréa et qu'il pense à peu près

comme Dœllinger, rend au moins assez nécessaire de sa part une prompte déclaration de ses véritables sentiments. En attendant, M. de Bismarck démasque ouvertement ses batteries. En envoyant un cardinal à Rome, il évitait de se prononcer en faveur du pouvoir temporel; il affectait même de n'accréditer un ambassadeur qu'auprès du souverain spirituel, en choisissant pour cela un ecclésiastique. Maintenant, il veut se donner les apparences de la modération. Dans la séance du 14, il a demandé au Reichstag de maintenir le traitement de l'ambassadeur auprès du Saint-Siége, quoique, selon ses expressions, le refus du Pape ait été un procédé peu courtois, dont il n'avait pas vu un seul exemple dans sa longue carrière diplomatique. Mais, a-t-il dit, il ne faut pas montrer trop de susceptibilité, et la population catholique de l'empire mérite des égards.

Le crédit demandé a été voté ; mais j'appelle votre attention sur ces paroles prononcées par le chancelier dans sa réponse au courageux député catholique, M. Windhorst, qui avait pris la défense du Saint-Siége et montré que le cardinal prince de Hohenlohe ne pouvait être ambassadeur auprès du Pape : « Je ne puis, a dit M. de « Bismarck, parler en ce moment au nom du Conseil fédéral de « l'empire; mais je puis dire au préopinant que, en ce qui con- « cerne la Prusse, le cabinet prussien est résolu à prendre les « mesures nécessaires pour que les Prussiens qui sont prêtres de « l'Église catholique romaine ne puissent plus affirmer impuné- « ment qu'ils doivent se conduire plutôt d'après les lois canoni- « ques que d'après les lois prussiennes. Nous maintiendrons les « lois de l'État envers et contre tous. Nous montrerons à ceux qui « ne reconnaissent pas nos lois, qu'en obéissant à des lois étran- « gères de préférence aux nôtres, ils se mettent eux-mêmes hors « la loi prussienne. »

Sans doute, ces dernières paroles étaient à l'adresse de Mgr l'évêque d'Ermeland, à qui le ministre des cultes a écrit, comme vous le savez, qu'il n'avait pas le droit d'excommunier des professeurs, parce que la loi s'y oppose, et qui a répondu que, d'après lui, la loi ne s'y oppose pas, mais que, en fût-il ainsi, il ne lui appartenait pas de résoudre la contradiction entre la loi civile et la loi ecclésiastique; qu'il s'était, pour lui, conformé aux prescriptions des canons de l'Église catholique à l'égard des hérétiques, et que si les autorités civiles actuelles croyaient trouver un désaccord entre les prescriptions du droit canon et celles de l'État, c'était aux autorités suprêmes de l'État et de l'Église qu'il appartenait de lever cette contradiction. Mais M. de Bismarck met l'État au-dessus de l'Église, et il me semble que ses paroles sont une déclaration formelle

de guerre à l'Église catholique. L'épiscopat, le clergé et les catholiques d'Allemagne ne tarderont pas à voir l'effet de ces menaces.

Je vois la presse s'échauffer fort à l'occasion du refus du Saint-Siége et lui donner tort, comme c'est l'usage. La question me paraît pourtant très-simple.

Il est certain, d'abord, que le Prince ayant le droit d'accepter les ambassadeurs, a aussi le droit de les refuser; c'est un axiome de droit : *Qui potest velle, potest et nolle.* Ensuite, il y a plus d'un exemple de ces refus. Le Parlement anglais ne faisait-il pas un refus perpétuel des ambassadenrs du Saint-Siége en décrétant qu'on ne pouvait recevoir en Angleterre les ambassadeurs ecclésiastiques du Saint-Siége, qui n'envoie pas d'ambassadeurs laïques? Dans le cas spécial, n'y aurait-il pas un réel inconvénient à ce qu'un gouvernement protestant envoyât au Vatican un cardinal, c'est-à-dire un personnage qui a fait le serment d'obéir au Saint-Siége et de travailler avant tout aux intérêts de l'Église? Pour moi et, je pense, pour tous les hommes de bonne foi, il est certain que M. de Bismarck tendait un piége au Saint-Père. Il savait que la nomination du cardinal de Hohenlohe ne pouvait être acceptée, et il comptait faire du refus du Pape un grief contre le Saint-Siége. Si le cardinal eût été agréé, il se serait bientôt trouvé dans la nécessité de donner sa démission ou de manquer à ses devoirs de cardinal, et alors M. de Bismarck aurait crié encore plus haut qu'il est impossible de s'entendre avec Rome. C'est la vieille histoire du Loup et de l'Agneau. En éventant le piége, le Saint-Père lui a montré qu'il n'est pas facile de le tromper, et quoi que fasse et dise maintenant le terrible chancelier, sa politique est percée à jour; on sait qu'elle est inspirée par la haine du catholicisme. Je n'ai pas besoin de vous dire pourquoi M. de Bismarck, qui est un sceptique, en veut plutôt au catholicisme qu'au protestantisme.

***

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES

---

### ROME ET L'ITALIE

*La vraie Croix.* — Le vendredi 3 mai on a solennellement célébré à Sainte-Croix-de-Jérusalem, à Rome, l'Invention de la sainte Croix miraculeusement retrouvée par sainte Hélène, mère de l'empereur Constantin. La grand'messe a été célébrée par le R. P. Régis, général des Pères Trappistes, à qui a été confiée la garde des

précieuses reliques. On distingue, parmi ces reliques, le fragment le plus considérable de la vraie Croix, et deux autres morceaux un peu moins gros. On voit ensuite un des clous qui ont transpercé le corps adorable du Rédempteur; ce clou a treize centimètres de longueur. Il est à trois tranchants et à tête arrondie. Il est parfaitement conservé; mais, selon la tradition, la pointe en a été enlevée par sainte Hélène elle-même. Ce clou est encore teint du sang divin répandu pour nous. On remarque aussi deux épines de la Couronne de Notre-Seigneur, ces épines sont longues, minces et très-dures; une partie de l'inscription de la croix conservée et retrouvée d'une manière providentielle. Pour soustraire cette relique à la profanation des Barbares, on l'avait enfermée dans une cassette de plomb que l'on avait placée au sommet de l'arc de voûte principale; en 1492, le cardinal Mendoz ayant fait incruster et blanchir l'intérieur de l'église, les ouvriers trouvèrent la cassette de plomb avec l'inscription : *Hic est titulus veræ Crucis*. L'inscription, comme on le sait, avait été écrite sur une seule planche de bois recouverte d'une peinture rouge pour mieux faire ressortir les lettres, en hébreu, en grec et en latin; ce bois, noirci par le temps, a pris une couleur de plomb, et ressemble beaucoup à celui de la vraie Croix de la Sainte-Chapelle de Paris. On vénère également le doigt que saint Thomas inséra dans la plaie du côté de Jésus-Christ après sa résurrection. L'ostention des grandes reliques a lieu le quatrième dimanche de carême, le vendredi saint et le 3 mai. Hors de ces jours, on ne peut les voir que sur la présentation d'une permission signée du cardinal titulaire.

*Ambassade birmane*. — Il y a en ce moment, à Rome, une ambassade de l'empereur des Birmans, qui a été rendre visite au roi Victor-Emmanuel, à Naples, et qui a pour but de nouer des relations commerciales avec l'Italie. Ces ambassadeurs n'oublient pas que le Saint-Père est depuis longues années en rapport d'amitié avec leur maître; aussi M. Shackleton Hallett, Anglais qui est leur introducteur et leur guide près des cours européennes, vient-il d'écrire la lettre suivante à la *Voce della Verità :*

*Ambassade birmane.*

Hôtel de Rome, 13 mai 1872.

C'est avec une vive indignation et avec dégoût que j'ai lu ce passage dans l'*Italie* du 12 courant : « Les ambassadeurs birmans continuent « leurs promenades dans Rome. Ce qui les a le plus frappés, c'est la « quantité de *pingy* (prêtres) qu'ils rencontrent à chaque pas dans les

« rues. Ils les trouvent gros, gras et florissants, et ils supposent qu'ils « sont payés par le gouvernement. On a eu beaucoup de peine à leur « faire comprendre que ce n'est pas le gouvernement qui entretient « les prêtres à Rome. » En l'absence de Son Excellence, qui est à Naples, je prends sur moi la charge de déclarer immédiatement que de telles observations ne peuvent avoir été faites par aucun des membres de l'ambassade. D'après la connaissance que j'ai du caractère élevé et digne des nobles personnages qui composent cette ambassade, je puis déclarer qu'ils seraient entièrement incapables de manifester des sentiments aussi bas, aussi mensongers et impolis, et qui dans les rapports diplomatiques ne pourraient être que les sentiments d'un insensé.

J'ai l'honneur d'être, votre très-fidèle,

SHACKLETON HALLETT.

Voilà une leçon de convenance bien appliquée, mais qui ne profitera guère aux journaux de la trempe de l'*Italie*.

*Le monastère de Sainte-Croix-de-Jérusalem.* — Ce vénérable monastère est menacé d'expropriation et doit devenir, dit-on, un dépôt pour l'élève des chevaux, et l'on ne sait pas si l'église elle-même sera respectée par les Vandales qui se sont abattus sur Rome au nom de la liberté, de la civilisation et du progrès. On sait que la basilique fut élevée par Constantin, et que sainte Hélène y fit déposer un fragment considérable de la vraie Croix et d'autres précieuses reliques de la Passion. Les Papes se sont fait un devoir de l'embellir à l'envi. Benoît XIV en fit construire le portique extérieur. C'est actuellement le cardinal Lavaletta qui en est le titulaire.

*L'Eglise libre dans l'Etat libre.* — En raison des circonstances du temps, le Chapitre général des Frères Mineurs Capucins n'a pu se tenir cette année-ci à Rome. Par ordre du Souverain-Pontife, il a été pourvu à l'élection des nouveaux supérieurs généraux, par les votes secrets des vocaux envoyés à la S. Congrégation des évêques et des réguliers. Ont été élus : le révérendissime père Egide de Cortone, provincial actuel de la Toscane, à la charge de ministre général, et le révérendissime père Laurent d'Aoste, ancien provincial de France, à celle de procureur et de premier définiteur général.

---

## FRANCE

### NOUVELLES DES DIOCÈSES

**Paris.** — Le samedi 18 mai, les sauveteurs de la Seine se sont rendus solennellement à Notre-Dame, où les attendait Mgr Guibert. A l'issue de la messe où le prédicateur leur parla de courage et de

dévouement, comme il convenait de parler à des sauveteurs. M[me] Mercier, mère de la Société, a offert le pain bénit, et Mgr Guibert a donné la bénédiction épiscopale, pendant qu'une dépêche de Rome apportait aux sauveteurs la bénédiction de Pie IX. A deux heures, une assemblée publique eut lieu au grand amphithéâtre des Arts-et-Métiers, où l'on proclama les noms des sauveteurs qui ont trouvé la mort en se dévouant pour la France et pour leurs frères, pendant la campagne de 1870, sans oublier Mgr Darboy, leur président d'honneur. Parmi ces noms, nous devons encore citer ceux de M. le docteur Ricord pour les soins qu'il n'a cessé de prodiguer aux blessés sur les champs de bataille, et de M. l'abbé Lanusse, qui compte dix-huit campagnes et qui est en ce moment aumônier de l'Ecole de Saint-Cyr. Ce prêtre intrépide a reporté aux braves soldats qu'il a consolés, l'honneur de la médaille qu'il recevait, et il a promis de la montrer aux six cents officiers dont il est le directeur et qui se préparent à sauver la France, pour qu'ils sachent bien que la patrie n'est pas ingrate envers ceux qui l'ont aimée et servie.

— M[me] d'Anglars, née Fernande de Jaubert, fondatrice et première supérieure de l'Institut de Notre-Dame-des-Arts, vient de mourir, à Neuilly, à l'âge de soixante ans. C'est avec l'aide de la vénérable sœur Rosalie qu'elle a fondé, il y a quinze ans, l'Institut de Notre-Dame-des-Arts, aujourd'hui en pleine prospérité. Au moment de la guerre, cet institut comptait cent trente élèves, dirigées par neuf dames, six auxiliaires et vingt professeurs, venant de Paris plusieurs fois par semaine.

— Le vendredi 3 mai, écrit le P. Hyacinthe—M. Cormier, des Frères-prêcheurs, aux *Annales religieuses* d'Orléans, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Paris a prononcé son jugement sur le culte du bienheureux Réginald d'Orléans.

Il ne s'agissait pas d'une de ces béatifications solennelles, où l'on examine, dans une série de procès, la renommée de sainteté, l'héroïcité des vertus et la qualité des miracles. La cause du bienheureux Réginald est une de celles que le droit appelle *cas excepté*.

Les procédures en usage dans les causes modernes ont été réglées avec beaucoup de sagesse, en 1634, par Urbain VIII. Dans son décret, il défend d'accorder les honneurs du culte à aucun serviteur de Dieu sans tous ces préliminaires, sur lesquels le Saint-Siége entend baser son jugement.

Toutefois, avec cette modération qui distingue l'Eglise, il déclare ne vouloir porter aucun préjudice aux bienheureux qui, dans les temps antérieurs, auraient été peu à peu élevés aux honneurs du culte par la dévotion des fidèles et le consentement des évêques, pourvu qu'ils soient en possession de ces honneurs depuis plus d'un siècle, c'est-à-dire avant 1534. Cette possession *de fait* antique et tranquille, acquise dans un siècle où le sens de la foi était plus pur, lui paraissait avec raison donner des garanties suffisantes pour motiver une *exception* aux règles qu'il établissait, et pour constituer l'*équivalent* d'un procès régulier; de là le nom de *cas excepté* et de *béatification équivalente* ou *équipollente* donné à ces sortes de causes.

Le procès instruit à Paris avait donc pour objet la question suivante : Est-il constant que le bienheureux Réginald est, *de fait*, en possession d'un culte ecclésiastique qui remonte au-delà de 1534, et qui depuis lors n'a pas été interrompu? Le tribunal, présidé par le R. P. Levavasseur, de la congrégation du Saint-Esprit, juge délégué de Sa Grandeur Mgr l'archevêque, a répondu affirmativement : *Constat*. Et Mgr Guibert a promulgué solennellement ce jugement.

Il ne reste plus qu'à l'envoyer à la S. C. des Rites, qui le confirmera, si, comme tout donne lieu de le croire, on a observé dans la procédure les règles du droit.

Après cette ratification du Saint-

Siége qui, loin de conférer au bienheureux son titre et ses droits, ne les confirme que parce qu'ils existaient déjà, l'ordre des Frères-Prêcheurs sollicitera du Saint-Siége, à titre de faveur, l'*Augmentation* du culte par la concession de l'office et de la messe du bienheureux.

**Alger.** — Le samedi 4 mai, une cérémonie bien touchante réunissait dans le sanctuaire de Notre-Dame d'Afrique une foule nombreuse de pieux pèlerins. Mgr l'archevêque d'Alger avait invité pour ce jour le clergé, les congrégations religieuses et les écoles de la ville et de la banlieue, ainsi que les mères chrétiennes qui avaient à cœur de mettre leurs enfants sous la protection de la Très-Sainte Vierge et de sainte Monique, patronne des mères de famille. Sa Grandeur avait choisi le jour de la fête de sainte Monique pour la translation des reliques de cette sainte que N. S. P. le Pape lui a envoyées de Rome.

Dès sept heures du matin, les sentiers qui serpentent autour de la montagne de Notre-Dame d'Afrique étaient couverts d'une foule empressée et joyeuse. La journée était splendide. La mer calme déroulait sa nappe azurée au pied de la montagne où s'élève le sanctuaire de la Mère de Dieu.

A huit heures et demie, Sa Grandeur entrait dans la chapelle, précédée par le vénérable chapitre de la cathédrale, le clergé, les religieux Prémontrés, les Pères des missions du Sahara et du Soudan, les orphelins arabes, œuvres vivantes, témoignage de la charité du Pontife. Le séminaire, les congrégations et les écoles défilaient devant Sa Grandeur. Mgr l'archevêque a célébré la messe et donné la très-sainte communion à un grand nombre de fidèles dans le sanctuaire de la Vierge.

Après la messe, il a adressé à son pieux auditoire une de ces éloquentes allocutions que lui dicte si bien son cœur d'apôtre et de pasteur. Ensuite a eu lieu la procession, et les reliques de saint Augustin et de sainte Monique ont été portées par de jeunes clercs au milieu d'un peuple recueilli, chantant les litanies des saints de l'Afrique, composées pour cette circonstance. Mgr l'archevêque précédé de S. G. Mgr l'évêque de Sébaste (*in partibus infidelium*) et du R. P. abbé de la Trappe de Staouéli, s'est arrêté à la porte de la chapelle, du côté de la mer. Il a adressé quelques mots en italien aux marins qui l'entouraient; il a ensuite entonné le *Libera* pour le repos des naufragés de la Méditerranée et béni la mer.

C'était un spectacle attendrissant que cette union de tout un peuple fidèle priant en présence de l'immensité des flots et sous le regard de celle qu'on appelle à si juste titre *Stella maris!*

Les reliques de sainte Monique exposées sur l'autel dédié à cette sainte, Sa Grandeur Mgr Lavigerie a donné une bénédiction spéciale aux enfants qui lui ont été présentés. Avec quel empressement toutes les mères, riches et pauvres, ont demandé cette bénédiction pour leurs enfants, comme autrefois les femmes de la Judée et de la Galilée la demandaient au Seigneur!... Après cette éclatante manifestation de leur foi, Français, Espagnols, Maltais, Italiens, tous se sont retirés le cœur joyeux. — (*France nouvelle.*)

**Cambrai.** — Mgr Régnier a prononcé le 1er mai, dans sa cathédrale, à l'occasion du sacre de son coadjuteur, les paroles suivantes : « Tous, messieurs et bien-aimés coopérateurs, quelles que soient les différences de nos vocations et de nos œuvres, nous remplirons nos multiples ministères avec un même courage, une même charité, un même dévouement. Le salut des âmes sera notre préoccupation unique, l'extension du règne de Jésus-Christ notre seule ambition. Notre commisération, nos condescendances les plus tendres et les plus patientes seront toujours assurées à ceux mêmes qu'éloignent de nous et de la religion l'ignorance et l'er-

reur : elles ne connaîtront d'autres bornes que celles qu'a fixées l'Evangile et que maintient l'immuable enseignement de l Eglise. Nous ne répondrons que par des bénédictions aux clameurs haineuses qui continueront de nous poursuivre, que par des prières aux calomnies qu'on déversera sur nous. Mais nous maintiendrons intactes l'indépendance et l'intégrité de nos doctrines. Nous n'accepterons jamais la servitude et les restrictions que prétendraient imposer à notre foi les adeptes du scepticisme et de la libre pensée; jamais nous ne reconnaîtrons à aucun pouvoir humain le droit de mettre des conditions ou des bornes à l'obéissance que nous devons aux constitutions dogmatiques de nos Papes et aux définitions de nos conciles généraux. Qu'on ne craigne pas d'ailleurs que cette religieuse soumission à l'autorité régulatrice de notre foi nuise en rien à notre patriotisme. L'amour de l'Eglise romaine et l'amour de notre pays ne cesseront point d'être unis dans nos cœurs, et si nous crions de toute notre âme : *Vive Pie IX!* nous ne crierons pas avec moins d'amour et d'énergie : *Vive la France!*

**Lyon.** — On n'a pas oublié les scandales révoltants auxquels donna lieu, l'an dernier, la trop fameuse fête des écoles, dont M Barodet, le maire actuel de Lyon, ancien instituteur communal, fut un des promoteurs. Le même spectacle, dit-on, sera donné cette année à l'occasion de l'ouverture de l'Exposition universelle qui doit avoir lieu dans cette ville. Aussi ajoute-t-on que l'archevêque de Lyon, redoutant les intentions avouées des démagogues de sa ville épiscopale, a fait savoir au conseil municipal qu'il n'y aurait pas cette année de processions de la Fête Dieu hors des églises. Les saturnales de la libre-pensée ne rencontrent aucun obstacle dans cette malheureuse ville, où la religion évite de se montrer en public dans la crainte de provoquer des scènes déplorables.

**Metz.** — Une statue de la sainte Vierge, sous le vocable de Notre-Dame de Toutelainville, a été inaugurée le 20 mai, lundi de la Pentecôte, à Toutelainville, paroisse de Vionville, sur le champ de bataille du 16 août 1870, pour remercier la sainte Vierge d'avoir préservé la vie de tous les habitants de Vionville, exposés, ce jour-là, pendant dix heures, au feu de la bataille. Toute la paroisse s'était mise en prière et avait invoqué la Vierge Marie. Les projectiles ont atteint un grand nombre de maisons, la plupart des toitures ont été déchirées; plusieurs bombes ou obus ont éclaté au milieu de la paille et du foin, sans y mettre le feu. Aucune maison n'a été incendiée, aucun habitant n'a été tué. Placée sur un rocher artificiel, la statue domine la partie la plus importante du champ de bataille.

— Une souscription s'organise pour faire à Mgr l'évêque de Metz le traitement que lui refuse la Prusse, parce que le prélat veut rester français. 12,000 Messins ont opté pour la nationalité française; ce sont tous ceux qui ont pu remplir les formalités requises par le vainqueur.

**Perpignan.** — On écrit de cette ville : « Ces jours derniers, en creusant le sol pour arracher un des arbres qui se trouvent dans la cour de l'école communale de Saint-Jacques, on découvrit des ossements enfouis. Grand émoi! on court à la mairie prévenir l'autorité. Le commissaire de police mandé aussitôt est chargé d'aller vérifier le fait; mais le cas est grave : on flaire un crime. Les frères des écoles chrétiennes n'ont-ils pas eu pendant de longues années, alors qu'ils étaient instituteurs communaux, la jouissance de cet immeuble? Dès lors, quoi d'étonnant? Ne sait-on pas qu'ils sont capables de tout et de bien d'autres choses encore? Qui sait? Un enfant

tué... enterré!.. L'église Saint-Laurent à Paris!.. Le couvent Sainte-Gracieuse à Carcassonne!.. Déjà les têtes travaillent et se montent. Le commissaire de police refuse d'instrumenter seul et réclame la présence d'un magistrat. On va prévenir le procureur de la République, qui charge un substitut de l'opération, et on part pour procéder aux constatations. En effet, il y a des ossements; on reprend les fouilles et on trouve d'autres ossements encore. Plus de doute! Cependant, il faut une tête; il n'est pas vraisemblable que l'enfant fût sans tête. On cherche la tête, et on finit par découvrir un crâne. « Ah! s'écrie un assistant, cette fois nous les tenons! » Le substitut qui avait tout son sang-froid et qui ne disait rien, mais qui regardait attentivement, retourne négligemment du bout de sa canne le crâne découvert... L'assistant si fier tout à l'heure s'enfuit au milieu des rires et court encore : le crâne se prolongeant était terminé par un superbe MUSEAU DE CHIEN!!! Inutile de dire que tous les ossements ont été soigneusement réunis et apportés au docteur Bocamy qui a pu constater scientifiquement et déclarer qu'ils appartenaient tous à l'espèce canine, sans exception. » — Qu'est-ce qui a maintenant la mine allongé en museau de chien? Ce sont les libres-penseurs de Perpignan.

**Rouen.** — S. Em. le cardinal de Bonnechose, dans une circulaire qu'il vient d'envoyer à son clergé à propos de la quête du Denier de Saint-Pierre, fait ainsi connaître les besoins du Saint-Siége :

« Depuis que le Vicaire de Jésus-Christ a été privé de son domaine temporel, et que l'Eglise a été spoliée de ses Etats par la révolution, les besoins du Père commun des fidèles, au lieu de diminuer, se sont accrus. Car il est maintenant dépourvu de toute autre ressource que celle de la charité de ses enfants. Et cependant il doit subvenir encore, non-seulement à sa propre subsistance et à celle d'une partie du Sacré-Collége, ainsi que des Prélats qui l'entourent et partagent ses travaux, mais aussi aux dépenses extérieures qu'entraîne nécessairement le gouvernement de l'Eglise universelle. Il lui faut soutenir les Nonciatures, les Missions et les Colléges où se forment les hommes apostoliques destinés à continuer au loin la prédication de l'Evangile. Il lui faut encore pourvoir à cette multitude d'hommes, fidèles serviteurs de l'Eglise romaine, qui ont mieux aimé sacrifier leur situation et les intérêts de leurs familles que de trahir le Vicaire de Jésus-Christ. Il lui faut donner du pain à tous ces religieux et à tous ces religieuses jetés par la révolution hors de leurs monastères et réduits par sa rapacité à la plus cruellle indigence. Enfin, dans ces derniers temps, Pie IX, touché des larmes et des souffrances de tant d'Eglises qui se trouvaient, en Italie, veuves de leurs pasteurs, s'est fait un devoir de les remplacer par des successeurs qui ont pris possession de leurs siéges, mais qui n'ont plus trouvé dans leur résidence, ni demeure épiscopale, ni propriétés, ni revenus. C'est donc encore sur le Souverain-Pontife que retombe la charge de fournir aux besoins de ces évêques dévoués et courageux, qui, en acceptant une mission entourée de mille périls, se sont oubliés eux-mêmes et n'ont pensé qu'à sauver des âmes en obéissant à la voix du Pasteur suprême. »

**Sens.** — M. l'abbé Balacey, curé de Vinneuf (Yonne), vient d'être décoré pour avoir enlevé, au mois de septembre 1870, à la tête de quelques gardes nationaux, un poste prussien composé d'un officier et de quinze cavaliers.

---

## LE 13 MAI A ROME (1).

C'était aujourd'hui un jour de fête dans Rome, et surtout au

(1) Extrait d'une correspondance adressée à l'*Union*.

Vatican. Le Saint-Père entrait dans sa quatre-vingt-unième année, et tous faisaient des vœux et élevaient au ciel de ferventes prières pour qu'il soit conservé de longues années encore à l'amour de ses enfants, et pour que Dieu lui accorde de voir bientôt le triomphe si désiré. Dès 10 heures du matin, on voyait de nombreuses voitures se diriger vers le Vatican, et bientôt les antichambres ont été remplies de personnages de la plus haute condition. La salle du Trône était toute remplie, et jamais je n'avais vu un si grand nombre de personnages distingués, ni tant de joie et d'amour briller sur tous les visages. On comptait 16 cardinaux, beaucoup d'évêques et de prélats, beaucoup de camériers, les chefs d'ordre, des chevaliers de Malte, et un grand nombre d'autres personnes de distinction de différents pays.

L'aristocratie romaine était aussi largement représentée par des princes, des marquis, des ducs et des comtes. On y voyait encore les quatre secrétaires de ce que les libéraux appellent l'ambassade spirituelle de France. M. le comte d'Harcourt était auprès de Sa Sainteté pour lui présenter ses lettres de rappel. Le Saint-Père l'a longuement retenu auprès de lui, puis un camérier est venu chercher les secrétaires de l'ambassade, qui ont été à leur tour présentés à Sa Sainteté. Ils étaient tous en grand uniforme et tous portaient sur leur poitrine quelque décoration du Saint-Père. Quand M. le comte d'Harcourt a traversé la salle du Trône et les antichambres pour se rendre chez S. Em. le cardinal Antonelli, il était beau de voir avec quel plaisir tout le monde se rangeait pour saluer dans sa personne la France catholique, dont il avait été jusqu'à ce jour le représentant auprès du Pape.

Sa sortie ressemblait à un triomphe, et j'en étais fier et pour la France et pour Rome. Il a été accompagné par les vœux et par la sympathie de tous les personnages qui étaient là présents. Ah! si la France savait ce qu'elle acquiert de grandeur, ce qu'elle obtient d'hommages en se montrant la vraie fille aînée de l'Église, en défendant la religion et le Saint-Siége, il n'est pas un Français qui ne comprît la politique qui seule pourrait rendre sa patrie grande, forte, respectée et heureuse! Un peu après-midi, le Saint-Père a quitté ses appartements et a paru dans la salle du Trône. Son visage était rayonnant de joie et de santé.

Je n'avais jamais eu le bonheur de voir le Saint-Père si bien portant, si souriant, si gai, si aimable. Il avait des paroles pour tous, et s'informait de tout ce qui peut intéresser chacun de ses fidèles serviteurs.

Le Saint-Père est allé s'asseoir sur son trône, et une commission de l'archiconfrérie des Chaînes de saint Pierre est venue s'age-

nouiller à ses pieds et lui offrir, avec une magnifique reliure, deux gravures remarquables représentant l'une saint Pierre dans sa prison, et l'autre saint Pierre délivré par l'ange du Seigneur.

Le Saint-Père a pris en main le livre et a souri en contemplant les deux belles gravures. « C'est une prophétie que vous me donnez « là, a-t-il dit. Il faut espérer qu'il en sera bientôt ainsi (et il indi- « quait saint Pierre s'échappant, guidé par l'ange) ; en attendant, « nous en sommes encore là, et voyez, là les gardiens dorment, « mais ceux qui sont à notre porte ne dorment pas, ils pensent « comment ils pourront faire pour rendre la prison plus dure et le « prisonnier plus malheureux. »

Il a ensuite béni tout le monde, remerciant avec beaucoup de bonté pour tous les vœux que chacun lui exprimait. Tous ont voulu avoir le bonheur de lui baiser la main et d'attirer sur leur personne un regard bienveillant de ses yeux. C'était un père entouré de ses enfants qui acceptait avec bonheur leurs témoignages d'amour et qui les leur rendait avec usure. Jamais Sa Sainteté n'avait paru plus jeune, plus souriante, plus forte, et cette vue augmentait le bonheur de tous et faisait concevoir les espérances les plus heureuses pour la nouvelle année qui commence. Dans l'autre antichambre se trouvaient rangés plusieurs gardes-nobles, l'épée à la main, puis beaucoup d'anciens employés et officiers de l'armée pontificale.

Sa Sainteté s'est dirigée vers la salle du Consistoire où l'attendaient plusieurs familles romaines. Le Saint-Père s'est arrêté devant chaque groupe et a su trouver pour tous quelques-unes de ces bonnes paroles qui vont droit au cœur. Dans la salle des Suisses, il a trouvé rangés tous ses domestiques et différents employés du Vatican qui étaient venus se placer sur son passage pour lui rendre hommage. Dans la salle de la princesse Mathilde était une députation du conseil supérieur de la société de la Jeunesse catholique résidant à Bologne, et du cercle des Dames catholiques de la même ville. A la tête de ces deux députations étaient le marquis et la marquise Guidotti. Tout près était un autre groupe : c'était la députation catholique de Lyon ayant à sa tête le digne M. Dugas.

Chaque députation a lu à Sa Sainteté une adresse à laquelle le Saint-Père a répondu par quelques aimables paroles. Il s'est ensuite longuement entretenu avec tous et leur a donné son apostolique bénédiction. Le Saint-Père s'est dirigé alors vers le Musée pour se rendre au jardin. Il était suivi d'un nombreux et brillant cortége. Arrivé à la porte du jardin, le jardinier a offert à Sa Sainteté une magnifique corbeille de fleurs. Le Saint-Père, après avoir remercié

ce zélé serviteur, a aperçu près de lui le marquis Guidotti et lui a dit : « Faites emporter cette corbeille, je l'envoie à Mme la mar- « quise. » Je vous laisse imaginer la joie et les remerciements du marquis.

Le Saint-Père s'est rendu dans une espèce de rond-point où les ormeaux forment comme une immense voûte que les rayons du soleil ne sauraient percer ; il s'est arrêté et a fait ranger tout le monde autour de lui ; alors un chanoine de Saint-Pierre, poëte renommé, a lu devant tous une ode qui a obtenu les félicitations du Saint-Père et les applaudissements de tous. Sa Sainteté s'est rendue ensuite dans la bibliothèque et a daigné raconter quelques histoires fort touchantes. Le Saint-Père est ensuite rentré dans ses appartements, et au moment de se séparer de son entourage, tous se sont précipités à ses pieds pour avoir encore une fois le bonheur de lui baiser la main et de lui exprimer des vœux ardents.

Hier Sa Sainteté a donné audience à une députation espagnole ayant à sa tête le vicaire général de l'évêque de Tarragone. Ces braves espagnols ont offert à Sa Sainteté une somme de 15,000 fr. et un grand et magnifique album splendidement relié et orné de ciselures en argent de toute beauté. Les adresses et les noms étaient tous écrits à la main sur parchemin et en langue catalane. Le vicaire général, chef de la députation, a lu à Sa Sainteté d'une voix fortement accentuée une adresse en espagnol, très-belle et très-énergique, digne en tout point d'un peuple aussi fier, aussi énergique, aussi fervent catholique. Le Saint-Père témoignait sa satisfaction par des mouvements de tête et par des bravos quand quelque phrase exprimait quelque sentiment plus fort et plus senti. Quand l'adresse a été finie, le Saint-Père a répondu lui-même avec beaucoup d'aisance et de facilité en langue espagnole. Il a prononcé un petit discours qui a fait bondir le cœur de tous ces dignes enfants de la noble terre d'Espagne :

Je vais satisfaire vos désirs, a dit Sa Sainteté. Il y a quarante-trois ans, lors de mon voyage en Amérique, je passai aux environs de Tarragone, et je la vis du bateau à vapeur. Je ne pouvais alors la bénir, et je ne pensais pas qu'un jour viendrait où j'aurais le droit de le faire. Il y a maintenant vingt-six ans que je la bénis, et avec elle, toute l'Espagne. Votre patrie traverse en ce moment une nouvelle crise, et j'espère que cette épreuve tournera au profit de toute la nation espagnole.

(1) Le 12 mai, et non le 13, comme on l'a indiqué par erreur dans le dernier numéro des *Annales catholiques* (N. de la Réd.).

Espérons que cette épreuve raffermira l'union dans le clergé, dans les religieux et dans le peuple, et ramènera la paix dans tout le royaume. Il n'y aura plus alors de péril de perversion pour les croyances et pour les mœurs. Rempli de ces sentiments et de ces espérances, je vous donne ma bénédiction. Que cette bénédiction descende sur vous, sur vos familles, sur les évêques et sur les diocèses! Qu'elle contribue à faire que l'Espagne se montre de plus en plus jalouse de sa foi et attachée a ce Saint-Siége qui est le vrai fondement de l'union. Que tous, je le répète, soient unis dans la foi, dans la doctrine et dans la prière. Je le répète, que cette bénédiction descende sur vous, sur les fidèles de Tarragone, sur les autres provinces et sur toute l'Espagne. *Benedictio Dei,* etc.

Le Saint-Père a alors demandé à admirer le magnifique album et a adressé à tous les membres de la députation les paroles les plus gracieuses. Tandis que le Saint-Père se rendait dans la salle voisine, un de ces Espagnols lui a baisé la main et a crié d'une voix vibrante : « Vive l'Espagne catholique unie à Pie IX Roi! » Le Saint-Père a trouvé dans la salle attenante une cinquantaine de Romains de toutes conditions, parmi lesquels plusieurs gardes-nobles qui étaient venus recevoir la bénédiction de leurs travaux. Ce sont ceux qui s'occupent d'enseigner les enfants du peuple dans les écoles nocturnes.

Le Saint-Père les a félicités de leur dévouement et de leur abnégation, et leur a adressé des paroles d'encouragement : « Votre « œuvre, leur a-t-il dit, est une œuvre d'apostolat, une œuvre qui « se rapproche beaucoup de celle du prêtre. Comme le prêtre vous « enseignez, vous instruisez, vous apprenez à prier. Votre œuvre « est donc très-méritoire et digne en tout point de braves catho- « liques romains. Dieu vous récompensera de votre dévouement, « et, comme gage de cette récompense céleste, je vous donne mon « apostolique bénédiction. Je vous bénis, vous, vos familles et les « enfants à l'éducation desquels vous consacrez tous vos soins. *Benedictio,* etc. »

Sa Sainteté est ensuite entrée dans la salle de la Princesse Mathilde. Là se trouvait M$^{me}$ la comtesse d'Harcourt, à laquelle Sa Sainteté a accordé une longue audience. M$^{me}$ la comtesse avait apporté de Paris différents cadeaux, et le Saint-Père a été fort sensible à ce bienveillant souvenir.

Ce soir, a été chanté dans l'église de la Consolation un *Te Deum* solennel, pour remercier Dieu d'avoir conservé les jours si précieux

de Sa Sainteté. L'église débordait de fidèles, et beaucoup n'ont pu pénétrer, car elle était trop petite pour contenir les fidèles romains qui venaient prier pour leur Père et pour leur Roi.

---

## DE L'AGE DES PAPES

Lundi 13 mai, le Saint-Père a compté *quatre-vingts ans* révolus. J'ai recherché, à l'occasion de cet anniversaire, l'âge des souverains pontifes dont il est le successeur. A partir de Grégoire XI, que sainte Catherine de Sienne eut la gloire de ramener à Rome en 1378, l'histoire relate l'âge de tous les papes, à deux ou trois exceptions près. En remontant plus haut, elle laisse souvent ce détail dans l'ombre.

Donc, depuis 1378, sur cinquante-trois souverains pontifes, nous en trouvons *quinze* qui ont dépassé les quatre-vingts ans.

Le plus jeune de ces vénérables octogénaires est le pape Grégoire XVI, mort en 1846, à quatre-vingts ans huit mois et douze jours. Puis viennent les papes Grégoire XII (1406), Calixte III (1455-1458) et Benoît XIII (1724-1730) qui atteignirent *ex æquo* quatre-vingt-un ans; et encore, le premier de ces trois pontifes, Grégoire XII, ayant abdiqué l'année même de son élection, à quatre-vingt-un ans, vécut-il jusqu'à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Les papes Alexandre VIII (1689-1691) et Pie VI (1775-1799) sont morts à quatre-vingt-deux ans révolus.

Quatre pontifes dépassèrent l'âge de quatre-vingt-trois ans : Grégoire XIII (1572-1683), Innocent X (1644-1655), Benoît XIV (1740-1758) et Pie VII (1800-1823).

Un seul, Paul III (1534-1549), mourut après avoir atteint sa quatre-vingt-quatrième année.

Trois vécurent jusqu'à quatre-ving-six ans : Boniface VIII (1294-1303), Clément X (1670-1676), Innocent XII (1691-1700).

Un seul, le pape Clément XII (1730-1740) atteignit quatre-vingt-huit ans ; et un autre, le plus âgé de tous, depuis 1378, le pape Paul IV, de sainte mémoire, élevé sur le siége de saint Pierre à quatre-vingt-neuf ans, en 1555, vécut encore quatre ans et atteignit par conséquent sa quatre-vingt-treizième année.

Paul IV n'est cependant pas le doyen d'âge des papes ; en remontant au-delà de 1378, on trouve en effet le souverain pontife Grégoire IX, le saint ami de saint François d'Assise et de saint Dominique, qui, ayant quatre-vingt-six ans au moment de son élection, en 1227, régna près de quatorze ans, et mourut presque

centenaire, en 1241, après avoir eu le bonheur et l'honneur de canoniser saint François d'Assise et sainte Claire, saint Dominique, saint Antoine de Padoue et sainte Elisabeth de Hongrie, dont il avait été le père spirituel et le tuteur.

Jean XXII, mort en 1334, après un règne de dix-huit ans, avait dépassé sa quatre-vingt-dixième année ; et Célestin III (1191-1198), sa quatre-vingt-douzième année. — Parmi les papes dont l'âge a été consigné dans l'histoire, nous en trouvons *vingt* qui ont dépassé plus ou moins l'âge auquel Pie IX est arrivé aujourd'hui. Tertiaire de saint François et resplendissant de vertu, comme le doyen d'âge de la papauté, Grégoire IX, il vivra, nous l'espérons, longtemps encore, pour le salut de son troupeau. — (*Univers.*)

---

## M. GUIZOT ET L'ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

Nous citions, dans notre avant-dernier numéro, ce fait divers donné par l'*Eglise libre* de M. Pilatte, de Nice : « A la réunion de la société protestante de l'instruction primaire, M. Guizot s'est prononcé en faveur de l'instruction obligatoire et laïque, mais contre la gratuité. »

Sur l'obligatoire, M. Guizot s'est, en effet, prononcé pour un essai, mais en stipulant des garanties efficaces pour « le maintien de l'autorité paternelle et la liberté des consciences et des familles. » Il a dit, entre autres choses, à propos de l'inspection que l'Etat devrait exercer sur l'intérieur des familles :

Il y a quelque chose de choquant dans cette immixtion de l'État au sein des familles pour contrôler la conduite des parents en fait d'instruction primaire, et dans ces poursuites judiciaires intentées contre les parents, en présence de leurs enfants, pour des torts d'omission que ni les parents ni les enfants, ni le public ne sont encore accoutumés à considérer comme de véritables délits. Il ne m'appartient nullement d'indiquer quels procédés administratifs pourraient atteindre le but qu'on a raison de poursuivre ; mais je ne puis croire que des poursuites judiciaires, des débats publics et des condamnations judiciaires soient dès à présent le meilleur moyen de lutter contre les obstacles que l'insouciance ou le mauvais vouloir de certains parents pourrait opposer à l'établissement général de l'instruction primaire obligatoire.

Sur la gratuité, ou plutôt contre la gratuité, M. Guizot a été très-net :

Le droit absolu et légal à la gratuité de l'instruction primaire, a-t-il dit, n'est pas plus légitime en soi ni plus sain dans ses effets que le droit

au travail dont pendant quelque temps on a fait tant de bruit : c'est une manière de dispenser de tout effort et de tout sacrifice pour l'éducation de leurs enfants les parents qui seraient en état de le faire. Qu'il s'agisse de l'instruction primaire pour les enfants ou du travail pour soi-même, de telles dispenses ne sont qu'une provocation à la paresse, à l'imprévoyance et à l'égoïsme. J'ajoute que la gratuité universelle et absolue de l'instruction primaire serait une concurrence inique faite par l'État aux instituteurs libres, concurrence qui ne serait, à coup sûr, admise pour aucune profession déclarée libre.

M. Guizot n'a pas été moins net au sujet de l'enseignement religieux :

J'arrive, Messieurs, a-t-il dit, à la troisième et à la plus grave, selon moi, des questions posées quant à l'instruction primaire obligatoire et fondée par l'État ; doit-elle être exclusivement laïque ou *essentiellement religieuse?...*

L'État est laïque, spécialement laïque ; l'ordre temporel est son domaine ; l'ordre spirituel ne lui appartient pas. C'est là, dans les sociétés humaines, un principe tutélaire de la justice, de la liberté et de la paix. L'État n'a ni mission ni droit d'enseigner et de faire enseigner en son nom la religion. Mais *l'incompétence n'est pas l'indifférence;* si la religion n'est pas de leur ressort, l'État et les pouvoirs qui le gouvernent ne doivent pas méconnaître la valeur morale et l'importance sociale de la religion ; c'est leur devoir au contraire d'en tenir grand compte et de faire à la religion sa place en proclamant sa liberté. Quand nous parlons des écoles consacrées à l'*instruction* primaire, nous tenons un langage incomplet et inexact ; ce n'est pas de l'*instruction* seule qu'il s'agit dans ces écoles ; on doit y apprendre autre chose qu'à lire, à écrire et à compter ; l'*éducation*, la discipline morale, est ce qu'on doit leur demander et en attendre.

Parmi les pays éclairés et civilisés, il en est où ce que nous appelons l'*instrucciton pubtique* s'appelle l'*éducation nationale*, et l'un de mes confrères dans l'Académie des sciences morales et politiques y faisait remarquer naguère que ces mots, l'*éducation nationale,* étaient en effet ceux dont, en 1789, se servait à ce sujet notre Assemblée nationale. L'éducation morale et religieuse est plus nécessaire encore dans les pays libres qu'ailleurs ; elle consiste essentiellement dans les principes et la discipline inculqués aux âmes dès l'enfance. Pour accomplir une telle œuvre, *la présence et l'influence de la religion sont indispensables ;* elle est intimement unie à la morale, car elle seule donne à la morale une sanction et un but au-dessus et au-delà de la vie terrestre.

Un homme que je m'honore d'avoir compté parmi mes confrères et mes amis, homme d'un esprit et d'un talent du premier ordre, même aux yeux de ceux qui, comme moi, ne partageaient pas toutes ses idées, M. Cousin, s'entretenant un jour avec l'un de ses disciples de la place et de la valeur morale de la religion dans les âmes, voyait passer

devant eux une pauvre vielle femme misérable, décrépite, à l'air presque idiot : « Regardez, lui dit-il, ôtez à cette femme ses croyances religieuses, sa foi chrétienne ; elle tombera au-dessous du singe. » Il y avait un peu d'exagération dans ce langage ; la créature humaine, même dans son plus triste abaissement, conserve toujours des restes ineffaçables de sa supériorité native ; mais M. Cousin avait toute raison de faire ainsi ressortir la place que tient et les effets moraux que produit la religion dans les âmes humaines.

Il n'est pas permis aux pouvoirs qui représentent l'État laïque d'ignorer ou d'oublier ce grand fait naturel et religieux. Ce n'est pas leur charge d'enseigner la religion ; *mais c'est leur devoir d'appeler les ministres de la religion*, les dépositaires des croyances religieuses, prêtres, pasteurs ou parents, *à l'enseigner eux-mêmes, non-seulement dans leurs propres écoles, mais dans les écoles publiques fondées et entretenues par l'État. La place, le temps, les encouragements nécessaires doivent être donnés à cet enseignement* dont l'État laïque recueillera les fruits sans en avoir accompli lui-même le travail. C'est ainsi que l'État prouvera à la religion le respect qu'il lui porte et l'importance qu'il attache à son influence ; c'est ainsi que l'éducation nationale sera *religieuse* sans cesser d'être libre.

Après cette citation, il est bien permis de se demander comment l'*Eglise libre* arrange les nouvelles qu'elle donne, ou comment elle comprend ce qu'elle lit. M. Guizot avait déjà dit : « L'atmopshère de l'école doit être essentiellement religieuse, » le discours dont nous venons de transcrire un fragment montre qu'il n'a point changé d'avis.

---

## LES MARTYRS DE LA COMMUNE.

Rien de plus éloquent, dans sa simplicité, que ce nécrologe inséré dans le *Bref de Paris* pour 1872 :

ONT ÉTÉ MIS A MORT EN HAINE DE LA RELIGION.

*Le* 24 *mai* 1871,

**Dans le chemin de ronde de la grande Roquette,**
**après une captivité d'environ deux mois :**

Ilustrissime et Révérendissime Père en Dieu Mgr Darboy (Georges), archevêque de Paris, âgé de 48 ans, 4 mois et 8 jours.

M. Deguerry (Jean-Gaspard), chanoine honoraire de Paris, curé de Sainte-Madeleine, ancien archiprêtre de Notre-Dame, âgé de 73 ans, 4 mois et 27 jours.

M. Allard, ancien missionnaire, aumônier d'ambulances militaires.

Le R. P. Ducoudray (Léon), âgé de 44 ans. } Prêtres de la Compagnie de Jésus.
Le R. P. Clerc (Alexis), âgé de 51 ans. }

*Le* 25 *mai* 1871,

**Sur l'avenue d'Italie, après six jours de captivité :**

Le R. P. Captier (François-Eugène), âgé de 41 ans.
Le R. P. Bourard (Louis-Ferdinand), âgé de 53 ans.
Le R. P. Delhorme (Eugène), âgé de 39 ans.
Le R. P. Cotrault (Joseph), âgé de 30 ans.
Le Fr. Chatagneret (Gabriel), sous-diacre, âgé de 28 ans.

Religieux dominicains de l'Ecole Albert-le-Grand d'Arcueil.

*Le* 26 *mai* 1871.

**Rue Haxo, à Belleville, après une captivité d'environ deux mois :**

M. Sabattier (Jean-Marie-Noël), prêtre du diocèse de Paris, second vicaire de Notre-Dame de Lorette, âgé de 50 ans, 8 mois et 28 jours.

M. Planchat (Marie-Matthieu-Henri), prêtre du diocèse de Paris, aumônier du patronage de Sainte-Anne à Charonne, âgé de 47 ans, 6 mois et 17 jours.

M. Seigneret (Paul-Marie-Joseph-Claude), clerc tonsuré, élève du séminaire de Saint-Sulpice, âgé de 25 ans, 5 mois et 3 jours.

Le R. P. Olivaint (Pierre), âgé de 55 ans.
Le R. P. Caubert (Jean), âgé de 60 ans.
Le R. P. de Bengy (Anatole), âgé de 47 ans.

Prêtres de la Compagnie de Jesus.

Le R. P. Radigue (Armand-Pierre-Ladislas), âgé de 48 ans.
Le R. P. Tuffier (Jules), âgé de 64 ans.
Le R. P. Rouchouze (Marcellin), âgé de 60 ans.
Le R. P. Tardieu (Frézal), âgé de 56 ans.

Prêtres de la Congr. des SS.-CC. de Jésus et de Marie, dite de *Picpus*.

*Le* 27 *mai* 1871,

**Aux environs de la Roquette, après une captivité de près de deux mois :**

Mgr Surat (Auguste-Alexis), protonotaire apostolique, vicaire général de Paris, archidiacre de Notre-Dame, âgé de 67 ans et 3 mois.

M. l'abbé Bécourt (Emile-Victor), prêtre du diocèse de Paris, curé de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, âgé de 57 ans, 1 mois et 6 jours.

M. l'abbé Houillon (Jean-Baptiste), prêtre de la Congrégation des Missions-Etrangères, âgé de 45 ans.

**Moriamur in simplicitate nostra.**
(I *Mach.* II, 37.)

---

## L'ABBÉ PLANCHAT

Nous l'avons intimement connu, nous avons, pendant quatre ans, vécu sous le même toit que lui, et pendant deux ans, une simple cloison séparait nos deux chambres de travail, celle où le professeur préparait ses classes et celle où le bibliothécaire (c'était lui) tenait en ordre les livres de l'établissement, ce qui ne l'empêchait pas,

dès lors, d'être l'un des membres les plus actifs et les plus dévoués de la conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Vaugirard. Nous le voyons encore à cette époque déjà éloignée, puisqu'elle remonte à 1845, simple, comme il l'a toujours été, pieux, modeste, bon, toujours souriant et d'un sourire tout céleste; nous le voyons, toujours prêt à rendre service, s'effaçant humblement devant tout le monde, et n'étant importun que lorsqu'il s'agissait des pauvres. Oh! alors, il perdait toute timidité, toute mesure, et il savait dévorer toutes les duretés, subir tous les refus, heureux quand sa persistance avait obtenu quelque chose, quelque menue monnaie, quelque vieille chaussure, quelque vêtement usé pour ses chers pauvres, les plus aimés de ses frères. Et c'est cet ange d'humilité et de charité qu'ils ont assassiné! cet homme de bien, ce vrai ami du peuple qu'ils ont tué, eux qui se disent le peuple et les défenseurs du peuple! Ah! nous les maudirions, si nous n'entendions la voix du martyr qui nous crie du haut du ciel qu'ils étaient égarés, qu'ils ne savaient ce qu'ils faisaient, et qu'il ne faut pas les maudire, mais les bénir, c'est-à-dire prier pour eux, travailler à les éclairer et à vaincre le mal à force de bien, *vincere in bono malum*.

Ce sera déjà les éclairer que de leur montrer quel était cet homme qu'ils ont assassiné, et c'est pourquoi, au jour anniversaire de sa mort et de sa victoire, les *Annales catholiques* reproduisent cette notice qui lui a été consacrée par une plume amie (1).

J. Chantrel.

« Avez-vous rencontré dans Paris un petit prêtre, au chapeau rougi, à la soutane râpée, aux souliers troués, la ceinture nouée autour du corps, portant sous le bras de petits livres qu'il distribue à tout le monde, très-pauvre parce qu'il donne aux pauvres, n'allant chez les riches que pour y solliciter des aumônes, parcourant, par tous les temps, les faubourgs les plus lointains, grimpant dans tous les greniers, visitant les malades, secourant les misères les plus délaissées? Citoyen, si vous avez rencontré ce prêtre-là, eh bien! c'est mon fils! »

Ainsi parlait Mme Planchat, quand elle demandait au délégué de la Commune, le citoyen Protot, la mise en liberté de son enfant.

Il était né à Bourbon-Vendée, le 2 novembre 1823. Fils de magistrat, élève de Stanislas et de l'institution de Vaugirard (2), il pouvait, comme beaucoup d'autres, aspirer à une brillante car-

(1) Nous l'empruntons à la *Semaine liturgique* de Marseille.

(2) Fondée et alors dirigée par M. l'abbé Poiloup. Cette institution est devenue le collége de l'Immaculée-Conception, maintenant dirigé par les PP. Jésuites. (J. Ch.)

rière; mais, à peine reçu avocat, il renonce à tout avenir humain pour embrasser la vie ecclésiastique. Ordonné prêtre en 1850, il s'en va, le lendemain de son sacerdoce, frapper à la porte de la petite communauté des Frères de Saint-Vincent de Paul pour se consacrer au service des pauvres.

Inutile de dire ici qu'il mit tout son cœur dans ce rude apostolat. Pendant huit années, on le vit exercer le saint ministère à domicile dans les plaines de Grenelle, pénétrant dans les refuges les plus ignorés, affrontant les bouges les plus infects. Pauvrement vêtu comme les malheureux qu'il visitait, souriant, affable, familier, écoutant patiemment les plaintes de ces pauvres gens afin de faire accepter plus facilement ses conseils, s'offrant à les assister par des secours et des démarches de tout genre, il fut accueilli de tous comme le pasteur de l'ouvrier. Etait-il parfois reçu froidement dans une visite un peu risquée, il ne se rebutait pas. Les médailles, les images, les petits livres dont il était toujours muni, distribués aux petits enfants, lui ouvraient tôt ou tard les cœurs des pères et des mères. Presque toutes ses visites obtenaient d'heureux résultats. Une conversion en provoquait une autre, un seul mariage civil qu'il s'offrait à faire bénir lui en amenait tout de suite une demi-douzaine.

Bien qu'il possédât la science et le talent nécessaire pour y réussir, l'abbé Planchat se livra peu au ministère de la chaire. Il ne prêcha jamais dans les églises où il savait bien que les ouvriers ne viendraient pas l'entendre; il aima mieux se faire l'orateur du foyer, puisque sa clientèle désertait la paroisse. Plus d'une fois il lui arriva, quand il était brisé par la fatigue, de s'endormir au milieu de ses auditeurs, qui respectaient l'épuisement de l'apôtre et se seraient bien gardés de troubler le repos obligé que Dieu ménageait à son serviteur. En un mot, l'abbé Planchat réunissait toutes les conditions qui font le prêtre apôtre, dont les pieds ne tiennent pas à la terre, ni les mains à l'argent, ni la tête aux épaules.

En 1863, il fut chargé par ses supérieurs de diriger la maison de patronage fondée à Sainte-Anne, à l'extrême limite du faubourg Saint-Antoine, et ce fut le dernier théâtre où s'exerça son zèle infatigable. Grâce à ses soins, cette œuvre avait grandi bien vite, et, au commencement de l'année 1870, elle était des plus florissantes. Quatre cents jeunes ouvriers composaient la famille de l'abbé Planchat, et la bonne direction que l'humble prêtre savait imprimer à tous ces jeunes gens lui méritait la confiance et l'affection des parents eux-mêmes. Heureux d'un secours si utile, les curés de ces paroisses déshéritées en bénissaient Dieu. « Oh! mon père, disait

« l'un d'entre eux à notre charitable missionnaire, faites parmi mes « paroissiens tout le bien que vous pourrez. Nous ne serons jamais « assez nombreux pour cultiver des champs si vastes. »

Pendant le siége, l'abbé Planchat redoubla de courage et de dévouement. Dans ce Paris, déserté, investi, ruiné, affamé, il trouva le secret de recueillir en quelques mois plus de 20,000 francs d'aumônes, et tint table ouverte pour tous les indigents qui se présentaient. Aux heures de bataille, on vit le patronage se changer en ambulance et l'abbé Planchat devenir un intrépide infirmier. Auprès du soldat, comme auprès de l'enfant du peuple, son dévouement opéra les mêmes prodiges et remporta, pour la cause de Dieu, les mêmes victoires. Certes, si quelqu'un devait trouver grâce devant les despotes sanguinaires du 18 mars, c'était bien lui. Etait-il possible de l'accuser d'indifférence aux douleurs de la patrie, ou d'antagonisme aux intérêts des classes laborieuses et souffrantes? Mais la Providence a voulu, ce semble, lui réserver cette dernière épreuve, pour couronner dignement sa sainte vie, et nous donner, à nous, un salutaire exemple.

Pendant qu'étranger aux passions politiques qui fermentaient dans la population de Belleville et du faubourg Saint-Antoine, l'abbé Planchat ne songeait qu'à préparer ses enfants à la communion pascale, un commissaire de la Commune l'arrêta brutalement dans la soirée du Jeudi-Saint. Conduit à la mairie du vingtième arrondissement, il fut exposé, pendant la route, comme son divin Maître aux heures de sa passion, à tous les outrages des gens du quartier, des enfants qui lui jetaient de la boue ou le frappaient à coups de bâton et des femmes qui vociféraient : « Qu'on le fusille donc, « ce sont ces hommes-là qui nous vendent et qui nous trahis- « sent! »

Pendant sa longue captivité, l'abbé Planchat trouva dans les exhortations de sa mère, qui, à la nouvelle de son incarcération, s'était empressée d'accourir, toutes les consolations dont il avait si grand besoin. « O mon fils, lui répétait cette admirable femme, « digne émule des Machabées et des Perpétue, souvenez-vous qu'au « collége on vous nommait le petit saint Vincent de Paul : comme « lui, vous portez des chaînes qui ne vous étaient pas destinées. »

Puis, le souvenir de ses chers enfants du patronage (ses lettres en sont la preuve) ne le quittait pas un instant : c'est pour eux qu'il prie, qu'il souffre, qu'il se résigne, que tantôt il espère, tantôt il accepte le suprême sacrifice. Ils sont la préoccupation habituelle de ses tristes jours et de ses longues nuits, et tant que son cœur battra dans sa poitrine, jusqu'à la dernière minute, que dis-je, jus-

qu'au trône de Dieu même où son âme montera triomphante et joyeuse, l'abbé Planchat se souviendra de ses pauvres apprentis de Sainte-Anne.

Ce fut le mercredi 24 mai, vers huit heures du soir, qu'eut lieu la première exécution commandée par la Commune.

Deux jours après, l'heure du martyre sonna pour l'abbé Planchat et ses compagnons de captivité. Lorsque son nom fut proclamé par le brigadier qui jouait le rôle de greffier, comme ce dernier avait mal prononcé, il s'avança tranquillement, prit place à côté des victimes désignées, et répondit simplement, sans rien perdre de sa sérénité : « Vous vous êtes trompé, c'est Planchat qu'il fallait dire. »

De la Roquette à la rue Haxo, la distance est longue et je devine sans peine les émotions qui remplirent le cœur de nos frères pendant ce douloureux itinéraire. Une populace hideuse à voir, des hommes noirs de poudre et souillés de sang, des femmes altérées de carnage, le blasphème à la bouche et le révolver au poing, escortaient la voiture cellulaire, hurlant de minute en minute : « Arrê-« tez, arrêtez ! A quoi bon aller plus loin ! A bas les calotins ! qu'on « les coupe en morceaux ici ! » En vain quelques hommes émus de compassion cherchèrent à sauver les victimes, la foule fut sans pitié. Les malheureux otages, au nombre de cinquante, poussés brutalement dans une salle de bal, acculés pêle-mêle contre le grand mur du fond, furent assassinés en masse à coups de révolver par tous les bandits qui se trouvaient sur les lieux, aux applaudissements des spectateurs.

L'exhumation des cadavres eut lieu le lundi suivant 29 mai. Lorsqu'il fut retiré du sinistre caveau, bien avant que ses frères en religion aient pu le reconnaître, les pauvres femmes et les enfants du patronage s'étaient écriés : « C'est M. Planchat ! »

« Ne pleurez pas, » répondit un des fossoyeurs à un jeune homme qui paraissait inconsolable : « Voyez, votre aumônier est mort les « yeux tournés vers le ciel. »

La dernière pensée, le dernier soupir, comme la vie tout entière du saint martyr, était en ce regard.

Ainsi, tous les ministres de l'Eglise de Paris, depuis le plus élevé jusqu'au plus humble, furent représentés dans la sanglante immolation qui termina le règne de la Commune, et la société de Saint-Vincent-de-Paul eut la gloire de fournir une des victimes les plus pures. Puissent-elles avoir expié les crimes de la France !

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

150. — **Dictionnaire latin-français**, rédigé spécialement à l'usage des classes, par Ch. Lebaigue; Paris, 1869, chez Eugène Belin. — Grand in-8 de XVI-1372 p., dont 1361 sur trois colonnes. — Nous n'hésitons pas à dire tout d'abord que ce nouveau Dictionnaire laisse bien loin derrière lui ses devanciers, même les plus estimés et les plus estimables, dont il a tous les mérites avec des mérites qui lui sont propres. Ordre, clarté, abondance de renseignements de toute sorte, exactitude, tout s'y trouve, en même temps que l'attention la plus grande à respecter les jeunes disciples entre les mains desquels doit se trouver plus particulièrement ce Dictionnaire. Il serait impossible d'entrer ici dans le détail; mais nous tenons à louer l'auteur d'avoir indiqué avec soin la quantité des mots et l'étymologie, d'avoir fait entrer les noms propres, géographiques et autres, dans le corps de l'ouvrage, d'avoir distingué très-heureusement les divers sens du même mot, d'avoir introduit avec abondance les mots et les sens de la langue chrétienne et philosophique, d'avoir fait un choix à la fois suffisant et sobre d'exemples. Sans doute, çà et là, il y aurait à signaler quelques corrections à faire, à demander l'introduction de tel et tel mot, mais ce sont là de très-légers défauts que chaque tirage peut faire disparaître, et, sous ce rapport, on est en droit de compter sur le zèle et la capacité d'un lexicographe qui, du premier coup, a su prendre un si beau rang parmi les meilleurs. Ajoutons que l'appendice sur les abréviations latines, sur les chiffres romains, sur les poids et mesures, sur le calendrier et sur les formes archaïques complète fort utilement ce Dictionnaire de M. Lebaigue. Le succès rapide et universel de cet ouvrage montre qu'on en a tout de suite reconnu le mérite. Ce que nous demandons surtout à l'auteur, c'est de ne pas craindre de donner encore un peu plus de place à la langue chrétienne; il sait aussi bien que nous que si quelques esprits d'élite continuent à se livrer à l'étude du latin et à lire Cicéron, Virgile et Horace après les années du collége, c'est tout le clergé catholique qui consacre une bonne partie de son temps à la lecture des auteurs latins et des Pères de l'Eglise. Bien peu de prêtres peuvent se procurer les grands dictionnaires; la plupart doivent se contenter des dictionnaires classiques; quelques centaines de mots ajoutés, en supplément même, s'il le fallait, pour ne pas faire entrer dans le corps de l'ouvrage des mots barbares, augmenteraient considérablement l'utilité de ce dictionnaire.

151. — **La conjuration antichrétienne contre l'âme des enfants**, par M. l'abbé Justin Verniolles, ancien supérieur du petit séminaire de Servières, Paris, 1872, chez Enault et Mas. — In-12 de VIII-286 pages. — Voici un livre qui complète fort bien le beau livre de M. Laurentie intitulé : *les Crimes de l'éducation française*. M. l'abbé Verniolles a l'expérience, il a lutté par ses livres et par ses actes contre cette conjuration antichrétienne qui s'attaque à l'âme des enfants; retiré de la lutte active, il n'a point pour cela déposé les armes; le livre qu'il vient de publier, plein de raisons invincibles, de faits irrécusables, est appelé à produire un grand bien, en éclairant les hommes de bonne foi, en ouvrant les yeux aux pères de famille qui se laissent encore tromper par les séductions et les mensonges de la franc-maçonnerie. « Les maux qui nous tourmentent et nous accablent, écrivait Pie IX dans un Bref du 15 février 1872 adressé au R. P. d'Alzon, découlent principalement du zèle opiniâtre, des efforts acharnés que déploie l'impiété pour soustraire l'éducation de la jeunesse à la direction et à la tutelle de l'E-

glise. » Le livre de M. l'abbé Verniolles est la démonstration de cette parole. En dévoilant l'origine et les progrès de la conjuration, en montrant que les sociétés secrètes en sont les plus actifs instruments, en la suivant dans tous les pays sur lesquels elle s'étend, Allemagne, Suisse, Angleterre, Italie, France, etc., en signalant le caractère de la *Ligue d'enseignement*, en montrant tout ce qui se cache de funeste sous la formule de l'enseignement obligatoire, gratuit et laïque, en vengeant les congrégations enseignantes et principalement les Frères des écoles chrétiennes des calomnies dont on cherche à les accabler, M. l'abbé Verniolles rend un service éminent à l'enfance, à la jeunesse, à la famille, à la société tout entière. Nous sommes heureux de pouvoir signaler son livre dès les premiers jours de son apparition, et nous le recommandons aux pères de famille, aux maîtres chrétiens, à tous les hommes de bien, à nos députés, qui tiennent en ce moment dans leurs mains l'avenir de la patrie.

152. — **Le cœur de Jésus et nos souffrances ou le Mois du Sacré-Cœur**; le Mans, 1871, chez Leguicheux-Gallienne. — In-32 de 140 pages. — Excellent petit livre de piété pour le mois de juin, qui est dédié au Sacré-Cœur; Mgr l'évêque du Mans, dans son approbation, en recommande la lecture, « comme propre à ranimer la dévotion et la confiance au Sacré-Cœur de Jésus; » c'est bien là le but qu'a voulu atteindre l'auteur et qu'il atteint en ramenant continuellement la pensée sur les souffrances actuelles et sur les maux de la France, que ce Cœur divin pourra seul guérir. Nous croyons savoir que l'auteur est une pieuse chrétienne, qui aime vivement sa patrie; elle sait que le meilleur et l'unique moyen pour elle de se relever est de revenir au Christ, qui l'a faite si grande dans le passé et qui veut la ramener à elle par la souffrance et l'humiliation. Ce sera faire une bonne œuvre que de propager ce petit livre et, nous pouvons le dire, une œuvre de charité en même temps qu'une œuvre de piété.

153. — **Dell' infallibilità del Papa** (de l'infaillibilité du Pape), *Pensieri del Sac. Salvatore Celozi ;* Naples, 1872, chez Vitale. — In-12 de 38 pages. — Dissertation métaphysique, très - profonde et assez abstraite, mais fort remarquable, sur l'infaillibilité pontificale. S'appuyant sur les principes métaphysiques et ontologiques de Gioberti, l'auteur en tire une démonstration de l'infaillibilité qui devra frapper les esprits accoutumés à ces sortes d'investigations. Nous ne voudrions pas nous porter garants de toutes les prémisses, mais nous ne pouvons qu'être d'accord avec la conclusion, qui est celle-ci : « Donc le concile du Vatican, dans la constitution *Pastor æternus*, n'a point coupé les ailes de l'esprit, ni n'a restreint ou affaibli le pouvoir de l'Eglise, ni enfin n'a porté le dernier coup à l'Eglise elle-même de Jésus-Christ, comme le dit Michaëlis (professeur *vieux-catholique* de Braunsberg) ; mais, au contraire, il a fortifié les esprits et a cimenté sur des fondements de plus en plus solides l'œuvre du Sauveur du monde, en proclamant un dogme qui non-seulement a sa racine dans les Ecritures et dans la tradition, mais qui se rattache encore et s'harmonise avec les premiers principes de la théologie et de la philosophie infinitésimale du dix-neuvième siècle. » Cette petite brochure mérite d'être étudiée par les hommes accoutumés aux études philosophiques ; à eux de juger en dernier ressort les raisonnements du prêtre napolitain.

B. Ph.

*Le Gérant :* Putois-Cretté.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LA SEMAINE

Encore les anniversaires. — Les services funèbres. — Le Paris chrétien et le Paris mondain. — Les scandales.

Ce sont encore les douloureux et glorieux anniversaires qui ont occupé les âmes chrétiennes pendant les huit derniers jours. Des services funèbres ont été célébrés à Belleville, chez les Dominicains d'Arcueil, à l'église du Jésus, à Notre-Dame; d'autres le seront encore. A Notre-Dame, lundi dernier, Mgr Guibert a lui-même célébré pontificalement la messe pour le repos de l'âme de son illustre prédécesseur et pour les otages tombés comme lui victimes des assassins de la Commune. Presque tous les curés de Paris, un nombreux clergé, une foule immense de fidèles assistaient à cette funèbre cérémonie. Au Jésus, le dimanche et le lundi, les visiteurs, ou plutôt les pèlerins succédaient aux pèlerins; le tombeau des Jésuites massacrés pour la religion était couvert de fleurs. Le lundi, quand M. l'abbé Bayle, vicaire général de Paris, et qui devait être aussi massacré comme otage avec son archevêque, rappela la mort glorieuse de ces hommes qu'entoure aujourd'hui la vénération publique et dont il envie le bonheur, les sanglots étouffèrent sa voix, et des sanglots et des larmes répondirent à son émotion dans tout l'auditoire.

Les chrétiens se souviennent, ils prient pour les glorieuses victimes, ils les prient aussi, ils en invoquent l'intercession auprès de Dieu pour la patrie, pour eux-mêmes, et plus d'une grâce obtenue change les prières en accents de reconnaissance. Les chrétiens se souviennent, et les douloureux anniversaires, en leur rappelant les crimes des hommes qui n'ont plus ni religion ni patrie, leur rendent plus chères la religion et la patrie; ils se souviennent, et ils savent que ce n'est point par de vaines déclamations que les nations se sauvent, que ce n'est point en reprenant les anciennes habitudes de luxe et de plaisir que les peuples se régénèrent. Puissent-ils être assez nombreux, puissent-ils être assez influents pour contrebalancer l'action du mal, qui relève la tête et qui semble vouloir par ses excès regagner les quelques mois qu'il avait perdus!

Car, il faut bien le dire, l'impiété n'a jamais été plus audacieuse; l'amour du plaisir est devenu comme une rage qui ne connaît plus

de frein; on se précipite dans les fêtes, on revient aux extravagances du luxe; on ne pense qu'à s'amuser et à jouir. Il n'y a qu'un an que Paris était en flammes, que les meilleurs de ses citoyens tombaient sous les balles des assassins, que le sang coulait à flots dans ses rues, et Paris ne songe qu'au plaisir : ses foules se répandent dans les théâtres et dans les cafés, ses élégants courent aux champs de courses, des princes donnent des fêtes pendant que des milliers de mères de familles, de pères, de sœurs pleurent la mort de leurs enfants, de leurs frères, et, au Palais-Royal même, près de ces ruines faites par les flammes du pétrole et par la main de monstres à figure humaine, le théâtre Français, c'est-à-dire le théâtre de la bonne compagnie et de ce qu'on appelle les belles traditions de l'esprit français, représente des pièces que la censure impériale, si peu scrupuleuse pourtant, avait interdites comme trop indécentes! Et il y a des mères de famille qui vont rire avec leurs filles à ces turpitudes!

Voilà Paris! O mon Dieu, ayez pitié de nous! et souvenez-vous de nos martyrs et de nos saints!

J. CHANTREL.

---

## PAROLES DE PIE IX

Le 14 mai, mardi dans l'octave de l'Ascension, le Saint-Père a adressé ces paroles aux Sœurs de la Via Crucis et de Saint-Vincent de Paul, et aux congréganistes de la pieuse Union des Filles de Marie, qui lui étaient présentées par la princesse Orsini :

Mes chères filles, j'ai appris avec plaisir tout ce que vous m'avez dit que vous faisiez, et j'ai compris la bonne volonté que vous avez de travailler toujours pour la gloire de Dieu.

Lors de l'ascension de Jésus-Christ, deux anges faisaient des reproches à ceux qui restaient étonnés et inactifs, les yeux tournés vers le ciel. Jésus-Christ s'élevait au ciel pour aller nous en ouvrir les portes, et il montait tout rayonnant de splendeur, accompagné de toutes les âmes des Justes qu'il avait délivrées des limbes. Naturellement, voyant un homme s'élever ainsi miraculeusement vers le ciel, tous ceux qui étaient allés avec Jésus demeurèrent la bouche ouverte, regardant en haut avec étonnement. Mais ces anges vinrent et leur dirent : « Pourquoi restez-vous ainsi, regardant vers le ciel? » comme s'ils avaient voulu dire : Pourquoi perdre ainsi inutilement le temps? Allez plutôt au Cénacle prier avec les autres.

Vous voyez par là, mes chères filles, qu'il est toujours blâmable de rester dans l'oisiveté, lors même qu'il s'agit de regarder vers le ciel pour voir des choses merveilleuses. En un mot, il faut agir plutôt que regarder. C'est ainsi que vous devez faire toujours et partout où vous le pouvez, soit au milieu de vos campagnes, soit parmi vos amis, soit aussi au milieu de vos familles. *Oui, dans vos propres maisons vous pouvez faire du bien;* vous pouvez même avoir dans vos maisons quelques petites maladies à soigner; quelques-uns des vôtres peuvent avoir besoin de quelque correction. Eh bien! corrigez-les avec charité et tâchez de les ramener à une bonne vie. Persévérez avec ferveur dans l'exercice de la prière, continuez à travailler et à donner le bon exemple en tout temps et en toute occasion, afin que vous n'ayez pas, vous aussi, à mériter le reproche de *demeurer à regarder le ciel.*

Assurément, je ne dirai pas à certaines personnes : *Quid uspicitis in cœlum?* Mais je leur dirai plutôt : Que vous sert de regarder à terre? Ceux mêmes qui gouvernent actuellement regardent à terre. Je dirai mieux : Le monde a toujours été ainsi, il a toujours regardé à terre; aujourd'hui ceux dont je parle ne regardent pas simplement à terre, mais ils regardent véritablement dans les profondeurs de la terre.

Je dis qu'il faut regarder le ciel et travailler pour le ciel; tout le reste n'a rien de commun avec notre salut éternel.

Ce que j'ai dit est suffisant. Il est donc nécessaire de faire tout ce que l'on peut, et par soi-même et encore par les autres. Songez, mes très-chères filles, qu'il y en a plusieurs qui ne se soucient plus de la loi de Dieu et auxquels on peut adresser le reproche du Prophète : *Dissipaverunt legem tuam.*

C'est assez. Allez dans vos demeures, et partez avec ma bénédiction; dites à vos parents (spécialement s'il y en avait quelques-uns qui eussent la petite maladie dont j'ai parlé tout d'abord), dites : « La bénédiction du Saint-Père s'étend aussi à vous; le Pape vous « bénit, afin que vous puissiez recouvrer la santé. » Vous le leur direz avec ces manières plus opportunes, avec ces paroles plus convenables, dont les femmes savent si bien faire usage.

Je vous bénis, vous, vos familles, et tous les objets de dévotion que vous portez.

Le dimanche suivant, jour de la Pentecôte, recevant un grand nombre de fidèles, le Saint-Père leur a dit :

Recevez ma bénédiction; elle vous fera du bien, et vous donnera même plus de force pour en faire aux autres.

Le monde est réduit à un si triste état, que nous sommes tous obligés de faire le bien le mieux que nous pouvons! Par conséquent, non-seulement les religieux et les religieuses et tous ceux qui se sont adonnés spécialement au service de Dieu, mais même ceux qui vivent dans le monde et au milieu des affaires doivent opérer le plus grand bien possible, afin de réparer les maux qui nous inondent.

Mais Dieu est avec nous. Soyons toujours unis à lui, allons tous d'accord, et il ne nous abandonnera pas. Vous le voyez, le Saint-Esprit le montre aujourd'hui, lui qui est descendu sur les apôtres réunis dans la charité et la prière.

A pareil jour, saint Pierre et tous les autres apôtres ont parlé pour la première fois à cette foule qui se trouvait à Jérusalem. Il y avait là des Hébreux, des Grecs, des Arabes; il y avait aussi des Romains. Tous ont compris ce langage, et pourquoi? Parce que c'était le langage de la charité, et la charité a pénétré aussitôt dans leurs cœurs. Là où ne règne pas la charité il n'y a pas d'union, et conséquemment la confusion y domine. Ainsi, lors de la construction de la tour de Babel arriva la confusion des langues, parce que ces hommes n'étaient pas unis avec Dieu, et qu'ils étaient même ligués contre Dieu. De là vinrent la confusion et la dispersion. Laissons la confusion au monde et à tous ceux qui suivent le monde. Quant à nous, suivons les apôtres, suivons saint Pierre, suivons les inspirations du Saint-Esprit, et nous arriverons à la possession de Dieu.

Le samedi de la Trinité, 25 mai, le Saint-Père a dit à une nombreuse réunion d'artistes catholiques venus avec leurs femmes pour lui témoigner leur dévouement, lui demander sa bénédiction et protester contre sa captivité :

Ce matin la messe a été un peu longue à cause du grand nombre d'épîtres. Or, dans une de ces épîtres, il est dit que Dieu prononça ces paroles : « Je répandrai mon Esprit sur les hommes, « et alors il viendra un temps où vos fils et vos filles prophétiseront « et feront des miracles. »

Ces temps vinrent, et, en effet, quelques-uns prophétisèrent et firent des miracles.

Aujourd'hui encore, les jeunes gens des deux sexes savent accomplir des miracles, en évitant les piéges de l'ennemi infernal et en conservant solidement dans leur cœur les sentiments d'honneur et de religion. Ils savent prophétiser, en prévoyant la fin des temps actuels.

Oui, nous devons sortir de cette situation, et alors nous verrons la religion protégée.

Il n'y a que peu d'instants, une personne recommandable me parlait de certains jeunes gens confiés à un maître, lequel leur enseigne l'impiété et les blasphèmes avec un art vraiment infernal. Continuons donc à prier pour qu'il use de miséricorde à notre égard.

Je vous bénis vous et vos familles.

---

# NOUVELLES RELIGIEUSES

## FRANCE

*Morale publique.* — L'ignoble groupe qui souille la façade du nouvel Opéra à Paris, connu sous le nom des *Demoiselles Carpeaux* (d'après le nom du sculpteur), vient d'être l'objet d'une juste flétrissure dans un rapport présenté à l'Assemblée nationale sur une pétition intéressant la morale publique. Nous extrayons de ce rapport le passage suivant :

Le sieur Arnaud, à Bordeaux, demande que des mesures soient prises pour faire respecter l'article 187 du Code pénal, relatif aux exhibitions contraires aux bonnes mœurs.

Si l'on peut juger de la morale des peuples d'après l'étalage des magasins et les statues des monuments publics, il faut avouer que nous devons donner une triste idée de nous à ceux qui ne pourraient nous apprécier qu'au moyen de ce critérium. (Très-bien !)

Sur la façade d'un des édifices de Paris qui ont coûté le plus cher, et où l'art a déployé, avec un goût douteux, ses plus dispendieuses somptuosités, un groupe étale odieusement à tous les regards une ronde de danseuses aussi dégoûtantes que nues... (Exclamations), bondissant autour du génie de la débauche. Faut-il s'étonner que les vitrines rivalisent avec cette exhibition immonde, mais officielle; et tant qu'on la laissera subsister, le gouvernement sera-t-il bien fondé à faire respecter l'article 287 du Code pénal?

Quoi qu'il en soit, il est bien à désirer, pour le maintien, ou mieux pour le retour des bonnes mœurs, que des mesures soient prises dans le but de faire cesser cet enseignement par la vue, non moins pernicieux que celui perçu par l'ouïe, s'il faut en croire le poëte :

*Segnius irritant animos demissa per aures*
*Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus...*

Aussi votre commission me charge-t-elle de vous prier de renvoyer cette pétition à M. le ministre de l'intérieur, qu'elle remercie de la

circulaire déjà faite par lui dans le but de réprimer de scandaleuses exhibitions. — (Adopté.)

*Observation du dimanche.* — A la même séance du samedi 18 mai, M. le vicomte de Lorgeril, rapporteur de la commission des pétitions, s'est exprimé dans les termes suivants sur une pétition relative à l'observation du dimanche, pétition que les *Annales catholiques* ont fait connaître (numéro du 2 mars, p. 289) :

Dix mille habitants de Lyon demandent à l'Assemblée de régler l'observation du dimanche dans la forme qui lui paraîtra le plus convenable.

Lorsqu'on réfléchit sur l'admirable simplicité du Décalogue, sur l'excellence de ses préceptes et sur la clarté si parfaite avec lesquels ils sont classés et exprimés, lorsque, de plus, on les compare aux œuvres des hommes, il est impossible de ne pas reconnaître que cette loi suprême et primordiale émane d'une intelligence supérieure, d'une volonté souveraine dirigeant les peuples, pénétrant dans les plis les plus intimes du cœur humain, et lui traçant des règles sûres et invariables. Là sont fixés merveilleusement les devoirs de l'homme envers Dieu, envers les autres hommes et envers lui-même. Depuis que le Décalogue a été promulgué, aucune loi sage et durable n'a été faite qui n'émanât de cette source aussi pure que profonde ; et plus les peuples se montrent fidèles à ces prescriptions, plus ils avancent vers la civilisation, la perfection et la lumière ; plus au contraire ils s'en écartent, plus on les voit rétrograder vers l'obscurité et la barbarie.

Certaines nations ont voulu cependant retrancher de leurs codes tout ce qui, dans le Décalogue, détermine les devoirs de l'homme envers Dieu ; elles ne veulent plus de ce nom-là dans leurs lois, et se vantent néanmoins de marcher à grands pas dans la route du progrès. Mais cherchez sous ce brillant vernis qui séduit au premier abord, pénétrez sous cette couche superficielle de luxe, de politesse, de bien-être factice, et vous trouverez l'indiscipline dans la famille, dans l'administration, dans l'armée ; l'avidité au lieu de l'émulation, la ruse au lieu de la franchise, la fraude se cachant à peine ; enfin le vol, l'adultère et la prostitution s'abritant derrière le matérialisme, pour prendre une place avantageuse dans quelque paragraphe de la loi athée. Entrez plus avant encore, et vous verrez la rupture de tous les liens par suite du travail souterrain des termites incorrigibles qui rongent la société, la dissolution avancée, la ruine prochaine.

Ces vérités, que l'on ne peut contester raisonnablement à cette époque, ont sans doute vivement frappé les signataires de la pétition qui nous occupe.

Leur demande tend à obtenir la règlementation de la loi divine du dimanche dans la forme qui paraîtra la plus convenable à l'Assemblée.

Ils disent que « la liberté laissée à chaque citoyen d'observer ou de

ne pas observer le dimanche, qui paraît à première vue favorable à la liberté, lui est en réalité très-opposée. Les ouvriers, les employés de commerce, sont soumis au travail le dimanche par celui auquel ils ont loué leurs services. Les administrations publiques donnent elles-mêmes ce fâcheux exemple. Dans les villes, il suffit souvent qu'un seul marchand ouvre son magasin le dimanche pour déterminer les autres à faire de même, contre leur volonté, mais dans le but de prévenir le dommage qu'ils redoutent de ce moyen déloyal de concurrence. L'égalité de tous devant la loi du dimanche serait donc, en réalité, une mesure protectrice et de la liberté et de la dignité de l'homme, affranchi quelques heures de l'œuvre servile. »

Le repos du dimanche, favorable à sa santé, ne serait pas moins favorable à son instruction. Il pourrait, ce jour-là, élever sa pensée au-dessus de la matière qu'il travaille, nourrir son esprit à la source des enseignements aussi nécessaires à l'âme que le pain à la nourriture du corps. Il apprendrait à réprimer ces instincts brutaux qui le poussent à l'ivrognerie, à la débauche, à l'insurrection, en fréquentant les cours publics de cette grande école de morale, d'apaisement, de respect, qui s'appelle le christianisme. Là il apprécierait la liberté, la fraternité, l'égalité véritables, qui ne lui apparaissent qu'à travers les préjugés de l'ignorance et de l'envie également haineuses.

La majorité de votre commission, Messieurs, partage sur bien des points les sentiments des pétitionnaires. Elle appelle de tous ses vœux le moment où l'observation du dimanche, prescrite par une loi non abrogée, sera aussi respectée en France qu'en Angleterre, en Allemagne, en Russie, aux États-Unis et en Suisse; elle est persuadée qu'alors la France sera dans la route qui mène immanquablement au progrès. Elle croit que, pour arriver à un tel résultat, la première chose est l'exemple donné par le gouvernement lui-même. Cet exemple aurait au moins autant d'efficacité que la loi existante, mais inexécutée. Votre commission vous demande, en conséquence, d'inviter le Gouvernement à observer, dans les travaux qu'il entreprend, le repos du dimanche, à stipuler autant qu'il le pourra son observation dans les adjudications et les marchés, et pour cela de renvoyer la pétition qui nous occupe aux ministres compétents, en rendant pleine justice aux efforts déjà faits par M. le ministre des travaux publics dans le sein de cette commission. (Adopté.)

---

## NOUVELLES DES DIOCÈSES

**Paris.** — De nombreux services funèbres ont été célébrés dans les derniers jours de mai pour les victimes de la Commune; Mgr l'archevêque de Paris a voulu célébrer lui-même à Notre-Dame l'office pontifical au service funèbre fixé au lundi 27 mai pour Mgr Darboy et pour ceux qui, « ayant vécu dans la même foi et la même charité, *n'ont point été séparés même dans la mort.* » Ce sont les expressions que Sa Grandeur emploie dans la lettre circulaire adressée au clergé. « La

voie douloureuse et sanglante, dit encore Mgr Guibert, par laquelle le Pasteur est sorti de ce monde, nous permet de croire que le ciel lui a été aussitôt ouvert. Il convient toutefois de continuer à invoquer sur son âme la divine miséricorde. Si nos prières ne lui sont plus nécessaires, elles se changeront en bénédictions pour le troupeau auquel il fut violemment enlevé. »

— Le Comité pour la fondation de *Cercles catholiques d'ouvriers* a ouvert, le dimanche 12 mai, une chapelle qui a été placée sous le vocable de *Jésus ouvrier*, et où l'on se propose d'organiser des conférences pour la classe ouvrière. Cette chapelle est située rue des Carmes, 23, près de la rue des Ecoles. Déjà ancienne, elle n'avait pas été rendue au culte depuis 1793.

A cette cérémonie d'inauguration se rattachait la fête des ouvriers imprimeurs, relieurs et typographes, placés sous le patronage de saint Jean devant la Porte-Latine. Une corporation de jeunes ouvriers, un certain nombre d'ecclésiastiques, les membres du Comité et quelques dames dévouées à cette œuvre vraiment évangélique, composaient l'assistance. Grâce à quelques offrandes recueillies à la hâte, un autel avait été dressé et orné pour le saint sacrifice, qui fut célébré par M. l'abbé Jourdan, archidiacre de Sainte-Geneviève, représentant Mgr l'archevêque. M. le curé de Saint-Etienne du Mont l'assistait.

— L'ordination de la Trinité a eu lieu, cette année, le vendredi 24 et le samedi 25 mai. C'est une des plus nombreuses ordinations qu'on ait vues dans ces dernières années. Le vendredi, à six heures du soir, 68 séminaristes ont reçu la tonsure dans la chapelle intérieure du séminaire de Saint-Sulpice. Le samedi matin, dans l'église de Saint-Sulpice, selon l'usage, Mgr l'archevêque a ordonné 22 minorés, 29 sous-diacres, 18 diacres et 27 prêtres. Il y a donc eu en tout 164 ordinands.

— L'Académie française vient de décider que liberté entière était accordée aux concurrents pour le sujet du prix de poésie de l'année prochaine.

Pour le prix d'éloquence, on a choisi l'éloge de Bourdaloue.

— L'Académie des sciences, lit-on dans les *Mondes*, revue scientifique que M. l'abbé Moigno dirige avec tant d'intérêt, a, dans sa séance du 1er avril, élu M. l'abbé Armand David membre correspondant dans la section de géographie et de navigation. M. l'abbé David, de la congrégation des Lazaristes, était missionnaire en Chine et remplissait avec ardeur son ministère apostolique; mais, doué d'aptitudes remarquables pour l'histoire naturelle, il fut autorisé par ses supérieurs à entreprendre un grand voyage d'exploration scientifique jusque dans les contrées les plus reculées du vaste empire. Récolteur insatiable et doué d'une perspicacité rarement en défaut, le savant lazariste, avec des ressources restreintes, a obtenu les plus importants résultats. Au prix de fatigues inouïes, il a découvert, soit dans le règne animal, soit dans le règne végétal, quantité d'espèces remarquables, absolument inconnues jusqu'ici. Les collections de notre Muséum ont été par lui singulièrement enrichies. Le voyage de M. Armand David fera époque dans les annales de la science. La distinction qui vient de lui être accordée est donc la juste récompense des services éminents qu'il a rendus à l'histoire naturelle.

**Amiens.** — L'inauguration de la ligne de Longpré au Tréport a eu lieu le samedi 11 mai, en présence des principales autorités du département. Monseigneur, en cours de tournée pastorale, avait délégué M. l'abbé Fallières, qui, après avoir béni la ligne et la locomotive, a prononcé à cette occasion un éloquent discours, dont voici la fin :

« L'espace est là devant nous... et prêt à le franchir, un coursier plus impétueux que le cheval de Job, dans la Sainte-Ecriture, un cour-

sier au poitrail de fer, aux naseaux fumants, au souffle embrasé; il piaffe à sa manière; on dirait qu'il s'impatiente à l'entrée de la voie où il s'élancera tout à l'heure, en poussant un effroyable, mais inoffensif hennissement.

« Vous applaudirez à sa course rapide; mais avouez qu'il convenait auparavant d'invoquer sur ces merveilles le grand nom du Seigneur!

« Aussi, c'est ce que nous allons faire! et voici la double prière que l'Eglise, en cette circonstance, a voulu mettre sur nos lèvres; vous la répèterez dans votre cœur:

« Dieu tout-puissant et éternel, qui avez créé pour votre gloire et l'utilité de l'homme tous les éléments de l'univers, daignez, nous vous en conjurons, bénir cette voie nouvelle, ce fer, cet outillage! Que votre douce Providence veille sur ce chemin. Faites, ô Seigneur, que pendant que vos serviteurs s'élanceront rapides sur cette route, ils n'oublient point votre loi sainte, mais que, courant avec ardeur dans la voie de vos commandements, ils arrivent heureusement à la station de la patrie céleste par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ainsi soit-il. »

« Et voici la seconde prière:

« Seigneur Dieu, écoutez notre supplication. Que votre main droite bénisse ces chars rapides, adjoignez-leur vos saints anges pour garder de tout péril ceux qui seront ainsi emportés à travers les espaces. Et, comme par l'entreprise de votre apôtre, vous avez accordé la grâce et la foi à l'Ethiopien qui voyageait assis sur son char, en lisant la sainte Ecriture, ainsi montrez à vos serviteurs le chemin du salut; afin qu'aidés de votre secours, et toujours appliqués au bien, ils rencontrent, après les événements si variés de la route et de la vie, les joies de la bienheureuse éternité! Par Jésus-Christ, Notre-Seigneur. Ainsi soit-il! »

« Oui, ainsi soit-il! pour vous, pour moi, pour tous!

« Car si, comme on n'en peut douter, la vie est un voyage, pour que ce voyage, qui ne se fait qu'une fois, ne soit point un désastre, il est de toute nécessité qu'il nous conduise au ciel! »

**Chambéry.** — Les RR. PP. Trappistes de Tamié (Savoie) ayant obtenu à Besançon le chef vénéré de saint Pierre II, archevêque de Tarentaise en 1132, en ont fait la translation solennelle, le vendredi, 10 mai. Pierre II, appelé en Bourgogne pour de graves intérêts, mourut au monastère de Belleval (diocèse de Besançon) le 14 septembre 1174.

**Coutances.** — Le 20 mai, lundi de la Pentecôte, Mgr de Coutances a béni la première pierre du monastère qui va s'élever à Coutances pour la commuauté des Carmélites. Le Prélat a adressé une allocution touchante aux ouvriers et à la foule émue, en appelant les faveurs divines sur une œuvre qui est une des consolations de son cœur épiscopal et qu'il considère à juste titre comme une des gloires de son diocèse. Les Carmélites prient pour ceux qui se livrent à la sensualité; elles expient et elles réparent.

**Lyon.** — M. l'abbé Codant, missionnaire apostolique, écrit au *Bulletin de Versailles*:

« J'ai visité à la Croix-Rousse la muraille encore criblée de balles qui ont tué le pauvre commandant Arnaud. Mais voici des circonstances que vos lecteurs ignorent. L'année qui précèda sa mort, Arnaud avait le premier mis en train et à exécution le banquet du vendredi-saint.

« Au mois de novembre suivant, Arnaud portait au comité central, présidé par Challemel, la notion de supprimer Fourvières et de descendre la statue de la très-sainte Vierge, qui en couronne le haut clocher. Une majorité de trois voix préserva Lyon de cette disgrâce.

« Le 8 décembre, 5 à 6,000 femmes montèrent le matin au pèlerinage: à deux heures, 12 à 1500

hommes faisaient ascension en récitant tout haut les *Ave Maria* du Rosaire.

« A mi-chemin, trois officiers de la garde nationale se présentent, essaient de leur barrer la route et leur crient : « Au nom de la loi, je « vous arrête : retournez, ne mon- « tez pas plus haut ! — Au nom de « quelle loi ? dit un chrétien de « cette pieuse foule. — Au nom de « la loi qui défend les attroupe- « ments politiques. — Nous ne « sommes qu'une procession spon- « tanée ; laissez-nous tranquilles... « et *Ave Maria gratia plena....!* » répétèrent fortement ces centaines de voix d'hommes qui continuèrent tranquillement leur chemin.

« Commandant, capitaine, lieutenant étaient furieux... et confus... les deux derniers s'esquivèrent et disparurent. Le commandant Arnaud, car c'était encore lui, monta jusqu'à l'humble sanctuaire, ordonnant, le blasphème à la bouche, qu'on en fermât les portes, et ne recueillit que des huées et prit le parti de s'enfuir. Et quatre jours après, ledit commandant Arnaud, la seule victime immolée par la révolution lyonnaise, tombait fusillé par la main de ses coreligionnaires, ses complices et ses amis. Justice de Dieu ! »

**Metz.** — Mgr Dupont des Loges, le vénérable évêque de Metz qui a refusé de prêter serment à l'empereur d'Allemagne, est né à Rennes, le 11 novembre 1804 ; il est donc âgé de 68 ans. Il est depuis 1843 à la tête du diocèse de Metz. Nous devons ajouter ici que le journal officiel (allemand) de Strasbourg, nie qu'on ait demandé le serment à l'empereur d'Allemagne et qu'on ait l'intention de supprimer son traitement.

**Orléans.** — Nous lisons dans les *Annales religieuses* de cette ville :

Les populations vinicoles de l'Orléanais sont dans la consternation : une heure a suffi pour anéantir le fruit d'une année entière de labeurs incessants. Ainsi le fléau succède au fléau. Cette classe si laborieuse comprendra-t-elle enfin l'avertissement salutaire que le ciel justement irrité nous donne par tant de coups terribles et répétés. Qui donc ne serait frappé, cette fois encore, d'une coïncidence qui touche au prodige ? Oui, malgré des tentatives impuissantes, on continue le travail du dimanche. Eh bien ! Dieu prolonge et multiplie ses châtiments. C'est encore le dimanche, et cette fois Dieu précise, car c'est à l'heure même des offices, que le soleil, voilé jusque-là, brûle nos récoltes ; alors seulement le fléau a étendu ses ravages dans nos riches contrées, hier si belles, aujourd'hui si désolées.

Le dimanche 12 mai 1872, a été plus désastreux encore que le 18 mai 1871, fête de l'Ascension.

Voici d'ailleurs ce que nous écrivions ici même l'an dernier, à pareille époque ; ces lignes, en y ajoutant une date de plus, celle du dimanche 12 mai 1872, retrouvent leur actualité :

« A nos désastres accumulés vient s'en ajouter un autre. Les riches espérances que donnait la vigne dans l'Orléanais ont été détruites par la gelée. Le 18 mai, fête de l'Ascension, restera pour le vigneron une date tristement mémorable. Quelle coïncidence ! Notre déroute simultanée à Reischoffen et à Forbach est connue à Orléans le 1er dimanche d'août ; celle de Sedan, le 1er dimanche de septembre ; la prise d'Orléans par Frédéric-Charles a lieu le 1er dimanche de décembre : c'est un dimanche, le 23 janvier, qu'est annoncée la capitulation de Paris : c'est un dimanche, le 19 mars, que les Orléanais apprennent l'émeute et la proclamation de la Commune ; enfin, c'est un jour de fête d'obligation, le 18 mai, fête de l'Ascension, que la gelée étend ses ravages dans les vignes de notre contrée. N'y aurait-il pas là comme la réalisation de la prophétie de la Salette ? Si Dieu nous frappe ainsi, n'est-ce pas pour nous rappeler à la sanctification des dimanches et des fêtes ? »

## ANGLETERRE

A un meeting tenu le 14 mai, en vue d'aider le collége dit King's College, M. Gladstone a prononcé un discours en faveur de la religion comme base de l'éducation supérieure; il a fait ressortir les dangers résultant d'une science sceptique, d'une part, et des prétentions de certains prêtres, de l'autre. Faisant ensuite allusion à la proclamation du dogme de l'infaillibilité, il a dit que cela ressemble bien à une déclaration de guerre perpétuelle contre le progrès.

Pauvre homme d'État, qui reconnaît les dangers d'une science sceptique, et qui regarde comme contraire au progrès le moyen que Dieu a donné à l'humanité de posséder la vérité sur les questions les plus importantes, celles des rapports de l'homme avec son créateur! Ils sont tous de cette force, et c'est pourquoi le monde marche si bien.

## BELGIQUE

La Belgique multiplie ses actes et ses démonstrations de foi. C'est par centaines de mille qu'on doit compter les pèlerins qui se rendent aux sanctuaires les plus vénérés (1), c'est par des chiffres non moins considérables qu'il faut compter les offrandes faites au Saint-Père dans sa détresse.

Le mardi 14 mai a eu lieu, à Bruges, la réunion annuelle de l'archiconfrérie de Saint-Pierre de ce diocèse, sous la présidence du vicaire général Mgr Wemaer. Il résulte du rapport lu par M. Halleux-Ryeland, secrétaire du comité de Bruges, que, pendant l'année 1871, le chiffre du Denier de Saint-Pierre a atteint, dans le diocèse, 84,362 fr. 12 c., et celui des Étrennes à Pie IX, 86,259 fr. 97 c.; ce qui forme un total de 170,696 fr. 09 c., dépassant de plus de 8,000 le total de 1870, de plus de 15,000 celui de 1869.

## HOLLANDE

On écrit de ce pays à la *Correspondance de Genève* :

La loi fondamentale déclare en termes très-formels, que «chaque Néerlandais peut être nommé à tout emploi public, » et que « les « adhérents des différentes religions ont les mêmes droits et des « titres égaux pour remplir les dignités, emplois et fonctions. »

(1) On trouvera plus loin la description d'un de ces pèlerinages.

(Art. 6 et 166.) Cette déclaration n'est, du reste, que la répétition de ce que toutes les constitutions, qui se sont succédé depuis 1798, nous ont promis. Mais promettre et tenir font deux. Les articles précités, par exemple, sont en effet comme s'ils n'eussent jamais existé, tant sont rares les nominations faites soit par le gouvernement, soit par les autorités provinciales, soit par les municipalités, à l'occasion desquelles on s'en souvienne.

Une conduite aussi injuste a été de tout temps un de nos griefs et à plusieurs reprises les catholiques ont eu recours aux moyens les plus propres pour faire connaître toute l'étendue du mal dont ils ont à se plaindre. C'est au mois de septembre dernier que M. van Zinnicq Bergmann, de Bois-le-Duc, a remis cette éternelle question de l'exclusion systématique des catholiques à l'ordre du jour de notre seconde Chambre, et c'est peut-être pour mettre au grand jour, d'une manière irréfutable, jusqu'où va l'injustice dont M. Bergmann demandait le redressement, qu'un de nos excellents journaux, le *Maasbode*, de Rotterdam, a commencé un travail véritablement herculéen, dont il vient de terminer la première partie et sur laquelle je désire appeler votre attention. Il prouve de nouveau quelles armes nous pouvons, nous aussi, demander à ce qu'on appelle la science de la statistique. Nous lui devons de savoir exactement aujourd'hui avec quelle désinvolture nos gouvernants se débarrassent des prescriptions de la loi fondamentale.

Vos lecteurs en jugeront également par les chiffres suivants, qui forment la conclusion de neuf tableaux, publiés par le *Maasbode*, et qui contiennent la nomenclature des fonctionnaires de certaines catégories, avec l'indication de la confession religieuse à laquelle chacun d'eux appartient.

La population du royaume était au 1er janvier 1872 de 3,686,270 habitants, dont

1,341,119 catholiques et
2,345,151 non catholiques.

Ce qui fait que la proportion est de

4 catholiques contre 7 non catholiques.

La première partie du travail du *Maasbode*, celle qui vient d'être terminée, donne les noms des ministres et des ministres d'État, des gouverneurs de provinces, des conseillers d'État, des ministres du Roi à l'étranger, des personnes attachées au cabinet du Roi, ainsi que des fonctionnaires et employés attachés aux différents départe-

ments ministériels. Il en résulte que parmi les 997 fonctionnaires dont les noms remplissent ces tableaux, il y a

90 catholiques contre 907 non catholiques,

Ce qui donne une proportion de

4 catholiques contre 40 non catholiques.

Quand on entre dans les détails des chiffres qui justifient cette récapitulation, on reste stupéfait devant tant d'iniquité. Il y a tel département ministériel, celui de la marine, par exemple, où sur soixante titulaires il n'y a pas un seul catholique. Au ministère des affaires étrangères la proportion est de 1 catholique contre 20 non catholiques; au ministère de l'intérieur elle est de 6 contre 83; au ministère de la guerre de 8 contre 42, à celui des colonies de 2 contre 79, et ainsi de suite. Qu'y-a-t-il d'étonnant à ce que les catholiques aient été fortement émus par ces révélations? Tous leurs journaux s'en sont occupés; leur langage n'est qu'un faible écho des sentiments d'indignation que les chiffres du *Maasbode* ont fait naître.

## MISSIONS

Jérusalem. — L'*Illustrated News* de Londres publie une gravure qui représente une immense citerne qui se trouve immédiatement au-dessous des fondations du *Harem*, nom moderne qui désigne l'emplacement occupé jadis par le temple de Salomon. Les explorations souterraines entreprises par la société appelée *Palestine exploration fund* ont mis à nu une immense série de tunnels, de galeries secrètes, de grottes profondes et d'excavations qui étaient restés parfaitement inconnus jusqu'à ce jour aux habitants de Jérusalem, et qui se trouvent à une profondeur de 125 pieds au-dessous du sol actuel.

La citerne dont il est question est à 79 pieds au-dessous de la surface; elle est appelée par les indigènes : Ber-el-Kebir (la grande mer). Elle a 150 pieds de long du nord au sud et à peu près la même largeur de l'est à l'ouest. La citerne est taillée de main d'homme dans le roc; elle est alimentée par les étangs de Salomon, situé dans la vallée de l'Urtas, à deux milles sud de Bethléem, et contient environ 9,000 mètres cubes d'eau. L'aqueduc a huit milles de longueur. L'eau de cette citerne, creusée pour l'alimentation des lévites et pour les besoins des services du temple de Salomon, est extrêmement limpide, au point qu'on aperçoit parfaitement le fond du lac et les pierres tombées des voûtes.

Turquie. — Il vient de se manifester, parmi les Arméniens schismatiques et hérétiques de la Cilicie, un grand mouvement vers le catholicisme. Vous vous rappelez que, l'an dernier, cent cinquante familles de Marsch, leur curé en tête, rentrèrent dans le giron de l'Église. Eh bien, voici quatre cents familles de Sis, séjour et forteresse du patriarche arménien schismatique, qui se montrent disposées à embrasser le catholicisme.

Le patriarche ayant fait le voyage de Constantinople, ces quatre cents familles ont profité de son absence pour faire venir d'Adana don Garabed Aslanian, ancien élève du séminaire de Ghâzir. Don Garabed a constaté les heureuses dispositions de toutes ces familles, qu'il instruit maintenant et dont il prépare le retour prochain à l'unité catholique.

Il faut ajouter que ce mouvement uniate s'est étendu aux localités voisines de Sis, spécialement dans le district appelé Gosan-Oglou. Aussi, don Garabed ne peut-il suffire à la besogne et demande-t-il, à cor et à cri, un renfort d'ouvriers apostoliques dévoués. (*Missions catholiques.*)

Japon. — De bonnes nouvelles arrivent de ce pays où la persécution avait recommencé depuis plusieurs mois. Les chrétiens indigènes, qui avaient été mis en prison, ont été, dans les premiers jours du mois, remis en liberté sans condition, et l'on assure que l'empereur du Japon vient de révoquer tous les édits portés contre les chrétiens. Les glorieux martyrs récemment canonisés par Pie IX prient pour ce pays, qui a déjà envoyé au ciel tant de légions de confesseurs de la foi; espérons qu'ils seront pleinement et prochainement exaucés.

---

## LES OTAGES DE LA COMMUNE

Nous avons donné dans notre dernier numéro, les noms des vénérables prêtres et religieux qui ont été les martyrs de la Commune, nous compléterons aujourd'hui, d'après la *Semaine religieuse* de Paris ce lugubre et glorieux tableau, en donnant la liste des confesseurs de la foi qui ont échappé à la mort après avoir été pris pour otages, et le tableau de tous les otages qui ont été assassinés à Paris les 24, 25, 26 et 27 mai 1872. Ces renseignements appartiennent de droit aux fastes de l'Église.

Noms des ecclésiastiques survivants qui étaient :

*1° A la Roquette :*

MM. Bayle, vicaire général.
Lartigue, curé de Saint-Leu.
Moléon, curé de Saint-Séverin.
Lamazou, vicaire de la Madeleine.
Amodru, vicaire à Notre-Dame-des-Victoires.
Bacuez, prêtre de Saint-Sulpice.
Bazin, de la Compagnie de Jésus.
Juge, fondateur du Refuge des jeunes aveugles.
Guillon, du clergé de Saint-Eustache.
Depontallier, vicaire à Belleville.
Guébels, vicaire à Saint-Eloi.
Carré, vicaire à Belleville.
Delmas, du clergé de Saint-Ambroise.
De Marsy, vicaire de Saint-Vincent-de Paul.
Guerrin, prêtre des Missions-Étrangères.
Saintin-Carchon, Sosthène, Laurent, Dumonteil, Besqueut, } de la Congrégation des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.

(Tous sortis le 27 mai, entre quatre et cinq heures.)

Petit, secrétaire général de l'archevêché.
Gard (d'Annonay), élève de Saint-Sulpice.
Philibert-Tauvel, de la Congrégation des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.
Perny, prêtre des Missions-Étrangères.

(Ces quatre derniers, restés dans la prison, ne sortirent que le lendemain 28, ils avaient tenté en vain de partir le 27.)

*2° A la Préfecture de Police :*

MM. Jourdan, vicaire général.
Casella, vicaire de Clignancourt.
Faure, Dignat, } vicaires à Saint-Paul Saint-Louis.

*3° A la Prison de la Santé :*

MM. Icard, vicaire général, directeur du séminaire Saint-Sulpice.
Roussel, économe du séminaire Saint-Sulpice.

*4° A la barrière d'Italie :*

Le P. Rousselin, du tiers-ordre de Saint-Dominique.
L'abbé Grancolas, professeur, à Arcueil.
L'abbé Lesmayoux, premier vicaire de Notre-Dame de la Gare.

*5° A Mazas :*

M. l'abbé Crozes, aumônier de la grande Roquette.
Le R. P. Lafaye.

D'autres ecclésiastiques furent encore emprisonnés à Sainte-Pélagie, dans les églises, dans les secteurs, etc., et l'on estime que cent-vingt prêtres environ du clergé de Paris virent leurs jours plus ou moins menacés par les sauvages dictateurs de la Commune.

Nous terminons cette note en publiant les noms des soixante-seize victimes, tant ecclésiastiques que laïques, qui ont été inscrits sur deux tables de marbre noir, dans le transsept méridional de l'église métropolitaine de Notre-Dame.

# OTAGES ASSASSINÉS A PARIS LES 24, 25, 26 ET 27 MAI MDCCCLXXI.

## ECCLÉSIASTIQUES

Mgr Darboy, archevêque de Paris.

Mgr Surat, protonotaire apostolique, vicaire général de Paris.

L'abbé Deguerry, curé de la Madeleine.

L'abbé Bécourt, curé de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle.

L'abbé Sabattier, deuxième vicaire de Notre-Dame de Lorette.

L'abbé Houillon, prêtre de la Congrégation des Missions-Etrangères.

L'abbé Planchat, aumônier du patronage de Sainte-Anne, à Charonne.

L'abbé Allard, prêtre libre, aumônier d'ambulances.

L'abbé Seigneret, séminariste de Saint-Sulpice.

Sauget, frère des écoles chrétiennes, instituteur adjoint à l'école communale d'Issy.

Les RR. PP. Olivaint, Ducoudray, Clerc, Caubert, de Bengy — de la Compagnie de Jésus.

Radigue, Rouchouze, Tardieu, Tuffier — de la Congrégation des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie.

Captier, Bourard, Cotrault, Delhorme, Chatagneret — du tiers-ordre enseignant de saint Dominique, à l'école libre d'Albert-le-Grand, à Arcueil.

## LAÏQUES

MM. Bonjean, président à la Cour de cassation.

Charles dit Chaulieu, commis principal à la Préfecture de police.

Chaudey, publiciste.

Derest, ancien officier de paix.

Jecker, banquier.

Jauquelin, Volant — maîtres auxiliaires à l'école libre d'Albert-le-Grand.

Cathala, Cheminal, Dintroz, Gros, Marce, Petit — serviteurs de cette école.

## MILITAIRES

### GARDE RÉPUBLICAINE

Garaudet, maréchal de logis.

Geanty, id.

Bermond, Cousin, Poirot, Pons — brigadiers.

Biancherdini, Bodin, Bouzon, Breton, Capdevielle, Carlotti, Chapuis, Colombani, Condeville, Doublet, Ducros, Dupré, Fischer, Fourès — gardes.

Keller, Mannoni, Marchetti, Margueritte, Marty, Mongenot, Mouillié, Pacotte, Paul, Pauly, Pourtaud, Riolland, Valder, Villemain, Weiss — gardes.

### GENDARMERIE

Bellamy, Lacaze — gendarmes à cheval.

Blanchon, Valet — gendarmes à pied.

## LES PREMIÈRES COMMUNIONS

C'est en ce moment l'époque où a lieu à Paris la première communion des enfants. Voilà un fait bien simple et que les politiques ne daignent pas remarquer. Parmi les catholiques qui tiennent une plume et s'honorent du nom de publicistes, bien peu consentent à attacher quelque importance à cet événement, qui leur semble n'avoir rien de politique. Et vite, on rejette cette nouvelle dans les ténèbres des « Faits divers. » Deux lignes, cela suffit. Et encore!

Mais si M. de Trois-Etoiles vient à passer du centre gauche au centre droit, ces mêmes publicistes s'émeuvent. Voilà, voilà un événement. Les honneurs du premier-Paris lui sont immédiatement décernés. Trois, quatre, cinq colonnes ne suffisent pas. Quelles raisons peut bien avoir eues M. de Trois-Etoiles? Est-il sincère? Est-i habile? A-t-il raison? A-t-il tort? Discutons, pesons, observons, remarquons, écrivons. C'est capital, c'est énorme!

A nos yeux, une retraite à Notre-Dame, une première communion à Saint-Sulpice ont une immense valeur sociale et notre avenir en dépend. Aux yeux d'autres catholiques, ce sont des choses augustes, mais quasi liturgiques et n'ayant aucune influence sur l'avenir de la France. « Pour l'amour de Dieu, nous disent-ils, ne « nous occupons pas de l'Eucharistie à propos de la Chambre et du « suffrage universel. » Bref, ils en viennent, très-sincèrement et par excès de respect, à proclamer que la vie surnaturelle n'a rien de commun avec la vie publique.

C'est cependant le contraire qui est rigoureusement exact. Et la première communion de nos enfants suffit à le prouver.

Voilà des enfants qui viennent de recevoir, pendant deux ans, un enseignement religieux et moral d'une précision, d'une universalité incontestables. On leur a très-longuement expliqué le Décalogue, qui contient toute morale privée et publique; on leur a fait entrer dans l'intelligence l'idée du devoir : « Adore et respecte un « seul Dieu; respecte aussi l'autorité paternelle, qui représente ici-« bas l'autorité de Dieu lui-même; respecte encore la vie, l'âme, la « parole, le corps et les biens de tous les autres hommes qui sont « tes frères. » Il me semble que voilà déjà un cours de politique assez complet, et que voilà bien des systèmes de gouvernement dont, par là même, on interdit l'entrée à nos enfants. Tout découle de là. Si ces têtes blondes sortent de leurs catéchismes avec l'idée du devoir et du respect, nous sommes sauvés. Sinon, nous sommes perdus. Dans cinq ou six ans, ces enfants seront des communards qui se serviront fort joliment du pétrole. Admettez-vous, tout au

moins, que le pétrole a une importance politique, et qu'il mérite une place dans nos « premiers-Paris?... »

Mais on ne se contente pas d'enseigner à nos enfants la morale naturelle. On ne les laisse même pas sur les sommets de l'Ancien Testament, et on les élève jusqu'à ceux de l'Évangile. Ces petits qui chantent là-bas, on vient de leur apprendre que l'amour est sur cette terre la loi suprême, le remède souverain, la fin de tout. Véritablement, ils savent cette grande chose et s'essayent à la pratiquer: « Aime Dieu par-dessus tout et ton prochain comme toi-« même. » Ce n'est pas encore assez. On leur dit, on leur répète que le sacrifice est le résumé de la foi. Jésus-Christ s'est offert et nous devons nous offrir. Ah! quelle grande politique que celle-là. Si ces petites intelligences sortent de leurs catéchismes avec la notion de l'amour et du sacrifice; s'ils sont disposés à aimer tous les déshérités de ce monde, à se pencher sur toutes les misères, à panser toutes les plaies, à se dépouiller de tout pour tout donner à d'autres, s'ils emportent de leur première communion cette loi de conduite, nous sommes sauvés. Sinon, les pauvres, qu'on n'aimerait plus, viendraient réclamer brutalement leur part de jouissances dans un monde d'où Dieu serait banni et où le sacrifice des uns ne consolerait plus et n'enrichirait plus les autres. Si les premières communions de Paris ont été bien faites, le socialisme peut être vaincu, et l'on conviendra que cette défaite a son importance politique.

Il ne pourra jamais entrer dans notre esprit que Dieu descende inutilement en des milliers d'êtres humains pour les diviniser. Nous ne pouvons pas croire, nous ne croirons jamais que l'Eucharistie n'ait pas une importance sociale très-considérable, et disons le mot, très-actuelle. C'est une actualité éternelle. Nous ne pouvons pas nous imaginer davantage que les dons du Saint-Esprit aient uniquement une valeur individuelle. Toute politique, à nos yeux, découle du Saint-Esprit saintement reçu et noblement compris. Il nous semble que les gouvernements ont besoin d'intelligence et de sagesse, de conseil et de force, de piété et de science, et que la crainte de Dieu, tout au moins, est la base nécessaire de toute constitution. Il y aurait même, comme l'a dit un théologien, il y aurait un beau cours de politique à écrire qui serait divisé en sept parties, d'après ces sept dons de l'éternelle lumière. Mais il faudrait un Bossuet pour l'écrire.

Les premières communions qui se font à Paris offrent cette année un caractère profondément consolant. Tous les catéchistes sont d'accord pour constater que la ferveur des enfants n'a jamais été

aussi sérieuse, ni aussi vive. Sans qu'ils s'en rendent compte, le souvenir de nos derniers malheurs remplit ces imaginations et échauffe ces cœurs. Ils sentent que Dieu « a passé, » et que sa main est sur nous. Et voilà ces chères intelligences qui deviennent graves sans le savoir; qui réfléchissent; qui pensent à Dieu, à Jésus, à l'Église, et qui se disposent à affirmer très-énergiquement ces trois termes de toute vérité. La vue de ces enfants et le témoignage de leurs catéchistes nous inspirent une immense confiance, que nous ne savons pas dissimuler. Ils nous guérissent d'un pessimisme que nous avouons être inutile et dangereux. Nous espérons.

Nous espérons que les hommes de respect se multipliant parmi nous, on placera enfin le devoir et non pas le droit, en tête de nos constitutions et au fond de nos systèmes politiques.

Nous espérons que les hommes du sacrifice devenant de plus en plus nombreux, les pauvres et les petits se sentiront fraternellement aimés, et n'auront plus contre la société ce grincement de dents dont il faut tout redouter.

Et, chacun faisant son devoir, les droits de tous seront assurés.

Et, chacun se sacrifiant pour ses frères, la somme du bonheur en sera singulièrement accrue sur la terre. Je ne connais pas, quant à moi, de meilleure économie politique et sociale.

Voilà ce que nous devrons sans doute à ces enfants vêtus de blanc qui passent dans nos rues sans penser à leurs hautes destinées, mais qui seront demain la société française et qui ont aujourd'hui Jésus-Christ dans leurs âmes.

Léon GAUTIER.

---

## RÉPONSE DE *L'ÉGLISE LIBRE*

(1er ARTICLE)

M. Léon Pilatte, rédacteur en chef de l'*Eglise libre, Archives du christianisme évangélique,* nous fait la gracieuseté de nous adresser le numéro du 24 mai de son journal, dans lequel il prétend répondre à l'article qui a paru dans les *Annales catholiques* sous ce titre : *D'un journal protestant* (numéro du 11 mai, page 607). Examinons la réponse de M. Pilatte.

M. Pilatte apprend d'abord à ses lecteurs que le rédacteur des *Annales catholiques* « est aussi un des rédacteurs de l'*Univers;* » nous sommes heureux de nous trouver sur ce point absolument d'accord avec lui : la nouvelle est exacte, chose qu'il n'est pas inutile de noter quand il s'agit des *Archives*.

Si nous avions le moindre espoir que les lecteurs des *Annales catho-*

*liques* eussent comme M. Chantrel, outre l'occasion, la curiosité et le courage de nous lire, nous prendrions la peine de répondre point pour point à M. Chantrel. Mais cet espoir serait chimérique ; c'est pourquoi, pour la seule édification de *nos* (sic) lecteurs, nous nous bornerons à signaler le sang-froid avec lequel notre contradicteur affirme, sur un point capital, le contraire de la vérité.

Nous allons voir cela, M. Pilatte. Mais avant de poursuivre la lecture de votre réponse, nous nous permettrons sur ce premier paragraphe quelques réflexions.

D'abord, nous vous dirons que les *Annales catholiques*, qui sont une œuvre de bonne foi, ne veulent pas commettre la faute de dissimuler les réponses contradictoires ; vous allez bien vous en apercevoir, car nous répondrons « point pour point » à votre réponse, et les lecteurs des *Annales* vous liront. Ceux des *Archives* sont moins heureux en ce qui nous concerne.

Ensuite il nous semble trop commode de se borner à un point, sous prétexte qu'on ne serait pas lu ; n'est-ce pas avouer qu'on est battu sur tous les autres ? Il y a là une petite habileté de polémique qui ne trompe que des lecteurs trop faciles à *édifier*. *Vos* lecteurs en seraient-ils là ?

Les *nôtres* seraient plus difficiles : il aiment la vérité, ils ne se contentent pas de faux-fuyants. Ils nous demanderaient, par exemple, si nous ne le leur disions pas, ce que vous avez fait de ce discours de M. Guizot dont vous avez si singulièrement présenté le sens dans vos faits divers. Or, il faut bien que nous le leur disions. Dans le numéro que M. Pilatte a bien voulu nous adresser, il n'y a pas un mot de rectification à ce sujet ; *ses* lecteurs devront continuer de croire que M. Guizot s'est prononcé contre l'enseignement religieux. C'est peut-être cela qui les édifie.

M. Pilatte, qui n'est pas doux quand il a affaire aux *cléricaux* ou aux *jésuites*, c'est le mot qu'il adopte dans son article du 24 mai, avait comparé le parti clérical aux termites ; il l'avait accusé d'en vouloir « à *toutes* les formes de gouvernement, à *toutes* les bases mêmes de la société moderne, » et il avait signalé le travail de ce parti comme « menaçant la société en général et la France en particulier, des plus grands dangers. » Sur quoi nous nous étions permis de demander à M. Pilatte si Dieu, la propriété, la famille, le respect de la vie humaine, sont encore des bases de la société. Or, le parti clérical n'est, que nous sachions, ni athée, ni socialiste, ni communiste, ni partisan des unions libres, ni assassin. S'il n'est pas tout cela, comment attaque-t-il *toutes* les bases de la société ? On ne l'accuse pas généralement d'être ennemi de la monarchie.

Si la monarchie est une des formes de gouvernement acceptables, comment peut-il en vouloir à *toutes* les formes de gouvernement? Pour l'édification de nos lecteurs, M. Pilatte eût bien fait d'expliquer ces mystères et de nous confondre. Il n'en dit pas un mot. Est-ce de la polémique loyale? Dire qu'il se bornera « à signaler le sang-froid avec lequel son contradicteur affirme, sur un point capital, le contraire de la vérité, » n'est-ce pas dire qu'il abandonne tout le reste? Nous tenions à noter ce point, qui nous paraît capital aussi.

Calomnier et injurier tout un grand parti, disons mieux, toute une grande religion qui a fait ses preuves, qui a élevé et formé la France, fourni les plus grands et les plus glorieux noms du gouvernement, de l'art militaire, de la magistrature, des lettres, des arts et des sciences, qui est encore la religion de l'immense majorité des citoyens français, et qui a su inspirer, dans ces derniers temps, des dévouements patriotiques auxquels tout le monde rend hommage, avoir imprimé, par exemple, ces assertions mensongères dans un journal qui se donne comme chrétien et évangélique : « La « patrie pour eux (les cléricaux) n'est rien, l'Église est tout, et ils « sont prêts à sacrifier au triomphe de l'Église les destinées de la « patrie; » avoir exprimé cela au lendemain d'une guerre qui a vu tant de traits de dévouement et de courage fournis par le clergé, par les religieux et par les catholiques français, et, au lieu de faire amende honorable, au lieu de reconnaître qu'on a été trop loin, d'avouer au moins, ne serait-ce que par habileté de polémique, qu'il y a d'honorables exceptions, franchement, est-ce se montrer ami de la vérité? Et s'il faut parler ainsi aux lecteurs de l'*Eglise libre* pour les édifier, qu'est-ce donc qu'on entend par édification dans ce *christianisme évangélique* que prêche M. Léon Pilatte?

Voyons donc, enfin, quel est ce point capital sur lequel nous aurions affirmé le contraire de la vérité.

Nous avons dit, écrit M. Pilatte, que « les oracles du Vatican con« damnent de la manière la plus absolue tous les droits, tous les pro« grès, toutes les libertés de la société moderne », et nous citions pour preuve l'*Encyclique* et le *Syllabus* de 1864. Sur quoi M. Chantrel s'indigne et nous demande quels sont les droits, les progrès, les libertés condamnées par les oracles du Vatican. « L'*Encyclique* de 1864, dit-il, « le *Syllabus*, les décrets du dernier Concile, sont-ils contraires à un « seul droit légitime, politique ou civil; à un seul progrès véritable, « politique, civil ou scientifique; à une seule vraie liberté, politique, « civile ou même religieuse? Voilà ce qu'il faudrait montrer. »

M. Pilatte cite ici fidèlement, mais non complétement; car, avant

la phrase qu'il cite, nous avions écrit : « M. Pilatte, qui prétend « être *chrétien évangélique*, a-t-il trouvé dans l'Évangile que l'er- « reur a les mêmes droits que la vérité, que le progrès consiste à « laisser toute liberté au mal, à la corruption, à l'erreur, qu'on « doit avoir la liberté de tout écrire, de tout dire, de tout penser, « d'adorer Bouddha aussi bien que Jésus-Christ? » L'omission de cette phrase est assez significative, car c'est là que se trouve la solution de la question, et nous eussions été bien aise d'avoir l'avis de M. Pilatte. S'il est *chrétien évangélique*, c'est-à-dire, s'il suit la doctrine de Jésus-Christ telle qu'elle est exposée dans l'Évangile, il nous semble qu'il doit condamner comme nous la doctrine qui proclame l'égalité des droits pour l'erreur et la vérité, pour le mal et le bien, et la liberté absolue de penser et d'écrire, la liberté des cultes, etc. S'il ne condamne pas cette doctrine, que condamne l'Evangile, qu'il cesse de se dire chrétien et disciple de l'Evangile. Encore une fois, pourquoi a-t-il laissé cette question de côté?

M. Pilatte, au lieu de répondre, se borne à « nous remettre en mémoire » le *Syllabus;* mais, auparavant, il nous demande la permission de nous « citer quelques lignes du journal l'*Univers*, fidèle interprète des oracles du Vatican. »

Citez, monsieur Pilatte; mais permettez-nous de vous dire d'abord que l'*Univers* ne se donne pas pour le fidèle interprète des oracles du Vatican, mais pour le disciple le plus soumis de ces oracles; ensuite que citer les doctrines de l'*Univers* pour répondre aux *Annales catholiques*, c'est encore se dérober à l'adversaire qui ne peut être responsable de tout ce qui s'écrit dans un journal dont il n'est que le collaborateur. Cela dit pour réserver les principes de la bonne polémique, non pour désavouer ce que M. Pilatte va citer, nous écoutons :

On lit dans le numéro du 14 mai (de l'*Univers*) : « Le triomphe dé- « nitif des principes de 89, du libéralisme, de la liberté de conscience, « de la liberté de la presse, de la souveraineté du peuple, aboutit *peu « à peu*, par degrés, sans le vouloir d'abord, ni même y songer ensuite, « *à l'organisation officielle et à la domination des hordes de bandits.* » Or, c'est justement dans ces principes dont on témoigne tant d'horreur, que consistent pour nous les droits, les libertés, les progrès de la société moderne.

M. Pilatte fait vraiment la partie trop belle à ses adversaires. On lui montre, et les faits sont là pour le prouver, que le triomphe définitif des principes de 89, du libéralisme, de la liberté de conscience (telle que l'entend le libéralisme), de la liberté de la presse, etc., aboutit même contre la volonté de ceux qui les soutiennent, à l'organisation

officielle et à la domination des hordes de bandits, et M. Pilatte, au lieu de contester cette conséquence logique, au lieu de montrer que le rédacteur de l'*Univers* se trompe, ce qui serait difficile, il est vrai, dit tout naïvement : « C'est dans ces principes que consistent pour nous les droits, les libertés, les progrès de la société moderne. »

De deux choses l'une :

Où vous croyez que ces principes ne mènent pas aux terribles conséquences qu'on vous signale, et alors vous nous devez une démonstration rassurante;

Ou vous vous voyez dans l'impuissance de faire cette démonstration, et alors vous devez être d'accord avec nous, et trouver qu'en combattant ces principes nous défendons la société, la vraie liberté et le vrai progrès.

Dans l'un et l'autre cas, vous devez reconnaître que, croyant ce que nous croyons, et voyant les faits confirmer notre horreur de vos principes, nous avons le droit et le devoir de les combattre, comme vous avez le droit et le devoir de nous éclairer, si nous nous trompons.

Au lieu de nous tendre une main fraternelle, vous continuez d'accuser et d'invectiver : ce n'est ni chrétien, ni évangélique, ni logique.

Cependant, M. Pilatte essaye de nous accabler sous le *Syllabus*. Pour ne pas trop dépasser la longueur ordinaire des articles des *Annales catholiques*, nous lui demandons la permission de remettre à huit jours l'examen de sa réponse. Dès aujourd'hui, nous lui promettons de reproduire très-exactement ses arguments. Nous ne nous déroberons pas devant des fins de non-recevoir, nous ne dissimulerons aucune des attaques, nous ne chercherons pas à édifier nos lecteurs en ne prenant notre adversaire que sur le point où nous le croyons faible. Nous avons déjà, il nous semble, montré que nous n'avons pas « affirmé, sur un point capital, le contraire de la vérité ; » nous achèverons cette démonstration, qui nous forcera peut-être de signaler encore dans l'*Eglise libre* plus d'une inexactitude; mais nous voulons voir dans M. Pilatte un adversaire sérieux, que la naissance et l'éducation ont placé bien loin de nous, que l'amour de la vérité et la bonne foi devront en rapprocher.

Nous ne demandons pas mieux que d'entrer sur le *Syllabus* et sur toute la doctrine catholique, dans une discussion à fond. Si l'*Eglise libre* veut entrer dans cette voie, nous sommes prêts à l'y suivre. Pas d'injures, mais des raisons; pas de déclamations, mais des faits; pas de haines préconçues, mais de la charité; en un mot, l'amour seul de la vérité et la résolution de l'embrasser aussitôt qu'on la reconnaît : voilà ce qu'il faut dans une discussion sérieuse, loyale, consciencieuse.

Est-ce là ce que veut le rédacteur de l'*Eglise libre*? S'il en est ainsi, nous sommes à sa disposition.

J. CHANTREL.

## UN PÈLERINAGE EN BELGIQUE (1).

Le petit village de Tongre-Notre-Dame, près d'Ath, dans la province de Hainaut, a été témoin, le lundi de la Pentecôte, d'un spectacle grandiose et qui marquera dans les annales religieuses du pays. Là, au pied de la statue de la Vierge qui y fut miraculeusement apportée il y a près de sept cents ans, s'étaient donné rendez-vous des milliers de pèlerins venant unir leurs prières pour la délivrance du Souverain Pontife, le triomple de l'Eglise et l'éloignement des catastrophes qui nous menacent.

Mgr Cattani, archevêque d'Ancyre et nonce apostolique, avait accepté de présider à cette pieuse démonstration. Son Excellence arriva à Ath à huit heures et demie. Elle était accompagnée de Mgr Vannutelli, auditeur, et de M. l'abbé Rinaldini, secrétaire de la nonciature. Mgr Ponceau, vicaire général du diocèse de Tournai, accompagné du clergé d'Ath, reçut à la gare le vénérable représentant du Saint-Siége.

Déjà, malgré la pluie tombée et celle qui menaçait encore, la route qui conduit d'Ath à Tongre présentait une animation extraordinaire. Des groupes de pèlerins accourus de toutes les localités environnantes stationnaient dans la principale rue de la ville et sur les anciens remparts, attendant la formation du cortége. A chaque instant, de nouveaux contingents amenés par les lignes d'Audenarde, Lessines, Enghien, Jurbise, venaient grossir les rangs des pèlerins. Mais c'est de Tournai que devait venir le groupe le plus considérable. Il avait fallu organiser des trains spéciaux d'une longueur interminable pour répondre à l'empressement de la population tournaisienne. A peine avaient-ils déversé leurs voyageurs dans la station d'Ath que ceux-ci, accompagnés d'une excellente musique, et précédés d'une bannière aux couleurs pontificales, surmontée d'un crêpe, en souvenir des douleurs de la Papauté, prenaient la tête de la colonne et s'avançaient en bon ordre vers Tongre-Notre-Dame. Bientôt après, les luxuriantes et pittoresques campagnes qui s'étendent au sud d'Ath dans la direction de Belœil retentissaient du chant des litanies de la Vierge. Ces pieuses invocations que des voix d'hommes, de femmes et d'enfants, alternant avec le son puissant des instruments de cuivre, envoyaient à tous les échos d'alentour, avaient quelque chose de solennel et d'émouvant qui impressionnait et électrisait les cœurs. En approchant du sanctuaire de Tongre, on entonna le *Magnificat*.

En ce moment il pleuvait, et l'on pouvait craindre que la cérémonie ne fût singulièrement contrariée par le mauvais temps. Elle devait, en effet, se passer en plein air. L'autel sur lequel allait être offert le saint sacrifice se dressait sous le portail de l'église, élevé de plusieurs mètres au-dessus du sol. Le point culminant était occupé par la statue miraculeuse de Notre-Dame. Du côté de l'épître, un magnifique dais en velours rouge abritait les siéges destinés au prélat officiant et aux archidiacres. A chaque côté de l'autel, on voyait

(1) Extrait du *Bien public* de Gand.

un cierge colossal : le premier était un *ex-voto* des catholiques tournaisiens; le second était offert par des pèlerins de Leuze; tous deux avaient figuré au cortége le matin.

La façade du temple, qui, bien que construite en briques vers la fin du dernier siècle, ne manque pas d'un certain cachet monumental, avait été élégamment décorée pour la circonstance.

L'image de Pie IX, entourée d'oriflammes aux couleurs pontificales et de drapeaux tricolores, en formait l'ornement principal. Un seul chronogramme, mais éloquent dans sa simplicité, servait en quelque sorte de commentaire à cette reproduction des traits chéris du Père commun des fidèles :

CrVX De CrVCe LIberabIt orbeM (1).

Au moment où la messe pontificale allait commencer, non-seulement la pluie cessa, mais les nuages qui couvraient le ciel se dissipèrent et un splendide soleil de mai vint éclairer la cérémonie.

L'enceinte réservée devant l'église pouvait à peine contenir le clergé, les ordres religieux, les membres des comités des œuvres pontificales et les chefs des diverses députations qui prenaient part au pèlerinage. Des jeunes filles vêtues de blanc formaient groupe au milieu des sœurs de Charité et des congrégations vouées à l'enseignement. Au bas des marches de l'autel, se tenaient les fils de saint François, de saint Ignace, les Frères de la doctrine chrétienne, etc. Des bannières apportées comme signes de ralliement par les diverses paroisses formaient le fond du tableau. Presque tous ces guidons portaient une inscription en l'honneur de « Pie IX pontife et roi. » C'étaient autant d'affirmations parlant aux yeux, et dont chacune représentait des milliers de voix. A droite de l'entrée principale, une estrade avait été élevée; les chantres y prirent place avec les musiciens.

Il était onze heures quand la messe solennelle commença. A ce

(1) *La croix de la croix* (Pie IX) *sauvera le monde*. Les majuscules qui indiquent les chiffres romains étant additionnés, donnent l'année 1872,

| | | |
|---|---|---|
| savoir : | C ..................... | 100 |
| | V ..................... | 5 |
| | X ..................... | 10 |
| | D ..................... | 500 |
| | C ..................... | 100 |
| | V ..................... | 5 |
| | C ..................... | 100 |
| | L ..................... | 50 |
| | I ..................... | 1 |
| | I ..................... | 1 |
| | M ..................... | 1000 |
| | | 1872 |

C'est certainement là l'un des chronogrammes les plus heureux. (*N. de la Réd.*)

moment, la place du village qui fait face à l'église était couverte dans toute son étendue d'une foule compacte. On peut évaluer sans exagération à plus de trente mille le nombre des pèlerins qui, d'aussi loin que l'œil pouvait voir, se pressaient avides de contempler ce spectacle grandiose, de recueillir les échos des chants sacrés et de s'associer par leurs prières à cette supplication publique. A l'Élévation surtout, quand tout ce peuple mit le genou en terre, il y eut un silence admirable et qui prouvait combien le recueillement était profond et général.

Après que Mgr le Nonce eut achevé la sainte messe, un cri puissant, irrésistible, s'échappa de toutes les poitrines. « Vive Pie IX! Vive le Pontife-Roi! » cria une voix de la foule, et le peuple répéta par trois fois, avec un enthousiasme indicible, ces mots si chers à tous les cœurs belges. Des acclamations analogues associèrent Mgr Cattani à la glorieuse ovation qui venait d'être faite au Père vénéré de la chrétienté.

A l'issue de la messe pontificale, le peuple se reforma en cortége; musique en tête et bannières déployées, il parcourut, au chant des litanies, l'itinéraire habituel des processions de pèlerins dans la paroisse de Tongre-Notre-Dame. Il faut rendre aux habitants cette justice qu'eux aussi avaient rivalisé de zèle pour rehausser l'éclat de la manifestion : ils avaient disposé des guirlandes et des chaînes de verdure sur le parcours du cortége; les maisons les plus pauvres avaient revêtu leur parure des grands jours de fête.

Vers deux heures, la foule des pèlerins commença à s'éclaircir, et leur retour fut favorisé par un temps magnifique. Pendant toute l'après-midi, les campagnes furent sillonnées dans toutes les directions par des groupes qui regagnaient leurs demeures en chantant les litanies de la sainte Vierge. Les uns allaient prendre le chemin de fer à Ath, les autres retournaient dans les villages des environs. Quand deux groupes se rejoignaient, ils se reconnaissaient au cri de « Vive Pie IX! » et, faisant route ensemble, ils mêlaient leurs cantiques et leurs prières.

Le soir, tout était rentré dans le silence, mais chacun rapportait à son foyer, parmi les saintes impressions de la journée, une confiance plus grande dans l'intercession de la Mère de Dieu et dans le triomphe final de l'Eglise.

---

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

154. — **Le Pape**, par saint François de Sales, avec une introduction par Mgr Mermillod, suivi de la constitution dogmatique du concile du Vatican sur le Souverain-Pontife; Paris, 1871, chez Victor Palmé. — In-18 carré de LXXII-148 pages. — Une introduction de Mgr Mermillod, un livre de saint François de Sales, voilà bien de quoi rendre toute critique et toute recommandation inutile. Nous nous contenterons donc de dire que ce petit livre est parfaitement imprimé, qu'il est une démonstration de plus de l'infaillibilité pontificale, et qu'il est enrichi d'un fac-simile de l'écriture du Saint, reproduisant ce passage : *L'Eglise a toujours besoin d'un confirmateur* INFALLIBLE. *auquel on puysse s'addresser;* passage que des éditions françaises avaient ainsi altérée : « L'Eglise a toujours besoin d'un confirmateur qui soit *permanent*, auquel on puisse s'adresser. » L'orthographe et les expressions du Saint sont scrupuleusement suivis dans cette belle édition.

155. — **O Papa, o irreligione, anarchia e morte** (Ou le Pape, ou l'irréligion, l'anarchie et la mort), par Dominique Cerri, chanoine honoraire da Macello ; Turin, 1859, chez Martinengo. — In-8 de VIII-288 pages. — Quoique cet ouvrage date déjà de treize ans, nous tenons à le faire connaître ici, tant il est resté actuel, tant les faits récents en ont augmenté l'autorité, qui s'appuyait déjà si fortement sur les faits anciens. A ceux qui criaient dès lors : *Rome ou la mort*, M. l'abbé Cerri répondait par cet autre cri confirmé par l'histoire : *le Pape ou la mort*. Sans le Pape, plus de religion, sans religion, l'anarchie, avec l'anarchie, la mort; il y a là une chaîne dont tous les anneaux se tiennent, et M. Cerri le montre de la façon la plus éclatante et la plus irréfutable dans une série de vingt-deux chapitres qui résument toute l'histoire de la Papauté dans ses luttes contre les puissances du monde. Nous recommandons vivement la lecture de ce livre à tous ceux qui sont familiers avec la langue italienne.

156. — **Lettre à un jeune homme** sur la direction de la vie dans les temps actuels, par P...; Langres, 1872. chez Jules Dallet. — In-12 de 132 pages. — Ces lettres, écrites avec simplicité et dans un style familier, donnent aux jeunes lecteurs de bons conseils sur les principaux sujets qui les intéressent : la famille ; le but de la vie ou la vocation; les écueils de la vie ou Paris, la presse et les amis; la perfection de la vie, en Jésus-Christ imité; le phare de la vie, ou l'Eglise en face de la révolution. Cette seule énumération indique l'intérêt que les *Lettres* peuvent présenter.

157. — **Boutades** : clergé et politique, par Elie Redon; Paris, 1872, chez Victor Palmé; Avignon, chez Fr. Seguin aîné, et chez Roumanille. — In-8 de 56 pages. — Boutades, en effet, et parfois très-vives : mais toujours pleines de bon sens, qui vont droit au but, et qui défendent très-bien le clergé contre les mille sottes accusations qu'on ne cesse de lancer contre lui ; très-bonnes à faire lire aux esprits qui ont besoin d'être frappés fort pour ouvrir les yeux et pour entendre.

158. — **De la Thoracentèse hâtive**, par le Dr Albert Pilet; Paris, 1872, chez Pichon et Ce. — In-8 de 50 pages. — Ceci est une thèse de chirurgie; mais, puisqu'on nous l'adresse, nous en dirons deux mots. La thoracentèse, comme son nom l'indique, c'est la ponction du thorax, que des praticiens de renom recommandent et pratiquent, particulièrement dans les cas de pleurésie. Le jeune médecin trouve

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*.

qu'on ne la pratique pas assez et que bien des malades succombent parce qu'on n'a pas osé recourir à l'opération; il pense, comme Trousseau, que la thoracentèse est complètement exempte de dangers, et que les inconvénients qu'on lui a attribués sont purement imaginaires. Cela, bien entendu, quand elle est pratiquée avec l'adresse convenable. Nous dirons que M. Pilet porte la conviction dans l'esprit, et qu'il donnerait presque l'envie d'avoir une pleurésie pour être *thoracentésé* (pardon du barbarisme).

158. — **La vérité divine et l'idée humaine**, ou christianisme et révolution, par Gustave de Bernardi; Paris, 1870, chez V. Sarlit. — In-12 de XII-470 pages. — L'auteur part de cette idée, « qu'il devient de plus en plus évident, par le développement des idées et faits révolutionnaires que le *génie propre* de la Révolution, que le *trait saillant* et persistant de sa physionomie est une hostilité directe et implacable contre les religions, et, avant tout, contre la religion chrétienne qui précise, résume, épure et accomplit toutes les doctrines religieuses et tous les cultes. La Révolution, ajoute-t-il, n'est plus désormais autre chose que l'Antichristianisme, c'est-à-dire un mouvement de la liberté humaine tendant à se séparer du grand fait de l'Incarnation de Dieu pour détruire et sa mémoire et ses œuvres et pour inaugurer une ère nouvelle au nom d'une doctrine nouvelle... Lorsque je parle de la Révolution, c'est donc de l'Antichristianisme qu'il s'agit. J'entends ne pas confondre cette action générale et mystérieuse avec la juste revendication et avec l'accomplissement légitime des réformes que les vices du gouvernement des classes des hommes rendent nécessaires. Et il dit encore : « Je distingue le libéralisme de la liberté; les principes modernes, des principes éternels d'autorité, d'ordre, de libre activité qui sont l'honneur de la race humaine. Je ne veux pas croire que les préjugés d'une époque, que les prétentions d'une école philosophique et d'une caste, de quelque nom qu'on les décore, soient le dernier mot du Progrès; je préfère, pour les droits de l'homme, la Foi et la Raison qui les fondent en Dieu, à la convenance et à la force humaine qui les reconnaissent aujourd'hui et qui les supprimeront demain. » Enfin, il indique ainsi le but qu'il se propose : « Je voudrais montrer aux hommes que les promesses de l'Antichristianisme sont des leurres, et que la grandeur ne consiste pas à diviser leur être contre lui-même en se séparant de la société surnaturelle et en se concentrant dans la société purement naturelle, qui est sans fixité, sans sûreté, sans avenir; mais qu'elle consiste à mettre de l'unité dans la vie, en distinguant et en hiérarchisant ses degrés successifs, dont le dernier, le seul réel, le seul définitif et le seule enviable est la vie en Dieu. » — Ces citations, que nous n'avons pas craint de multiplier, montrent l'esprit qui anime l'auteur. Il poursuit son but en étudiant successivement le naturalisme, le libéralisme, le matérialisme et la vérité, pour arriver à cette double conclusion qui n'en fait en réalité qu'une : « La Révolution a commencé par la déclaration des droits de l'homme, elle ne sera finie que par la déclation des droits de Dieu (DE BONALD);... Si le Fils de Dieu vous délivre, alors vous serez vraiment libres (SAINT JEAN). » — Livre sérieux, dirons-nous pour marquer notre jugement, très-sainement pensé, et qui se recommande à l'étude des hommes sérieux.

B. PH.

---

*Le Gérant :* PUTOIS-CRETTÉ.

PARIS. — IMPRIMERIE E. DE SOYE ET FILS, PLACE DU PANTHÉON, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LA SEMAINE

Processions de la Fête-Dieu. — Les libres-penseurs et les processions. Le sentiment populaire. — Les Marseillais. — Processions à Paris, à Versailles, etc. — Les processions à Rome.

Chaque année, le retour des processions de la Fête-Dieu est pour la libre-pensée une occasion de montrer ses petitesses et son esprit tyrannique. Ces processions sont évidemment, incontestablement populaires, et il faut qu'elles le soient, pour résister aux efforts faits depuis si longtemps pour en obtenir la suppression. Or, en France, d'après la constitution, d'après les principes admis et professés, c'est le peuple qui est le souverain, c'est la volonté du peuple qui fait la loi. Eh bien! lorsqu'il s'agit des processions religieuses, le peuple n'est plus souverain, la volonté du peuple ne fait plus la loi, et l'on voit sortir de leur arsenal les armes les plus rouillées des vieux oppresseurs des peuples, c'est-à-dire de ces soi-disant libéraux qui forgent des chaînes en chantant la liberté.

Liberté pour les manifestations démagogiques, pour les mascarades immondes; mais si Dieu veut sortir de ses temples pour parcourir les rues de nos cités, pour consoler par la vue des pompes religieuses ces vieillards, ces malades qui ne peuvent plus aller à l'église, halte-là! on ne passe pas. Il y a des yeux qui aiment à contempler les scènes les plus dégoûtantes, mais qui ne peuvent supporter le spectacle des pompes sacrées, il faut épargner à ces yeux la vue des processions; il y a des oreilles que ne blessent ni les clameurs de la populace, ni les blasphèmes de l'impiété, ni les cris avinés de la débauche, mais que font souffrir les chants religieux qui s'élèvent vers le ciel : respect à ces oreilles délicates!

Ils disent, par exemple, que les processions sont légalement défendues dans les localités où l'on professe plusieurs cultes. C'est doublement faux : d'abord parce que la loi ne les défend pas, mais dit seulement qu'elles pourront être interdites dans l'intérêt de l'ordre public; ensuite, parce qu'elles ne *peuvent* être ainsi interdites que dans les localités où il y a, par exemple, pour le culte protestant, une église consistoriale, ce qui suppose au moins six mille fidèles appartenant à ce culte. De plus, ils font sonner bien haut l'intérêt de l'ordre public, l'attention qu'on doit avoir de ne pas provoquer de regrettables conflits; et il n'y a qu'eux qui s'offusquent de ces manifesta-

tions religieuses, et ni les juifs, ni les protestants sincères n'élèvent la voix contre les processions, ne réclament l'observation de la prétendue loi qui les interdirait.

Ce que veulent ces hommes, ces rédacteurs de journaux sans principes, c'est l'interdiction du culte public; ils veulent chasser Dieu de la rue, en attendant, comme ils l'ont déjà fait, qu'ils puissent le chasser de ses temples. Pour eux, il n'y a de liberté que pour l'impiété, d'égalité que pour les vicieux, de fraternité qu'entre les gueux (nous pouvons bien employer ce mot qu'une fraction du libéralisme belge vient de reprendre pour elle en souvenir des Gueux du seizième siècle). Ils sont toujours ce qu'étaient leurs pères de 93, ce que se sont montrés en 71 les plus logiques et les moins hypocrites d'entre eux.

Quoi qu'il en soit, le sentiment public et le bon sens l'ont encore emporté cette fois sur les criailleries et les ineptes raisonnements de la libre-pensée. Le gouvernement, nous nous plaisons à lui rendre cet hommage, a répondu convenablement aux consultations qu'on lui a adressées à cet égard, et toutes les municipalités, à l'exception de quelques-unes, ont respecté la piété populaire, la foi de la grande majorité des Français. On ne cite que Marseille, où la municipalité de cette ville si religieuse pourtant a interdit les processions, malgré le général commandant la division, qui répondait de l'ordre. La population a montré qu'elle n'est pas avec ceux qui sont censés la représenter : elle s'est portée en masse, dès le matin de la Fête-Dieu, sur la colline de Notre-Dame de la Garde, où elle a prié, et. en descendant avec ordre, elle s'est arrêtée devant l'hôtel du général, qu'elle a salué d'enthousiastes acclamations. C'était la voix du vrai peuple de Marseille; les démocrates ne l'entendront pas.

Partout ailleurs, dans les grandes villes comme dans les campagnes, les processions ont eu lieu dans le plus grand calme, ne rencontrant dans leur parcours, à l'exception de quelques esprits forts qui se croient de grands hommes parce qu'ils gardent le chapeau sur la tête, c'est-à-dire parce qu'ils sont malhonnêtes, ne rencontrant dans leur parcours qu'une population respectueuse et recueillie. Et la France catholique a pu ainsi, encore une fois, rendre au Dieu de Clovis, de Charlemagne, de saint Louis, au Dieu qui l'a faite ce qu'elle est, l'hommage public de sa foi et de sa reconnaissance. Soyons certains que cette grande manifestation religieuse, accomplie avec calme, avec piété et avec le courage tranquille des vrais chrétiens, fait plus pour nous relever aux yeux de l'étranger, que les pompes de nos théâtres, le luxe de nos toi-

lettes et le spectacle de ces foules qui se précipitent aux cafés-chantants, aux fêtes profanes et à tous les plaisirs. Partout, on l'a remarqué, l'armée a tenu à augmenter la pompe des processions par sa présence et par la musique militaire : cette armée religieuse doit nous inspirer plus de confiance qu'une armée qui ne connaîtrait plus Dieu que pour le blasphémer.

A Paris, les processions sont sorties dans les paroisses de Saint-Sulpice, de la Madeleine, de Sainte-Clotilde, et de quelques paroisses de l'ancienne banlieue; nulle part on n'a eu à constater de scènes regrettables. Au reste, les églises étaient combles comme au jour de Pâques, la foule voulait au moins pouvoir contempler dans les temples ces pompes solennelles qu'on n'ose pas encore déployer dans les rues de la ville.

A Versailles, un grand nombre de députés ont accompagné la procession ; il y a là un acte de religion, qui est en même temps un acte de profonde politique; rendre hommage à Dieu, c'est rendre l'autorité plus respectée et plus forte.

A Rome, il faut le dire, à Rome, dans la capitale même de la catholicité, Dieu n'est plus libre, et, comme l'a dit énergiquement le Saint-Père, « on y permet les processions qui ont la bannière des *internationaux*, la bannière des *libres-penseurs*, la bannière des *francs-maçons ;* on les tolère, on les protége, afin qu'elles puissent circuler selon les desseins de l'enfer; mais on ne peut porter Jésus-Christ en procession sans l'exposer aux railleries, aux blasphèmes et aux insultes. »

Mais qu'attendre d'une révolution qui envoie le fils du roi qu'elle a couronné, un prince catholique, dans une cour protestante pour y devenir le parrain d'une princesse qui ne doit pas être catholique? Nous nous arrêtons pour ne pas sortir du sujet que nous voulons exclusivement traiter aujourd'hui, nous réservons de publier dans notre prochain numéro les correspondances qui nous arrivent à la dernière heure, et qui renseigneront nos lecteurs sur les faits religieux de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie.

J. CHANTREL.

---

## LES PAROLES DE PIE IX

Le 27 mai, le Saint-Père a adressé ces paroles aux Filles de Marie, reçues en audience :

Que Dieu vous bénisse, mes chères filles. Vous m'avez dit que vous vouliez l'eau vive; Jésus-Christ aussi offrait à la Samaritaine

cette eau vive. Celle-ci cependant ne comprit pas bien d'abord de quelle eau parlait Jésus-Christ ; et elle lui dit : Comment pourrez-vous me donner de l'eau, puisque vous n'avez rien pour la puiser : vous n'avez ni seau, ni corde, et le puits est très-profond ?

Et Jésus-Christ répondit : Celui qui boit de cette eau (voulant entendre l'eau naturelle) aura soif de nouveau ; celui, au contraire, qui boira de l'eau que je donnerai, n'aura jamais plus soif. En effet, l'eau dont parlait Jésus-Christ est cette intarissable fraîcheur d'esprit qui étanche la soif de l'âme en la maintenant toujours pleine de la rosée des suaves parfums de la grâce de Dieu. C'est cette même grâce qui, en faisant goûter les spirituelles douceurs de l'amour de Dieu et des choses célestes, ne donne plus soif des choses du monde qui ne sont que folies et vanités.

Aujourd'hui je vous dis aussi, comme Jésus à la Samaritaine, Buvez de cette eau, et votre soif sera étanchée pour toujours ; buvez l'eau divine dont Jésus-Christ est la source ; buvez-la en vous approchant souvent des sacrements, buvez-la en écoutant la parole de Dieu, buvez-la dans la prière continuelle ; et vous n'aurez plus alors le désir de boire aux sources impures et empoisonnées de ce monde.

Voilà l'eau vive que vous m'avez demandée : vous m'avez demandé quelques paroles qui puissent vous fortifier et vous soutenir dans les combats du Seigneur. Le peu de paroles que je vous ai dites suffisent ; en les conservant précieusement dans votre cœur, elles seront pour vous la source d'eau vive qui coulera jusqu'à la vie éternelle.

Que Dieu vous bénisse de nouveau ! Je vous bénis, vous, vos personnes, vos familles, vos directeurs et tous ceux qui se consacrent au bien spirituel de vos âmes.

Deux jours après, le 29 mai, un grand nombre de jeunes gens appartenant à d'honorables familles de Rome et faisant partie de la *Section des jeunes gens*, qui est une division de la Société romaine pour les intérêts catholiques, se sont présentés devant le Saint-Père, à qui le comte Francesco Vespignani a lu une touchante adresse en leur nom. Le Saint-Père a répondu :

Jésus-Christ, dans les derniers jours de sa vie, fut signalé à la haine des Pharisiens, des Scribes et de tous ceux qui ne voulaient pas le reconnaître comme envoyé de Dieu. Pour se moquer de lui et l'injurier, on le conduisit tantôt chez Caïphe, tantôt chez Pilate et tantôt chez Hérode, parce qu'ils avaient en eux l'esprit antisocial, antihumain, et qu'ils étaient les ennemis du Sauveur.

Or, l'Église en instituant la fête du *Corpus Domini* eut entre autres motifs celui de réparer les outrages et les injures que Jésus-Christ souffrit dans les allées et venues de sa nuit suprême. L'Église eut en vue de solenniser la fête du divin Rédempteur en triomphe pour le compenser de toutes les injures et outrages qu'il avait essuyés dans la ville déicide.

Hélas! mes chers fils, ces processions ne se font plus aujourd'hui. Hélas! on l'a vu dans tant de villes d'Italie, et nous l'avons vu aussi nous-mêmes à Rome; on permet certaines processions ayant chacune diverses bannières : ici, c'est la bannière des *Internationaux;* là, celle des *Libres-Penseurs;* plus loin celles des *Francs-Maçons.* On permet à ces processions de circuler librement, on les tolère, on les protége, afin qu'elles puissent circuler selon les desseins de l'enfer, tandis que nous ne pouvons porter Jésus-Christ en procession, sans l'exposer aux railleries, aux blasphèmes, aux insultes. Puisque cela ne nous est pas permis, voici une compensation que je reçois avec une grande consolation, et comme Vicaire de Jésus-Christ, je la dépose au pied de l'autel où l'on vénère le Très-Saint-Sacrement.

Cette compensation, c'est votre zèle pour le bien.

Vous désirez voir Jésus-Christ glorifié, mais il n'est pas permis de l'honorer dans les rues, comme le démontrent les faits qui se sont passés; vous savez où, quand et comment le divin Sacrement a été profané. Ne pouvant pas porter Jésus-Christ en triomphe dans les rues, glorifiez-le au pied des autels, partout et toujours.

Glorifiez-le partout, dans les magasins, dans vos ateliers, afin que vous ayez l'avantage sur ceux qui méprisent les choses sacrées.

Et si votre voix vient à faiblir, si le courage vous manque, faites connaître à tous, par votre maintien et par la gravité de votre visage, que vous condamnez tout ce qui est contraire à la religion.

Oui, poursuivez votre entreprise. Je bénis en vous ce saint projet. Je connais les dangers qui vous environnent, je sais de quelles embûches vous êtes entourés, et combien vous avez à souffrir. Mais Dieu est avec moi et avec tous ceux qui désirent sa gloire.

Courage, chers enfants. Et Moi, plein de confiance en Dieu, plein de consolation en voyant tant de jeunes gens si unis, si courageux dans l'accomplissement du bien, je vous donnerai une bénédiction qui sort véritablement de mon cœur.

Je vous bénis dans vos personnes, dans vos familles, dans vos affaires; puisse cette bénédiction vous servir d'encouragement dans les amertumes de la vie, de bouclier contre l'oppression de

vos ennemis et vous faire grandir dans la piété et la dévotion.

Que cette bénédiction descende sur vous en ce moment, vous accompagne durant toute votre vie, et spécialement au moment de la mort; quand vous serez sur le point de remettre votre âme à Dieu. Les impies devront, eux aussi, la remettre; mais ils la remettront, comme disait Abraham au mauvais riche, pour aller dans une éternité de peines, au milieu des cris et des blasphèmes des démons qui la porteront en enfer. Que Jésus-Christ soit avec vous dans le moment suprême de la mort et vous accompagne dans le paradis pour l'aimer, le louer, le bénir durant toute la bienheureuse éternité.

---

## NOUVELLES RELIGIEUSES

### FRANCE

Associations religieuses. — Dans la séance du 16 mai de l'Assemblée nationale, M. Bertauld, député du Calvados, et rapporteur de la commission chargée de l'examen d'un projet de loi sur le droit d'Association, a fait entendre des paroles d'autant plus remarquables, que cet honorable député ne passe point pour appartenir au parti clérical. Un article du projet interdit les associations hostiles à la morale publique et religieuse. Pour en montrer la nécessité, M. Bertauld a dit, entre autres choses :

Mais, me dit-on, vous compromettez, vous menacez au moins le droit de libre discussion.

Je veux faire une déclaration parfaitement nette, parfaitement précise. Que le savant, que le libre-penseur, dans son cabinet, dans un livre spéculatif, rêve une créature sans créateur, *prolem sine patre creatam...* (Très-bien! très-bien!); une loi sans législateur, l'homme réduit à l'état d'animal perfectionné, n'ayant plus d'avenir au-delà de la tombe, je n'entends pas, Messieurs, qu'on le trouble dans la témérité de ses spéculations et de ses investigations, à une condition, c'est que le libre-penseur, le philosophe, si tant est qu'on puisse dire que, dans ces termes-là, il mérite le titre de philosophe, ne fasse appel qu'à la raison, ou plutôt au raisonnement, car la raison serait sourde, et à son tour elle serait rebelle et incrédule. (Très-bien! très-bien!)

Mais s'il s'agit d'une association ayant pour but un appel aux passions violentes, aux mauvais appétits, aux convoitises brutales, cela n'est qu'un moyen de discorde et de guerre civile (oui! oui!). Proscrivons toutes les associations qui se fonderaient pour propager l'athéisme.

Non, comme législateur, jamais je ne consentirai à absoudre l'attaque,

par voie de propagande, de ces croyances qui sont la meilleure garantie des sociétés et de la liberté (Vive adhésion sur un grand nombre de bancs). Comme législateur, jamais je ne consentirai à absoudre l'attaque, par voie de propagande, par voie d'association, de ces saintes croyances qui sont notre appui, notre protection dans les épreuves de la vie, et elles ne sont épargnées à personne. (Très-bien ! très-bien !)

Non, non, comme législateur, je ne consentirai jamais à la propagande, par voie d'association, d'une théorie qui suppose que les hommes sont des dieux, car tant qu'ils ne seront pas des dieux, ils auront besoin de Dieu !... (Bravos et applaudissements prolongés.)

Des associations pour soutenir l'athéisme, pour propager des théories contraires à la morale publique et religieuse, aux principes de la propriété, de la famille, de la liberté du travail, toutes ces associations là, Messieurs, n'ont pas un rôle spéculatif ; elles ont évidemment un rôle agressif. Elles sont un trouble social, et, par conséquent, je vous demande si la société peut jamais consentir à leur accorder un laisser-passer (Très-bien !)...

Le lendemain 17, M. Bertauld, continuant son discours, s'est attaché à justifier l'alliance de ces deux mots : morale *publique* et *religieuse*. Il a répondu à ses adversaires en citant trois définitions mémorables.

La première, a-t-il dit, composée de quelques lignes seulement, émane d'un garde-des sceaux qui s'appelait M. de Serres ; la seconde émane d'un philosophe qui s'appelait Royer-Collard, et la troisième d'un savant illustre qui s'appelait Cuvier.

Je lis d'abord la définition de M. de Serres. J'attache beaucoup d'importance, Messieurs, à cette lecture, parce que je veux qu'il soit bien établi pour vous, et aussi pour le public, que ce n'est pas seulement pour les idées de probité, mais pour les idées morales, les idées religieuses, les idées chrétiennes, qu'il n'y a pas de distinction entre les deux côtés de cette Assemblée ; elles ne sont pas le patrimoine d'un des côtés à l'exclusion de l'autre ; elles constituent un patrimoine commun que la gauche, comme la droite, entend défendre. (Très-bien ! très-bien !)

« La morale publique est celle que la conscience et la raison révèlent à tous les peuples comme à tous les hommes, parce que tous l'ont reçue de leur divin Auteur en même temps que l'existence. Morale contemporaine de toutes les sociétés, que sans elle nous ne pouvons pas comprendre, parce que nous ne saurions les comprendre sans les notions d'un Dieu vengeur et rémunérateur du juste et de l'injuste, du vice et de la vertu, sans le respect pour les auteurs de nos jours et pour la vieillesse, sans la tendresse pour les enfants, sans l'amour de la patrie, sans toutes les vertus enfin qu'on trouve chez tous les peuples, et sans lesquelles tous les peuples sont condamnés à périr. » (Très-bien ! très-bien ! sur plusieurs bancs.)

Voilà pour M. de Serres, voilà la part de la magistrature, représentée par l'un de ses plus illustres chefs; voyons la part de la philosophie.

M. Royer-Collard :

« Le sentiment religieux est le principe des devoirs réciproques et la sanction de la morale publique. La morale publique diffère-t-elle du sentiment religieux? Oui, sans doute, elle en diffère; mais comme l'effet de la cause, ou la conséquence du principe, ou le précepte de la sanction; c'est-à-dire que, bien qu'elle en diffère, elle en est inséparable. Mais si le sentiment religieux est inséparable de la morale publique, il ne peut être outragé que celle-ci ne le soit en même temps; par conséquent, la protection accordée par l'article 8 à la morale publique embrasse le sentiment religieux... Partout où il est outragé, la morale publique s'indigne et se venge... Effacer la morale publique de la loi, ce serait déclarer à la face du monde civilisé que la société n'est pas offensée quand la morale publique est outragée. » (Très-bien! à droite.)

Voici maintenant la part de la science, la définition de Cuvier :

« Nous entendons que la base de la morale publique, la seule base de l'ordre social, consiste dans le sentiment religieux, qui détermine chacun à rendre au Créateur de l'univers le culte qu'il croit lui devoir, qui fait chercher à chacun, dans l'existence de la divinité et d'une vie à venir, la sanction des devoirs qu'il doit remplir dans ce monde. C'est le sentiment que nous avons exprimé par ces mots : « morale publique,» ce sentiment universel qui a été donné par Dieu même à l'homme en le créant, ce sentiment qu'un incrédule, au milieu de tous ses sophismes, ne peut détruire entièrement en lui-même. Voilà ce que nous entendons par la morale publique. »

Et la Chambre ajouta aux mots « morale publique » l'expression « religieuse » pour bien démontrer qu'elle n'entendait pas séparer l'effet de la cause. (Très-bien! très-bien! sur un grand nombre de bancs.)

Vous avez demandé un commentaire de la formule que nous avons employée, dont nous étions en quelque sorte les héritiers. Eh bien, ce commentaire, j'espère que l'Assemblée nous permettra de l'incorporer à notre loi. (Nouvelles marques d'assentiment.)

Nécessite de la religion pour le soldat. — Dans la séance du 27 mai, M. Jean Brunet, s'occupant de la loi militaire, dont la discussion commençait, a terminé un remarquable discours par les paroles suivantes :

.... Mais cela ne suffit pas. Vous pouvez et devez vous occuper du moral de cette armée et surtout, — je finis par cette observation, — faites-y bien attention! dans votre armée, cherchez à faire respecter aux soldats le sentiment religieux. (Très-bien! très-bien! à droite et au centre droit.)

C'est une chose déplorable de voir nos braves enfants des villages,

qui sont habitués à la vie patriarcale des familles, à la simplicité des champs, qui élève l'âme vers Dieu, il est déplorable de voir ces braves enfants, ceux qui sont habitués à remplir leurs devoirs religieux, tomber dans la négligence morale de nos casernes. Oui, c'est une chose déplorable de les voir arriver dans le régiment sans y trouver des soutiens de leur culte et pour y être en butte à toute espèce de moqueries. (Vive approbation à droite et au centre.) Ces hommes-là, Messieurs, finissent, si leur séjour dans l'armée se prolonge, par participer à un esprit de doute, de scepticisme, de raillerie plus ou moins cynique, qui, il faut le dire, gangrène une partie de notre population. (Marques d'assentiment.)

Messieurs, le devoir du soldat, souvenez-vous-en, est, comme celui du marin, sans contredit le plus terrible qu'un homme puisse avoir à remplir, et il faut s'y préparer noblement.

Si l'homme, en face de ces sacrifices qu'on lui demande constamment, en face de ces dangers, en face de la mort toujours suspendue sur sa tête ; si cet homme-là n'a pas les sentiments moraux, les sentiments religieux qui relèvent sa nature, prenez-y garde, vous aurez une personnalité plus ou moins dégradée, qui finira par être accessible à tous les mauvais instints ! (Vives et nombreuses marques d'approbation.)

Il faut, souvenez-vous-en, que quand vous ordonnez à une colonne de troupes de monter à l'assaut d'un formidable rempart ou de ces terribles batteries qui vomissent la mitraille et couchent par terre les trois quarts des combattants, il faut que l'homme, en succombant, ne se regarde pas comme un morceau de chair qui va pourrir sur un fumier... (Très-bien ! très-bien ! — bravo !) Il faut que cette homme-là porte son regard vers le ciel, et qu'en succombant il puisse dire : « Accueillez-moi, mon Dieu ! J'ai bien défendu ma patrie ; consolez ma mère ! » (Très-bien ! tres-bien ! — Vifs applaudissements à droite et au centre.)

Le surlendemain, 29 mai, Mgr Dupanloup, après avoir parlé de la nécessité de conserver et de relever les études qui ennoblissent et enrichissent l'intelligence, a dit :

Ensuite, il y a quelque chose de plus sacré que l'intelligence, c'est l'âme, c'est la conscience, c'est le cœur de la jeunesse française. Dieu nous garde de voir se multiplier la race des esprits sans cœur, la race des hommes sans âme ! Et je ne parle pas seulement des matérialistes.

Je parle aussi de la race de ceux qui, croyant qu'ils ont une âme, vivent comme s'ils n'en avaient pas. Eh bien ! il faut garantir la liberté de conscience à toute cette jeunesse que vous appellerez sous les drapeaux, et vous l'appelez tout entière ! Il faut que cette liberté de conscience soit garantie réellement, sérieusement, absolument.

Une nation religieuse est toujours la nation où il y aura le plus d'héroïsme, et la dernière guerre en a donné des preuves assez convain-

cantes; car je ne crois pas que les hommes religieux aient été les derniers à accomplir leurs devoirs de soldat, et de soldat héroïque.

Les pères de famille veulent bien vous donner le sang de leurs enfants, mais non leur âme. Il faut que lorsque ces enfants reviendront auprès d'eux et qu'il leur sera demandé : Qu'êtes-vous devenus? ils puissent répondre chacun : Rassurez-vous, j'ai accompli mes devoirs; vous m'aviez fait chrétien, je le suis toujours. (Applaudissements à droite.)

---

## NOUVELLES DES DIOCÈSES

**Paris.** — Les processions du Saint-Sacrement se sont faites dans toutes les églises au milieu d'un grand concours de fidèles. Les processions sont sorties des églises dans quelques paroisses, comme à la Madeleine, où la procession fait le tour du temple en dedans de la grille qui l'entoure, et à Saint-Sulpice, où un reposoir est dressé sous le portique qui fait face à la place. Partout on a remarqué la tenue respectueuse et pieuse des assistants.

— Le Très-Honoré Frère Philippe vient d'adresser aux maisons de son institut la lettre suivante :

Mes très-chers Frères,

Que la grâce et la paix de Notre-Seigneur Jésus-Christ soient toujours avec nous!

Le 24 mai 1869, nous avions le plaisir de vous annoncer qu'une congrégation *antépréparatoire* devait se tenir sur la question de savoir si le vénérable de la Salle a pratiqué les vertus théologales et cardinales et celles qui s'y rattachent dans un degré héroïque.

Cette congrégation a eu lieu, en effet, le 15 juin suivant, et a été très-favorable à la cause de notre vénérable Père.

Aujourd'hui, nous vous annonçons avec bonheur que le 4 juin prochain, aura lieu ce qu'on appelle la Congrégation *preparatoire*, ainsi que vous le verrez par le billet, ci-après transcrit, adressé au cher frère Floride, notre procureur général près le Saint-Siége, et postulateur de la cause.

« Mon très-révérend Frère,

« Le mardi 4 juin 1871, à neuf heures du matin, au palais apostolique du Vatican, la Sacrée Congrégation des Rites tiendra la Congrégation préparatoire pour la cause du vénérable serviteur de Dieu Jean-Baptiste de la Salle, instituteur des Ecoles chrétiennes (du diocèse de Rouen), sur cette question :

« Est-il suffisamment prouvé qu'il a pratiqué les vertus théologales, de foi, d'espérance et de charité envers Dieu et le prochain; ainsi que les vertus cardinales de prudence, de justice, de force et de tempérance, avec les autres qui en dépendent, dans le degré héroïque requis en pareil cas pour l'effet qu'on veut obtenir? »

Afin d'attirer les bénédictions de Dieu sur cette importante Congrégation, nous croyons devoir vous prescrire une neuvaine, commençant le lundi au soir 27 mai, et finissant le 4 juin.

Pendant cette neuvaine, on récitera chaque jour, les mains jointes, le *Veni Creator* de la prière du matin, et les litanies de la Très-Sainte Vierge de la prière du soir; et le soir, avant de sortir de la chapelle, la prière : *Seigneur Jésus, qui avez dit...*

Après chaque exercice fait à la chapelle, on dira l'invocation à saint Joseph.

Il serait bien de faire, le 4 juin, une communion de dévotion.

La réussite de cette grande, de cette importante affaire dépendra beaucoup de nous, mes très-chers Frères : nouveau motif de nous at-

tacher de plus en plus à l'observance de nos saintes règles, de nous efforcer plus que jamais de devenir de véritables enfants, de fidèles imitateurs de la piété, de la mortification, du zèle de notre vénérable Père. Prions donc, mais surtout agissons.

Tout à vous en J. M. J.

F. PHILIPPE.

— On vient de placer, dans l'église de la Madeleine, une statue de l'abbé Deguerry. Il est représenté dans l'attitude de la prière, les mains jointes, en camail, étole et rochet, la palme du martyre à ses genoux.

Cette statue en plâtre, placée sur le caveau provisoire où est déposé le corps de M. Deguerry, est le modèle en plâtre de celle que sculpte en ce moment, en marbre blanc, M. Oliva, pour le monument définitif qui va être élevé à la victime de la Commune.

— D'après les ordres émanant du ministère des travaux publics, l'édifice du Panthéon (église Sainte-Geneviève) va être entièrement restauré.

La partie sud et la partie ouest ont été assez gravement endommagées par les obus des Prussiens pendant le bombardement et par les balles des fédérés et des troupes pendant les dernières journées du règne de la Commune.

Les opérations des travaux de restauration sont commencées depuis peu de jours. De gigantesques madriers sont élevés sur la partie ouest de l'édifice. Les échafaudages sont superposés et atteindront l'extrémité même de la lanterne. Ce sera un enchevêtrement de pièces de charpente qui du sol de la place au faîte du monument aura une élévation de 100 mètres.

Les travaux de restauration seront poursuivis sans désemparer. L'opération la plus importante est celle qui aura pour objet de hisser sur le faîte de la lanterne et d'y sceller une croix colossale en fer mesurant 5 mètres environ de hauteur et 2 mètres dans ses deux branches.

On travaille aussi activement à la restauration de la vieille Sorbonne et de son église. Enfin on restaure les églises Notre-Dame, Saint-Eustache, de la Trinité, de la Madeleine et Saint-Augustin.

— « Le village de Drancy (Seine) est un heureux pays. Malgré le vœu des habitants, Mme la baronne L... vient d'installer dans la commune des écoles cléricales dont elle a confié la direction, pour les filles, aux sœurs de Saint-Vincent de Paul ; pour les garçons aux frères lazaristes. Les habitants n'ont qu'une chose à faire, c'est de n'y pas envoyer leurs enfants. » Cela est extrait du journal le *Siècle*. Très-libéral, très-véridique et très-ami de l'instruction, le *Siècle* ! Très-libéral, puisqu'il blâme l'usage très-légitime que fait une pieuse dame de sa liberté et de sa fortune; très-véridique, puisqu'il est faux que les habitants de Drancy aient exprimé un vœu contraire à cet acte; très-ami de l'instruction, puisqu'il aime mieux voir les enfants ne pas apprendre à lire, que d'accepter les leçons des religieux et des frères. Mais ils sont tous comme cela, chez ces francs-maçons de la liberté, de l'égalité et de la fraternité : liberté pour eux, chaînes pour les autres; égalité pour tous, excepté pour ceux qui aiment et pratiquent la religion ; fraternité, mais plus de Frères, ni de Sœurs.

**Coutances.** — On annonce la mort du R. P. abbé du monastère de la Trappe de Bricquebec (Manche). L'abbé Bazin, en religion dom Bernard, entra à vingt-quatre ans, après avoir été ordonné prêtre, à l'abbaye de Notre-Dame de Grâce, à Bricquebec, où il passa quarante-trois ans dans le monastère. Après la mort du vénérable M. Onfroy, en religion dom Augustin, fondateur, il fut élu abbé. Il portait la mitre et la crosse. Sa mort est une grande perte pour l'abbaye.

**Grenoble.** — M. le préfet de l'Isère a approuvé, il y a quelques jours, la formation d'une Société qui vient de se constituer à Vienne sous le patronage des hommes les plus considérés de cette ville, dans le but de protéger la liberté de l'instruction, d'appuyer les créations des écoles congréganistes libres et de pousser au développement de l'instruction basée sur la morale religieuse.

Sur les mêmes planches où l'auteur de la comédie-proverbe intitulée : *N'éveillez pas le chat qui dort*, où M. Siméon Gouët avait débité les élucubrations les plus fantaisistes, M. le docteur Bernard, membre de la commission de l'hospice, a fait entendre de bonnes et salutaires vérités; s'inspirant aux meilleures sources, il a proclamé la nécessité de l'éducation et de l'instruction religieuses, et il a osé dire que le prêtre pouvait et devait seule en avoir le dépôt et le mandat.

Il a dit beaucoup de bien d'un petit livre fort méprisé de nos jours, qui s'appelle le *Catéchisme*, et d'une vieille loi, plus dédaigné encore pour cause de vétusté probablement et qui s'appelle le *Décalogue*.

En résumé, M. le docteur Bernard a fait une bonne action et un acte de bon citoyen. Il y a assez longtemps que la parole est aux histrions, il serait bien temps que les gens honnêtes et sérieux la prissent à leur tour, et en fissent aussi bon usage que le conférencier viennois. Il est à désirer qu'il n'en reste pas à ce premier succès. — (*Courrier de l'Isère.*)

**Laval.** — On annonce la mort du vénérable curé du Pontmain, que Mgr l'évêque de Laval venait de nommer chanoine honoraire de sa cathédrale. L'abbé Guérin, ordonné prêtre en 1829, et curé du Pontmain, au doyenné de Landivy, depuis 1836, est mort le 29 mai.

**Le Mans.** — Mgr Fillion vient d'ordonner, pour dimanche prochain, 3e dimanche après la Pentecôte et fête du Sacré-Cœur, la consécration solennelle de son diocèse au Sacré-Cœur de Jésus. Nous lisons dans la lettre pastorale qui précède le mandement : « En présence des maux qui n'ont cessé de nous accabler depuis deux ans, et de ceux qu'il est permis de craindre dans l'avenir, Dieu nous a ménagé un gage d'espérance et un signe de salut dans la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, dévotion réservée à ces derniers siècles comme une ressource extrême, et donnée à la France, suivant la parole de la bienheureuse Marguerite-Marie, comme un présent particulier de Dieu, une marque de sa protection et un bouclier contre les ennemis de la religion et de la patrie. Un de ces instincts divins, qui sont dans l'Eglise comme l'inspiration constante du Saint-Esprit, attire tous les vrais chrétiens vers ce Cœur sacré et leur fait sentir que là est leur refuge dans les difficultés que traverse le monde. Au milieu de la guerre étrangère et des horreurs de la guerre civile, des hommes de foi ont formé le vœu d'ériger un temple au Sacré-Cœur, au nom de la France et comme un témoignage éclatant de sa confiance; une multitude de familles, des ordres religieux entiers, un grand nombre de diocèses se sont placés sous l'égide céleste de ce Cœur miséricordieux et tout-puissant. Nous avions eu nous-même, à la veille de nos malheurs, la pensée d'imiter ces exemples; l'anxiété qui s'était emparée des esprits nous engagea à différer pour que cette consécration fût plus solennelle; puis la rapidité avec laquelle le flot de l'invasion se répandit sur toute notre contrée ne nous permit plus d'accomplir notre dessein. Le temps nous paraît venir enfin de le réaliser.... La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus est, dans l'Eglise, une source de grâces, source féconde d'où jaillissent continuellement l'esprit d'amour et l'esprit de réparation : tels sont ces deux principaux caractères, et, à ce double titre, elle

convient éminemment à notre époque... — Que le Sacré Cœur de Jésus soit donc pour nous tous comme un signe de ralliement autour duquel viendront se ranger, dans ces jours d'épreuve, tous les chrétiens fidèles, pour apaiser la justice divine provoquée par tant d'insultes et d'impiétés! Ce divin Cœur adoré, aimé par tant d'âmes pieuses, sera le médiateur puissant qui obtiendra le triomphe de l'Eglise et la paix du monde. Allons tous à ce Cœur sacré et nous y trouverons un abri assuré contre les tempêtes qui grondent encore sur nos têtes. Lorsque la France entière sera placée sous la sauvegarde de ce Cœur aussi aimant que puissant; lors que de tous ces sanctuaires s'élèveront d'unanimes supplications vers ce trône de la miséricorde, ne pouvons-nous pas espérer qu'elle verra succéder à ses malheurs le calme et la prospérité, à ses divisions et à ses déchirements l'unité de sentiments et d'efforts, et que, rendue à sa noble destinée, elle reprendra avec éclat son rôle de puissance catholique et de fille aînée de l'Eglise?

**Lyon.** — Peu à peu justice est rendue aux Frères des écoles chrétiennes, que les autorités révolutionnaires, installées le 4 septembre 1870, avaient expulsés des écoles. A Lyon, les Frères sont rentrés en possession de leurs écoles; il en est de même à Caluire et des indemnités leur sont allouées pour les dommages qu'ils ont souffert.

Même chose à Saint-Etienne. Le directeur des Ecoles chrétiennes de cette ville avait intenté un procès à la ville, à l'occasion des mesures d'éviction dont les maîtres congréganistes avaient été victimes. Les écoles ayant été séquestrées pendant un an, les demandeurs réclamaient à la municipalité des dommages-intérêts proportionnels aux pertes effectives qu'ils avaient éprouvées par suite de cette violence. L'affaire étant venue devant la justice, le tribunal a condamné la ville a payer aux Frères la somme de 15,000 fr., à titre d'indemnité pour six mois de fermeture de leurs établissements.

Pour Roanne, le préfet vient de prendre l'arrêté suivant :

Saint Etienne, le 20 mai 1872.

Le préfet de la Loire, séant en conseil de préfecture où étaient présents MM. Sauzéa, de Marguerye, Pissis et Copin ;

Vu le budget proposé par le conseil municipal de Roanne pour l'année 1872, contenant un crédit de 20,100 fr. *pour les écoles primaires dirigées par les laïques*, sans tenir compte des écoles primaires dirigées par les Frères congréganistes, dont l'allocation correspondante est supprimée ;

Vu la délibération en date du 22 février 1872, par laquelle le conseil municipal de Roanne, appelé spécialement à délibérer sur la question, a refusé de créditer au budget de 1872, la somme nécessaire pour l'entretien des écoles communales congréganistes ; « attendu, porte la délibération que « le conseil municipal ne reconnaît « pas la légalité de l'existence des « écoles congréganistes de Roanne ; »

Vu l'arrêté en date du 19 décembre 1871, qui annule la décision préfectorale du 20 janvier précédent, approbative de la délibération du conseil municipal de Roanne, du 11 du même mois de janvier 1871, en ce qui concerne la substitution de l'enseignement laïque à l'enseignement par les congréganistes ;

Vu la lettre ministérielle du 13 mars 1872 ;

Vu celle du 16 mai courant ;

Vu les lois du 15 mars 1850, 9 mars 1852, 14 juin 1854 et 10 avril 1867 ;

Vu l'art. 39 de la loi du 18 juillet 1867 ;

Considérant que l'arrêté du 19 décembre 1871, exécutoire nonobstant recours ou appel, a remis les écoles communales congréganistes de Roanne dans la situation où elles se trouvaient avant la délibération du 11 janvier 1871 ;

Considérant qu'à cette dernière

époque la ville de Roanne, par suite de conventions entre l'Institut des Frères des écoles chrétiennes et l'administration municipale, payait le traitement de treize Frères ou instituteurs congréganistes, dont douze à raison de 650 fr. par an et un à raison de 600 fr., indépendamment des frais de chauffage, d'éclairage et autres menus frais d'entretien évalués à 1,200 fr., soit une dépense annuelle de 9,600 francs ;

Considérant que l'entretien des écoles communales constitue une dépense essentiellement obligatoire,

L'avis du conseil de préfecture entendu,

Arrête :

Art. 1er. — Il est inscrit d'office, au budget de la ville de Roanne de l'année 1872. une allocation de la somme de 9,600 fr., destinée aux frais de traitement des instituteurs et d'entretien des écoles primaires communales congréganistes pour ladite année 1872.

Art. 2. — Expédition du présent arrêté sera transmise à M. le sous-préfet de Roanne, chargé d'en assurer l'exécution.

**Montpellier.** — A Béziers, grâce aux efforts tentés pour anéantir l'enseignement religieux, le pensionnat des Frères, qui comptait à peine 400 élèves l'année dernière, par suite de la crise épouvantable dans laquelle la France se débattait alors, atteint aujourd'hui le chiffre de 500. C'est ainsi que le bon sens public, quand on lui laisse sa liberté d'action, se plaît à faire justice des projets pervers de l'impiété.

**Rouen.** — Il y avait à Rouen, depuis les dernières années du douzième siècle, sur l'une des places de la ville, une croix de pierre, près de laquelle le cardinal Georges d'Amboise, en 1500, avait fait établir une fontaine monumentale. Ce double monument n'en faisait qu'un depuis 1774, où l'on avait démoli la Croix-de-Pierre, tombant de vétusté, et surmonté la fontaine d'une croix en pierre, qui rappelait l'ancienne. Les démolisseurs de 1793 détruisirent la croix; mais la piété populaire en avait consacré le souvenir. En 1816, une nouvelle croix fut replacée sur la fontaine; mais elle ne répondait pas à la beauté du monument. En 1870, la municipalité de Rouen voulut faire mieux, et elle trouva dans M. Barthélemy un architecte capable de comprendre le sentiment chrétien et de l'exprimer convenablement. La bénédiction de la nouvelle Croix-de-Pierre et de la fontaine monumentale restaurée, a été faite solennellement le 25 mai par Son Em. le cardinal de Bonnechose, en présence des autorités civiles et militaires et d'un immense concours de peuple. M. le maire de Rouen a prononcé, à cette occasion, un discours qui fait honneur à ses sentiments religieux. Mgr de Bonnechose a fait entendre à son tour des paroles très-élevées; nous en reproduisons quelques-unes : « Le conseil municipal de Rouen, a dit l'éminent cardinal, en décrétant le rétablissement de cette fontaine et de sa Croix traditionnelle, a donné satisfaction aux sentiments les plus respectables des habitants de ces quartiers, peu riches, il est vrai, des biens de ce monde, mais riches encore de la foi de leurs aïeux.

« Par votre résolution de reconstruire la fontaine dite de la Croix-de-Pierre, vous avez de plus rendu un précieux hommage à la mémoire de trois de mes plus illustres prédécesseurs. Car ce fut Gautier le Magnifique, archevêque de Rouen, qui, au treizième siècle, dressa le calvaire en pierre élevé sur cette place, et ce fut le cardinal Georges d'Amboise qui, trois siècles plus tard, amena dans ces lieux les eaux de Darnétal et construisit la fontaine destinée à les répandre. Enfin, lorsque ce monument, mutilé et profané par la première orgie révolutionnaire, fut restauré par la piété et les largesses des habitants d'alentour, ce

fut le cardinal Cambacérès qui vint solennellement le bénir en 1816... Honneur, hommage, vénération et reconnaissance à la Croix, auguste symbole du christianisme; car c'est du pied de la Croix qu'a jailli sur le monde une source intarissable de lumière et de vie. Comment expliquer humainement, Messieurs, que cet instrument de supplice, voué à l'infamie durant toute l'antiquité, se soit tout à coup transformé en signe d'honneur et de gloire? Des milliers d'hommes ont expiré sur la croix durant des siècles, et elle n'a pas changé de nature. Mais depuis qu'elle a reçu dans ses bras ensanglantés Jésus de Nazareth, on la voit monter sur les aigles romaines, se dresser au faîte du Capitole, briller sur la poitrine des braves, devenir la plus belle parure des femmes, marquer de son empreinte les traités des souverains; et partout où elle s'avance, avec elle s'avance la civilisation, et devant elle recule la barbarie. Voilà le spectacle que depuis dix-huit siècles nous avons sous les yeux. Comment donc méconnaître qu'il y a dans ce signe révéré une vertu mystérieuse et miraculeuse? Ah! cette vertu n'est pas celle d'un bois ou d'une pierre inanimée, mais la vertu de Jésus-Christ souverain rédempteur des hommes, et au *nom* de qui tout genou doit fléchir dans les cieux, sur la terre et dans les enfers. Croyez-nous : c'est ce nom adorable qui nous sauvera comme il a sauvé l'ancien monde, si nous voulons être sauvés. C'est dans ce nom sacré que nous retrouverons la force et la victoire... A la Croix et à la religion qu'elle symbolise est attachée la victoire sur tous les ennemis de l'homme et de son bonheur. Nous l'avions trop oublié en France, et de là nos malheurs. Par la solennité d'aujourd'hui, vous et moi nous protestons contre ces doctrines impies qui répudient les grandeurs du christianisme pour dégrader l'homme au niveau de la bête; et nous venons de grand cœur consacrer par la religion ce monument surmonté du signe du salut, qui dira aux générations futures qu'à Rouen, vers la fin du dix-neuvième siècle, au milieu des plus effroyables tempêtes politiques et sociales, les habitants de cette antique cité et leurs dignes magistrats ont su conserver vivante dans leurs cœurs la foi de leurs pères, et n'ont pas rougi de professer publiquement que là est la vérité et la justice, que là est la charité et l'union des cœurs, que là est la consolation et l'espérance. »

**Saint-Brieuc.** — Le 20 mai a eu lieu la consécration solennelle, faite par Mgr David, de l'église Notre-Dame, à Lamballe.

**Tarbes.** — Les pèlerinages à Notre-Dame de Lourdes se multiplient depuis le commencement du mois de mai. Chaque jour voit venir de nombreux pèlerins qui représentent des paroisses entières, avec les curés en tête, et quelquefois avec l'évêque des diocèses auxquels elles appartiennent, comme on l'a vu pour Bayonne, qui a envoyé une première fois plus de mille dames, et une seconde fois plus de mille hommes prier près de la grotte de l'Apparition. On ne vient pas seulement des environs, comme on le voit, mais souvent de fort loin, et c'est ainsi que nous pouvons citer, d'après la *Revue catholique* de Tarbes, à côté de nombreuses provinces rurales, celles des villes de Béziers, de Perpignan, de Saint-Amans, de Saint-Gaudens, de Montpellier, de Bordeaux. La dévotion à la sainte Vierge se ranime partout : c'est un grand motif d'espérance au milieu de nos misères.

**Versailles.** — Mgr Mabille écrit la lettre suivante au journal l'*Univers* :

« Versailles, le 2 juin.

« Monsieur le rédacteur,

« Au milieu de nos épreuves et de nos tristesses, nous aimons à

recueillir et à signaler les faits qui nous consolent et nous laissent de l'espoir pour l'avenir. Tous les hommes sérieux, tous les cœurs qui savent encore sentir et s'élever, doivent comprendre, mieux que jamais, que les manifestations religieuses sont de la plus haute importance pour éclairer les masses, pour opposer une digue aux idées dévastatrices, et pour remettre en lumière les principes conservateurs sans lesquels il n'y a point de société.

« C'est de quoi nos représentants catholiques à l'Assemblée nationale se montrent profondément pénétrés. Dans toutes les circonstances solennelles, ils tiennent à affirmer leur foi et à rendre publiquement à Dieu le culte qui lui est dû. On sait qu'à l'ouverture de chaque sesson, ils assistent à une messe du Saint-Esprit. Nous les avons vus réunis en assez grand nombre dans la chapelle du château pour l'accomplissement du devoir pascal. Aujourd'hui, ils ont donné un grand exemple dans l'imposante solennité de la procession du Saint-Sacrement. Qu'ils le sachent donc, de tels actes sont des discours bien éloquents et bien propres à attirer sur eux les secours du ciel.

« Oh! si, dans toute la France, les populations voulaient ouvrir les yeux, si elles se rendaient compte des effroyables malheurs dont l'impiété est la source, si elles pouvaient connaître tout le venin qu'il y a dans les doctrines que, chaque jour, on leur jette en pâture, comme elles seraient désabusées! Comme elles se serreraient avec empressement autour des hommes qui ont des convictions et des croyances! Comme elles chercheraient à les seconder dans leurs efforts et à les soutenir contre leurs ennemis politiques!

« En exprimant notre satisfaction à messieurs les députés qui sont venus accompagner et adorer, avec nous, le roi des rois, porté triomphalement dans les rues de notre bonne ville de Versailles, nous éprouvons le besoin de remercier l'autorité militaire qui nous a si gracieusement prêté son concours pour cette cérémonie touchante. Nous ajoutons que tout s'est passé admirablement dans cette fête de l'amour divin, et qu'un tel spectacle aura soulevé de salutaires impressions dans les âmes. »

---

## ÉTATS-UNIS

Nous avons, dans un de nos derniers numéros, montré par des chiffres le progrès croissant de la population catholique des États-Unis. Le développement des œuvres de charité n'est ni moins rapide ni moins extraordinaire. L'œuvre de charité par excellence, la Société de Saint-Vincent de Paul a fait, dans la seule ville de New-York, depuis sept ans, des progrès dont les chiffres suivants disent éloquemment l'importance :

| Années. | Membres actifs. | Recettes. |
|---|---|---|
| 1864 | 3,529 | 344,000 fr. |
| 1865 | 3,708 | 327,000 |
| 1866 | 3,778 | 424,000 |
| 1867 | 3,883 | 431,000 |
| 1868 | 4,600 | 544,000 |
| 1869 | 5,123 | 506,000 |
| 1870 | 5,841 | 500,000 |

De nouveaux renseignements, adressés à l'*Univers*, établissent la statistique suivante du culte catholique aux États-Unis, dressée

| ÉTATS | Archevêques et Evêques | Prêtres | Églises | Séminaires et Collèges | Population catholique | Population totale |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Alabama.......... | 1 | 35 | 30 | 6 | 27.000 | 998.000 |
| Arkansas.......... | 1 | 16 | 20 | 6 | 11.000 | 490.000 |
| Californie.......... | 3 | 150 | 160 | 33 | 430.000 | 665.000 |
| Connecticut....... | 1 | 72 | 71 | 6 | 259.000 | 592.000 |
| Delaware.......... | 1 | 18 | 28 | 2 | 25.000 | 178.000 |
| Floride............ | 1 | 13 | 20 | 8 | 14.000 | 190.000 |
| Géorgie............ | 1 | 18 | 17 | 6 | 35.000 | 1.195.000 |
| Illinois............ | 2 | 280 | 360 | 37 | 1.090.000 | 2.700.000 |
| Indiana............ | 2 | 169 | 227 | 25 | 371.000 | 1.700.000 |
| Jowa............... | 1 | 121 | 80 | 21 | 457.000 | 1.300.000 |
| Kansas............ | 2 | 47 | 61 | 12 | 114.000 | 356 000 |
| Kentucky.......... | 2 | 131 | 124 | 12 | 155.000 | 1.500.000 |
| Louisiane.......... | 2 | 183 | 131 | 53 | 365.000 | 730.000 |
| Maine.............. | 1 | 29 | 35 | 2 | 135.000 | 635.000 |
| Maryland.......... | 1 | 200 | 203 | 34 | 236.000 | 935.000 |
| Massachussetts..... | 2 | 233 | 192 | 14 | 810.000 | 1.600.000 |
| Michigan.......... | 2 | 110 | 142 | 12 | 528.000 | 1.250.000 |
| Minnesota......... | 1 | 78 | 157 | 11 | 285.000 | 450.000 |
| Mississipi.......... | 2 | 28 | 26 | 12 | 35.000 | 840.000 |
| Missouri........... | 3 | 214 | 239 | 26 | 511.000 | 1.850.000 |
| Nébraska.......... | 1 | 25 | 20 | 3 | 68.000 | 143.000 |
| Névada........... | 1 | 15 | 23 | 2 | 18.000 | 30.000 |
| New-Hampshire.... | 1 | 21 | 30 | 2 | 52.000 | 325.000 |
| New-Jersey........ | 2 | 90 | 146 | 35 | 444.000 | 1.120.000 |
| New-York ........ | 5 | 685 | 627 | 79 | 2.100.000 | 4.880.000 |
| Caroline du Nord .. | 1 | 10 | 12 | 1 | 8.000 | 1.200.000 |
| Ohio............... | 2 | 340 | 444 | 30 | 974.000 | 2.900.000 |
| Orégon............ | 3 | 14 | 15 | 9 | 26.000 | 95.000 |
| Pennsylvanie...... | 5 | 457 | 395 | 62 | 1.373.000 | 3.800.000 |
| Rhode-Island....... | » | 43 | 39 | 7 | 95.000 | 225.000 |
| Caroline du Sud. . | 1 | 14 | 12 | 3 | 20.000 | 710 000 |
| Tennessee......... | 1 | 25 | 25 | 5 | 46.000 | 1.270.000 |
| Texas............. | 1 | 80 | 60 | 10 | 237.000 | 1.100.000 |
| Vermont........... | 1 | 37 | 51 | 7 | 107.000 | 340.000 |
| Virginie........... | 1 | 21 | 20 | 16 | 37.000 | 1.240.000 |
| Virginie occidentale. | 1 | 34 | 50 | 7 | 52.000 | 460.000 |
| Wisconsin......... | 3 | 252 | 364 | 16 | 740.000 | 1.250.000 |
| Les Territoires..... | 5 | 147 | 255 | 13 | 199.000 | 346.000 |
| | 67 | 4.455 | 4.905 | 545 | 12.488.000 | 41.588.000 |

d'après les publications et ce qu'on appelle les directions catholiques (*Catholic directory*), qui répondent aux Brefs ou Ordo des diocèses en France; nous ajoutons à l'état donné par l'*Univers* les totaux qui feront saisir d'un coup d'œil la situation ci-dessus.

— La chambre des représentants et le Sénat de Washington ont récemment voté une loi sur l'observation du dimanche dont voici les articles avec les considérants :

1. La sanctification du dimanche est une chose d'intérêt public;

2. Un utile soulagement des fatigues corporelles;

3. Une occasion de vaquer à ses devoirs personnels et de rappeler *les erreurs qui affligent l'humanité;*

4. Un motif particulier d'honorer, dans sa maison et à l'église, Dieu, le créateur et la providence de l'univers;

5. Un stimulant à se consacrer aux œuvres de charité, qui font l'ornement et la consolation de la société.

« Considérant: *a*) Qu'il y a des incrédules et des gens inconsidérés qui, méprisant leurs devoirs et les avantages que procure à l'humanité la sanctification du dimanche, outragent la sainteté de ce jour en s'abandonnant à toutes sortes de plaisirs et en s'adonnant à leurs travaux:

« *b*) Qu'une telle conduite est contraire à leurs intérêts comme chrétiens, et trouble l'esprit de ceux qui ne suivent point ce mauvais exemple;

« *c*) Que ces sortes de personnes font tort à la société tout entière, en introduisant dans son sein des tendances de dissipation et d'habitudes immorales; »

Le Sénat et la Chambre décrètent :

1. Il est défendu, le dimanche, d'ouvrir les magasins et les boutiques, de s'occuper à un travail quelconque, d'assister à aucun concert, bal ou théâtre, sous peine d'une amende de 10 à 20 shellings (12 fr. 50 à 25 fr. 50) pour chaque contravention.

2. Aucun voiturier ou voyageur ne pourra, sous la même peine, entreprendre un voyage le jour du dimanche, excepté le cas de nécessité dont la police sera juge.

3. Aucun hôtel ou cabaret ne pourra s'ouvrir le dimanche aux personnes qui habitent la commune, sous peine d'une amende ou de la ermeture de l'établissement.

4. Ceux qui, sans cause de maladie ou sans motif suffisant, se tiendront éloignés de l'église pendant trois mois seront condamnés à une amende de 10 shellings.

5. Quiconque commettra des actions inconvenantes à proximité ou dans l'intérieur de l'église, paiera de 5 à 40 shellings d'amende.

Les législateurs de l'Europe feront bien de méditer cet acte d'une république qu'on aime assez à citer comme modèle.

---

## LES MISSIONS EN 1822 ET EN 1872

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, les Conseils de Lyon et de Paris ont eu l'heureuse pensée de présenter un compte-rendu sommaire de l'état des missions en 1822. Nous détachons les pages suivantes des notes en-

voyées du séminaire des Missions étrangères de Paris, et publiées par les *Annales de la Propagation* :

I. — En 1822, notre Société se composait exclusivement de cinq missions, alors désignées sous les noms suivants : Chine, Tong-King, Cochinchine, Siam et Pondichéry. Ces missions, qui comptaient déjà près de 350,000 chrétiens, n'avaient pour les diriger que 25 ou 27 missionnaires européens et 135 prêtres indigènes. Les seuls établissements que la Société eût, en dehors de ces missions, étaient : une maison de procure à Macao, un collége général à Pulo-Pinang et le séminaire de Paris. Si l'on songe à l'étendue des territoires et au nombre des chrétiens, on pourra s'étonner que quelques missionnaires, aidés d'un petit nombre de prêtres indigènes, aient pu suffire à la tâche.

Le personnel de la mission de Siam était réduit à son seul vicaire apostolique, chargé d'ans et d'infirmités. Un missionnaire envoyé à Siam, dans le courant de 1822, y mourait peu après son arrivée. Un autre, plus ancien, était obligé de donner ses soins au collége de Pinang.

Le Tong-King occidental, la plus florissante de nos missions, dans laquelle se trouvaient plus de 150,000 chrétiens, 90 prêtres du pays, un séminaire, deux colléges et environ 40 maisons de religieuses, n'avait plus, en 1822, qu'un évêque, âgé de soixante-douze ans, un ancien missionnaire, âgé de soixante-un ans, et 3 jeunes prêtres européens, fort novices dans la langue et dans les usages du pays.

La Cochinchine, avec 80,000 chrétiens, 20 prêtres du pays, 2 colléges et plusieurs maisons de religieuses, n'avait qu'un évêque, âgé de quatre-vingts ans et 3 jeunes missionnaires français.

La maison du Su-tchuen, qui, en 1814, au moment où éclata la persécution, comptait 60,000 chrétiens, 27 prêtres du pays et un collége florissant, brûlé peu après, n'avait plus, en 1822, que 20 prêtres indigènes, deux évêques et un missionnaire que ses infirmités mettaient hors de combat. Un jeune confrère, envoyé dans cette mission, n'avait pu encore y entrer.

Enfin, la mission de Pondichéry, où se trouvaient 50,000 chrétiens dispersés dans plusieurs royaumes de l'Inde, n'avait, outre son évêque, que 6 missionnaires français et 5 prêtres indigènes. L'évêque et deux de ses missionnaires étaient, par leur âge et leurs infirmités, presque hors d'état de travailler.

On voit que le nombre des missionnaires et des prêtres indigènes était, en 1822, complètement impuissant, soit à augmenter le nombre des convertis, soit même à visiter une fois par an toutes

les missions. Les colléges et les séminaires destinés à perpétuer le clergé indigène réclamaient, de leur côté, le secours de missionnaires européens, et ce renfort leur faisait totalement défaut.

Si l'on ajoute à cet état du personnel l'absence des ressources nécessaires pour l'entretenir, suite funeste de la Révolution, qui confisqua les biens du Séminaire et de la Société. Vous ne serez pas étonnés, Messieurs, que nos confrères de 1822 eussent des craintes très-vives sur l'avenir de l'œuvre qu'ils poursuivaient. L'appel que firent, à cette époque, les directeurs du séminaire de Paris, affirme, par un témoignage irrécusable, le danger que nos missions couraient au moment où parut l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi.

Cet appel a été entendu. L'association de la Propagation de la Foi s'est levée et a répondu aux cris d'angoisses des missionnaires. C'est son œuvre que développe dans ses magnifiques résultats la seconde partie de notre tableau.

II. — Il suffit d'y jeter les yeux pour remarquer combien, depuis ce moment, les progrès de l'évangélisation s'accentuèrent sur toute l'étendue des territoires confiés à notre Société. Les anciennes missions donnent bientôt naissance à de nouveaux vicariats, de telle sorte que, de 5 qu'elles étaient, en 1822, elles atteignent, par de simples démembrements, le chiffre de 16, auxquelles viennent successivement s'adjoindre 8 missions nouvelles que nous a confiées le Saint-Siége; ce qui porte à 24 leur nombre actuel. Dans toutes il a fallu fonder les œuvres, les établissements nécessaires à leur vie propre et indépendante, et ce sont les subsides de la Propagation de la Foi qui, venant en aide à la pauvreté des missionnaires, les ont mis à même d'établir le fonctionnement régulier de toutes ces missions.

Vous connaissez, Messieurs, leur situation exacte par nos derniers rapports généraux. Les bornes de ce compte-rendu ne nous permettent pas d'y revenir. Qu'il nous suffise de faire remarquer que, si quelques-unes ne présentent pas encore de bien grands résultats, c'est qu'elles ont à lutter contre les difficultés provenant de leur érection naissante. Dans beaucoup d'entre elles, tout était à créer, et le petit noyau de fidèles qui les composent demandent, pour s'accroître, les travaux, les sueurs, la vie de nombreux ouvriers. Ces ouvriers s'y succèdent sans relâche, travaillant à défricher ces terres difficiles où d'autres recueilleront ce qu'il aura plu à la grâce d'y faire germer.

Si, dans l'espace de cinquante ans, nos missions se sont élevées de 5 à 24, le nombre des chrétiens, celui des missionnaires euro-

péens et des prêtres indigènes s'est accru anssi dans une très-forte proportion.

Ainsi le nombre de nos chrétiens était, en 1822, de 350,000; aujourd'hui, il se trouve être d'à peu près 700,000, et s'accroît chaque année d'environ dix mille nouveaux convertis. Le clergé indigène, qui ne comptait que 135 prêtres, en compte 320. Les missionnaires européens, qui n'étaient, en 1822, que 25 ou 27, sont aujourd'hui 440.

Le collége général de Pulo-Pinang ne comptait que peu d'élèves. Aujourd'hui 130 à 140 y font leurs études et se préparent à recevoir un jour les saints ordres.

Enfin, le séminaire de Paris a vu, lui aussi, s'accroître, dans une proportion inespérée, le nombre de ses aspirants. De 8 à 10 qu'ils étaient, il y a un demi-siècle, leur chiffre s'élève actuellement en moyenne à 120 ou 130; et les départs, autrefois si rares, se composent aujourd'hui d'une quarantaine de nouveaux missionnaires qui nous quittent, chaque année, pour se rendre dans les différentes missions de la Société.

Nous ne pouvons énumérer ici le nombre incalculable d'églises, de presbytères, d'écoles, d'orphelinats, d'imprimeries, d'établissements de tous genres qui, dans cette période de cinquante ans, se sont élevés dans nos missions, grâce aux subsides de la Propagation de la Foi. Nous devons, quoique à regret, nous borner dans cette énumération.

Voilà, Messieurs, les résultats tout à fait consolants qu'il nous est donné de constater dans toute l'étendue des missions, depuis 1822 jusqu'à ce jour. Gloire et honneur en soient rendus à la divine Providence et mille actions de grâces à l'Œuvre admirable à laquelle, après Dieu, sont dus de tels résultats!

---

## LES VIEUX-CATHOLIQUES

Les *vieux-catholiques* qui prétendent tenir à leur foi et ne pas cesser d'appartenir à l'Eglise, tiennent encore plus à leurs places et aux émoluments qu'elles rapportent : c'est même pour cela, sans doute, qu'ils ne veulent pas à toute force qu'on les regarde comme hors de l'Eglise. Aussi crient-ils bien fort contre les excommunications dont on les frappe et contre la privation de traitement qui doit s'en suivre pour ceux d'entre eux qui remplissent des fonctions ecclésiastiques. M. Georges Bowyer, l'un des membres catholiques les plus distingués du parlement d'Angleterre, répond ainsi à ces prétentions dans une lettre adressée, le 24 mai, au journal le *Times* (1) :

(1) Spécialement traduite pour les *Annales catholiques*.

« Les *vieux-catholiques* disent que l'Eglise romaine prétend au droit d'imposer de nouvelles doctrines selon le bon plaisir du Pape et d'un concile dont les membres ont été soigneusement choisis par lui et gagnés d'avance (*a packed Concil*). C'est la question.

« Le concile du Vatican se composait de tous les évêques de l'Eglise, excepté de ceux qui n'avaient pu s'y rendre à cause de leur âge et de leurs infirmités. Comment peut-on appeler une telle assemblée un concile gagné d'avance? Il aurait fallu pour cela en choisir, en trier les membres, ce qui ne peut se faire lorsque *tous* sont convoqués.

« On a dit qu'il s'y trouvait trop d'évêques italiens. Mais toute la théorie d'un concile est basée sur cette proposition qu'un concile général est divinement assisté. Sans cela il serait incapable de décider sur les questions de dogme, et il est aussi facile à la divine Providence de diriger l'esprit des évêques italiens que celui des évêques allemands et français.

« L'Eglise anglicane prétend que des conciles généraux ont erré. Mais l'Eglise catholique romaine tient que le Pape et le concile ne peuvent errer, parce qu'ils sont divinement assistés, et c'est là la clef de la question. La nationalité des membres du concile ne peut donc affecter en rien l'autorité de l'assemblée.

« Par la même raison, il n'y a pas d'influences humaines qui puissent affecter la libre volonté d'un concile, et ces influences elles-mêmes sont placées sous la surveillance de la Providence.

« Ce sont là des conséquences du principe de l'infaillibilité de l'Eglise, qui est la règle de foi de la religion catholique. Il s'ensuit que ceux qui rejettent les décrets du concile du Vatican, à tort ou à raison, ne sont pas membres de l'Eglise catholique romaine, et, conséquemment, qu'ils soient excommuniés ou non, ils sont incapables de remplir une fonction ou de tenir un bénéfice dans cette Eglise.

« Les *vieux-catholiques* prétendent qu'il n'y a pas de connexion entre ce qu'ils appellent les pains et les poissons. S'il en était ainsi, un homme qui rejette toutes les doctrines de l'Eglise pourrait continuer d'en occuper les dignités, et un évêque protestant pourrait devenir catholique romain de croyance et continuer de toucher ses revenus épiscopaux.

« Je n'ajouterai plus qu'un mot : c'est que l'Eglise romaine ne réclame pas du tout le pouvoir d'imposer de nouvelles doctrines; elle ne réclame que le droit de déclarer ou définir des doctrines anciennes. »

Nous ne voyons pas ce qu'on pourrait répondre de raisonnable à M. Georges Bowyer.

---

## RÉPONSE DE *L'ÉGLISE LIBRE*

(2e ARTICLE) (1)

Parlant du *Syllabus* de 1864, nous avons affirmé que ce document n'est contraire à aucune vraie liberté politique, civile ou

(1) Voir le numéro précédent, page 691.

même religieuse. Nous n'avions pas à le prouver à l'*Eglise libre* qui avait, la première, affirmé le contraire sans preuve à l'appui. C'était à elle à faire la preuve. Nous en avions pourtant assez dit, dans notre numéro du 11 mai, pour confirmer notre assertion ; dans notre article du 1er juin, nous avons été un peu plus loin, et nous avons montré au rédacteur de l'*Eglise libre* qu'il se contentait trop facilement de ses propres affirmations. Quant à la nôtre, il prétend qu'elle est « le contraire de la vérité, » et il cherche à édifier ses lecteurs en le leur prouvant.

Voyons donc si la preuve est faite.

Notons d'abord, dit M. Pilatte, que l'Encyclique proclame la nécessité de « l'union entre le sacerdoce et l'empire, » afin que l'Eglise « exerce « jusqu'à la fin des siècles sa force salutaire, non moins envers chaque « homme en particulier, qu'envers les nations, les peuples et leurs « princes. » A quoi l'Encyclique ajoute que « toute puissance royale a « été déléguée, non pas seulement pour la conduite des affaires de ce « monde, mais surtout pour le soutien de l'Eglise. » Voilà donc, pour commencer, l'Etat asservi à l'Eglise, et ne devant plus être qu'un instrument dans sa main.

Notons d'abord aussi que M. Pilatte se déclare pour l'État contre l'Église, c'est-à-dire pour le pouvoir qui a en mains la force matérielle, les tribunaux, les soldats, contre le pouvoir qui n'a que la force morale, celle que donnent l'assentiment intérieur et la conviction. Est-ce bien là se ranger du côté de la liberté?

Notons ensuite que c'est énormément forcer les termes que de voir l'État asservi à l'Église, instrument dans la main de l'Eglise, parce qu'on déclare que l'État doit protéger l'Eglise, c'est-à-dire la conscience et les droits de ceux qui croient à l'Église. Est-ce que l'État est asservi aux citoyens parce qu'il est obligé de les protéger dans leurs personnes, dans leurs intérêts et dans leur honneur? Est-ce que l'Etat n'a que des droits sans avoir de devoirs? Est-ce qu'il peut même avoir d'autres droits que ceux qui lui viennent de ses devoirs? S'il en était autrement, l'État serait un être abstrait contre le despotisme et la tyrannie duquel nul ne pourrait avoir recours. Nous savons bien que c'est là la doctrine de ceux qui mettent l'État au-dessus de tout; nous savons bien que cette doctrine de l'Etat-Dieu, qui reconstitue le césarisme antique, est ou acceptée par les protestants auxquels elle doit sa résurrection dans les temps modernes, ou subie par ceux d'entre eux qui aiment le plus la liberté, mais qui sont incapables de la défendre contre l'État, parce qu'ils n'ont pas avec eux la force que donne la vérité; mais c'est une doctrine que le vrai christianisme, que le catholicisme a toujours repoussée, contre laquelle il a lutté pendant les dix-huit siècles de son existence, et qui, grâce à lui, n'a pu encore s'établir défini-

tivement chez les peuples chrétiens. Est-ce que cela n'est pas la preuve que la doctrine catholique est favorable à la vraie liberté politique, civile et même religieuse?

Il y a ici une remarque essentielle à faire.

L'Eglise catholique est la seule religion vraie, ou elle est dans l'erreur et la vérité religieuse se trouve ailleurs.

Si l'Église catholique a pour elle la vérité, n'est-il pas évident que c'est sa doctrine qui est la plus favorable de toutes à tout ce qui est bon et bien, à la prospérité et au bonheur des peuples et des gouvernements, à la vraie liberté, au vrai progrès, à la vraie civilisation? Pour nier cela, il faudrait soutenir que l'erreur est plus utile que la vérité : M. Pilatte est trop chrétien pour soutenir jamais une telle monstruosité.

Eh bien! l'Église catholique se croit en possession de la vérité, les catholiques sont convaincus qu'ils sont en possession de la vérité religieuse. Cela étant, n'est-il pas clair que l'Église catholique, que les catholiques doivent regarder comme un très-grand bien la concorde entre l'Église et l'État, la protection de l'Église par l'État, puisque, dans ce cas, c'est tout simplement regarder comme un très-grand bien la concorde entre la vérité et la puissance matérielle, la protection de la vérité et du bien par le pouvoir civil et politique?

L'Église catholique étant reconnue comme la véritable Église, ces conclusions sont forcées.

Mais alors, nous dira M. Pilatte, que devient la liberté de ceux qui ne reconnaissent pas cette Église comme véritable?

Nous lui demanderons : Que devient, devant les lois, la liberté de ceux qui regardent le bien d'autrui comme leur bien propre, qui estiment que la propriété est le vol, qui n'ont d'autre morale que leur intérêt, etc.? Les lois, les tribunaux, les gendarmes sont des atteintes à une certaine liberté; mais vous les acceptez, parce que vous trouvez que cette liberté n'est pas la vraie liberté, et qu'avec elle la société ne serait plus possible. Et vous avez raison. Nous croyons même que vous ne vous élèveriez pas contre les lois et les tribunaux qui condamneraient la prédication publique du vol et de l'assassinat. Et vous auriez encore raison, parce que vous verriez dans ces doctrines de vol et d'homicide des doctrines attentatoires à la société. Il y a donc une liberté vraie et bonne, et une liberté fausse et mauvaise; il y a donc des doctrines qui peuvent être poursuivies et dont l'enseignement peut être défendu, sans qu'il y ait atteinte portée à la vraie et bonne liberté.

Eh bien! pour l'Eglise, toute erreur est plus ou moins immédia-

tement funeste à la société, et par conséquent à la vraie et bonne liberté ; et cela n'est pas seulement vrai pour l'Eglise, c'est vrai pour tout homme qui réfléchit : l'erreur est nécessairement nuisible. L'Eglise catholique, chargée du maintien de la vérité et des saines doctrines, a donc le droit de condamner l'erreur ; et comme l'erreur est toujours nuisible à la société, elle a donc le droit de rappeler aux gouvernements, qui sont les défenseurs de la société, qu'ils doivent lui prêter main-forte contre l'erreur. Il y a là une doctrine qui se trouve dans la Bible, et que M. Pilatte ne peut rejeter.

Dans l'état actuel de nos sociétés, le pouvoir civil accomplit encore une partie de sa mission, puisqu'il punit encore les infractions à plusieurs des commandements de Dieu ; dans une société toute catholique, l'État devrait certainement aller plus loin ; quelle que soit la situation, il appartient à l'Eglise de rappeler et de maintenir fermement les principes, de dire aux individus, aux peuples et aux gouvernements : Voilà le devoir, voilà le droit. Est-ce là les asservir? est-ce là vouloir en faire de simples instruments dans sa main ?

A côté des principes, il y a l'application, chose bien différente, et qui dépend d'une multitude de circonstances, de titres acquis à la tolérance, de la situation morale et religieuse de telle et telle société. Là-dessus, on sait que l'Eglise a toujours été d'une grande condescendance. Elle dit où est le vrai, où est le bien ; elle dit aux sociétés où se trouvent les vrais, les seuls éléments d'une prospérité solide et réelle ; elle proclame les droits et les devoirs ; mais ces sociétés sont libres de l'écouter ou non, d'accepter ou de rejeter la lumière, et l'on sait bien que l'Eglise n'a pas la force matérielle pour se faire obéir. En quoi se trouve la meilleure garantie de cette liberté dont on est si jaloux : la puissance spirituelle, qui est supérieure, n'a pour elle que la force morale ; la puissance matérielle, qui est inférieure, mais qui a la force prédominante, ne peut rien contre la force morale ; merveilleux équilibre qui a fait connaître aux peuples chrétiens une liberté dont les temps antiques n'avaient pas l'idée.

Quant aux conséquences de l'erreur et des faux principes, l'histoire se charge de les montrer, lorsqu'on n'écoute pas la voix de l'Église, et c'est ainsi que 93 et 71 nous ont édifiés sur la valeur des principes de 89 et du libéralisme.

Maintenant, que M. Pilatte nous permette de remarquer qu'il cite un peu trop librement l'Encyclique du 8 décembre 1864. Il a donné deux passages en quelques lignes. Nous les rétablissons dans leur intégrité. Voici le premier :

Ces opinions fausses et perverses (de notre temps), dit Pie IX, doivent être d'autant plus détestées, que leur but principal est d'entraver et de détruire cette puissance salutaire que l'Église catholique, en vertu de l'institution et du commandement de son divin Fondateur, doit librement exercer jusqu'à la consommation des siècles, non moins à l'égard des particuliers qu'à l'égard des nations, des peuples et de leurs souverains, et de faire cesser cette mutuelle alliance et concorde du sacerdoce et de l'empire, qui a toujours été utile et salutaire à la religion et à la société, *mutua illa inter sacerdotium et imperium consiliorum societas et concordia, quæ rei cum sacræ tum civili fausta semper extitit ac salutaris.*

Voici le second, qui s'appuie sur les paroles de saint Léon et de saint Félix :

Ne négligez pas d'enseigner, dit Pie IX aux évêques, « que la puissance royale est conférée non-seulement pour le gouvernement de ce monde, mais surtout pour la protection de l'Église, et que rien ne peut être plus avantageux et plus glorieux pour les chefs des États et pour les rois que de se conformer aux paroles que notre très sage et très-courageux prédécesseur saint Félix écrivait à l'empereur Zénon, de laisser l'Église catholique se gouverner par ses propres lois, et de ne permettre à personne de mettre obstacle à sa liberté.

Ainsi, que demande Pie IX? La concorde entre le sacerdoce et l'empire, entre l'Église et l'État, concorde qui, de l'aveu de tous, est un bien très-désirable ; la protection de la liberté de l'Église, c'est-à-dire de la liberté des consciences catholiques ; la protection même de l'Église, c'est-à-dire de la vérité religieuse, protection, l'on doit un convenir, éminemment favorable au bien de l'État, puisque la vérité est aussi utile que l'erreur est nuisible.

Où est donc l'asservissement de l'État? Où est la tyrannie ecclésiastique ?

Que M. Pilatte veuille donc bien ouvrir l'histoire, et qu'il nous signale le despotisme dans les États chrétiens où l'Église catholique était libre et protégée par le pouvoir. S'il sait lire, il verra que toutes les libertés politiques et civiles ont pris naissance au sein de l'Église catholique, qu'elles se sont développées en proportion de la fidélité des peuples et des gouvernements à écouter et à suivre les enseignements de l'Église, et il verra ces libertés politiques et civiles languissant ou périssant dans les États en lutte avec cette autorité si naturelle et si salutaire. Il verra, par exemple, au moyen âge, naître les communes flamandes et françaises, les républiques italiennes et les *fueros* espagnols au souffle émancipateur du catholicisme et de la Papauté ; il verra renaître le despotisme sous Frédéric II en Allemagne, sous Philippe le Bel en France, sous Henri VIII et Élisabeth en Angleterre ; il le verra se développer sous Louis XIV, en lutte avec le Saint-Siége, et arriver à son complet développement sous les gouvernements athées de 93 et sous la Commune de 71 ; il le verra refleurir avec les doctrines protestantes, avec Luther et avec Calvin ; il le verra, aujourd'hui même, grandir dans cette

Allemagne, dont le gouvernement ne reconnaît plus d'autre droit que la force, dans cette Allemagne où le protestantisme renonce à la lutte, tandis que le catholicisme se prépare à soutenir une persécution qui sauvera encore une fois la liberté.

Nous prions M. Pilatte de réfléchir sur tout cela; ce ne sont pas là des affirmations, ce sont des faits, des faits éclatants comme le soleil. Un esprit sérieux doit en chercher l'explication, l'explication de ce mystère qui doit le tourmenter : comment se fait-il que la doctrine catholique, si intolérante en apparence, soit la doctrine qui favorise le plus, en réalité, la liberté, le progrès et la civilisation?

A samedi prochain, l'examen des articles du *Syllabus* que M. Pilatte nous lance triomphalement à la tête.

J. Chantrel.

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (1)

159. — **Réponses aux objections les plus répandues contre l'enseignement des Frères et des Religieuses,** par l'abbé F.-J. d'Ezerville, membre de la Société générale d'éducation et d'enseignement; Paris, 1872, chez Haton. — In-24 de 72 pages. — Voici un de ces bons petits livres, dans le genre de ceux de Mgr de Ségur, qu'on ne saurait trop propager pour éclairer les esprits et détruire les préjugés. On veut aujourd'hui que tout le monde aille à l'école, et ce sont ceux qui crient le plus fort : A l'école! à l'école! qui prétendent tout d'abord fermer la moitié des écoles, les plus fréquentées, les mieux tenues. Est-il donc vrai que ces ennemis de l'enseignement religieux veulent vraiment la destruction de l'ignorance? Ce qu'ils veulent, n'est-ce pas plutôt la destruction de la religion, c'est-à-dire du plus ferme rempart de l'ordre et de la société? En quelques pages vives, claires, décisives, M. l'abbé d'Ezerville prouve parfaitement que les ennemis des Frères et des Sœurs sont des amis de l'ignorance; que les maîtres congréganistes ne peuvent être accusés de manquer de patriotisme; que ce n'est pas le peuple qui demande leur expulsion des écoles; que les Frères et les Sœurs sont aussi capables que d'autres et beaucoup plus capables que bien d'autres de former des citoyens véritablement libres, de bons époux, de bons pères et de bonnes mères de famille; que les prières et l'enseignement du catéchisme n'ont rien d'abrutissant; enfin, et en un mot, que tout le bruit qui se fait contre l'enseignement congréganiste n'a d'autre but que de servir l'esprit révolutionnaire, qui est tout le contraire de l'esprit patriotique et français. D'où nous concluons qu'il faut faire lire le petit livre de M. d'Ezerville à tous ceux que les sophismes révolutionnaires et irréligieux pourraient troubler.

160. — **Vie de Berthe Bizot,** simple histoire d'une âme, par l'abbé L. Guépratte, directeur de l'institution Saint-Augustin, à Bitche; Paris, 1872, chez Haton. — In-12 de 258 pages — Berthe Bizot, née à Bitche le 26 juillet 1850, morte le 14 juin 1868, fut l'une des filles du général Bizot, mort glorieusement sous les murs de

(1) Il sera rendu compte de tout ouvrage dont deux exemplaires auront été déposés aux bureaux des *Annales catholiques*.

Sébastopol. Elle n'a vécu que dix-huit ans, et ce temps si court, elle l'a passé en apparence de la façon la plus ordinaire, dans les occupations de l'étude, dans les simples relations de la famille et de l'amitié, dans les devoirs humainement insignifiants d'une vie toute commune. Mais, devant Dieu, la vie ne se mesure pas au nombre des années, ni à ce que les hommes appellent grandeur des événements. La foi reconnaît d'autres grandeurs. Ce qu'elle considère, ce sont les dispositions providentielles de Dieu à l'égard des âmes et la correspondance des âmes à ces dispositions de Dieu. A ce point de vue, la vie de Berthe Bizot est riche d'enseignements, car l'action de Dieu et la coopération de l'âme y sont marquées en caractères ineffaçables. M. l'abbé Guépratte, parfaitement en position de recueillir les détails intimes de cette admirable vie, l'a fait avec un bonheur qui n'emprunte rien à l'art et qui est un art supérieur; il a laissé parler les faits, laissé parler son héroïsme et ses plus chères amies, et, avec ces élémens, il a composé un livre délicieux, que ne pourront lire sans charme, sans attendrissement et sans édification les jeunes filles et les femmes chrétiennes. L'intérêt va toujours croissant dans ces pages si simplement écrites; il est à son comble lorsque arrive le récit de la mort de Berthe, et alors ce sont de douces larmes qui coulent des yeux, avec le désir d'imiter une si belle vie et un redoublement d'amour pour ce Dieu qui avait toutes les pensées, toutes les affections de la jeune fille, pensées et affections qui ne faisaient qu'augmenter en les épurant ses affections de famille et d'amitié. Nous ne craignons pas de dire que la *Vie de Berthe Bizot* est un des livres les meilleurs et les plus intéressants à mettre entre les mains des jeunes filles au moment où elles quittent la pension ou le couvent pour entrer dans le monde.

161. — **Journal d'un aumônier militaire**, par M. l'abbé de Meissas, chapelain de Sainte-Geneviève; Paris, 1872, chez Charles Douniol. — In-12 de 376 pages. — Voici un livre qui sera lu, et avec beaucoup d'intérêt, car il est écrit avec âme, et chaque page accuse des souvenirs vivants, des impressions profondes. C'est vif, net, chrétien et militaire. Les hommes du métier trouveront peut-être que certaines questions délicates auraient dû être réservées; les patriotes trop ardents trouveront que l'auteur aurait dû fermer les yeux sur certaines défaillances; nous regrettons pour notre part la fâcheuse polémique à laquelle quelques lignes ont donné lieu entre M. de Meissas et un vénérable curé de la Lorraine, et nous n'oserions pas condamner tout à fait l'avis de ceux qui trouvent que l'auteur se met trop souvent et trop volontiers en scène. Mais, après tout, il s'agit d'un journal, non d'une histoire composée avec la gravité que demande l'histoire, et il y a dans ces pages un sentiment si français, un si chaud amour de la patrie et du soldat, un souffle si puissant de charité chrétienne et de zèle sacerdotal, et tout est si bien décrit, si pittoresquement décrit, d'un style si alerte, si entraînant qu'il y aurait mauvaise grâce à s'offenser de quelques taches, de quelques inexactitudes, peut-être, qu'il faut mettre sur le compte de la faiblesse de la mémoire humaine, et que ce serait vraiment commettre une injustice pour l'auteur et pour le lecteur de ne pas les faire entrer en connaissance ensemble, en disant à l'auteur qu'il se fait aimer, au lecteur qu'il sera vivement intéressé et très-souvent ému et touché.

B. PH.

---

*Le Gérant* : PUTOIS-CRETTÉ.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LA SEMAINE

Anniversaire de l'élection de Pie IX. — Tableau de son Pontificat. — Les processions du Saint-Sacrement : Rome, Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Alger. — Synode protestant à Paris. — Miracles et prodiges. — Les ex-abbés Mouls et Junqua.

Le Souverain-Pontife Grégoire XVI était mort le 1er juin 1846. Le 16 juin, après un conclave qui ne dura que trois jours, il fut annoncé à Rome et à l'univers, *Urbi et Orbi*, que le nouveau Pape élu était le cardinal Jean-Marie, de la maison comtale de Mastaï-Ferreti, né à Sinigaglia le 13 mai 1792, évêque d'Imola depuis le 17 septembre 1832, cardinal réservé *in petto* le 23 décembre 1839, publié le 14 décembre 1840, et que le Pontife, Vicaire de Jésus-Christ, Evêque de Rome, Successeur de saint Pierre, Souverain-Pontife de l'Eglise universelle, Patriarche de l'Occident, Primat d'Italie, Archevêque et Métropolite de la province romaine, Souverain des domaines temporels de la sainte Eglise romaine, prenait le nom de Pie IX.

Aux acclamations du conclave et de Rome, répondirent les acclamations du monde catholique tout entier, on s'en souvient, et l'on peut dire les acclamations de tout le monde chrétien. Jamais l'élection d'un Pape n'avait excité un aussi universel enthousiasme. On pressentait un nouvel ordre de choses, d'extraordinaires événements, d'immenses périls pour l'Eglise et de glorieux triomphes.

On sait que Pie IX n'a point trompé les espérances du monde. Pie IX a vu, pendant un pontificat qui compte aujourd'hui vingt-six ans, toutes les vicissitudes humaines : il a connu les plus enthousiastes ovations, il a connu l'exil et il est aujourd'hui prisonnier; il a eu à vaincre, et il les a vaincus, l'hypocrisie libérale, les entraînements d'un patriotisme aveugle, les séductions et les puissances de la terre, les ruses de la diplomatie, les emportements de la force; il a eu à lutter avec l'hérésie, avec le schisme, avec ces erreurs subtiles qui tuent la vérité tout en ayant l'air de la respecter, et il est sorti victorieux de ces combats; il a défini le dogme de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, gage des futures et prochaines victoires; il a canonisé une multitude de saints de tout âge, de toute condition, de tout pays, et formé ainsi comme une nouvelle armée céleste qui prie et qui combat pour l'Eglise; il a

rétabli la hiérarchie catholique en Hollande et en Angleterre; il a établi une centaine de nouveaux siéges épiscopaux, qui sont le témoignage de grandes et glorieuses conquêtes; il a conclu des concordats qui ont rendu, en plusieurs pays, à l'Eglise les plus nécessaires de ses libertés; il a convoqué et vu réunis autour de lui, dans un concile œcuménique, les pasteurs de tout le monde catholique, et défini avec eux, à la veille des plus épouvantables catastrophes, le dogme de l'infaillibilité pontificale, ce dogme qui assure l'unité de l'Eglise et qui amènera tôt ou tard la fin des schismes et des hérésies.

Quel Pontificat! Et nous n'en rappelons même pas tous les événements importants.

Et maintenant, Pie IX est prisonnier au Vatican : on l'a dépouillé de ses Etats, on cherche à le priver de toute liberté. Mais, attaché à ce nouveau Calvaire, il paraît plus grand que jamais; tous les regards se tournent vers lui, les moindres de ses paroles sont recueillies avec respect et ont le privilége d'ébranler ou de consoler le monde. Pie IX captif est plus puissant que sur le trône. Phénomène merveilleux, prodige vraiment étonnant, et qui ne s'explique que par la sainteté douce et ferme de Pie IX et par l'assistance promise par Jésus-Christ à son Eglise.

Chaque mois ramène donc ainsi des anniversaires qui donnent aux catholiques l'occasion de montrer leur vénération et leur amour pour l'auguste Vieillard; le mois dernier, c'était le 13 mai, anniversaire de la naissance, ce mois-ci, c'est le 16 juin, anniversaire de l'élection; ce sera, le 21 juin, l'anniversaire du couronnement, ce sera le 29 juin, l'anniversaire du martyre et du triomphe du premier Pape, dont Pie IX est le deux cent cinquante-sixième successeur. Béni soit Dieu, qui nous a donné et qui nous conserve un si saint et si intrépide Pontife! Puisse-t-il, ce saint Pontife, échapper à tous les périls qui l'entourent! Puisse-t-il vivre encore pour voir le triomphe de l'Eglise, que ses combats ont préparé!

Les processions du Saint-Sacrement sont terminées. Dans tous les pays catholiques, elles ont été célébrées avec la plus grande solennité (hélas! il faut faire une exception pour Rome). En France, on peut dire qu'elles ont triomphé de l'indifférence des uns, de l'hostilité des autres, excepté à Lyon, où la situation a paru telle, que l'autorité ecclésiastique a cru devoir renoncer à ces belles manifestations religieuses, si chères pourtant à la piété lyonnaise.

Mais ailleurs, ce sont de véritables victoires que nous avons à constater. A Paris d'abord, où a été levée l'interdiction tracassière qui

n'avait pas permis, le premier dimanche, à la procession de la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin de sortir sur la place de l'église pour se développer dans le jardin du musée d'Artillerie, comme cela se faisait tous les ans ; à Bordeaux, où l'hostilité de la municipalité a été obligée de reculer devant le sentiment de la population; à Marseille où, grâce à l'énergie du préfet, M. de Kératry, et de l'évêque, Mgr Place, la procession du Vœu fait à la suite de la peste du siècle dernier, a pu déployer toutes ses pompes et montrer que c'est la population tout entière, à bien peu d'exceptions près, qui croit en Dieu, qui est catholique et qui a le sentiment de la reconnaissance.

A Alger, même victoire due à l'énergie de Mgr Lavigerie et au courage des catholiques. La procession ayant été interdite dans la ville, l'archevêque a convoqué les catholiques à la faire à Notre-Dame d'Afrique, à trois kilomètres de la ville, et elle a été splendide. Si les musulmans nous croient un peuple sans Dieu, à cause de tant de signes qui le leur font penser, ils ont pu voir au moins que la nation ne partage pas les sentiments de certaines autorités tyranniques et que la France adore Jésus-Christ.

Ce sont là des faits consolants. Sera-ce assez pour nous sauver? Il y en a tant d'autres, qu'on n'ose concevoir de trop belles espérances; mais on a le droit de voir dans ces faits les semences d'un meilleur avenir. S'il vient d'autres leçons, elles seront mieux comprises; s'il vient d'autres épreuves, elles feront germer ces semences, et la moisson sera féconde et magnifique.

Nous aurions encore bien des faits à signaler pour rendre moins incomplète cette rapide revue de la semaine qui s'écoule; on en trouvera dans les correspondances qui suivent. Pour aujourd'hui, nous devons nous borner à mentionner, sauf à y revenir plus tard, la réunion d'un synode protestant dont les débuts n'annoncent pas un grand esprit d'union et de concorde. L'impression extraordinaire produite en Alsace et de l'autre côté du Rhin par l'apparition de croix mystérieuses que la science est fort empêchée d'expliquer par les lois de la physique; l'émotion qu'a produite à Paris même la guérison instantanée d'un enfant porté à la chapelle du Jésus, devant le tombeau du P. Olivaint et de ses compagnons de martyre; enfin la condamnation dont viennent d'être frappés, à Bordeaux, les ex-abbés Mouls et Junqua, et M. Peychez, gérant de *la Tribune*, pour la publication d'un roman intitulé : *les Mystères d'un Evêché*. Ce roman, qui n'est pas seulement un tissu d'infâmes et odieuses calomnies, mais un tissu de détails obscènes et dégoûtants, ne montre que trop, comme l'a fait ressortir l'organe du ministère pu-

blic, à quel excès de dégradation morale et intellectuelle sont tombés ces deux malheureux prêtres, perdus d'orgueil et d'ambition, dont les ennemis de l'Eglise faisaient des réformateurs et des génies. Vraiment, si les *vieux catholiques* n'ont pas d'autres modèles à nous offrir, ils sont pauvres, et c'est déjà un bien triste témoignage en leur faveur que cet empressement que mettent à entrer dans leurs rangs ceux qui sont tarés au point de mériter ainsi les sévères répressions d'une justice certainement peu cléricale.

MM. Junqua et Mouls ont été condamnés à deux années d'emprisonnement et solidairement à 3,000 francs d'amende ; M. Peychez, à trois ans de prison et 2,000 francs d'amende. M. Junqua, ayant insulté un gendarme, s'est vu immédiatement arrêter. M. Mouls avait jugé plus prudent de ne pas comparaître et de rester à l'étranger.

J. CHANTREL.

---

*Correspondances particulières* des ANNALES CATHOLIQUES.

Rome, 2 juin 1872.

C'est aujourd'hui la fête du *Statut*, la charte piémontaise octroyée à ses sujets par Charles Albert, qui ne se doutait guère qu'elle serait célébrée à Rome par son successeur, pendant que Pie IX serait prisonnier au Vatican. Le premier article du Statut reconnaît la religion catholique comme religion d'État. N'est-il pas permis de se demander comment ce premier article est observé, quand on voit le chef de la religion catholique prisonnier du roi qui gouverne au nom de ce Statut, et comment Victor-Emmanuel ne rougit pas d'assister à une fête qui est la condamnation même de son entreprise? Mais le roi galant-homme et ses complices se soucient bien de mettre leur conduite d'accord avec leurs paroles et leurs serments! Est-ce que la brèche faite à la *Porta Pia* ne répond pas à tout?

Je vous fais grâce, du reste, de la description de cette fête civique qui ressemble à toutes les autres : revue des troupes de la garde nationale, coups de canons, chants patriotiques, scènes d'ivrognes, *evviva*, tout y est, et ce soir, pour couronner le tout, un grand feu d'artifice, sous les fenêtres du Vatican, au château Saint-Ange, et représentant le Panthéon, c'est-à-dire le triomphe de la Révolution. Tout cela est dans l'ordre... révolutionnaire, et parfaitement conforme à l'esprit de cette Italie nouvelle dont la *Libertà* disait impu-

demment et très-véridiquement, il y a quelques jours : « L'Italie « est l'amie du diable ; elle le sera toujours, quelque dépit qu'en « aient les infaillibilistes, parce qu'elle admire plus volontiers la « tactique diabolique d'un Moltke que l'angélique stratégie d'un « Mérode ; elle aime mieux un gros diable aux ailes sombres, qu'on « appelle Bismarck, que le petit ange aux ailes dorées qui répond « au nom de Mgr Nardi. » Ils en sont là : adoration du diable et de la force. N'oublions pas que ce sont des amis de la liberté.

L'alliance italo-prussienne les jette dans un enthousiasme fou : ils se doutent bien, car ils sont intelligents, que cette alliance, c'est la surbordination de l'Italie à la Prusse, en attendant l'asservissement. Mais bast ! plus tard, comme plus tard ! l'important est d'échapper à Dieu et à son Église.

L'œuvre paraît avancée ; elle ne va pas encore assez vite au gré des impatients. On ne détruit pas les couvents assez vite, on laisse trop de liberté aux évêques que le Pape vient de nommer, on a tort de ne pas porter le dernier coup à l'enseignement catholique, en un mot, on ménage trop ce Pontife, ce clergé et ces fidèles qui persistent à garder leur foi, et qui montrent tous les jours aux *buzzurri* (vous savez que c'est le nom donné ici aux Piémontais) qu'ils sont toujours des étrangers à Rome. M. Correnti a été jeté par dessus bord ; M. Quintino Sella, qui lui a succédé comme ministre de l'instruction publique, pour faire plaisir aux impatients, a l'air de vouloir la suppression des chaires de théologie. Les braves repus sont bien embarrassés.

J'avais fait venir ici, sur la foi des journaux, M. de Kubeck, le nouvel ambassadeur d'Autriche. Le fait que j'avançais prématurément est aujourd'hui accompli, et le corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Père est au grand complet : nouveau sujet de dépit pour ces *buzzurri* qui espéraient bien arriver à se débarrasser des ambassadeurs pontificaux. La fermeté de Pie IX déjoue tous ces calculs. Il a formellement déclaré qu'il ne recevraît pas les ambassadeurs accrédités auprès de Victor-Emmanuel, et qu'il ne pourrait continuer d'avoir des relations avec ceux dont les démarches pourraient être considérées comme une reconnaissance de l'usurpation, et je crois que les ambassadeurs se le tiendront pour dit. Le Pontife désarmé sait faire respecter son autorité et ses droits. C'est, à mon avis, un grand exemple pour les gouvernements.

Au reste, le Pape se porte toujours admirablement bien. Je vous l'affirme, et je dois vous mettre en garde contre ce qu'on annoncerait de contraire, parce que je sais que les nouveaux bruits de maladie qu'on fait courir cachent un dessein diabolique. Il y a long-

temps qu'on spécule sur la mort de Pie IX. Napoléon III, en 1864, concluait sa fameuse convention de septembre avec l'espérance que Pie IX serait mort avant la date fixée pour l'évacuation de Rome par ses troupes. Dieu se joue de tous ces calculs. Aujourd'hui, on en fait d'autres, et voici qu'on parle des conditions du futur conclave, du droit des puissances à l'exclusion de tel ou tel candidat, du droit qu'aurait l'empereur d'Allemagne, comme successeur des anciens empereurs. Il y a là une grosse question, très-grave, que je vous demande la permission de traiter dans une prochaine correspondance. G.

Berlin, 4 juin 1872.

Les questions religieuses continuent d'exciter les plus vives préoccupations. Je ne parle pas du baptême qui a lieu aujourd'hui, et qui fait tenir sur les fonts baptismaux un enfant luthérien par un prince catholique. Il est vrai que ce prince est excommunié, et qu'ainsi les religions se rapprochent. Les journaux vous parleront des fêtes qui ont lieu à cette occasion, des honneurs rendus au prince et à la princesse du Piémont, et je n'ai pas besoin d'insister sur la signification politique de l'événement. Quant au côté religieux de la question, il est facile de le juger : au fond, les princes de Prusse comme ceux de Piémont, déclarent très-clairement que la religion n'est pour eux qu'une affaire de forme; pour le reste, il n'y a pas lieu d'être surpris que les persécuteurs de l'Église s'unissent et s'entendent si bien : spoliation et proscription des deux côtés, abus de la force aux dépens du droit, cela se voit en Allemagne comme en Italie; tout ce qui se passe est donc logique.

L'affaire du cardinal Hohenlohe est terminée; la fermeté du Saint-Père a forcé le prince de Bismarck à se replier; mais il y a à craindre quelque mouvement tournant. J'entends dire que le terrible chancelier songerait à nommer à la place du cardinal un de ses frères, dont l'hostilité contre le Saint-Siége est de notoriété publique. Je doute que Bismarck y songe sérieusement, mais il est bien capable d'en faire courir le bruit, pour avoir l'air de faire une nouvelle concession et de nourrir les sentiments les plus conciliants, en nommant à l'ambassade auprès du Saint-Siége un personnage moins odieux au Vatican.

Après l'affaire Hohenlohe est venue celle des Jésuites, déjà entamée auparavant, et provisoirement terminée avec les deux séances du Reichstag du 15 et du 16 mai.

Vous savez que les Jésuites, avant la guerre, jouissaient en Prusse d'une grande liberté. Pendant la guerre, ils rendirent les plus grands services dans les ambulances et au milieu des troupes,

comme aumôniers. Aussi n'eût-on pour eux que des éloges, tant qu'on en eut besoin et qu'il fut de l'intérêt prussien de montrer des sentiments favorables aux catholiques. Après la guerre, ce fut autre chose. Les populations catholiques s'étaient bien battues pour le roi de Prusse; il importait désormais d'assurer l'unité de l'empire en amenant l'unité religieuse, ou au moins la subordination et la soumission de l'Église à l'État. Pour cela, le schisme des *vieux-catholiques* pouvait servir. Le peu de succès de ce schisme irrita M. de Bismarck qui attribue, et, sans doute, avec raison, la fidélité des catholiques au zèle des évêques, du clergé et des religieux. Pour briser cette résistance, il fallait persécuter. On commença par retirer au clergé l'inspection des écoles: puis on s'attaqua aux Jésuites, qui sont toujours à l'avant-garde, et l'on prononça l'éloignement de tous les Jésuites non prussiens. Deux cents religieux environ, des plus méritants, de ceux qui avaient rendu le plus de services, furent obligés de quitter le royaume de Prusse.

M. de Bismarck, poussé par la franc-maçonnerie, qui l'a tant aidé dans ces dernières années, voulait plus; il fallait se défaire absolument de tous les Jésuites. Pour cela, l'on provoqua contre eux un mouvement de pétitions. Mais les catholiques d'Allemagne et principalement ceux de Prusse, qui se sont réveillés et qui voient le péril, ont répondu à ces pétitions par d'autres, où ils demandent le maintien de ces religieux. Pour une pétition contre les Jésuites, il en arrivait vingt pour; aux milliers de pétitionnaires hostiles répondaient des centaines de mille de pétitionnaires favorables.

La discussion des pétitions est venue au Reichstag le 15 mai. Les journaux catholiques de Prusse s'en sont occupés; mais je ne vois pas qu'ils aient accordé aux débats toute l'étendue qu'ils méritent. Vous me permettrez donc de m'y arrêter un peu; les *Annales catholiques*, principalement consacrées à la défense de l'Église et au récit des événements qui l'intéressent davantage, voudront bien m'accorder une place un peu plus grande en faveur de l'importance des faits que je raconte.

Ce fut le docteur Moufang, l'habile et savant directeur du *Katholik*, de Mayence, qui ouvrit la discussion; je résume son discours :

L'agitation populaire actuelle contre les Jésuites, dit-il, a été inaugurée par le congrès des *vieux-catholiques* qui s'est réuni l'automne dernier à Munich. Ce congrès, dirigé par une demi-douzaine de professeurs convaincus de leur propre infaillibilité, et assisté par une demi-douzaine de prêtres irréguliers, n'aboutit à rien, vous le savez. Douze apôtres de ce calibre ne réussiront jamais à fonder une Église ou même

une secte. Le bruit qu'ils firent ne causa donc pas grand dommage aux Jésuites. L'association protestante, qui se réunit quelque temps après à Darmstadt, n'eut pas non plus assez d'influence pour exciter un mouvement sérieux. Ce fut seulement lorsque quelques journaux dévoués aux francs-maçons se mirent de la partie que l'affaire prit de la consistance. Alors vinrent les pétitions chargeant les Jésuites de tous les griefs possibles et impossibles, et répétant les accusations les plus absurdes et les plus incroyables, qui avaient été déjà depuis longtemps repoussées et réfutées La plus grande partie de ces pétitions ont été signées par des protestants et vous ont été adressées de localités où, je crois, on n'a jamais vu un Jésuite vivant. Je nie donc la vérité de ces vagues accusations. Je nie qu'il y ait un fondement sérieux aux calomnies qui ont été lancées depuis si longtemps contre l'Ordre, et qui ne sont acceptées que par ceux qui ignorent entièrement la manière de vivre de ces religieux. J'affirme que les Jésuites allemands, qui sont des hommes bons et pieux, ne peuvent pas ne pas être de bons patriotes, et qu'ils ont pour le pays un amour aussi sincère et aussi grand que n'importe quelle autre classe de la société. L'empereur d'Allemagne ne les a-t-il pas expressément remerciés pour la bienfaisante activité qu'ils ont déployée pendant la guerre? Y a-t-il quelqu'un qui les ait surpassés dans les soins donnés aux blessés et aux malades?

Mais j'entends dire que ce sont les doctrines de l'Ordre qui sont mauvaises. Est-ce, je vous le demande, est-ce que leur enseignement moral diffère de ce que le monde est accoutumé à regarder comme les règles ordinaires de la vertu et de la probité? Messieurs, quelque étranges que puissent paraître à première vue les livres des Jésuites à ceux qui ne sont pas initiés au langage de la casuistique (*Applaudissements ironiques*), un examen plus attentif montre qu'ils sont irrépréhensibles. On parle, dans un grand nombre de pétitions, de l'ouvrage très-connu sur la théologie morale du P. Gury. Ce livre est, en effet, classique dans plusieurs séminaires d'Allemagne, et, dans mon opinion, il mérite l'estime qu'on en fait. (*Cris de :* Qu'enseigne le P. Gury sur les déserteurs militaires?) Il est vrai que le P. Gury dit que les déserteurs ne sont pas obligés de revenir s'ils sont sûrs d'être fusillés, ou si la guerre est injuste. Il est vrai que le Père enseigne que les confesseurs ne sont pas obligés d'enjoindre à leurs pénitents d'avouer à ceux qu'ils ont trompés les mensonges dont ils se sont rendus coupables. (*Mouvement d'attention.*)

Messieurs, il y aurait ici de bonnes choses à dire sur l'indulgence avec laquelle on doit juger les fautes d'autrui. Mais, si vous êtes un peuple si moral, je vous le demande, comment permettez-vous à vos enfants ou à vos frères de devenir des diplomates? (*On rit*). Il y a aussi cette vieille histoire de Clément XIV et de sa fameuse bulle d'abolition de l'Ordre des Jésuites. Le Pape, c'est incontestable, a été faible (*Cris de : Faible! faible! lui, l'infaillible, faible!*) Vous me paraissez oublier que l'infaillibilité ne s'étend qu'à certains objets élevés de la théologie. En

dehors de cela, le Pape peut aussi bien que vous commettre des fautes. (*Nouveaux cris : Le Syllabus a la force d'un dogme et il prononce sous peine de péché.*)

Je déclare qu'aucun cas d'intolérance ne peut être prouvé contre les Jésuites, et que lors même qu'ils voudraient être intolérants, ils n'en auraient pas le pouvoir. On exagère extraordinairement la puissance actuelle de l'Église catholique. L'Église n'est plus aujourd'hui qu'une puissance spirituelle, et elle ne devient formidable que lorsque vous essayer de faire des martyrs de ceux qui lui sont fidèles.

Au reste, quand même l'Église catholique et les ordres religieux pourraient être et seraient privés de toute autorité séculière, il ne faut pas oublier qu'ils ont encore une existence légale et indépendante dans presque tous les États de l'empire allemand. En Prusse spécialement, un article de la constitution garantit leur indépendance. Au lieu de chercher à nous enlever cette situation, vous feriez mieux de vous rappeler les sept cents ans de l'histoire de l'Allemagne qui nous appartient clusivement, de Charlemagne à Charles-Quint. Maintenant même, quoique, nous, catholiques romains, nous ne soyons qu'une minorité dans l'empire, nous formons encore quatorze millions d'âmes. C'est là un nombre assez respectable pour qu'il soit peu convenable de fortifier et d'encourager la majorité protestante dans ses malheureux préjugés contre nous.

Dans l'intérêt de la paix, de la concorde et de l'unité, je vous demande de rejeter toutes les pétitions hostiles à l'ordre des Jésuites.

M. Wagener, conseiller privé, prit la parole après le docteur Moufang (1).

***

Lisbonne, 1er juin 1872.

Je n'ai pas besoin de vous dire l'impression générale qu'ont ici causée les paroles solennelles du Souverain-Pontife, relatives au Portugal, dans l'une de ses dernières allocutions. Le départ du Nonce, Mgr Oreglia di San-Stefano, qu'on a essayé d'expliquer par des raisons momentanées de santé ou de famille, a réellement pour motif les difficultés de la situation religieuse. Le gouvernement *libéral* issu de la révolution de 1833, œuvre directe elle-même de la franc-maçonnerie, s'est immiscé trop avant dans tous les intérêts catholiques, s'est attribué un droit de patronage trop universel et trop étendu sur toute institution chrétienne, pour que des conflits graves et fréquents ne soient point inévitables; et ils seraient plus fréquents encore si le clergé actuel, élevé sous l'inspiration

(1) Le manque d'espace nous force de renvoyer au prochain numéro la suite de cette correspondance et une autre correspondance qui nous est adressée de Vienne.

et l'immédiate direction de l'État, comprenait mieux ce que le zèle exige de lui, ce que réclament des conjonctures, à tout prendre, douloureuses.

Ce n'est pas qu'il y ait persécution; il y a plutôt entraves de toutes sortes, esprit mauvais, attitude ombrageuse, ce que j'appellerai le souffle révolutionnaire. Les congrégations religieuses continuent d'être proscrites; les choix pour l'épiscopat se basent sur d'étroites et profanes considérations, et là, sans doute, est le plus grand mal. Il y a quelques semaines, au milieu même de Lisbonne, le gouvernement vendait publiquement une des nombreuses églises qui furent pillées et confisquées, et il la vendait à des ministres protestants qui en vont faire un temple, sans paraître se douter de l'énormité du procédé et de l'odieux du scandale.

Et cependant cette population est fidèle et pieuse par instinct, par de vivantes traditions que la presse maçonnique, toute-puissante en Portugal, n'a pu réussir à entamer. Les Quarante-Heures attirent des foules considérables ; les prédications, quand elles ont lieu, sont suivies avec empressement; la multitude, en province surtout, se montre, à la lettre, affamée de la parole divine. Il faut voir, aux grandes processions, par exemple, celle du Saint-Sacrement, avant-hier, comme la ville est en fête! Rues sablées, maisons pavoisées, guirlandes courant au-dessus de la tête des passants, images illuminées, arcs-de-triomphe, sol jonché de verdure; voilà qui vraiment indique une solennité nationale, à laquelle tous prennent part. Le frondeur serait, ces jours-là, mal venu à s'étaler sur le passage du cortége. Le roi, les ministres, les sénateurs et les députés, la magistrature et l'armée, sont là pour rendre hommage à la religion. Le canon tonne, les cloches s'ébranlent, toutes les congrégations s'assemblent et défilent, ayant au milieu d'elles des enfants habillés en anges. Deux haies de soldats, tête nue, contiennent l'immense ruban et régentent les flots de peuple qui l'assiégent.

Ainsi, les éléments sont excellents. C'est l'instruction, les catéchismes, les prônes, qui manquent à cette nation éprouvée, et tout cela manquera tant que la vie religieuse ne pourra vivifier et rajeunir toujours l'œuvre apostolique.

Nos PP. Lazaristes français, au nombre de quatre, desservant notre église nationale, ont déjà fait en ce sens un bien que je ne saurais vous signaler assez. La haute société, qui toute parle le français, accourt aux instructions régulières qui se font dans la chapelle ; une maîtrise y vient d'être créée et fonctionne déjà fort bien; une association de prières réunit plus de 25,000 confrères dans de communs exercices de piété; l'œuvre de la Sainte-Enfance

est constituée dans d'heureuses proportions et célèbre ses fêtes avec beaucoup d'éclat. — Ces bons prêtres ont introduit en Portugal la dévotion du Mois de Marie, inconnue avant eux; et c'est vraiment merveille de voir comme on se dispute les places, chaque soir, dans cette chapelle, trop petite pour la foule qui s'y porte, mais ornée avec un luxe et un goût fort rares en Portugal.

Une de leurs plus saintes et de leurs plus fécondes œuvres est celle de la Première-Communion, qu'ils font faire indistinctement aux enfants français ou portugais qui se présentent. Les épreuves, les catéchismes, les règles d'âge, les retraites, les examens, sont les mêmes qu'en France, et la solennité la même aussi. Elle avait lieu hier, pour 1872. Le patriarche de Lisbonne a voulu célébrer lui-même, communier ces enfants et présider à leur fête. L'excellent prélat versait des larmes d'attendrissement à la vue de cette sainte cérémonie qu'il n'avait qu'imparfaitement connue jusque-là. « Oh! « s'écriait-il, je reviendrai l'année prochaine, comptez sur moi! » Nul doute qu'il ne prenne des mesures pour que ses paroisses jouissent désormais d'un pareil bienfait, ainsi que l'ont réglé dernièrement aussi plusieurs évêques d'Espagne. Ce serait un progrès bien utile, et que leurs familles invoquent de tous leurs désirs. Le Ministre de France, M. le comte Armand, en grand costume, le Consul et son Chancelier, assistaient à cette fête et avaient tenu à en rehausser l'éclat par leur présence.

V. POSTEL.

Rio-de-Janeiro, 12 mai 1872.

Vous devez avoir déjà appris quelque chose par les journaux de la nouvelle persécution, plus bruyante qu'effective, du reste, je me hâte de le dire, que la franc-maçonnerie vient d'exciter contre notre vénérable évêque et contre les zélés Lazaristes, qui font ici tant de bien, et que les ennemis de la religion détestent autant qu'ils détestent ailleurs les Jésuites. Cela est naturel : ce qu'ils détestent, c'est la religion, et par conséquent tous ceux qui défendent la religion.

Mgr de Rio ayant donc eu l'audace d'interdire un prêtre qui avait poussé l'oubli de ses devoirs jusqu'à se trouver dans une réunion de francs-maçons et à y prendre la parole en véritable maçon; grande colère dans le corps libéral et maçonnique, ce qui est tout un. L'évêque manque à la charité et à la justice, l'évêque méconnaît l'esprit de l'Evangile et n'est plus que l'instrument des Lazaristes, qui ne sont que des suppôts déguisés de Loyola, etc., etc., tandis

que le prêtre maçon est un prêtre selon le cœur de Dieu et l'un des hommes les plus respectables et les plus vénérables.

La persécution *en paroles* a été à outrance. Toute la mauvaise presse (hélas! nous n'en connaissons guère d'autre ici), le journal *A Republica*, entre autres, a jeté feu et flammes, et tout ce qui est bon et vraiment religieux à Rio a été attaqué, les bonnes Sœurs de la Charité principalement. Mais je suis heureux de vous dire que le bien est déjà sorti de cette tempête. Plus on disait d'infamies des bonnes Sœurs, plus les familles s'empressaient de leur confier leurs enfants; c'est au point que les Filles de saint Vincent de Paul, manquant de place, ont dû en refuser dans ces derniers jours.

Un autre grand bien, c'est que la franc-maçonnerie, qui, jusqu'à présent se cachait ici très-soigneusement sous le manteau de la philosophie, s'est complètement démasquée, et beaucoup de gens qui en faisaient partie de bonne foi, sans se douter de ses fins perverses, l'abandonnent maintenant; car il reste ici un grand fond de foi, et l'on ne veut pas vivre, on serait au désespoir de mourir en excommunié. La vérité a été défendue avec autant d'esprit que d'énergie, et l'un des plus ardents apôtres de la franc-maçonnerie a été si malmené, que nous nous attendons bien à le voir quitter prochainement notre ville. Bon voyage!

Je dois ajouter que nos meilleurs évêques sont en butte à la même persécution, comme Mgr l'évêque de Para, qui a passé quelques années à Saint-Sulpice; celui de Rio-Grande, qui a fait ses études à Rome, et les deux derniers évêques de Pernambuco, qui ont été empoisonnés, c'est ici l'opinion générale. Leur successeur, qui appartient à l'ordre de Saint-François, et qui n'est âgé que de 30 ans, marche sur les traces de ses deux prédécesseurs, avec la même ardeur et la même piété, affrontant la mort avec joie et décidé à tout souffrir plutôt que de trahir son devoir et de faiblir dans la lutte. Je crois qu'il a fait aussi ses études théologiques à Saint-Sulpice.

Notre épiscopat est bon, vous le voyez. Si le bon Dieu veut bien nous conserver et nous continuer ces bons évêques, la régénération du clergé, qui est bien désirable, se fera peu à peu, et ce sera un grand bienfait pour le peuple brésilien, qui n'a que trop souffert du relâchement de ses pasteurs.

Quelques nouveaux bruits de guerre possible avec les républiques de la Plata courent ici; tout cela est fort problématique; je n'insiste donc pas, et je sais que ce n'est pas là ce qui intéresse les lecteurs des *Annales catholiques*.

L. de L.

---

## INSTALLATION D'UN CURÉ.

Paris a vu, depuis un an, plusieurs curés installés dans leurs nouvelles paroisses. Rien de plus émouvant et de plus solennel que ces cérémonies d'installation officielle faite, au nom de l'autorité suprême du diocèse, par l'un des vicaires généraux ou par quelque autre ecclésiastique délégué à cet effet. C'est le pasteur qui est solennellement présenté à son troupeau, et qui prend possession, d'une façon authentique, de sa paroisse et de son église ; c'est comme un mariage mystique célébré à la vue de tout un peuple, ou mieux encore, comme la désignation faite à ses enfants du nouveau père spirituel qui doit les guider dans les voies de la vérité et de la vertu.

Nous avons, le jeudi 6, assisté à l'une de ces belles cérémonies ; nous doutons que Paris en ait vu de plus touchante.

C'était à l'église Saint-Ambroise, l'une des plus belles et, croyons-nous, la plus religieuse des églises qui aient été construites dans ces dernières années, à quelque distance de la place de la Bastille, non loin de la prison Mazas, dans un quartier populeux, où se sont passées les plus terribles scènes de l'insurrection de la Commune en 1871.

M. l'abbé Chevojon, curé de Saint-Ambroise, vient d'être nommé curé de Notre-Dame des Victoires; Mgr Guibert lui a donné pour successeur M. l'abbé Guédon, premier vicaire de Saint-Bernard de la Chapelle, autre quartier populeux et populaire, où ne sont pas moins communes et moins profondes les misères morales et matérielles.

La cérémonie devait avoir lieu à deux heures de l'après-midi; bien avant onze heures du matin, l'église était pleine, et, lorsque l'heure arriva, on put constater qu'il y avait là, outre les paroissiens de Saint-Ambroise, bien des paroissiens de Saint-Bernard, Frères et Sœurs des Ecoles chrétiennes, jeunes garçons et jeunes filles avec leurs bannières : la première famille de M. l'abbé Guédon le présentant, pour ainsi dire, à sa nouvelle et plus spéciale famille, et ne se décidant à le quitter qu'avec des larmes et des regrets.

Le nouveau curé s'avance avec M. le vicaire général Langénieux, qui a été autrefois curé de la paroisse, et avec M. l'abbé Pelgé, secrétaire de l'archevêché, et ancien vicaire de Saint-Bernard en même temps que M. l'abbé Guédon. Le clergé des deux paroisses est réuni ; les bannières de Saint-Bernard sont déployées à côté de celles de Saint-Ambroise. L'orgue remplit de sa voix le vaste temple, et, lorsqu'il se tait, une belle voix entonne le cantique : *Benedictus Dominus Deus Israel, quia visitavit et fecit redemptionem*

*plebis suæ*, Béni soit le Seigneur Dieu d'Israël, qui a visité son peuple et qui l'a racheté!

Et le chœur alterne avec la voix, redisant les strophes du cantique de Zacharie, qui s'appliquent si bien à la circonstance, car c'est encore le salut que Dieu envoie à son peuple lorsqu'il lui envoie un curé rempli de son esprit. Le curé, le pasteur, le père et l'ami, n'est-ce pas lui qui doit arracher ce pauvre peuple à ces ennemis de la religion, qui lui font tant de mal, *salutem ex inimicis nostris?* n'est-ce pas lui qui doit leur montrer que ces hommes impies qui se disent les amis du peuple en sont le plus redoutable fléau, *de manu omnium qui oderunt nos?* n'est-ce pas lui qui va leur rendre la véritable liberté des serviteurs de Dieu, la sainteté, la justice et la paix sur la terre, *ut sine timore, de manu inimicorum nostrorum liberati, serviamus illi, in sanctitate et justitia coram ipso, omnibus diebus nostris?* Et ne peut-on pas dire de lui aussi, comme du Précurseur, qu'il est le prophète du Très-Haut, au nom de qui il parlera du haut de la chaire sacrée, *propheta Altissimi vocaberis?* qu'il marchera à la tête de son peuple pour le conduire au ciel, *præibis ante faciem Domini parare vias ejus?* qu'il sera le distributeur de la vraie science, de la science du salut, *ad dandam scientiam salutis plebi ejus?* enfin, qu'il sera le grand illuminateur des pécheurs et le guide de tout son troupeau, *illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent, ad dirigendos pedes nostros in viam pacis?* Le *Benedictus* est donc bien le cantique de la circonstance, et le peuple transporté qui le chante a donc bien raison de le terminer par cette acclamation : Gloire à Dieu ! gloire à la Trinité sainte, maintenant et toujours, *gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto, nunc et semper !*

Le cantique est terminé; le vicaire général entonne le *Veni Creator*, et, pendant cette magnifique invocation au Saint-Esprit, il remet au nouveau curé l'étole, symbole de sa juridiction, puis il le conduit à la stalle qu'il doit occuper à la tête du clergé, puis la grande procession commence, et pendant que les fidèles sont ainsi mis à même de contempler les traits du pasteur, on lui fait prendre possession de la cloche, des fonts baptismaux, des confessionnaux et de la chaire.

Ici, M. l'abbé Langénieux a fait entendre un beau et touchant discours, qui a produit la plus vive émotion sur l'auditoire. Il rappela qu'il avait été curé de cette paroisse, qu'il aime toujours, il rappela les mérites du prédécesseur immédiat de M. l'abbé Guédon, et en quelques mots montra à la paroisse tout ce qu'elle pouvait attendre de son nouveau pasteur, de cet ami des pauvres, qui ne voit guère les riches que pour les attendrir en faveur de leurs frères

souffrants, de ce prêtre bon, zélé, tout à tous, et qui n'a jamais cherché une vaine popularité, jamais sacrifié les droits de la religion. Il s'est fait ainsi aimer et estimer de tous, et le matin même, à la dernière messe qu'il disait comme vicaire de Saint-Bernard, une foule immense est accourue, de nombreuses communions ont eu lieu; c'était un véritable triomphe pour le vicaire vénéré, les plus touchants adieux qu'on lui pût faire. A ce souvenir, l'émotion des paroissiens de Saint-Bernard, des bons Frères, des bonnes Sœurs qui étaient là avec leurs enfants, fut au comble : des larmes coulaient de tous les yeux, et l'émotion de l'excellent curé fut telle aussi, que M. l'abbé Langénieux sentit qu'il ne devait pas insister.

Ah! ce sont là de bien douces émotions, et telles que la religion seule, que la vraie fraternité chrétienne peut donner. Comme on sent alors que le pasteur aime son troupeau et que le troupeau est attaché à son pasteur? On pleure et l'on est heureux, et il y a des joies même dans les séparations, parce qu'on sait que les séparations ne sont que pour les corps, que les âmes restent unies, et qu'un jour viendra l'éternelle réunion.

La cérémonie s'acheva par un salut solennel que termina le *Te Deum*, et la foule s'écoula lentement, emportant de délicieux souvenirs de cette journée si glorieuse pour la paroisse de Saint-Ambroise. Nous ne voulons pas insister, regrettant seulement de rendre si imparfaitement les émotions et les joies intimes de cette grande fête religieuse; mais nous ne pûmes nous empêcher, en sortant de l'église, de dire à ceux qui nous entouraient : « Quelle différence avec les fêtes profanes ! Quelle différence avec ces clubs qui ne retentissaient que d'accents de haine et de blasphèmes! » En voyant cette différence, le peuple ne doit-il pas tout de suite reconnaître où sont ses vrais amis, où sont les doctrines qui peuvent le mieux satisfaire ses aspirations et remplir son âme, où sont par conséquent la vérité, le bien et le bonheur?

Voilà les fêtes qui élèvent les âmes, qui réjouissent purement les cœurs, qui fortifient les courages, qui éteignent les haines et qui rapprochent les hommes dans la vraie liberté, dans la vraie égalité, dans la vraie fraternité. Pourquoi ne fait-on pas plus d'efforts pour qu'il les connaisse? Pourquoi lui présente-t-on, au contraire, tant d'autres plaisirs qui ne font que le corrompre, et, en lui donnant la soif de jouissances coupables ou impossibles, le rendre ennemi de la société, malheureux et désespéré?

J. Chantrel.

---

## VŒU NATIONAL AU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Nous recevons la lettre suivante que nous nous empressons de reproduire avec les documents qui l'accompagnent. Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs l'œuvre dont il s'agit, et nous sommes certains qu'il n'en est pas un parmi eux qui ne veuille y participer; mais il leur appartient de la faire connaître autour d'eux, de la propager, de contribuer à en faire une œuvre vraiment nationale, et par conséquent une œuvre de salut pour notre malheureuse patrie.

J. Ch.

Chauconin, près Meaux, ce 8 juin 1872.

Monsieur,

Le dimanche du Bon-Pasteur, il y a eu à Notre-Dame de Paris une manifestation en faveur de l'œuvre du vœu national au Sacré-Cœur de Jésus pour la délivrance du Souverain-Pontife et le salut de la France, et je prends la liberté de vous envoyer le compte-rendu, ainsi que le texte complet des discours qui y ont été prononcés.

Cette cérémonie, organisée par Mgr l'archevêque de Paris, avec le concours du R. P. Monsabré, a vivement ému les assistants, et nous espérons beaucoup de sa publication. Est-ce trop oser que de compter sur votre estimable feuille pour nous aider à faire parvenir en tous lieux cet appel à la France?

Hélas! notre situation est bien précaire et pourtant que de gens cherchent à ne pas voir, à ne pas comprendre, se laissant séduire par le calme apparent! Que d'autres pensent à eux seulement, songent à se sauver seuls, oubliant que si la France périt les membres en seront bien malades! Si dans une tempête une partie de l'équipage d'un navire se cache ou se réfugie à fond de cale et que par suite du manque de bras le vaisseau vienne à sombrer sous les efforts de la tourmente, qu'auront gagné ceux qui se seront retirés du danger ou de la peine?

L'union fait la force, et c'est pour cela que, nous adressant à tous les cœurs généreux, nous les supplions de s'unir pour faire ensemble un acte national de pénitence publique, une amende honorable enfin, là où Dieu a été le plus gravement outragé.

La confiance que j'ai en votre dévouement pour la gloire de Dieu, et dans votre amour pour notre chère patrie, me fait espérer que vous voudrez accueillir ma demande.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de tout mon respect.

Votre très-humble serviteur en Jésus-Christ,

M. Rohault de Fleury,
*secrétaire de l'œuvre du vœu national.*

*En la fête de saint Pie V*, 5 *mai* 1872.

Le jour du Bon-Pasteur, une foule immense remplissait Notre-Dame de Paris : le R. P. Monsabré avait en effet annoncé, dès le dimanche des Rameaux, qu'il ferait ce jour-là un discours sur une œuvre à laquelle Mgr l'archevêque prend le plus vif intérêt, l'*Œuvre du Vœu national au Sacré-Cœur de Jésus, pour la délivrance du Souverain-Pontife et le salut de la France.* Personne n'avait voulu manquer au rendez-vous, connaissant l'énergie du patriotisme de l'éloquent Dominicain et sa tendre piété pour le Sacré-Cœur, et sachant bien aussi que, parlant sur les événements actuels, il serait saisissant.

Voici, du reste, l'analyse de ce discours :

Après un court historique de l'*Œuvre du Vœu national au Sacré Cœur de Jésus*, et après avoir rappelé l'échec de la proposition de M. Jean Brunet à l'Assemblée nationale, le révérend Père a donné la formule du vœu et l'inscription qui doit décorer le frontispice de l'église du Sacré-Cœur, la France pénitente et consacrée : *Christo ejusque sacratissimo cordi Gallia pœnitens et devota.*

Tout le discours a été le commentaire de cette inscription.

Semblables à ces hommes dans la détresse, qui, ne sachant plus à qui se vouer, font un appel suprême au ciel, trompés dans nos plus vives et plus légitimes espérances, nous levons les yeux vers les saintes montagnes d'où nous doit venir le secours, nous nous vouons à Dieu ; mais à quel Dieu? Au Dieu que nous avons offensé, au Christ, contre qui nous avons péché, qui s'est emparé de nous sur les champs de Tolbiac, nous a appelés aux admirables lumières de sa vérité, a lavé la nation française dans son sang et en a fait une nation sainte, une race choisie, un peuple à lui : *Gens sancta, genus electum, populus acquisitionis.* Nous sommes au Christ, et voilà près de cent ans que nous nous épuisons en efforts sacriléges pour sortir de son héritage... Puisque nous avons péché contre le Christ, c'est à lui que doit aller directement notre repentir; si nous nous adressions au Dieu très-bon et très-grand, il nous renverrait à son Fils, et il aurait raison.

Au Christ donc nos vœux expiatoires : *Christo.* Mais pourquoi à son Sacré-Cœur? Parce que nous ne pouvons plus être sauvés que par l'amour, et que le Cœur de Jésus-Christ est le symbole et même l'instrument de son amour... La plaie que lui a faite le lancier du Golgotha est comme une bouche qui crie sans cesse : « Amour, amour, amour!... »

« C'est à cet amour, Messieurs, a dit l'orateur, que tout chrétien coupable doit faire amende honorable de ses fautes; mais nous,

Français, plus que tous les chrétiens, nous avons été ingrats envers ce Christ que nos pères saluaient par cette joyeuse acclamation : « Vive le Christ qui aime les Francs! » *Oui, le Christ aime les Francs :* appelé à comparaître devant son Père pour régler la question de son héritage, son Père lui a dit : « Demande-moi ! » Et il a demandé pour nous ce fortuné pays, soudé au continent par de si fortes attaches, et baigné par deux mers qui lui livrent toutes les routes du monde. Terre où le soleil tempère ses ardeurs sans qu'elles cessent d'êtres fécondes, où les pluies du ciel, les rosées et les douces brises se succèdent en d'harmonieuses saisons, pour faire germer, éclore et mûrir l'herbe des prairies, les moissons des champs, les fruits des vergers, et ces grappes empourprées d'où sort la généreuse liqueur qui réjouit le cœur de l'homme. Admirable contrée coupée par des fleuves majestueux, des rivières et des ruisseaux charmants, où montagnes et vallées prodiguent tour à tour leurs beautés aux regards. Paradis où rien ne manque pour faire un peuple heureux et prospère. « La France, le plus beau des royaumes après celui du ciel. » Voilà ce que le Christ, héritier des nations, a demandé pour nous à son Père. *Le Christ aime les Francs :* il les abreuvés de gloire. Gloire de la législation, de la magistrature et des armes ; gloire de la science, des lettres et des arts ; gloire du dévouement, de l'apostolat et de la sainteté.

*Le Christ aime les Francs :* plusieurs fois il les a retirés du péril de mort : Tolbiac, Poitiers, Bouvines, Orléans, Denain sont des noms de salut plus encore que des noms de gloire. Quand la valeur des hommes ne répondait pas aux desseins miséricordieux de notre divin ami, eh bien ! Messieurs, il faisait des miracles. Il prenait une enfant des champs et l'envoyait recouvrer le royaume de France, pour lequel ni roi, ni ducs, ni fille de roi ne pouvaient plus rien ; c'était au nom de Messire Jésus-Christ que la bergère Jeanne d'Arc ordonnait aux Anglais de déguerpir. *Le Christ aime les Francs :* il n'a point permis qu'ils fussent détachés, comme tant d'autres peuples, du corps de son Église par le schisme et l'hérésie, et à l'heure où les autels renversés gisaient près d'un trône treize fois séculaire, il a envoyé pour les relever le plus grand capitaine des temps modernes. Cet homme a mal compris sa mission, c'est vrai, mais nous y voyons mieux, pour cela même, l'amour du Christ. *Le Christ aime les Francs:* maintes fois il leur a demandé des services d'ami qui ont mérité à la France, avec l'admiration du monde catholique, les titres de nation très-chrétienne et de fille aînée de l'Église. *Le Christ aime les Francs:* souvent pour les consoler, les encourager, les avertir, leur reprocher leurs fautes, les inviter à la

pénitence, il leur a envoyé sa très-sainte Mère, la douce et chère dame de son Sacré-Cœur. Partout nous rencontrons des monuments qui nous rappellent ses apparitions bénies. *Le Christ aime les Francs:* et c'est à eux, Messieurs, qu'il a montré son cœur; c'est à eux qu'il a promis le triomphe de son amour; la dévotion au Sacré-Cœur fut une dévotion française avant d'être une dévotion catholique. Est-il donc étonnant qu'elle se montre avec éclat à l'heure de nos grandes infortunes, et que nous fassions au Christ, qui nous a tant aimés, amende honorable pour nos ingratitudes?

Donc, au Christ et à son Sacré-Cœur nos vœux expiatoires. Cela est bien, cela est éminemment français : *Christo ejusque sacratissimo cordi Gallia pœnitens.*

Non-seulement la France doit s'humilier et se prosterner devant l'amour qu'elle a méconnu, elle doit encore se vouer à l'amour : *Gallia pœnitens atque devota*, afin de prendre des leçons d'amour, et obtenir de Dieu qu'il délivre les âmes que possède le démon de la haine et qui médite contre la société des œuvres de haine...

Sous l'impression de cette pensée, le R. P. Monsabré adresse au Cœur de Jésus cette sublime invocation :

« O Cœur de mon Jésus, je me consacre à vous! Faites de moi ce qu'il vous plaira ; livrez-moi, si vous le voulez, à des mains ennemies. Qu'on me maltraite, qu'on me perce de coups, j'y consens, et vous jure d'aimer jusqu'à ma dernière heure. Pas une plainte, pas un murmure, pas un reproche ne sortiront de ma bouche ; mais je dirai : Mon âme, bénis le Seigneur, et que tout ce qui est en moi chante son nom! O Dieu, on m'a haï sans raison, laissez-moi bénir votre amour! Ténèbres de mon esprit, bénissez le Seigneur ; angoisses de mon cœur, bénissez le Seigneur ; brisement de mes os, bénissez le Seigneur ; fleuve de ma vie qui s'en va, bénissez le Seigneur ; ruisseaux de mon sang, bénissez le Seigneur; rosée de mes larmes, bénissez le Seigneur; dernier souffle de ma poitrine, bénissez le Seigneur; froid de la mort, bénissez le Seigneur!... Et quand les lèvres de ma bouche ne pourront plus rien dire, lèvres de mes plaies, parlez, parlez encore! Dites à Dieu : Pardon! Amour! — Amour! Pardon!

Messieurs, je vous en conjure, consacrons-nous à l'amour, vouons la France entière à l'amour, afin qu'elle soit sauvée par l'amour! *Christo ejusque sacratissimo cordi Gallia pœnitens et devota.*

Mais en faisant des vœux pour la France, nous ne devons pas oublier l'Église, qui souffre en même temps que sa fille aînée... « L'Église, a dit le révérend Père, humiliée et captive dans la per-

sonne de son chef, attend un Sauveur. Partout il y a des enfants qui la plaignent; aucun pouvoir ne peut ou ne veut lui tendre la main. Si nous pouvions agir, Messieurs, nous agirions, je n'en doute pas; mais, sans force pour nous-mêmes, nous ne pouvons que joindre dans nos vœux la cause de l'Église à celle de la France. Tout va bien cependant, parce que le Christ, ami des Francs, et qui reçoit nos humbles supplications, est aussi l'époux de l'Église. Quand sa généreuse et vaillante fille pouvait tenir une épée, le Christ, amant de l'ombre et du mystère, laissait à la France le soin de protéger son épouse; aujourd'hui la fille et l'épouse ont besoin de son secours; il faut qu'il se montre, dût-il faire pour cela des miracles. Epoux de l'Église! armez-vous donc pour la défense de votre épouse outragée; la France, votre fille pécheresse, ne pouvant plus prêter à sa mère l'aide de son bras, lance vers votre Cœur adorable les flèches de son amour repentant et de ses humbles prières. La France fait un solennel appel à l'honneur de votre nom et à l'amour de votre Cœur! *Christo ejusque sacratissimo cordi Gallia pœnitens et devota.*

Messieurs, le cœur de l'Epoux ne peut rien refuser à qui le prie pour une épouse chérie. Ému par nos vœux, il va réveiller sa puissance endormie, et par un coup d'éclat, dont les peuples seront étonnés, il rendra à son épouse sa liberté compromise et sa gloire effacée. Mon espoir, j'oserai dire plus, Messieurs, ma conviction intime est que la fille aînée de l'Église, la France, interviendra dans ce grand acte de justice et de miséricorde. Comment? Je n'en sais rien; mais celui qui ressuscite les morts ne peut-il pas nous rendre la vie? Nous l'avons éloigné par nos crimes, il va revenir, appelé par nos vœux. Nous lui dirons : Seigneur, si vous aviez été là, la France ne serait pas morte; il nous répondra de sa douce voix : « La France, mon amie, n'est pas morte; elle n'est qu'endormie. » Et s'adressant aux misérables restes de notre puissance : « France, dira-t-il, viens dehors! » *Gallia, veni foras!* La voilà, la pauvre morte, la voilà qui se lève ressuscitée par l'amour du Christ, dont nos vœux ont touché le Cœur.

Pour obtenir une si grande grâce, vous comprenez, Messieurs, qu'il faut que notre vœu soit vraiment national. Non pas que nous puissions espérer l'unanimité, ni même la majorité; mais que tous les vrais catholiques, au moins, prennent part à cette solennelle manifestation, dans toute l'étendue du territoire français. Dieu se contentera de leurs suffrages, car ce sont les vœux des justes qu'il agrée pour apaiser sa justice : *Vota justorum placabilia.*

Encore un mot et je termine. Notre vœu national, commencé

par la prière, doit recevoir sa dernière expression dans un monument. Ce monument répond à un besoin, à une sainte ambition, à un noble sentiment. Dispersés à tous les points de la France, nous voulons un signe matériel de notre union dans le même repentir, le même espoir, la même reconnaissance. Le sanctuaire du Sacré-Cœur, édifié au sein même de notre capitale, sera ce signe. La prière est un acte qui passe, nous voulons en assurer autant que possible la perpétuité; or, le monument parle, pendant que les cœurs et les lèvres se taisent; l'église du Sacré-Cœur fera prier ses pierres tout imprégnées de nos larmes et de nos sacrifices, toutes chargées d'inscriptions et de symboles, qui rappelleront aux futures générations combien fut grand notre malheur, profond notre repentir, aimable le Cœur de Jésus, qui nous a pardonnés et relevés de notre abjection. Enfin, toute victoire illustre veut un monument qui témoigne à travers les âges de la reconnaissance des peuples qu'elle a délivrés. Or, trois victoires seront inscrites sur le temple du Sacré-Cœur : Victoire de l'amour pénitent sur nos péchés; victoire de l'amour fraternel sur la haine sociale; victoire de l'amour divin sur la justice divine.

Maintenant, Messieurs, à l'œuvre! Prions et donnons. Je voudrais pouvoir, du sommet de la plus haute de nos montagnes, faire entendre ma voix à la France entière; mais parler ici, et à vous, n'est-ce pas m'adresser à toute la France? Ne serez-vous pas mes porte-voix et les courriers agiles et zélés dd vœu national? Je viens de vous parler; maintenant parlez à la France, et puissiez-vous recevoir bientôt une réponse, qui nous console de nos tristesses et nous remplisse le cœur d'espoir!

Élie, dit l'apôtre saint Paul, interpellait le Seigneur au sujet d'Israël : « Seigneur, s'écriait-il, on a tué tes prophètes, on a renversé tes autels, il n'y a plus que moi qui te sois fidèle, et l'on veut prendre ma vie. » Mais savez-vous quelle fut la réponse de Dieu? « Je me suis réservé sept mille hommes, qui n'ont point plié les genoux devant Baal. » Ainsi, ajoute l'Apôtre, il y a dans le temps présent des réserves que Dieu s'est faites par un choix de sa grâce.

Ces réserves, vous les trouverez, Messieurs, elles s'élèveront, je l'espère, non pas jusqu'à sept mille, mais jusqu'à septante fois sept mille. Tous ne pourront pas donner; mais tous prieront, et la prière, plus puissante que la harpe d'Amphion, rassemblera les pierres de notre monument, plus douce que la lyre d'Orphée, apaisera le cœur des bêtes féroces dont les menaces épouvantent la société. Septante fois sept mille justes! Faites que nous les trouvions, ô mon Dieu, pour apaiser vos saintes colères! Si nous les trouvons,

nous pouvons écrire hardiment sur le frontispice de notre monument : « Au Christ et à son Sacré-Cœur, la France pénitente et vouée à jamais. *Christo ejusque sacratissimo cordi Gallia pœnitens et devota.* »

Après ce discours, Mgr l'archevêque de Paris s'est levé, et prenant la parole, a remercié chaleureusement l'éminent orateur, et après une courte apologie de l'œuvre, il a terminé par ces paroles :

« Soyez les apôtres, Messieurs, de cette œuvre catholique et française, religieuse et patriotique. Recommandez-la partout, et que grâce à vous, de tous les points du territoire, les prières et les aumônes des fidèles viennent en favoriser la réalisation.

« Je n'ai pas qualité, moi, archevêque de Paris, pour consacrer la France entière au Sacré-Cœur, et pour créer une œuvre nationale; mais si, secondé par vous, l'appel fait à la France entière par les chrétiens qui ont entrepris cette œuvre est accueilli par mes vénérables collègues dans l'épiscopat, et par un très-grand nombre de fidèles de tous les diocèses, alors il me sera permis, en érigeant à Paris l'église qui sera construite par les souscriptions du pays tout entier, de la consacrer à Notre-Seigneur Jésus-Christ et à son très-saint Cœur, au nom de la France repentante de ses fautes, et désormais régénérée par son repentir et par l'amour de Jésus-Christ. »

Cette cérémonie de Notre-Dame laissera un grand souvenir dans l'âme de tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister. Plaise à Dieu qu'il retentisse dans le cœur de tous les Français aussi profondément que dans le nôtre !

Nous ajoutons ici la courte notice qui suit sur l'Œuvre du vœu national :

En présence des malheurs qui désolent la France, et des malheurs plus grands peut-être qui la menacent encore;

En présence des attentats sacriléges commis à Rome contre les droits de l'Eglise et du Saint-Siége et contre la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ;

Nous nous humilions devant Dieu, et, réunissant dans notre amour l'Eglise et notre patrie, nous reconnaissons que nous avons été coupables et justement châtiés.

Et pour faire amende honorable de nos péchés et obtenir de l'infinie miséricorde du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ le pardon de nos fautes, ainsi que les secours extraordinaires qui peuvent seuls délivrer le Souverain-Pontife de sa captivité et faire cesser les malheurs de la France, nous promettons de contribuer à l'érection, à Paris, d'un sanctuaire dédié au Sacré-Cœur de Jésus.

Notre saint-père le Pape a daigné accorder de grand cœur sa bénédiction à cette Œuvre réparatrice. Mgr l'archevêque a bien voulu l'approuver formellement et lui donner son paternel appui. Un grand nombre d'archevêques et d'évêques lui ont donné les plus chaleureux encouragements.

*N. B.* — Les personnes qui adhèrent à ce Vœu voudront bien inscrire le montant de leur souscription, avec leur nom et leur adresse *lisiblement écrits,* et remettre le tout soit à la sacristie de Notre-Dame des Victoires ou à la sacristie de Saint-Sulpice, soit à M. Th. Dauchez, ou à MM. Legentil et Rohault de Fleury, rue de Fürstenberg, 6, à Paris.

Le montant des offrandes peut dès à présent être joint aux souscriptions et remis aux mêmes adresses ou chez MM. les membres du Comité dont les noms et adresses suivent :

MM. BAUDON, 6, place du Palais-Bourbon;
DE BENQUE, 2, rue Radziwill, à la Banque de France;
Général BARON DE CHARETTE, 34, avenue Montaigne;
CORNUDET, *président*, 102, rue de Rennes;
TH. DAUCHEZ, *trésorier*, 75, rue du Plessis, à Versailles ;
DESCOTTES, 71, rue de Grenelle;
COMTE DE LAMBEL, 33, rue Saint-Dominique ;
LEGENTIL, *secrétaire*, 51, rue Paradis-Poissonnière ;
E. DE MARGERIE, 21, avenue de Latour-Maubourg;
MERVEILLEUX DU VIGNAUX, 32, rue de Grenelle;
COMTE DE MISSIESSY, 21, rue des Bois, à Fontainebleau;
H. ROHAULT DE FLEURY, *secrétaire*, à Chauconin, près Meaux;
MARQUIS DE VIBRAYE, 56, rue de Varennes, ou au château de Cheverny (Loir-et-Cher).

---

## RÉPONSE DE *L'ÉGLISE LIBRE*
### (3e ARTICLE) (1)

Voici ce que nous dit M. Pilatte :

Le Syllabus enseigne :

1° Que la liberté de penser ne doit pas être tolérée (Syll. § XI).

2° Que la liberté des cultes doit être abolie (Syll. § XV).

3° Que l'Église a le pouvoir de se servir de la force et de la puissance temporelle, directe ou indirecte, pour faire exécuter ses décrets (Syll. § XXIII).

4° Que même pour les crimes ordinaires, l'Eglise et ses prêtres ne doivent pas être jugés par les tribunaux civils (Syll. § XXX et XXXI).

5° Que l'instruction publique à tous les degrés doit être sous la direction de l'autorité ecclésiastique (Syll. § XLV-XLVIII).

(1) Voir le numéro 24, p. 691, et le numéro 25, p. 722.

6° Que le mariage civil doit être aboli (Syll. § LXVI-LXXIV).

7° Que la religion catholique doit être tenue pour la seule religion de l'État, à l'exclusion de tous les autres cultes (Syll. § LXXVII).

8° Enfin, pour couronner le tout, le Syllabus déclare, que le Pontife romain, infaillible comme on sait, ne peut et ne doit se réconcilier ni transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne (Syll. § LXXX).

Nous en avons passé, et des meilleurs.

Qu'on nous dise, après ces échantillons de la doctrine romaine, ce qui resterait de nos droits et de nos libertés, si cette doctrine venait à dominer parmi nous? Nous avons donc eu raison de signaler ses propagateurs comme nos plus dangereux ennemis.

Voilà toute l'accusation, et ce que le rédacteur de l'*Eglise libre* a trouvé de plus fort pour montrer que nous avions dit « le contraire de la vérité » en affirmant que le *Syllabus* n'est contraire à aucune vraie liberté politique civile ou même religieuse. M. Pilatte a bien dit : « Nous en avons passé, et des meilleurs; » nous ne le croyons pas assez ennemi du succès pour éviter de nous lancer les plus forts arguments possibles.

Nous regrettons d'avoir à le faire, mais il faut pourtant que nous montrions, avant tout autre chose, ou que M. Pilatte n'a pas compris le *Syllabus* ou qu'il en dénature à dessein la doctrine.

La XI^e proposition condamnée par le *Syllabus* est celle-ci :

L'Église non-seulement ne doit, dans aucun cas, agir contre la philosophie, mais elle doit tolérer les erreurs de la philosophie et lui abandonner le soin de se corriger elle-même.

En lisant cela sans parti pris, on y voit une erreur si manifeste, qu'on ne peut s'étonner de la voir condamnée. Comment, en effet, l'Église, dépositaire de la vérité, chargée de l'enseigner et de la défendre, pourrait-elle tolérer les erreurs de la philosophie, quand ces erreurs sont contraires à la vérité religieuse? D'ailleurs, dire qu'il est faux de prétendre que l'Église doivent les tolérer et ne doive pas les condamner, est-ce donc dire « que la liberté de penser ne doit pas être tolérée? » Dans le *Syllabus*, il s'agit de l'*erreur*, M. Pilatte, à la place, met la *liberté de penser*, est-ce une traduction exacte?

La XV^e proposition condamnée par le *Syllabus* est celle-ci :

Il est libre à chaque homme d'embrasser et de professer la religion qu'il aura regardée comme vraie, d'après la lumière de la raison.

L'homme a le *devoir* d'embrasser la vraie religion; il n'est donc pas *libre* d'embrasser celle qu'il lui plaît, et en n'écoutant que sa raison, ce qui serait mettre toutes les religions sur le même pied et

proclamer l'indifférence en matière de religion. Si l'Église véritable ne condamnait pas cette proposition, elle reconnaîtrait par le fait même qu'elle n'est pas sûre d'être dans la vérité. Mais condamner l'*indifférence* et proclamer le *devoir*, est-ce la même chose de dire « que la liberté des cultes doit être abolie », là où elle existe, là où elle est tolérée, puisqu'elle l'était même à Rome sous la domination du Pape, au moment même où il publiait le *Syllabus?* M. Pilatte fait donc dire au *Syllabus* ce qu'il ne dit pas.

La XXIIIe proposition condamnée par le *Syllabus* est celle-ci :

Les Souverains-Pontifes et les conciles œcuméniques se sont écartés des limites de leurs pouvoirs; ils ont usurpé les droits des princes et ils ont même erré dans les définitions relatives à la foi et aux mœurs.

Comme nous ne voyons rien dans cette proposition qui ressemble à ce que dit M. Pilatte, « que l'Église a le pouvoir de se servir de la force et de la puissance temporelle, directe ou indirecte, pour faire exécuter ses décrets », nous supposons qu'il a voulu viser la XXIVe proposition condamnée, ainsi formulée :

L'Église n'a pas le droit d'employer la force; elle n'a aucun pouvoir direct ou indirect.

Ainsi, d'après le *Syllabus*, c'est une erreur de prétendre que « l'Église n'a pas le droit d'employer la force, » et que « elle n'a aucun pouvoir temporel direct ou indirect. » L'Eglise enseigne, en effet, qu'elle a le droit d'exercer une juridiction extérieure et qu'un pouvoir coërcitif lui a été donné pour ramener dans les voies de la justice ceux qui s'en écartent. Cette juridiction et ce pouvoir se voient dès le temps des Apôtres : ils sont nécessaires pour que l'Église soit une société parfaite, comme elle doit l'être. Les censures et les peines ecclésiastiques, les excommunications, les pénitences imposées en sont l'application. Que serait donc une société qui ne pourrait ni exclure de son sein, ni frapper de peines disciplinaires ceux qui en sont les membres et qui s'obstineraient à en faire partie même en en violant toutes les lois? Ce ne serait plus une société, ce ne serait plus une Église. Si vous ne voulez pas être soumis aux lois de cette Église, cessez d'en faire partie, voilà l'excommunication; si vous voulez continuer à en faire partie, tout en en ayant enfreint les règles, acceptez les peines de votre infraction. Rien de plus raisonnable et de plus naturel, et qu'y a-t-il là qui soit contraire à la vraie liberté, qui ne consiste sans doute pas à pouvoir professer toutes les erreurs et à violer toutes les lois morales sans que la société religieuse ou civile à laquelle on appartient ait le droit de vous en punir ou au moins de vous rejeter?

Lrs propositions XXX^e et XXXI^e condamnées par le *Syllabus* sont celles-ci :

L'immunité de l'Eglise et des personnes ecclésiastiques a tiré son origine du droit civil.

Le for ecclésiastique pour les procès temporels des clercs, soit au civil, soit au criminel, doit absolument être aboli, même sans consulter le Siége apostolique et sans tenir compte de ses réclamations.

M. Pilatte dit : « Que même pour les crimes ordinaires, l'Église et ses prêtres ne doivent pas être jugés par les tribunaux civils. » Ce n'est pas tout à fait la même chose que de dire que les deux propositions ci-dessus sont des erreurs. Et nous demanderons au rédacteur de *l'Eglise libre* s'il faut considérer comme une liberté religieuse le retrait d'une immunité, même quand elle viendrait du droit civil, sans consulter le Saint-Siége et sans tenir compte de ses réclamations. Nous lui demanderons ensuite s'il n'est pas vrai que des délits et des crimes ordinaires acquièrent un caractère particulier de la qualité même de ceux qui les commettent, quand ce sont des ministres du culte, et que, par conséquent, il est juste de tenir compte de cette circonstance dans le jugement, dans la condamnation et dans la punition, ce qui demande une législation particulière et des tribunaux particuliers. N'est-ce pas, malgré le principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi, ce qui a fait conserver, même en France, les tribunaux militaires, les chambres de discipline, les hautes cours de justice, etc. ? Il y a là une question plus grave que M. Pilatte ne paraît le soupçonner, et s'il veut y réfléchir, nous aimons à penser qu'il reconnaîtra que l'abolition des immunités ecclésiastiques n'a été utile ni à l'Église, ni à l'État, ni à la société.

Il signale ensuite comme attentatoire à la liberté la condamnation des propositions suivantes XLV à XLVIII ;

Toute la direction des écoles publiques dans lesquelles la jeunesse d'un État chrétien est élevée, si l'on en excepte seulement dans une certaine mesure les séminaires épiscopaux, peut et doit être attribuée à l'autorité civile, et cela de telle manière qu'il ne soit reconnu à aucune autre autorité le droit de s'immiscer dans la discipline des écoles, dans le régime des études, dans la collation des grades, dans le choix ou l'approbation des maîtres.

Bien plus, même dans les séminaires des clercs, la méthode à suivre dans les études est soumise à l'autorité civile.

La bonne constitution de la société civile demande que les écoles populaires, qui sont ouvertes à tous les enfants de chaque classe de la population, et en général que les institutions publiques destinées aux lettres, à une instruction supérieure et à une éducation plus élevée de

la jeunesse, soient affranchies de toute autorité de l'Église, de toute influence modératrice et de toute ingérence de sa part, et qu'elles soient pleinement soumises à la volonté de l'autorité civile et politique, suivant le bon plaisir des gouvernants et le courant des opinions générales de l'époque.

Certes, s'il y a quelque chose de clair, c'est qu'en condamnant ces propositions, le Saint-Siége condamne le despotisme le plus odieux et le plus tyrannique, ce despotisme de l'État qui arrache l'enfant à sa famille, sans permettre au père et à la mère de s'occuper de l'enseignement religieux. En deux mots, le Saint-Siége réclame la liberté de l'enseignement catholique, il proscrit l'enseignement non religieux, et, sur ce point, il est d'accord avec M. Guizot, avec les protestants les plus justement considérés. Est-ce que le rédacteur de *l'Eglise libre*, *organe du christianisme évangélique*, se déclarerait pour l'enseignement laïque et sans Dieu? Quoi qu'il pense à cet égard, rien ne lui donne le droit de voir dans la proscription de l'enseignement athée et dans la revendication de l'enseignement religieux, une prétention de l'Église à mettre sous la direction de l'autorité ecclésiastique l'instruction publique à tous les degrés. M. Pilatte fait dire au *Syllabus* ce que le *Syllabus* ne dit pas.

Le *Syllabus* condamne les propositions suivantes. (LXVI-LXXIV) :

Le sacrement de mariage n'est qu'un accessoire du contrat et qui peut en être séparé, et le sacrement lui-même ne consiste que dans la seule bénédiction nuptiale.

De droit naturel, le lien du mariage n'est pas indissoluble, et dans différents cas le divorce proprement dit peut être sanctionné par l'autorité civile.

L'Eglise n'a pas le pouvoir d'apporter les empêchements dirimants au mariage; mais ce pouvoir appartient à l'autorité séculière, par laquelle les empêchements existants doivent être levés.

Par la vertu du contrat purement civil, un vrai mariage peut exister entre chrétiens, et il est faux, ou que le contrat de mariage entre chrétiens soit toujours un sacrement, ou que ce contrat soit nul en dehors du sacrement.

Les causes matrimoniales et les fiançailles, par leur nature propre, appartiennent à la juridiction civile.

Ce qu'il y a de clair dans la condamnation de ces propositions, c'est que l'Eglise maintient fermement l'institution divine du mariage, son élévation à la dignité de sacrement et son indissolubilité; c'est-à-dire qu'elle se montre la ferme sauvegarde de la famille, et, par conséquent, de la société. M. Pilatte traduit tout cela, en disant

que le *Syllabus* déclare « que le mariage civil doit être aboli. » Le *Syllabus* ne dit pas cela, il ne défend pas à l'autorité civile de prendre des mesures pour la constatation des mariages, mais il déclare que ces mesures ne constituent pas le mariage chrétien, et que, sans le sacrement, il n'y a pas mariage entre chrétiens. Y a-t-il là une atteinte à la liberté civile, politique ou religieuse?

Le *Syllabus* condamne encore cette proposition, la LXXVII$^{e}$ :

A notre époque, il n'est plus utile que la religion catholique soit considérée comme l'unique religion de l'État, à l'exclusion de tous les autres cultes.

Condamner cette proposition, c'est proclamer qu'il est faux de dire qu'il n'est plus utile, etc., ou, en d'autres termes, qu'il peut être encore utile que la religion catholique soit considérée, etc; mais ce n'est pas déclarer « que la religion catholique doit être tenue pour la seule religion d'État, à l'exclusion de tous les autres cultes. » Pourquoi M. Pilatte change-t-il le sens de la condamnation? Est-ce là un procédé loyal de polémique?

Mais nous arrivons à la proposition capitale, la dernière du *Syllabus*, celle qui a fait pousser le plus de hauts cris et débiter le plus de niaiseries. Ce ne sera pas trop d'y consacrer un quatrième et dernier article. J. Chantrel.

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

162. — **La chapelle Saint-Hyacinthe**, souvenirs des catéchismes de la Madeleine, recueillis par un ancien disciple de Mgr l'évêque d'Orléans, 1825-1835; Paris, 1872, chez Charles Douniol. — 2 v. in-12 de XII-490 et 494 pages — Heureuse pensée que celle qui a fait recueillir ces instructions, ces homélies, ces sermons, ces récits d'une époque déjà bien loin de nous, mais qui a vu commencer, ou plutôt se renouveler avec tant d'éclat l'amour si utile, si féconde des catéchismes de persévérance, avec des catéchistes aussi capables que ces jeunes ecclésiastiques destinés à devenir si illustres : l'abbé Dupanloup, aujourd'hui évêque d'Orléans; l'abbé Pététot, aujourd'hui supérieur de l'Oratoire; l'abbé Legrand, aujourd'hui curé de Saint-Germain-l'Auxerrois; l'abbé Arnault, aujourd'hui curé de Sainte-Marguerite; l'abbé Guelly, l'abbé de Borie, l'abbé de Moligny, et tant d'autres. Nous avons ainsi un cours d'instructions à l'usage de la jeunesse, une espèce d'*Année chrétienne* que liront avec bonheur ceux pour qui ces instructions sont des souvenirs, que liront avec plaisir et profit les jeunes chrétiens et les jeunes chrétiennes, et qui fourniront à nos catéchistes contemporains, à tout le clergé des modèles, des sujets d'instruction à l'usage des enfants et des jeunes gens. Ces deux volumes ne peuvent donc manquer d'être bien accueillis du public religieux; ils continueront et répandront le bien autrefois produit par les catéchismes de la Madeleine. B Ph.

*Le Gérant :* Putois-Cretté.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

# ANNALES CATHOLIQUES

## LA SEMAINE

Fêtes au Vatican. — La bonne santé de Pie IX. — Ses allocutions. — Espagne, Suisse, Belgique, Turquie, Japon. — Persécution en Italie et en Allemagne. — Les leçons de l'histoire. — Vitalité des ordres religieux.

Les événements intéressants pour la religion semblent se multiplier à mesure que l'année s'avance, et, s'il y en a qui sont de nature à affliger les cœurs catholiques, bien d'autres, heureusement, viennent les consoler et les réjouir. Au moment même où nous écrivons cette rapide revue de la semaine, les catholiques de Rome, les catholiques du monde entier se pressent autour de Pie IX, à l'occasion du vingt-sixième anniversaire de son élection au souverain pontificat et de son couronnement : c'est par milliers qu'il faut compter les fidèles enfants de l'Eglise qui vont, au nom de tous leurs frères, attester au Pape l'amour de tous et l'inébranlable constance des catholiques dans la foi de l'Eglise. Pie IX les accueille avec joie; son cœur est doucement consolé, au milieu de tant d'amertumes, et il fait entendre des paroles qui portent la lumière dans les esprits, le courage et la constance dans les âmes.

Les ennemis de l'Eglise aiment à répéter que Pie IX est mourant, ou qu'il est tellement circonvenu, qu'il lui est impossible de faire connaître ses véritables sentiments. Ceux qui le disent mourant, ne font qu'exprimer ainsi leurs odieux désirs; mais ils doivent renoncer à faire accepter leurs mensonges, quand ils apprennent que tant de témoins peuvent les démentir. Ceux qui disent que Pie IX est circonvenu, savent parfaitement qu'ils mentent, mais ils doivent désespérer d'être crus sur parole, lorsque Pie IX parle tous les jours à ces centaines et à ces milliers de visiteurs, sans préparation, avec la familiarité d'un père, et avec un à-propos, une énergie, une fermeté qui ne sont égalés que par la grâce et l'aménité de ces admirables allocutions.

Si nous nous éloignons de Rome, nous voyons les Sociétés catholiques se multiplier en Italie comme en France; nous voyons, en Espagne, une guerre dont nous n'avons pas à nous occuper, mais qui nous fournit la preuve que la foi catholique et les plus généreux sentiments de religion sont toujours vivants dans ce noble pays;

nous voyons, en Suisse, les catholiques repoussant, d'accord avec les conservateurs protestants, une révision de constitution qui aurait été fatale à la liberté de l'Eglise; nous voyons, en Belgique, les catholiques acquérir une majorité considérable dans les conseils provinciaux, et gagner deux voix de majorité dans la Chambre des représentants. Partout le réveil catholique est frappant, partout il donne les meilleures espérances.

En Turquie, le schisme des Arméniens semble à la veille d'éprouver un échec; la Porte paraît reconnaître qu'elle a eu tort de favoriser les ennemis de Mgr Hassoun, et l'on dit que les représentants des pays catholiques sont disposés à soutenir le droit des Arméniens restés fidèles aux instructions du Saint-Siége.

Du Japon, il arrive des nouvelles moins favorables que ces dernières semaines. Les édits de persécution ont bien été retirés; mais il paraît que les actes du gouvernement ne répondent pas à ses déclarations officielles, et que les chrétiens jetés en prison n'ont pas encore été rendus à la liberté.

En ce moment, c'est en Italie et en Allemagne que les épreuves sont les plus douloureuses. Les gouvernements de ces deux pays s'unissent dans une haine commune contre l'Église et contre la France. A Rome on a acquitté les assassins du gendarme pontifical De Lucca, et l'on se prépare à porter de nouveaux coups aux couvents et aux congrégations religieuses. En Allemagne, la persécution est déclarée; une correspondance qu'on trouvera plus loin donne à cet égard des détails qui nous dispensent d'insister ici.

Mais nous nous demandons toujours comment il se fait que les leçons de l'histoire servent si peu à ceux qu'elles devraient éclairer. Le gouvernement de la Restauration avait eu la faiblesse de sacrifier les Jésuites aux criailleries des libéraux de ce temps-là : est-ce que ce sacrifice apaisa les révolutionnaires et empêcha les journées de Juillet 1830? Louis-Philippe, se croyant affermi sur le trône, voulut à son tour disperser les Jésuites, pour satisfaire les passions irréligieuses et faire plaisir à l'Université : cela empêcha-t-il les journées de Février 1848? La proscription des Jésuites de 1760 à 1770 a-t-elle affermi les trônes qu'on prétendait menacés par eux? Moins de trente ans après, la moitié des trônes de l'Europe s'étaient écroulés. Cela ne montre-t-il pas que les ennemis des gouvernements sont ailleurs? Et ne voit-on pas que toujours les coups portés contre les Jésuites et contre les Ordres religieux, n'ont été que comme des coups d'essai de la part de ceux qui voulaient frapper la religion elle-même et ensuite l'autorité civile?

Pour nous, ce n'est pas le sort des Ordres religieux qui nous

inquiète, c'est celui de la société chrétienne, régulière, dont ils sont comme l'armée d'avant-garde. Les Ordres religieux renaissent de leurs cendres, ils sont indestructibles comme l'Église, parce que, tant que l'Église subsistera, et ce sera jusqu'à la fin des siècles, il y aura des âmes généreuses qui voudront pratiquer, non-seulement les commandements de Dieu, mais aussi les conseils évangéliques et ces sublimes vertus de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, qui sont comme le sel qui empêche les autres de s'altérer et de se corrompre. Quelque puissants que soient les persécuteurs, les corporations religieuses survivront à leurs coups; il y aura longtemps que les noms des Guillaume, des Bismarck et des Victor-Emmanuel ne seront plus connus que des érudits de l'histoire, lorsqu'on verra encore des religieuses assises au chevet des malades, instruisant les jeunes filles, pratiquant les mortifications du cloître, nourrissant les pauvres, et des religieux faisant intrépidement entendre dans les chaires chrétiennes les vérités de l'Évangile aux grands et aux petits, ou entourés d'enfants et de jeunes gens recevant d'eux l'enseignement des sciences et l'exemple des vertus.

J. CHANTREL.

---

## LES PAROLES DE PIE IX

On lit dans le *Catholique de Rome* :

Une nombreuse réunion de jeunes gens et de jeunes filles, appartenant à la Congrégation de Saint-Louis de Gonzague, établie dans l'église paroissiale de Santo-Spirito in Sassia, a eu le bonheur d'être reçue mercredi, 5 juin, en audience dans la salle du Consistoire.

A sa tête se trouvaient le curé et le vicaire de la paroisse, ainsi que le R. P. Léonardi, de la Compagnie de Jésus, qui a prêché le mois de Marie dans cette église.

Ils venaient présenter à Pie IX une peinture de la Madone, copie de l'image de la Vierge invoquée sous le titre de *Salus infirmorum,* qui a été dernièrement outragée sur la place Pia, et prier Sa Sainteté de la bénir et de la couronner.

Leur intention est d'exposer ce tableau à la vénération publique sur le sommet du Janicule, près la Villa Lante. La cérémonie se fera demain dimanche, et sera précédée d'un triduo célébré dans ladite église.

Le Saint-Père, après avoir fait le tour de la salle, daigna écouter la lecture de deux adresses faites, l'une par M. Théodoro Bruner, et l'autre au nom de la section des jeunes filles, par Mlle Élisa Maghetti.

Voici la réponse du Saint-Père :

« Je vous donnerai, mes chères filles, la bénédiction que vous

désirez, après vous avoir, comme c'est mon habitude, adressé quelques paroles pour votre instruction.

« Ainsi donc, sous la protection de saint Louis de Gonzague, vous avez entrepris de faire des œuvres bonnes et saintes. Je me rappelle bien ce que je vous ai dit une autre fois, et que vous avez rappelé dans l'une de vos adresses, je me rappelle bien que vous avez alors, avec une générosité vraiment chrétienne, offert à Dieu le sacrifice même de votre vie s'il était nécessaire pour la gloire de Dieu et le triomphe de l'Église; et moi je vous dis que j'agréais l'offre, mais que j'estimais davantage la vie employée en œuvres vertueuses, utiles à vous et au prochain.

« A ce que je vous disais alors pour vous raffermir dans vos bonnes résolutions, j'ajoute aujourd'hui un exemple de saint Louis de Gonzague pour vous apprendre ce que l'on doit faire et par les œuvres et par la prière, et par les exemples, et par les conseils, en faveur du prochain, spécialement dans ces temps où il est si nécessaire de soutenir la vertu qui est en danger, et d'humilier le vice qui triomphe.

« Saint Louis de Gonzague était heureux de sa solitude dans la Compagnie de Jésus, où il jouissait de la paix de la conscience et de la tranquillité de l'esprit, comme un saint peut le faire dans la maison du Seigneur. Cependant, dans sa maison paternelle, il survint des événements (il en arrive souvent au milieu du monde) qui troublèrent la paix de sa famille et faillirent amener de graves discordes entre plusieurs princes. C'est pourquoi saint Louis reçut de ses supérieurs l'ordre de laisser quelque temps le cloître, d'aller à la maison paternelle et de mettre dans sa famille cette paix et cette tranquillité dont il jouissait dans la maison du Seigneur.

« Dieu ne put s'empêcher de bénir l'œuvre de ce saint jeune homme qui lui était si cher.

« En effet, aidé de Dieu, il réussit par sa charité, sa douceur, sa prudence, à faire disparaître enfin toute occasion de dissension, et, après avoir disposé tous les esprits à la concorde, il s'en retourna dans le cloître, où il mourut peu de temps après; car, comme vous le savez, il est du nombre de ceux qui sont morts dans la première fleur de la jeunesse.

« Au dernier moment de sa vie, il répondit à ceux qui lui demandaient : « Frère Louis, comment allez-vous ? » *Lœtantes imus;* nous nous en allons pleins de joie. Il voulait dire qu'après avoir accompli tant de bonnes œuvres durant sa vie, il se sentait heureux d'aller en recevoir la récompense éternelle.

« C'est là le souhait que je forme pour vous. Puissiez-vous tous dire

dans ce dernier moment : *Lætantes imus*, de manière qu'en vous rappelant les bonnes œuvres auxquelles vous aurez employé votre vie, en vous souvenant des bons exemples que vous aurez donnés, du bien que vous aurez fait au prochain, soit en l'arrachant aux scandales qui sont de nos jours si répandus, ou en ramenant la paix là où elle était troublée, soit enfin en propageant la vertu selon vos moyens et en écartant le vice, vous puissiez répondre à ceux qui vous demanderont : Comment allons-nous? *Lætantes imus* ; nous allons pleins de joie recevoir dans le sein de Dieu notre récompense. C'est là mon souhait et l'objet de mon espérance pour vous.

« Ayez donc soin, mes enfants, de vivre de manière à faire le bien à tous, afin de mériter la bénédiction de Dieu et des hommes dans cette vie et dans l'autre.

« En attendant, je vous bénis. Je bénis aussi tous les objets de dévotion que vous portez sur vous, vos familles, vos directeurs, vos personnes. Que cette bénédiction vous accompagne jusqu'à ce dernier moment où vous pourrez dire : *Lætantes imus.*

« *Benedictio*, etc. »

Quand le Saint-Père eut fini de parler, la vaste salle retentit des cris de : *Vive Pie IX! Vive le Pape Roi!*

Le 13 juin, a eu lieu, au Vatican, la première grande réception à l'occasion du vingt-sixième anniversaire de l'élévation de Pie XI au souverain pontificat. Les membres de l'*Union des dames catholiques,* au nombre de plus de mille, ont été reçus dans la salle ducale. La marquise Antici-Mattei a lu une adresse félicitant Pie IX de la prolongation providentielle de sa vie au milieu de tant d'épreuves.

Le Saint-Père a répondu (1) :

« Si Dieu permet que le Saint-Siége soit si souvent le point de mire de tant de disputes, de persécutions, d'oppositions, néanmoins Dieu, connaissant la misère et la faiblesse de son représentant sur la terre, pour lui donner du courage, pour le réconforter, pour lui infuser une nouvelle vigueur au milieu des persécutions et des discussions, qui sont dans les desseins de Dieu, lui envoie de temps en temps de nouvelles consolations qui lui donnent une force nouvelle et le mettent en mesure de poursuivre le chemin douloureux avec l'espérance d'atteindre un but plus glorieux et de voir se lever un jour plus heureux, plus beau et plus tranquille.

« Voici la circonstance. Je remercie Dieu, je vous remercie, vous aussi, des tendres sentiments que vous venez de m'exprimer. Puisse Dieu vous exaucer dans sa miséricorde; puisse-t-il vous donner la

(1) Nous empruntons au *Journal de Florence* la traduction de ce discours.

force et le courage de continuer l'œuvre sainte déjà commencée. Les dangers sont nombreux; les ennemis ne manquent pas; les persécutions se montrent; mais il me revient maintenant à la mémoire un fait qui a eu lieu le siècle passé. Je veux parler du bienheureux Crispin de Viterbe. Il était laïque, et avait pour ami un autre laïque et tous deux s'efforçaient de se surpasser l'un l'autre dans la perfection et dans les vertus. Sur le point de mourir, Crispin n'avait point son ami à ses côtés; et l'ami, qui se trouvait loin, fit un rêve où il voyait Crispin chargé de sa besace, marcher dans un mauvais sentier, plein de boue et d'ordures, mais rempli de cailloux et de petites éminences; quoique âgé, Crispin, marchait avec agilité, posait le pied tantôt sur ces cailloux, tantôt sur ces éminences providentielles, et avançant ainsi, il ne salit, je ne dis point sa tunique, mais pas même ses sandales. Il arriva ainsi dans un pré fleuri où s'élevait un palais magnifique et où se trouvaient bon nombre de grandes âmes et de jeunes gens très-beaux qui le portèrent en présence de Dieu.

« Sur ce, l'ami se réveilla et dit : Crispin est mort. Il a marché à travers le monde sans se souiller de ses impuretés, et maintenant il jouit de la vue de Dieu dans le Paradis. C'est ce que signifie le rêve.

« Voilà un fait qui m'a toujours donné du courage pour marcher au milieu de tant de souillures. Il est difficile de poser le pied sur une place nette, d'autant plus que nous portons sur nos épaules notre nature misérable qui pèse chaque jour davantage sur nous, et nous rend le chemin plus difficile. Mais faisons-nous courage; allons en avant; ayons toujours ce beau palais en vue et ne perdons pas l'espoir, avec l'aide de Dieu, d'y arriver un jour.

« Vous entrez dans les églises et les faites retentir de vos prières; vous vous approchez de la table eucharistique qui vous donne tant de courage et tant de lumières, pour lutter contre les ennemis de Dieu et de son Église. Ceux qui sont contre nous n'entrent pas dans ces lieux. A ce propos je vais vous rappeler une parabole de Notre-Seigneur Jésus-Christ : celle de l'enfant prodigue. Et vous vous occupez de ces pauvres femmes, filles prodigues, afin de les faire revenir au sein de l'Église pour qu'elles en soient à l'avenir le triomphe et la beauté. En cette circonstance le frère aîné, revenant à la maison d'une excursion champêtre, entendit la musique et s'aperçut des réjouissances que le Père avait ordonnées pour fêter le fils repentant. Il apprit des serviteurs qu'on avait préparé un somptueux festin pour cette occasion et, pris de dépit, il ne voulut pas entrer *in domum suam*.

« Mes chères filles, n'y a-t-il pas là un rapprochement avec ce qui arrive de nos jours? Nous entrons dans les églises et les hommes du jour n'y vont pas. Nous nous approchons de la table eucharistique, et c'est beaucoup si nous ne les entendons pas, à nos côtés même, blasphémer et mettre en dérision nos plus sacrés mystères.

« Ces hommes, qui pensent donner le calme au monde disent, (ainsi que je viens de le lire dans un de ces journaux qu'on appelle officieux) : Oui, il faut une religion ; mais toutes sont bonnes. Ils croient redonner la tranquillité au monde, même par l'orgueil de Luther, par les blasphèmes de Photius, par les superstitions de Mahomet. Oh ! les insensés ! Prions pour eux ! Demandons à Dieu qu'ils cessent enfin une persécution contre l'Église de Jésus-Christ, si fatale pour eux-mêmes.

« Dans les premières années de mon pontificat (encore cette anecdote et je vous donnerai ensuite ma bénédiction), avant de quitter Rome, lorsque je me vis contraint à l'exil, il y eut un ministre (mort maintenant) qui était suffisamment révolutionnaire, mais plutôt tranquille, ou modéré, comme on dit; ce n'était pas un homme, en un mot, qui eût toujours à la main le poignard ou le revolver. Ce ministre me disait avec insistance : Lorsqu'une fois les Allemands seront partis (et il ajoutait au mot allemand une épithète disgracieuse), nous serons pleinement satisfaits. Une fois délivrés de ce joug, nous voulons être les plus fidèles sujets de Votre Sainteté : et malheur, ô Saint-Père, malheur à celui qui oserait s'élever contre la religion de Jésus-Christ ou contre vous, qui êtes son Vicaire; nous serons, pour la vie, vos défenseurs et le soutien de vos droits et de notre sainte religion.

« Eh bien! vous avez vu ce qui est arrivé. Les promesses, le vent les a emportées. Vous avez pu voir quelle concorde, quelle paix, quelle félicité ces hommes nous ont apportées. Il y en a eu qui ont perdu des batailles et gagné des provinces; on a eu le spectacle de revirements étranges; on a vu des noms abhorrés devenir tout à coup des noms d'amis. Oh ! que le monde est perfide ! Oh ! pourquoi une si grande partie des nations s'est-elle unie *adversus Dominum et adversus Christum ejus?*

« O mes chères filles, marchez, fermes et résolues, dans le chemin que vous avez choisi. Les flèches de vos ennemis tomberont à vos côtés; mais ne tremblez point, Dieu vous assistera. Et ce Dieu, dispensateur de tous les biens et qui donne les récompenses et les peines, voudra être représenté auprès de vous comme il l'est dans la parabole de l'enfant prodigue, c'est-à-dire en père amoureux. Il

se rappellera vos angoisses, les miennes, celles de toute l'Église; et levant son bras tout-puissant, il ordonnera aux vagues menaçantes de rentrer dans les limites qu'il leur a imposées et dira : Que la paix, que le calme, que la tranquillité reviennent visiter la terre.

« C'est dans ces sentiments que je vous bénis. Recevez avec ma bénédiction l'expression de ma reconnaissance pour le zèle que vous mettez à poursuivre la gloire de Dieu, le bien et la sanctification des âmes. Que cette bénédiction répande le courage dans vos âmes, qu'elle entre dans vos familles et qu'elle y étouffe toute dissension, toute contradiction; qu'elle apporte dans vos maisons la paix, le bien-être et l'allégresse; que cette bénédiction soit avec vous au dernier moment de votre vie, lorsque vous remettrez vos âmes dans les mains de Dieu, et que de vos lèvres mourantes s'exhale ce dernier cri : Dieu soit béni, béni dans sa miséricorde, dans sa justice, béni pour toujours! Et toujours vous le bénirez lorsque Dieu vous aura admis dans la gloire éternelle du paradis. »

Le 14 juin, à une adresse présentée par la Société pour les intérêts catholiques de Velletri, le Saint-Père a répondu :

« Je vous donne bien volontiers la bénédiction apostolique; je bénis les présents et les absents, et j'apprends avec plaisir comment l'assistance fréquente à l'église et à la sainte communion a démontré dans ces derniers jours que Velletri se conserve encore chrétienne en dépit du petit nombre de ceux qui la troublent.

« Si les persécutions et les contrariétés rappellent votre âme à Dieu, on pourrait dire, comme de la faute d'Adam : *O felix culpa.* Mais je ne puis le dire, parce que le mal laisse toujours les traces de l'impiété, et l'on sait par expérience que les effets de l'impiété sont terribles, autrement la consolation serait entière, et nous pourrions dire *felix culpa.* Je prie donc Dieu qu'il fasse disparaître bientôt cette *faute*, malgré les belles choses et le grand bien qu'elle produit.

« Je vous remercie des bons sentiments que vous m'avez exprimés. Je bénis, comme je l'ai dit, les présents et les absents. Portez cette bénédiction à tout le diocèse et à vos familles. »

Le même jour, le prince de Campagnano, président de la *Société romaine* pour les intérêts catholiques, a présenté au Saint-Père, avec l'hommage des six milles associés romains, trente députations de Sociétés fondées dans les autres villes d'Italie et affiliées à la Société romaine. Il y avait, en outre, des représentants des Sociétés catholiques étrangères de la Prusse rhénane, de l'Amérique septentrionale, de la Suisse,

de la Belgique, de l'Irlande, de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne, de l'Autriche, de Goritz et du Pérou, et, dans l'une des galeries du musée, un millier de dames nobles, de princesses, de femmes du peuple. Une foule immense remplissait les vastes salles du Vatican. Pie IX parut vers onze heures, suivi du cardinal Borroméo, de beaucoup de prélats, de princes et de personnages de distinction, et répondit à l'adresse présentée par le prince de Campagnano :

« C'est pour moi une grande consolation de voir qu'aujourd'hui il est arrivé du peuple catholique ce qu'il arriva autrefois de ce peuple dont Dieu disait : « Ce peuple se fatigue du pouvoir des « prêtres, et il demande à être régi lui, aussi, par le sceptre et la « couronne. Mais le temps n'est pas loin où il devra se repentir de « ce changement. » Qu'ils lisent les paroles que les conseillers de Roboam disaient après la mort de Salomon, et ils verront la différence entre l'un et l'autre régime. Ils verront qu'au lieu du maître plus doux qu'ils espéraient en prenant ce jeune homme, ils durent, après l'expérience, reconnaître combien le gouvernement postérieur était plus dur que le premier.

« Pour vous, déplorant, tous tant que vous êtes, l'usurpation d'un sceptre mal placé dans les mains qui le tiennent, vous renouvelez vos vœux en faveur de ce pouvoir sacerdotal qui, par la grâce de Dieu, n'était pas si mauvais que le voulaient faire croire les ennemis de l'humanité et de l'Église de Jésus-Christ. Je vous rends grâces à tous, et je vous demande de répéter mes paroles à tous ceux qui sont venus avec vous, mais à qui ma voix ne peut aller, à travers l'immensité de ces salles qu'ils remplissent. Je vous bénis tous, je vous bénis de cœur, le prince de Campagnano qui a parlé et toute l'immense compagnie qui lui fait comme une couronne et qui me fait aussi une couronne à moi, une couronne superbe, et qui console mon cœur. »

Des acclamations universelles accueillirent ces paroles. Le Sain-Père parcourut ensuite toutes les salles, distribuant des paroles gracieuses aux assistants, qui lui témoignaient leur dévouement et leur émotion par de nouvelles acclamations.

---

## *Correspondances particulières* des ANNALES CATHOLIQUES.

(Suite, V. le numéro précédent, page 734.)

Berlin, 4 juin 1872.

M. Wagener était évidemment le porte-voix du gouvernement, et particulièrement de M. de Bismarck ; son discours a été regardé

avec raison comme l'expression de la pensée du cabinet. M. le conseiller privé ramassa donc tous les griefs dont on se sert aujourd'hui en Allemagne pour persécuter l'Église. L'attitude du clergé catholique est devenue insupportable ; il ne craint pas d'encourager des actes positivement prohibés par les lois; dans les sermons, dans les conversations, les prêtres s'en réfèrent toujours au *Syllabus*, qui condamne le protestantisme et la société moderne tout entière ; tout ce qui est ultramontain montre un esprit contraire à toute conciliation. « La Réforme est continuellement appelée révolution, et l'axiome que Dieu, c'est-à-dire l'Église, c'est-à-dire le Pape, doit être obéi avant toute autre autorité, est ouvertement prêché par les évêques et par les prêtres. » En preuve, M. Wagener cite l'évêque d'Ermeland et les excommunications qu'il a prononcées, puis un prêtre de Westphalie, qui a dit que le serment de fidélité au Souverain ne peut détruire l'obligation supérieure d'obéir à Dieu. Il est donc temps d'intervenir par une loi qui mette fin à de pareilles énormités; il y a là une nécessité d'autant plus urgente que le Pape, n'étant plus prince séculier, est moins disposé que jamais à ménager les sentiments des princes, et que « les ennemis politiques de l'empire seraient certainement trop heureux de prendre pour alliés nos adversaires religieux. »

Ces derniers mots révèlent les motifs qui font agir le prince de Bismarck. Ce *grand* homme persécute l'Église parce qu'elle s'oppose à ses entreprises injustes, et c'est parce qu'il craint la France qu'il va chasser les Jésuites allemands. Les Jésuites expulsés comme amis de la France! Il y a là une considération qui devrait faire réfléchir leurs ennemis de France.

Le prince de Hohenlohe, qui parla après M. Wagener, arriva à des conclusions à peu près identiques. Cet ancien premier ministre de Bavière, frère d'un cardinal et catholique... de nom, conclut en demandant qu'une loi interdit à tout Jésuite de séjourner dans le pays. « Il serait même à propos, a-t-il ajouté, que les sujets allemands qui entreraient dans l'ordre à l'étranger perdissent leurs droits de citoyens, et que tout élève des Jésuites fût déclaré incapable d'occuper un emploi public. » Voilà bien les libéraux!

M. Reichensperger prit la défense du droit et de la liberté : M. Reichensperger est catholique ; c'est un homme d'une haute intelligence, un esprit très-cultivé, et dont tout le monde s'accorde à reconnaître la modération. Membre de la Cour suprême d'appel de Berlin, homme d'État expérimenté, historien distingué, il est généralement respecté des diverses fractions de la Chambre. Je résume son discours :

Est-il juste, a-t-il dit, que des questions catholiques soient ainsi décidées dans un parlement dont la majorité est anticatholique? Lorsque florissait l'ancien empire germanique, où le protestantisme était en minorité, les questions religieuses n'étaient point décidées dans la Diète à la majorité des voix; il y avait, dans ce cas, ce qu'on appelait *itio ad partes*, c'est-à-dire que les catholiques et les protestants votaient séparément, et les suffrages des deux partis avaient une égale valeur. Je reconnais que cette manière de procéder ne pourrait s'accorder avec nos institutions modernes; mais on ne devrait pas pour cela abandonner la pensée qui l'avait fait adopter. Si la population catholique, qui s'élève à quatorze millions d'âmes, pouvait réellement croire que ses intérêts religieux sont uniquement abandonnés à la décision d'une majorité protestante, cela produirait une grande défiance, et il en résulterait pour l'État lui-même un grand dommage. Or, ce n'est pas seulement l'organisation, c'est l'existence même de l'Église catholique qui est aujourd'hui mise en question.

On vote contre elle des lois d'exception, et c'est un ministre de l'Allemagne méridionale qui, à la tribune du Conseil fédéral, déclare impossible la coexistence de cette Église avec l'État moderne. Si de pareilles idées sont jetées de si haut dans le peuple, comment s'étonner qu'elles trouvent un écho dans les plus infimes régions de la société, pour lesquelles l'Église catholique est depuis longtemps une pierre de scandale? Par un hasard bien singulier, c'est le congrès protestant qui a ouvert le premier le feu contre la Compagnie de Jésus; son mot d'ordre est celui qu'on a répété il y a bientôt deux mille ans à Pilate : Si tu ne trouves pas cet homme coupable, tu n'es pas ami de César (*C'est vrai! c'est vrai!*). Le Congrès déclarait pourtant qu'il ne voulait pas seulement combattre les Jésuites catholiques, mais encore les Jésuites protestants; il aurait donc au moins dû commencer par ceux-ci.

Le droit d'association est un des fondements les plus sacrés de la société. Au temps où florissait la réaction, le ministre Raumer interdit les missions des Jésuites. Interpellé à ce sujet dans la chambre des Représentants, il ne donna qu'une réponse évasive, qui fut regardée comme tout à fait insuffisante par M. Bethmann-Holweg et par les libéraux, et l'on blâma cette interdiction comme une violation du droit d'association. Le rapporteur de la Chambre lut à cette occasion des rapports officiels qui constataient les magnifiques résultats obtenus, à l'avantage de la morale publique, par les missions des Jésuites, résultats avoués par les protestants eux-mêmes (Cris : *Les noms! les noms!*) Le rapporteur, c'était M. Gerlach. (*Rires bruyants, car M. Gerlach est ministre de la Justice, et aujourd'hui l'un des plus acharnés ennemis des Jésuites.*) M. Gerlach fournit les preuves officielles de ses assertions. Voudriez-vous l'accuser de falsification et de fraude?

M. Reichensperger démontra ensuite que la proposition présentée

contre les Jésuites et contre les ordres religieux est contraire à la lettre et à l'esprit de la Constitution.

J'affirme, dit-il, que c'est l'Église catholique elle-même, et non les Jésuites, à qui l'on en veut. Et cependant vous vous appelez libéraux, vous vous donnez comme les défenseurs du droit, vous dites que vous voulez des associations libres de tout contrôle de l'État? Est-ce là agir d'une manière conséquente? Est-ce là rester fidèles à vos principes? J'affirme que, étant libéraux, l'honneur vous oblige, quelque déplaisante que soit pour vous l'Église catholique, à la laisser se gouverner elle-même et conformément à ses principes.

Quant aux pétitions contre les Jésuites, ceux qui les ont signées prétendent qu'ils ne sont mus que par l'amour de la patrie; je dis, moi, que leurs pétitions ne sont inspirées que par une haine honteuse et par une peur plus honteuse encore.

Je ne m'arrêterai pas à cette peur, car il est vraiment ridicule que vous, qui êtes en possession du pouvoir, qui avez presque toute la presse à vos ordres, vous ayez peur de deux ou trois cents hommes qui n'ont pour armes que leur bréviaire et leur zèle. Les signataires suivent fidèlement l'exemple des grands révolutionnaires du siècle dernier, de ces encyclopédistes qui persécutaient l'ordre des Jésuites, alors bien plus puissant qu'aujourd'hui, en s'inspirant de la haine la plus furieuse, parce qu'ils voyaient en lui le plus solide boulevard non-seulement de l'Église, mais encore de l'État. On a dit ici, hier, que les hommes les plus illustres du siècle dernier ont condamné la Compagnie de Jésus. Je ne puis citer tous les noms pour prouver le contraire; il me suffira d'en citer un seul, celui du grand Frédéric. Quoique bien éloigné de la foi catholique, et de toute foi chrétienne, et partageant plutôt les sentiments de Voltaire, il disait de l'expulsion des Jésuites que c'était l'œuvre de la cabale, de l'intrigue et de la cupidité (*Vive adhésion*). Macaulay, Bancroft, Voltaire lui-même ont loué les Jésuites : « Pour moi, écrit ce dernier à d'Alembert, j'ai fait tout mon possible pour réaliser la parole : *Ecrasez l'Infâme!* mais je n'ai pas eu la perfidie d'insulter l'ordre des Jésuites. Les meilleures années de ma vie se sont écoulées dans les écoles des Jésuites, et là, je n'ai vu et entendu que de bonnes leçons et de bons exemples. » (*Nouvelle adhésion.*)

L'agitation actuelle ressemble beaucoup à celle de France, où ceux qui demandèrent grâce pour les communistes veulent aujourd'hui l'expulsion des Jésuites. C'est la répétition de l'ancien cri : Donnez-nous la liberté de Barabbas et crucifiez Jésus! Comme nouvel argument contre les Jésuites, on a imaginé dernièrement une autre fable, et c'est à l'Allemagne qu'en revient l'invention. Les Jésuites seraient les alliés de l'Internationale! Comme si cette association ennemie de l'Etat et de l'Eglise ne voyait pas au contraire dans les Jésuites ses plus redoutables ennemis. Ce n'est pas une accusation moins ridicule que celle qui reproche, non-seulement aux Jésuites, mais à nous tous, catholiques, de

ne pas aimer la patrie. Je suis trop fier pour dire là-dessus un seul mot. (*Applaudissements au centre.*) Il est vrai, d'ailleurs, que notre amour pour l'humanité ne s'arrête pas aux limites de l'Etat, que nous voyons dans tous les hommes des frères, et que nous reconnaissons Rome comme le centre de tous nos intérêts humanitaires.

Et maintenant, il ne me reste plus qu'un mot à dire. Messieurs, quelles que soient vos résolutions, elles ne pourront que tourner à l'avantage final de notre Eglise. (*Vifs applaudissements au centre.*)

Après M. Reichensperger, on a entendu M. Fischer, bourgmestre d'Augsbourg, un de ces catholiques libéraux de la Bavière dont la religion s'accommode si bien de la domination de la Prusse protestante. M. Fischer, naturellement, a parlé contre les Jésuites, affirmant que la moitié à peine des quatorze millions de catholiques allemands sont du côté du Pape. Pour lui, il ne croit pas, comme les Ultramontains affectent de le dire, que la majorité du parlement allemand soit hostile au catholicisme. Le catholicisme ne peut se confondre avec le jésuitisme. Et M. Fischer continue de provoquer les applaudissements de la majorité, les protestations du centre et des catholiques, en parlant à tort et à travers de l'Immaculée Conception, de l'infaillibilité, de la *Civiltà cattolica,* de la *Correspondance de Genève.* Il voit partout la main des Jésuites; il voit surtout en eux les plus fidèles alliés de la France, les ennemis naturels de l'Allemagne, et finit par insulter l'épiscopat catholique allemand tout entier, à cause de sa conduite après le Concile.

M. Gneist, M. le professeur Gneist, de Berlin, parla le dernier, comme président de la commission spéciale nommée pour l'examen des pétitions. M. Gneist est d'avis qu'il faut une loi qui augmente le pouvoir de l'Etat, non-seulement vis-à-vis des Jésuites, mais encore vis-à-vis des autres ordres religieux; il laisse du reste au gouvernement le soin de formuler cette loi. Ce qui l'effraie, c'est que le nombre des couvents s'est énormément accru en Prusse. En 1855, il y en avait 69; en 1864, 243; en 1866, 481; en 1869, 826. Le nombre des habitants de ces couvents était, en 1855, de 976; en 1869, de près de 10,000. C'est pire encore en Belgique. Dans un pays habité par des protestants et des catholiques, un tel état de choses est fort dangereux et intolérable; il est temps d'y mettre un terme; si l'on veut « restaurer la paix et la concorde, et agir avec cette impartialité et cette tolérance qui, sous le sceptre des Hohenzollern, s'est toujours étendu à toutes les communions chrétiennes. »

Au fond, M. le professeur Gneist demandait la proscription au nom de la paix, de la concorde et de la tolérance. M. Mallinckrodt, pour

parer le coup, essaya encore de demander une enquête sur la conduite des Jésuites pendant les vingt années de leur séjour en Allemagne; mais cette enquête aurait tourné à la gloire des religieux persécutés. Elle fut rejetée, et 205 voix contre 84, ont voté l'ordre du jour suivant :

Les pétitions seront remises au chancelier, avec demande :

1° De s'occuper d'établir dans tout l'empire un droit public qui sauvegarde la liberté religieuse, la parité des diverses confessions, et *protége* les citoyens *contre toute diminution de leurs droits, provenant du pouvoir ecclésiastique;*

2° De présenter un projet de loi réglant la situation des ordres religieux, des congrégations et associations religieuses, la question de leur existence, les conditions auxquelles cette existence sera soumise, et qui fixe les *peines légales* à infliger *à l'activité, dangereuse pour l'Etat*, que développent ces congrégations, spécialement de la Compagnie de Jésus.

Evidemment ce vote met les Jésuites et tous les ordres religieux à la discrétion de M. de Bismarck. Soyez certain qu'il usera du pouvoir qui lui est accordé (1).

J'aurais encore à vous parler de la question des excommunications et de *l'évêque de l'armée*, comme on appelle ici l'évêque grand aumônier, Mgr Namzanowski ; mais je m'aperçois que cette lettre est déjà bien longue. Je remets donc ce récit à une prochaine correspondance, demandant la permission aux lecteurs des *Annales catholiques* d'ajouter encore quelques mots sur la question des Jésuites, pour mieux montrer l'esprit de ces *nationaux libéraux* qui proscrivent les ordres religieux.

Quelle a donc été la conduite des religieux pendant la dernière guerre? Tous les pays allemands ont fourni des légions de Frères et de Sœurs de charité, dont le dévouement et l'esprit de sacrifice ont reçu les plus magnifiques témoignages de la part des médecins, des officiers supérieurs protestants et même des journaux les plus hostiles au catholicisme. Les provinces de la Prusse rhénane et de la Westphalie ont fourni, à elles seules, pour les ambulances et les hôpitaux militaires, 342 Frères et 1567 Sœurs de charité. La Silésie et la Bavière en ont également fourni un grand nombre. L'ordre des Jésuites s'est particulièrement distingué. Le comité central des chevaliers de Malte pour les provinces du Rhin et de la Westphalie, disposait de 33 Jésuites en qualité de chapelains ou aumôniers, et de 159 pour le service des ambulances, sans compter ceux qui étaient

(1) Les dernières nouvelles annoncent que le projet de loi demandé a été soumis au Reichstag et voté ; nous laissons à notre correspondant le soin de nous donner les détails à cet égard. (*N. de la Réd.*)

employés à d'autres offices. Beaucoup d'eux sont morts du typhus, de la dyssenterie ou des suites de leurs fatigues, dans une seule de leurs maisons. Les médecins militaires et les officiers ne tarissent pas dans leurs éloges à leur endroit. On a vu des officiers leur dire *au revoir!* avec des larmes dans les yeux. Dans un des hôpitaux les plus importants du grand-duché de Bade, le médecin en chef, qui n'était certes pas un *clérical*, a déclaré qu'il donnerait immédiatement sa démission si on lui enlevait la corporation des ordres religieux pour le soin des blessés. On a signalé bien des abus dans les ambulances et dans les hôpitaux, pas un seul à la charge des membres des congrégations religieuses.

Voilà des faits incontestables, et voilà la reconnaissance que lui témoignent les *nationaux libéraux;* je vous laisse à juger cette conduite.

***

---

## UN BIENFAITEUR SOCIAL (1)

Ce matin (4 juin), s'est tenue aux S. Rites la congrégation préparatoire à la béatification du vénérable de la Salle, fondateur des Frères des Écoles chrétiennes.

Les amis de la société, aussi bien que les fils de l'Église, s'intéresseront au succès de cette cause, déjà plusieurs fois interrompue et entravée par l'intervention de circonstances ou d'événements malheureux, devant lesquels le zèle de ceux qui la poursuivaient a dû s'arrêter. Car l'abbé de la Salle a été tout à la fois un saint personnage aux yeux de la religion, « un héros aux yeux de la saine politique, » comme l'appelle M. de Bonald, et un grand bienfaiteur de la société.

Dieu mit dans le cœur de cet homme de sa droite une de ces aspirations qu'il envoie de temps en temps pour la restauration ou le développement de la vie sociale. Dans le dix-septième siècle où il naquit, l'Église, cette grande pourvoyeuse des indigences humaines, avait déjà ses compagnies d'élite vouées à la prédication religieuse, à l'évangélisation lointaine, à l'enseignement des classes riches, à la culture des lettres et des sciences. Mais à cet ensemble de moyens appliqués à élever l'humanité, manquait encore, du moins au degré d'universalité et d'organisation désirables, l'instruction des classes populaires et des classes moyennes. L'abbé de la Salle fut la pierre posée à cet endroit du temple dont le Christ est la base, et les générations qui se succèdent sont les matériaux; temple qui se développe d'année en année et qu'on nomme l'édifice social chrétien.

(1) Extrait du *Catholique* de Rome, numéro du 5 juin.

Depuis longtemps l'école chrétienne populaire avait pris naissance dans les monastères, où l'enfant du peuple, comme le fils de famille, venait apprendre du moine austère, mais plein de tendresse, à balbutier sa langue et à connaître ses devoirs d'homme et de chrétien. Plus tard, à l'ombre du presbytère de chaque paroisse, s'était élevée une école, et le prêtre lui-même s'efforçait d'unir les fonctions de maître à celle de pasteur. L'œuvre ainsi commencée par l'Église demandait son développement, et comme toute œuvre grande, persévérante, elle ne pouvait l'attendre que des forces réunies en faisceau par l'association. Au Vénérable de la Salle le mérite d'avoir fondé la première communauté d'instituteurs chrétiens populaires.

Appelant à lui des hommes animés de son esprit, et les dégageant par les vœux de religion des préoccupations des richesses, des soucis de la famille et des vices de la volonté propre, il les rendit libres de se dévouer tout entiers à l'éducation populaire, d'être dans toute la vérité de ce mot des *Frères des Ecoles chrétiennes*, frères aînés de tous les enfants du peuple.

Nous ne saurions en effet autrement définir le Frère de l'École chrétienne, et en général l'Instituteur congréganiste, que le dévouement fraternel personnifié, découlant de la charité chrétienne, pur de tout intérêt humain et de calcul personnel ; dévouement de toutes les heures pendant toute la vie à une occupation dont l'uniformité seule suffit à engendrer la lassitude et le dégoût.

Dévouement merveilleusement fécond : puisque, grâce à lui, l'humanité est saisie dans sa tige pour être élevée à Dieu, c'est-à-dire à la vertu, à l'honnêteté, au devoir, ces grands moteurs qui emmènent les individus et les sociétés à leur fin, qui est le bonheur ; la double loi qui régit toutes les relations humaines, la loi de l'amour de Dieu et de l'amour de l'homme, est imprimée au vif dans les jeunes cœurs, tandis que les germes mauvais, qui y sont déposés par la faute de notre origine, et qui pourraient y étouffer toute aptitude au bien, rencontrent une main patiente et ferme sous laquelle ils s'affaiblissent. Ainsi, par une préparation douée de ces deux qualités que réclame tout travail sur la nature humaine, la force énergique du père et la douce suavité de la mère, des fils sont formés à la famille, des citoyens à l'État et des fidèles à l'Eglise.

Dévouement d'autant plus méritoire, que parmi les labeurs humains aucun n'est aussi pénible que celui de la culture morale. La terre du cœur de l'homme abonde en épines, parce qu'elle porte la malédiction de son premier péché ; personne ne la cultive qu'à la sueur de son front.

En outre, pour le Frère instituteur, les joies d'une récolte visible et prochaine, ne viennent guères alléger le poids de la peine ; car, alors qu'il pourrait donner ses fruits, le jeune élève quitte son maître et passe à la grande éducation de la société, et cependant le Frère aime son travail quotidien, non pas de cet amour qui, venant de l'égoïsme, satisfait des sympathies personnelles, ou laisse l'homme dans la bassesse de sa nature, mais de l'amour descendu d'en haut dans le cœur du chrétien, et qui doit à sa divine origine de faire accepter et vouloir tout ce qui a couleur de devoir à remplir, de bienfait à prodiguer, d'héroïsme à embrasser.

Quelle clef en effet, autre que celle de la charité, nous ouvrirait le mystère d'une vie usée à la formation du cœur et de l'esprit d'enfants à qui aucun lien n'attache, le mystère d'un labeur incessant qu'aucune gloire humaine n'entoure et que les richesses de la terre ne suivent jamais ?

On fait grand bruit en nos jours de dévouement philanthropique, le mot si beau de fraternité est sur bien des lèvres. Hélas ! que rapporte tout cela pour l'éducation de la jeunesse? Ce n'est qu'en augmentant progressivement le salaire de ses maîtres universitaires que l'Etat trouve des instituteurs pour ses écoles laïques. On devrait savoir par toute l'histoire que, laissé à lui seul, l'homme exige toujours dans un plateau de la balance un prix d'un poids égal à celui de sa peine; ce n'est qu'au nom et pour l'amour de Dieu que le dévouement est possible et que la fraternité n'est pas un vain mot.

Mais avec cet amour pour principe, le dévouement et la fraternité vivent dans les cœurs et en débordent au dehors en action salutaire. Les fils du Vénérable de la Salle ont déjà vu passer cinq générations; à eux seuls ils réunissent dans leurs écoles près de quatre cents mille enfants; qui pourra dire dans quelle large part ils ont infusé Dieu au monde social?

Or, que fait Dieu dans la société? Qu'on essaie d'écarter Dieu de l'éducation, et l'on aura bientôt une société sans autre principe social que l'intérêt individuel, sans autre droit légitime que la force, sans autre mobile que le plaisir, sans autre devoir que la nécessité, sans autre lien que le besoin égoïste; c'est-à-dire un perpétuel et universel conflit de toutes les passions et de toutes les convoitises; c'est-à-dire un monde où, suivant le mot de l'Ecriture, habite l'horreur continuelle du désordre.

Voilà cependant l'idéal que rêvent certains réformateurs de l'humanité. Nous voulons, crient-ils, l'instruction obligatoire et laïque : plus d'instituteurs congréganistes; car ils parlent de Dieu, et la

liberté de conscience, cette précieuse conquête de notre siècle, défend d'enseigner Dieu à l'enfant.

L'instruction athée! L'enfant né de Dieu et pour Dieu, enseigné à ne pas penser à Lui, préparé à ignorer jusqu'à son nom, formé à ne rien croire, à ne rien espérer au-delà de la tombe, apprit à se regarder comme le produit du hasard marchant au néant! voilà des progrès de notre siècle! oui, progrès dont notre civilisation a le privilége, puisque le paganisme ancien ne connaissait pas ces choses et le sauvage d'aujourd'hui les ignore. Julien l'Apostat interdisait aux chrétiens d'enseigner, mais il laissait les pontifes des idoles parler de la divinité.

L'instruction athée, quelle contradiction de termes! car de quoi peut être instruit l'homme qui ne sait pas Dieu, raison première et suprême sans laquelle tout demeure énigme pour l'intelligence, fatalité ou servitude pour la volonté?

Et c'est à une brutalité aussi déshonorante pour la dignité humaine, aussi destructive de tout fondement social, que les gouvernements donnent les mains!

En France, où hier encore l'héroïsme des Frères au milieu des horreurs de la guerre arrachait l'admiration des plus impies; en France, sous le gouvernement de M. Thiers qui, malgré ses prédilections universitaires bien connues, disait à M. le comte Molé : « Je voudrais voir des Frères non pas seulement dans toutes les villes, non pas seulement dans tous les villages; j'en voudrais voir un dans chaque maison; » en France, dans plusieurs grandes villes, on substitue autant qu'on peut des instituteurs laïques aux instituteurs congréganistes, sans autre raison même apparente que celle de l'instruction laïque, euphémisme dont le sens est instruction athée. En Italie, depuis qu'elle est entrée dans l'âge d'or de son unité, le gouvernement, par l'entremise de municipalités qui devinent ses intentions ou exécutent ses ordres, a fait fermer plus de la moitié des établissements des Frères des Ecoles chrétiennes. Partout les populations réclament, les parents protestent en faveur des Frères de leurs enfants; mais on méprise ces plébiscites faits au nom du droit pour le maintien des intérêts les plus sacrés.

Eh bien, que nos gouvernants continuent à favoriser, au moins par leur inertie, les tyrannies des municipalités communardes ou libéralâtres que la vue de la robe du Frère met en fureur; qu'on expulse avec nos instituteurs religieux le dévouement et la prédication par la parole et par l'exemple de toutes les vertus individuelles et sociales; qu'on nous forme une génération sans Dieu, à

la hauteur du siècle des droits sans devoirs, de la liberté sans autorité et sans loi; et bientôt nous serons témoins de ruines dont nos ancêtres n'avaient point connu l'épouvante.

Pour nous, nous estimons un devoir de religion et un devoir social de couvrir de notre reconnaissance et de notre vénération dévouée nos maîtres congréganistes contre la fureur de leurs ennemis.

Puisse l'Eglise, en entourant bientôt d'une auréole le front du fondateur de la première association de Frères instituteurs, nous donner un présage de leur conservation, et, mieux encore, de leur développement dans notre société! C'est là notre vœu, c'est là notre prière à Dieu.

O. M.

---

## RÉPONSE DE *L'ÉGLISE LIBRE*

(4e ET DERNIER ARTICLE) (1)

« Pour couronner le tout, dit le rédacteur en chef de l'*Eglise libre*, le *Syllabus* déclare que le Pontife romain, infaillible, comme on sait, ne peut et ne doit se réconcilier ni transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. »

Voilà le grand grief, voilà qui condamne à jamais la papauté et le catholicisme, et qui nous contraint en particulier, nous qui admettons le *Syllabus*, d'avoir « sur un point capital, affirmé le contraire de la vérité, » en affirmant qu'aucun droit, qu'aucun progrès, qu'aucune liberté *légitime* n'est condamné par le *Syllabus* et par la doctrine catholique. Ce mot de *légitime* offusque M. Pilatte, qui cherche à le tourner contre nous :

Nous savons dit-il, comment M. Chantrel et ses pareils (pas fort poli M. Pilatte) s'efforcent de donner le change. Ils affirment hardiment que leurs doctrines ne sont contraires à aucune liberté, à aucun droit *légitime*. Grâce à ce dernier mot, ils sauvent les apparences. Mais si on leur demande quel est le droit, quelle est la liberté *légitime*, leur réponse sera: « Le droit que concède, la liberté qu'accorde le Pape infaillible. » O jésuites! (toujours poli, M. Pilatte); ô jésuites, dites donc clairement que vous voulez asservir les corps et les âmes, les individus et les peuples, à l'autorité absolue de ce Pape dont vous avez fait votre Dieu!

Ainsi se termine la réponse de l'*Eglise libre*, que nous avons intégralement reproduite; nous comptons sur l'impartialité et la bonne foi de M. Pilatte, qui n'est pas un jésuite, non pour repro-

(1) Voir les numéros 24, 25 et 26, p. 691, 722 et 751.

duire notre réplique, mais au moins pour faire savoir à ses lecteurs que nous avons répliqué, et que nous n'avons omis aucun argument, pas même un mot de sa réponse.

Et maintenant, avant de revenir au *Syllabus*, que M. Pilatte nous permette une remarque. Lui-même nous dit, dans son numéro du 24 mai : « M. Chantrel nous demande quels sont les droits, les pro« grès, les libertés condamnés par les oracles du Vatican. » Pourquoi, au lieu de nous traiter de jésuites, au lieu de nous lancer à la tête des propositions mal citées et mal comprises du *Syllabus*, ne nous a-t-il pas cité clairement, sans phrases, quelque droit, quelque progrès, quelque liberté *légitime* (nous tenons au mot) qui soit condamné par la doctrine catholique? C'était plus simple, et si la doctrine catholique est telle qu'il la dépeint, nous aurions été bien embarrassé. Est-ce charité ou compassion de sa part? Le ton dont il nous parle ne nous porte pas à le croire.

Nous tenons au mot *légitime*, parce que nous tenons à la clarté et à l'exactitude. M. Pilatte, par exemple, regarde-t-il comme un droit légitime le droit de révolte, le droit d'insurrection, le droit d'assassinat politique, le droit du blasphème public, de la prostitution publique, le droit de publier les doctrines les plus incendiaires et les plus immorales? S'il en est ainsi, qu'il le dise nettement, et nous saurons à quoi nous en tenir sur la doctrine de l'*Eglise libre*, *Archives du christianisme évangélique*.

M. Pilatte regarde-t-il comme un progrès légitime, le progrès de la corruption, le progrès des doctrines matérialistes et athées, des doctrines, en un mot, contraires à la foi chrétienne et aux commandements de Dieu? S'il en est ainsi, qu'il le dise.

M. Pilatte regarde-t-il comme une liberté légitime, la liberté de tuer, de voler, de professer publiquement l'athéisme, de mentir, de porter faux témoignage, de prêcher la révolte? S'il en est ainsi, qu'il le dise.

Si donc il y a des droits revendiqués, des progrès prétendus, des libertés invoquées qui ne sont pas véritablement des droits, des progrès, des libertés, il y a donc des droits, des progrès, des libertés légitimes et d'autres qui sont illégitimes, et il importe, dans une discussion qui veut aboutir, de faire la distinction. Ce n'est pas là du jésuitisme, au sens que l'entend M. Pilatte, c'est de la loyauté de polémique. Tient-il donc à embrouiller les questions?

Mais, nous dit-il, pour vous le droit, la liberté, ne sont autre chose que le droit, la liberté qu'accorde le Pape infaillible. — Un instant, Monsieur, vous allez trop vite. Rédacteur d'un journal regliieux, qui prétend, sans doute, instruire ses lecteurs, vous tenez

à bien savoir les choses dont vous parlez, et le sens des mots que vous employez. Or, savez-vous vraiment en quoi consiste l'infaillibilité pontificale dont vous faites un épouvantail pour vos coreligionnaires? Ignorez-vous donc qu'elle ne s'exerce que dans l'ordre de la foi et des mœurs, c'est-à-dire des dogmes révélés et des commandements divins révélés? Ignorez-vous qu'elle ne peut créer aucune vérité nouvelle, aucun précepte nouveau de morale? Ignorez-vous qu'elle n'a aucune action sur les choses qui sont en dehors de la foi et des mœurs? Nous n'insistons pas, d'ailleurs, pour ne pas introduire une nouvelle question dans la discussion; mais nous sommes prêts, comme pour le reste, à étudier cette question avec M. Pilatte, s'il veut établir là-dessus une controverse loyale et sérieuse, et à lui montrer que l'infaillibilité pontificale, comme l'infaillibilité de l'Église, dont elle est le corollaire logique et le couronnement naturel, est la sauvegarde de tous les droits légitimes, de tous les vrais progrès et de toutes les vraies libertés.

Laissons donc de côté ces gros mots avec lesquels on nous accuse de vouloir asservir les corps et les âmes, les individus et les peuples, à l'autorité absolue de ce Pape dont nous aurions fait notre Dieu, nous qui savons que c'est l'autorité du Saint-Siége, sauvegarde de l'unité de l'Église et de l'intégrité de la foi, qui a créé la civilisation chrétienne, détruit l'esclavage antique, purifié et fondé la famille, favorisé le développement des libertés publiques et contenu à la fois les excès de la liberté et les excès du pouvoir; laissons cela de côté, et écoutons Pie IX lui-même, expliquant, dans son Allocution du 18 mars 1861, pourquoi il condamne la dernière proposition du *Syllabus*, et quel est le progrès, quel est le libéralisme, quelle est la civilisation moderne avec lesquels il prononce qu'il est faux que le Pontife romain puisse et doive se réconcilier et transiger.

A ceux, dit Pie IX, à ceux qui pour le bien de la religion nous invitent à tendre la main à la civilisation actuelle, nous demanderons si les faits sont tels que le Vicaire de Jésus-Christ, établi divinement par lui pour maintenir la pureté de sa céleste doctrine, et pour paître et confirmer les agneaux et les brebis dans cette même doctrine, puisse, sans un très-grave danger de conscience et un très-grand scandale pour tous, s'associer avec la civilisation contemporaine, par le moyen de laquelle se produisent tant de funestes opinions, tant d'erreurs et de principes qui sont extrêmement opposés à la religion catholique et à sa doctrine...

Tandis que cette civilisation moderne favorise tous les cultes non catholiques, tandis qu'elle ouvre l'accès des charges publiques aux infidèles eux-mêmes, et les écoles catholiques à leurs enfants, elle s'irrite contre les congrégations religieuses, contre les instituts fondés pour diriger les écoles catholiques, contre un grand nombre de personnes

ecclésiastiques de tout rang, même revêtues des plus hautes dignités, et dont plusieurs traînent misérablement leur vie dans l'exil ou dans les prisons, et même contre des laïques distingués qui, dévoués à nous et à ce Saint-Siége, ont défendu courageusement la cause de la religion et de la justice.

Pendant qu'elle accorde des subsides aux institutions et aux personnes non catholiques, cette civilisation dépouille l'Église catholique de ses possessions les plus légitimes, et emploie tous ses efforts à amoindrir l'autorité salutaire de l'Église. Enfin, tandis qu'elle donne liberté entière à tous les discours et à tous les écrits qui attaquent l'Église et tous ceux qui lui sont dévoués de cœur, tandis qu'elle excite nourrit et favorise la licence, en même temps qu'elle se montre réservée et peu empressée à réprimer les attaques violentes parfois, dont on use envers ceux qui publient d'excellents ouvrage, lorsqu'ils paraissent dépasser le moins du monde les bornes de la modération.

Le Souverain-Pontife pourrait-il donc tendre une main amie à une pareille civilisation, et faire sincèrement pacte et alliance avec elle? Qu'on rende aux choses leur véritable nom, et le Saint-Siége paraîtra toujours constant avec lui-même. En effet, il fut constamment le protecteur et l'initiateur de la vraie civilisation : les monuments de l'histoire l'attestent éloquemment; dans tous les siècles, c'est le Saint-Siége qui a fait pénétrer dans les contrées les plus lointaines et les plus barbares de l'univers la vraie humanité, la vraie discipline, la vraie sagesse. Mais si, sous le nom de civilisation, il faut entendre un système inventé précisément pour affaiblir et peut-être même pour renverser l'Eglise, non, jamais le Saint-Siége et le Pontife romain ne pourront se mettre d'accord avec une telle civilisation.

Certes, les paroles de Pie IX sont claires; si M. Pilatte veut sincèrement faire connaître la vérité à ses lecteurs, comme nous aimons à le penser, il les reproduira dans l'*Eglise libre* : nous attendons cette reproduction de sa loyauté, et, en attendant, nous répétons ici ce que nous lui avons dit dans notre premier article :

Nous ne demandons pas mieux que d'entrer sur le *Syllabus* et sur toute la doctrine catholique dans une discussion à fond. Si l'*Eglise libre* veut entrer dans cette voie, nous sommes prêts à l'y suivre. Pas d'injures, mais des raisons; pas de déclamations, mais des faits ; pas de haines préconçues, mais de la charité ; en un mot, l'amour seul de la vérité et la résolution de l'embrasser aussitôt qu'on la reconnaît : voilà ce qu'il faut dans une discussion sérieuse, loyale, consciencieuse.

Est-ce là ce que veut le rédacteur de l'*Eglise libre?* S'il en est ainsi, nous sommes à sa disposition.

Nous ajoutons que son silence nous affligerait, mais ne nous étonnerait pas.

J. Chantrel.

---

## MONSEIGNEUR MANNING

### Archevêque de Westminster.

Henri-Edouard Manning naquit à Totteridge House (comté d'Hertfort) le 15 juillet 1808, d'une famille protestante, le jour même dédié à son patron, saint Henri. Il descend d'une ancienne famille de chevaliers, dont le blason porte une croix fleurdelisée, avec la devise : *Malo mori quam fœdari,* redisant les hauts faits d'armes qu'ils accomplirent pour la défense de leur foi et de leur patrie à l'époque des croisades. Il est le plus jeune des quatre fils de feu Villiam Manning, riche négociant de Londres, ancien membre du Parlement, qui fut gouverneur de la banque d'Angleterre. Le jeune Manning reçut son éducation première à Harrow, cette école aristocratique où fut élevé lord Byron, puis fut envoyé à Oxford où il entra comme *under-graduate* (sous-gradué) au collége de Balliol. C'est là qu'il se lia d'amitié avec le premier président Gladstone. Il fut noté comme second à Oriel, collége où le docteur Wateley et le docteur Newman brillèrent plus tard au premier rang d'hommes de talents supérieurs. Entré à Oxford avec la réputation d'une grande capacité, il s'y livra aux études les plus assidues et se fit bientôt remarquer par sa facilité à concentrer son esprit sur toutes sortes de sujets. Trois ans plus tard, en 1838, M. Manning remportait les premiers honneurs académiques et devenait agrégé ou *fellow* de Merton-College.

La pente de son esprit l'entraînait à cette époque vers la vie politique, et il serait entré à la Chambre si des pertes assez considérables essuyées par son père dans le négoce n'eussent ajourné ce projet. Il demanda donc et obtint, en vue d'une carrière, soit diplomatique, soit parlementaire, une place dans le Colonial-Office.

Cependant ses pensées se dirigaient surtout vers les hautes questions métaphysiques et théologiques et se concentraient sur les grandes vérités : Dieu, le monde invisible, la vie éternelle. Un sermon extrait de ses premiers ouvrages découvre, pour ainsi dire, le levier moral de toute son existence. Le texte en était : *Charitas Christi urget nos.* Ayant reçu les ordres anglicans, il fut pourvu, vers 1833, du bénéfice de Lavington, au fond d'un vallon solitaire du comté de Sussex. C'est ici qu'il commença une série d'études, d'abord sur la vieille Église anglicane, puis sur les Pères de l'Église, qui devaient plus tard, par la grâce de Dieu, le conduire à la foi catholique pleine et entière. Il publia une série de sermons que ses coreligionnaires d'alors tiennent encore en grand honneur.

En 1840, il fut nommé archidiacre de Chichester, dans le diocèse duquel était sa paroisse. Ce fut vers cette époque qu'il prononça pour la visite de l'évêque un remarquable sermon dans la cathédrale de Chichester. Il y insista, au grand étonnement de ses confrères anglicans, non moins qu'à celui de l'évêque, sur la doctrine de la succession apostolique et sacerdotale telle qu'elle était enseignée dans les premiers temps de la communion anglicane. Un peu plus tard, il établit, dans son œuvre mémorable sur « l'Unité de l'Église, » les principes qui devaient logiquement le conduire au catholicisme, et lui faire quitter la robe de docteur pour s'asseoir en cathécumène aux pieds de l'Église romaine. Les convictions qui amenèrent enfin cet acte de soumission furent définitivement établies chez lui par l'issue du procès bien connu sous le nom de Gorham-case. Il s'agissait non-seulement de la question de la régénération baptismale, mais encore de la discussion des droits de l'Église d'Angleterre, où il était impliqué qu'elle n'avait pas renoncé, en abandonnant la suprématie de la tiare pour celle de la couronne, au privilége d'enseignement autoritaire et à celui d'être considérée comme faisant partie de l'Église établie par Jésus-Christ.

L'archidiacre protesta formellement contre la décision du conseil privé et le principe qu'il représentait. Il fut appelé à une nombreuse assemblée des principaux membres laïques et religieux de l'Église Haute, et y travailla à une série de décisions qui furent signées par la plupart des personnes présentes. Leur but était d'établir que si l'Église anglicane ne rejetait pas l'autorité du gouvernement représenté par le conseil privé dans les doctrines enseignées par cette communion, elle devait être considérée comme ne faisant pas partie du corps mystique de Jésus-Christ. Cependant l'Église anglicane ne repoussa pas la suprématie de la couronne en matière de doctrine, et M. Manning, ayant attendu encore quelques mois dans l'espoir que le clergé se prononcerait en masse, il abandonna son archidiaconat et bientôt après la place de recteur. Il fut reçu au printemps de 1851 dans l'Église catholique.

La hiérarchie catholique venait d'être rétablie en Angleterre par le pape Pie IX. M. Manning fut, pour ainsi dire, une des prémices de ce mouvement puséiste d'Oxford, qui a fourni tant de défenseurs au catholicisme anglais. Le récent archidiacre de Chichester se prépara, suivant le désir de Mgr Wiseman, pour la tonsure et les ordres mineurs, qu'il reçut des mains de ce prélat dans sa chapelle particulière de Golden Square, à Londres. Il fut promu au sous-diaconat le 25 mai, au diaconat le 8 juin, jour de la Pentecôte, et à la prêtrise le 15 juin. Il ne resta pas en Angleterre. Sur la demande

du Saint-Père, il se rendit à Rome pour se perfectionner dans les sciences théologiques qu'il avait étudiées avec la plus grande ardeur, même avant sa conversion. Il y resta jusqu'en 1854. De retour en Angleterre, il se livra avec un grand zèle à la conversion des protestants. Le Saint-Père le nomma, en 1859, prévôt de Wesminster, en remplacement du docteur Whitty, démissionnaire. La même année, conformement au désir du cardinal Wiseman, le docteur Manning entreprit d'établir dans le diocèse de Westminster la congrégation des Oblats de Saint-Charles, dont il a été jusqu'à présent le premier supérieur. En 1860, Pie IX reconnut et récompensa les services qu'il rendait à la religion, en le nommant prélat domestique et protonotaire apostolique. Il s'établit à Bayswater, à l'ouest de Londres, où il bâtit une église, Sainte-Marie des Anges, et une maison religieuse.

Le 7 mai 1865, Pie IX préconisait Mgr Manning, archevêque de Westminster, pour succéder au regretté cardinal Wiseman, mort le 15 février précédent. Le nouveau prélat fut sacré dans la cathédrale provisoire de Sainte-Marie-Moorfields par Mgr Guillaume-Bernard Ullathorne, évêque de Birmingham, assisté de Mgr Guillaume Turner, évêque de Salford, le jeudi 8 juin suivant. Cette cérémonie s'accomplit en présence de la hiérarchie anglaise tout entière, à l'exception de Mgr Cornthwaite, évêque de Beverley, et de Mgr James Brown, évêque de Shrewsbury, empêchés par l'état de leur santé, et de Mgr Goss, évêque de Liverpool, absent du pays. Outre un nombre considérable de fidèles, la plupart des catholiques étaient présents, ainsi que beaucoup de membres du corps diplomatique, notamment les ambassadeurs de France et d'Autriche. Les ordres religieux y étaient aussi représentés par les Oratoriens, les Dominicains, les Capucins, les Augustins, les Carmes, les Passionnistes, les Jésuites, les Bénédictins. Mgr Amherst, évêque de Northampton, porta la parole en cette circonstance et prêcha sur l'efficité du Saint-Esprit.

Mgr Manning fut solennellement intronisé le lundi 6 novembre comme archevêque de Westminster. Aux félicitations de son clergé, il répondit par un discours qui fit sensation en Angleterre, et dont nous avons extrait le passage suivant : « ... L'Angleterre n'est pas plus éloignée aujourd'hui de la foi et de l'unité de l'Église qu'à l'époque où saint Grégoire envoya le pallium à saint Augustin. Celui-ci ne pouvait non plus prévoir les gloires de l'Église saxonne, ni la grandeur à la fois majestueuse et semée de périls de l'Église normande. Que nous réserve l'avenir? Dieu seul le sait ; mais notre foi exige que nous espérions de grandes choses, et notre fidélité exige que nous

les tentions. Deux choses sont parfaitement certaines : d'un côté, le protestantisme, après avoir, comme tant d'autres hérésies, fourni une carrière de trois cents ans, tombe en dissolution et disparaît; de l'autre côté, la foi catholique se développe partout d'une manière irrisistible. Ces deux opérations se poursuivent sans relâche. Tout ce qui ressemble à un système de théologie ou à une Église en dehors de l'unité du seul bercail s'altère d'une manière sensible et disparaît peu à peu. Encore une génération ou deux, et la religion anglicane sera ce que sont aujourd'hui l'arianisme et le donatisme, une page de l'histoire. Mais l'Église, immuable et impérissable au milieu des catastrophes qui se multiplient sur toute la surface du monde, apparaîtra plus éclatante que jamais à toutes les nations comme l'arche du salut, surnageant sur la surface des eaux... » L'heure n'est pas encore venue d'écrire l'histoire de l'épiscopat du savant archevêque dont le zèle et le talent n'auront pas peu contribué au retour de l'Angleterre à la vraie foi.

Depuis sa conversion, Mgr Manning a publié un grand nombre d'ouvrages : les plus connus sont peut-être ses *Discours sur des sujets ecclésiastiques* et son *Traité du pouvoir temporel des Vicaires de Jésus-Christ*. Ce dernier, qui est le plus important sur la matière, publié en langue anglaise, a également obtenu de nombreuses éditions en France et en Italie. L'éditeur Palmé a également publié tout récemment de ce prélat l'*Histoire du Concile du Vatican*, avec introduction, notes et appendice par M. Chantrel. Parmi les opuscules de Mgr Manning, les *Fondements de la Foi* et *l'Office ou Rôle du Saint-Esprit* ont puissamment contribué à ouvrir les yeux de plusieurs à la lumière de la vérité catholique. Nous ne parlons pas de ses discours sur l'*Education chrétienne,* ni de ses autres travaux sur le concile œcuménique qui le nomma membre des deux *commissions du Dogme et de la Foi* et *des Postulata*. Depuis le 17 juin 1867, Mgr Manning est assistant au trône pontifical.

D'après la statistique de 1872, le diocèse de Westminster a une population de 2,784,226 habitants, 264 prêtres, 98 églises, chapelles ou stations, 19 couvents d'hommes, 37 couvents de femmes et 3 colléges.

Léon Maret.

*Missionnaire apostolique.*

# ÉPHÉMÉRIDES DU MOIS DE MAI 1872

1. — Les Carlistes réunis à Guernica, sous l'arbre antique, jurent de défendre la religion, les fueros et l'Espagne. — M. de Bourgoing est nommé ambassadeur de France auprès du Saint-Siége en remplacement du comte d'Harcourt, nommé ambassadeur à Londres.

2. — Entrée de don Carlos (Charles VII) en Espagne. — Fête du 2 mai, à Madrid (anniversaire du soulèvement de 1808 contre les Français). — Le cardinal Antonelli répond au chargé d'affaire d'Allemagne que le Pape ne peut agréer la nomination du cardinal-prince de Hohenlohe comme ambassadeur auprès du Saint-Siége.

3. — Anniversaire de la naissance de Charles XV, roi de Suède et petit-fils de Bernadote; il est né le 3 mai 1826. — Cinquantième anniversaire de la fondation de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

4. — Discours à l'Assemblée nationale de M. le comte d'Audiffret-Pasquier, président de la commission des marchés. — A Sens, funérailles de Mgr Mellon-Joly, ancien archevêque de Sens, mort le 22 avril.

5. — Aux États-Unis, consécration de Mgr Wadhams, premier évêque d'Ogdensburgh. — Célébration du troisième centenaire de saint Pie V, mort en 1572. — Démonstration républicaine à Rome, en commémoration du combat contre les Français, du 30 avril 1849.

5. — Consistoire secret au Vatican : décret en l'honneur de saint Joseph; nominations d'évêques pour l'Italie, la France, etc.

8. — A Orléans, fête de l'anniversaire de la délivrance par Jeanne-d'Arc.

9. — Fête de l'Ascension.

11. — Ouverture de l'exposition de Beaux-Arts au Palais de l'industrie, à Paris. — Inauguration du chemin de fer de Longpré au Triport.

12. — En Suisse, vote pour la révision de la constitution; 13 cantons sur 22 la repoussent, ainsi que 257,196 *non* contre 252,925 *oui*; c'est un triomphe pour la souveraineté cantonale et pour les catholiques. — Discours de Pie IX à une députation espagnole. — Gelée désastreuse dans l'Orléanais et dans d'autres pays vignobles.

13. — Pie IX, né le 13 mai 1792, accomplit en ce jour ses quatre-vingts ans. C'est le 13 mai 1871 qu'a été donnée la *loi dite de garantie*, que le Pape n'a pas acceptée. — Le comité de direction de la souscription patriotique des femmes de France pour la libération du territoire déclare la souscription fermée et l'impossibilité de la réalisation de 500 milions. — Mort de Mgr Léonard Tedisco-Grande, évêque d'Ascoli et Cérignole, né à Bisceglia, le 15 novembre 1789.

14. — M. de Bourgoing présente ses lettres de créance au Pape. — Au Reichstag, M. de Bismark explique l'affaire de la nomination du cardinal de Hohenlohe comme ambassadeur près du Saint-Siége et fait entendre des menaces contre la liberté de l'Eglise. — Discours de Pie IX aux Sœurs de la Via-Crucis, sur l'Ascension.

15 — Cyclone qui traverse l'île de Zanzibar et y cause d'immenses désastres; la perte matérielle est évaluée à plus de 100 millions de francs. — Discussion sur les pétitions pour et contre les Jésuites, dans le Reichstag allemand.

17. — A Bonn, mort du R. P. Pierre Roh, l'un des plus illustres membres de la Compagnie de Jésus en Allemagne.

18. — A cette date, les pétitions

catholiques en faveur de l'enseignement religieux comptent 430, 588 signatures. — L'Assemblée nationale renvoie aux ministres compétents une pétition contre les exhibitions indécentes et une autre pour l'observation du dimanche.

19. — Fête de la Pentecôte. — Discours de Pie IX à de nombreux fidèles, sur l'union et la charité. —Les Arméniens schismatiques élèvent un pseudo-patriarche, Mgr Kapélian, que la Porte reconnaît comme chef de la communauté arméno-catholique.

20. — Pèlerinage de Tongre-Notre-Dame en Belgique; dans ce pays, les pèlerinages se multiplient pour la délivrance de Pie IX et le triomphe de l'Eglise.

21. — Anniversaire de l'entrée des troupes françaises dans Paris, grâce au courage du commandant Trève, et au dévouement de M. Ducatel.

24. — Anniversaire de la naissance de la reine Victoria d'Angleterre, née le 24 mai 1819. — Anniversaire du premier massacre des otages de la Commune, Mgr Darboy, les abbés Deguerry et Allard, les PP. Ducoudray et Clerc, S. J. — Convention d'Amorovieta entre le maréchal Serrano et quelques chefs carlistes.

25. — Anniversaire du massacre d'Arcueil, les PP. Captier, Bourard, Delhorme, Cotrault et du Fr. Chatagneret. — Exécution de Sérizier, Boin et Boudin leurs assassins. — Tristany prend le commandement des bandes carlistes en Catalogne.

26. — Anniversaire du massacre des abbés Sabattier, Planchat et Paul Seigneret, et des PP. Olivaint, Caubert, de Bengy, S. J.; Radigue, Tuffier, Rouchouze, Tardieu, de Picpus. — Courses de chevaux à Chantilly, auxquelles assistent les princes d'Orléans. — En Belgique, élection pour les conseils provinciaux; elles sont favorables aux catholiques.

27. — Anniversaire du massacre de Mgr Surat et des abbés Bécourt et Houillon. — Commencement de la discussion de la loi militaire à l'Assemblée nationale. — Discours du Pape aux Filles de Marie.—Service funèbre solennel à Notre-Dame de Paris pour Mgr Darboy et les otages assassinés avec lui. — Arrivée à Berlin du prince Humbert de Savoie et de la princesse Marguerite.

28. — Mort de l'archiduchesse Sophie, mère de l'empereur d'Autriche. — Grand banquet à Bruxelles pour la célébration du premier centenaire de la fondation de l'Académie royale de Belgique. — Anniversaire de la soumission complète de l'insurrection communale de Paris. — A l'Assemblée nationale, discours du duc d'Aumale qui se prononce pour le drapeau tricolore. — Guérison miraculeuse d'un enfant de 10 ans à l'église du Jésus, à Paris.

29. — Arrivée à Paris de l'ambassade birmane qui se rend en Angleterre. — Discours de Pie IX à la *Section des jeunes gens* de la Société romaine pour les intérêts catholiques.

30. — Anniversaire de la naissance de don Amédée, duc d'Aoste, qui règne en Espagne; il est né le 30 mai 1845. — Le général Echague remplace le maréchal Serrano dans le commandement de l'armée d'opérations contre les carlistes.

31. — La Chambre des communes d'Angleterre adopte le bill sur le scrutin secret. — Le baron de Kubeck, nouvel ambassadeur d'Autriche près du Saint-Siége, présente ses lettres de créance au Pape. — Les derniers jours de mai sont signalés par des inondations en France, en Alsace, dans le nord de l'Italie, etc.

---

Paris. — E. de Soye et Fils, imp., pl. du Panthéon, 5.

*Le Gérant :* PUTOIS-CRETTÉ.

# ANNALES CATHOLIQUES

## A NOS LECTEURS.

Avec la présente livraison des *Annales catholiques* se termine le premier volume de notre publication. Nous avons fait les plus sérieux efforts pour remplir le programme que nous nous étions tracé et pour répondre au bienveillant accueil de l'épiscopat, du clergé et des familles chrétiennes ; nos lecteurs sont maintenant à même de juger si les résultats ont répondu à notre bonne volonté.

Matériellement, nous pouvons nous rendre le témoignage d'avoir tenu nos promesses. Nous avons annoncé que les *Annales catholiques* formeraient tous les six mois un fort volume in-octavo de plus de 700 pages; notre premier volume dépassera 800 pages.

Au point de vue moral, il ne nous appartient pas de nous prononcer; mais, en songeant aux nombreuses lettres épiscopales dont nous avons été honorés et si puissamment encouragés, en parcourant les lettres plus nombreuses encore que nous avons reçues de prêtres et de lecteurs très-compétents, en voyant que la plupart des personnes qui nous avaient demandé des numéros *à l'essai* ont ensuite pris un abonnement définitif, nous aimons à penser que notre publication n'a point paru inutile, qu'elle a fait quelque bien et qu'elle pourra continuer d'en faire.

Le succès déjà obtenu nous indique donc que nous sommes dans une bonne voie. Il nous semble que nos lecteurs ont pu s'apercevoir que nous redoublions d'efforts à mesure qu'ils nous témoignaient plus de sympathie; ces efforts, nous les continuerons, et nous espérons bien que, en attendant l'agrandissement de notre cadre, que plusieurs nous ont demandé, nous pourrons rendre nos *Annales* plus complètes encore et plus intéressantes.

Dès les premiers jours, nous nous étions préoccupés d'avoir des correspondances des divers pays où les intérêts du catholicisme attirent le plus l'attention. Nos derniers numéros ont pu montrer que ces correspondances s'établissaient peu à peu. Nous en avons eu de Rome, de Berlin, de Lisbonne, de Rio-de-Janeiro; d'autres, de Vienne et de New-York, que nous n'avons pas encore pu insérer; nous en attendons de Londres, de Constantinople et du Canada ; nous essayons d'en établir d'autres avec quelques autres pays, et

nos relations nous permettront d'en avoir d'*occasionnelles*, comme on dit en Angleterre, lorsque des événements importants s'accompliront quelque part. Ainsi pourrons-nous justifier de plus en plus le titre d'*Annales catholiques,* donné à notre publication.

La table des matières, qui termine cette livraison, et la table alphabétique, que nous ne pourrons donner qu'avec la livraison prochaine de juillet, montreront, du reste, quelle multiplicité de faits et quelle variété de matières nous avons déjà pu donner ou traiter, malgré l'étroitesse d'un cadre qui ne nous permet pas de faire entrer dans nos pages la moitié, le quart même des matériaux préparés pour chaque numéro.

Notre plan est fort simple; nous demandons la permission d'en dire ici quelques mots.

Nous commençons par une *Revue de la semaine*, dans laquelle nous résumons, ou signalons au moins les principaux faits intéressant la religion, qui se sont passés ou qui sont arrivés à notre connaissance pendant la semaine précédente. Nous avons l'intention d'élargir cette revue en y introduisant la plupart de nos correspondances, qu'il nous sera ainsi plus facile de compléter, en cas de besoin, au moyen des autres renseignements fournis par la presse.

Viennent ensuite les *Actes du Saint-Siége* et les *paroles de Pie IX,* chaque fois que l'occasion s'en présente, et, pour le bonheur et l'édification du monde catholique, il ne se passe guère de semaine que nous n'ayons ainsi à faire entendre cette voix du Vatican, si haute, si lumineuse, si puissante, si digne du Vicaire de Jésus-Christ.

Alors viennent les *Nouvelles religieuses* qui ne sont pas entrées dans le cadre de la Revue de la semaine; nous commençons par celles de Rome et d'Italie, après lesquelles viennent celles de la France, enfin, celles des autres pays dans leur ordre alphabétique, et celles des Missions. Pour la France, outre les nouvelles générales, nous donnons celles des diocèses qui ont encore un intérêt général, malgré leur spécialité, et nous suivons encore, dans la revue des diocèses, l'ordre alphabétique, après avoir, toutefois, donné les nouvelles de Paris, qui ont ordinairement une importance plus considérable.

La *Revue de la semaine*, les *Actes du Saint-Siége* et les *Nouvelles religieuses*, avec les *Ephémérides* que nous donnons chaque mois, forment la partie des faits de nos *Annales ;* le reste est consacré à des questions d'actualité, aux lettres, aux sciences et aux arts dans leurs rapports avec la religion, et à la revue des revues religieuses ou autres et des livres. Pour la *Revue des revues*, nous nous atta-

chons à faire connaître, en les analysant, les principaux articles des Revues religieuses de France et de l'étranger; pour les livres, ou nous leur consacrons un article spécial, ou nous en donnons une courte appréciation dans le *Bulletin bibliographique* qui termine presque chacune de nos livraisons. Ces appréciations ne sont pas de simples réclames, nous tenons à le dire : nous n'acceptons pas d'articles tout faits, nous voulons voir les livres par nous-mêmes et ne nous prononcer qu'en connaissance de cause. Si nous avons plus souvent à louer qu'à blâmer, cela vient de ce que les éditeurs connaissent notre impartialité et qu'ils ne nous remettent pas les livres qu'ils jugent eux-mêmes devoir être l'objet d'une critique sévère de notre part.

En tout, nous voulons agir avec la plus entière bonne foi, avec le plus sincère amour de la vérité, en même temps qu'avec la plus grande charité; nous devons à ces principes, dont nous nous efforcerons toujours de ne pas nous écarter, des témoignages qui nous sont des plus précieux; nous voulons continuer à les mériter.

Et maintenant, il ne nous reste plus qu'un mot à dire à nos souscripteurs. Les *Annales catholiques* sont leur œuvre aussi bien que la nôtre ; si nous avons le bonheur de leur plaire en leur étant utiles, c'est à leur concours que nous devons de pouvoir atteindre ce but; ils sont véritablement nos collaborateurs. Eh bien ! nous venons leur demander en toute confiance une collaboration plus active encore; qu'ils ne se contentent pas de nous lire, qu'ils nous fassent lire, qu'ils fassent connaître notre œuvre, qu'ils la propagent autour d'eux. Ils savent avec quelle ardeur agissent les propagateurs des mauvais journaux et des mauvais livres; pourquoi chacun d'eux ne se ferait-il pas comme une obligation de trouver au moins un souscripteur à nos *Annales?* Ce serait une bonne œuvre accomplie, source d'autres bonnes œuvres. Pourquoi ne l'accompliraient-ils pas? Tous les bons catholiques désirent et appellent la multiplication des bons livres et des bons journaux; le clergé le demande; nos vénérables évêques l'encouragent de toutes leurs forces, et le Saint-Père lui-même la recommande avec toute l'autorité qui s'attache à sa parole.

Catholiques, perdons l'habitude de nous contenter de paroles, de regrets et de gémissements; faisons comme les ennemis de notre foi, comme les ennemis de la société, agissons!

Ainsi, pour revenir à nos modestes *Annales*, si chacun de nos souscripteurs nous procurait un souscripteur nouveau, dès cette première année, leur nombre serait doublé ; dans la seconde année, il serait quadruplé, et des ressources plus grandes nous permet-

traient des améliorations et un développement qui décupleraient l'utilité de notre œuvre.

Nous attendons cela de leur zèle pour le bien, de leur dévouement à l'Église, et, nous l'osons dire, de leurs sympathies pour nous. Nous leur devons déjà pour le passé des remerciements que nous sommes heureux de leur offrir ici publiquement ; nous comptons qu'à cet égard notre dette ne fera que s'augmenter.

J. Chantrel.

---

# PROTESTATION

## DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE PIE IX

Le 16 juin, vingt-sixième anniversaire de son élection au souverain Pontificat, Pie IX a adressé la lettre suivante au cardinal Antonelli :

Révérendissime cardinal Jacques Antonelli, notre secrétaire d'État,

Contraint, dans les si tristes circonstances actuelles, à assister journellement au douloureux spectacle de nouveaux et violents attentats contre l'Église, nous éprouvons aujourd'hui d'une manière spéciale le besoin de prendre la plume pour vous manifester, monsieur le cardinal, la profonde amertume que nous avons sentie en apprenant la déclaration faite dans une occasion solennelle par le président de ce gouvernement usurpateur, sur sa ferme intention de présenter bientôt au Parlement une loi pour la suppression des ordres religieux existant dans notre ville de Rome, siége du Vicaire de Jésus-Christ et métropole du monde catholique.

Cette déclaration, qui révèle toujours plus le vrai but auquel on visait en dépouillant ce Siége apostolique de son pouvoir temporel, est un nouvel outrage infligé non-seulement à nous, mais à la catholicité tout entière.

Qui ne voit en effet que supprimer les ordres religieux à Rome ou même en limiter arbitrairement l'existence, c'est non-seulement attenter à la liberté et à l'indépendance du Pontife romain, mais c'est aussi lui enlever des mains un des moyens les plus puissants et les plus efficaces pour le gouvernement de l'Eglise universelle ?

Personne n'ignore que, de même que Rome est le centre du christianisme, de même les maisons religieuses, qui depuis des siècles y existent, sont comme le centre de tous les ordres et de

toutes les congrégations respectives répandues dans le monde catholique. Ces maisons sont comme autant de séminaires fondés par les soins infatigables des Pontifes romains, dotés par la générosité de pieux bienfaiteurs, souvent même étrangers, et gouvernés par la suprême autorité pontificale, de qui ils reçoivent la vie, la direction et le conseil.

Ces maisons furent instituées et destinées à fournir des ouvriers et des missionnaires dans toutes les parties de l'univers. Pour démontrer les bienfaits que ces disciples des conseils évangéliques ont rendus à la république chrétienne et à l'humanité elle-même, il n'est pas nécessaire de recourir à l'histoire, il suffit de parcourir du regard les divers pays de l'Europe et les contrées les plus éloignées et les plus sauvages de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie, où, encore aujourd'hui, ces zélés ministres de Dieu consacrent avec une abnégation exemplaire leurs forces, leur santé, leur vie même au bonheur et au salut des peuples.

Si l'on supprime les ordres religieux à Rome, ou si on en limite l'existence sous une forme quelconque, le monde ne pourra plus ressentir comme aujourd'hui les bienfaits de ces pieuses et charitables institutions.

C'est à Rome, en effet, que se trouvent les premiers noviciats destinés à préparer les nouveaux prédicateurs de la foi; c'est à Rome qu'accourent les religieux de toutes les nations pour retremper leur esprit et rendre compte de leurs missions; c'est à Rome que sont traitées, à l'ombre du Siége apostolique, toutes les affaires des maisons même étrangères; c'est à Rome, enfin, que sont élus, avec le concours des religieux des différentes nations, les supérieurs généraux des dignitaires de l'ordre et les chefs de toutes les provinces.

Comment peut-on espérer que sans ces grands centres, tels qu'ils sont aujourd'hui organisés, et sans cette suprême direction, l'œuvre vivifiante et bienfaisante de ces ouvriers évangéliques aura les mêmes résultats qu'elle a aujourd'hui?

Non, supprimer les maisons religieuses à Rome, c'est ôter la vie aux communautés répandues dans le monde entier; les dépouiller à Rome de leurs biens, c'est dépouiller l'ordre entier de sa légitime propriété.

La suppression des ordres religieux à Rome n'est pas tant une injustice manifeste au préjudice d'individus bien méritants de la société, qu'un vrai attentat contre le droit international de toute la catholicité.

Nous devons aussi constater, par devoir de reconnaissance, que

la suppression des maisons religieuses à Rome causerait en même temps un grand dommage à ce Siége apostolique, puisque, parmi les individus les plus distingués de ces maisons, les uns se consacrent comme collaborateurs avec beaucoup d'utilité au saint ministère, les autres assistent les différentes congrégations, tantôt en fournissant des éclaircissements sur les différentes missions confiées à leurs soins, tantôt en se dédiant à de profondes études pour la réfutation des erreurs; tantôt encore en donnant leurs sages avis sur les diverses questions disciplinaires des différentes Églises du monde catholique.

Le vrai but que poursuit le gouvernement usurpateur par cette mesure de suppression des ordres religieux à Rome est donc bien manifeste.

Oui, monsieur le cardinal, cette mesure n'est autre que la continuation de ce plan funeste et subversif qui, depuis le jour de l'occupation de Rome par la violence, est hypocritement exécuté au préjudice non-seulement de notre autorité temporelle, mais plus spécialement de notre suprême apostolat, pour l'avantage duquel, disait-on par dérision, on voulait ôter au Pape le patrimoine de l'Église, ce patrimoine accordé aux Pontifes romains par un dessein admirable de la divine Providence, et qu'ils ont possédé pendant plus de onze siècles aux titres les plus sacrés et les plus légitimes, pour le profit justement de la chrétienté tout entière.

Et qui pourrait désormais se faire aucune illusion sur le caractère de ce plan qui vise à abattre notre autorité de Chef suprême de l'Eglise, à en avilir la dignité, à mettre obstacle à l'exercice de notre auguste ministère, à bouleverser enfin l'organisme séculaire de ce Siége apostolique?

Vous êtes tous les jours témoin, monsieur le cardinal, des usurpations qui, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, sont commises au détriment de la religion, de la morale et de la justice; usurpations qui tendent toutes à l'exécution de ce plan destructeur.

N'est-ce point, en effet, à cela qu'on tend en soustrayant peu à peu à notre autorité toutes les institutions de charité et de bienfaisance, les colléges d'éducation et les lycées d'instruction publique, qui furent toujours l'objet des soins les plus affectueux et les plus empressés de la part des Pontifes nos prédécesseurs?

N'est-ce point encore à cela que tend cette funeste loi qui, en condamnant forcément au service militaire les jeunes gens voués à Dieu, coupe, comme une faux inexorable, les plus riantes espérances de l'Eglise et prive le sanctuaire et le cloître d'une phalange choisie de ministres jeunes et laborieux?

N'est-ce point là que tend cette liberté effrénée d'enseigner impunément toute sorte d'erreurs, soit par la voie de la presse, soit par le moyen de prédications publiques et scandaleuses faites avec tant d'impudence par des hommes apostats et rebelles à l'autorité de l'Eglise?

A quoi tendent donc et ce relâchement des mœurs et cette insolente licence des spectacles publics, et ces continuelles insultes aux saintes images et aux ministres du Seigneur, et ces fréquentes profanations du culte religieux, et ces rebutantes dérisions de toutes les choses les plus sacrées et inviolables, et cette oppression systématique de toutes les personnes honnêtes et affectionnées à l'Eglise et au Pape ?

Vous savez, monsieur le cardinal, combien notre cœur est déchiré à la vue incessante de tous ces malheurs de l'Eglise. Ayant été rendu impuissant à y apporter même le plus léger remède, nous ne pouvons que pleurer sur les malheurs de notre troupeau, non point toutefois sans élever publiquement la voix pour réclamer et protester contre les attentats dont l'Eglise est victime, et pour rendre évidente aux yeux du monde entier la misérable condition à laquelle, par la perversité des temps, nous nous trouvons réduit.

Nous aurions pu, il est vrai, nous épargner en partie le sacrifice de boire tous les jours un si amer calice, et d'assister personnellement à un si désolant spectacle, en allant chercher un asile dans un pays étranger. Mais si des raisons d'un haut intérêt religieux nous conseillèrent, dans l'état actuel des choses, de ne point abandonner pour le moment cette ville, à nous si chère, et siége du Pontificat romain, ce ne fut point assurément sans une intention singulière de la divine Providence, afin que le monde pût constater avec évidence par les faits mêmes quel sort est réservé à l'Eglise et au Pontife romain, alors que la liberté et l'indépendance de son suprême apostolat sont compromises par le renversement d'une position providentiellement établie de Dieu.

Et comment, en effet, par suite du nouvel ordre de choses, le Pape pourrait-il s'appeler libre et indépendant? Il ne suffit point qu'il puisse se dire en ce moment matériellement libre dans sa personne; il doit être et doit apparaître aux yeux de tous libre et indépendant dans l'exercice de sa suprême autorité.

Or, le Pape ne peut être et ne sera jamais libre et indépendant, tant que son pouvoir suprême sera soumis à la pression et au caprice d'une autorité hostile; il ne peut être et ne sera jamais libre tant que son ministère sera en butte à l'influence et à la domination des passions politiques; il ne peut être, enfin, et ne sera

jamais libre tant que ses lois et ses décrets ne seront point exempts du soupçon de partialité ou d'offense à l'égard des différentes nations.

Dans la nouvelle condition faite au Pontificat depuis l'usurpation du patrimoine de l'Eglise, le conflit entre les deux pouvoirs est inévitable.

L'accord et l'harmonie ne peuvent dépendre de la volonté des hommes. Les rapports entre les deux pouvoirs étant basés sur un système absurde, les effets ne peuvent être autres que ceux qui naturellement dérivent de deux éléments opposés, qui doivent nécessairement être dans une pénible et continuelle lutte.

L'histoire elle-même est remplie de conflits entre les deux autorités et d'exemples d'agitation dans la société chrétienne, toutes les fois que les Pontifes romains furent soumis, même momentanément, à l'autorité d'un pouvoir étranger.

Et la raison en est bien claire. Le monde étant divisé en un grand nombre d'Etats, les uns indépendants des autres, quelques autres petits et faibles, la paix et la tranquillité de la conscience des fidèles ne peut être assurée autrement que par la certitude et la conviction de la haute impartialité du Père commun des fidèles et de la pleine indépendance de ses actes.

Or, comment pourrait-on avoir cette certitude et cette conviction si l'action du Pontife romain est sans cesse exposée à l'agitation des partis, au caprice des gouvernants et au péril de voir troubler à chaque instant son propre repos et la tranquillité de ses conseillers et de ses ministres?

La liberté elle-même des sacrées Congrégations chargées de résoudre les questions et de répondre à toutes les consultations du monde catholique est d'une trop grande importance pour la sûreté de l'Eglise et les besoins légitimes et impérieux de toutes les nations chrétiennes.

Il importe en effet que personne au monde ne puisse avoir des doutes sur la liberté et l'indépendance des décisions et des décrets émanés du Père commun des fidèles. Il importe que personne ne soit troublé par la crainte de passions étrangères sur les résolutions pontificales. Il importe que le Pape, les Congrégations, le Conclave lui-même soient non-seulement libres de fait, mais que cette liberté apparaisse évidente et manifeste, et qu'à cet égard le soupçon et le doute ne soient pas même possibles.

Or, la liberté religieuse des catholiques ayant pour condition indéclinable la liberté du Pape, il s'ensuit que si le Pape, juge suprême et organe vivant de la foi et de la loi catholiques, n'est pas

libre, ils ne pourront jamais être rassurés sur la liberté et l'indépendance de ses actes. De là les doutes et les anxiétés des fidèles, de là les perturbations religieuses des Etats; de là ces démonstrations catholiques, expression de l'inquiétude intérieure des esprits qu'on voit croître tous les jours davantage depuis l'époque de la violente invasion du dernier reste des domaines pontificaux et qui n'auront point de fin tant que le Chef de la catholicité ne sera point rentré en possession de sa pleine liberté et de sa réelle indépendance.

Après cela, on comprend difficilement comment on peut encore parler sérieusement de conciliation entre le Pontificat romain et le gouvernement usurpateur.

En effet, quelle conciliation pourrait-il y avoir dans l'état actuel des choses? Il ne s'agit point ici d'une simple question soulevée ou dans l'ordre politique ou dans l'ordre religieux, et qui puisse admettre des termes habiles pour une convenable transaction. Il s'agit, au contraire, d'une situation faite par la violence au Pontife romain, et qui détruit en entier cette liberté et cette indépendance qui lui sont indispensables pour le gouvernement de l'Eglise.

Se prêter à une conciliation de cette sorte, ce serait, de la part du Pontife romain, non-seulement renoncer à tous les droits du Saint-Siége qui lui ont été transmis en dépôt par ses augustes prédécesseurs, mais ce serait encore se résigner par un acte de sa propre volonté à rencontrer fréquemment des obstacles à l'exercice de son suprême ministère, à laisser inquiètes et agitées les âmes des fidèles, à se fermer la voie à la libre manifestation de la vérité; ce serait, en un mot, se résigner à abandonner spontanément au caprice d'un gouvernement cette sublime mission que le Pontificat romain a reçue directement de Dieu avec la stricte obligation d'en soutenir l'indépendance contre tout pouvoir humain.

Non. Nous ne pouvons nous plier ni aux assauts dirigés contre l'Eglise, ni à l'usurpation des droits sacrés, ni à l'intromission illégale du pouvoir civil dans les affaires religieuses.

Résolu imperturbablement à défendre avec honneur et par tous les moyens qui sont encore en notre pouvoir les intérêts du troupeau confié à nos soins, nous sommes prêt à nous exposer à de plus grands sacrifices encore, et à verser même, s'il le faut, tout notre sang, plutôt que de manquer à aucun des devoirs que nous impose notre suprême apostolat.

Quoi de plus? Avec l'aide du Seigneur nous ne manquerons jamais de donner l'exemple de la force et du courage aux Pasteurs de l'Église et aux autres ministres sacrés qui, dans ces temps mal-

heureux, soutiennent tant de luttes pour la cause de Dieu, pour le bien des âmes, pour la défense du dépôt sacré de la foi, pour l'inviolabilité des principes éternels de la morale et de la justice.

Que vous dire ensuite, monsieur le cardinal, de ces prétendues garanties que le gouvernement usurpateur fit semblant de vouloir donner au chef de l'Eglise avec la manifeste intention de tromper les simples et irréfléchis, et d'offrir une arme à ces partis politiques qui tiennent peu à cœur la liberté et l'indépendance du Pontife romain?

Laissant de côté tout autre raisonnement, ce qui arrive aujourd'hui même à Rome, au moment où on aurait grand intérêt à convaincre l'Europe de la force et de l'efficacité de cette loi tant vantée, est le plus éloquent argument pour en démontrer la futilité et l'impuissance. Et, en effet, que sert-il de proclamer l'immunité de la personne et de la résidence du Pontife romain, quand le gouvernement n'a pas la force de nous garantir des insultes auxquelles est exposée tous les jours notre autorité, et des offenses répétées faites en mille manières à notre personne même; quand avec tous les honnêtes gens nous devons être spectateurs désolés de la manière dont en certains cas, même très-récents, on administre la justice pénale? Que sert-il de ne pas tenir fermée la porte de notre demeure s'il ne nous est pas possible d'en sortir sans être spectateur impuissant de scènes impies et rebutantes, sans nous exposer à des outrages de la part de gens accourus dans notre Rome pour y fomenter l'immoralité et le désordre, sans courir même le risque de devenir une cause involontaire de conflit entre les citoyens?

A quoi bon promettre des garanties personnelles pour les hauts dignitaires de l'Eglise, quand ils sont obligés même de cacher dans les rues les insignes de leur dignité, pour ne point se trouver exposés à toute sorte de mauvais traitements; quand les ministres de Dieu et les choses les plus sacrées sont un objet de dérision et de raillerie, au point qu'il ne soit pas même souvent convenable de célébrer en public les cérémonies les plus augustes de notre sainte religion; quand enfin les saints Pasteurs du monde catholique qui sont obligés de temps en temps de venir à Rome pour rendre compte des affaires de leurs Églises, peuvent se trouver exposés sans aucune réelle garantie aux mêmes insultes et peut-être aussi aux mêmes périls? Il ne sert à rien de proclamer la liberté de notre ministère pastoral, quand toute la législation, même dans les parties les plus importantes, comme sont les sacrements, se trouve en opposition manifeste avec les principes fondamentaux et les lois universelles de l'Eglise.

Il ne sert à rien de reconnaître par une loi l'autorité du Pasteur suprême, quand on ne reconnaît point l'effet des actes qui émanent de lui, quand les évêques que nous avons élus ne sont point légalement reconnus et qu'on leur défend, avec une injustice sans pareille, de jouir du légitime patrimoine de leurs églises et même d'entrer dans leurs maisons épiscopales. Aussi seraient-ils réduits à un état d'entier abandon si cette charité du peuple catholique qui nous soutient nous-même ne nous fournissait au moins pour le moment le moyen de partager avec eux l'obole du pauvre. En un mot, quelle garantie pourrait nous donner un gouvernement pour l'exécution de ses promesses, quand la première des lois fondamentales de l'État est non-seulement foulée aux pieds impunément par un citoyen quelconque, mais est rendue nulle et inutile par le gouvernement lui-même, qui à chaque instant, tantôt par de nouvelles lois, tantôt par des décrets, comme il lui plaît, en élude le respect et l'observance ?

Tout cela, monsieur le cardinal, nous vous l'avons exposé, principalement afin que vous fassiez connaître aux représentants des gouvernements accrédités près le Saint-Siége, l'état lamentable où le nouvel état de choses nous a réduit, au grand préjudice de la cause catholique. Nous vous chargeons, monsieur le cardinal, de réclamer et de protester au nom du souverain Pontife contre les attentats commis et contre ceux qui se préparent, non-seulement contre nous, mais contre toute la catholicité. Intéressés non moins que nous au repos et à la tranquillité des consciences, ces gouvernements voudront prendre en considération ce manque de liberté et d'indépendanee dans l'exercice de notre ministère apostolique. Que si chaque fidèle a le droit de demander à son gouvernement de lui garantir sa liberté personnelle en fait de religion, il n'a pas moins le droit de l'inviter à garantir la liberté de celui qui est pour chacun le guide et l'interprète de sa foi et de sa religion.

En outre, c'est l'intérêt de tous les gouvernements, catholiques ou non, de rendre la paix et le repos à la grande famille catholique et de soutenir notre réelle indépendance. En effet, ils ne peuvent méconnaître que, appelés de Dieu à défendre et à soutenir les principes de la justice éternelle, ils ont le devoir de défendre et de protéger une cause qui est la plus légitime de toutes celles qui sont sur la terre, assurés qu'ils doivent être qu'en soutenant les droits sacrés du Pontificat romain, ils défendent et soutiennent leurs droits propres. Ils ne pourront contester non plus que le Pontife romain et le trône pontifical, loin d'être un obstacle au repos et à la prospérité de l'Europe, ou à la grandeur et à l'indépendance de l'Italie,

furent toujours le lien d'union entre les peuples et les princes, qu'ils furent le centre commun de la concorde et de la paix. Quant à l'Italie (il faut bien le dire), le Pontificat romain et le trône pontifical furent sa vraie grandeur, la protection de son indépendance, le soutien constant et le rempart de sa liberté.

Enfin, comme il ne peut y avoir de meilleure garantie pour l'Église et pour son Chef que la prière adressée à Celui qui possède entre ses mains le sort des empires et qui, d'un seul signe, peut apaiser les flots et calmer les tempêtes, ainsi nous ne cessons point d'adresser au Très-Haut de continuelles et ferventes prières pour la cessation de tant de maux, pour la conversion des pécheurs, et pour le triomphe de l'Église notre mère.

Unissant nos prières à toutes celles de nos fils bien-aimés, répandus dans tout le monde catholique, nous ne pouvons manquer, même par un sentiment de reconnaissance, d'invoquer sur eux tous une particulière bénédiction, qui serve à les préserver de nouveaux et plus terribles châtiments, qui serve à les conserver fermes et constants dans les principes de l'honneur et dans le sentier de la vertu, qui serve enfin à leur restituer, par l'intercession de la bienheureuse Vierge immaculée et de son époux saint Joseph et des saints apôtres Pierre et Paul, leur paix et leur prospérité d'autrefois.

Recevez, à cette occasion, monsieur le cardinal, la bénédiction apostolique que nous vous accordons du fond du cœur.

Du Vatican, le 16 juin 1872.

PIE IX, PAPE.

---

*L'importance extraordinaire de la Protestation pontificale nous a engagés à la reproduire immédiatement en son entier; mais c'est aux dépens de la place que nous voulions consacrer au récit des fêtes du Vatican, récit que nous sommes obligés de renvoyer à la semaine prochaine. Cela, du reste, nous permettra de le donner plus complet.*

---

# TABLE DES MATIÈRES

**Numéro I** (22 décembre 1871).



**Numéro II** (30 décembre 1871).

**Numéro III** (6 janvier 1872).



**Numéro IV** (13 janvier 1872).

**Numéro V** (20 janvier 1872).

**Numéro VI** (27 janvier 1872).



**Numéro VII** (3 février 1872).

## Numéro VIII (10 février 1872).

**Numéro IX** (17 février 1872).



**Numéro X** (24 février 1872).

**Numéro XI** (2 mars 1872).

**Numéro XII** (9 mars 1872).



**Numéro XIII** (16 mars 1872).



**Numéro XIV** (23 mars 1872).

## **Numéro XV** (30 mars 1872).

**Numéro XVI** (6 avril 1872).



**Numéro XVII** (13 avril).

**Numéro XVIII** (20 avril 1872).

**Numéro XIX** (27 avril).



**Numéro XX** (4 mai).



**Numéro XXI** (11 mai 1872).

## **Numéro XXII** (18 mai).



## **Numéro XXIII** (25 mai 1872).

**Numéro XXIV** (1er juin 1872).



**Numéro XXV** (8 juin 1872).

## Numéro XXVI (15 juin 1872).



## Numéro XXVII (22 juin 1872).

**Numéro XXVIII** (29 juin 1872).

# TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

## DU TOME PREMIER

### A

## C

D

E

H



I

J



K



L

## M

N

Q



R

## S

T

## U



## V



## W



FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE

